

U d / of Ottawa



39003002271897

Digitized by the Internet Archive
in 2011 with funding from
University of Toronto

Voyez mon fils, à quelle époque de l'existence
 l'un quel est l'homme qui se propose de
 abandonner son père pour se faire un nom
 exalté de sa vie à l'égard de ses parents. Je prends à témoin
 ce Dieu de la vie, qui est le Dieu de la vie, et qui est
 que toutes mes recherches me sont venues
 voyant qu'elle s'élève à l'égard de la vie, et que
 de cet je suis sûr, et que je suis sûr de la vie.
 je suis sûr de la vie, et que je suis sûr de la vie.
 dans une vie qui est la vie, et que je suis sûr de la vie.
 que Dieu ne m'aurait pas permis de vivre, et que je suis sûr de la vie.
 si je n'étais pas permis de vivre, et que je suis sûr de la vie.
 de la nature, et que je suis sûr de la vie.
 que j'ai appris à l'égard de la vie, et que je suis sûr de la vie.
 et que je suis sûr de la vie, et que je suis sûr de la vie.
 l'un quel est l'homme qui se propose de
 ne pas une vie de la vie, et que je suis sûr de la vie.
 de qui j'ai fait un nom, et que je suis sûr de la vie.
 du monde, et que je suis sûr de la vie.
 de la vie, et que je suis sûr de la vie.
 et que je suis sûr de la vie, et que je suis sûr de la vie.
 de la vie, et que je suis sûr de la vie.
 de la vie, et que je suis sûr de la vie.

Je suis sûr de la vie, et que je suis sûr de la vie.
 de la vie, et que je suis sûr de la vie.
 de la vie, et que je suis sûr de la vie.
 de la vie, et que je suis sûr de la vie.
 de la vie, et que je suis sûr de la vie.
 de la vie, et que je suis sûr de la vie.
 de la vie, et que je suis sûr de la vie.
 de la vie, et que je suis sûr de la vie.
 de la vie, et que je suis sûr de la vie.
 de la vie, et que je suis sûr de la vie.

A l'égard de la révélation je ne l'ai vue
 ni en la vie, et que je suis sûr de la vie.
 de la vie, et que je suis sûr de la vie.
 de la vie, et que je suis sûr de la vie.
 de la vie, et que je suis sûr de la vie.
 de la vie, et que je suis sûr de la vie.
 de la vie, et que je suis sûr de la vie.
 de la vie, et que je suis sûr de la vie.
 de la vie, et que je suis sûr de la vie.
 de la vie, et que je suis sûr de la vie.
 de la vie, et que je suis sûr de la vie.

D'ailleurs je suis sûr de la vie, et que je suis sûr de la vie.
 de la vie, et que je suis sûr de la vie.
 de la vie, et que je suis sûr de la vie.
 de la vie, et que je suis sûr de la vie.
 de la vie, et que je suis sûr de la vie.
 de la vie, et que je suis sûr de la vie.
 de la vie, et que je suis sûr de la vie.
 de la vie, et que je suis sûr de la vie.
 de la vie, et que je suis sûr de la vie.
 de la vie, et que je suis sûr de la vie.

173 parler de la bonté
 de la vie, et que je suis sûr de la vie.
 de la vie, et que je suis sûr de la vie.
 de la vie, et que je suis sûr de la vie.
 de la vie, et que je suis sûr de la vie.
 de la vie, et que je suis sûr de la vie.
 de la vie, et que je suis sûr de la vie.
 de la vie, et que je suis sûr de la vie.
 de la vie, et que je suis sûr de la vie.
 de la vie, et que je suis sûr de la vie.
 de la vie, et que je suis sûr de la vie.

je suis sûr de la vie, et que je suis sûr de la vie.
 de la vie, et que je suis sûr de la vie.
 de la vie, et que je suis sûr de la vie.
 de la vie, et que je suis sûr de la vie.
 de la vie, et que je suis sûr de la vie.
 de la vie, et que je suis sûr de la vie.
 de la vie, et que je suis sûr de la vie.
 de la vie, et que je suis sûr de la vie.
 de la vie, et que je suis sûr de la vie.
 de la vie, et que je suis sûr de la vie.

LA « PROFESSION DE FOI DU VICAIRE SAVOYARD »

DE JEAN-JACQUES ROUSSEAU

ÉDITION CRITIQUE

d'après les Manuscrits de Genève, Neuchâtel et Paris

AVEC

UNE INTRODUCTION ET UN COMMENTAIRE HISTORIQUES

PAR

PIERRE-MAURICE MASSON



FRIBOURG (SUISSE)

LIBRAIRIE DE L'UNIVERSITÉ
(O. Gschwend)

PARIS

LIBRAIRIE HACHETTE ET C^{ie}
79, Boulevard St-Germain

—
1914

PQ
2040
. P6M38
1914

AVANT-PROPOS

Que ce travail m'ait coûté beaucoup de temps, il importe peu : « le temps ne fait rien à l'affaire » ; mieux vaut, semble-t-il, montrer son utilité. Elle est d'abord négative. Si jamais on avait espéré pouvoir établir une édition complète de Rousseau, où l'on aurait donné, pour chacune de ses œuvres, les variantes intégrales de tous ses Manuscrits encore existants, j'imagine que ce gros volume découragerait l'entrepreneur idéaliste qui aurait pu y songer. Il faudra que les futurs éditeurs de Rousseau imposent des limites à leurs scrupules ou aux exigences de leurs lecteurs. Cependant la méthode que je me suis prescrite ici peut, à mon avis, présenter des avantages pour un texte restreint, comme la *Profession*. On verra plus loin quelle est cette méthode : avec ses inconvénients, que je ne me dissimule pas, elle permettra, si je ne me trompe, de pénétrer plus avant dans l'intimité intellectuelle et artistique de Jean-Jacques. Il n'est pas sans intérêt que, dans l'œuvre entière d'un grand écrivain, il y ait un texte privilégié, dont on puisse suivre pas à pas la genèse et le développement, où l'on puisse venir étudier par le menu son vocabulaire, les procédés, j'allais presque dire les manies, de son style, et l'allure instinctive de sa pensée. En outre, la *Profession de foi du Vicaire Savoyard* n'occupe pas seulement une place capitale dans la vie et l'œuvre de Rousseau : elle est aussi une manière de centre spirituel, où presque tous les systèmes philosophiques et religieux du XVIII^e siècle ont, en quelque sorte.

leur écho. Le copieux commentaire dont je l'ai entourée trouverait dans cette considération plus que son excuse : sa légitimité.

Un travail comme celui-ci — même avec ses inévitables inexactitudes — ne peut se mener à terme sans le concours de nombreuses bonnes volontés. Elles ne m'ont point fait défaut. J'ai reçu, dans tous les dépôts publics où sont conservés aujourd'hui les Manuscrits de Rousseau, l'accueil le plus courtois. La Bibliothèque de la Chambre des Députés, qui n'a point la réputation d'être très hospitalière aux travailleurs que le peuple n'a pas élus, m'a néanmoins accordé toutes les facilités désirables pour mes copies ou collations de textes ; et je n'ai eu qu'à me louer de la parfaite obligeance de ses bibliothécaires, spécialement de MM. Constant Pionnier, bibliothécaire en chef, Richard Le Roy et J. Mollerives, attachés à la Bibliothèque. Les Archives de la Société Jean-Jacques Rousseau ont mis libéralement à ma disposition leurs livres et leurs manuscrits : en rassemblant à portée de la main quantité d'éditions qu'il m'eût été difficile de rapprocher et de comparer, elles ont beaucoup abrégé ma tâche. Je tiens à en remercier MM. Bernard Bouvier et Alexis François, président et secrétaire de la Société, M. Frédéric Gardy, directeur, et surtout M. Fernand Aubert, sous-conservateur-des-Manuscrits de la Bibliothèque de Genève. Même bonne grâce à Neuchâtel : M. Charles Robert, directeur de la Bibliothèque, a été, pour moi, la complaisance même. MM. Émile Lombard et Jacob Künzi, premier et second bibliothécaires, ainsi que les autres fonctionnaires de la Bibliothèque, MM. Louis Dubois et Raoul Blanchard, se sont montrés d'une amabilité toujours serviable, qu'aucune demande importune n'a pu lasser.

J'ai plaisir à remercier encore de leurs bons offices ou de leurs bienveillantes autorisations ¹ MM. les administrateurs de

¹ J'ai fait place, dans ces remerciements, à quelques personnes dont le concours m'a été plus spécialement utile pour mon étude sur *La Religion de J. J. Rousseau*, qui paraîtra avec cette édition, et qui en est, pour ainsi dire, le prolongement.

l'Arciconfraternita dello Spirito Santo; M. Henri Gambini, secrétaire-adjoint de la Commission exécutive du Consistoire, M. Eugène Choisy, archiviste-bibliothécaire de la Compagnie des Pasteurs, M. Paul-E. Martin, archiviste d'État, à Genève; M. le chanoine Rebord, supérieur de l'École de théologie catholique du diocèse d'Annecy; MM. Gaston Letonnelier et Joseph Serand, archiviste et archiviste-adjoint de la Haute-Savoie; M. E. Blochet, bibliothécaire au département des Manuscrits de la Bibliothèque Nationale. Des renseignements ou des suggestions utiles me sont venus aussi de MM. Gustave Lanson, Gustave Michaut, Daniel Mornet et Eugène Ritter : je leur en demeure très reconnaissant. On sait quel impeccable érudit est M. Théophile Dufour et quelles richesses encore inutilisées ce Rousseauiste éminent garde dans ses cartons. Je n'ai jamais fait appel en vain à sa science si sûre. Bien des notes de cette édition pourront en témoigner, et elles ne diront pas toute ma dette.

Je dois enfin des remerciements tout particuliers à M. Léopold Favre, qui conserve dans ses papiers de famille le premier brouillon de l'*Émile*. Non seulement il a mis son Manuscrit à ma disposition avec une confiance tout amicale; mais, dans l'étude approfondie qu'il lui a consacrée l'an dernier, il a eu la gracieuseté de laisser en dehors de ses analyses la *Profession de foi du Vicaire savoyard*, pour ne pas déflorer mon édition. Qu'il veuille bien accepter, au début de ce livre, qui eût été impossible sans lui, l'expression de ma vive gratitude.

Fribourg-en-Suisse, le 15 Décembre 1913.

P. M. M.



INTRODUCTION¹

I^e PARTIE

COMPOSITION ET PUBLICATION DE LA « PROFESSION »

..

CHAPITRE I

LES PREMIÈRES ESQUISSES DE LA « PROFESSION » DANS L'ŒUVRE DE ROUSSEAU

On peut dire que le jour où Jean-Jacques se décida à demander sa réintégration dans l'Église de Genève, la *Profession de foi* n'était peut-être pas encore constituée dans toutes ses parties, mais elle avait déjà trouvé son principe essentiel. Il affirmait ainsi, en face de la « philosophie » incrédule, sa croyance en Dieu et ses sympathies chrétiennes : il marquait en même temps son indifférence à l'égard des formes confessionnelles, et témoignait par là que le choix d'une religion était avant tout, pour lui, affaire de tradition nationale et de civisme. Ce n'était donc pas une « conversion », au sens strictement religieux du mot, l'adhésion intégrale aux dogmes d'une Église : c'était, du moins, une manifestation, disons le mot, une « profession de foi », par où Jean-Jacques se posait avec une franchise éclatante et un peu théâtrale — solitaire en apparence — entre les deux camps ennemis.

¹ Sur la méthode adoptée pour les citations, cf., plus loin, dans cette *Introduction*, le chapitre III de la III^e Partie, p. cvii, et la *Bibliographie* à la fin du volume.

Les affirmations philosophiques et religieuses implicitement contenues dans un tel acte, Rousseau ne pouvait pas les tenir secrètes : par conséquent il avait besoin de se confesser, de dire à tous toute sa pensée. Le succès de son premier *Discours*, où il s'était livré assez ingénument, et qui avait été comme un essai de confiance au public, ne pouvait que l'encourager. Désormais toute son œuvre ne sera, pour ainsi dire, qu'une série de « professions de foi », en réponse aux divers problèmes qui lui seront posés par sa conscience ou par la vie. Le problème religieux, dans ses rapports avec la morale et le bonheur, était de tous celui qui s'imposait le plus fortement à lui. Son adolescence calviniste, sa conversion au catholicisme, qui n'avait d'abord été qu'une aventure, mais qu'il avait acceptée sans regret, l'influence de Mme de Warens, les inquiétudes et les incertitudes de sa vocation, l'espèce d'inventaire intellectuel et moral entrepris aux Charmettes, l'avaient maintenu jusqu'à son installation à Paris en familiarité constante avec les questions religieuses. Il était revenu de Venise catholique plus que tiède, déjà détaché peut-être, ayant pourtant gardé, à travers ses avatars confessionnels, le goût de la discussion théologique et un petit credo rudimentaire, mais très sincère, semble-t-il, et surtout très vivace¹. Les « philosophes » auxquels il se livra dès l'abord avec une si imprudente affection, allaient mettre bientôt à l'épreuve la résistance de ce credo. Les audaces de leurs livres, même subreptices, ne trahissent qu'à demi aujourd'hui les audaces de leurs conversations, qui devaient troubler profondément Jean-Jacques. Elles le troublaient, sans le convaincre : et, dans les jours où il se sentait le plus ébranlé, il ne sauvait sa foi de la ruine que par une espèce d'affirmation désespérée, plus forte que tous les raisonnements. Les pseudo-*Mémoires* de Mme d'Épinay nous ont conservé le tableau d'une de ces libres discussions, où tous les convives, hommes et femmes, allaient joyeusement jusqu'au bout de leurs négations. Et devant ces joueurs habiles, beaux diseurs et gens d'esprit, Rousseau, solitaire, gauche, désemparé, ne savait que se raidir : « Et moi, Messieurs, leur disait-il, je crois en Dieu..... le sors si vous dites un mot de plus »².

Cette manifestation courageuse n'est peut-être pas la première « pro-

¹ Pour le développement de ces brèves indications, et de celles qui vont suivre, cf. mon livre sur *La Religion de J. J. Rousseau*, Paris, Hachette, 1914, in-8.

² *Mémoires de Mme d'Épinay* [256], I, 386-381, surtout dans le texte intégral des *Mémoires* que j'ai publié 209, 5-19, et qui rétablit toutes les hardiesses que le prudent Brunet avait supprimées sous la Restauration.

fession de foi » publique de Jean-Jacques à Paris ; mais c'est ainsi, sans doute, qu'il se posa devant les « philosophes » au premier conflit avec eux. Dans un entretien plus intime, quelques jours après, il aurait avoué à Mme d'Épinay que, lui aussi, dans le silence de son cabinet, il se sentait atteint par la dialectique des « philosophes », prêt même à se laisser convaincre par eux, mais que le spectacle de la nature le guérissait de ses doutes : « Le lever du soleil, disait-il, en dissipant la vapeur qui couvre la terre, et en m'exposant la scène brillante et merveilleuse de la nature, dissipe en même temps les brouillards de mon esprit. Je retrouve ma foi, mon Dieu, ma croyance en lui : je l'admire, je l'adore et je me prosterne en sa présence ». Et, dans cette reprise des « préjugés » de son enfance, il ne s'arrêterait pas au Dieu de la religion naturelle (il admettait des peines, des récompenses, un Christianisme très simplifié, qui restait fidèle, non à des dogmes, mais à des espérances.) Mme d'Épinay avait beau lui rappeler tant de déclarations rationalistes, où il semblait faire si bon marché de toutes les théologies : « Madame, lui répondait-il, c'est une de ces inconséquences utiles à notre bonheur »¹. Ces propos et ceux qui suivent, je les crois authentiques. Il est possible que Mme d'Épinay ou Diderot, qui a certainement revu et augmenté le texte de Mme d'Épinay, les ait un peu arrangés en les présentant, qu'elle ait condensé en un seul dialogue des discussions plusieurs fois reprises, mais l'accent paraît bien celui de Jean-Jacques. Si vraiment c'est un dîner chez Mlle Quinault qui fut l'occasion de ces entretiens, il faudrait alors les dater de 1754, car c'est à cette époque que Jean-Jacques, brouillé une première fois avec D'Holbach, fut introduit par Duclos chez Mlle Quinault².

Mais les *Mémoires* de Mme d'Épinay ne se bornent pas à ce récit : ils nous apportent un « conte » de Jean-Jacques, qui lui aurait été suggéré par ces conversations, et qui exprimerait, sous forme de « parabole », sa pensée religieuse d'alors : après l'avoir improvisé devant Mme d'Épinay, il l'aurait rédigé sur la demande de son amie ; et ce serait son texte même que nous aurions conservé les *Mémoires*³. Tous les historiens de Rousseau, à ce que je crois, admettent l'authenticité de ce morceau⁴, qui me paraît, quant à moi, plus que douteuse : et voici pourquoi. C'est

¹ *Id.*, I, 394-395, 400-402.

² Sur la date réelle et la composition de ce dialogue, cf. mon étude : *Mme d'Épinay, Jean-Jacques... et Diderot chez Mlle Quinault* (293), 3-4 note 2.

³ Cf., à la *Bibliographie*, les n° 20 et 299.

⁴ Cf., par exemple, MM. Ritter [274], 278, note, Dufour, avec quelque réserve (49), I, 187-188, Vallette (287^{bis}), 76-77.

d'abord que cette « parabole » renferme des sentiments qu'il ne semble pas que Rousseau ait jamais éprouvés. Celui qui l'a écrite se soucie fort peu de savoir s'il y a ou non un Dieu : Le Dieu qu'il fait parler, Dieu lointain, à la façon d'Épicure, et qui ne saurait jamais être une Providence, déclare à l'homme qui le cherche : « Il importe fort peu, mon ami, que vous et vos pareils croyiez ou n'iez mon existence. Tranquillisez-vous. Au reste, ce n'est ni pour votre bien, ni pour votre mal » que vous êtes sur la terre. Ce déisme railleur, plus que voltairien, n'a jamais été, que je sache, celui de Jean-Jacques. En outre, et, si par hasard il avait adhéré un instant à ces conceptions, il n'aurait pas choisi, pour les formuler, le moment même où il les repoussait ; or, dans les conversations qui encadrent la « parabole », Jean-Jacques dit précisément le contraire de ce que dit la « parabole » : il défend avec éloquence « la cause de Dieu », vante les consolations des croyances religieuses ; déclare « qu'il veut vivre en bon chrétien », sans se soucier de ce qu'il peut y avoir d'illusions dans la foi, pourvu que ces illusions aident à porter la vie ¹. Enfin, et depuis longtemps, les éditeurs de Diderot ont revendiqué pour ce dernier la « parabole » des *Mémoires* ².

Je crois avoir montré ailleurs qu'ils avaient raison, et qu'il faut restituer à l'auteur de la *Promenade du Sceptique* et de l'*Entretien avec la maréchale de **** un morceau qui est tout-à-fait dans sa manière de penser et d'écrire ³. Pour quelles raisons a-t-il été mis au compte de Jean-Jacques, du Jean-Jacques d'avant l'*Émile* ? l'attribution est-elle volontaire ou fortuite ? je ne sais encore, et, d'ailleurs, il importe peu ici. Ce qu'il importe de savoir, c'est que, dans les *Mémoires* de Mme d'Épinay, seuls les entretiens du dîner Quinault et ceux qui encadrent la *Parabole* peuvent être utilisés — et encore avec prudence — pour connaître le Rousseau d'alors et ses « professions de foi ». De ces entretiens, l'impression qui se dégage est une. Rousseau est troublé par les « philosophes », et ne trouve point d'argument rationnel pour leur répondre ; mais il leur échappe en se réfugiant dans un credo sentimental.

Cependant il ne poussait pas « l'inconséquence » jusqu'à sacrifier tous ses raisonnements, jusqu'à suivre sans réserve la religion des « simples d'esprit ». Au contraire, il se raidissait contre les « dévots », comme il le faisait contre les « philosophes » ; et, le cas échéant, tout en

¹ *Mémoires* [256], I, 400-402.

² Cf. les justes remarques de J. Assézat dans son édition [58], IV, 443-444.

³ Cf. cet essai de démonstration dans mon article déjà cité [299], 22-27.

rendant hommage « aux divins et sublimes préceptes du Christianisme », il défendait les droits de la « raison » avec une intransigeance un peu âpre, déclarait n'avoir d'autre règle de ses sentiments que « l'évidence et la démonstration, qui sont, quelque doctrine que l'on embrasse, les seules armes que l'on ait pour l'établir »¹. La Lettre à laquelle j'emprunte cette citation est de 1748. Les entretiens avec Mme d'Épinay paraissent être de 1754 : mais il ne faudrait point croire qu'il y eût, pour Rousseau, contradiction entre ces deux « professions de foi », ou qu'il se fût défait, dans l'intervalle, de ses scrupules intellectuels. Ce sont deux manifestations d'un même état d'esprit, complexe, et même, en apparence, confus, à la fois sentimental et rationaliste, qui sera aussi celui du Vicaire.

Un document à peu près contemporain nous montre Rousseau se complaisant dans cette double attitude, qui devait déplaire aux deux partis, et cherchant même les occasions d'affirmer en public ses convictions ambiguës. Je pense à ce discours inachevé, dont il nous reste une introduction et des fragments, et que Rousseau avait intitulé lui-même : *Conseils à un curé*². Il y exalte la mission du curé de campagne, réclame la croyance en Dieu comme base de la morale, mais ne ménage pas ses ironies au célibat ecclésiastique et aux « balivernes du catéchisme ».

¹ Lettre à Altuna, du 30 Juin 1748, X, 57.

² Cf., à la *Bibliographie*, le n° 2. Ce titre autographe, « *Conseils à un curé* », semble montrer qu'il ne s'agit pas là d'une lettre missive, mais d'une « profession de foi » morale et religieuse, qui devait être rédigée sous forme épistolaire. Il serait donc fort possible que ce « curé » fût un curé imaginaire. Jansen, dans l'extrait de la *Gegenwart* joint à ses *Fragments inédits* (28), assure que ces *Conseils* furent écrits pour l'abbé Martin, curé de Deuil; mais les textes auxquels il renvoie prouvent simplement que l'abbé Martin était curé de Deuil depuis 1751, non que Rousseau lui ait adressé ces *Conseils*. S'il fallait chercher parmi les amis ecclésiastiques de Rousseau, je songerais plutôt à l'abbé de L'Étang, vicaire de Marcoussis, chez qui Rousseau, vers 1751, allait souvent villégiaturer (*Confessions*, VIII, 264) et qui était, semble-t-il, en passe de devenir curé. C'est ainsi, du moins, que j'interprète ces vers que lui écrivait Rousseau (VI, 22), et qui lui auraient permis d'écrire un peu plus tard : « Je suis charmé d'avoir été pour vous *vates* à tous égards » :

Marcoussis, dont pourtant j'espère

Vous voir partir un beau matin,

Sans vous en pendre de chagrin.

Au reste, on remarquera que Rousseau, dans cette épître, l'appelle « cher abbé », comme le curé auquel il voulait dédier ses *Conseils*. — Une des feuilles sur lesquelles est écrite le brouillon de cet opuscule porte au verso un fragment de la *Réponse à M. Borde*. Albert Jansen en conclut (28, 9), que les *Conseils* ont été rédigés entre le *Discours* de Borde (Juin 1751) et la publication de la *Réponse* de Rousseau (début de 1752). C'est préciser un peu imprudemment. Tout au plus, peut-on en conclure qu'il y a des chances pour que leur rédaction se place entre 1751 et 1754.

Quelques années plus tard, il s'essayait à une « parabole », qui, cette fois, est bien de lui, puisque nous en avons le brouillon autographe. Ce *Morceau allégorique sur la Révélation*, dont on discute encore aujourd'hui la date et la signification, me paraît appartenir aux années 1756-1757. Je le crois, lui aussi, inachevé, et c'est, à mon avis, cet état d'inachèvement qui laisse peut-être indéfinie sa véritable portée¹. Cependant — sans vouloir essayer de la préciser ici — [tout lecteur sentira que jamais Jean-Jacques n'a donné au Christianisme une adhésion qui parût plus voisine de la foi. L'existence de Dieu y est proclamée avec ferveur, enthousiasme et piété, non pas tant comme une hypothèse philosophique que comme une croyance religieuse, car ce Dieu n'est pas seulement « l'organisateur des mondes », mais « le Père commun des hommes ». L'œuvre émancipatrice de Socrate est louée avec reconnaissance, mais sans excès de sympathie : elle disparaît dans la gloire du « Fils de l'homme », qui prêche enfin au monde « une morale divine », et fait une « révolution » dans les âmes.] Tous les dieux du passé disparaissent devant lui ; mais ce n'est pas un vainqueur temporaire : « il semblait prendre sa place plutôt qu'usurper celle d'autrui :... on sentait que, le langage de la vérité ne lui coûtait rien, parce qu'il en avait la source en lui-même ». Et cette formule, qui termine — au moins provisoirement — le morceau, pourrait paraître l'acte de foi d'un croyant².

A vrai dire, c'était moins un acte de foi qu'un acte de ferveur, ou, si l'on veut encore, l'ardent désir de trouver le repos de l'esprit dans les croyances traditionnelles. Lorsque Jean-Jacques s'interrogeait dans la sincérité de son âme, il était obligé de s'avouer à lui-même qu'il n'avait pas de principes fixes pour sa conduite, que, malgré toutes les répugnances de sa nature, il restait troublé par les négations philosophiques, et incer-

¹ Cf., à la *Bibliographie*, le n° 3. — M. Th. Dufour a indiqué dans une note des *Annales* [49], I, 182-183, les principales hypothèses qui ont été formulées sur ce morceau. Celle qui semble avoir le plus séduit les commentateurs, c'est que la *Fiction allégorique* représenterait la suprême pensée religieuse de Rousseau. M. Louis Thomas [276 bis, 36, va même jusqu'à des précisions plus grandes, et place la rédaction de ces quelques pages durant les dernières semaines de la vie de Jean-Jacques, à Ermenonville. J'ai indiqué ailleurs (*Questions de chronologie rousseauiste* [300], 56-61) pourquoi cette hypothèse était irrecevable, et ce qui m'autorisait à supposer que ce morceau devait appartenir aux années 1756-1757. Cf., sur cette question, MM. Ritter [274], 278 et Dufour [49], I, 183, qui l'ont reporté jusqu'en 1750-1753, mais sans fournir leurs raisons, et W. Cuendet [298], 196-198, qui prouve judicieusement que l'*Allégorie* est antérieure à l'*Émile*, mais ne précise point davantage.

² (*Œuvres inédites* [25], 183-185.

tain de sa foi. Laissons-lui ici la parole, car il a conté cette crise décisive en quelques pages très précieuses, qui sont la meilleure introduction à la *Profession de foi* : « Je vivais alors, écrit-il dans la III^e *Promenade des Réveries*¹, avec des philosophes modernes qui ne ressemblaient guère aux anciens : au lieu de lever mes doutes et de fixer mes irrésolutions, ils avaient ébranlé toutes les certitudes que je croyais avoir sur les points qu'il m'importait le plus de connaître : car, ardents missionnaires d'athéisme et très-impérieux dogmatiques, ils n'enduraient point sans colère que, sur quelque point que ce pût être, on osât penser autrement qu'eux. Je m'étais détendu souvent assez faiblement, par haine pour la dispute et par peu de talent pour la soutenir ; mais jamais je n'adoptai leur désolante doctrine : et cette résistance à des hommes aussi intolérants, qui, d'ailleurs, avaient leurs vues, ne fut pas une des moindres causes qui attisèrent leur animosité. Ils ne m'avaient pas persuadé, mais ils m'avaient inquiété. Leurs arguments m'avaient ébranlé sans m'avoir jamais convaincu : je n'y trouvais point de bonne réponse, mais je sentais qu'il y en avait. Je m'accusais moins d'erreur que d'ineptie, et mon cœur leur répondait mieux que ma raison. Je me dis enfin : Me laisserai-je éternellement balloter par les sophismes des mieux disants, dont je ne suis pas même sûr que les opinions qu'ils prêchent et qu'ils ont tant d'ardeur à faire adopter aux autres soient bien les leurs à eux-mêmes ? Leurs passions, qui gouvernent leur doctrine, leur intérêt de faire croire ceci ou cela, rendent impossible à pénétrer ce qu'ils croient eux-mêmes. Peut-on chercher de la bonne foi dans des chefs de parti ? Leur philosophie est pour les autres : il m'en faudrait une pour moi. Cherchons-la de toutes mes forces, tandis qu'il est temps encore, afin d'avoir une règle fixe de conduite pour le reste de mes jours. Me voilà dans la maturité de l'âge, dans toute la force de l'entendement : déjà je touche au déclin : si j'attends encore, je n'aurai plus, dans ma délibération tardive, l'usage de toutes mes forces : mes facultés intellectuelles auront déjà perdu de leur activité : je ferai moins bien ce que je puis faire aujourd'hui de mon mieux possible : saisissons ce moment favorable : il est l'époque de ma réforme externe et matérielle : qu'il soit aussi celle de ma réforme intellectuelle et morale. Fixons une bonne fois mes opinions, mes principes : et soyons, pour le reste de ma vie, ce que j'aurai trouvé devoir être après y avoir bien pensé. — J'exécutai ce projet lentement et à diverses reprises, mais avec tout l'effort et toute l'attention

¹ IX, 341-342.

dont j'étais capable. Je sentais vivement que le repos du reste de mes jours et mon sort total en dépendaient. Je m'y trouvai d'abord dans un tel labyrinthe d'embaras, de difficultés, d'objections, de tortuosités, de ténèbres, que, vingt fois tenté de tout abandonner, je fus près, renonçant à de vaines recherches, de m'en tenir, dans mes délibérations, aux règles de la prudence commune, sans plus en chercher dans des principes que j'avais tant de peine à débrouiller : mais cette prudence même m'était tellement étrangère, je me sentais si peu propre à l'acquérir, que la prendre pour mon guide n'était autre chose que vouloir, à travers les mers et les orages, chercher, sans gouvernail, sans boussole, un fanal presque inaccessible, et qui ne m'indiquait aucun port. Je persistai : pour la première fois de ma vie j'eus du courage ; et je dois à son succès d'avoir pu soutenir l'horrible destinée qui dès lors commençait à m'envelopper, sans que j'en eusse le moindre soupçon. Après les recherches les plus ardentes et les plus sincères qui jamais peut-être aient été faites par aucun mortel, je me décidai pour toute ma vie sur tous les sentiments qu'il m'importait d'avoir ; et, si j'ai pu me tromper dans mes résultats, je suis sûr au moins que mon erreur ne peut m'être imputée à crime, car j'ai fait tous mes efforts pour m'en garantir. Je ne doute point, il est vrai, que les préjugés de l'enfance et les vœux secrets de mon cœur n'aient fait pencher la balance du côté le plus consolant pour moi. On se défend difficilement de croire ce qu'on désire avec tant d'ardeur ; et qui peut douter que l'intérêt d'admettre ou rejeter les jugements de l'autre vie ne détermine la foi de la plupart des hommes sur leur espérance ou leur crainte ? Tout cela pouvait fasciner mon jugement, j'en conviens, mais non pas altérer ma bonne foi ; car je craignais de me tromper sur toute chose. Si tout consistait dans l'usage de cette vie, il m'importait de le savoir, pour en tirer du moins le meilleur parti qu'il dépendait de moi, tandis qu'il était encore temps, et n'être pas tout-à-fait dupe. Mais ce que j'avais le plus à redouter au monde, dans la disposition où je me sentais, était d'exposer le sort éternel de mon âme pour la jouissance des biens de ce monde, qui ne m'ont jamais paru d'un grand prix. J'avoue encore que je ne levai pas toujours à ma satisfaction toutes ces difficultés qui m'avaient embarrassé, et dont nos philosophes avaient si souvent rabattu mes oreilles. Mais, résolu de me décider enfin sur des matières où l'intelligence humaine a si peu de prise, et trouvant de toutes parts des mystères impénétrables et des objections insolubles, j'adoptai dans chaque question le sentiment qui me parut le mieux établi directement, le plus croyable en lui-même, sans m'arrêter aux objections que je ne

pouvais résoudre, mais qui se rétorquaient par d'autres objections non moins fortes dans le système opposé. Le ton dogmatique sur ces matières ne convient qu'à des charlatans : mais il importe d'avoir un sentiment pour soi, et de le choisir avec toute la maturité de jugement qu'on y peut mettre. Si, malgré cela, nous tombons dans l'erreur, nous n'en saurions porter la peine en bonne justice, puisque nous n'en aurons point la coulpe. Voilà le principe inébranlable qui sert de base à ma sécurité. Le résultat de mes pénibles recherches fut tel, à peu près, que je l'ai consigné depuis dans la *Profession de foi du Vicaire savoyard* ».

Il n'arriva pas cependant du premier coup aux formules du Vicaire, ou plutôt, sentant désormais l'impérieux besoin de taire une « profession de foi », il ne trouva pas dès l'abord qui pourrait la « recevoir ». Pendant quelques années, Rousseau resta en quête de confidents. Avant de se rappeler le « bon prêtre » de Turin et de s'incarner en lui, il aura recours à d'autres truchements, et il saisira toutes les occasions, bonnes ou mauvaises, « pour épancher dans le sein » d'un lecteur ami « tous les sentiments de son cœur »¹. La grande Lettre à Voltaire, du 18 Août 1756, où on le sent si heureux d'avoir trouvé un prétexte pour pouvoir défendre « la cause de Dieu » et soulager « son cœur », est, à sa manière, une « profession de foi », et trahit le même besoin². Le *Morceau allégorique sur la Révélation* est peut-être de 1757. Dans les derniers mois de cette année, qui avait été à la fois si douce et si douloureuse pour lui, comprenant enfin que l'amour de Mme d'Houdetot n'avait été qu'un rêve, mais se raccrochant d'autant plus désespérément à cette amitié amoureuse qui lui échappait, il voulut employer, pour la retenir, toutes les séductions de son âme : ne pouvant être son amant, il tenta d'être son directeur, et commença pour elle des *Lettres morales*³. Sous prétexte d'y apprendre à Sophie

¹ Expression du Vicaire : cf. plus loin, p. 33 de cette édition.

² X, 122-133.

³ A Mme d'Houdetot, Lettre du 28 Janvier 1758 [34, 237] ; cf. encore Lettres des 31 Octobre et 24 Novembre 1757 [34, 157, 183], et Lettre de Mme d'Houdetot à Rousseau du 12 Février 1758 [26, 1, 408]. — Dans une Lettre, qui doit être de Juillet 1757, puisqu'il y fait allusion au séjour de Saint-Lambert à Paris, Rousseau écrit à Mme d'Houdetot, X, 165 : « Voici, Madame, les papiers que vous m'avez demandés. Je crains que vous ne puissiez rien débrouiller aux ratures des Lettres. Si vous en pouvez déchiffrer quelques-unes, je vous prie de vouloir bien m'indiquer les autres, afin que je les copie lisiblement. Quant au Catéchisme, j'y ai fait plusieurs changements en le récrivant : c'est pourquoi je vous prie d'en garder la copie que je vous envoie, afin que je puisse sur elle collationner la mienne ». Quelles sont ces *Lettres* ? Il me semble fort difficile que ce soient déjà les *Lettres à Sophie* : Le *Catéchisme* paraît bien être un autre ouvrage ; et c'est un ouvrage de Rousseau, puisqu'il y fait des

comment elle devait vivre, il lui disait surtout ce qu'il pensait, lui, Jean-Jacques. « sur le vrai prix de la vie »¹ : c'était pour lui une occasion — il en convenait lui-même — de formuler sa « profession de foi » : « En vous exposant, lui écrit-il, mes sentiments sur l'usage de la vie, je prétends moins vous donner des leçons que vous faire ma profession de foi. A qui puis-je mieux confier mes principes qu'à celle qui connaît si bien tous mes sentiments »²? Il nous reste aujourd'hui les brouillons de six de ces *Lettres*. Furent-elles envoyées à leur destinataire, je serais tenté de l'admettre, puisque Rousseau n'en a conservé que les brouillons, et qu'il n'était pas homme à laisser des œuvres aussi travaillées sans les mettre au net. Mais il est probable qu'il n'alla pas jusqu'au bout de son programme. La 6^e *Lettre* semble inachevée : et, visiblement, dans son état actuel, la série n'est pas complète. L'idée religieuse pénètre toutes les considérations particulières : et déjà, en dépit de quelques contradictions superficielles, c'est, pour le fond, les principes mêmes du Vicaire ; mais nulle part les dogmes essentiels qui sont la caution de la loi morale ne sont présentés systématiquement. Il est vraisemblable que Rousseau réservait cet exposé comme couronnement de sa direction, pour les dernières *Lettres*, qu'il ne rédigea point. Se lassa-t-il d'écrire, trouva-t-il un accueil insuffisamment compréhensif et chaleureux, ou plutôt abandonna-t-il ces premières esquisses, parce qu'il entrevoyait déjà d'autres œuvres où il pourrait s'expliquer plus librement encore, et plus complètement, — je le croirais volontiers.

Il venait, en effet, sinon de terminer sa *Julie*, du moins d'en arrêter le plan définitif pour les dernières parties. Et il pressentait assez ce que serait l'œuvre pour savoir qu'il pourrait s'y mettre tout entier. Le problème moral, qui devait en faire le centre, non seulement autorisait la recherche religieuse, mais semblait y inviter. En même temps, le cadre épistolaire et dramatique du roman lui permettait de rendre sous tous leurs aspects les hésitations et parfois les contradictions de ses croyances, sans pourtant laisser douteuse leur orientation générale. Il y a une « profession de foi » latente, qui se dégage de la *Nouvelle Héloïse* pour tout lecteur averti ; mais, çà et là, il y a des déclarations et des discussions plus explicites : Jean-Jacques, en faisant

changements en le recopiant. Est-ce un ouvrage perdu ? Ne serait-ce pas peut-être une première esquisse de la *Profession de foi* ? J'inclinerais vers cette hypothèse.

¹ Expression du Vicaire : cf., plus loin, p. 33 de cette édition.

² 1^{re} *Lettre à Sophie* [31], 117.

parler complaisamment les personnages de son imagination, a voulu surtout soulager son cœur et se révéler lui-même. Et, par exemple, dans les discours — les longs discours — de Julie mourante, il y a bien peu d'affirmations qu'il n'eût pas cru pouvoir prendre à son compte : profession de foi, d'un rationalisme moins agressif peut-être que celle du Vicaire, d'une piété plus attendrie, mais dont la substance reste identique. C'est, d'ailleurs, ce que Rousseau reconnaissait lui-même ¹ : « On trouve, dans l'*Émile*, la profession de foi d'un prêtre catholique, et, dans l'*Héloïse*, celle d'une femme dévote. Ces deux pièces s'accordent assez pour qu'on puisse expliquer l'une par l'autre » : et, plus explicitement encore dans les *Confessions* : « La profession de foi de cette Héloïse mourante est exactement la même que celle du Vicaire savoyard » ².

Enfin, dans la *Lettre à D'Alembert*, — dans cette espèce d'intermède, tout pénétré de l'esprit de la *Nouvelle Héloïse*, et, en quelque sorte, fragment anticipé de l'œuvre qui s'achevait — il avait pris prétexte du Christianisme des pasteurs de Genève pour faire, en son nom personnel, une déclaration de sa foi : « Les dix ou douze premières pages, écrit-il ³, contiennent sans détour, directement et sous mon nom, des sentiments du moins aussi hardis et aussi durement énoncés » que les plus audacieux de l'*Héloïse*, et, il aurait pu ajouter, de l'*Émile*.

Ces différents morceaux, dit-il encore ⁴, « respirent les mêmes maximes » et les présentent sans plus de « réserve ». Leur accord est d'autant moins surprenant que je les crois contemporains, ainsi que j'essaierai de le prouver plus loin. Mais la multiplicité même de ces démonstrations simultanées suppose un besoin profond. On vient de voir que ce besoin le travaillait depuis fort longtemps. Ainsi, quand en 1762, par la bouche de son Vicaire, il exposa publiquement ce qu'il pensait et ce qu'il était décidé à penser désormais « sur le sort de l'homme et sur le vrai prix de la vie », il répondait à une exigence essentielle de son âme, et il exécutait un dessein, dont il avait, bien des fois déjà, tenté la réalisation fragmentaire. Voyons maintenant comment il l'exécuta.

¹ *Lettres de la Montagne*, III, 123. Cf. encore *Id.*, 173, *Lettre à M. de Beaumont*, III, 63.

² VIII, 290.

³ *Observations sur les retranchements que M. de Malesherbes voulait qu'on fit à la « Nouvelle Héloïse »*, V, 88.

⁴ *Lettre à M. de Beaumont*, III, 62-63.

CHAPITRE II

LE CHOIX DU CADRE ET LES SOUVENIRS PERSONNELS

1. Les précurseurs de Jean-Jacques dans la fiction théologique.

Si Rousseau songea un instant à formuler directement en propositions dogmatiques et toutes nues sa « profession de foi », comme allaient le faire quatre ans avant *l'Émile* les pasteurs de Genève¹, cette velléité fut sans doute fort courte. Il est même improbable que l'idée s'en soit jamais présentée à lui. Il sentait trop vivement la solennité de l'acte qu'il allait oser pour ne pas chercher à l'agrandir encore par une mise en scène, elle aussi, solennelle. Il savait l'importance de la « langue des signes » pour émouvoir « les affections de l'âme », et n'avait garde de « la négliger »². D'ailleurs, sa pensée religieuse, avant d'atteindre la pleine sécurité, avait traversé des angoisses, qu'il était bon de faire revivre au lecteur, pour le conduire à la même foi à travers les mêmes émotions. Tout semblait donc inviter Rousseau à montrer ses croyances en action, dans un cadre dramatique et impressionnant. Si la prudence lui conseillait de ne pas se compromettre personnellement et nommément, une pareille considération n'était pas, je crois, décisive pour un écrivain comme lui, sincère jusqu'à l'audace, jusqu'à la témérité, et qui méprisait la diplomatie des anonymats voltairiens. Mais il n'était pas encore d'un romantisme assez hardi pour faire de cette « profession de foi » une « confession » publique et déclarée ; et il lui parut convenable d'en dissimuler les aveux intimes derrière le voile léger d'une fiction.

Ce n'était pas la première fois que des écrivains français, ou acclimatés en France, avaient recours au roman pour présenter leurs théories et leurs rêves religieux sous une forme à la fois plus séduisante pour le lecteur, et moins dangereuse pour eux. Sans remonter à Thomas

¹ Cf. leur *Déclaration* dans les *Oeuvres* de Rousseau, I, 354-358.

² Cf. IV^e Livre d'*Emile*, II, 294-296, *Essai sur l'origine des langues*, I, 370-371, et, ici-même, dans la *Profession*, p. 37 de cette édition, et note 6.

Morus, dont l'*Utopie*, vite populaire en France, présentait au lecteur un Christianisme épuré, intelligible, proche de la Nature et tolérant¹, sans même s'arrêter au bon Jean Barclay, dont les Rois siciliens et les prêtres sardes, quelques centaines d'années avant le Christianisme, glorifiaient la Providence chrétienne et célébraient les douceurs de la vie monastique². — est-ce que Mentor n'abusait pas un peu de la docilité de son élève pour lui insinuer la doctrine du pur amour³?

Quelques années avant *Télémaque*, dès 1676, Jacques Sadeur, qui avait découvert la « Terre Australe » et y avait vécu « trente-cinq ans », en revenait avec une « description de ce pays inconnu jusqu'ici, de ses mœurs et de ses coutumes » : il s'y était particulièrement renseigné sur les croyances des Australiens, « dont la grande religion est de ne point parler de religion », parce que, comme l'expliquait à Sadeur, dans un discours très métaphysique, un philosophe de là-bas, si Dieu existe — et il existe sans doute. — il est « l'*Incompréhensible* », et « la raison nous oblige de n'en point parler »⁴. L'année suivante, le capitaine Sirden découvrait une région encore plus ignorée, le pays des Sévarambes, Denis Vairasse, qui racontait les aventures de ce hardi navigateur, exposait avec indulgence la religion de « ces peuples heureux », qui, « si elle n'est pas la plus véritable de toutes, est du moins la plus conforme à la raison humaine » : il laissait deviner qu'il penchait, comme les héros de son histoire, vers une religion « raisonnable » : et les prêtres giovannites, dont il précisait complaisamment les hérésies, lui étaient des porte-paroles commodes pour chercher noise au dogme catholique⁵.

Au début du XVIII^e siècle, le baron de la Hontan s'était contenté d'explorer le Canada : mais il y avait été aussi favorisé que Sadeur ou Sirden dans leurs expéditions plus périlleuses. Il avait rencontré en pleine forêt vierge un « chef de sauvages », « fin et politique », auquel il avait essayé de « découvrir les grandes vérités du Christianisme » : mais le sauvage avait une dialectique si subtile et si embarrassante dans sa

¹ *Des différentes religions de l'Utopie*, 116^{bis}, 282-348.

² Cf. *Argénis*, IV et VI [78], II, 380-390, III, 310-320, 341-300.

³ Cf. les rapprochements entre le *Télémaque* et les *Maximes* présentes par M. Albert Chérel dans son édition critique des *Maximes des Saints*, Paris, Bloud, 1911, in-12, pp. 90-92.

⁴ *La Terre Australe*, VI [86^{bis}], 112, 119-120 sqq.

⁵ *Histoire des Sévarambes* [87], IV, 204, 319 sqq.

simplicité, que La Hontan, déconcerté, renonçait à ses projets de conversion, ne demandait plus qu'à « se faire Huron », à vivre innocemment de la vie de la Nature sous « les lois de l'Instinct » et le regard « du Grand Esprit »¹.

Jacques Massé, lui aussi, avait voyagé de par le monde. En 1710, il livrait au public le récit de ses « aventures ». A l'une de ses étapes, il avait rencontré un bon vieillard chinois, qui avait expérimenté bien des religions, et qui se reposait finalement dans un Christianisme très peu dogmatique, mais très tolérant, ou, pour mieux dire, « universaliste ». Esclave chez des Turcs, parmi ses compagnons de chaîne, Massé avait trouvé « un préposant gascon, qui était bien le plus hardi athée ou déiste qu'il eût vu de ses yeux », au reste d'une douceur angélique, quoique admirable ironiste². Et le Gascon, comme le Chinois, développaient devant l'innocent Massé bien des théories hétérodoxes ou libertines, avec une ampleur satisfaite qui aurait été inattendue dans un récit de voyage, si le lecteur n'avait senti que ces exotiques philosophes n'étaient, entre les mains de polémistes prudents, que des truchements dociles.

Tous ces voyages aux pays des rêves théologiques furent fort goûtés : et les romanciers, en quête de succès, étaient sûrs de l'obtenir, s'ils glissaient, parmi les aventures de leur héros, les discours de quelque vieux sage, qui, dans la solitude d'une île déserte, avait su retrouver la simplicité des lumières primitives, ou ceux d'un voyageur philosophe, exilé chez de « pauvres sauvages superstitieux », qui se contentait discrètement de leur prêcher la religion naturelle. Qu'on se rappelle, par exemple, les sermons du Fredelingue de Marivaux (1723) aux sauvages de son île : « C'est cet Être, leur dis-je, qui a fait tout ce que vos yeux vous font voir ; il est l'admirable ouvrier de toute la nature, de ce ciel, parsemé d'éternelles clartés, et de ce soleil qui réchauffe les entrailles de la terre et qui donne la vie aux moindres plantes. — Ils écoutaient ces discours avec un sentiment intérieur qui leur faisait connaître que j'avais raison. Je leur dis après : ... Cette âme qui vous anime, qui vous fait maintenant sentir les vérités que je vous apprends, cette âme qui a jugé qu'il y avait une puissance au-dessus de vous, et qui ne s'est trompée

¹ *Nouveaux Voyages du Baron de la Hontan* [104, II, 121. *Dialogues de M. de la Hontan* (105), I, 37-39.

² *Voyages et aventures de Jacques Massé* (111), 413-435, 455-468.

que dans le choix, cette âme ne meurt jamais : l'Être souverain l'a faite immortelle et capable de jouir de biens infinis, quand elle l'a craint, et capable de souffrir un éternel malheur, quand elle l'a méprisé sur terre. — C'est ainsi que j'instruisais ces sauvages, et que, de jour en jour, je réveillais dans leurs cœurs ces sentiments de justice et de religion que tous les hommes apportent en naissant »¹. Le Sethos de l'abbé Terrasson (1731) fait une besogne analogue chez les anthropophages du Congo et de la Guinée. Il abolit leurs cultes abominables, et les remplace par une religion plus douce : le culte de la « déesse des vertus ». « Peuples du Congo, s'écrie-t-il... il ne suffit pas d'avoir aboli un culte faux et criminel, il en faut élever sur ses ruines un qui soit raisonnable et digne de la divinité.... Tous les peuples du monde s'accordent dans l'idée générale d'un premier Être, auteur et conservateur de la nature. Si les dieux de chaque nation ne sont autre chose que les divers symboles sous lesquels elles se représentent les différentes perfections ou les différents dons de cet Être unique et souverain, le nombre des dieux ne sera que le nombre de ses attributs ou de ses bienfaits »². L'abbé Terrasson fait remarquer lui-même que quelques-unes de ces paroles « étaient un peu trop fortes pour ces sauvages ensevelis dans une superstition dont les raisonnements étaient incapables de les tirer »³ ; son héros n'en continue pas moins à parler doctement. L'année suivante, l'abbé Prevost publiait son *Cleveland* (1732), qui impressionna tellement Rousseau que ce roman fut, en quelque sorte, l'un des événements de sa vie : « La lecture des malheurs imaginaires de Cleveland, faite avec fureur et souvent interrompue, m'a fait faire, je crois, plus de mauvais sang que les miens »⁴. Cleveland, « philosophe anglais » et protestant, plus jeune que Sethos de quelques milliers d'années, annonçait pourtant aux « bons Abaquis » la même religion que le sage d'Égypte aux cannibales de Guinée. Le voilà chez des sauvages, qui lui ont confié, eux aussi, la réforme et le gouvernement de la nation : « Je méditais, dit-il, sur la forme que je devais faire prendre à leur religion. Mon incertitude ne dura pas longtemps. Ils n'avaient que les lumières les plus simples de la nature, et je ne les croyais pas capables d'en recevoir d'autres. J'examinai sur ce principe ce que l'Être

¹ *Effets surprenants de la sympathie*, 119, I, 126-127, 131-132.

² *Sethos*, VII [134, II, 170 sqq., 184-185.

³ *Id.*, II, 173.

⁴ *Confessions*, VIII, 157.

infiniment juste pouvait exiger d'eux. Il me parut que le point essentiel de leurs obligations était de reconnaître un Dieu tout-puissant, leur créateur et leur maître absolu, de l'adorer sans partage et d'espérer ses récompenses. Telles furent les bornes que je crus devoir donner à leur foi. Pour le culte, je résolus de bannir les cérémonies mystérieuses, parce qu'elles dégénèrent tôt ou tard en superstition » ; et il leur prêcha le Dieu de la nature : « C'est lui, leur dit-il, qui vous a donné la naissance, qui vous conserve, qui vous fournit libéralement tout ce qui vous plaît et qui vous est utile. Ne sentez-vous pas qu'il faut aimer celui qui vous comble ainsi de ses bienfaits ? O bons Abaquis ! la nature vous a donné un cœur ; apprenez-en à en faire usage ; et, si vous êtes sensibles à quelque chose, soyez-le à des faveurs que vous éprouvez continuellement » ¹.

Vingt ans plus tard, ces divertissements philosophiques n'étaient pas encore épuisés ; et, presque simultanément (1753 et 1754) Morelly et le roi de Pologne entraînaient leurs lecteurs vers les régions lointaines, où se sont réfugiées les religions selon la Nature : Morelly décrivait les « îles fortunées », où, « sous un ciel pur et serein, la Nature étale ses trésors les plus précieux » et garde aux hommes leur innocence première. Roi de ces peuples heureux, Zeinzimin exposait aux visiteurs étrangers leur croyance en un Dieu bienfaisant, qui accorde à toutes ses créatures une félicité immortelle, et faisait connaître leur culte, où « les tables couvertes de fruits délicats, de breuvages exquis, sont les autels et les victimes » ². L'excellent roi de Pologne Stanislas émigrait lui-même, en imagination, de son duché de Lorraine, pour visiter le royaume de Dumocala. Il y trouvait un brachmane, qui, dans un « temple majestueux et simple », prêchait le Dieu « de la raison et du bon sens », le « Créateur du ciel et de la terre ». Vainement un missionnaire chrétien était venu évangéliser les Dumocaliens, le brachmane préférait se borner aux lumières de la raison, et « croyait devoir s'en tenir à sa religion, qui ne lui offrait rien qu'il ne pût entendre et rien en même temps qu'il ne fût possible de pratiquer » ³.

¹ *Cleveland*, IV, 138, V, 115, 163-169.

² *Naufrage des îles flottantes* [206], I, 4-5, II, 90-91, 100-108 ; cf., plus loin, dans la *Profession*, pp. 215 et note 2, 217 et note 1.

³ *Entretien d'un Européen avec un insulaire du royaume de Dumocala* [211^{ter}], 232-236. — On pourrait encore mentionner l'Iroquois parisianisé des *Lettres d'Osman* [202^{bis}], III, 146-173, cet Igli, qui « prétend sortir des mains de la nature », qui fronde toutes les religions et qui n'est que « l'apôtre du déisme » (mais il faut

On aura remarqué, sans doute, la parenté visible entre ces fictions romanesques et la fiction du Vicaire Savoyard. Cadre et fond, il semblerait que tous ces récits enfantins en fussent comme les premières esquisses.

La plupart des ouvrages que je viens de rappeler, Rousseau les avait lus certainement¹. Nul doute que leur souvenir plus ou moins confus l'ait poursuivi, et même gêné, quand il faisait parler son Vicaire. Cependant il ne crut pas devoir insérer dans un roman sa « profession de foi ». La *Nouvelle Héloïse* lui avait offert un cadre très tentant : et l'on a vu, qu'en effet, il avait mis dans la bouche de Julie mourante bien des idées que le Vicaire allait reprendre. Mais un exposé complet et méthodique, avec les discussions très amples qu'il réclamait, aurait déplacé fâcheusement le centre d'intérêt. Peut-être aussi jugea-t-il que la gravité du sujet détonnerait un peu dans cette atmosphère amoureuse, et qu'un livre où il n'osait inscrire son titre de citoyen de Genève², ne devait pas abriter le credo d'un homme qui avait repris sa religion pour reprendre sa patrie.

Au moment où il achevait de rédiger la *Julie*, il avait en chantier un *Traité de l'éducation*. L'occasion lui serait excellente de s'expliquer sur la religion. L'élève qu'il allait former ne serait-il pas là pour l'écouter et l'encourager à tout dire ? Autour de lui, les « philosophes » contemporains essayaient de conquérir la jeunesse à la « philosophie ». Il voulait, lui, la ramener à la religion, à sa religion³. En présentant au

noter ici que l'auteur des *Lettres d'Osman*, le chevalier d'Arcq, ne semble pas sympathique aux idées de son Iglü. J'ajoute que, si l'on voulait chercher des ancêtres au songe de la *Fiction*, il ne faudrait pas oublier les contes allégoriques de Diderot, le songe que Muralt a raconté dans sa *Lettre sur l'esprit fort* (Lettre qui se trouvait à la suite de l'édition de 1747 des *Lettres sur les Anglais*, que Rousseau avait entre les mains [121^{bis}], 77 sqq.) et les *Songes philosophiques* du Marquis d'Argens, parus en 1746 à Berlin et réunis à l'édition de 1755 des *Lettres chinoises* : cf. mes *Questions de chronologie rousseauiste* [300, 58-60. Enfin, plus près socialement du Vicaire, il faudrait faire place au fantoche de l'abbé de Saint-Pierre, à son « Agaton, archevêque très vertueux, très sage et très hureux » (*sic*) [70, X, 340-417. Mais le credo du Vicaire serait encore trop compliqué pour Agaton. Sa théologie consiste surtout à n'en point avoir, ou, du moins, à n'en pas parler ; et sa « profession de foi », très rudimentaire, ne contient qu'une morale, ou plutôt une pratique.

¹ Cf. à la *Bibliographie*, sous les différents numéros de ces ouvrages, les textes qui témoignent ou permettent de supposer que Rousseau les a lus.

² Cf. *Nouvelle Héloïse*, *Seconde Préface*, IV, 15.

³ *Lettre à M. de Beaumont*, III, 82 : « Je dirai ma religion parce que j'en ai une.... Il serait désirable qu'elle fût celle du genre humain ».

disciple idéal le bréviaire de la vie morale, il pourrait lui redire. — et avec un accent plus ému et plus grave. — ce que son ancien ami disait à l'apprenti philosophe : « Jeune homme, prends et lis »¹. — La *Profession de foi*, roman théologique, fut insérée dans l'*Émile*.

2. La « Profession » et les « Confessions ».

Si le cadre de la *Profession* est dramatique et romanesque, tout le récit n'est pourtant pas une fiction. « Je garantis, dit Rousseau, la vérité des faits qui vont être rapportés : ils sont réellement arrivés à l'auteur du papier que je vais transcrire ». Les *Confessions* ont ajouté à cette déclaration une garantie posthume. Les Manuscrits sont là, d'ailleurs, pour témoigner, qu'à certains moments de la rédaction, l'auteur d'*Émile* et « l'auteur du papier » n'ont fait qu'un, et que Rousseau a songé, — un instant du moins, — à prendre tout le récit à son compte². Cependant le texte définitif est plus discret. Quand on arrive à cet aveu : « je me lasse de parler en tierce personne, et c'est un soin fort superflu, car vous sentez bien, cher concitoyen, que ce malheureux fugitif, c'est moi-même », — on serait tenté, à première lecture, de regarder cette interruption du récit comme la brusque entrée en scène de Rousseau : et, dans le fond, c'est bien cela : mais, à s'en tenir aux termes mêmes du texte, cette conjecture ne nous est pas permise : le « cher concitoyen », c'est Rousseau lui-même, et « l'auteur du papier » lui dit : « votre élève ». Rousseau le fera remarquer plus tard avec une satisfaction de juriste : « Il est clair par là, dira-t-il, que la *Profession de foi* n'est pas un écrit que j'adresse, mais un écrit qui m'est adressé »³. Ce sont là, il est vrai, des chicanes et des arguties d'avocat, qui ne trompaient personne dès l'apparition d'*Émile*⁴, et qui n'ont plus aujourd'hui qu'un intérêt archéologique. Depuis la publication des *Confessions*, le Prologue de la *Profession de*

¹ C'est le mot de Diderot en tête de ses *Pensées sur l'interprétation de la Nature* 210, 7.

² Cf., plus loin, dans cette édition de la *Profession*, pp. 4, 5 et note 4, 14 et note 12, 15 et note 6.

³ *Déclaration relative au Pasteur Vernes*, IX, 90.

⁴ Cf. les *Conclusions* de M. le procureur général Jean-Robert Tronchin sur le « Contrat social » et l'« Émile », en Juin 1762 [260], 17, où il cite précisément le « je me lasse de parler en tierce personne », en en faisant l'application à Rousseau.

Joi peut être considéré comme un fragment anticipé de « Mémoires ». Sont-ce des mémoires exacts, et peut-on les annexer aux *Confessions* en guise de supplément. — le problème devient ici plus délicat et mérite examen.

Si l'on compare le récit de l'*Émile* au récit des *Confessions*, on s'apercevra que les deux récits, là où ils concordent, ne s'accordent pas toujours, et que celui des *Confessions* est à la fois moins dramatique et plus vraisemblable. Le « calviniste expatrié » de l'*Émile*, « fugitif, sans ressources », entre chez les catéchumènes « pour avoir du pain » : le Jean-Jacques des *Confessions* n'est venu, très librement et très gaillardement, d'Annecy à Turin que pour y entrer. « L'hospice pour les prosélytes » est une manière de mauvais lieu, dont les directeurs semblent des proxénètes : l'hospice de Jean-Jacques n'est certes pas le séjour de la vertu, et l'administration y est même indulgente au vice : mais, si l'on y voit des gestes malpropres, ce sont des camarades polissons qui les provoquent. Le prosélyte, pour s'être refusé à des propositions « infâmes », est traité en « criminel » : on se contente de rendre à Jean-Jacques « le séjour de l'hospice désagréable ». Le prosélyte finit par s'évader, et le bon prêtre savoyard, qui s'intéresse à lui, « n'hésite pas à favoriser son évasion » : Jean-Jacques, qui ne connaîtra l'abbé Gaïme qu'au sortir de l'hospice, fait une sortie très régulière, dûment converti et rebaptisé, emportant avec lui les quelque « vingt francs en petite monnaie qu'avait produits sa quête »¹.

Au reste, le récit des *Confessions*, pour être moins romanesque, n'offre pas beaucoup plus de sécurité : et il est très vraisemblable que le drame de l'hospice a été moins atroce que l'imagination de Jean-Jacques se l'est figuré plus tard : en tous cas, il fut court, et au prix d'une conversion promptement bâclée, Jean-Jacques le réduisit au minimum, car il quittait l'hospice onze jours après y être entré².

¹ *Confessions*, VIII, 41-45. Cf., plus loin, dans cette édition de la *Profession*, pp. 3-7, la comparaison détaillée des textes.

² Depuis 1878, où le pasteur Jean Gaberel avait publié un soi-disant « fac-simile de l'acte d'abjuration de Jean-Jacques Rousseau à l'archiconfrérie du San-Spirito en 1728 » [263, 155, les historiens de Rousseau admettaient qu'il était resté quatre mois et onze jours à l'hospice, du 12 Avril au 23 Août 1728 : cf., par exemple, G. Vallette [287^{bis}, 49 et note 2. Mais le texte du registre avait été mal lu. J'en ai donné une reproduction photographique dans mon article : *Le séjour de Jean-Jacques Rousseau à l'hospice du San Spirito* [301]. On y verra qu'au lieu de lire *Agosto*, il faut lire *Aple*, l barré (= *Aprile*) et que Jean-Jacques, entre à l'hospice le 12 Avril, abjura

Cependant, il n'est pas impossible que tel renseignement, fourni par le seul prologue de la *Profession*, puisse être utilisé pour la biographie de Rousseau, et, par exemple, je serais tenté de croire que Jean-Jacques, comme « le jeune homme » de l'*Émile*, a pu demander à l'abbé Gaimé d'être inscrit parmi les pauvres qu'on avait chargé le prêtre de secourir¹; je croirais vraisemblable aussi que, dès cette époque, Rousseau avait pris l'habitude de « faire des extraits de livres choisis »²; mais, si ces petits détails portent avec eux leur probabilité, on a vu qu'il serait imprudent d'écrire la vie de Jean-Jacques à Turin en acceptant comme authentiques toutes les indications de l'*Émile*. A plus forte raison, ne faut-il pas chercher dans ces mémoires remaniés une biographie exacte du « Vicaire Savoyard ».

Si l'on en croit Rousseau lui-même, le personnage aurait un double modèle : « Réunissant M. Gâtier avec M. Gaimé, je fis, dit-il, de ces deux dignes prêtres l'original du Vicaire Savoyard »³. Ce serait M. Gaimé qui aurait fourni pour ce portrait les éléments les plus nombreux et les plus

le 21, et fut baptisé le 23 du même mois. Voici, d'ailleurs, la transcription de la partie du registre qui le concerne.

Anno	Catechumini	Etate	Arno	Partenza	Setta	Abiura	Battes	Padrini	Ricerche delle Bacile e Strene
1728	Rosso	16	12	Nean[]	Caluinista	21	23	Sig. Giuseppe	L. 5.10
	Giorgio di Genova Caluinista		Aprille			Aple	Aple	Andrea Ferrero Sig. Frañca Christina Rocca	

Ce registre nous apporte aussi des renseignements très intéressants sur les compagnons de Jean-Jacques et nous permet de contrôler par le menu le récit des *Confessions* : cf., à ce sujet, mon article cité. — Sur l'hospice même du San-Spirito, son histoire et son organisation, cf. l'ouvrage de Marocco [264].

¹ Cf., plus loin, dans cette édition de la *Profession*, p. 21 et note 2.

² *Id.*, p. 10 et note 2.

³ *Confessions*, VIII, 84.

caractéristiques. Comme le Vicaire, il était prêtre, et prêtre savoyard. Précepteur des enfants du comte de Mellarède, le jeune Jean-Jacques fit sa connaissance à Turin; et c'est à lui qu'il dut de ne pas sombrer irrémédiablement dans l'immoralité et l'irréligion qui guettaient sa vie vagabonde. Modeste, instruit, dédaigneux de l'intrigue et sans crédit mondain, nature élevée et généreuse, esprit profondément religieux sans étroitesse. — cet abbé Gaïme que font revivre les *Confessions*, nous apparaît, sous tous ces aspects, comme le Sosie du Vicaire¹. Mais le Vicaire a « une figure intéressante »; et ici l'on se rappelle plutôt « la physionomie touchante » de l'abbé Gâtier, « ses grands yeux bleus », dont Rousseau trouvait si impressionnant « le mélange de douceur, de tendresse et de tristesse ». Le Vicaire a eu « une aventure de jeunesse »; il n'a pas su résister à « la voix de la Nature »; sa probité trop scrupuleuse, lui défendant les dissimulations hypocrites, « a laissé ses fautes à découvert »; on lui a fait « expier le scandale »; et il a été arrêté, interdit, chassé ». C'est l'histoire même de l'abbé Gâtier, telle, du moins, que Rousseau l'a entendu raconter. Victime de « son cœur trop tendre », le jeune et candide prêtre se laissa prendre au même piège et causa le même scandale: lui aussi, « il fut mis en prison, diffamé chassé »².

Cette seule compénétration des deux personnages, si l'on peut ainsi parler, nous inviterait déjà, il me semble, à ne pas chercher, pour tous les épisodes de la biographie idéale du Vicaire, des identifications impossibles. Le schéma général peut rester vrai, mais la fantaisie doit se retrouver dans les détails: le travail d'idéalisation était, d'ailleurs, légitime dans un ouvrage qui n'avait rien d'historique, et dont ce morceau, en particulier, devait prendre aux yeux de tous les lecteurs une valeur de symbole. Essayons donc de démêler, dans le Prologue de la *Profession*, ce qui appartient aux deux prêtres savoyards, et ce qui appartient à la fiction.

L'abbé Gaïme est connu. Les recherches de M. Mugnier ont permis de le suivre dans les principales étapes de sa vie³. Aussi me contenterai-je de résumer brièvement ce qui est aujourd'hui acquis, et d'y ajouter quelques indications nouvelles. Jean-Claude Gaïme ou Gaymoz, était né à Héry-sur-Alby, en Savoie, le 2 Septembre 1692: c'est dire que, comme

¹ *Id.*, 63-64.

² *Id.*, 83-84.

³ *J. J. Rousseau et Mme de Warens* 272⁷, 46-55 et 424-429.

le Vicaire. « il était né pauvre et paysan, destiné par son état à cultiver la terre ». Il fit, sans doute, ses études ecclésiastiques au séminaire des Lazaristes d'Annecy. En Avril 1722, il se trouvait à Turin depuis déjà quelque temps, et avait passé l'examen de Maître-ès-arts à l'Université de cette ville. Le 22 Avril 1723 et le 24 Février 1724, il recevait d'Annecy une double lettre dimissoire, l'autorisant à se faire ordonner sous-diacre et diacre en Piémont¹. En 1725, il était prêtre, et toujours à Turin. C'est à ce moment, semble-t-il, qu'il entra comme précepteur chez le Comte de Mellarède. De 1738 à 1745, nous savons qu'il fut professeur de français et sous-prieur à l'Académie royale des jeunes nobles; mais, très vraisemblablement, il y enseignait dès 1730. En 1745, il quitta Turin, et revint en Savoie, à Rumilly. Il s'y trouvait encore quand Rousseau composait la *Profession de foi*: et c'est là qu'il mourut, le 13 Mai 1761, après avoir passé dans ce petit village quinze années d'une vie « autant édifiante qu'intérieure »². On jugera, sans doute, inutile de vouloir, avec M. Mugnier, le disculper « d'une aventure de jeunesse » que Rousseau ne lui a jamais imputée. Mais a-t-il été le « protestant déguisé » et le chrétien émancipé qui nous est présenté dans l'*Émile*? On est moins à l'aise pour répondre. Qu'il ait eu une théologie accommodante, faisant assez bon marché des dogmes les plus spéculatifs, pour s'attacher surtout à la morale et aux « devoirs de pratique », — la chose est possible, mais je douterais fort qu'il eût été aussi hardi que Rousseau dans ses affirmations rationalistes, je douterais surtout qu'il les eût faites avec cette âpreté d'accent qui est la marque propre de Jean-Jacques. A s'en tenir, d'ailleurs, au seul récit des *Confessions*, on peut apporter quelques retouches au portrait de l'*Émile*: l'abbé Gaïme n'a pas offert ce spectacle piquant d'un prêtre catholique « faisant évader » un calviniste d'un hospice de catéchumènes, puisque Jean-Jacques, on l'a vu, ne s'évada point de l'hospice, et que les relations entre le jeune homme et le prêtre ne semblent avoir commencé que chez Mme de Vercellis. L'abbé Gaïme conseilla peut-être à son protégé de « retourner dans sa patrie »³, mais il y a une nuance entre ce conseil et cet autre du Vicaire: « Reprenez

¹ Je dois ce renseignement à l'obligeance de M. le Chanoine Rebord, qui prépare un *Dictionnaire biographique* du clergé savoisien. M. Rebord a recueilli ces indications dans le registre des titres cléricaux, ordinations et dimissoires, qui se trouvait à l'évêché d'Annecy avant la Séparation, mais qui ne semble pas avoir passé, avec les autres documents épiscopaux, dans les Archives départementales de la Haute-Savoie.

² Acte de décès de M. Gaïme, dressé par M. Bugnard, curé de Rumilly [272], 428. *Confessions*, VIII, 64.

la religion de vos pères »¹. Rousseau reconnaît lui-même que, « la prudence l'obligeant à parler avec plus de réserve, il s'expliqua moins ouvertement sur certains points ». Ne cherchons donc dans la *Profession du Vicaire*, comme Rousseau nous y invite encore, que « la substance des entretiens » de M. Gaime².

Les renseignements sur M. Gâtier restaient jusqu'ici plus rares. « C'était, disent les *Confessions*³, un jeune abbé Faucigneran », et M. Mugnier avait retrouvé la trace de deux abbés Gâtier, tous deux du Faucigny, sur lesquels il apportait la brève note que voici : « L'un était vicaire à Cluses, et y est mort en 1725, après une vie exemplaire ; l'autre était professeur au collège de la même ville en 1735. Ce dernier a pu se trouver au séminaire en 1729 ou 1730 ; mais certainement il n'a pas été le héros ou la victime de l'aventure imaginée par Jean-Jacques »⁴. C'est effectivement ce second abbé Gâtier, qui a dû être, au séminaire d'Annecy, le guide et l'ami de Rousseau. Je suis parvenu à fixer avec quelque précision les principales étapes de sa carrière. Ces documents tout secs et ces dates toutes brutes n'ajoutent aucune touche nouvelle au portrait esquissé par Rousseau : ils permettent, du moins, d'hésiter fortement devant les on-dit qu'il rapporte.

Jean-Baptiste Gâtier⁵ naquit à Cluses le 15 Avril 1703⁶. Par délibération du conseil de Cluses, en date du 2 Octobre 1729, il était désigné comme boursier de la ville au collège des provinces, récemment fondé à Turin. L'acte de délibération du conseil, qui le qualifie de « bourgeois de Cluses » et de « sous-diacre », rappelle qu'il a déjà « étudié pendant trois ans la théologie au Collège Royal des Pères de Saint Dominique de Chambéry »⁷. Il est plus que probable qu'après ces trois ans de collège,

¹ Cf., plus loin, dans cette édition de la *Profession*, p. 439.

² *Confessions*, VIII, 64. Il avoue encore, *Lettres de la Montagne*, III, 141, qu'il a fait parler son Vicaire « comme jamais prêtre catholique n'a parlé ».

³ *Confessions*, VIII, 83.

⁴ *J. J. Rousseau et Mme de Warens* [272], 59.

⁵ On trouve, dans les documents officiels que je vais utiliser, les orthographes : Gattier, Gattier, Gâtier.

⁶ Voici son acte de baptême, dont je dois la communication à M. Joseph Serand, archiviste-adjoint de la Haute-Savoie : « Die 15 Aprilis 1703 natus et baptisatus fuit Joannes Baptista filius Claudi Gattier et Franciscæ Raeloz conjugum. Susceptores Jacobus Franciscus Gattier et Maria Gerva ». Ce document a été copié par M. Perroud, instituteur à Cluses.

⁷ Archives municipales de Cluses, texte communiqué par M. Joseph Serand, d'après une copie de M. Perroud, instituteur à Cluses. Ce texte avait déjà été publié, mais fautivement, par l'abbé Lavorel [271], 203-204. Le texte de M. Lavorel parle du

et pour devenir sous-diacre, il passa par le Grand Séminaire d'Annecy. « Factus sacerdos, an. 1728 », a écrit en marge de son acte de baptême une main inconnue. *Sacerdos* doit être entendu ici au sens large, et signifie sans doute l'entrée au séminaire pour recevoir les ordres. Tonsuré le 12 Mars 1729, il dut devenir sous-diacre à l'automne, avant de partir pour Turin, d'où il revint à Annecy, l'année suivante, recevoir la prêtrise des mains de M. de Bernex (4 mars 1730)¹. Ces dates concordent fort bien avec le récit des *Confessions* pour l'année 1729 : « Le temps des ordinations étant venu, M. Gâtier s'en retourna diacre dans sa province »². On a vu qu'il n'y resta pas longtemps, puisqu'en Octobre de cette même année, il était choisi par le conseil bourgeoisial de Cluses pour représenter la ville au collège des provinces. Son séjour à Turin dura un an à peine, et encore fut-il interrompu par le voyage d'Annecy pour la cérémonie de l'ordination. Le 28 Octobre 1730, le conseil de Cluses le nommait régent au collège de Cluses « pour enseigner la jeunesse et la pousser jusqu'en troisième inclusivement »³. Le 29 Avril 1750, il était nommé curé de Saint Pierre de Curtille⁴, où il mourait toujours curé, en Février 1760⁵. Restait-il au collège de Cluses jusqu'à sa nomination à la paroisse de Curtille, la chose n'est pas sûre, mais elle est vraisemblable. En tous cas, les actes épiscopaux, registres des ordinations et des institutions, restent muets sur son compte durant cette période. Aucune aventure de jeunesse dans sa vie jusqu'en 1730, cela paraît certain : la nomination de régent de collège, à défaut d'autre document, semblerait le garantir. Après 1730, aucune trace de « scandale », et, sans doute, une existence régulière. Jusqu'à nouvelle découverte, il faut donc regarder le récit de Rousseau comme très suspect. Non pas certes que l'on soit en droit de soupçonner Rousseau d'une invention calomniatrice ; et, s'il disait avoir été le témoin de « l'aventure », je le croirais très volontiers ; mais il ne le fut pas : « Quelques années après, dit-il, j'appris, qu'étant vicaire, etc.... Je ne sais s'il aura pu, dans la suite, rétablir ses

« collège royal des RR. PP. Dominicains à Annecy », alors que les Dominicains n'ont jamais enseigné à Annecy. C'est à Chambéry qu'était leur collège.

¹ Ces dates d'ordination m'ont été fournies, pour Gâtier comme pour Gaime, par M. le Chanoine Rebord. Elles proviennent de la même source.

² VIII, 84.

³ Archives départementales de la Haute-Savoie. *Registres des Institutions de Mgr de Bernex (1728-1734)*, f° 166^v-2^v.

⁴ Id., *Institutions de Mgr Deschamps (1748-1756)*, f° 179^v-180^v.

⁵ Id., *Id.* (1756-1763), f° 297^v.

affaires ». Ce sont là des formules qui trahissent une information très indirecte et même imprécise. Rousseau aura pu confondre deux noms analogues : il aura pu surtout être desservi par des souvenirs déjà vieux de trente ans. Il avait jadis entendu parler de quelque desservant de Savoie dont l'inconduite avait fait scandale. Pourquoi ce prêtre trop sensible n'aurait-il pas été cet abbé Gâtier, dont les « grands yeux bleus » semblaient révéler un tempérament romanesque ? En tout cas, cette défaillance, si « naturelle », d'un cœur aimant méritait bien d'être attribuée au Vicaire savoyard, à ce « bon prêtre », qui, pour être prêtre, n'en était pas moins « homme », et qui prêchait à son jeune disciple le Dieu de la Nature et du cœur ? Plus tard, en rédigeant ses *Confessions*, il crut pouvoir restituer à Gâtier l'aventure de son Vicaire : et, pas un instant, sans doute, il ne se rendit compte que cette conjecture, peut-être téméraire, pouvait passer pour une calomnie. D'avoir apporté une nuance au portrait du prêtre idéal demeurerait à ses yeux un honneur enviable, dont personne ne pouvait faire fi, même si cet honneur était injustifié : véridique ou non, devait-il se dire à lui-même, « je me flatte que l'imitation n'a pas déshonoré ses modèles »¹.

CHAPITRE III

LA RÉDACTION ET LES SUGGESTIONS CONTEMPORAINES

J'ai essayé de montrer pour quelle raison la *Profession de foi* avait été insérée par Rousseau dans l'*Émile*. Elle en est devenue, dans l'état définitif du livre, une partie, je ne dirais pas essentielle, mais intégrante, puisque c'est elle qui doit fournir la réponse à l'une des questions les plus graves qui soit impliquée dans le problème de l'éducation : Faut-il une religion à l'enfant, et quelle doit-elle être ? Cependant, si les deux œuvres ne forment qu'un tout bibliographique, une lecture attentive permettra de remarquer que, primitivement du moins, elles n'ont pas été écrites l'une pour l'autre. La *Profession* semble parfois contredire le reste de l'*Émile*, et sur des points qui ne sont pas négligeables. Nous voulons, écrit Rousseau à la page qui suit la *Profession*, « que l'homme

¹ *Confessions*, VIII, 84.

soit toujours *un*, le plus qu'il est possible »¹ : et telle doit être, en effet, la conséquence pratique d'une philosophie qui proclame la bonté de la nature : rétablir dans l'homme l'unité primitive détruite par la vie sociale. Or le Vicaire n'a rien affirmé plus fortement, ni avec une éloquence plus émue, que la dualité de l'être humain : « Non, l'homme n'est point un ! Je veux et je ne veux pas : je me sens à la fois esclave et libre... J'ai toujours la puissance de vouloir, non la force d'exécuter... ; le sentiment de ma liberté ne s'efface en moi que quand je me déprave et que j'empêche enfin la voix de l'âme de s'élever contre la loi du corps »². En formulant ces affirmations, le Vicaire n'est plus un philosophe de la Nature, il redevient un prêtre chrétien.

On dira peut-être que les contradictions, ou, si l'on veut, les apparences de contradictions, sont si nombreuses chez Rousseau, non seulement entre ses différentes œuvres, mais dans l'intérieur de chacune d'elles, qu'il serait imprudent d'en tirer une conclusion quelconque, pour ou contre leur unité de composition. Mais il y a d'autres arguments internes qui témoignent de l'indépendance de la *Profession* par rapport au reste de l'*Émile*. Comme tous les prédicateurs, Rousseau ne craint pas de se répéter : et c'est précisément l'une de ses forces, de pouvoir lancer, avec l'énergie d'un paradoxe tout neuf, des principes qu'il a déjà soutenus plusieurs fois : mais ce sont alors des retours et des sursauts d'idées plutôt que des répétitions proprement dites : et, en artiste soucieux d'éviter la monotonie, il s'ingénie toujours à en varier les formules. Au contraire, lorsqu'on arrive à la *Profession* après avoir lu les deux premiers volumes d'*Émile*, on y retrouve jusque dans le détail — je dirais même : surtout dans le détail, — des idées qui ont déjà été exprimées et dans des termes tout voisins : « Apercevoir c'est sentir, affirme le Vicaire, comparer c'est juger ; juger et sentir ne sont pas la même chose... Je cherche en vain, dans l'être purement sensitif, cette force intelligente qui superpose et puis qui prononce : je ne la saurais voir dans sa nature. Cet être passif sentira chaque objet séparément, ou même il sentira l'objet total formé des deux : mais n'ayant aucune force pour les replier l'un sur l'autre, il ne les comparera jamais, il ne les jugera point... C'est que je suis actif quand je juge »³, etc. Au III^e Livre d'*Émile*, Rousseau avait déjà dit : « Notre élève n'avait d'abord que des sensations, main-

¹ Livre IV d'*Émile*, II, 287.

² Cf., plus loin, pp. 167-169, 185 de cette édition, et les notes qui s'y rapportent.

³ Cf., plus loin, pp. 79-89 de cette édition.

tenant il a des idées : il ne faisait que sentir, maintenant il juge... Dans la sensation, le jugement est purement passif, il affirme que l'on sent ce qu'on sent. Dans la perception ou idée, le jugement est actif : il rapproche, il compare, il détermine des rapports que le sens ne détermine pas. Voilà toute la différence : mais elle est grande »¹. — « Ce qu'il y a de plus injurieux à la Divinité, dit le Vicaire, n'est pas de n'y point penser, mais d'en mal penser »² : et quelques pages à peine avant la *Profession*, Rousseau avait déjà dit : « Il vaudrait mieux n'avoir aucune idée de la Divinité que d'en avoir des idées basses, fantastiques, injurieuses, indignes d'elle : c'est un moindre mal de la méconnaître que de l'outrager »³. — « Celui qui peut tout, dit encore le Vicaire, ne peut vouloir que ce qui est bien :... sa bonté vient de sa puissance, il est bon parce qu'il est grand »⁴. Au 1^{er} Livre d'*Émile*, Rousseau avait déjà dit : « Celui qui pourrait tout ne ferait jamais de mal : de tous les attributs de la Divinité toute-puissante, la bonté est celui sans lequel on la peut le moins concevoir »⁵. Toutes ces répétitions — et l'on pourrait en citer d'autres aussi formelles⁶ — semblent montrer qu'il n'y a pas eu pour l'ensemble de l'ouvrage unité de dessein, mais que la *Profession* et le reste de l'*Émile* ont été rédigés séparément, à tout le moins parallèlement. Rousseau reconnaissait bien lui-même que la *Profession* formait à elle seule un tout indépendant, puisque nous le verrons envisager comme un pis-aller acceptable l'éventualité de la publier à part⁷.

En fait, cependant, l'*Émile* et la *Profession de foi* ont vu leurs destinées associées. C'est en pleine impression que Rousseau paraît songer pour la première fois à détacher ce morceau de l'ensemble : et c'est seulement par des conjectures critiques que nous pouvons essayer de reconstituer à chacune des deux œuvres une généalogie différente.

La première mention qui soit faite par Rousseau de la *Profession de foi* se trouve, si je ne me trompe⁸, dans une Lettre au libraire Guérin.

¹ II, 175.

² Cf., plus loin, p. 153 de cette édition.

³ Livre IV d'*Émile*, II, 230.

⁴ Cf., plus loin, p. 199 de cette édition.

⁵ II, 35.

⁶ Cf., plus loin, pp. 145 et 283 de cette édition.

⁷ Cf., plus loin, dans cette *Introduction*, pp. LI, LXIX-LXX.

⁸ Les éditeurs de la *Correspondance* ont placé au début de Novembre 1760 un fragment de Lettre à M*** (X, 234-235), où Rousseau, faisant allusion aux théories irréligieuses de Wolmar, laissait entendre qu'elles trouveraient une réponse dans la

du 21 Décembre 1760 : « Je ne m'imagine pas, lui écrit-il, que mon *Traité de l'Éducation* puisse être imprimé dans le royaume, au moins pour la première fois, sans*une mutilation à laquelle je ne consentirai jamais, attendu que ce qu'il faudrait ôter est précisément ce que le livre a de plus utile »¹. Cette allusion précède de dix-huit mois à peine l'apparition de l'*Émile*. Heureusement les Manuscrits nous permettent de remonter plus haut, et de fixer une date très probable à la rédaction primitive du morceau.

Sous sa forme définitive, on le sait, la *Profession de foi* contient, à plusieurs reprises, la rétutation des doctrines d'Helvetius : Souveraineté de la sensation dans la vie spirituelle, passivité du jugement, assimilation de l'homme aux animaux, puissance sensitive de la matière, inintelligibilité de l'idée de liberté, suprématie de l'intérêt en morale. — quelques-uns des paradoxes les plus audacieux du livre *De l'Esprit* sont un à un examinés et réfutés par le Vicaire². Or, toutes ces attaques contre Helvetius manquent dans le plus ancien Brouillon de l'*Émile*. Par deux fois, il est vrai, en relisant ce Brouillon, Rousseau a noté en marge quelques formules d'Helvetius qu'il se proposait de réfuter³ : mais ce sont là de très brèves références, ajoutées après coup, qui devaient amorcer de nouveaux développements, et qui laissent intact le corps même du texte. Il semble donc qu'on en puisse légitimement conclure que cette Rédaction de la *Profession de foi* est antérieure, sinon à l'apparition de l'ouvrage d'Helvetius, du moins à sa lecture par Rousseau. Nous ne savons pas quand Rousseau a lu le livre *De l'Esprit*. Celui-ci avait paru dans les premiers jours d'Août 1758. Le 22 Octobre, Rousseau ne l'avait pas encore lu⁴. On peut conjecturer que l'année ne s'acheva pas sans que Rousseau ait fait connaissance avec cette œuvre

Profession de foi. « Il reste là-dessus, écrivait-il, d'importantes vérités à dire, et qui doivent être dites par un croyant. Je serai ce croyant-là : et, si je n'ai pas le talent nécessaire, j'aurai du moins l'intrépidité ». Cette lettre est adressée à Duclos, mais elle est mal datée. Le texte complet en est conservé à Neuchâtel [12 A]. Rousseau y annonce à Duclos l'envoi de la VI^e Partie de la *Nouvelle Héloïse* : la Lettre est donc postérieure à celle du 19 Novembre 1760 (X, 242), écrite au même Duclos, en lui envoyant la V^e Partie, et doit se placer à une date sensiblement voisine de la Lettre à Guérin.

¹ X, 247.

² Cf., plus loin, dans cette édition, les pp. 79-87, 159-163, 177-179, 185-191, 243, 263, 269, et les notes qui s'y rapportent, où l'on trouvera cités les textes d'Helvetius.

³ Cf., plus loin, dans cette édition, pp. 184 et 502-503.

⁴ Lettre à Vernes, X, 195.

si discutée et d'une célébrité si tapageuse. Autrement il lui eût été difficile d'écrire dans les *Lettres de la Montagne* : « Il y a quelques années, qu'à la première apparition d'un livre célèbre, je résolus d'en attaquer les principes que je croyais dangereux. J'exécutais l'entreprise quand j'appris que l'auteur était poursuivi. A l'instant je jetai mes papiers au feu, jugeant qu'aucun devoir ne pouvait autoriser la bassesse de s'unir à la foule pour accabler un homme d'honneur opprimé »¹. L'affirmation de Rousseau, prise à la lettre, est inexacte, puisque la condamnation de *L'Esprit* est du 10 Août 1758, et, qu'à cette date, il n'avait pas encore lu le livre : mais elle prouve, semble-t-il, que Rousseau gardait le souvenir de l'avoir lu peu après son apparition. Ainsi cette Rédaction primitive de la *Profession*, où Helvetius est encore ignoré, serait antérieure à la fin de 1758². Mais je crois possible de préciser davantage.

On lit dans la *Profession de foi* : « Si la suprême justice se venge, vous et vos erreurs, ô nations ! êtes ses ministres ». Ces deux lignes sont empruntées textuellement à un livre de Morelly, aujourd'hui complètement oublié : *Le Naufrage des îles flottantes*³ ; et tout le développement qui accompagne cette formule est pénétré des idées de Morelly sur les sanctions ultra-terrestres. Réminiscence ou citation, la phrase manque dans le plus ancien Brouillon : mais elle apparaît dans le second Manuscrit, celui de la Chambre des Députés [11]. Or nous savons, par une Lettre de Rousseau à Mme d'Houdetot, et par la réponse de celle-ci⁴, quand il a lu les *Îles flottantes* pour la première fois : ce fut en Mars ou Avril 1758. On peut vraisemblablement conjecturer que le texte de Morelly fut utilisé par Rousseau peu de temps après sa lecture, et que, par conséquent, la Rédaction où il manque est antérieure à Avril 1758. J'inclinerais donc à penser que la *Profession de foi*, sous sa forme primitive, a été écrite vers la fin de 1757 ou plutôt au début de 1758⁵.

¹ III, 122.

² Pour le détail de cette démonstration, cf. mon étude *Rousseau contre Helvetius* [287] et l'étude M. Schinz sur le même sujet [286].

³ Cf., plus loin, dans cette édition de la *Profession*, pp. 215 et note 2, 217 et note 1, où l'on trouvera les références au poème de Morelly. Cf. encore ma note sur *Rousseau et Morelly* [290].

⁴ Lettre du 23 Mars 1758 [34], 240 ; réponse de Mme d'Houdetot [26], I, 411.

⁵ La Lettre à Vernes, du 18 Février 1758, X, 179-181, qui est comme une « Profession de foi » en raccourci, offre avec le texte même de la *Profession* de s.

Je ne reculerais pas aussi loin la composition de l'*Émile* proprement dit. J'ai fait remarquer précédemment que le plus ancien texte de la *Profession de foi* ne contient aucune allusion à Helvetius. Il n'en est pas de même pour l'*Émile*. Le même Brouillon, qui nous a conservé une *Profession de foi*, d'où la pensée d'Helvetius est absente, nous fournit une variante du II^e Livre de l'*Émile*, critique formelle et nominative de *L'Esprit*. Voici ce passage : « Quand on imagine, on ne fait que voir : quand on conçoit, on compare. Nos sensations sont purement passives, au lieu que toutes nos perceptions naissent d'un principe actif qui juge. Si l'auteur de *L'Esprit* eût fait ces distinctions, je doute qu'il eût réduit au seul sentiment toutes les opérations de l'entendement humain »¹. Cette fin de paragraphe a été supprimée plus tard² : mais elle implique déjà, conçue et formulée, toute la théorie du jugement que le Vicaire exposera en détail dès le second Manuscrit de la *Profession*, et qui n'est même pas amorcée dans celui-ci. Je me crois en droit d'en conclure que le texte de la *Profession*, tel qu'on le lit aujourd'hui dans ce premier Brouillon, est antérieur au texte de l'*Émile*, tel qu'on le lit dans ce même Brouillon : je veux dire, qu'antérieurement à ce Brouillon complet de l'*Émile*, on est invité à supposer une Rédaction, — peut-être fragmentaire, mais déjà cohérente, — de la *Profession de foi*, qui aurait été ainsi méditée et composée avant l'*Émile*. C'est à cette Rédaction primitive, aujourd'hui perdue, que j'attribuerais volontiers la date de 1757-1758. Un peu plus tard, Rousseau l'aurait transportée presque telle quelle dans l'*Émile* —, qu'il commençait à rédiger, — en y faisant quelques retouches de détail, mais sans en modifier la doctrine et l'organisation des arguments ; et c'est seulement lors d'une transcription nouvelle qu'il aurait jugé nécessaire d'introduire dans la *Profession* des discussions qu'il avait amorcées déjà dans l'*Émile*, mais qui lui semblaient mieux à leur place dans la bouche du Vicaire³.

trappantes analogies d'argumentation et même d'expression, qu'on est en droit, semble-t-il, de supposer que les formules de la Première Rédaction arrêtées : cf., en particulier, dans cette édition, pp. 129 et 177.

¹ Manuscrit Favre 10, 81^o. — Notez que ce passage n'est pas une addition marginale, mais qu'il se trouve dans le corps même du texte.

² Cf. au II^e Livre d'*Émile*, II, 76. Le passage manque déjà dans le Manuscrit du Palais-Bourbon [11], I, 65.

³ Pour le détail de la démonstration, cf. mon article *Sur les sources de Rousseau* 292, 642-646. Cf. encore, dans cette *Introduction*, le chapitre I de la II^e Partie sur *Les Manuscrits*.

Ce premier Brouillon de l'*Émile*, comparé à ceux qui le suivent, nous est encore précieux pour nous permettre d'assister chez Rousseau à la transformation des idées entre 1757 et 1762. Le texte de la *Profession* qu'il nous offre est, par certains côtés, plus conforme au tempérament profond de Jean-Jacques. Le spectacle de la Nature, la voix de la Conscience, tels étaient les deux seuls maîtres auxquels le Vicaire faisait d'abord appel. Point de discussions subtiles, et d'une philosophie technique. Les dissertations qu'il a insérées plus tard sur la sensation, le jugement, la substance, la matière et le mouvement sont encore absentes. Ainsi allégée, il faut reconnaître que la *Profession* du Vicaire avait une allure plus émouvante, plus populaire, et, en un certain sens, plus rousseauiste, quoique toute cette métaphysique laborieuse et candide témoigne à sa façon de l'effort courageux tenté par Rousseau pour se mettre en règle, une bonne fois, avec les difficultés proprement intellectuelles du problème de Dieu. Sous sa forme première, la *Profession* était aussi moins agressive, et nous montrait peut-être moins nettement jusqu'où pouvait conduire le Rousseauisme religieux. Certes, ce n'était point l'œuvre d'un « philosophe » et les « philosophes » en titre y étaient malmenés : mais ces déclamations contre la philosophie et les philosophes, traditionnelles chez les moralistes, restaient chez Rousseau d'une généralité imprécise. Aucune allusion à l'*Encyclopédie*, à Diderot, à Helvetius, à D'Holbach. Rousseau sent déjà autrement qu'eux, mais l'amitié qu'il leur garde rend encore discrète l'opposition qu'il leur fait. Sa critique de la Révélation trahissait un théiste respectueux, qui pourtant ne semblait pas vouloir se laisser attendrir par la « sainteté de l'Évangile ». Mais le texte définitif est d'un tout autre ton : les « philosophes » sont devenus des « philosophistes », qu'il attaque àprement. Il ne les nomme pas, mais les citations qu'il en fait les rendent reconnaissables. Plus ils sont injustes pour le Christianisme, plus il multipliera envers Jésus les témoignages d'admiration et de tendresse. Il écrit en marge de son Brouillon : « Parler de la beauté de l'Évangile »¹, amorce du grand développement où il lancera la formule fameuse : « la vie et la mort de Jésus sont d'un Dieu ». Après avoir songé un instant à rétablir l'équilibre entre « les deux partis » en renvoyant dos à dos les « dévots » et les faux « interprètes de la nature », il supprime son réquisitoire contre les premiers, conserve celui qu'il a écrit contre les seconds et leurs « désolantes doctrines », et l'aggrave encore par une longue note finale, où il

¹ Cf., dans cette édition, p. 398, note.

prend la défense du « fanatisme » et détaille complaisamment les ruines accumulées par « l'esprit philosophique »¹.

Ainsi les deux rédactions, sans se contredire, disent pourtant des choses un peu différentes, avec un accent surtout très différent. C'est, qu'entre elles deux, un grand déchirement s'est produit dans la vie de Rousseau. « Trahi » par ses amis, il a rompu publiquement avec eux. C'est en 1758 qu'il insère dans la *Lettre à D'Alembert* la cruelle citation de *l'Écclésiastique*², qui dénonce à tous la forfaiture de Diderot. Mais cette « trahison » le libère en quelque sorte, et lui permet d'être pleinement lui. La *Profession de foi*, commencée par un ami des Encyclopédistes, finit, en se transformant, par sembler avant tout un anathème contre eux. L'examen des Manuscrits nous a rendu sensible, dans la pensée de Rousseau, ce mouvement d'affranchissement³.

CHAPITRE IV

L'IMPRESSION ET LA CONDAMNATION

Cette période de l'histoire d'*Émile* est la mieux connue : elle a été bien étudiée à plusieurs reprises ; et les principaux documents qui l'éclairent ont été, pour la plupart, publiés⁴. Aussi la résumerai-je rapidement, en me réservant d'insister sur les documents nouveaux qui me permettront d'en préciser tel ou tel épisode, et en m'attachant surtout dans ce récit aux destinées de la *Profession de foi*. C'est elle, d'ailleurs,

¹ Cf., dans cette édition, pp. 442 sqq.

² I, 181.

³ M. Albert Schinz — dans un article dont les conclusions sont, d'ailleurs, excessives et les hypothèses chronologiques insoutenables [296] — nous a permis de suivre une évolution analogue à travers les différentes rédactions du *Contrat Social*. Compléter ou rectifier son étude par celle de M. Beaulavon [297] et par mes *Questions de chronologie rousseauiste* [300], 49-56.

⁴ Par F. Brunetière [265], G. Maugras [30], G. Lanson [279], P. P. Plan [401^{ter}]. Les documents qu'a publiés M. John Viénot dans *Le Temps* du 27 Décembre 1903, sous le titre de : *J. J. Rousseau et Lamoignon de Malesherbes : Sept Lettres de Rousseau*, n'étaient pas inédits, comme le croyait M. Viénot. Ils se trouvaient tous déjà dans Brunetière et Maugras. M. Plan a commis la même inadvertance dans son *J. J. Rousseau et Malesherbes* : mais son étude garde le mérite de réunir dans une seule publication les textes inédits et les textes connus d'un important dossier [13].

qui rendit si angoissante pour Rousseau l'impression du livre, et qui faillit la terminer en tragédie.

Depuis l'été de 1754, Marc-Michel Rey, libraire à Amsterdam, était devenu l'éditeur de Rousseau. C'est lui qui avait publié le *Discours sur l'Inégalité*, la *Julie*, et qui allait bientôt recevoir le *Contrat Social*. Rousseau prisait « son exactitude, sa probité » et sa franchise : la façon délicate et ingénieuse dont il témoigna sa reconnaissance à Rousseau acheva de transformer en amitié cette liaison d'affaires ¹. Comme les autres ouvrages de Rousseau, l'*Émile* « lui était d'abord destiné » ², et c'est à lui certainement qu'il aurait été confié, si une brouille passagère n'était survenue entre les deux amis au moment où se joua le sort d'*Émile*, et si la Maréchale de Luxembourg n'était alors intervenue auprès de son hôte de Montmorency, avec une insistance, qui ne fut, sans doute, qu'amicale, mais où Rousseau, dans les dernières années de sa vie, crut découvrir des intentions louches et je ne sais quelle manœuvre d'hypocrite vengeance ³ : « Au second voyage de Montmorency de l'année 1760, écrit-il dans les *Confessions* ⁴, la lecture de la *Julie* étant finie, j'eus recours à celle de l'*Émile*, pour me soutenir auprès de Mme de Luxembourg : mais cela ne réussit pas si bien, soit que la matière fût moins de son goût, soit que tant de lecture l'ennuyât à la fin. Cependant, comme elle me reprochait de me laisser duper par mes libraires, elle voulut que je lui laissasse le soin de faire imprimer cet ouvrage, afin d'en tirer un

¹ *Confessions*, IX, 12-13.

² A. Duchesne, Lettre du 30 Octobre 1761, X, 277. Cf. surtout la Lettre du 12 Décembre 1760 à la Maréchale de Luxembourg, X, 245 : « Mon libraire doit arriver dans peu de jours à Paris ; si, comme je le désire, il a la préférence, permettez-vous qu'il aille vous porter notre accord et vous en demander la ratification » ?

³ G. H. Morin, dans son livre sur *J. J. Rousseau* 261, 84-120, a repris, en la précisant, l'accusation, ou plutôt, l'insinuation de Rousseau. — car nulle part, dans les *Confessions*, la Maréchale de Luxembourg n'est accusée formellement d'avoir voulu servir les vengeances du parti holbachique — ; et il arrive, après une longue discussion, aux conclusions suivantes, dont je crois impossible de rien accepter : « 1° l'obstination de la Maréchale à vouloir que l'*Émile* fût imprimé en France, cachait une intention malveillante, qui s'explique par les offenses involontaires de Rousseau ; 2° la complaisance de M. de Malesherbes, les efforts pour obtenir de Rousseau une concession dont il connaissait le danger, sa conduite pusillanime et peu généreuse dans le reste de l'affaire, prouvent à quel point un honnête intimidé peut servir la cause de l'iniquité puissante ; 3° l'action du Parlement dans l'affaire du décret est un fait mixte, dans lequel on doit reconnaître une cause apparente et une cause secrète... ; 4° il est extrêmement probable, sinon démontré, que ceux que Rousseau appelle les Holbachiens fournirent le plan de l'intrigue et se chargèrent de l'exécution des détails ».

⁴ X^e Livre, VIII, 383-384.

meilleur parti. J'y consentis, sous l'expresse condition qu'il ne s'imprimerait point en France: et c'est sur quoi nous eûmes une longue dispute: moi, prétendant que la permission tacite était impossible à obtenir, imprudente même à demander, et ne voulant point permettre autrement l'impression dans le royaume: elle, soutenant que cela ferait pas même une difficulté à la censure, dans le système que le gouvernement avait adopté. Elle trouva le moyen de faire entrer dans ses vues M. de Malesherbes, qui m'écrivit à ce sujet une longue Lettre, toute de sa main, pour me prouver que la *Profession de foi du Vicaire Savoyard* était précisément une pièce faite pour avoir partout l'approbation du genre humain, et celle de la cour dans la circonstance. Je fus surpris de voir ce magistrat, toujours si craintif, devenir si coulant dans cette affaire. Comme l'impression d'un livre qu'il approuvait était par cela seul légitime, je n'avais plus d'objection à faire contre celle de cet ouvrage. Cependant, par un scrupule extraordinaire, j'exigeai toujours que l'ouvrage s'imprimerait en Hollande, et même par le libraire Néaulme, que je ne me contentai pas d'indiquer, mais que j'en prévins, consentant, au reste, que l'édition se fit au profit d'un libraire français, et que, quand elle serait faite, on la débitât, soit à Paris, soit où l'on voudrait, attendu que ce débit ne me regardait pas. Voilà exactement ce qui fut convenu entre Mme de Luxembourg et moi, après quoi je lui remis mon Manuscrit ».

Il ne nous est plus possible aujourd'hui de vérifier toutes ces affirmations de Rousseau. Celles, du moins, que nous pouvons contrôler sont exactes, et tout le récit me paraît vraisemblable. On peut regretter de ne plus avoir l'éloge de la *Profession de foi* par le Directeur de la librairie, mais il ne faut pas s'étonner de ne point retrouver cet éloge dans les papiers de Rousseau, parmi les autres Lettres qu'il a reçues de Malesherbes, « Avant la publication de l'*Émile*, écrit-il dans les *Confessions* ¹, M. le Maréchal me redemanda toutes les Lettres de M. de Malesherbes qui se rapportaient à cet ouvrage... Je rendis les Lettres, hors une ou deux qui, par mégarde, étaient restées dans des livres ». Le compte est trop modeste : Rousseau a gardé huit Lettres de Malesherbes concernant l'*Émile* ², mais toutes les huit parlent du

¹ XI^e Livre, IX, 22.

² Sept de ces Lettres ont été publiées par Streckeisen-Moultou [26], II, 417-428, mais avec bien des fautes de lecture, et surtout une chronologie inexacte. M. Théophile Dufour a rétabli sur les originaux [14] les dates certaines ou vraisemblables; et les huit Lettres (toutes de 1761) se trouvent ainsi classées : 22 Novembre (N^o X de

livre en cours d'impression, aucune de l'opportunité de la publication ou du choix de l'éditeur¹. Il semble bien que celles-là aient été rendues. C'est à elles, sans doute, que Rousseau faisait allusion, quand il écrivait à Moultoù au lendemain de sa fuite : « Je n'ai rien fait en tout ceci contre les lois : non seulement j'étais parfaitement en règle, mais j'en avais les preuves les plus authentiques : et, avant de partir, je me suis défait volontairement de ces preuves pour la tranquillité d'autrui »².

Nul doute, en effet, que le désir de Rousseau eût été de faire imprimer l'*Émile* à l'étranger. Il sentait bien que la *Profession de foi* était inacceptable par le gouvernement français : tout au plus, pensait-il, pourrait-on tolérer la réimpression du livre en France, quand « il aurait fait son premier effet »³. Mais Mme de Luxembourg, espérant obtenir pour son protégé des conditions plus avantageuses à Paris, se mit en quête d'un éditeur. Il semble bien que ce fut par l'intermédiaire de Malesherbes qu'elle entreprit ses recherches. Par ses fonctions officielles, Malesherbes se trouvait en relation avec les principaux libraires. L'un d'eux, Guérin, était particulièrement bien en cour à la Direction de la librairie ; il imprimait pour la police, et avait l'inspection de la Bibliothèque de la Bastille. Riche, « lettré, aimable, et de la haute volée dans son état », bien pensant, d'ailleurs, et favorablement connu dans les milieux ecclésiastiques, « il jouissait — c'est Rousseau lui-même qui le reconnaît — de l'estime universelle et la méritait »⁴. Comme il avait

Streckeisen-Moultoù, 24 Novembre (XI), 3 Décembre (inédite), 7 Décembre (XII), 14 Décembre (XV), 16 Décembre (XVI), 18 [?] Décembre (XIII), 25 Décembre (XIV).

¹ Il est vrai que Streckeisen-Moultoù a cru voir une allusion à l'*Émile* dans deux Lettres de Malesherbes, du 25 Octobre et du 18 Novembre 1761 (26), II, 415-416 : « Mme la Maréchale de Luxembourg m'a remis, Monsieur, l'ouvrage que vous voulez bien me confier.... Je peux dès à présent répondre à l'article de votre Lettre par lequel vous me consultez sur le projet de donner cette dissertation séparément du recueil de vos ouvrages... Je crois que vous feriez grand tort au public de l'en priver ou d'attendre l'édition entière de vos œuvres pour la donner ». Outre que la date de ces Lettres indique assez qu'il ne s'agit point de l'*Émile*, déjà remis à Duchesne, et en cours d'impression, nous avons la Lettre de Rousseau à laquelle Malesherbes répond. Elle est du 25 Septembre 1761 (269), 598 ; Rousseau y annonce à Malesherbes l'envoi d'un « petit écrit » : « Je souhaiterais, dit-il, qu'il pût être donné à part, à cause de ce Rameau qui continue à me tarabuster vilainement ». Ce « petit écrit » est l'*Essai sur l'origine des langues*, où, en effet, Rameau est pris à partie, I, 329. Les *Confessions*, IX, 12, confirment la conjecture. Cf. mes *Questions de chronologie rousseauiste* [300].

² Lettre du 15 Juin 1762, X, 337.

³ A Guérin, Lettre du 21 Décembre 1766, X, 247.

⁴ Lettres à Moultoù, du 12 Décembre 1761 et du 18 Janvier 1762 (datée par erreur dans l'édition Hachette de 1761, X, 287 et 248 ; Livre X des *Confessions*, VIII, 361).

une maison de campagne à Saint-Brice, tout près de Montmorency, il lui était facile d'entrer en relations avec Rousseau. C'est ce qui se fit sous les auspices de Malesherbes. Quand le moment fut venu de chercher un éditeur à l'*Émile* — c'était dans l'été de 1761 — Guérin se trouva donc tort à propos pour négocier la chose. Rousseau put regretter plus tard de n'avoir pas traité avec Rey — et, sans les suggestions de ses amis, il est infiniment probable, qu'il aurait fini, cette fois encore, par s'adresser à lui —, mais il n'était pas fâché de pouvoir s'en passer, car les dernières relations avaient été plutôt aigres¹. Aussi se laissa-t-il faire plus volontiers qu'il se le figurera rétrospectivement. Guérin ne devait pas se charger lui-même de l'impression, mais il proposa Duchesne et Guy, deux libraires associés qui travaillaient pour lui et « dépendaient de lui »². Un projet de traité fut soumis à Rousseau, puis communiqué à Malesherbes, pour que celui-ci pût se rendre compte par lui-même des conditions faites à son protégé. Malesherbes introduisit de sa main sur la minute du traité des clauses avantageuses pour Rousseau : deux copies en furent faites par l'un de ses secrétaires³ : et ce fut Guérin, semble-t-il⁴, qui les porta le lendemain à Rousseau, pour les lui faire signer. Par ce traité du 29 Août 1761⁵, Duchesne acquérait pour

¹ Cf. sa Lettre à Rey du 9 Août 1761 [24, 116, où il essaie de dégager sa responsabilité ; mais Malesherbes la lui rappelle dans sa Lettre du 16 Décembre 1761 [26, II, 446. « Vous savez qu'effectivement, et Guérin, et moi, et *vous-même*, n'avons point voulu qu'il [Duchesne] conclût avec Rey ».

² Rousseau à Moulton, Lettre du 12 Décembre 1761, X, 287.

³ Livre XI des *Confessions*, IX, 11.

⁴ Je le conjecture, parce que la minute du traité accepté par Rousseau est du 29 Août, et que le 30 Août Guérin écrit à Malesherbes pour lui rendre compte de sa visite à Montmorency [40^{re}, 257.

⁵ De ce traité, il reste deux minutes dans le dossier de l'*Émile* [13 A], f^{os} 51-53. La seconde porte en haut, de la main de Rousseau : *Projet communiqué à M^r Rousseau le 29 Août 1760 sic et qu'il approuve*. Il y a évidemment là un lapsus de plume, comme le montre le texte du traité, et il faut lire : 1761. Voici le texte [avec orthographe modernisée de la première minute : « Je soussigné, Jean-Jacques Rousseau, Citoyen de Genève, reconnais avoir vendu et livré au Sieur Nicolas-Bonaventure Duchesne, Libraire à Paris, un Manuscrit de ma composition intitulé *Émile, ou Traité d'Éducation*, pour en jouir par lui et ses ayant causes comme de chose qui leur appartient en propriété, et ce, moyennant le prix et somme de six mille livres, dont je reconnais avoir maintenant reçu moitié comptant, et les trois mille livres restantes en trois billets du dit Sieur Duchesne, payables à mon ordre, aux termes d'avril, juillet et octobre de l'année prochaine, mil sept-cent-soixante-deux ; en outre, à la charge, par le dit Sieur Duchesne, de me livrer cent exemplaires brochés de mon dit ouvrage, aussitôt qu'il sera imprimé, et avant de le mettre en vente. Et moi, Nicolas-Bonaventure Duchesne, ai accepté ce que dessus ; en conséquence de quoi, j'ai

6000 livres la propriété de l'*Émile* : « Je suis assuré, écrivait Rey à Rousseau non sans quelque envie, qu'il n'y perdra rien »¹.

Dans la pensée de Rousseau, Duchesne devait être non l'imprimeur de l'*Émile*, mais simplement l'éditeur, ou, plus exactement, le dépositaire français. Duchesne songea-t-il un instant à faire imprimer en Hollande ou se borna-t-il à donner à Rousseau de vaines assurances ? Je ne sais ; en tout cas, la bonne foi de Rousseau ne semble faire aucun doute : « Pour moi, écrivait-il à Duchesne le 12 Février 1762, je sars bien que, si, dans le temps de notre traité, l'on ne m'eût pas assuré que vous feriez imprimer en Hollande, je ne l'aurais jamais signé »². Du reste, les Lettres de Malesherbes et l'attestation que, plus tard, sur la demande expresse de Rousseau, il accepta de lui signer³, nous appontent

payé comptant à mon dit Sieur Rousseau ladite somme de trois mille livres, et lui en remis pareille somme de trois mille livres en mes trois billets, payables, à son ordre, aux termes stipulés ci-dessus, et je promets délivrer à mon dit Sieur Rousseau la quantité de cent exemplaires brochés de son dit ouvrage, avant de le mettre en vente, et d'en faire l'impression sur beau papier et en beaux caracteres ». En marge, après le premier paragraphe, Malesherbes a ajouté de sa main : « Me réservant néanmoins, moi Jean-Jacques Rousseau, de comprendre le dit ouvrage dans une édition générale de mes œuvres, et à condition toutefois que je ne ferai point cette édition avant trois ans à compter du jour de la publication de celle du present ouvrage, si ce n'est qu'il ait été autrement convenu entre moi et le Sieur Duchesne ». Dans cette clause de Malesherbes, Guérin, à son tour, a introduit quelques précisions. Après « édition générale, » il a ajouté : « et non autrement » ; il a modifié comme il suit les dernières lignes : « et promets de donner la préférence au dit Sieur Duchesne de la vente de cette édition générale, pour laquelle nous traiterons dans le temps au désir de tous les deux ». Enfin il a mis au bas du projet : « Duchesne demande à faire graver le portrait de l'auteur ». Ce dernier article a été barré, sans doute, par Rousseau ; et c'est ce texte, ainsi retouché, qui est devenu le projet approuvé par Rousseau. Mais, à la seconde lecture, Malesherbes a fait une nouvelle correction, et il a remplacé la clause de Duchesne concernant l'édition générale par celle-ci, beaucoup moins astreignante : « Et je compte donner la préférence au dit Sieur Duchesne de la vente de cette édition générale, si, lorsque nous en traiterons dans le temps, nous sommes d'accord sur les conditions ». En tête de ce projet définitif, une main inconnue, sans doute celle d'un secrétaire de Malesherbes, a écrit : « Il faut faire deux copies signées de cet acte : on les fera signer à M. Rousseau après la signature de M. Duchesne ».

¹ Lettre du 22 Octobre 1761 (14 G, 133).

² [40^{bis}], 120.

³ Cet important témoignage, dont on peut s'étonner que Rousseau ne se soit pas servi pour se justifier, a été publié par Du Peyrou à la suite de la Seconde Partie de son édition des *Confessions* et souvent reproduit ; cf., par exemple, ap. Maugras [269], 600 ; mais la date de ce document a été mal lue (1765 au lieu de 1766), et l'on n'a pas pris soin de distinguer dans le texte ce qui est de Rousseau et ce qui est de Malesherbes. L'original, qui se trouve à Neuchâtel (12 B), porte en tête cette indication, écrite d'une main du XVIII^e siècle : *Mémoire de J. J. Rousseau, signé par*

sur ce point un témoignage formel. On a même vu, dans le récit des *Confessions*, que Rousseau ne se serait pas contenté de vagues promesses. Il aurait indiqué à Duchesne l'imprimeur de Hollande qui devait être chargé de l'affaire, et il aurait prévenu lui-même cet imprimeur. L'homme auquel Rousseau entendait donc confier l'impression d'*Émile* n'était pas, — comme on aurait pu le croire, et comme Rey, pour sa consolation personnelle, aimait se le figurer ¹, — l'imprimeur de la *Julie* et de *l'Inégalité*, c'était Jean Néaulme, un vieux libraire de Hollande, très lié avec Guérin, et qui avait été présenté par ce dernier à Montmorency quelque temps auparavant ². En fait, Duchesne négocia avec Néaulme, mais sur d'autres bases : il entendait faire de Néaulme, non son imprimeur

M. de Malherbes. Les deux premiers paragraphes, en effet, ont été vraisemblablement rédigés par Rousseau et recopiés par un secrétaire de Malherbes. Seules, les dernières lignes : « Les faits contenus », etc., sont de l'écriture de Malherbes. Voici donc cette pièce, dont je modernise l'orthographe : « Quand M. Rousseau traita de son ouvrage intitulé *Emile ou de l'Éducation*, ceux avec qui il conclut son marché lui dirent que leur intention était de le faire imprimer en Hollande. Un libraire, devenu possesseur du Manuscrit, demanda la permission de le faire imprimer en France, sans en avertir l'auteur. On lui nomma un censeur. Ce censeur, ayant examiné les premiers cahiers, donna une liste de quelques changements qu'il croyait nécessaires. Cette liste fut communiquée à M. Rousseau, à qui l'on avait appris, quelque temps auparavant, qu'on avait commencé à imprimer son ouvrage à Paris.

Il déclara au magistrat chargé de la Librairie qu'il était inutile de faire les changements aux premiers cahiers, parce que la lecture de la suite ferait connaître que l'ouvrage entier ne pourrait jamais être permis en France. Il ajouta qu'il ne voulait rien faire en fraude des lois, et qu'il n'avait fait son livre que pour être imprimé en Hollande, où il croyait qu'il pouvait paraître sans contrevenir à la loi du pays.

Ce fut d'après cette déclaration, faite par M. Rousseau lui-même, que le censeur eut ordre de discontinuer l'examen et qu'on dit au libraire qu'il n'aurait jamais de permission. D'après ces faits, qui sont très certains et qui ne seront pas désavoués, M. Rousseau peut assurer que, si le livre intitulé *Emile ou de l'Éducation* a été imprimé à Paris malgré les défenses, c'est à son insu et même qu'il a fait ce qui dépendait de lui pour l'empêcher.

Les faits contenus dans ce mémoire sont exactement vrais ; et, puisque M. Rousseau desire que je les lui certifie, c'est une satisfaction que je ne peux lui refuser. A Paris, le 31 Janvier 1756. De Lamoignon de Malherbes ».

¹ Rey à Rousseau, Lettres du 15 Novembre 1751 (14 C., 134^o) : « Il faut qu'on n'ait pas goûté la proposition que je suis sûr que vous aurez faite de s'adresser à moi ; mais je suis persuadé qu'on l'a mal conseillé, en l'engageant à s'adresser ailleurs » ; et du 7 Décembre, 136^o : « J'avais mandé à M. Duchesne que j'étais surpris qu'il ne se fût pas adressé à moi pour le *Traité d'éducation*. Voici sa réponse : Si j'eusse suivi mon inclination pour l'ouvrage en question, il est certain que je ne me serais pas adressé à un autre qu'à vous : des considérations m'ont obligé de voir ailleurs ; c'est encore un mystère que le temps vous éclaircira ».

² Cf. Livre X des *Confessions*, VIII, 361.

meur, mais son coéditeur, et cherchait seulement à lui vendre le plus cher possible le droit d'imprimer l'*Émile* parallèlement à l'édition de Paris. Cette négociation est postérieure au traité de Duchesne avec Rousseau, puisqu'elle ne fut conclue que vers la mi-Novembre 1761¹, alors qu'un volume était déjà, en grande partie, imprimé. Ainsi, dès les premières épreuves, Rousseau aurait pu s'apercevoir que l'impression se faisait en France et qu'il y aurait, tout compte fait, deux éditions, l'une française et l'autre hollandaise; mais il semble que c'est assez tard seulement qu'il se rendit à l'évidence. Il s'en plaignit alors à Malesherbes, qui fut fort surpris qu'il s'en fût avisé si tard².

¹ Rey à Rousseau, Lettres du 15 Novembre 1761 (14 C, 134) : « M. Duchesne aurait bien fait de s'adresser à moi pour le *Traité de l'éducation*... Il demande 2.000 francs ici, à Amsterdam, qu'il n'obtiendra jamais »; et, du 7 Décembre, 136 : « M. Jean Néaulme, libraire, a donné pouvoir à M. Guérin pour conclure le marché avec Duchesne, ce qu'il a fait pour la somme de 1600 livres ». Ce traité particulier devait être accompagné d'une convention générale pour toutes les œuvres de Rousseau, car je retrouve ce fragment dans les papiers de Neuchâtel (14 B, 1) : « Nous soussignes, Nicolas-Bonavanture Duchesne, libraire à Paris, d'une part, Jean Néaulme, libraire à Amsterdam, d'autre part, sommes convenus de nous communiquer de bonne foi la faculté d'imprimer, soit en société, soit chacun en notre particulier, les ouvrages manuscrits, que l'un de nous, ou nous deux conjointement, pourrons acquérir de M. Jean-Jacques Rousseau, citoyen de Genève ».

² Malesherbes à Rousseau, Lettre du 14 Décembre 1761, II, 422 : « Je savais il y a longtemps que l'ouvrage s'imprimait en France; je croyais que vous le saviez aussi; c'est pour cela que j'ai oublié de vous le mander. » Et, la semaine précédente, Malesherbes insinuaît déjà à Rousseau, 419 : « Je dois vous avertir que je doute que son marché [de Duchesne] avec Néaulme existe, et que j'ai lieu de croire que c'est ailleurs qu'il fait imprimer ». Cependant, Rousseau écrit dans le XI^e Livre des *Confessions*, IX, 14 : « Durant tous ces essais [de Duchesne, sur le choix du caractère et du format], je vis bien que l'ouvrage s'imprimait en France ainsi qu'en Hollande, et qu'il s'en faisait à la fois deux éditions »; et, en effet, dès le 20 Novembre, il écrivait à Duchesne, IX, 282 : « Loïn d'être fâché de votre traité avec le Sieur Néaulme, j'en suis charmé... J'espère que M. Néaulme voudra bien soigner sa contrefaçon », ce qui semblerait impliquer, dans l'esprit de Rousseau, que Néaulme n'imprimait pas sur le Manuscrit et que Duchesne était à lui-même son imprimeur. Mais Rousseau gardait un doute, puisque, dix jours plus tard, dans ses *Propositions au Sieur Duchesne* (269, 599, il met cette condition au maintien de son traité avec lui : « Que, si le Sieur Duchesne a réellement un traité avec le Sieur Néaulme, ce traité soit révoqué, et qu'il en soit fait avec moi un semblable, au moyen duquel je me chargerai de l'édition étrangère, soit en Hollande, soit ailleurs... Bien entendu que je ne serai point tenu de suivre dans cette édition la lenteur du Sieur Duchesne ». Même dans le dernier mois de l'impression, Rousseau se figure que Duchesne s'est enfin décidé à faire imprimer hors de France; cf. sa Lettre à Moutou, du 25 Avril 1762, X, 320 : « Je crois que le libraire a pris le parti de revenir au premier arrangement, et de faire imprimer en Hollande, comme il s'y était d'abord engagé ». Tout le détail de cette affaire n'est pas facile à élucider.

Ce premier mystère l'inquiéta : la lenteur de l'impression acheva de le troubler. Le traité avait été conclu le 29 Août. A la fin d'Octobre 1761, il semble bien que Rousseau n'avait encore reçu que la première épreuve de la première feuille ¹. Duchesne avait perdu du temps aux préliminaires : format, caractères, papier, gravure, etc ². Pour des raisons que nous ne connaissons point, mais qui, sans doute, devaient être des raisons de simple commodité personnelle, il avait proposé à Rousseau de commencer l'impression par le tome II ³; enfin il avait oublié de lui envoyer les bonnes feuilles à mesure qu'elles étaient tirées ⁴. Tous ces retards, négligences et maladresses, affolèrent un homme énervé par le travail intellectuel, enfiévré par la solitude et peu résistant aux émotions : Jugez, écrivait Rousseau à Moulou ⁵, de l'effet que doivent faire ces procédés incompréhensibles « sur un pauvre solitaire qui n'est au fait de rien, sur un pauvre malade qui se sent finir ». « Si quelque chose peut m'excuser, dira-t-il encore quelques semaines plus tard ⁶, c'est mon triste état, c'est ma solitude, c'est le silence de mes amis, c'est la négligence de mon libraire, qui, me laissant dans une ignorance profonde de tout ce qui se faisait, me livrait sans défense à l'inquiétude de mon imagination effarouchée par mille indices trompeurs, qui me paraissaient autant de preuves ». Les mois de Novembre et de Décembre 1761 sont parmi les plus douloureux de la vie de Rousseau : ils sont comme les sinistres précurseurs des jours d'hallucinations et de phobies qu'il connaîtra plus tard en Angleterre, à Trye ou à Monquin. Il faut lire ses Lettres durant ces sombres jours. Lettres à Duchesne, à Malesherbes, à Moulou, à la Maréchale de Luxembourg, où il leur affirme à tous, tantôt dans la plus lamentable des angoisses, tantôt avec une ironie exaspérée, que les Jésuites ont confisqué son Manuscrit, et qu'ils n'attendent plus que sa mort imminente pour défigurer son œuvre et déshonorer sa mémoire ⁷ : « Rien ne presse, Monsieur, pour l'impression de mon livre, écrit-il à

¹ Rousseau à Duchesne, Lettre du 30 Octobre, X, 276; cf. encore à Rey, Lettre du 31 Octobre 247, 121 : « Le *Traité de l'éducation* n'est pas encore en train ».

² Livre XI des *Confessions*, IX, 14.

³ Rousseau à Duchesne, Lettre du 19 Octobre, X, 271.

⁴ Id., Lettre du 22 Décembre, X, 291.

⁵ Lettre du 12 Décembre 1761, X, 287.

⁶ Au même, Lettre du 18 Janvier 1762 [date rectifiée], X, 248.

⁷ Cf., par exemple, la Lettre de Malesherbes du 18 Novembre 1761 [265], 220 : « Vous apprendrez, Monsieur, avec surprise, le sort de mon manuscrit tombé dans les mains des Jésuites par les soins du Sieur Guérin », etc.

Duchesne : depuis que je sais les raisons de votre retard, je vous excuse, même je vous plains. Quand Leurs Révérences en auront fait l'usage qu'elles souhaitent, vous pourrez procéder à l'impression, si elles y consentent : en attendant, restez tranquille, aussi bien que moi »¹. Comme on devine le désarroi tragique de ce pauvre homme derrière ces quelques lignes d'un sang-froid apparent, qui veulent être amères et qui ne sont que folles ! D'autres déjà² ont raconté cette crise de démence, terminée par la vision soudaine et cruelle de la paisible vérité et par le plus humble des aveux. Il n'y a rien de plus émouvant que les terreurs de Jean-Jacques, sinon ses remords : « Depuis plus de six semaines, avoue-t-il à Malesherbes, ma conduite et mes lettres sont un tissu d'iniquités, de folies, d'impertinences... J'ouvre, en frémissant, les yeux sur moi et je me vois tout aussi méprisable que je le suis devenu »³. La crise passée, il redevint ce qu'il était normalement, défilant, inquiet, mais sans extravagance. Duchesne reçut encore des Lettres discourtoises et soupçonneuses⁴, mais où le soupçon gardait, au moins dans la forme, une certaine mesure, et d'où le spectre des Jésuites était absent. Soyons sûrs que, dans le fond, Jean-Jacques n'était qu'à demi rassuré. Tant que le livre ne fut pas paru, il dut continuer à craindre qu'on abusât de son Manuscrit, et qu'on ne falsifiât son œuvre. Il n'osait plus, sans doute, l'avouer, mais il le redoutait peut-être autant.

Au plus fort de ses accès de folie, Malesherbes et les Luxembourg restaient indulgents et pitoyables, sans irritation ni impatience. Malesherbes écrivait à la Maréchale de Luxembourg, en lui envoyant précisément les pénibles aveux dont j'ai détaché quelques lignes : « J'ai reçu, Madame la Maréchale, une nouvelle Lettre du malheureux Jean-Jacques... : vous y verrez... le fond de son âme, et le mélange d'honnêteté, d'élévation et quelquefois de désespoir⁵ qui fait le tourment de sa vie, mais qui

¹ Lettre du 16 Novembre, X, 282.

² Brunetière et Maugras 265 et 269.

³ Lettre du 23 Décembre 1761, X, 295.

⁴ Cf. les Lettres des 4 et 25 Mars 1762, X, 315-318. — Au moment le plus aigu de la crise, Rousseau avait fait parvenir à Duchesne les propositions suivantes : 269, 509 : ou rendre le Manuscrit et reprendre l'argent, ou accepter en échange le *Dictionnaire de Musique*, ou garder l'*Émile* en s'engageant ferme pour une date, passée laquelle Rousseau serait en droit de retirer son Manuscrit. Ces *Propositions de J. J. Rousseau au Sieur Duchesne* étaient insérées dans sa Lettre à Malesherbes, du 29 Novembre 1761 30, 160, et doivent dater de la même semaine.

⁵ Malesherbes avait d'abord écrit sur la minute de sa Lettre 407, 46 : « et souvent de fureur ».

produit ses ouvrages. Je lui ai fait la réponse la plus consolante que j'ai pu »¹. Rien n'est, en effet, plus touchant que les « consolations » de Malesherbes, et son inlassable ingéniosité pour rassurer et reconforter « le malheureux Jean-Jacques ». Il lui écrit longuement, lui expose minutieusement la situation, répond une à une à toutes ses folles questions, le remet avec beaucoup de douceur en face des évidences². La Maréchale de Luxembourg s'associe de son mieux à cette œuvre d'apaisement : « Vous êtes plein de bonté et d'humanité, Monsieur, écrit-elle à Malesherbes : ce pauvre Rousseau en a grand besoin ; mais il est aussi bien intéressant »³. Comme Malesherbes, elle est « pleine de bonté » pour « ce pauvre Rousseau ». Elle va voir Duchesne, elle mande chez elle Guy, son associé ; elle se fait certifier par eux qu'ils n'ont jamais montré le Manuscrit à cet intrigant abbé de Graves, que Rousseau croit être un émissaire des Jésuites ; elle essaie de lui communiquer l'impression de confiance et de sécurité que la bonne foi et la candeur des libraires ont produit sur elle⁴. Malesherbes fait plus encore : il envoie chez Duchesne un des inspecteurs de la librairie ; il le charge « de le suivre exactement, de convenir d'abord avec lui du temps dans lequel il peut achever l'impression, et de la quantité qu'il en peut faire chaque semaine, pour constater ensuite, semaine par semaine, s'il aura rempli la tâche à laquelle il se sera obligé »⁵.

Pendant les six semaines d'angoisses où il se crut trahi et son nom déshonoré. — n'ayant plus son Manuscrit définitif, et voulant néanmoins défendre son œuvre contre des falsifications qu'il croyait certaines, — Rousseau « se remit sur son brouillon »⁶, tout malade qu'il était, c'est-à-dire qu'il « travailla à le mettre en état », à y rétablir le texte auquel il s'était arrêté lors de la dernière révision. — « ce qui n'était pas une petite affaire, la copie étant mise dans un autre ordre et considérablement augmentée »⁷. Je ne sais s'il put faire pour tout l'ouvrage ce travail de mise au point sur son « brouillon », mais il le fit, du moins, pour la *Profession de foi*. Il la recopia ensuite sur un mince cahier, et l'envoya

¹ Lettre du 25 Décembre [30], 169-170.

² Cf., par exemple, la Lettre du 16 Décembre [26], II, 422-428.

³ Lettre du samedi [26 Décembre] [26], 224.

⁴ Lettre du mardi [15 Décembre] [26], II, 447-448.

⁵ Malesherbes à Rousseau, Lettre du 16 Décembre [26], II, 426.

⁶ Rousseau à Moutou, Lettre du 12 Décembre 1761, X, 287.

⁷ Rousseau à Malesherbes, Lettre du 30 Novembre [30], 160.

par la poste à Moultoy, afin de parer à toute éventualité¹ : Il envisageait dès lors comme possible la publication séparée du morceau².

Cependant le livre s'imprimait, lentement sans doute, mais enfin il s'imprimait³. Le jour de Noël, Rousseau écrivait encore à Mme de Verdelin qu'« il était bien loin d'avoir déjà un volume »⁴ ; mais, au début de Février, semble-t-il, les deux premiers étaient à peu près achevés⁵. On ne voit pas très clairement quelle avait été jusqu'ici l'attitude de l'auteur et des libraires à l'égard de l'administration. Une Lettre de Malesherbes à Rousseau laisserait entendre que l'impression fut toujours illégale, et que la police se contenta de fermer les yeux sur un ouvrage dont l'auteur avait refusé de lui soumettre le Manuscrit⁶. La déclaration de Malesherbes, faite quatre ans plus tard⁷, et rédigée, à ce que je crois, par Rousseau, affirme que le libraire, sans l'aveu de l'auteur, demanda officiellement la permission de faire imprimer l'ouvrage en France, qu'on lui nomma un censeur, et que la liste des corrections nécessaires pour les premiers cahiers fut soumise à l'auteur, qui déclara la précaution superflue, car, aurait-il dit, le compromis ne pourrait pas durer jusqu'à la fin de l'impression, l'ensemble de l'ouvrage étant certainement inadmissible pour la police royale. Enfin le livre lui-même et la correspondance de Rousseau montrent bien que les libraires ne se découragèrent pas, qu'ils restèrent en contact avec l'administration durant l'impression des deux premiers volumes et qu'ils gardèrent longtemps l'espoir d'obtenir pour leur édition la permission tacite. Rousseau même se montra rela-

¹ Rousseau à Moultoy, Lettres des 12 et 23 Décembre 1761, 18 Janvier 1762 [date rectifiée], X, 287, 292, 248. Cf., plus loin, dans cette *Introduction*, p. 1xix.

² Rousseau à Rey, Lettre du 11 Mars 1762 [24, 147] : « Il y a, dans la dernière moitié, un morceau détaché, le plus considérable de tout l'ouvrage, qui, dans une absolue nécessité, peut très bien s'imprimer séparément et sous un autre titre ».

³ Rousseau à Moultoy, Lettre du 18 Janvier 1762 [date rectifiée], X, 247.

⁴ Lettre du 25 Décembre 1761 [22], 21.

⁵ Rousseau à Malesherbes, Lettre du 8 Février 1762, X, 311 ; à Rey, Lettre du 18 Février 1762 [24], 139.

⁶ Lettre du 16 Décembre 1761 [26], II, 423-424 : « Vous vous souvenez, Monsieur, que vous-même ne pensiez pas que votre livre pût être imprimé publiquement en France. Vous ne le désiriez pas même, parce qu'il aurait fallu pour cela le soumettre à la Censure, ce qui vous répugnait extrêmement. C'est pour cela qu'il a été nécessaire d'envelopper de quelques ténèbres l'édition qui se faisait en France, et c'est ce qui a donné lieu à des malentendus. L'état cruel où vous êtes m'a obligé à avouer cette édition beaucoup plus que je n'aurais voulu faire, puisqu'il a fallu en parler à Duchesne pour vous tranquilliser. Voilà tout le nœud de cette intrigue ».

⁷ Cf., plus haut, pp. XLV-XLVI, note 3, le texte de cette déclaration.

tivement accommodant, puisqu'il accepta de mettre quelques cartons ¹. De ces divers renseignements, qui ne concordent pas sur tous les points, un seul fait se dégage certain, c'est que les deux premiers volumes furent imprimés avec « l'aveu du magistrat » ².

Rousseau restait, d'ailleurs, persuadé que le texte même de sa *Profession*, impubliable en France, obligerait Duchesne à tenir ses premières promesses et à faire imprimer le reste de l'ouvrage à l'étranger ³. Plusieurs fois il proposa à Duchesne de résilier partiellement leur contrat et de traiter lui-même avec Rey pour éditer la fin de l'ouvrage ⁴. Il écrivit à Amsterdam pour amorcer cette combinaison, qui ne devait pas déplaire à Rey ⁵ : Les deux derniers volumes, lui disait-il, « encore mieux écrits et plus intéressants à la lecture, sont pleins de choses hardies et fortes, qui, malgré toute la faveur du magistrat, ne peuvent qu'élever des difficultés dans ce pays. En ne me prêtant point au moyen de lever ces difficultés, je les puis rendre insurmontables, auquel cas Duchesne n'a d'autre parti à prendre que de publier ces deux premiers volumes, et de faire imprimer les deux autres par Néaulme. Or, ce que je puis faire ici, pour que cette affaire vous revienne, c'est de résilier mon marché avec Duchesne pour la moitié de mon ouvrage et de vous substituer en son lieu et place pour cette même moitié. Alors Duchesne sera obligé de faire avec Néaulme la même résiliation » ⁶, etc. Naturellement, Duchesne regimba : les arguments ne lui manquèrent pas ⁷ ; il donna à Rousseau les assurances les plus formelles que son texte serait scrupuleusement respecté. Et, puisqu'il devait renoncer à l'espoir de la permission tacite, il s'abriterait derrière le Privilège que demanderait Néaulme aux États

¹ Cf. ses Lettres des 8 Février, 4 28 Mars et 4 Avril 1762, X, 311, 315, 319 [40^{bis}], 123 ; et surtout la Lettre à Malesherbes, du 8 Avril 1762 [13 B] ou 40^{ter}, 50 : « Voici, Monsieur, les cartons que vous m'avez ordonné de faire ; j'ai suivi fidèlement ce que vous m'avez prescrit, excepté que j'ai laissé les *anges* pour ne pas trop étrangler la période ; mais j'ai fait tomber sur leurs passions le doute qui tombe sur leur existence, et je crois que c'est toute l'orthodoxie que l'Église peut raisonnablement exiger d'un hérétique. Si vous y trouvez encore quelques changements à faire, je vous supplie de vouloir bien m'indiquer ces changements en me renvoyant les cartons ». Cf., plus loin, dans cette *Introduction*, pp. LXXIII-LXXXI, les descriptions de l'édition originale et de l'édition Néaulme.

² Livre XI des *Confessions*, IX, 14.

³ Cf. sa Lettre à Moultois, du 25 Avril 1762, X, 320.

⁴ Id., id. ; à Malesherbes, Lettre du 8 Février 1762, X, 311.

⁵ Cf. sa réponse à Rousseau du 6 Mars 1762 [14 C], 160^r.

⁶ Lettre du 18 Février 1762 [24], 139.

⁷ Rousseau à la Maréchale de Luxembourg, Lettre du 19 Février 1762, X, 314.

de Hollande¹. Ce Privilège fut accordé le 10 Mars. Dès lors, l'administration bienveillante de Malesherbes ne pouvait plus qu'ignorer et fermer les yeux. La Censure, qui avait demandé des cartons pour des bagatelles dans les deux premiers volumes, ne s'occupa plus des deux derniers². L'impression fut poussée activement, pour le plus grand soulagement de Rousseau. Duchesne, qui avait mis près de six mois pour imprimer les tomes I et II, acheva l'ouvrage en moins de trois mois. A la mi-Mai, tout était fini. Le dimanche 23, les quelques cent personnes auxquelles Rousseau voulait offrir son livre reçurent leur exemplaire par les soins de Duchesne ou de la Maréchale de Luxembourg³. Duchesne, lui-même, mettait en vente le lendemain : et, durant toute la semaine qui précéda la Pentecôte, l'*Émile* se vendait au Palais-Royal pour 16 livres⁴.

Tout de suite, le succès et l'émotion furent considérables. Le 26, Bachaumont notait déjà que l'*Émile* « faisait grand bruit » : cinq jours plus tard, qu'il « occasionnait du scandale de plus en plus » : « le glaive et l'encensoir, ajoutait le chroniqueur, se réunissent contre l'auteur, et ses amis lui ont témoigné qu'il y avait à craindre pour lui ». Le 3 Juin, le livre était confisqué⁵ : et, le 4, Duchesne écrivait à Rousseau ce billet mélancolique : « Je vous apprend avec peine que nous sommes arrêtés par la police et que je ne puis rien débiter. Si par hasard, on vous demandait quelque éclaircissement touchant notre traité, je vous prie de garder là-dessus un secret qui ne doit être su que de nous deux : Ne rendre aucun compte est le mieux. M. Guérin *me rassure* sur votre discrétion »⁶. Les quelques exemplaires qui pouvaient se vendre en fraude atteignaient « des prix exorbitants » — Rousseau le constatait non sans plaisir : « Quelqu'un m'a dit hier, écrivait-il à Moultoù, l'avoir vu payer 42 livres »⁷.

Mais le scandale fut si bruyant et l'opinion si impérieuse que la

¹ Cf. les Lettres de Néaulme à Rousseau des 20 et 22 Mai 1762 [14, 1, 2 et 1].

² Livre XI des *Confessions*, IX, 17 et 19.

³ Rousseau à la Maréchale de Luxembourg, Lettre du 19 Mai, X, 326.

⁴ Néaulme à Rousseau, Lettre du 2 Juin [14, 2]. Pendant ces premiers jours, seuls les exemplaires de l'édition in-8 furent mis en vente : cf. Rousseau à Duchesne, Lettre du 16 Mai, X, 325. Une Lettre du 12 (id.) laisserait croire que Duchesne était décidé à ne pas mettre tout de suite en vente les deux derniers volumes. Je ne sais si Duchesne persista dans son idée ; mais, s'il y eut un intervalle entre les deux lancements, il fut à peine de quelques jours.

⁵ *Mémoires secrets* [46^{bis}], I, 94, 95, 97.

⁶ [14 B], 1. C'est Duchesne qui souligne.

⁷ Lettre du 7 Juin 1762 [12 B, volume spécial pour les Lettres à Moultoù], 22.

justice fut obligée de sévir¹. Le Parlement, d'ailleurs, qui allait, deux mois plus tard, supprimer les Jésuites, n'était pas fâché de donner, par avance et en manière de compensation, une preuve de son zèle pour la religion. Il agit avec une promptitude et une décision significatives². Les fêtes de la Pentecôte l'avaient mis en vacance jusqu'au 7 Juin. Le 9 Juin au matin, la Grand'Chambre se réunissait, décrétait l'auteur de prise de corps, et condamnait l'ouvrage au feu³. Le surlendemain, l'*Émile* était brûlé « avec le cérémonial accoutumé »⁴. Mais on fut plus pressé de

¹ Nous avons un témoignage précis des exigences de l'opinion dans une Lettre à laquelle Rousseau fait allusion (XI^e Livre des *Confessions*, IX, 26), et qui est restée, je crois, inédite jusqu'ici. C'est une Lettre du curé de Deuil, sans adresse, mais visiblement destinée au Maréchal de Luxembourg. Elle se trouve aujourd'hui avec les autres Lettres adressées à Rousseau 14 : « Monseigneur, quoique je n'aie pas l'honneur d'être connu de Votre Grandeur, j'espère qu'elle ne trouvera pas mauvais que je prenne la liberté de lui écrire pour une affaire que je crois l'intéresser. Voici le fait. Je reçois dans le moment une Lettre de Paris d'une personne digne de foi, qui me dit : *Je suis assuré que Jean-Jacques Rousseau sera déféré aujourd'hui au Parlement tous les avis sont au plus violent, il sera décrété, et il y a tout lieu de craindre qu'on ne s'en tienne pas là ; il n'a pas de temps à perdre pour se mettre à couvert, et pour prendre telle précaution qu'il jugera à propos... On dit tout haut au Palais qu'il est inutile de brûler les livres et que c'est aux auteurs qu'il faut s'adresser.* Voilà les termes de la Lettre que je reçois : je serais parti sur le champ pour en aller faire part à Mr. Rousseau dont j'ai l'honneur d'être ami depuis son séjour dans ma paroisse : mais réflexion faite, d'après la fermeté que je lui connais, j'ai craint de ne pas pouvoir le déterminer à prendre des précautions. C'est ce qui m'a engagé à m'adresser à Votre Grandeur, qui le déterminera à prendre un parti convenable. J'ai l'honneur d'être, avec un profond respect, Monseigneur, de Votre Grandeur, le très humble et très obéissant serviteur, Martin, curé de Deuil » (j'ai modernisé l'orthographe).

² M. Lañson 279 a justement mis en lumière cette prompte et énergique action du Parlement, et fait remarquer que les poursuites avaient été décidées et les jugements rendus, dans le minimum de temps. La liste des juges qu'il a publiée prouve aussi que Rousseau n'a été condamné que par onze juges — ce qui était le nombre strictement nécessaire pour la légalité de l'arrêt. Ces onze juges étaient tous de vieux magistrats très attachés à la tradition et peu tendres pour les nouveautés philosophiques. Les conseillers plus libéraux ou même franchement sympathiques à Rousseau, comme Hénault, Malesherbes, Guebriant, etc., avaient cru plus sage de s'abstenir, ne voulant pas s'associer à une condamnation qu'ils réprouvaient, mais sentant que l'opinion publique n'aurait pas supporté une défaillance du Parlement.

³ A. Jansen a publié de soi-disant *Notes de Rousseau sur l'Arrêt du Parlement* 28, 19-23 ; mais ces notes ne sont pas de Rousseau ; elles sont d'un ami du Maréchal de Luxembourg et ont été communiquées par ce dernier à Rousseau [26], I, 481. Jansen l'a, d'ailleurs, reconnu lui-même dans la *Gegenwart*.

⁴ *Mémoires secrets* [40^{bis}], I, 100. Bachaumont enregistre le fait sous la date du 9 ; mais le post-scriptum de l'*Arrêt du Parlement*, signé d'Étienne-Dagobert Isabeau, « l'un des trois principaux commis pour la Grand'Chambre », est plus sûr 260, 89) : « Le Vendredi 11 Juin 1762, le dit écrit mentionné ci-dessus a été lacré et brûlé au pied du grand escalier du Palais par l'exécuteur de la Haute-Justice ».

s'assurer de Rousseau : et, si les huissiers du Parlement l'avaient trouvé à Montmorency, il est probable que « la prise de corps » aurait été effective ; et nul ne peut dire aujourd'hui quels risques ultérieurs elle comportait. Une seule chose est certaine, c'est que tout un parti puissant réclamait des sanctions énergiques ¹. L'anonymat aurait pu sauver Rousseau, comme il en avait préservé bien d'autres, Voltaire et Diderot les premiers. Le nom qui s'étalait fièrement sur la première page de l'*Émile*, et qui, dans la pensée de Rousseau, attestait surtout sa courageuse sincérité, parut aux magistrats une provocation et un défi à l'autorité. Il leur parut que « l'auteur de ce livre, n'ayant point craint de se nommer lui-même, ne saurait être trop promptement poursuivi, qu'il était important, puisqu'il s'était fait connaître, que la justice se mit à portée de faire un exemple » ². Quoiqu'il semble insinuer Rousseau, il ne tint pas au Parlement que cet « exemple ne fût fait » ³.

Je n'ai pas à suivre ici les infortunes de l'*Émile* dans les différents pays où il essaya de s'acclimater. Je rappelle simplement les quelques condamnations qui intéressent les destinées bibliographiques du texte français.

Le 19 Juin, l'*Émile* est condamné par le Petit Conseil de Genève, sur le réquisitoire et conformément aux conclusions du procureur général Jean-Robert Tronchin : le même jour, en compagnie du *Contrat Social*, il fut livré et brûlé par l'exécuteur de la Haute-Justice devant la porte de l'Hôtel de Ville ⁴.

En Hollande, dès le 23 Juin, la vente du livre fut arrêtée, et les magistrats d'Amsterdam en confièrent l'examen aux pasteurs de l'Église wallonne. Ceux-ci rédigèrent un *Mémoire*, le 29 du même mois, mémoire qui existe encore aux Archives de La Haye, et qui concluait à la révocation du Privilège. Conformément à cet avis, les États de Hollande et de Westfrise, par une résolution datée du 30 Juillet 1762, révoquèrent le

¹ Cf. le propos que prête Bachaumont (1762, I, 102, au prince de Conti pour décider Rousseau à prendre la fuite : « Le prince lui fit entendre qu'il y allait non-seulement de la prison, mais encore du bûcher ».

² Viridet (260, 6-7).

³ Cependant il convient de faire remarquer, en faveur de l'hypothèse de Rousseau, que l'arrêt du Parlement ajoute qu'il faut faire « un exemple tant sur l'auteur que sur ceux qu'on pourra découvrir avoir concouru, soit à l'impression, soit à la distribution d'un ouvrage digne, comme eux, de toute sévérité » ; que Duchesne n'a pas pris la fuite comme Rousseau, et qu'il ne semble pas avoir été inquiet.

⁴ Viridet (260, 13-19).

Privilège, ordonnèrent la saisie des exemplaires, avec défense à quiconque de réimprimer, vendre, distribuer, ou traduire le dit ouvrage sous peine d'une amende de mille florins et même de prise de corps ¹.

La Sorbonne fut plus lente. Dans son assemblée du 1^{er} Juillet 1762, elle renvoya à la séance suivante l'examen de l'*Émile*. Cette séance eut lieu le lundi 2 Août, et dura trois jours : il n'y fut guère question de Rousseau. On nomma quatre commissaires pour rédiger la censure de l'ouvrage, les docteurs Hooek, Bonhomme, Denans et Legrand. Le texte des commissaires fut lu et discuté aux assemblées des 17, 20 Août et 4 Novembre. *La Censure de la Faculté de théologie* [243] parut sans doute dans le courant de Novembre ². Par une Lettre aux Docteurs de Sorbonne du 26 Octobre 1763, le pape Clément XIII adhéra à la condamnation ³. D'ailleurs, le livre avait été mis à l'*Index* dès le 9 Septembre 1762 ⁴.

¹ Bosscha 24, 165-167. Par arrêt du 27 Janvier 1765, la Cour de Hollande, en condamnant les *Lettres de la Montagne* à être lacérées et brûlées sur l'échafaud par les mains du bourreau, rappela la condamnation de l'*Émile* et la maintint expressément. *Id.*, 245.

² Cf. Lanson [279], 108-113.

³ Cf. le texte reproduit par B. Bouvier [279], 137-138. Au lieu de : *Dilecti filii*, lire : *Dilectis filiis*.

⁴ *Index librorum prohibitorum Sanctissimi Domini nostri Pii sexti, Pontificis Maximi, jussu editus*, Romae, Typographia Rev. Camerae Apostolicae, 1786, in-8, p. 255.

II^e PARTIE

HISTOIRE DU TEXTE :

MANUSCRITS ET PRINCIPALES ÉDITIONS

CHAPITRE I

LES MANUSCRITS

Il existe, à ma connaissance, quatre Manuscrits autographes de la *Profession de foi du Vicaire Saroyard*. Mais, pour qui s'est familiarisé avec les méthodes de Rousseau, pour qui se rappelle ses scrupules littéraires d'écrivain jamais satisfait, son besoin maladif de se relire dans des copies toujours plus correctes, il serait imprudent d'affirmer que ces quatre Manuscrits sont les seuls. « Mes manuscrits, a-t-il avoué lui-même, raturés, barbouillés, mêlés, indéchiffrables, attestent la peine qu'ils m'ont coûtée. Il n'y en a pas un qu'il ne m'ait fallu transcrire quatre ou cinq fois avant de le donner à la presse »¹. Ce que je crois pourtant vraisemblable, c'est que ces quatre Manuscrits ont été les seuls à offrir un texte complet, et que les Manuscrits qui nous manquent ne devaient contenir que des esquisses ou des rédactions fragmentaires. Il me paraît donc possible de reconstituer ainsi qu'il suit la généalogie des Manuscrits de la *Profession*.

1. Le Manuscrit corrigé des V^e et VI^e « Lettres à Sophie ».

On a vu que, dans l'automne de 1757, peut-être même un peu plus tôt, pour se « délasser de son travail de copiste »² — il recopiait alors la *Julie* de Mme d'Houdetot. — Rousseau avait commencé, pour elle aussi,

¹ *Confessions*, VIII, 80.

² A M^{me} d'Houdetot, Lettre du 28 Janvier 1758-734, t. 237.

des *Lettres morales*. Sans doute le projet fut accueilli sans enthousiasme, car Rousseau l'abandonna ; ou plutôt l'élargissant, il transforma ces « Lettres » sur la morale, en un discours sur la morale et ses fondements, c'est-à-dire sur la Religion et sur le code des devoirs qu'elle soutient. Bien des paroles qu'il avait adressées à Sophie pouvaient être reprises par le Vicaire. Retournant donc au brouillon de ses *Lettres*, il les retoucha pour les utiliser. Les appels à « Sophie », à « ma chère amie » furent supprimés. Au-dessus, en surcharge, il écrivit « bon jeune homme », « ô mon bon ami » : « remplacement symbolique », dit très justement M. Ritter : « l'image de Mme d'Houdetot s'est effacée dans le cœur de Jean-Jacques ; le disciple idéal vient prendre sa place »¹. Une bonne partie des V^e et VI^e *Lettres à Sophie* a ainsi passé dans la *Profession*. Le brouillon de ces Lettres est aujourd'hui conservé à la Bibliothèque de Neuchâtel sous le n^o 7890. Avec elles, se trouve une autre Lettre, à laquelle Rousseau n'a pas donné de numéro d'ordre, et qui est également adressée à Sophie, comme l'a montré M. Ritter. Au dos de cette dernière, une main du XVIII^e siècle, peut-être un secrétaire de Du Peyrou, a écrit : « Brouillon de quelques Lettres de J. J. Rousseau à une dame de ses amies ». Les deux Lettres qui nous intéressent forment deux petits fascicules indépendants, chacun de quatre feuillets petit in-4^o (250×180). Chaque côté de ces feuillets est également partagé en deux, la partie de droite contenant le texte primitif, la partie de gauche les additions ou corrections. Rousseau a écrit au recto et au verso. Ces V^e et VI^e *Lettres* ont été publiées, ou plutôt reconstituées et un peu simplifiées, par M. Eugène Ritter, en 1888, dans les *Verhandlungen der neununddreissigsten Versammlung deutscher Philologen und Schulmaenner in Zürich* et reproduites par lui, en 1906, dans les *Annales J. J. Rousseau* 31. On en trouvera plus loin, aux *Appendices*, I, le texte intégral. Il est difficile, dans l'état actuel de ces brouillons, de discerner, avec une entière certitude, ce qui appartient à la rédaction primitive des *Lettres à Sophie* et ce qui a été ajouté ou modifié en vue de l'insertion dans la *Profession de foi*. — D'après une note marginale du premier Manuscrit de l'*Émile*², où Rousseau se rappelle à lui-même qu'il veut mettre dans la bouche du Vicaire ce qu'il avait écrit à Sophie, on pourrait supposer que cette révision des V^e et VI^e *Lettres* est postérieure aux premiers plans et

¹ *J.-J. Rousseau et Mme d'Houdetot* [49], II, 111.

² F^o 164^o : cf., dans la présente édition, p. 234. Ce premier Manuscrit est le *Manuscrit Favre*, qui est décrit plus loin au § 3.

ébauches de la *Profession*. Néanmoins, dans la mesure où ces *Lettres* contiennent des développements qui sont entrés dans le discours du Vicaire, on peut les considérer comme le premier Manuscrit partiel de la *Profession*.

2. Les « cahiers » de brouillons.

Ce Manuscrit partiel n'a pas dû être le seul. Le premier Manuscrit complet de la *Profession* est déjà trop bien ordonné, certains morceaux à peine raturés sont déjà d'un style trop soigné et trop savant pour ne pas laisser supposer des rédactions antérieures : « Je n'ai jamais pu rien faire la plume à la main, écrit Rousseau dans les *Confessions* ¹, vis-à-vis d'une table et de mon papier. C'est à la promenade, au milieu des rochers et des bois, c'est la nuit, dans mon lit et durant mes insomnies, que j'écris dans mon cerveau : l'on peut juger avec quelle lenteur, surtout pour un homme absolument dépourvu de mémoire verbale, et qui, de la vie, n'a pu retenir six vers par cœur. Il y a telle de mes périodes que j'ai tournée et retournée cinq ou six nuits dans ma tête, avant qu'elle fût en état d'être mise sur le papier ». Avec une telle méthode de composition, un écrivain procède par morceaux séparés, qu'il groupe et réunit plus tard après divers tâtonnements et transpositions. C'est ainsi, par exemple, qu'à l'époque où a été rédigé le premier Manuscrit de l'*Émile*, quelques-uns des principaux morceaux de la *Profession* n'avaient pas encore trouvé leur place définitive ². Il est donc vraisemblable que l'*Émile* a été composé comme les autres ouvrages de Rousseau. Si c'est en « s'enfonçant dans la forêt » de Montmorency que Rousseau cherchait et trouvait « l'homme de la nature » ³, c'est de même, sans doute, qu'il cherchait et trouvait le Dieu de la nature. Chacune de ces promenades et de ces méditations ambulantes devait se transposer le soir en quelques pages d'attente, qui ne trouvaient pas tout de suite leur emploi. L'abbé Gabriel Brizard, qui a été, comme on sait, le principal directeur de la grande édition Poinçot (1788-1793), parle à plusieurs reprises de quinze ou seize cahiers de brouillons, qui se seraient trouvés en sa possession et qui auraient contenu « les idées premières et des fragments considérables » des principales œuvres de Jean-Jacques : « Nous en avons, dit-il, où il y a des idées éparses et des passages entiers de l'*Héloïse*, de l'*Émile*,

¹ VIII, 80.

² Cf., dans la présente édition, pp. 122, 147 et 226.

³ *Confessions*, VIII, 276-277.

de la *Lettre sur les spectacles*, etc., avec des variantes et des corrections. On y voit, pour ainsi dire, le creuset où Rousseau jetait ses pensées, jusqu'au moment où elles en jaillissaient avec l'éclat et la pureté qu'elles ont dans ses immortels écrits », etc ¹. Brizard écrivait ces lignes en 1790. Seraient-ce ces mêmes cahiers, qui, cinq ans plus tard, se trouvaient aux mains de Lakanal ? La chose ne serait pas impossible. Brizard étant mort en 1793, et les cahiers recueillis par Lakanal étant au nombre de quinze, comme ceux que possédait Brizard : « Je viens, disait Lakanal, dans la séance du 28 Vendémiaire, an III, offrir à la Convention et à ma patrie le fruit de mes recherches sur les Manuscrits de J. J. Rousseau insérés jusqu'ici dans des portefeuilles particuliers. Voici quinze cahiers écrits en entier de la main de ce grand homme : ils renferment divers morceaux qui n'ont jamais paru et les germes des principales productions de son génie ; on y voit les premiers jets des pensées de ce philosophe, et les modifications qu'elles ont éprouvées, avant d'avoir cette perfection admirable de style qu'on découvre dans tout ce qui est sorti de sa plume ». Lakanal ajoute qu'il tient ces Manuscrits de la citoyenne Maugurier ². Si ce sont ceux de Brizard, comment seraient-ils venus échouer d'abord chez la dite citoyenne, je ne me l'explique pas. D'autre part, quelques années plus tard, (1796 ou 1797), ce même Lakanal lançait le prospectus d'un recueil d'inédits de Rousseau, qui ne devait jamais paraître, et qui aurait contenu, semble-t-il, d'autres textes que ceux dont il avait parlé à la séance du 28 Vendémiaire, an III. Ce prospectus disait : « J'ai été chargé, par divers arrêtés du Comité d'instruction publique de la Convention Nationale, de faire procéder au dépouillement d'un grand nombre de Manuscrits autographes de J. J. Rousseau. Ce travail avait pour but d'extraire de ces Manuscrits réunis dans la Bibliothèque du Comité d'instruction publique et dans plusieurs autres dépôts littéraires, tout ce qui n'avait pas été publié. Cinq hommes de lettres avantagement connus ont été chargés pendant huit mois de lire ces nombreux Manuscrits, de les collationner sur les éditions les plus complètes, de noter tout ce qui était inédit. Ce travail, fait avec un soin éclairé, a fourni dix-sept cahiers de vingt pages chacun. Deux renferment des additions considérables au *Contrat Social* : trois des additions à *l'Émile* ; trois à *l'Héloïse* :

¹ [16], XVIII, 363, VII, 240. Ces textes ont déjà été signalés par M. Th. Dufour 37, 182-184. Dans ses notes manuscrites inédites [253], 140, Brizard parle de « ses 16 cahiers mss ».

² *Moniteur universel*, du primidi 1^{er} Brumaire, an III (Mercredi 22 octobre 1794, vieux style), n° 31, p. 228.

deux aux *Confessions* : un renferme des vues générales sur l'agriculture, le commerce et les finances; deux contiennent des notes sur les personnages cités par l'auteur, et la clef de ses écrits ou la nomenclature des noms qui n'y sont indiqués que par les lettres initiales... Ce sont des articles travaillés avec soin que nous nous proposons de donner au public et non des esquisses informes. Nous ne nous sommes pas même servis de quelques Manuscrits chargés de notes marginales interlinéaires, qui contiennent les premiers jets des pensées de l'auteur: ces Manuscrits, d'ailleurs, forment une propriété particulière réclamée par les propriétaires, et à laquelle nous ne nous permettons pas de toucher. Aucun des articles que nous publions n'a été imprimé. Les Manuscrits, au nombre de vingt-six, dont ils sont tirés, n'ont été confiés qu'aux agents immédiats du Comité d'instruction publique. Poinçot pour l'édition in-4^e des œuvres de Rousseau. Didot jeune pour la magnifique édition de la veuve Maisonneuve, n'ont eu à leur disposition et n'ont compulsé que les Manuscrits qui ont appartenu à Mme de Luxembourg, les fragments de l'*Héloïse* apportés du Jura, et l'exemplaire des *Confessions* offert à la Convention nationale par la veuve de Jean-Jacques. Le travail des commissaires du Comité d'instruction n'a porté sur aucun de ces Manuscrits déjà connus »¹. Parmi ces vingt-six Manuscrits, d'où Lakanal avait tiré les morceaux qu'il comptait publier, les quinze Manuscrits qu'il avait présentés à la Convention étaient-ils compris? C'est possible, sans être certain : « Ce sont, disait-il le 28 Vendémiaire, an III, les premiers jets de ses pensées, les modifications qu'elles ont éprouvées avant » d'avoir atteint leur point de perfection. Ce sont, dit-il plus tard dans son prospectus, des « additions », « additions considérables au *Contrat Social*, à l'*Émile* », etc. Je sais bien que, dans une langue peu précise, ce mot d'« additions » pourrait signifier simplement : morceaux inutilisés; mais le prospectus paraît bien distinguer les « additions », « articles travaillés avec soin », des Manuscrits « qui contiennent le premier jet des pensées de l'auteur »². Quoi qu'il en soit, que ces différents Manuscrits

¹ [254^{ter}, 1-6. — Quérard, qui semble bien avoir eu connaissance de ce prospectus de Lakanal pour rédiger sa *Notice* [257], 223-224, déforme, en les résumant, les renseignements que contient ce prospectus : « Ces Manuscrits de Rousseau, écrit-il, formaient dix-sept cahiers de vingt pages chacun ». On a vu que ces dix-sept Manuscrits n'étaient pas les Manuscrits mêmes de Rousseau, mais les cahiers où les gens de lettres qui travaillaient sous la direction de Lakanal avaient copié les morceaux les plus intéressants des vingt-six Manuscrits.

² En outre, dans la séance du 28 Vendémiaire, an III, Lakanal avait fait

aient eu une destinée commune ou qu'ils aient formé deux groupes indépendants, je ne sais ce qu'ils sont devenus. Dans la *Préface* de son édition de l'*Émile*¹, Petitain affirme encore qu'il existait, en 1810, des brouillons fragmentaires de cet ouvrage, et que la Bibliothèque du Palais-Bourbon en « possédait quelques parties sur feuilles volantes ». Aucun catalogue actuel n'en fait mention. Nul doute cependant que ces premières ébauches aient existé. Dans le plus ancien des Manuscrits de l'*Émile*, on verra Rousseau lui-même, à la fin d'un paragraphe, mettre un signe d'arrêt, écrire à côté : « *Au cahier* », et amorcer le passage qu'il prendra dans le « cahier » pour l'insérer en cet endroit de sa rédaction. A la page suivante, nouveau signe d'arrêt : à côté : « *Retourner au cahier* » ; et c'est au « cahier », sans doute, qu'est emprunté le développement qui commence après cette indication². Ce qu'étaient ces « cahiers », nous pouvons le deviner par quelques-uns d'entre eux, qui sont encore conservés à Neuchâtel, et sur lesquels j'aurai bientôt à revenir. L'un d'eux (n^o 7887), parmi des brouillons de lettres et des fragments d'un traité d'astronomie, contient, dispersées çà et là, des pages encore inorganiques de la *Lettre à M. de Beaumont* et des *Lettres de la Montagne*. Ce recueil n'est guère, pour ainsi dire, qu'un chantier de matériaux à peine dégrossis. Il est dommage que nous ne puissions plus apercevoir la *Profession* dans cet état cahotique qui précède l'organisation. Le premier Manuscrit qui nous la présente, nous la présente constituée déjà dans ses parties essentielles : c'est le Manuscrit suivant.

3. Manuscrit Favre.

J'ai déjà présenté ce Manuscrit à l'Académie des Sciences Morales le 8 Février 1912³ ; et M. Léopold Favre lui a consacré quelques mois plus

« observer que la librairie Poinçot, qui prépare une édition complète de Jean-Jacques *cf.*, à la *Bibliographie*, la note du n^o 16, aurait communication de ces Manuscrits pour insérer dans son édition des morceaux que ces cahiers contiennent et qui n'ont pas encore été imprimés » (*Moniteur*, n^o cit., p. 228) ; et, dans le prospectus, il distingue les vingt-six morceaux Manuscrits des Manuscrits utilisés par Poinçot.

¹ (*Œuvres* [19], VIII, 6).

² F^o 159^o et 160^o ; *cf.*, dans la présente édition, pp. 64 et 136. — Si l'hypothèse que j'ai indiquée plus haut, p. xvii, note 3, était vérifiable, peut-être le *Catéchisme* dont il parlait à Mme d'Houdetot en Juillet 1757 (X, 165) aurait contenu une première esquisse de la *Profession*.

³ Cf. dans *Le Temps*, du 9 Avril 1912, l'analyse de ma communication par M. Émile Henriot.

tard une importante et très minutieuse notice (204), à laquelle je renvoie pour une description plus précise.

Ce Manuscrit faisait partie des papiers que Rousseau confia, au printemps de 1778, à Paul Moutou. En Mai 1825, Guillaume Moutou, fils de Paul, le donna à son cousin Guillaume Favre, dit Favre-Bertrand. Il appartient aujourd'hui à M. Léopold Favre, de Genève. Il comprend 262 feuillets, dont la numérotation a été faite par Alphonse Favre, et deux feuillets, 124^{bis} et 231^{bis}, que ce dernier a oublié de numéroter ou a numéroté en double. Les 32 premiers contiennent une *Table d'Émile* inachevée, qui renvoie au Manuscrit de la Bibliothèque de Genève (M. f. 205) : viennent ensuite quinze feuillets blancs ; puis une liste de personnes connues de Rousseau, celles vraisemblablement à qui il réservait un exemplaire de la *Julie* ou de l'*Émile*. Le reste du Manuscrit est occupé par les cinq Livres d'*Émile*. Les feuillets sont écrits au recto et au verso. Chacun est divisé en deux parties presque toujours égales. Le texte primitif remplit l'un des côtés, l'autre était destiné à recevoir, le cas échéant, les additions et les corrections. Sauf une feuille volante (f° 229), tous ces feuillets forment des cahiers de différentes dimensions : le plus grand mesure 260^v×200 : le plus petit 230^v×175. Il y a onze de ces cahiers. Les cahiers 2 à 5, et 6 à 8 sont groupés ensemble et cousus l'un à l'autre. La *Profession de foi* occupe, dans le Manuscrit, les folios 154^{vo}—174^{vo}. Le texte n'en est pas complet, quoiqu'il soit sans lacunes matérielles : il y manque, entre autres morceaux importants, les deux dissertations sur la sensation et l'activité de la pensée, sur la matière et le mouvement ; mais c'est un texte organisé, où la plupart des arguments se présentent déjà dans l'ordre définitif. Il semble bien que nous ayons là — pour la *Profession* du moins — la première rédaction suivie. Les renvois au « cahier » ou aux *Lettres à Sophie*, que j'ai signalés plus haut, seraient incompréhensibles, si les emprunts à ces recueils avaient été déjà faits dans une rédaction antérieure. Ils ne s'expliquent que dans l'hypothèse où Rousseau, « composant » enfin la *Profession*, en rédige le texte à petites journées, si l'on peut ainsi parler, et note lui-même, à la fin d'une de ces « journées » de travail, le cahier ou le fragment encore inutilisé, auquel il doit emprunter le développement suivant. Le texte ainsi constitué n'est donc pas, à proprement parler, une copie : C'est une coordination provisoire des matériaux rassemblés : c'est un texte de travail, qui peut servir de base non seulement à une révision, mais à des élargissements et à des remaniements. Et, en effet, dans la colonne laissée libre, outre les additions dont le point d'attache au texte est marqué par

des signes précis, on trouve des notes personnelles, destinées à une rédaction ultérieure, pour y préparer des transformations, ou y amorcer des développements nouveaux. Rousseau note, par exemple, qu'il faudra, dans le récit du Prologue, « faire que le jeune homme parle lui-même », dans la discussion sur la liberté, réfuter la théorie d'Helvetius, après la critique de la Révélation « parler de la beauté de l'Évangile », etc ¹.

Nous avons donc là, semble-t-il, la première rédaction d'ensemble. Rousseau pourra y ajouter beaucoup. Il en retranchera relativement peu ; et presque toutes les pages de ce texte sont barrées de grands traits transversaux, ce qui est pour Rousseau la façon de marquer qu'elles ont été utilisées ou, comme il dit, « prises » ². Pour quel nouveau Manuscrit ont-elles été « prises », c'est ce qu'il nous faut voir maintenant.

4. Les « Additions ».

Entre le Manuscrit Favre et celui du Palais-Bourbon faut-il supposer un Manuscrit intermédiaire, qui serait perdu ? Je ne le crois pas. Sans doute, il y a dans le Manuscrit du Palais-Bourbon des développements entiers qui font défaut dans le Manuscrit Favre, par exemple, la dissertation sur la sensation et le jugement, celle sur l'origine du mouvement dans la matière : et ces développements si considérables se présentent sous une forme déjà si satisfaisante, qu'il est difficile de croire que ce soit là leur premier état. Mais il n'est pas nécessaire d'admettre des rédactions complètes. Des brouillons partiels ont pu suffire : feuilles volantes, comme celle qu'il a collée sur le Manuscrit du Palais-Bourbon ³, ou comme celle encore qui contenait, sans doute, la première rédaction de la grande note finale ⁴ ; morceaux isolés, qu'il écrivait sur une page blanche d'un autre Manuscrit, comme la note sur l'instinct ⁵ ; cahiers de notes, comme ce recueil de Neuchâtel, dont j'ai déjà parlé [5], où Rousseau a rangé, à la suite les uns des autres, divers fragments et réflexions sous cette rubrique : « A placer dans le traité de l'Éducation » ⁶. Effectivement quelques-unes de ces notes y ont été « placées ». L'une

¹ F^o 156^o, 162^o, 172^o : cf., dans la présente édition, pp. 22, 184, 398.

² F^o 161^o et 164^o : cf., dans la présente édition, pp. 170 et 234.

³ F^o 133^o : cf., dans la présente édition, p. 174.

⁴ Cf., plus loin, dans ce chapitre de l'Introduction, le § 7.

⁵ Cf., dans la présente édition, p. 232.

⁶ Cf., ici même, aux *Appendices*, III, p. 505.

d'elles, qui concerne la *Profession de foi*, a été un instant utilisée par le Manuscrit du Palais-Bourbon. Dans ce dernier texte, Rousseau a copié les premiers mots du morceau qu'il avait consigné sur son cahier, et il a ajouté : « Voyez les additions »¹. Vraisemblablement il y a eu d'autres recueils d'*additions* que ce cahier de Neuchâtel. Si, comme il est à croire, le renseignement de Lakanal est exact, il y aurait encore eu entre ses mains, au commencement du XIX^e siècle, trois cahiers d'*additions* pour l'*Émile*, formant environ une soixantaine de pages². En tout cas, il n'y a pas lieu, semble-t-il, de supposer d'autres intermédiaires que ces brouillons partiels entre le Manuscrit Favre et le Manuscrit suivant.

5. Manuscrit du Palais-Bourbon.

Si l'on en croit Victor Cousin³, Beuchot aurait entendu dire à son ami Landrieux que ce Manuscrit aurait appartenu à Hérault de Séchelles, et serait entré à sa mort à la Bibliothèque de la Convention. G. H. Morin, qui accepte cette tradition, l'enjolive, et reconstitue ainsi l'histoire du Manuscrit. Le Marquis de Girardin, dépositaire infidèle, se serait approprié l'*Émile* comme les *Confessions*. Il aurait donné l'*Émile* à Hérault de Séchelles. À la mort d'Hérault, le Manuscrit serait tombé avec quelques autres aux mains de la citoyenne Maugurier, et Lakanal les aurait recueillis tous pour les offrir à la Convention⁴. D'après Petitain⁵ et Bailly de Lalonde⁶, il aurait été offert à la Convention par Thérèse Levasseur. Mais, outre que ce don considérable n'a été enregistré à aucune des séances, alors que le *Moniteur* consacre une longue colonne au dépôt des *Confessions*⁷, le prospectus de Lakanal ne mentionne que ce dernier Manuscrit comme provenant « de la veuve de Jean-Jacques »⁸.

¹ Cf., dans la présente édition, pp. 442-444.

² Cf. le prospectus du recueil qu'il projetait (254^{re}, 2).

³ *Du style de Rousseau*, 259.

⁴ *J. J. Rousseau* (261, 595. Même opinion, plus développée, dans sa *Note sur les Manuscrits de Rousseau* (262, 18-20. MM. Coyveque et Debraye, dans leur *Catalogue* (281, 533, se sont ralliés à la même hypothèse. M. Adolphe Badin (270, 415-416, la repousse, sans, du reste, accepter l'autre tradition, qui ferait de Thérèse Levasseur la donatrice du Manuscrit. D'après lui, il aurait été acquis en vente publique « à une époque ou à une autre ».

⁵ *Préface de l'Émile* (19, VIII, 4.

⁶ *Le Léman* (258, 471).

⁷ Séance du 5 Vendémiaire an III, *Moniteur universel* d'Octidi 8 Vendémiaire an III (Lundi 29 Septembre 1794, vieux style), n^o 8, p. 79.

⁸ Prospectus (254^{re}, 6).

De ces deux traditions, c'est la première qu'il faut adopter : le Manuscrit semble bien avoir passé directement de la bibliothèque d'Hérault dans celle du Comité d'Instruction publique de la Convention. Le procès-verbal de la séance de ce Comité du 1^{er} Floréal an II (20 Avril 1794) nous fait connaître, qu'après la mort d'Hérault, le comité décida d'envoyer au domicile de ce dernier la Commission des arts pour y recueillir les Manuscrits de l'*Émile* et de l'*Héloïse*, et « les transporter à la Bibliothèque nationale » : mais le procès-verbal de la séance de la Commission des arts du 5 Prairial an II (24 Mai 1794) nous apprend que la décision fut modifiée et que les Manuscrits furent déposés à la bibliothèque du Comité¹. Il reste pourtant une petite difficulté apparente : c'est que l'édition Defer de la Maisonneuve contient, sous la date de 1793, un texte de l'*Émile* avec « variantes, additions et corrections recueillies sur le Manuscrit de l'Auteur, déposé au Comité de l'Instruction publique »². Si cette date était exacte, le Manuscrit aurait fait partie de la bibliothèque du Comité plusieurs mois avant la mort d'Hérault (15 Germinal an II = 4 Avril 1794). Mais la date est suspecte, car les gravures qui accompagnent le texte, soi-disant de 1793, portent les dates suivantes : an II, an III, 1795 ; et c'est vraisemblablement à cette dernière date que l'édition Defer de l'*Émile* dut être achevée³.

Le Manuscrit appartient aujourd'hui à la Bibliothèque de la Chambre des Députés, héritière de celle de la Convention. Il était rangé autrefois sous la cote P 7075 : au *Catalogue* de 1907⁴, on lui a donné les n^{os} 1427-1429. Il se compose de trois volumes in-8^o, reliés en maroquin plein rouge, dos plat orné, avec pièces en maroquin vert pour le titre et la tomaison. La reliure est ancienne, et probablement de la fin du XVIII^e siècle. Dimensions : 140×205 mm. Ces trois volumes comprennent : le premier les Livres I et II, le second les Livres III et IV, le troisième le Livre V. Chacun de ces Livres a une pagination spéciale, due à Rousseau lui-même. Le Livre I comprend 62 f^{os}, le Livre II 165, le Livre III 86, le Livre IV 266, le Livre V 205. Le texte continu se trouve sur le recto des feuillets : les notes et additions au verso. La *Profession*

¹ *Procès-verbaux du Comité* [254^{bis}], 237.

² T. V [17], 543 sqq. L'*Émile* se trouve aux tomes IV et V, qui portent tous deux la date de 1793.

³ Il convient pourtant de noter que Lakanal ne mentionne pas le Manuscrit de l'*Émile* dans le prospectus que j'ai cité plus haut.

⁴ [281], 532-533.

de foi occupe, dans le tome II, les pp 208-201¹. Comparé au texte du Manuscrit Favre, le texte de celui-ci, — du moins au recto, — est écrit très lisiblement, d'une écriture d'abord très posée, puis un peu plus rapide. Mais les notes, et surtout les additions du verso, sont souvent bien enchevêtrées, car plusieurs d'entre elles se trouvent ici en première ou seconde rédaction. C'est ce Manuscrit que Rousseau, dans ses Lettres à Duchesne et à Moultoy, appelait son « brouillon »². On verra bientôt comment la copie envoyée à Moultoy en apporte la preuve. Mais en voici une qui suffira. Dans les additions du cahier de Neuchâtel 5, 31^{va}, on lit les indications suivantes : « *Profession de foi* : v, le brouillon, p. 189 verso, — L. IV, p. 65, changement à l'histoire d'Auguste. — Addition au Renvoi de la p. 54, lequel est au verso de la p. 56 ». Vérification faite, tous les numéros des « pages » qui sont indiqués dans cette note sont bien ceux des « pages » (folios) du Manuscrit de la Chambre des Députés : c'est donc lui qui est le « brouillon ». C'est d'après ce « brouillon » que Rousseau a corrigé ses épreuves. Duchesne oubliait parfois de joindre au paquet d'épreuves la copie correspondante³ ; Néaulme réclamait une partie de cette même copie, pour bien prouver que son édition n'était pas contrefaite⁴ ; le « brouillon » restait donc le seul texte complet que Rousseau eût à sa disposition durant l'impression. Aussi, d'un bout à l'autre du brouillon, il a noté, soit en marge du recto, soit au verso, les lettres des différentes feuilles qui étaient successivement imprimées et tirées. Cette division par feuilles correspond exactement à celle de l'édition originale in-12, mais les lettres n'ont pas trouvé du premier coup leur place définitive⁵, ce qui prouve qu'il y a eu sur épreuves des remaniements assez considérables. C'est qu'en effet, entre l'envoi chez l'imprimeur de la copie définitive et le retour des premières épreuves, Rousseau avait apporté à son « brouillon » de nouvelles modifications ; en sorte que ce « brouillon », antérieur dans son ensemble à

¹ Entre le folio qui porte le n° 201 et celui qui porte le n° 202, il y a cinq folios, non numérotés dont le premier contient un *Errata* des tomes I et II de *l'Émile*, d'après l'édition originale.

² *Correspondance*, X, 278, 287, 248.

³ A Duchesne, Lettre du 19 Octobre 1761, X, 272.

⁴ Au même, 13 Février et 14 Mars 1762, X, 312, 317.

⁵ Pour noter le passage d'une feuille à l'autre, Rousseau encadre le premier mot de la nouvelle feuille, et note en marge ou en face : $\frac{A}{B}$, $\frac{B}{C}$, etc. Quelquefois la mise en pages a été modifiée : il reporte alors ses signes ailleurs, et écrit : *le bon* $\frac{B}{C}$, *le bon* $\frac{E}{F}$, etc.

la copie définitive, offre pourtant, dans certaines parties, un texte plus récent¹.

Pour les trois premiers Livres, il avait marqué sur son brouillon les pages de la copie, en sorte qu'en l'absence même de ce dernier texte, il pouvait préciser plus facilement à l'imprimeur les passages qui appelaient une correction. Les Livres IV et V, sauf la *Profession de foi*, sont dépourvus de ces indications : mais, comme on le verra, les pages notées en marge de la *Profession* renvoient à une autre copie.

De tous les Manuscrits de l'*Émile*, celui-ci est le plus connu : à plusieurs reprises, depuis 1795, il a été utilisé partiellement. Quelques variantes, qui lui ont été empruntées, figurent aujourd'hui dans toutes les éditions de Rousseau. On verra plus loin quels sont les éditeurs qui s'en sont servi les premiers, soit pour corriger le texte, soit pour le compléter et le commenter. Les études suivantes en ont également tiré parti :

Bailly de Lalonde, *Le Léman* 258, t. 1, 471-486.

Victor Cousin, *Du Style de Rousseau, particulièrement dans la « Profession de foi du Vicaire Savoyard »* 259, 524-528 et 660-671.

Charles Comte, *Notes sur une page de Jean-Jacques Rousseau* [272].

Antoine Albalat, *Le Travail du style* 277, 141-150.

6. La copie destinée à l'impression.

Il est inutile que je m'attarde à démontrer, qu'entre le Manuscrit du Palais-Bourbon et celui que je vais décrire, il n'y en a pas eu d'autre. Car, s'il y avait eu un Manuscrit intermédiaire, c'eût été sur celui-là que Rousseau aurait corrigé ses épreuves, noté les pages de sa copie et les lettres des feuilles imprimées. Ce nouveau Manuscrit, qui est encore un Manuscrit complet de l'*Émile*, se trouve aujourd'hui sous la cote M. f. 205, à la Bibliothèque publique de Genève, qui l'a reçu, en 1873, du Docteur Coindet, héritier et neveu de François Coindet, l'ami de Rousseau. Ce Manuscrit, de 188 sur 128 mm., forme aujourd'hui deux volumes, reliés en maroquin plein rouge, avec dentelle extérieure et intérieure (reliure moderne) : le premier volume comprend les Livres I, II, III et IV jusqu'à

¹ Cf., par exemple, dans la présente édition, pp. 14 (notes 19 et 22), 16 (note 11), 24 (notes 1 et 3), etc., et, pour des additions plus importantes, pp. 194 (notes 7 et 14), 224 (note 1), 242 (note 9), 280 (note 4), 286 (note 8), etc.

la *Profession*. Le second volume comprend la fin du Livre IV et le Livre V. Chaque Livre a sa pagination particulière, de la main de Rousseau. Ils ont respectivement 105, 250, 121, 388 et 341 pages¹ ; chaque feuillet, étant écrit au recto et au verso, forme donc deux pages. La *Profession de foi* occupe au tome II, dans le Livre IV, les pages 141-284. L'écriture est soignée, haute et ferme. Les ratures et additions sont relativement peu nombreuses. C'est la copie qui a été livrée à Duchesne. L'aspect de plusieurs pages semble prouver qu'elles ont dû passer par les mains des imprimeurs. Enfin, lorsque Rousseau eut en main les bonnes feuilles de son livre, il s'amusa à noter sur cette copie les lettres d'ordre des premières feuilles, puis il abandonna cette tâche, qu'il avait déjà accomplie sur son brouillon.

Ce Manuscrit, déjà signalé par Bailly de Lalonde (*Le Léman* 258, 455-459), a été décrit par M. Eugène Ritter dans sa *Notice sur les Manuscrits de J. J. Rousseau* 266.

7. Copie envoyée à Moultoù.

Ce Manuscrit a été donné à la Bibliothèque publique de Genève, où il se trouve aujourd'hui sous la cote M. f. 224, par Mme Streckeisen, fille de Guillaume Moultoù, petite-fille de Paul, et mère de Georges Streckeisen-Moultoù, qui a publié les recueils bien connus *J. J. Rousseau, ses amis et ses ennemis* [26], *J. J. Rousseau, Œuvres et correspondances inédites* [25]. J'ai raconté plus haut dans quelles circonstances Rousseau avait cru devoir confier à des mains amies et fidèles le morceau essentiel de *l'Émile* : car ce Manuscrit ne contient que la *Profession de foi*. Il forme une mince plaquette reliée en plein maroquin rouge avec les mêmes ornements que le Manuscrit précédent reliure moderne. Il comprend 38 feuillets, de 193 sur 132 mm, formant 75 pages numérotées par Rousseau, plus deux feuillets non numérotés, l'un au commencement, l'autre à la fin. Sur le feuillet de garde, Guillaume Moultoù a mis la note suivante : « Manuscrit autographe de la *Profession de foi du Vicaire Savoyard*, envoyé par J. J. Rousseau à son ami Moultoù... Je certifie avoir trouvé ce Manuscrit dans les papiers de mon père, G^{me} Moultoù ». La note rappelle encore le passage du Livre XI des

¹ Il manque un feuillet au Livre II, et huit au Livre III, soit 18 pages.

Confessions (IX, 191), où Rousseau semble avoir oublié qu'il envoya la *Profession de foi* à Moultoù, non seulement pour lui « marquer sa confiance », mais surtout pour se tranquilliser lui-même. « C'est avec la plus grande répugnance, écrivait-il à son jeune ami, que je vous extorque les frais immenses que ce paquet vous coûtera par la poste »¹. Il a cependant réduit le plus possible ces « immenses frais » de port, et il a fait tenir le maximum de matière dans le minimum d'espace. Le texte est sans marge au recto comme au verso, l'écriture très lisible, et d'autant plus soignée qu'elle est plus serrée. Les ratures sont relativement peu nombreuses. Le manuscrit commence ainsi (p. 1) : « MÉMOIRE COMMUNIQUÉ. Il y a trente ans que dans une ville d'Italie, » etc., et se termine sur ces mots (p. 75) : « Il n'y a que l'espoir du juste qui ne trompe point. AMEN ». Au verso du dernier folio, Rousseau a écrit : « N. B. N'ayant pas eu le temps de relire cette copie, et l'ayant faite avec beaucoup de distraction, je la crois pleine de fautes, mais facile à reconnaître. Elle diffère aussi en quelques leçons de la copie du traité de l'éducation, mais elle n'en doit différer en rien d'essentiel au fond des choses, et s'il s'y trouve de telles différences, c'est une preuve que l'imprimé n'est pas fidèle, et alors ce sera le cas de réclamer sur cette copie. Mais on n'en doit faire aucun usage public jusqu'à ce que le livre ait paru, ou qu'on soit assuré que le morceau ci-joint ne paroitra point tel qu'il est ici : autrement ce seroit voler le libraire. C'est un dépôt que je ne confie qu'à cette condition à la droiture d'un homme de bien. — En cas de publication, on lui donnera le titre suivant : *Profession de foi du Vicaire saroyard* | publiée sur une copie écrite de la | main de J. J. ROUSSEAU, Citoyen | de Genève | et déposée par lui-même entre | les mains de l'Éditeur ». Si cette copie avait été publiée, on aurait vu que « l'éditeur » était un familier de Rousseau, car il y est amicalement interpellé : « Vous saurez bien remarquer, mon cher Moultoù, lui disait Jean-Jacques dans une note, que cet écrit ne seroit pas bon à publier en tout tems, mais que dans celui-ci le public ne peut qu'y gagner »². Cette copie a été faite sur le « brouillon » de la Chambre des Députés : « J'ai eu soin, écrit Rousseau à Moultoù³, de coter sur mon brouillon les pages de votre copie » ; et, en effet, chaque changement de page de la copie est marqué sur le brouillon par deux traits à l'encre rouge, accompagnés

¹ A Moultoù, Lettre du 23 décembre 1761, X, 292.

² P. 72 : cf., dans la présente édition, p. 430, note 7.

³ Lettre du 18 Janvier 1762 (classée par erreur en 1761), X, 248.

en marge du chiffre de la page¹. Rousseau n'avait, d'ailleurs, à sa disposition que son brouillon. S'il avait eu sous les yeux le texte qu'il avait envoyé à l'imprimeur, la copie pour Moultoù aurait bénéficié des corrections ou additions qu'il avait faites à tête reposée. Or, il n'en est rien : sauf quelques légères retouches, dont il était impossible, à un écrivain scrupuleux et toujours mal satisfait, de se priver, sauf surtout de nombreuses étourderies ou négligences, que Rousseau avoue lui-même dans son *Nota-Bene*, et qui s'expliquent par la rapidité du travail ou la préoccupation de l'auteur², la copie pour Moultoù se conforme toujours au texte du brouillon : là où la copie pour l'impression offre un texte plus complet que le brouillon, la copie pour Moultoù a conservé la lacune du brouillon. Ainsi les notes sur l'alchimie et l'instinct, qui apparaissent pour la première fois dans la copie pour l'impression, font défaut dans la copie pour Moultoù³. Par contre, presque toutes les additions dont le brouillon s'était enrichi entre temps, depuis l'achèvement de la copie pour l'imprimeur, ont passé dans cette nouvelle transcription⁴. Mais ces additions — on l'a vu — ne furent pas les dernières : et, jusqu'au moment du « bon à tirer », Rousseau a inséré dans son brouillon des phrases ou membres de phrases, qu'il comptait reporter sur ses épreuves. Ainsi, par rapport à ce brouillon, la copie pour Moultoù présente encore des lacunes⁵, bien que son texte en soit entièrement dépendant. A la fin du « Mémoire communiqué » à Moultoù, — à la place de la si importante dissertation sur les mérites comparés de la religion et de la philosophie, on ne lit que cette brève indication : « Il y a ici une grande note, dont je n'ai pas conservé copie, pour prouver qu'il n'est pas vrai, comme disent les philosophistes, que la religion soit inutile aux hommes »⁶.

¹ C'était une habitude familière à Rousseau. Cf. sa Lettre à Marc-Michel Rey, du 8 Janvier 1763 [24, 180 : « Je me rappelle même des corrections à faire que je ne peux pas vous indiquer, soit parce que je n'ai pas toujours coté sur mon brouillon les pages de la copie... ».

² Cf., par exemple, dans la présente édition, pp. 312 (note 3), 354 (note 9), 432 (note 10), etc., certaines lacunes du texte pour Moultoù, qui ne semblent s'expliquer que par la distraction du copiste.

³ Cf., dans la présente édition, pp. 130, 232-238 ; cf. encore 126, 402, etc.

⁴ Par exemple, les lacunes que j'ai signalées plus haut (p. LXXIII, note 1) dans la copie pour l'impression par rapport au brouillon ne se retrouvent pas dans la copie pour Moultoù.

⁵ Cf., par exemple, dans la présente édition, pp. 270 (note 5), 296 (note 7), 310 (note 8), 446 (note 4), etc. Il semble bien, du reste, que presque toutes ces additions nouvelles aient été reportées par Rousseau, en corrigeant ses épreuves, sur la copie même qui lui revenait de l'imprimeur.

⁶ P. 75 : cf., dans la présente édition, p. 448.

Or cette « grande note » non seulement se retrouve dans la copie pour l'impression, mais encore dans le brouillon. Faudrait-il en conclure que l'affirmation de Rousseau est inexacte, et qu'il avait alors ses raisons de supprimer cette note ? Évidemment non, car il eût été beaucoup plus simple de la supprimer sans en parler. Une seule hypothèse apparaît donc possible. Au moment où Rousseau copiait sur son brouillon le texte qu'il destinait à Moultoù, la « grande note », que l'on peut lire aujourd'hui sur ce même brouillon, ne s'y trouvait pas encore. Elle était rédigée, puisque Rousseau avait pu l'envoyer à l'imprimeur, mais, sans doute, la prévoyant trop longue pour se risquer à l'écrire du premier jet sur son brouillon déjà encombré, il avait cru sage de l'élaborer sur quelque feuille volante, comme il avait fait, par exemple, pour la note sur la sensibilité de la matière (p. 174 de la présente édition). La feuille était égarée, quand il recopiait la *Profession* pour Moultoù : le temps passait, il se résigna à en alléger son texte. Une fois la copie partie, il retrouva sa première ébauche, ou il la reconstitua de souvenir : Cette seconde hypothèse paraîtra plus vraisemblable, si l'on compare les deux Manuscrits : le texte actuel du brouillon est beaucoup plus loin de sa forme définitive que celui de la copie. De toute façon, il ne voulut plus risquer de perdre cette note si significative. On a déjà vu, qu'après avoir envoyé sa copie à l'imprimeur, il n'avait pas cessé de revenir à son brouillon, pour y apporter retouches et additions : cette fois encore il fit de même ; et, dans les parties laissées libres sur le verso des feuillets, il insinua, comme il put, le texte de la « grande note ».

Ce long exposé permet de se rendre compte, que, si la copie pour Moultoù est chronologiquement postérieure à la copie pour l'impression, logiquement, littérairement, elle lui est antérieure. Voulant aller vite, Rousseau n'a pas fait ici la critique de son brouillon en le recopiant, et lui est resté presque toujours fidèle. J'ai donc cru devoir, en établissant plus loin la filiation des Manuscrits, faire passer le texte qu'a reçu Moultoù avant celui qui fut envoyé à l'imprimeur.

Dès 1861, dans l'*Introduction des Œuvres et Correspondances inédites* 25, Streckeisen-Moultoù avait mentionné cette copie écrite pour son arrière-grand-père ; il en avait même publié la note finale¹. M. Eugène Ritter l'a reproduite dans la description sommaire qu'il a donnée du Manuscrit 266. Enfin, M. Charles Borgeaud, dans sa thèse sur la

¹ PP. IX-X.

philosophie religieuse de Rousseau 267, a utilisé ce texte, et en a cité plusieurs variantes, qui, d'ailleurs, comme je viens de l'indiquer, n'appartiennent pas en propre à cette copie, mais doivent être rapportées au brouillon.

CHAPITRE II

PRINCIPALES ÉDITIONS

Il ne saurait être question de vouloir donner ici une réplique au considérable et minutieux travail que M. Daniel Mornet s'est imposé pour la *Julie* : cf. *Le texte de la « Nouvelle Héloïse » et les éditions du XVIII^e siècle* 284. Je voudrais seulement — après avoir présenté l'édition originale de Duchesne et celle de Néaulme, — faire un dénombrement, sinon complet, du moins précis, des éditions et contrefaçons publiées sous la date de 1762, dénombrement qui pût servir à l'histoire de la diffusion de *l'Émile* : je voudrais ensuite établir l'autorité de l'édition de Genève, et fixer la date du texte nouveau qu'elle apporte : donner enfin quelques brèves indications sur les éditions qui ont utilisé le Manuscrit du Palais-Bourbon et sur les éditions séparées de la *Profession de foi*. Au reste, l'histoire des éditions de *l'Émile* offre bien moins de complications, et aussi d'intérêt, que l'histoire des éditions de la *Julie* : c'est une histoire unilinéaire, et qui se réduit à deux étapes¹.

1. L'édition originale.

ÉMILE, OU DE L'ÉDUCATION. TOME I. **ÉMILE, OU DE L'ÉDUCATION.**
Par J. J. ROUSSEAU. Citoyen de Genève. Sanabilibus ægotamus
 malis; ipsaque nos in rectum genitos natura, si emendari velimus,
 juvat. | *Sen : de irâ. L. II. c. 13.* **TOME PREMIER** [fleuron] **A**
AMSTERDAM, | Chez JEAN NÉAULME, Libraire. **M. DCC. LXII.** *Avec*
Privilège de Nosseign. les Etats de Hollande & de Westfrise. || [in-12]².

¹ Je crois inutile de donner, pour toutes les éditions que je cite, les cotes des bibliothèques où je les ai trouvées. Je n'en indiquerai les cotes que pour les éditions qui font défaut à la Bibliothèque Nationale et pour les différentes contrefaçons, qui sont presque toutes indiscernables sur les catalogues de librairies et de bibliothèques.

² Les parties du titre imprimées en **caractères gras** sont en rouge dans les éditions décrites. — La page du faux-titre est séparée de la page du titre par un

T. I. Préface pp. I-VIII. — [Un feuillet non chiffré: recto : *Explications des Figures*. Verso : *Fautes d'impression* pour les deux premiers tomes. — *Livre Premier*, pp. 1-140. — *Livre Second*, pp. 141-466.

T. II. L'épigraphe empruntée à Sénèque manque sur le titre de ce tome ainsi qu'aux tomes III et IV. *Livre III*, pp. 1-170. — *Livre IV*, pp. 171-360. — *Table des Matières pour les deux premiers volumes*, pp. 361-407.

T. III. *Suite du Livre quatrième*, pp. 1-357. — [Verso de la page 357 en blanc. — *Table des Matières pour les deux derniers volumes*, pp. [361 (les chiffres 350 et 360 n'ayant pas été employés)]-384.

T. IV. *Livre Cinquième*, pp. 1-455. — Verso de la page 455 en blanc]. — Deux feuillets non chiffrés, occupés par le *Privilegie* (Privilege des États de Hollande et de Westfrieze, du 10 Mars 1762) et, au verso du second feuillet, par les *Fautes à corriger dans les deux derniers Volumes*.

La *Profession de foi* occupe, au tome III de cette édition, les pages 1-204.

Les cinq figures dessinées par Eisen, gravées par Le Grand, de Longueil et Pasquier, pour les cinq Livres de cette édition, ont été décrites par le Comte de Girardin dans son *Iconographie des Œuvres* [285], 9. La quatrième de ces figures, destinée à illustrer la *Profession de foi* se trouve en tête du Tome III. Elle représente Orphée enseignant aux hommes le culte des dieux. Elle est entourée d'un double trait carré. Au-dessus du cadre, on lit, à gauche : *Tome III.* ; à droite : *Page 128*. Au-dessous, signatures à la pointe : à gauche : *Ch. Eisen, inv. et f.* ; à droite : *De Longueil, Sc. 1762*. Au milieu, en lettres grises : *Orphée, Liv. IV¹*.

Si j'étudiais ici le texte de l'*Émile* dans son ensemble, j'aurais à remarquer que cette édition originale comporte un certain nombre de cartons, et que l'unique exemplaire qui garde le texte primitif est l'exemplaire corrigé de la main de Rousseau, qui est aujourd'hui à la Bibliothèque de Genève, et que je décrirai plus loin ; mais ces cartons se trouvent tous localisés dans les deux premiers tomes² : et, comme le

double trait, et le changement de ligne dans les faux-titre et titre par un simple trait vertical.

¹ Cf., dans la présente édition, p. 229, note 2, la Lettre de Rousseau à Duchesne, relative à cette planche.

² T. I, pp. 23-24 ; t. II, pp. 117-118, 203-204 ; cf., plus loin, dans ce chapitre, § 2.

fait justement observer Rousseau lui-même, la *Profession de foi*, qui aurait dû, semble-t-il, soulever tant d'objections de la part du « magistrat », fut imprimée « sans que son contenu fit aucun obstacle à sa publication »¹.

Parmi les fautes d'impression que Rousseau a cru devoir signaler aux lecteurs, voici les trois qu'il a relevées dans la *Profession de foi*, et qui servent, pour ainsi dire, de signes de reconnaissance à l'édition originale : P. 4, ligne 2 : *talent* (au lieu de : *talens*) — P. 32, ligne 19 : *materialisme, de toute espece* (au lieu de : *materialisme de toute espece*) — P. 149, ligne 14 : *dirai-je* (au lieu de : *dirois-je*).

Cette édition, qui porte sur sa couverture le nom de Jean Néaulme, libraire d'Amsterdam, est celle-là même qui a été imprimée par Duchesne à Paris. Cette supercherie, alors très fréquente², contraria vivement Rousseau, qui jugeait indécent que « l'ouvrage d'un ami de la vérité commençât par un mensonge »³. Il aurait voulu que les deux premiers tomes au moins portassent les noms de Duchesne et de Paris, et qu'on réservât pour les deux derniers, les plus dangereux, la couverture de Néaulme, « les caractères hollandais » et « tout ce qu'il fallait pour leur donner un air étranger »⁴. Mais, dans toute cette affaire de l'*Emile*, dont il n'avait pas eu dès le début la direction, Rousseau préférait adopter une attitude passive, et mettait même une certaine coquetterie à se montrer résigné. Les quatre volumes parurent donc avec le nom de Néaulme et les titres rouges familiers aux éditions hollandaises.

La plupart des exemplaires étaient du format in-12 : le reste in-8°. Les exemplaires de ce dernier format ont exactement la même distribution des matières, le même nombre de pages, la même justification, les mêmes caractères, les mêmes gravures que les exemplaires in-12. Mais la feuille de titre porte *La Haye* au lieu d'*Amsterdam*, les fleurons et culs-de-lampe ne sont pas les mêmes, les chiffres des pages et les lettres des titres courants sont d'un autre corps : et le reste du texte, bien qu'offrant presque toujours un aspect identique, représente en réalité une autre impression : et, j'ajoute, une impression postérieure, car cette édition

¹ *Confessions*, IX, 19 et 17. Cf., plus haut, dans cette *Introduction*, pp. 11-111.

² Cf. ce qu'en dit Rousseau lui-même à Duchesne, Lettre du 28 Mars 1762, X, 319 : « Je sais bien qu'il est d'un usage très commun d'imprimer dans un lieu et de mettre le nom d'un autre ».

³ Au même, Lettre du 26 Mars 1762, X, 318.

⁴ Id., *ibid.*

est sans carton, tout en offrant le texte des exemplaires cartonnés de l'édition in-12. Les deux éditions ont été corrigées successivement par Rousseau lui-même; l'orthographe, la ponctuation n'y sont pas identiques. Rochebilière l'avait déjà remarqué¹. La distinction n'a point grande importance en elle-même: elle n'en a aucune pour la *Profession de foi*, car je n'ai pu y noter aucune de ces menues variantes²; mais, d'un point de vue strictement bibliographique, ce sont bien deux éditions différentes, et l'édition véritablement originale est l'édition in-12, quoiqu'elle ait été mise en vente après l'in-8°. « L'in-12, écrit Rousseau à son éditeur, a quelques fautes de moins » que l'in-8³. Ce sont les lettres des feuilles de l'in-12, on se le rappelle, qu'il cotait sur son brouillon, et l'on verra plus loin que l'exemplaire sans cartons qu'il a revu et corrigé est un exemplaire de l'édition in-12⁴.

2. L'édition de Néaulme.

Cette double série in-12 et in-8 a été imprimée par Duchesne. Mais Néaulme ne s'était pas borné à prêter son nom pour la couverture; il avait fait imprimer, « en même temps et sur les feuilles de Duchesne »,

¹ N° 1179 du *Catalogue des Livres rares et curieux* [258], 92, *Notes de M. Rochebilière*: « Page 10 de ce même volume [exemplaire in-8 de l'édition originale], tome I^{er}, ligne 9, on a imprimé: *l'essencièl*: l'in-12 porte *l'essentiel*. Page 68, l'in-12 porte: *Hé! bien*, au lieu de: *Hé bien!* qu'on lit dans le présent exemplaire ».

² Sauf d'insignifiantes variantes purement typographiques, comme lettres chevau-chantes, trop rapprochées, etc.

³ A Duchesne, Lettre du 16 Mai 1762, X, 326.

⁴ Si nous n'avions pas cet exemplaire corrigé par Rousseau lui-même, on pourrait rester incertain sur la véritable édition originale in-12, car il existe des exemplaires de ce format, qui sont, à première vue, identiques à celui que j'ai décrit, et qui représentent, en réalité, une autre impression, quoique le nombre des pages, la numérotation des feuilles, la justification du texte en soient exactement les mêmes. Cf., à la Bibliothèque Nationale, les quatre volumes rangés sous la cote R 55346-55349. Non seulement le titre offre de très légères différences: **EMILE**, | ou | **DE L'ÉDUCATION**: ... *Sen. de ira*..., — mais l'orthographe, l'accentuation, la ponctuation ne sont pas les mêmes. Cf., par exemple, dans la *Profession*, 1. III, pp. 1: *quatrième* (au lieu de: *quatrième*), 2: *prosélytes* (au lieu de: *prosélites*), 16: *haine* (au lieu de: *haïne*), etc. En outre, il arrive quelquefois que les pages commencent par une syllabe ou un mot différents: cf. pp. 16, 22, etc. Aux pp. 140 et 141, il y a des points de suspension presque entre chaque phrase. La faute: *Matérialisme, de toute espece* (p. 32) n'existe pas. Enfin le titre courant est en caractères d'un plus gros corps, et les notes en caractères d'un plus petit. — Est-ce une contrefaçon, ou une réimpression de Duchesne, postérieure de très peu à l'édition originale? J'adopterais plutôt cette seconde hypothèse. — L'édition que M. G. E. Ledos,

« une autre édition parallèle », destinée à « la Hollande, l'Angleterre, l'Allemagne »¹, et pour laquelle les États de Hollande et de Westfrise lui avaient accordé un privilège le 10 Mars 1762. L'affaire ayant été conclue directement entre les deux libraires, Rousseau affecta de s'en désintéresser. Désintéressement tout théorique : il s'agissait d'une œuvre qui lui était chère, et il ne voulait pas risquer qu'elle fut, par sa faute, falsifiée ou défigurée. Non seulement il consentit à envoyer à Néaulme quelques feuilles du Manuscrit² pour lui permettre « de faire voir » à sa clientèle « que son édition n'était pas une simple contrefaçon »³, mais il en corrigea soigneusement les épreuves. Nous voyons, par les quatre Lettres de Rousseau que Néaulme avait conservées⁴ et surtout par les Lettres de Néaulme⁵, que cette correction fut aussi minutieuse que celle d'une édition originale : il exigea des cartons et un *Errata*. Les deux éditions devaient paraître à peu près en même temps, pour que celle de Néaulme pût « couvrir » celle de Duchesne⁶. Cependant cette dernière parut d'abord : les premiers exemplaires in-8^o (car les in-12 ne furent mis en vente que quelque temps après) furent distribués le dimanche 23 Mai. A ce moment, Néaulme était encore dans l'impression du tome III⁷. Il semble bien que son édition ne parut qu'au milieu de Juillet, certainement pas avant la fin de Juin. Dans l'intervalle, effrayé des audaces du Vicaire, il avait multiplié les appels à Rousseau, pour obtenir de lui la suppression de la *Profession de foi*, à tout le moins une déclaration publique, où l'auteur aurait pris, à la première page du livre, l'entière responsabilité du contenu. Rousseau se refusa à toute concession. Rien n'est plus apitoyant que les Lettres du bon Néaulme. Il fait un peu, dans toute cette affaire, figure de nigaud. Ce sont des

dans son *Catalogue* de la Bibliothèque Nationale 295, 42, inscrit en tête des éditions in-12 de *l'Émile* n'est qu'un exemplaire incomplet, qui réunit trois volumes provenant de deux contrefaçons différentes. La Bibliothèque Nationale ne possède que les tomes III et IV de l'édition véritablement originale in-12 : R 22355-22356.

¹ A Moulton, Lettre du 12 Décembre 1761, X, 286.

² Exactement 35 feuillets : cf. sa Lettre à Duchesne, du 14 Mars 1762, X, 317.

³ A Duchesne, Lettre du 13 Février 1762, X, 312.

⁴ Cf. celles des 29 Janvier et 5 Juin 1762 [40^{bis}, 108-113].

⁵ Cf. notamment [14, Lettres des 20 Mai, f. 1^o, 24 Mai, f. 1^o, et du 10 Juin, *Postscriptum* : « Vous dites que, dans la *Profession de foi*, il y a deux fautes, dont en voici une que nous n'avons pas trouvée », etc.

⁶ A Duchesne et Guy, Lettre du 4 Mars 1762, X, 315.

⁷ Cf. sa Lettre du 24 Mai, où il réclame la feuille P du tome III, qui lui manque encore [14], 2^o.

lamentations sans trêve. Duchesne ne lui envoie pas ses feuilles ; il veut sans doute retarder l'édition de son confrère, et préfère favoriser des contrefaçons lyonnaises ou autres ¹, il abuse du Privilège que lui, Néaulme, avait obtenu des États de Hollande : on était convenu de le mettre seulement « à la tête de quelques exemplaires destinés à certaines personnes » ² ; Duchesne le met à presque tous. « pour ne pas dire à tous » ³ : c'est, sans doute, une excellente façon de se « couvrir », mais c'est compromettre Néaulme à plaisir. Pour se venger, Néaulme serait tenté de faire un chassé-croisé de titres, et, puisque Duchesne abuse du nom de Néaulme dans son édition, d'abuser, lui aussi, du nom de Duchesne, en le compromettant publiquement auprès de la police parisienne. « Je voulais, écrit-il à Rousseau, mettre : *A Paris, chez Duchesne* : mais on m'accuserait peut-être d'esprit de vengeance ; aussi je mettrai : *Selon la copie de Paris, avec permission tacite pour le Libraire* » ⁴. Cette indication de Néaulme nous permet de retrouver avec certitude son édition dans la foule des contrefaçons de 1762. La voici :

ÉMILE. | OI | DE L'ÉDUCATION. | PAR | JEAN JACQUES ROUSSEAU, | CITOYEN
DE GENÈVE. | Sanabilibus aegrotamus malis : ipsaque nos in rectum |
genitos natura, si emendari velimus juvat. | *Senec. de irâ.* L. II. c. 13. |
TOME PREMIER | PREMIERE PARTIE. | [Fleufon] Selon la copie de | PARIS.
Avec Permission tacite pour le Libraire. | M. DCCLXII. [tout le titre
en noir] || [in-8].

T. I. PREMIERE PARTIE. [Un feuillet non chiffré] : *Avis sur cette Édition.* — *Préface.* pp. I-VI. — *Explications des Figures.* pp. VII-VIII. *Avis au Lecteur.* p. VIII ⁵. — *Livre Premier.* pp. 1-68. — *Livre Second.* pp. 69-224.

¹ Cf. Lettres des 20 et 24 Mai 1762 [14, 2^e et 1^e].

² Lettre du 22 Mai 1762 [14], 1^{re}.

³ Lettre du 26 Mai 1762 [14], 1^{re}.

⁴ Lettre du 2 Juin 1762 [14], 2^e.

⁵ L'*Avis au Lecteur*, p. VIII de la 1^{re} Partie du t. I, disait : « Les fautes d'impression, qui forment des contre-sens, & qu'on pourrait ne pas corriger à la lecture, se trouvent à la fin de l'ouvrage. Il sera facile de les regarder d'avance ». En fait, aucun des exemplaires que j'ai vus de cette édition n'offre d'*Errata*. Je crois que Néaulme, à la fin de l'impression, énervé de toutes les contrariétés qu'il avait déjà subies et de celles qu'il prévoyait, a jugé la peine inutile. C'est ainsi, du moins, que je comprends ce passage de sa Lettre à Rousseau du 28 Juillet 1762 [14], f^o 1^{re} : « A quoi me servirait aussi votre *Errata*? Ainsi je me suis passé de tout ». — La Bibliothèque Nationale (R 22357-22358) ne possède, de cette édition, que la seconde partie de chaque tome. J'ai

SECONDE PARTIE. *Libre troisième*, pp. 1-80. — *Libre quatrième*, pp. 81-168. — *Table des Matières pour le tome premier en deux Parties*, pp. 169-192.

T. II. PREMIÈRE PARTIE. *Libre quatrième*, [Depuis : « Il y a trente ans », etc.], pp. 1-168.

SECONDE PARTIE. *Libre cinquième*, pp. 1-228. — *Table des Matières pour le tome second en deux Parties*, pp. 229-243.

Les figures qui accompagnent le texte sont conformes aux dessins faits par Eisen pour l'édition originale, mais ne sont pas gravées par les artistes de Duchesne, soit que Duchesne n'eût pas voulu prêter ses planches, soit que Néaulme eût préféré recourir à un artiste hollandais. Ce fut Schley qui fut chargé de graver à nouveau les dessins d'Eisen ; et ses lenteurs contribuèrent encore à retarder l'apparition du livre. Néaulme, voulant sans doute ajouter à son édition un attrait qui manquât à celle de Duchesne, lui commanda aussi un frontispice, et cela à l'insu de Rousseau. L'auteur ne fut averti que quand tout était terminé et qu'il aurait été inhumain de ne pas utiliser la planche¹. Rousseau se résigna : et l'édition de Néaulme s'ouvrit par un frontispice inédit². Néaulme eut, d'ailleurs, l'honnêteté, en le présentant, de dégager la responsabilité de Rousseau : « L'Estampe, qui porte le titre de *Traité d'Éducation*, consacré au Temps, représente des Génies qui le lui offrent, et sert de frontispice à cet ouvrage. Elle est de l'invention du Libraire, qui avoue de bonne foi l'avoir mise à l'insu de l'Auteur »³. La planche est signée : *J. V. Schley inv. et fecit 1762*. Les autres planches sont aussi gravées par Schley, sauf précisément celle de la *Profession de foi*, qui est la plus médiocre de toutes. Elle est signée : *Ch. Eisen inv. et del. — S. Fokke fec.* Néaulme écrit à ce sujet à Rousseau, dans ce jargon qui lui est familier : « Schley, jaloux de son

trouvé un exemplaire complet à Genève, aux Archives J. J. Rousseau, O R 47. Cette édition se rencontre aussi avec le titre tiré en rouge et noir, orné d'un écusson aux armes d'Angleterre, et portant au bas : « A Amsterdam, [Chez Jean Neaulme, | MDCCLXII. | Avec Privilège. ». Les titres et faux-titres offrent encore quelques légères différences ; le reste, y compris les cartons, est identique. M. Th. Dufour possède un exemplaire de ce second état, et a bien voulu m'en donner la description. Cette partie de l'édition était destinée à la clientèle anglaise de Neaulme. Le 25 Novembre 1762, Rousseau signale à Moulton « la seconde édition anglaise », XI, 3, mais il veut dire « traduction » ; cf. 26^e, II, 72-73.

¹ Lettre du 20 Mai 1762 [14], 1^{re} et 2^e.

² Cf. *l'Iconographie des œuvres de J. J. Rousseau* 285, 10-11.

³ I, 1, p. vii : *Explications des figures*. Rousseau a protesté contre ce « solécisme » : *Traité d'Éducation*, dans sa Lettre à Néaulme du 13 Novembre 1762 [40¹⁶], 117.

ouvrage, voulait absolument faire six planches : mais, sa maladie et le travail lui ayant rendu la chose impossible, il a enfin désisté d'une *Orphée*, que voici : et, quoique ce graveur Fokke, le remplaçant de Schley est un de nos meilleurs, j'y trouve une grande différence, et j'enrage de la nécessité où j'ai été de la lui donner : elle n'est pas à beaucoup près si belle, et je la ferai adoucir encore »¹.

Rousseau, comme on l'a vu, s'était refusé à faire la déclaration que Néaulme lui demandait, à la fois pour authentifier son édition et atténuer sa responsabilité. « Je vous prie, lui disait Néaulme², de me faire l'honneur de m'écrire que *vous avouez mon édition, qu'elle est conforme, non seulement à votre Manuscrit, mais aussi conforme à vos sentiments et telle que vous avez absolument désiré de la voir paraître*. Vous y ajouteriez, si vous voulez, que *vous désavoueriez tout ce qui ne sera pas conforme, et que, en conséquence, vous preniez sur vous seul toutes les critiques que cet ouvrage pourra susciter* ». A défaut de cette déclaration personnelle, qui lui fut refusée, Néaulme avait mis, en tête du livre, l'avis suivant, qui disait la même chose avec moins d'autorité : « Le Public peut être assuré qu'elle cette édition est parfaitement conforme au Manu-Script de l'Auteur, et telle qu'il a désiré de la voir paraître. Il en a donné les assurances les plus fortes au Libraire, en le munissant de son aveu et de son approbation ». L'édition est, en effet, si « conforme au Manuscrit de l'auteur » que, sur bien des points, elle rétablit le texte primitif que l'édition originale n'a pas conservé. Non-seulement la plupart des fautes qui formaient contre-sens ont été corrigées, mais les cartons, qui avaient été imposés dans les deux premiers tomes par la direction de la Librairie, ont été négligés³, et le texte primitif restitué. On lit donc au tome I, II, 55 : « *L'héritier du possesseur de trois Royaumes* », et non : « *L'héritier et le fils d'un Roi des Rois* »⁴ :

¹ *Post-scriptum* de la Lettre du 2 juin 1762 [14]. L'orthographe du bon Néaulme est aussi déconcertante que son style.

² Lettre du 20 Mai 1762 [14], 2^o.

³ Rousseau en avait prévenu Malesherbes ; cf. sa Lettre du 8 Février 1762, X, 311 : « Une seule chose me fait de la peine, écrit-il à Malesherbes, c'est qu'on ne saurait exiger de Néaulme de faire en Hollande les mêmes cartons, et que, ne les faisant pas, son édition pourrait nuire à celle de Duchesne ». — Il y a pourtant des cartons dans l'édition de Néaulme ; et c'est Rousseau qui les a exigés pour réparer certaines fautes. Cf. la Lettre de Néaulme à Rousseau, du 24 Mai 1762 [14], 1^o, où il lui envoie quatre cartons. Il y en a neuf dans toute l'édition : I, I, 11-12, 61-62, 77-78, 213-214 ; I, II, 41-42, 127-128, 139-140 ; II, II, 29-30, 49-50.

⁴ Édition originale, II, 118, avec la note suivante : « Vonone, fils de Phraate, Roi des Parthes ».

au tome I, II, 96 : « les passions de tous les Êtres bornés, même des Anges, *s'il y en a* », et non : « *s'ils en ont* »¹. Ainsi l'édition Néaulme, postérieure à l'édition dite originale, dont, comme je l'ai dit, tous les exemplaires, sauf un, sont cartonnés, devient, en quelque sorte, une seconde édition originale, et équivaut pratiquement à l'unique exemplaire sans cartons de l'édition Duchesne. Il y a même un passage où elle devance l'exemplaire corrigé, et apporte déjà le texte auquel Rousseau s'arrêtera définitivement². Mais toutes ces remarques intéressent plutôt l'*Émile* proprement dit que la *Profession de foi*, où le texte est resté identique à celui de la première édition³. — On verra plus loin les destinées de cette édition Néaulme.

3. L'édition « chrétienne » de Formey.

L'innocent Néaulme, que Duchesne avait si habilement exploité, et dont tous les contrefacteurs, avec un cynisme impitoyable allaient utiliser le nom, paya un peu cher — on l'a vu — son imprudente complaisance. Très affecté par sa mésaventure, il persistait à se croire coupable, et voulait réparer le scandale en soulageant sa conscience. Il était vieux et à demi retiré du commerce⁴. C'était pour lui un vilain couronnement de carrière que cette affaire de l'*Émile*. Quelques jours donc après que les États de Hollande avaient révoqué son *Privilège*, il battait publiquement sa coulpe dans la *Gazette d'Amsterdam*. « Jean Néaulme, y lisait-on, avoue de bonne foi qu'il a eu l'imprudence de confier sans réflexion sur les conséquences une copie de son Privilège sur *Émile ou de l'Éducation*, avant la publication de ce livre sous son nom en France. L'auteur et les libraires peuvent rendre témoignage pourquoi il n'a pas voulu publier lui-même cet ouvrage en Hollande, leur en ayant représenté tous les inconvénients. Aujourd'hui il avertit qu'il publiera dans peu un *Nouveau Traité de l'Éducation*, qui renfermera tout ce qu'on peut désirer de meilleur sur cette matière : enfin un ouvrage tel qu'il avait cru que serait *Émile*, dont il avait entrepris l'impression sur

¹ Édition originale, II, 204.

² Cf. Édition originale, IV, 97 : « dans les qualites communes aux deux » ; Édition Néaulme, II, II, 49 : « dans *tout le reste* ». Exemplaire corrigé : idem.

³ Les trois fautes d'impression de l'édition originale pour la *Profession de foi* sont même restées dans l'édition Néaulme, tandis que, pour le reste de l'ouvrage, elles ont été presque partout corrigées.

⁴ Rey à Rousseau, Lettre du 25 Mars 1762 (4 C., 166).

la bonne opinion qu'il avait conçue du titre de ce livre, qui paraissait ne rien promettre que de bon et d'utile à la société »¹. Quelque temps après, en effet, il annonçait à Rousseau qu'il se croyait obligé de publier, comme antidote, « un autre ouvrage », qui serait encore *Émile*, mais qui pourtant en présenterait une « honnête critique ». Vous n'aurez pas sujet, lui écrivait-il, « de vous plaindre des omissions : les liaisons seront distinguées, et je ne permettrai pas que l'on change rien à ce que vous aurez dit, dont on fera usage ; pas un mot, pas une syllabe »². Tel était le plan d'amende honorable que Néaulme avait conçu : « Je n'ai trouvé, écrivait-il encore à Rousseau, que M. Formey pour l'exécuter »³. Formey, qui semblait oublier qu'il avait été l'auteur d'un très rationaliste *Essai sur la nécessité de la Révélation* [211^{bis}]⁴, venait précisément de s'engager avec un libraire de Berlin pour faire un *Anti-Émile* [244]. Il était donc tout prêt pour faire un *Émile* corrigé ou un *Nouveau Traité d'Éducation*. L'adaptation de Formey fut d'abord appelée *Le Véritable Émile*, puis Néaulme se rallia au titre d'*Émile chrétien*⁵ ; et l'ouvrage parut enfin au début de 1764. Rousseau avait prémuni le public contre cette supercherie littéraire, en faisant insérer par Rey dans la *Gazette d'Amsterdam*, une note de protestation⁶.

ÉMILE CHRÉTIEN. | CONSACRÉ A L'UTILITÉ | PUBLIQUE, | RÉDIGÉ | PAR
M. FORMEY. | AUTEUR | DU PHILOSOPHE CHRÉTIEN. | A BERLIN, | chez JEAN
NÉAULME. | MDCCLXIV. | 4 tomes en 2 vol. in-8.

Néaulme avait utilisé pour cette édition les six gravures de l'édition

¹ N. du 10 Août 1762 [41, 4].

² Lettre du 26 Octobre 1762 [14, 1, 2^o].

³ Lettre du 31 Janvier 1763 [14, 1^o].

⁴ Cf., dans la présente édition, les textes qui sont rappelés aux pp. 309 (note 1), 381 (note 2), 399 (note 3).

⁵ Rey à Rousseau, Lettre du 25 Août 1763 [14 C., 204^o ; cf. encore Bosscha [24], 182, note.

⁶ N. du mardi 25 Janvier 1763 [41, 1^o 2^o] : « Le public est averti que, sans l'aveu ni la participation de M. Rousseau, citoyen de Genève, on fait actuellement mutiler son *Émile*, dans la vue apparemment de le publier, ainsi tronqué et défiguré, sous le titre de *Nouveau traité d'éducation*, annoncé il y a quelque temps et qu'il désavoue d'avance » ; cf. encore Rousseau à Rey, Lettre du 8 Janvier 1763 [24, 182 : « Vous savez, sans doute, que M. Neaulme fait mutiler mon *Émile* par le laborieux M. Formey, qui ne craint pas, par une entreprise inouïe jusqu'ici dans la littérature, de s'emparer de mon vivant de mon propre bien, pour l'estropier et le défigurer à son gré et peut-être y fourrer sous mon nom ses sottes pensées. Voilà les brigands qui s'appellent Chrétiens ; et moi, qui chéris la justice et respecte en tout les droits d'autrui, je suis l'impie et l'homme abominable. Ils ont raison : s'ils sont Chrétiens, je ne le suis pas ».

complète, et en avait ajouté quatre autres, qu'il avait fait faire également par Schley. A noter, en particulier, celle du tome III, p. 216, « qui représente J. J. Rousseau dans sa retraite agréable, avec ce titre : *Aurea mediocritas* »¹. Néaulme se sentait si satisfait de cette publication expiatoire, qu'il avait mis joyeusement sa signature autographe sur tous les exemplaires de l'*Émile chrétien*. « Je suis si persuadé, proclamait-il à la première page du livre, qu'il Formey aura rendu cet ouvrage [l'*Émile* tout court recommandable et estimable, que je ne fais aucune difficulté de signer tous les exemplaires de cette édition »². La *Profession de foi* occupe, t. III, les pp. 1-144. Mais peut-on donner encore ce nom à l'étrange et plaisant pot-pourri que Formey a cuisiné ? « Voici donc, s'écrie-t-il en guise d'introduction, ce morceau unique dans son genre, production que l'auteur a sans doute enfantée avec complaisance et qu'on peut regarder comme le motif déterminant de la composition d'*Émile* »³. Si ce morceau a fait scandale, dit encore Formey, il prouve, du moins, combien la « Religion est parfaitement à l'abri des traits qu'on lui lance ». « Cependant, pour répondre au but de cette nouvelle édition et remplir fidèlement son titre, on a substitué à la déclamation sophistique contre le Christianisme qui fait partie de la *Profession de foi du Vicaire*, une Apologie de cette sainte Religion, propre, à ce que l'on espère, à la rendre respectable et précieuse pour tous ceux qui font usage de leur raison, et qui se proposent l'acquisition du vrai bonheur. Les propres aveux de M. Rousseau serviront ensuite à assurer le triomphe de la bonne cause »⁴. Suit la *Profession de foi du Vicaire*, dans son texte intégral pour la 1^{re} Partie, avec, de place en place, « quelques remarques fort succinctes sur les endroits... les plus frappants ou les plus inconséquents » : mais, quand le lecteur arrive à la phrase du Vicaire : « Vous ne voyez dans mon exposé que la Religion naturelle... », le libraire avertit honnêtement : *Ici commence M. Formey*⁵, et la phrase continue : « Mais vous devez avoir senti qu'elle ne suffit

¹ *Explication des dix figures*, t. IV, verso de la p. 252.

² T. I, p. II.

³ III, 11.

⁴ III, 3-4.

⁵ III, 71 ; et il ajoute en note (71-72) pour son propre compte : « Ici commence cette fameuse philippique contre le Christianisme, qui aurait demandé des volumes entiers pour la réfuter, si ces volumes n'existaient déjà et n'allaient fort au delà de tout ce qu'on pourrait dire. J'ai tâché de concentrer ce qu'ils renferment d'essentiel dans le morceau que j'ai substitué à celui que M. Rousseau n'aurait jamais dû ni penser ni écrire ».

pas », etc. Formey, ayant pris la parole, la garde longtemps : il compile et amalgame Bossuet, Abbadie, Vernet, Ditton et les autres, met aux prises un incrédule avec un chrétien : et, la victoire étant restée sans peine à celui-ci... *Ici finit M. Formey*. Les dernières pages de la *Profession* sur « la sainteté de l'Évangile », sur la néfaste influence des « philosophistes » sont précieusement conservées : et le morceau se termine par cette réflexion édifiante du rapetasseur : « L'auteur continue à se réfuter beaucoup mieux qu'aucun autre n'aurait pu le faire. Mais, après cela, comment ne craint-il pas le Poul-Serrho pour soi-même ? Quel compte n'aura-t-il pas à rendre de l'abus de ses talents » ? — L'*Emile Chrétien* fut tiré à 550 exemplaires seulement, et n'eut aucun succès ¹.

4. Autres éditions et contrefaçons sous la date de 1762.

C'était bien malgré lui que Marc-Michel Rey avait dû renoncer à éditer *Emile*. Il aurait désiré, du moins, que Duchesne le choisit pour représentant, et que l'édition hollandaise lui fût confiée. Mais Guérin, qui était très lié avec Néaulme, avait imposé ce dernier à Duchesne. Rey ne désespérait pourtant pas de voir l'affaire venir chez lui. J'ai demandé à Néaulme, écrit-il, « de me céder cet article en lui donnant du bénéfice sur son achat » ². Néaulme refusa et prit au contraire un Privilège à son nom. Un instant Rey eut l'espoir que Duchesne refuserait d'imprimer les deux derniers volumes, ou ne les imprimerait qu'en les tronquant, et que ce serait à lui, Rey, que Rousseau donnerait cette mission de confiance ³. Mais Duchesne imprimait fidèlement tout

¹ Rey à Rousseau, Lettre du 20 Juin 1764 [14 B., 217]. Formey avoue lui-même d'assez bonne grâce l'insuccès de cette compilation : Cf. ses *Souvenirs d'un Citoyen* 252^{bis}, 131-135, où il expose, de son point de vue, toute cette affaire de l'*Emile chrétien*. Il y reconnaît, du reste, qu'il « avait eu tort de jeter sa faucille dans la moisson de Rousseau et qu'il ne devait pas condescendre à la demande de Néaulme ». — Il ne faut pas confondre cet *Emile chrétien*, cuisiné par Formey, avec un livre qui parut la même année sous le même titre : *Emile chrétien, ou de l'Éducation*, par M. C**** de Leveson, Licencié en la sacrée Faculté de Paris, A Paris, chez les Libraires Associés, 1764, 2 in-12. L'auteur a beau déclarer dans sa *Préface*, t. I, p. ix, que, « pour rendre cet ouvrage plus intéressant et lui donner plus de perfection, on ne s'est point écarté du premier *Emile*, en ce qui s'y trouve de bon », — le livre n'a aucun rapport avec celui de Rousseau (ni emprunts, ni discussions), et n'a de commun avec lui et avec l'ouvrage de Formey que le titre.

² Rey à Rousseau, Lettre du 31 Décembre 1761 [14 C., 141].

³ Rey à Rousseau, Lettre du 6 Mars 1762 [14 C., 160^o].

L'ouvrage. Rey revint alors à Néaulme, et offrit de lui acheter une partie de son Privilège. Néaulme finit par consentir : moyennant 450 florins, il cédait à Rey son droit sur *Émile* pour l'imprimer, en in-douze, dans la collection des *Œuvres*, et « gardait pour lui seul son édition in-8 »¹. Il semble même, que bientôt après, et, songeant sans doute à se retirer, Néaulme avait accepté de laisser à Rey le dépôt des exemplaires in-8, puisqu'on lisait dans la *Gazette d'Amsterdam* l'avis suivant : « Marc Michel Rey, libraire à Amsterdam, a imprimé et publié *Contrat Social* ou *Principes du droit politique*, par M. J. J. Rousseau, citoyen de Genève, 1 vol. grand octavo. Le même Libraire, ayant acheté de Jean Néaulme son droit de Privilège concernant *Émile ou de l'Éducation* par le même auteur, avertit qu'il en débitera le 1^{er} Juillet une Édition en 4 vol. in-8, avec figures, et ensuite une in-12 pour faire suite aux Œuvres qu'il a imprimées avec Privilège »². Ainsi Rey devait débiter l'édition Néaulme in-8, et en imprimer une autre pour son compte en in-12. Il demandait même à Rousseau de lui envoyer ses corrections ou additions pour cette édition nouvelle³.

La condamnation de l'*Émile* à Paris, puis en Hollande, vint changer tous ces plans. Néaulme, pris de peur, écoula comme il put une partie de son édition à l'étranger et n'osa pas en vendre un exemplaire en Hollande⁴. Rey cependant était toujours prêt « à tenir le marché » : mais Néaulme, scrupuleux, lui refusa toutes les feuilles de son édition et « le marché fut rompu »⁵. Il n'est pas alors question de l'*Émile* dans la correspondance de Rousseau et de Rey, sauf dans une lettre de Rey du 14 Décembre 1762, où, en annonçant à Rousseau l'envoi d'un article des *Mémoires de Trévoux* sur *Émile*, il ajoute, en une phrase ambiguë : « Je ne fais que de finir l'impression de ce volume »⁶. S'agit-il de l'*Émile*? la chose est douteuse. Il est très probable néanmoins, qu'avec ou sans le consentement de Rousseau, Rey a dû imprimer l'*Émile* dans ce format in-12, qu'il aimait tant et qu'il avait déjà employé pour d'autres œuvres de Rousseau. Cette édition Rey, de la fin de 1762, ou plutôt cette

¹ 24 Mai 1762 [14 C], 186.

² N° du 22 Juin 1762 [41^{bis}], 4.

³ Rey à Rousseau, Lettre du 17 Juin [14 C], 183.

⁴ Rey à Rousseau, Lettre du 12 Juillet 1762 [14 C], 186^v. — Dans une Lettre du 28 Septembre, f° 190, Rey écrivait encore à Rousseau : « Jusqu'à présent il ne m'a pas été possible d'en obtenir un exemplaire [de l'édition Néaulme] ».

⁵ Rey à Rousseau, Lettre du 9 Septembre 1762 [14 C], 187.

⁶ F° 192^v.

ont-ils pu reconnaître? Il est difficile d'arriver à une réponse certaine. On a des exemplaires qui portent la date de 1762 ne sont pas de Néalme. Rey, puisque Néalme avait pris pour lui le Privilège de la dénomination, Rey, comme les autres libraires, trouvait, sans doute, plus prudent de lui laisser la responsabilité de la couverture. Presque toutes les éditions de 1762, ou qui veulent passer pour telles, sont donc mises au compte de Néalme. Parmi ces pseudo-éditions Néalme, il me paraît possible d'en attribuer une à Rey, parce que les planches en sont gravées par un artiste que Rey a fait travailler pour d'autres éditions de Rousseau, J. C. G. Fritzsch¹.

Émile, ou De l'Éducation. PAR J. J. ROUSSEAU, | *Citoyen de Genève.* | Sanabilibus etc. **Tome Premier** | fleuron² | **A Amsterdam.** | Chez JEAN NEAULME, Libraire, **M. DCCLXII.** | *Avec Privilège de Nosseigneurs les Etats de Hollande & de Westfrise.* || [in-12]. | Bibliothèque de Genève, Cc 563³.

Les quatre volumes comprennent respectivement : Le premier viii-272 pages, le second 202, le troisième 201, le quatrième 287, mais avec une pagination qui est la suite du t. III (pp. 203-490). La *Profession de foi* occupe, au t. III, les pp. 1-116. Les fautes d'impression : *talent*, *materialisme*, *de toute espèce*, ont disparu. Le reste du texte n'a pas été établi d'après l'édition Néalme, car, t. II, pp. 67 et 115, la leçon des cartons de l'édition originale a été conservée. Cependant l'éditeur a dû se faire communiquer une épreuve du frontispice dessiné et gravé par Schley, le *Traité d'éducation consacré au Temps*, car ce frontispice a été réduit et gravé par Fritzsch. Les autres planches reproduisent les figures d'Eisen.

Si « l'honnête » Rey lui-même s'appropriait ainsi le texte de Jean-Jacques, d'autres libraires, moins scrupuleux, devaient se sentir encore plus à l'aise. La correspondance de Néalme est pleine de lamentations sur les contretacteurs qui pullulaient autour de lui et qui devaient réduire singulièrement le débit de son édition. Par lui et par Rey, nous connaissons les principaux de ces libraires : c'était Jean-Marie Bruyset à Lyon⁴, Nourse à Londres⁵, Bassompierre à Liège⁶. De Hondt et Beckker

¹ Cf. Girardin, *Iconographie des œuvres* (285), 17-18.

² Néalme à Rousseau, Lettres des 20, 22 et 24 Mai, 28 Juillet, 3 Décembre 1762, etc. 14.

³ Id., Lettre du 2 Juin 1762, f. 27.

⁴ Id., Lettre du 3 Décembre 1762, f. 2.

à La Haye¹. Néaulme était particulièrement monté contre Bruyset, dont l'édition devança la sienne, grâce à la complicité de Duchesne, qui lui vendit les feuilles d'*Emile*, comme il les vendait à Néaulme². Il est à peu près impossible aujourd'hui de restituer à chacun de ces libraires les différentes contrefaçons. Il faudrait se livrer à des comparaisons de caractères et de papiers, fort difficiles, et qui ne seraient pas toujours décisives. Seule, l'édition de Bruyset me paraît pouvoir être reconnue, et serait, à mon avis, la suivante :

ÉMILE OU DE L'ÉDUCATION. PAR J. J. ROUSSEAU. *Citoyen de Genève*. Sanabilibus etc. SEN. de ira. L. II. c. 13. TOME PREMIER. [Heurion] A LEIPSICK, chez les Hérit. de M. G. WEIDMANN & REICH. M.DCC.LXII. AVEC PRIVILÈGE. [tout en noir] 4 vol. in-12. de N-442. 383, 328, 463 pp. Contrefaçons d'Eisen. La *Profession de foi* occupe, t. III, les pp. 1-188. Les trois fautes d'impression de l'édition originale y sont conservées. (Archives J. J. Rousseau. O R 35.)

Voici les raisons qui me font attribuer cette édition à Bruyset. D'abord c'est dans cette édition que Voltaire a lu l'*Emile*. Nous avons encore son exemplaire annoté³. Lyon est tout près de Genève. L'édition de Bruyset, grâce à Duchesne, parut en même temps que celle de Paris : ce fut elle qui dut arriver le plus tôt aux Délices. En outre, elle ne porte ni le nom de Néaulme, ni celui d'Amsterdam, ni la mention du Privilège hollandais. Or Néaulme avait fait savoir à Bruyset que, s'il avait l'audace de se servir de son nom et de son Privilège, il le désavouerait publiquement dans les Gazettes⁴. Enfin le nom qui se lit sur le titre de cette édition est celui des héritiers de G. Weidmann et Reich. Or, dans une Lettre de Bruyset à Rousseau, le libraire lyonnais, après avoir refusé d'éditer la *Lettre de M. de Beaumont*. — « un père de famille, disait-il, ne doit pas s'exposer aux orages » — lui conseillait de s'adresser à « un nommé Reich, Imprimeur-Libraire à Leipzig. C'est un homme très intelligent, auquel j'ai fait passer *Emile* feuille à feuille pour en faire faire une traduction en allemand » ; et il ajoutait : « Si cette proposition pouvait vous convenir, je pourrais même m'arranger avec lui »⁵. Il est donc vraisemblable que Bruyset, obligé de renoncer à la couverture de

¹ Rey à Rousseau, Lettre du 8 Avril 1763 [14 C], 202^r.

² Néaulme à Rousseau, Lettres du 28 Juillet, f. 2^r, du 3 Décembre 1762, f. 1.

³ C'est celui des Archives J. J. Rousseau, sur lequel a été faite la description de l'édition.

⁴ Néaulme à Rousseau, Lettre du 24 Mai 1762 [14], 1^r.

⁵ Bruyset à Rousseau, Lettre du 26 Décembre 1762 [14].

Néaulme, avait demandé à son confrère de Leipzig d'utiliser le nom de la librairie Reich pour le titre de son édition.

Les autres contrefaçons de 1762 que j'ai pu découvrir sont les suivantes : Dans toutes, l'*Émile* forme quatre volumes, avec toujours ce même titre, sauf quelques menues différences purement typographiques, que je néglige : *Émile ou De l'Éducation, par J. J. Rousseau, Citoyen de Genève, Sanabilibus [etc.] A Amsterdam, chez Jean Néaulme, Libraire, MDCCLXII. Avec Privilège de Nosseigneurs les États de Hollande et de Westfrise.*

A. 4 vol. in-8, de iv-311, 232, 324, 298 pp. — Titre en noir. Caractères très fins. Mauvaises contrefaçons d'Eisen. Dans chaque volume, sur chaque page de titre, entre le n° du tome et *Amsterdam*, une vignette gravée. Celle du t. III reproduit celle du t. I, celle du t. IV reproduit celle du t. II. *Profession de foi*, t. III, pp. 1-125. (Bibliothèque de Genève, Cc 442).

B. 4 vol. in-12, de vii-358, 270, 256, 342 pp. — Titre en noir et rouge. Mauvaises contrefaçons d'Eisen. Au t. I, p. 338, l'*Avis* suivant : « La première édition de cet ouvrage présente un *Errata* qui devenait inutile en corrigeant les fautes dans une réimpression ; et deux tables de matières seulement, une à la fin du tome second, et l'autre à la fin du quatrième, chacune embrassant les articles des deux volumes. On trouvera dans celle-ci un *Errata* de moins et deux tables de plus ; c'est-à-dire une à la fin de chaque volume, et qui comprend taxativement (*sic*) les objets qui y sont traités. Cette distinction a paru et plus exacte et plus commode, n'étant pas naturel que l'indication soit dans un tome et la chose indiquée dans un autre. Ce changement, au reste, et celui de rectifier les citations souvent peu fidèles qui se rencontrent dans ces mêmes tables, sont les seules que l'on se soit permis ». Et, en effet, chaque volume est accompagné d'une *Table*. *Profession de foi*, t. III, pp. 1-144. (Bibliothèque de Genève, Cc 587).

C. 4 vol. in-12, de x-442, 383, 328, 463 pp. — Titre en noir. Mauvaises contrefaçons d'Eisen. *Profession de foi*, t. III, pp. 1-188. (Bibliothèque de Genève, Cc 446, et Archives J. J. Rousseau, O R 24).

D. 4 vol. in-8, de 5 f°s non chiffrés et 298 pp., 222 pp. et 13 f°s non chiffrés, 220 pp., 292 pp. et 8 f°s non chiffrés. — Titre en noir et rouge. Au titre : *Par Jean Jaques Rousseau* (*sic*). A la fin du t. II, p. 292, dans une couronne de chêne : *Vitam | impendere | vero |*. Contrefaçons d'Eisen. *Profession de foi*, t. III, pp. 1-127. (Bibliothèque de l'Arsenal, B L 20863.)

Cette dernière édition n'a certainement pas été imprimée en 1762 : les quatre volumes forment les tomes VII et VIII (chaque tome a deux parties) des (*Œuvres de Jean Jacques Rousseau* publiées par Rey en 1769, 11 vol. in-8. Comme le reste de la collection, ils ont bien été imprimés par Rey — la devise dans la couronne de chêne en est comme le témoin — et avec la même disposition, les mêmes caractères. Il est donc infiniment vraisemblable qu'ils ont été tirés, eux aussi, en 1769. Mais Rey trouvait, sans doute, plus prudent, puisque l'ouvrage était officiellement condamné en Hollande, de continuer à s'abriter derrière le nom de Néaulme, le Privilège maintenant révoqué et la date de la première édition. Je croirais aussi très volontiers que, parmi les contrefaçons de l'*Émile* qui portent le millésime de 1762, quelques-unes sont antédattées. Ainsi l'*AVIS* de l'exemplaire **B** dit assez qu'il s'agit d'une seconde édition. Cet *AVIS* se retrouvera dans trois éditions, qui porteront les dates de 1763, 1773 et 1774 : il se pourrait que ces quatre éditions fussent contemporaines, et toutes quatre de 1773 ou 1774. De même, l'exemplaire **C** (Archives J. J. Rousseau, O R 24) est identique pour la pagination, les caractères, la justification des lignes et le nombre des feuilles à l'édition dite de Leipzig, que je crois être l'édition faite par Bruyset : mais toutes les fautes d'impression qui avaient été relevées dans l'*Errata* de l'édition de Leipzig ont disparu dans celle-ci. On peut en conclure qu'elles sortent toutes deux de la même imprimerie, mais que l'exemplaire **C** est postérieur et date d'une époque où Bruyset a cru pouvoir rétablir sans crainte sur le titre de son édition le nom et le Privilège de Néaulme¹. Les deux éditions sont, d'ailleurs, sauf quelques différences insignifiantes, identiques à une troisième, qui porte aussi le nom de Néaulme, avec, cette fois, la date de 1765, et que je signalerai plus loin. Cette constatation confirme, ce me semble, la conjecture que je viens de présenter.

5. L' « Émile » du vivant de Rousseau.

Éditions postérieures à 1762.

Aucune des éditions de l'*Émile* qui ont paru du vivant de Rousseau n'ayant été revue et corrigée par lui, leur histoire n'offre qu'un intérêt purement bibliographique. Je les présenterai donc très rapidement.

¹ Il y a encore à la Bibliothèque de Genève, sous la cote Cc 13, un exemplaire identique, pour le titre, la pagination, les caractères et la justification, à l'exem-

A. *Émile* etc. . Amsterdam, Néaulme, 1763. Avec Privilège etc. . 4 vol. in-12, de vii-338, 255, 240, 318 pp. — Titre noir et rouge. Mauvaises contrefaçons d'Eisen. Au t. I, p. 317, le même *Arès* que dans l'exemplaire **B** de 1762. Chaque volume est accompagné d'une *Table, Profession de foi*, t. III, pp. 1-134. (Bibliothèque Nationale, R 22359-22362).

B. *Émile* etc. . Amsterdam, Néaulme, 1764. Avec Privilège etc. , 4 vol. in-12, de xi-338, 255, 240, 318 pp. — Sauf la date du titre et la pagination de la *Préface*, identique au précédent. (Bibliothèque Nationale, R 22363-22365. — Manque, dans cet exemplaire, le t. III).

C. *Émile* etc. . Amsterdam, Néaulme, 1765 pas de Privilège indiqué sur le titre . 4 vol. in-12, de x-442, 383, 328, 463 pp. — Titre en noir. Contrefaçons d'Eisen. Sauf la fin du titre, sauf quelques légères différences dans les lettres ornées et la numérotation des notes, identique à l'exemplaire **C** de 1762. Bibliothèque de Genève, Cc 447).

D. *Émile* [etc.], Amsterdam, Néaulme, 1766. Avec Privilège [etc.], 4 vol. in-12, de ? . 333, xxiv-265, ? pp. — Titre en noir. Mauvaises contrefaçons d'Eisen. La *Table des matières* des t. III et IV se trouve en tête du t. III, paginée xxi-xxiv. *Profession de foi*, t. III, pp. 1-152. (Bibliothèque Nationale, R 22366. — Manquent, dans cet exemplaire, les t. I et IV).

E. *Émile* [etc.], Amsterdam, Néaulme, 1768. 4 tomes en 2 vol. in-12, figures d'après Eisen. — Je n'ai pas vu cet exemplaire, dont j'emprunte la description au *Catalogue* n° 279 de la librairie Lucien Gougy (n° 1507 de ce *Catalogue*).

F. *Émile* etc. , Amsterdam, Néaulme, 1772. Avec Privilège [etc.], 4 tomes en 2 vol. in-12, de 5 f°s non chiffrés et 296 pp., 222 pp. et 13 f°s non chiffrés, 220 pp., 292 pp. et 8 f°s non chiffrés. — Titre en noir. Contrefaçons d'Eisen. Sur la feuille de titre du t. I, avant *Amsterdam*, une couronne de chêne, portant au centre la devise : *Vitam impendere vero*. Ces quatre volumes forment les tomes VII et VIII (chaque tome a deux parties) des (*Œuvres de J. J. Rousseau, de Genève, Nouvelle Édition, Revue, corrigée & augmentée de plusieurs morceaux qui n'avoient point encore paru*, A Amsterdam, chez Marc-Michel Rey, 1772. Avec Privilège etc. . 11 vol. in-8, tous datés de 1772. Sauf les

plaire **C**, mais les fautes d'impression qui avaient été relevées dans l'*Errata* de l'édition de Leipzig n'ont pas été corrigées dans celle-ci. C'est donc l'édition de Leipzig, avec une autre page de titre.

différences de titre, identique à l'exemplaire **D** de 1762. Bibliothèque de Genève. H f 4001).

G. *Émile* [etc.]. A Amsterdam, chez Marc-Michel Rey, 1773. 4 vol. petit in-12, de viii-278, 207, 199, 267 pp. — Titre en noir. Mauvaises contrefaçons d'Eisen. Au t. I, p. 257, le même *Avîs* que dans l'exemplaire **B** de 1762. *Profession de foi*, t. III, pp. 1-11. (Archives J. J. Rousseau. O R 191).

H. *Émile* [etc.]. A Amsterdam, chez Marc-Michel Rey, 1774. Avec *Privilège* [etc.]. 4 vol. in-12, de xi-338, 255, 240, 318 pp. — Saut la date du titre, identique aux exemplaires **A** et **B** de cette série. Bibliothèque de Genève. Cc 448).

I. *Émile* [etc.]. Vignette gravée. A Londres, 1774. 2 vol. in-4, de iv-373 et 354 pp. — Forment les t. III et IV de la [faux titre:] *Collection complète des Œuvres de J. J. Rousseau* avec les gravures de J. M. Moreau le Jeune, publiée, de 1774 à 1783, en 12 vol. in-4, sous la rubrique de Londres, mais imprimée en réalité à Bruxelles par J. L. de Boubers : cf. Th. Dufour [49], II, 168. Titre rouge et noir. Texte établi d'après l'édition originale : cf. non seulement : *talent — matérialisme, de toute espèce — dirai-je*, mais encore, à la « Table des Matières », *Institut pour Instinct. Profession de foi*, t. II, pp. 1-83. (Bibliothèque Nationale, Réserve Z 1356-1359).

Il est assez difficile de savoir, pour plusieurs de ces éditions, quels ont été leurs véritables éditeurs, « L'imbécile Néaulme », comme disait Bruyset à Rousseau¹, continue à y jouer un rôle passif. Il va sans dire, qu'après sa rétractation officielle et la publication de l'*Émile chrétien*, il ne pouvait être question pour lui de réimprimer l'*Émile* intégral. Et, d'ailleurs, à la fin de 1763, il avait complètement liquidé son fonds de commerce et renoncé aux affaires². Derrière la façade de Néaulme, il se dissimule donc des contrefacteurs avisés, qui veulent donner à leur édition une apparence d'authenticité, et qui continuent ainsi à faire peser sur l'imprudent éditeur le poids de sa première faute. Il se pourrait que, parmi eux, on pût compter Marc-Michel Rey : l'*Avîs* qu'il placera dans ses éditions de 1773 et de 1774, et qui se trouve déjà dans les

¹ Lettre du 26 Décembre 1762 [14], 2^e.

² Cf. son *Avertissement* au *Catalogue d'une nombreuse collection de livres*, Amsterdam et Berlin, Néaulme, 1763, 2 vol. in-8, t. I, p. 5. Le début de l'*Avertissement* est rempli de doléances sur le dur métier d'éditeur, lorsqu'on est honnête. L'affaire de l'*Émile* n'y est pas étrangère.

peut-être sous Neaulme datées de 1762, 1763, 1764, semblerait indiquer que ces dernières sortent aussi de sa maison. Il aura, sans doute, trouvé plus sage de ne pas mettre son nom sur des exemplaires de *l'Émile*, tant que le scandale n'était pas amorti et l'interdiction pratiquement levée.

6. L'exemplaire corrigé et l'édition de Genève.

Rousseau n'a publié de son vivant aucune édition corrigée de *l'Émile*, mais il avait revu et annoté l'un des exemplaires de l'édition originale en vue d'une édition nouvelle. Cet exemplaire existe encore. La Bibliothèque de Genève l'a acheté en 1854 du docteur J. P. Maunoir, et il y est conservé aujourd'hui sous la cote Ce 12.

C'est un exemplaire de l'édition in-12, ou plus exactement des bonnes feuilles de cette édition¹. Il est donc sans cartons, ce qui le rend déjà précieux. Rousseau a eu soin de le faire remarquer lui-même sur la feuille de garde du t. I : « N. B. Cet exemplaire est sans cartons², et c'est le seul. Ainsi indépendamment des corrections, il importe qu'il ne soit pas changé ». Ces « corrections », dont parle Rousseau, ne sont pas simplement des notes d'auteur en marge d'un livre qu'il relit, mais la révision minutieuse d'un texte qui doit aller à l'imprimerie. Beaucoup de ces corrections, d'ordre purement typographique, sont accompagnées d'instructions très précises pour la composition ou la disposition du texte. Visiblement les feuilles devaient être remises telles quelles entre les mains de l'imprimeur. L'exemplaire corrigé offre, d'ailleurs, plusieurs corrections de fond, surtout des additions et des répliques aux niaises remarques de Formey. On trouvera plus loin toutes les variantes qu'il apporte à la *Profession de foi*. Je n'y insiste donc point. Mais ce qu'il importe de fixer, c'est la destination et la date de cet exemplaire.

Auparavant je dois signaler un autre exemplaire corrigé, ou plutôt complété : exemplaire aujourd'hui perdu, et dans lequel, si l'on en croit Corancez, « Rousseau avait fait entrer une partie des idées qu'il n'avait pu mettre dans la première édition³ à cause de leur abondance... Il les avait écrites sur des cartes, qu'il réservait pour une nouvelle édition. Elle contenait aussi le parallèle de l'éducation publique et de l'éducation

¹ Ces bonnes feuilles, étant très grandes de marge, ont pu faire croire qu'il s'agissait de l'édition in-8 ; mais les lettres des feuilles sont bien celles de l'in-12.

² Sur ces cartons, et le texte qu'ils substituent au texte primitif, cf., plus haut, ce que j'ai dit de l'édition originale et de l'édition Neaulme.

particulière, morceau qu'il me disait être essentiel au traité d'éducation et qui manque à l'*Émile* ». Corancez ajoutait que Rousseau, à la fin de son séjour en Angleterre, craignant que Choiseul ne l'y fit arrêter, « partit sans argent, sans vouloir embarrasser sa marche d'effets et de paquets qui ne fussent pas de première nécessité : c'est dans cette occasion qu'il brûla la nouvelle édition d'*Émile* dont j'ai parlé et qu'il m'avoua regretter beaucoup »¹. Si le récit de Corancez est exact, — et il n'y a pas lieu jusqu'ici de le récuser, — cette nouvelle édition aurait été postérieure à l'exemplaire corrigé de Genève, qui doit se placer, comme je vais le montrer, aux environs de 1764. Du reste, il est peu probable que la *Profession de foi* eût été beaucoup modifiée dans cette révision du texte. Les conclusions métaphysiques auxquelles Rousseau était arrivé lui avaient coûté trop de peine pour qu'il voulût y toucher : La *Lettre à M. de Franquières* est là pour en témoigner².

En tout cas, l'exemplaire de Genève a été revu et corrigé avant la préparation de cette nouvelle édition dont Corancez nous signale la perte. Et voici, semble-t-il, qui l'établit avec précision.

Deux ans après la mort de Rousseau, commençait à paraître à Genève une *Collection complète des Œuvres de J. J. Rousseau* [15]. Les tomes IV et V de cette édition sont remplis par *Émile*.

(^{fo} 1) COLLECTION COMPLETE DES ŒUVRES DE J. J. ROUSSEAU. TOME QUATRIEME. || (^{fo} 2) COLLECTION COMPLETE DES ŒUVRES DE J. J. ROUSSEAU, CITOYEN DE GENEVE. TOME QUATRIEME. CONTENANT LES IV PREMIERS LIVRES D'ÉMILE. OU DE L'ÉDUCATION. A GENEVE. MDCCLXXXII. || (^{fo} 3) ÉMILE. OU DE L'ÉDUCATION. TOME PREMIER. (^{fo} 4) ÉMILE. OU DE L'ÉDUCATION. PAR J. J. ROUSSEAU. *Citoyen de Genève* vignette gravée. GENEVE M.DCC.LXXX.

Ainsi les faux-titres qui situent *Émile* dans la *Collection* portent la date de 1782, le titre même de l'*Émile* 1780. De même, pour le t. V, *Émile* remplit dans cette édition deux vol. in-4, de 485 et 537 pp. La *Profession de foi* occupe, au t. II, les pp. 1-112. Bibliothèque Nationale, Réserve Z 1368-1369. L'exemplaire des Archives J. J. Rousseau, O R 152, ne porte pas les deux feuillets de faux-titres, et l'*Émile* occupe par erreur dans la *Collection* les tomes II et III.

Le texte de cette édition de 1780 est par endroits sensiblement

¹ *De J. J. Rousseau* 255, 30, 48.

² Cf., aux *Append'ces*, v. p. 513 sqq.

berent de l'édition originale. Or, sauf quelques minuscules différences, dues à l'étourderie ou à la négligence, toutes les variantes de cette édition se retrouvent dans l'exemplaire corrigé, toutes celles de l'exemplaire corrigé se retrouvent dans cette édition ; et il n'y a d'autres variantes dans cette édition que celle de l'exemplaire corrigé. Nul doute, par conséquent, que l'exemplaire corrigé ait servi à préparer l'édition. Et cette constatation nous permet de dater ces variantes. Car, comme je l'ai montré ailleurs¹, l'édition dite de Genève, imprimée en 1780-1782 par les soins de Du Peyrou, représente le texte qu'avait préparé Rousseau en 1764 pour l'édition générale qu'il projetait et qu'il ne réalisa pas : « Ma part à cette contribution, écrit Du Peyrou à Barruel-Beauvert, s'est bornée à ce que l'auteur lui-même avait préparé pour son édition projetée de 1764 (laquelle ne put avoir son effet par une suite de circonstances malheureuses), matériaux qu'à son départ pour l'Angleterre il laissa entre mes mains. En les livrant à l'impression tels qu'il les avait disposés lui-même, j'ai rempli ses intentions »². Ainsi l'édition de Genève, postérieure de vingt ans à la première édition d'*Émile*, nous offre pourtant une *Profession de foi* qui a été revue deux ans à peine après l'apparition de l'original.

7. Principales éditions revues sur les Manuscrits.

Toutes les éditions qui ont paru après 1782 ont été établies d'après l'édition de Genève. Elles commencent à pulluler : et il serait vain de vouloir ici les dénombrer. J'indiquerai seulement — et très brièvement — celles qui offrent un intérêt pour le texte de la *Profession de foi*. Ce sont des éditions d'*Œuvres complètes*.

A. *L'édition Poinçot*, dirigée par l'abbé Brizard (1788-1793) [16]. *L'Émile* y occupe les t. XI, XII, XIII, et la *Profession de foi*, au t. XII (1792) les pp. 5-173. Comme on l'a vu, l'abbé Brizard a eu en main des notes de Rousseau pour son *Émile* : mais il ne les a pas utilisées. L'édition Poinçot reproduit donc simplement le texte de l'édition de Genève. Sa seule particularité est d'avoir conservé, à la fin de la

¹ Dans une note des *Annales* [49], VI, 370-371.

² Lettre du 3 Février 1789 [252], 132. Cf. encore le témoignage de Rousseau lui-même, dans une Lettre à l'abbé M [aydieu] (cf. la minute à Neuchâtel [12 B]), du 14 Mars 1770, XII, 206 : « Depuis l'impression de l'*Émile*, je ne l'ai relu qu'une fois, il y a six ans [c'est-à-dire précisément en 1764], pour corriger un exemplaire ».

Profession de foi, l'*Amen* que Du Peyrou avait rétabli, d'après Rousseau, et que toutes les autres éditions ont supprimé.

B. *L'édition Defer de Maisonneuve* [1793-1800-17]. L'*Émile* y occupe les t. IV et V ; et la *Profession de foi*, au t. V (1793 ? les pp. 8-117). En tête du t. V, le faux-titre porte : *Édition collationnée sur les Manuscrits originaux de l'Auteur déposés au Comité d'instruction publique*. Le texte est cependant conforme, sauf l'*Amen* de la fin et de menues différences, à l'édition de Genève ; mais, à la fin du t. V, l'éditeur a publié des *Variantes, additions et corrections recueillies sur le Manuscrit de l'Auteur déposé au Comité d'instruction publique de la Convention* : pp. 546-547, on trouvera, en effet, cinq variantes d'après le Manuscrit du Palais-Bourbon. Les deux premières n'ont pas passé dans les éditions suivantes. — On a vu plus haut, p. LXXI, que la date de 1793, qui se trouve sur le titre, est très suspecte et que l'édition date vraisemblablement de 1795.

C. *L'édition Didot* (1801-18). L'*Émile* y occupe les t. VI et VII, et la *Profession de foi*, au t. VII, les pp. 3-105. La base du texte est l'édition de Genève : il n'y a pas de variantes comme dans l'édition précédente ; mais, à plusieurs reprises, arbitrairement, et sans le signaler¹, l'éditeur a remplacé le texte de l'édition originale par la leçon du Manuscrit. J'ai relevé ainsi douze passages où le lecteur, sans en être averti, n'a plus sous les yeux qu'un texte rejeté par Rousseau (pp. 23, 34, 35, 36, 48, 84-85, 88, 89, 89-90, 91, 92, 93 note). Inutile de s'arrêter longuement à cette méthode absolument fantaisiste et sans critique.

D. *L'édition Petitain* (1818-1820) 19. L'*Émile* y occupe les t. VIII et IX, et la *Profession de foi*, au t. IX (1820), les pp. 1-125. Le texte est celui de l'édition de Genève ; mais Petitain a emprunté au Manuscrit du Palais-Bourbon un certain nombre de variantes (neuf), qu'on trouvera au bas des pages. La *Préface* de Petitain, au t. VIII, apportait (pp. 3-9), sur les éditions antérieures et sur les Manuscrits de Rousseau, des observations judicieuses et des renseignements inexacts.

Les éditions qui ont suivi ont généralement utilisé le texte de Petitain ; et c'est à lui, en particulier, que la vulgate de l'édition Hachette a emprunté ses quelques *Variantes*. Mais toutes ces variantes, d'où

¹ Sans doute, dans l'*Avertissement*, l'éditeur reconnaît volontiers « qu'il n'a pas balancé à rétablir divers passages visiblement altérés ou tout à fait supprimés » ; mais, après cette déclaration générale, il s'est dispensé de toute indication particulière.

et ces titres, sont arbitrairement choisies, et ne servent qu'à donner une fautive idée du Manuscrit du Palais-Bourbon. En dehors d'une caution critique intégrale, comme celle que l'on trouvera ici, le seul texte qu'on puisse équitablement offrir au public est celui de l'édition de Genève, à condition d'en signaler les variantes et leur origine.

8. Éditions séparées de la « Profession de foi ».

Cette édition de la *Profession de foi*, étant une édition séparée, je crois devoir terminer cet aperçu bibliographique en rappelant les éditions partielles qui ont précédé celle-ci.

A. *Le Vicaire Savoyard*. Tiré du livre intitulé | *Émile* | de | J. J. Rousseau | (s. l. n. d.), brochure in-8, de 24 pp. (Bibliothèque Nationale, D 65780). Le texte commence ainsi : « *C'est le Vicaire qui parle* : Oui *sic* toutes les religions sont bonnes et agréables à Dieu », et se termine par : « il faudrait que je fusse fou pour vous écouter avant ce tems-là ». C'est donc une *Profession de foi* tronquée et purement « philosophique », comme, d'ailleurs, le *Recueil* d'où elle est extraite. Cette brochure est, en effet, le tirage à part d'un des chapitres du *Recueil nécessaire*, A Leipsik, 1765, un vol. in-8 de iv-318 pp. Le *Vicaire Savoyard* y voisine avec l'*Analyse de la Religion chrétienne*, par Dumarsais, le *Catéchisme de l'honnête homme*, le *Sermon des Cinquante*, et autres tracts contre « l'Infâme ». Voltaire, qui avait fabriqué cet « arsenal infernal »¹, avait dû être fort aise de faire travailler Jean-Jacques à la bonne cause. La *Profession de foi* occupe, dans ce *Recueil*, les pp. 61-86 (Archives J. J. Rousseau, O R 42).

B. *Profession de foi du Vicaire Savoyard*. | par J. J. Rousseau : | précédée d'un | *Essai sur la nécessité d'une réforme religieuse*. | Deus charitas est. | A Paris. | à la Librairie départementale | de Persan et C^{ie}, | Rue Villedot, n^o 4. | 1822. | un vol. in-24, de C [Avant propos et Introduction] — 224 pp. Texte complet. (Bibliothèque Nationale, R 49590). Extrait de l'*Introduction*, pp. lxxiii-lxxiv : « Le temps de railler est passé, celui d'examiner arrive... En provoquant ces analyses, que l'indépendance du siècle rend, de jour en jour, plus nécessaires, on a pour objet de séparer du principe religieux les absurdités qui le dégradent ».

¹ *Mémoires secrets*, 7 Mai 1767 [45^{bis}], III, 183.

C. *Philosophie populaire* par VICTOR COUSIN, *suite de la Première Partie de la Profession de foi du Vicaire Savoyard, sur la morale et la Religion naturelle.* Paris. Pagnerre, Paulin, Firmin-Didot. 1848. un vol. in-12 de 102 pp. Bibliothèque Nationale R 326341. La « Première Partie » de la *Profession du Vicaire*, avec les notes, occupe les pp. 25-102.

Comme l'indiquent assez les titres seuls de ces éditions partielles, elles étaient toutes trois destinées à la propagande philosophique ou religieuse¹.

¹ La *Correspondance littéraire* de Grimm (44, VI, 350, renferme, à la date du 1^{er} Août 1765, le renseignement que voici : « Les ouvrages des philosophes français modernes ont tous pénétré dans ces contrées (en Italie), et contribue à éclairer leurs habitants : ils en sont au point d'avoir reimprimé la *Profession de foi du Vicaire Savoyard* sous le titre de *Catéchisme des Dames de Florence* ». M. Mario Schill, dont on connaît les recherches bibliographiques sur Rousseau en Italie (28307, 067, 047-5), met en doute l'existence de cette réimpression. Il croit, avec raison, que le rédacteur de la *Correspondance* a mal interprété le renseignement qui lui avait été fourni. Il est vraisemblable que son informateur avait voulu simplement lui dire que la *Profession de foi* était devenue comme le « Catéchisme des dames de Florence ».

III^e PARTIE

MÉTHODE DE LA PRÉSENTE ÉDITION



L'édition que je publie est à la fois une édition critique et une édition historique. La richesse des matériaux qui sont venus s'offrir à moi rendait impossible de présenter tout ensemble les rédactions successives des Manuscrits, le texte de l'édition originale, les variantes de l'édition de Genève et les longs commentaires où j'essaie, en quelque sorte, d'écrire la généalogie intellectuelle de la *Profession*. J'ai dû diviser mon travail, pour le rendre à la fois plus profitable et plus clair ; et j'ai dû présenter séparément ce qu'on pourrait appeler la genèse du livre et la genèse des idées. On verra donc, tout le long de cette édition, le texte de Rousseau sous ses deux aspects extrêmes se développer sur deux pages parallèles. La page de gauche, purement critique, permet de suivre la progression de l'œuvre de Rousseau, depuis les débuts que nous pouvons atteindre jusqu'à son achèvement. La page de droite, qui est surtout historique, reproduit l'édition originale, avec les quelques variantes de l'édition de Genève, et fait connaître les sources de Rousseau. Je voudrais expliquer brièvement comment j'ai conçu ces deux parties de mon travail, et quelle espèce d'enseignement on pourra trouver dans chacune d'elles.

CHAPITRE I

PARTIE CRITIQUE

En ce qui concerne les Manuscrits, dont deux, — on l'a vu — sont de véritables brouillons, surchargés, raturés, et destinés à des transformations profondes, j'ai voulu tout à la fois fournir intégralement leurs rédactions successives, et dégager de ce fouillis apparent un texte primitif, arbitrairement reconstitué peut-être, mais qui permît au lecteur, dans

l'état actuel des documents, d'apercevoir le point de départ, d'où, par une série d'étapes contrôlables, Rousseau est arrivé à son texte définitif.

Sous le titre de *Rédactions Manuscrites*, je donne donc le plus ancien texte cohérent et complet que nous puissions aujourd'hui atteindre : c'est-à-dire que, si, derrière les ratures, je puis distinguer un texte intelligible, achevé et grammaticalement correct, c'est celui-là que je présente d'abord. Le plus souvent ce texte est fourni par le Manuscrit Favre. Pour quelques pages très importantes, on peut, comme je l'ai indiqué, atteindre un texte plus ancien, les 5^e et 6^e *Lettres à Sophie* : mais, comme il est impossible de faire sur ces brouillons le départ de ce qui a été adressé à Sophie et de ce qui a été retouché ou ajouté en vue de la *Profession*, je ne pouvais substituer ce texte à celui du Manuscrit Favre, et j'ai dû le rejeter aux *Appendices*. Le Manuscrit Favre est un Manuscrit complet, c'est-à-dire qu'il ne lui manque aucun feuillet : mais, par rapport au texte de l'édition originale, il offre bien des lacunes : lacunes souvent peu considérables, d'une phrase ou deux, qui laissent intacte la physionomie d'un développement : ces lacunes sont alors respectées dans le texte suivi que j'essaie de reconstituer, laissant aux notes le soin d'apprendre au lecteur dans quel Manuscrit il trouvera la ou les phrases manquantes. Quand les lacunes sont plus importantes, quand il manque des paragraphes ou des développements entiers, j'ai rétabli dans le texte ces paragraphes et développements, en me servant du Manuscrit où ils apparaissent pour la première fois. Outre les indications marginales qui font connaître ces changements de Manuscrits, la différence des caractères permettra facilement de distinguer ces différents apports, et d'en dégager, au premier coup d'œil, le texte primitif. A l'aide de signes, dont on trouvera plus loin le tableau, j'indique dans l'intérieur même de ce texte les mots et phrases barrés, ajoutés, ou repris après avoir été barrés. On trouvera dans les notes, — avec les indications de Rousseau étrangères au texte, — les mots inachevés, les premiers jets interrompus, comme aussi les mots ou phrases substitués à ceux qu'il a barrés.

On aura ainsi devant soi un texte un et cohérent, qui offrira partout la plus ancienne rédaction saisissable, mais qui sera, je ne me le dissimule pas, composite et arbitraire. Non seulement il groupera en un tout des rédactions empruntées à des Manuscrits différents, mais, dans l'intérieur d'un même Manuscrit, si l'on peut ainsi parler, il laissera sur le même plan des rédactions d'époques différentes, des phrases du premier jet, qui ont été barrées, à côté de phrases qui ont été ajoutées

des d'une révision postérieure. Enfin il semblera mettre au compte de Rousseau des formules malheureuses, qu'il a été le premier à supprimer aussitôt écrites. Ce serait évidemment trahir l'écrivain et le philosophe que de présenter ce texte comme ayant, à un moment quelconque de la composition, traduit sa véritable pensée. Mais ces inconvénients disparaissent, si l'on prend ce texte pour ce qu'il veut être, pour un instrument de travail, qui permettra à un lecteur avisé d'assister à la genèse d'une œuvre de première importance : car la disposition du texte est telle, que chaque phrase et, pour ainsi dire, chaque mot portent avec eux leur histoire, comme si on les lisait sur les Manuscrits mêmes. Ainsi ce texte est composite et arbitraire, sans doute ; mais il montre lui-même comment on l'a composé, et fournit le moyen d'en établir un autre, si l'établissement de celui-ci ne paraissait pas justifié.

Voulant donner intégralement les variantes des différentes rédactions ou copies, et les donner dans leur succession chronologique, sans toutefois grossir démesurément l'appareil critique, voici comment j'ai procédé. Les Manuscrits ont été classés dans l'ordre de dépendance réciproque que j'ai exposé plus haut, et qui est, sauf pour le texte envoyé à Moulou, l'ordre chronologique. Chaque Manuscrit a été désigné par une lettre qui rappelât l'une de ses principales particularités et qui lui constituât, en quelque sorte, une physionomie facilement reconnaissable : **F**, Manuscrit de M. Léopold Favre ; **B**, « Brouillon » du Palais-Bourbon ; **M**, Copie envoyée à Moulou ; **I**, Copie destinée à l'Impression. Ainsi classées, chacune de ces rédactions ou copies n'a été examinée que par rapport à la précédente, et j'ai pris comme principe que toute correction ou addition faite dans l'une de ces rédactions était considérée comme ayant passé dans la suivante. Je suppose, par exemple, que Rousseau ait écrit dans **F** une phrase qu'il ait ensuite barrée. La disposition du texte permettra de s'en rendre compte. Si cette phrase manque dans **B**, comme il arrive le plus souvent, l'appareil critique n'enregistrera pas ce manque ; il notera, au contraire, le cas beaucoup plus rare où Rousseau serait revenu à son texte primitif. De même pour les additions : leur passage de **F** en **B**, puis en **M**, ne sera pas signalé, tandis que leur disparition éventuelle le sera. Seul le Manuscrit **I**, c'est-à-dire celui qui a servi à l'impression, a été examiné, non par rapport à **M**, mais par rapport à l'édition originale, dont il ne diffère que rarement : en sorte que l'appareil critique enregistrera pour **I**, non les modifications que cette dernière copie apporte aux rédactions précédentes, mais simplement les légères variantes où elle s'écarte du texte

imprimé et les lacunes qu'elle présente par rapport à lui. Ainsi les notes se trouveront très allégées, tout en permettant de reconstituer toutes les étapes du développement.

Le spectacle de ce texte en formation pourra nous apporter des renseignements précieux sur le dessein de Rousseau dans la *Profession*, sur sa psychologie d'écrivain et sur les procédés de son art. On a déjà vu ce que ces différents Manuscrits, rapprochés l'un de l'autre, pouvaient nous apprendre sur la composition de l'œuvre, sur l'évolution philosophique et religieuse de Rousseau durant les années où la *Profession de foi* est restée en chantier. Dans le détail, ils nous réservent bien des confidences. Leurs phrases plus spontanées, où l'angoisse de la recherche et l'allégresse de la victoire se manifestent plus ingénument, mettent davantage en valeur l'importance du drame intime qui se joue derrière le discours du Vicaire: et, pour employer précisément une formule qu'ils nous ont conservée, ils nous font sentir que ce qui est ici en question pour Jean-Jacques c'est « le repos, l'espoir et la consolation de sa vie »¹. La rédaction définitive a perdu certaines vivacités de dialogue², où passait l'ardeur de la dispute: disparus aussi les hymnes fervents en l'honneur de la « Vérité sainte », entonnés par le pèlerin sous le porche du « sanctuaire »³, ou les cris de triomphe qu'arrache la certitude enfin conquise: « Voyez, disait Jean-Jacques, quelles grandes découvertes j'ai faites! ... Voyez que d'importantes conséquences suivent ma première découverte »⁴! Dans ces naïves exclamations, on sent la joie d'un homme qui cherche à s'assurer « le vrai prix de la vie »⁵ et qui l'a conquis. La *Profession de foi* abonde en redites: scrupules d'une honnête et candide intelligence, qui craint toujours de ne pas « s'entendre elle-même » et de « faire du galimatias »⁶; retours en arrière d'une âme inquiète, hantée par certains problèmes, qu'elle ne croit jamais avoir assez résolus. Les Manuscrits, que l'auteur n'a pas encore ébranchés, nous révèlent cet état d'esprit presque maladif: l'argumentation sur les qualités essentielles à la matière y reparait comme un refrain, j'allais dire: comme une idée fixe⁷. Ils nous permettent aussi de mieux

¹ Cf. dans la présente édition, p. 58.

² Id., 178.

³ Id., 238-240.

⁴ Id., 184, 204.

⁵ Id., 33.

⁶ Id., 188.

⁷ Id., 94-95, 100-101, 112-113, 114, 170.

général, les incertitudes et les illogismes de la pensée de Rousseau. Le passage, dont la place nous surprend, n'est venu, en effet, l'occuper qu'après avoir figuré ailleurs dans une rédaction plus ancienne¹. Cette idée, qui semble mal s'adapter à sa voisine, représente, en effet, une surcharge très postérieure. L'exemplaire le plus caractéristique, à ce point de vue, est la petite dissertation du Vicaire sur l'immortalité de l'âme et les peines éternelles. Tous les systèmes et tous les sentiments s'y trouvent mêlés : la révolte et l'humilité, l'intransigeance rationaliste et la résignation pieuse, la pitié humanitaire et l'individualisme égoïste. L'Évangile et Morelly, Descartes et les Psaumes, Malebranche et Marie Huber². Les Manuscrits nous rendent sensibles ces apports disparates, résidus accumulés et imparfaitement fondus de lectures et d'émotions diverses pendant trois ou quatre années. Souvent aussi, une formule de premier jet nous livre la pensée propre de Jean-Jacques, et nous montre l'effort qu'il doit s'imposer pour intellectualiser ses sentiments, pour présenter en un corps de doctrine modérée ce qui est avant tout chez lui instinct et impulsivité. Précisément, dans cette discussion sur les sanctions ultra-terrestres, on voit, grâce aux Manuscrits, Jean-Jacques se rebeller, comme « philosophe », contre les peines éternelles, mais accepter sans trop de scrupules un « enfer » pour les « Méchants », en homme qui a souffert par eux : « Que m'importe ce que deviendront les méchants, s'écrie le Vicaire ! je ne prends aucun intérêt à leur sort ». A la réflexion, il se contentera d'y « prendre peu d'intérêt »³, mais l'espérance secrète s'est trahie, et se trahit, de nouveau, un peu plus loin : « le méchant seul veut le mal et le prémédite, le méchant seul sera puni »⁴. Ailleurs encore, Rousseau supprimera un aveu peut-être imprudent : « n'est-on pas payé du bien qu'on a fait sitôt qu'il est vu ? il ne nous manque, pour être justes, que d'être toujours regardés »⁵ ; il atténuera ses ironies contre la « philosophie » contemporaine, « la plus sotté et la plus présomptueuse de toutes celles qui ont encore existé »⁶. Mais, quelque importantes que puissent être ces retouches de sentiment et de pensée, les plus nombreuses

¹ Cf. le morcellement de la discussion sur les attributs de Dieu, pp. 144-152 et 224-229 de cette édition.

² Cf. dans la présente édition, pp. 199-219, et les notes 3 de la p. 201, et de la p. 219.

³ Id., 214 et note 6.

⁴ Id., 286.

⁵ Id., 284.

⁶ Id., 234-236.

sont des retouches d'art. J'ai dit, dans une autre étude¹, quel était, à ce point de vue, l'intérêt des Manuscrits de Rousseau. Ceux de la *Profession de foi*, moins significatifs, sans doute, que ceux de la *Julie*, apportent cependant un témoignage analogue. On pourrait, avec eux, composer tout un dictionnaire des synonymes. Que de fois nous voyons Jean-Jacques hésiter entre « pompe » et « magnificence », entre « honorer » et « vénérer », entre « admirer », « observer » et « remarquer »², etc. Certains textes de la *Profession* sont même privilégiés, parce que les Manuscrits qui nous restent nous en conservent, semble-t-il, tous les états successifs : par exemple, le lever du soleil sur la plaine du Pô, l'apostrophe à Helvetius, le morceau sur « la beauté de l'Évangile »³. Ce dernier surtout mérite notre attention, car nous pouvons assister à sa naissance dans une note marginale, et en suivre l'élargissement et l'orchestration progressive jusqu'au texte de la dernière rédaction, si savant, si équilibré, si artiste, et pourtant si ému.

CHAPITRE II

PARTIE HISTORIQUE

Il y a tant d'affirmations, et de tant de sortes, dans la *Profession de foi*, qu'un commentaire, qui voudrait essayer d'en faire la critique, constituerait une véritable encyclopédie, où le théologien, l'exégète, le métaphysicien, le psychologue, le physicien, le naturaliste, le chimiste, et même l'alchimiste, devraient s'entraider... et peut-être se nuire. Outre que les dimensions de ce volume ne me le permettaient guère, il eût été pour moi aussi périlleux qu'impertinent de vouloir jouer tous ces rôles à la fois. Mon commentaire est donc strictement historique : et les quelques remarques grammaticales ou linguistiques, que j'ai cru devoir présenter, sont toutes conçues de ce point de vue. Il fallait d'abord retrouver les textes auxquels Rousseau fait allusion par des *on dit*, ou toute autre formule imprécise, et qui sont empruntés le plus

¹ *Comment connaître Jean-Jacques* 291, 881-882.

² Cf. dans la présente édition, pp. 34, note 19, 132, note 6, 154, note 10, etc.

³ Id., 32-34, 154-158, 398-415.

souvent aux ouvrages « philosophiques », qu'il réfute. Je crois être parvenu à identifier presque toutes ces citations dissimulées¹. On verra que Rousseau, dans ses ripostes, ne vise pas seulement des ouvrages imprimés : il répond aussi à des ouvrages manuscrits, qui circulaient sous le manteau, et qui ne devaient être publiés qu'après la *Profession*, mais que des lecteurs avertis pouvaient reconnaître au passage. De ces œuvres audacieuses qu'il avait lues et méditées, l'une d'elles, *l'Examen de la Religion* [173], se trouve encore parmi ses papiers⁷ : il en lisait d'autres, comme la *Lettre de Thrasybule à Leucippe* 180, au moment où il critiquait la *Profession*, et nous en voyons aujourd'hui les extraits dans ses cahiers de brouillons. Les rapprochements qu'on trouvera dans le commentaire attesteront de même qu'il avait, sans doute, lu en manuscrit *Le Militaire philosophe* [130^{bis}], *l'Examen critique des Apologistes* [135], le *Despotisme oriental* 233, *Le Christianisme dévoilé* 234, peut-être même *Le Système de la Nature* [248^{bis}]. Ainsi la *Profession de foi* nous apparaîtra comme une œuvre dont l'actualité anticipe l'avenir, et qui attaque, derrière la « philosophie » du jour, le « philosophisme » du lendemain.

J'ai essayé, en outre, de retrouver les origines de la science et de l'érudition de Rousseau : on connaîtra les livres, illustres ou inconnus, qui ont alimenté sa mémoire, Montaigne, Bayle, Basnage, Lami, Calmet, Vernet, Beausobre et tant d'autres ; et l'on remarquera que, si *l'Encyclopédie* lui a appris bien des choses, il a gardé comme encyclopédie portative celle qu'il avait pratiquée dès les Charmettes, Saint-Aubin et son *Traité de l'opinion* [141]².

On verra aussi quelles sont parfois les occasions biographiques, si l'on peut ainsi parler, qui ont mis en branle sa sensibilité ou enrichi son vocabulaire. C'est, par exemple, dans les *Lettres critiques* de Vernet, qui lui avaient été envoyées par Rey, qu'il a trouvé, presque en dernière heure, et le mot de « philosophiste », et une nouvelle ardeur pour combattre la « philosophie »³. Comme il arrive souvent chez Rousseau,

¹ J'ai échoué pour l'une d'elles, comme on s'en rendra compte en lisant la note 2 de la p. 113. « Quand on me dit, s'écrie le Vicaire, que le mouvement ne lui est pas essentiel [à la matière], mais nécessaire, on veut me donner le change par des mots qui seroient plus aisés à réfuter, s'ils avoient un peu plus de sens ». Cette formule semblerait indiquer que Rousseau a en vue un texte précis. Je n'ai pas su le retrouver.

² Sur cette influence de Saint-Aubin, cf. mon article *Sur les sources de Rousseau* 202, 640-641.

³ Cf., dans la présente édition, p. 537.

le texte de la *Profession* contient des allusions qui ne pouvaient être comprises que d'un très petit nombre ; la boutade un peu étrange : « Qu'un moine nie un dépôt ! Que s'ensuit-il, sinon qu'un sot le lui avait confié » ? — est une réponse directe à une Lettre de M. d'Ollreville¹. Le commentaire replace dans la vie ces formules générales.

Le reste des notes est fourni par les textes qui éclairent celui de Rousseau, et, en quelque sorte, le commentent. Sauf les remarques de Voltaire, trop caractéristiques pour être négligées, sauf quelques autres exceptions très rares, qui, je crois, peuvent également se justifier, — tous ces textes sont antérieurs à la *Profession de foi*, ou, tout au moins, ses contemporains. La plupart ont été certainement lus par Rousseau, comme on pourra s'en assurer en examinant les références que j'ai apportées dans la III^e Partie de la *Bibliographie* ; les autres ont pu être lus par lui ; mais, quand bien même ils ne l'auraient pas été, ils ont contribué à former l'atmosphère intellectuelle et morale où s'est mûrie la pensée de Rousseau. Ces différents textes constituent donc ce que l'on pourrait appeler les « sources » de Rousseau, à condition de prendre ce mot au sens large, et de ne point voir, dans tous les rapprochements que je présente, des influences directes, à plus forte raison, des « plagiat » comme disait l'incivil Cajot. — il y en a pourtant quelques-uns, — mais plutôt des influences enveloppantes, des parentés qui permettront de suivre, à travers le XVIII^e siècle, la généalogie d'une doctrine. L'expérience est décisive, il me semble, pour la *Profession de foi*. On s'apercevra, en achevant la lecture du commentaire, qu'il n'y a guère une idée formulée par le Vicaire qui n'eût été formulée avant lui : que, depuis la théorie du jugement jusqu'au parallèle de Socrate et de Jésus, depuis l'exaltation de la Conscience jusqu'au réquisitoire contre les « philosophes », tout avait été dit et redit par les moralistes ou les apologistes antérieurs, et que la seule originalité de la *Profession*, d'ailleurs si originale, réside dans l'accent et dans l'élan qui emporte le tout. Le commentaire vérifie, par là même, la si juste intuition de Mme de Staël : « il n'a rien découvert, mais il a tout enflammé »².

¹ Id., p. 538.

² *De La Littérature*, I, 20 [71^{bis}], IV, 392.

CHAPITRE III

EXPLICATIONS PRÉLIMINAIRES ET SIGNES CONVENTIONNELS

Pour rendre intelligibles tous les documents que j'ai ramassés dans cette édition, et les laisser parler eux-mêmes, sans les entourer perpétuellement d'explications fastidieuses, j'ai dû multiplier les signes conventionnels et les procédés graphiques. Ils ont une valeur différente suivant l'endroit où ils sont employés. En voici le tableau :

1. Côté de l'« Édition originale ».

Le texte de l'édition originale a été reproduit scrupuleusement. Seules, les fautes d'impression, signalées ou non par Rousseau, ont été corrigées : mais le lecteur en a été averti, sauf quand ces fautes, purement typographiques, se corrigeaient d'elles-mêmes ; ainsi : *devoir* pour *devoit*¹, *pourtant* pour *pourtant*². Dans l'intérieur de ce texte, la ponctuation, les guillemets, les capitales, les caractères italiques sont conformes à l'original. Pour permettre de s'orienter plus facilement dans l'argumentation du Vicaire, j'ai divisé son discours en parties et en développements, et j'ai placé dans des cartouches les titres que j'ai cru pouvoir donner à chacun d'eux.

Les notes sont de trois sortes :

a) *les notes de Rousseau*. Elles sont rattachées au texte, comme dans l'original, par un astérisque (*).

b) *les notes critiques*. Elles sont peu nombreuses, et rattachées au texte par des lettres minuscules, *a. b. c.*, etc. — Elles signalent les fautes d'impression de l'édition originale qui n'ont pas été reproduites dans celle-ci, les leçons nouvelles de l'exemplaire corrigé, qui sont devenues, presque toutes, les leçons de l'édition de Genève, publiée par les soins

¹ P. 94 de l'édition originale, 225 de la présente édition.

² P. 198, note, de l'édition originale, 455 de la présente édition.

de Du Peyrou en 1780-1782 15. L'exemplaire **C**orrigé est indiqué dans ces notes par la lettre **C** ; l'édition **D**u Peyrou par la lettre **D**.

(c) *les notes historiques*. Ce sont de beaucoup les plus nombreuses et les plus importantes : elles sont rattachées au texte par des chiffres arabes, 1, 2, 3, etc. — Dans ces notes, les caractères italiques ont été employés conformément aux habitudes courantes, soit pour attirer l'attention sur un passage important, soit pour isoler le titre d'un ouvrage ou d'un recueil. Dans tous les textes cités, qu'ils aient été pris dans des livres imprimés ou dans des manuscrits autographes, l'orthographe originale n'a pas été respectée : elle a été partout uniformisée et modernisée. Enfin, pour alléger les notes, le titre des ouvrages cités a été réduit au minimum : les chiffres entre crochets renvoient au numéro de la *Bibliographie* sous lequel le texte ou le livre utilisé a son signalement détaillé. Le chiffre romain qui vient après les crochets désigne, sauf indication contraire, le tome, et le chiffre suivant la page ou le folio¹.

2. Côté des « Rédactions Manuscrites ».

J'ai exposé plus haut les principes d'après lesquels j'avais cru pouvoir reconstituer ce texte dit des « Rédactions manuscrites ». Il me reste à dire ici comment je l'ai transcrit.

Les deux brouillons auxquels il est le plus souvent emprunté n'ont qu'une ponctuation rudimentaire. J'aurais pu me mettre à l'aise avec elle, en me rappelant la permission de Rousseau à Néaulme : « À l'égard des virgules, mettez-en tant qu'il vous plaira ; je vous les abandonne, puisque cela vous fait plaisir »². Mais j'ai préféré la respecter partout, sauf à la fin des phrases, où j'ai introduit le point chaque fois qu'il manquait. De même j'ai donné une majuscule initiale au premier mot de chaque phrase. Je n'ai pas conservé les abréviations familières à Rousseau : *pr* pour *premier*, *h* pour *homme*, *m* pour *même*, *cē* pour *comme*, *q* barré pour *qui*, etc. J'ai développé tous ces sigles.

Pour l'orthographe, j'ai longtemps hésité. Tout uniformiser et moderniser, c'était enlever à ces textes leur physionomie propre, d'autant plus nécessaire à conserver qu'il s'agissait de brouillons. Adopter, comme l'a

¹ Cf. encore le *Nota-Bene* qui se trouve à la première page du texte.

² Lettre du 29 janvier 1762, 40^{bis}, 109.

ant M. Hippolyte Dutour pour *La Première Rédaction des « Confessions »* (1781), l'orthographe du *Dictionnaire de l'Académie française*, édition de 1762, eût pu paraître tentant pour une œuvre qui a précisément été paru en 1762 ; mais c'eût été supprimer, arbitrairement semble-t-il, certaines graphies particulières à Rousseau, comme *rèligion*, *dégré*, etc. La même objection eût été valable, si j'avais emprunté l'orthographe de l'édition originale. Restait donc l'orthographe des Manuscrits. Il va sans dire qu'elle n'est pas constante : elle n'est pas la même dans un brouillon rapide comme le Manuscrit Favre et dans une copie à main reposée, comme celle qu'il destinait à l'impression. Il y a plus : dans un même Manuscrit, sur la même page, on trouve des orthographe différentes : *premier* et *premier*, *rèligion* et *religion*, *indifférence* et *indifference*, etc. On pourrait peut-être admettre que, de ces deux orthographe, la plus simplifiée n'est due qu'à une négligence de Rousseau, et se croire en droit de rétablir partout l'orthographe la plus compliquée. Mais il est des cas où visiblement l'orthographe de Rousseau est incertaine. Il écrit, par exemple, à quelques lignes d'intervalle, *Newton* et *Newton*¹ ; dans la copie pour l'impression, sur la même page, *essentiel* et *essenciel*², etc. J'ai donc cru devoir garder purement et simplement l'orthographe des Manuscrits que je transcrivais, avec ses bizarreries et ses incohérences³. Les philologues pourront y trouver des indications utiles. Les lecteurs devront seulement se rappeler que ces différentes graphies n'ont pas toutes la même valeur pour représenter la véritable orthographe de Rousseau, et qu'ils n'ont pas sous les yeux tous les spécimens de sa fantaisie orthographique, car, si j'ai conservé dans les notes comme dans le texte, pour chaque mot ou chaque phrase, l'orthographe du Manuscrit auquel je les empruntais, j'ai négligé les variantes de pure orthographe entre les différents Manuscrits.

Pour faciliter l'intelligence du texte et des notes, j'ai adopté la disposition suivante :

LE TEXTE. J'ai considéré les notes de Rousseau comme faisant partie du texte. Elles sont imprimées en caractères du même corps. Une ligne horizontale les sépare du texte principal, et un astérisque (*) les rattache

¹ Cf., dans la présente édition, p. 106.

² I, I, 269 (correspond aux pp. 414-416 de cette édition).

³ Pour les accents, je les ai pareillement respectés ; mais, dans plusieurs passages très raturés, où l'écriture est très rapide et les lettres inachevées, il est souvent difficile de décider si tel accent est aigu ou grave.

à la phrase dont elles dépendent. Mais texte et notes de Rousseau, s'ils ne se trouvent pas dans le plus ancien manuscrit intégral, c'est-à-dire dans le Manuscrit Favre, sont imprimés en plus petits caractères, pour permettre de reconstituer plus facilement l'ensemble primitif. Dans l'une et l'autre partie de ce texte, les différentes espèces de caractères et de signes ont reçu les valeurs suivantes :

Caractères romains :	ce qui a passé dans l'édition originale.
Caractères gras :	ce qui n'a pas passé dans l'édition originale.
<i>Lettres italiques :</i>	ce qui est souligné par Rousseau.
PETITES CAPITALS :	lettres, fragments de mots, ou mots manquant et suppléés.
Grandes parenthèses () :	développement barré : phrase ou membre de phrase barrés, à l'intérieur desquels d'autres mots ont été barrés.
Grands crochets [] :	développement ajouté en marge, dans l'interligne, ou au verso du folio précédent : phrase ou membre de phrase ajoutés, à l'intérieur desquels d'autres mots ont été ajoutés ou corrigés.
Petites parenthèses () :	Mots ou phrases barrés.
Petits crochets [] :	Mots ou phrases ajoutés en marge, dans l'interligne, ou en surcharge.
Guillemets « » :	Mots barrés, puis repris.

II NOTES. Sauf celles de Rousseau, que j'ai assimilées au texte et qui sont marquées d'un astérisque, elles sont de trois sortes :

a) Les notes qui donnent des renseignements sur certaines particularités intéressantes des Manuscrits (signes, renvois, indications marginales, etc.) : elles sont désignées par une croix simple, double, ou même triple : †, †† et ≡.

b) Les variantes des différents Manuscrits : elles sont désignées par des chiffres arabes, 1, 2, 3, placés en tête des mots auxquels elles se rapportent.

c) Les notes accessoires, dépendant des précédentes et destinées à les alléger : elles sont désignées par des lettres minuscules, a, b, c, etc.

Dans ces trois sortes de notes, les différentes espèces de caractères et de signes n'ont pas toutes reçu la même valeur que dans le texte : et d'autres signes ont été introduits :

- Caractères romains : Variantes des différents manuscrits, qu'elles aient passé ou non dans l'édition originale.
- Lectures italiennes :* Mes remarques et explications.
- PELLES CAPITALES
- | | | |
|--------------------------------|---|--------------------------------|
| Grandes et petites parenthèses | } | Même valeur que dans le texte. |
| Grands et petits crochets | | |
| Guillemets | | |
- Crochets aigus < > : Mots ou phrases que les rédactions postérieures à celle qui est donnée dans le texte n'ont pas conservés.
- Points :
- a) à l'intérieur de crochets aigus, pour tenir lieu des mots ou phrases qu'il est inutile de reproduire.
 - b) à l'intérieur des autres crochets et parenthèses, pour séparer les variantes successives.

Dans toutes ces notes, comme dans les marges du texte, les différents Manuscrits, qui ont été décrits plus haut, sont désignés par des capitales grasses :

- H** *Copie de la Nouvelle Héloïse* (Bibliothèque de la Chambre des Députés, Mss 1496).
- N** *Cahier de Neuchâtel* (Bibliothèque de Neuchâtel, n° 7842).
- F** *Manuscrit Farre* (Bibliothèque de M. Léopold Favre, à Genève).
- B** « *Brouillon* » du *Palais-Bourbon* (Bibliothèque de la Chambre des Députés, Mss 1428).
- M** *Copie envoyée à Moulou* (Bibliothèque de Genève, M. f. 224).
- I** *Copie envoyée à l'Impression* (Bibliothèque de Genève, M. f. 205).



PROFESSION DE FOI
DU VICAIRE SAVOYARD

PROFESSION DE FOI DU VICAIRE SAVOYARD

*Publiée sur une copie écrite de la
main de J. J. ROUSSEAU, Citoyen
de Genève
et déposée par lui-même entre les
mains de l'Éditeur.*

[C'est le titre fourni par Rousseau lui-même à Moutou,
en cas de publication séparée : cf. *Introduction*, II^e Partie, Chap. I, § 7].

LA PROFESSION DE FOI DU VICAIRE SAVOYARD

RÉDACTIONS MANUSCRITES

PROLOGUE.

1. Le Prosélyte et le Vicaire.

F, f^o 154^{vo} † Il y a trente ans [¹passés que dans une ville d'Italie, un jeune homme expatrié se ²trouvoit réduit à la dernière misère. Il étoit protestant, mais par ³la suite d'une (première) étourderie se trouvant ⁴en pays étranger ⁵sans aucune ⁶ressource il changea de religion pour avoir du pain. Il y avoit dans cette ville un hospice pour les nouveaux convertis. Il y fut (⁷reçu à ce titre). En l'instruisant sur la controverse on lui ⁸apprenoit le mal qu'il ne savoit (⁹pas) [¹⁰encore et des horreurs qu'il n'auroit jamais du

N.-B. — Sur la méthode adoptée dans ces notes, cf. Introduction, III^e Partie, Chap. III, § 2.

¹ B. (passés).

² I. trouvoit.

³ B. l(a) [es] suite [s].

⁴ B. fugitif.

⁵ M. sans amis.

⁶ B. sans ressources.

⁷ [admis].

⁸ B. donna des doutes qu'il n'avoit pas et on lui apprit le mal qu'il ignoroit.

⁹ [point].

¹⁰ B. < encore ... savoir >.

† Ici, en marge, une note inutilisée pour le portrait du Vicaire : quoique catholique et prêtre, il aimoit les bons livres des protestans : il lisoit Clarke, Addison, Abbadie.

LA PROFESSION DE FOI DU VICAIRE SAVOYARD

TEXTE DE L'ÉDITION ORIGINALE


ÉMILE OU DE L'ÉDUCATION

[1]

SUITE DU LIVRE QUATRIÈME

PROLOGUE ¹.

1. Le Prosélyte et le Vicaire.

»  L y a trente ans ² que dans une ville d'Italie, un jeune
» homme expatrié se voyoit réduit à la dernière misère ³.
» Il étoit né Calviniste; mais par les suites d'une étour-

N.-B. — Sur la méthode adoptée dans les notes et sur les éditions auxquelles ont été empruntés les textes qui s'y trouvent cités, cf. Introduction, III^e Partie, Chap. III, § 1, et la Liste bibliographique à la fin de ce volume. — Les chiffres entre crochets dans les marges sont les chiffres des pages de l'édition originale. C'est d'après cette pagination que les notes ont été numérotées (une série par page), et que les différents passages de la Profession, qui pouvaient s'éclairer l'un par l'autre, ont été rapprochés.

¹ On sait que la *Profession de foi* est introduite dans le IV^e Livre d'*Emile*, au moment où se pose pour l'adolescent le problème de la croyance religieuse : « A quelle secte, se demande Rousseau, agrégerons-nous l'homme de la Nature ? » Et il répond : « Au lieu de vous dire ici de mon chef ce que je pense, je vous dirai ce que pensait un homme qui valait mieux que moi. *Je garantis la vérité des faits qui vont être rapportés, ils sont réellement arrivés à l'auteur du papier que je vais transcrire* : c'est à vous de voir si l'on peut en tirer des réflexions utiles sur le sujet dont il s'agit. Je ne vous propose point le sentiment d'un autre ou le mien pour règle : je vous l'offre à examiner ». C'est alors que commence le récit : « Il y a trente ans », etc. Les lignes qui précèdent semblent en garantir l'authenticité, et en faire comme un fragment anticipé des *Confessions*. On en trouvera effectivement le commentaire aux II^e et III^e Livres, VIII, 40-71. J'ai essayé de montrer dans l'*Introduction*, I^e Partie, Chap. II, § 2, quel travail d'idéalisation Rousseau avait fait subir à ses souvenirs. Je me contenterai dans ces notes du *Prologue*, de fournir les références et les rectifications de détail.

² C'est le premier texte de Rousseau, et celui auquel il s'est finalement arrêté. Dans l'intervalle, il avait ajouté une précision : « trente ans passés ». Si l'on se rappelle que l'arrivée à Turin est du printemps 1728, le texte définitif ne se trouve, en toute rigueur, exact, que si l'on suppose pour l'*Emile*, comme j'ai essayé de le montrer, une première rédaction d'ensemble en 1758.

³ C'était strictement vrai; cf. *Confessions*, VIII, 41 : « J'arrive à Turin, sans

savoir. Il entendit des dogmes nouveaux ¹ et des mœurs encore plus nouvelles. ((Le malheureux faillit être victime de son innocence et ² de la corruption ³ des ministres de l'éternel). Il étoit encore dans cette époque heureuse que je (⁴ m'efforce de) prolonger pour mon Emile. † Sa timide innocence ignoroit (encore) et les desordres communs à son âge et la dépravation ⁵ non moins familière dans les climats qu'il habitoit). ⁶ Il les vit et faillit en être la victime. Il voulut fuir (⁷ il étoit retenu; ⁸ il voulut se plaindre) ses plaintes ⁹ n'émouvoient personne. ¹⁰ Il (¹¹ vit) bientôt qu'elles ne (¹² faisoient qu'augmenter ¹³ sa misere sans le dérober au danger ¹⁴ qui le menaçoit). A la « merci » de ses tyrans il se vit traiter (¹⁵ comme un) criminel pour n'avoir pas voulu céder au crime. Que ceux qui savent combien la première épreuve de ¹⁶ la violence et de l'injustice révolte un jeune (¹⁷ homme) ¹⁸ sans expérience se figurent l'état du sien, des larmes de rage couloient de ses yeux l'indi-

¹ **B.** (à sa raison), il vit des mœurs encore plus nouvelles : il les vit.

² et la corruption (*sic*).

³ [de ses instituteurs].

⁴ [cherche à].

⁵ [(plus)].

⁶ (et ~~ré~~ presque à leurs attentats sans protecteur et sans défense).

⁷ [il fut... on le retint... retenoit]. — **B.** on l'enferma.

⁸ [« il se » plaignit, on le punit de].

⁹ (ne communiquoit à). — **B.** < n'émouvoient... menaçoit >.

¹⁰ (l'indignation dont il étoit enflamé... l'émotion qui l'agitoit... la colere s'empara).

¹¹ [comprit].

¹² [servoient ?]

¹³ [ses maux... qu'a aggraver ? ses chaînes et ne le tireroient point d'embarras].

¹⁴ (dont il ne).

¹⁵ [en].

¹⁶ **B.** (l'injustice) de la violence et de l'injustice irritent (*sic*).

¹⁷ [cœur].

¹⁸ **M.** < sans expérience >.

† Ici, en marge, une note inutilisée, qui, sans doute, était destinée au portrait du Vicaire : Vérité — il l'aime et il ose la dire. Il ne s'estimerait point malheureux de souffrir pour elle.

» derie ¹, se trouvant fugitif. en pays étranger, sans ressource, il
 » changea de religion pour avoir du pain ². Il y avoit dans cette ville
 » un hospice pour les [Prosélites ³], il y fut admis ⁴. En l'instruisant
 » sur la controverse, on lui donna des doutes qu'il n'avoit pas ⁵, & on
 » lui apprit le mal qu'il ignoroit : il entendit des dogmes nouveaux,
 » il vit des mœurs encore plus nouvelles ⁶; il les vit, & faillit en être
 » la victime ⁷. Il voulut fuir, on l'enferma : il se plaignit, on le punit
 » de ses plaintes : à la merci de ses tirans, il se vit traiter en criminel
 » pour n'avoir pas voulu céder au crime. Que ceux qui savent combien
 » la première épreuve de la violence & de l'injustice irrite un jeune
 » cœur sans expérience ⁸, se figurent l'état du sien. Des larmes de rage

[2]

³ C, D : *Prosélytes*.

habits, sans argent, sans linge ». La formule de la *Profession* est cependant équivoque, car elle invite le lecteur à penser que Rousseau ne se résigna à entrer à l'hospice que pour « avoir du pain ». Mais l'hospice était le seul but de son voyage, et il s'était « soumis » aux conditions qui lui avaient été faites « sans beaucoup de répugnance ». Aussi, arrivé à destination, sans attendre la faim, il avait été droit où « ceux qui prenaient soin de lui » l'envoyaient : « J'avais des lettres, je les portai, et tout de suite je fus mené à l'hospice ». *Confessions*, VIII, 41.

⁴ Le soir du dimanche 14 Mars 1728, le jeune Jean-Jacques, qui avait vagabondé dans la campagne genevoise, trouva les portes de la ville fermées, et prit la résolution de n'y plus rentrer le lendemain.

⁵ *Confessions*, VIII, 41 : « La religion pour laquelle on me vendait ma subsistance ».

⁶ L'hospice du San-Spirito. On trouvera dans l'*Introduction* le texte du registre de l'hospice concernant Rousseau. Entré le 12 Avril 1728, il abjura le 21 Août et fut baptisé le surlendemain.

⁷ Dans les *Confessions*, Rousseau ne fait pas allusion à ces doutes, mais plutôt aux résistances d'une foi protestante très vivace, qui se défendait énergiquement. On conçoit néanmoins qu'en assistant au conflit de deux théologies rivales, les dogmes fondamentaux qu'elles admettaient en commun aient pu lui paraître ébranlés par contre-coup.

⁸ Les « mœurs » du bandit Maure, qui sont décrites dans les *Confessions*, VIII, 46.

⁹ Noter ici dans la Première Rédaction : « il était encore dans cette époque heureuse que je m'efforce de prolonger pour mon Émile ». A moins que cette phrase ne soit un lapsus de plume, — et la chose est peu probable, puisqu'il a repris plus loin cette formule, cf. p. 8, note 5, — elle semble indiquer que Rousseau songea un instant à prendre tout le récit à son compte. Pour le fond même de ce texte, cf. *Confessions*, VIII, 39 : « J'étais sur ce chapitre d'une bêtise qui a laissé à la seule nature tout le soin de mon instruction ».

¹⁰ Cf., dans le II^e Livre d'*Émile*, II, 66, au moment où Émile voit ses fèves arrachées : « Ce jeune cœur se soulève ; le premier sentiment de l'injustice y vient verser sa triste amertume » ; et surtout, dans les *Confessions*, VIII, 11-12, le récit du châtement immérité qui fut infligé au jeune Jean-Jacques par le pasteur Lambercier : « La douleur du corps, quoique vive, m'était peu sensible ; je ne sentais que l'indi-

f^o 155 r^o

gnation l'étouffoit. Il imploroit le ciel et les hommes il se confioit à tout le monde (¹ **et tout le monde le trahissoit**). Il ne voyoit que de vils domestiques (² **vendus**) ³ a l'infame qui l'outrageoit ou des complices du même crime qui ⁴ l'excitoient à **le partager comme eux**. Il étoit perdu (**sans doute**) sans un honnête || Ecclesiastique qui vint à l'hospice pour quelque affaire et qu'il trouva le moyen de consulter en secret. L'Ecclesiastique étoit pauvre et avoit besoin de tout le monde. (⁵ **Ah malheur à l'homme si indigne qui consulte la prudence en pareil cas, le prêtre ne balança point il fit évader le jeune homme**).

« Echapé ⁶ à **la corruption** pour rentrer dans » l'indigence le jeune homme luttort | ⁷ **en vain**, contre (⁸ **la**) « destinée » (**et ne pouvoit s'y dérober**). Un moment il « se » crut « au » dessus d'elle : a la première lueur de fortune ses maux (et) ⁹ son protecteur ¹⁰ furent oubliés. Il fut bientôt puni de cette ingratitude. Toutes ses esperances s'évanouirent. Sa jeunesse ¹¹ le **favoris(oit en vain et)** ses idées romanesques gâtoient tout. ¹² N'ayant ni assès de talent ni assès ¹³ d'adresse | pour se faire un chemin facile [(¹⁴ **et n'étant**) ni **méchant** ni (**modéré**)] il ¹⁵ **prétendoit** à tant de choses qu'il ¹⁶ **n'obtint** rien. Retombé dans sa première détresse, sans

¹ [vainement... sans... et « et n'étoit écouté » de personne]. — **B.** il (n'étoit écouté de personne) se confioit à tout le monde et n'étoit écouté de personne.

² [soumis].

³ (aux infâmes).

⁴ **B.** se railloient de sa résistance et l'excitoient à les imiter.

⁵ [Mais l'opprimé avoit encore plus besoin de lui et il n'hésita pas à favoriser son evasion au risque de se faire un dangereux ennemi].

⁶ [au vice].

⁷ **B.** sans fruit [en vain]. — **M.** en vain.

⁸ [elle... sa].

⁹ **B.** et.

¹⁰ **I.** (étoit... fut) [furent].

¹¹ [avoit beau] le favoris[er].

¹² (« Il prétendit » à tant de choses qu'il n'obtint rien, il).

¹³ d(e méchanceté).

¹⁴ [ne sachant être] ni [modéré] ni [méchant].

¹⁵ pretend [it].

¹⁶ **B.** ne sut parvenir à rien.

» couloient de ses yeux, l'indignation l'étouffoit. Il imploroit le ciel
 » & les hommes, il se confioit à tout le monde ⁶. & n'étoit écouté de
 » personne. Il ne voyoit que de vils domestiques soumis à l'infâme ⁷
 » qui l'outrageoit, ou des complices du même crime, qui se railloient
 » de sa résistance & l'excitoient à les imiter ¹. Il étoit perdu sans un
 » honnête Ecclésiastique qui vint à l'hospice pour quelque affaire, &
 » qu'il trouva le moyen de consulter en secret ². L'Ecclésiastique étoit
 » pauvre, & avoit besoin de tout le monde: mais l'opprimé avoit encore
 » plus besoin de lui, & il n'hésita pas à favoriser son évasion ³, au risque
 » de se faire un dangereux ennemi.

[3]

» Échappé au vice pour rentrer dans l'indigence ⁴, le jeune homme
 » luttoit sans succès contre sa destinée: un moment il se crut au-dessus
 » d'elle ⁵. A la première lueur de fortune, ses maux & son protecteur
 » furent oubliés. Il fut bientôt puni de cette ingratitude, toutes ses
 » esperances s'évanouirent: sa jeunesse avoit beau le favoriser, ses idées

gnation, la rage, le désespoir. Mon cousin... se montait, pour ainsi dire, à mon unisson;... nous étouffions: et quand nos jeunes cœurs, un peu soulagés, pouvaient exhaler leur colère, nous nous levions sur notre séant, etc... Ce premier sentiment de la violence et de l'injustice est resté si profondément gravé dans mon âme, que toutes les idées qui s'y rapportent me rendent ma première émotion». Il est infiniment probable que Rousseau fait ici allusion à cet épisode de son enfance.

⁶ *Confessions*, VIII, 46: « Je n'eus rien de plus pressé que d'aller conter à tout le monde ce qui m'était arrivé ».

⁷ « L'un des administrateurs » de l'hospice: cf. *Confessions*, VIII, 47: « J'écoutais cet infâme avec un étonnement d'autant plus grand... ».

¹ *Confessions*, VIII, 47: « Son discours lui paraissait si simple qu'il n'avait pas même cherché le secret du tête-à-tête: et nous avions en tiers un ecclésiastique que tout cela n'effarouchait pas plus que lui ». Si l'on compare tout ce récit à celui du Livre II des *Confessions*, on remarquera que les faits y sont simplifiés et dramatisés: le bandit Maure a disparu, « l'administrateur » seul est resté. Rousseau semble même laisser entendre que les propositions perverses sont venues de lui, ce qui les rendrait encore plus odieuses. Les *Confessions* ne disent pas non plus qu'on traita le jeune homme en « criminel », mais simplement que « l'infâme » n'épargna rien pour lui rendre le séjour de l'hospice désagréable.

² Les *Confessions* ne font pas allusion à cette visite de l'abbé à l'hospice. C'est seulement chez M^{re} de Vercellis que Rousseau dit avoir rencontré l'abbé Gaime, VIII, 63.

³ Cette « évasion » fut une sortie très régulière, après la cérémonie du baptême. Cf. *Confessions*, VIII, 43: « Si j'avais un instant trouvé la porte ouverte, je me serais certainement évadé: mais il ne me fut pas possible, et cette résolution ne tint pas non plus bien fortement ». Rousseau semble avoir quitté l'hospice dans les derniers jours d'Août 1728.

⁴ Cf. le récit de ces premières tribulations dans les *Confessions*, VIII, 50-56.

⁵ Allusion, sans doute, à son entrée comme laquais-secrétaire chez M^{re} de Vercellis, *Confessions*, VIII, 56-61.

pain, sans azile, ¹ près à ² mourir de ³ misère il se ressouvint de
(⁴ l'Écclesiastique et retourna chez lui).

Il y retourne, il le trouve, il en est bien reçu, sa vue ⁵ rappelle à l'Écclesiastique une bonne action qu'il avoit faite. (⁶ Ce) souvenir réjouit toujours l'âme ⁷ d'un (⁸ honnête homme). ⁹ L'Écclesiastique étoit (¹⁰ pauvre lui-même), (¹¹ mais il étoit) humain et compatissant. Il ¹² sentoît les peines d'autrui par les siennes et le bien-être n'avoit point endurci son (¹³ ame aux malheurs d'autrui)]. Il ¹⁴ lui cherche un gîte, il l'y recommande] ¹⁵ partage avec lui son nécessaire à peine suffisant pour deux. Il fait plus il l'instruit et le console. Il lui apprend l'art difficile de supporter ¹⁶ patiemment l'adversité. Gens à prejugués est-ce ¹⁷ d'un prêtre, est-ce en Italie que vous eussiez ¹⁸ espéré tout cela.

Cet honnête ¹⁹ homme étoit un pauvre (²⁰ prêtre) savoyard qu'une aventure de jeunesse avoit mis (²¹ mal avec) son Evêque

¹ M. sans industrie.

² M. périr.

³ B. faim. — M. misère.

⁴ [son bienfaiteur].

⁵ (lui).

⁶ [a... et... un tel].

⁷ B. < d'un honnête homme... mais il >.

⁸ [homme de bien].

⁹ (Il partage avec lui de bon CŒUR) [la bien FAISANCE] (J'ai dit que cet).

¹⁰ [trop].

¹¹ [naturellement]. — B. (Le bon Prêtre) [Cet homme] étoit naturellement humain, compatissant.

¹² (n'étoit point).

¹³ [cœur].

¹⁴ [(plusieurs mots barrés illisibles à payer son gîte.... demande ?)]

¹⁵ B. II.

¹⁶ B. (patiemment). *Rousseau n'a pas barré le mot, mais a mis au-dessus le signe typographique de la suppression).*

¹⁷ B. [d'un Prêtre, est-ce] en Italie, (est-ce d'un homme d'église).

¹⁸ B. (attendu) [espéré].

¹⁹ B. Ecclesiastique.

²⁰ [vicaire].

²¹ [dans la disgrâce de]. — B. mal avec.

» romanesques ⁶, gâtoient tout. N'ayant ni assez de talen s ⁷, ni assez
 » d'adresse pour se faire un chemin facile: ne sachant être ni modéré, ni
 » méchant, il prétendit à tant de choses qu'il ne sut parvenir à rien.
 » Retombé dans sa première détresse ¹, sans pain, sans asyle, prêt à
 » mourir de faim, il se ressouvint de son bienfaiteur.

[4]

» Il y retourne, il le trouve, il en est bien reçu: sa vue rappelle
 » à l'Ecclésiastique une bonne action qu'il avoit faite: un tel souvenir
 » réjouit toujours l'ame. Cet homme étoit naturellement humain, com-
 » patissant: il sentoit les peines d'autrui par les siennes, & le bien-être
 » n'avoit point endurci son cœur: enfin les leçons de la sagesse & une
 » vertu éclairée avoient affermi son bon naturel. Il accueille le jeune
 » homme, lui cherche un gîte, l'y recommande ²; il partage avec lui son
 » nécessaire, à peine suffisant pour deux. Il fait plus, il l'instruit, le
 » console, il lui apprend l'art difficile de supporter patiemment l'adver-
 » sité. Gens à préjugés, est-ce d'un Prêtre, est-ce en Italie que vous
 » eussiez espéré tout cela ?

[5]

» Cet honnête Ecclésiastique étoit un pauvre Vicaire Savoyard ³,
 » qu'une aventure de jeunesse avoit mis mal avec son Evêque ⁴, & qui
 » avoit passé les monts pour chercher les ressources qui lui manquoient

⁶ Le texte original porte : *talent* mais déjà, au tableau des « Fautes à corriger », placé à la fin du T. IV, on lit : *talens*. — C : *talent s*, D : *n'ayant ni assez d'adresse pour se faire un chemin facile, ne sachant sic*. C'est une simple faute d'impression, qui ne se retrouve même pas dans l'édition d'*Emile* en 4 vol, in-12, publiée à Genève, également sous la date de 1750, et par les soins de Du Peyrou.

⁶ Rousseau les mentionne dans les *Confessions*, précisément en racontant cette période de sa vie. Cf. VIII, 53 : « Voici encore une autre folie *romanesque*... » ; 62 : « je tirai de ma tête un expédient *romanesque* qui me réussit ».

¹ Après la mort de M^{re} de Vercellis, si toutefois le récit n'est pas entièrement fictif.

² Cf. cependant, *Confessions*, VIII, 61 : « Je retournai chez mon ancienne hôtesse, et j'y restai cinq ou six semaines ».

³ Sur ce portrait du Vicaire Savoyard, et les originaux dont Rousseau s'est inspiré, les abbés Gaime et Gâtier, cf. *Introduction*, I^{re} Partie, Chap. II, § 2. C'est l'abbé Gaime qui semble avoir fourni les éléments les plus nombreux et les plus caractéristiques du personnage. — Il serait possible qu'en faisant de son porte-parole non seulement un vicaire de campagne, mais un savoyard, Rousseau eût voulu scandaliser davantage le lecteur « philosophe » et parisien, car le savoyard avait la réputation d'être volontiers « lourdaud » : cf. *Nouvelle Héloïse* (II, xxiii, IV, 196). On peut se rappeler encore que le P. Castel avait plaisanté Rousseau sur « son style savoisien » : cf. *L'Homme moral* [217], 245.

⁴ Si l'on en croit Rousseau, ce détail serait emprunté à la vie de l'abbé Gâtier : cf., plus loin, la « confession » du Vicaire.

et qui avoit passé les monts pour chercher les ressources qui lui manquoient dans son pays. Il n'étoit ni sans esprit ni sans lettres et avec une figure interessante il avoit des protecteurs qui ¹ l'avoient placé chez un ministre (² **comme precepteur de**) son fils. Il ³ préféreroit la pauvreté à la dépendance et il ignoroit comment il faut se conduire chez les grands. Il ne resta pas longtems chez celui-ci, ⁴ mais en le quittant il ne perdit point (⁵ **sa protection**), et comme il vivoit ⁶ régulièrement et se faisoit (⁷ **estimer**) de tout le monde, il [⁸ se flattoit de rentrer en grace auprès de son Evêque et d'en obtenir quelque petite cure ⁹ pour y passer le reste de ses jours. Tel étoit le dernier terme de son ambition.

(¹⁰ **Le desir de conserver son ouvrage**) l'¹¹ intéressoit au jeune ¹² homme et le lui fit examiner ¹³. Il vit que la mauvaise fortune avoit déjà flétri son cœur que l'opprobre ¹⁴ et ¹⁵ les mépris || avoient abatu son ¹⁶ jeune [courage] et que sa fierté naturelle changée en ¹⁷ dépit amer ne (¹⁸ lui **laissoit plus voir**) dans ¹⁹ l'injustice et la dureté des hommes que [²⁰ le **train naturel des choses** et la chimère de la vertu. Il avoit vu que la religion

¹ B. le placèrent.

² [pour élever].

³ (ignoroit).

⁴ B. < mais >.

⁵ [son estime].

⁶ B. sagement.

⁷ [aimer].

⁸ (esperoit parvenir à).

⁹ B. dans les montagnes.

¹⁰ [Un penchant naturel].

¹¹ intressoit (*sic*).

¹² B. (homme) [fugitif].

¹³ B. avec soin.

¹⁴ M. < et les mépris > avoit.

¹⁵ B. le mépris.

¹⁶ B. (jeune).

¹⁷ B. (un).

¹⁸ [lui montrait].

¹⁹ B. [l'injustice et].

²⁰ (la chimère de l'espoir qu'il avoit fondé sur une bienfaisance et sur deux mots illisibles).

» dans son pays. Il n'étoit ni sans esprit, ni sans lettres : & avec une
 » figure intéressante³, il avoit trouvé des protecteurs qui le placèrent
 » chez un Ministre⁴ pour élever son fils. Il préferoit la pauvreté à la
 » dépendance, & il ignoroit comment il faut se conduire chez les
 » Grands. Il ne resta pas long-tems chez celui-ci : en le quittant il ne
 » perdit point son estime : & comme il vivoit sagement & se faisoit
 » aimer de tout le monde, il se flattoit de rentrer en grace auprès de
 » son Évêque, & d'en obtenir quelque petite Cure dans les montagnes,
 » pour y passer le reste de ses jours. Tel étoit le dernier terme de son
 » ambition.

[6]

» Un penchant naturel l'intéressoit au jeune fugitif, & le lui fit
 » examiner avec soin. Il vit que la mauvaise fortune avoit déjà flétri
 » son cœur, que l'opprobre & le mépris avoient abattu son courage,
 » & que sa fierté, changée en dépit amer, ne lui montrait dans l'injustice
 » & la dureté des hommes, que le vice de leur nature & la chimere de
 » la vertu. Il¹ avoit vu que la religion ne sert que de masque à l'intérêt,
 » & le culte sacré de sauve-garde à l'hypocrisie : il avoit vu dans la
 » subtilité des vaines disputes, le Paradis & l'Enfer mis pour prix à
 » des jeux de mots¹ ; il avoit vu la sublime & primitive idée de la
 » Divinité défigurée par les fantasques imaginations des hommes : &

[7]

³ C'est sans doute à Gâtier que songe ici Rousseau ; cf. *Confessions*, VIII, 83 : « Je n'ai jamais vu de physionomie plus touchante que celle de M. Gâtier. Il étoit blond et sa barbe tirait sur le roux... Il y avoit dans ses grands yeux bleus un mélange de douceur, de tendresse et de tristesse, qui faisoit qu'on ne pouvoit le voir sans s'intéresser à lui ».

⁴ Le Vicaire Savoyard nous apprendra lui-même le nom de ce ministre à la fin de la *Profession de foi* : cf., plus loin, p. 185 : « Après un long interdit vous savez que j'obtins par le crédit de M. de Mellarède, la permission de reprendre mes fonctions ». Cf. *Confessions*, VIII, 63 : « J'allais voir quelquefois, entre autres, un abbé savoyard appelé M. Gaime, précepteur des enfants du comte de Mellarède. Il étoit jeune encore et peu répandu, mais plein de bon sens, de probité, de lumière, et l'un des plus honnêtes hommes que j'ai connus ».

¹ Non pas l'ecclésiastique, mais le jeune homme.

¹ Il est vraisemblable que Rousseau se souvient ici d'un passage de Montagne, relatif à la transsubstantiation, *Apologie* [76], II, 261-262 : « La plupart des occasions des troubles du monde sont grammairiennes... Combien de querelles, et combien importantes, a produit au monde le double sens de cette parole *hoc* ». Il est possible aussi que Rousseau ait songé aux disputes sur la consubstantialité du Père et du Fils. Il trouva rappelé, dans la *Thèse* de l'abbé de Prades [201], 75, *De unitate* du Concile de Nicée.

ne sert que de masque **au vice** et le (¹ **nom de Dieu**) de sauvegarde à l'hypocrisie. Il avoit vu dans la (² **vanité**) des vaines disputes l'**enfer** et le **paradis** mis pour prix à des ³ jeux de mots, il avoit vu la [sublime et primitive idée de la] divinité défigurée par les fantasques imaginations ⁴ **de (l')homme**, et trouvant que pour croire en Dieu il falloit renoncer au jugement qu'on avoit reçu de lui, il « prit ⁵ **en** » dédain ⁶ **(et) toutes** nos ridicules reveries et l'objet auquel nous les appliquons. ⁷ **Il dit dans son cœur comme l'insensé il n'y a point de Dieu**. ⁸ **Et** sans rien savoir de ce qui est sans rien imaginer sur la génération des choses il se plongea dans sa stupide ignorance avec un profond mépris pour ⁹ ceux qui pensoient en savoir plus que lui.

¹⁰ L'oubli de toute Religion conduit ¹¹ à l'oubli des devoirs de l'homme. ¹² Ce progrès [étoit déjà] plus d'à moitié fait dans le cœur (¹³ **de son protégé**. ¹⁴ **Il**) n'étoit pas ¹⁵ **absolument** un enfant mal né, mais (¹⁶ **son état**) ¹⁷ **et ses [nouveaux] principes** étouffant peu à peu le naturel l'entraînoient ¹⁸ à sa perte et ne lui préparoient que les mœurs d'un gueux et la morale d'un athée.

« ¹⁹ Le mal » (étoit) presque inévitable, ²⁰ **mais (il)** n'étoit pas

¹ [culte sacré].

² [subtilité].

³ (rai sons).

⁴ de s hommes].

⁵ (dans le même). — **B.** dans le même.

⁶ **B.** < et toutes >.

⁷ **B.** < il dit dans... de Dieu >.

⁸ **B.** (Et).

⁹ **B.** [tous].

¹⁰ (L'Ecclesiastique vit encore que le jeune homme ne s'en tiendrait à).

¹¹ **B.** (au mépris) [à l'oubli].

¹² (L'Ecclesiastique vit).

¹³ [« du jeune (homme) » infortuné] vagabond]. — **B.** du libertin.

¹⁴ [Ce].

¹⁵ **I.** absolument.

¹⁶ [sa misère]. — **B.** [l'incrédulité,] la misère (et l'incrédulité).

¹⁷ **B.** < et ses... principes >.

¹⁸ **B.** rapidement.

¹⁹ [(Sa perte)].

²⁰ **B.** < mais >.

» trouvant que pour croire en Dieu il falloit renoncer au jugement
 » qu'on avoit reçu de lui, il prit dans le même dédain nos ridicules
 » rêveries, & l'objet auquel nous les appliquons ²; sans rien savoir de
 » ce qui est, sans rien imaginer sur la génération des choses, il se plongea
 » dans sa stupide ignorance, avec un profond mépris pour tous ceux
 » qui pensoient en savoir plus que lui.

» L'oubli de toute religion conduit à l'oubli des devoirs de l'homme ¹.
 » Ce progrès étoit déjà plus d'à moitié fait dans le cœur du libertin. Ce
 » n'étoit pas pourtant un enfant mal né: mais l'incrédulité, la misère,
 » étouffant peu-à-peu le naturel, l'entraînoient rapidement à sa perte, [8]
 » & ne lui préparoient que les mœurs d'un gueux & la morale d'un
 » athée.

» Le mal, presque inévitable, n'étoit pas absolument consommé.
 » Le jeune homme avoit des connoissances, & son éducation n'avoit
 » pas été négligée ¹. Il étoit dans cet âge heureux, où le sang en fer-
 » mentation commence ² d'échauffer l'ame sans l'asservir aux fureurs

² Il y a ici, dans la Première Rédaction, une réminiscence biblique : « Il dit dans son cœur, comme l'insensé, il n'y a point de Dieu »; cf. Psaume XIII, 1 : « Dixit insipiens in corde suo, non est Deus ».

³ A la fin du paragraphe, Rousseau renouvellera cette affirmation dans une autre formule : « la morale d'un athée ». Il admet ainsi, comme implicitement reconnu, ce qui va faire l'objet d'une des démonstrations du Vicaire : « que, sans la foi, nulle véritable vertu n'existe » : cf., plus loin, p. 197, note 1.

¹ *Confessions*, VIII, 42 : « J'ai dit, je répète et je répéterai peut-être encore une chose dont je suis tous les jours plus pénétré, c'est que si jamais enfant reçut une éducation raisonnable et saine, ç'a été moi » : cf. encore *Rêveries*, IX, 339 : « Né dans une famille où régnaient les mœurs et la piété, élevé ensuite avec douceur chez un ministre plein de sagesse et de religion, j'avais reçu dès ma plus tendre enfance des principes, des maximes, d'autres diraient des préjugés, qui ne m'ont jamais tout à fait abandonné ».

² Cf. Féraud [250], I, 487 : « Ce verbe est ordinairement suivi de la préposition à devant l'infinitif... Cependant on trouve dans de bons auteurs *commencer de...* : *Il avait commencé d'écrire sa lettre. De* vaut mieux devant une voyelle: si l'on disoit, *il avait commencé à écrire*, cet à entre deux é ne ferait pas bon effet ». Richelet [227], I, 529, donne, à peu de chose près, les mêmes conseils. Il rappelle que Vaugelas

¹ consommé. (² Il) ³ étoit ⁴ **encore** dans cet âge heureux où [⁵ le sang en fermentation commence d'échauffer l'âme sans l'**assujétir** (⁶ **encore**) aux fureurs des sens. La sienne avoit encore tout son ressort. Une honte native, un caractère timide (⁷ lui [⁸ **tenoient lieu**] d'une éducation plus soignée et « avoient ⁹ prolong(é) pour » lui cette ¹⁰ époque ¹¹ dans laquelle ¹² **je maintiens mon Emile** avec « ¹³ tant de soins ». L'exemple odieux d'une (**grossière**) ¹⁴ souillure ¹⁵ et d'un ¹⁶ vice sans charme loin d'¹⁷ **veiller** son imagination l'¹⁸ avoit amortie. ¹⁹ Le dégoût ²⁰ **et l'horreur** lui ²¹ **tinrent** ²² **longtems** lieu de vertu pour conserver son innocence. ²³ Elle ne devoit succomber qu'à (²⁴ **la plus douce**) **séduction**.

¹ B. absolument.

² Le jeune homme.

³ B. avoit des connaissances et son éducation n'avoit pas été négligée. Il.

⁴ B. encore >.

⁵ (l'âme non encore assujétie aux fureurs des sens vient... échauffée par).

⁶ B. (encore).

⁷ le dédomageoient. — B. < lui tenoient... soignée > (me... empechoient prevenoient l'abus de la... sa liberté lui tenoient lieu de contrainte) [supplétoient à la gêne].

⁸ (tint).

⁹ prolongeoient.

¹⁰ M. heureuse. — I. (heureuse).

¹¹ (que nous).

¹² B. (je maintiens mon) [au crayon, repassé à l'encre : vous maintenez votre élève,

¹³ (une attention sans relâche)].

¹⁴ B. dépravation.

¹⁵ (grossière) [brutale].

¹⁶ B. (crime) « vice ».

¹⁷ B. animer.

¹⁸ avoient (*sic*).

¹⁹ E. Longtems'. — I. < Longtems >.

²⁰ B. . et l'horreur >.

²¹ B. tint.

²² B. (longtems). — I. longtems.

²³ (Une conduite ?... peu digne ?... débauche).

²⁴ (des séductions plus douces) [de plus douces séductions].

» des sens ³. La sienne avait encore tout son ressort. Une honte
 » native ⁴, un caractère timide suppléaient à la gêne ⁵, & prolongeoient,
 » pour lui, cette époque dans laquelle vous maintenez votre élève ^a avec
 » tant de soins ⁶. L'exemple odieux d'une dépravation brutale & d'un vice
 » sans charme, loin d'animer son imagination, l'avoit amortie. Long-
 » tems le dégoût ⁷ lui tint lieu de vertu pour conserver son innocence :
 » elle ne devoit succomber qu'à de plus douces séductions ⁸.

^a **C** : *Elève*. — C'est une correction à laquelle tenait Rousseau, car il l'a répétée presque partout d'un bout à l'autre des quatre volumes. — **D** : *Elève*.

et Bouhours demeurèrent intransigeants et n'admirent jamais que la préposition à, mais que l'Académie est devenue plus tolérante, et qu'elle recommande même de après la 3^e personne du prétérit : *il commença d'avoir*, et non à avoir. — Cf. *Nouvelle Héloïse* (II, xxviii, IV, 168 : « J'ai commencé de fréquenter les spectacles », etc.

³ Les *Confessions*, VIII, 61, apportent un témoignage un peu différent : « Mon sang allumé remplissait incessamment mon cerveau de filles et de femmes... et ces idées tenaient mes sens dans une activité incommode ».

⁴ Richelet [227], II, 607 : « *Natif*. Ce mot veut dire *qui est né dans un certain lieu* ; mais il vieillit un peu ». Richelet ne connaît pas d'autre sens à ce mot. En l'employant avec un nom de chose, pour signifier ce qu'on apporte en naissant, Rousseau faisait donc un néologisme. Il l'avait déjà hasardé au II^e Livre d'*Émile*, II, 131 : « ses yeux ont toute leur sérénité native » ; et il l'avait souligné dans une note (j'en donne ici la première rédaction : II, I, 156^{vo}) : « *Natia*. J'ai pris la liberté de franciser ce mot italien, faute de trouver un mot français qui rendit le même sens ; mais si l'on m'entend, je n'ai point fait de faute ». Cet emploi de *natif* se généralisa bientôt : cf., ap. Gohin [278], 326, les exemples de Thomas et de Mercier à la fin du XVIII^e siècle.

⁵ La pensée de Rousseau est exprimée plus clairement dans une variante de **B** : *lui tenaient lieu de contrainte*, c'est-à-dire que la timidité du jeune homme offrait à sa vertu cette protection efficace qu'on trouve d'ordinaire dans une vie plus disciplinée ou plus surveillée. Pour le fond, comparer aux *Confessions*, VIII, 61 : « La honte, compagne de la conscience du mal, était venue avec les années, elle avait accru ma timidité naturelle, au point de la rendre invincible ». Noter que dans **B**, Rousseau avait d'abord écrit : *m'empêchaient*. Il était déjà « las de parler en tierce personne ».

⁶ La Première Rédaction reproduit ici la formule personnelle que j'ai déjà signalée plus haut, p. 2, note 4 : « dans laquelle je maintiens mon Émile ». Ce je se retrouve encore dans **B**. Ce sont là les témoins d'un premier état de la *Profession*, où Rousseau et « l'auteur du papier » ne faisaient officiellement qu'un. Cependant Rousseau, s'autorisant de ce passage, écrit dans sa *Déclaration au Pasteur Vernes*, IX, 90 : « Il est clair par là que la *Profession de foi* n'est pas un écrit que l'adresse, mais un écrit qui m'est adressé ».

⁷ Le dégoût, et aussi « ce dangereux supplément qui trompe la nature » : cf. *Confessions*, VIII, 76.

⁸ Aux « manèges » et aux « agaceries » de *Maman*, quand elle crut utile de « le traiter en homme » : cf. *Confessions*, VIII, 137.

2. L'apostolat du Vicaire.

L'ecclésiastique vit le danger et les ressources. Les difficultés ne le rebutèrent ¹ point. Il se complaisoit dans son ouvrage †, il résolut de l'achever (**et à quelque prix que ce fut**) et de rendre à la vertu la victime qu'il avoit arrachée à l'infamie. Il s'y prit de loin pour exécuter son projet. La (² **grandeur**) du motif animoit son courage et lui inspiroit des moyens ³ **proportionnés** à son zèle (**et**) quelque fut le succès, il étoit sur de n'avoir pas perdu son tems. On (⁴ **a**) toujours (**réussi**) quand on (⁵ **a voulu**) bien faire.

f° 156^{ro}

Il commença par gagner la confiance ⁶ **de son disciple** en ne lui vendant point ses bienfaits en ne se rendant point importun, en ne lui faisant point de sermons en se mettant toujours à sa ⁷ portée **et** se faisant petit pour s'égalier à lui. C'étoit ce me semble un ⁸ **assès beau** spectacle ⁹ de voir un homme ¹⁰ **sage** devenir le camarade d'un poliçon et la vertu se prêter ¹¹ à **des jeux d'enfans**. Quand l'étourdi venoit lui faire ¹² (**ses**) confidences et s'épancher avec lui « ¹³ **jamais** » (¹⁴ **une indiscrette**

¹ M. pas.² beauté.³ B. dignes de.⁴ réussit.⁵ ne veut que.⁶ B. du (vagabond) [prosélite].⁷ M. place.⁸ B. .. assès beau >.⁹ B. assès touchant.¹⁰ B. grave.¹¹ B. < à des jeux d'enfans > au ton de la licence [pour en triompher plus sûrement]. — I. < pour en triompher plus sûrement >.¹² B. ses (indiscrettes) [basses].¹³ B. < jamais... cœur >.¹⁴ [d'indiscrettes censures].

† *En marge, à la fin du paragraphe précédent* : Il se complaisoit dans son ouvrage, il (desiroit) n'en vouloit pas perdre le fruit. L'amour propre bien ou mal dirigé n'est-il pas la source des vertus ainsi que (du vice) des vices.

2. L'apostolat du Vicaire.

| » L'Éclésiastique vit le danger & et les ressources. Les difficultés
 » ne le rebuterent point : il se complaisoit dans son ouvrage ¹. il
 » résolut de l'achever. & de rendre à la vertu la victime qu'il avoit
 » arrachée à l'infamie. Il s'y prit de loin pour exécuter son projet :
 » la beauté du motif animoit son courage. & lui inspiroit des moyens
 » dignes de son zèle. Quel que fût le succès ². il étoit sûr de n'avoir pas
 » perdu son tems : on réussit toujours quand on ne veut que bien faire.

[9]

» Il commença par gagner la confiance du Prosélyte ³ en ne lui
 » vendant point ses bienfaits. en ne se rendant point importun. en ne
 » lui faisant point de sermons. en se mettant toujours à sa portée.
 » en se faisant petit pour s'égaliser à lui. C'étoit. ce me semble. un
 » spectacle assez touchant. de voir un homme grave devenir le | camarade
 » d'un polisson. & la vertu se prêter au ton de la licence. pour en
 » triompher plus sûrement ⁴. Quand l'étourdi venoit lui faire ses folles
 » confidences & s'épancher avec lui. le Prêtre l'écoutoit. le mettoit à

[10]

* C, D : *Prosélyte*.

¹ Dans la Première Rédaction, Rousseau avait ainsi commenté cette remarque : « L'amour-propre bien ou mal dirigé n'est-il pas la source des vertus ainsi que des vices » ? C'est une idée sur laquelle il reviendra plusieurs fois dans l'*Émile* : mais, sous cette forme, elle semble antérieure à la distinction entre l'amour-propre et l'amour de soi que Rousseau empruntera à Vauvenargues : cf., plus loin, p. 67, note 1.

² Quel que fût le résultat. *Succès* est très souvent employé avec ce sens indéterminé dans la langue du XVII^e siècle, beaucoup plus rarement déjà à l'époque de l'*Émile*.

³ La méthode du Vicaire est celle-là même que Rousseau a conseillée aux maîtres dans le IV^e Livre d'*Émile*, II, 217 : « Je ne puis m'empêcher de relever ici la fausse dignité des gouverneurs qui, pour jouer sottement les sages, rabaissent leurs élèves, affectent de les traiter toujours en enfants, et de se distinguer toujours d'eux dans tout ce qu'ils leur font faire. Loin de ravalier ainsi leurs jeunes courages, n'épargnez rien pour leur élever l'âme : faites-en vos égaux afin qu'ils le deviennent : et, s'ils ne peuvent encore s'élever à vous, descendez à eux sans honte, sans scrupule. Songez que votre honneur n'est plus dans vous, mais dans votre élève : partagez ses fautes pour l'en corriger. chargez-vous de sa honte pour l'effacer ».

réprimande) ne ¹ venoit « resserrer » son cœur). ² Le prêtre l'écouloit le mettoit à son aise. Sans approuver le mal il s'intéressoit à tout (et ne blamoit rien). ³ Le plaisir ⁴ que (⁵ l'on) « ⁶ sembloit prendre à » l'entendre augmentoit celui qu'il prenoit à ⁷ babiller. Ainsi se fit sa confession générale sans qu'il songeat à rien confesser. (Tous ses sentimens s' ⁸ exhaloi ENT sans peine).

Après avoir bien étudié ses sentimens et son caractère le prêtre vit ⁹ clairement que (¹⁰ quoi) qu'il ne fut pas absolument ignorant pour son âge ¹¹ non seulement il n'avoit aucune (idée) véritable (¹² de religion) mais qu'il (ne) seroit (¹³ pas en état) d'en concevoir tant qu'il resteroit dans l'état d'aviilissement et d'opprobre où l'avoit réduit la fortune ¹⁴. Il est un degré d'abrutissement qui ôte la vie à l'ame, et la voix intérieure ne ¹⁵ dit plus rien à ¹⁶ celui qui ne songe qu'à se nourrir. † Pour garantir le jeune ¹⁷ homme

¹ [faisoit... venoient].

² [Le « vertueux » (bon) prêtre se faisoit petit pour (être l'égal de) [s'égalier à son disciple].

³ jamais une indiscrete censure ne venoit resserrer son [jeune] cœur (et suspendre sa confession). — **B.** ne venoit arrêter son babil et resserrer son cœur.

⁴ **B.** (qu'on se) [avec] lequel il se croyoit écouté augmentoit.

⁵ on.

⁶ [(montrôit)].

⁷ **B.** tout dire.

⁸ exhaloit (*sic*).

⁹ (que).

¹⁰ [bien]. — **B.** sans être ignorant.

¹¹ **B.** < non seulement... d'aviilissement et d' > il avoit oublié tout ce qu'il lui importoit de savoir et que l'.

¹² [idée du bien et du mal].

¹³ [même incapable].

¹⁴ **B.** (« effaçoit » de son... en lui... otoit) [étouffoit en lui] tout vrai sentiment du bien et du mal.

¹⁵ **B.** sait point se faire entendre. — **M.** sait plus.

¹⁶ **M.** < celui >.

¹⁷ **B.** infortuné.

† Ici, en marge, le dialogue suivant, qui sera repris plus loin, f^o 157^m : Et qui est-ce donc qui est heureux : (mon enfant) c'est moi répondit le prêtre d'un ton qui frapa le jeune homme. (Et comment avez-vous ?) [Vous êtes heureux ?] vous ? si peu fortuné !, si pauvre ! et comment avez-vous fait pour l'être ? mon enfant, je vous le dirai volontiers.

» son aise: sans approuver le mal il s'intéressoit à tout. Jamais une
 » indiscrete censure ne venoit arrêter son babil & resserrer son cœur.
 » Le plaisir avec lequel il se croyoit écouté, augmentoit celui qu'il
 » prenoit à tout dire. Ainsi se fit sa confession générale, sans qu'il
 » songeât à rien confesser.

» Après avoir bien étudié ses sentimens & son caractere, le Prêtre
 » vit clairement que, sans être ignorant pour son âge, il avoit oublié
 » tout ce qu'il lui importoit de savoir, & que l'opprobre où l'avoit
 » réduit la fortune, étouffoit en lui tout vrai sentiment du bien & du
 » mal. Il est un degré d'abrutissement qui ôte la [vie à l'ame: & la
 » voix interieure ne sait point se faire entendre à celui qui ne songe
 » qu'à se nourrir. Pour garantir le jeune infortuné de cette mort
 » morale dont il étoit si près, il commença par réveiller en lui l'amour-
 » propre & l'estime de soi-même ¹. Il lui monroit un avenir plus
 » heureux dans le bon emploi de ses talens: il ranimoit dans son cœur
 » une ardeur généreuse, par le récit des belles actions d'autrui: en lui
 » faisant admirer ceux qui les avoient faites, il lui rendoit le desir
 » d'en faire de semblables. Pour le détacher insensiblement de sa vie
 » oisive & vagabonde, il lui faisoit faire des extraits de livres choisis ²;
 » & feignant d'avoir besoin de ces extraits, il nourrissoit en lui le
 » noble sentiment de la reconnaissance ³. Il l'instruisoit indirectement

[11]

¹ Les pages qui suivent — tableau de la régénération morale du « jeune infortuné » au contact du Vicaire Savoyard — concordent pour l'essentiel avec celles des *Confessions*, VIII, 63, où Rousseau raconte l'influence bienfaisante de l'abbé Gaime sur lui: « Dans l'ordre successif de mes goûts et de mes idées, j'avais toujours été trop haut ou trop bas, Achille ou Thersite, tantôt héros et tantôt vaurien. M. Gaime prit le soin de me mettre à ma place, et de me montrer à moi-même, sans m'épargner ni me décourager. Il me parla très honorablement de mon naturel et de mes talens, mais il ajouta qu'il en voyait naître les obstacles qui m'empêcheraient d'en tirer parti; de sorte qu'ils devaient, selon lui, bien moins me servir de degrés pour monter à la fortune que de ressources pour m'en passer ».

² C'est un détail que négligent les *Confessions*, mais qui paraît très vraisemblable. C'est, du moins, une habitude que Rousseau conservera très longtemps, et dont il n'est pas impossible que l'abbé Gaime lui ait donné la première idée. On trouvera, dans les Manuscrits de Neuchâtel, quelques-uns de ces cahiers d'*extraits* [5 et 6].

³ En lui donnant l'illusion de s'acquitter ainsi envers son bienfaiteur. — Ici encore le Vicaire suit la méthode de Rousseau; cf. le IV^e Livre d'*Émile*, II, 205: « Élevez son âme au noble sentiment de la reconnaissance en ne lui parlant jamais que de son intérêt »; et 297: « J'enflammerai son jeune cœur de tous les

le seic mort morale dont il étoit (¹ tout) près il ² prit soin de recueillir en lui l'amour propre et l'estime de soi-même. (³ Il lui donna bonne opinion) « de ses talens », il ranimoit dans son cœur une ardeur généreuse par le recit des belles actions d'autrui. En lui faisant admirer ceux qui les avoient faites il lui rendoit le desir ⁴ de les faire (⁵ soi)-même. Pour ⁶ l'occuper il lui faisoit faire des extraits de livres choisis et feignant ⁷ que ces extraits (lui étoient nécessaires) il nourrissoit en lui le noble sentiment de la reconnaissance. Il l'instruisoit indirectement par ces livres > et ⁸ il lui faisoit reprendre assés bonne opinion de lui-même pour ne (¹⁰ plus) se croire (¹¹ un être) absolument inutile et ne vouloir plus (¹² être) méprisable ¹³ à ses propres yeux.

¹⁴ Un seul exemple (¹⁵ suffira pour) juger de l'art ¹⁶ que cet homme employoit pour elever ¹⁷ le cœur de son disciple ¹⁸ sans (jamais) paroître songer à son instruction. ¹⁹ L'Ecclesiastique avoit une probité si bien reconnüe et ²⁰ un jugement si ²¹ sain « que plusieurs » personnes aimoient mieux || faire passer leurs ²² charités par ses mains que par celles des ²³ ministres de l'Eglise. Un jour

f^o 156^{vo}

¹ [si].

² B. commença par.

³ il lui montrait un avenir plus heureux dans le bon emploi].

⁴ B. d'en faire de semblables.

⁵ lui].

⁶ B. le détacher insensiblement de sa vie oisive et vagabonde.

⁷ d'avoir besoin de].

⁸ B. < et >.

⁹ (le).

¹⁰ pas.

¹¹ B. un être inutile à tout bien et pour ne.

¹² [se rendre].

¹³ (a pr OPRES ?).

¹⁴ B. une bagatelle.

¹⁵ [fera].

¹⁶ B. (que) qu'employoit cet homme (bienfaisant) [de bien].

¹⁷ B. insensiblement.

¹⁸ B. au-dessus de la bassesse. — M. < au-dessus de la bassesse >.

¹⁹ (On lui).

²⁰ B. (une si grande équité) [un (jugement) discernement].

²¹ B. sur.

²² B. aumones.

²³ B. riches curés de la ville. — M. des villes.

» par ces livres: il lui faisoit reprendre assez bonne opi | nion de
 » lui-même pour ne pas se croire un être inutile à tout bien. & pour
 » ne vouloir plus se rendre méprisable à ses propres yeux.

12

» Une bagatelle fera juger de l'art qu'employoit cet homme bien-
 » faisant pour élever insensiblement le cœur de son disciple au dessus
 » de la bassesse. sans paroître songer à son instruction. L'Ecclésiastique
 » avoit une probité si bien reconnue & un discernement si sûr. que
 » plusieurs personnes aimoient mieux faire passer leurs aumônes par
 » ses mains, que par celles des riches Curés des villes ¹. Un jour qu'on
 » lui avoit donné quelqu'argent à distribuer aux pauvres. le jeune
 » homme eut. à ce titre. la lâcheté de lui en demander ². Non. dit-il.
 » nous sommes freres. vous m'appartenez. & je ne dois pas toucher
 » à ce dépôt pour mon usage. Ensuite il lui donna de son propre
 » argent autant qu'il en avoit demandé. Des leçons de cette espece
 » sont rarement perdues dans le cœur des jeunes gens qui ne sont
 » pas tout-à-fait corrompus.

13

sentiments d'amitié. de générosité. de reconnaissance que j'ai déjà fait naître et
 qui sont si doux à nourrir ». Cf. encore Lettre à M^{me} d'Houdetot. 5 Janvier 1758 [34.
 223 : « La seule reconnaissance est encore un sentiment si doux... ».

¹ *Conseils à un curé* [2]. 3^{re} : « Les curés de ville me paraissent déjà de
 bien grands seigneurs pour pouvoir être d'honnêtes gens ».

² Ce détail ne se trouve pas dans le récit des *Confessions* : il n'est certes
 pas conforme aux habitudes ultérieures de Jean-Jacques, qui aura pour l'argent
 un très sincère mépris. Mais il est peu probable que Rousseau se soit gratuitement
 attribué ce trait peu délicat. Nous sommes, d'ailleurs, à l'époque du vol du ruban.
 Je crois donc qu'on peut ajouter ce petit épisode en appendice aux *Confessions*.

qu'on lui avoit ¹ donné quelque argent à distribuer aux pauvres, ² le jeune homme eut ³ à ce titre la ⁴ bassesse de lui en demander ⁵. Non, dit-il, nous sommes freres, vous m'appartenez « et » je ne (⁶ veux) pas toucher à ce dépôt pour mon ⁷ usage. (⁸ Et) « il lui donna de son propre argent ⁹ ». **Qu'on s'imagine si l'on peut une leçon plus touchante « plus honnête » (plus généreuse), et en même tems plus sublime ¹⁰.**

† Ce qui ¹¹ frapoit le plus ¹² le (jeune) disciple etoit de voir

¹ M. remis.

² M. l'autre.

³ B. (à ce titre).

⁴ B. lâcheté.

⁵ B. à ce titre.

⁶ dois.

⁷ B. (propre).

⁸ Ensuite].

⁹ B. autant qu'il en avoit demandé. — M. qu'il lui en. — B. < Qu'on imagine... plus sublime >. Des leçons de cette espèce sont rarement perdues dans le cœur des jeunes gens qui ne sont pas tout à fait corrompus.

¹⁰ B. Je me lasse de parler en tierce personne, et (^a cela ^b seroit) un soin (^c bien) superflu: car vous sentez bien, cher concitoyen que ce malheureux fugitif c'est moi-même, ^d je me (^e sens) assez loin des desordres de ma jeunesse pour oser (^f les reconnaître et je dois ce tribut de ma reconnaissance à la main qui m'en a tiré).

^a [c'est]. — M. c'est, sans doute.

^b [une me].

^c [fort].

^d [car... et c'est bien la].

^e [crois].

^f [les avoüer et la main qui m'en (a tiré) [tira] mérite bien qu'aux dépens d'un peu de honte je rende (au moins et. . . quelque) honneur (et) à ses bienfaits].

¹¹ B. me.

¹² B. < le jeune disciple >.

† Ici, en marge : s b faire que le jeune homme parle lui-même, et, à côté, un signe qui renvoie au passage du folio suivant : vous sentez bien, cher concitoyen, etc. — Dans B et les autres Manuscrits, c'est dès à présent que Rousseau se lasse de parler en tierce personne. Aussi les verbes, pronoms et adjectifs possessifs y sont à la première. C'est donc, chez eux, par rapport à F, et jusqu'à la reprise du je, une différence générale, que j'indique une fois pour toutes.

» Je me lasse de parler en tierce personne ¹. & c'est un soin fort » superflu; car vous sentez bien, cher concitoyen ², que ce malheureux » fugitif c'est moi-même: je me crois assez loin des désordres de ma » jeunesse pour oser les avouer, & la main qui m'en tira mérite bien, » qu'aux dépens d'un peu de honte ³, je rende, au moins, quelque » honneur à ses bienfaits.

» Ce qui me frappoit le plus, étoit de voir, dans la vie privée » de mon digne maître, la vertu sans hypocrisie, l'humanité sans » foiblesse, des discours toujours droits & simples, & une conduite » toujours conforme à ces discours. Je ne le voyois | point s'inquiéter [14] » si ceux qu'il aidait alloient à Vèpres; s'ils se confessoient souvent: » s'il jeûnoient les jours prescrits: s'ils faisoient maigre: ni leur im- » poser d'autres conditions semblables, sans lesquelles, dût-on mourir » de misère, on n'a nulle assistance à espérer des dévots ¹.

¹ On a vu plus haut, p. 8, note 4, un premier symptôme de cette « lassitude ».

² C'est l'appellation dont Rousseau se servait quelquefois en écrivant à des amis Genevois, comme Vernes, Deluc, etc. Mais c'est surtout Moultoy qui affectionnait cette formule en écrivant à Rousseau. Du reste, ici encore le « cher concitoyen » c'est Rousseau lui-même, car, d'après la fiction, c'est à lui que « l'auteur du papier » est censé adresser son récit: cf. sa Lettre à Marcet du 24 Juillet 1762, X, 354: « Il [l'auteur d'*Emile*] déclare que c'est un écrit qu'il transcrit dans son livre, et cet écrit, dans le préambule, paraît lui être adressé par un de ses *concitoyens* ». Cf. encore *Déclaration relative au Pasteur Vernes*, IX, 90.

³ C'est déjà, chez Rousseau, le besoin de « confession » qui se manifeste.

¹ Comparer avec le réquisitoire de Julie, *Nouvelle Héloïse* (VI, VIII, V, 44: « Ce qui m'a donné le plus d'éloignement pour les dévots de profession, c'est cette âpreté de mœurs qui les rend insensibles à l'humanité, c'est cet orgueil excessif qui leur fait regarder en pitié le reste du monde. Dans leur élévation sublime, s'ils daignent s'abaisser à quelque acte de bonté, c'est d'une manière si humiliante; ils plaignent les autres d'un ton si cruel, leur justice est si rigoureuse, leur charité est si dure, leur zèle est si amer, leur mépris ressemble si fort à la haine, que l'insensibilité même des gens du monde est moins barbare que leur commiseration. L'amour de Dieu leur sert d'excuse pour n'aimer personne; ils ne s'aiment pas même l'un l'autre. Vit-on jamais d'amitié véritable entre les dévots? Mais plus ils se détachent des hommes, plus ils en exigent: et l'on dirait qu'ils ne s'élèvent à Dieu que pour exercer son autorité sur la terre ».

dans la vie privée de son ¹ digne ² maître la vertu sans ³ cagoterie l'humanité sans foiblesse [des discours toujours droits et simples] et ⁴ des actions toujours si conformes à ⁵ ses discours. Il ne le voyoit point s'inquieter si ceux qu'il (⁶ assistoit) alloient à (⁷ la messe) s'ils se confessoient souvent, s'ils (⁸ faisoient) ⁹ exactement (mai GRE) les jours prescrits et d'autres conditions semblables sans lesquelles ¹⁰ on n'a nulle assistance à espérer des ¹¹ devots. [(Tout homme souffrant avoit part à sa commiseration ¹²)]. Loin d'étaler lui-même, à ses yeux le zèle affecté d'un nouveau converti il ne lui ¹³ avoit point trop caché ses ¹⁴ manières de penser et ne l'en voyoit pas plus scandalisé. Quelquefois « ¹⁵ il se seroit dit » il (¹⁶ me pardo NNE) mon « ¹⁷ indifférence » pour le culte que j'ai embrassé en faveur de (¹⁸ mon indifférence ¹⁹ pour celui) dans lequel je suis né. il (²⁰ voit) ²¹ bien que mon dédain n'est plus une affaire de parti. Mais que ²² pouvoit-il penser quand il ²³ enten-

¹ B. (charitable) « digne ». — I. charitable patron.

² B. (bienfaiteur) « maître ».

³ B. (cagoterie) [hypocrisie]. — I. cagoterie.

⁴ B. une conduite toujours conforme.

⁵ B. ces.

⁶ [aidoit].

⁷ [vépres].

⁸ [jeunoient].

⁹ B. < exactement > (les jours prescrits) s'ils faisoient maigre (et) [« ni » leur imposer] d'autres.

¹⁰ B. dût-on mourir de misère.

¹¹ B. « devots ».

¹² [(ce n'eut été que (en) dans une concurrence? indispensable)]. — B. Encouragé par ces observations.

¹³ B. cachois.

¹⁴ B. (manières de penser) [idées].

¹⁵ B. j'aurois pu me dire.

¹⁶ [me passe].

¹⁷ [dédain].

¹⁸ [celle que (j'ai de mon) il me voit aussi pour le culte].

¹⁹ (que).

²⁰ [sait].

²¹ B. < bien >.

²² B. (pouvois-je) [devois-je].

²³ B. l'entendois.

» Encouragé par ces observations. loin d'étaler moi-même à ses
 » yeux le zèle affecté d'un nouveau converti. je ne lui cachois point
 » trop mes manières de penser. & ne l'en voyois pas plus scandalisé.
 » Quelquefois j'aurois pû me dire: il me passe mon indifférence pour
 » le culte que j'ai embrassé, en faveur de celle qu'il me voit aussi
 » pour le culte dans lequel je suis né: il sait que mon dédain n'est
 » plus une affaire de parti. Mais que devois-je penser, quand je l'entendois
 » quelquefois approuver des dogmes contraires à ceux de l'Église
 » Romaine, & paroître estimer médiocrement toutes ses cérémonies?
 » Je l'aurois cru protestant déguisé ¹, si je l'avois vu moins fîdèle à
 » ces mêmes usages dont il sembloit faire assez peu de cas: mais
 » sachant qu'il s'acquittoit sans témoin de ses devoirs de Prêtre aussi
 » ponctuellement que sous les yeux du public. je ne savois plus que
 » juger de ces contradictions. Au défaut près, qui jadis avoit attiré sa
 » disgrâce, & dont il n'étoit pas trop bien corrigé ², sa vie étoit exem-
 » plaire, ses mœurs étoient irréprochables. ses discours honnêtes &

[15]

¹ Les *Confessions* ne font pas allusion à « ce protestantisme déguisé ». A la page même où Rousseau montre dans « l'honnête M. Gaimé » l'original du Vicaire Savoyard, VIII, 64, il reconnaît que, « la prudence » obligeant l'abbé « à parler avec plus de réserve [que le Vicaire], il s'expliqua moins ouvertement sur certains points ».

² Rousseau a déjà employé une formule analogue en parlant des buveurs, *Lettre à D'Alembert*, I, 251 : « Ils sont presque tous... braves et honnêtes gens, à leur défaut près ». Mais ici la formule est obscure et imprécise. Il faut la rapprocher de l'aveu du Vicaire, à la fin de la Première Partie de la *Profession*, au moment où il vient de parler des illusions des sens; cf., plus loin, p. 125 : « Ces illusions, dit-il, ont duré trop longtemps pour moi. Hélas! je les ai trop tard connues et n'ai pu tout-à-fait les détruire; elles dureront autant que ce corps mortel qui les cause ». Cf. encore, p. 56 : « Hélas! je le sens trop par mes vices, l'homme ne vit qu'à moitié durant cette vie, et la vie de l'âme ne commence qu'à la mort du corps ». Ces aveux ne paraissent laisser aucun doute sur le sens qu'il faut donner ici au mot *défaut*, quoiqu'il devienne alors un peu déconcertant de décerner au Vicaire un certificat de « mœurs irréprochables ». Mais ce qui avait « attiré sa disgrâce », c'était moins, à proprement parler, un « défaut », ou, pour reprendre son autre qualificatif, un « vice », qu'une « aventure de jeunesse », « un scandale », qui sembloit ne s'être point renouvelé. Au début de la *Profession*, il affirmera « son respect pour le lit d'autrui ». S'il l'avait conservé après sa première aventure, on comprend mal comment ce « défaut » pouvait se manifester sans le compromettre; et, si les conséquences de ce « défaut » devenaient visibles, on ne comprend pas mieux comment M. de Mellarède avait pu intervenir en sa faveur et lui « obtenir la permission de reprendre ses fonctions » : cf., plus loin, p. 185. Peut-être le passage suivant du IV^e Livre d'*Emile*, II, 323, pourrait-il suggérer une explication : « Que si des habitudes mal combattues avaient tourné mes anciens desirs en besoins, j'y satisferais peut-être, mais avec honte, mais en rougissant de moi. J'ôterais la passion du besoin, je m'assortirais le mieux qu'il me serait possible, et m'en tiendrais là : je ne me ferais plus une occupation de ma faiblesse, et je voudrais surtout n'en avoir qu'un seul témoin ».

doit — le prêtre lui-même (² approuver) des dogmes contraires à ceux de l'église Romaine et paroître ³ faire asses peu de cas de toutes ees cérémonies, ⁴ il l'eut cru protestant (⁵ lui-même) : s'il l'eut vu moins (⁷ fidelement asservi même sans témoins) à ces « mêmes » usages (⁸ qu'il) ⁹ sembloit (¹⁰ estimer si peu). ¹¹ Mais sachant qu'il s'acquitoit sans témoin de ses devoirs [de prêtre] aussi (¹² fidelement) que sous les yeux du public le jeune homme ne savoit ¹³ plus que ¹⁴ penser de ces contradictions (inexpliquables). Au défaut près qui jadis avoit ¹⁵ causé sa disgrâce et dont il n'étoit pas ¹⁶ tout à fait corrigé sa vie étoit exemplaire (et) ses mœurs étoient irréprochables, ses discours honnêtes et judicieux. (¹⁷ Après avoir véeu) avec lui « dans la plus grande » ¹⁸ familiarité (¹⁹ tout ce que le jeune homme avoit vu de lui le pousoit à le respecter) davantage : et tant de bontés l'ayant ²⁰ pénétré pour lui d'une tendre affection il attendoit avec une curieuse

¹ B. quelquefois lui-même.

² [(avancer) établir]. — B. approuver.

³ B. estimer médiocrement toutes (ces) [ses] ceremonies ?

⁴ B. Je l'aurois.

⁵ [déguisé].

⁶ B. si je l'avois vu.

⁷ (exact) fidelle.

⁸ dont il.

⁹ M. paroissoit.

¹⁰ [ne point.... faire (aucune) si peu d'estime]. — B. faire « asses » peu de cas.

¹¹ (Il lui voyoit remplir si [trop] fidelement ses devoirs de Prêtre) « et ».

¹² [ponctuellement].

¹³ B. (plus).

¹⁴ B. (penser) [juger].

¹⁵ B. attiré.

¹⁶ B. trop bien.

¹⁷ [En vivant].

¹⁸ B. intimité.

¹⁹ [le jeune homme le respectoit chaque jour]. — B. j'apprenois à le respecter chaque.

²⁰ B. (pénétré pour lui de la plus tendre affection) [tout à fait gagné le cœur]. — I. pénétré pour lui de la plus tendre affection.

» judicieux. En vivant avec lui dans la plus grande intimité, j'apprenois
» à le respecter chaque jour davantage: & tant de bontés m'ayant
» tout-à-fait gagné le cœur, j'attendois avec une curieuse inquiétude
» le moment d'apprendre sur quel principe il fondeoit l'uniformité
» d'une vie aussi singulière.

P. 157 ¹ inquiétude ² sur quel principe il || ³ **pouvait fonder** l'uniformité d'une vie aussi ⁴ **bizarre**.

[⁵ **Vous sentez bien, cher concitoyen, que ce malheureux fugitif (qui a passé par toutes ces humiliations) « e'est moi même »**].

⁶ Ce qu'il y avoit (⁷ **au fond de**) moi de plus difficile à détruire étoit une orgueilleuse misantropie une « certaine aigreur » contre ⁸ les **heureux (et les riches)** comme s'ils l'eussent été à mes dépens et que leur prétendu bonheur eût été usurpé sur ⁹ **celui qui m'étoit du**. La folle vanité de la jeunesse qui regimbe contre l'humiliation ne me donnoit que trop de penchant à cette « humeur » colère, † et ¹⁰ **le sentiment intérieur** que mon mentor ¹¹ **s'efforçoit** de réveiller en moi me portant à (¹² **l'élevation d'ame**) ¹³ **me** rendoit les hommes ¹⁴ encore plus vils ¹⁵ **et ne** faisoit ¹⁶ **que joindre** pour eux le mépris à la haine. Sans combattre directement cet orgueil il l'empêcha de se tourner en dureté d'âme, et sans m'ôter l'estime de moi-même il ¹⁷ **la** rendit moins dédaigneuse pour ¹⁸ **les autres**. En écartant ¹⁹ **ces vaines apparences** et me

¹ **B.** le moment d'apprendre sur.

² **B.** (pouvait fonder) [fondoit].

³ **B.** singulière.

⁴ **B.** ... Vous sentez... moi-même >.

⁵ **B.** Ce moment ne vint pas sitôt. Avant de s'ouvrir à (moi) [son disciple] il s'efforça de faire germer les semences de (bonté... raison) [sagesse et de vertu] qu'il jettoit dans (mon) [son] âme.

⁶ en].

⁷ les riches et] les heureux [de ce monde]. — **B.** du monde.

⁸ **B.** le mien.

⁹ **B.** l'amour propre.

¹⁰ **B.** tâchoit.

¹¹ la fierté].

¹² **B.** (me [ne]).

¹³ **B.** (que) [encore].

¹⁴ **B.** à mes yeux.

¹⁵ **B.** qu'ajouter.

¹⁶ (me).

¹⁷ **B.** mon prochain.

¹⁸ **B.** toujours la vaine apparence.

† Ici, dans le manuscrit, un espace de quelques mots laissé en blanc.

» Ce moment ne vint pas si-tôt. Avant de s'ouvrir à son disciple, » il s'efforça de faire germer les semences de raison & et de bonté » qu'il jetoit dans son ame. Ce qu'il y avoit en moi de plus difficile » à détruire étoit une orgueilleuse misantropie, une certaine aigreur » contre les riches & les heureux du monde, comme s'ils l'eussent été » à mes dépens. & que leur prétendu bonheur eût été usurpé sur le » mien. La folle vanité de la jeunesse qui regimbe contre l'humiliation, » ne me donnoit que trop de penchant à cette humeur colere; & l'amour- » propre que mon Mentor tâchoit de réveiller en moi, me portant à » la fierté, rendoit les hommes encore plus vils à mes yeux. & ne » faisoit qu'ajouter, pour eux, le mépris à la haine.

| » Sans combattre directement cet orgueil, il l'empêcha de se tourner » en dureté d'ame, & sans m'ôter l'estime de moi-même, il la rendit » moins dédaigneuse pour mon prochain. En écartant toujours la vaine » apparence & me montrant les maux réels qu'elle couvre, il m'apprenoit » à déplorer les erreurs de mes semblables, à m'attendrir sur leurs » miseres, & à les plaindre plus qu'à les envier. Ému de compassion » sur les foiblesses humaines, par le profond sentiment des siennes, » il voyoit par-tout les hommes victimes de leurs propres vices & de » ceux d'autrui; il voyoit les pauvres gémir sous le joug des riches, & les » riches sous le joug des préjugés. Croyez-moi, disoit-il ¹, nos illusions, » loin de nous cacher nos maux, les augmentent, en donnant un prix à » ce qui n'en a point & nous rendant | sensibles à mille fausses pri- » vations que nous ne sentirions pas sans elles. La paix de l'ame » consiste dans le mépris de tout ce qui peut la troubler; l'homme » qui fait le plus de cas de la vie, est celui qui sait le moins en jouir, » & celui qui aspire le plus avidement au bonheur, est toujours le plus » misérable.

17

[18]

¹ Ces réflexions du Vicaire concordent pour le fond avec celles que Rousseau met dans la bouche de l'abbé Gaipe, *Confessions*, VIII, 63 : « Il me fit un tableau vrai de la vie humaine, dont je n'avais que de fausses idées; il me montra comment, dans un destin contraire, l'homme sage peut toujours tendre au bonheur et courir au plus près du vent pour y parvenir; comment il n'y a point de vrai bonheur sans sagesse, et comment la sagesse est de tous les états. Il amortit beaucoup mon admiration pour la grandeur, en me prouvant que ceux qui dominaient les autres

montrant les maux réels qu'¹ **elles couvrent** il m'apprenoit à déplorer ² les erreurs de mes semblables, à m'attendrir sur leurs misères, et à les plaindre plus qu'à les envier. Emu de compassion sur les foiblesses humaines, par le profond sentiment des siennes il voyoit par tout les hommes victimes de leurs ³ vices et de ceux ⁴ **des autres**, il voyoit les pauvres gémir sous le joug des riches et les riches sous le joug ⁵ **de l'opinion**. Croyez-moi disoit-il nos illusions ⁶ loin de nous cacher nos maux les augmentent. ⁷ **Elles nous rendent** sensibles à mille ⁸ privations que nous ne sentirions ⁹ pas sans elles. La paix de l'ame consiste dans le mépris de tout ce qui peut la troubler ¹⁰ **et** ¹¹ l'homme qui (¹² **jouit le moins des biens de cette** vie « est celui qui » **suit le mieux la nature**). ¹³ Ah quels tristes tableaux, m'écriois-je avec amertume, ¹⁴ que nous a donc servi de naitre ¹⁵ et † qui est-ce qui sait être heureux. C'est moi répondit le prêtre d'un ton dont

¹ **B.** elle couvre.

² (leurs).

³ **B.** propres.

⁴ **B.** d'autrui.

⁵ **B.** des préjugés.

⁶ [(moins ?)].

⁷ **B.** en donnant un prix à ce qui n'en a point, et nous rendant sensibles. — **M.** en nous en donnant de chimeriques, en mettant un prix à.

⁸ **B.** fausses.

⁹ **B.** (pas) [point].

¹⁰ **B.** la félicité fuit ceux qui la poursuivent; l'homme.

¹¹ (le plus heureux des hommes).

¹² [(leur) donne un plus grand prix aux biens de la vie est celui qui sait le moins en jouir]. — **B.** fait le plus de cas de la vie est celui.

¹³ (le néant de l'humanité... des choses humaines). — **B.** « Ah ! quels tristes tableaux, m'écriois-je ».

¹⁴ **B.** [s'il faut renoncer à son être pour en jouir] que nous. — **M.** toujours renoncer à soi.

¹⁵ **B.** (et) [s'il faut ne tenir à rien pour vivre sans peines] qui est-ce. — **M.** s'il ne faut tenir.

† *Ce dialogue avait déjà été amorcé plus haut, dans une note marginale, f^o 156 r^o.*

» Ah ! quels tristes tableaux, m'écriois-je avec amertume ! s'il faut
» se refuser à tout, que nous a donc servi de naître, & s'il faut mépriser
» le bonheur même, qui est-ce qui sait être heureux ? C'est moi, répondit
» un jour le Prêtre, d'un ton dont je fus frappé. Heureux, vous ! si peu
» fortuné, si pauvre, exilé, persécuté : vous êtes heureux ! Et qu'avez-
» vous fait pour l'être ? Mon enfant, reprit-il, je vous le dirai volontiers.

n'étaient ni plus sages ni plus heureux qu'eux. Il me dit une chose qui m'est souvent revenue à la mémoire : c'est que si chaque homme pouvait lire dans les cœurs de tous les autres, il y aurait plus de gens qui voudraient descendre que de ceux qui voudraient monter. Cette réflexion dont la vérité frappe et qui n'a rien d'outré, m'a été d'un grand usage dans le cours de ma vie pour me faire tenir à ma place paisiblement. Il me donna les premières vraies idées de l'honnête, que mon génie ampoulé n'avait saisi que dans ses excès ». Ce sont, à peu de chose près, les mêmes maximes qu'ici ; mais, dans le résumé des *Confessions*, le ton est plus simple et moins antithétique.

je fus trapé. Heureux, vous ? si peu fortuné, si pauvre (¹ **si**) persécuté, vous êtes heureux ! et ² **comment** avez-vous fait pour l'être. Mon enfant reprit-il je vous le dirai volontiers.

3. Le Rendez-vous.

(³ **Alors**) il me fit entendre qu'après avoir reçu mes confessions il vouloit me faire les siennes. J'épancheroi dans vôtre sein me dit-il en m'embrassant tous les ⁴ **secrets** de mon cœur. Vous me verrez, sinon tel que je suis ⁵ au moins tel que je me vois moi-même. Quand vous aurez reçu mon entière profession de foi † quand vous connoîtrez bien l'état de mon ame, vous (⁶ **verrez**) pourquoi je m'estime heureux et, si vous (**en**) pensez comme moi, ce que vous avez à faire pour l'être. Mais (⁷ **ces détails**) ne sont pas l'affaire d'un moment. Il ⁸ faut || du tems pour ⁹ exposer tout ce que je pense. (¹⁰ **Nous choisirons**) « un lieu » commode pour nous livrer paisiblement à cet entretien.

¹¹ **Alors** il me donna rendez vous au lendemain matin ; (¹² **nous étions**) en été nous nous levâmes à la pointe du jour. Il me mena hors de la ville] ¹³ sur une [haute] colline

¹ exilé].

² **B.** qu'avez.

³ Là-dessus].

⁴ **B.** sentimens.

⁵ (au moins tel que je suis).

⁶ [(connoîtrez) saurez].

⁷ [ces aveux].

⁸ **B.** [(me)].

⁹ (entrer dans les détails que). — **B.** vous exposer.

¹⁰ [prenons un (moment) heure] commode[s].

¹¹ **B.** Je marquai de l'empressement à l'entendre. (Il me donna rendez-vous) [le rendez-vous ne fut pas renvoyé plus tard qu'au].

¹² [on étoit].

¹³ **B.** (et).

† Ici, dans le manuscrit, un espace de quelques lignes laissé en blanc.

3. Le Rendez-vous.

» Là-dessus il me fit entendre qu'a- | près avoir reçu mes contes- [19]
 » sions, il vouloit me faire les siennes. J'épancherai dans votre sein.
 » me dit-il en m'embrassant, tous les sentimens de mon cœur ¹. Vous
 » me verrez, si non tel que je suis, au moins tel que je me vois moi-
 » même. Quand vous aurez reçu mon entiere profession de foi, quand
 » vous connoîtrez bien l'état de mon ame, vous saurez pourquoi je
 » m'estime heureux. & si vous pensez comme moi, ce que vous
 » avez à faire pour l'être. Mais ces aveux ne sont pas l'affaire d'un
 » moment; il faut du tems pour vous exposer tout ce que je pense
 » sur le sort de l'homme, & sur le vrai prix de la vie ²; prenons une
 » heure un lieu commodes pour nous livrer paisiblement à cet entretien.

» Je marquai de l'empressement à l'entendre. Le rendez-vous ne [20]
 » fut | pas renvoyé plutard qu'au lendemain matin. On étoit en été:
 » nous nous levâmes à la pointe du jour. Il me mena hors de
 » la ville, sur une haute colline, au-dessous de laquelle passoit le
 » Pô ¹, dont on voyoit le cours à travers les fertiles rives qu'il

¹ Comme plusieurs philosophes du XVIII^e siècle, chez qui le prosélytisme est un besoin du tempérament, Rousseau est en quête d'un disciple; et c'est à un « jeune homme » qu'il désire, lui aussi, confier ses plus chères pensées : cf. Vauvenargues, *Conseils à un jeune homme* [178], 170 sqq, et le mot de Diderot en tête de ses *Pensées sur l'interprétation de la Nature* 210, 7 : « Jeune homme, prends et lis ». Mais Rousseau pouvait aussi se rappeler, dans les *Entretiens* du P. Lami [90], 368-380, le discours du solitaire Synèse à son jeune disciple Eugène.

² Ainsi, dans cette « Profession de foi », les développements proprement métaphysiques ou théologiques ne seront que des accessoires, ou mieux, des moyens. C'est avant tout un art de vivre.

¹ Il y a, en effet, aux portes de Turin, deux éminences, d'où l'on peut apercevoir « l'immense chaîne des Alpes » : le *Monte dei Cappucini*, et, à l'est, un peu en arrière, la *Superga*. Le nom de « haute colline » semblerait mieux convenir à la *Superga* (672 m.) qu'au *Monte dei Cappucini* (292 m; 50 m. au-dessus du Pô); mais c'est du *Monte* seulement qu'on peut dire que « le Pô passe au-dessous ».

¹ au-dessous ² de laquelle passoit le po. dont ³ on (⁴ **suiroit**) le cours à travers (⁵ **le plus beau pays**, et) dans l'éloignement l'immense chaîne des alpes (⁶ **terminoit**) le (**plus superbe**) paysage (**dont l'œil humain fut jamais frappé**). ⁷ Les rayons du soleil levant rasoient déjà les plaines et ⁸ projetant « sur (⁹ **ces**) champs » (¹⁰ **en** ?) longues ombres, (¹¹ **le dessein des**) arbres (¹² **et des**) maisons (**dont** ¹³ **la campagne étoit couverte**) ¹⁴ enrichissoient] (**le tableau** « ¹⁵ **par** » ¹⁶ **cent**) accidens de lumière ¹⁷. On eut dit que la nature ¹⁸ étaloit à nos yeux « toute » sa ¹⁹ magnificence pour **écarter de** (²⁰ **nous**) **les pensées basses et nous élever aux sublimes contemplations**. Ce fut là qu'après avoir quelque tems ²¹ **considéré** ces objets en silence ²² **mon digne maître** (²³ me parla ainsi).

¹ (hors de la ville).

² (de laquelle on découvroit... *suiroit*... pouvoit suivre des yeux au loin le mot *illisible* du Po).

³ [l'œil].

⁴ [voyoit]. — **B.** (*suiroit*) [voyoit].

⁵ [les fertiles plaines qu'il arrose]. — **B.** (plaines) [(coteaux) rives] qu'il (arrose) [baigne].

⁶ [(bornoit) couronnoit].

⁷ (Le).

⁸ (marquoit le ... projettoient). — **B.** (projettoient) [projettant].

⁹ [les].

¹⁰ [par de]. — **B.** par.

¹¹ [les].

¹² [les coteaux, les].

¹³ [(ils étoient ornés... entourés)].

¹⁴ (elles étoient ornées... qui donnoient à tout le païs un... les entouroient).

¹⁵ [de].

¹⁶ [mille].

¹⁷ lumière(s) (dont [et rendoient] les tableaux étoient enrichis) [le plus beau tableau dont l'œil humain fut jamais frappé]. — **B.** puisse être frappé.

¹⁸ (avoit).

¹⁹ **B.** (magnificence) [pompe].

²⁰ [nos esprits]. — **B.** nos ames.

²¹ **B.** (regardé) considéré.

²² **B.** (mon digne maître commença) [l'homme de paix me parla] ainsi. — **Σ.** mon digne maître commença.

²³ [(tint ce discours) commença ainsi].

» baigne. Dans l'éloignement, l'immense chaîne des Alpes couronnoit
 » le paysage. Les rayons du soleil levant rasoient déjà les plaines,
 » & projetant sur les champs par longues ombres les arbres, les
 » côteaux, les maisons, enrichissoient de mille accidens de lumière²,
 » le plus beau tableau dont l'œil humain puisse être frappé³. On
 » eût dit que la Nature étaloit à nos yeux toute sa magnificence⁴,
 » pour en offrir le texte à nos entretiens⁵. Ce fut-là, qu'après avoir

² Cf. *Nouvelle Héloïse* (VI, xxiii), IV, 50 : « Ajoutez à tout cela les illusions de l'optique, les pointes des monts différemment éclairées, le clair obscur du soleil et des ombres, et tous les accidens de lumière qui en résultaient le matin et le soir ».

³ Il semblerait que la formule fût réservée pour le « tableau » du lac de Genève : cf. *Nouvelle Héloïse* (IV, vi), IV, 291 : « Ce paysage unique, le plus beau dont l'œil humain fut jamais frappé ».

⁴ Cf. *Nouvelle Héloïse* (V, ii), IV, 381, note : « La véritable magnificence n'est que l'ordre rendu sensible dans le grand : ce qui fait que de tous les spectacles imaginables, le plus magnifique est celui de la nature ».

⁵ Ce décor du soleil levant a déjà été utilisé au début du III^e Livre d'*Emile*, II, 138-139. C'était, si l'on peut ainsi parler, un décor général, un lever de soleil dans une campagne quelconque : « On le voit s'annoncer de loin par les traits de feu qu'il lance au-devant de lui. L'incendie augmente, l'orient paraît tout en flammes : à leur éclat, on attend l'astre longtemps avant qu'il se montre : à chaque instant on croit le voir paraître : on le voit enfin. Un point brillant part comme un éclair, et remplit aussitôt tout l'espace : le voile des ténèbres s'efface et tombe. L'homme reconnaît son séjour, et le trouve embelli. La verdure a pris durant la nuit une vigueur nouvelle ; le jour naissant qui l'éclaire, les premiers rayons qui la dorent, la montrent couverte d'un brillant réseau de rosée, qui réfléchit à l'œil la lumière et les couleurs. Les oiseaux en chœur se réunissent et saluent de concert le père de la vie ; en ce moment pas un seul ne se tait : leur gazouillement, faible encore, est plus lent et plus doux que dans le reste de la journée, il se sent de la langueur d'un paisible réveil. Le concours de tous ces objets porte aux sens une impression de fraîcheur qui semble pénétrer jusqu'à l'âme. Il y a là une demi-heure d'enchantement, auquel nul homme ne résiste : un spectacle si grand, si beau, si délicieux, n'en laisse aucun de sang-froid ». Ici c'est un lever de soleil particularisé, dans un paysage encore très sommaire, où pourtant certains souvenirs personnels mettent une précision pittoresque. Mais la plus grande différence entre les deux morceaux réside surtout dans l'état d'esprit et le langage des contemplateurs : « Plein de l'enthousiasme qu'il éprouve, dit Rousseau au III^e Livre, le maître veut le communiquer à l'enfant : il croit l'émouvoir en le rendant attentif aux sensations dont il est ému lui-même. Pure bêtise ! C'est dans le cœur de l'homme qu'est la vie du spectacle de la nature : pour le voir, il faut le sentir. L'enfant aperçoit les objets : mais il ne peut apercevoir les rapports qui les lient, il ne peut entendre la douce harmonie de leur concert. Il faut une expérience qu'il n'a point acquise, il faut des sentiments qu'il n'a point éprouvés, pour sentir l'impression composée qui résulte à la fois de toutes ces sensations..... Comment s'attendrira-t-il sur la beauté du spectacle de la nature, s'il ignore quelle main prit soin de l'orneer ? Ne tenez point à l'enfant des discours qu'il ne peut entendre. Point de descriptions, point d'éloquence, point de figures, point de poésie. Il n'est pas maintenant question de sentiment ni de goût. Continuez d'être

» quelque tems contemplé ces objets en silence⁶, l'homme de paix
 » me parla ainsi.

clair, simple, et froid : le temps ne viendra que trop tôt de prendre un autre langage ». Ce temps est venu maintenant : le spectacle du soleil levant n'est plus matière à leçon astronomique, mais à leçon de théologie morale. — Il est d'ailleurs possible, et même probable, que le choix du cadre a été suggéré à Rousseau par Haller. Celui-ci avait commencé son *Essai sur l'origine du mal*, par une description analogue, dont on remarquera les nombreuses ressemblances avec celle de la *Profession*. Je cite les *Poésies* de Haller d'après la traduction de 1752, que Rousseau avait lue, et dont on retrouve des extraits dans ses cahiers [200], 36-39 : « Invité par un doux zephyr, je m'arrêtai un jour sur une colline écartée... Un large pays s'y étend sous nos pieds, borné par sa propre grandeur... La verdure des bois qui couvrent les coteaux est relevée par une agréable variété, par la couleur blonde des champs. L'Air qui route ses eaux pures par les prairies, réfléchit, en mille situations différentes, une vive lumière... Ici la terre était couverte de brebis, dont les troupeaux bigarrés brouaient avec avidité, pendant que d'un autre côté, des bœufs pesants, mollement étendus sur l'herbe, ranimaient leur goût en ruminant le trèfle fleuri... le vert obscur des sapins jetait son ombrage sur la pâle verdure de la mousse ; les rayons du soleil répandaient au travers des branches épaisses une lumière tremblante, et une ombre verte se confondait en différentes nuances avec un éclat doré... Là les Alpes élèvent leurs sommets couronnés de nuages au-dessus du vol des oiseaux... Oui, tous les objets que je vois sont des dons du destin ! Le monde même est fait pour le bonheur de ses citoyens, un bien-être universel anime la nature, et tout porte l'empreinte d'un Être souverainement bon ». — Cf. encore, *Confessions*, VIII, 168-169, les prières de Jean-Jacques au soleil levant, et *Mémoires de Mme d'Épinay* [256], I, 394, le mot qu'elle attribue à Rousseau : « Le lever du soleil, en dissipant la vapeur qui couvre la terre, et en m'exposant la scène brillante et merveilleuse de la nature, dissipe en même temps les brouillards de mon esprit. Je retrouve ma foi, mon Dieu, ma croyance en lui ».

⁶ Ici encore le Vicaire suit la méthode conseillée par Rousseau, IV^e Livre d'*Émile*, II, 294-296 : et comme il veut agir « par la persuasion, par les affections de l'âme », il se garde bien de « négliger la langue des signes » : « Ce que les Anciens, dit Rousseau, ont fait avec l'éloquence est prodigieux ; mais cette éloquence ne consistait pas seulement en beaux discours bien arrangés ; et jamais elle n'eut plus d'effet que quand l'orateur parlait le moins. Ce qu'on disait le plus vivement ne s'exprimait pas par des mots, mais par des signes, on ne le disait pas, on le montrait. L'objet qu'on expose aux yeux ébranle l'imagination, excite la curiosité, tient l'esprit dans l'attente de ce qu'on va dire ; et souvent cet objet seul a tout dit ». C'est ce que fait le Vicaire. Avant de prêcher Dieu, il le montre. Il le prend même, en quelque sorte, à témoin, comme il s'était proposé de le faire aux moments les plus solennels de la vie de son Émile ; cf. dans le Premier Brouillon [10], 60^{re}, ce passage inédit, avec, en marge, cette annotation, « Prendre Dieu à témoin » : « Je suis persuadé qu'une chose qui nous étrécit l'âme, et contribue à nous rendre petits et vicieux, est que nous ne mettons pas assez de solennité dans les actions importantes de notre vie. Je n'appelle pas solennité ce qui se fait en cérémonie à la face des hommes, mais dans une présence infiniment plus auguste, qui est celle de leur créateur ».

PROFESSION DE FOI DU VICAIRE SAVOYARD

1^e PARTIE : LA RELIGION NATURELLE

1. La Confession du Vicaire.

Mon enfant n'attendez de moi ni des discours savans ni de profonds raisonnemens. Je ne suis (² **point**) un grand philosophe et ³ **ne** me soucie ⁴ **point** de l'être. Mais j'ai quelquefois du bon sens et j'aime toujours la vérité, (⁵ **mon dessein n'est point de raisonner ni de**) vous convaincre (⁷ **mais** de) vous exposer ce que je pense dans la simplicité de mon cœur. ⁸ Si je me trompe ⁹ c'est de bonne foi, ¹⁰ cela suffit pour que mon erreur soit (¹¹ **justifiée**). ¹² Si je pense ¹³ bien la raison nous est commune ¹⁴. Pourquoi ne ¹⁵ **le sentiriez-vous pas** comme moi.

Je suis né pauvre et paysan, **j'étois fait pour** cultiver la terre. ¹⁶ **Cependant** (à l'aide ¹⁷ **de quelque ar GENT**) on [¹⁸ **me fit**] **apprendre**

¹ (Disco **URS**).

² [pas].

³ **B.** (ne). — **M.** ne.

⁴ **B.** (point) [peu]. — **M.** point. — **I.** point.

⁵ [(sans vouloir) je ne veux (ni) pas argumenter avec vous, je ne cherche point à]. — **B.** je ne veux (point) [pas] argumenter avec vous (et) je (n'espère) ne cherche pas à.

⁶ (même).

⁷ [(mon dessein n'est pas de... je me contenterai de) il me suffit de].

⁸ (Si le vôtre). — **B.** [Consultez le vôtre durant mon discours; c'est tout ce que je vous demande]. — **I.** < consultez... demande >.

⁹ **M.** dans mes sentimens.

¹⁰ **M.** c'en est assez.

¹¹ [(pardonnée... ne soit point criminelle) ne me soit pas imputée « à crime »].

¹² **B.** « quand vous vous tromperiez de même il y auroit peu » de mal à cela.

¹³ **B.** [(vrai)].

¹⁴ **B.** [et nous avons le même intérêt à (connoître la vérité) l'écouter].

¹⁵ **B.** (le) penseriez-vous.

¹⁶ **B.** Mais on crut plus beau (de me faire apprendre) [que j'apprisse] à gagner.

¹⁷ [(de la famille)]

¹⁸ (vint à bout de me faire étudier « c'est-à-dire » pour).

PROFESSION DE FOI DU VICAIRE SAVOYARD

[21]

I^e PARTIE : LA RELIGION NATURELLE

1. La Confession du Vicaire.

MON enfant, n'attendez de moi ni des discours savans, ni de profonds raisonnemens. Je ne suis pas un grand Philosophe, & je me soucie peu de l'être. Mais j'ai quelquefois du bon sens, & j'aime toujours la vérité ¹. Je ne veux pas argumenter avec vous, ni même tenter de vous convaincre ²; il me suffit de vous exposer ce que je pense dans la simplicité de mon cœur. Consultez le vôtre durant mon discours; c'est tout ce que je vous demande. Si je me trompe, c'est de

¹ Si, par hasard, il était besoin de prouver que le Vicaire et Rousseau ne font qu'un, on en trouverait un témoignage décisif dans cette lettre à Dom Deschamps, du 8 Mai 1761 [27], 148, où Rousseau s'approprie les paroles du Vicaire : « Vous croyez vous adresser à un philosophe, et vous vous trompez : je suis un homme très peu instruit, et qui ne s'est jamais soucié de l'être, mais qui a quelquefois du bon sens et qui aime toujours la vérité ». — Il y a quelque analogie, sinon dans les sentimens, au moins dans les formules, entre les déclarations du Vicaire et celles de Descartes, au début du *Discours de la Méthode* [50], 2 : « Je n'ai jamais présumé que mon esprit fut en rien plus parfait que ceux du commun... Mon dessein n'est pas d'enseigner la méthode que chacun doit suivre pour bien conduire sa raison, mais seulement de faire voir en quelle sorte j'ai tâché de conduire la mienne ». — C'est l'attitude que Rousseau avait déjà prise en s'adressant à Sophie, l' Lettre [31], 117 : « En vous exposant mes sentimens sur l'usage de la vie, je pretends moins vous donner des leçons que vous faire ma *profession de foi*... Sans doute, avec d'importantes vérités dont vous saurez faire usage, vous trouverez ici des erreurs involontaires dont votre droiture de cœur et d'esprit saura me guérir et vous préserver. Examinez, discernez, choisissez »; cf. encore la *Lettre sur la vertu* [25], 134 : « Ne vous attendez pas de trouver ici des dissertations métaphysiques, ni tout cet appareil de mots que beaucoup de lecteurs y chercheront sans doute, et qui ne sert qu'à rendre l'homme plus vain, sans le rendre meilleur ni plus éclairé. Cette affectation de doctrine ne siérait ni à l'auteur ni à l'ouvrage dans une matière où il est plus question de sentir que d'apercevoir, et que les plus simples entendent toujours mieux que les plus savants. La nature nous a donné des sentimens et non des lumières, et comme on ne peut sans injustice nous demander compte de ce que nous n'avons pas reçu, nous aurions trop à nous plaindre, si tant de savoir était nécessaire pour connaître la vertu ».

² Il ne le tente pas, mais il l'espère : « Pourquoi ne penseriez-vous pas comme moi ? » ou plutôt il fait bon marché de convaincre, pourvu qu'il persuade. Comme le dira son disciple, à la fin de la Première Partie, p. 128-129, en dépit « des foules d'objections » qu'on pourrait lui faire, « la persuasion est pour lui ».

ce qu'il falloit savoir pour) gagner «³ mon » pain dans le métier de prêtre¹. Assurément ni mes parens ni moi ne songions guère à chercher en cela ce qui étoit bon et véritable, mais ce qu'il falloit admettre comme tel pour être ordonné. J'appris ce qu'on vouloit que j'apprisse.² Je dis ce qu'on vouloit que je disse, je promis (tout) (ee) qu'on voulut, et je fus fait prêtre. Mais je ne tardai pas à¹⁰ m'appercevoir qu'en promettant de n'être pas homme j'avois promis plus que je ne pouvois tenir.

(Cette seule réflexion m'eut pu mener loin). On nous dit que la conscience est l'ouvrage¹¹ des préjugés. Cependant¹² l'expérience m'a fait sentir¹³ qu'elle s'obstine à suivre l'ordre de la nature même contre (14 la voix des « préjugés »). On a beau nous «¹⁵ défendre » ceci ou cela, (16 elle¹⁷ nous défent) « toujours » foiblement ce que nous permet la nature bien ordonnée, a plus f^o 158 r^o || forte raison ce qu'elle nous prescrit (comme la cohabitation des deux sexes). Ô bon jeune homme elle n'a rien dit encore à vos

¹ [à].

² [faut].

³ [(son)].

⁴ B. et l'on trouva le moyen de me faire étudier (à l'aide de quelques patrons qui m'assistèrent).

⁵ B. (en).

⁶ B. savoir pour.

⁷ [je disse].

⁸ I. < je dis... disse >.

⁹ [pris tous les engagements]. — B. m'engageai comme on.

¹⁰ B. sentir qu'en (promettant) [faisant vœu] de n'être.

¹¹ [(de l'édu CATION)].

¹² B. je sais par mon expérience qu'elle.

¹³ [aussi... cepend ANT].

¹⁴ [(les voix des hommes) les lois des hommes]. — B. toutes les lois.

¹⁵ [(prescrire)].

¹⁶ [(« la conscience ») le remords nous reproche].

¹⁷ [parlé ?].

bonne-foi ; cela suffit pour que mon erreur ne me soit pas imputée à crime ³ ; quand vous vous tromperiez de même, il y auroit peu de mal à cela : si je pense bien, la raison nous est commune, & nous avons le même intérêt à l'écouter ; pourquoi ne penseriez-vous pas comme moi ? [22

Je suis né pauvre & paysan ¹, destiné par mon état à cultiver la terre : mais on crut plus beau que j'apprisse à gagner mon pain dans le métier de Prêtre, & l'on trouva le moyen de me faire étudier. Assurément ni mes parens, ni moi ne songions guere à chercher en cela ce qui étoit bon, véritable, utile, mais ce qu'il falloit savoir pour être ordonné. J'appris ce qu'on vouloit que j'apprisse, je dis ce qu'on vouloit que je disse, je m'engageai comme on voulut, & je fus fait Prêtre. Mais je ne tardai pas à sentir qu'en m'obligeant de n'être pas homme, j'avois promis plus que je ne pouvois tenir.

On nous dit que la conscience est l'ouvrage des préjugés ² ; cependant je sais par mon expérience qu'elle s'obstine à suivre l'ordre de la Nature contre toutes les loix des hommes. On a beau nous défendre ceci ou cela, le remords nous reproche toujours foiblement ce que nous permet la Nature bien ordonnée, à plus forte raison ce qu'elle nous prescrit ¹. 23

³ *Pensées philosophiques*, XXIX [177], 140 : « Qu'ai-je à craindre, si c'est innocemment que je me trompe » ? Et Voltaire, dans l'*Épître à Uranie* [139], 361 :

« Crois que de ton esprit la naïve candeur
Ne sera point l'objet de sa haine immortelle.

Mais c'est surtout dans le système de Marie Huber que la *bonne foi* avait été élevée à la hauteur d'un principe ; cf. *Religion essentielle* [151], II, 191, 198 : « Quoi donc ! la bonne foi pourrait-elle suffir à tout !... La chose me paraît très possible... La bonne foi envers soi-même est l'introduction à tout le reste » ; et IV, 122-123 : « Ce principe de droiture et de bonne foi qui fait l'âme de la religion essentielle : principe qui fait acquiescer à toute vérité reconnue pour telle, et à tout prix, sans égard à l'approbation ou à la désapprobation des hommes ; principe enfin qui retranche toute vaine curiosité, toute spéculation inutile, qui fait qu'on se borne à connaître ce qui est de sa tâche et à la remplir de son mieux ».

¹ Ce dernier trait convient surtout à M. Gaime. Il étoit né, en effet, dans un petit village de Savoie, à Héry-sur-Alby. M. Gâtier, au contraire, étoit bourgeois de Cluses, capitale du Faucigny ; cf., pour M. Gaime, Mugnier, *M^{me} de Warens et J. J. Rousseau* [272], 51, et, pour M. Gâtier, l'acte de naissance cité dans l'*Introduction*, I^{re} Partie, Chap. II, § 2.

² Cette théorie sera discutée plus loin par Rousseau ; cf. p. 107-110 et notes ; mais ici, comme la phrase a été écrite avant la lecture du livre *De L'Esprit*, la pensée d'Helvetius est absente de cet *on dit*, et c'est sans doute à Montaigne, Mandeville et autres « prétendus sages », que Rousseau fait allusion.

¹ Les idées de Rousseau semblent avoir varié sur ce point, au moins dans l'expression, et suivant les nécessités de la discussion. Dans ce même IV^e Livre d'*Émile*, à deux reprises, II, 292, 306, il conteste que « ce prétendu besoin » soit « un

sens. ¹ vous êtes encore) dans l'état heureux où sa voix est celle de l'innocence. Souvenez-vous qu'on l'offense encore plus quand on la prévient que quand on la (² réprime). **Il est toujours beau de se vaincre** et ³ il faut commencer par apprendre à résister pour savoir quand on peut céder sans crime.

¹ [(Puissiez-vous vivre longtemps... Ah!) vivez longtemps].

² [combat].

³ (celui qui prévient).

O bon jeune homme ! elle n'a rien dit encore à vos sens : vivez longtemps dans l'état heureux où sa voix est celle de l'innocence. Souvenez-vous qu'on l'offense encore plus quand on la prévient, que quand on la combat : il faut commencer par apprendre à résister, pour savoir quand on peut céder sans crime.

vrai besoin » et il paraît admettre que la virginité, même perpétuelle, — si elle sait se défendre des tentations de l'imagination et de la société, — reste conforme à la nature. Dans la *Nouvelle Héloïse* (II, xxviii, IV, 209, Julie s'indigne contre les hommes qui allèguent « je ne sais quelle chimérique nécessité, qui n'est connue que des gens de mauvaise vie : comme si les deux sexes étaient, sur ce point, de nature différente, et que, dans l'absence ou le célibat, il fallût à l'honnête homme des ressources dont l'honnête femme n'a pas besoin ». Dans le fond pourtant, Rousseau est d'accord avec le Vicaire. Il dira dans le V^e Livre, II, 442 : « On me citera mille jeunes gens, qui, dit-on, vivent fort chastement sans amour : mais qu'on me cite un homme fait, un véritable homme qui dise avoir ainsi passé sa jeunesse, et qui soit de bonne foi ». En ce qui concerne particulièrement les prêtres, il avait déjà dit dans ses *Conseils à un curé* [2], 2^{ve} (je cite la première rédaction, qui était plus agressive et plus tranchante) : « Vous savez tous mieux que moi, qu'en obligeant le clergé à la continence, on lui a rendu la chasteté impossible ». Dans un brouillon de la *Nouvelle Héloïse* (VI, vi) [8 B], 86^{ro}, cette même Julie s'emporte avec une violence inattendue contre le célibat ecclésiastique : « Voyez ces prêtres téméraires qui font vœu de n'être pas hommes. Pour les punir d'avoir tenté Dieu, Dieu les abandonne à leurs mœurs corrompues ; leur feinte continence les mène aux plus infâmes débauches ; ils se disent saints et sont deshonnêtes, et je comprends qu'ils s'abaissent au-dessous des brutes, pour avoir dédaigné l'humanité ». Le texte définitif est légèrement adouci, et la note, V, 23, apporte à cette affirmation sans réserves quelques atténuations, mais ne modifie pas l'essentiel de la thèse : « Quelques hommes sont continents sans mérite, d'autres le sont par vertu, et je ne doute pas que plusieurs prêtres catholiques ne soient dans ce dernier cas ; mais imposer le célibat à un corps aussi nombreux que le clergé de l'Église Romaine, ce n'est pas tant lui défendre de n'avoir point de femmes que de lui ordonner de se contenter de celles d'autrui » : cf. encore les mêmes idées, *Lettre à M. de Beaumont*, III, 89, note. — Cette protestation contre le célibat ecclésiastique n'a rien d'étonnant chez un « citoyen de Genève » : on la retrouverait chez d'autres écrivains protestants, familiers à Rousseau : cf., par exemple, Beausobre, *Histoire du Manichéisme* [142], II, 481, Haller, *Épître sur la fausseté des vertus humaines* [200], 173-176 ; Vernet, *Instruction chrétienne* [213], III, 369. Si Rousseau n'avait pas encore tout-à-fait oublié *L'Histoire de l'Église et de l'Empire*, « qu'il avait apprise presque par cœur chez son père » (*Confessions*, VIII, 45), il devait se rappeler les nombreux arguments de Le Sueur en faveur du mariage des prêtres : cf. '85, III, 452, V, 343, 476, etc. Mais, en outre, dans les milieux « philosophiques », depuis un demi-siècle environ, il se dessinait un mouvement d'opinion, hostile au célibat ecclésiastique : cf. les *Dialogues* de La Hontan [105], 25-27, *Les Mœurs* de Toussaint [184], 13, les *Lettres Juives* de d'Argens [150], II, 70-71, IV, 240-252, la *Lettre de Thrasybule* de Fréret [189], 82-83, l'article *Célibat*, dans l'*Encyclopédie*, par Diderot [58], XIV, 42-59, etc., etc. Il ne faut pas oublier surtout les théories de l'abbé de Saint-Pierre, que Rousseau connaissait bien, puisqu'il avait été chargé de les resumer : cf. *Observations politiques sur le célibat des prêtres* [70], II, 150-183. On verra par la note 3 que le souvenir de l'abbé de Saint-Pierre est entré pour quelque chose dans le personnage du Vicaire.

J'ai toujours regardé le mariage comme la première et la plus sainte institution de la nature, m'étant ôté le ² pouvoir de m'y soumettre je résolus au moins de ne (le) ³ pas ⁴ profaner car malgré mes (études et mes) classes ⁵ ayant toujours mené une vie uniforme et simple ⁶ mes lumières primitives avoient encore toute leur clarté. ⁷ Les maximes du monde ne les avoient point obscurcies, ⁸ et ma pauvreté (⁹ m'avoit servi de sauve-garde contre les ¹⁰ illusions) du vice.

(Croiriez-vous qu'une si louable) ¹¹ resolution fut précisément ce qui me perdit. Mon respect pour le lit d'autrui laissa « ¹² mes fautes » à découvert. (¹³ Elles furent sévèrement expiées et ¹⁴ le scandale ¹⁵ me fut ¹⁶ surtout reproché), ¹⁷ « je fus bien plus » (¹⁸ puni) « de mes scrupules que de ¹⁹ mon incontinence » et j'eus lieu de (²⁰ voir) aux reproches dont ma disgrâce fut accompagnée qu'il ne faut souvent qu'aggraver le crime pour échaper au châtiement.

Peu d'expérience s pareilles ²¹ mènent loin un esprit qui (en)

¹ B. (J'ai toujours regardé) [Dès ma (première) jeunesse, j'ai respecté].

² B. droit.

³ B. point.

⁴ le.

⁵ [et mes études].

⁶ B. (mes) [j'avois conservé dans mon esprit toute la clarté des] lumières primitives (avoient encore toute leur clarté).

⁷ (L'habitude).

⁸ (la).

⁹ [me (servoit) tenoit éloigné des pièges]. — B. m'éloignoit des tentations (d'où naissent) [qui dictent] les sophismes du vice.

¹⁰ [(sophismes)].

¹¹ [Cette].

¹² [(ma faute)].

¹³ (et m'exposa... on me les fit [elle fut]).

¹⁴ (je).

¹⁵ [qui].

¹⁶ (pr mot inachevé).

¹⁷ [Il fallut expier le scandale (et). Arrêté, interdit, chassé].

¹⁸ [la victime].

¹⁹ (mes fautes?).

²⁰ [comprendre].

²¹ expérience pareilles (sic).

Dès ma jeunesse j'ai respecté le mariage comme la première & la plus sainte institution de la Nature². M'étant ôté le droit de m'y soumettre, je résolus de ne le point profaner³; car malgré mes classes & mes études, ayant toujours mené une vie uniforme & simple, j'avois conservé dans mon esprit toute la clarté des lumières primitives: les maximes du monde ne | les avoient point obscurcies, & ma pauvreté m'éloignoit des tentations qui dictent les sophismes du vice.

24

Cette résolution fut précisément ce qui me perdit: mon respect pour le lit d'autrui laissa mes fautes à découvert. Il fallut expier le scandale: arrêté, interdit, chassé, je fus bien plus la victime de mes scrupules que de mon incontinence, & j'eus lieu de comprendre aux reproches dont ma disgrâce fut accompagnée, qu'il ne faut souvent qu'aggraver la faute pour échapper au châtement¹.

Peu d'expériences pareilles menent loin un esprit qui réfléchit.

² Cf. *Lettre à D'Alembert*, I, 264: « Le premier et le plus saint de tous les liens de la société est le mariage ».

³ Voltaire [242], 274: « Que m'importe que ce vicaire ait eu ou non des bonnes fortunes ?! — Dans le troisième livre d'*Emile*, II, 169, Rousseau a déjà rappelé, mais sur un autre ton, le cas analogue de l'abbé de Saint-Pierre: « Un célèbre auteur de ce siècle, dont les livres sont pleins de grands projets et de petites vues, avait fait vœu, comme tous les prêtres de sa communion, de n'avoir point de femme en propre: mais, se trouvant plus scrupuleux que les autres sur l'adultère, on dit qu'il prit le parti d'avoir de jolies servantes, avec lesquelles il réparait de son mieux l'outrage qu'il avait fait à son espèce par ce téméraire engagement ». On trouvera, sur ce point, des détails plus précis dans les *Notes* qu'il avait prises pour son étude sur l'abbé de Saint-Pierre [37], 245-246.

¹ Si le récit des *Confessions*, VIII, 84, était exact, l'abbé Gâtier serait ici le prototype du Vicaire: on remarquera la similitude de quelques expressions: « J'appris qu'étant vicaire dans une paroisse, il avait fait un enfant à une fille, la seule dont, avec un cœur très tendre, il eût jamais été amoureux. *Ce fut un scandale effroyable dans un diocèse administré très sévèrement. Les prêtres, en bonne règle, ne doivent faire des enfants qu'à des femmes mariées. Pour avoir manqué à cette loi de convenance, il fut mis en prison, diffamé, chassé.* Je ne sais s'il aura pu dans la suite rétablir ses affaires: mais le sentiment de son infortune, profondément gravé dans mon cœur, me revint quand j'écrivis *l'Emile*, et, réunissant M. Gâtier avec M. Garme, je fis de ces deux dignes prêtres l'original du Vicaire Savoyard. Je me flatte que l'imitation n'a pas déshonoré ses modèles ». — Sur l'exactitude du récit de Rousseau, cf. *Introduction*, I^{re} Partie, Chap. II, § 2.

réfléchit. ¹ Voyant par de tristes observations (²) ² **troubler** ³ **toutes** ⁴ les idées que j'avois ⁵ **du bon**, du juste, et **des** devoirs de l'homme je perdois chaque jour quelque'une des ⁶ opinions que j'avois reçues, ⁷ **et** celles qui me restoit ne suffisant plus pour faire ensemble un (⁸ **système**) qui put se soutenir (⁹ **de** lui-même) je sentis peu à peu ¹⁰ **ébranler** dans mon ¹¹ **entendement toute la certitude des choses**, et réduit à (¹² **une espèce de scepticisme universel**) je (¹³ **me trouvai peu à peu**) au même point (**d'incrédulité**) où vous êtes avec cette différence que (¹⁴ **la mienne**) ¹⁵ **s'étant formée dans** un age plus mur s'étoit ¹⁶ **établie** ¹⁷ avec plus de peine « et » ¹⁸ **devoit être plus difficile à détruire**].

2. A la recherche de la vérité.

J'étois dans ¹⁹ **cet état flotant** d'incertitude et de doute que Descartes exige ²⁰ **comme la première disposition** (²¹ **convenable dans**)

¹ (*mot illisible*).

² **B.** (troubler) [renverser].

³ (chaque jour).

⁴ **B.** (l'ordre) [les idées].

⁵ (reçues).

⁶ **M.** idées.

⁷ **B.** < et >.

⁸ [corps].

⁹ (seul) par lui-même].

¹⁰ **B.** (ébranler) [s'obscurcir].

¹¹ **B.** (entendement) [esprit] < toute > (la certitude) [l'évidence] des principes.

¹² [ne savoir que penser]. — **B.** ne savoir plus que.

¹³ [(tombai) parvins].

¹⁴ [mon incrédulité].

¹⁵ **B.** (s'étant formée... commença dans un) [fruit tardif d'un].

¹⁶ **B.** (établie) [formée].

¹⁷ (par une chaîne de « raisonnemens » dont quelques contradictions apparentes... vous en tenir lieu).

¹⁸ (« par » des... avec plus de .. sur de meilleurs principes... mieux).

¹⁹ **B.** (cet état flotant) [ces dispositions].

²⁰ **B.** < comme la première disposition nécessaire >.

²¹ [nécessaire pour].

Voyant par de tristes observations renverser les idées que j'avois du juste, de l'honnête. & de tous les devoirs de l'homme, je perdois chaque jour quelqu'une des opinions que j'avois reçues, celles qui me restoi-
 ent ne suffisant plus pour faire ensemble un corps qui pût se soutenir] par lui-même, je sentis peu-à-peu s'obscurcir dans mon esprit l'évidence des
 principes; & réduit enfin à ne savoir plus que penser, je parvins au
 même point où vous êtes; avec cette différence, que mon incrédulité, fruit
 tardif d'un âge plus mûr, s'étoit formée avec plus de peine, & devoit être
 plus difficile à détruire. 25

2. A la recherche de la vérité.

J'étois dans ces dispositions d'incertitude & de doute ¹, que Descartes exige pour la recherche de la vérité ². Cet état est peu fait pour durer, il est inquietant et pénible; il n'y a que l'intérêt du vice ou la paresse de l'âme qui nous y laisse. Je n'avois point le cœur assez corrompu pour m'y plaire; & rien ne conserve mieux l'habitude de réfléchir, que d'être plus content de soi que de sa fortune ³.

¹ Comparer avec Marie Huber, *Religion essentielle* [151], I. *Lettre aux éditeurs* (non paginée) : « [L'auteur] suppose un Homme qui n'a point eu de Maître sur la Religion, un Homme qui se consulte lui-même pour découvrir d'où il est venu et où il va, et qui par une suite de cet examen est amené, d'une conséquence à l'autre, à reconnaître un Premier Être, une Cause Suprême ».

² *Discours de la Méthode*, I^{re} Partie [80], 4 et 10 : « Je me trouvais embarrassé de tant de doutes et d'erreurs qu'il me semblait n'avoir fait autre profit, en tâchant de m'instruire, sinon que j'avais découvert de plus en plus mon ignorance... Voyant plusieurs choses qui, bien qu'elles nous semblent fort extravagantes et ridicules, ne laissent pas d'être communément reçues et approuvées par d'autres grands peuples, j'apprenais à ne rien croire trop fermement de ce qui ne m'avait été persuadé que par l'exemple et par la coutume ». Mais c'est volontairement que Descartes fait de ces incertitudes partielles un doute universel, tandis que le doute de Rousseau s'impose à lui en dépit de ses désirs et de ses efforts. En outre, le doute de Descartes n'est nullement un « état flottant » (texte de F), « peu fait pour durer », « inquietant et pénible ». Descartes y est resté neuf ans (III^e Partie du *Discours*, p. 28) sans en souffrir; et, d'ailleurs, il laisse précisément hors de son doute ce qui inquiète surtout Rousseau, et qui motive son examen : les devoirs pratiques, la morale et la Religion.

³ Parce que la réflexion, loin d'être importune, procure les satisfactions de la conscience.

la recherche de la vérité; cet état [est peu fait pour durer, il] est inquietant ¹ et pénible. Il n'y a que [l'intérêt du vice; ² la paresse de l'âme qui nous y laisse : ³ je n'avois ⁴ point le cœur assés corrompu pour m'y plaire et ⁵ rien ⁶ ne conserve mieux l'habitude ⁷ de réfléchir que d'être plus content de soi que de sa fortune. Je méditois donc sur le triste sort des (⁸ humains) ⁹ jettés sur cette mer des opinions humaines sans gouvernail (et) sans (¹⁰ voiles) et livrés à leurs passions orageuses sans autre guide qu'un pilote (¹¹ aveuglé) qui méconnoit sa route et qui ne sait ni d'où il vient ni où il va. Je me disois ¹² j'aime la vérité (¹³ la seule chose qui me manque est de) ¹⁴ la ¹⁵ connoître, qu'on me la montre et j'y demeure attaché ¹⁶. || Quoique j'aye souvent éprouvé de plus grands maux je n'ai jamais ¹⁷ mené une vie aussi ¹⁸ désagréable que dans ces tems de ¹⁹ peine et d'anxiétés ou ²⁰ flotant sans cesse de doute en doute je ne raportoïis de mes longues méditations qu'incertitude, obscurité, contradictions sur la cause de mon (²¹ être) et sur ²² le principe de mes devoirs.

f° 158^{vo}¹ M. < et >.² B. ou la.³ (mais quand *sic* faire pour en sortir).⁴ I. (pas) [point].⁵ (pour *deux mots illisibles*).⁶ (de... ne nourrit).⁷ (du malheur me laissoit cette disposition).⁸ [mortels].⁹ B. (jettés) [flo.ans?].¹⁰ [boussole].¹¹ [inexpérimenté].¹² (je veux le bien [je sens qu'il existe]).¹³ [je la cherche (sans) et ne puis la].¹⁴ (le).¹⁵ B. reconnoître.¹⁶ B. Pourquoi faut-il qu'elle se dérobe à l'empressement d'un cœur fait pour l'adorer ?¹⁷ B. passé [(mené)].¹⁸ B. constamment désagréable. — M. < constamment >.¹⁹ B. trouble.²⁰ B. (flotant) sans cesse [errant].²¹ [existence]. — B. être.²² B. la règle.

Je méditois donc sur le triste sort des mortels, flottans sur cette mer des opinions humaines ⁴, sans gouvernail, sans boussole, & livrés à leurs passions orageuses, sans autre guide qu'un pilote inexperimenté qui méconnoît sa route, & qui ne sait ni d'où il vient, ni où il va. Je me disois: j'aime la vérité, je la cherche & ne puis la reconnoître: qu'on me la montre, & j'y demeure attaché: pourquoi faut-il qu'elle se derobe à l'empressement d'un cœur fait pour l'adorer?

Quoique j'aye souvent éprouvé de plus grands maux, je n'ai jamais mené une vie aussi constamment désagréable que dans ces tems de trouble & d'anxiétés, où sans cesse errant de doute en doute, je ne rapportois de mes longues méditations qu'incertitude, obscurité, contradictions sur la cause de mon être & sur la règle de mes devoirs.

[26]

⁴ Bossuet avait déjà dit, *Sermon sur la loi de Dieu* [55], VIII, 472-473: « Quand je regarde quelquefois en moi-même *cette mer* si vaste et si agitée, si j'ose parler de la sorte, *des raisons et opinions humaines* ». D'ailleurs, tout le premier point de ce sermon n'est guère qu'un réquisitoire contre la Philosophie, très voisin de celui de Rousseau. Est-il besoin de rappeler que Rousseau ne l'a point connu, puisque les *Sermons* ne furent imprimés qu'en 1772? Mais cette similitude d'arguments et d'expressions montre bien tout ce qu'il y a de traditionnel dans les idées du Vicaire.

J'entends beaucoup parler des sceptiques¹. Ces philosophes ou n'existent pas, ou sont les plus malheureux des hommes. Le doute sur les choses qu'il nous importe² de connoître est un état trop violent pour³ l'homme. Il n'y⁴ résiste pas longtems, il se décide⁵ de manière ou d'autre et il aime mieux se tromper que⁶ de ne rien croire.

Ce qui⁷ faisoit mon⁸ plus grand embarras c'est qu'étant né dans une⁹ religion qui décide tout, qui ne permet aucun doute un seul point rejeté (¹⁰ me faisoit) rejeter¹¹ tout le reste et que l'impossibilité d'admettre tant de décisions absurdes me détachoit aussi de ce lles qui ne l'étoient pas. En me disant croyez tout (ou rien) l'on (¹² me forçoit) à ne rien croire et je ne savois plus où m'arrêter.

¹ [Je n'imagine pas ce que c'est que d'être sceptique par système) comment peut-on être sceptique par système et de bonne foi. Je ne (l'imagine pas) puis l'imager]. — **B.** saurois l'imager.

² **B.** si fort.

³ **B.** (l'homme) [l'esprit humain].

⁴ **B.** (résiste pas) [sauroit persévérer] longtems [sincèrement].

⁵ **B.** [malgré lui]. — **I.** [malgré lui].

⁶ **B.** < de >.

⁷ **B.** redoubloit.

⁸ **B.** < plus grand >.

⁹ **B.** Eglise.

¹⁰ [fait]. — **B.** me faisoit.

¹¹ **I.** tous le (s autres) [reste].

¹² [m'engageoit]. — **B.** on (me forçoit à ne) [m'empêchoit de]. — **I.** me forçoit à ne.

Comment peut-on être sceptique par système & de bonne-foi ¹? je ne saurois le comprendre ². Ces Philosophes, ou n'existent pas, ou sont les | plus malheureux des hommes. Le doute sur les choses qu'il nous importe de connoître ¹, est un état trop violent pour l'esprit humain ²; il n'y résiste pas long-tems, il se décide malgré lui de maniere ou d'autre, & il aime mieux se tromper que ne rien croire ³.

[27]

Ce qui redouloit mon embarras, étoit qu'étant né dans une Église qui décide tout, qui ne permet aucun doute, un seul point rejeté me faisoit rejeter tout le reste ⁴, & que l'impossibilité d'admettre tant de

¹ Article *Évidence* dans l'*Encyclopédie* 218⁷, 146 b : « J'entends par évidence une certitude à laquelle il nous est aussi impossible de nous refuser qu'il nous est impossible d'ignorer nos sensations actuelles. Cette définition suffit pour apercevoir que le *pyrrhonisme général est de mauvaise foi* ».

² Voltaire [242], 275 : « Inutile, on est sceptique sur mille choses qu'on ne connaît pas ». — Une note inédite de la *Nouvelle Héloïse* (VI, XI) [9], II, 69, fournit à ce passage un excellent commentaire. La note est accrochée à la phrase de Wolmar à Saint-Preux (cf. V, 51) : « Voilà le premier doute qui m'ait fait flotter dans le sentiment que vous avez si souvent attaqué ». Et Rousseau ajoute ironiquement en marge : « Le premier doute qui fasse flotter un sceptique dans son sentiment! Ceci me paraît bien près du galimatias. Je crois pourtant entrevoir une espèce de sens. Jusque là, M. de Wolmar vivait avec sécurité dans ses doutes; cette sécurité s'ébranle, ces doutes commencent à lui devenir suspects. Il doute s'il lui est permis de douter. Ou bien *ne serait-ce point que les prétendus sceptiques sont au fond très affirmatifs, très décidés* pour l'avis contraire à celui qui leur parle, sauf à l'abandonner ensuite si leur adversaire le prend! Mais il me semble que M. de Wolmar tel qu'il nous le peint, homme simple et vrai, toujours plein de candeur et de bonne foi, n'était pas sceptique dans ce dernier sens ». J'ai souligné dans cette note quelques épithètes qui ont été reprises ici par Rousseau, à la page suivante.

³ Il n'y avait guère de sceptique au XVIII^e siècle pour prêcher ce doute absolu, destructeur de l'action, Beausobre, dans son *Pyrrhonisme du sage* [207], 26, écrivait : « Ces idées ne doivent pas plus empêcher de nous déclarer pour une hypothèse ou pour un sentiment, que l'incertitude des événements de la vie ne nous doit laisser indéterminés sur le parti que nous avons à prendre »; il disait encore, 104 : « Que l'incertitude de nos connaissances ne nous embarrasse point, leur bonté et leur utilité n'en souffriront point ».

² Rousseau à Voltaire, lettre du 18 Août 1756, X, 131 : « L'état de doute *est un état trop violent* pour mon âme ».

³ Formey, *Examen de l'« Histoire naturelle de la Religion »* de Hume [190], 179 : « Je serai de son avis [qu'on trouve la paix, comme dit Hume, dans le doute philosophique] aussitôt qu'il aura prouvé que le scepticisme est un état de repos et que l'esprit humain, environné de ténèbres, flottant dans le doute et dans l'incertitude, peut goûter une solide paix et jouir d'une tranquillité durable. Cela se pourrait peut-être lorsque le sujet est indifférent; mais celui-ci nous intéresse de trop près pour le laisser ainsi à l'abandon et pour ne pas désirer d'en être éclairci ».

⁴ Voltaire [242], 275 : « Bon ». — C'est, d'ailleurs, une réminiscence de Diderot, art. *Éclectisme* [215], 274 a : « Le Christianisme ne souffre aucune exception; rejeter un de ses dogmes, c'est n'en admettre aucun ».

Je consultai les philosophes, je feuilletai leurs livres, j'examinai leurs diverses opinions, je les trouvai tous fiers, ¹ affirmatifs, ² décisifs, dogmatiques, (³ sachant) tout, ne prouvant rien, ⁴ chacun d'eux « se moquant » des autres ⁵ et je vis qu'ils avoient tous raison. Ils triomphent quand ils attaquent, ⁶ s'ils se défendent ils sont sans vigueur. Si vous pesez ⁷ les raisons ils n'en ont que pour détruire. Si vous comptez les voix (⁸ chacun) n'a que la sienne toutes les autres sont contre lui. Les (⁹ consulter) n'étoit pas le moyen de (¹⁰ me tirer) de mon incertitude.

¹ I. (dogmatiques) [affirmatifs], dogmatiques.

² B. < décisifs >.

³ [n'ignorant rien]. — B. même dans leur scepticisme prétendu, n'ignorant.

⁴ B. < chacun d'eux > se moquant (tous) les uns.

⁵ B. < et je vis... triomphent >. Et ce (seul) point commun à tous me parut le seul sur lequel ils ont tous raison. Triomphants.

⁶ B. ils sont sans vigueur en se deffendant.

⁷ B. (leurs) [les].

⁸ (tous) [aucun d'eux]. — B. Chacun est réduit à la sienne: ils ne s'accordent que pour disputer. Les écouter.

⁹ [écouter].

¹⁰ [sortir].

décisions absurdes. me détachoit aussi de celles qui ne l'étoient pas. En me disant : croyez tout, on m'empêchoit de rien croire. & je ne savois plus où m'arrêter ⁵.

Je consultai les Philosophes ⁶. je feuilletai leurs livres. j'examinai leurs diverses opinions ; je les trouvai tous fiers, affirmatifs, dogmatiques, même dans leur scepticisme prétendu ⁷. n'ignorant rien, ne prouvant rien, se moquant | les uns des autres ; & ce point, commun à tous, me parut le seul sur lequel ils ont tous raison. Triomphans quand ils attaquent, ils sont sans vigueur en se défendant. Si vous pesez les raisons, ils n'en ont que pour détruire ¹ ; si vous comptez les voix, chacun est

[28

⁵ Comparer une note inédite de la *Nouvelle Héloïse* (VI, XI, 8 B, 91) : elle était accrochée à cette déclaration de Julie mourante (V, 55) : « Ce qu'il m'était impossible de croire, je n'ai pu dire que je le croyais ». Rousseau ajoutait, parlant en son nom personnel : « Toute la plus grande docilité qu'on peut avoir en matière de foi, c'est de dire à un Pasteur ou à une Église : tout ce que vous croyez, je voudrais le croire ; car, quoiqu'on fasse, on ne saurait dire : tout ce que vous croyez, je le crois — sans s'exposer à dire un mensonge, parce qu'on promet plus qu'on a le pouvoir de tenir ».

⁶ Tout ce réquisitoire est à rapprocher du récit des *Réveries*, IX, 341 : « Je vivais alors avec des philosophes modernes, qui ne ressemblaient guère aux anciens : au lieu de lever mes doutes et de fixer mes irrésolutions, ils avaient ébranlé toutes les certitudes que je croyais avoir sur les points qu'il m'importait le plus de connaître : car, ardents missionnaires d'athéisme et très impérieux dogmatiques, ils n'enduraient point sans colère que sur quelque point que ce pût être, on osât penser autrement qu'eux », etc. — Rousseau reprend ici, avec plus de véhémence, les ironies de Descartes contre les philosophes, *Discours de la Méthode*, I^e et II^e Parties, 80, 8, 16 : « Je ne dirai rien de la philosophie, sinon que, voyant qu'elle a été cultivée par les plus excellents esprits qui aient vécu depuis plusieurs siècles, et que néanmoins il ne s'y trouve encore aucune chose dont on ne dispute, et par conséquent qui ne soit douteuse, etc..... Ayant appris dès le collège qu'on ne saurait rien imaginer de si étrange et si peu croyable qu'il n'ait été dit par quelqu'un des philosophes ». Dans cette dernière phrase, Descartes fait allusion au texte de Cicéron, *De Divinatione*, II, 58 : « Nihil tam absurde dici potest, quod non dicatur ab aliquo Philosophorum ». Voltaire avait repris cette citation à son compte dans l'édition de 1756 de sa *Philosophie de Newton* [153], 434, note ; et Rousseau, qui lisait les *Mémoires de l'Académie des Inscriptions*, pouvait la retrouver aussi dans le *Mémoire sur les sectes philosophiques* de l'abbé Souchay (1753). Ce *Mémoire* concluait ainsi [43], XIV, 15 : « Il n'y a point d'absurdité qui n'ait été avancée et soutenue par quelque philosophe, ni d'égarement dont la raison livrée à elle-même ne soit capable ». Cf., plus haut, la note 4 de la p. 25.

⁷ Voltaire [242], 279 : « Faux, lisez Locke » ; cf., en effet, *Lettres philosophiques*, XIII [145], I, 169 : « Il [Locke] ose quelquefois parler affirmativement, mais il ose aussi douter ».

¹ *Dialogues*, IX, 145 : « Dans ce siècle, où la philosophie ne fait que détruire » ; *Discours sur les sciences et les arts*, I, 12 : « Ils consacrent leurs talents et leur philosophie à détruire et avilir tout ce qu'il y a de sacré parmi les hommes ». Comparer avec le réquisitoire de Mirabeau contre les philosophes et leurs ouvrages, « qui détruisent tout et n'édifient rien », *L'Ami des hommes* [210], II, 143-145.

Je conçois que l'insuffisance de l'esprit humain est la première cause de cette prodigieuse diversité de sentimens et que l'orgueil est la seconde, nous n'avons point la **mesure** de cette machine immense nous n'en pouvons calculer les ¹ **proportions**, [nous] n'en connoissons ni les premières loix ni la cause finale, nous nous ignorons nous-mêmes, nous ne (² connoissons) ni nôtre (³ **être**) ni notre principe actif. ⁴ **nous ne savons** si (⁵ **nous sommes**) un être ⁶ **composé (ou simple)**. Des mistères impenetrables nous environnent de toutes parts. Ils sont au dessus de la région sensible. Pour les percer nous (⁷ croyons) avoir de l'intelligence et nous n'avons que **des sens** ⁸. Chacun se fraye ⁹ une route qu'il croit la bonne. ¹⁰ « Nul » ne « peut (¹¹ **voir**) » si (¹² **elle**) mène au but, cependant nous « ¹³ voulons » tout pénétrer tout connoître.

La seule chose que nous ne savons point est d'ignorer ce que nous ne pouvons savoir. Nous aimons mieux nous déterminer au hazard et croire ce qui n'est ¹⁴ pas que d'avouer qu'aucun de nous ne peut voir ce qui est. Petite partie d'un grand tout dont les bornes nous échappent ¹⁵ (¹⁶ **comment saurons**

¹ **B.** (proportions) [rapports]. — **I.** proportions.

² [concevons].

³ [nature].

⁴ **B.** à peine savons-nous si.

⁵ [l'homme est].

⁶ [simple ou].

⁷ [pensons]. — **B.** (nous pensons avoir de [nous ? croyons à nôtre]) [nous croyons avoir de].

⁸ **B.** (sans songer que l' [notre] intelligence de l'homme [elle-même] ne va pas plus loin que ses [nos] sens) et nous n'avons que de l'imagination. Chacun. — **I.** que (des sentimens) [de l'imagination].

⁹ **B.** à travers ce monde imaginaire.

¹⁰ **B.** (mais).

¹¹ [juger]. — **B.** savoir.

¹² [la sienne].

¹³ **B.** (pensons) [voulons].

¹⁴ **B.** (point) [pas].

¹⁵ **I.** et que son auteur livre à nos vaines disputes.

¹⁶ [nous sommes assés (fous) vains pour vouloir décider].

réduit à la sienne: ils ne s'accordent que pour disputer : les écouter n'étoit pas le moyen de sortir de mon incertitude.

Je conçus que l'insuffisance de l'esprit humain est la première cause de cette prodigieuse diversité de sentimens. & que l'orgueil est la seconde. Nous n'avons point les mesures de cette machine immense ². nous n'en pouvons calculer les rapports: nous n'en connoissons ni les premières loix, ni la cause finale: nous nous ignorons nous-mêmes: nous ne connoissons ni notre nature, ni notre principe actif: à peine savons-nous si l'homme est un être simple ou composé ¹: des mystères ³ impénétrables nous environnent de toutes parts: ils sont au-dessus de la région sensible: pour les percer nous croyons avoir de l'intelligence, & nous n'avons que de l'imagination ². Chacun se fraye, à travers ce monde imaginaire, une route qu'il croit la bonne: nul ne peut savoir si la sienne mene au but. Cependant nous voulons tout pénétrer, tout connoître ¹. La seule chose que nous ne savons point, est d'ignorer ce que nous ne pouvons savoir. Nous aimons mieux nous déterminer au hasard, & croire ce qui n'est pas, que d'avouer qu'aucun de nous ne peut

[29]

¹ C, D : *mysteres.*

² Cf. *Institutions chimiques* [35], 18 : « Surchargés et comme accablés du poids de cette machine immense, ils [les philosophes] se contentent d'en considérer quelque ressort qui se trouve à leur portée ». Cf. encore, aux *Appendices*, II, dans le fragment inédit. *Comment s'acquiert l'idée de Dieu* : « Une suprême intelligence régit cette machine immense ».

¹ C'est-à-dire, si l'homme est « un », ou s'il est composé de deux « substances ». problème capital, comme on le verra, aux yeux de Rousseau, et qui sera discuté plus loin : cf. p. 69 et note 1, 85 et note 1.

² Cf. Livre I d'*Emile*, II, 47 : « C'est l'imagination qui étend pour nous la mesure des possibles, soit en bien, soit en mal, et qui, par conséquent, excite et nourrit les désirs par l'espoir de les satisfaire ».

³ Voltaire [242], 275 : « Déclamation trop commune ». Rousseau avait pu lire, en effet, dans plusieurs auteurs des considérations semblables, il avait même copié (cf. *Pages inédites* [36], 218-219) un passage de l'abbé Guyon, *Histoire des empires et des républiques* [147], I, Disc. prélim., p. 1, qui présente certaines analogies avec le texte de la *Profession* : « L'une des premières passions de l'homme est de chercher à connaître ce qui est autour de lui. La capacité de son esprit est trop vaste pour se contenter de soi-même. Il souffre de se voir resserré dans les bornes étroites du temps, des lieux et des personnes avec lesquelles il passe le court espace de sa vie: il cherche continuellement à prendre son essort dans une région plus étendue ». Mais Rousseau renouvelle un peu ces banalités par l'accent de conviction qu'il y met. Au reste, l'influence de Pascal sur ces considérations est sensible : insister sur « l'insuffisance de l'esprit humain », sur la puissance mensongère de « l'orgueil », sur le sentiment des « mystères impénétrables qui nous environnent », autant de façons de rendre la raison suspecte.

nous jamais) ce qu'il est en lui-même et ce que nous sommes par rapport à lui.

Quand les philosophes ¹ seroient en état de découvrir la vérité qui d'entre eux prendroit intérêt à elle. † Chacun ² sait bien que son système « ³ n'est » pas ⁴ **plus vrai** que **celui des autres** mais il le soutient parce qu'il est à lui ⁵ et il n'y en a pas un ⁶ qui (n'aimat mieux) le mensonge qu'il a trouvé (⁷ **que**) la vérité découverte par un autre. ⁸ **Et** ⁹ où est le philosophe qui pour sa gloire ne || « tromperoit » pas volontiers **tout** le genre humain. Où est celui qui dans le secret de son cœur se propose un autre objet que de se distinguer. Pourveu qu'il s'élève au dessus du vulgaire, pourveu qu'il efface l'éclat de ses concurrens que demande-t-il de plus. L'essentiel est de penser autrement que les autres. Chez (¹⁰ **un peuple croyant**) il est ¹¹ **incrédule** chez ¹² **un peuple athée** il seroit croyant.

¹ (POU BRAIENT).

² **B.** d'eux.

³ ([ne vaut]).

⁴ **B.** mieux fondé que ceux des.

⁵ **B.** < et >.

⁶ [seul qui venant a connoître le vrai et le faux ne préférast encore]. — **B.** (encore). — **M.** venant à discerner.

⁷ [a].

⁸ **B.** < et >.

⁹ (le meilleur).

¹⁰ [les croyans].

¹¹ **B.** (incrédule) [athée].

¹² **B.** les athées.

† Ici, dans le manuscrit, un espace de quelques lignes laissé en blanc.

voir ce qui est. Petite partie d'un grand tout dont les bornes nous échappent. & que son auteur livre à nos folles disputes ¹, nous sommes assez vains pour vouloir décider ce qu'est ce tout en lui-même, & ce que nous sommes par rapport à lui.

] Quand les Philosophes seroient en état de découvrir la vérité, qui d'entre eux prendroit intérêt à elle? Chacun sait bien que son système n'est pas mieux fondé que les autres: mais il le soutient parce qu'il est à lui ¹. Il n'y en a pas un seul, qui, venant à connoître le vrai & le faux, ne préférât le mensonge qu'il a trouvé à la vérité découverte par un autre. Où est le Philosophe, qui, pour sa gloire, ne tromperoit pas volontiers le genre humain ²? Où est celui, qui, dans le secret de

30

¹ *Ecclesiaste*, III, 11 : « Mundum tradidit disputationi eorum ».

² Cf. *Nouvelle Héloïse* (IV, vii), IV, 297 : « L'amour de la vérité l'a guéri [Saint-Preux] de l'esprit de système ».

² Ici encore Voltaire aurait pu écrire : « Déclamation trop commune ». On la retrouve souvent chez les moralistes; et, par exemple, dans les *Entretiens* du P. Lami, dont Rousseau avait fait aux Charmettes son livre de chevet, il avait lu bien des fois ceci [90], 29-34 : « La plus grande partie de ceux qui étudient ne recherchent les sciences que pour en faire montre... Ils n'étudient que les choses auxquelles les hommes ont attaché de la gloire: ainsi ils négligent ce qui est nécessaire.... [Le savant orgueilleux] n'acquiert jamais une véritable science, qui ne consiste que dans la connaissance de la vérité: car, lorsqu'une fois il a donné dans un sentiment faux, il faut de nécessité que tout le monde se trompe avec lui. Il voudrait que son intelligence fût la règle de l'esprit des autres, que les choses fussent vraies ou fausses, selon qu'elles conviennent, ou qu'elles sont contraires à ses opinions. Ce qu'il a dit doit être vrai, il ne se rétracte jamais: ainsi, quand il a avancé une impertinence, bien loin de s'en dédire, il s'y enfonce davantage, il s'abîme dans des absurdités infinies. Quelquefois il se trompe de dessein prémédité, aimant mieux s'égarer que de marcher modestement par le grand chemin ». Cf. encore Muralt, *Lettres fanatiques* [155], I, 14 : « [Les disputes philosophiques] ne sont qu'une sorte de jeu, qu'une lutte, où, de part et d'autre, on ne pense qu'à avoir le dessus, qu'à faire montre d'une habileté, qui consiste principalement à ne pas demeurer court, et qui est fautive déjà par cela même qu'il n'y entre nulle bonne foi, nul respect pour la vérité »; *Instinct Divin* [127, 136 : « Commençons dès à présent... à laisser là les docteurs avec leur méthodique verbiage, et leurs pédanteries raisonnées, tous ceux qui n'ont rien à dire aux hommes, tous ceux qui, sous de beaux titres, n'écrivent que par inquiétude et par vaine gloire, et dont les lecteurs sont dupes »; Saint-Aubin, *Traité de l'opinion* [141], I, 365-366 : « Cette même philosophie a été une source d'erreurs et de contradictions. On se moqua autrefois du dessein du proconsul Gellius, qui rassembla tous les philosophes d'Athènes pour tâcher de mettre fin à leurs disputes, les exhortant à vouloir se concilier entre eux, et à terminer tous leurs différends sous son autorité. Cette espèce de gens ne s'accommode jamais, parce que c'est la vanité et la passion, qui sont les fondements de leur dispute, sans aucun égard pour la vérité »; Condillac, *Traité des Animaux*, II, Introduction 214, 521 : « Des philosophes, c'est-à-dire des hommes, qui, d'ordinaire, aiment mieux une absurdité qu'ils imaginent qu'une vérité que tout le monde a adoptée ». Marivaux, *L'Indigent*

3. Méthode à suivre.

Le premier fruit que je tirai de ces réflexions ¹ fut d'apprendre à borner mes recherches **aux seules connaissances** ² **nécessaires** au (³ **bonheur et**) à **l'espoir de ma vie**, [a (**savoir**) me reposer dans une profonde ignorance sur tout le reste] (⁴ et ⁵ a ne **pas même** ⁶ m'inquiéter jusqu'au doute ⁷ des choses qu'il **ne** m'importoit point de savoir).

¹ (je).

² **B.** [utiles, aux seules] nécessaires.

³ [repos]. — **B.** (au repos) [à l'espoir] et à la consolation de.

⁴ [et à ne m'inquiéter « jusqu'au doute » que des choses qu'il m'importoit de savoir].

⁵ (ne).

⁶ (élever mon ?).

⁷ [(sur les)].

son cœur, se propose un autre objet que de se distinguer ? Pourvu qu'il s'éleve au-dessus du vulgaire, pourvu qu'il efface l'éclat de ses concurrents, que demande-t-il de plus ? L'essentiel³ est de penser autrement que les autres. Chez les croyans il est athée, chez les athées il seroit croyant⁴.

3. Méthode à suivre.

Le premier fruit que je tirai de ces réflexions, fut d'apprendre à borner mes recherches à ce qui m'intéressoit immédiatement; à me reposer dans une profonde ignorance sur tout le reste, & à ne m'inquiéter, jusqu'au doute, que des choses qu'il m'importoit de savoir¹.

31

philosophe, 6^e feuille, *L'Isle de la Raison*, III, 4 [129, 105, 145, 169, etc. — Comparer ce portrait des philosophes avec celui que Rousseau avait déjà tracé dans son premier *Discours*, I, 17-18 : « A les entendre, ne les prendrait-on pas pour une troupe de charlatans, criant chacun de son côté sur une place publique : Venez à moi », etc. Cf. encore *Nouvelle Héloïse* (I, XIII, IV, 36 : « Otez à nos savants le plaisir de se faire écouter, le savoir ne sera rien pour eux. Ils n'amassent dans le cabinet que pour répandre dans le public; ils ne veulent être sages qu'aux yeux d'autrui, et ils ne se soucieraient plus de l'étude, s'ils n'avaient plus d'admirateurs. C'est ainsi que pensait Sénèque lui-même. Si l'on me donnait, dit-il, la science à condition de ne la pas montrer, je n'en voudrais point. Sublime philosophie, voilà donc ton usage » ! Même attitude dans les *Rêveries*, IX, 338-339 : « Leur philosophie leur était pour ainsi dire étrangère... : ils étudiaient la nature humaine pour en pouvoir parler savamment, mais non pas pour se connaître... Plusieurs d'entre eux ne voulaient que faire un livre, n'importait quel, pourvu qu'il fût accueilli. Quand le leur était fait et publié, son contenu ne les intéressait plus en aucune sorte, si ce n'est pour le faire adopter aux autres, et pour le défendre au cas qu'il fût attaqué, mais du reste sans en rien tirer pour leur propre usage, sans s'embarrasser même que ce contenu fût faux ou vrai, pourvu qu'il ne fût pas réfuté ».

³ C'est l'orthographe à laquelle il s'est définitivement rallié : cf., dans son exemplaire corrigé C, I, 74, il a substitué *essentiel* à *essentièl*.

⁴ Voltaire [242], 275 : « C'est le portrait du peintre ». — Préface du I^{er} *Discours*, I, 12 : « Pour les ramener au pied des autels, il suffirait de les reléguer parmi les athées. O fureur de se distinguer, que ne pouvez-vous point » !

¹ Les premières rédactions de ce paragraphe accusent davantage ce que l'on pourrait appeler son accent « pragmatiste » ; cf. F : *borner mes recherches aux seules connaissances nécessaires au bonheur et à l'espoir de ma vie*. B : *aux seules connaissances utiles, aux seules nécessaires au repos, à l'espoir et à la consolation de ma vie*. — Cette idée des exigences de l'action, supérieures aux exigences de la science, est une idée familière à plusieurs écrivains du XVIII^e siècle, que Rousseau

† « Je compris ¹ que » loin de me délivrer ² **des** doutes « inutiles » (qui m'avoient tourmenté) « les philosophes ne tenoient que » ³ multiplier (⁴ **mes doutes**) « et n'en resoudroient ⁵ jamais » aucun, je (⁶ **resolus donc de prendre**) un(e) autre (⁷ **route**) et je me dis consultons la lumière intérieure elle m'égarera moins ⁸ qu'eux ou du moins ⁹ si elle m'égare mon erreur ¹⁰ sera **plus conforme à mon être** et je ¹¹ me dépravérai moins en ¹² suivant mes propres illusions qu'en me livrant à (**tous**) leurs mensonges. Alors (¹³ **comparant**) les diverses opinions qui m'avoient ¹⁴ entraîné depuis ma naissance, je vis que bien qu'aucune d' ¹⁵ **entre** elles ne fut assés évidente ¹⁶ **par elle-même** pour (¹⁷ **entraîner**) immédiatement la ¹⁸ **persuasion**, elles avoient divers degrés de vraisemblance et que l'assentiment intérieur s'y prétoit ou s'y refusoit à différentes mesures. (¹⁹ **Après**) cette première observation comparant entre elles toutes ces différentes idées dans le silence des préjugés je trouvai

¹ [encore].

² **M.** de mes.

³ **B.** (les). — **I.** (les).

⁴ [(les autres... ceux qui me tourmentoient... m'inquiétoient? et)]. — **B.** ceux qui me tourmentoient et n'en.

⁵ **B.** < jamais >.

⁶ [pris donc].

⁷ [(voye) guide].

⁸ **B.** qu'ils ne m'égarent ou.

⁹ **B.** < si elle m'égare >.

¹⁰ **B.** (se rapportera mieux à ma nature) [sera la mienne] et je. — **I.** se rapportera mieux à ma nature.

¹¹ (serai moins).

¹² **B.** (me).

¹³ [rapprochant]. — **B.** (rapprochant) [repassant dans mon esprit]. — **I.** rapprochant.

¹⁴ **B.** [tour à tour]. — **I.** < tour à tour >.

¹⁵ **B.** < entre >.

¹⁶ **B.** < par elle-même >.

¹⁷ [produire].

¹⁸ **B.** (persuasion) [conviction].

¹⁹ [Sur].

† Ici, dans le manuscrit, un espace de quelques lignes laissé en blanc.

Je compris encore que, loin de me délivrer de mes doutes inutiles, les Philosophes ne feroient que multiplier ceux qui me tourmentoient, & n'en résoudroient aucun. Je pris donc un autre guide, & je me dis ; consultons la lumière intérieure, elle m'égarera moins qu'ils ne m'égareront, ou, du moins, mon erreur sera la mienne ², & je me dépra-

avait lus, Marie Huber, *Religion essentielle* 151, III, 212, écrit : « Ce dont nous sommes très peu curieux, c'est de bien connaître notre tâche », et elle prêche la Religion de l'Évangile comme étant précisément « un système où tout aboutit, non à la spéculation, mais à l'action » (III, 223). Cf. encore Leclerc, *Entretiens* 93, 227 : « Dieu a réglé la mesure de nos connaissances métaphysiques selon nos besoins, et nous avons plus ou moins de connaissance des choses à proportion qu'il nous est utile de les connaître pour parvenir à la fin pour laquelle Dieu nous a créés » ; Marivaux, *Spectateur français* [129], I, 315-317 : « Laissez à certains savants, je veux dire aux faiseurs de systèmes, à ceux que le vulgaire appelle philosophes, laissez leur entasser méthodiquement visions sur visions en raisonnant sur la nature des deux substances et sur choses pareilles : à quoi servent leurs méditations là-dessus, qu'à multiplier les preuves que nous avons déjà de notre ignorance invincible. Nous ne sommes pas dans ce monde en situation de devenir savants ;... ce n'est pas là notre tâche : interrogeons les hommes, ils nous apprendront quelle elle doit être » ; Muralt, *Lettres fanatiques* [156], I, 241-242 : « A chaque production savante que nous voyons, à chaque raisonnement que font les savants, il n'y a qu'à se demander : à quoi sert-il, ou que nous importe que cela soit ou ne soit pas ? car vous m'accorderez que ce qui n'aboutit à rien, ce qui n'est de nul usage, ne mérite pas d'être su » ; 269 : « Le savoir ou plutôt les connaissances, pour être de la bonne sorte, doivent contribuer à nous faire faire la tâche pour laquelle nous sommes mis au monde » ; Saint-Aubin, *De l'usage de la Science* 141, I, 25, etc. Bonnet lui-même, dans la *Préface* de son *Essai de Psychologie* [208], p. xxix, après avoir déclaré qu'il fallait bannir du Christianisme toute spéculation inutile, s'écriait : « Vous êtes appelés à agir, agissez donc.... Retenez ceci : tout dogme qui n'est point lié à la pratique n'est point un dogme ». Même affirmation dans les *Pensées* de Turretin, XXXVIII et XXXIX [161], 318-319. (Rousseau se souviendra du conseil, lorsqu'il écrira dans le V^e Livre d'*Emile*, II, 353 et 368 : « Maintenez toujours vos enfants dans le cercle étroit des dogmes qui tiennent à la morale » : à plusieurs reprises, il a déclaré vouloir se borner aux « vérités de pratique » : cf. *Lettre à D'Alembert*, I, 180 et 184, *Nouvelle Héloïse* (VI, VIII), V, 44). Mais c'est surtout dans les livres de l'abbé Pluche, si familiers à Rousseau, que l'on trouverait, formulée avec plus de précision, cette théorie, qu'on pourrait appeler, d'un terme trop moderne peut-être, la théorie du primat de l'action : cf. *Spectacle de la Nature* [137], IV, 572 : « Les bornes du savoir de l'homme sont les mêmes que ses besoins » ; V, 134 : « La science des hommes est relative à leur activité » ; VI, 259 : « La raison a été créée, non pour pénétrer dans la nature du monde qui marche sans elle, mais pour s'occuper de ce qu'elle doit faire » ; etc. Comme tous ces moralistes, Rousseau entreprend, lui aussi, une recherche utilitaire, mais où la pensée de son propre bonheur est plus présente que la pensée du bonheur des autres.

² D'autres rédactions disent plus clairement : « mon erreur sera plus conforme à mon être » (F). « se rapporter mieux à ma nature » (B, I). C'est le principe de « l'illusion consolante », qui trouvera si grande faveur à la fin du XVIII^e siècle, et qui était déjà formulé un demi-siècle avant Rousseau ; cf. Ray, *Existence de Dieu* [16], 479 : Qu'importe l'erreur, si elle est « agréable » !

que la première ¹ et la plus commune étoit aussi la plus ² raisonnable et la plus ³ naturelle et qu'il ne lui manquoit pour (⁴ entraîner) tous les suffrages que d'avoir été proposée la dernière. Imaginez tous vos philosophes anciens et modernes ayant d'abord] épuisé (tous) leurs bizarres systèmes ⁵ DE forces ⁶ réciproques de ⁷ chances, de hazard, d'atomes, de monde animé, de matière éternelle (et) de mouvement nécessaire, et après eux tous l'illustre Clarke annonçant le premier au monde le vrai theïsme et la religion naturelle. Avec quelle universelle admiration avec quel applaudissement ⁸ unanime n'eut point été reçu ce ¹⁰ nouveau système si grand si consolant, si sublime, si propre à elever l'ame ¹¹ à donner une base à la vertu et en même tems || si frapant, si lumineux si simple, et ¹² ce me semble offrant moins de choses ¹³ incompréhensibles] à l'esprit humain qu'il n'en trouve d'absurdes en tout autre système. ¹⁴ Je me disois les objections insolubles sont communes à tous parce que l'esprit ¹⁵ (humain) ¹⁶ est trop borné pour les résoudre, elles ¹⁷ ne

¹ I. (étoit) [et].

² B. (raisonnable) [simple]. — I. naturelle, et qu'il.

³ B. (naturelle) [raisonnable].

⁴ [obtenir]. — B. réunir.

⁵ systèmes [forces réciproques sic].

⁶ B. < réciproques >.

⁷ B. de chances, de hazard, (M. de hazards). [de fatalité], d'atomes. (de monde animé, de fatalité). [de nécessité], (de mouvement nécessaire) de monde animé, (de fatalités), de matérialisme de toute espèce; et après. — I. de chances, de fatalité, d'atomes, de mouvement nécessaire, de monde animé, de matière (sans) vivante, de matérialisme, enfin de toute espèce, et après.

⁸ B. éclairant le monde, annonçant (le premier) [enfin] l'être des êtres et le dispensateur des choses. Avec. — I. annonçant le premier.

⁹ B. (universel) [unanime].

¹⁰ M. < nouveau >.

¹¹ (si a mot inachevé).

¹² (n'offrant [même pas ?] rien).

¹³ B. « incompréhensibles ».

¹⁴ (Après avoir reconnu qu'il y avoit).

¹⁵ [de l'homme].

¹⁶ (n'est [pas suffi sânt]).

¹⁷ (n'en doivent).

verai moins en suivant mes propres illusions, qu'en me livrant à leurs mensonges ³.

Alors repassant dans mon esprit les diverses opinions qui m'avoient tour-à-tour entraîné depuis ma naissance, je vis que, bien qu'aucune d'elles ne fût assez évidente pour | produire immédiatement la conviction, elles avoient divers degrés ¹ de vraisemblance, & que l'assentiment intérieur s'y prêtoit ou s'y refusoit à ² différentes mesures. Sur cette première observation, comparant entre elles toutes ces différentes idées dans le silence des préjugés, je trouvai que la première, & la plus commune, étoit aussi la plus simple & la plus raisonnable : & qu'il ne lui manquoit, pour réunir tous les suffrages, que d'avoir été proposée la dernière. Imaginez tous vos Philosophes Anciens & Modernes, ayant d'abord épuisé leurs bizarres systèmes de forces, de chances, de fatalité, de nécessité, d'atomes, de monde animé, de matière vi-

32

³ Quoique le sentiment de Saint-Évremond soit très différent de celui de Rousseau, on retrouve la même attitude dans le petit traité *De l'Usage de la vie*, chap. II, *De l'Existence de Dieu* [69], VI, 31 : « Enfin, rebuté de tant de secours étrangers, je me résolus à m'abandonner à mes propres recherches, comme ces malades qui, se voyant abusés par les médecins, entreprennent de se guérir eux-mêmes. Ce fut là que je rompis tout commerce avec les livres, où je n'avais trouvé que difficultés et incertitudes. Ce fut là que je résolus de rentrer en moi-même, pour consulter mes propres sentiments sur la structure de l'Univers, et sur l'ordre admirable qui régné en toutes choses ».

¹ Le premier accent de *dégrés* ne se retrouve ici dans aucun des manuscrits, mais il est conforme aux habitudes de Rousseau, qui accentue de même, lorsqu'il écrit avec soin, *religion*, *premier*, etc. On en trouvera de nombreux exemples dans le texte de la *Première Rédaction*. Cf. encore Lettre à Mme Boy de la Tour, du 20 Juillet 1771 [31^{bis}], 245 : « Je me vois mourir par degré », etc. Il y a dans ces graphies la trace d'une prononciation, sinon spécifiquement genevoise, du moins archaïque et provinciale : cf. Alexis François, *Les Provincialismes de J. J. Rousseau* [282], 33. Remarquons que quelques pages plus haut, p. 10 : « il est un degré d'abrutissement », etc., c'est le texte imprimé qui porte *degré*, et les manuscrits *dégré*. Cela semblerait indiquer que, si Rousseau exigeait « qu'on respectât les moindres détails de son texte » et même ses fautes (cf. D. Mornet, *Le Texte de la Nouvelle Héloïse* [284], 19-20), il n'entendait pas cependant imposer à son imprimeur toutes les particularités de son orthographe. D'autres ouvrages imprimés du XVIII^e siècle pourraient nous fournir des remarques analogues : cf., en particulier, pour *degré* et *dégré*, l'édition G. Lanson des *Lettres philosophiques* [145], I, p. XLVIII. Cf. encore, plus loin, p. 92 et note 2.

² Cet emploi de la préposition *à* est fréquent chez Rousseau : *à double*, *à pure perte*, etc. : cf. Alexis François [282], 60. — Comparer une expression analogue, Lettre à Du Peyrou, du 19 Juillet 1766, XI, 369 : « Cependant, *à toute mesure*, souffrir beaucoup me paraît encore préférable à souffrir toujours ».

prouvent donc ¹ contre « aucun par préférence » mais quelle différence entre les preuves (² directes [des uns et des autres]. ³ **Le seul système de Clarke** ⁴ écrase tous les autres, il doit donc être préféré par la raison). †

¹ (penser ?... faire rejeter).

² [positives]. — **I.** (positives) [directes].

³ [(la seule Religion naturelle est commune a tous... toutes s'accordent... Le seul système) celui qui sert de base à tous les autres doit seul leur être préféré]. — **B.** (celui qui sert de base à tous les autres doit seul leur) [celui là seul qui explique tout ne doit-il pas] être préféré, quand il n'a pas plus de difficultés que les autres ? — **I.** celui qui sert de base à tous les autres doit seul leur être préféré.

⁴ (les).

† *A la suite de ce paragraphe, vient un signe de renvoi, qui n'a pas de correspondance dans **F**, avec cette indication : écoutons etc. au cahier. Le paragraphe suivant commence, en effet, par : Écoutons le sentiment intérieur : cf., plus loin, à la reprise de **F**.*

Je n'ai rien de plus à dire sur ce point, et je m'arrête à ce que j'ai dit. Je n'ai rien de plus à dire sur ce point, et je m'arrête à ce que j'ai dit. Je n'ai rien de plus à dire sur ce point, et je m'arrête à ce que j'ai dit.

Écoutez le sentiment intérieur qui se fait sentir dans mon cœur à l'égard de ce point, et je m'arrête à ce que j'ai dit. Je n'ai rien de plus à dire sur ce point, et je m'arrête à ce que j'ai dit.

combien de fois je me suis dit, et je m'arrête à ce que j'ai dit. Je n'ai rien de plus à dire sur ce point, et je m'arrête à ce que j'ai dit. Je n'ai rien de plus à dire sur ce point, et je m'arrête à ce que j'ai dit.

mais de ce côté-là je n'ai rien de plus à dire sur ce point, et je m'arrête à ce que j'ai dit. Je n'ai rien de plus à dire sur ce point, et je m'arrête à ce que j'ai dit. Je n'ai rien de plus à dire sur ce point, et je m'arrête à ce que j'ai dit.

Je n'ai rien de plus à dire sur ce point, et je m'arrête à ce que j'ai dit. Je n'ai rien de plus à dire sur ce point, et je m'arrête à ce que j'ai dit. Je n'ai rien de plus à dire sur ce point, et je m'arrête à ce que j'ai dit.

Je n'ai rien de plus à dire sur ce point, et je m'arrête à ce que j'ai dit. Je n'ai rien de plus à dire sur ce point, et je m'arrête à ce que j'ai dit. Je n'ai rien de plus à dire sur ce point, et je m'arrête à ce que j'ai dit.

Je n'ai rien de plus à dire sur ce point, et je m'arrête à ce que j'ai dit. Je n'ai rien de plus à dire sur ce point, et je m'arrête à ce que j'ai dit. Je n'ai rien de plus à dire sur ce point, et je m'arrête à ce que j'ai dit.

Je n'ai rien de plus à dire sur ce point, et je m'arrête à ce que j'ai dit. Je n'ai rien de plus à dire sur ce point, et je m'arrête à ce que j'ai dit. Je n'ai rien de plus à dire sur ce point, et je m'arrête à ce que j'ai dit.

vante, de materialisme ² de toute espece ³; & après eux tous l'illustre Clarke ⁴, éclairant le monde, annonçant enfin l'Être des Êtres & le dispensateur des choses. Avec quelle universelle admiration, avec quel

33

² Le texte original porte *materialisme, de toute espece*; mais la virgule est déjà supprimée dans le tableau des « Fautes à corriger » placé à la fin du T. IV. — C, D : *materialisme de toute espece*.

³ Il ne faut pas chercher, dans cette énumération, des allusions précises à tel ou tel système philosophique; les différentes rédactions montrent assez que Rousseau, dans le choix et le groupement des différents termes, a été surtout guidé par le sentiment de l'harmonie de la phrase. Si le mot d'*atomes* désigne sans doute le système d'Épicure et de Gassendi (Cf. Pluche, *Histoire du ciel* [158], II, 210, « Le monde d'Épicure », 214 « Le monde de Gassendi », — il est douteux qu'en parlant de *monde animé*, et de *matiere vivante*, Rousseau ait songé à la métaphysique stoïcienne ou à l'hylozoïsme des premiers philosophes grecs, quoique Leclerc, dans sa *Bibliothèque choisie* [42], II, 20-27, 58-76, eût longuement parlé de l'hylozoïsme de Straton et des Stoïciens. Il semble avoir pris, un peu au hasard, dans les matérialistes contemporains, et surtout dans Diderot, les expressions qui étoient le mieux sa période. Mais Saint-Aubin a pu lui suggérer de réunir dans un tableau rapide toutes les bizarreries des métaphysiciens sur l'origine des choses. Cf. *Traité de l'opinion*, Livre III, chap. I, *Opinions ridicules et insensées des philosophes sur la Divinité*, et surtout Livre IV, chap. II, *Erreurs des philosophes sur la nature en général* [141], II, 21 et III, 34-35 : « Presque tous les philosophes... ont ignoré ce que c'était en général que cette Nature dont ils prétendaient expliquer les opérations. Aristote définit la nature le principe du mouvement et du repos. Coelius Aurelianus attribue à Asclépiade le dogme des Stoïciens que tout se fait par des lois naturelles et nécessaires, et que la nature n'est autre chose que la matière et le mouvement. Hippocrate au contraire parlait de la nature comme d'un principe intelligent, et lui attribuait des facultés dont l'une repousse, l'autre attire, l'autre retient. Serait-ce là qu'il faudrait chercher l'idée de *forces réciproques* ?..... Les uns ont entendu par elle un agent aveugle, qui formait toutes choses au hasard, les autres l'ont regardée comme la matière animée par un esprit universel; quelques autres l'ont prise pour Dieu même ». Cf. encore, dans Rollin, *Histoire ancienne*, Livre XXVI, Seconde Partie, chap. III, *Sentiments des anciens philosophes sur la métaphysique et la physique* [132], VII, 109 : « Je suis las de rapporter tant d'absurdités »; 114 : « Je ne fatiguerai point une seconde fois le lecteur en rapportant ici dans un grand détail les divers systèmes des philosophes anciens sur la formation du monde, qui varient infiniment et sont plus absurdes les uns que les autres ». — Déjà, en écrivant à Vernes, le 18 Février 1758, X, 180, Rousseau disait en termes analogues : « La philosophie n'ayant sur ces matières ni fond ni rive, manquant d'idées primitives et de principes élémentaires, n'est qu'une mer d'incertitudes et de doutes, dont le métaphysicien ne se tire jamais..... Je leur ai laissé arranger leurs chances, leurs sorts, leur mouvement nécessaire; et, tandis qu'ils bâtissaient le monde à coups de dés, j'y voyais, moi, cette unité d'intentions qui me faisait voir, en dépit d'eux, un principe unique ».

⁴ « L'illustre Docteur Clarke », avait déjà dit Voltaire avec quelque ironie, *Lettres philosophiques*, VII^e Lettre [145], I, 79, et *Préface du Poème sur le désastre de Lisbonne* [221], 465.

applaudissement unanime ¹ n'eût point été reçu ce nouveau système si grand, si consolant ², si sublime, si propre à élever l'âme, à donner une base à la vertu, & en même tems si frappant, si lumineux, si simple, &, ce me semble, offrant moins de choses incompréhensibles à l'esprit humain, qu'il n'en trouve d'absurdes en tout autre système ³ ! Je me

¹ Voltaire [242], 275 : « Il a raison sur le premier volume de Clarke : le second est ridicule, comme le sujet ». Il serait plus exact de dire « ouvrage » que « volume ». Voltaire avait dit avec plus de précision, *Lettres philosophiques*, VII^e Lettre [145], I, 79 : « C'est lui qui est l'auteur d'un livre assez peu entendu, mais estimé, sur l'existence de Dieu, et d'un autre plus intelligible, mais assez méprisé, sur la vérité de la religion chrétienne ». Ces deux ouvrages, *A Discourse concerning the being and attributes of God*, London, 1705-1706, 2 vol. in-8, et *The Verity and certitude of natural and revealed Religion*, London, 1705, in-8, se trouvaient réunis dans la traduction française de Ricotier sous le titre de *Traité de l'existence et des attributs de Dieu, des devoirs de la Religion naturelle, et de la vérité de la Religion chrétienne*. Les traités de Clarke avaient eu un très grand succès, non seulement en Angleterre, où un théologien disait : « it was the best book on those subjects that had been written in any language » (cité par G. Lanson, Commentaire des *Lettres philosophiques* [145], I, 84), mais encore en France, où la traduction de Ricotier avait eu deux éditions à son apparition. Une nouvelle traduction avait été publiée à Avignon en 1756. Par l'allure rigoureuse de sa démonstration, Clarke donnait à ses lecteurs l'impression de réfuter définitivement Spinoza, et par sa propre méthode. Pendant tout le XVIII^e siècle, il gardera une réputation considérable : et les ironies de Voltaire, qui soulèveront d'ailleurs de vives protestations (cf. G. Lanson, I. cit., I, 83) ne parviendront point à l'entamer. Son livre sera la *Somme philosophique des théistes*. Dans l'*Encyclopédie*, on pouvait lire à l'article *Dieu* [211], 978 à (« article tiré des papiers de M. Formey ») : « M. Clarke, par les mains de qui les matières les plus obscures, les plus abstruses ne peuvent passer sans acquérir de l'évidence et de l'ordre, nous fournira les preuves métaphysiques ». Parlant à Catherine de Russie des « livres classiques en métaphysique, Diderot écrit, *Plan d'une Université pour le gouvernement de Russie* [58], III, 491 : « Il y a l'ouvrage de Clarke. Son *Traité de l'existence de Dieu* passe pour le meilleur ». Voltaire, lui-même, quand il sera devenu sur la fin de sa vie un défenseur de l'idée de Dieu, retrouvera presque du respect et de l'admiration pour l'œuvre de Clarke : cf. *Dictionnaire philosophique* [73], XX, 229 : « Parmi ces philosophes [anglais] Clarke est peut-être le plus profond ensemble et le plus clair, le plus méthodique et le plus fort, de tous ceux qui ont parlé de l'Être suprême ». Il dira ailleurs, Note au Poème des *Cabales* [73], X, 183 : « Livre le plus profond et le plus serré que nous ayons sur cette matière ». — Ces différents textes feront comprendre au lecteur d'aujourd'hui pourquoi Rousseau a choisi Clarke comme le représentant le plus éminent du « théisme ».

² Rousseau à Voltaire, Lettre du 18 Août 1756, X, 131 : « Mille sujets de préférence m'attirent du côté le plus consolant » ; *Réveries*, IX, 340 : « Je ne doute point que les préjugés de l'enfance et les vœux secrets de mon cœur n'aient fait pencher la balance du côté le plus consolant pour moi ». Rousseau insistera davantage sur les « consolations » de l'idée religieuse à la fin de la *Profession* : cf. p. 198 et note 1.

³ Même mouvement dans Claville, *Traité du vrai mérite* [144], II, 219 : « Faites un parallèle de toutes les espèces de folies qui entrent dans leurs principes et dans leurs conséquences, avec ce qu'ont écrit feu M. de Meaux... et Abbadie... et concluez ».

B. f^o 118 r^o Portant donc en moi l'amour de la vérité pour ¹ toute philosophie et pour toute méthode une règle facile et simple qui me ² **dispens(oit)** de la vaine subtilité des argumens, je reprends sur cette règle l'examen des connoissances (³ **essentielles à l'objet qui m'occupe**) resolu ⁴ d'admettre pour évidentes toutes celles auxquelles dans la sincérité de mon cœur je ne pourrai refuser mon consentement, pour vraies toutes celles qui me paroîtront (**de même**) avoir une liaison nécessaire avec ces premières, et de laisser toutes ⁵ les autres dans l'incertitude sans les rejeter ni les admettre. et sans me tourmenter à les éclaircir quand elles ne mènent à rien d'utile pour la pratique.

¹ M. toutes (*sic*).

² dispens[e].

³ [qui m'intéressent].

⁴ (de n').

⁵ (choses).

disois : les objections insolubles sont communes à tous, parce que l'esprit de l'homme est trop borné pour les résoudre, elles ne prouvent donc contre aucun par préférence ⁴ ; mais quelle différence entre les preuves directes ! Celui-là seul qui explique tout ne doit-il pas être préféré, quand il n'a pas plus de difficulté que les autres ⁵ ?

Portant donc en moi l'amour de la vérité pour toute philosophie, & pour toute méthode une règle ⁶ facile & simple, qui me dispense de la vaine subtilité des argumens, je reprens, sur cette | règle, l'examen des connoissances qui m'interessent, résolu d'admettre pour évidentes toutes celles auxquelles, dans la sincérité de mon cœur, je ne pourrai refuser mon consentement ; pour vraies, toutes celles qui me paroîtront avoir une liaison nécessaire avec ces premières, & de laisser toutes les autres dans l'incertitude, sans les rejeter ni les admettre, & sans me tourmenter à les éclaircir, quand elles ne mènent à rien d'utile pour la pratique ¹.

[34]

⁴ Féraud [250], III, 240 : « On dit adverbiallement *par préférence* et de *préférence* : le premier avec la préposition à : le second sans régime.... Plusieurs bons écrivains emploient le premier sans régime : le second est aujourd'hui le plus à la mode ; et on s'en sert même avec le régime » ; cf. même expression, p. 151, et *Nouvelle Héloïse* (V, III), IV, 404.

⁵ Cf. III^e « Promenade » des *Rêveries*, IX, 342 : « Trouvant de toutes parts des mystères impénétrables et des objections insolubles, j'adoptai dans chaque question le sentiment qui me parut le mieux établi directement, le plus croyable en lui-même, sans m'arrêter aux objections que je ne pouvais résoudre, mais qui se rétorquaient par d'autres objections non moins fortes dans le système opposé ».

⁶ Les Manuscrits et le texte imprimé donnent la même accentuation : *règle*. C'est une graphie qui trahit, elle aussi, une prononciation provinciale. On en remarquera d'analogues dans les Manuscrits de la *Profession* : *matière*, *dernière*, etc. : cf. Alexis François, *Les Provincialismes de J. J. Rousseau* [282], 32.

¹ On sent que ce paragraphe a été ajouté à la rédaction primitive. Rousseau y revient avec insistance sur cette idée, qu'il avait déjà développée quelques pages plus haut, de se borner à des recherches strictement utilitaires et pratiques ; en même temps, il formule la nouvelle « Méthode », dont l'unique maxime s'oppose, plus ou moins consciemment, à la première règle de la Méthode cartésienne ; cf. *Discours de la Méthode*, II^e Partie [80], 18 : « Le premier [de mes préceptes] était de ne recevoir jamais aucune chose pour vraie, que je ne la connusse évidemment être telle ; c'est-à-dire d'éviter soigneusement la précipitation et la prévention, et de ne comprendre rien de plus en mes jugements que ce qui se présenterait si clairement et si distinctement à mon esprit, que je n'eusse aucune occasion de le mettre en doute ». Rousseau renverse la règle de Descartes ; et chez lui l'évidence est, en quelque sorte, un point d'arrivée et non un point de départ. L'évidence n'est pas d'ailleurs de même nature chez l'un et chez l'autre. L'évidence cartésienne, tout intellectuelle, cherche « le vrai », ce sur quoi on peut fonder la connaissance métaphysique ; l'évidence dont se contente Rousseau est l'évidence de cœur, celle qui donne les certitudes pratiques et les règles de vie. C'est ce qu'il écrit à Dom Deschamps, Lettre du 25 Juin 1761 [27], 151, au moment où il corrige les premières épreuves de l'*Émile* : « La vérité que j'aime n'est pas tant métaphysique que morale ». L'originalité de la méthode de Rousseau

4. La pensée et son activité.

« Mais » qui suis-je, quel droit ai-je de juger les choses, et qu'est-ce qui détermine mes jugemens ? S'ils sont entraînés forcés par les impressions que je reçois : ¹ je me ² fatigue ³ en vain à ⁴ ces recherches, elles ne se feront **jamais** ou se feront (**bien**) d'⁵ elle s même s sans que je me mêle de les diriger. Il faut donc ⁶ tourner ⁷ d'abord [⁸ mes regards] sur moi-⁹ même pour connoître l'instrument dont je veux me servir, et jusqu'à quel point je puis me fier à son usage.

¹ (que... et si chacune de ces).

² (tourmente).

³ (assés vainement à).

⁴ (sur).

⁵ elle meme (*sic*).

⁶ (les).

⁷ [(pre MIÈREMENT)].

⁸ I. (les yeux) [mes regards].

⁹ I. (même).

4. La pensée et son activité ².

Mais qui suis-je ? Quel droit ai-je de juger les choses, & qu'est-ce qui détermine mes jugemens ? S'ils sont entraînés, forcés par les impressions que je reçois, je me fatigue en vain à ces recherches, elles ne se feront

apparaîtra davantage, si on la compare aux principes posés par Fréret pour la critique des systèmes religieux dans la *Lettre de Thrasybule à Leucippe* [189], 125-127. Ces principes sont d'un rationalisme strictement cartésien : « Rapportons-nous en donc sincèrement et de bonne foi à la raison, l'unique juge de ces matières : ne croyons que ce qu'elle nous apprendra ; elle ne nous peut tromper ; si elle le pouvait faire, il n'y aurait plus de règle constante parmi les hommes ». L'ouvrage de Fréret ne fut imprimé que plusieurs années après *l'Emile*, mais il circulait en manuscrit depuis longtemps, et Rousseau le lisait précisément à l'époque où il rédigeait la *Profession* : cf. à la *Bibliographie*, le n° 189 ; il notait même sur son cahier le passage que je viens de citer, et il y répondait en « rapportant tout dans les connaissances humaines au sentiment intérieur comme à son principe » : cf., plus loin, p. 114 et note 1. — Pour comprendre dans quel courant de pensée Rousseau vient se placer, il faut lire dans la *Revision de l'« Histoire du Ciel »* [160], 112-121, quelques pages très importantes, où l'abbé Pluche s'efforce de montrer que la méthode cartésienne de « l'évidence » est insuffisante et trompeuse, ou du moins que, si l'on conserve ce mot d'*évidence* pour caractériser la méthode, il faut admettre d'autres « évidences » que celle de la « connaissance claire et distincte », et, en particulier, « l'évidence » que donne « un sentiment intérieur dont nous sommes tous insurmontablement pénétrés » (p. 115). La définition de « l'évidence », fournie par l'*Encyclopédie* [218], 146 b, n'est déjà plus qu'à demi cartésienne, et semble presque faire place aux nouvelles « évidences » dont parle Pluche : « le terme *évidence* signifie une certitude si claire et si manifeste par elle-même que l'esprit ne peut s'y refuser ». Cf. encore la définition de Buffier, *Métaphysique*, V [121], I, 87 : « J'appelle, pour moi, *évidence* ce qui est tellement imprimé dans l'esprit de tous les hommes qu'il leur est impossible de juger autrement ». « Ainsi, dit Leclerc, *Entretiens* [93], 336, il faudra faire une restriction dans la règle générale des Cartésiens : *tout ce que nous connaissons clairement et distinctement est vrai*. Il faudra ajouter : *dans les choses pour la connaissance desquelles la Raison nous a été donnée* ». Et l'abbé de Lignac, *Témoignage du sens intime*, I, 1 [231], I, 72, présente la maxime suivante comme « la règle essentielle à la recherche de la vérité : « Tous les préjugés naturels qui nous intéressent, dont ni la vérité ni la fausseté ne peuvent être démontrées quoiqu'on en puisse douter, et qui demeurent constamment dans notre esprit malgré le doute méthodique, malgré le défaut de preuves, tous ces préjugés doivent être exceptés dans l'usage de la méthode de M. Descartes ».

² Ici commence un développement, qui faisait défaut dans la Rédaction primitive, et qui a été suggéré à Rousseau par des lectures d'auteurs contemporains, plus spécialement par les articles *Existence* et *Évidence* dans l'*Encyclopédie*, et par le livre *De*

f^o 119 r^o J'existe et j'ai des sens par lesquels je suis affecté. Voilà la première vérité qui me frappe, et à laquelle je suis forcé d'acquiescer. Ai-je || un sentiment **particulier** de mon existence, ou ne la sens-je que par mes sensations? Voilà mon premier doute qu'il m'est quant à présent impossible de résoudre. Car étant continuellement affecté de sensations ou immédiatement ou par la mémoire, comment puis-je savoir si le sentiment du *moi* est quelque chose hors de ces mêmes sensations, et s'il peut être indépendant d'elles?

point, ou se feront d'elles-mêmes, sans que je me mêle de les diriger. Il faut donc tourner d'abord mes regards sur moi pour connoître l'instrument dont je | veux me servir, & jusqu'à quel point je puis me fier à son usage.

[35]

J'existe ¹, & j'ai des sens par lesquels je suis affecté ². Voilà la première vérité qui me frappe, & à laquelle je suis forcé d'acquiescer ³.

L'Esprit : cf. *Introduction*, I^{re} Partie, Chap. III. Le problème qui est posé est celui de la passivité ou de l'indépendance du jugement. On trouvera les mêmes idées exposées par Rousseau sous une forme très voisine dans ses annotations au livre d'Helvetius : elles peuvent servir de commentaire à cette partie de la *Profession*. J'en ai publié le texte intégral dans la *Revue de l'Histoire littéraire de la France* de 1911 [40] : cf., en particulier, la note suivante, p. 112 : « Le principe... qu'il [Helvetius] a tâché d'établir au commencement de son ouvrage est que les jugements humains sont purement passifs. Ce principe a été établi et discuté avec beaucoup de profondeur dans l'*Encyclopédie*, article *Évidence*. J'ignore quel est l'auteur de cet article : mais c'est certainement un très grand métaphysicien. Je soupçonne l'abbé de Condillac ou M. de Buffon. Quoiqu'il en soit, j'ai tâché de le combattre et d'établir l'activité de nos jugements, et dans les notes que j'ai écrites au commencement de ce livre, et dans la Première Partie de la *Profession de foi du Vicaire Savoyard* ».

¹ Comparer avec Marie Huber, *Religion essentielle* [151], I, 24 : « La première de toutes les idées pour l'homme, c'est qu'il existe ».

² Cf. I^{er} Livre d'*Émile*, II, 5 : « Nous naissons sensibles, et, dès notre naissance, nous sommes affectés de diverses manières par les objets qui nous environnent ».

³ Voltaire [242], 276 : « Ce n'était pas la peine de dire des choses tant rebattues ». C'est, en effet, un thème banal, chez les philosophes du XVIII^e siècle, de décrire la formation de nos idées et la genèse du sentiment du moi : cf., par exemple, Fréret [189], 128-145 ; Condillac, *Essai sur l'origine des connaissances humaines*, I, 1, 2 [176], 26-35, et surtout *Traité des sensations* ; Buffon, *Histoire naturelle*, « De l'homme » [186], III, 352-370 ; Bonnet, *Essai analytique sur les facultés de l'âme* [220], XIII, 13-14 ; Robinet, *De la nature*, IV^e Partie, « De la physique des esprits » [235], 424 sqq., etc. Tous ces philosophes, quelles que puissent être leurs divergences dans le détail, admettent plus ou moins explicitement, comme Helvetius et l'auteur de l'article *Évidence*, que « toutes les idées nous viennent des sens, et qu'il n'est aucune notion dans l'esprit humain à laquelle il ne soit arrivé en partant uniquement des sensations » (Diderot, art. *Existence* [218], 261 a). Ça a été aussi, — avec déjà quelques réserves, — la théorie de Rousseau. Vers 1756, il semble encore reconnaître dans la fiction de « la statue de l'abbé de Condillac » une exacte explication de l'esprit humain (III^e *Lettre à Sophie* [25], 154) ; et, jusque dans l'*Émile*, II, 75, on le verra placer Condillac « parmi les meilleurs raisonneurs et les plus profonds métaphysiciens de son siècle ». Sur ce sensualisme provisoire de Rousseau, cf. *Discours sur l'Inégalité*, I, 89-90 : « Tout animal a des idées, puisqu'il a des sens ; il combine même ses idées jusqu'à un certain point, et l'homme ne diffère à cet égard de la bête que du plus au moins » ; II^e Livre d'*Émile*, II, 94 : « Comme tout ce qui entre dans l'entendement humain y vient par les sens, la première raison de l'homme est une raison sensitive ; c'est elle qui sert de base à la raison intellectuelle » ; III^e *Lettre à Sophie* [25], 148-149 : « Nos sens sont les instruments de toutes nos connaissances ; c'est d'eux que viennent toutes nos idées, ou du moins toutes sont occasionnées par eux ». Cette dernière formule

Ai-je un sentiment propre de mon existence, ou ne la sens-je que par mes sensations ? Voilà mon premier doute, qu'il m'est, quant à présent, impossible de résoudre. Car étant continuellement affecté de sensations, ou immédiatement, ou par la mémoire, comment puis-je savoir si le sentiment du *moi* est quelque chose hors de ces mêmes sensations, & s'il peut être indépendant d'elles ?

— qui, d'ailleurs, est de Condillac, à peu de chose près (cf. *Traité des Sensations* [209], 51, note : « Les sensations sont les modifications propres de l'âme, et les organes n'en peuvent être que l'occasion ») — semble réserver déjà l'activité de la pensée. De même, dans le *Discours sur l'Inégalité*, I, 90-91, il avait fait à la liberté sa part dans la vie intellectuelle : « Ce n'est donc pas tant l'entendement qui fait parmi les animaux la distinction spécifique de l'homme que sa qualité d'agent libre.... Plus on medite sur ce sujet, plus la distance des pures sensations aux plus simples connaissances s'agrandit à nos yeux ». Cette distance ira sans cesse s'agrandissant aux yeux de Rousseau, à mesure qu'il apercevra les conséquences pratiques qu'Helvetius et autres déduisent des théories condillacistes. Il continuera cependant à prendre comme point de départ de toute théorie de la connaissance le fait de la sensation ; et, tout en acceptant le principe de Descartes : *je pense, donc je suis*, comme le seul « principe incontestable » (III^e Lettre à Sophie [25], 152 et 157), il le formulera en langage sensualiste : « J'existe et j'ai des sens par lesquels je suis affecté », ce qui équivaut à un : « *je sens, donc je suis* ». L'auteur de l'article *Evidence* [218], 147 b, avait dit de même, sous une autre forme : « Il est certain que nos sensations nous indiquent nécessairement un être en nous qui a la propriété de sentir, car il est évident que nos sensations ne peuvent exister que dans un sujet qui a la propriété de sentir ». Mais ce paragraphe et les trois suivants sont surtout inspirés par un autre article de l'*Encyclopédie*, l'article *Existence* [215], 260-267. Cet article, qui est de Diderot (cf., outre le style, qui est bien caractéristique, l'absence de signature et l'attribution formelle du *Journal encyclopédique*, 15 Décembre 1756 [46], 26), avait fait grande impression dans les milieux philosophiques. Je ne sais pourquoi il a été omis dans l'édition de M. M. Assézat et Tournoux. Diderot y insiste, en un tableau pittoresque, sur cette multiplicité « des sensations qui affectent continuellement » l'être humain : « Je me sens assailli par une foule de sensations et d'images que chacun de mes sens m'apporte, et dont l'assemblage me présente un monde d'objets, distincts les uns des autres, et d'un autre objet qui seul m'est présent par des sensations d'une certaine espèce, et qui est le même que j'apprendrai dans la suite à nommer *moi* » (p. 261 a). Puis il analyse longuement la genèse du sentiment du *moi* et de l'idée des objets extérieurs. Enfin, sans vouloir résoudre le problème de l'idéalisme posé par « l'évêque de Cloyne », il étudie quelles doivent être les « preuves de l'existence des êtres extérieurs » : il montre « qu'aucune sensation ne peut immédiatement, et par elle-même, nous assurer de l'existence d'aucun corps », et que nous n'avons chance de « pouvoir sortir de nous-mêmes » qu'en nous aidant du principe de causalité : « Les sensations sont des faits... en remontant de ces faits à leurs causes on se trouve obligé d'admettre un système d'êtres intelligents ou corporels existant hors de nous » (p. 266-267). C'est aussi la méthode de Rousseau : mais il l'expose en quelques mots rapides, et regarde comme des « chimères » toutes les difficultés purement métaphysiques auxquelles Diderot s'attarde si complaisamment. C'est que, du point de vue de la pratique, les deux solutions « idéaliste et matérialiste » — il serait plus exact de dire *réaliste* — sont ici équivalentes.

Mes sensations se passent en moi puisqu'elles me font sentir mon existence, mais leur cause m'est étrangère puisqu'elles m'affectent (¹ **sans que je le veuille**) et qu'il ne dépend de moi ni de les produire ni de les anéantir. Je conçois donc clairement que ma sensation qui est moi, et sa cause ² ou son objet qui est hors de moi ne sont pas la même chose.

Ainsi non seulement j'existe; mais il existe d'autres êtres, savoir les objets de mes sensations, et quand ces objets ne seroient qu'e des idées, **il n'importe**; toujours est-il vrai que ces idées ne sont pas moi.

Or tout ce que je sens hors de moi et qui agit sur mes sens je l'appelle matière, et toutes les portions de matière que je conçois réunies en êtres individuels je les appelle des corps. Ainsi toutes les disputes des idéalistes et des matérialistes ne ³ signifient rien pour moi. Leurs distinctions sur (⁴ **les objets** ⁵ **sensibles**) sont des chimères.

f° 120^{ro}

|| Me voici déjà tout aussi sûr de l'existence de l'univers que de la mienne. (⁶ **Dès là**), je **commence à réfléchir** sur [les objets de] mes sensations, et trouvant en moi la faculté de les comparer, je me sens doué d'une force active que je ne ⁷ « savois » pas avoir auparavant.

¹ [malgré (moi, et) que j'en aye]. — **I.** malgré (moi) que.

² **I.** [ou son objet].

³ **M.** sont.

⁴ [l'apparence et la réalité des (êtres) corps].

⁵ [(de nos... des sensations)].

⁶ [Ensuite].

⁷ (p ou vois ?)

Mes sensations se passent en moi, puisqu'elles me font sentir mon existence : mais leur cause m'est étrangère, puisqu'elles m'affectent malgré que j'en aye ⁴. & qu'il ne dépend de moi ni de les produire, ni de les anéantir. Je conçois donc clairement que ma sensation qui est moi, & sa cause ou son objet qui est hors de moi, ne sont pas la même chose ⁴.

36]

Ainsi non-seulement j'existe, mais il existe d'autres êtres, savoir les objets de mes sensations : & quand ces objets ne seroient que des idées, toujours est-il vrai que ces idées ne sont pas moi.

Or, tout ce que je sens hors de moi & qui agit sur mes sens, je l'appelle matière : & toutes les portions de matière que je conçois réunies en êtres individuels, je les appelle des corps. Ainsi toutes les disputes des idéalistes & des matérialistes ne signifient rien pour moi : leurs distinctions sur l'apparence & la réalité des corps sont des chimères ².

Me voici déjà tout aussi sûr de l'existence de l'Univers que de la mienne ³. Ensuite je réfléchis sur les objets ⁴ de mes sensations : & trou-

⁴ Féraud [250], I, 595 : « *Malgré que vous en ayiez*, c'est-à-dire, malgré tous vos efforts..... L'Académie ne met point *malgré que* ». On retrouvera plus loin, p. 78, cette même locution — très classique, du reste. Rousseau semble l'affectonner : cf. *Emile*, II, 397, 407 ; *Nouvelle Héloïse*, IV, 224, 290, 300, 415, 435, V, 31, etc.

¹ Rousseau est ici d'accord avec l'auteur de l'article *Evidence* [218], 153 a : « J'avoue néanmoins qu'il m'est évident aussi que je ne suis pas moi-même la cause de mes sensations ».

² Parce qu'encore une fois ce n'est pas « la vérité métaphysique » qu'il cherche. Rousseau avait lu Berkeley, sans doute l'*Alciphron* et les *Dialogues d'Hylas et de Philonous* [143 et 193] : cf. *Nouvelle Héloïse* (VI, vii), V, 34 ; mais le problème métaphysique du monde extérieur le laisse indifférent. Le monde existe pour lui dans la mesure où il est une condition de son action : cf., aux *Appendices*, V, *Lettre à M. de Franquières*, du 15 Janvier 1769, § 11. C'est, d'ailleurs, sinon pour le fond, du moins verbalement, l'attitude de Condillac lui-même, *Traité des Sensations*, IV, viii, 5 [209], 413-414 : « Il importe peu de savoir avec certitude si ces choses [les objets de nos sensations] existent ou n'existent pas. J'ai des sensations agréables ou désagréables ; elles m'affectent autant que si elles exprimaient les qualités mêmes des objets auxquels je suis portée à les attribuer ; et c'en est assez pour veiller à ma conservation ».

³ Rousseau reste provisoirement d'accord, — au moins dans l'expression, — avec l'auteur de l'article *Evidence* [218], 152 b : « Nous sommes aussi assurés de l'existence, de la durée, de la diversité et de la multiplicité des corps ou des objets de nos sensations que nous sommes assurés de l'existence et de la durée de notre être sensible ».

⁴ Sur ce rôle important de la *réflexion* dans l'élaboration de la sensation, cf. Locke, *Entendement humain*, II, I, 4 [102], 61, et surtout Condillac, *Traité des Sensations*, II, viii, 14 [209], 216 : « Cette attention qui combine les sensations, qui en fait au-dehors des *tous*, et qui, réfléchissant pour ainsi dire d'un objet sur un autre, les compare sous différents rapports, c'est ce que j'appelle *réflexion* ». Mais cette « réflexion » n'est pour Condillac qu'une sensation prolongée et transformée :

f^o 119^{vo} Appercevoir c'est sentir. comparer c'est juger. Juger et sentir ne sont pas la même chose. Par la sensation les (¹ **êtres**) s'offrent à moi séparés, isolés, tels qu'ils sont dans la nature. Par la comparaison **je les ébranle**, je les remue. je les transporte pour ainsi dire, (² je) les pose l'un sur l'autre pour prononcer sur leur différence ou sur leur similitude et (³ **en général**) sur tous leurs rapports (**sensibles**). || [Selon moi la faculté (⁴ distinctive de) l'être actif ou intelligent est de pouvoir donner un sens à ce mot *est*. Je cherche en vain dans l'être purement sensitif cette force intelligente qui ⁵ **unit**, je ne la (⁶ saurois voir) dans (⁷ sa nature). Cet être passif sentira chaque objet séparément ou même il sentira l'objet total formé des deux **autres**, mais n'ayant aucune force pour les replier l'un sur l'autre il ne les comparera jamais il ne les jugera point]. †

¹ [objets].

² [et].

³ [généralement].

⁴ [propre à].

⁵ **I.** (unit qui) superpose [et puis qui prononce,] je ne.

⁶ [vois point].

⁷ [son essence].

† *On trouve une première rédaction de ce développement dans une autre partie du même Manuscrit d'Émile [11, II, Livre III, f^{os} 78 r^o et 77^{vo}. Voici ce morceau, qui avait été ajouté à la suite du paragraphe : Notre élève.... que j'appelle idée (édit. Hachette, II. 275), puis qui a été barré, sans doute lorsqu'il a été utilisé par le Vicaire : Il y a dans l'entendement humain une force active qui réunit et qui juge, qui « compare » (raproche) deux images, qui (embrasse?) « rassemble deux » idées qui conclut de deux propositions, qui pose pour ainsi dire deux objets l'un sur l'autre pour prononcer sur ce qu'ils ont de commun (ou de différent)]. Selon moi la faculté distinctive de tout être actif ou spirituel est de pouvoir donner un sens à ce mot *est*. Je cherche en vain dans l'être purement sensitif] cette force qui unit (dans l'être purement sensitif) je ne la (trouve) [saurois voir] dans la nature. (II) [Cet être passif] sentira chaque objet séparément (ou il) ou même sentira l'objet total formé des deux autres], mais il ne les comparera jamais.*

vant en moi la faculté de les comparer. je me sens | doué d'une force active que je ne savais pas avoir auparavant.

[37]

Apercevoir c'est sentir, comparer c'est juger : juger & sentir ne sont pas la même chose ¹. Par la sensation, les objets s'offrent à moi séparés,

Rousseau y voit la manifestation d'un principe actif. — On trouvera aux *Appendices*, II, dans le fragment inédit, *Comment s'acquiert l'idée de Dieu*, des remarques de Rousseau sur la place de la *réflexion* dans « la succession des connaissances humaines ».

¹ Cette distinction entre *sentir* et *juger* a été déjà formulée dans les II^e et III^e Livres d'*Émile* — et ceci montre bien, par parenthèse, l'indépendance de la *Profession* par rapport au reste de l'œuvre; cf. II, 76, 178 et surtout 175 : « Notre élève n'avait d'abord que des sensations, maintenant il a des idées; *il ne faisait que sentir, maintenant il juge.... Dans la sensation, le jugement est purement passif, il affirme que l'on sent ce qu'on sent. Dans la perception ou idée, le jugement est actif; il rapproche, il compare, il détermine des rapports* que le sens ne détermine pas. Voilà toute la différence; mais elle est grande ». Dans l'une des copies d'*Émile*, il avait même remplacé ces dernières formules par le texte qui a passé depuis dans la *Profession* : cf. la note critique des Rédactions Manuscrites. — Tout ce paragraphe n'est que le développement, et la mise en forme, des annotations de Rousseau à quelques pages du livre *De l'Esprit*, I, 1 [225 B], 7-9. Helvetius y prétend que « la capacité d'apercevoir les ressemblances ou les différences n'est que la sensibilité physique même » (p. 7). Rousseau lui répond : « Voici qui est plaisant! après avoir légèrement affirmé qu'apercevoir et comparer sont la même chose, l'auteur conclut en grand appareil que juger c'est sentir. La conclusion me paraît claire, mais c'est de l'antécédent qu'il s'agit ». — « Tout l'esprit, dit encore Helvetius (p. 9), consiste à comparer et nos sensations et nos idées, c'est-à-dire à voir les ressemblances et les différences, les convenances et les disconvenances qu'elles ont entre elles. Or, comme le jugement n'est que cette apercevement elle-même, ou du moins que le prononcé de cette apercevement, il s'ensuit que toutes les opérations de l'esprit se réduisent à juger ». Rousseau riposte par la formule même du Vicaire : « *Apercevoir les objets, c'est sentir; apercevoir les rapports, c'est juger* ». — La théorie de la *passivité* du jugement, sans restriction aucune, n'était soutenue que par les purs matérialistes, comme La Mettrie; cf., par exemple, *Traité de l'âme*, XIII [171], 189 : « Lorsque l'âme aperçoit distinctement et clairement un objet, elle est forcée, par l'évidence même des sensations, de consentir aux vérités qui la frappent si vivement; et c'est à cet acquiescement passif que nous avons donné le nom de jugement. Je dis *passif*, pour faire voir qu'il ne part pas de l'action de la volonté, comme le dit Descartes ». Mais déjà les sensualistes, eux-mêmes, avaient protesté contre ces expressions imprudentes. Bonnet, que Rousseau traitera pourtant de « matérialiste » (cf. *Confessions*, IX, 64), avait écrit, deux ans avant la *Profession*, dans son *Essai sur les facultés de l'âme*, XI [229], 111-112 : « Il y a une manière de s'exprimer sur l'âme, qui ne me paraît pas bonne; c'est quand on dit que l'âme est *passive* lorsqu'elle aperçoit ou qu'elle sent. La *passivité*, si je puis me servir de ce mot, est directement opposée à l'*activité*. Un être absolument passif est un être dans lequel il ne peut s'exercer aucune sorte d'action. Agir c'est produire un certain effet, une certaine modification. Comment un être passif serait-il susceptible de modification?... Je n'ai garde de comparer le choc de deux corps à l'action du corps sur l'âme... mais je conçois qu'en conséquence de l'action des fibres nerveuses, il se passe dans l'âme quelque chose qui répond à cette action : l'âme réagit à sa manière, et l'effet de cette réaction est ce

isolés, tels qu'ils sont dans la Nature : par la comparaison, je les remue, je les transporte, pour ainsi dire, je les pose l'un sur l'autre pour prononcer sur leur différence ou sur leur similitude. & généralement sur tous leurs rapports. Selon moi la faculté distinctive de l'être actif ou intelligent, est de pouvoir donner un sens à ce mot *est*. Je cherche en vain, dans l'être purement sensitif, cette force intelligente qui superpose & puis qui prononce : je ne la saurois voir dans sa nature. Cet être

que nous nommons *perception* ou *sensation* ». Condillac, *Traité des sensations*, III, xi, 4 [209], 347, après avoir montré « comment le toucher apprend aux autres sens à juger des objets extérieurs », termine ainsi cette partie de l'ouvrage : « Quand nous considérons l'odorat, l'ouïe, la vue et le goût, chacun séparément, notre Statue était toute passive par rapport aux impressions qu'ils lui transmettaient. Mais actuellement elle peut être active à cet égard dans bien des occasions : car elle a en elle des moyens pour se livrer à l'impression des corps, ou pour s'y soustraire ». Mais, chez Bonnet comme chez Condillac, cette *activité* n'en restait pas moins imposée du dehors. Rousseau, en introduisant dans la perception l'action organisatrice du vouloir, se rallie au courant de philosophie cartésienne qui persistait encore au XVIII^e siècle, et qui était surtout représenté en France par les disciples prudents et assagis de Malebranche. Si l'on se rappelle que Rousseau était alors très lié avec le P. Bertier et ses confrères de l'Oratoire (cf. I^{er} « Promenade » des *Réveries*, IX, 329 : « les oratoriens que j'aimais, que j'estimais, en qui j'avais toute confiance » ; cf. encore *Confessions*, VIII, 362, *Correspondance*, X, 329, etc.), — on regardera comme vraisemblable que Rousseau, détaché de la « clique philosophique » a dû subir volontiers l'influence de l'Oratoire. Et c'est précisément dans le milieu oratorien que se font entendre les plus énergiques protestations contre le sensualisme envahissant : cf., par exemple, les ouvrages de deux métaphysiciens, qui avaient appartenu à la congrégation, et qui, malgré leurs divergences et leur polémique, se retrouvaient d'accord pour défendre les prérogatives et l'activité de l'esprit : le P. Roche, *Traité de la nature de l'âme*, II, II, 5 et 6 [227^{bis}], II, 484-495 ; et surtout l'abbé de Lignac, *Éléments de métaphysique*, III [205], 46 ; *Examen sur « l'Esprit »*, où il oppose à Helvétius les mêmes arguments que Rousseau. Je renvoie, en particulier à la II^e Partie [226], II, 259-272 : « Par sensation, on entend ordinairement une impression faite sur l'âme à l'occasion d'un objet tracé dans le cerveau, laquelle annonce la présence d'un objet extérieur. *L'âme n'y met rien du sien : elle est totalement passive. En ce sens, la perception d'un rapport n'est pas une sensation....* [Il y a comparaison dans le jugement]. Je sens, à la vérité, que je compare, mais qu'en cela j'agis, et que j'ajoute quelque chose à mes deux perceptions, qui ne me vient d'aucune d'elles » ; et, citant le texte d'Helvétius : « J'examinerai si juger n'est pas sentir », il ajoute : « *Le voilà le point de division. Il veut qu'un jugement soit une sensation, il veut que juger ne soit jamais que sentir....* [Or la comparaison, qui est au fond de tout jugement.] se fait par un tiers.... [Ce tiers] c'est le fond même de ma substance toujours senti : C'est lui qui compare toutes les impressions qu'il reçoit.... *Ma's comparer, chez lui, n'est pas un effet reçu, c'est une action de sa part, et ce n'est point une sensation* ». Tout ce morceau est à lire comme première esquisse de la Réfutation de Rousseau. L'*Examen* de l'abbé de Lignac a paru en 1759. Il est possible, je dirais même probable, que Rousseau l'ait lu. En tout cas, je croirais volontiers que c'est dans cette atmosphère oratorienne et néo-malebranchiste que s'est formée sa théorie sur l'activité du jugement.

f^o 120^{ro}

|| **En effet** Voir deux objets à la fois ce n'est pas voir leurs rapports ni juger de leurs différences: (¹ voir) « plusieurs objets » (les uns) hors ² des autres n'est pas les (³ compter numériquement). Je puis avoir au même instant l'idée d'un grand baton et d'un petit baton sans les comparer, sans juger que l'un est plus petit que l'autre, comme je puis voir à la fois ⁴ deux de mes doigts sans juger qu'il y en a deux *. Ces idées comparatives, plus grand plus petit, de même que les idées numériques d'un et de deux ne sont certainement pas des sensations (⁵ quoi) que mon esprit ne les produise qu'à l'occasion de mes sensations.

f^o 119^{vo}

|| * [Les relations de M. de la Condamine nous parlent d'un peuple qui ne savoit compter que jusqu'à trois. (Cependant) les ⁶ hommes qui composoient ce peuple ⁷ ayant des mains, avoient souvent appercu leurs doigts sans savoir (⁸ compter jusqu'à cinq)].

¹ [appercevoir].

² [les uns].

³ [nombrer].

⁴ **I.** ma main entière sans (avoir fait) [faire] le compte de mes doigts.

⁵ [bien].

⁶ **I.** (peup LES) hommes.

⁷ **M.** < ayant des mains >.

⁸ [pourtant combien ils en avoient même à chaque main].

passif sentira chaque objet séparément, ou même il sentira l'objet total formé des deux : mais n'ayant aucune force pour les replier l'un sur l'autre, il ne les com- | parera jamais. il ne les jugera point.

38]

Voir deux objets à la fois ce n'est pas voir leurs rapports, ni juger de leurs différences ; appercevoir plusieurs objets les uns hors des autres n'est pas les nombrer ¹. Je puis avoir au même instant l'idée d'un grand bâton & d'un petit bâton sans les comparer, sans juger que l'un est plus petit que l'autre, comme je puis voir à la fois ma main entière sans faire le compte de mes doigts *. Ces idées comparatives, *plus grand*, *plus petit*, de même que les idées numériques d'*un*, de *deux*, &c. ne sont certainement pas des sensations, quoique mon esprit ne les produise qu'à l'occasion de mes sensations ².

* Les relations de M. de la Condamine nous parlent d'un peuple qui ne savoit compter que jusqu'à trois. Cependant les hommes qui composoient ce peuple ayant des mains, avoient souvent aperçu leurs doigts, sans savoir compter jusqu'à cinq ³.

¹ Féraud [250], II, 737-738 : « *Nombrer* est plus usité dans le moral que dans le physique. Pour les sommes, on dit plutôt *compter* ou *supputer* ». Aussi Rousseau avait-il écrit d'abord *compter numériquement*. C'est pour éviter ce pléonasme, en mettant néanmoins en valeur l'idée de « nombre », essentielle à sa démonstration, qu'il a choisi *nombrer*.

² Voltaire [242], 276 : « Pourquoi non » ? — Les idées qui sont ici combattues par Rousseau sont communes à Helvetius et à l'auteur de l'article *Évidence* : cf. *De L'Esprit*, I, 1 [225 A], 9 : « Quand je juge de la grandeur ou de la couleur des objets qu'on me présente, il est évident que le jugement porté sur les différentes impressions que ces objets ont faites sur mes sens n'est proprement qu'une sensation », etc. Mais l'exemple du petit et du grand bâton montre que Rousseau a eu surtout en vue l'article *Évidence* [218], 148 b : « Juger n'est autre chose qu'apercevoir et reconnaître les rapports, les quantités et les qualités ou façons d'être des objets : or ces attributs font partie des sensations représentatives des objets ; ...un grand bâton et un petit bâton vus ensemble font naître la sensation du grand bâton et la sensation du petit bâton : ainsi juger... qu'un bâton est plus grand qu'un autre, n'est autre chose que sentir ou apercevoir ces sensations telles qu'elles sont. Il est donc évident que ce sont les sensations elles-mêmes qui produisent les jugements.... Ainsi toutes ces appréhensions ou aperceptions ne sont que des fonctions purement passives de l'être sensitif. Il paraît cependant que les affirmations, les négations et les argumentations marquent de l'action dans l'esprit. Mais c'est notre langage, et surtout les fausses notions puisées dans la logique scolastique, qui nous en imposent ».

³ Voltaire [242], 276 : « La Condamine a mal compté ». Voici le texte auquel Rousseau fait allusion, *Relation abrégée d'un voyage dans l'intérieur de l'Amérique méridionale* [170], 66-67 : « Les Yameos ont des mots que nous ne pourrions écrire, même imparfaitement, sans employer moins de neuf ou dix syllabes ; et ces mots prononcés par eux semblent n'en avoir que trois ou quatre. *Poettararorincouroac* signifie en leur langue le nombre *Trois* : heureusement pour ceux qui ont affaire à

f^o 119^{vo} . [1 On nous dit que l'être sensitif distingue les sensations les unes des autres par les différences (² **que les**) **sensations (elles-mêmes ont entre elles)**. Ceci demande explication. Quand les sensations sont différentes l'être sensitif les distingue par leurs différences. quand elles sont semblables il les distingue **seulement** parce qu'il sent les unes hors des autres. Autrement comment dans une sensation simultanée distinguerait-il deux objets égaux ? Il faudroit nécessairement qu'il confondit ces deux objets et ³ les prit pour le même ; surtout dans un système où l'on prétend, que les sensations représentatives de l'étendue ne sont point étendues].

f^o 120^{ro} || Quand les deux sensations a comparer sont apperçues, leur impression est faite. chaque objet est senti. les deux sont sentis, mais leur rapport n'est pas senti pour cela. Si le jugement || de ce rapport n'étoit qu'une sensation et me venoit uniquement de l'objet **même**, mes jugemens ne me tromperoit jamais. puisqu'il n'est jamais faux que je sente ce que je sens.

¹ I. < On nous dit... point étendues >.

² [qu'ont entre elles ces mêmes].

³ (qu' il ?).

On nous dit que l'être sensitif distingue les sensations les unes des autres par les différences qu'ont entre elles ces mêmes sensations¹ : ceci demande explication. Quand les sensations sont différentes, l'être sensitif les distingue par leurs différences : quand elles sont semblables, il les distingue parce qu'il sent les unes hors des autres. Autrement, comment, dans une sensation simultanée, distingueroit-il deux objets égaux ? Il faudrait nécessairement qu'il confondit ces deux objets & les prit pour le même, sur-tout dans un système où l'on prétend que les sensations représentatives de l'étendue ne sont point étendues ?

Quand les deux sensations à comparer sont apprçues, leur impres-

eux, leur arithmétique ne va pas plus loin. Quelque peu croyable que cela paraisse, ce n'est pas la seule nation indienne qui soit dans ce cas. La langue *Brasilienne*, parlée par des peuples moins grossiers, est dans la même disette, et, passé le nombre *Trois*, ils sont obligés, pour compter, d'emprunter le secours de la langue portugaise ». Il est probable que c'est Helvetius qui a suggéré à Rousseau l'idée de lire La Condamine, ou plutôt — car Rousseau semblait déjà le connaître : cf. *Réponse au Mémoire anonyme*, XII, 304 — qui lui a remis en mémoire le passage de la *Relation* : cf. *De L'Esprit*, I, 1 [225 A], 4 : « Les idées des nombres, si simples, si faciles à acquérir, et vers lesquelles le besoin nous porte sans cesse, sont si prodigieusement bornées dans certaines nations qu'on en trouve qui ne peuvent compter que jusqu'à *trois*, et qui n'expriment les nombres qui vont au-delà de *trois* que par le nombre *beaucoup* ». Bonnet, lui aussi, avait retenu le même fait dans son *Essai de psychologie*, chap. xvii « De l'état moral de quelques peuples de l'Amérique » [208, 35 : « Il n'y a point non plus dans ces langues de termes propres pour les idées de vertu, de justice, de liberté, de reconnaissance, d'ingratitude, *L'arithmétique de quelques-unes de ces contrées ne va pas au-delà du nombre trois* ». — Rousseau était lié personnellement avec La Condamine. Dans une lettre inédite, de 1762, [14, adressée à Rousseau pour le remercier de son *Émile*, La Condamine écrivait : « J'ai lu avec la plus grande satisfaction la leçon du prêtre italien au jeune homme » : cf. encore *Confessions*, IX, 22.

¹ L'auteur de l'article *Évidence* [218], 148 b : « L'être sensitif distingue les sensations les unes des autres par les différences que les sensations elles-mêmes ont entre elles. Ainsi le discernement ou la fonction par laquelle l'âme distingue les sensations et les objets représentés par les sensations, s'exécute par les sensations mêmes ».

² Nouvelle citation de l'article *Évidence* [218], 147 a : « Celles [les sensations] qui sont représentatives des objets nous font apercevoir la grandeur de ces objets, leur forme, leur figure, leur mouvement et leur repos ; elles sont toujours relatives à quelques sensations affectives... De plus, si on examine rigoureusement la nature des sensations représentatives, on apercevra qu'elles ne sont elles-mêmes que des sensations affectives réunies et ordonnées de manière qu'elles forment des sensations de continuité ou d'étendue.... Ainsi les idées représentatives d'étendue ne sont composées que de sensations affectives de lumière ou de couleurs ou de résistance rassemblées... de manière qu'elles semblent former une sorte de continuité qui produit l'idée représentative d'étendue, quoique cette idée elle-même ne soit pas réellement étendue ».

Pourquoi donc est-ce que je me trompe sur ¹ le rapport de ces deux bâtons, surtout s'ils ne sont pas parallèles? Pourquoi dis-je par exemple que le petit bâton est le « ² tiers » du grand, tandis ³ qu'il n'en est que le quart? Pourquoi l'image qui est la sensation n'est elle pas conforme à son modèle qui est l'objet? C'est que je suis actif quand je juge, que l'opération qui compare est ⁴ **pénible** et que mon entendement qui juge les rapports mêle ses erreurs à la vérité des sensations qui ne montrent que les objets.

¹ I. le(s) rap[p]ort(s).

² [(quart)].

³ [(qu'en effet il en est)].

⁴ I. (penible) [fautive].

sion est faite, chaque objet est senti. les deux sont sentis : mais leur rapport n'est pas senti pour cela : Si le jugement de ce rapport n'étoit qu'une sensation, & me venoit uniquement de l'objet. mes jugemens ne me tromperoient jamais ¹. puisqu'il n'est jamais faux que je sente ce que je sens.

Pourquoi donc est-ce que je me trompe sur le rapport de ces deux bâtons. sur-tout s'ils ne sont pas paralleles ² ? Pourquoi dis-je. par exemple. que le petit bâton est le tiers du grand. tandis qu'il n'en est que le quart ? Pourquoi l'image. qui est la sensation. n'est-elle pas conforme à son modele, qui est l'objet ? C'est que je suis actif quand je juge. que l'operation qui compare est fautive ³. & que mon entendement qui juge les rapports. mêle ses erreurs à la verité des sensations qui ne montrent que les objets ⁴.

[40]

¹ Rousseau revient à Helvetius ; cf. *De L'Esprit*, I, 1 [225 B], 9 : « Je puis dire également. je juge ou je sens que. de deux objets. l'un que j'appelle toise. fait sur moi une impression différente de celui que j'appelle pied : que la couleur que je nomme rouge agit sur mes yeux différemment de celle que je nomme jaune ». A quoi Rousseau répond comme dans la *Profession* : « Il y a ici un sophisme très subtil et très important à remarquer. Autre chose est sentir une différence entre une toise et un pied ; et autre chose mesurer cette différence. Dans la première opération l'esprit est purement passif. mais dans l'autre il est actif. Celui qui a plus de justesse dans l'esprit pour transporter par la pensée le pied sur la toise. et voir combien de fois il y est contenu est celui qui. en ce point. a l'esprit le plus juste et juge le mieux ». « J'en conclus. disait Helvetius en terminant ce développement. qu'en pareil cas juger n'est jamais que sentir ». Et Rousseau : « c'est autre chose. parce que la comparaison du jaune et du rouge n'est pas la sensation du jaune ni celle du rouge ».

² Et tous les esprits seraient naturellement égaux. C'est d'ailleurs ce que soutient Helvetius, *De L'Esprit*, III, 1 [225 B], 256 : « Ainsi la nature ne pourrait donner aux hommes plus ou moins de disposition à l'esprit, qu'en douant les uns préférablement aux autres d'un peu plus de finesse de sens. d'étendue de mémoire. et de capacité d'attention ». A quoi Rousseau répond par une note déjà citée : « Le principe duquel l'auteur déduit dans les chapitres suivants l'égalité naturelle des esprits. et qu'il a tâché d'établir au commencement de son ouvrage est que les jugements humains sont purement passifs ». etc. Cf. encore la riposte de Rousseau à la même théorie dans la *Nouvelle Héloïse* (N, III), IV, 394-396.

³ Voltaire [242], 276 : « Obscur et faux ».

⁴ L'adjectif que Rousseau avait d'abord employé. « pénible », montre bien quelle est ici la signification de *fautif* : non pas « coupable », mais « sujet à faillir » ; cf. Descartes, *Méditations*, VI [57], IX, 67 : « Il répugne autant à la bonté de Dieu qu'il [l'homme malade] ait une nature trompeuse et *fautive* que l'autre [l'homme sain] » ; et Livre II d'*Émile*, II, 110 : « La vue est de tous nos sens le plus *fautif* » : 113 : « La mesure des pas d'un enfant est lente et *fautive* ».

⁵ Rousseau semble adopter ici. pour le problème de l'erreur. la solution cartésienne (*Méditations*, IV [57], IX, 45-50) et malebranchiste (*Recherche de la Vérité*, I, II, 2 [86], 4-5) : l'erreur est dans la liberté du jugement. c'est-à-dire dans la

f^o 120^{vo}

|| [¹ Ajoutez à cela une réflexion qui vous frappera, je m'assure, (² si vous la méditez ³ bien) : c'est que si nous étions purement passifs dans l'usage de nos sens, il n'y auroit entre eux aucune communication. Il nous seroit impossible de (⁴ voir ce que nous touchons) nous ne sentirions jamais rien hors de nous, (⁵ et) il y auroit pour nous cinq substances sensibles dont nous n'aurions nul moyen d'apercevoir l'identité. (Il y a un point où (toutes) nos ⁶ sensations se réunissent mais il faut que ce soit nous qui les y portions)].

[Qu'on donne tel ou tel nom à cette force de mon esprit qui rapproche et compare mes sensations : qu'on l'appelle attention, méditation, réflexion ou comme on voudra : toujours est-il vrai qu'elle est en moi et non dans les choses ; que c'est moi seul qui la produis quoique je ne la produise **peut-être** qu'à l'occasion de l'impression que font sur moi les objets. ⁷ Sans être maître de sentir ou de ne pas sentir, [⁸ je le suis] (⁹ de penser) plus ou moins (sur) ce que je sens].

¹ I. < Ajoutez à cela.... ce que je sens >.

² [quand vous y aurez bien pensé].

³ [suffisamment].

⁴ [connoître que le corps que nous (voyons est de) touchons et l'objet que nous voyons sont le même. Ou].

⁵ [ou].

⁶ [diverses].

⁷ (Je ne suis).

⁸ (on [mon esprit] l'est).

⁹ [d'examiner].

Ajoutez à cela une réflexion qui vous frappera. je m'assure. quand vous y aurez pensé; c'est que si nous étions purement passifs dans l'usage de nos sens, il n'y auroit entre eux aucune communication ⁵; il nous seroit impossible de connoître que le corps que nous touchons & l'objet que nous voyons sont le même. Ou nous ne sentirions jamais rien hors de nous, ou il y auroit pour nous cinq substances sensibles. dont nous n'aurions nul moyen d'appercevoir l'identité ¹.

41]

Qu'on donne tel ou tel nom à cette force de mon esprit qui rapproche & compare mes sensations; qu'on l'appelle attention, méditation, réflexion, ou comme on voudra ²; toujours est-il vrai qu'elle est en moi & non dans les choses, que c'est moi seul qui la produis, quoique je ne la produise qu'à l'occasion de l'impression que font sur moi les objets. Sans être maître de sentir ou de ne pas sentir, je le suis d'examiner plus ou moins ce que je sens ³.

volonté. Rousseau reviendra plus loin, p. 75, sur ces rapports de la volonté et du jugement : « Quelle est donc la cause qui détermine la volonté ? C'est son jugement. Et quelle est la cause qui détermine son jugement ? C'est sa faculté intelligente, c'est sa puissance de juger; la cause déterminante est en lui-même. Passé cela, je n'entends plus rien ».

⁵ Voltaire [242], 277 : « Pourquoi » ?

¹ Il est vraisemblable que ce paragraphe est une réponse à Condillac, pour qui le toucher était l'initiateur des autres sens, et suffisait à établir « la communication » entre eux : cf. la III^e Partie du *Traité des Sensations* [209], 258-348 : « Comment le toucher apprend aux autres sens à juger des objets extérieurs »; et le résumé de cette thèse dans l'*Extrait raisonné du Traité des Sensations* [56], III, 32-33 : « C'est le toucher qui instruit ces sens qui, par eux-mêmes, n'ont que la propriété de modifier l'âme. A peine les objets prennent sous sa main certaines formes, certaines grandeurs, que l'odorat, l'ouïe, la vue et le goût, répandent à l'envi leurs sensations sur eux, et les modifications de l'âme deviennent les qualités de tout ce qui existe hors d'elle ». A quoi Rousseau ripostait par une formule de sa Première Rédaction : « Il y a un point où toutes nos sensations se réunissent, mais il faut que ce soit nous qui les y portions ».

² A la *sensation*, Locke ajoutait la *réflexion* pour expliquer toutes nos idées : cf. *Entendement humain*, II, 1, 2-5 [102], 61-62 : « Ce sont là, à mon avis, les seuls principes d'où toutes nos idées tirent leur origine : savoir, les choses extérieures et matérielles, qui sont les objets de la *sensation*, et les opérations de notre esprit, qui sont les objets de la *réflexion* ». Condillac faisait intervenir l'*attention* dans l'élaboration de la *sensation*, mais plutôt comme une étape que comme un facteur de cette élaboration ; cf. *Traité des Sensations*, I, vii, 2 [209], 121-122 : « Si nous considérons que se ressouvenir, comparer, juger, discerner, imaginer, être étonné, avoir des idées abstraites, en avoir de nombre et de durée, connaître des vérités générales et particulières, ne sont que différentes manières d'être attentif... et qu'entin être attentif.. n'est dans l'origine que sentir : nous concluons que la sensation enveloppe toutes les facultés de l'âme ».

³ Condillac disait déjà, dans une formule analogue — au moins par l'expressio

f^o 121 ^{B¹}

¶ Je ne suis donc pas ¹seulement un être sensitif et passif, mais un être actif et intelligent. et quoiqu'en dise la philosophie, j'oserai prétendre à l'honneur de penser. Je sais seulement que la vérité est dans les choses et non pas dans mon esprit qui les juge, et que moins je mets du mien dans les jugemens que j'en porte, plus je suis sur d'approcher de la vérité; ainsi ma règle de me livrer au sentiment plus qu'à la raison ²est confirmée par la raison même.

¹ I. (seulement) [simplement].

² M. se confirme.

Je ne suis donc ⁴ pas simplement un être sensitif & passif, mais un être actif & intelligent, & quoiqu'en dise la philosophie, j'oserai prétendre à l'honneur de penser ¹. Je sais seulement que la vérité est dans les choses & non pas dans mon esprit qui les juge, & que moins je mets du mien dans les jugemens que j'en porte, plus je suis sûr d'approcher de la vérité : ainsi ma règle de me livrer au sentiment plus qu'à la raison, est confirmée par la raison même ².

42

— *Traité des Sensations*, I, II, 11, note [200], 63 : « Il y a en nous un principe de nos actions que nous sentons, mais que nous ne pouvons définir : on l'appelle *force*. Nous sommes également actifs par rapport à tout ce que cette force produit en nous, ou au dehors. Nous le sommes, par exemple, lorsque nous réfléchissons, ou lorsque nous faisons mouvoir un corps. Par analogie nous supposons dans tous les objets qui produisent quelque changement, une force que nous connaissons encore moins, et nous sommes passifs par rapport aux impressions qu'ils font sur nous. Ainsi un être est actif, ou passif, suivant que la cause de l'effet produit est en lui ou hors de lui ». Mais les analogies verbales dissimulent à peine les différences de fond : la *force* dont parle ici Condillac est plutôt une force de *réaction* qu'une force d'*initiative*.

⁴ Ce n'est pas seulement la conclusion des paragraphes précédents, c'est la conclusion — volontairement agressive et ironique, — de toute la dissertation sur l'activité du jugement, dissertation qui forme ainsi une enclave très nettement délimitée.

¹ Voltaire [242], 277 : « Pourquoi calomnier les philosophes » ?

² Rousseau parlera de la raison sur un autre ton, lorsqu'il fera la critique de l'idée de révélation : cf., plus loin, p. 150. Mais peut-être alors donnera-t-il au mot de *raison* un sens un peu différent. Il faut, en effet, se rappeler la note du II^e Livre d'*Emile*, II, 76 : « J'ai fait cent fois réflexion, en écrivant, qu'il est impossible, dans un long ouvrage, de donner toujours les mêmes sens aux mêmes mots. Il n'y a point de langue assez riche pour fournir autant de termes, de tours et de phrases, que nos idées peuvent avoir de modifications... Malgré cela, je suis persuadé qu'on peut être clair, même dans la pauvreté de notre langue, non pas en donnant toujours les mêmes acceptions aux mêmes mots, mais en faisant en sorte, autant de fois qu'on emploie chaque mot, que l'acception qu'on lui donne soit suffisamment déterminée par les idées qui s'y rapportent, et que chaque période où ce mot se trouve lui serve, pour ainsi dire, de définition..... Je ne crois pas en cela me contredire dans mes idées, mais je ne puis disconvenir que je ne me contredise souvent dans mes expressions ». Ici le *sentiment* est considéré comme étant l'expression directe et fidèle des choses mêmes, la *raison* comme étant l'appart personnel, et peu sûr, de l'esprit humain.

5. La matière et le mouvement.

f' 122^{ro} M'étant, pour ainsi dire, assuré de moi-même, je commence à regarder hors de moi,¹ et je me considère || avec une sorte de frémissement jetté perdu dans ce vaste univers et comme noyé dans l'immensité des êtres sans rien savoir de ce qu'ils sont, ni **absolument**, ni entre eux ni par rapport à moi. Je les étudie, je les observe, et le premier objet qui se présente à moi pour les comparer, c'est moi-même.

¹ (je).

5. La matière et le mouvement.³

M'étant, pour ainsi dire, assuré de moi-même, je commence à regarder hors de moi, et je me considère avec une sorte de frémissement, jetté, perdu dans ce vaste univers, & comme noyé dans l'immensité des êtres, sans rien savoir de ce qu'ils sont, ni entre eux, ni par rapport à moi⁴. Je les étudie, je les observe, & le premier objet qui se présente à moi pour les comparer, c'est moi-même.

³ Nouvelle dissertation ajoutée par Rousseau dans la révision de son texte primitif. La dissertation précédente s'attaquait principalement à Helvetius et aux sensualistes de l'*Encyclopédie*. Celle-ci est dirigée contre les théoriciens du mécanisme matérialiste, contre La Mettrie [171], que Rousseau semble avoir lu, contre Maupertuis-Baumann [198 A], qu'il devait connaître au moins par Diderot, peut-être même contre Robinet [235], dont nous savons qu'il avait lu le livre *De la Nature*, paru vers la fin de 1761. Mais toute cette philosophie matérialiste se résume pratiquement pour lui dans le petit livre de Diderot paru en 1754, *Pensées sur l'interprétation de la Nature* [210]. Il faut y joindre sans doute de longs exposés oraux, que Diderot ne devait point lui avoir épargnés, et dont les *Principes philosophiques sur la matière et le mouvement*, bien que rédigés quelques années plus tard (1770), peuvent être regardés avec vraisemblance comme le résumé. La *Lettre à D'Alembert*, en rendant la rupture définitive et publique entre les deux amis, met Rousseau plus à l'aise pour dire toute sa pensée sur ce point.

⁴ Voltaire [242], 277 : « Imité des *Pensées* de Pascal ». On peut, en effet, rapprocher de ce morceau la méditation sur les « deux infinis », *Pensées*, LXXII [83], I, 72-74, 78 : « Que l'homme contemple donc la nature entière dans sa haute majesté, etc.... Que l'homme, étant revenu à soi, considère ce qu'il est au prix de ce qui est; qu'il se regarde comme égaré dans ce canton détourné de la nature.... Qui se considérera de la sorte s'effraiera de soi-même, et, se considérant soutenu dans la masse que la nature lui a donnée, entre ces deux abîmes de l'infini et du néant, il tremblera dans la vue de ces merveilles; et je crois que, sa curiosité se changeant en admiration, il sera plus disposé à les contempler en silence qu'à les rechercher avec présomption », etc. Rousseau aurait pu se souvenir aussi de La Bruyère, *Des Esprits Forts* [98], II, 265 : « Me voilà donc sur la terre comme sur un grain de sable qui ne tient à rien », etc. Je croirais pourtant plus volontiers que c'est Diderot qui a donné à Rousseau la suggestion décisive. « Consultez, disait Rousseau dans la *Lettre sur la Vertu et le Bonheur* [25], 133, le vertueux Shaftesbury et son digne interprète », c'est-à-dire, lisez l'*Essai sur le Mérite et la Vertu*, et les notes de Diderot. Or voici l'une de ces notes [174], 63 : « A mesure que l'univers s'étend aux yeux d'un philosophe, tout ce qui l'environne se rapetisse. La terre s'évanouit sous ses pieds. Lui-même, que devient-il ? Cependant il ressent un doux frémissement dans cette contemplation qui l'anéantit. Après s'être vu noyé, pour ainsi dire, et perdu dans l'immensité des êtres, il éprouve une satisfaction secrète à se retrouver sous les yeux de la Divinité ».

Tout ce que j'apperçois par les sens est matière et je déduis toutes les propriétés essentielles de la matière des qualités sensibles qui « ¹ me la font appercevoir et qui en sont inséparables ». Je la vois tantot en mouvement et tantot en repos * d'où j'infère que ni le **mouvement** ni le **repos** ne lui sont essentiels, mais (² **qu'elle est indifférente à l'un et l'autre, et que** ³ **par conséquent le repos est** ⁴ **son état naturel, car**) le mouvement étant une action est l'effet (**nécessaire**) d'une cause dont le repos n'est que l'absence. Quand donc rien

f° 121^{vo}

|| † [* **Note.** Ce repos n'est (⁵ **peut-être**) que relatif (**puisque il est très vraisemblable que l'univers entier est en mouvement, (⁶ sans cependant que) nous (⁷ en soyons) rien moins que surs,**) mais puisque nous observons du plus ⁸ et du moins dans le mouvement, nous concevons très clairement (⁹ **le terme (du moins)**) qui est le repos, et nous le concevons si bien que nous sommes enclins même à prendre ¹⁰ pour absolu (¹¹ le) repos qui n'est que relatif. Or (**si le repos absolu de la matière peut-être conçu**) il n'est pas vrai que le mouvement ¹² soit (¹³ **essentiel à la matière**)].

¹ [(en sont inséparables)].

² [étant)].

³ [(elle en est)].

⁴ [dans].

⁵ [(probablement) si l'on veut].

⁶ [chose dont cependant].

⁷ [sommes].

⁸ **M.** < et > ou.

⁹ [un des deux] terme [s extrêmes].

¹⁰ (un repos relatif).

¹¹ [un].

¹² (lui).

¹³ (de son essence) [de l'essence (intime ?)] de la matière si (son repos) elle] peut être conçue en repos.

† *En face de ce début de note, Rousseau a écrit dans la marge du f° 122^{vo} : l'addition bonne (cette ?). — Quelques-unes des idées qu'on trouvera ici exprimées sont empruntées à un passage inutilisé de F, qu'on pourra lire plus loin, f° 161^{vo}.*

Tout ce que j'apperçois par les sens est matiere, & je déduis toutes les propriétés essentielles de la matiere des qualités sensibles qui me la font apper- | cevoir. & qui en sont inséparables. Je la vois tantôt en mouvement & tantôt en repos *. d'où j'infere que. ni le repos. ni le mouvement ne lui sont essentiels: mais le mouvement étant une action, est l'effet d'une cause dont le repos n'est que l'absence. Quand donc rien n'agit sur la matiere. elle ne se meut point: & par cela même qu'elle est indifférente au repos & au mouvement. son état naturel est d'être en repos ¹.

431

* Ce repos n'est, si l'on veut, que relatif ²: mais puisque nous observons du plus & du moins dans le mouvement. nous concevons très-clairement un des deux termes extrêmes qui est le repos. & nous le concevons si bien que nous sommes enclins même à prendre pour absolu le repos qui n'est que relatif. Or il n'est pas vrai que le mouvement soit de l'essence de la matiere. si elle peut être conçue en repos.

¹ C'est le principe de l'inertie de la matiere, c'est-à-dire de son indifférence au mouvement ou au repos, principe sur lequel tous les philosophes pratiqués par Rousseau, chrétiens et même spiritualistes, — j'entends *spiritualiste* au sens cousinien du mot, et non au sens du XVIII^e siècle, car il signifiait alors *idéaliste* et souvent *spinoziste*: cf. Lignac [231], I, 83, 351, etc. — se trouvent d'accord, et presque dans les mêmes termes que lui. Newton lui en fournissait la formule technique: cf. *Principia mathematica*, Definitio III [157], I, 4: « Per inertiam materiae, fit ut corpus omne de statu suo vel quiescendi vel movendi difficulter deturbetur. Unde etiam vis insita nomine significantissimo vis inertiae dici possit ». Et les P.P. Le Seur et Jacquier ajoutaient dans leur Commentaire, p. 5: « Nihil fit sine causa; unde omne corpus ut pote iners et passivum in suo quocumque statu perseverat, nisi causa aliqua, seu vi externa, statum suum mutare cogatur ». Cf. encore Abbadie, *Religion chrétienne*, I, 1, 5 [92], I, 26. Fénelon, *Existence de Dieu*, I, 79 [114], 39. Clarke, I, iv, 3 [125], I, 45-46. Ditton, *Religion naturelle* [128], II, 302-303. Vernet, *Instruction chrétienne*, II, 1 [213], I, 27, etc. L'auteur même de l'article *Évidence* [218], 411 b, accepte le même principe: « Le mouvement n'est pas un attribut essentiel de ces objets, car ils peuvent avoir plus ou moins de mouvement, et ils peuvent en être privés entièrement; or ce qui est essentiel à un être en est inséparable, et n'est susceptible ni d'augmentation, ni de diminution, ni de cessation ».

² Il n'est pas sûr qu'il faille voir derrière ce *si l'on veut* une allusion précise (cf. les premières rédactions: *peut-être, probablement*). Mais il est possible qu'il y ait dans cette restriction un souvenir des conversations de Diderot: cf. *Principes philosophiques sur la Matière et le Mouvement* [58], II, 65: « Tout est dans un *repos relatif* en un vaisseau battu par la tempête: rien n'y est en un *repos absolu*, pas même les molécules agrégatives ni du vaisseau, ni des corps qu'il renferme ».

n'agit sur la matière elle (¹est en repos) et par cela même qu'elle est indifférente au (²mouvement) et au (repos), ³son état naturel est d'être en repos.

J'apperçois dans les corps deux sortes de mouvement savoir mouvement communiqué et mouvement spontané ou volontaire. (**La différence de ces deux mouvements est que**) dans le premier la cause motrice est étrangère au corps mu et (**que**) dans le second elle est en lui-même. (⁴**Vous**) ne **conclur(ez)** pas de là que le mouvement d'une montre [⁵par exemple est spontané, car si rien d'étranger au ressort n'agissoit sur lui il ne tendroit point à se ⁶redresser et ne tireroit pas la chaîne. Par la même raison je n'accorderai point [non plus] la || spontanéité ⁷aux fluides ni au feu ⁸même qui fait leur fluidité *.

f^o 122^{vo} || [⁹* Les chimistes (⁹reconnoissent) le flogistique ou l'element du feu comme épars, immobile et stagnant dans (¹⁰les corps) jusqu'à ce que [¹¹des cause_s_ étrangères le [degagent], le « reunissent » le métent en mouvement et le changent en feu. (**Je vois la matière dans trois états**)]

¹ [ne se meut point].

² [repos] et au [mouvement].

³ (elle es t).

⁴ [Je] ne concluer[ai].

⁵ **I.** < par exemple >.

⁶ (relac HER).

⁷ **M.** au mouvement des.

⁸ **M.** lui-même.

⁹ [regardent].

¹⁰ (la mixtion des) [les mixtes (où il entre) dont il fait partie].

¹¹ qu'(une).

J'aperçois dans les corps deux sortes de mouvement, savoir : mouvement communiqué, & mouvement spontané ou volontaire³. Dans le premier, la cause motrice est étrangère au corps | mù : & dans le second elle est en lui-même. Je ne conclurai pas de-là que le mouvement d'une montre, par exemple, est spontané : car si rien d'étranger au ressort n'agissoit sur lui, il ne tendroit point à se redresser, & ne tireroit pas la chaîne. Par la même raison je n'accorderai point, non plus, la spontanéité aux fluides, ni au feu même⁴

44

³ « Il y a en nous, disait Fréret (15), 198-199, deux sortes de mouvement : l'un, involontaire, qui se fait sans le concours de la volonté, et quelquefois même malgré elle, et que l'on peut nommer mouvement forcé, mouvement contraint ; l'autre mouvement est le volontaire, qui est accompagné du concours de la volonté et que j'explique par cette supposition » ; puis, comparant l'être humain à une girouette, il ajoutait : « Nous n'avons point de preuves que nous soyons d'une autre nature que cette machine ». Il est probable que la phrase de Rousseau : « Je ne conclurai pas de là », etc., est une réponse à Fréret.

⁴ Ces quelques mots sur le feu répandu dans les fluides, et la note sur « le Flogistique » sont une coquetterie de Rousseau, qui se rappelle avoir été un apprenti chimiste, qui garde dans ses manuscrits un gros ouvrage sur les *Institutions chimiques* (1747), et qui n'est pas fâché, à l'occasion, de laisser deviner ses connaissances sur ce point : cf. déjà dans le III^e Livre d'*Emile*, II, 153, la petite leçon de chimie pratique à propos des falsifications du vin. Au moment même où il commençait à rédiger l'*Emile*, le baron d'Holbach s'adressait encore à lui pour revoir « un manuscrit de chimie » qu'il voulait publier : cf. *Confessions*, VIII, 331. La question qui est ici effleurée — celle de la nature du feu — est une de celles qui ont été le plus discutées dans la première moitié du XVIII^e siècle : cf. Nieuwentit, II, 6 [122], 309 : « On est encore incertain sur la nature du feu... rien de si commun et rien de moins intelligible » ; et Rousseau lui-même, *Institutions chimiques*, II, 2, « Du feu » [1], 61 c : « Rien n'est plus important à connaître, mais rien n'est plus difficile à expliquer que la nature du feu » : 113 b-c : « On peut voir par-là combien il est difficile de connaître la nature de l'élément du feu », etc. On se rappelle que l'Académie des Sciences, ayant mis cette question au concours en 1738, Voltaire et Mme du Châtelet concoururent pour le prix, cependant, d'ailleurs, ils ne remportèrent pas. Le point essentiel du débat était de savoir si le feu était ou non un élément : « Le feu, disait D'Alembert dans l'*Encyclopédie*, art. *Feu* [218], 599 b, est-il une matière particulière, ou n'est-ce que la matière des corps mise en mouvement ? C'est sur quoi les philosophes sont partagés ». Rousseau pouvait déjà lire ces deux hypothèses dans son Saint-Aubin [141], III, 46-47. Voltaire les présentait encore au début de son *Essai sur la nature du feu et sur sa propagation* [154], 282-286 : il se ralliait à la seconde, et soutenait contre les philosophes cartésiens que le feu est « un être élémentaire ». C'est aussi l'avis de Rousseau, qui parle ici de « l'élément du feu ». Cf. encore *Institutions chimiques*, I, 1 [1], 26 b : « Le P. Lozeran de Fiesc, jésuite, dans un traité qui a remporté le prix à l'Académie

Vous me demanderez si les [mouvemens des] animaux ¹ sont spontanés. je vous dirai que je n'en sais rien mais que (² **je le pense**); vous me demanderez encore comment je sais (donc) qu'il y a des mouvemens spontanés. je vous **répondrai** que je le sais parce que je (³ **l'éprouve**). Je veux mouvoïr mon bras et ⁴ je le meus; sans ⁵ qu'**il y ait à**) ce mouvement « ⁶ d'autre » cause (⁷ **physique**) « que ma volonté » (**seule** ⁸). C'est en vain qu'on voudroit raisonner pour détruire en moi ce sentiment (**de spontanéité**), il est plus fort que toute évidence; autant vaudroit me prouver que je n'existe pas.

¹ (ont des).

² [l'analogie est pour l'affirmative]. — **I.** je le pense.

³ [le sens].

⁴ (que).

⁵ qu[e].

⁶ [ait (aucune)].

⁷ [immediate]. — **M.** [immédiate]. — **I.** phisique.

⁸ (l'a déterminé).

qui fait leur fluidité² *.

Vous me demanderez si les mouvemens des animaux sont spontanés: je vous dirai que je n'en sais rien, mais que l'analogie est pour l'affirmative³. Vous me demanderez encore comment je sais donc qu'il y a des mouvemens spontanés: je vous dirai que je le

* Les Chimistes regardent le Phlogistique⁴ ou l'élément du feu comme épars, immobile, & stagnant dans les mixtes⁵ dont il fait partie, jusqu'à ce que des causes étrangères le dégagent, le réunissent, le mettent en mouvement & le changent en feu.

des Sciences [en 1738, contre Voltaire et Mme du Châtelet], nie que le feu soit un élément, parce que les chimistes ne le démontrent pas pur dans leurs analyses. Il soutient, au contraire, que le feu est un mixte composé de sels de soufre, d'air et de matière éthérée, et qui se meut en tourbillon. Il y a apparence que ce philosophe n'a pas d'idée de la combinaison chimique, par laquelle on s'assure de l'existence d'un corps qu'on ne saurait retenir seul, tel que le feu élémentaire en le faisant passer à son gré d'une substance dans une autre ».

² Rousseau, *Institutions chimiques*, I, 1 et II, 2 [1], 27 c. « Tout ce qui a de la fluidité en contient quelque portion [de phlogistique] »; et 125 c-d : « Le feu est un principe corporel: par conséquent, il est certain que ses parties sont étendues et mobiles, et ce n'est que par le mouvement qu'elles peuvent se manifester. Il est certain, de plus, qu'il est le principe du mouvement de la plupart des corps et surtout celui de toute fluidité ».

³ Comme presque tous les philosophes de sa génération, Rousseau refuse d'admettre la théorie cartésienne (*Discours de la Méthode*, V^e Partie [c], 55-59) et malebranchiste (*Recherche de la Vérité*, VI, II, 7 [86], 244-245), de « l'automatisme des bêtes ». Cf., en particulier, Condillac, *Traité des Animaux* (que Rousseau citera plus loin, p. 98, note), I, 1 [214], 447 : « Le sentiment de Descartes sur les bêtes commence à être si vieux, qu'on peut présumer qu'il ne lui reste guère de partisans »; Gerbillon, *Dissertations*, III [230], 143-144 : « On n'a pas cru qu'un sentiment si étrange méritât d'être combattu par des raisons: on l'a tourné en ridicule ». Mais Rousseau ne se risque pas à une affirmation catégorique, car D'Alembert avait montré, dans son article *Forme substantielle* [224], 176-177, à quelles inquiétantes conséquences on était entraîné lorsqu'on accordait une « âme » aux bêtes.

⁴ D'Alembert, art. *Feu* [218], 609 a : « Stahl a désigné cette matière [la vraie matière, l'être propre du feu] par le mot grec *phlogiston*, qui signifie *combustible*, inflammable, expression que nous avons traduite par celle de *phlogistique*, qui est devenue technique, et qui n'est pour nous, malgré sa signification littérale, qu'une de ces dénominations indéterminées, qu'on doit toujours sagement donner aux substances sur l'essence desquelles régneront diverses opinions très opposées ». Rousseau, *Institutions chimiques*, I, 1 [1], 26 a : « Le second principe [terreux], que Beccher appelle terre inflammable ou colorante, et auquel Stahl a donné le nom grec de *phlogistique*, est proprement la matière du feu et le principe des couleurs ».

⁵ Rousseau, *Institutions chimiques*, I, 2 : « De la mixtion et composition des corps » [1], 39 a : « On donne le nom de *mixte* à toute substance formée par le concours de deux ou plusieurs principes, lesquels par leur union ne forment plus qu'un seul tout ».



(Je ne connois ni ne conçois de spontanéité dans une matière que dans les corps organisés, vivans, sentans, animés, mais) s'il n'y avoit aucune spontanéité dans les actions des hommes ni dans rien de ce qui se fait sur la terre on n'en seroit que plus ¹embarrassé à imaginer la première cause de tout mouvement. Pour moi je me sens tellement persuadé que l'état naturel de la matière est d'être en repos ² et qu'elle n'a par elle-même aucune force pour agir qu'en voyant un corps en mouvement je juge aussi tôt ou que c'est un corps (**vivant**), animé, (**sensible**), ou que ce mouvement lui a été (³ communiqué). Mon esprit refuse tout acquiescement à l'idée de la matière se mouvant d'elle même ou produisant quelque action.

Cependant (⁴l'univers ⁵ est matière, matière éparsée et morte * qui n'a rien dans son tout ⁶ de l'union de l'organisation (⁷ **des corps animés**) puisqu'il est certain que nous qui sommes parties ne nous sentons nullement dans le tout. (⁸ **Et cependant l'univers**) est en mouvement et dans ses mouvemens réglés uniformes assujettis à des loix constantes, il n'a rien de cette liberté ⁹ **qu'on remarque** dans les mouvemens || spon-

f° 122 vo || * J'ai fait tous mes efforts pour concevoir **ce que c'est qu'une** molécule vivante, sans pouvoir en venir à bout. ¹⁰ La matière **sensible** (¹¹ **qui n'a pas**) des sens me paroît (**une idée**) inintelligible [et contradictoire], pour (¹² **combattre**) cette idée il faudroit commencer par la comprendre et j'avoüe que je n'ai pas ce bonheur là].

¹ (empe ché ?).

² (in ERTE ?).

³ [donné].

⁴ [cet].

⁵ **I.** (sensible) [visible].

⁶ **I.** < de l'union > de l'organisation des corps animés.

⁷ [du sentiment commun des parties d'un corps animé].

⁸ (« cet ») Ce même univers].

⁹ **I.** (qu'on remarque) [qui paroît].

¹⁰ (Quand) [l'idée de].

¹¹ [et] sans avoir].

¹² [adopter ou rejeter]. — **M.** admettre ou rejeter.

sais parce que je le sens. Je veux mouvoir mon bras & je le meus, sans que ce mouve- | ment ait d'autre cause immédiate que ma vo-
lonté ¹. C'est en vain qu'on voudroit raisonner pour détruire en moi
ce sentiment, il est plus fort que toute évidence ²; autant vaudroit
me prouver que je n'existe pas.

45

Si l'n'y avoit aucune spontanéité dans les actions des hommes, ni
dans rien de ce qui se fait sur la terre, on n'en seroit que plus embarrassé
à imaginer la première cause de tout mouvement. Pour moi, je me sens
tellement persuadé que l'état naturel de la matière est d'être en repos,
& qu'elle n'a par elle-même aucune force pour agir, qu'en voyant un
corps en mouvement je juge aussi-tôt, ou que c'est un corps animé, ou
que ce mouvement lui a été communiqué. Mon esprit refuse tout aquies-
cement à l'idée de la matière non organisée, se mouvant d'elle-même, ou
produisant quelque action ³.

Cependant cet univers visible est | matière : matière éparse &

46

¹ Fénelon, *Existence de Dieu*, I, 46 [114], 23 : « Je dis en moi-même cette parole si intérieure, si simple et si momentanée : que mon corps se meuve, et il se meut ». Rousseau reprendra plus loin, p. 49, cette démonstration de la spontanéité des mouvements humains par l'expérience intime.

² Ou plutôt, dans la théorie de Rousseau, ce sentiment même est une « évidence », puisqu'il a posé en principe, p. 34, « d'admettre pour *évidentes* » les idées auxquelles il ne pourrait « refuser son consentement ». Mais ici l'« évidence » à laquelle il songe, c'est la soi-disant « évidence », définie par le rédacteur de l'*Encyclopédie*, qui a rangé parmi les connaissances « évidentes » certaines affirmations que le Vicaire vient de réfuter.

³ Cette théorie de l'activité de la matière, dont Rousseau pouvait savoir par Saint-Aubin qu'elle avait déjà ses défenseurs dans l'antiquité [141], III, 73 sqq, avait repris faveur au début du XVIII^e siècle, et Toland avait consacré à la soutenir une de ses *Letters to Serena* (1704). L'ouvrage de Toland ne fut traduit qu'en 1768 par le baron d'Holbach [248]; mais il est possible que Rousseau en eût entendu parler par le baron : cf., à la *Bibliographie*, les notes des n^{os} 191 et 192. D'ailleurs, Rousseau pouvait déjà connaître les théories de Toland par les réfutations de Clarke [125], I, 44-46 et de Homfroi Ditton [128], II, 302-303 note. Mais le système était formulé aussi précisément que possible dans le *Traité de l'âme* de La Mettrie (1745) : cf., en particulier, le chapitre V : « De la puissance motrice de la matière » [171], 75-80 : « Il est assez évident, disait-il en conclusion, que la matière contient cette force motrice qui l'anime et qui est la cause immédiate de toutes les lois du mouvement » : cf. encore *L'Homme-machine* [181] 183 : « A présent qu'il est clairement démontré contre les Cartésiens, les Stahlens, les Malebranchistes, les théologiens, peu dignes d'être ici placés, que la matière se meut par elle-même », etc.

tanés de l'homme et des animaux. Le monde n'est donc pas un grand animal qui se meuve de lui même; il y a donc de ses mouvemens quelque cause (¹**motrice**) ²**que** je n'apperçois pas; mais la persuasion intérieure me rend cette cause tellement sensible que je ne puis voir rouler le soleil sans imaginer une force qui le pousse, ou que si la terre tourne je crois sentir une main qui la fait tourner.

¹ [étrangère à lui .

² **I.** cause étrangère que.

morte ¹ *, qui n'a rien dans son tout de l'union, de l'organisation, du sentiment commun des parties d'un corps animé; puisqu'il est certain que nous qui sommes parties ne nous sentons nullement dans le tout. Ce même univers est en mouvement, & dans ses mouvemens réglés, uniformes, assujettis à des loix constantes, il n'a rien de cette liberté qui paroît dans les mouvemens spontanés de l'homme et des animaux. Le monde n'est donc pas un grand animal qui se meuve de lui-même ²: il

* J'ai fait tous mes efforts pour concevoir une molécule vivante ³, sans pouvoir en venir à bout. L'idée de la matière, sentant sans avoir des sens ⁴, me paroît inintelligible & contradictoire? Pour adopter ou rejeter cette idée il faudroit commencer par la comprendre, & j'avoue que je n'ai pas ce bonheur-là.

¹ Je crois que cette expression de « matière morte » est empruntée à Diderot: cf. *Interprétation de la Nature*, LI, et surtout LVIII, « Questions » [210], 49, 58: « Il est évident que la matière en général est divisée en *matière morte* et matière vivante. Mais comment se peut-il faire que la matière ne soit pas une, ou toute vivante ou toute morte? La matière vivante est-elle toujours vivante? Et la matière morte est-elle toujours et réellement morte? La matière vivante ne meurt-elle point? La matière morte ne commence-t-elle jamais à vivre? »

² Leclerc, *Bibliothèque Choisie* [42], II, 58-59, commentant un passage de Sénèque (*Quaest. Nat.*, III, 29), avait rappelé que, pour certains hylozoïstes de la Philosophie grecque, « le monde était un animal ou un corps animé par une seule âme qui le gouvernait ». Mais il est plus vraisemblable que tout ce passage est une réponse à Diderot, qui, sans oser les prendre franchement à son compte, avait développé avec complaisance les conséquences du système de Maupertuis-Baumann, *Interprétation de la Nature*, L [210], 48: « Je lui demanderai donc [à Baumann] si l'univers forme un tout ou non... S'il convient que c'est un tout où les éléments ne sont pas moins ordonnés que les portions, ou réellement distinctes, ou seulement intelligibles, le sont dans un élément, et les éléments dans un animal, il faudra qu'il avoue, qu'en conséquence de cette copulation universelle, le monde, semblable à un grand animal, a une âme: que le monde, pouvant être infini, cette âme du monde, je ne dis pas est, mais peut être un système infini de perceptions, et que le monde peut être Dieu ».

³ Le mot est encore emprunté à l'*Interprétation de la Nature*, LVIII, 12 [210], 59: « L'énergie d'une molécule vivante varie-t-elle par elle-même, ou ne varie-t-elle que selon la quantité, la qualité, les formes de la matière morte ou vivante à laquelle elle s'unit? » Moreau s'était déjà égayé de ces formules. Ses *Cacouacs* [222 bis], 35-36, demandant à leur jeune novice « si la matière morte se combine avec la matière vivante », si les moules sont les principes des formes, ou seulement « les limites intelligibles d'une molécule vivante ». Il ne faut pas confondre ces « molécules vivantes » avec les « molécules organiques dont il est parlé dans le tome II de l'*Histoire naturelle* de M. de Buffon ». Tel est le conseil de Maupertuis dans l'*Avertissement* de son *Essai sur la formation des corps organisés* [198 A], p. iv-v. Il ne prononce pas le mot de « molécule vivante », mais il tient à affirmer « qu'il donne l'instinct à chaque partie la plus petite de la matière et forme tout avec cela, sans cette distinction entre matière brute et matière organisée ». Quelques mois avant l'apparition de l'*Émile*, Robinet avait repris les mêmes idées. *De la Nature* [235], 224-225.

⁴ Gerdil, *Dissertations*, II [230], 91: « Doit-on enfin s'occuper sérieusement

S'il faut admettre des loix générales dont je n'apperçois point les rapports essentiels avec la matière, de quoi serai-je avancé? ¹ Ces loix n'étant point des êtres réels, des substances ont donc quelque autre fondement qui m'est inconnu. L'expérience et l'observation nous ² ont fait connoître les loix du mouvement, (**mais**) ces loix déterminent les effets sans montrer les causes: elles ne suffisent point pour expliquer le système du monde et la marche de l'univers. Descartes avec des dés

¹ **I.** < Ces loix n'étant... m'est inconnu >.

² **M.** font.

y a donc de ses mouvemens quelque cause étrangere à lui, laquelle je n'apperçois pas : mais la persuasion interieure me rend cette cause tellement sensible, que je ne puis voir rouler le soleil sans imaginer une force qui le pousse, où que si la terre tourne, je crois sentir une main qui la fait tourner.

47

S'il faut admettre des loix générales¹ dont je n'apperçois point les rapports essentiels avec la matiere, de quoi serai-je avancé ? Ces loix

à réfuter l'absurde chimère de ceux qui prétent aux premiers elements des corps des sentiments analogues à ceux des animaux, sentiments qui les portent à s'approcher où s'éloigner par une sorte de désir ou d'aversion réciproque » ? — Sur ces sensations et ces perceptions de la matiere, cf., plus loin, p. 70 et note.

¹ Les exemples qui vont suivre préciseront l'allusion de Rousseau. Il songe surtout aux « loix générales » de Descartes et de Newton, aux tourbillons et à l'attraction. Rousseau reste défiant à leur endroit, parce que ces explications simplificatrices de l'univers risquent d'en éliminer Dieu. Il ne fait d'ailleurs que condenser ici les arguments de Pluche dans son *Histoire du ciel* [15*], en particulier dans les chapitres intitulés « *Le Monde de Descartes* », « *le Monde de Newton* », II, 236-351. Pluche est décidément très hostile au mécanisme cartésien : il est beaucoup plus sympathique à l'hypothèse newtonienne. Mais aux deux systèmes, il fait le même reproche que Rousseau, de ne pas réserver assez formellement la nécessité de l'action divine, de l'action initiatrice et surtout organisatrice. Cf., par exemple, II, 346-347 : « Le plus grand abus qu'on puisse faire de l'attraction n'est pas seulement de nous occuper de généralités stériles : ce serait surtout de se figurer que cette attraction dont l'existence est plus qu'incertaine, ait été la cause formatrice de la terre : ait donné l'être à des comètes, qui, par l'écoulement de leur substance, vont, bien à propos, ravitailler les sphères épuisées ; et ait enfin donné aux planètes un rang dans le Zodiaque, un cortège plus ou moins grand de satellites, et une masse déterminée. Il n'y a ni mouvement uniforme, ni attraction, soit centrale, soit superficielle, qui puisse régler cette sage et magnifique ordonnance ». Sur Descartes, cf. notamment p. 275-279. A plusieurs reprises, dans ses *Institutions chimiques*, Rousseau avait déjà manifesté sa défiance à l'égard des grands systèmes philosophiques, qui prétendent expliquer le monde par des « loix générales » : cf. I, 1 [1], 12 a-d : « Il faut d'abord commencer par congédier les philosophes et leurs belles hypothèses. Ce n'est pas en bâtissant des systèmes dans son cabinet qu'on connaîtra la Nature ; et les monades, et les essences hylarchiques, et les cubes écornés, et la matiere subtile, et les atomes crochus sont sans doute de fort jolies inventions : mais je voudrais bien demander à leurs auteurs comment ils s'y sont pris pour voir tout cela : quant à moi, je n'attends pour admettre le système de Descartes que d'avoir aperçu seulement un globe de lumière. L'inutile travail des spéculatifs oiseux est d'imaginer comment les choses auraient pu se faire : le vrai physicien recherche comment elles sont faites réellement » ; III, *Introduction*, 208 b-c : « Le magnétisme particulier de quelques corps, la pesanteur de tous, la génération des animaux et des végétaux sont autant d'opérations qu'on n'explique point par le concours des éléments ni par les loix du mouvement et de la mécanique : que si l'on adopte l'attraction newtonienne, voilà un agent universel mobile de tous les autres et dans lequel réside la première cause de toutes les productions de la nature. Mais enfin cet agent lui-même, s'il existe, que peut-il faire autre chose qu'émouvoir différemment les corps à proportion, si vous voulez, des masses et des distances ? Changera-t-il la nature des principes et ne les déterminera-t-il pas, au contraire, à agir de la manière qui leur est propre ? Ainsi, dans quelque

tormoit le ciel et la terre, mais (¹ **qui** ² **donna**) le (³ **mouvement**) à (⁴ **ses**) dés.
⁵ **Il falut joindre à la** force centrifuge ⁶ un mouvement de rotation].
⁷ Neuvton a trouvé la loi de l'attraction : mais (⁸ l')attraction (seule)
réduiroit bientôt l'univers en une masse immobile : à **la loi de l'attraction**
il a falu joindre **un mouvement de** projectile pour faire décrire des
courbes aux corps celestes. Que Descartes nous dise quelle loi physique
a fait tourner ses tourbillons : que ⁹ Newton nous montre **la main**
qui lança les planetes sur la tangente de leurs orbites ¹⁰.

¹ [Il ne put donner].

² [(donnoit)].

³ [premier branle].

⁴ [ces].

⁵ [Ni mettre en jeu sa]. — **I.** < ni mettre en jeu... rotation >.

⁶ [qu'à l'aide d'].

⁷ *sic.* — **I.** (Neuvton) [Newton].

⁸ [la seule].

⁹ *sic.* — **I.** (Neuvton) [Newton].

¹⁰ [(Quoi le mouvement essentiel à la matière est-il un (mouvement composé) « simple » ou composé)].

n'étant point des êtres réels, des substances ², ont donc quelqu'autre fondement qui m'est inconnu. L'expérience & l'observation nous ont fait connoître les loix du mouvement, ces loix déterminent les effets sans montrer les causes : elles ne suffisent point pour expliquer le système du monde & la marche de l'univers. Descartes avec des dés ³ formoit le ciel & la terre, mais il ne put donner le premier branle à ces dés, ni mettre en jeu sa force centrifuge ⁴ qu'à l'aide d'un mouvement de rotation ⁵. Newton a trouvé la loi de l'attraction ; mais l'attraction seule ré-] duiroit bientôt l'univers en une masse immobile ; à cette loi, il a fallu joindre une force projectile ¹ pour faire décrire des courbes aux corps célestes ². Que Descartes nous dise quelle loi physique a fait tourner ses

[48]

système qu'on veuille raisonner, ces éléments seront bien toujours instruments naturels » ; cf. encore I, 2 et 3, p. 34 a-35 c et 43 a-c.

² Pour comprendre le raisonnement de Rousseau, il faut se rappeler sa théorie de la substance : cf., aux *Appendices*, II, le morceau intitulé *La genèse de l'idée de substance* : « Si la pensée et le sentiment sont des qualités générales, telles que la couleur et la figure,..... il faut nécessairement les attribuer à quelque autre substance, dont nous n'avons aucune idée, et dont elles doivent être elles-mêmes inséparables, comme la couleur et la figure le sont de la matière ».

³ Cf. *Principes*, III, 45 sqq [81], 123 sqq, et notamment § 46, p. 125 : « Supposons donc, s'il vous plaît, que Dieu a divisé au commencement toute la matière dont il a composé le monde visible en des parties aussi égales entre elles qu'elles ont pu être, etc. » ; cf. encore, *Traité de la lumière*, VIII [57], XI, 48 sqq ; mais nulle part, à ce que je crois, Descartes ne donne le nom de *dés* à ces parcelles de matière. Malebranche, dans son exposé du système cartésien (*Recherche de la Vérité*, VI, II, 4 [85], 224) les appelle des « *boules* ». Il se pourrait que Voltaire fût le premier à les avoir ainsi appelées ironiquement ; cf. *Philosophie de Newton*, I, 7 [153], 427 : « Le système qui imagine des *dés* mis sans intervalle les uns auprès des autres, et tournant je ne sais comment sur eux-mêmes » ; et III, 4, p. 523 : « Il a eu beau imaginer que Dieu avait créé des *dés* tournants les uns sur les autres, que la raclure de ces *dés*, etc. ».

⁴ C'est la force qui permet aux différents tourbillons de s'organiser : cf. *Principes*, III, 58-60 [81], 132-133.

⁵ On se rappelle le mot de Pascal, *Pensées*, LXXVII [83], I, 98 : « Descartes aurait bien voulu, dans toute sa philosophie, pouvoir se passer de Dieu, mais il n'a pu s'empêcher de lui faire donner une chiquenaude pour mettre le monde en mouvement ; après cela, il n'a plus que faire de Dieu ».

¹ Ce mot ne se trouve admis comme adjectif dans aucun *Dictionnaire* du XVIII^e siècle ; et le texte de Rousseau est le premier texte littéraire, à ma connaissance, où il soit ainsi employé. Cf. Brisson, *Traité élémentaire ou Principes de Physique*, Paris, Moutard, 1789, in-8, I, 225 : « Tous les corps jetés ou lancés hors de la perpendiculaire à l'horizon se meuvent d'un mouvement composé de deux forces : savoir, la force de la pesanteur, et la force qui les lance, que l'on nomme ordinairement *force projectile* ».

² Cf. Voltaire, *Philosophie de Newton*, III, 14 [153], 582 : « La gravitation ne rend raison ni de la rotation des planètes sur leurs propres centres, ni de la détermination de leurs orbites en un sens plutôt qu'en un autre ».

Les premières causes du mouvement ne sont point dans la matière : elle reçoit le mouvement ¹ **ou** le communique, mais elle ne le produit pas. Plus j'observe || l'action et réaction des forces de la nature agissant les unes sur les autres plus je trouve que d'effets en effets il faut toujours remonter à quelque volonté pour première cause, ² car **il n'y a point de** progrès de causes à l'infini. ³ En un mot ⁴ tout mouvement qui n'est pas produit par un autre **est** (un mouvement) spontané, (ou) « volontaire », ⁵ les corps inanimés n'agissent que par le mouvement et ⁶ il n'y a point de ⁷ véritable action sans volonté. || **[(En effet, ⁸ en remontant) à un [premier] principe actif quel qu'il soit je suis forcé, pour m'entendre de le supposer libre ; c'est à dire ayant la puissance de vouloir ou de ne vouloir pas. Sans cela quand ⁹ le principe agit il faut que quelque chose l'y nécessite. Il n'est donc pas premier principe comme je l'avois supposé)].** || Voilà mon premier principe. Je crois donc qu'une volonté meut l'univers et anime la nature. Voilà mon premier dogme ¹⁰ **et** mon premier article de foi.

¹ [et].

² [ou a quelque].

³ **M.** Je trouve que tout.

⁴ **I.** tout « mouvement » [(toute action)] qui n'est pas produit par un autre ne peut (être que spontané) [venir que d'un acte spontané ou volontaire].

⁵ [que].

⁶ [qu'il].

⁷ **M.** mouvement.

⁸ [quand je remonte].

⁹ [ce].

¹⁰ **M.** (et) [ou].

tourbillons : que Newton nous montre la main qui lança les planetes sur la tangente de leurs orbites ³.

Les premieres causes du mouvement ne sont point dans la matiere : elle reçoit le mouvement & le communique, mais elle ne le produit pas. Plus j'observe l'action & réaction des forces de la Nature agissant les unes

³ Terrasson, *La Philosophie applicable* [212], 203 : « Newton avoue qu'il ne connaît pas la première cause de l'attraction : les cartésiens devraient avouer qu'ils ne connaissent pas la première cause du tourbillon ». Personnellement Rousseau n'était pas cartésien en physique : cf. *Verger des Charmettes*, VI, 5 :

Je tâtonne Descartes et ses égarements,

Sublimes il est vrai, mais frivoles romans.

Dans les *Institutions chimiques* [35], 20, le système de Descartes lui paraît surtout « singulier par le ridicule », et il reconnaît que Newton a presque expliqué tous les phénomènes de la nature par le seul principe de l'attraction ». De même, dans le premier *Discours*, I, 11, note, il souligne ironiquement l'assurance fantaisiste des hypothèses cartésiennes : « Moins on sait, plus on croit savoir... Descartes n'a-t-il pas construit l'univers avec des cubes et des tourbillons » ? Quelques lignes plus loin, au contraire, il parle de Newton en homme qui semble l'admirer et s'être laissé convaincre : « Répondez-moi donc, philosophes illustres, vous par qui nous savons en quelles raisons les corps s'attirent dans le vide : quels sont dans les révolutions des planetes les rapports des aires parcourues en temps égaux : quelles courbes ont des points conjugués, des points d'inflexion et de rebroussement » : mais il y a peut-être dans ces formules admiratives plus d'ironie que de conviction. Dans la III^e *Lettre à Sophie* [25], 153-154, il semble encore adhérer au système de Newton, comme à une vérité au moins provisoire. Pourtant, lorsqu'il juge les deux systèmes rivaux, non pas tant comme philosophe que comme moraliste ou physicien, il affecte volontiers de les mépriser l'un et l'autre : cf. *Institutions chimiques*, I, 2 [1], 34 c-35 a : « Un cartésien vous résoudra toutes vos difficultés par des figures de pores, de corpuscules et par des mouvements différents : à mesure qu'il surviendra de nouvelles propriétés, il les expliquera par de nouveaux mouvements et de nouvelles figures. Un Newtonien, la plume à la main, calculerait des forces attractives et des degrés de cohésion. Est-on, après tout cela, plus savant sur la composition des corps ? point du tout. Vous en apprendrez plus en un quart d'heure dans le laboratoire d'un chimiste qu'en toute votre vie parmi les systèmes des philosophes » : *Mémoire à M. Dupin* [29], 410-411 : « Il y a des systèmes de physique, c'est-à-dire des hypothèses, suivant lesquelles, supposant que le monde est arrangé, on part de là pour rendre raison de tous les phénomènes : je lui expliquerai [à son élève] les deux principaux qui sont à la mode aujourd'hui, plutôt pour les lui faire connaître, que pour les lui faire adopter. Je n'ai jamais pu concevoir comment un philosophe pouvait imaginer sérieusement un système de physique : les cartésiens me paraissent ridicules de vouloir rendre raison de tous les effets naturels par leurs suppositions, et les newtoniens encore plus ridicules de donner leurs suppositions pour des faits. Contentons-nous de savoir ce qui est, sans vouloir rechercher comment les choses sont, puisque cette connaissance n'est pas à notre portée ». Ici encore il met une coquetterie dédaigneuse à tenir la balance égale entre les deux grandes théories physiques qui se partagent les esprits de son temps. Qu'on adopte l'une ou l'autre, il restera toujours à résoudre le problème de Dieu, le problème de la destinée et du bonheur.

Comment une volonté produit elle une action physique et corporelle ? Je ¹ n'en sais rien ; mais (² **j'en ai l'exemple en moi-même**). Je veux agir et j'agis, je veux mouvoir mon corps et mon corps se meut : mais qu'un corps inanimé et en repos vienne à se mouvoir de lui-même ou produise le mouvement, cela est incompréhensible et sans exemple. La volonté [³ m'est connue par ses actes (⁴ **quoique je ne connoisse point**) sa nature. Je connois (**du moins**) cette volonté comme ⁵ cause (**efficiente**) [**et voilà tout**]; mais concevoir la matière (**comme**) productrice du mouvement c'est ⁶ clairement concevoir un effet sans cause, c'est ne (**rien**) concevoir (⁷ **du tout**).

f^o 124^{vo}

|| [Il ne m'est pas plus possible de concevoir comment ma volonté meut mon corps que comment mes sensations affectent mon ame. Je ne sais pas même pourquoi l'un de ces mystères a paru plus explicable que l'autre. Quant à moi soit quand je suis passif, soit quand je suis actif (⁸ **la loi de l'**) union des deux substances me paroît **également** incompréhensible; il est bien étrange qu'on parte de cette incompréhensibilité même pour confondre les deux substances comme si des opérations de natures si différentes s'expliquoient mieux dans un seul sujet que dans deux].

¹ **M.** l'ignore.

² [j'éprouve en moi qu'elle la produit]. — **I.** j'en ai l'exemple en moi-même.

³ [est un acte qui].

⁴ [non par]. — **I.** quoique je ne connoisse point.

⁵ [première].

⁶ **M.** < clairement >.

⁷ [absolument rien].

⁸ [le moyen d'].

sur les autres, plus je trouve que d'effets en effets, il faut toujours remonter à quelque volonté pour première cause, car supposer un progrès de causes à l'infini, c'est n'en point supposer du tout ¹. En un mot, tout mouvement qui n'est pas produit par un autre, ne peut venir que d'un acte spontané, & volontaire: les corps inanimés n'agissent que par le mouvement, & il n'y a point de véritable action sans volonté. Voilà mon premier principe. Je crois donc qu'une volonté meut l'Univers & anime la Nature. Voilà mon premier dogme, ou mon premier article de foi ¹.

49

Comment une volonté produit-elle une action physique & corporelle ? Je n'en sais rien, mais j'éprouve en moi qu'elle la produit. Je veux agir, & j'agis; je veux mouvoir mon corps, & mon corps se meut ²; mais qu'un corps inanimé & en repos vienne à se mouvoir de lui-même ou produise le mouvement, cela est incompréhensible & sans exemple. La volonté m'est connue par ses actes, non par sa nature. Je connois cette volonté comme cause motrice, mais concevoir la matière productrice du mouvement, c'est clairement concevoir un effet sans cause. | c'est ne concevoir absolument rien.

50

Il ne m'est pas plus possible de concevoir comment ma volonté meut mon corps, que comment mes sensations affectent mon âme. Je ne sais pas même pourquoi l'un de ces mystères ¹ a paru plus explicable que l'autre. Quant à moi, soit quand je suis passif, soit quand je suis actif, le moyen d'union des deux substances me paroît absolument incompréhensible. Il est bien étrange qu'on parte de cette incompréhensibilité

¹ C'est la preuve bien connue, dite « du premier moteur », et longuement exposée par Aristote dans le VIII^e Livre de sa *Physique* : En remontant dans la série des causes, il faut enfin s'arrêter ἀνάγκη στήναι à un premier moteur, qui soit un moteur immobile πρῶτον κίνησον, κίνησον ἀκίνητον. La démonstration avait été reprise par Fénelon, *Existence de Dieu*, I, 81 [114], 39, Bonnet, *Essai de Psychologie*, LV [208], 164, etc.

² Le théisme de Rousseau est véritablement pour lui une religion. Les étapes intellectuelles de la démonstration une fois franchies, la vérité proprement philosophique qu'il a conquise semble s'évanouir pour lui : il reste une affirmation religieuse, un « dogme », auquel il adhère non seulement avec tout son esprit, mais avec toute sa volonté.

³ Cet argument de l'expérience intime, pour prouver la spontanéité du mouvement, avait déjà été employé par Rousseau, presque dans les mêmes termes, quelques pages plus haut : cf. p. 44 et note 6. Il sera repris un peu différemment p. 73-74.

⁴ Le « mystère » de la sensation, que les philosophes contemporains semblent trouver intelligible, tandis qu'ils déclarent que « le mot de liberté ne signifie rien », cf., plus loin, p. 76 et note 1.

f^o 125 r^o || ¹ Si le mouvement étoit essentiel à la matière il en seroit inséparable,
 f^o 124 v^o il y seroit toujours en même degré. || [**il seroit**] « toujours » le même
 f^o 125 r^o dans chaque portion de matière **il ne pourroit ni augmenter ni diminuer**)
 f^o 126 r^o il seroit incommunicable ² || et l'on ne pourroit pas [même] « ³ concevoir »
 la matière en repos. Quand on me dit que le mouvement ne lui est
 pas essentiel mais nécessaire on veut me donner le change par des mots
⁴ **que je n'entens pas**. Car ou le mouvement de la matière lui vient d'elle-
 même et alors il lui est essentiel, ou il lui vient d'une cause étrangère,
et alors il n'⁵ **est**) nécessaire à la matière qu'autant que la cause motrice
 agit sur elle : nous rentrons dans la première difficulté.

¹ **I.** Le dogme.... [à la raison, ni à l'observation;],.... n'est-il pas clair que si.

² [« il ne pourroit augmenter ni diminuer »].

³ (imaginer).

⁴ **I.** qui (ne sont difficiles) [seroient plus aisés] à refuter (que parce qu'ils n'ont aucun) [s'ils avoient un peu plus de] sens.

⁵ [est].

même pour confondre les deux substances, comme si des opérations de natures si différentes s'expliquoient mieux dans un seul sujet que dans deux.

Le dogme que je viens d'établir est obscur, il est vrai, mais enfin il offre un sens, & il n'a rien qui répugne à la raison, ni à l'observation : en peut-on dire autant du matérialisme ? N'est-il pas clair que si le mouvement étoit | essentiel à la matière ¹, il en seroit inséparable, il y seroit toujours en même degré, toujours le même dans chaque portion de matière, il seroit incommunicable, il ne pourroit augmenter ni diminuer, & l'on ne pourroit pas même concevoir la matière en repos. Quand on me dit ² que le mouvement ne lui est pas essentiel, mais nécessaire, on

[51]

¹ Pour la troisième fois en quelques pages (cf., plus haut, p. 43 et 45), Rousseau revient sur la théorie « du mouvement essentiel à la matière », et presque avec les mêmes arguments. Il y reviendra plusieurs fois encore, au moins dans son brouillon, car ces développements seront en grande partie supprimés, tant les redites y seront manifestes : cf., plus loin, dans B, f° 125^v, et, dans F, f° 161^r. Ici même on comprend mal cette reprise d'une discussion qui semblait close par l'affirmation précédente : « Voilà mon premier dogme, ou mon premier article de foi ». Nous avons déjà constaté chez Rousseau, dans l'allure de sa pensée, ces retours en arrière : cf., plus haut, p. 44, note 6. On en verra d'autres exemples.

² Cette formule semblerait indiquer que Rousseau avait en vue un texte précis, où cette distinction était explicitement formulée (cf. d'ailleurs, dans B, f° 125^v, la note supprimée). Mais je n'ai pu retrouver ce texte, s'il existe. Dans la traduction de Clarke, au contraire, Rousseau pouvait lire *essentiel* ou *nécessaire* employé indifféremment, ou simultanément, comme des expressions synonymes : cf., par exemple [125], I, 45-46 : « Un auteur moderne a prétendu prouver que le mouvement étoit *nécessaire* à la matière... Il faut que cet effort vers le mouvement qu'il prétend être *essentiel* à la matière... Si l'athée suppose le mouvement *essentiel* et *nécessaire* à quelque partie de la matière... etc. ». C'est Toland qui est ici visé ; or, dans Toland également, dans l'original comme dans la traduction, nulle différence entre les deux termes ; cf. *Letters to Serena*, London, 1714, in-8, Letter V, p. 166-167 : « motion *essential* to matter » équivalait à « the *necessary* activity of matter » ; et *Lettres philosophiques sur l'origine des préjugés*, V [248], 190-191 : « Le mouvement est essentiel à la matière » équivalait à cette autre formule : « l'activité lui est *nécessaire* ». D'après la date de cette traduction (1768), il semblerait que, six ans après la *Profession de foi*, la distinction rapportée par Rousseau non seulement ne s'était pas établie parmi les philosophes matérialistes, mais que l'emploi indistinct de l'une ou l'autre expression ne prêtait à aucune équivoque. Si donc, comme il est possible, la formule de Rousseau recouvre une allusion précise, il s'agirait sans doute de quelque système récent, et dont l'influence fut brève. Rousseau lui-même, à l'époque où il écrivait ses *Institutions chimiques*, paraissait ignorer cette distinction : cf. [35], 20 : « Nous voyons bien que l'agent universel est le mouvement, qu'il concourt à tout, que rien ne se fait sans lui et qu'il est capable de donner à la matière un très grand nombre de modifications ; mais, quand Descartes a prétendu tirer de ce seul principe la génération de tout l'univers, il a bâti un système singulier par le ridicule, et il a, sans y penser, fourni des armes aux matérialistes, qui, attribuant à la matière un *mouvement néces-*

Les idées générales et abstraites sont la source des plus grandes
 f^o 125 v^o erreurs des hommes. || [¹ **Defiez-vous** (² de tout) **philosophe qui vous** ³ **éblouis-**
 sant par ces (⁴ propositions générales) ne vous (⁵ permet) jamais (⁶ de les
 particulariser) par des exemples sensibles. ⁷ Dites moi, mon ami, si quand
 on vous parle d'une force [aveugle] répandue dans toute la nature ⁸ on
 f^o 126 r^o porte quelque [véritable] idée à votre esprit?]. || On croit dire quelque
 chose par ces mots vagues de force ⁹ universelle et de mouvement
 « nécessaire * » et l'on ne dit rien [du tout. ¹⁰ L'idée du mouvement]

f^o 125 v^o || * [En note. (Dire que le mouvement est essentiel à la matière c'est dire
 une chose manifestement fausse car qui est-ce qui ne conçoit pas distinctement
 la matière en repos? Dire que le mouvement ne lui est pas essentiel mais
 nécessaire, ce n'est au fond que changer les termes car s'il n'y a nulle cause
 antérieure le mouvement ne sauroit être nécessaire à la matière qu'il ne lui
 soit essentiel)].

¹ **I.** (Depuis que le monde existe)* [(et) jamais (*mot illisible*)] le jargon de la métaphysique n'a (pas) fait « découvrir » (démontrer) une seule vérité.

² [d'un].

³ **M.** offusquant par toutes ces abstractions.

⁴ [grandes abstractions].

⁵ [laisse].

⁶ [rien éclaircir].

⁷ (Vous ?).

⁸ (vous).

⁹ (et de).

¹⁰ (Sitôt qu'on veut l'appliquer).

veut me donner le change par des mots qui seroient plus aisés à réfuter, s'ils avoient un peu plus de sens. Car³, ou le mouvement de la matière lui vient d'elle-même & alors il lui est essentiel, ou s'il lui vient d'une cause étrangère, il n'est nécessaire à la matière qu'autant que la cause motrice agit sur elle : nous rentrons dans la première difficulté.

Les idées générales & abstraites sont la source des plus grandes erreurs des hommes⁴; jamais le jargon de la métaphysique n'a fait

saire, en ont fait le Dieu qui a créé et qui conserve le monde »; il l'ignorait encore en 1756 : cf., plus loin, p. 57, note 3, le passage de sa Lettre à Voltaire, où *mouvement essentiel* et *mouvement nécessaire* ont une valeur identique ». Mais le texte des *Institutions chimiques* pourrait suggérer une autre hypothèse. La formule du Vicaire ne contiendrait aucune allusion précise à tel système récent, mais viserait en général les matérialistes qui se réclamaient du mécanisme cartésien; Rousseau reprendrait, en le serrant davantage, un argument traditionnel; cf., par exemple, Buffier, *Premières vérités*, 466 [120], II, 68 : « Si l'on prétend que les règles du mouvement, étant nécessaires dans la Nature, il a dû s'en suivre nécessairement un ordre de choses, tel qu'il sera en effet, je réponds que les lois naturelles du mouvement dans la Nature n'y sont nécessaires que par une volonté libre d'une cause intelligente, car, sans elle, la matière, étant indifférente par elle-même à tel degré ou telle direction de mouvement, comment y aurait-elle été déterminée » ?

³ Cf. Abbadié, *Religion chrétienne*, I, 1, 5 [92], I, 26 : « Je voudrais bien savoir d'où ton mouvement [de la matière] est sorti. Car il faut de deux choses l'une, qu'il soit essentiel à la matière de se mouvoir, ou qu'il y ait un Dieu qui ait imprimé le mouvement dans la matière. Ce mouvement doit être attaché à la nature de la matière ou venir du dehors, il n'y a pas de milieu ».

⁴ Cf. ce que Rousseau répondait au métaphysicien Dom Deschamps, abstracteur et généralisateur, s'il en fut, dans sa Lettre du 8 Mai 1761 [27], 148-149 : « La méthode de généraliser et d'abstraire m'est très suspecte, comme trop peu proportionnée à nos facultés ». C'est là, d'ailleurs, une déclamation à la mode, non seulement chez la plupart des philosophes sensualistes, mais chez tous ceux qui se piquent alors de science expérimentale et d'observation : cf. Mornet, *Les Sciences de la Nature*, II, 1 [280], 76-80. Aussi Rousseau se trouve ici d'accord avec ceux-là même qu'il vient de combattre; cf. Condillac, *Traité des Systèmes*, chap. II « De l'inutilité des systèmes abstraits », III « Des abus des systèmes abstraits » [187], 14-45; *De L'Esprit*, I, 4, « De l'abus des mots » [225 A], 31 (Cette partie de la *Profession* a été écrite après la lecture du livre d'Helvetius) : « Je vais prouver qu'en métaphysique et en morale, l'abus des mots et l'ignorance de leur vraie signification est, si j'ose le dire, un labyrinthe où les plus grands génies se sont quelquefois égarés. Je prendrai pour exemple quelques-uns de ces mots qui ont excité les disputes les plus longues et les plus vives entre les philosophes; tels sont en métaphysique, les mots de *matière*, *d'espace* et *d'infini* ». Mais, comme dit Helvetius lui-même, « M. Locke a si heureusement traité ce sujet » que c'est chez lui que tous les adversaires des « idées abstraites » et du « jargon de la métaphysique » vont chercher leurs arguments; cf., en effet, *Entendement humain*, Livre III « Des mots », passim, et, en particulier, chap. x « De l'abus des mots » [102], 403 : « Un grand abus qu'on fait des mots, c'est qu'on les prend pour des choses... Qui est-ce, par exemple, qui ayant été élevé dans la philosophie péripatéticienne... n'est pas persuadé que les *Formes substantielles*, les *Ames végétaives*, l'*Horreur du vide*, les *Espèces intentionnelles*, etc.,

¹ n'est autre chose que l'idée du transport d'un lieu à un autre (² selon) une direction déterminée, « car » [la distance d'un lieu à un autre se mesure par une ligne et] « un être » individuel ne (³ sauroit) se mouvoir à la fois dans tous les sens. ⁴ **En** quel sens donc la matière se meut-elle nécessairement. Toute la matière en corps a-t-elle un mouvement (⁵ uniforme) ou chaque atome a-t-il son mouvement propre? Selon la première idée l'univers entier doit former une masse solide et indivisible; selon la seconde il ne doit former qu'un fluide épars et incohérent sans qu'il soit jamais possible que deux atomes se réunissent. (⁶ **Selon**) quelle direction se fera (⁷ le) mouvement commun de toute la matière? ⁸ **ou de chaque portion de matière**? Sera-ce en droite ligne « ⁹ **ou circulairement** »? en haut, en bas, (à gauche ou) à droite ¹⁰. Si chaque ¹¹ portion de matière a sa direction **différente** || **des autres** quelles seront les causes de toutes ces directions et de toutes ces différences. || [¹² Si chaque atome ou molécule de matière (¹³ **n'avait qu'un mouvement circulaire**) jamais rien ne sortirait de sa place et il n'y auroit point de mouvement communiqué; encore même faudroit-il que ce mouvement circulaire fut déterminé dans quelque sens [et que son axe eut une direction précise]. Donner à la matière le mouvement par abstraction c'est dire des mots qui ne signifient rien, et lui donner un mouvement déterminé c'est supposer une cause qui le détermine]. || Plus ¹⁴ je multiplie les (¹⁵ **mouvements dans la nature**), plus j'ai de nouvelles causes à expliquer sans jamais trouver aucun agent commun qui les dirige. Loin de pouvoir imaginer [¹⁶ aucun ordre dans le concours ¹⁷ tortuit des élémens je n'en puis pas même

¹ [emporte].

² [dans] et ce transport suppose toujours].

³ peut .

⁴ [Dans].

⁵ [commun].

⁶ Sur .

⁷ [ce].

⁸ [(ce mouvement particulier)]. — **M.** < ou de chaque portion de matière > .

⁹ **M.** [ou circulairement].

¹⁰ [ou à gauche]. — **M.** à gauche.

¹¹ **I.** (por tion) [molécule].

¹² [(Que)].

¹³ [ne faisoit que tourner sur son propre centre].

¹⁴ **I.** (j'ai de) je multiplie.

¹⁵ [agens] forces particulières].

¹⁶ [le concert [l'accord] des élémens].

¹⁷ *Au crayon, repassé à l'encre.*

découvrir une seule vérité, & il a rempli la philosophie d'absurdités dont on a honte, si-tôt qu'on les dépouille de leurs grands mots. Dites-moi, mon ami, si, quand on vous parle d'une force ¹ aveugle répandue dans toute la Nature, on porte quelque véritable idée à votre esprit ? On croit dire quelque chose par ces mots vagues de force universelle, de mouvement nécessaire, & l'on ne dit rien du tout. L'idée du mouvement n'est autre chose que l'idée du transport d'un lieu à un autre ², il n'y a point de mouvement sans quelque direction : car un être individuel ne sauroit se mouvoir à la fois dans tous les sens. Dans quel sens donc la matière se meut-elle nécessairement ³ ? Toute la matière en corps a-t-elle

sont quelque chose de réel ?... Les Platoniciens ont leur *Ame du monde*, et les Épicuriens la *Tendance de leurs atomes vers le mouvement*, dans le temps qu'ils sont en repos. A peine y a-t-il aucune secte de philosophie qui n'ait un amas distinct de termes que les autres n'entendent point ». « Depuis Locke, remarque Chaumeix en 1759, *Préjugés légitimes* [223], IV, 30, déclamer contre l'abus des mots est un lieu commun où chacun abonde en son sens ».

¹ Cf. Maupertuis, *Essai de cosmologie* 194, 28 : « D'autres ont cru avancer beaucoup [pour expliquer les lois du mouvement], en adoptant un mot qui ne sert qu'à cacher notre ignorance : ils ont attribué aux corps une certaine *force* pour communiquer leur mouvement aux autres. Il n'y a dans la philosophie moderne aucun mot répété plus souvent que celui-ci, aucun qui soit si peu exactement défini. Son obscurité l'a rendu si commode, qu'on n'en a pas borné l'usage aux corps que nous connaissons : une école entière de philosophes attribue aujourd'hui à des êtres qu'elle n'a jamais vus une force qui ne se manifeste par aucun phénomène ». Helvetius, *De L'Esprit*, III, 9 [225 A], 322 : « [Dieu] a dit à la matière : *je te doue de la force*. Aussitôt les éléments, soumis aux lois du mouvement, mais errants et confondus dans les déserts de l'espace, ont formé mille assemblages monstrueux, ont produit mille cahos divers, jusqu'à ce qu'enfin ils se soient placés dans l'équilibre et l'ordre physique dans lequel on suppose l'Univers range ». Il est possible que ce soit ce passage d'Helvetius qui ait inspiré la riposte de Rousseau.

² Il est assez piquant de constater que, dans le paragraphe même où Rousseau vient de reprendre les arguments de Locke contre les idées abstraites, qui font « prendre les mots pour les choses », il reprend aussi l'une des définitions que Locke avait critiquées, comme étant de pseudo-définitions, une de celles où l'on se sert de l'idée à définir précisément pour la définir ; cf. *Entendement humain*, III, iv, « Du nom des idées simples », § 8 et 9, « Exemple tiré du mouvement » [102], 339 : « Nos philosophes modernes, qui ont tâché de se défaire du jargon des Écoles et de parler intelligiblement, n'ont pas mieux réussi à définir les idées simples par l'explication qu'ils nous donnent de leurs causes... Ainsi les partisans des atomes qui définissent le mouvement, un passage d'un lieu dans un autre, ne font autre chose que mettre un synonyme à la place d'un autre. Car qu'est-ce qu'un passage, sinon un mouvement ?... C'est traduire et non pas définir, que de mettre ainsi deux mots de la même signification l'un à la place de l'autre ».

³ Les arguments qui suivent sont empruntés à la réfutation traditionnelle de l'épicurisme ; cf. Fénelon, *Existence de Dieu*, I, 82 [114], 40 : « Le mouvement est tellement accidentel et surajouté à la nature des corps, que cette nature des corps

imaginer le combat, et le chaos de l'univers ¹ m'est **incompréhensible** ².
 f^o 126 v^o || [(Je comprends que le mécanisme du monde peut n'être pas intelligible
 à l'esprit humain, mais **lorsqu'**un homme se mêle de l'expliquer, il doit
 dire des choses que les hommes entendent)]. †

¹ [(ne) m'est (pas moins.... aussi) plus]. — **I.** aussi inconcevable.

² [que son harmonie].

† *La formule, légèrement variée, sera reprise plus loin. B, f^o 128^{vo}.*

un mouvement uniforme, ou chaque atome a-t-il son mouvement propre ? Selon la première idée, l'Univers entier doit former une masse solide & indivisible ; | selon la seconde, il ne doit former qu'un fluide épars & incoherent, sans qu'il soit jamais possible que deux atomes se réunissent. Sur quelle direction se fera ce mouvement commun de toute la matière ? Sera-ce en droite ligne ^(a), en haut, en bas, ^(b) à droite ou à gauche ? Si chaque molécule de matière a sa direction particulière, quelles seront les causes de toutes ces directions & de toutes ces différences ? Si chaque atome ou molécule de matière ne faisoit que tourner sur son propre centre, jamais rien ne sortiroit de sa place, & il n'y auroit point de mouvement communiqué ; encore même faudroit-il que ce mouvement circulaire fût déterminé dans quelque sens. Donner à la matière le mouvement par abstraction, c'est dire des mots qui ne signifient rien : & lui donner un mouvement déterminé, c'est supposer une cause qui le détermine. Plus je | multiplie les forces particulières, plus j'ai de nouvelles causes à expliquer, sans jamais trouver aucun agent commun qui les dirige. Loin de pouvoir imaginer aucun ordre dans le concours fortuit des éémens, je n'en puis pas même imaginer le combat, & le cahos de

[53]

[54]

^(a) C, D : ou circulairement.

^(b) C, D : à droite, à gauche ?

ne nous montre point une règle primitive et immuable, suivant laquelle ils doivent se mouvoir, et encore moins se mouvoir suivant certaines règles. De même que les corps auraient pu ne se mouvoir jamais, ou ne se communiquer jamais de mouvement les uns aux autres, ils auraient pu aussi ne se mouvoir jamais qu'en ligne circulaire : et ce mouvement aurait été aussi naturel que le mouvement en ligne directe.... D'ailleurs ce mouvement en ligne directe pouvait être de bas en haut, ou de haut en bas, du côté droit au côté gauche, ou du côté gauche au droit, ou en ligne diagonale. Qui est-ce qui a déterminé le sens dans lequel la ligne droite serait suivie ? Ditton, *Religion Naturelle* [128], II, 304 : « Si la matière a le pouvoir du mouvement par elle-même, il faut que ce soit ou dans une détermination particulière, ou dans tous les sens possibles ; ou dans les déterminations qu'elle juge être les plus propres selon l'exigence des cas. Si c'est le premier, la matière ne pourra jamais se donner d'autre mouvement, et suivra toujours la détermination qui lui est propre. Cependant il n'y a qu'à ouvrir les yeux pour se convaincre que la matière se meut dans le monde en une infinité de directions différentes. Ainsi donc cette première supposition est visiblement fautive. Quant à la seconde, il paraît que le pouvoir de se donner toutes les déterminations possibles met la matière dans une indétermination et dans une indifférence absolues. C'est lui ôter toute faculté de se mouvoir elle-même, parce que le pouvoir de se mouvoir en tout sens, est le pouvoir de se mouvoir en aucun, c'est-à-dire de ne se point mouvoir. Ainsi cette autre supposition est une contradiction manifeste », etc.

6. La Nature et l'Intelligence ordonnatrice.

f^o 127^r || Si la matière mûe me montre une volonté, la matière mûe selon de certaines loix me montre une intelligence. C'est mon second article de foi. Agir (¹ et) choisir sont les opérations d'un être actif et pensant. Donc cet être existe. Où le voyez-vous exister, m'allez-vous dire ? ² Non seulement dans les cieus qui roulent, dans ³ l'astre qui nous éclaire : mais dans ⁴ une pierre qui tombe dans ⁵ une feuille qu'emporte le vent. †

¹ [comparer].

² **I.** < Non seulement... mais >.

³ **M.** le soleil.

⁴ **I.** une.

⁵ **I.** une.

† Cf.. plus loin, une indication marginale de **F**, f^o 160^o, qui semble avoir suggéré ce développement.

L'Univers m'est plus inconcevable que son harmonie ¹. Je comprends que le mécanisme du monde peut n'être pas intelligible à l'esprit humain ; mais si-tôt qu'un homme se mêle de l'expliquer, il doit dire des choses que les hommes entendent.

6. La Nature et l'Intelligence ordonnatrice.

Si la matière me montre une volonté, la matière me montre selon certaines lois une intelligence ² : c'est mon second article de foi. Agir, comparer, choisir, sont des opérations d'un être actif & pensant : donc cet être existe. Où le voyez-vous exister, m'allez-vous dire ? Non-seulement dans les Cieux qui roulent ³, dans l'astre qui nous éclaire : non-seulement dans moi-même, mais dans la brebis qui pâit, dans l'oiseau qui vole, dans la pierre qui tombe, dans la feuille qu'emporte le vent ⁴.

55

¹ Diderot, *Pensées philosophiques*, XXI [177], 136 : « L'esprit doit être plus étonné de la durée hypothétique du chaos que de la naissance réelle de l'univers ». Cette formule avait retenu l'attention de Rousseau : cf. un fragment de sa Lettre à Voltaire, du 18 Août 1756 [25], 376 : « Je me souviens que ce qui m'a frappé le plus fortement en toute ma vie, sur l'arrangement fortuit de l'univers, est la vingt-et-unième *Pensée philosophique*, où l'on montre par les lois de l'analyse des sorts, que, quand la quantité des jets est infinie, la difficulté de l'événement est plus que suffisamment compensée par la multitude des jets, et que par conséquent l'esprit doit être plus étonné de la durée hypothétique du chaos que de la naissance réelle de l'univers ».

² Ici encore on notera que la démonstration qui commence n'est qu'un nouvel aspect de la preuve cosmologique : les preuves proprement métaphysiques sont écartées avec soin.

³ Cf. *Nouvelle Héloïse* (III, XVIII, IV, 246-247 : « Providence éternelle, qui fais ramper l'insecte et rouler les cieux, tu veilles sur la moindre de tes œuvres » !

⁴ Même mouvement dans Abbadié, *Religion chrétienne*, I, 4 [92], I, 17 : « Pour voir qu'il y a une sagesse souveraine, il ne faut qu'ouvrir les yeux et les porter sur les merveilles de la nature. Quand la considération des cieux et des astres, de leur beauté, de leur lumière, de leur grandeur, de leurs proportions, de leur perpétuel mouvement et de ces révolutions admirables qui les rendent si justes et si constants dans leurs changements divers, ne nous convaincraient point de cette vérité, nous la trouverions marquée dans les vagues et sur le rivage de la mer, dans les plantes, dans la production des herbes et des fruits, dans la diversité et dans l'instinct des animaux, dans la structure de notre corps et dans les traits de notre visage ».

[*Le développement* : Je juge de l'ordre du monde..... impossible d'apercevoir, qui manque ici dans **F**, se trouve plus loin, au bas du f^o 159^{ro}. Dans **B**, **M** et **L**, il se place comme dans l'édition originale].

Je juge de l'ordre du monde quoique j'en ignore la fin, parce que pour juger de cet ordre il me suffit de comparer les parties entr'elles, d'étudier leur concours, leurs rapports, d'en remarquer le concert. J'ignore pourquoi l'Univers existe ? mais je ne laisse pas de voir comment il est modifié ; je ne laisse pas d'apercevoir l'intime correspondance par laquelle les êtres qui le composent se prêtent un secours mutuel ³. Je suis comme un homme qui verroit, pour la première fois, une montre ouverte, & qui ne laisseroit pas d'en admirer l'ouvrage, quoiqu'il ne connût pas l'usage de la machine & qu'il n'eût point vu le cadran. Je ne sais, diroit-il, à quoi le tout est bon ; | mais je vois que chaque pièce est faite pour les autres ; j'admire l'ouvrier dans le détail de son ouvrage, & je suis bien sûr que tous ces rouages ne marchent ainsi de concert, que pour une fin commune qu'il m'est impossible d'apercevoir ¹.

[56]

² Cette prudence philosophique, dont Rousseau pouvait trouver l'exemple chez Descartes (cf. *Principes*, III, 2 : « Qu'on présumerait trop de soi-même si on entreprenait de connaître la fin que Dieu s'est proposée en créant le monde » [81], 104), semblera l'abandonner quelques pages plus loin, p. 64-65, quand il écrira : « Qu'y a-t-il de si ridicule à penser que tout est fait pour moi, si je suis le seul qui sache tout rapporter à lui ? »

³ Comparez avec Abbadie, *Religion chrétienne*, I, 16 [92], I, 98 : « Toutes ces choses nous montrent par leur grandeur, par leur variété, par leur subordination, par le tempérament de leurs qualités, par leurs rapports et leurs proportions admirables, et par cet ordre divin qui les lie, que le monde est l'ouvrage de cette sagesse souveraine à laquelle nous donnons le nom de Dieu ».

¹ On a déjà vu plus haut, p. 44, cette comparaison de l'horloge, mais c'est ici seulement qu'elle prend sa valeur démonstrative. C'est, je crois, chez Descartes qu'elle apparaît pour la première fois, *Discours de la Méthode*, V [80], 59. Entre Descartes et Rousseau elle avait été reprise bien souvent, sinon toujours au service du théisme ; et il n'est pas nécessaire de se rappeler que Rousseau était fils d'horloger pour en expliquer la présence ici : cf., parmi les ouvrages que Rousseau avait sans doute lus, Fénelon, *Existence de Dieu*, I, 75 [114], 37-38, Bullier, *Premières Vérités*, 465 [120], II, 67, *Lettres philosophiques*, XIII [145], I, 171, *Spectacle de la nature* [137], III, 468-469, *Telliamed* [182], I, p. lrv, La Mettrie, *L'Homme-machine* [181], 186, Haller, *Poésies* [200], 151-152, Bonnet, *Essai de Psychologie*, LV [208], 165, Turretin, *Pensées sur la Religion*, II [161], 305, Vernet, *Instruction chrétienne*, II, 2 [213], I, 33-34, etc. etc. La preuve de « l'horloge » trouvera quelques années plus tard (1772), sa forme la plus concise et la plus populaire, dans le distique de Voltaire, *Les Cabales* [73], X, 182 :

L'univers m'embarrasse, et je ne puis songer
Que cette horloge existe, et n'ait point d'horloger.

F, f^o 159^{vo} ¹ Écoutons le sentiment intérieur. Quel esprit sain peut se refuser à son témoignage, à quels yeux non prévenus l'ordre sensible de l'univers n'annonce-t-il pas une suprême intelligence et que de ² **subtilités** ne faut-il point entasser (³ pour **se refuser à l'évidence** (⁴ d'une fin commune) dans (⁵ la construction) de cette grande machine et du concours de chaque (⁶ chose) pour la conservation (**du tout**). † Qu'on me parle tant qu'on voudra de combinaisons et de chances. (⁷ **On pourra plus tot**) me réduire au silence. Si vous ne pouvez m'amener (⁸ au consentement) comment m'oterez vous (⁹ la persuasion intérieure) qui vous dément ¹⁰ toujours malgré moi.

¹ **B.** (Écoutons) comparons les fins [particulières], les moyens, les rapports ordonnés, de toute espèce, puis écoutons.

² **B.** (subtilités) [sophismes]. — **I.** subtilités.

³ [pour méconnoître l'harmonie (ordonnée) des êtres et l'admirable concours de chaque pièce pour la conservation (du tout) [des autres]].

⁴ [(de l'unité d'intention)].

⁵ [le soin ?].

⁶ [pièce].

⁷ [(Vous) Que vous sert de].

⁸ [à la persuasion et].

⁹ [le sentiment involontaire].

¹⁰ **M.** < toujours >.

† Ici, dans le Manuscrit, un espace de quelques lignes laissé en blanc.

Comparons les fins particulières, les moyens, les rapports ordonnés de toute espèce, puis écoutons le sentiment intérieur ² : quel esprit sain peut se refuser à son témoignage : à quels yeux non prévenus l'ordre sensible de l'Univers n'annonce-t-il pas une suprême intelligence, & que de sophismes ne faut-il point entasser pour méconnoître l'harmonie des êtres, & l'admirable concours de chaque pièce pour la conservation des autres ³ ? Qu'on me parle tant qu'on voudra de combinaisons & de chances ; que vous sert de me réduire au silence, si vous ne pouvez m'amener à la persuasion, & | comment m'ôterez-vous le sentiment involontaire qui vous dément toujours malgré moi ? Si les corps organisés ¹

57

² Rousseau reprend ici la suite normale de son développement primitif, qu'il avait interrompu par les deux longues dissertations, ajoutées après coup, sur l'activité du jugement, et l'origine du mouvement dans la matière. Pour retrouver donc l'allure première de sa pensée, on doit rattacher les pages qui vont suivre à la déclaration du début, où il se ralliait, derrière Clarke, au système du théisme, comme au plus « consolant » et au plus « sublime ». Ainsi allégée, la Première Partie de la *Profession* perd à peu près tout caractère de démonstration intellectuelle, pour redevenir ce qu'elle est surtout, un manifeste sentimental.

³ Cette idée a été développée longuement dans le paragraphe précédent : elle sera reprise dans le paragraphe suivant. Nous avons déjà vu cette insistance de Rousseau à revenir sur un argument qu'il juge démonstratif. Rien d'étonnant, d'ailleurs, que, dans une juxtaposition de morceaux composés à des époques différentes, il se produise des redites de pensée ou d'expression. La formule qu'il insère ici est empruntée à un passage inutilisé du Premier Brouillon d'*Émile* [10] ; cf. aux *Appendices*, II, le morceau intitulé *Comment se forme l'idée de Dieu*, et, en particulier, les lignes suivantes : « Il faut être en état d'apercevoir au moins par quelque côté le jeu mutuel des parties, les proportions de leurs masses, de leurs forces, de leurs mouvements, et de connaître quelques-unes des lois par lesquelles chaque pièce concourt à la conservation du tout ».

¹ Ici commence une brève discussion des théories transformistes, que Rousseau a intercalée dans son manuscrit, presque à la dernière heure, en recopiant le texte pour l'impression. Ces quelques lignes d'actualité forment une enclave dans la discussion traditionnelle des théories épicuriennes sur le hasard et la formation du monde. Il est possible que Rousseau fasse allusion ici aux hypothèses de Maillet, dont le livre avait eu un vif succès de curiosité : cf. *Telliamed*, VI^e Journée, « De l'origine de l'homme » [182], II, 150, 174, 183-186, où Maillet parle d'« hommes à queue », d'« hommes sans barbe », d'« hommes d'une jambe et d'une seule main », et où il s'efforce de prouver que l'homme d'aujourd'hui est un être marin, transformé, et adapté aux nouvelles conditions d'existence qui résultent du retrait de la mer. Si, comme on peut le supposer, Rousseau connaissait les œuvres de Maupertuis, peut-être aussi songeait-il à la I^{re} Partie de l'*Essai de Cosmologie* [194], 3 sqq, « où l'on examine les preuves de l'existence de Dieu, tirées des merveilles de la Nature ». Maupertuis faisait la critique de ces preuves et opposait déjà l'hypothèse de la sélection naturelle à l'argument finaliste de la convenance des organes au besoin. Il est plus probable cependant qu'ici encore, c'est Diderot qu'il a eu en vue ; cf. *Interprétation de la nature*, XII et LVIII [210], 15-16 et 57-58 : « Si la foi ne nous apprenait que

I, p. 179

¹ Si les (² **êtres**) organisés se sont combinés fortuitement de mille manières avant de prendre des formes (³ **durables**), s'il s'est formé d'abord des estomacs sans bouche, des (**têtes sans**) **pieds** ⁴, des mains sans bras des (⁵ **squelettes informes**) de toute (⁶ **sorte**) [qui sont péris faute de pouvoir se conserver pourquoi nul de ces informes essais ne frappe-t-il plus nos regards, pourquoi la nature s'est-elle enfin prescrite des loix ⁷ auxquelles elle n'étoit pas d'abord assujettie?

F, f^o 159^{vo}

Je ne dois point être surpris qu'une chose arrive lorsqu'elle est possible et que la difficulté de l'événement est compensée par la quantité des jets, **je** (⁸ **sais**) **cela**. Cependant [⁹ **si l'on me disoit qu'un chimiste en** ¹⁰ **combina nt des mixtes a fait un être organisé, sentant et pensant dans un creuset, «** ¹¹ **dependroit-il de moi de le croire. Bien loin de là car**] « si l'on ¹² **me venoit dire** » ¹³ **seulement** « que des caractères d'imprimerie (¹⁴ **en** » **mouvement depuis tant de tems qu'il vous plaira)** « ont donné l'éneide toute » arrangée je ne daignerois pas faire un pas pour aller vérifier (¹⁵ **que cela n'est pas vrai**). Vous oubliez me dira-t-on la quantité des ¹⁶ jets. Mais de ces ¹⁶ jets-là (**je n'en vois qu'un dans la construction de l'univers**). Combien ¹⁷ **prétendez-vous** que j'en

¹ (Je ne dois... Je).

² [corps].

³ [constantes].

⁴ [sans têtes].

⁵ [organes imparfaits].

⁶ [espèce].

⁷ auxquelles].

⁸ [vois]. — **B.** < je vois cela >.

⁹ [Mais]. — **B.** < Mais si l'on me... loin de là car >.

¹⁰ combina (ison).

¹¹ [loin qu'il dépendit].

¹² **I.** [me] venoit.

¹³ **B.** < seulement >.

¹⁴ [« projetés au hazard »].

¹⁵ [le mensonge].

¹⁶ *Sic.*

¹⁷ **B.** faut-il.

se sont combinés fortuitement de mille manières avant de prendre des formes constantes. s'il s'est formé d'abord des estomacs sans bouches, des pieds sans têtes, des mains sans bras, des organes imparfaits de toute espèce qui sont peris² faute de pouvoir se conserver, pourquoi nul de ces informes essais ne frappe-t-il plus nos regards : pourquoi la Nature s'est-elle enfin prescrit des loix auxquelles elle n'étoit pas d'abord assujettie ? Je ne dois point être surpris qu'une chose arrive lorsqu'elle est possible, & que la difficulté de l'événement est compensée par la quantité

les animaux sont sortis des mains du Créateur tels que nous les voyons ; et s'il étoit permis d'avoir la moindre incertitude sur leur commencement et sur leur fin, le philosophe abandonné à ses conjectures ne pourrait-il pas soupçonner que l'animalité avoit de toute éternité ses éléments particuliers, épars et confondus dans la masse de la matière ; qu'il est arrivé à ces éléments de se réunir, parce qu'il étoit possible que cela se fit ; que l'embryon formé de ces éléments a passé par une infinité d'organisations et de développements ; qu'il a eu, par succession, du mouvement, de la sensation, des idées, de la pensée, de la réflexion, de la conscience, des sentiments, des passions, des signes, des gestes, des sons, des sons articulés, une langue, des loix, des sciences et des arts ; qu'il s'est écoulé des millions d'années entre chacun de ces développements ; qu'il a peut-être encore d'autres développements à subir et d'autres accroissements à prendre, qui nous sont inconnus ; qu'il a eu ou qu'il aura un état stationnaire, qu'il s'éloigne ou qu'il s'éloignera de cet état par un dépérissement éternel, pendant lequel ses facultés sortiront de lui comme elles y étoient entrées ; qu'il disparaîtra pour jamais de la nature, ou plutôt qu'il continuera d'y exister, mais sous une forme, et avec des facultés tout autres que celles qu'on lui remarque dans cet instant de la durée » ? Il y a encore des précisions plus grandes dans le *Rêve de D'Alembert*, qui a été écrit en 1769 [58], II, 137-138. Mais il serait possible que ce « rêve » eût déjà été pensé par Diderot devant son ami. Du reste, La Mettrie avoit déjà dit dans son *Système d'Épicure*, XIII 62, II, 89 : « Les premières générations ont dû être fort imparfaites. Ici l'œsophage aura manqué ; là l'estomac, le ventre, les intestins, etc. Il est évident que les seuls animaux qui auront pu vivre, se conserver et perpétuer leur espèce, auront été ceux auxquels aucune partie essentielle n'aura manqué. Réciproquement ceux qui auront été privés de quelque partie d'une nécessité absolue seront morts... sans se reproduire. La perfection n'a pas plus été l'ouvrage d'un jour pour la nature que pour l'art ». — Les convictions de Rousseau sur l'origine des espèces seront affirmées plus fortement encore dans le paragraphe suivant, où il parlera de « la barrière insurmontable que la Nature a mise entre les diverses espèces, afin qu'elles ne se confondissent pas ».

² Féraud [250], III, 132 : « Dans le *Dictionnaire grammatical* [autre dictionnaire de Féraud, qui est de 1761] on condamne *que vous fussiez péri*, et l'on décide que *périr* prend toujours l'auxiliaire *avoir* ; mais il y a un grand nombre d'exemples pour l'auxiliaire *être* : Il étoit péri dans le naufrage (*Télémaque*) ; Sirius n'étoit péri que par leur ordre (Vertot) ; Les écrits impies des Leucippes et des Diagoras sont périés avec eux (J. J. Rousseau). — Suivant l'Académie (d'autrefois) *ont péri* est plus régulier, mais *sont périés* n'est pas sans usage. Dans la dernière édition, elle dit indifféremment *a péri, ont péri, et est péri, sont périés*, sans remarque ». Le texte de Rousseau, que cite ici Féraud, est emprunté au *1^{er} Discours*, I, 18.

suppose pour rendre (¹ **ce hazard**) vraisemblable. Pour moi ² qui (³ n'en ai vu qu'un, **de ces jets**) ⁴ j'ai ⁵ l'infini à parier contre un "qu'il n'est point l'effet du hazard *.

⁷ * **J'appelle hazard non seulement les effet dont nous ne pouvons assigner ⁸ les causes mais l'effet nécessaire de toute (⁹ cause première).**

¹ [cette absurde combinaison]. — **B.** cette grande combinaison.

² (je n').

³ [n'en vois qu'un seul].

⁴ (je tiens... trouve... selon vous-même).

⁵ **B.** [(même dans votre système)].

⁶ **B.** (qu'il) [que son produit].

⁷ **B.** < * J'appelle hazard... première cause >.

⁸ (ni).

⁹ [cause aveugle considérée comme (active ou) première cause].

des jets ³, j'en conviens. Cependant si l'on me venoit dire que des caracteres d'imprimerie, projetés au hazard, ont donné l'Énéide toute arrangée, je ne daignerois pas faire un | pas pour aller vérifier le mensonge. Vous

58

³ C'est une citation de Diderot, *Pensées philosophiques*, XXI, 177, 135-136.

« J'ouvre les cahiers d'un professeur célèbre, et je lis : Athées, je vous accorde que le mouvement est essentiel à la matière; qu'en concluez-vous?... que le monde résulte du jet fortuit des atomes? J'aimerais autant que vous me dissiez que l'*Illiade* d'Homere, ou la *Henriade* de Voltaire est un résultat de jets fortuits de caractères. — Je me garderais bien de faire ce raisonnement à un athée : cette comparaison lui donnerait beau jeu. Selon les lois de l'analyse des sorts, me dirait-il, je ne dois point être surpris qu'une chose arrive lorsqu'elle est possible, et que la difficulté de l'événement est compensée par la quantité des jets ». Cet argument avait fait grande impression sur Rousseau : « Je me souviens, écrivait-il à Voltaire en 1756 [25], 375-376, que ce qui m'a frappé le plus fortement en toute ma vie sur l'arrangement fortuit de l'univers, est la vingt-et-unième *Pensée philosophique*... C'est, en supposant le mouvement nécessaire, ce qu'on a jamais dit de plus fort à mon gré sur cette dispute; et, quant à moi, je déclare que je n'y sais pas la moindre réponse qui ait le sens commun, ni vrai, ni faux, sinon de nier comme faux ce qu'on ne peut pas savoir, que le mouvement soit essentiel à la matière. D'un autre côté, je ne sache pas qu'on ait jamais expliqué par le matérialisme la génération des corps organisés et la perpétuité des germes; mais il y a cette différence entre ces deux positions opposées, que, bien que l'une et l'autre me semblent également convaincantes, la dernière seule me persuade. Quant à la première, qu'on vienne me dire que, d'un jet fortuit de caractères, la *Henriade* a été composée, je le nie sans balancer; il est plus possible au sort d'amener qu'à mon esprit de le croire, et je sens qu'il y a un point où les impossibilités morales équivalent pour moi à une certitude physique. On aura beau me parler de l'éternité des temps, je ne l'ai point parcourue, de l'infinité des jets, je ne les ai point comptés; et mon incrédulité, tout aussi peu philosophique qu'on voudra, triomphera là-dessus de la démonstration même ». On remarquera que, dans la Lettre à Voltaire, Rousseau ne craint pas d'affirmer le caractère sentimental de son attitude : « Je n'empêche pas, dit-il, que, ce que j'appelle sur cela *preuve de sentiment*, on ne l'appelle *préjugé*; et je ne donne point cette opiniâtreté de croyance comme un modèle; mais, avec une bonne foi peut-être sans exemple, je la donne comme une invincible disposition de mon âme, que jamais rien ne pourra surmonter, dont jusqu'ici je n'ai point à me plaindre, et qu'on ne peut attaquer sans cruauté ». Ici l'argumentation s'efforce de rester purement rationnelle, mais il est amusant de constater que Rousseau répond à l'objection de Diderot précisément par la comparaison dont celui-ci vient de montrer le faible. Il semble que Rousseau ait fini par oublier le contenu propre de la XXI^e *Pensée philosophique*, et qu'il ait porté à l'actif de Diderot l'idée même que Diderot voulait détruire : cf. aux *Appendices*, V, la *Lettre à M. de Franquières*, § 11. Dans la Lettre à Voltaire, la *Henriade* tenait la place qu'occupe ici l'*Énéide*, mais le temps des relations courtoises entre Voltaire et Rousseau est fini. — Il serait trop long de rappeler ici toute l'histoire de cet argument célèbre, qui se trouve déjà dans Cicéron, et qui depuis avait fait fortune. Notons seulement que, parmi les livres que Rousseau avait sous la main, Addison et Fénelon le lui offraient très complaisamment exposé : cf. *Spectateur* [117], V, 372-375 et *Existence de Dieu*, I, 74 [114], 36-38; cf. encore Wollaston, *Relig ion naturelle*, V [124], 139-140. Rousseau l'avait repris une seconde fois dans sa lettre à Vernes du 18 février 1758, X, 180.

B, f^o 128^{ro} Ajoutez que des combinaisons et des chances ne (¹ **produiront**) jamais que des (² **êtres**) de même nature que les élémens combinés, que l'organisation ³ ne (**resultera**) point d'un jet d'atomes, et qu'un chimiste combinant des mixtes ne les fera point sentir et penser dans (⁴ **un**) creuset *. †

I, p. 180 * Croiroit-on, si l'on n'en avoit la preuve, que l'extravagance humaine pût être portée à ce point? *Amatus Lusitanus* assuroit avoir vû un petit homme long d'un pouce enfermé dans un verre, que *Julius Camillus*, comme un autre Prométhée, avoit fait par la science Alchimique. Paracelse *de natura rerum* enseigne la façon de produire ces petits hommes, et soutient que les Pygmées, les Faunes, les Satyres et les Nymphes ont été engendrés par la chymie. En effet je ne vois pas trop qu'il reste desormais autre chose à faire pour établir la possibilité de ces faits, si ce n'est d'avancer que la matiere organique resiste à l'ardeur du feu, et que ses molécules peuvent se conserver én vie dans un fourneau de réverbère.

¹ [donneront].

² [produits].

³ [et la vie] ne [resulteront].

⁴ [son].

† *L'astérisque, comme la note qu'il amorce, ne se trouve que dans I.*

oubliez, me dira-t-on ¹, la quantité des jets ; mais de ces jets-là combien faut-il que j'en suppose pour rendre la combinaison vraisemblable ? Pour moi, qui n'en vois qu'un seul, j'ai l'infini à parier contre un, que son produit n'est point l'effet du hazard. Ajoutez que des combinaisons & des chances ne donneront jamais que des produits de même nature que les élémens combinés ², que l'organisation & la vie ne résulteront point d'un jet d'atomes, & qu'un Chymiste combinant des mixtes ³, ne les fera point sentir & penser dans son creuset *.

* Croiroit-on, si l'on n'en avoit la preuve, que l'extravagance humaine pût être portée à ce point ? *Amatus Lusitanus* ⁴ assuroit avoir vu un petit homme long d'un pouce enfermé dans un verre, que *Julius | Camillus*, comme un autre Prométhée, avoit fait par la science Alchimique. Paracelse, *de naturâ rerum*, enseigne la façon de produire ces petits hommes, & soutient que les Pygmées, les Faunes, les Satyres & les Nymphes ont été engendrés par la chymie. En effet je ne vois pas trop qu'il reste désormais autre chose à faire pour établir la possibilité de ces faits, si ce n'est d'avancer que la matière organique résiste à l'ardeur du feu, & que ses molécules peuvent se conserver en vie dans un fourneau de réverbère ⁵.

[59]

¹ Diderot, loc. cit. : « La possibilité d'engendrer fortuitement l'univers est très petite, mais la *quantité des jets est infinie*, c'est-à-dire que la difficulté de l'évènement est plus que suffisamment compensée par la multitude des jets ».

² Cf., aux *Append ces.* V, dans la *Lettre à M. de Franquières*, § 13, le développement humoristique de cette idée.

³ Sur les « mixtes », cf., plus haut, p. 44 et note, la définition de Rousseau.

⁴ Toute cette histoire est copiée à peu près mot pour mot dans Saint-Aubin, *Traité de l'opinion*, IV, « De la chimie » [141], III, 519-520 : « La ténacité des alchimistes a été jusqu'à publier et soutenir que, par l'alchimie, on pouvait former un homme. *Amatus Lusitanus* a assuré qu'il avait vu un petit homme long d'un pouce enfermé dans un verre, que *Julius Camillus*, comme un autre Prométhée, avait fait par la science alchimique. Cette doctrine insensée et conforme aux dogmes de Paracelse (*De Natura rerum*, La Religion du médecin § 36), qui enseigne la façon de produire ces petits hommes ; et, après plusieurs impiétés et inepties, il soutient que les Pygmées, les Faunes, les Satyres et les Nymphes ont été engendrés par la chimie ». Ce récit avait beaucoup frappé Rousseau, puisqu'il y avait déjà fait allusion dans ses *Institutions chimiques* [35], 21 : « Je n'imiterai pas ce chimiste insensé, qui osa entreprendre de faire un homme par les opérations de son art ».

⁵ Féraud [250], III, 473-474 : « Réverbère se dit ordinairement dans cette phrase, feu de réverbère, appliqué de manière que la flamme est obligée de rouler sur les matières qu'on expose à son action » ; cf., Rousseau, *Institutions chimiques*, III, 1 [1], 212 a-b : « On ajoute des dômes à plusieurs fourneaux, soit pour renvoyer exactement toute la chaleur sur les vaisseaux, soit pour empêcher la fracture par le contact de l'air froid dans le temps qu'ils sont fort échauffés. Il y a même plusieurs opérations où le concours immédiat de la flamme est absolument nécessaire ; alors on se sert de certains dômes ou réverbères particuliers le long desquels la flamme se replie, se réfléchit et vient lécher les matières et leur communiquer la couleur ou d'autres qualités qu'elle ne peut recevoir de'elle ».

F. f^o 159^{vo} ¹ Souvenez-vous, mon bon ami, que eeei n'est (² point) un raisonnement pour les philosophes e'est eelui de ma conscience et (³ je n'y trouve rien qui le puisse réfuter).

[(Vous me demanderez comment) je juge de l'ordre du monde ⁴ quoi que j'en ignore la fin. Parce que pour juger de cet ordre il me suffit de comparer les parties entre elles, d'étudier leurs concours leurs rapports ⁵ et d'en ⁶ admirer le concert. [⁷ Et j'ignore pourquoi l'univers existe. Mais je ne laisse pas d'appercevoir par quelle ⁸ admirable correspondance (toutes) les ⁹ parties qui le composent se prêtent un secours mutuel. ¹⁰ Mon ignorance et ma foiblesse me laissent ignorer les (plus) grands accords de cette harmonie; mais ceux qui sont vus suffisent pour me faire juger des autres].

f^o 160^{ro} || [Je suis comme un homme (à) qui (¹¹ l'on montreroit) « pour la première fois » une ¹² montre ouverte, et qui ne laisseroit pas d'en admirer l'ouvrage, ¹³ le rapport et le jeu des pièces quoiqu'il ne connut pas l'usage de la machine et qu'il n'eût ¹⁴ jamais vu le cadran. Je ne sais ¹⁵ pas diroit-il à quoi le tout est bon, mais je ¹⁶ sais bien que chaque pièce est faite pour les autres ¹⁷ et j'admire ¹⁸ l'habileté de l'ouvrier dans le détail de son ouvrage et je

¹ B. < Souvenez-vous.... puisse réfuter >.

² pas.

³ pour apprécier leurs (arguments) sillogismes (?) je me fie à elle plus qu'à ma raison.

⁴ (parce).

⁵ B. < et >.

⁶ B. (admirer) [(observer) remarquer].

⁷ (Quoi). — B. < Et >.

⁸ B. (admirable) [intime].

⁹ B. (parties) [êtres].

¹⁰ B. < mon ignorance.... des autres >.

¹¹ [verroit].

¹² (pe NDULE ?).

¹³ B. < le raport et le jeu des pièces >.

¹⁴ B. point.

¹⁵ B. < pas >.

¹⁶ B. vois que.

¹⁷ B. < et >.

¹⁸ B. < l'habileté de >.

Le développement, qui, dans **F**, vient se placer ici, a
déjà passé dans l'édition originale, p. 55-56.

¹ sais bien que tous ces rouages ne marchent ² que pour une fin commune ³ **quoiqu'il me soit impossible de l'apercevoir**].

f^o 159^{vo}

|| J'ai lu Nieuventit avec surprise et pre-sque avec scandale. Comment cet homme a-t-il pu « vouloir » (⁴ **ecrire**) un livre des merveilles de la nature qui montrent ⁵ la sagesse de son auteur. Son livre seroit aussi gros que le monde qu'il n'auroit pas épuisé son sujet. ⁶ **Voyez cette herbe qui monte en graine auprès de vous, les ailes de duvet attachées autour de sa tête ronde** ⁷ ne sont peut être rien à vos yeux et moi je vois (⁸ **une main**) intelligente tracer au compas cette tête sphérique (et) coller [avec soin] ce duvet sur chaque graine puis à leur maturité souffler sur la terre (⁹ pour) semer (le tout) au loin. Cette autre graine n'a point de duvet me direz-vous, je le crois bien, les semences peuvent prendre racine et || croître l'une à côté de l'autre les feuilles ne s'étendent pas de même sur la terre, et ne s'étouffent pas mutuellement. Telle bagatelle frappe un homme et n'est pas sensible à d'autres, ¹⁰ mais chacun [de nous] (¹¹ trouveroit)

f^o 160^{ro}

¹ B. suis bien sur que.

² B. ainsi de concert.

³ B. (quoi) qu'il (me soit) [m'est] impossible (de la connoitre) [d'apercevoir].

⁴ [faire].

⁵ (les).

⁶ B. < Voyez cette herbe... qu'un insensé > et (dès) sitôt qu'on veut (par là ?) entrer dans les détails la plus grande merveille échape qui est l'harmonie et l'accord du tout. [La seule génération des « a corps »^b organisés est (^c un) abîme (d'étonnement pour) l'esprit humain ; «(et) la barrière » [insurmontable] « que la nature a mise entre les [diverses] espèces afin qu'elles ne se confondissent pas » montre (« d son ») intention avec (^e une) évidence (dont il m'est impossible de n'être pas frappé). Elle ne s'est pas contentée d'établir l'ordre elle a pris des mesures certaines pour (^f qu'il ne put être troublé)].

a) [(espèces)].

b) [vivans et].

c) [l'] abîme [de].

d) (mieux) [(une) ses] intention[s].

e) [la dernière].

f) [que rien ne le put troubler]. — M. ne pût le.

⁷ (pour porter chaque graine au loin).

⁸ [un être].

⁹ [pour le].

¹⁰ [(mais du moins nous ?... sont encore en nombre infini sur la terre)].

¹¹ [l'era].

J'ai lu Nieuwentit ⁵ avec surprise. & presque avec scandale ⁶. Comment cet homme a-t-il pu vouloir faire un livre des merveilles de la Nature, qui mon- | trent la sagesse de son Auteur? Son Livre seroit aussi gros [59] que le monde, qu'il n'auroit pas épuisé son sujet ¹: & si-tôt qu'on veut

⁵ *L'Existence de Dieu démontrée par les merveilles de la Nature, en trois parties, où l'on traite de la structure du corps de l'homme, des Elemens, des Astres et de leurs divers effets* [122], traduction française, d'après la version anglaise, du livre que le médecin hollandais, Bernard Nieuwentyt, avait publié en 1716 (*Het recht gebruik der Wereldbeschouwingen ter overtuiging van Ongodisten en Ongelovigen*). Rousseau a choisi ce livre comme étant le plus représentatif et le plus estimé parmi les ouvrages analogues, traduits en français, que la première moitié du XVIII^e siècle avaient vu paraître si nombreux, et qui détaillaient par le menu l'argument des causes finales. Cf., par exemple, Ray, *L'existence et la sagesse de Dieu manifestée dans les œuvres de la création*, 1714 [116], Derham, *Théologie physique*, 1726 [123], *Théologie astronomique*, 1729 [129^{bis}], Fabricius, *Théologie de l'eau*, 1741 [163], Lesser, *Théologie des insectes*, 1742 [165], etc. La traduction française de Nieuwentyt, qui avait paru en 1725, avait déjà été rééditée trois fois. Sur le succès de tous ces philosophes édifiants, cf. l'*Avertissement du Libraire* à la *Théologie* de Fabricius [163], p. vii, les remarques de Fréron sur le poème de Dulard, *La Grandeur de Dieu dans les Merveilles de la Nature*, 1759 [45], II, 277-281, et D. Mornet, *Les Sciences de la Nature*, I, 3 [289], 29-33. — Voltaire se moquera beaucoup du docte médecin hollandais, qu'il appellera « ce bavard impertinent » (*Histoire de Jenni* [73], XXI, 554); il sera comme Rousseau, « scandalisé » et agacé par ce cause-finalier trop zélé (cf. ses annotations à *L'Existence de Dieu* [73], XXXI, 135-150), mais il parlera de son œuvre avec une certaine considération comme d'un bon « antidote » contre l'athéisme (*Prix de la justice et de l'humanité* [73], XXX, 561). Déjà, avant Rousseau, Diderot avait fait à Nieuwentyt l'honneur de le ranger en compagnie de Newton parmi les grands savants modernes qui avaient fourni les premiers « des preuves satisfaisantes d'un être souverainement intelligent » (*Pensées philosophiques* [177], 133); et l'on peut se rendre compte de la réputation qu'il conserva durant tout le XVIII^e siècle par le résumé qu'en donne encore Chateaubriand dans le *Génie du Christianisme*, I, v, 3. Quant à Rousseau, non seulement « il avait lu Nieuwentyt », cf. *Verges des Charmettes*, VI, 5, mais il le faisait lire à ses élèves : cf. *Mémoire présenté à M. Dupin* [29], 410.

⁶ A l'époque où Rousseau rédigeait la *Profession de foi*, on commençait, même parmi les philosophes sincèrement déistes, à se lasser et à se « scandaliser » de cette physique théologique et infatigablement téléologique. « C'est un sujet usé, disait en 1760 un rédacteur du *Journal encyclopédique*, 1^{er} Février [46], 59; il n'y a presque aucun physicien qui n'ait analysé les différentes parties de la nature pour y faire voir partout la main du Créateur. Il s'en est même trouvé qui, peu délicats sur le choix des preuves de son existence, ont cité pour la prouver les plis de la peau du rhinocéros, sans considérer que ces minuties indécentes *scandal sent* toujours les esprits frivoles. Il doit en être de toutes les spéculations sur la Divinité comme du culte; on ne saurait y mettre trop de grandeur et de dignité ».

¹ Ici, dans la Première Rédaction, Rousseau avait inséré quelques remarques sur les précautions prises par la Nature pour protéger les graines de certaines plantes. On pourrait y discerner peut-être, comme il le dit lui-même, « le tour d'esprit » d'un

quelque observation conforme à son tour d'esprit. † En un mot s'il se trouve jamais un seul homme raisonnable qui sincèrement et de bonne ¹ FOI, nie « après » avoir réfléchi sur les ouvrages de la nature d'y (² voir) une intelligence démontrée, ³ jeune homme ne m'écoutez plus, je ne suis qu'un insensé. †

¹ bonne nie (*sic*).

² [reconnoître].

³ (et).

† Ici, en marge, le caneras d'un développement qui n'a pas été fait, mais qui semble avoir été utilisé dans **B** (cf. plus haut, f^o 127^{ro}) : et le cours du soleil et le vol de la mouche, et la mousse rampante et la majesté du cédre.

‡ Ici, dans le manuscrit, un signe de renvoi, et à côté : retourner au cahier.

entrer dans les détails, la plus grande merveille échappe, qui est l'harmonie & l'accord du tout ². La seule génération des corps vivans & organisés est l'abyme de l'esprit humain ³; la barriere insurmontable que

futur botaniste; mais ces considerations etaient classiques: et, Derham, *Theologie physique*, X 123, 580: « Dans cette vue, la Nature a garni quelques graines d'une espèce de duvet leger, ou d'aigrettes qui leur servent comme d'ailes, pour pouvoir être emportées par le vent. Il y en a d'autres qui sont renfermées dans des capsules élastiques, dont le ressort les écarte, et les jette à des distances convenables, faisant en cela l'office d'un bon laboureur ». Cf. encore Ray, *Existence de Dieu* 116, 122-123, Pluche 137, II, 479 sqq. Rousseau a sacrifié ce développement, trouvant sans doute qu'il ne fallait point reprocher à Nieuwentyt d'accumuler les observations de détail, pour en apporter lui-même.

² Déjà Pluche avait déclaré que « les gros volumes qu'on fait pour prouver l'existence de Dieu... sont des discours en quelque sorte injurieux aux lecteurs », et il avait invité les siens à surtout admirer dans le « Spectacle de la Nature » « l'unité de dessein » 137, II, 460-473. De même Abbadie, I, 16-92, I, 98, montrait la plus « grande merveille » de l'univers dans la « subordination », les « rapports » et les « proportions » des différents éléments qui composent cet admirable tout ». Rousseau s'était depuis longtemps assimilé cette idée, et l'avait reprise pour son compte dans un chapitre de ses *Institutions chimiques*, intitulé « Le Mécanisme de la Nature » 35, 18: « J'entends tous les hommes vanter la magnificence du spectacle de la nature, mais j'en trouve fort peu qui la sachent voir. Sur nos théâtres d'opéra, l'un admire la beauté des voix, l'autre celle des décorations, l'autre celle des artistes; celui-ci n'écoute que la musique, un autre ne s'occupe que du sujet; et ceux qui se bornent à considérer les rouages, les cordes et les poulies ont encore trop à faire, s'ils en veulent embrasser la mécanique tout à la fois. Enfin, chacun donne son attention à un objet particulier; rarement se trouve-t-il quelqu'un qui juge le tout sur chacune des parties rassemblées et comparées. C'est ce qui arrive encore plus communément sur le théâtre de la nature, non pas au peuple, car il admire sans savoir quoi, mais aux philosophes mêmes... Des papillons, des mouches sont capables d'épuiser les lumières et les recherches du plus laborieux physicien. Mais si chaque partie, qui n'a qu'une fonction particulière et qu'une perfection relative, est capable de ravir d'étonnement et d'admiration ceux qui prennent la peine de la considérer comme il faut, que serai-ce de ceux qui connaîtraient les rapports de toutes les pièces et qui jugeraient par là de l'harmonie générale et du jeu de toute la machine »?

³ C'était du moins l'une des questions les plus discutées parmi les « physiciens » du XVIII^e siècle. Il est inutile d'exposer ici les différents systèmes de Leuwenhoeck, Hartsæker, Buffon, Maupertuis, Bonnet, etc. On en trouvera le résumé plaisant fait par Voltaire dans *L'Homme aux quarante écus* 73, XXI, 334-339, qui est postérieur de six ans à la *Profession*, et qui montrera combien le mystère de la *Vénus physique*, pour employer l'expression de Maupertuis [172], intéressait alors le grand public. *L'Encyclopédie* est d'accord avec Rousseau sur ce point; et le rédacteur de l'article *Génération* [224], 560 a. M. d'Aumont, admire comme lui cette « grande merveille » inexplicée: « Cette disposition qui commence, entretient et finit la vie dans les êtres organisés, est sans doute un ouvrage bien merveilleux; mais, quelque étonnant, quelque admirable qu'il nous paraisse, ce n'est pas dans la manière dont existe chaque individu qu'est la plus grande merveille, c'est dans la succession, dans le renouvellement et dans la durée des espèces, que la nature paraît tout à fait inconcevable, qu'elle présente un sujet d'admiration tout opposé; dans cette vertu procréatrice, qui s'exerce

la Nature a mise entre les diverses espèces afin qu'elles ne se confondissent pas, montre ses intentions avec la dernière évidence. Elle ne s'est pas contentée d'établir l'ordre, elle a pris des mesures certaines pour que rien ne pût le troubler ⁴.

perpétuellement sans se détruire jamais : dans cette faculté de produire son semblable qui réside dans les animaux et dans les végétaux, qui forme cette espèce d'unité toujours subsistante. C'est pour nous un mystère, dont on a si peu avancé jusqu'à présent à rendre la profondeur, que les tentatives les plus multipliées semblent n'avoir servi qu'à convaincre de plus en plus de leur inutilité ». On remarquera que Rousseau et d'Aumont présentent tous deux comme solidaires le problème de la génération et le problème des espèces. Dans ses *Institutions chimiques* (35, 20, Rousseau s'était déjà arrêté à ce double mystère comme à un témoignage en faveur de Dieu : « Cet abîme de la génération, dans lequel les philosophes se sont si longtemps perdus, est encore aujourd'hui le désespoir des incrédules ; la construction d'un corps organisé par les seules lois du mouvement est une chimère, qu'on est contraint d'abandonner à ceux qui se payent de mots. Et, s'il y eût jamais d'hypothèse qui dût passer pour une vérité constante, c'est sans doute celle des germes infinis, au moyen desquels la nature, par de simples développements et un accroissement progressif, dont le mécanisme ne passe pas entièrement les bornes de nos lumières, peuple successivement la terre des êtres que son Auteur a tous créés avec elle ». Dans la III^e Lettre à Sophie (25, 154, il avait encore fait allusion à la théorie de Buffon : « Le Plin de notre siècle, voulant développer le mystère de la génération, s'est vu forcé de recourir à un principe inintelligible et inconciliable avec les lois de la mécanique et du mouvement ». Cf. encore Turretin, *Pensées*, III (161, 306.

⁴ On a vu par la note précédente que Rousseau, à l'époque des *Institutions chimiques*, était déjà un partisan décidé de « l'immutabilité des espèces ». Le mot est de Voltaire, qui n'avait pas, lui non plus, le plus léger doute sur la question, et je l'emprunte à un ouvrage que Rousseau avait dû lire, les *Eléments de la philosophie de Newton*, I, 7 (153, 429-431). Rousseau trouvait dans le *Spectacle de la Nature*, [137], II, 474-475, des considérations analogues à celles qu'il présente ici : « L'unité du principe créateur de toutes choses, disait Pluche, est encore plus sensible dans la propagation des plantes et des animaux. Puisque chaque espèce d'animal et de plante se perpétue toujours dans toute la suite des siècles avec la même figure et avec les mêmes propriétés, chaque espèce a donc été formée sur un plan particulier ; et l'unité du plan nous ramène nécessairement à l'unité de l'intelligence qui l'a formé. Toutes ces espèces dont le nombre et la diversité sont un véritable prodige concourent encore à nous faire connaître l'unité de leur auteur par l'unité du moyen qui les perpétue toutes ». D'ailleurs la majorité des philosophes, même déistes, ne contestaient point encore ce principe. Seuls Diderot et les quelques « transformistes », auxquels Rousseau a fait allusion plus haut, se refusaient à parler, non seulement de « barrière entre les espèces », mais même de « confins des règnes » ; et ils se demandaient « s'il est permis de se servir du terme de *confins* où il n'y a aucune division réelle » (*Interprétation de la nature*, XX (210, 15). Cf. Panckouke, *De l'homme et de la reproduction des différents individus*, texte cité dans le *Journal encyclopédique* du 15 Avril 1761 [46], 19-21 : « Tous les êtres ne composent qu'une longue chaîne qui descend par degrés de l'animal le plus composé à celui qui l'est moins, de celui-ci à un autre qui l'est encore moins, car les individus qui se suivent dans cette chaîne n'ont entre eux que de légères différences Les bornes qui séparent le règne végétal du règne minéral ne sont pas plus marquées », etc.

B, f^o 128 r^o Il n'y a pas un être dans l'univers qu'on ne puisse à quelque égard regarder comme le centre commun de tous les autres, autour duquel ils sont tous ordonnés: en sorte qu'ils « ¹ sont » tous réciproquement fins et moyens les uns (² **par rapport**) aux autres. L'esprit se confond et se perd dans cette infinité de rapports dont pas un n'est [confondu ni] perdu dans la foule. || Que d'absurdes suppositions pour déduire (toute cette harmonie) de l'aveugle mécanisme de la matière mue ³ fortuitement ⁴. Ceux qui **combattent** l'unité d'intention qui se manifeste dans ⁵ les rapports (**si bien concertés**) [de toutes ⁶ les parties] de ce grand tout ont beau couvrir leur galimathias, d'abstractions, ⁷ de (⁸ **propositions générales**) et d'un **jargon de métaphysique**, quoiqu'ils fassent il m'est impossible de concevoir un système d'êtres si constamment ordonnés, que je ne conçoive une (⁹ **volonté**) qui l'ordonne. ¹⁰ Il ne dépend pas de moi de croire que la matière morte a pu produire des êtres vivans et sentans, qu'une fatalité aveugle a pu produire des êtres intelligens, que ce qui ne pense point a pu produire des êtres qui pensent. || [**Quelque inconcevable que soit à l'esprit humain le mécanisme de la nature, sitôt qu'un philosophe se mêle de l'expliquer, il doit dire des choses que les hommes entendent**]. †

f^o 129 r^o

f^o 128 v^o

F, f^o 160 r^o † [**Souvenez vous toujours que je n'enseigne point mon sentiment je l'expose**].

¹ [(semblent être)].

² [relativement]. — **I.** par rapport.

³ **M.** < fortuitement >. — **I.** < fortuitement >.

⁴ [tous ces rapports si justement combinés].

⁵ **M.** le concert.

⁶ **M.** < les >.

⁷ **I.** [de coordinations,] de principes généraux (et d'un) de termes (sistématiques) [emblématiques].

⁸ [théorèmes généraux].

⁹ [intelligence].

¹⁰ (Qu'on me puisse dire).

† *La formule avait déjà servi plus haut, B. f^o 126 v^o, et c'est là finalement qu'elle restera.*

† *Cette parenthèse marginale a été reportée dans B et les autres Rédactions au début du paragraphe suivant.*

Il n'y a pas un être dans l'Univers qu'on ne puisse, à quelque égard, regarder comme le centre commun de tous les autres, autour duquel ils sont tous ordonnés, en sorte qu'ils sont tous réciproquement fins & moyens les uns relativement aux autres. L'esprit se confond & se perd dans cette infinité de rapports, dont pas un n'est confondu ni perdu dans la foule. Que d'absurdes suppositions pour déduire toute cette harmonie de l'aveugle mécanisme de la matière mue fortuitement ! Ceux qui nient l'unité d'intention qui se manifeste dans les rapports de toutes les parties de ce grand tout, ont beau couvrir leurs galimathias d'abstractions, de coordinations, de principes généraux, de termes emblématiques¹ : quoiqu'ils fassent, il m'est impossible de concevoir un système d'êtres si constamment ordonnés, que je ne conçoive une intelligence qui l'ordonne. Il ne dépend pas de moi de croire que la matière passive & morte a pu produire des êtres vivans & sentans, qu'une fatalité aveugle a pu produire des êtres⁽²⁾ intelligens, que ce qui ne pense point a pu produire des êtres qui pensent³.

60

61

(2) Édition originale : être : C, D : êtres.

¹ Je ne crois pas qu'il faille chercher derrière cette formule une allusion précise. Les variantes des manuscrits nous montrent qu'il faut plutôt y voir un équivalent de « principes généraux » et de « termes systématiques ». Rousseau semble songer de nouveau à ces grands mots du « jargon métaphysique », qu'il a essayé de dégonfler plus haut, p. 52 : « force universelle », « mouvement nécessaire », etc.

³ Cette conclusion partielle, est, comme nous l'avons vu plusieurs fois, un retour complaisant en arrière sur une idée déjà exprimée, mais dont il ne lui semble pas avoir suffisamment convaincu son lecteur : l'impossibilité d'admettre l'organisation fortuite du monde. Ce développement a, d'ailleurs, été ajouté au texte primitif, et il suffit d'en regarder la première rédaction pour s'apercevoir que Rousseau avait repris, comme d'instinct, les formules dont il s'était servi plus haut, p. 50-54 : « jargon de la métaphysique », « quelque inconcevable que soit à l'esprit humain, etc. ». En révisant soigneusement son texte, il a supprimé ces répétitions de mots, mais non la répétition des idées.

¹ Le monde est ² **done** gouverné par une ³ **intelligence** puissante et sage, je le vois, ou plus tôt je le sens, et cela m'importe à savoir. Mais ce ⁴ même monde est-il éternel ou crée, ⁵ y a-t-il un principe unique des choses, y en a-t-il deux ou plusieurs [et quelle est leur nature] ? Je n'en sais rien, (⁶ **mais**) que m'importe, a mesure que ces connoissances me deviendront ⁷ intéressantes, je ⁸ m'efforcerai de les acquérir; † jusques là je [⁹ renonce à] des questions oiseuses qui peuvent inquieter ¹⁰ (**ma vanité**) mais qui « sont » (¹¹ **au dessus de ma raison, et**) inutiles à ma conduite ¹².

B, f^o 128^{vo} [¹³ Que la matière soit éternelle ou créée qu'il y ait un principe passif ou qu'il n'y en ait point, toujours est il certain que ¹⁴ **tout (est** ¹⁵ **ordonné par)** une intelligence unique; car je ne vois rien (**dans** ¹⁶ **la nature des choses « qui se démente »**) [qui ne soit ordonné dans le même

¹ **B.** {« Je crois donc » que}.

² **B.** (done).

³ **B.** (intelligence) [volonté].

⁴ **M.** < même >.

⁵ **B.** (y a-t-il... nature) [un principe passif des choses existe-t-il par lui-même ou si tout doit son existence à l'unique principe actif ?].

⁶ [et].

⁷ **B.** (utiles) [intéressantes].

⁸ **B.** (m'efforcerai) [tâcherai].

⁹ (laisse).

¹⁰ [mon amour propre].

¹¹ (inutiles à).

¹² [et supérieures à ma raison].

¹³ **B.** Souvenez-vous toujours que je n'enseigne point mon sentiment, je l'expose.

¹⁴ [le] tout [est un et (obeit à) annonce].

¹⁵ [t « gouverné » dirigé].

¹⁶ [(la marche des « l'ordre des choses » par ?... choses)].

† Ici, en marge, l'indication suivante, qui n'a pas été utilisée : J'ignore si cette intelligence à (*sic*) eu [un] commencement, mais.

Je crois donc que le monde est gouverné par une volonté puissante & sage; je le vois, ou plutôt je le sens, & cela m'importe à savoir : mais ce même monde est-il éternel ou créé? Y a-t-il un principe unique des choses? Y en a-t-il deux ou plusieurs?, & quelle est leur nature? Je n'en sais rien : & que m'importe? A mesure que ces connoissances me deviendront intéressantes, je m'efforcerai de les acquérir : jusques-là je renonce à des questions oiseuses qui peuvent inquiéter mon amour-propre, mais qui sont inutiles à ma conduite & supérieures à ma raison?

Souvenez-vous toujours que je n'enseigne point mon sentiment, je l'ex- | pose. Que la matière soit éternelle ou créée, qu'il y ait un principe passif ou qu'il n'y en ait point, toujours est-il certain que le tout est un, & annonce une intelligence unique : car je ne vois rien qui ne soit ordonné dans le même système, & qui ne concoure à la même fin, savoir

62

² M. de Beaumont avait feint de ne pas comprendre ce passage, et d'y voir une profession d'indifférence par rapport à « l'unité de Dieu » ou « la multiplicité des dieux » (*Mandement*, III, 50-51). Rousseau n'eut pas de peine à montrer que cette interprétation était un peu abusive, *Lettre à M. de Beaumont*, III, 78-80 : « Celui qui ne connaît que deux substances ne peut non plus imaginer que deux principes; et le terme, *ou plusieurs*, ajouté dans l'endroit cité, n'est là qu'une espèce d'explétif, servant tout au plus à faire entendre que le nombre de ces principes n'importe pas plus à connaître que leur nature » (p. 79, note). Une des rédactions de B aurait pu, du reste, dissiper toute équivoque : « Un principe passif des choses existait-il par lui-même, ou si tout doit son existence à l'unique principe actif »? Mais la formule imprimée est, à elle seule, très intelligible. La question qui la précède : « Ce même monde est-il éternel ou créé », la question qui la suit : « qu'il y ait un principe actif ou qu'il n'y en ait point », font assez comprendre qu'il s'agit ici d'amorcer le problème de l'éternité ou de la création de la matière, problème qui sera traité moins brièvement p. 93-94. Il faut reconnaître qu'on se serait attendu à la discussion immédiate de cette idée de création. Quand on la retrouvera plus loin, dans des considérations sur les attributs de Dieu, elle causera alors surprise, car on pouvait la considérer comme close : et les quelques mots qui lui sont consacrés ici pouvaient paraître suffisants, du point de vue de la pratique, qui est toujours le point de vue du Vicaire.

³ « Le bon prêtre, dit Rousseau commentant ce passage (*Lettre à M. de Beaumont*, III, 79), demeure indécis et ne se tourmente point d'un doute de pure spéculation, qui n'influe en aucune manière sur ses devoirs en ce monde : car enfin que m'importe d'expliquer l'origine des êtres, pourvu que je sache comment ils subsistent, quelle place j'y dois remplir, et en vertu de quoi cette obligation m'est imposée »! — Ces formules d'indifférence spéculative reviennent comme un refrain dans la *Profession* après chaque discussion intellectuelle : elles en font oublier la banalité, et donnent à l'ensemble du discours son accent personnel.

¹ système] « et qui ne concoure à » ² la même fin [³ savoir la conservation du tout ⁴]].

F, f^o 160 r^o † Cet être [qui veut et qui peut cet être] actif quel qu'il soit qui (⁵ gouverne) l'univers et (⁶ préside à) toutes choses je l'appelle Dieu. (Connois-je mieux par ce mot « l'essence de » l'être qu'il représente. Non). ⁷ Ce (⁸ mot n') exprime (que) les idées [de puissance ⁹ et de volonté que j'ai rassemblées ¹⁰ (¹¹ dans mon esprit et n'exprime rien de plus ¹². Je sais que Dieu est l'auteur de mon existence et de celle de tous les êtres). Il ¹³ échape également à mes sens et à mon entendement. Plus j'y pense plus je me confonds, je sais très certainement qu'il existe, (¹⁴ mais quelle est son essence est-il ¹⁵ (corps ou) matière ou ne l'est-il pas, le monde lui-même est-il dieu). Je sais que mon existence est subordonnée à la sienne et ¹⁶ l'ouvrage de sa volonté et de sa puissance ; [je sais] que toutes [les] choses [qui me sont connues] sont absolument dans le même

¹ I. si(y)stème.

² (la conserva TION).

³ I. < savoir la conservation du tout dans l'ordre établi >.

⁴ B. par lui-même, cet ÊTRE enfin. — I. < par lui-même, cet être enfin >.

⁵ [meut].

⁶ [ordonne].

⁷ B. Je joins à ce nom les idées [d'intelligence] de puissance.

⁸ [nom].

⁹ M. < et >.

¹⁰ B. et celle de bonté qui en est une suite nécessaire].

¹¹ [mais je n'en connois pas mieux (l'essence de) l'être auquel je l'ai donné]; (un mot).

¹² [(et ne détermine rien encore)].

¹³ I. (échape) [se dérobe].

¹⁴ B. et qu'il existe par lui-même].

¹⁵ [esprit].

¹⁶ B. < l'ouvrage de... je sais >.

† Ici, en marge, quelques phrases d'amorce, inachevées et inutilisées : Est antérieur (aux choses) a tout (il est donc éternel). Ce qui a commencé de (coexistence et qui) il est donc éternel. Car le néant [n'ayant aucune ressource ?] n'a nulle force [connüe ?] pour donner l'existence à rien.

la conservation du tout dans l'ordre établi. Cet Etre qui veut & qui peut, cet Etre actif par lui-même: cet Etre, enfin, quel qu'il soit, qui meut l'Univers & ordonne toutes choses, je l'appelle Dieu ¹. Je joins à ce nom les idées d'intelligence, de puissance, de volonté que j'ai rassemblées, & celle de bonté qui en est une suite nécessaire: mais je n'en connois pas mieux l'Etre auquel je l'ai donné: il se dérobe également à mes sens & à mon entendement; plus j'y pense, plus je me confonds: je sais très-certainement qu'il existe, & qu'il existe par lui-même: je sais que mon | existence est subordonnée à la sienne, & que toutes les choses qui me sont connues sont absolument dans le même cas. J'aperçois Dieu par-tout dans ses œuvres, je le sens en moi, je le vois tout autour de moi: mais si-tôt que je veux le contempler en lui-même, si-tôt que je veux chercher où il est, ce qu'il est, qu'elle est sa substance, il m'échappe, & mon esprit troublé n'aperçoit plus rien ¹.

[63]

¹ Cf. Buffier, *Premières Vérités*, 465-420, II, 67: « Il est donc une intelligence qui est la cause de cet ordre. Cette cause intelligente, supérieure à tout l'Univers et à tout homme, et qui les a faits ce qu'ils sont, est ce que j'appelle Dieu ».

¹ Quelques pages avant la *Profession de foi*, II, 226, Rousseau avait déjà dit, en des termes presque identiques, comme si l'*Émile* et la *Profession* avaient été composés séparément et devaient avoir des destinées distinctes: « L'Être incompréhensible qui embrasse tout, qui donne le mouvement au monde et forme tout le système des êtres, n'est ni visible à nos yeux, ni palpable à nos mains, il échappe à tous nos sens: l'ouvrage se montre, mais l'ouvrier se cache. Ce n'est pas une petite affaire de connaître enfin qu'il existe: et, quand nous sommes parvenus là, quand nous nous demandons quel est-il? où est-il? notre esprit se confond, s'égare et nous ne savons plus que penser ». — Ici s'arrête — provisoirement — dans le texte définitif, l'analyse sommaire des attributs de Dieu: elle sera reprise, p. 92 sqq. Dans la Première Rédaction, elle continue quelque temps encore, mais pour recommencer aussi plus loin. On pourrait être étonné de ce morcellement, si nous n'avions déjà vu que, chez Rousseau, l'allure de la discussion est parfois sinueuse, et qu'il revient volontiers sur des questions qu'il semblait avoir épuisées. On voit cependant pour quelles raisons il a préféré fractionner ce développement sur la nature divine. Au point où il en est arrivé, il n'a encore découvert que « les attributs par lesquels il connaît l'existence de Dieu »; c'est seulement quand il aura résolu le problème de la liberté et de l'immortalité, c'est-à-dire quand il aura étudié les rapports de Dieu avec l'homme et « ceux de ses attributs qu'il lui importait de connaître » (p. 92), que Rousseau pourra dire tout ce qu'il pense de Dieu: cf., plus bas, p. 68, note 2. — On aura remarqué dans la Première Rédaction, f^o 160^o, que Rousseau semble s'arrêter un instant à l'hypothèse d'un Dieu qui se confondrait avec le monde. Il la repoussera plus loin, p. 92: « La suprême intelligence qui régit le monde n'est plus le monde même ».

cas ¹ car je vois clairement que chaque chose (² existe) pour le tout et que le tout est un et résulte d'un seul et même système. J'aperçois Dieu par tout dans ses œuvres, je le sens en moi je le vois tout autour de moi, (³ et quand je veux ⁴ savoir) ⁵ ce qu'il est, où il est quelle est ⁶ sa substance il m'échape et mon esprit troublé n'aperçoit plus rien.

‡ (⁷ Je ⁸ ne le connoîtrai jamais par son être. Je ne puis donc l'étudier que par ses attributs, et ces attributs eux mêmes n'ont point leur idée juste dans mon entendement. Je ne peux pas même le bien concevoir par ses attributs ⁹ car ¹⁰ comment les concevrai-je] autrement (¹¹ qu'en les comparant aux facultés) humaines). [Jamais induction ne fut (tirée) plus légitimement ¹², jamais on n'a plus raisonnablement conclu de ce qu'on aperçoit à ce qu'on n'aperçoit pas]. † ¹³ L'homme est intelligent quand il raisonne, et la suprême

¹ B. (car je vois clairement que..... même système).

² [est faite].

³ [mais sitôt que je veux le contempler lui-même, sitôt que je veux]. — B. en lui-même. — I. en lui-même, (mon) sitôt.

⁴ [chercher].

⁵ B. où il est, ce qu'il est, et.

⁶ B. « sa substance » [(son essence. . sa nature)].

⁷ B. < Je ne le connoîtrai... qu'on n'aperçoit pas >.

⁸ (le).

⁹ (Je ne puis... Pour connoître... juger).

¹⁰ (pour en juger il faut que).

¹¹ [que par des notions purement].

¹² [tirée].

¹³ B. Dieu est intelligent; mais comment l'est-il? L'homme.

‡ Ici, dans l'interligne. l'indication suivante : pénétré + ci après. C'est un renvoi au développement que l'on lira plus loin, f^o 160^{vo} : Pénétré de mon insuffisance, développement qui vient en effet se placer ici dans B et les autres Manuscrits. — D'autre part, Rousseau a écrit en marge : Transposer, note qui correspond à celle du f^o 163^{vo} : Retrogradez trois feuillets.

† Par suite de la transposition indiquée par Rousseau (cf. note précédente), le texte de B et des autres Manuscrits correspondant au texte de F qui commence ici, est reporté beaucoup plus loin, comme dans l'édition originale : B, f^o 145^{vo}; M, p. 36; I. p. 206.

Le développement sur les attributs de Dieu qui, dans **F**, vient se placer ici, a été reporté dans l'édition originale, p. 94-99.

intelligence n'a pas besoin de raisonner. Il n'y a pour elle ni
 f^o 160 v^o prémise ni **consequence** || il n'y a pas même de proposition. [¹ **Elle**
 comprend à la fois tout₁ ce qui est (et) [tout₂ ce qui peut être].
² Toute (la) vérité (des choses est comprise pour) elle (³ dans) une
 seule idée comme tous les lieux (⁴ dans) un [seul] point et tous les
 tems (dans) un seul₃ moment. La puissance ⁵ de l'homme agit
 par des moyens, la puissance ⁶ de Dieu ⁷ n'agit que par elle-même,
⁸ il peut parce qu'il veut. Sa volonté fait son pouvoir. Dieu est bon
 rien n'est plus manifeste : Mais « † la bonté dans l'homme est
 l'amour de ses semblables, ⁹ la bonté » ¹⁰ dans « Dieu est l'amour
 de l'ordre » [car c'est par l'ordre qu'il (¹¹ donne à) ce qui existe
 (toute l'existence qu'il peut avoir) et lie chaque partie avec le tout].
 [Dieu est juste. J'en suis convaincu. L'injustice des hommes est leur
 œuvre et non pas la sienne. Le desordre moral qui dépose contre
 la providence aux yeux des (¹² hommes) ne fait que la démontrer
 aux miens. Mais la justice ¹³ humaine est de rendre à chacun ce
 qui lui appartient et la justice de Dieu ¹⁴ est ¹⁵ de redemander à

¹ **B.** Elle est purement intuitive, elle voit également tout ce qui est et tout.

² toute [s les] vérité [s ne sont pour].

³ [qu].

⁴ **B.** (La).

⁵ **B.** humaine.

⁶ **B.** divine.

⁷ **B.** (n') agit par.

⁸ **B.** Dieu.

⁹ **B.** et.

¹⁰ de.

¹¹ [maintient].

¹² [philosophes].

¹³ **B.** de l'homme.

¹⁴ **B.** de demander compte à chacun.

¹⁵ (la mot illisible).

† Cette maxime : la bonté... l'amour de l'ordre, avait d'abord été notée en marge, au verso du f^o précédent.

chacun compte de ce qu'il lui a donné. †¹ **Ainsi** plus je (² m'efforce de) contemple(r) **Dieu dans ses attributs** moins je le conçois, mais moins je le conçois **et** plus je l'adore. (³ **J'**)humilie (ma vaine raison) ⁴ **devant** lui (⁵ **je**) lui dis : Etre des êtres je suis parce que tu es. (« **Le plus digne** » usage de ma raison est de s'anéantir devant toi) e'est m'élever à ma source que de ⁶ contempler ton essence ⁷].

(⁸ **Comment vois-je**) ces attributs dont je n'ai nulle ⁹ idée, (¹⁰ par) des conséquences ¹¹ forcées, ¹² par le bon usage de ma raison, mais je les affirme sans les ¹³ concevoir. **Je me dis** Dieu est ainsi, je le sens, je me le prouve, (¹⁴ **mais**) je n'en ¹⁵ comprends pas mieux ¹⁶ comment (¹⁷ **il**) peut être ainsi.

¹ **B.** (« Ainsi ») [Enfin].

² **B.** m'efforce de contempler son essence infinie, moins je la conçois : mais elle est, cela me suffit ; moins je la conçois, plus je l'adore.

³ [Je m']humilie.

⁴ **B.** < devant lui >.

⁵ [et].

⁶ **B.** [te] méditer sans cesse.

⁷ [Le plus digne usage de ma raison est de s'anéantir devant toi]. — **B.** s'anéantir devant toi. (Dans mes) [C'est mon] ravissement d'esprit (et) [c'est] le charme de ma foiblesse de me sentir accablé de ta grandeur.

⁸ (Tous) [Que si je... viens-(je) à connoître]. — **B.** à découvrir (ainsi ces) [successivement ces].

⁹ **B.** véritable.

¹⁰ [c'est]. — **B.** c'est par.

¹¹ **B.** (forcées) [nécessaires].

¹² [c'est].

¹³ **B.** (concevoir) [comprendre], et dans le fond c'est n'affirmer rien. J'ai beau me dire, Dieu.

¹⁴ [et]. — **B.** < et >.

¹⁵ **B.** conçois.

¹⁶ (qu'aucun être).

¹⁷ [Dieu].

† Dans **B** et les autres Manuscrits, la fin du paragraphe forme un développement séparé, qui est reporté après le paragraphe suivant.

† Pénétré de mon insuffisance je ne raisonnerai jamais sur ¹ la nature de Dieu que je n'y sois forcé par ² **raport à moi-même**, ces raisonnemens sont toujours téméraires. Un homme sage ne doit **les faire** qu'en tremblant [car] ce qu'il y a de plus injurieux à la divinité n'est pas de n'y point penser, [mais] ³ **c'est de mal penser d'elle**.

7. La place de l'homme dans la Nature.

⁴ Après avoir découvert ⁵ ceux de ses attributs ⁶ par lesquels je **conçois** son existence, (⁷ **il me reste a**) **cherche(r)** quel rang j'occupe dans l'ordre des choses qu'elle gouverne et que « je puis examiner ». Je me trouve incontestablement au premier par mon espèce : car ⁸ par ma volonté ⁹ et par les instrumens ¹⁰ qui sont en mon pouvoir pour **l'accomplir** j'ai plus de force pour agir sur ¹¹ tous les corps [¹² **animés ou inanimés**] qui m'environnent ¹³ qu'aucun d'eux n'en a pour agir sur moi par la seule

¹ **B.** (la nature de Dieu) [l'essence divine].

² **B.** ses raports avec moi. — **I.** [le sentiment de] ses raports.

³ **B.** (c'est de) [d'en] mal penser (d'elle). — **I.** c'est de mal penser d'elle.

⁴ [(Je reviens à moi)].

⁵ (son existence sa « providence ses attributs »).

⁶ (qui me).

⁷ [je reviens à moi et je].

⁸ **M.** tant.

⁹ **M.** que.

¹⁰ **B.** (qui sont en mon pouvoir j'ai plus) [que j'ai receus] pour l'exécuter, j'ai.

¹¹ **I.** (tout ce qui) [tous les corps].

¹² **B.** < animés ou inanimés > « les corps » (êtres sensibles matériels).

¹³ **B.** [ou pour me garantir de leur action].

† *Le paragraphe qui commence ici se trouve dans B et les autres Manuscrits immédiatement après la phrase : et mon esprit troublé n'aperçoit plus rien : cf., plus haut, f^o 160^{ro}.*

Pénétré de mon insuffisance, je ne raisonnerai jamais sur la nature de Dieu, que je n'y sois forcé par le sentiment de ses rapports avec moi. Ces raisonnemens sont toujours téméraires : ¹ un homme sage ne doit s'y livrer qu'en tremblant, & sûr qu'il n'est pas fait pour les approfondir : car ce qu'il y a de plus injurieux à la Divinité n'est pas de n'y point penser, mais d'en mal penser ².

7. La place de l'homme dans la Nature.

Après avoir découvert ceux de ses attributs par lesquels je connois son existence, je reviens à moi ¹, & je cherche quel rang j'occupe dans l'ordre des choses qu'elle gouverne, & que je puis examiner. Je me trouve incontestablement au premier par mon espece : car par ma volonté & par les instrumens qui sont en mon pouvoir pour l'exécuter, j'ai plus de force pour agir sur tous les corps qui m'environnent, ou pour me prêter ou me dérober comme il me plaît à leur action.

64

¹ En marge de C. à partir de cet endroit et jusqu'à la fin du paragraphe, Rousseau a mis un trait tremblé.

² Quelques pages avant la *Profession de foi*, II, 230, Rousseau avait déjà dit — et cette nouvelle répétition (cf. note précédente) pourrait témoigner, elle aussi, de l'indépendance de la *Profession* par rapport au reste de l'*Émile*, si Rousseau s'interdisait plus soigneusement les redites — : « Il vaudrait mieux n'avoir aucune idée de la Divinité que d'en avoir des idées basses, fantastiques, injurieuses, indignes d'elle : c'est un moindre mal de la méconnaître que de l'outrager. J'aimerais mieux, dit le bon Plutarque, qu'on crût qu'il n'y a point de Plutarque au monde, que si l'on disait que Plutarque est injuste, envieux, jaloux, et si tyran, qu'il exige plus qu'il ne laisse le pouvoir de faire ». Ce texte de Plutarque était connu dans les milieux philosophiques : l'abbé Yvon l'avait cité dans son article *Athées* de l'*Encyclopédie* [196], I, 802 b. Diderot s'en était aussi servi dans les *Pensées philosophiques*, XII [177], 130, pour appuyer des considérations analogues à celles de Rousseau : « Oui, je le soutiens, la superstition est plus injurieuse à Dieu que l'athéisme : j'aimerais mieux, dit Plutarque », etc. Pour le fond, l'idée est apparentée à la théorie que Bayle a rendue célèbre, et que Rousseau rappellera à la fin de la *Profession*, p. 198, note : « le fanatisme est plus pernicieux que l'athéisme ». Mais il fera alors de telles réserves à ce principe « incontestable » que, tout en paraissant s'y rallier, il le renversera. Ici au contraire, il semble l'accepter sans restriction.

¹ A vrai dire, il n'a point à y revenir. C'est ce sentiment du *moi* individuel, de son bonheur, de sa destinée, sentiment perpétuellement présent dans l'âme de Rousseau, qui donne à cette « profession de foi » l'unité, sinon de doctrine, du moins de ton.

(¹ action) physique ². [³ **Je suis le seul encore qui sache considérer** tous les autres et ⁴ **jouir** de l'existence commune ⁵ **et particulière**. **Oui** tout est fait pour moi **seul** si je ⁶ **suis** le seul qui sache rapporter tout à (⁷ **moi-même**)].

B, f^o 130^{vo} ([Quoi je puis ⁸ connoître ce que c'est qu'ordre (vertu) **beauté** (morale, [**honnéteté**]) ⁹, je puis contempler l'univers et ¹⁰ **son auteur** [je puis aimer le bien. le faire] et je me **compare** aux bêtes? Ame (¹¹ **vile**) (¹² **tu n'avilis point ton espèce par**) ta ¹³ (**noire**) **philosophie** ¹⁴ (¹⁵ **tu n'avili(s) que** (¹⁶ **ton individu**) ¹⁷]).

¹ [impulsion].

² **B.** Et par mon intelligence je suis le seul qui ait inspection sur « le tout » (tous les autres)].

³ **B.** (Je suis le seul encore qui sache) [quel être ici bas hors l'homme sait] considérer.

⁴ **B.** [étudier] (juger) [calculer] prévoir leurs mouvemens. leurs effets et (jouir) [joindre « pour » ainsi dire] (le sentiment de) l'existence. — **I.** (juger) mesurer leurs mouvemens... et joindre le sentiment de.

⁵ **B.** à (celui de mon.. son existence particulière) [la sienne]? Qu'y a-t-il (donc), de si ridicule à (croire) [penser] que tout est fait.

⁶ (puis).

⁷ [lui-même].

⁸ [(admirer, connoître) observer (la nature entière) [(les êtres et leurs rapports)] [la nature et toutes ses productions:] je puis sentir ce que c'est]. †

⁹ vertu].

¹⁰ [connoître (vénération) honorer].

¹¹ [abjecte].

¹² [ne crois pas par ta].

¹³ [sombre].

¹⁴ [(avilir ton espèce) n'avilit point ton espèce].

¹⁵ [elle] n'avili[t].

¹⁶ [toi seul].

¹⁷ (O écartons de nos cœurs cette abjecte philosophie qui nous).

† *Ces corrections et additions ont été faites par Rousseau, lorsqu'il a déplacé le morceau : Quoi je puis connoître, etc., et qu'il l'a reporté après : admirer le soleil.*

qu'aucun d'eux n'en a pour agir sur moi malgré moi par la seule impulsion physique. & par mon intelligence. je suis le seul qui ait inspection sur le tout². Quel être ici bas, hors l'homme, sait observer tous les autres, mesurer, calculer, prévoir leurs mouvemens, leurs effets, & joindre, pour ainsi dire, le sentiment de l'existence commune à celui de son existence individuelle³ ? Qu'y a-t-il de si ridi-

² La valeur qui prend ici cette formule est précisée par les lignes qui suivent. Rousseau veut dire : « je suis le seul qui de son regard sache embrasser le tout » (cf., d'ailleurs, le texte de la Première Rédaction : « Je suis le seul encore qui sache *considérer* tous les autres »). Il modifie ainsi arbitrairement, — car je n'en ai point trouvé d'autre exemple, — le sens de cette locution : « *avoir inspection sur* ». cf. Féraud 250., II, 478 : « *Inspection....., charge et soin de veiller* : On lui a donné l'inspection sur, il a inspection ou l'inspection sur, etc. *On sait à quel point les biens dépérissent, quand le maître n'a aucune inspection dessus* (Cochin). Dans cette phrase, le mot me paraît impropre, car *inspection* se dit de la vigilance et de l'attention dont un autre nous charge, et non de celle que notre intérêt nous inspire ». Rousseau écrira plus tard, avec la signification traditionnelle, *Lettres de la montagne*, III, 216 : « Le pouvoir législatif consiste en deux choses inséparables, faire les lois et les maintenir, c'est-à-dire *avoir inspection sur* le pouvoir exécutif » ; et déjà, dans la *Lettre à D'Alembert*, I, 217 : « La police a *sur tous une inspection facile* ». Mais, ailleurs encore, il emploie le mot *inspection* dans un sens très voisin de celui qu'il lui donne ici ; cf. *Institutions chimiques*, IV, Introduction [1., II, 16 : « Quoique les opérations de la nature soient peut-être purement mécaniques, cette mécanique, qui s'exerce sur des particules insensibles de la matière n'est point *soumise à notre inspection* ». Cf. encore, *Nouvelle Héloïse*, IV, 38, *Emile*, II, 176, etc. ; et, dans la *Profession* même, p. 139.

³ Cet éloge de l'espèce humaine est un thème classique dans l'apologétique spiritualiste (cf., sur le sens où je prends ce mot, la note de la page 43). J'emprunte aux livres les plus familiers à Rousseau quelques textes caractéristiques, qui serviront de commentaire à ce passage, et qui pourront éclairer aussi les développements qui suivent. Je souligne les phrases qui me paraissent présenter avec celles de Rousseau le plus d'affinités de mots ou de pensée. *Abbadie*, I, 12-13 [92], I, 79 : « Il ne faut pas nous imposer comme font ordinairement les incrédules qui se croient en droit de railler de ces expressions que *l'homme est le roi de l'Univers ou que le monde a été fait pour lui* » ; et 82 : « [L'homme assemble, quand il lui plaît, dans un atome la terre et les cieux, ce que nous voyons et ce que nous ne voyons pas des immenses espaces qui nous environnent ; il parcourt toutes les parties de l'Univers sans se mouvoir, d'une manière plus admirable et plus surprenante que s'il se mouvait ; il assemble dans la simplicité d'un même sujet le passé, le présent, et l'avenir, la vie et la mort, la lumière et les ténèbres, les éléments les plus contraires et les qualités les plus incompatibles, et, encore qu'il soit caché et enseveli dans un coin de l'Univers, il fait venir l'Univers chez lui, quand il lui plaît » : *Spectacle de la nature* [137], I, 532-535 : « Il n'est rien autour de l'homme, qui n'obéisse à ses lois. Tout petit qu'il est, sa raison lui donne un pouvoir qui n'a point d'autres bornes que celles de la terre qu'il habite. Ses desirs s'accomplissent dans les deux bouts du monde. Il en rapproche, pour ainsi dire, les extrémités, quand il lui plaît, et les met en correspondance sans sortir de chez lui..... Il rapproche ainsi tous les êtres : ils tendent tous à lui. Sa présence est un lien qui forme un tout de tant de parties

cule⁴ à penser que tout est fait pour moi, si je suis le seul qui sache tout rapporter à lui !?

d'fférentes. Il en est l'âme. Enfin, par la raison, l'homme non seulement est le centre des créatures qui l'environnent, mais il en est encore le prêtre » ; Saint-Aubin, III, 3 [141], II, 193 sqq., expose aussi les « sentiments partagés sur la question si le monde a été créé pour l'homme » ; il se demande (p. 197) « sur quoi est fondée la vanité de l'homme. Chaque espèce de bête peut se croire la plus favorisée de la nature. Pourquoi un oison ne dirait-il pas : toutes les parties de l'univers sont faites pour moi ? » etc. ; et il conclut (p. 198) : « Mais nous pouvons nous assurer que l'homme n'est point déraisonnable dans cette prétention que l'univers a été créé pour lui, parce qu'il a été créé lui-même pour Dieu », etc. Cf. encore La Bruyère, XVI, 98, II, 269-270. Clarke, II, 7 [125], II, 211-212 ; Haller [269, 158-159, etc. Ils étaient, d'ailleurs, légion, aux environs de 1760, les naturalistes, physiiciens ou théologiens, qui pensaient avec Rousseau que « tout est fait pour l'homme » : cf. quelques textes significatifs ap. Mornet, *Les Sciences de la nature*, II, 3 [28], 150 sqq.

⁴ Rousseau se souvient sans doute des ironies de Pope et de Voltaire sur les *Te Deum* trop complaisamment anthropocentriques de la vanité humaine : cf. *Essai sur l'homme*, I et III [131], 29, 37-39, 91 : « Lorsque l'homme crie : voyez, tout est pour mon service, — Voyez l'homme qui est pour le mien, réplique l'oison qu'on engraisse.... L'homme est plus oison que l'oison, lorsqu'il prétend que le tout soit fait pour un, et non pas un pour le tout » ; *Discours sur l'homme*, VI [152], 417 :

L'homme vint et cria : je suis puissant et sage.

Cieux, terres, éléments, tout est pour mon usage, etc.

Presque tout ce VI^e *Discours* est consacré à remettre en sa modeste place « l'homme, ce roi du monde » (419). Cf. la note suivante.

¹ Il semblerait pourtant que quelques années auparavant Rousseau fut de l'avis contraire ; cf. sa IV^e *Lettre à Sophie* [25], 158-159 : « Soyons humbles de notre espèce, pour pouvoir nous enorgueillir de notre individu. Ne disons point, dans notre imbécile vanité, que l'homme est le roi du monde ; que le soleil, les astres, le firmament, l'air, la terre, la mer sont faits pour lui ; que les végétaux germent pour sa subsistance, que les animaux vivent afin qu'il les dévore. Avec cette manière de raisonner, pourquoi chacun ne croirait-il pas que le reste du genre humain fut créé pour le servir ?... Si nous étions privés de la vue, par où pourrions-nous apprendre qu'il existe des oiseaux, des poissons, des insectes presque insensibles au toucher ? Plusieurs de ces insectes, à leur tour, paraissent n'avoir aucune idée de nous. Pourquoi donc n'existerait-il pas d'autres espèces plus excellentes, que nous n'apercevons jamais faute de sens propres à les découvrir, et pour qui nous sommes peut-être aussi méprisables que les vermineux le sont à nos yeux ? » Il est certain que l'état d'esprit de Rousseau n'était pas alors celui de la *Profession*, et que cette « humilité de l'espèce », qu'il prêchait à Sophie, se concilie mal avec cette affirmation qu'on lira dans le paragraphe suivant : « je ne vois rien, après Dieu, de meilleur que mon espèce ». Néanmoins les deux sentiments ne sont pas absolument contradictoires. Dans la *Lettre à Sophie*, après cette invitation à « l'humilité », Rousseau ajoute : « c'est assez déprimer l'homme » ; et il commence à le « relever » par des arguments analogues à ceux de la *Profession*. Enfin, ici même, Rousseau ne dit pas que « l'homme est le roi du monde », mais « de la terre qu'il habite ». Il y a entre les deux formules une différence : cf. la note suivante.

F, f^o 160^{vo} Il est donc vrai que l'homme est le roi de la nature (et de tous les animaux) au moins sur la terre qu'il habite car ¹ il dispose des elemens par son industrie (² et) lui seul en sait disposer. [³ Enfin] il s'approprie ⁴ encore par la contemplation [⁵ des corps célestes les ⁶ êtres mêmes « ⁷ dont il ne peut approcher » ⁸].

¹ [non seulement. — B. il dompte tous les (autres) animaux, non seulement¹ il.

² [mais .

³ [et].

⁴ M. < encore >.

⁵ B. < des corps célestes >.

⁶ B. astres.

⁷ (sur lesquels il n'a point d'action)].

⁸ B. Qu'on me montre un autre ^a animal sur la terre qui sache faire usage du feu ou qui sache admirer le soleil ? † [(^b C'est par un ingrat orgueil que l'homme se déprise lui-même, il est petit parce qu'il veut l'être. C'est sa mutinerie (^c) qui l'avilit) : ^e Ame abjecte ! c'est ta ^d sombre philosophie qui te rend semblable à elles, ou plus tôt tu veux en vain t'avilir, ton (^e noble) génie ^f dépose (^g contre lui-même), [ton cœur ^h bienfaisant dément ta doctrine] « et l'abus » même « de tes facultés » prouve leur excellence en dépit de toi (et la primauté de ton espèce est décidée par l'inclination que t'a donné l'auteur de ton être, d'être comme lui le bienfaiteur de tout ce qui t'environne)].

^a) (adm IRATEUR).

^b) M. Quoi ! je puis observer la nature et toutes ses productions je puis sentir ce que c'est qu'ordre, beauté, vertu ; je puis contempler l'univers, connaître honorer son Auteur ; je puis aimer le bien, le faire, et je me compare aux bêtes ? — I. contempler l'univers, (benir) m'élever... le faire, et je me (contemple) [comparerois] aux bêtes.

^c) (en méprisant).

^d) I. (sombre) [triste].

^e) [(propre, triste)].

^f) I. (dément ta doctrine) [dépose contre tes principes].

^g) [(en faveur de... contre tes dogmes... toi-même) contre tes principes].

^h) [(noble)].

† Ici, dans l'interligne, au-dessus de la phrase barrée : c'est par un ingrat orgueil, etc.. Rousseau a écrit : Quoi je puis (étudier), avec un signe de renvoi, qui attribue à tout ce passage qu'on a lu plus haut sa place définitive : cf. la note précédente.

Il est donc vrai que l'homme est le Roi de la terre qu'il habite² ; car non-seulement il dompte tous les animaux, non-seulement il dispose des élémens par son industrie ; mais lui seul sur la terre en sait disposer, & il s'approprie encore, par la contemplation, les astres mêmes dont il ne peut approcher³. Qu'on me montre un autre animal sur la terre qui sache faire usage du feu, & qui sache admirer le soleil. Quoi⁴ ! je puis observer, connoître les êtres

² Le texte de la Première Rédaction précisait davantage la pensée de Rousseau : « le roi de la nature, au moins sur la terre qu'il habite ». Rousseau réservait ainsi formellement la possibilité d'autres « royautés » pour d'autres êtres dans d'autres mondes. Il trouvait cette restriction chez ceux-là mêmes qui célébraient avec le plus de conviction la royauté humaine ; cf. Abbadie, I, 12 [92], I, 79 : « Lorsqu'on dit que toutes choses se rapportent à l'homme, on ne prétend préjudicier à la gloire des autres créatures intelligentes. Qui sait, disent quelques-uns, s'il n'y a pas dans les cieux, qui sont d'une beauté et d'une perfection si élevée au-dessus de ce globe, des intelligences sans comparaison plus parfaites que les nôtres ? Mais plutôt, qui est-ce qui conteste cette vérité ? On ne doit point objecter contre la Religion ce que la Religion même nous enseigne » ; Clarke, II, 7 [125], 211-212 : « Il faudrait être aveugle pour ne pas voir que cette *partie inférieure de la création, à tout le moins*, est faite pour eux [les hommes], et se rapporte à leur usage » ; cf. encore le 44^e Discours du Tome V du *Spectateur* [117], 269-276 ; *Spectacle de la Nature* [137], II, 473-474, etc. Mais cette réserve même faite à la royauté humaine peut s'interpréter de deux façons, soit par l'existence des anges, soit par la pluralité des mondes habités. Il ne semble pas que Rousseau répugne à l'une ou l'autre de ces hypothèses. Il a pleinement adhéré à la seconde dans sa Lettre à Voltaire du 18 Août 1756, X, 128 : « Si les planètes sont habitées comme il est probable, pourquoi vaudrais-je mieux à ses yeux [de Dieu] que tous les habitans de Saturne ? On a beau tourner ces idées en ridicule, il est certain que toutes les analogies sont pour cette population, et qu'il n'y a que l'orgueil humain qui soit contre ». Quant aux Anges, leur existence sera affirmée plus loin : cf. p. 122, et les textes cités à la note 2. Mais les Anges, dont il semble admettre l'existence, ne seraient pas relégués dans le ciel : « Pourquoi, disait-il dans sa III^e Lettre à Sophie [25], 157, n'imaginions-nous pas le vaste sein de l'univers plein d'une infinité d'esprits de mille ordres différents, éternels admirateurs du jeu de la nature, et spectateurs invisibles des actions des hommes » ? — A la suite de *L'Art de jouir*, dans une note d'un de ces cahiers [6], 11^o (cf. [25], 355), Rousseau avait écrit : « Le plus noble des êtres créés est l'homme : l'homme est l'ornement [la gloire] de la terre qu'il habite. Si Dieu se complait dans quelqu'un de ses ouvrages, c'est certainement dans le genre humain ».

³ Cf., plus haut, p. 64, note 2, le texte d'Abbadie, dont cette phrase semble être le résumé : « Il assemble, quand il lui plaît, dans un atome la terre et les cieux, etc. ».

⁴ C'est à Helvétius que Rousseau s'adresse ; et toute cette fin de paragraphe a été ajoutée après la lecture de *L'Esprit*, vraisemblablement dans les dernières semaines de 1758 : « Il y a quelques années, écrit Rousseau dans les *Lettres de la Montagne*, III, 122, qu'à la première apparition d'un livre célèbre, je résolus d'en attaquer les principes que je croyais dangereux. J'exécutais l'entreprise, quand j'appris que l'auteur était poursuivi. A l'instant, je jetai mes feuilles au feu, jugeant qu'aucun devoir ne pouvait autoriser la bassesse de s'unir à la foule, pour accabler un homme d'honneur opprimé. Quand tout fut pacifié, j'eus l'occasion de dire mon sentiment sur le même

& leurs rapports; je puis sentir ce que c'est qu'ordre, beauté, vertu: je puis contempler l'Univers, m'élever à la main qui le gouverne: je puis aimer le bien, le faire ⁵, & je me comparerois aux bêtes ⁶? Ame abjecte, c'est ta triste philosophie qui te rend semblable à elles! ou plutôt tu veux en vain t'avilir: ton génie dépose contre tes principes ⁷, ton cœur bienfaisant dément | ta doctrine ¹, &

[66]

sujet dans d'autres écrits; mais je l'ai dit, sans nommer le livre ni l'auteur». On a vu plus haut, p. 37 sqq, les nombreuses ripostes de Rousseau aux théories sensualistes d'Helvétius. On en verra d'autres encore: cf. p. 101, 109-112. Ces réfutations partielles qui encadrent, pour ainsi dire, l'invective célèbre, la préparent ou la commentent: ainsi, pour qui comprend toutes les allusions du texte, la violence indignée de l'anathème n'est plus si déconcertante, et cette brusque explosion de colère se trouve, sinon justifiée, du moins expliquée: cf. mon article, *Rousseau contre Helvétius* [257], et celui de M. Albert Schinz, *La « Profession de foi du Vicaire Savoyard » et le livre « De L'Esprit »* [286].

⁵ Cette formule générale prépare l'allusion particulière à la bienfaisance d'Helvétius. Mais, si Rousseau avait voulu rester fidèle à la logique de sa démonstration, il n'aurait pas emprunté un argument à la beauté de la vertu, quand il n'avait pas encore parlé de la moralité humaine. — Ici le Rousseau de la *Profession* se retrouve pleinement d'accord avec celui de la IV^e *Lettre à Sophie* [25], 159: « L'hommage que le méchant rend au juste en secret est le vrai titre de noblesse que la nature a gravé dans le cœur de l'homme ».

⁶ Dès les premières pages de *L'Esprit* [225 A], 2-3, note, Helvétius avait attribué à des différences purement physiques [mains et doigts flexibles] la supériorité de l'homme sur les autres animaux: « Peut-être, disait-il, n'a-t-on pas assez scrupuleusement cherché dans la différence du physique de l'homme et de l'animal la cause de l'infériorité de ce qu'on appelle l'âme des animaux »; et, venant à se demander « pourquoi les singes dont les pattes sont, à peu près, aussi adroites que nos mains, ne font pas des progrès égaux aux progrès de l'homme », — il avait répondu par des considérations de ce genre: « C'est que les singes sont frugivores, qu'ils ont moins de besoins et par conséquent moins d'invention que les hommes; c'est que d'ailleurs leur vie est plus courte...; c'est qu'enfin la disposition organique de leur corps les tenant, comme les enfants, dans un mouvement perpétuel, même après que leurs besoins sont satisfaits, les singes ne sont pas susceptibles de l'ennui, qu'on doit regarder... comme un des principes de la perfectibilité de l'esprit humain ».

⁷ Helvétius avait dit lui-même dans sa *Préface*, p. II: « Si je m'étais trompé... ce serait une erreur de mon esprit et non pas de mon cœur ».

¹ Dans une des Rédactions Manuscrites, Rousseau avait rendu à la bienfaisance d'Helvétius un hommage encore plus précis et plus circonstancié: « La primauté de ton espèce est décidée par l'inclination que t'a donnée l'auteur de ton être, d'être, comme lui, le bienfaiteur de tout ce qui t'entoure ». S'il a réduit cet éloge, c'est sans doute pour ne pas accorder à un développement épisodique une importance disproportionnée. Dans sa *Lettre à Deleyre*, du 5 octobre 1758, X, 194, il avait déjà dit: « Il est vrai, M. Helvétius a fait un livre dangereux et des rétractations humiliantes. Mais il a quitté la place de fermier général; il a fait la fortune d'une honnête fille; il s'attache à la rendre heureuse: il a, dans plus d'une occasion, soulagé les malheureux; ses actions valent mieux que ses écrits. Mon cher Deleyre, tâchons d'en faire dire autant de nous »; et, quinze jours plus tard, à M. Vernes, X, 196: « Je n'ai point lu le livre *De L'Esprit*: mais j'en aime et estime l'auteur ». Du reste, la bienfaisance d'Helvétius était célèbre. L'abbé Sabatier

- B, f^o 130^{vo} [Pour moi, (**mon ami**) « qui n'ai point de système à soutenir, moi homme simple » [et vrai] que la fureur d'aucun parti n'entraîne et qui n'aspire point **au triste** honneur d'être chef de secte, content [¹ de la place ou Dieu m'a mis], je ne vois rien après lui de meilleur que mon espèce et, si j'avois à choisir (**moi-même**) ma place dans l'ordre des êtres
- f^o 131^{ro} [(**finis**) que pourrais-je choisir de plus || que d'être homme² ? Cette reflexion m'enorgueillit moins qu'elle ne me touche (³ **puisque ce n'est pas moi qui me suis ainsi placé**)].

¹ (d'être homme).

² (et de).

³ car jamais (?) mon [cet] état.

l'abus même de tes facultés prouve leur excellence en dépit de toi ².

Pour moi, qui n'ai point de système à soutenir, moi, homme simple et vrai que la fureur d'aucun parti n'entraîne, & qui n'aspire point à l'honneur d'être chef de secte ³, content de la place où Dieu m'a mis, je ne vois rien, après lui, de meilleur que mon espece : & si j'avois à choisir ma place dans l'ordre des êtres, que pourrois-je choisir de plus que d'être homme ⁴ ?

de Castres, lui-même, que Voltaire (73, XXIX, 281) accusera « d'ingratitude » pour avoir écrit l'article *Helvétius* de ses *Trois siècles de la Littérature française*, reconnaît pourtant dans sa IV^e édition (24) B, II, 306, que « la candeur, la bienfaisance et les autres vertus de son âme faisaient pardonner par ceux dont il était connu les illusions de sa philosophie ». Les premières éditions (24) A, II, 149, parlaient seulement de « la candeur et des autres vertus ». C'est, sans doute, l'opinion unanime du public qui a obligé Sabatier à rappeler « la bienfaisance ». De cette bienfaisance, on trouvera de nombreux exemples dans le livre d'Albert Keim, *Helvétius* (283, 38-41) ; mais je ne sais sur quels documents M. Keim s'appuie pour affirmer (p. 456) qu'« Helvetius était le bienfaiteur » de Rousseau.

² Saint-Aubin, III, 3 (141), II, 199 : « L'abus qu'il [l'homme] fait de ses lumières n'en diminue pas l'excellence ». — Cette contradiction entre la doctrine et la personne d'Helvetius avait été longuement soulignée par l'abbé de Lignac (226, I, p. v-viii) : « C'est un phénomène de notre siècle que le contraste de la personne avec l'auteur chez M. H... L'homme a des vertus, et l'auteur a brisé tous les liens de la société... L'homme est un ami généreux, et il en a donné des preuves uniques ; l'auteur détruit toutes les notions de l'amitié et de la reconnaissance... Quand on a bien saisi tous les points de ce contraste, peut-on imaginer de meilleure censure de *L'Esprit* que la conduite de M. H... Il faut donc rejeter sur quelque travers de l'esprit une doctrine qu'on ne peut attribuer à la perversité du cœur ».

³ « Souvenez-vous toujours que je n'enseigne point mon sentiment, je l'expose » (p. 61-62).

⁴ Ici encore Rousseau semble oublier ce qu'il a insinué plus haut (« roi de la terre qu'il habite ») et ce qu'il a formellement indiqué dans la IV^e *Lettre à Sophie* (25, 159) : « Pourquoi donc n'existerait-il pas d'autres espèces plus excellentes, que nous n'apercevons jamais, faute de sens propres à les découvrir, et pour qui nous sommes peut-être aussi méprisables que les vermineux le sont à nos yeux » ? Mais les deux passages ne sont pas absolument contradictoires : l'hypothèse de la *Lettre à Sophie* est une hypothèse toute rationnelle, qui laisse intacte la suprématie de l'âme humaine ; quelques lignes après l'avoir présentée, il ajoute (p. 160) : « Si nous sommes petits par nos lumières, nous sommes grands par nos sentiments » ; et c'est surtout du point de vue du sentiment que Rousseau ose proclamer : « Je ne vois rien, après Dieu, de meilleur que mon espèce ». Remarquez, d'ailleurs, que cette constatation suscite en lui moins un « orgueil » intellectuel qu'un « attendrissement » béni-seur ; cf. le paragraphe suivant.

F, f^o 160 ^o Puis-je me voir ¹ ainsi distingué sans [² me féliciter] de remplir ce poste ³ honorable et sans bénir la main qui m'y a placé. [⁴ De la naît mon premier hommage à la divinité bienfaisante. J'adore le pouvoir de l'être suprême et je m'attendris sur sa bonté ⁵ pour moi : je n'ai pas besoin qu'on m'enseigne ce culte, « il m' » est dicté par la nature elle même]. N'est-ce pas ⁶ un sentiment [⁷ immédiatement] dérivé de l'amour propre et par conséquent naturel au cœur humain d'honorer ce qui nous protège et d'aimer ce qui nous (⁸ fait) du bien. †

8. Le problème du mal et la liberté.

Mais quand pour connoître ⁹ ensuite ma place individuelle dans mon espèce j' ¹⁰ en considère ¹¹ les divers rangs ¹² et les hommes

¹ B. « ainsi ».

² (plaisir).

³ B. (que je ne me suis).

⁴ B. De (ma première réflexion sur l'auteur de mon être,) [mon premier retour sur moi] naît [dans mon cœur] un sentiment de reconnaissance et de benediction (envers) pour l'auteur de mon (être) [espèce] et de ce sentiment mon premier. — I. < pour l'auteur de mon espèce >.

⁵ B. < pour moi >.

⁶ B. une conséquence naturelle de l'amour de soi d'honorer ce qui.

⁷ (naturel au).

⁸ [veut]. — B. (fait) [veut].

⁹ B. [ensuite].

¹⁰ (je viens a *mot inachevé*).

¹¹ B. [l'économie].

¹² B. (et).

† Ici, en marge, la notation d'un argument en faveur de l'immortalité personnelle qui sera repris plus loin, f^o 163^{vo} : l' (unité) [identité] de mon être sensible consiste dans ma mémoire. Si (la) je cessois d'être le même, si je perdois la conscience de (mon) [cette] identité, me resoudre dans un autre être seroit précisément m'anéantir.

Cette réflexion m'enorgueillit moins qu'elle ne me touche : car cet état n'est point de mon choix, & il n'étoit pas dû au mérite d'un être qui n'existoit pas encore. Puis-je me voir ainsi distingué sans me féliciter de remplir ce poste honorable. & sans bénir la main qui m'y a placé ? De mon premier retour sur moi naît dans mon cœur un sentiment de reconnaissance & de | bénédiction pour l'Auteur de mon espèce, & de ce sentiment mon premier hommage à la Divinité bienfaisante. J'adore la puissance suprême, & je m'attendris sur ses bienfaits. Je n'ai pas besoin qu'on m'enseigne ce culte, il m'est dicté par la Nature elle-même. N'est-ce pas une conséquence naturelle de l'amour de soi¹, d'honorer ce qui nous protège, & d'aimer ce qui nous veut du bien ?

[67]

8. Le problème du mal et la liberté.

Mais quand pour connoître ensuite ma place individuelle dans mon espèce, j'en considère les divers rangs. & les hommes qui les remplissent, que deviens-je ? Quel spectacle ! Où est l'ordre que j'avois observé ?

¹ Rousseau dira quelques pages plus loin, p. 69 : « Se préférer à tout est un penchant naturel à l'homme ». A plusieurs reprises, il reviendra sur cette idée, que l'*amour de soi* est « l'unique passion qui naît avec l'homme », et que ce sentiment est, en lui-même, « toujours bon » : cf. *Émile*, II, 182-183, *Lettre à M. de Beaumont*, III, 64, *Lettre à D'Alembert*, I, 192, *Dialogues*, IX, 107, etc. Ici il avait d'abord écrit : « N'est-ce pas un sentiment immédiatement dérivé de l'*amour-propre* et par conséquent naturel au cœur humain » ? S'il a substitué l'*amour de soi* à l'*amour-propre*, ce n'est pas qu'il ne les considère tous deux comme identiques dans leur fond, ou plutôt dans leur point de départ. Il dirait volontiers avec son Saint-Aubin, VI, 9 [141], V, 215 : « L'*amour-propre* est la passion unique et générale » ; et il a écrit au Livre II d'*Émile*, II, 60 : « La seule passion naturelle à l'homme est l'*amour de soi-même*, ou l'*amour-propre* pris dans un sens étendu ». Mais, dès qu'il se place au point de vue moral, il distingue ces deux *amours*, pour ne pas paraître acquiescer indirectement à la morale de l'intérêt, qu'il va combattre. Diderot et Helvetius, sous prétexte de réhabiliter l'*amour-propre*, affectaient de le confondre avec l'*amour de soi* : cf. *Essai sur le mérite et la vertu* [174], 29, note, *De l'Esprit*, I, 4 [225 A], 34. Rousseau, à la suite d'Abbadie, *L'art de se connaître soi-même*, II, 5 [97], 263, de Marie Huber, *Religion essentielle* [151], II, 95-106, et de Vauvenargues, *De l'amour de soi et de l'amour de nous-mêmes* [178], 54-57 (cf. encore *Réflexions et Maximes*, 335-336) a soigneusement distingué ces deux formes voisines de sentiments : cf. surtout *Émile*, II, 183-184. Le texte de Vauvenargues l'avait même assez frappé pour qu'il le copiât dans un de ses cahiers de notes [5], 14^o.

qui les remplissent que deviens-je, quel spectacle. † ¹ Ô justice (éternelle) ou sont tes loix ô providence est-ce ainsi que tu (²gouvernes) « le monde » ? ou est l'ordre que j'avois observé. Le tableau de la nature ne m'offroit qu'harmonie et proportions, celui du genre [humain] ne m'offre que confusion desordres³, le concert regne entre les elemens et les hommes sont (plongés) dans le cahos, les animaux sont heureux leur roi seul est misérable. ⁴ Etre bien-faisant ⁵ qu'est devenu ton pouvoir je vois le mal sur la terre.

Croiriez-vous mon bon ami, que ⁶ de ces tristes reflexions et de ces contradictions apparentes se formèrent dans mon esprit
 f^o 161 r^o les || sublimes idées ⁷ de la divinité dont je n'avois jusques là que des notions informes. En méditant sur la nature de l'homme j'y crus decouvrir deux principes distincts dont l'un l'élevoit à la (⁸contemplation) des vérités éternelles (⁹au sentiment) de la justice et du beau moral (et) [¹⁰aux régions] ¹¹ de ce monde intellectuel dont la (seule) contemplation fait les délices du sage, et dont l'autre le ramenoit basement en lui-même ¹² l'assujettissoit à l'empire des sens, (et) aux passions qui sont leurs ministres et

¹ B. < O justice... le monde >.

² [regis (l'univers)].

³ [(les animaux sont heureux)].

⁴ B. Ô (Justice) [Sagesse] ou sont tes loix ? ô providence. est-ce ainsi que tu régis le monde ?

⁵ B. (qu'est devenu) [quel est].

⁶ (ce furent).

⁷ B. (de la divinité dont je n'avois jusques là que des notions informes ou confuses ?) [de l'ame [(et de son)] qui n'avoient point, jusques là résultat de mes recherches]. — I. de la Divinité dont je n'avois jusques-là que des notions informes et confuses.

⁸ [recherche]. — B. (la recherche, connaissance) [l'étude]. — M. la connaissance. — I. la recherche.

⁹ [à l'amour].

¹⁰ (à ces... aux contemplations [à l'amour]).

¹¹ B. du.

¹² B. (l'assujettissoit) [l'asservissoit]. — I. l'assujettissoit.

† Il y a ici, dans le manuscrit, un signe de renvoi qui reporte les deux questions suivantes quelques lignes plus loin, après : leur roi seul est misérable.

Le tableau de la Nature ne m'offroit qu'harmonie & proportions ². celui du genre humain ne m'offre que confusion. désordre! Le concert regne entre les élémens, & les hommes sont dans le cahos! Les animaux sont heureux, leur roi seul | est misérable! O! sagesse, où sont tes loix ? ô! Providence, est-ce ainsi que tu regis le monde? Etre bienfaisant qu'est devenu ton pouvoir? Je vois le mal sur la terre ¹.

[68]

Croiriez-vous, mon bon ami, que de ces tristes réflexions, & de ces contradictions apparentes se formerent dans mon esprit les sublimes idées de l'ame ², qui n'avoient point jusques-là résulté de mes recherches? En méditant sur la nature de l'homme, j'y crus découvrir deux principes distincts, dont l'un l'élevoit à l'étude des verités éternelles, à l'amour de la justice & du beau moral, aux régions du monde intellectuel dont la contemplation fait les délices du sage, & dont l'autre le ramenoit basement en lui-même, l'asservissoit à l'empire des sens, aux passions qui sont leurs ministres, & contrarioit par elles tout ce que lui inspiroit le sentiment du | premier. En se sentant entraîné, combattu par ces deux mouvemens contraires, je me disois : non, l'homme n'est point un ¹; je veux & je ne veux pas, je me sens à la fois esclave & libre: je vois le bien, je l'aime, & je fais le mal : je suis actif quand j'écoute la

[69]

² Cf. plus haut, p. 59 : « La Nature ne s'est pas contentée d'établir l'ordre, elle a pris des mesures certaines pour que rien ne pût le troubler ». Par cette antithèse simplificatrice de l'harmonie cosmique et du cahos humain, Rousseau réduit le problème de la Providence et de son gouvernement dans ce monde au simple problème de la souffrance humaine, physique et surtout morale. Cf., sur l'ensemble de cette discussion, sa Lettre à Voltaire du 18 Août 1756, X, 122-133.

¹ Même mouvement chez Haller, dans son *Essai sur l'origine du mal*, l' Chant. Après avoir complaisamment dépeint la beauté harmonieuse de l'univers matériel (cf., plus haut, p. 20, note 5, le début du poème, qui semble avoir inspiré Rousseau), il s'écrie [200], 40 : « Que sens-je ? une froide terreur me saisit et me glace : le théâtre de nos misères commence à se dévoiler à mes yeux. Je vois l'intérieur du monde, il est semblable à l'Enfer ».

² Rousseau avait d'abord écrit, — et il y est revenu pour l'abandonner définitivement : « les sublimes idées de la *divinité* ». Il semblerait en effet que ces réflexions dussent aboutir à Dieu plutôt qu'à l'âme; mais Rousseau attend d'avoir traité le problème de la liberté pour revenir à Dieu : cf., plus haut, p. 63, note 1.

¹ C'est pourtant à obtenir cette « unité » que la pédagogie de Rousseau déclare tendre, sans peut-être y prétendre; cf. IV^e Livre d'*Émile*, II, 287 : « Le tempérament précède toujours la raison. C'est à retenir l'un et à exciter l'autre, que nous avons jusqu'ici donné tous nos soins, afin que l'homme fût toujours un, le plus qu'il etait possible ». Cf. la note suivante.

contrarioit par elles tout ce que lui (¹ dictoit) ² de noble et de grand le « sentiment » ³ intérieur du premier. En me sentant entraîné combattu moi-même par ces deux ⁴ mouvemens contraires je ⁵ disois non l'homme n'est point un. Je ⁶ veux et je ne veux pas je me sens à la fois esclave et libre je vois le bien je l'aime et je fais le mal. Je suis actif quand (⁷ je suis) la raison, passif quand mes passions m'entraînent et mon (⁸ plus grand) tourment quand je succombe est de sentir que j'ai pu résister. †

Jeune homme, écoutez avec confiance, je serai toujours de bonne foi (jusqu'au bout). Si la conscience est l'ouvrage des préjugés j'ai tort sans doute ⁹ [mais] si se préférer à tout est un ¹⁰ penchant naturel à l'homme et si pourtant le premier sentiment de la justice est inné dans le cœur humain ¹¹ que celui qui fait de l'homme un être simple leve ces contradictions et je ne reconnois plus qu'une substance.

¹ [inspiroit].

² **M.** de grand et de noble.

³ (du). — **B.** < intérieur >.

⁴ **B.** (sentimens) [mouvemens].

⁵ **B.** me.

⁶ (me sens à).

⁷ [j'écoute].

⁸ [pire].

⁹ **B.** [et il n'y a point de morale démontrée].

¹⁰ **M.** (sentiment) [penchant]. — **I.** (sentiment) [penchant].

¹¹ (mais).

† Ici, en marge, le fragment suivant : car la bonté est [dans un être intelligent] l'effet nécessaire d'une puissance sans borne et de l'amour de soi. Celui qui peut tout étend pour ainsi dire son existence avec celle des êtres. (Il se sent dans tous ses ouvrages. Il produit et ne détruit point). Produire et conserver sont l'acte perpétuel de sa puissance elle n'agit point sur ce qui n'est pas. Mais (la bonté suprême est différente de la nôtre). L'être infini (ne) peut (plus) encore étendre son être par ses bienfaits. — Ce développement, déjà amorcé plus haut, f^o 160^{vo}, sera repris définitivement au f^o 162^{vo}. Il a failli sans doute être employé ici, quand le paragraphe, en marge duquel il se trouve, devait être consacré non aux deux principes de l'âme, mais aux sublimes idées de la divinité qui étaient sorties de ces tristes réflexions.

raison, passif quand mes passions m'entraînent, & mon pire tourment, quand je succombe, est de sentir que j'ai pu résister².

Jeune homme, écoutez avec confiance, je serai toujours de bonne-foi. Si la conscience est l'ouvrage des préjugés, j'ai tort, sans doute, & il n'y a point de morale démontrée; mais si se préférer à tout est un penchant naturel à l'homme³, & si pourtant le premier sentiment de la justice est inné dans le cœur humain, que celui qui fait de l'homme un être

² Il y a dans ce développement autre chose qu'une paraphrase du traditionnel : « Video meliora proboque, deteriora sequor » (Ovide, *Met.*, VIII, 20), que Voltaire avait traduit dans sa *Loi Naturelle*, II [221], 450 :

On fuit le bien qu'on aime, on hait le mal qu'on fait.

Il est difficile de n'y point reconnaître un résidu proprement chrétien. C'est une page à joindre au cantique de Racine :

Mon Dieu, quelle guerre cruelle!
Je trouve deux hommes en moi, etc.

et, par delà Racine, à S' Paul, au chap. VII de l'*Épître aux Romains*, 22-23 : « Je prends plaisir à la loi de Dieu, selon l'homme intérieur; mais je vois dans mes membres une autre loi qui lutte contre la loi de ma raison, et qui me rend captif de la loi du péché qui est dans mes membres ». La formule de saint Paul (*Id.*, VI, 6), « corps de péché », traduit même exactement la pensée de Rousseau, puisque, d'après lui, c'est la seconde substance, le principe passif du composé humain. « la loi du corps », comme il dira plus loin, p. 74, qui essaie de nous asservir. Ce dualisme paraît malaisément conciliable avec la doctrine de la bonté de la nature, qui fait l'unité de l'*Émile*, et qui sera encore si énergiquement affirmée par le Vicaire, p. 123 : « Ah ! ne gâtons point l'homme, il sera toujours bon sans peine ». Mais ce ne serait pas, dans l'œuvre de Rousseau, la seule contradiction qu'il fut impossible de faire disparaître. Je crois donc qu'on doit constater ici une survivance, plus ou moins inconsciente, du dogme du péché originel. Dans sa *Lettre à M. de Beaumont*, III, 64 sqq., dans le passage même où il défend sa thèse « qu'il n'y point de perversité originelle dans le cœur humain », Rousseau affirme encore que l'homme est « composé de deux substances », mais il ne parle plus de leur conflit, de leurs « mouvements contraires »; et la « généalogie » qu'il fait des vices humains est une généalogie purement sociale.

³ Sur la conception de l'« amour de soi » chez Rousseau, cf., plus haut, p. 67 et note 1.

† ¹ Tout ce que j'aperçois par les sens est (corps ou) matière [reconnoissable aux propriétés essentielles | ² qu'on n'en peut séparer

¹ B. — Tout ce que... s'arrête là >. (^a Vous remarquerez) que (^b j'entends) par ce mot de « substance (en général) (^d un) être (^e dont certaines) qualités primitives sont inséparables. (^f Ainsi) l'étendue, la solidité, l'impenetrabilité »). Si 'donc' toutes les qualités primitives peuvent se réunir dans un même être il est clair qu'il n'y a qu'une substance; mais s'il y a [^h a [de ces qualités] qui s'excluent mutuellement il y a autant de diverses substances (^j que) de pareilles exclusions. 'Je vous laisse réfléchir sur (^k ce point)]. Pour moi ([Je ne (^l pense) point qu'un être dont on peut séparer quelque (qualité) primitive la puisse (jamais avoir ^m). [Je n'ai ⁿ besoin [quoiqu'en dise Locke] de connoître la matière que comme étendue divisible pour être assuré qu'elle ne peut penser]. (car la pensée) ^o ne peut être conçue étendue ni divisible. le sujet de la pensée est un, et tout corps (^p quel qu'il soit) n'est pas un il est collection multitude ^q. Comment combattre cet argument si vulgaire et si invincible on répond ^r que l'homme ne pense point. Je prends le parti de me taire ^s)]].

a) [Remarquez bien].

b) I. (j'entens).

c) [substance je n'entends autre chose que l'être doué de quelque qualité primitive. — I. primitive, et abstraction faite de toutes (qualités) [modifications] particulières.

d) [tout].

e) [doué de quelques].

f) [telles que].

g) (ce qui distingue... et comme toutes [les] qualités primitives (en) [sont] inséparables de l'être qui « les » a).

h) (en).

i) (en est).

j) [qu'on peut faire].

k) [(tout) cela].

l) [crois].

m) (et je ne crois point que l'... qu'un être qui pensant soit matière).

n) (pas).

o) (n'a).

p) [fut-il un atome organisé].

q) (Je... Quand pour répondre à cela on... quelqu'un viendra me dire que l'homme.. cela... tout cela a été dit cent mille fois... mais je ne désespère... et je suis étonné que pour le refuser quelque philosophe ne se soit pas [encore] avisé de soutenir ... pour ... pour ... [et faute]... Cet argument vulgaire ne peut être combattu qu'en affirmant que l'homme ne pense point).

r) [ou].

s) (ni qu'un homme ne pense point et).

² (dont l'idée est souvent).

† *Tout ce paragraphe jusqu'à Quand un philosophe, etc., ne se trouve que dans F. Il n'est d'ailleurs pas barré, ce qui veut dire que Rousseau ne l'a pas pris (cf., plus loin, f^o 164^{vo}); mais quelques-unes des idées qui y sont exprimées ont été utilisées dans B et les autres Manuscrits pour la dissertation sur la Matière et le Mouvement; cf., plus haut, f^o 122^{vo} de B.*

simple, leve ces contradictions, & je ne reconnois plus qu'une substance ¹.

Vous remarquerez que par ce mot de substance, j'entends en général l'Être doué de quelque qualité primitive, & abstraction faite de toutes modifications particulières ou secondaires ¹. Si donc toutes les qualités primitives qui nous sont connues, peuvent se réunir dans un même être, on ne doit admettre qu'une substance; mais s'il y en a qui s'excluent mutuellement, il y a autant de diverses substances qu'on peut faire de pareilles exclusions. Vous réfléchirez sur cela; pour moi je n'ai besoin, quoiqu'en dise Locke ², de connoître la matière que comme étendue &

[70]

¹ Or, dans la psychologie métaphysique de Rousseau, l'homme est composé de deux substances, entre lesquelles, si l'on peut ainsi parler, la volonté se débat, égoïste et vicieuse quand elle obéit, comme il dira plus loin, p. 74, à « la loi du corps », désintéressée et vertueuse, quand elle « écoute la voix de l'âme »; cf. quelques pages avant la *Profession*, II, 227-228 : « On voit que, pour admettre une substance unique, il lui faudrait supposer des qualités incompatibles qui s'excluent mutuellement, telles que la pensée et l'étendue, dont l'une est essentiellement divisible, et dont l'autre exclut toute divisibilité. On conçoit, d'ailleurs, que la pensée, ou, si l'on veut, le sentiment, est une qualité primitive et inséparable de la substance à laquelle elle appartient, que par conséquent la mort n'est qu'une séparation de substances, et que des êtres où ces deux qualités sont réunies sont composés des deux substances auxquelles ces deux qualités appartiennent ». — Gerdil, *Dissertations*, Préface (230), p. III : « Tous les systèmes de l'athéisme et de l'incrédulité, anciens et nouveaux, se réduisent à cette maxime fondamentale, qu'un savant philosophe (Beausobre, *Hist. du Manich.*, II, 2) exprime en ces termes : savoir qu'il n'y a dans l'Univers qu'une seule substance, qui réunit en elle-même tout ce qu'il y a de perfections, et qui, en vertu du mouvement qu'elle tient de la même nécessité de qui elle tient son existence, se donne sans cesse à elle-même et reçoit cette infinité de modifications différentes dont le monde est composé ». Cf. encore la note suivante.

² Il y avait ici, dans la Première Rédaction, un assez long exposé sur les qualités de la Matière, Rousseau l'a supprimé; et on a pu voir qu'il en avait employé les principales idées dans sa dissertation sur l'origine du mouvement. Néanmoins, même dans le texte définitif, où il paraît n'ouvrir qu'une brève parenthèse pour définir ce qu'il entend par *substance*, Rousseau revient une fois de plus en arrière, et reprend sous une forme détournée le problème qu'on pouvait croire définitivement résolu : l'irréductibilité de la pensée à la matière et au mouvement. — On trouvera aux *Appendices*, II, un fragment inédit sur *L'idée de substance*, que Rousseau avait d'abord placé dans l'*Émile*, quelques pages avant la *Profession*, et qu'il a finalement sacrifié. C'est une longue dissertation de métaphysique, à la fois pénible et ingénue, où l'on sent qu'il a fait tous ses efforts — et de vains efforts — pour arriver à éclaircir cette idée de substance, qui lui paraissait être le centre proprement philosophique du problème. Il a renoncé à insérer ce morceau, soit dans la *Profession*, soit dans le reste de l'*Émile*, le trouvant sans doute trop peu satisfaisant, et trop voisin de ce qu'il appelait « du galimatias »; mais il en a utilisé les idées les plus nettes, et l'on y verra déjà, sous une forme plus détaillée ou plus précise, les allusions à Locke et à Helvétius que le Vicaire va reprendre ici.

² Allusion au texte fameux, autour duquel on avait tant discuté en Angleterre et

¹ de la substance matérielle]. Mais je la vois cette ² substance dans trois états différens matière inanimée insensible et morte, matière (vivante et) organisée ³, matière animée pensante, et (⁴ sensible). Quelques portions de matière passent de l'un de ces états à l'autre mais la plus grande quantité n'y passe point, celle qui recoit l'organisation le sentiment et la vie ne les garde pas longtems. Elle (⁵ rentre) bientôt « dans » sa première inertie, l'état ⁶ naturel à la matière est d'être ⁷ insensible ⁸ et ⁹ morte. « D'ou lui » (¹⁰ vient) « le ¹¹ mouvement et la vie d'ou » lui (¹² vient) le sentiment et la pensée je n'en sais rien, ce que je vois c'est que ces (¹³ qualités) ne lui « ¹⁴ sont pas (¹⁵ naturelles) ». † [Car [non seulement je conçois très bien la matière (immobile), « sans mouvement sans sentiment » sans pensée mais [je ne la conçois pas douée de ces qualités et] je ne la puis concevoir sans étendue (et) sans solidité [penetrable]. (¹⁶ Il y a plus). Je la puis concevoir mue par une cause externe. Mais pensante et sentante il m'est impossible]. [On peut expliquer [au moins] par hypothèse tous les ressorts de la machine animale mais [la force primitive (et)] le principe de la vie echape à la raison l'entendement

¹ [du corps].

² (M ATIÈRE).

³ [et vivante].

⁴ [sentante].

⁵ [retombe].

⁶ (de mort).

⁷ [morte].

⁸ [immobile].

⁹ [sans [le] « mouvement » (sponta NÉ)].

¹⁰ [viennent].

¹¹ (sentim ENT).

¹² [viennent].

¹³ [facultés].

¹⁴ [(appartient pas)].

¹⁵ [essentielles].

¹⁶ [ainsi ou mes plus simples (sens ATIONS) [notions] me trompent ou ces deux sortes de qualités s'excluent mutuellement].

† *Ce développement entre crochets est ajouté en marge; aucun signe ne précise l'endroit où il faut le rattacher; mais la suite des idées semble le réclamer ici.*

divisible, pour être assuré qu'elle ne peut penser : & quand un Philosophe viendra me dire que les arbres sentent, & que les rochers pensent³*, il

* Il me semble que loin de dire que les rochers pensent, la philosophie

en France. *Essai sur l'entendement humain*, IV, 3 [102, 440 sqq.] « Nous avons des idées de la Matière et de la Pensée; mais peut-être ne serons-nous jamais capables de connaître si un être purement matériel pense ou non, par la raison qu'il nous est impossible de découvrir par la contemplation de nos propres idées, sans Révélation, si Dieu n'a point donné à quelques amas de matière disposés comme il le trouve à propos, la puissance d'apercevoir et de penser; ou s'il a joint et uni à la Matière ainsi disposée une substance immatérielle qui pense. Car par rapport à nos notions, il ne nous est pas plus malaisé de concevoir que Dieu peut, s'il lui plaît, ajouter à notre idée de la Matière la faculté de penser que de comprendre qu'il y joigne une autre substance avec la faculté de penser... Je ne vois pas quelle contradiction il y a, que Dieu, cet Être pensant, éternel et tout puissant, donne, s'il veut, quelques degrés de sentiment, de perception et de pensée à certains amas de Matière créée et insensible », etc. On sait que Voltaire avait accepté l'hypothèse de Locke dans une de ses *Lettres philosophiques* qui fit le plus de scandale, la XIII^e [145, 1, 172-173]. Rousseau lui-même dans sa III^e *Lettre à Sophie* [25, 153, n'avait pas encore trouvé, comme il le dira plus tard (cf. aux *Appendices*, V, la Lettre à M. de Franquières, § 5), « que la supposition de la matière pensante est une véritable absurdité »; et il paraissait admettre, comme un fait acquis pour l'histoire de la philosophie, que « Locke fit voir que l'essence de l'âme ne consiste point dans la pensée ». Mais il présentait cette opinion plutôt comme celle des philosophes contemporains que comme la sienne propre. D'ailleurs dans ses *Lettres à Sophie* il était encore beaucoup plus détaché des problèmes purement métaphysiques que dans la *Profession* même. Il y disait (p. 153) : « En philosophie, substance, âme, corps, éternité, mouvement, liberté, nécessité, contingence, etc., sont autant de mots qu'on est contraint d'employer à chaque instant, et que personne n'a jamais conçus ». A grand effort, dans la *Profession*, il est arrivé à concevoir tous ces mots avec une précision qui restera pour lui définitive. — Faut-il remarquer que, dans la Première Rédaction du passage que celui-ci remplace, il avait employé les expressions : « matière animée, sentante, pensante ». Ce n'est pas, comme on pourrait le croire, une adhésion, même provisoire, à l'hypothèse de Locke : il veut dire seulement que la matière, dans l'un de « ses trois états », se présente à l'observateur comme accompagnée de sensations et de pensée.

³ Dans son Saint-Aubin [141, III, 74, Rousseau avait pu lire que « Campanella attribue non-seulement le mouvement à la matière, mais même le sentiment à toutes les parties de la matière », et que, selon lui, « il n'y a rien dans la nature qui ne soit animé et sensible ». Hobbes semblait aussi, dans sa *Physique*, sinon accepter la même doctrine, du moins la considérer comme fort soutenable : cf. *Elementorum philosophiæ Sectio I*, Pars IV, *Physica*, cap. XXV, « De sensatione et motu animali », § 5, « Non omnia corpora sensu prædita esse » [61, 194-195 : « Scio fuisse Philosophos quosdam, eosdemque viros doctos, qui corpora omnia sensu prædita esse sustinuerunt; nec video, si natura sensationis in reactione sola collocaretur, quomodo refutari possint ». Il n'est pas sûr que Rousseau ait lu les *Elementa Philosophiæ*, mais il trouvait ce texte cité dans Clarke [125, 1, 106-107. C'est, disait Clarke en commentant ce passage de Hobbes, « l'hypothèse la plus absurde et la plus surprenante, qui ait peut-être jamais été avancée, que la matière, en tant que matière, n'est pas seulement capable de figure et de mouvement, mais aussi de sentiment et de perception, et qu'il ne lui manque pour exprimer ses sensations, que des organes et une mémoire, comme on en voit

épuisé s'arrête la]. ¹ Quant un philosophe viendra me dire que les ² montagnes ³ pensent et que les rochers (⁴ sont sensibles) *, il aura

B, f^o 133 v^o * † **En note**. « Il me semble ⁵ que ⁶ loin de dire que les rochers pensent la philosophie moderne » (**embarrassée** ⁷ **soutient**) « au contraire que les hommes ne pensent point ». (⁸ **Il n'y a**) « que des êtres sensitifs dans la nature, et toute la différence **qu'il y a** » (⁹ **d'**) « un homme » (¹⁰ **à**) « ¹¹ une pierre est que ¹² l'homme est un être sensitif qui a des sensations, et » (¹³ **l'autre**) « un être sensitif qui n'en a » (¹⁴ **point**). [¹⁵ Mais s'il est vrai que toute matière sente, où concevrai-je] l'unité sensitive ou le moi individuel, sera-ce dans chaque molécule de matière ou dans des corps aggrégatifs. Placerai-je également cette unité dans les fluides et dans les solides, dans les mixtes et dans les éléments ? Il n'y a dit-on que des individus dans la nature, mais quels sont ces individus ? Cette pierre est-elle un individu ou une aggregation d'individus, est-elle un [seul] être sensitif ou (¹⁶ **plusieurs**) ? Si chaque atome élémentaire est un [(**seul**)] être sensitif comment concevrai-je cette intime communication par laquelle l'un se sent dans l'autre ¹⁷ en sorte que leurs deux moi (¹⁸ **n'en fassent plus qu'un**) ?

¹ **B**. (Quand un philosophe) [quoiqu'en dise Locke, « je n'ai besoin » de connoître la matière que comme étendue et divisible pour être assuré qu'elle ne peut penser et quand un philosophe].

² **I**. (montagnes) [arbres].

³ **B**. sentent.

⁴ [sentent]. — **B**. (sentent) [pensent].

⁵ **M**. qu'au lieu de.

⁶ (l'on).

⁷ « a découvert ».

⁸ « Elle ne reconnoît plus ».

⁹ « entre ».

¹⁰ « et ».

¹¹ [(un caillou)].

¹² (une p IERRE).

¹³ « la pierre » [(le caillou)].

¹⁴ [pas].

¹⁵ (Je ne m'arrêterai pas à rechercher ce que c'est qu'un être sensitif).

¹⁶ [« en contient-elle » (plusieurs), autant que de grains de sable].

¹⁷ (et n'a plus avec lui que).

¹⁸ [se confondent en].

† *Plus exactement. Rousseau a écrit le brouillon des six premières lignes f^o 133 v^o, et il a mis au net toute la note sur une petite feuille qu'il a collée par quatre pains à cacheter au verso du folio 133. L'astérisque, comme la note qu'il amorce, manque dans **F**.*

aura beau m'embarrasser | dans ses argumens subtils. je ne puis voir en

71]

moderne ⁴ a découvert au contraire que les hommes ne pensent point ⁵. Elle ne re- | connoît plus que des êtres sensitifs dans la Nature. & toute la différence qu'elle trouve entre un homme & une pierre, est que l'homme est un être sensitif qui a des sensations, & la pierre un être sensitif qui n'en a pas. Mais s'il est vrai que toute matière sente, où concevrai-je l'unité sensitive, ou le moi individuel ? sera-ce dans chaque molécule de matière, ou dans des corps aggre-

[71]

aux animaux ». Dans son *Traité de l'âme*, La Mettrie intitulait l'un de ses chapitres, le VI^e, « De la faculté sensitive de la Matière » et il ajoutait [171], 26 : « Nous avons parlé de deux attributs essentiels de la matière, desquels dépendent la plupart de ses propriétés, savoir l'étendue et la force motrice. Nous n'avons plus maintenant qu'à prouver un troisième attribut : je veux dire la faculté de sentir, que les Philosophes de tous les siècles ont reconnue dans cette même substance ». Quant à l'ironie de la formule : « les arbres sentent et les rochers pensent », il se pourrait bien qu'elle eût été suggérée à Rousseau par une page de Bayle. Remarque F de l'article *Lucrèce* 100., III, 211 a : « Il y a longtemps que je suis surpris que ni Épicure, ni aucun de ses sectateurs, n'aient considéré que les atomes qui forment un nez, deux yeux, plusieurs nerfs, un cerveau n'ont rien de plus excellent que ceux qui forment une pierre ; et qu'ainsi il est très absurde de supposer que tout assemblage d'atomes, qui n'est pas un homme, ni une bête, est destitué de connaissance. Dès qu'on nie que l'âme de l'homme soit une substance distincte de la matière, on raisonne puérilement si l'on ne suppose pas que tout l'univers est animé, et qu'il y a partout des êtres particuliers qui pensent ; et que, comme il y en a qui n'égalent point les hommes, il y en a aussi qui les surpassent. Dans cette supposition, *les plantes, les pierres sont des substances pensantes* ».

⁴ Par ce mot, Rousseau veut distinguer des anciens matérialistes, comme Hobbes et Campanella, les nouveaux matérialistes dont il a parlé au début de la *Profession*, ceux qui ne voient dans le jugement qu'une sensation transformée. On verra en effet que cette note est toute pleine d'allusions à Helvetius, Maupertuis et Diderot.

⁵ Parce qu'aux yeux de Rousseau, il n'y a plus de « pensée », s'il n'y a pas une *substance* pensante, c'est-à-dire une substance qui ne soit pas par elle-même purement et activement pensante ; cf., plus haut, p. 41-42 : « Je ne suis donc pas seulement un être sensitif et passif, mais un être intelligent et actif ; et, quoiqu'en dise la philosophie, j'oserai prétendre à l'honneur de *penser* ».

⁶ Si, comme je le crois, c'est bien au système de Maupertuis-Baumann, connu soit directement, soit par le résumé de Diderot, que Rousseau fait ici allusion, il semblerait que le mot *sensitif* fut insuffisant, et que, dans ce système, la matière fut véritablement *pensante* : car ce que disait Maupertuis, c'est [198 B], 155-156, « qu'on pouvait sans danger admettre dans la matière des propriétés d'un autre ordre que celles qu'on appelle *physiques*, qu'on pouvait lui accorder quelque degré d'intelligence, de désir, d'aversion, de mémoire ». Mais, pour Rousseau (cf. la note précédente), *pensée* équivaut à jugement actif ; et, d'autre part, pour Maupertuis et Diderot, ces propriétés qu'ils attribuent à la matière, ce sont « toutes les qualités que nous reconnaissons dans les animaux, que les Anciens comprenaient sous le nom d'âme sensitive, et que le docteur Baumann admet, proportion gardée des formes et des masses, dans la particule la plus petite de matière, comme dans le plus gros animal » (*Interprétation de la nature* [210, 46]).

beau m'embarrasser dans ses argumens subtils, je ne ¹verrai jamais en lui qu'un sophiste de mauvaise foi] qui aime mieux donner le sentiment aux pierres ² que d'accorder une ame à l'homme.

f^o 161 v^o

|| ³ Supposons ⁴ un sourd (**de naissance**) ⁵ qui nie l'existence des sons parce qu'ils n'ont jamais frappé son oreille. Je mets sous ses yeux un instrument à corde, dont (**ensuite**) je fait sonner ⁶ un harmonique par un autre instrument caché. Le sourd voit fremir la corde ⁷, je lui dis c'est ⁸ un son qui fait (**fremir**) cela. Point du tout ⁹ me dit-il, la cause du fremissement de ¹⁰ cette corde est en elle même. ¹¹ Expliquez (la) donc ¹² je ne

L'attraction peut être une loi de la nature dont le mystère nous est inconnu, mais nous concevons au moins que l'attraction agissant selon les masses [**et les distances**] n'a rien d'incompatible avec l'étendue et la divisibilité. Concevez-vous la même chose du sentiment? Les parties sensibles sont étendues mais l'être sensitif est indivisible et un; il ne se partage pas, il est tout entier ou nul: l'être sensitif n'est donc pas un corps; je ne sais comment l'entendent **les** matérialistes, mais il me semble que les mêmes difficultés qui leur ont fait rejeter la pensée leur (¹³doivent) faire rejeter aussi le sentiment et je ne vois pas pourquoi ayant fait le premier pas, il ne feroient pas aussi l'autre; que leur en coûteroit-il de plus, et puisqu'ils sont surs qu'ils ne pensent pas comment osent-ils allirmer qu'ils sentent?

¹ B. (verrai jamais) [puis voir].

² B. (qu) [que d'accorder] une ame.

³ ((Celui qui veut que... Si je veux que tout soit) [quand je soutiens] que tout est matière parce que (je ne conçois pas une autre substance) [une autre substance ne frappe pas mes sens]).

⁴ B. [qu'un].

⁵ B. (qui).

⁶ B. (l'unisson harmonique au grave) [(un) l'unisson].

⁷ M. sans que rien la touche.

⁸ B. le.

⁹ B. repond-il.

¹⁰ B. la.

¹¹ B. (Montrez-moi donc la nature [et tous les corps frémissent comme celui-ci]). [C'est une (propriété) [a qualité] commune à tous les corps de fremir (de même) ainsi]. Montrez-moi donc [lui dirai je] ce fremissement dans les autres corps ou du moins ^b la cause dans cette corde? Je ne puis.

^{a)} M. faculté.

^{b)} M. sa.

¹² [cette cause].

¹³ [devraient].

lui qu'un sophiste de mauvaise foi, qui aime mieux donner le sentiment aux pierres, que d'accorder une âme à l'homme ¹.

Supposons un sourd qui nie l'existence des sons, parce qu'ils n'ont jamais frappé son oreille. Je mets sous ses yeux un instrument à corde, dont je fais sonner l'unisson par un autre instrument caché : le sourd

gâtifs ² ? Placerai-je également cette unité dans les fluides & dans les solides, dans les mixtes ³ & dans les élémens ? Il n'y a, dit-on ⁴, que des individus dans la Nature, mais quels sont ces individus ? cette pierre est-elle un individu ou une agrégation d'individus ? est-elle un seul être sensitif, ou en contient-elle autant que de grains de sable ? si chaque atome élémentaire est un être sensitif, comment concevrai-je cette intime communication par laquelle l'un se sent dans

¹ Dans une Lettre à Vernes, du 18 Février 1758, X, 180, lettre par conséquent contemporaine de la Première Rédaction de ce texte, — après avoir réfuté les théories matérialistes sur la nécessité du mouvement, — Rousseau disait presque dans les mêmes termes qu'ici : « Autre argumentation sans fin contre la distinction des deux substances ; autre persuasion de ma part qu'il n'y a rien de commun entre un arbre et ma pensée ; et ce qui m'a paru plaisant en ceci, c'est de les voir s'acculer eux-mêmes par leurs propres sophismes, au point d'aimer mieux donner le sentiment aux pierres que d'accorder une âme à l'homme ».

² Le mot revient souvent dans les *Institutions chimiques* : cf. I, 1 [1], I, 17 d, 27 c, etc. ; cf. encore, comme mot de formation analogue : « fermentatif ». *Id.*, IV, Introduction [1], II, 50 d ; et, ici même, p. 143 : « éventif ». Diderot a employé aussi « agrégatif » : cf. le texte cité à la note 2 de la p. 43.

³ Sur les « mixtes », cf., plus haut, la note de la p. 44.

⁴ C'est une citation d'Helvetius, *De L'Esprit*, I, 4 [225 A], 31-32 : « L'on a de tout temps et tour à tour soutenu que la matière sentait ou ne sentait pas.... L'on s'est avisé très tard de se demander sur quoi l'on disputait, et d'attacher une idée précise à ce mot de matière. Si d'abord l'on en eût fixé la signification, on eût reconnu que les hommes étaient, si je ose dire, les créateurs de la matière, que la matière n'était pas un être, qu'il n'y avait dans la nature que des individus auxquels on avait donné le nom de corps, et qu'on ne pouvait entendre par le mot de matière que la collection des propriétés communes à tous les corps. La signification de ce mot ainsi déterminée, il ne s'agissait plus que de savoir si l'étendue, la solidité, l'impenétrabilité étaient les seules propriétés communes à tous les corps ; et si la découverte d'une force, telle, par exemple, que l'attraction, ne pouvait pas faire soupçonner que les corps eussent encore quelques propriétés inconnues, telle que la faculté de sentir, qui, ne se manifestant que dans les corps organisés des animaux, pouvait être cependant commune à tous les individus ». Ces conjectures d'Helvetius avaient troublé Rousseau, puisqu'il avait copié tout ce passage, pour y réfléchir à loisir, et avait inscrit en dessous : « A bien examiner » ; cf. aux *Appendices*, II, le fragment inédit, *La Genèse de l'idée de Substance*. — Au reste, du point de vue des apparences sensibles, Rousseau ne ferait pas difficulté d'accepter l'affirmation d'Helvetius. Il écrivait à Dom Deschamps, le 8 Mai 1761 [27], 149 : « Nos sens ne nous montrent que des individus »

puis ¹. Mais **continue-t-il** parce que je ²NE conçois pas ³ comment frémit cette corde pourquoi ⁴ **voulez-vous** que j'aie expliquer cela par vos sons ⁵ dont je n'ai pas la moindre idée. C'est expliquer **une chose** obscure par une cause encore plus obscure. (**Allez allez vous n'êtes qu'un visionnaire.** ⁶ **Soyez sur que vos prétendus sons n'existent** ⁷ **que dans votre imagination**). † Plus je ⁸ **réfléchissois** sur ⁹ **la cause de** la pensée et sur la nature de l'esprit humain, plus je ¹⁰ **trouvois** que le raisonnement ¹¹ des matérialistes ¹² **ressembloit** à celui de ce sourd. Ils sont sourds en effet à la voix intérieure qui leur crie d'un ton difficile à meconnoître une machine ne ¹³ **pense point** il n'y a ni mouvement ni figure qui produise la réflexion. Quelque chose en toi cherche à briser les liens qui le compriment. ¹⁴ **L'espace** ¹⁵ n'est pas ta mesure, l'univers entier n'est

¹ **B.** (reprend-il, c'est une corde frémissante, voilà tout ce que j'en sais) [(mais « continue »-t-il, reprend-il)] [répliquera-t-il, mais parce que je ne conçois pas comment frémit]. — **M.** (continue-t-il... réplique-t-il... continuera-t-il) [répliquera-t-il]. — **I.** réplique (l'aveugle) [le sourd].

² je conçois pas (*sic*). — **I.** [ne].

³ (cette).

⁴ **B.** faut-il.

⁵ **B.** (dont je n'ai... plus obscure) [que je conçois encore moins].

⁶ [ou rendez-moi vos sons sensibles ou (sachez) [je dis] qu'ils n'existent point]. — **B.** n'existent pas. — **M.** ou rendez moi ces sons.

⁷ [point].

⁸ **B.** réfléchis. — **I.** (dis CUTE) réfléchis.

⁹ **B.** < la cause de >.

¹⁰ **B.** trouve.

¹¹ **I.** (de ce sourd) [des matérialistes].

¹² **B.** ressemble.

¹³ **M.** sent ni ne pense < point >.

¹⁴ (L'univers en TIER).

¹⁵ **B.** (est trop petit) [n'est pas ta].

† Ici, en marge, la réflexion suivante, inutilisée, qui reprend, sous une autre forme, la dernière idée du paragraphe précédent : mais à quel être appartiennent donc ces qualités je l'ignore. (Tout) la seule chose que je sais bien c'est qu'elles n'appartiennent pas à la matière.

voit frémir la corde: je lui dis, c'est le son qui fait cela ¹. Point du tout, [72]
répond-il; la cause du frémissement de la corde est en elle-même: c'est
une qualité commune à tous les corps de frémir ainsi: montrez-moi
donc, reprends-je, ce frémissement dans les autres corps, ou du moins

l'autre, en sorte que leurs] deux *moi* se confondent en un ²? L'attraction peut [72]
être une loi de la Nature dont le mystère nous est inconnu; mais nous concevons
au moins que l'attraction, agissant selon les masses, n'a rien d'incompatible avec
l'étendue & la divisibilité. Concevez-vous la même chose du sentiment? Les
parties sensibles sont étendues, mais l'être sensitif est indivisible & un; il ne se
partage pas, il est tout entier ou nul: l'être sensitif n'est donc pas un corps ³.

¹ « C'est une observation connue de tous les musiciens, dit Rousseau, dans le
Dictionnaire de Musique, art. *Unisson*, VII, 338, que celle du frémissement et de
la résonnance d'une corde au son d'une autre corde montée à l'unisson de la première »,
et il donne à la fin de l'article « l'explication de ce phénomène ». Il la trouvait déjà
dans son *Saint-Aubin*, IV, 2 [141], III, 137-138. Diderot s'était servi, lui aussi, de cette
expérience classique, comme d'un terme de comparaison pour l'analyse des passions
humaines; cf. *Essai sur le mérite et la vertu* [174], 75, note. Mais l'on verra par la
note suivante que c'est Clarke sans doute qui a suggéré à Rousseau cette comparaison,
sinon dans ses détails, du moins dans son idée essentielle.

² « Il semble, disait Maupertuis, dans son *Essai sur la formation des corps*
organisés [198 A], 50-51, que, de toutes les perceptions des éléments rassemblées, il en
résulte une perception unique beaucoup plus forte, beaucoup plus parfaite qu'aucune
des perceptions élémentaires, et qui est peut-être à chacune de ces perceptions dans
le même rapport que le corps organisé est à l'élément »; et Diderot développait ainsi
la pensée de Maupertuis, *Interprétation de la Nature*, I, [210], 47: « Chaque élément
perdra-t-il, en s'accumulant et en se combinant, son petit degré de sentiment et de
perception? nullement, dit le docteur Baumann. Ces qualités lui sont essentielles.
Qu'arrivera-t-il donc? le voici. De ces perceptions d'éléments rassemblés et com-
binés, il en résultera une perception unique, proportionnée à la masse et à la
disposition; et ce système de perceptions dans lequel chaque élément aura perdu la
mémoire du *soi* et concourra à former la conscience du tout, sera l'âme de l'animal ».

³ C'est encore une réponse directe à Helvetius. Le texte du livre *De L'Esprit*,
auquel il a déjà fait allusion dans cette note, se terminait, on l'a vu, par une espèce
de raisonnement analogique, où Helvetius s'autorisait de la récente découverte de
l'attraction pour supposer dans les corps d'autres propriétés inconnues, et, en particu-
lier, la faculté de sentir. Diderot, d'ailleurs, avait fait le même raisonnement quelques
années plus tôt, et il est possible qu'Helvetius le lui ait emprunté; cf. *Interprétation*
de la Nature, I, [210], 45: « L'observation des corps célestes a démontré la nécessité
d'une force par laquelle toutes les parties tendissent ou pesassent les unes vers les
autres selon une certaine loi; et l'on a admis l'attraction... La physique élémentaire
des petits corps a fait recourir à des attractions qui suivent d'autres lois; et l'impossi-
bilité d'expliquer la formation d'une plante ou d'un animal, avec les attractions, l'inertie,
la mobilité, l'impénétrabilité, le mouvement, la matière ou l'étendue, a conduit le
philosophe Baumann à supposer encore d'autres propriétés dans la nature ».

⁴ Cf. Bonnet, *Essai analytique*, XI [229], 111: « L'âme n'est pas corps; la
simplicité du sentiment le prouve: le sentiment est un, le corps est multiple ». —
L'abbé de Lignac avait fait aux matérialistes contemporains une objection plus

pas assés grand pour toi. Tes ¹ desirs, ² ta grandeur, ton inquiétude
³ ont ⁴ un] autre principe qu'⁵ un) corps (⁶ de cinq pieds).

¹ **B.** [sentimens. tes]. — **I.** < tes sentimens >.

² **B.** (ta grandeur). — **I.** ta grandeur.

³ **B.** [ton orgueil même]. — **I.** < ton orgueil même >.

⁴ (une). — **I.** un(e).

⁵ [e ce]. — **B.** (le) [ce]. — **I.** le.

⁶ [qui t'enveloppe]. — **B.** (qui t'enveloppe) [étroit dans lequel tu te sens enchaîné]. — **I.** qui t'enveloppe.

sa cause dans cette corde ? Je ne puis, réplique le sourd ; mais parce que je ne conçois pas comment frémit cette corde, pourquoi faut-il que j'aie à expliquer cela par vos sons, dont je n'ai pas la moindre idée ? C'est à expliquer un fait obscur, par une cause encore plus obscure. Ou rendez-moi vos sons sensibles, ou je dis qu'ils n'existent pas.

[73]

Plus je réfléchis sur la pensée & sur la nature de l'esprit humain, plus je trouve que le raisonnement des matérialistes ressemble à celui de ce sourd ¹. Ils sont sourds, en effet, à la voix intérieure qui leur crie d'un ton difficile à méconnoître : Une machine ne pense point, il n'y a ni mouvement, ni figure qui produise la réflexion ² : quelque chose en toi cherche à briser les liens qui le compriment : l'espace n'est pas ta

Je ne sais comment l'entendent nos matérialistes, mais il me semble que les mêmes difficultés qui leur ont fait rejeter la pensée, leur devoient faire aussi rejeter le sentiment, & je ne vois pas pourquoi ayant fait le premier pas, ils ne feroient pas aussi l'autre : que leur en coûteroit-il de plus, & puisqu'ils sont sûrs qu'ils ne pensent pas, comment osent-ils affirmer qu'ils sentent ?

personnelle, mais inspirée du même esprit, dans ses *Éléments de métaphysique*, XVI [205], 389-394, et il la résumait ainsi dans un *Mémoire* annexé au *Témoignage du sens intime* [231], I, 315-316 : Pour réfuter la théorie de Locke sur la possibilité d'accorder la pensée à un amas de matière, « je démontrerais, qu'en supposant même chacune des parties de cette collection matérielle, déstituée de toute surface, de toutes dimensions indivisibles, comme les Monades de Leibniz : en supposant de plus que chacune sentit son existence numérique, comme feu M. de Maupertuis a voulu qu'on le jugeât, la collection de ces parties ne sentirait pas son existence totale, puisque cet amas serait composé de parties dont chacune sentirait son existence propre, en exclurait la réalité de toutes les autres, se sentirait l'impossibilité de douter de son existence, et la possibilité de douter de celle de toutes les autres : et qu'ainsi dans ce tout qu'on supposerait sentir son existence totale, aucune de ses parties ne sentirait l'existence du tout, non plus que dans une armée de cent mille hommes, dont chaque soldat sent sa propre existence, on ne pourrait dire que la collection de ces soldats se sent exister, comme chaque soldat sent son individualité personnelle ».

¹ Clarke [125], I, 70, s'était servi de la même comparaison pour caractériser le raisonnement des athées : « Je pose en fait qu'un sourd, qu'un aveugle de naissance [on remarquera que Rousseau, dans la Première Rédaction, avait écrit : un sourd de naissance] ont infiniment plus de raison de nier l'existence et la possibilité du son et de la lumière, que n'en a l'athée pour révoquer en doute l'existence de Dieu. Toute la certitude que le sourd et l'aveugle peuvent avoir de l'existence du son et de la lumière se réduit au témoignage de personnes croyables ; du reste, il est absolument impossible qu'ils aient la moindre idée, je ne dis pas seulement de leur essence, mais même de leurs effets et de leurs propriétés. Il ne faut au contraire à l'athée qu'un peu de raisonnement », etc.

² L'idée est exprimée par Rousseau avec une conviction aussi neuve que s'il la présentait pour la première fois. On l'a cependant vu reparaitre à plusieurs reprises, cf. notamment p. 58.

Nul ¹corps n'est actif ²et ³moi je le suis. On a beau me ⁴le disputer ⁵, je le sens, et le sentiment qui ⁶me parle est plus fort que la raison qui le combat. J'ai un corps sur lequel les autres agissent et qui agit sur eux. Cette action reciproque n'est pas douteuse, mais ma volonté est indépendante de mes sens, je consens ou je résiste, je succombe ou je suis vainqueur et je « ⁷sens » ⁸évidemment en moi même quand je fais (⁹ma volonté) ou quand je (¹⁰me laisse entraîner) à mes passions. Je (¹¹suis libre) de vouloir (¹²mais non pas de faire), (j'agis selon l'impulsion) quand ¹³je me livre aux tentations ¹⁴, quand je me reproche cette foiblesse ¹⁵j'écoute (la voix ¹⁶interne ? qui détermine) ma volonté (¹⁷constante). Je suis esclave par mes vices, ¹⁸je suis libre par mes remords, (et) le sentiment de ma ¹⁹liberté ne s'efface en

¹ B. (corps) [être matériel]. — I. « Nul corps ».

² B. [par lui-même]. — M. [par lui-même].

³ I. moi moi (*sic*).

⁴ B. (le). — I. le.

⁵ B. [cela].

⁶ B. (me parle) [l'affirme].

⁷ (vois).

⁸ B. parfaitement.

⁹ [ce que j'ai voulu faire].

¹⁰ [ne fais que céder].

¹¹ [ai la puissance]. — B. J'ai [toujours] la.

¹² [et non (pas d'agir) celle d'exécuter]. — B. mais non (celle) [la force] d'exécuter. — I. mais non celle d'exécuter.

¹³ (je cède à).

¹⁴ [j'agis selon l'impulsion des objets externes].

¹⁵ [je n'] écoute [que].

¹⁶ [secrette].

¹⁷ [(primitive)].

¹⁸ B. et libre.

¹⁹ B. (volonté) [liberté].

mesure³, l'Univers entier n'est pas assez grand pour toi; tes sentimens, tes desirs, ton inquiétude⁴, ton orgueil même, ont un autre principe que ce corps étroit dans lequel tu te sens enchaîné.

Nul être matériel n'est actif par lui-même, & moi, je le suis. On a beau me disputer cela, je le sens, & ce sentiment qui me parle est plus fort que la raison qui le combat¹. J'ai un corps sur lequel les autres agissent & qui agit sur eux; cette action réciproque n'est pas douteuse; mais ma volonté est indépendante de mes sens, je consens ou je résiste, je succombe ou je suis vainqueur, & je sens parfaitement en moi-même

[74]

³ Cf. Abbadie, *Religion chrétienne*, II, iv, 5 [92], II, 315, dans un développement analogue sur la bassesse et la grandeur de l'homme: « C'est un mortel, il est vrai, mais qui place toutes ses espérances au delà de la mort. C'est un être fini, mais qui n'a aucunes bornes dans ses vues et dans ses desirs. Il ne faut que quatre pieds de terre pour couvrir son corps: il faut un tout immense pour satisfaire son âme ».

⁴ Il est à peine besoin de noter l'allure pascalienne de ce texte: le mot de « grandeur », qui se trouvait dans la Première Rédaction, soulignait davantage la parenté d'inspiration. Rousseau avait déjà dit à Sophie avec le même accent, *Lettre IV* [25], 159: « N'avez-vous jamais senti cette secrète *inquiétude* qui nous tourmente à la vue de notre misère, et qui s'indigne de notre faiblesse, comme d'un outrage aux facultés qui nous élèvent? N'avez-vous jamais éprouvé ces transports involontaires, qui saisissent quelquefois une âme sensible à la contemplation du beau moral et de l'ordre intellectuel des choses, cette ardeur dévorante, qui vient tout à coup embraser le cœur de l'amour des célestes vertus, ces sublimes égarements, qui nous élèvent au-dessus de notre être, et nous portent dans l'empyrée à côté de Dieu même »?

¹ On a déjà vu cet argument: mais, cette fois, ce n'est pas un de ces retours en arrière, comme j'ai eu l'occasion d'en signaler plus d'un. L'argument est ici bien à sa place, puisque c'est par la liberté que Rousseau résout le problème du mal: ce serait plutôt dans la dissertation sur la matière et le mouvement que cette discussion sur la spontanéité des actions humaines formerait enclave: cf., plus haut, p. 49-50 et notes. — Cette preuve de la liberté par le sens intime, « plus fort » que tous les raisonnements, avait déjà été présentée bien des fois. Cf. quelques textes d'un accent très voisin de celui de Rousseau, Berkeley, *Alciphron*, VII, 21 [143], 187: « Il est évident que l'homme est un agent libre; et, quoique par des raisonnements abstraits vous puissiez m'embarasser, et paraître prouver que l'homme est un agent nécessaire, cependant, aussi longtemps que j'aurai l'idée de la manière dont j'agis, cette évidence intérieure réfutera tous vos raisonnements, quelque subtils qu'ils puissent être. Si vous venez à bout de détruire des principes obscurs, vous pourrez bien vous persuader de votre habileté, mais nullement de la vérité de vos opinions »: Lignac, *Examen sur « l'Esprit »* [226], I, 16; « La question de la liberté n'est point un problème de métaphysique, c'est une question de fait décidée par le sens intérieur. Je sais que je suis actif dans mes vouloirs, parce que je le sens, comme je sais que je suis passif dans mes sensations, encore parce que je le sens. Quand on mettrait d'ailleurs la chose en question, je ne demanderais pas si je puis être libre, mais si je le suis; si vous me démontrez la possibilité de la liberté, vous ne me prouvez pas que je suis libre. Au contraire, si je suis libre, la possibilité de la liberté est démontrée »; Sens intime, I, 1 [231], I, 74: « L'article de la liberté... est une de ces vérités qui n'est du ressort, ni du doute méthodique, ni d'aucune discussion. Le sentiment doit juger ici, et non le raisonnement ».

moi que quand je me deprave et que j'(¹etouffe) la voix de (²la nature qui s'³élève) contre la ³ loi (⁴de mon) corps.

f^o 162 ro

† || ⁵ Si l est vrai que l'homme est libre voyez quelles grandes découvertes j'ai faites. J'ai vu que la pensée a un soutien différent de la matière. L'unité de substance étoit l'ouvrage de ma vanité. Je ne voulois admettre que la substance qui m'étoit connue et je ne voyois pas que par là même je ne la connoissois plus ; car si la ⁶ matière ⁷ pense (et se NT) je ne sais plus ce que c'est que (la) matière car ces deux idées ne pouvoient entrer dans la notion « que » j'ai de cette substance (et de ses propriétés exactes). J'ai fait plus encore j'ai résolu cette question difficile de l'origine du mal.

B, f^o 135 vo

[⁸ Je ne connois la ⁹ nature de la volonté que par ses actes, il m'est impossible de remonter ¹⁰ au-delà). Quand on me demande quelle est la cause qui détermine ma volonté je réponds en demandant (à mon tour) quelle est la cause qui détermine mon jugement, car (¹¹ il est certain qu'en donnant toute l'attention possible à mes jugemens tantot je dis vrai et tantot

¹ [empêche enfin].

² [l'âme de s'élever].

³ B. (voix) [loi].

⁴ [du].

⁵ [(Voyez)]. — B. < S'il est vrai..... origine du mal >.

⁶ (pe nse).

⁷ [sent et].

⁸ (Comme si je ne suis pas libre de juger faux).

⁹ [volonté que par le sentiment de la mienne (mes)].

¹⁰ [(plus haut)].

¹¹ [il est clair que].

† *En marge, d'une autre encre, et d'une écriture plus récente : Ici sur la liberté voyez de l'esprit p. 36.*

quand je fais ce que j'ai voulu faire, ou quand je ne fais que céder à mes passions. J'ai toujours la puissance de vouloir, non la force d'exécuter. Quand je me livre aux tentations, j'agis selon l'impulsion des objets externes. Quand je me reproche cette foiblesse, je n'écoute que ma volonté : je suis esclave par mes vices, & libre par mes remords : le sentiment de ma liberté ne s'efface en moi que quand je me déprave, & que j'empêche enfin la voix de l'ame de s'élever contre la loi du corps ².

1 Je ne connois ³ la volonté que par le sentiment de la mienne, &

(75)

² Est-ce lapsus ou hésitation ? Il avait d'abord écrit dans **B** : « la *voix* du corps », formule qui traduisait peut-être plus exactement sa pensée que le texte définitif, car « la *loi* du corps » semble bien indiquer un déterminisme physiologique, malaisément conciliable avec cette liberté toute spirituelle que Rousseau proclame. (Remarquez, en effet, qu'il écrira plus loin, p. 98 : « la conscience est la *voix* de l'ame, les passions sont la *voix* du corps »). C'est, d'ailleurs, le développement des constatations qu'il a faites plus haut : « je me sens à la fois esclave et libre », etc. Cf., p. 69, les remarques dont j'ai accompagné ce texte. — Dans son Premier Brouillon, Rousseau faisait ici une pose, pour se féliciter des résultats obtenus par sa dialectique. Ce couplet d'allégresse n'a passé dans aucun autre manuscrit : il était, en effet, d'un lyrisme trop ingénument satisfait : cette petite page reste cependant un témoin psychologique très instructif : c'est un cri de véritable soulagement et de triomphe, comme Rousseau a dû en pousser à certaines heures de son enquête religieuse, quand, « après les recherches les plus ardentes et les plus sincères qui jamais peut-être aient été faites par aucun mortel », il voyait enfin apparaître une lumière rassurante « dans le labyrinthe d'embarras, de difficultés, d'objections, de tortuosités, de ténèbres », où il se débattait douloureusement : cf. *Rêveries*, IX, 341-342.

³ Les trois paragraphes qui suivent interrompent un instant la marche normale du développement : les derniers mots du paragraphe précédent formaient une transition naturelle pour revenir au problème du mal, en l'expliquant par la liberté : telle est, en effet, la disposition du texte dans le Premier Brouillon. Mais, après l'avoir rédigé, Rousseau a lu le livre *De l'Esprit*, où Helvetius, en quelques phrases rapides, classait l'idée de « liberté » parmi les idées inintelligibles. Rousseau a pensé qu'il ne

je me trompe). Ces deux causes (¹sont la même), et si l'on comprend bien que l'homme est actif dans (²le) jugement, que (³l'essence de) son entendement (⁴est dans) le pouvoir de comparer et de juger on verra que sa liberté morale vient exactement de la même source ; il choisit le (⁵bien) comme il a jugé le vrai. [S'il juge faux il choisit mal]. Quelle est donc la cause qui détermine sa volonté ? C'est son jugement et quelle est la cause qui détermine son jugement ?, c'est ⁶sa faculté intelligente c'est sa puissance de juger. La cause déterminante est en lui-même : (⁷on ne sauroit aller au delà)].

¹ [n'en font qu'une].

² [ses] jugement[s].

³ **M.** l'essence de.

⁴ [n'est que]. — **M.** est dans.

⁵ [bon].

⁶ (son).

⁷ [passé cela je n'entends plus rien].

l'entendement ne m'est pas mieux connu. Quand on me demande quelle est la cause qui détermine ma volonté, je demande à mon tour, quelle est la cause qui détermine mon jugement² : car il est clair que ces deux causes n'en font qu'une, & si l'on comprend bien que l'homme est actif dans ses jugemens, que son entendement n'est que le pouvoir de comparer & de juger, on verra que sa liberté n'est qu'un pouvoir semblable, ou dérivé de celui-là : il choisit le bon comme il a jugé le vrai : s'il juge faux il choisit mal. Quelle est donc la cause qui détermine sa volonté ? C'est son jugement. Et quelle est la cause qui détermine son jugement ?

pouvait accepter cette exécution sommaire sans compromettre son apologie de la Providence. Il s'est donc promis de riposter (cf. la note marginale de I) : et c'est ce qu'il a fait dans la Rédaction suivante. Mais, en établissant contre Helvetius l'intelligibilité de l'idée de liberté, il a rencontré la théorie de Locke, qui semble soumettre la volonté au déterminisme de l'intelligence, et il a tenu à s'en séparer. — Des trois nouveaux paragraphes ajoutés à la Rédaction primitive, le premier est une réponse à Locke, les deux autres à Helvetius. L'abbé de Lignac avait déjà remarqué qu'il y avait filiation de la doctrine de Locke au déterminisme d'Helvetius : cf. *Examen sur l'Esprit*, I, 1^{re} 226, I, 13.

² Pour comprendre tout ce développement, il faut se rappeler la théorie de Locke : cf. *Entendement humain*, II, xxi. « De la puissance », et, en particulier, § 29 [102, 192] : « Comme la volonté n'est autre chose que cette puissance que l'esprit a de diriger les facultés opératives de l'homme, au mouvement ou au repos, autant qu'elles dépendent d'une telle direction, lorsqu'on demande : *qu'est-ce qui détermine la volonté*, la véritable réponse qu'on doit faire à cette question consiste à dire que *c'est l'esprit qui détermine la volonté* » : et, un peu plus loin, au § 76, après avoir montré que la volonté intelligente se demandait, avant d'agir, si tel bien particulier, produit par cette action, faisait partie de notre bonheur réel, il ajoutait, p. 226 : « Le résultat de notre jugement, en conséquence de cet examen, c'est ce qui, pour ainsi dire, détermine en dernier ressort l'homme, qui ne saurait être libre, si sa volonté était déterminée par autre chose que par son propre désir, guidé par son propre jugement ». Cf. encore l'auteur de l'article *Evidence*, qui se rallie au même système [218], 156 b : « C'est dans cet état d'intelligence et dans la force d'intention que consiste le libre arbitre, considéré simplement en lui-même. Ce n'est, du moins, que dans ce point de vue que nous pouvons l'envisager et le concevoir relativement à nos connaissances naturelles ; car c'est l'intelligence qui s'oppose aux déterminations animales et spontanées, qui fait hésiter, qui suscite, soutient et dirige l'intention.... Nous apercevons que c'est moins une faculté active qu'une lumière qui éclaire la voie que nous devons suivre, et qui nous découvre les motifs légitimes et méritoires qui peuvent régler dignement notre conduite ». Rousseau admet, lui aussi, que c'est le jugement qui détermine la volonté, mais sa théorie du jugement qu'il a exposée plus haut, p. 40, lui permet de ne pas s'en tenir là. Le jugement a besoin, à son tour, d'être expliqué : « je suis *actif* quand je juge ». Expliquer la volonté par le jugement, ce n'est pas la soumettre au déterminisme intellectuel, c'est au contraire tout expliquer par la liberté. Rousseau avait déjà dit dans le *Discours sur l'Inégalité*, I, 89 : « Ce n'est pas tant l'entendement qui fait, parmi les animaux, la distinction spécifique de l'homme, que sa qualité d'agent libre ».

f^o 136^{ro}

Sans doute je ne suis pas libre de ne pas vouloir mon propre bien ; je ne suis pas libre de vouloir mon mal. mais [¹ ma liberté consiste] en cela même que je ne puis vouloir que ce qui m'est convenable ou que je (² crois) tel, sans que rien d'étranger à moi me détermine. S'ensuit-il que je ne sois pas mon maître, parce que je ne suis pas le maître « d'être » un autre que moi ?

³ **La première cause** de toute action est dans la volonté **de quelque être libre**. ⁴ on ne sauroit remonter au delà. Ce n'est pas le mot de liberté qui ne signifie rien, c'est celui de nécessité. Supposer quelque acte quelque effet qui ne derive pas d'un principe actif, c'est vraiment supposer des effets sans cause, c'est tomber dans le cercle vicieux. Ou il n'y a point de première impulsion, ou toute première impulsion (⁵ **vient de la volonté d'un être libre. Sitôt que je veux sortir de la je ne m'entends plus, je ne fais plus que du galimathias**).

¹ (c'est).

² [estime].

³ [(J'ignore absolument... Je ne connois la nature de la volonté que par ses actes et (c'en « est » assez pour moi) [cela me suffit]).

⁴ **M.** (d'où il suit que rien de ce qui se fait ne se fait nécessairement).

⁵ [n'a nulle cause antérieure et il n'y a point de [^{a)} véritable] spontanéité sans liberté. L'homme est donc libre dans ses actions [et comme tel animé d'une substance immatérielle]. C'est mon troisième article de foi. Tous les autres découlent des trois premiers. Vous les suivrez aisément sans que je les (mon **TRE**) [compte].

a) **L.** (spontanéité) [véritable volonté].

C'est sa faculté intelligente. c'est sa puissance de juger : la cause déterminante est en lui-même. Passé cela, je n'entends plus rien ³.

Sans doute ⁴ je ne suis pas libre de ne pas vouloir mon propre bien, je ne suis pas libre de vouloir mon mal ; mais ma liberté consiste en cela même, que je ne puis vouloir que ce qui m'est convenable, ou que j'estime tel, sans que rien d'étranger à moi me détermine. S'ensuit-il que je ne sois pas mon maître, parce que je ne suis pas le maître d'être un autre que moi ?

Le principe de toute action est dans la volonté d'un être libre, on ne sauroit remonter au-delà. Ce n'est pas le mot de liberté qui ne signifie rien, c'est celui de nécessité ¹. Supposer quelque acte, quelque effet qui

76]

³ Dans un fragment inédit, qu'il voulait rattacher à une réflexion de Julie (cf., plus loin, la note 2 de la p. 76), Rousseau avait déjà essayé de ramener le problème de la liberté à un problème plus général, celui de l'âme : cf. *Nouvelle Héloïse* (VI, viii [9], II, 48^{vo}) (je cite le texte primitif) : « S'il est bien vrai que l'homme ait une âme, ce qu'il m'est absolument impossible de démontrer et de révoquer en doute, il faut nécessairement que cette âme soit active, et capable de produire par elle-même une volonté indépendante de toute détermination physique ; autrement, je n'entends plus rien à ce mot d'âme : il n'a plus aucun sens pour moi ». — Comparer l'argumentation de Rousseau avec celle de Berkeley, *Alciphron*, VII, 21 [143], 188 : « Ce ne serait rien dire contre la liberté, que d'avancer que la volonté est gouvernée par le jugement, ou déterminée par l'objet, puisque, dans mille occasions, je ne saurais séparer la décision du jugement d'avec le commandement de la volonté ».

⁴ Réponse à Helvetius, *De l'Esprit*, I, 4 [225 A], 36 (C'est la page même que Rousseau avait notée en marge de son Premier Brouillon) : « On a donc une idée nette de ce mot de liberté, pris dans une signification commune. Il n'en est pas ainsi lorsqu'on applique ce mot de liberté à la volonté. Que serait-ce alors que la liberté ? On ne pourrait entendre par ce mot que le pouvoir libre de vouloir ou de ne pas vouloir une chose.... Il faudrait donc que nous puissions également nous vouloir du bien et du mal, supposition absolument impossible ».

¹ Nouvelle réplique à Helvetius [225 A], 36-38. « En ce sens [lorsqu'on applique ce mot de liberté à la volonté], on ne peut donc attacher aucune idée nette à ce mot de liberté... On ne peut donc se former aucune idée de ce mot de liberté appliqué à la volonté ». Fréret disait de même [189], 205 : « Ceux qui font consister la liberté dans quelque chose de plus que le concours ou le consentement de la volonté n'ont point d'idée de ce qu'ils disent ». Déjà, dans la *Nouvelle Héloïse* (VI, viii, V, 33-34, Rousseau avait fait allusion à ces formules dédaigneuses des déterministes : « J'entends beaucoup raisonner contre la liberté de l'homme, et je méprise tous ces sophismes, parce qu'un raisonneur a beau me prouver que je ne suis pas libre, le sentiment intérieur, plus fort que tous ces arguments, les dément sans cesse.... A entendre ces gens-là, ... ce mot de liberté n'aurait aucun sens ». — L'affirmation de Rousseau : « ce n'est pas le mot de liberté qui ne signifie rien, c'est celui de nécessité », cette affirmation, une des plus formelles qu'ait jamais prononcées partisan de la liberté, se trouvait préparée dans M par cette formule tout aussi catégorique : « rien de ce qui se fait ne se fait nécessairement ».

F, f^o 162^{ro}

Si l'homme est actif et libre ¹ il agit de lui-même (² **et** [tout]) ce qu'il fait librement ³ n'entre point dans le système ordonné de la providence et ne peut ⁴ lui ÊTRE imputé. (⁵ **La providence**) ne veut **ni ne permet** le mal que fait l'homme en abusant de ⁶ **sa** liberté. Elle l'a fait libre afin qu'il fit non le mal mais le bien par choix, (⁷ **et**) elle l'a mis ⁸ en état de faire ce choix en usant bien des facultés ⁹ dont elle l'a doué (¹⁰ **et**) elle a ¹¹ borné ses forces ¹² **de telle sorte** que l'abus de ¹³ **sa** liberté [qu'elle lui laisse] ne ¹⁴ **puisse** (jamais) troubler l'ordre général « ¹⁵ **qu'elle établit** ». Le mal que l'homme fait retombe sur lui-(**même**) « ¹⁶ **mais cela** » (**même**) **ne change rien** au système ¹⁷ du monde, ¹⁸ **et n'empêche pas**

¹ **M.** < il agit de lui-même >.

² **B.** tout.

³ (dans).

⁴ lui imputé (*sic*). — **B.** lui être.

⁵ Elle'.

⁶ **B.** la liberté qu'elle lui donne. [Mais elle ne l'empêche pas de le faire; soit que de la part d'un être si foible ce mal soit nul à ses yeux; soit qu'elle ne put l'empêcher sans gêner sa liberté et faire un mal plus grand en dégradant sa nature]. — **M.** (sa) [la] liberté qu'elle. — **I.** < Mais elle ne l'empêche... dégradant sa nature >.

⁷ [(mais)].

⁸ [(par les facultés dont elle l'a doué)].

⁹ **M.** (qu') [dont].

¹⁰ [(mais)].

¹¹ (pourvu à ce que les). — **B.** tellement borné.

¹² **B.** < de telle sorte >.

¹³ **B.** la.

¹⁴ **B.** (puisse) [*au crayon, repassé à l'encre* : peut].

¹⁵ **B.** (qu'elle établit). [Le mal que].

¹⁶ **B.** (mais cela ne) [sans rien] change[r] (rien).

¹⁷ **B.** (du monde) [universel].

¹⁸ **B.** (et n') [sans] empêche[r] (pas). — **I.** et n'empêche pas.

ne dérive pas d'un principe actif. c'est vraiment ² supposer des effets sans cause. c'est tomber dans le cercle vicieux. Ou il n'y a point de première impulsion, ou toute première impulsion n'a nulle cause antérieure, & il n'y a point de véritable volonté sans liberté. L'homme est donc libre dans ses actions. & | comme tel animé d'une substance immatérielle ¹; c'est mon troisième article de toi ². De ces trois premiers vous déduirez aisément tous les autres. sans que je continue à les compter.

[77]

Si l'homme est actif & libre. il agit de lui-même: tout ce qu'il fait librement n'entre point dans le système ordonné de la Providence. & ne peut lui être imputé. Elle ne veut point le mal que fait l'homme, en abusant de la liberté qu'elle lui donne. mais elle ne l'empêche pas de le faire; soit que de la part d'un être si foible ce mal soit nul à ses yeux; soit qu'elle ne pût l'empêcher sans gêner sa liberté. & faire un mal plus grand en dégradant sa nature. Elle l'a fait libre afin qu'il fit. non le mal, mais le bien par choix. Elle l'a mis en état de faire ce choix, en usant bien des facultés dont elle l'a doué: mais elle a tellement borné ses forces. que l'abus de la liberté | qu'elle lui laisse. ne peut troubler l'ordre général. Le mal que l'homme fait. retombe sur lui, sans rien changer au système du monde, sans empêcher que l'espece humaine elle-même ne se conserve malgré qu'elle en ait ¹. Murmurer de ce que Dieu ne l'empêche pas de faire le mal. c'est murmurer de ce qu'il la fit d'une nature excellente, de ce qu'il mit à ses actions la moralité qui les ennoblit. de ce qu'il lui donna droit à la vertu. La suprême jouissance est dans le contentement de ^(²) soi-même ²:

[78]

(²) **C, D**: dans le contentement de soi; c'est pour mériter et obtenir ce contentement.

² Ce « vraiment » a pour but de souligner que Rousseau retorque contre Helvetius son propre argument: cf., en effet, *De l'Esprit* [225 A], 36-38: « Le libre pouvoir de vouloir ou de ne pas vouloir une chose.... supposerait qu'il peut y avoir des volontés sans motifs et, par conséquent, des effets sans cause... Il faut... convenir... qu'un traité philosophique de la liberté ne serait qu'un traité des effets sans cause ».

¹ Rousseau avait déjà dit, *Discours sur l'Inégalité*, I, 90: « C'est surtout dans la conscience de cette liberté que se montre la spiritualité de son âme »: cf. aussi le fragment inédit, cité plus haut, à la note 3 de la p. 75.

² On se rappelle que les deux premiers étaient les suivants: « Une volonté meut l'univers et anime la nature » (p. 49): « Si la matière mue me montre une volonté, la matière, mue selon de certaines lois, me montre une intelligence » (p. 54).

¹ Sur cette locution, cf., plus haut, p. 35, note 4.

² Ce qui, dans la pensée de Rousseau, implique comme corollaire, cette autre maxime, beaucoup plus rousseauiste d'esprit: « le suprême contentement est dans la jouissance de soi-même »: c'est ce qu'insinue, d'ailleurs, la conclusion du paragraphe.

que (¹ sa propre espèce) ne se conserve (eneore) malgré (² lui). Murmurer de ce que Dieu ne l'³ a pas empêché de (mal) faire ⁴, c'est murmurer de ce qu'il ⁵ l'a fait d'une nature excellente [(de ce qu'il l'a formé à son image) de ce qu'il ⁶ a [⁷ mis] ⁸ à ses actions la moralité qui les ennoblit de ce qu'il lui ⁹ a donné droit à la vertu. [La suprême jouissance est dans le contentement de soi-¹⁰ même. C'est pour mériter et obtenir ce contentement que nous sommes placés sur la terre [et (que nous y sommes) dotés de la liberté] que nous sommes tentés (« ¹¹ de mal faire »). [(Et) que pouvoit (faire) de plus (¹² pour nous) la puissance divine elle-même : ¹³ pour empêcher l'homme d'être méchant (¹⁴ elle pouvoit il est vrai) le borner à l'instinct et le faire bête. Non Dieu de mon ame, je ne te reprocherai jamais de l'avoir faite à ton image afin que je pusse être libre bon et] heureux comme toi]. ¹⁵ Où peut être le prix d'avoir bien fait pour qui n'a pas eu le pouvoir de mal faire.

¹⁶ C'est l'abus ¹⁷ des facultés de l'homme qui ¹⁸ le rend malheureux et méchant. Nos chagrins, nos soucis nos (¹⁹ maux) nous

¹ [l'homme lui-même]. — **B.** l'espèce humaine elle-même.

² [qu'il en ait]. — **B.** qu'elle en ait.

³ **B.** (a pas) empêche [pas]. — **I.** (ne l'a pas empêché) [ne l'empêche pas].

⁴ [le mal].

⁵ **B.** la fit.

⁶ **B.** mit.

⁷ (donné de la mora LITÉ).

⁸ (de la moralité).

⁹ **B.** donna.

¹⁰ **B.** (même). — **M.** (même).

¹¹ [par (nos) les passions et retenus par la conscience].

¹² [en notre faveur].

¹³ [Eh q' toi]. — **B.** Pouvoit-elle mettre de la contradiction dans nôtre nature, et donner le prix d'avoir bien fait à qui n'eut pas le pouvoir de mal faire ? Quoi, pour empêcher.

¹⁴ [faloit-il].

¹⁵ **B.** < Où peut être... faire >.

¹⁶ (Le mal moral est incontestablement l'ouvrage de l'homme et le mal physique ou n'existe pas ou est encore son ouvrage).

¹⁷ **B.** de nos facultés.

¹⁸ **B.** nous.

¹⁹ [peines].

c'est pour mériter ce contentement que nous sommes placés sur la terre & doués de la liberté, que nous sommes tentés par les passions & retenus par la conscience. Que pouvoit de plus en notre faveur la puissance Divine elle-même? pouvoit-elle mettre de la contradiction dans notre Nature, & donner le prix d'avoir bien fait à qui n'eut pas le pouvoir de mal | faire? Quoi! pour empêcher l'homme d'être méchant, falloit-il le borner à l'instinct & le faire bête? Non. Dieu de mon ame, je ne te reprocherai jamais de l'avoir faite à ton image, afin que je pusse être libre, bon & heureux comme toi ¹!

[79]

C'est l'abus de nos facultés qui nous rend malheureux & méchants ². Nos chagrins, nos soucis, nos peines nous viennent de nous. Le mal moral est incontestablement notre ouvrage, & le mal physique ne seroit rien sans nos vices qui nous l'ont rendu sensible ³. N'est-ce pas pour nous conserver que la Nature nous fait sentir nos besoins? La douleur du corps n'est-elle pas un signe que la machine se derange, & un avertissement d'y pourvoir? La mort... les méchants n'empoisonnent-ils pas

¹ Ces derniers mots donnent à ce développement traditionnel sur la Providence un accent personnel. Comme le disait Rousseau lui-même, dans sa *Lettre sur la vertu* [25], 139, « c'est Hercule qui se sent à la fois brûler sur son bûcher et devenir Dieu ». Presque toutes les méditations religieuses de Rousseau aboutissent d'instinct, et plus ou moins consciemment, à des déifications : cf., déjà la 3^e *Lettre à M. de Malesherbes*, X, 306, *Nouvelle Héloïse* (IV, xi), IV, 325 : « Seul entre tous les mortels, il [le père de famille] est maître de sa propre félicité, parce qu'il est *heureux comme Dieu même*, sans rien désirer de plus que ce dont il jouit », etc. : mais c'est surtout dans les *Réveries* que Rousseau formulera cet état d'âme avec le plus de précision : cf., IX, 329 : « impassible comme Dieu même », 363 : « se suffisant à soi-même comme Dieu », 370 : « *bienfaisant et bon comme lui* », etc. Cf. encore, plus loin, p. 88 et note 1, p. 127 et note 2.

² Comparer cette apologie de la Providence avec celles qu'il a déjà tentées dans la *Lettre à Voltaire*, X, 124 : « Je ne vois pas que l'on puisse chercher la source du mal moral ailleurs que dans l'homme libre, perfectionné, partant corrompu », etc. : et dans la *Nouvelle Héloïse* (V, vi), IV, 417 : « Je tâchais de montrer l'origine du mal physique dans la matière, et du mal moral dans la liberté de l'homme », etc.

³ Marie Huber avait déjà dit, *Etat des âmes séparées des corps*, XIII^e Lettre [133], 233 : « Le mal moral doit être la cause du mal physique ».

viennent de nous. Le mal moral est incontestablement nôtre ouvrage et (même) le mal physique (¹ ou n'existe pas ou ² n'est sensible à l'homme que par ses vices) qui nous « l'ont » rendu sensible (et qui l'aggravent). [³ N'est-ce pas pour nous conserver que] la nature nous ⁴ fait sentir nos besoins. ⁵ La douleur [⁶ du corps n'est-elle pas un signe] que la machine se derange et un avertissement d'y pourvoir. La mort.... ⁷ qui est-ce qui voudroit toujours vivre ⁸ ? la mort est le remède aux maux que vous vous faites, la nature a voulu que vous ne ⁹ souffri(ez) pas toujours.

f^o 162^{vo} ¹⁰ Combien l'homme vivant dans la simplicité (¹¹ de la nature) || est sujet à peu de maux, il vit ¹² sans maladies et ¹³ ne sent pas la mort. ¹⁴ Mais pour chercher un bien être imaginaire nous nous donnons mille maux reels; qui ne sait pas supporter ¹⁵ la souffrance doit ¹⁶ se resoudre à beaucoup souffrir. (C'est la crainte de la mort qui nous la rend sensible, qui n'y pense jamais ne la sent point).

¹ [(est plus l'ouvrage)]. — **B.** (nécessaire [utile] au mérite de la vertu).

² (doit encore [existeroit à peine et]) « ne seroit rien » [sans nos vices]. — **B.** ne seroit (presque) rien (pour nous) [encore] sans nos vices.

³ (je).

⁴ (rend).

⁵ (La douleur, qu'est-ce que).

⁶ (qu'un avertissement).

⁷ **B.** [les méchants [n']empoisonnent[-ils pas] leur vie et la nôtre]. — **I.** < les méchants.... la nôtre >.

⁸ **B.** [(au milieu des méchants) au milieu d'eux].

⁹ souffri[ssiez].

¹⁰ **M.** (Dans la simplicité primitive l'homme ne sent pas la mort, et quand il la sent ses misères la lui rendent désirable). [Combien l'homme vivant... ne sent pas la mort].

¹¹ [primitive].

¹² **B.** (presque).

¹³ (même sans). — **B.** ne prévoit ni ne sent.

¹⁴ **B.** [Quand il la sent, ses misères la lui rendent désirable; dès lors elle n'est plus un mal pour lui. Si nous nous contentions d'être ce que nous sommes, nous n'aurions point à déplorer nôtre sort]. — **M.** un mal pour lui. (Combien pour chercher). Si nous nous contentions. — **I.** < Quand il la sent.... déplorer notre sort >.

¹⁵ **B.** (la) [un peu de]. — **I.** la.

¹⁶ **B.** (se resoudre) [s'attendre]. — **I.** se résoudre.

leur vie & la nôtre ⁴? Qui est-ce qui voudroit toujours vivre ⁵? La mort est le remede aux maux que vous vous faites; la Nature a voulu que vous ne souffrissez pas toujours. Combien l'homme vivant dans la simplicité primitive est sujet à peu de maux !! Il vit presque sans maladies ainsi que sans passions, & ne prévoit ni ne sent la mort: quand il la sent, ses miseres la lui rendent desirable: dès-lors elle n'est plus un mal pour lui. Si nous nous contentions d'être ce que nous sommes, nous n'aurions point à déplorer notre sort: mais pour chercher un

[80]

⁴ Cette question, qui interrompt un instant le mouvement naturel de la pensee, manque dans **F** et dans la première redaction de **B**. Elle a, sans doute, été ajoutée par Rousseau en songeant aux trahisons de Diderot et de la « faction holbachique ».

⁵ Il semblerait qu'à cette même question Rousseau eût donné une réponse opposée dans sa Lettre à Voltaire, X, 125: « J'ose poser en fait qu'il n'y a peut-être pas dans le haut Valais un seul montagnard mecontent de sa vie presque automate, et qui n'acceptât volontiers, au lieu même du paradis qu'il attend et qui lui est dû, le marché de renaitre sans cesse pour végéter ainsi perpétuellement. Ces differences me font croire que c'est souvent l'abus que nous faisons de la vie qui nous la rend à charge ». Mais un passage de *l'Emile*, II, 48, montre qu'il n'y a pas contradiction dans la pensee de Rousseau: « Si l'on nous offrait l'immortalité sur terre, se demande-t-il comme dans la *Profession*, qui est-ce qui voudrait accepter ce triste présent »? « On conçoit, fait-il observer en note, que je parle ici des hommes qui réfléchissent et non de tous les hommes ». Je remarque, d'ailleurs, que cette note manque dans l'édition originale. Elle a été ajoutée dans l'exemplaire corrigé de Genève, et n'a été imprimée que dans l'édition de 1780 [15, IV, 91. La Bruyère avait déjà dit, avec plus d'hésitation, *Des Esprits forts* [98, II, 250: « Si Dieu avait donné le choix ou de mourir ou de toujours vivre, après avoir médité profondément ce que c'est que de ne voir nulle fin à la pauvreté, à la dépendance, à l'ennui, à la maladie, ou de n'essayer des richesses, de la grandeur, des plaisirs et de la santé que pour les voir changer inviolablement et par la révolution des temps en leurs contraires, et être ainsi le jouet des biens et des maux, l'on ne saurait guère à quoi se résoudre. La nature nous fixe et nous ôte l'embarras de choisir ».

¹ Pour commenter tout ce passage jusqu'à la fin du paragraphe, il faut relire la I^e Partie du *Discours sur l'Inégalité*, I, 86-89, et plus particulièrement les lignes suivantes, p. 87: « L'extrême inégalité dans la manière de vivre, l'excès d'oisiveté dans les uns, l'excès de travail dans les autres, la facilité d'irriter et de satisfaire nos appétits et notre sensualité, les aliments trop recherchés des riches, qui les nourrissent de sucs échauffants et les accablent d'indigestions, la mauvaise nourriture des pauvres, dont ils manquent même souvent, et dont le défaut les porte à surcharger avidement leur estomac dans l'occasion, les veilles, les excès de toute espèce, les transports immodérés de toutes les passions, les fatigues et l'épuisement d'esprit, les chagrins et les peines sans nombre qu'on éprouve dans tous les états, et dont les âmes sont perpétuellement rongées: voilà les funestes garants que la plupart de nos maux sont notre propre ouvrage, et que nous les aurions presque tous évités en conservant la manière de vivre simple, uniforme et solitaire qui nous était prescrite par la nature ». Sur tous les maux inconnus à « l'homme dans l'état de nature », et encore aujourd'hui au sauvage, cf. *Dialogues de La Fontaine* [105, 75-85; et, dans *l'Examen des préjugés vulgaires* du P. Buffier [121, II, 99-137, le chapitre V: « Que les peuples sauvages sont pour le moins aussi heureux que les peuples polis ».

Quand on a gâté sa constitution par une vie dérégulée on la veut rétablir par des remèdes (¹ mal entendus et l'on s'en prend à la nature du mal qu'on s'est fait à soi-même) .

† Homme, ne cherche plus l'auteur du mal (² il vient de toi).
 Il n'³ y a) point (dans la nature) d'autre mal que celui que tu fais et celui que tu souffres. (Et) l'un et l'autre vient de toi ⁴ seul.
⁵ Le mal général ⁶ ne peut être que dans le désordre et je vois dans ⁷ le système de l'univers un ordre ⁸ admirable qui ne se dément point. Le mal particulier (⁹ n'est) dans le sentiment (que) de ¹⁰ celui qui souffre et ce sentiment l'homme ne l'a pas reçu de

¹ [au mal qu'on sent on ajoute celui qu'on craint ^{a)} la prévoyance de la mort la rend horrible et l'accélère. Plus on la ^{b)} veut fuir plus on la sent [et] l'on meurt (enfin cent fois) de frayeur (^{c)} avant la mort) en murmurant (toujours) contre la « ^{d)} nature des maux qu' ^{e)} on s'est fait en l'offensant »].

a) (l'horrible).

b) **M.** fait

c) [durant toute la vie]. — **B.** toute sa vie.

d) [mort].

e) [il faut n'imputer qu'à soi].

² [cet auteur, c'est toi-même].

³ [existe].

⁴ **B.** seul [(ou de ton espèce)].

⁵ (« Il » n'y a point d'autre).

⁶ (n'est).

⁷ **M.** l'univers.

⁸ admira(tion). — **B.** constant.

⁹ [ne peut être que]. — **B.** ne peut [(exister)] « être ». — **M.** n'est que.

¹⁰ **B.** l'être.

† Ici, dans le manuscrit, un espace de quelques lignes laissé en blanc.

bien-être imaginaire nous nous donnons mille maux réels. Qui ne sait pas supporter un peu de souffrance doit s'attendre à beaucoup souffrir. Quand on a gâté sa constitution par une vie déréglée, on la veut rétablir par des remèdes; au mal qu'on sent on ajoute celui qu'on craint; la prévoyance de la mort la rend horrible & l'accélère ²; plus on la veut fuir, plus on la sent; & l'on meurt de frayeur durant toute sa vie. | en [81]
 (3) murmurant, contre la Nature, des maux qu'on s'est faits en l'offensant ¹.

Homme, ne cherche plus l'auteur du mal: cet auteur c'est toi-même. Il n'existe point d'autre mal que celui que tu fais ou que tu souffres. & l'un & l'autre te vient de toi. Le mal général ne peut être que dans le désordre, & je vois dans le système du monde un ordre qui ne se dément point. Le mal particulier n'est que dans le sentiment de l'être qui souffre; & ce sentiment, l'homme ne l'a pas reçu de la Nature, il se l'est donné. La douleur a peu de prise sur quiconque, ayant peu réfléchi, n'a ni souvenir, ni prévoyance ². Otez nos funestes

(3) C, D : *murmurant contre la Nature.*

² Lettre à Voltaire, X, 125: « Des riches, ... rassasiés de faux plaisirs, mais ignorant les véritables, toujours ennuyés de la vie et toujours tremblants de la perdre ». Cf. pour témoigner du même état d'esprit, ce qu'il dit, dans le I^{er} Livre d'*Émile*, II, 21, de « l'empire de la médecine, art plus pernicieux aux hommes que tous les maux qu'il prétend guérir. Je ne sais, pour moi, de quelle maladie nous guérissent les médecins, mais je sais qu'ils nous en donnent de bien funestes : la lâcheté, la pusillanimité, la crédulité, la peur de la mort ». Cf. encore la prière de Julie mourante à M. du Bosson, son médecin, *Nouvelle Héloïse* (VI, XI), V, 49-50.

¹ Toussaint avait déjà présenté des idées très analogues, sous une forme plus modérée; cf. *Des Mœurs*, II, II, 1 [184, 130: « Les incommodités de l'enfance, les douleurs de l'enfantement, la perte des personnes qui nous sont chères, les infirmités de la vieillesse et de la mort, voilà, je crois, tous les maux naturels. Tous les autres, ou sont des maux chimériques, ou sont les fruits amers des désordres du genre humain. Je n'en excepte pas même les maladies, parce qu'elles sont aussi, pour l'ordinaire, l'ouvrage de l'homme, et ne doivent guère leur origine qu'à son imprudence, à sa mollesse ou à son intempérance ».

² Ce n'est pas la première fois que Rousseau dénonce ce que la « réflexion » a d'antinaturel. On se rappelle sa phrase à Voltaire sur les gens de lettres, X, 125: « De tous les ordres d'hommes, le plus sédentaire, le plus malsain, le plus réfléchi, et par conséquent le plus malheureux »; et surtout le fameux paradoxe du *Discours sur l'Inégalité*, qui vient immédiatement après le passage que j'ai cité plus haut, note 1 de la p. 118, et qui en est comme la conclusion, I, 87: « J'ose presque assurer que l'état de réflexion est un état contre nature, et que l'homme qui médite est un animal dépravé ». Mais ce panégyrique de l'homme primitif, sans pensée, sans passion, sans prévoyance, sans réflexion, est ici d'autant plus déconcertant que Rousseau vient à peine de finir son cantique à la gloire de l'esprit, pour exalter l'espèce humaine: « Une machine ne pense point: il n'y a ni mouvement ni figure qui produise la réflexion: ... l'espace n'est pas ta mesure, ... tes sentiments, tes désirs, ton inquiétude, ton orgueil même, ont un autre principe que ce corps étroit dans lequel tu te sens enchaîné ».

la nature il se l'est donné ¹. Otez (² les) vices (et nos **erreurs**)
³ otez ⁴ l'ouvrage de l'homme et tout est bien.

9. Les sanctions réparatrices et l'immortalité de l'âme.

Où tout est bien rien n'est injuste. La justice est inséparable de la bonté, ⁵ l'être souverainement bon ⁶ doit être (aussi) souverainement juste autrement il se contrediroit lui-même. [Car l'amour de l'ordre qui le produit s'appelle bonté [et] l'amour de l'ordre qui le conserve s'appelle justice ⁷].

¹ **B.** La douleur a peu de prise sur quiconque (n'a jam ais) [a peu] réfléchi. Otez nos funestes progrès, otez nos. — **I.** sur quiconque (a) [ayant] peu réfléchi [n'a ni (mémoire) [souvenir] ni prévoyance].

² [nos erreurs et nos].

³ (qui).

⁴ [(les œuvres)]. — **B.** [ôtez l'ouvrage de l'homme].

⁵ **B.** Or la bonté est l'effet nécessaire d'une puissance sans borne et de l'amour de soi essentiel à tout être qui se sent. Celui qui peut tout étend pour ainsi dire son existence avec celle des êtres. Produire et conserver sont l'acte perpétuel de (sa) [la] puissance; elle n'agit point sur ce qui n'est pas. [Dieu n'est pas le Dieu des morts]; il ne pourroit être (^a méchant) [destructeur] et (destructeur) [méchant] sans se nuire. Celui qui peut tout ne peut vouloir que ce qui est bien. * Donc l'être.

* Quand les anciens appelloient *optimus maximus* le Dieu suprême ils disoient très vrai, mais en disant *maximus optimus* ils auroient parlé plus exactement puisque sa toute puissance est la cause de sa bonté. Il est bon parce qu'il est grand.

^{a)} **I.** méchant et destructeur.

⁶ **B.** (doit-être) [parce qu'il est souverainement puissant est] aussi souverainement. — **I.** < parce qu'il... puissant est > doit être aussi.

⁷ **B.** (Dieu est donc juste parce qu'il est bon).

progrès. ôtez nos erreurs & nos vices. ôtez l'ouvrage de l'homme. & tout est bien ³.

9. Les sanctions réparatrices et l'immortalité de l'âme.

Où tout est bien, rien n'est injuste. La justice est inséparable de la bonté. Or la bonté est l'effet nécessaire d'une puissance sans borne & de l'amour de soi, essentiel à tout être qui se sent. Celui qui peut tout, étend, pour ainsi dire, son existence avec celle des êtres. Produire & conserver sont l'acte perpétuel de la puissance; elle n'agit point sur ce qui n'est pas; Dieu n'est pas le Dieu des morts, il ne pourroit être destructeur & méchant sans se nuire. Celui qui peut tout ne peut vouloir que ce qui est bien ¹ *. Donc l'Être souverainement bon, parce qu'il est

[82]

* Quand les Anciens appelloient *Optimus Maximus* ², le Dieu suprême, ils disoient très-vrai; mais en disant *Maximus Optimus*, ils auroient parlé plus exactement, puisque sa bonté vient de sa puissance : il est bon parce qu'il est grand.

³ En dépit des réserves qui précèdent cette formule, elle est d'un optimisme plus audacieux que celle qu'il soumettait en 1756 à Voltaire. X, 129 : « L'addition d'un article rendrait, ce semble, la proposition [de Pope : *Tout est bien*] plus exacte, et au lieu de *tout est bien*, il vaudrait peut-être mieux dire : *le tout est bien*, ou *tout est bien pour le tout* ». Deux ans plus tard, il disait de même, dans une note de sa *Lettre à D'Alembert*, I, 251 : « Dans l'ordre physique, il n'y a rien d'absolument mauvais ; *le tout est bien* ». Remarquons pourtant que, dans ces deux textes, Rousseau examine surtout le problème du mal dans son ensemble, et du point de vue de l'Univers; il défend alors « la cause de Dieu », comme avait dit Leibniz (cf. *Théodicée*, Préface [110], I, p. xxviii, par les considérations que les philosophes optimistes, et Leibniz, en particulier, avaient rendues traditionnelles : cf. encore Shaftesbury, *Essai sur le mérite et la vertu*, I, 1, 2 et II, 1 [174], 20-28. Ici, envisageant le problème du mal dans l'homme seul, il peut être plus affirmatif, grâce à sa théorie de « la bonté de la Nature » : et la formule qui termine ce développement du Vicaire ne contient rien de plus que celle qui ouvre l'*Émile*, II, 3 : « Tout est bien sortant de l'Auteur des choses, tout dégénère entre les mains de l'homme ».

¹ Rousseau avait déjà dit au 1^{er} Livre d'*Émile*, II, 35 : « Celui qui pourrait tout ne ferait jamais de mal. De tous les attributs de la Divinité toute puissante, la bonté est celui sans lequel on la peut le moins concevoir... Voyez ci-après la *Profession de foi du Vicaire Savoyard* ».

² En tête de sa *Prière Universelle* [66], IV, 396, Pope avait mis la dédicace *Deo Optimo Maximo*. — Au moment où Rousseau achevait la rédaction de l'*Émile*,

¹ Dieu [dit-on] ne doit rien à ses créatures. Je crois qu'il leur doit tout ce qu'il (a) ² promi(s) « en ³ les créant ». ⁴ Or c'est leur promettre (⁵ tous les) biens (⁶ dont il) leur (⁷ a) donné l'idée et (⁸ dont il) leur (⁹ a) fai(t) sentir le besoin. Plus je ¹⁰ me consulte et plus je lis « ces » mots : « écrits » dans mon ame sois juste et tu seras heureux. Il n'en est rien pourtant ¹¹. Le méchant prospère et le juste reste opprimé. Voyez aussi quelle indignation (¹² s'élève) en nous quand cette attente est frustrée. La conscience ¹³ s'élève (¹⁴ en murmurant) contre son auteur elle lui crie (¹⁵ d'une voix) gemissant(e) tu m'as trompé.

¹ [On dit].

² promi(t). — **M.** a promis.

³ **B.** (les créant) [leur donnant l'être] (tout ce dont il [leur donna l'idée et dont il leur] fit sentir le besoin. Il doit le bonheur à celui à qui il (en a donné l'idée) [l'a rendu nécessaire]). [Or c'est leur promettre un bien [qu'il peut leur donner] que de leur en (donner) [imprimer] l'idée et de leur en faire sentir le besoin]. — **M.** < en leur donnant l'être >.

⁴ (Et s'il).

⁵ [un].

⁶ [que de].

⁷ [en] donne[r].

⁸ [de].

⁹ [en] fai[re].

¹⁰ **B.** rentre en moi, plus je.

¹¹ **B.** à considérer l'état présent des choses.

¹² [s'allume].

¹³ (mu RMURE ?).

¹⁴ [et murmure].

¹⁵ [en].

souverainement puissant, doit être aussi souverainement juste, autrement il se contrediroit lui-même : car l'amour de l'ordre qui le produit s'appelle *bonté*, & l'amour de l'ordre qui le conserve s'appelle *justice*³.

[Dieu, dit-on, ne doit rien à ses créatures : je crois qu'il leur doit tout ce qu'il leur promet en leur donnant l'être. Or c'est leur promettre un bien, que de leur en donner l'idée & de leur en faire sentir le besoin. Plus je rentre en moi, plus je me consulte, & plus je lis ces mots écrits dans mon ame : *sois juste & tu seras heureux*. Il n'en est rien pourtant, à considérer l'état présent des choses : le méchant prospère, & le juste reste opprimé¹. Voyez aussi quelle indi-

[83]

la *Prière Universelle* était redevenue un morceau d'actualité. Lefranc de Pompignan venait de faire à l'Académie, le 10 Mars 1760, un *Discours* très violent contre les « Philosophes » [232] ; Morellet, en guise de réponse, lui avait joué le mauvais tour de rééditer la traduction que Lefranc avait faite en 1740 de la *Prière Universelle*, et il avait joint à cette réédition un commentaire qui en soulignait les tendances déistes [232^{bis}].

³ Cette petite dissertation sur la bonté et la justice de Dieu est un spécimen intéressant de la façon dont Rousseau organise ses idées. Les éléments en sont d'origines très diverses et empruntés à ce « magasin d'idées » qu'il s'était fait aux Charmettes par ses lectures de toute sorte : cf. *Confessions*, VIII, 150. Il y a des reminiscences évangéliques : « Dieu n'est pas le Dieu des morts » (Marc, XII, 27, Luc, XX, 38) ; une réflexion peut-être suggérée par Pope (*Optimus Maximus*) : la théorie cartésienne de la création continuée : « produire et conserver l'acte perpétuel de la puissance » ; des principes malebranchistes, cf. *Entretiens sur la Métaphysique*, VIII, 13 [96], 56 : « Il aime invinciblement l'ordre immuable... Il est donc juste essentiellement et par lui-même.... Ainsi Dieu est juste en lui-même... parce que ses volontés sont nécessairement conformes à l'ordre immuable de la justice qu'il se doit à lui-même », etc. ; enfin ces différents éléments sont unifiés par cette idée chère à Marie Huber que la toute-puissance ne peut être que la bonté infinie : cf. *Religion essentielle* [151], IV, 83, note : « Remarque importante. Tout ce que la *Bonté*, la *Sagesse* et l'*Équité* approuvent, la *Toute-puissance* l'exécute ; et c'est dans de tels cas qu'il convient d'employer l'interrogation abusive à d'autres égards : *Dieu n'est-il pas tout puissant* ? Cf. encore le « Hiéroglyphe sur les attributs de Dieu », qui termine le volume. Deux des quatre rayons qui partent du centre divin sont : *Puissance sans bornes* et *Bonté immense*. L'auteur fait remarquer que « des lignes qui partent d'un même centre ne peuvent jamais se croiser ou se combattre » ; et il inscrit dans l'arc de circonférence, limité par les extrémités des deux rayons, le titre suivant : « Providence toute puissante, qui ne trouve point d'obstacle à ce que la Bonté, la Sagesse et l'Équité approuvent. D'ici (*sic* = d'où) une confiance absolue, une espérance bien fondée ».

¹ L'objection était classique parmi les moralistes chrétiens, comme, du reste, la réponse que Rousseau va y apporter : cf., par exemple, La Bruyère, *Des Esprits forts* [98], II, 272-273 : « Les méchants prospèrent pendant qu'ils vivent. — Quelques méchants, je l'avoue. — La vertu est opprimée, et le crime impuni sur la terre. — Quelquefois, j'en conviens. — C'est une injustice. — Point du tout. Il faudrait, pour tirer cette conclusion.... que cette terre.... fût le seul endroit de la scène où se doivent passer la punition et les récompenses ». Cf., plus loin, p. 85, note 1.

Je t'ai trompé, téméraire, et qui te l'a dit. ¹ **Ta carrière est-elle achevée** as-tu ² **déjà** cessé d(³ **e vivre**). Ô Brutus ô mon fils, ne souille point ta noble vie en la finissant, (⁴ **n'enterre**) point ⁵ ta ⁶ gloire avec ton corps aux champs de (⁷ **pharsale**). † ⁸ **Tu dis** la vertu n'est rien, quand tu vas ⁹ jouir du prix de la tienne. † Tu vas mourir, ¹⁰ **dis-tu**, non tu vas vivre (¹¹ **et**) c'est alors que je tiendrai tout ce que ¹² j'ai promis.

¹ **B.** (Ta carrière est-elle finie) [ton ame est-elle anéantie]. — **I.** Ta carrière est-elle finie, as-tu cessé.

² **B.** < déjà >.

³ [exister].

⁴ [ne laisse].

⁵ **B.** ton (espérance) [espoir] et ta gloire.

⁶ (ve RTU ?).

⁷ [philippes].

⁸ **B.** Pourquoi dis-tu : la vertu.

⁹ (recev OIR).

¹⁰ **B.** (dis) [penses].

¹¹ **B.** et.

¹² **B.** je t'ai.

† Ici. dans le manuscrit. un espace de quelques lignes laissé en blanc.

† Ici. dans le manuscrit. un espace de quelques lignes laissé en blanc.

gnation s'allume en nous quand cette attente est frustrée! La conscience s'élève & murmure contre son auteur : elle lui crie en gémissant : tu m'as trompé ?!

Je t'ai trompé, téméraire! & qui te l'a dit? Ton ame est-elle anéantie? As-tu cessé d'exister? O Brutus³! ô mon fils! ne souille point ta noble vie en la finissant⁴ : ne laisse point ton espoir & ta gloire avec ton corps aux champs [de Philippes. Pourquoi dis-tu : la vertu n'est rien, quand tu vas jouir du prix de la tienne? Tu vas mourir, penses-tu; non, tu vas vivre, & c'est alors que je tiendrai tout ce que je t'ai promis.

[84]

² M. E. Ritter (*J. J. Rousseau, Notes diverses* [40], III, 211) a déjà fait remarquer qu'on trouvait un mouvement analogue dans la *Religion essentielle* (151, I, 34-37. Après avoir dépeint l'effroi d'un homme qui se rend compte des injustices de la terre, Marie Huber ajoute : « Cet homme, voyant que le mal est sans remède, entre dans le dernier étonnement... et conclut provisoirement que l'Auteur de la Nature est injuste lui-même; mais, ayant découvert qu'il y a une justice au-delà de cette vie, il comprend que si l'Être souverainement équitable consent que pour un temps la justice ne soit point rendue, c'est qu'il se réserve à lui-même le soin de l'exercer dans la proportion la plus exacte ».

³ La plainte de Brutus était célèbre parmi les moralistes. Bayle avait essayé de la défendre en se plaçant au point de vue romain : cf. *Dictionnaire*, art. *Brutus*, Rem. C et D [100], I, 684-685. Pour les philosophes spiritualistes (cf., sur le sens que je donne à ce mot, la note 1 de la p. 43), cette plainte témoignait au contraire de la nécessité d'une sanction ultra-terrestre. Abbadie, qui peut-être a suggéré ce développement à Rousseau, avait déjà dit : *Vérité de la Religion chrétienne*, I, II, 7 [92], I, 139 : « Si les méchants ne doivent être punis que dans cette vie, il semble qu'il n'y aurait rien de mieux fondé que la plainte de Brutus, lorsqu'il s'écrie en mourant que la vertu qu'il avait si religieusement suivie n'était qu'un fantôme. Mais, si la vertu n'est qu'un fantôme, la conscience nous trompe », etc. Dans l'*Encyclopédie*, art. *Athéisme* [196], I, 816 b, Formey avait dit pareillement : « L'athéisme ne fournit rien [à la vertu souffrante] et se trouve sans ressource; dès que la vertu est malheureuse, il est réduit à l'exclamation de Brutus : *Vertu stérile, vertu, à quoi m'as-tu servi* »? Cf. encore Helvetius, *De L'Esprit*, III, 19 [225 A], 397.

⁴ La condamnation du suicide semble être ici formelle. La pensée de Rousseau paraît plus hésitante dans la *Nouvelle Héloïse*, non seulement dans la fameuse apologie du suicide par Saint-Preux (III, xxii, IV, 262-269, mais même dans la réponse de Milord Édouard, où il ne peut refuser son admiration à certains suicides plus particulièrement héroïques; cf. IV, 272-273 : « Dis-moi, Brutus mourut-il en amant désespéré? Et Caton déchira-t-il ses entrailles pour sa maîtresse?... A ce nom saint et auguste, tout ami de la vertu doit mettre le front dans la poussière, et honorer en silence la mémoire du plus grand des hommes ». Cf. encore les souvenirs communs que Julie rappelle à Saint-Preux (II, xi, IV, 152 : « Quels hommes contempais-tu donc avec le plus de plaisir? Desquels adorais-tu les exemples?... C'était Brutus mourant pour son pays, ... c'était Caton déchirant ses entrailles, c'étaient tous ces vertueux infortunés qui te faisaient envie ». Dans le fond, Rousseau n'a pas renoncé à ses anciennes admirations; et ici même, quelques pages plus loin, p. 102, il dira : « Pourquoi voudrais-je être Caton qui déchire ses entrailles, plutôt que César triomphant »? — Le soi-disant suicide de Rousseau n'est qu'une

B, f^o 139^{vo} [On « diroit » aux murmures des impatiens mortels que Dieu leur doit la récompense avant ¹ le mérite), et qu'il est obligé de payer ² leur vertu d'avance. O soyons bons premièrement et puis nous serons heureux. N'³ attendons pas le prix avant la victoire [ni le salaire avant le travail]. Ce n'est point ⁴ dans la lice [disoit Plutarque] que les vainqueurs ⁵ de nos jeux sacrés sont couronnés ⁶ mais) après qu'ils l'ont parcourüe].

F, f^o 163^{ro} || Si l'ame est immatérielle elle peut survivre au corps, et si elle lui survit ⁷ la providence est justifiée. ⁸ Voyez que d'importantes consequences suivent ma première découverte. Ces consequences mêmes servent de confirmation l'une à l'autre. Quand je n'aurois d'autre preuve de l'immaterialité de l'ame que le triomphe du méchant et l'oppression du juste (⁹ durant la vie) cela seul m'empêcheroit d'en douter. ¹⁰ Une contradiction si manifeste une si choquante dissonance dans l'harmonie ¹¹ universelle me feroit chercher à la résoudre. Je me dirois (¹² cette contradiction n'est qu'apparente elle ne sauroit exister) tout ne finit pas ¹³ avec la vie tout rentre dans l'ordre à la mort. J'aurois à la vérité l'embarras de me demander où est l'homme quand tout ce qu'il avoit de sensible est détruit. ¹⁴ Cette question ¹⁵ n'est plus une difficulté pour moi sitot que j'ai reconnu deux substances. Il est très simple

¹ [qu'ils l'aient méritée]. — **M.** (le mérite) [qu'ils l'aient méritée].

² [la].

³ [exigeons].

⁴ [(disoit)].

⁵ (sont).

⁶ [c'est].

⁷ **I.** « la providence est justifiée » [(tout rentre dans l'ordre après la mort)].

⁸ **B.** < Voyez que d'importantes... l'une à l'autre >.

⁹ [en ce monde].

¹⁰ (Cette).

¹¹ **M.** (des êtres) [universelle].

¹² [une telle].

¹³ **B.** pour nous.

¹⁴ **B.** (Mais).

¹⁵ **B.** « n'est plus ».

On dirait, aux murmures des impatiens mortels, que Dieu leur doit la récompense avant le mérite, & qu'il est obligé de payer leur vertu d'avance. O ! soyons bons premierement, & puis nous serons heureux. N'exigeons pas le prix avant la victoire, ni le salaire avant le travail. Ce n'est point dans la Lice, disoit Plutarque ¹, que les vainqueurs de nos jeux sacrés sont couronnés, c'est après qu'ils l'ont parcourue.

Si l'ame est immatérielle, elle peut survivre au corps : & si elle lui survit la providence est justifiée ². Quand je n'aurois d'autre preuve de l'immatérialité de l'ame, que le triomphe du méchant, & l'oppression du juste en ce | monde, cela seul m'empêcheroit d'en douter ³. Une si

[85]

légende : tout le monde, je crois, en convient aujourd'hui. Il se pourrait cependant que Rousseau eût toujours considéré le suicide comme étant, dans certains cas, une solution libératrice, qu'il ne fallait pas écarter à priori. De cette secrète tendresse, le fragment inédit qu'on va lire, et qui se trouve dans deux Manuscrits de l'*Émile* [10 et 11, me paraît très révélateur (je cite le texte le plus récent, Livre II [11, 1, 13⁷⁰) : « Si l'on n'était pas sûr de mourir une fois, la vie coûterait trop à conserver ; mais, aussitôt qu'elle est un mal, elle n'est plus un mal nécessaire, puis-que le mal qui la termine est inévitable, et, qu'en guérissant l'autre, il peut devenir un bien. Il en est du droit de mourir comme de la bisque des joueurs : l'occasion, le moment en fait l'avantage ; et souvent c'est en perdre tout le prix que de tarder à s'en prévaloir jusqu'à la fin de la partie ».

¹ *Qu'on ne saurait vivre joyeusement selon la doctrine d'Epicurus*, XXV [75, 1, 918 : « Les champions qui combattent es jeux sacrés ne sont jamais couronnés tant qu'ils combattent, ains seulement après qu'ils ont combattu et qu'ils ont vaincu ». — Il serait possible que Rousseau eût pris cette citation dans quelque auteur moderne ; mais il est plus probable qu'il l'a recueillie dans le texte même. Dans un de ses cahiers de notes [5, 8-12, il a rempli toute une dizaine de pages avec des citations de Plutarque, empruntées précisément aux petits traités des *Moralia*.

² Ici, dans son Premier Brouillon, Rousseau faisait encore une petite pose, pour se féliciter lui-même de sa démonstration : « Voyez que d'importantes conséquences suivent ma première découverte ». Cette première « découverte » est celle qu'il a chantée plus haut avec un lyrisme si satisfait, la « découverte » de la liberté : cf. p. 74 et note 2.

³ C'est un argument traditionnel, mais les malheurs de Rousseau en font pour lui une preuve vivante et décisive. Dans le camp des « philosophes » encore déistes, on répète aussi l'argument, mais mollement, et déjà avec des réserves. Cf. Shaftesbury, *Essai sur le mérite et la vertu*, I, III, 3 [174], 52-60, qui ne veut pas qu'on exagère « le triomphe du méchant et l'oppression du juste ». Et Diderot ajoute en note, p. 60 : « Si l'on supposait que l'honnête homme ne peut être que malheureux en ce monde, et que la félicité temporelle est incompatible avec la vertu, l'économie singulière qui régnerait dans l'univers ne le porterait-elle pas à se mêler de l'ordre qui régnera dans l'autre vie ? » Cf., plus haut, p. 83, note 1.

que durant ma vie ¹ n'appercevant rien que par mes sens, ce qui ne leur est point soumis m'échape. Quand l'union (² **des deux substances**) est rompue je conçois que ³ l'une peut se (⁴ **détruire**) et l'autre se conserver. (⁵ **L'anéantissement**) de l'un(e) (n') entraineroit (⁶ **pas** ⁷ **neessairement** ⁸ **l'anéantissement**) de l'autre. Au contraire étant de natures si différentes (⁹ **elles**) étoient par leur union dans un etat violent, et quand cette union cesse (¹⁰ **elles**) rentrent **tou(te)s** deux dans leur état naturel. La substance active et vivante regagne toute la force qu'elle employoit à mouvoir ¹¹ **et animer** la substance passive et morte. ¹² Helas je le sens trop par ¹³ **ma foiblesse** . | (¹⁴ **Tandis que le corps vivoit l'ame etoit toujours languissante**) (¹⁵ **e'est à la mort du corps que commence la vie de l'ame**).

Mais quelle est cette vie et l'ame est-elle immortelle par sa nature; je ¹⁶ **n'en sais rien**. [Je (¹⁷ **sais**) que l'ame survit au corps

¹ **B.** corporelle.

² [du corps et de l'ame].

³ **B.** l'un.

⁴ [dissoudre].

⁵ [Pourquoi la destruction].

⁶ [elle].

⁷ (même ?).

⁸ [la destruction].

⁹ [ils].

¹⁰ [ils].

¹¹ **B.** < et animer >.

¹² [oui je le sens par mes foi BLESSES].

¹³ **B.** mes (fautes) [vices].

¹⁴ (l'ame est comme une).

¹⁵ [(ainsi) l'homme ne vit qu'à moitié durant sa vie « et » la vie de l'ame « ne » commence qu'à la mort du corps].

¹⁶ **B.** (n'en sais rien) [^a l'ignore]. Mon entendement borné ne conçoit rien sans bornes. tout ce qu'on appelle infini m'échappe; (^b je ne) puis (nier), affirmer (^c raisonner) sur ce que je ne (^d sais) concevoir. Je crois [que] l'ame.

^a) **I.** par sa nature ? Mon entendement.

^b) [que puis-je].

^c) [nier « quels » raisonnemens puis-je faire].

^d) [puis].

¹⁷ [crois].

choquante dissonance dans l'harmonie universelle, me seroit chercher à la résoudre. Je me disois : tout ne finit pas pour nous avec la vie, tout rentre dans l'ordre à la mort. J'aurois, à la vérité, l'embarras de me demander où est l'homme, quand tout ce qu'il avoit de sensible est détruit. Cette question n'est plus une difficulté pour moi, si-tôt que j'ai reconnu deux substances ². Il est très-simple que durant ma vie corporelle, n'apercevant rien que par mes sens, ce qui ne leur est point soumis m'échappe. Quand l'union du corps & de l'ame est rompue, je conçois que l'un peut se dissoudre & l'autre se conserver. Pourquoi la destruction de l'un entraineroit-elle la destruction de l'autre ? Au contraire, étant de nature si différentes, ils étoient, par leur union, dans un état violent ; & quand cette union | cesse, ils rentrent tous deux [86] dans leur état naturel. La substance active & vivante regagne toute la force qu'elle employoit à mouvoir la substance passive & morte. Hélas ! je le sens trop par mes vices ¹ ; l'homme ne vit qu'à moitié durant sa vie, & la vie de l'ame ne commence qu'à la mort du corps ².

Mais quelle est cette vie, & l'ame est-elle immortelle par sa nature ³ ? Mon entendement borné ne conçoit rien sans bornes ; tout ce qu'on appelle infini m'échappe. Que puis-je nier, affirmer, quels raisonnemens puis-je faire sur ce que je ne puis concevoir ? Je crois que l'ame survit au corps assez pour le maintien de l'ordre ; qui sait si c'est assez pour durer toujours ? Toutefois je conçois comment le corps s'use & se détruit par la division des parties, mais je ne puis concevoir une destruction pareille de l'être pensant ; & n'imaginant point comment il peut | mourir, [87] je présume qu'il ne meurt pas. Puisque cette présomption me console, & n'a rien de déraisonnable, pourquoi craindrois-je de m'y livrer ¹ ?

³ C, D : par sa nature ? Je l'ignore.

² Cf., plus haut, p. 69-70. On voit maintenant pourquoi Rousseau s'acharnait à établir cette distinction des « deux substances ». Ce qu'il cherchait, à travers tout cet aride débat, c'était une assurance pratique, et, comme il le dira quelques lignes plus loin, une « présomption » qui pût « le consoler ».

¹ L'expression paraîtra peut-être un peu forte, si l'on se rappelle que Rousseau avait dit plus haut, en parlant du Vicaire : « Au défaut près qui avait attiré sa disgrâce, et dont il n'était pas trop bien corrigé, sa vie était exemplaire, ses mœurs étaient irréprochables » : cf. p. 15, et note 2. Mais, à la fin de la Première Partie, p. 124-125, le Vicaire avouera que « les illusions des sens ont duré trop longtemps pour lui ». Ces deux passages rapprochés laissent assez comprendre ce que Rousseau entend ici par « vices ».

² Les mêmes idées seront reprises sous une autre forme p. 125 : « J'aspire au moment où, délivré des entraves du corps, je serai moi, sans contradiction, sans partage, et n'aurai besoin que de moi pour être heureux ».

¹ Cf. Vairasse, *Sévarambes* [87], IV, 312 : « Parmi les grands esprits de cette

asses pour le maintien de l'ordre (**moral**). Qui sait ¹ si c'en est assés pour durer toujours]. ² Je sens mon ame je la connois par ³ quelques unes de ses propriétés. ⁴ je sais qu'elle est (⁵ mais ⁶ j'ignore absolument) son essence je ne puis raisonner sur des idées que je n'ai pas. Ce que je sais bien c'est que l'identité ⁷ de l'être pensant consistant dans la mémoire pour être le même en effet il faut que je ⁸ conserve la conscience de cette identité. Je me souviendrai donc après ma mort de ce que j'ai fait durant ma vie et je ne doute point que ce seul souvenir ne ⁹ fasse en grande partie « la félicité des bons et ¹⁰ le » (¹¹ prix du vice). Ici bas mille passions ardentes ¹² absorbent le sentiment ¹³ et donnent le change aux remords, les [¹⁴ humiliations], les peines qu'attire l'exercice ¹⁵ des

¹ B. (assés).

² B. Toutefois je conçois comment le corps [s'use et] se détruit par la division des parties. (^a et comme je ne peux) ^b concevoir une destruction pareille de l'être pensant (^c j'ai quelque lieu de) présume(r) qu'il ne meurt (^d point). Puisque cette presumption (^e est consolante) et n'a rien de déraisonnable pourquoi (^f ne) m'y livrer(ois-je pas) ?

^a) [mais je ne (conçois) puis].

^b) (rien presu MER).

^c) [(ne concevant) et n'imaginant point comment il peut mourir (et) je] présume.

^d) [pas].

^e) [(flateuse) me flate me console].

^f) [craindrois-je de].

³ B. le sentiment et par la pensée.

⁴ (mais sans).

⁵ [(sans concevoir) sans savoir quelle est].

⁶ [(je n'ai nulle idée de)].

⁷ B. (de l'être pensant et sentant) [du moi ne se prolonge] que par la mémoire et que pour être.

⁸ B. me souvienné d'avoir été. Or je ne saurois me rappeler après ma mort ce que j'ai été durant ma vie que je ne me rappelle aussi ce que j'ai senti, par consequent ce que j'ai fait, et je ne doute.

⁹ B. (soit la source de) [fasse un jour] la félicité.

¹⁰ B. (du) [le].

¹¹ [tourment des méchants].

¹² M. effacent.

¹³ B. [interne].

¹⁴ (maux qu).

¹⁵ B. (de la) [des].

Je sens mon ame, je la connois par le sentiment & par la pensée : je sais qu'elle est, sans savoir quelle est son essence : je ne puis raisonner sur des idées que je n'ai pas. Ce que je sais bien, c'est que l'identité du *moi* ne se prolonge que par la mémoire : & que pour être le même en effet, il faut que je me souviennne d'avoir été. Or, je ne saurois me rappeler après ma mort ce que j'ai été durant ma vie, que je ne me rappelle aussi ce que j'ai senti, par conséquent ce que j'ai fait : & je ne doute point que ce souvenir ne fasse un jour la félicité des bons & le tourment des méchans². Ici bas mille passions ardentes absorbent le sentiment interne, & donnent le change aux remords. Les humiliations, les | disgraces, qu'attire l'exercice des vertus, empêchent d'en sentir tous les charmes. Mais quand, délivrés des illusions que nous font le corps & les sens, nous jouirons de la contemplation de l'Être suprême & des vérités éternelles dont il est la source, quand la beauté de l'ordre frappera toutes les puissances de notre ame, & que nous serons uniquement occupés à comparer ce que nous avons fait avec ce que nous avons dû faire, c'est alors que la voix de la conscience reprendra sa force & son empire ; c'est alors que la volupté pure, qui naît du contentement de soi-même, & le regret amer de s'être avili, distingueront par des sentimens inépuisables le sort que chacun se sera préparé¹. Ne me demandez

[88]

nation [des Sévarambes], on est fort partagé touchant l'immortalité de l'âme, les uns la croyant, les autres ne la croyant pas. Mais, parmi le peuple, tout le monde la croit immortelle, et c'est la Religion de l'État, parce que c'était l'opinion* de Sévérias [législateur des Sévarambes], et qu'elle est plus plausible et plus agréable que l'autre ».

² C'est aussi ce qu'espère Julie mourante ; cf. *Nouvelle Héloïse* (VI, XI, V, 66) : « J'avoue, dit-elle, que je me sens des affections si chères, qu'il m'en coûterait de penser que je ne les aurai plus. Je me suis même fait une espèce d'argument qui flatte mon espoir. Je me dis qu'une partie de mon bonheur consistera dans le témoignage d'une bonne conscience. Je me souviendrai donc de ce que j'aurai fait sur la terre ; je me souviendrai donc aussi des gens qui m'y ont été chers : ils me le seront donc encore. Ne les voir plus serait une peine, et le séjour des bienheureux n'en admet point ». Dans un des Brouillons de la *Julie* (9, II, 89^{vo}), Rousseau avait ajouté à ce passage la note inédite suivante, qui complète et commente les affirmations du Vicaire : « Pour être les mêmes dans l'autre vie, il faut nécessairement que nous nous souvenions de ce que nous avons été dans celle-ci ; car on ne conçoit point à quoi ce mot de *même* peut s'appliquer dans un être essentiellement [Rousseau avait d'abord écrit : *purement*] pensant, si ce n'est à la conscience de l'identité, et par conséquent à la mémoire. S'il ne se souvient plus d'être le même, il ne l'est plus. On voit par là que ceux qui soutiennent, à l'exemple de Spinoza, qu'à la mort d'un homme, son âme se résout dans la grande âme du monde, ne disent rien qui ait du sens. Ils font un pur galimatias ».

¹ On remarquera le caractère personnel du Paradis de Jean-Jacques. « La

vertus empêchent d'en sentir tous les charmes. Mais quand delivrés des illusions que nous font le corps et les sens nous **jouirons** de la contemplation (**pure**) de l'être suprême et des ¹vérités éternelles dont il est la source, quand la beauté de l'ordre frappera toutes les puissances de nôtre ²**entendement** et que nous serons uniquement occupés à comparer ce que nous avons fait avec ce que nous avons du faire c'est alors que la voix de la conscience reprendra sa force et son empire c'est alors que la volupté pure qui naît du contentement de soi-même et le regret amer de s'être avili distingueront par des sentimens inépuisables le sort **des bons de celui des méehans**. Ne me demandés point o mon bon ami s'il y aura d'autres sources de bonheur et de peines * † je ³l'ignore et c'est asses ⁴de || **celle** que j'imagine pour me consoler de cette vie et m'en faire ⁵**attendre** une autre ⁶**avec** ⁷**espoir**.

B, f^o 142^{vo} [* ⁸ **Qu'importe à l'être inaltérable le vice et la perversité des hommes ? Leurs blasphèmes leurs impiétés n'offensent qu'eux-mêmes. En abusant de leurs facultés, ils s'ôtent le prix du bon usage, ils se préparent (⁹ le regret d'en avoir mal usé : mais a qui font-ils tort si ce n'est ¹⁰ à eux-mêmes). [Mais comment] les hommes ¹¹ peuvent- « ils » offenser Dieu. Ce mot-même me paroît absurde]**.

¹ **M.** (beautés) [vérités].

² **B.** (entendement) [ame].

³ (n').

⁴ **I.** (pour moi) de celles.

⁵ **B.** espérer.

⁶ **B.** < avec espoir >.

⁷ (plaisir).

⁸ **M.** < qu'importe à l'être... me paroît absurde >.

⁹ (d'en) [d'inévitables regrets].

¹⁰ [(qu')].

¹¹ [(ne)].

† *L'astérisque, comme la note qu'il amorce, ne se trouve que dans B.*

point, ô mon bon ami, s'il y aura d'autres sources de bonheur & de peines²; je l'ignore, & c'est assez de celles que j'imagine pour me consoler de | cette vie & m'en faire esperer une autre. Je ne dis point que les

[89]

contemplation de l'Être suprême et des vérités éternelles » y est mentionnée rapidement, et par une sorte de convenance traditionnelle. La félicité essentielle, celle qu'il décrit le plus complaisamment, sera cette « volupté pure qui naît du contentement de soi ». Il dira quelques lignes plus loin : « Quel autre bien peut attendre un être excellent que d'exister selon sa nature » ? Et déjà, dans une Lettre à Moulou, du 18 Février 1758, X, 180, il « soupçonnait... *qu'être et sentir est le premier prix d'une bonne vie* ». Nous sommes loin ici de la vision béatifique, telle que les théologiens catholiques essaient de se la représenter. La vie éternelle, telle que Rousseau la conçoit, c'est le plein épanouissement de cette divinité qu'il sent en lui : « Eh quoi ! s'écriera-t-il quelques années plus tard, dans une Lettre à Moulou, du 14 Février 1760, XII, 138, le juste infortuné en proie à tous les maux de cette vie... n'aurait nul dédommagement à attendre après elle, et mourrait en bête *après avoir vécu en Dieu* » ? Cf. plus haut, p. 79, note 1, les remarques que j'ai présentées sur le sentiment de la jouissance de soi chez Rousseau.

² A cette question, Rousseau avait accroché, dans **B**, une note sur « l'absurdité » de l'expression vulgaire « offenser Dieu ». Il y reprenait les idées de Malebranche, *Entretiens sur la métaphysique*, VIII, 15 (96), 57 : « Que Dieu puisse en être offensé [des créatures], c'est ce qui ne me paraît pas concevable » : et surtout de Marie Huber, *Religion essentielle* 151, 1, 8 : « L'Être infini ne peut être offensé : ce sont les créatures qui s'offensent elles-mêmes, grand principe, qu'on rappellera souvent dans la suite » : et 57 : « S'il est une fois reconnu que l'Être suffisant à soi ne peut être offensé, à parler exactement, par l'injustice des hommes, s'il est vrai que cette injustice *n'offense qu'eux-mêmes....* » On remarquera la même formule chez Rousseau : « leurs impiétés *n'offensent qu'eux-mêmes* ». Cf. encore Tyssot de Patot, *Jacques Massé* [111], 186-188 : « Paillarder, tuer, voler, blasphémer, ne sont pas des crimes par lesquels on offense la majesté du Très-Puissant.... S'il y a quelqu'un de lésé dans la transgression de ces Lois, c'est proprement la Société, ou les chefs qui la représentent, et nullement l'Esprit universel, qui ne peut, en aucune manière du monde, être offensé de personne » : Morelly, *Code de la Nature*, III (216), 126-127. Quelques mois avant l'apparition de l'*Émile*, des considérations identiques pour le fond, mais présentées sur un autre ton, se retrouvaient dans la *Nature* de Robinet [235], 19, note : « L'homme ne peut donc pas offenser Dieu, sa nature étant trop sublime et tout à fait inaccessible aux traits de l'être fini. Ses blasphèmes ne pénètrent donc pas jusqu'au ciel ? Et celui qui peut tourner à son gré toutes nos facultés n'est pas fondé à se plaindre qu'elles lui soient contraires. Il serait aisé de pousser cette objection », etc. On voit mal pourquoi Rousseau a supprimé ce petit développement, qui est bien dans l'esprit du Vicaire. S'il avait été conservé dans **M** et dans **I**, on pourrait supposer que Rousseau l'aurait sacrifié au dernier moment, après avoir lu Robinet, pour ne pas paraître faire une concession à un philosophe qui lui était antipathique. Mais il est infiniment probable que **I**, du moins, était déjà transcrit, quand parut le livre de Robinet. Je croirais donc que Rousseau, en recopiant cette page de **B**, d'ailleurs très embrouillée, a négligé cette note par pure distraction. Ce qui semblerait le prouver, c'est que deux ans plus tard, dans une note de la V^e des *Lettres de la Montagne*, III, 196, il commentera ainsi une phrase de son texte où il avait parlé des « offenses faites à Dieu » : « Notez que je me sers de ce mot *offenser Dieu*, selon l'usage, quoique je sois très éloigné de l'admettre dans son

B, f^o 142^{vo} [Je ne dis point que les [¹ bons] seront recompensés car (² **en vivant selon leur nature** ³ **qu'auront-ils fait pour mériter**) récompense : mais je «⁴ dis » qu'ils seront heureux parce que leur auteur, l'auteur de toute justice les ayant faits sensibles ne les a pas faits pour souffrir, et que n'ayant point abusé de leur liberté (⁵ **dans ce monde**) ils n'ont ⁶ pas trompé leur destination ⁷ par leur faute; ils ont souffert pourtant « dans cette vie », ils seront donc dédomagés dans un **E**⁸ autre. Ce sentiment ⁹ est [¹⁰ moins] fondé sur le mérite de l'homme que sur la notion de **justice et de bonté** qui me semble inséparable de l'essence divine. **Quelle raison puis-je avoir de m'y refuser ?** *

* ¹¹ Non pas pour nous, non pas pour nous, Seigneur
 Mais pour ton nom, mais pour ton propre honneur,
 O Dieu, fais-nous revivre! Ps. 115.].

¹ (mechans).

² [vivre selon sa nature n'est pas mériter]. — **M.** (en vivant selon leur nature (qu'auront-ils fait pour mériter) [le bonheur qu'ils y trouvent suffit pour leur]) [vivre selon sa nature n'est pas mériter] récompense. — **I.** (en vivant selon leur nature qu'auront-ils fait pour mériter une récompense?) [quel(le) autre (récompense) [bien] peut attendre un être excellent que (de vivre) [d'exister] selon sa nature].

³ [(le bonheur qu'ils y trouvent suffit pour leur)].

⁴ (crois).

⁵ [sur la terre].

⁶ **M.** point.

⁷ **I.** (sur la terre).

⁸ un (*sic*).

⁹ (n').

¹⁰ (point).

¹¹ **I.** < non pas pour nous... nous revivre. Ps. 115 >.

bons seront récompensés : car quel autre bien peut attendre un être excellent, que d'exister selon sa nature ¹ ? Mais je dis qu'ils seront heureux, parce que leur auteur, l'auteur de toute justice les ayant faits sensibles, ne les a pas faits pour souffrir : & que n'ayant point abusé de leur liberté sur la terre, ils n'ont pas trompé leur destination par leur faute : ils ont souffert pourtant dans cette vie, ils seront donc dédommagés dans une autre. Ce sentiment est moins fondé sur le mérite de l'homme, que sur la notion de bonté qui me semble inséparable de l'essence divine. Je ne fais que supposer les loix de l'ordre observées, & Dieu constant à lui-même *.

* *Non pas pour nous, non pas pour nous, Seigneur,
Mais pour ton nom, mais pour ton propre honneur,
O Dieu! fais-nous revivre!* Ps. 115. ²

sens propre, et que je le trouve très mal appliqué : comme si quelque être que ce soit, un homme, un ange, le diable même, pouvait jamais offenser Dieu » ! La remarque eut déjà été valable pour un passage de la *Nouvelle Héloïse* (III, xviii), IV, 249 : « le premier offensé et le seul vrai juge ».

¹ Comme le montrent toutes les variantes des Manuscrits, il ne s'agit strictement, dans cette formule, que de l'existence terrestre ; mais, la vie immortelle n'étant que l'épanouissement de la vie présente dans ce qu'elle a de meilleur, la formule vaut aussi par-delà la tombe ; cf. la note 1 de la page précédente.

² C'est le Psaume 113 de la Vulgate. — Ce qui fait le grand intérêt de cette citation, c'est la traduction à laquelle elle est empruntée : elle ne se trouve ni dans les *Psaumes de David mis en rime française par Clément Marot et Théodore de Bèze* (1554 sqq), ni dans *Les Psaumes en vers français retouchés... par feu M. V. Conrart* (1679 sqq), qui étaient la version la plus familière aux Églises réformées de langue française. Elle est prise textuellement dans le Psautier genevois, adaptation des versions précédentes par Pictet, de la Rive et Calandrin, qui fut introduit dans les Écoles et les Temples de Genève à partir de Novembre 1698 : *Les Psaumes de David, mis en vers français, revus et approuvés par les Pasteurs et les Professeurs de l'Église et de l'Académie de Genève* (1715, 425. Cf., sur ce Psautier, Félix Bovet, *Histoire du Psautier des Églises Réformées*, Neuchâtel, Sandoz, et Paris, Grasset, 1872, in-8, et Octave Douen, *Clément Marot et le Psautier Huguenot*, Paris, Imprimerie Nationale, 1879, 2 vol. in-4. En citant le texte de la nouvelle version genevoise, Rousseau n'était peut-être pas fâché de souligner l'erreur de D'Alembert, qui croyait (cf. note à la *Réclamation des Pasteurs* [52], IV, 426) que l'on chantait encore dans les temples de Genève « les vieux psaumes de Marot et de Bèze ». Cette méprise avait été relevée aussi par Vernet, *Lettre III* [236], 29 : « D'où sait-il ce qu'il avance, lui qui n'est jamais sorti de France, lui qui n'a jamais vu d'Églises Réformées, lui qui les connaît si peu qu'il croit bonnement que l'on y chante encore les vieux Psaumes de Clément Marot » ? — Quoiqu'il en soit, cette citation exacte du Psautier national témoigne que Rousseau en possédait encore un exemplaire, ou, plus vraisemblablement, qu'il n'avait pas oublié les cantiques appris par cœur étant enfant. Il n'avait pas oublié non plus les « Prières ecclésiastiques » qui terminent le recueil genevois ; et quelques-unes des prières qu'il a écrites aux Charmettes (cf. *Pages inédites* [36], 221-229) en conservent d'incontestables réminiscences. On

F, f^o 163^{vo} (1 **Vous**) me **demande(re)z** 2 si les (3 **suppliees**) des méchants seront éternels et s'il est de la bonté de l'auteur de leur être de les 4 **destiner à souffrir toujours**. Je l'ignore encore et n'ai point la vaine curiosité **d'agiter** 5 ces questions inutiles. Que m'importe (de savoir) ce que deviendront les méchants? Je 6 **ne prends aucun** intérêt à leur sort.

B, f^o 143^{ro} [« 7 Toutes fois » j'ai peine à croire **que Dieu donne l'existence à des**
f^o 142^{vo} êtres sensibles || pour les condamner à des tourmens (8 **éternels**)]. [(Si) la suprême justice 9 se vange (10 **e'est**) dès cette vie; [11 vous] et vos erreurs ô Nations êtes ses ministres (**contre vous de** [12 **sa**] **vengeance**), elle employe les maux que vous vous faites à punir les crimes qui les ont attirés. C'est dans vos cœurs insatiables, rongés d'envie d'avarice et d'ambition qu'au (13 **milieu**) de vos « 14 prospérités » **apparentes** les passions vengeresses punissent **tous** vos forfaits. (15 **L'enfer** est dans le cœur **du méchant qui prospère**)].

1 [Ne].

2 [pas non plus]. — **B.** (point) [pas].

3 [remords]. — **B.** tourmens.

4 (avoir). — **B.** condamner.

5 **B.** [avec chaleur] des.

6 **B.** (ne) prends (aucun) [peu d']interest. — **M.** (ne) prends.

7 (Mais j').

8 [sans fin] [(quelque... quels que soient les décrets je les ignore... respecte... adore. O Etre clement, clement et bon)].

9 [ne].

10 [-t-elle pas].

11 (c'est par leurs passions).

12 (la).

13 [sein].

14 [(félicités ?)].

15 [Qu'est-il besoin d'aller chercher l'enfer dans l'autre vie il est dès celle-ci dans le cœur (du méchant) des méchants. (Mais)].

Ne me demandez pas non plus³ si les tourmens des méchans seront éternels⁽⁴⁾; je l'ignore encore, & n'ai point la vaine curiosité d'éclaircir des questions inutiles. Que m'importe ce que deviendront les méchans? je prends peu d'intérêt à leur sort¹. Toutefois j'ai peine à croire qu'ils soient condamnés à des tourmens sans fin. Si la suprême justice se venge, elle se venge dès cette vie. Vous & vos erreurs, ô nations! êtes ses ministres². Elle employe les maux que vous vous faites, à

⁽³⁾ **C, D** : seront éternels. et s'il est de la bonte de l'auteur de leur être de les condamner **D** : condamner a souffrir toujours. Je l'ignore encore.

se rappelle, d'ailleurs, que Rousseau a manifesté à plusieurs reprises sa pitié admirative pour les psaumes de son adolescence, et « l'harmonie forte et mâle » de leur vieille musique : cf. *Lettre à D'Alembert*, I, 219, *Lettre à M. Perdriau* du 18 Janvier 1756, X, 111, *Dictionnaire de musique*, art. *Chantre*, VII, 28, et surtout art. *Unité de Mélodie*, VII, 339 : « Lorsque j'entends chanter nos psaumes à quatre parties, je commence toujours par être saisi, ravi de cette harmonie pleine et nerveuse; et les premiers accords, quand ils sont entonnés bien juste, m'émeuvent jusqu'à frissonner ».

³ Une autre question, qui n'est pas posée dans cet ordre de problèmes, et que Rousseau avait fait discuter par Julie dans la *Nouvelle Héloïse* (VI, XI), V, 65, c'est celle de la résurrection des corps.

¹ Il avait d'abord écrit : « Je ne prends aucun intérêt à leur sort ». La Première Rédaction nous livre ici le premier mouvement. Rousseau ne peut parler des peines réservées aux « méchants » en philosophe désintéressé; le mot de « méchant » éveille pour lui des images très précises et une répulsion douloureuse. Il y a donc conflit chez lui entre les opinions rationnelles du penseur et les réactions instinctives de l'homme qui a souffert. Spontanément, son imagination ne s'arrête que sur la félicité des « bons », c'est-à-dire sur la sienne, et il est visiblement gêné que la philosophie l'oblige à poser le problème des « méchants » : « Il y a des âmes si noires, écrit-il à Vernes le 18 Février 1758, X, 180, que je ne puis concevoir qu'elles puissent jamais goûter cette éternelle béatitude dont il me semble que le plus doux sentiment doit être le contentement de soi-même. Cela me fait soupçonner qu'il se pourrait bien que les âmes des méchants fussent anéanties à leur mort ». C'est aussi l'opinion qu'il prête à Milord Édouard : cf. *Nouvelle Héloïse* (VI, III), V, 11, note, et celle qu'il semble accepter délibérément pour lui-même, au V^e Livre d'*Émile*, II, 418 : « La mort est la fin de la vie du méchant, et le commencement de celle du juste ». M^{me} de Warens avait été la première à lui montrer la difficulté; cf. *Confessions*, VIII, 163 : « Elle ne savait que faire des âmes des méchants, ne pouvant ni les damner, ni les mettre avec les bons, jusqu'à ce qu'ils le fussent devenus; et il faut avouer, qu'en effet, et dans ce monde et dans l'autre, les méchants sont toujours bien embarrassants ». Rousseau pouvait se rappeler que Marivaux éprouvait déjà le même embarras; cf. *L'Indigent philosophe* [129], II, 75 : « Je ne sais où le mettre, le méchant; il ne serait bon qu'au néant ». — Cf., plus loin, p. 121, note 2, et le texte de Morelly à la note 1 de la p. 91.

² C'est une citation, presque textuelle, de Morelly; cf. *Basiliade*, IX [206], II, 103 : « Si la justice suprême se venge, vous et vos erreurs, ô Nations! êtes ses ministres ». Comme on le voit par les variantes de **B**, Rousseau a essayé de déguiser légèrement la formule de Morelly, puis il y est revenu, la trouvant sans doute plus expressive. On verra plus loin, p. 91, note 1, d'autres réminiscences de Morelly. Cf. ma note sur *Rousseau et Morelly* [290].

[Ou finissent (**tous**) nos besoins ¹ **terrestres** (**et passagers**) ² ou cessent nos desirs (³ **pervers**) doivent cesser aussi **tous** nos crimes. (⁴ **La mort sans doute en est le terme ainsi que de nos malheurs**). De quelle perversité ⁵ de purs esprits **peuvent-ils être** susceptibles. (⁶ Si leur bonheur est dans la) contemplation des êtres ils ne (⁷ **peuvent**) vouloir que le bien, et quiconque cesse d'être méchant (⁸ **ne sauroit**) être à jamais misérable. Voilà ce que j'ai du penchant à croire sans prendre peine à me ⁹ DÉCIDER là-dessus. O être clément et bon « quels que soient tes décrets je les » adore. Si tu punis [¹⁰ **éternellement**] les méchants, (¹¹ **j'adore en gémissant**) ta justice]. [« Mais » si (¹² **leurs**) remords doivent s'éteindre, (¹³ **que**) leurs (¹⁴ **peines**) doivent finir (¹⁵ **et que**) la même paix nous **attend(e)** tous également un jour, je t'en louë. Le méchant n'est-il pas mon frère, combien de fois j'ai été tenté de lui ressembler ! (¹⁶ **Si**) délivré (¹⁷ **des**) **misère s** (**de cette vie**) il (¹⁸ **a perdu**) [aussi] la malignité (¹⁹ qui ²⁰ **en est l'ouvrage**) qu'il

¹ [passagers et].

² (doivent cesser aussi tous nos crimes).

³ [insenses].

⁴ (L'ame humaine. Pourquoi nos ames).

⁵ **M.** des esprits purs.

⁶ [S'ils (sont) ne sont occupés qu'à la. — **I.** Si [destitués de nos sens grossiers] tout leur bonheur est dans la.

⁷ [sauront].

⁸ [peut-il].

⁹ *Seul texte intelligible; mais il ne semble pas qu'on puisse lire sur le manuscrit un autre mot que : destiner. Il y a sans doute eu lapsus de plume.*

¹⁰ **M.** [éternellement].

¹¹ [(en tremblant) j'aneantis ma raison devant].

¹² [les] remords [de ces infortunés]. — **I.** (leurs) [les] remords (doivent) [de ces] infortunés doivent.

¹³ [si].

¹⁴ [maux].

¹⁵ [si].

¹⁶ [Que]. — **I.** (et combien). Que délivré.

¹⁷ [de sa].

¹⁸ [perde].

¹⁹ [(qu'elles) dont elle est (la source... la suite... la cause et l'effet) le fruit]. — **M.** qui en est le fruit.

²⁰ [(l'a produite, l'accompagne)].

punir les crimes qui les ont attirés. C'est dans vos cœurs insatiables, rongés d'envie, d'avarice & d'ambition, qu'au sein de vos fausses prospérités les passions vengeresses punissent vos forfaits. Qu'est-il besoin d'aller chercher l'enfer dans l'autre vie ? il est dès celle-ci dans le cœur des méchants³.

Où finissent nos besoins périssables, où cessent nos desirs insensés, doivent cesser aussi nos passions & nos crimes. | De quelle perversité de purs esprits seroient-ils susceptibles ? N'ayant besoin de rien, pourquoi seroient-ils méchants ? Si, destitués de nos sens grossiers, tout leur bonheur est dans la contemplation des êtres, ils ne sauroient vouloir que le bien : & quiconque cesse d'être méchant, peut-il être à jamais misérable¹ ? voilà ce que j'ai du penchant à croire, sans prendre peine

91]

³ Cf. Addison, *Spectateur* 117, IV, 437. Il recommande la lecture de la *Vie chrétienne*, du D. Scott, « qui est le plus beau et le plus raisonnable système de théologie qui soit écrit dans notre langue ou dans aucune autre. Cet excellent auteur y a fait voir de quelle manière chaque vertu en particulier, formée en habitude, produit naturellement le Ciel ou un état de bonheur pour celui qui la possède ; et tout au contraire, chaque vice deviendra, par une suite naturelle, l'Enfer de celui qui en est l'esclave ». cf. encore Saint-Aubin, *Réponse aux objections contre la Providence* [141, II, 206 : « Quelques méchants prospèrent, la vertu est quelquefois opprimée, et le vice impuni. Pour en conclure que c'est une injustice, il faudrait prouver que les méchants goûtent un véritable bonheur, que le crime n'est pas à soi-même un bourreau implacable » : Haller, *Essai sur l'origine du mal*, III [209, 58 : « Le vice nous fait un enfer de nous-mêmes », etc.

¹ Ce développement est tout pénétré de Morelly, et en utilise souvent les expressions mêmes : cf. *Basilade* [206, II, 101 et 104 : « Pourquoi veut-on que, délivrée de ces maux terrestres, elle l'âme conserve encore quelque trait d'une malignité qui ne l'intéresse plus... Où il ne subsiste plus d'erreurs, il ne peut plus subsister de vices : où il n'y a plus d'égarement, plus de punition.... Si la Divinité mène ses créatures à un état qui ne change plus, il faut que, sitôt que les flots de ce courant touchent les bords de cette mer immuable, toute erreur cesse avec le crime et le châtement. Où règne l'évidence, où se terminent tous besoins passagers [On remarquera que Rousseau avait d'abord écrit dans **B** : « où finissent tous nos besoins... passagers », *cesse tout dessein criminel*. Non, mon cher Fadilah, *notre âme ne peut plus être méchante. Hélas ! pourquoi serait-elle malheureuse* » ? Des idées analogues se retrouvent encore dans le *Code de la Nature* du même Morelly, III [216, 153-154 : « Si j'établis que l'idée d'un Être infiniment parfait, infiniment bon, exclut absolument celle d'un vengeur obstiné, dont les rigueurs perpétueraient le mal, c'est que cette idée ne peut convenir qu'à la créature... Que serait un Être inaccessible à toute offense, qui se plairait à ce cruel exercice ? Criez tant qu'il vous plaira, imposteurs ou fanatiques, qui avez intérêt de nous persuader des chimères ; vos vains raisonnements ne pourront jamais étouffer cette vérité aussi évidente que le premier axiome de mathématique : Si la suprême Puissance est unie dans un Être à une infinie sagesse, elle ne punit point, elle perfectionne ou anéantit. Choisissez ». On notera que cette dernière hypothèse est celle-là même à laquelle Rousseau semble s'être arrêté un instant : cf. la note 1 de la p. 90.

soit heureux ainsi que moi, loin d'exciter ma jalousie son bonheur ne fera qu'ajouter au mien].

à me décider là-dessus. O Etre clément & bon ?! quels que soient tes décrets, je les adore: si tu punis ¹ les méchants, j'anéantis ma foible raison devant ta justice ². Mais si les remords de ces infortunés doivent s'éteindre avec le tems, si leurs maux doivent finir, & si la même paix nous attend tous également un jour, je t'en loue. Le méchant n'est-il pas mon frere? Combien de fois j'ai été tenté de lui ressembler? Que, délivré de sa misere, il perde aussi la malignité qui l'accompagne: qu'il soit heureux ainsi que moi: loin d'exciter ma jalousie, son bonheur ne fera qu'ajouter au mien ³.

[92]

¹ C, D : éternellement.

² Comparez avec les déclarations de Julie dans la *Nouvelle Héloïse* (VI, VIII, V, 43 : « Le Dieu que je sers est un Dieu clément, un pere: ce qui me touche est sa bonté; elle efface à mes yeux tous ses autres attributs: elle est le seul que je conçois.... Puisqu'il est juste, il est clément. Le Dieu vengeur est le Dieu des méchants; je ne puis ni le craindre pour moi ni l'implorer contre un autre. O Dieu de paix, Dieu de bonté, c'est toi que j'adore »!

³ Formule qui va rejoindre celle qu'on lira quelques pages plus loin, p. 95 : « Le plus digne usage de ma raison est de s'anéantir devant toi », et qui paraît difficilement conciliable avec les maximes de la Seconde Partie, p. 139 : « Ils ont beau me crier, sou mets ta raison... il me faut des raisons pour soumettre ma raison »; et p. 150 : « Me dire de soumettre ma raison, c'est outrager son auteur ».

¹ On sera frappé, je crois, de la ressemblance entre la fin de ce morceau et le passage suivant du poème de Haller, *Essai sur l'origine du mal*, III 200, 72-73 : « O Dieu plein de justice et de clémence, ta créature ose-t-elle te demander comment ta bonté peut s'accorder avec nos tourments?... O Dieu! les voies de ta bonté nous sont cachées... Peut-être qu'un jour la vérité qui le tourmente, purifiera notre esprit, refondu par de longs supplices; peut-être qu'alors ennemi du vice, instruit par ses tristes fruits, il tournera entièrement sa volonté au bien, et que Dieu, satisfait enfin de notre tardive repentance, nous retirera tous vers lui, pour être tout en tous ». — Cette petite dissertation de Rousseau sur les peines éternelles est faite de plusieurs morceaux qui n'ont pas été rédigés à la même époque: et l'on s'en aperçoit, car les idées en sont assez peu cohérentes. Les premières phrases, qui sont aussi les plus anciennes, ne sont guère qu'une façon de se récuser devant le problème: le Vicaire ne le résoudra pas, parce qu'il n'a pas de réponse à lui apporter, et qu'au fond cette réponse ne l'intéresserait point: il ne veut songer qu'aux « bons ». Les phrases qui suivent, et qui appartiennent à une rédaction postérieure, disent, sinon le contraire, du moins quelque chose de fort différent: Le Vicaire se refuse absolument à l'idée d'un châtement qui ne cesserait point. Enfin la conclusion essaie de rétablir l'équilibre entre les deux hypothèses, tout en laissant voir la pensée personnelle de Rousseau, — pensée, qui, d'ailleurs, ne fait aucun doute. Cf., en effet, Lettre à Vernes du 18 Février 1758, X, 180 : « A l'égard de l'éternité des peines, elles ne s'accordent ni avec la faiblesse de l'homme, ni avec la justice de Dieu »; Lettre à Voltaire, X, 130 : « L'éternité des peines, que ni vous ni moi, ni jamais homme pensant bien de Dieu, ne croirons jamais »; Lettre à D'Alembert, I, 184 : « Je ne suis pas scandalisé que ceux qui servent un Dieu clément rejettent l'éternité des peines, s'ils la trouvent incompatible avec sa justice »; *Confessions*, VIII, 163 : « Les âmes aimantes et douces n'y croient guère à l'enfer, »

10. L'idée de Dieu.

F, f^o 163^{vo} (¹Vous voyez, mon enfant, comment) contemplant Dieu dans ses œuvres et l'étudiant par ²ses seuls attributs qu'il m'importoit de connoître je suis parvenu à étendre et (« ³perfectionner ») ⁴par degrés (dans mon esprit) l'idée d'abord imparfaite et (⁵gratuite) que je m'étois faite de cet être immense.

[⁶Mais si cette idée est plus noble et plus grande elle est aussi (plus obscure et plus incompréhensible plus éblouissante et) moins proportionnée à la raison humaine. A mesure que j'approche en esprit de l'éternelle lumière son éclat m'éblouit ⁷et me trouble ⁸et je suis forcé d'abandonner toutes les notions (⁹humaines) qui m'aident à l'imaginer]. Dieu n'est plus corporel et sensible (¹⁰l'être intelligent) qui régit le monde n'est plus le monde même. J'élève « et » fatigue mon esprit à concevoir (les notions de) ¹¹sa substance incompréhensible. En concevant que c'est elle qui donne ¹²l'activité et la vie à (¹³l'être actif et vivant) qui regit les corps animés quand j'entends dire que mon ame est spirituelle et que Dieu est un esprit je m'indigne

¹ (EN CONTEMPLANT ?). [C'est ainsi que].

² B. ceux de ses attributs.

³ (COM PLÉTER ?) [augmenter].

⁴ (dans).

⁵ bornée].

⁶ (C'est).

⁷ B. < et >.

⁸ B. (et je suis) [me] force.

⁹ [terrestres].

¹⁰ [la suprême intelligence].

¹¹ B. son essence inconcevable. Quand je pense que c'est elle qui. — I. son essence. Quand je pense.

¹² B. la vie et l'activité.

¹³ [la substance active et vivante]. — B. vivante et active.

10. L'idée de Dieu.

C'est ainsi que, contemplant Dieu dans ses œuvres, & l'étudiant par ceux de ses attributs qu'il m'importoit de connoître, je suis parvenu à étendre & augmenter par degrés ² l'idée, d'abord imparfaite & bornée, que je me faisois de cet Etre immense ³. Mais si cette idée est devenue

et l'un des étonnements dont je ne reviens point est de voir le bon Fenelon en parler dans son *Télémaque*, comme s'il y croyait tout de bon : mais j'espère qu'il mentait alors, car enfin, quelque veridique qu'on soit, il faut bien mentir quelquefois, quand on est évêque ». Dans les milieux protestants, et surtout philosophiques, où Rousseau avait vécu, le dogme de l'éternité des peines était l'un des plus discutés ou attaqués. Cf. le livre du pasteur Liomin, *Préservatif contre les opinions erronées qui se répandent au sujet des peines de la vie à venir*, Heidelberg, 1760, in-12, analysé dans le *Journal encyclopédique* du 1^{er} Avril 1761 [46], 10-24 ; et, en particulier, pour Genève, l'article de D'Alembert et la *Réclamation des Pasteurs Genevois* 52, IV, 421, 427-428 ; pour Neuchâtel, la polémique soulevée par le pasteur Petitpierre, *Confessions*, IX, 38, et les *Lettres d'un magistrat de Neuchâtel au sujet des disputes de religion survenues dans cette principaute*, publiées dans le *Journal encyclopédique* du 1^{er} Septembre 1761 [46], 131-140. Cf. encore, outre le fragment de Haller cité plus haut, et le texte de Morelly cité à la note 1 de la p. 91, Marie Huber, *État des âmes séparées* [133], 283-288 : « L'idée de l'équité parfaite est incomparable (*sic*) avec celle de la vengeance, et d'une vengeance sans bornes sur des créatures bornées », etc. Le texte suivant de Toussaint, *Les Mœurs*, II, II, 1 [184], 143, résume bien sur ce point les idées « philosophiques » : « Dieu sans doute châtie en père, et ses châtimens ne sont vraisemblablement que des moyens de nous améliorer : J'ose le dire de ceux mêmes d'après cette vie, s'ils ne sont point éternels ; or la raison, loin de m'apprendre qu'ils le soient, m'insinue tout le contraire. Je ne crois pas que, semblable à un mortel vindicatif, il afflige ses créatures, même coupables, pour le plaisir barbare de les voir souffrir. S'il les punit, c'est pour les détourner du vice, par l'expérience des maux qu'il entraîne à sa suite ; mais j'ai peine à concevoir qu'un Dieu juste et bon puisse punir par esprit de vengeance ; et bien moins encore qu'il se venge éternellement ». C'est au fond, comme on l'a vu, la conviction de Rousseau. S'il l'atténue au début et à la fin, c'est peut-être d'abord par un sentiment de convenance à l'égard du prêtre catholique qu'il est censé faire parler ; c'est aussi, comme j'ai essayé de le montrer dans une des notes précédentes, parce que les méchants l'embarrassent et qu'il ne sait « qu'en faire ».

² Sur cette accentuation de *dégrés*, cf., plus haut, p. 32 et note 1.

³ J'ai essayé d'expliquer plus haut, p. 63, note 1, ce retour à une idée qu'on pouvait croire épuisée. Rousseau attendait, pour la reprendre, d'avoir considéré Dieu non plus seulement comme organisateur de l'univers (« contemplant Dieu dans ses œuvres », mais comme directeur de la vie humaine, comme le Dieu de la liberté et des sanctions post-terrestres (« l'étudiant par ceux de ses attributs qu'il m'importait de connaître »).

contre ¹ cet avilissement de ² l'essence divine comme si Dieu et mon ³ ame étoient ⁴ de **la** même ⁵ nature. Comme si Dieu n'étoit pas le seul être ⁶ vraiment actif, ⁷ sentant | pensant voulant par lui-même et ⁸ **de qui seul** nous **tirons** la pensée le sentiment, (l'activité) la volonté ⁹ la liberté ¹⁰ **même**. Nous ne sommes libres que parce qu'il veut que nous le soyons, ¹¹ et sa substance inexplicable est ¹² **pour ainsi dire**] à nos ames, ce que nos ames sont à nos] corps. S'il a créé la matière, les corps, les esprits, le monde je n'en sais rien. L'idée de creation me confond et passe ma portée. Je la crois autant que je la puis concevoir, mais je sais qu'il a (¹³ **fait**) l'univers et tout ce qui existe qu'il a tout fait ¹⁴ **et** tout ordonné. ¹⁵ Est (-il) éternel. (**Ce mot me passe. Je le croirois**) « sans doute » (¹⁶ **si**) mon esprit (¹⁷ **pouvoit**) embrasser l'idée de l'éternité. (¹⁸ **Mais**) ce que je conçois c'est qu'il est avant les choses, ¹⁹ **et** qu'il sera tant que **les choses** ²⁰ **existeront**.

¹ cette avilissement (*sic*).

² **B.** (la substance) (l'essence) la nature]. — **I.** (la substance) [l'essence].

³ **B.** (ame) [esprit].

⁴ **B.** d'une.

⁵ **B.** (nature) [substance].

⁶ **B.** absolu, le seul vraiment actif.

⁷ (VOU LANT).

⁸ **B.** duquel nous (tirons) [tenons] (l'être) [le sentiment] la pensée (le sentiment).

⁹ [l'activité].

¹⁰ **B.** < même > l'être !

¹¹ (nôtre).

¹² **B.** < pour ainsi dire >.

¹³ [formé].

¹⁴ **B.** < et >.

¹⁵ [Dieu].

¹⁶ [mais].

¹⁷ [peut-il].

¹⁸ **B.** Pourquoi (m') me payer de mots sans idées ? Ce que je.

¹⁹ **M.** (et).

²⁰ **B.** subsisteront. — **I.** (dureront) [subsisteront].

plus noble & plus grande, elle est aussi moins proportionnée à la raison humaine. A mesure que j'approche en esprit de l'éternelle lumière, son éclat m'éblouit, me trouble, & je suis forcé d'abandonner toutes les notions terrestres qui m'aïdoient à l'imaginer. Dieu n'est plus corporel & sensible: la suprême intelligence qui régit le monde n'est plus le monde même: j'éleve et fatigue en vain mon esprit à concevoir son essence⁴. Quand je pense que c'est elle qui donne la vie & l'activité à la substance vivante | & active qui régit les corps animés: quand j'entends dire¹ que mon ame est spirituelle & que Dieu est un esprit, je m'indigne contre cet avilissement de l'essence divine, comme si Dieu & mon ame étoient de même nature: comme si Dieu n'étoit pas le seul être absolu, le seul vraiment actif, sentant, pensant, voulant par lui-même, & duquel nous tenons la pensée, le sentiment, l'activité, la volonté, la liberté, l'être. Nous ne sommes libres que parce qu'il veut que nous le soyons, & sa substance inexplicable est à nos ames ce que nos ames sont à nos corps². S'il a créé la matière, les corps,

[93]

⁴ Cette impuissance de l'homme à concevoir l'être de Dieu a été exprimée bien des fois par les théologiens et les philosophes; cf., par exemple, parmi les auteurs qu'avait lus Rousseau, Malebranche, *Entretiens métaphysiques*, VIII, 17 [96], 53 : « Il ne faut lui attribuer que des attributs incompréhensibles..... Tous les attributs absolus de Dieu sont incompréhensibles à l'esprit humain », etc. ; Charron, *De la Sagesse*, II, v, 20 [77 A], 365 : « Après que nous l'aurons orné de tous les noms et louanges les plus magnifiques et excellents que notre esprit se peut imaginer, nous reconnaissons que nous ne lui avons encore rien présenté digne de lui; mais que la faute est en notre impuissance et faiblesse, qui ne peut rien concevoir de plus haut. Dieu est le dernier effort de notre imagination vers la perfection, chacun en amplifiant l'idée suivant sa capacité, et, pour mieux dire, Dieu est infiniment par-dessus tous nos derniers et plus hauts efforts et imaginations de perfection ».

¹ Rousseau fait peut-être allusion aux définitions des catéchismes, sur lesquelles il a exercé son ironie aux IV^e et V^e Livres d'*Émile*, II, 228, 349-352. Peut-être aussi la réflexion est-elle plus générale et lui a-t-elle été suggérée par ce passage de Beausobre, qui mettait en valeur ce qui restait de matériel dans le mot « esprit ». *Histoire du Manichéisme*, II, III, 2 [142], I, 484 : « Les passages de l'Écriture qui témoignent que Dieu est esprit, bien loin de prouver que l'essence divine est absolument incorporelle, feraient preuve du contraire. Cela est si vrai que les docteurs chrétiens, qui croyaient Dieu corporel, alléguaient en faveur de leur opinion cette parole du Seigneur, *Dieu est esprit* (Jean, IV, 24). L'idée que nous attachons à présent au mot d'*esprit* n'est pas celle que ce mot représente dans la langue grecque, ni celle qu'en avaient les auteurs ecclésiastiques qui parlaient cette langue. *Pouvez-vous*, disait Grégoire de Nazianze, *concevoir un esprit sans concevoir du mouvement et de la diffusion* » ? Des remarques analogues, qui aboutissent à des conclusions un peu différentes, sont présentées par le P. Gerdil, *Immatérialité de l'âme*, VII, 3 et VIII, 1 [180], 177-178 et 211-218.

² Il y a dans cette formule une réminiscence plus ou moins consciente du mot de S' Paul, *Actes*, XVII, 28, « in ipso enim vivimus, et movemur et sumus », et

¹ Rien ne se fait de rien quelle puissance lui auroit donné l'être ? rien ne retourne à rien comment pourroit-il finir ? sa durée est certainement éternelle par rapport à moi. (² Qu'ai-je besoin d'en chercher « davantage »). †

¹ **B.** (Rien ne se fait de rien..... que voudrais-je savoir de plus ? Si je ne conçois pas comment l'être actif (seroit) [est] par lui-même, je conçois (encore) beaucoup, moins comment il seroit sorti du néant et comment il pourroit y rentrer) [qu'il seroit même au delà ^a si tout devoit finir un jour. Qu'un être que je ne conçois pas donne ^b l'existence ^c à d'autres Etres, cela n'est qu'obscur et incompréhensible. Mais que le néant et l'être se convertissent ^d l'un dans l'autre c'est une contradiction palpable, c'est une claire absurdité]. — **I.** Rien ne se fait de rien... et comment il pourroit y rentrer (*Premier texte de B conservé*).

^{a)} **M.** [des choses].

^{b)} **M.** et ôte.

^{c)} **M.** aux autres.

^{d)} **M.** [d'eux-mêmes] l'un dans l'autre.

² [Que voudrais-je savoir de plus ?]

† Ici, dans le manuscrit, l'amorce suivante : Dieu est intelligent mais comment l'est-il. un signe de renvoi, puis : retrogradez 3 feuillets : Cf., en effet, plus haut, f^o 160^{ro}, où l'on trouvera la première rédaction du passage qui prend place ici dans l'édition originale.

les esprits, le monde, je n'en sais rien³. L'idée de création me confond & passe ma portée. je la crois autant que je la puis concevoir; mais je sais qu'il a formé l'univers & tout ce qui existe, qu'il a tout fait, tout ordonné. Dieu est éternel, sans doute; mais mon esprit peut-il embrasser l'idée de l'éternité? pourquoi me payer de mots sans idée? Ce que je conçois, c'est qu'il est avant les choses, qu'il sera tant qu'elles subsisteront, & qu'il seroit même au delà, si tout devoit finir un jour. Qu'un être que je ne conçois pas donne l'existence à d'autres êtres, cela n'est qu'obscur & incompréhensible; mais que l'être & le néant se convertissent d'eux-mêmes l'un dans l'autre, c'est une contradiction palpable, c'est une claire absurdité.

[94]

surtout des théories de Malebranche, qui, d'ailleurs, citait volontiers le texte de S' Paul; cf., par exemple, *Entretiens métaphysiques*, VII, 15 [96], 48: « Notre âme n'est point unie à notre corps selon les idées vulgaires. Elle n'est unie immédiatement et directement qu'à Dieu seul.... Comme nos corps vivent sur la terre et se repaissent des fruits divers qu'elle produit, nos esprits se nourrissent des mêmes vérités que renferme la substance intelligible et immuable du Verbe divin »; et *Id.*, VIII, 4, p. 51: « Dieu n'est pas renfermé dans son ouvrage, mais son ouvrage est en lui, et subsiste dans sa substance, qui le conserve par son efficace toute-puissante. C'est en lui que nous sommes, c'est en lui que nous avons le mouvement et la vie, comme dit l'apôtre ».

³ Rousseau reprend en quelques mots la discussion de l'idée de « création », discussion qu'il avait amorcée précédemment (cf. p. 61 et note 21, et qui paraît ici moins à sa place. Dans l'un et l'autre passage, il reste aussi indécis sur ce point. Il avait été plus affirmatif étant jeune; cf. sa *Prière aux Charmettes* [36], 225: « Quelque magnificence qui règne dans la construction de ce vaste univers, je conçois qu'il n'a fallu, pour le sortir du néant, qu'un instant de votre volonté ». Mais, pour Rousseau, ce problème de la création n'était pas essentiel. Il avait pu lire dans un de ses livres familiers, Clarke, *Existence de Dieu*, I, 4 [125], I, 47-51, que la cause du théisme était indépendante des disputes sur l'origine de la matière, et qu'Aristote, qui était « un grand défenseur de l'éternité du monde », n'en tenait pas moins pour l'existence de Dieu. Il y a plus. Quelques philosophes s'efforçaient même de montrer que l'idée de création était une invention récente de théologiens, et que le récit de la Genèse, à lui seul, signifiait seulement que Dieu avait fait et organisé l'univers; cf. *Telliamed* [182], I, p. XLIX et II, 60-61; et Beausobre, *Histoire du Manichéisme*, II, v, 5-6 et VI, 1 [142], II, 233, 247, 284 sqq. Beausobre résumait ainsi lui-même cette partie de son ouvrage dans sa *Préface*, I, p. XIX: « J'examine si les anciens Juifs ont connu la création de la matière. J'allègue les raisons de part et d'autre sur une question de fait, qui me paraît au moins fort problématique. Je vais plus loin, et après avoir montré, premièrement, que l'unité de principe est le seul sentiment véritable: secondement, que cette vérité étant établie, il est juste d'expliquer en conformité ce que l'Écriture dit de la création. — après ces deux observations, dis-je. — j'examine si les passages de l'Écriture, que l'on allègue pour montrer que Dieu a fait toutes choses de rien, ont une telle évidence qu'ils puissent forcer à l'acquiescement un homme prévenu de l'erreur contraire. Je rapporte les réponses qu'un tel homme pourrait faire à ces passages. Je montre qu'il n'est

Le développement sur les attributs de Dieu, qui prend place ici dans les autres Manuscrits et dans l'édition originale, se trouve plus haut dans **F**, f° 160 v^o-r^o].

Dieu est intelligent¹ ; mais comment l'est-il ? L'homme est intelligent quand il raisonne, & la suprême intelligence n'a pas besoin de raisonner ; il n'y a pour elle ni prémisses, ni conséquences, il n'y a pas même de proposition ; elle est purement intuitive², elle voit également tout ce qui est, & tout ce qui peut être ; toutes les vérités ne sont pour elle qu'une seule idée, comme tous les lieux un seul point, & tous les tems un seul moment. La puissance humaine agit par des moyens, la puissance Divine agit par elle-même : Dieu peut, parce qu'il veut, sa volonté fait son pouvoir. Dieu est bon¹, rien n'est plus manifeste :

[95]

pas sûr que tous les anciens Peres aient été unanimes sur la creation de la matiere ». On se souvient que Rousseau a lui-même allégué l'autorité de Beau-sobre dans sa *Lettre à M. de Beaumont*, III, 86. Leclerc pouvait, d'ailleurs, lui rappeler, *Sentiments de quelques théologiens*, XIII [94], 290-292, que Richard Simon avait déjà fait la même remarque à propos du mot *Bara*, au début de la *Genèse*. Rousseau s'intéressait à ce problème d'exégèse, puisque, quelques années plus tard, nous le voyons copier dans un de ses cahiers (5, 40), des extraits du P. Simon et du *Timée de Locres* du marquis d'Argens (1763), qui sont précisément relatifs au véritable sens du mot *créer* dans le texte biblique. Deux ans avant *l'Emile*, l'abbé de Lignac écrivait encore, *Sens intime*, II, 9 [231], II, 232 : « Combien de personnes éclairées et religieuses prétendent que la création est également inintelligible et incompréhensible, et que naturellement nous n'en avons aucune idée, mais que la foi seule nous éclaire sur ce point capital ! Je rencontrai dans mon voyage d'Italie un homme de condition, respectant la Religion et très connu par son érudition, qui pensait ainsi ». Tous ces textes expliquent l'attitude indifférente de Rousseau à l'égard de l'idée de création proprement dite.

¹ Ce développement sur les attributs de Dieu, qui avait d'abord été placé par Rousseau avant la discussion sur la liberté et la Providence, a été reporté ici dans toutes les Rédactions postérieures à F. Cf. p. 63, note 1, les raisons qui ont dû décider Rousseau à ce changement. — Dans son livre *De la Nature*, qui a paru quelques mois avant *Emile*, Robinet [235], 15-16, exposait des idées tout-à-fait semblables : « Nous sommes accoutumés à dire : Dieu bon, Dieu juste, Dieu sage, Dieu intelligent. On nous a encore appris que Dieu aime, qu'il hait, qu'il punit, qu'il récompense. Mais assurément, ou ces façons de parler sont vides de sens dans notre bouche, ou elles expriment mal les attributs de la Divinité. Si l'on entend par bonté, sagesse, justice et intelligence divines, des qualités semblables, à l'intention près, à celles qui se rencontrent dans les hommes, on tombe dans un anthropomorphisme subtil qui n'en est que plus dangereux. Des traits si peu relevés défigurent la Majesté suprême, au lieu de la peindre ». Rousseau va passer en revue, lui aussi, ces attributs classiques de Dieu, pour en repousser le sens vulgaire. Il prend la liste traditionnelle, telle qu'on la trouve, par exemple, dans Abbadie, *Religion chrétienne*, I, II, 3 [92], I, 117 : « Que la sagesse, la justice et la bonté entrent nécessairement dans l'idée de Dieu ».

² Je ne sais si c'est le premier emploi du mot dans la langue purement philosophique. Du moins, en 1788, Féraud écrivait encore, *Dictionnaire critique* 250, II, 434 : « *Intuitif, Intuition*, termes de théologie, qui ne se disent que de la vision béatifique ».

¹ Cf. Malebranche, *Entretiens métaphysiques*, VIII, 13 et 15 [95], 56-57 :

mais la bonté dans l'homme est l'amour de ses semblables, & la bonté de Dieu est l'amour de l'ordre; car c'est par l'ordre qu'il maintient ce qui existe, & lie chaque partie avec le tout. Dieu est juste; j'en suis convaincu, c'est une suite de sa bonté; l'injustice des hommes est leur œuvre & non pas la sienne: le désordre moral qui dépose contre la Providence aux yeux des Philosophes ne fait que la démontrer aux miens. Mais la justice de l'homme est de rendre à chacun ce qui lui appartient, & la justice de Dieu de demander compte à chacun de ce qu'il lui a donné.

Que si ² je viens à découvrir successi- | vement ces attributs dont je n'ai nulle idée absolue, c'est par des conséquences forcées, c'est par le bon usage de ma raison ¹: mais je les affirme sans les comprendre, & dans le fond, c'est n'affirmer rien. J'ai beau me dire, Dieu est ainsi; je le sens, je me le prouve: je n'en conçois pas mieux comment Dieu peut être ainsi.

[96]

Enfin plus je m'efforce de contempler son essence infinie, moins je la conçois: mais elle est, cela me suffit; moins je la conçois, plus je l'adore. Je m'humilie, & lui dis: Etre des êtres, je suis, parce que tu es; c'est m'élever à ma source que de te méditer sans cesse. Le plus digne usage de ma raison est de s'anéantir devant toi: c'est mon ravissement d'esprit, c'est le charme de ma faiblesse de me sentir accablé de ta grandeur ².

« Dieu n'est ni bon, ni miséricordieux... selon les idées vulgaires... Il aime invinciblement l'ordre immuable ». Pour l'ensemble du paragraphe, cf. encore Montaigne, *Essais*, II, 12 [76], II, 222: « Nous disons que Dieu craint, que Dieu se courrouce, que Dieu aime...: ce sont toutes agitations et émotions qui ne peuvent loger en Dieu selon notre forme ».

² Rousseau affectionne cette formule de transition: cf., pour l'*Émile* seulement, II, 172, 264, 323, 361, 432, etc.: et plus loin, dans la *Profession*, p. 122, et f° 174^r de F.

¹ C'est, en effet, la méthode classique pour la découverte des attributs de Dieu: cf. Addison, *Discours sur l'idée qu'on doit avoir de Dieu* [117], V, 321: « Comme nous n'avons point d'idée de ces perfections, à moins qu'elles ne se découvrent dans nos âmes, nous joignons à chacune le titre d'infini, et ce qui est une faculté dans l'esprit de l'homme devient un attribut de la Divinité ». Cf. encore *Spectateur* [117], IV, 416-417.

² Sur cet acte d'humilité intellectuelle, qui contraste avec certaines fiertés rationalistes qu'on remarquera plus loin, cf. la note 2 de la page 91. Pour l'accent, comparez avec la 3^e *Lettre à M. de Malesherbes*, X, 306: « J'élevais mes idées... à l'être incompréhensible qui embrasse tout. Alors, l'esprit perdu dans cette immensité, je ne pensais pas, je ne raisonnais pas, je ne philosophais pas, je me sentais, avec une sorte de volupté, accablé du poids de cet univers, je me livrais avec ravissement à la confusion de ces grandes idées.... j'aurais voulu m'élaner dans

11. Le passage de la métaphysique à la morale :
la conscience.

« ¹ Après » (² toutes ces vérités déduites) de l'impression des objets sensibles et du sentiment intérieur ³ qui me [porte] à juger selon mes lumières naturelles (⁴ en déterminant ma croyance sur [tout ce qu'il m'importoit de connoître) [il me reste à] « ⁵ voir » quelles maximes j'en dois tirer pour ma conduite, et quelles règles je dois me prescrire pour « remplir ma ⁷ destinée » sur la terre selon l'intention de celui qui m'y a placé. En suivant toujours ma ⁹ même méthode je ne (¹⁰ deduis) point ces règles des principes d'une haute philosophie mais je les trouve au fond de mon cœur écrites par la nature en ¹¹ caractère[s] inefacable s. Je n'ai qu'à me consulter sur ce que je veux faire, tout ce que je sens être bien est bien, tout ce que je sens être mal est mal. Le meilleur de tous les casuistes est la conscience, et ce n'est que quand on marchande avec elle qu'on (¹² est contraint de recourir) aux subtilités ¹³ de la dialectique. || Le premier de tous les soins est celui de soi-même. Cependant combien de fois

¹ (En déterminant ainsi ma croyance sur ce qu'il m'importe de connoître).

² [avoir ainsi déduit (les)]. — **B.** ainsi (déduit) de l'impression.

³ **B.** (qui me porte à juger des causes selon mes lumières naturelles) déduit les principales vérités qu'il m'importoit. — **M.** (qui me porte) déduit les principales vérités.

⁴ [toutes les vérités qu'il m'importoit de connoître].

⁵ (chercher). — **B.** chercher.

⁶ (répondre).

⁷ **B.** destination.

⁸ destinée la terre (*sic*).

⁹ **B.** < même >.

¹⁰ [tire].

¹¹ caractère[s] inefacable (*sic*).

¹² [a recours].

¹³ **B.** (de la dialectique) [du raisonnement]. — **I.** de la dialectique.

11. Le passage de la métaphysique à la morale : la conscience.

Après avoir ainsi de l'impression des objets sensibles, & du sentiment inte- | rieur qui me porte à juger des causes selon mes lumières naturelles, déduit les principales vérités qu'il m'importoit de connoître : il me reste à chercher quelles maximes j'en dois tirer pour ma conduite, & quelles règles je dois me prescrire pour remplir ma destination sur la terre, selon l'intention de celui qui m'y a placé ¹. En suivant toujours ma méthode ², je ne tire point ces règles des principes d'une haute philosophie, mais je les trouve au fond de mon cœur écrites par la Nature en caractères ineffaçables ³. Je n'ai qu'à me consulter sur ce que je veux faire : tout ce que je sens être bien est bien, tout ce que je sens être mal est mal : le meilleur de tous les Casuistes est la cons-

97

l'infini ;... étourdissante extase, à laquelle mon esprit se livrait sans retenue, et qui, dans l'agitation de mes transports, me faisait écrier quelquefois : O grand Être ! ô grand Être ! ô grand Être ! sans pouvoir dire ni penser rien de plus ».

¹ Cette transition souligne une fois de plus le caractère *pratique* de cette philosophie. Toutes les discussions métaphysiques qui précèdent n'ont été instituées que pour amener le Vicaire à la morale. Cependant on pourrait être surpris, qu'après avoir annoncé qu'il allait « tirer » de ces principes fondamentaux les maximes de sa conduite, Rousseau fit bon marché de tous les « principes », et cherchât directement sa morale « au fond de son cœur », où il la trouve « écrite par la Nature en caractères ineffaçables ». La seule conclusion logique de l'exposé antérieur eût été, semble-t-il, de se rallier à une morale, dont les différentes prescriptions eussent traduit la volonté divine. Si la conscience se suffit à elle seule, toute la préface métaphysique peut paraître inutile ; en tous cas, ce n'est pas d'elle que la morale sera « tirée ». Mais la contradiction n'est qu'apparente : la morale garde son fondement divin, car c'est Dieu qui est la garantie de la conscience, qui en confirme les sentiments instinctifs, qui l'empêche, aux heures de doute, de reprendre la plainte de Brutus et de désespérer d'elle-même. Cf., plus loin, p. 118 et note 2.

² Celle qu'il a exposée au début de la I^{re} Partie : cf. p. 34 et note 1.

³ Cf. Turretin, *Pensées sur la Religion*, VIII et IX [161], 308-309 : « Il y a des principes de pratique ou de morale, dont tout homme, qui est dans son bon sens, doit sentir l'évidence.... Ces sortes de principes ne dépendent pas de nous. Ils subsistent invariablement, lors même que nous aurions quelque intérêt à les changer. *C'est donc l'Auteur de la Nature qui les a imprimés dans notre âme.* Ce sont autant de lois, qui nous marquent assez clairement la volonté de Dieu. C'est cette loi naturelle, gravée dans le cœur de tous les hommes, dont parle S^t Paul au II^e Chapitre des *Romains*, v. 14 et 15 ».

(¹le sentiment) intérieur nous dit qu'en faisant nôtre bien aux depends d'autrui nous faisons mal. Nous croyons suivre l'impulsion de la nature et nous lui resistons. En ecoutant ce qu'elle dit a nos sens nous (²negligeons) ce qu'elle dit à nos cœurs. ³L'être actif obeit, l'être passif commande. † La conscience est la voix de l'ame, les passions sont la voix du corps. Est-il étonant que « souvent » ces deux langages se contredisent ⁴ et alors lequel faut il écouter. Trop souvent la raison nous trompe nous n'avons que trop acquis le droit de la recuser, mais la conscience ne (nous) trompe jamais elle est le vrai guide de l'homme elle est à l'ame ce que l'instinct est au corps * †,

H, f^o 236^{ro} * ⁵J'appelle instinct ⁶la force inconnue qui produit [⁷tous les] mouvemens [spontanés] (⁸des animaux « qui ont une fin » relative à eux).

¹ [la voix] interieur[e].

² [méprisons].

³ (et il mot illisible).

⁴ (et l'être actif).

⁵ I. La philosophie moderne..... selon l'un de nos plus (judicieux) [sages] philosophes..... on doit conclure que les « enfans » [(bêtes)] réfléchissent (beaucoup) « plus que les hommes » : [(et les enfans plus que les grandes personnes)] paradoxe assèz étrange... lui [ait] appris... et je [ne] parlerai plus d'instinct.

⁶ [dans les animaux].

⁷ (toutes) [en eux des].

⁸ [dont (nous decouvrons) [on voit] la fin sans en (appercevoir) [pouvoir trouver] le principe].

† Ici, dans le manuscrit, un espace de quelques lignes laissé en blanc.

‡ L'astérisque et la note qu'il amorce manquent dans F, B et M. Ils se trouvent bien dans I, mais la rédaction en est si correcte et si voisine de l'édition originale, qu'on était en droit de supposer un texte antérieur. Il existe, en effet, à la fin d'un manuscrit de la Nouvelle Héloïse, mais, perdu dans le brouillon du grand développement qui termine le IV^e Livre d'Émile : Si j'étais riche, etc. Rousseau a utilisé le verso blanc des dernières pages pour écrire ces fragments destinés à prendre place dans son prochain ouvrage. — En tête du petit morceau que je publie ici, et qui est devenu une note de la Profession, il a consigné quelques idées isolées, qui s'y rattachent visiblement : Savoir le sentiment externe ou physique qui n'agit « qu'à travers nos »

cience, & ce n'est que quand on marchande avec elle, qu'on a recours aux subtilités du raisonnement. Le premier de tous les soins est celui de soi-même; cependant com-|bien de fois la voix interieure nous dit qu'en faisant notre bien aux dépens d'autrui, nous faisons mal! Nous croyons suivre l'impulsion de la Nature, & nous lui résistons : en écoutant ce qu'elle dit à nos sens, nous méprisons ce qu'elle dit à nos cœurs; l'être actif obéit, l'être passif commande ¹. La conscience est la voix de l'ame, les passions sont la voix du corps ². Est-il étonnant que souvent ces deux langages se contredisent, & alors lequel faut-il écouter? Trop souvent la raison nous trompe, nous n'avons que trop acquis le droit de la récuser: mais la conscience ne trompe jamais, elle est le vrai guide de l'homme: elle est à l'ame ce que l'instinct est au corps *: qui le suit, obéit à la Nature.

98

99

* La Philosophie moderne qui n'admet que ce qu'elle explique, n'a garde d'admettre cette obscure faculté appelée *instinct*, qui paroît guider, sans aucune connoissance acquise, les animaux vers quelque fin. L'instinct, selon l'un de nos plus sages philosophes ³, n'est qu'une habitude privée de réflexion, mais acquise en réfléchissant: &, de la maniere dont il explique ce | progrès, on doit conclure que les enfans réfléchissent plus que les hommes; paradoxe assez étrange pour valoir la peine d'être examiné. Sans entrer ici dans cette discussion, je demande quel nom je dois donner à l'ardeur avec laquelle mon chien ¹ fait

99

¹ Encore une reprise, et à peine variée: cf., plus haut, p. 69: « Non, l'homme n'est point un..... Je suis actif quand j'écoute la raison, passif quand mes passions m'entraînent..... Si se préférer à tout est un penchant naturel à l'homme, et si pourtant le premier sentiment de la justice est inné dans le cœur humain, que celui qui fait de l'homme un être simple lève ces contradictions ».

² Cf., plus haut, p. 74 et note 2: « Le sentiment de ma liberté ne s'efface en moi que quand..... j'empêche..... *la voix de l'âme* de s'élever contre *la loi du corps* ».

³ C'est Condillac; cf. *Traité des animaux*, II, 5 [214], 553-555: « Il y a en quelque sorte deux *moi* dans chaque homme: le *moi* d'habitude et le *moi* de réflexion. C'est le premier qui touche, qui voit; c'est lui qui dirige toutes les facultés animales...; le second, lui abandonnant tous ces détails, se porte à d'autres objets..., la curiosité le ment sans cesse; l'industrie fait son caractère... Le *moi* d'habitude suffit donc aux besoins qui sont absolument nécessaires à la conservation de l'animal. Or *l'instinct n'est que cette habitude privée de réflexion*. A la vérité, c'est en réfléchissant que les bêtes l'acquièrent; mais, comme elles ont peu de besoins, le temps arrive bientôt où elles ont fait tout ce que la réflexion a pu leur apprendre ».

¹ C'est sans doute celui dont il parle dans les *Confessions*, IX, 9, qu'on lui avait donné « presque à son arrivée à l'Ermitage », qu'il avait d'abord appelé *Duc*, puis qu'il avait rebaptisé *Turc*, « par une pusillanimité fort sottre », quand il

qui la suit obeit à la nature et] ne [1 craint point de s']égarer.

‡ (A la première action bonne ou mauvaise au premier sentiment du bien ou du mal s'élève le cri de la conscience. Elle n'est point

f^o 235^{vo}

{ Nos (2 philosophes nous apprennent à) tout (expliquer). Quand en viendra-t-il de moins dogmatiques qui (3 nous apprennent à) ignorer quelque chose. [4 J'ignore et j'admire (5 autant que personne les beaux génies de notre siècle 6]. Je ne sais par quelle (7 fantaisie la philosophie de leur école est devenue la plus

¹ (pourroit? point d') égérer.

² prétendus sceptiques [savent tout, expliquent].

³ sachent.

⁴ (Je ne peux pas m'empêcher de croire que la plus sote et la plus presomptueuse de toutes les philosophies est celle de notre siècle. (Il y a dans ce siècle de très beaux génies qui lui font honneur).

⁵ très sincèrement.

⁶ (mais).

⁷ fatalité.

sensations et le sentiment interne ou moral (que nous ne connoissons) [qui ne nous est connu] que par la conscience que nous avons du notre; puis : [Pour moi j'avoue que] de toutes les sortes d'orgueil l'orgueil philosophique qui prétend tout expliquer me paroît le plus bête; enfin cette réflexion, relative à la définition de Condillac, qu'il ne cite pas encore, mais à laquelle il songe déjà : D'où il suit qu'il n'y a que les enfans qui réfléchissent et que des que les hommes raisonnent ils ne réfléchissent plus.

‡ Ici, en marge, d'une autre encre et d'une autre plume, semble-t-il, l'indication suivante : N B S'il est vrai que le bien soit bien. Lettre 5^e à Sophie; et, au-dessus, la formule de transition dont il se servira pour introduire le morceau qu'il veut utiliser : Ce point est important. Souffrez que (j'etende un peu plus mes) [je m'arrête un peu plus à l'examiner]. La formule sera reprise et légèrement modifiée au début du f^o 164^{vo}. — Les deux paragraphes qui suivent sont barrés comme toutes les pages de la Profession dans F; mais partout ailleurs c'est une façon pour Rousseau de se rappeler à lui-même que le morceau a été repris et utilisé dans la copie suivante, c'est-à-dire dans B. Ici, au contraire, il a voulu, en barrant, supprimer tout ce passage. Aussi a-t-il dressé une accolade devant les deux paragraphes et écrit en marge : non pris mais effacé : Cf. f^o 161^{vo}.

& ne | craint point de s'égarer. Ce point est important, poursuit mon

100

la guerre aux taupes qu'il ne mange point, à la patience avec laquelle il les guette quelquefois des heures entières, & à l'habileté avec laquelle il les saisit, les jette hors terre au moment qu'elles poussent ², & les tue ensuite pour les laisser-là, sans que jamais personne l'ait dressé à cette chasse, & lui ait appris qu'il y avoit-là des taupes? je demande encore, & ceci est plus important, pourquoi la première fois que j'ai menacé ce même chien, il s'est jetté le dos contre terre, les pattes repliées, dans une attitude suppliante, & la plus propre à me toucher; posture dans laquelle il se fût bien gardé de rester, si, sans me laisser fléchir, je l'eusse battu dans cet état? Quoi! mon chien tout petit encore, & ne faisant presque que de naître ³, avoit-il acquis déjà des idées morales, savoit-il ce que c'étoit que clémence & générosité? sur quelles lumières acquises eseroit-il m'apaiser en s'abandonnant ainsi à ma discrétion? Tous les chiens du monde font à-peu-près la même chose dans le même cas, & je ne dis rien ici que chacun ne puisse vérifier. Que les Philosophes, qui rejettent si dédaigneusement l'instinct, veuillent bien expliquer ce fait par le seul jeu des sensations & des connoissances qu'elles nous font acquérir: qu'ils l'expliquent d'une manière satisfaisante pour tout homme sensé: alors je n'aurai plus rien à dire, & je ne parlerai plus d'instinct ⁴.

connut les Luxembourg, et qu'il craignit la susceptibilité ducale: « Ce chien, non beau, mais rare en son espèce, duquel j'avais fait mon compagnon, mon ami, et qui certainement méritoit mieux ce titre que la plupart de ceux qui l'ont pris, était devenu célèbre au château de Montmorency par son naturel aimant, sensible et par l'attachement que nous avions l'un pour l'autre ». *Turd* était mort pendant l'impression de *l'Émile*: « Les pertes de cette espèce ne se remplacent point », écrit Rousseau à M^{me} de Luxembourg, le 19 Février 1762, X, 314. Cette partie de la note peut donc être considérée comme une page de souvenirs personnels sur l'Ermitage et Montmorency.

² C'est-à-dire, quand elles s'approchent de l'air libre, en soulevant la terre qui les recouvre. Cet emploi du verbe *pousser*, dans ce sens, est très rare, et paraît emprunté à la langue rurale. Je trouve dans un texte de Daubenton sur les taupes, texte contemporain de celui-ci (1760), quelques formules précises, qui font voir la genèse de l'expression; cf. *Histoire naturelle* [186], VIII, 83-85: « Elles commencent par *pousser*, par élever la terre... La taupe dort si peu pendant tout l'hiver, qu'elle *pousse* la terre comme en été, et que les gens de la campagne disent, comme par proverbe: *les taupes poussent*, le dégel n'est pas loin ».

³ *Confessions*, IX, 9: « J'avais un chien qu'on m'avait donné tout jeune ».

⁴ Sur l'instinct considéré comme une manifestation « mystérieuse » de la Providence, comme une « obscure faculté » qui « s'élève d'un côté au-dessus de la raison et qui de l'autre en est infiniment éloignée », Rousseau trouvait deux dissertations (Discours XXI et XXII) dans le *Spectateur* [117], II, 118-132.

¹ l'ouvrage des préjugés (comme le disent les philosophes), elle leur est antérieure. Mais souvent ils s'élèvent contre elle (² éto UFFENT)

sote et la plus ³ PRÉS omptueuse (de toutes celles) qui (⁴ ont) encore existé].

[Je demande qu'on m'explique intelligiblement cette seule action). Mon chien a une adresse extrême a prendre les taupes, il aime cette chasse a la passion : [⁵ rien n'égale ?) sa patience à (⁶ laisser pousser la) taupe quelquefois durant plusieurs heures]. Cependant [on ne l'y a point dressé [et] de sa vie il n'a vu prendre de taupe il ⁷ n'en] mange point et aucun animal (⁸ ne les) mange, qu'on m'explique donc pourquoi (⁹ il) les prend].

[Je voudrais bien que (Messieurs) les philosophes prissent la peine ¹⁰ d'expliquer par la seule sensibilité le mouvement du chien qui se couche [et s'étend sur le dos] devant son maître qui veut le battre. Ce mouvement est si touchant et [si] sur qu'il n'y a presque aucun maître si féroce qu'il ne desarme. Les jeunes chiens le font presque en naissant et il ne leur faut pour cela d'autre expérience que de savoir que les coups suivent la menace. ¹¹ Si vous ne voulez donc pas [¹² attribuer à] l'instinct le principe de ce mouvement ¹³ il faut que vous preniez le parti (¹⁴ de donner) au chien la connoissance de la moralité des actions humaines. Il faut que vous lui fassiez faire (¹⁵ tout le) raisonnement (suivant). L'homme est un animal généreux qui s'irrite contre la résistance, mais qui pardonne quand on se soumet. ¹⁶ Il est plus fort que moi, si je résiste [infailliblement] je serai ¹⁷ battu ; mais si je me [¹⁸ soumets] peut être il me fera grâce. Prenons donc le parti le plus sur : remarquez encore que le chien ne se couche que devant l'homme

¹ [comme disent les philosophes].

² [couvrent].

³ plus omptueuse (*sic*).

⁴ [ait].

⁵ [la taupe... il... des les premières taupes qu'il a prises il a eu leur [il a une ? patience]].

⁶ [attendre que la].

⁷ (ne) mange point (de taupes).

⁸ [n'en].

⁹ [celui-ci].

¹⁰ (d'appliquer leurs).

¹¹ (Je ne saurois).

¹² (appeller).

¹³ (je ne vois).

¹⁴ [d'attribuer ?].

¹⁵ [à peu près ce].

¹⁶ (Si je résiste).

¹⁷ (pas).

¹⁸ (remets).

bienfaiteur, voyant que j'allois l'interrompre; souffrez que je m'arrête un peu plus à ¹ l'éclaircir ².

¹ Sur cet emploi de *a* au sens de *pour* après *s'arrêter*, cf. Haase, 124-275, 347-348.

² Ici s'ouvre le débat sur la conscience et son autorité, qui se terminera par la fameuse invocation : « Conscience! Conscience »! Rousseau pose d'abord sa thèse, puis il la défend contre ses contradicteurs contemporains, et, la victoire gagnée, pousse enfin son cri de triomphe. — Ce recours à la conscience, comme au « juge intaillible du bien et du mal », n'était pas nouveau chez les moralistes, quoique, suivant la juste remarque de Puffendorf, *Droit de la nature*, I, III, 4-107 B, 44-45, « le terme de conscience ne se trouve pas employé en ce sens [au sens moral], ni dans l'Écriture Sainte, ni dans les anciens auteurs latins ». « Les scolastiques, ajoute Puffendorf, l'ont introduit les premiers; et ce sont des ecclésiastiques fourbes et intéressés qui, dans ces derniers siècles, ont inventé les *cas de conscience*, comme on parle, pour tourner à leur gré les esprits des hommes ». Mis à la mode par les casuistes, le mot avait été surtout retenu par les théologiens protestants, qui exaltaient dans la « conscience » une puissance d'affranchissement religieux, et par les philosophes, qui voyaient en elle un moyen de laïciser la morale. Cf. Calvin, *Institution chrétienne*, III, XIX, 15 [74], 692 : « Comme nous disons que les hommes savent ce que leur esprit a compris, dont vient le mot de Science; aussi quand ils ont un sentiment du jugement de Dieu, qui leur est comme un second témoin, lequel ne souffre point d'ensevelir leurs fautes, mais les ajourne devant le siège du grand Juge et les tient comme enfermés: un tel sentiment est appelé *Conscience*; Car c'est comme une chose moyenne entre Dieu et les hommes »; Abbadie, *Religion chrétienne*, I, II, 6 [92], I, 131-132 : « La Conscience, qui enferme la loi naturelle, puisqu'elle agit sur ses principes, est naturelle à l'homme dans le même sens que la connaissance de Dieu. Car de même que Dieu, en nous donnant d'un côté un esprit capable de connaissance et de l'autre se manifestant avec tant de lumière dans l'univers, nous a mis dans la nécessité de le connaître; ainsi Dieu, en nous donnant d'un côté une raison qui ne peut s'empêcher d'approuver certains devoirs et de nous les prescrire, et de l'autre un cœur qui ne peut s'empêcher de craindre lorsque nous nous reprochons de ne les avoir pas remplis, nous met dans la disposition et dans la nécessité naturelle de concevoir les remords, lorsque nous faisons le mal »; Clarke, *Existence de Dieu*, II, 3 [125], II, 80; Barbeyrac, *Notes du Droit de la Nature* [107 B], I, 45; Haller, *Origine du mal*, II [200], 57; Cumberland, *Lois naturelles*, II, 12 [169], 126-127; Duclos, *Considérations sur les mœurs* [197], 108-110. Cf. encore Claville, *Traité du vrai mérite* [144], II, 49-50; Pluche, *Spectacle de la Nature* [137], V, 167-170. Mais pour ces différents moralistes, comme on peut le voir, par exemple, dans le texte d'Abbadie, la conscience s'identifie avec la raison, et ils accepteraient volontiers cette définition que Rousseau avait lue dans Vernet, *Instruction chrétienne*, II, 3 [213], I, 41 : « Le sentiment de la conscience, c'est la raison même en tant qu'elle s'applique à la morale, pour discerner les idées du bien et du mal, du juste et de l'injuste », ou encore cette maxime du P. Lami, *Morale chrétienne*, II, 22 [106], II, 300 : « La conscience est une connaissance de ce que dicte la raison ». Rousseau, se rapprochant en cela de Marie Huber et de Murali, fait de la conscience une faculté distincte de la raison et supérieure à elle; cf. *Le Monde fou préféré au monde sage*, I [140], I, 10 : « N'attendez pas de moi des définitions sur la Conscience; je laisserai ce soin là à M. M. les Théologiens, s'ils s'en croient capables. Pour moi, je me contente de la connaître par le sentiment et l'expérience que j'en ai. Vous me demandiez l'autre jour, Criton, de quel habile maître j'étais devenu écolier; je vous le dirai aujourd'hui :

sa voix (et) prennent sa place et (¹ commandent) en son nom au superstitieux tous les forfaits qu'elle (² nous défend à tous). L'opinion change tout, elle deprave la nature elle altère la conscience et c'est alors que nôtre vaine raison fondant (³ ses travaux sur ces sables mouvans ⁴ n'élève que des edifices qui croulent et (⁵ livre) au vent les sistèmes des philosophes. Il est bien comode de parler par sentences cela dispense de rien prouver. Quand ils [⁶ font naître la conscience des préjugés de l'éducation, (ils l'affirment) et leur hautaine affirmation fait toute leur preuve et cependant ils ne voyent pas que (tous) leurs paradoxes « ne » sont que des prejugs nouveaux substitués aux prejugs receus. Quand ils disent le sentiment interieur qui vous (⁷ montre) un être suprême et une autre vie ⁸ est l'effet de l'amour propre qui (⁹ voudroit) étendre vôtre être (au delà de la mort) et vous faire croire ce que vous desirez ils l'affirment (¹⁰ et ne) le prouve(nt point) et cependant ils ne voyent pas qu'on ¹¹ peut retorquer leur sentence et leur dire ¹² vôtre incrédulité n'est qu'un effet de vôtre amour propre qui cherche à vous dérober au souverain juge et vous fait nier ce que vous craignez. — Vérité sainte, tous ces vains discours faits pour briller aux yeux d'autrui ne mènent point (« ¹³ à ton sanctuaire » [auguste]). Il ne faut point

et jamais devant aucun autre animal quoiqu'il se sente à sa merci, (il) sait ¹⁴ bien alors qu'il n'est pas question de clémence].

¹ [font faire].

² [improuve].

³ {son}.

⁴ (ne).

⁵ [jette].

⁶ (disent que la conscience... l'origine de la [fait naître des... donnent aux prejugs]).

⁷ [annonce].

⁸ (n'est [n'est qu'un]).

⁹ [veut].

¹⁰ [sans] le prouve[r].

¹¹ (leur peut dire).

¹² (l'incrédulité).

¹³ [(jusqu'à toi) dans tes voyes].

¹⁴ [il donc].

t'aller chercher si loin, tu n'es point au bout des argumens et des syllogismes. ¹ Ton ² temple est le cœur de l'homme juste c'est là qu'il trouve la règle de (³ ces) devoirs et toutes les connoissances dont il a besoin pour se conduire avec ses semblables selon les preceptes de la raison et les loix de l'auteur de son être.

f^o 164 v^o † J'ai senti que la conscience avoit besoin d'être cultivée et qu'elle avoit moins à craindre les sistèmes des philosophes que les sophismes || du vice et des passions).

† Ce point est important, poursuivit ⁴ -il voyant que j'allois l'interrompre. Souffrez que je m'arrête un peu plus à l'éclaircir. [Toute la moralité de nos actions est dans le jugement que nous en portons nous-mêmes]. S'il est vrai que le bien soit bien il doit l'être au fond de nos cœurs comme dans nos œuvres ⁵ et le premier prix de la justice est de sentir qu'on la pratique. Si la bonté morale est conforme à notre nature, l'homme ne sauroit être sain d'esprit ni bien constitué qu'autant qu'il est bon. Si elle ne l'est pas et que l'homme soit mechant naturellement [⁷ il ne peut cesser de l'être] sans se corrompre [et] la bonté (⁸ ne seroit) en lui qu'un vice contre nature. Fait pour nuire à ses semblables comme ⁹ le loup pour égorger sa proie, un homme humain seroit [¹⁰ un animal] aussi dépravé qu'un loup pitoyable. et la vertu seule nous laisseroit des remords.

¹ (C'est dans le cœur que).

² (san CTUAIRE).

³ [ses].

⁴ (Mais mon bon ami la conscience a besoin d'être cultivée)

⁵ B. mon (maître) [Bienfaiteur] en voyant.

⁶ M. nous devons le faire comme tel, et le prémier.

⁷ (nous laisserons ? des remords).

⁸ [n'est].

⁹ B. (un) [le]. — M. un.

¹⁰ M. < un animal >.

† On a vu plus haut, f^o 164 v^o. une première esquisse de cette formule de transition. — C'est ici que commencent les emprunts aux 5^e et 6^e Lettres à Sophie : cf., aux Appendices, I, le texte de ces Lettres, où j'ai souligné tous les passages qui ont été utilisés pour la Profession de foi.

Toute la moralité ³ de nos actions est dans le jugement que nous en portons nous-mêmes ⁴. S'il est vrai que le bien soit bien, il doit l'être au fond de nos cœurs comme dans nos œuvres; & le premier prix de la justice est de sentir qu'on la pratique. Si la bonté morale est conforme à notre nature, l'homme ne sauroit être sain d'esprit ni bien constitué, qu'autant qu'il est bon. Si elle ne l'est pas, & que l'homme soit méchant naturellement, il ne peut cesser de l'être sans se corrompre, & la bonté n'est en lui qu'un vice contre Nature. Fait pour nuire à ses semblables comme le loup pour égorger sa proie, un homme

ce maître est la conscience, je n'en connais et n'en veux point avoir d'autre »; cf. surtout les textes de Muret qui seront cités plus loin, p. 114, note 2. Il faut, du reste, remarquer que le vocabulaire philosophique de Rousseau n'est pas fixe. Il parle ici de la raison comme d'une faculté trompeuse, que nous devons récuser pour écouter la conscience; ailleurs, au contraire, raison signifie exactement conscience, comme, par exemple, p. 69: « Je suis actif quand j'écoute la *raison*, passif quand mes passions m'entraînent ». C'est le contexte qui, chez lui, donne à chaque terme dans chaque passage son exacte valeur. Cf., plus loin, la note 4 de la p. 126. — Rapprocher toute cette dissertation du petit traité de Formey, *De la Conscience* (211^{ms}), II, 151-196, où il s'élève par avance contre la théorie de Rousseau. Il se refuse, p. 153, à « faire de la conscience une espèce d'empreinte originaire, naturelle, essentielle, immuable, que chaque homme porte gravée dans son âme, qui s'offre à lui sans aucun secours étranger, et dont rien ne saurait détruire les impressions »; et il définit la conscience, p. 168: « le développement de la raison, relatif et proportionnel à la connaissance des devoirs ».

³ Le développement qui vient ici dans la Première Rédaction peut être regardé comme un schéma plus sec de la longue dissertation sur la conscience qui a pris sa place dans l'édition originale. L'apostrophe « Vérité sainte » prépare et annonce l'invocation « Conscience, conscience »! (Comparer avec la note de la *Lettre à D'Alembert*, I, 267: « Sainte et pure Vérité, à qui j'ai consacré ma vie », etc.). Mais, après avoir rédigé ce bref paragraphe, Rousseau l'a trouvé un peu rudimentaire: « Ce point est important », se dit-il, en songeant à toutes les attaques contemporaines contre l'autorité de la conscience; et, se rappelant qu'il avait traité la question avec ampleur dans ses 5^e et 6^e *Lettres à Sophie*, il se décida à employer ces morceaux non utilisés. Même en les abrégeant, l'exposé restait très long. Il s'en excusa par l'importance du débat: « Souffrez que je m'arrête un peu plus à l'éclaircir ». Cette parenthèse a, en outre, l'avantage de couper la discussion et de rappeler la présence du disciple, qu'on serait peut-être tenté d'oublier.

⁴ Il dira encore plus précisément dans un passage qu'il a supprimé sur sa dernière copie (cf., plus loin, I, f^o 165^{vo}): « Pour être juste, je n'ai qu'à vouloir l'être, puisque tout le bien que j'ai voulu faire est réputé fait ».

Rentrons en nous mêmes, ô mon ¹ **bon** ami, ² Examinons tout intérêt personnel à part à quoi nos penchans ³ **naturels** nous portent. Quel spectacle nous flate le plus, celui des tourmens ou du bonheur d'autrui; qu'est-ce qui nous est le plus doux à faire et nous laisse une impression plus agréable après l'avoir fait, d'un acte de bienfaisance ou d'un acte de méchanceté ? Pour qui ⁴ **nous** ⁵ **intéress(ons-nous)** sur (nos) théâtres, est-ce aux forfaits que ⁶ **nous** ⁷ **pren(ons)** plaisir, est ce à leurs auteurs punis que (⁸ **nous donnons**) des larmes. ⁹ **Entre le Heros malheureux et le Tyran triomphant duquel des deux vos vœux** ¹⁰ **secrets vous rapprochent-ils sans cesse, et qui de vous forcé de choisir n'aimeroit pas mieux encore être le bon qui souffre que le méchant qui** ¹¹ **le tourmente ? Tant l'horreur de faire le mal** ¹² **l'emporte naturellement (en nous) sur celle de l'endurer !**

B, f^o 147 ^{vo} † [[¹³ Tout nous est indifférent disent-ils hors notre intérêt]. (¹⁴ **Non**)

¹ **B.** jeune.

² **M.** Cherchons, l'intérêt personnel mis à part.

³ **B.** < naturels >.

⁴ **B.** vous (intéressez) [affectionnez].

⁵ intéress[ez-vous] sur [vos].

⁶ **B.** vous.

⁷ prenez].

⁸ [vous donnez .

⁹ **B.** (Entre le Heros malheureux... sur celle de l'endurer). — **I.** Entre le Heros malheureux et le tyran triomphant duquel des deux vos vœux vous rapprochent-ils sans cesse..... Tant l'horreur de faire le mal l'emporte quelquefois sur celle de l'endurer ! (*Texte de B conservé*).

¹⁰ **B.** < secrets >.

¹¹ **B.** (prospère) [le tourmente].

¹² **B.** ([peut] l'emporte[er], même) (naturellement) « quelquefois » sur celle.

¹³ (Mais dira-t-on). — **I.** < Tout nous est indifférent... l'innocent soit protégé >.

¹⁴ Et tout au contraire].

† *En tête de ce paragraphe* : **N B** de suite (?).

humain seroit un animal aussi dépravé qu'un loup pitoyable. & la vertu seule nous laisseroit des remords ¹.

Rentrons en nous-mêmes, ô mon jeune ami! examinons, tout intérêt personnel à part, à quoi nos penchans nous portent. Quel spectacle nous flatte le plus, celui des tourmens ou du bonheur d'autrui? Qu'est-ce qui nous est le plus doux à faire, & nous laisse une impression plus agréable après l'avoir fait, d'un acte de bienfaisance ou d'un acte de méchanceté? Pour qui vous intéressez-vous sur vos théâtres ²? Est-ce aux forfaits que vous prenez plaisir: est-ce à leurs auteurs punis que vous donnez des larmes ³? Tout nous est indifférent, disent-ils ⁴, hors notre intérêt: & tout au contraire, les douceurs de l'amitié, de l'humanité, nous consolent dans nos peines: & même dans nos plaisirs.

¹ La théorie de la bonté de la nature se présente ici sous un aspect un peu adouci: La bonté humaine est moins une réalité qu'un idéal, mais un idéal qui nous est présenté par la Nature: nous ne sommes peut-être pas bons, mais la Nature nous destine à l'être.

² Cet argument emprunté aux émotions du théâtre se trouve déjà dans la 5^e Lettre à Sophie, et a donc dû très vraisemblablement être rédigé un peu avant la Lettre à D'Alembert. Il reparait dans ce dernier ouvrage, I, 193-194, mais cette fois au service d'une thèse assez différente de celle qui est soutenue ici: « Au fond, quand un homme est allé admirer de belles actions dans des fables et pleurer des malheurs imaginaires, qu'a-t-on encore à exiger de lui? N'est-il pas content de lui-même? Ne s'applaudit-il pas de sa belle âme? Ne s'est-il pas acquitté de tout ce qu'il doit à la vertu par l'hommage qu'il vient de lui rendre? Que voudrait-on qu'il fît de plus? Qu'il la pratiquât lui-même? il n'a point de rôle à jouer: il n'est pas comédien »; et, en effet, quelques pages plus loin, pp. 200-208, ce que Rousseau reproche au théâtre, c'est de nous « intéresser malgré nous à des misérables » et de nous rendre ainsi « complices dans le fond de notre cœur des crimes que nous avons vu commettre ». En reproduisant ici l'argument qu'il avait jadis employé pour « Sophie », il ne se souvenait plus sans doute qu'il l'avait depuis lors singulièrement enervé.

³ Venaient ensuite, dans la 5^e Lettre à Sophie et dans la Première Rédaction, quelques lignes que Rousseau a supprimées, lorsqu'il en eut utilisé le contenu sous une autre forme dans sa riposte à Helvétius: cf. la note suivante.

⁴ C'est Helvétius; cf. *De L'Esprit*, II, 1^{er} 225 A., 47-48: « On peut ranger les idées, ainsi que les actions, sous trois classes différentes. *Les idées utiles... Les idées nuisibles... Les idées indifférentes...*: de pareilles idées n'ont presque point d'existence, et ne peuvent, pour ainsi dire, porter qu'un instant le nom d'indifférentes: leur durée ou leur succession, qui les rend ennuyeuses, les fait bientôt rentrer dans la classe des idées nuisibles... Je prouverai qu'en tout temps, en tout lieu, tant en matière de morale qu'en matière d'esprit, c'est l'intérêt personnel qui dicte le jugement des particuliers, et l'intérêt général qui dicte celui des nations... je considérerai la probité et l'esprit à différens égards, ... et prenant toujours l'expérience pour guide dans mes recherches, je montrerai que sous chacun de ces points de vue, l'intérêt est l'unique juge de la probité et de l'esprit ». La riposte de Rousseau a été ajoutée dans B, après la lecture du livre d'Helvétius.

les douceurs ¹ de l'humanité nous consolent **de** nos (**propres**) peines [² et même dans nos plaisirs] nous serions trop [seuls trop] misérables « ³ si nous » (⁴ **ne nous y trouvions qu'avec nous**). S'il n'y a rien de moral dans (⁵ **les actions des hommes**) [d'où lui] viennent [donc] ces transports d'admiration (⁶ **au récit des**) actions héroïques (**d'où lui viennent**) ces ravissements d'amour « pour » (⁷ **ce qui est grand et beau**). Cet enthousiasme de la vertu quel ⁸ rapport a-t-il avec notre intérêt privé ? ⁹ Voudrais-je être Caton qui déchire ses entrailles plus tost que Cesar triomphant. (**Oui**). Otez [¹⁰ de nos cœurs cet ¹¹ amour du beau] vous otez tout le charme ¹² de la vie. Celui dont les viles passions ont étouffé dans son ame étroite ces sentimens délicieux ¹³ celui qui à force de se concentrer ¹⁴ au dedans de lui vient à bout de n'aimer que lui-même (**ne jouit plus de rien il**) n'a plus [¹⁵ de] transports ¹⁶ son cœur (¹⁷ **froid**) ne palpite plus ([¹⁸ **d'attendrissement**] **ses yeux ne savent plus verser des larmes, il ne vit plus il est déjà mort**).

B, f^o 148^{vo} || Mais quel (**que grand**) que soit le nombre des méchans sur la terre, il est peu ¹⁹ **d'ames cadaverieuses** (²⁰ **parvenues à ce degré d'indiffe-**

¹ **M.** de l'amitié, de l'humanité.

² (*deux mots illisibles*).

³ (nous ?... dans nos tristes plaisirs).

⁴ n'avions avec qui les partager].

⁵ [le cœur « de l'homme »].

⁶ [pour les].

⁷ [les grandes ames].

⁸ (inte **REST**).

⁹ [Pourquoi (si le cœur de l'homme borne)].

¹⁰ (l'amour du vrai s'il n'y avoit).

¹¹ **M.** attrait.

¹² (beau).

¹³ (ne).

¹⁴ **M.** en lui.

¹⁵ (ni).

¹⁶ (il).

¹⁷ (ne) [glacé].

¹⁸ [de joye un doux attendrissement n'humecte jamais ses yeux ; (de quoi jouit-il donc) [il ne jouit plus de rien] (et) le malheureux ne sent plus, ne vit plus ; il est déjà mort].

¹⁹ [de ces].

²⁰ [devenues (indifférentes et froides pour) insensibles à tout ce qui est juste et bon].

nous serions trop seuls, trop misérables, si nous n'avions avec qui les partager. S'il n'y a rien de moral dans le cœur de l'homme, d'où lui viennent donc ces transports d'admiration pour les actions héroïques, ces ravissements d'amour pour les grandes âmes ¹? Cet enthousiasme de la vertu, quel rapport a-t-il avec notre intérêt privé? Pourquoi voudrais-je être Caton qui déchire ses entrailles ², plutôt que César triomphant? Otez de nos cœurs cet amour du beau, vous ôtez tout le charme de la vie. Celui dont les viles passions ont étouffé dans son âme étroite ³ ces sentimens délicieux : celui qui, à force de se concentrer au-dedans de lui, vient à bout de n'aimer que lui-même, n'a plus de transports, son cœur glacé ne palpite plus de joie, un doux attendrissement n'humecte jamais ses yeux, il ne jouit plus de rien : le malheureux ne sent plus, ne vit plus : il est déjà mort.

102

Mais quel que soit le nombre des méchans sur la terre, il est peu de ces âmes cadavereuses, devenues insensibles, hors leur intérêt, à tout ce qui est juste & bon. L'iniquité ne plaît qu'autant qu'on en profite : dans tout le reste on veut que l'innocent soit protégé ¹. Voit-on

103

¹ Comparez *Nouvelle Héloïse* (II, XI, IV, 152 : « Songe où l'intérêt nous porte en lisant l'histoire. T'avisas-tu jamais de désirer les trésors de Crésus, ni la gloire de César, ni le pouvoir de Néron, ni les plaisirs d'Héliogabale? Pourquoi, s'ils étaient heureux, tes desirs ne te mettaient-ils pas à leur place? C'est qu'ils ne l'étaient pas, et tu le sentais bien... Quels hommes contempais-tu donc avec le plus de plaisir? Desquels adorais-tu les exemples? Auxquels aurais-tu mieux aimé ressembler? Charme inconcevable de la beauté qui ne périt point! C'était l'Athénien buvant la ciguë, c'était Brutus mourant pour son pays », etc.

² « Caton qui déchire ses entrailles », c'est la formule chère à Rousseau, quand il parle du suicide de Caton : cf. *Nouvelle Héloïse*, IV, 152, 272. De tous les héros célébrés par Plutarque, le « grand et divin Caton » (*Nouvelle Héloïse*, IV, 265) est celui auquel Rousseau a donné la plus fidèle admiration : cf., plus haut, p. 83, note 4, les textes que j'ai cités : cf. encore, *De l'Économie politique*, III, 288, le parallèle entre Socrate et Caton, où visiblement Rousseau penche vers ce dernier.

³ Le mot est heureux pour définir, par contraste et négativement, l'âme de celui qui a dit, 3^e *Lettre à M. de Malesherbes*, X, 306 : « J'aimais à me perdre en imagination dans l'espace : mon cœur, resserré dans les formes des êtres, s'y trouvait trop à l'étroit, j'étouffais dans l'univers, j'aurais voulu m'élaner dans l'infini ».

¹ Le fait avait été souligné bien des fois par les moralistes ; et Locke le rappelle encore, pour en contester, du reste, la valeur, *Entendement humain*, I, II, 2 [102], 25 : « C'est un principe qui est reçu, à ce qu'on croit, dans les cavernes mêmes des brigands et parmi les sociétés des plus grands scélérats : de sorte que ceux qui détruisent le plus l'humanité sont fidèles les uns aux autres et observent entre eux les règles de la justice » : cf. aussi Hutcheson, II, 4 [91], II, 217 : « Si

rence pour ce qui est juste et bon. ¹ **Chacun pour son intérêt veut être inique**. L'iniquité ne plaît qu'autant qu'on en profite, dans tout le reste ² on veut que ³ l'innocen[t] soit protégé ⁴].

F, f^o 164 ¹⁰⁰ Voit-on dans une rûe ou sur un chemin quelque acte de violence et d'injustice, à l'instant un mouvement de colère et d'indignation ⁵ s'élève au fond du cœur et nous porte à prendre la deffense de l'opprimé ? mais un devoir plus puissant nous retient et les loix nous ôtent le droit de ⁶ protéger l'innocence. Au contraire si quelque acte de clémence ⁷ **et** de générosité frappe nos yeux, quelle admiration, quel amour il nous inspire ! Qui est-ce qui ne se dit pas **à lui-même** j'en voudrois avoir fait autant ?

B, f^o 148 ¹⁰⁰ [⁸ Il nous importe [surement fort] peu qu'un homme ait été mechant ou juste il y a deux mille ans. Et cependant le même intérêt nous « affecte » dans l'histoire ancienne que si tout cela s'étoit passé de nos jours. (⁹ **J'ai la même horreur pour les crimes de Catilina que si je craignois d'en être la victime.** Nous ¹⁰ voulons être heureux **mais** ¹¹ nous voulons

¹ [tous sont iniques pour leur intérêt].

² **M.** on la hait, et l'on veut.

³ l'innocen(ce).

⁴ [Je pen se ?].

⁵ **B.** (s'élève au fond du cœur) nous saisit . — **I.** (de) s'élève.

⁶ **B.** (protéger) [secourir].

⁷ **B.** ou.

⁸ **I.** < Il nous importe... on en souffre >.

⁹ (On a) [que (m'importent) [me font] a moi les crimes de Catilina. Ai-je peur d'(en) être la victime. Pourquoi donc ai-je de lui la même horreur que s'il étoit mon contemporain]. — **M.** ai-je peur d'être sa victime ? Pourquoi donc ai-je de lui la même horreur que si j'étois (sénateur romain) [son contemporain].

¹⁰ [(avons besoin ? de bonheur)].

¹¹ [(nous voulons qu'on soit heureux avec nous)].

dans une rue ou sur un chemin quelque acte de violence & d'injustice : à l'instant un mouvement de colere & d'indignation s'éleve au fond du cœur, & nous porte à prendre la défense de l'opprimé ; mais un devoir plus puissant nous retient, & les loix nous ôtent le droit de protéger l'innocence². Au contraire, si quelque acte de clémence ou de générosité frappe nos yeux, quelle admiration, quel amour il nous inspire ! Qui est-ce qui ne se dit pas ; j'en voudrois avoir fait autant ? il nous importe sûrement fort peu³ qu'un homme ait été méchant ou juste il y a deux mille ans ; & cependant le même intérêt nous affecte dans l'Histoire ancienne, que si tout cela s'étoit passé de nos jours. Que me font { à moi les crimes de Catilina¹ ? Ai-je peur d'être sa

[104]

nous pouvions entrer en liaison avec les voleurs qui nous donnent des marques de sentiment moral dans la division équitable et proportionnelle de leur proie, et dans la fidélité qu'ils observent les uns envers les autres, nous reconnaitrions qu'ils ont des idées morales de leur profession aussi sublimes que s'ils avaient en partage la vraie générosité, le vrai courage, l'honneur réel et même la vraie probité » ; le P. Lami, *Morale chretienne*, II, 14 [106, 175. etc. Cf., plus loin, la note 3 de la p. 104.

² Il ne faut pas voir là une protestation d'esprit anarchique ; c'est la constatation d'un théoricien du « Contrat social » : la loi étant l'expression de la volonté générale, un simple citoyen n'est pas juge de l'opportunité qu'il peut y avoir ou non à l'appliquer : cf. les chapitres IV à VI dans le Livre II du *Contrat Social*, III, 321-327. Remarquez, du reste, que la première rédaction de la 5^e *Lettre à Sophie* était ici plus précise : elle mettait cette impuissance à faire individuellement la justice parmi les tourments de « l'état civil ». — Cependant, au Livre IV d'*Emile*, II, 221, il avait paru permettre à son disciple des initiatives d'une générosité plus hardie : « Combien d'opprimés, qu'on n'eût jamais écoutés, obtiendront justice, quand il la demandera pour eux avec cette intrépide fermeté que donne l'exercice de la vertu ; quand il forcera les portes des grands et des riches ; quand il ira, s'il le faut, jusqu'au pied du trône faire entendre la voix des infortunés, à qui tous les abords sont fermés par leur misère, et que la crainte d'être punis des maux qu'on leur fait, empêche même d'oser s'en plaindre » !

³ Nouvelle réponse à Helvetius, qui a été ajoutée, comme les précédentes, dans la rédaction de **B** ; cf. *De L'Esprit*, II, 6 [225 A, 82 : « Qu'importe au public la probité d'un particulier ? Cette probité ne lui est de presque aucune utilité. Aussi juge-t-elle les vivants, comme la postérité juge les morts : elle ne s'informe point si Jurénal était méchant, Ovide débauché, Annibal cruel, Lucrèce impie, Horace libertin, Auguste dissimulé : c'est uniquement leur talent qu'elle juge ».

¹ Cf. Pluche, *Spectacle de la Nature* [137], V, 170 : « Toutes les histoires qui nous restent des différents peuples et des hommes célèbres sont un tissu de reproches faits aux crimes et d'applaudissements donnés à la vertu. Qu'est-ce que l'intérêt qu'on prend à ces lectures si éloignées de nos usages et de nos affaires ? Ce n'est autre chose que le jugement secret qu'en porte la conscience » ; Hutcheson, II, 1 [191], II, 21-23 : « D'où procède cet amour, cette compassion, cette indignation, cette haine que l'on conçoit pour des caractères feints et imaginaires, malgré l'éloignement des siècles et des pays, selon qu'ils paraissent bienfaisants, fidèles, compatissants ou d'une dispo-

aussi le bonheur ¹ **des autres**. [² On a] malgré soi pitié des infortunés, **on souffre de leur mal quoiqu'on fasse** ³].

F, f° 164 ¹⁰ Les ⁴ **ames les plus corrompues** ne sauroient perdre tout à fait ce ⁵ **premier** penchant. ⁶ Le voleur qui dépouille les passans couvre ⁷ **pourtant** la nudité du pauvre et (où est) le ⁸ **féroce** assassin (⁹ **qui n'accoure pas pour soutenir**) un homme tombant en défaillance ?

¹ (d'autrui).

² (*Deux mots illisibles* : On a ?).

³ [Nous ne haïssons pas seulement les méchants parce qu'ils nous nuisent, mais parce qu'ils sont méchants ; non seulement nous voulons [être heureux : nous voulons] aussi le bonheur d'autrui, et quand ce bonheur ne coûte rien au nôtre il l'augmente. ^{3a} Enfin (nous voulons) l'on a malgré soi pitié des infortunés : quand on est témoin de leur mal on en souffre].

^{3a} **M.** Nous voulons qu'on soit juste, non seulement avec nous, mais avec tout le monde. Enfin l'on a.

⁴ **B.** (ames les) plus pervers(es).

⁵ **B.** < premier >.

⁶ **B.** [Souvent il les met en contradiction avec eux-mêmes]. — **I.** < Souvent il... avec eux-mêmes >.

⁷ **B.** encore.

⁸ [plus].

⁹ [soutient].

victime ? Pourquoi donc ai-je de lui la même horreur que s'il étoit mon contemporain ? Nous ne haïssons pas seulement les méchans parce qu'ils nous nuisent ; mais parce qu'ils sont méchans. Non-seulement nous voulons être heureux, nous voulons aussi le bonheur d'autrui ; & quand ce bonheur ne coûte rien au nôtre, il l'augmente. Enfin l'on a, malgré soi, pitié des infortunés ; quand on est témoin de leur mal, on en souffre ². Les plus pervers ne sauroient perdre tout-à-fait ce penchant : souvent il les met en contradiction avec eux-mêmes ³. Le voleur qui dépouille les passans, couvre encore la nudité

sition opposée ?.... Pourquoi n'aimons-nous point le Sinon ou le Pyrrhus de l'*Énéide* ? Pourquoi sommes-nous touchés du sort de Priam ?.... C'est que nous avons un sentiment secret qui détermine notre approbation indépendamment de notre intérêt personnel. Sans cela nous nous rangerions toujours du côté que la Fortune favorise, sans aucun égard pour la vertu et sans nous intéresser pour elle ». Il est assez vraisemblable que Catilina a été choisi par Rousseau pour répondre à Helvetius, qui en avait parlé avec une sympathie trop visible ; cf. *De L'Esprit*, IV, 2 [225 A, 495 et 500 : « Quel chef de conjurés qu'un homme assez maître de lui pour être à son choix vertueux ou vicieux »] et 515 : « Qu'on représente au théâtre la conjuration de Rome ;.... je dis que l'audacieux Catilina emportera presque toute notre admiration : la grandeur de son entreprise se réfléchira sur son caractère, l'agrandira toujours à nos yeux ». — Tout ce développement rejoint celui de la *Lettre à D'Alembert*, I, 192.

² Cf. Addison, *Spectateur* [117], VI, 145 : « La pitié qu'on ressent à la vue des personnes qui souffrent ou qui sont dans la misère, et le plaisir qu'on goûte de les avoir délivrées de ce malheureux état, sont une preuve convaincante, qui en vaut mille autres, qu'il y a une bienveillance désintéressée », etc. ; Burlamaqui, *Droit naturel*, 2 [179], 165 : « A la vue d'un homme qui souffre, nous avons d'abord un sentiment de compassion », etc. Cf. encore ce passage d'Abauzit, qui peut servir, d'ailleurs, à commenter toute cette dissertation sur la conscience, instinct de l'âme, *Religion naturelle* [136], 54-55 : « Nous ne saurions voir sans douleur une personne qui souffre, nos entrailles en sont émues, et ce vif sentiment nous porte à la soulager, tant il est vrai que la nature nous sollicite à la compassion... Ce sont là des effets admirables de la sagesse de Dieu, qui nous a faits les uns pour les autres, et qui, pour suppléer à la lenteur du raisonnement, a voulu nous conduire tout d'un coup à notre devoir. Il serait à souhaiter qu'un habile homme expliquât en détail tout ce mécanisme par rapport à la morale ; il rendrait un service considérable au public, et c'est ce qu'on pourrait appeler la *Religion de l'instinct* ; mais il faut prendre garde qu'elle ne saurait guère avoir lieu dans ceux à qui des habitudes contraires ont gâté le tempérament, ou qui, par une mauvaise éducation dont ils n'ont pas été les maîtres, ont dépouillé toute sorte d'humanité. Alors il faut recourir à la voie du raisonnement ».

³ Cf. Vernet, *Vérité de la Religion*, I, 2 [162], I, 50 : « Il reste toujours dans les cœurs même les plus vicieux, une empreinte de la loi naturelle, qui s'efface difficilement. Personne ne peut refuser son approbation à des préceptes de justice. On admire les beaux exemples ; et ceux même qui ne pratiquent pas la vertu ne peuvent s'empêcher de l'honorer ». Cf., plus haut, à la note 1 de la p. 103, les textes de Locke et de Hutcheson sur la justice des voleurs. Rousseau n'avait pas oublié cet exemple traditionnel, puisque dans la première rédaction de la 5^e *Lettre à Sophie*, il l'utilisait, et précisément ici-même : « Il n'y a point de féroce assassin qui ne coure

On parle du cri des remords qui punit en secret les crimes cachés et les met si souvent en évidence. Hélas ! qui de nous ¹ ne connût jamais cette **voix importune**. On parle par expérience, et l'on voudroit ² **effacer** ce sentiment ³ **involontaire** qui nous donne tant de tourment. Obéissons à la nature, nous connoîtrons avec quelle douceur elle ⁴ **approuve ce qu'elle a commandé** et quel charme on trouve ⁵ à se rendre un bon témoignage de soi. Le méchant se craint et se fuit, il s'égaye en se jettant hors de lui-même, il tourne autour de lui des yeux inquiets, et cherche un objet qui l'amuse, sans ⁶ la raillerie insultante il seroit toujours triste. Le ris moqueur est (⁷ **toujours dans** ⁸ **les yeux du méchant**). Au contraire la sérénité du juste est intérieure ; son ris n'est point de malignité mais de joye, il en porte la source en lui même ; il est aussi gai seul qu'au milieu d'un cercle, il ne tire pas son contentement de ceux qui l'aprochent, il le leur communique.

¹ **B.** (ne connut) n'entendit].

² **B.** étouffer.

³ **B.** (involontaire) [tirannique]. — **I.** involontaire.

⁴ **B.** (approuve ce qu'elle a commandé) [régne]. — **I.** approuve ce qu'elle a commandé.

⁵ **B.** [après l'avoir écoutée] à se rendre. — **I.** < après l'avoir écoutée >.

⁶ **B.** [la satire amère sans].

⁷ [son seul plaisir].

⁸ [(ses)].

du pauvre : & le plus feroce assassin soutient un homme tombant en défaillance ⁴.

On parle ⁵ du cri des remords, qui punit en secret les crimes cachés, & les met si souvent en évidence. Hélas ! qui de nous n'entendit jamais cette importune voix ? On parle par expérience, & l'on voudroit étouffer ce sentiment tyrannique qui nous donne tant de tourment. Obéissons à la Nature, nous connoissons avec quelle douceur elle régné, & quel charme on trouve après l'avoir écoutée, à se rendre un bon témoignage de soi. Le méchant se craint & se fuit : il s'égayé en se jettant hors de lui-même ¹ : il tourne autour de lui des yeux inquiets, & cherche un objet qui l'amuse : sans la satire amere,

105

soutenir un homme tombant en défaillance : les traitres mêmes et les perfides, en méditant entre eux leurs complots, se touchent dans la main, se donnent leur parole et respectent leur foi ».

⁴ Rousseau avait-il donc alors oublié ce qu'il racontera plus tard ? Cf. *Confessions*, VIII, 91 : « Deux jours après notre arrivée à Lyon, comme nous passions dans une petite rue non loin de notre auberge. Le Maître fut surpris d'une de ses atteintes [d'épilepsie] : et celle-là fut si violente que j'en fus saisi d'effroi. Je fis des cris, appelai du secours, nommai son auberge et suppliai qu'on l'y fit porter ; puis, tandis qu'on s'assemblait et s'empressait autour d'un *homme tombé sans sentiment* et écumant au milieu de la rue, il fut délaissé du seul ami sur lequel il eût dû compter... Je tournai le coin de la rue, et je disparus ».

⁵ Il ne saurait s'agir de préciser à qui Rousseau fait ici allusion. Il est probable que lui-même ne mettait aucun nom particulier derrière cet *on*, car l'idée qu'il rappelait était fort banale. Si pourtant, — comme le feront voir les notes suivantes, — dans cette dissertation sur la conscience, le poème de Voltaire sur *La Loi Naturelle* semble avoir été présent à l'esprit de Rousseau, soit pour le confirmer, soit pour le refuter, on pourra admettre que Rousseau ait ici songé à ces vers de la 1^{re} Partie 221, 144-145 :

C'est la loi de Trajan, de Socrate et la vôtre.
De ce culte éternel la nature est l'apôtre :
Le bon sens la reçoit, et les remords vengeurs,
Nés de la conscience, en sont les défenseurs.
Leur redoutable voix partout se fait entendre.

¹ Dans ce portrait du « méchant », il y a un désir visible de riposter au mot fameux de Diderot, qui avait si fort troublé Rousseau, *Fils Naturel*, VI, 3 [222], 66 : « Vous renoncez à la société ! J'en appelle à votre cœur ; interrogez-le, et il vous dira que l'homme de bien est dans la société et qu'il n'y a que le méchant qui soit seul » ; cf. *Confessions*, VIII, 327. Déjà, dans une note du II^e Livre d'*Émile*, II, 73, il avait fait une allusion à la maxime de Diderot : « Un auteur illustre dit qu'il n'y a que le méchant qui soit seul : moi je dis qu'il n'y a que le bon qui soit seul » ; Cf. encore IV^e Livre, II, 191 : « Un être vraiment heureux est un être solitaire » ; maxime qui paraît mal s'accorder avec celle de la *Lettre à D'Alembert*, I, 257 : « Le plus méchant des hommes est celui qui s'isole le plus ». Mais, comme nous l'avons vu souvent chez Rousseau, la contradiction n'est qu'apparente ; et la différence des contextes le montre facilement : cf., plus haut, la note 2 de la p. 100.

Jetez les yeux sur toutes les nations du monde, parcourez toutes les histoires. Parmi tant de cultes inhumains et bizarres, parmi cette prodigieuse diversité de mœurs et de caractères, vous trouverez par tout les mêmes idées de justice et d'honnêteté, **par tout les mêmes principes de morale**, par tout les mêmes notions du bien et du mal. L'ancien paganisme enfanta des Dieux abominables qu'on eut punis ici bas comme des scelerats et qui n'offroient pour tableau du bonheur suprême que des forfaits à commettre et des passions à contenter. Mais le vice armé d'une autorité sacrée descendoit en vain du séjour éternel; || la ¹ **nature indignée** le repoussoit du cœur des humains. (² **On célébroit**) les ³ débauches de jupiter (**mais**) on (⁴ **respectoit**) la ⁵ **tempérance** de Xénocrate; la chaste lucrece adoroit l'impudique Venus l'intrépide Romain sacrifioit à la peur; ⁶ [(⁷ **il servoit**) le Dieu qui mutila son père, (⁸ **il recevoit**) sans murmurer (**la mort**) de la main du ⁹ **père**]. ¹⁰ **Jamais de si méprisables divinités** ¹¹ **ne** furent servies par ¹² **de si** grands

¹ **B.** (la nature indignée) [conscience UNIVERSELLE ?] l'instinct moral.

² [En célébrant].

³ [Dieux].

⁴ [admiroit].

⁵ **B.** (temperance) [contenance].

⁶ [(il réveroit son père en servant le fils de Saturne qui.... ou jupiter fut il en vain... ou le (Dieu) [fils].... Le fils de Saturne avoit mutilé.... Les enfans mouroient sans murmurer... Jupiter avoit en vain.... le Dieu (parricide) qui mutila son père étoit... ceux... en recev(ant) [oir] sans murmurer la mort de la main (paternelle) [d'un père il... (soumis) en recevant sans murmurer)]. — **B.** il invoquoit.

⁷ [en invoquant].

⁸ [et (souffroit) mouroit]. — **B.** et (recevoit) [mouroit] sans murmure (la mort) de la main.

⁹ **B.** sien.

¹⁰ **B.** (Jamais de si) Les plus méprisables.

¹¹ **B.** (ne).

¹² **B.** les plus.

sans la raillerie insultante, il seroit toujours triste : le ris moqueur est son seul plaisir. Au contraire, la sérénité du juste est intérieure² : son ris n'est point de malignité, mais de joie : il en porte la source en lui-même : il est aussi gai seul qu'au milieu d'un cercle : il ne tire pas son contentement de ceux qui l'approchent, il le leur communique.

[Jetez les yeux sur toutes les Nations du monde, parcourez toutes les Histoires. Parmi tant de cultes inhumains & bizarres, parmi cette prodigieuse diversité de mœurs & de caracteres, vous trouverez par-tout les mêmes idées de justice et d'honnêteté³, par-tout les mêmes notions du bien & du mal¹. L'ancien paganisme enfanta des Dieux abominables² qu'on eût punis ici-bas comme des scélérats, & qui n'offroient

106]

³ C, D : *honnêteté, partout les mêmes principes de morale, partout les mêmes notions.*

² *Nouvelle Héloïse* (IV, 11), IV, 340 : « La jouissance de la vertu est toute intérieure et ne s'aperçoit que par celui qui la sent. »

¹ Cf. Vernet, *Instruction chrétienne*, II, 3 et 4 [213], I, 50-51 : « D. Tous les peuples ont-ils connu les règles de morale dont vous venez de parler ? — R. Tous les peuples les connaissent plus ou moins selon qu'ils sont plus ou moins accoutumés à réfléchir.... On convient assez des principes généraux, quoiqu'on ne s'accorde pas toujours dans l'application que l'on en fait » : Pluche, *Spectacle de la Nature* [137], V, 170 : « Le cri de la conscience est entendu partout : il est le même dans tous les siècles et dans toutes les nations » : Abauzit, *Religion naturelle* [136], 35-38 ; etc.

² Ce tableau de toutes les turpitudes morales, consacrées officiellement par les différentes religions païennes, était devenu un tableau banal, mais que les apologistes ou les philosophes reprenaient complaisamment, quoiqu'avec un dessein opposé : Cf., parmi les livres qu'avait lus Rousseau, Abbadie, *Religion chrétienne*, I, II, 7 [92], I, 141-142, Mandeville, *Origine de la vertu morale* [159], II, 12-13, Saint-Aubin, *Traité de l'opinion* [141], II, 6, La Chambre, *Véritable religion*, I, 7 [149], I, 393, Fréret, *Lettre de Thrasybule* [189], 75, etc. Il faut s'arrêter de préférence à ceux qui, comme Rousseau, ne se contentent pas de rappeler ces bizarreries culturelles, mais mettent en opposition la conduite infâme des dieux et celle des âmes honnêtes qui les invoquaient ; cf. Bossuet, *Histoire universelle*, II, 16 [88], 442 : « Toute la Grèce était pleine de temples consacrés à ce Dieu l'Amour impudique, et l'amour conjugal n'en avait pas un dans tout le pays. Cependant ils détestaient l'adultère dans les hommes et dans les femmes, la société conjugale était sacrée parmi eux » : Barbeyrac, *Préface du Droit de la Nature* [107 A], 19-20 ; D'Espiard de la Cour, *Pensées philologiques* [188], 83-84 : « Il est étonnant que les Athéniens qui adoraient des dieux scélérats aient été de si honnêtes gens. Il n'est aucun crime qui ne pût être justifié par l'exemple de quelque divinité. Jupiter devait être le protecteur des adultères et des incestueux, Vénus présidait à la prostitution, etc... Est-il possible que Cimon, qu'Aristide, que Conon aient adoré de pareilles divinités ? Les préjugés de l'enfance sont-ils donc si puissants sur l'esprit de l'homme qu'il soit impossible de les vaincre » ? Le P. Lami, *Morale chrétienne*, II, 17 [106], II, 225-226 : « [Les philosophes et poètes païens] professaient une religion dont les dieux adultères et impudiques, ivrognes, homicides, voleurs, ne leur donnaient point d'idée de la vertu qui fût favorable à cette doctrine [de l'existence d'une loi naturelle : et

hommes. ¹ **L'immortelle** voix de la nature plus forte que celle des Dieux ² **mêmes** se ³ **faisoit** ⁴ **respecter** sur la terre et sembloit releguer dans le ciel le crime avec les coupables.

Il est donc au fond des âmes un principe inné de justice et de ⁵ **vérité**, sur lequel malgré nos propres maximes nous jugeons nos actions et celles d'autrui comme bonnes ou mauvaises, et c'est à ce principe que je donne le nom de conscience.

¹ **B.** (L'immortelle voix de) [(les droits sacrés de) [la sainte voix de] la nature plus « forte » [(forts)].

² **B.** (mêmes).

³ **B.** « faisoit » [(faisoient)].

⁴ (ho NOBER).

⁵ **B.** vertu.

pour tableau du bonheur suprême, que des tortois à commettre & des passions à contenter. Mais le Vice, armé d'une autorité sacrée, descendoit en vain du séjour éternel, l'instinct moral le repoussoit du cœur des humains. En célébrant les débauches de Jupiter, on admiroit la continence de Xénocrate ²; la chaste Lucrece adoroit l'impudique Vénus; l'intrépide Romain sacrifioit à la Peur ³; il invoquoit le Dieu qui mutila son | pere ⁴, & mouroit sans murmure de la main du sien : les plus méprisables Divinités furent servies par les plus grands hommes. La sainte voix de la Nature ², plus forte que celle des Dieux, se faisoit respecter sur la terre, & sembloit reléguer dans le ciel le crime avec les coupables ³.

Il est donc au fond des ames un principe inné de justice & de vertu, sur lequel, malgré nos propres maximes, nous jugeons nos actions & celles d'autrui comme bonnes ou mauvaises; & c'est à ce principe que je donne le nom de conscience ⁴.

107

pendant ils parlent tous avec éloquence de la force de ces sentiments intérieurs qui nous font estimer la vertu et mépriser et haïr le vice »; Toussaint, *Discours préliminaire des Mœurs* [184], p. xxxvii : « Je suis sûr qu'à Rome, où l'on adoroit, comme à Sparte, un Jupiter impudique, l'adultère passait pour un crime ».

² La continence de Xénocrate était rappelée dans Montaigne, *Essais*, II, 33-76, II, 536, dans Saint-Aubin, *Traité de l'opinion* [141], V, 82.

³ Cette constatation antithétique lui a été probablement suggérée par Saint-Aubin [141], II, 6 : « Les Lacédémoniens ont élevé des autels à la crainte..... les Romains à la terreur ».

⁴ Cet exemple manque dans la *Lettre à Sophie* ; il provient certainement d'une lecture faite par Rousseau entre les deux rédactions, lecture dont il n'a pas dû tirer parti immédiatement, car il se trompe en croyant que c'est Jupiter qui a mutilé Saturne (cf. les nombreuses variantes de F qui montrent l'erreur de Rousseau). Il a pu noter le fait dans les *Mémoires de l'Académie des Inscriptions* qu'il dépouillait très soigneusement (cf. l'un de ses cahiers de notes [5], 1-2). On trouve, en effet, tout le récit de la mutilation de Saturne dans les *Mémoires pour servir à l'histoire de la Religion de la Grèce*, par M. de la Barre [43], XVIII, 4. Je crois cependant plus vraisemblable que ce trait a été emprunté à Fréret, précisément dans son réquisitoire contre les mœurs des dieux antiques, *Lettre de Thrasybule* [181], 75 : « Elianus mutilé par Saturne et dépouillé de sa couronne, le même Saturne chassé de son trône par son fils Jupiter ». Rousseau a confondu et fusionné les deux exemples.

² *Nouvelle Héloïse* (III, xviii, IV, 24) : « La douce voix de la Nature, qui réclame au fond de tous les cœurs contre une orgueilleuse philosophie ».

³ Il est assez piquant de remarquer que Mandeville, *Recherches sur l'origine de la vertu morale* [159], II, 12-13, après avoir signalé le même contraste entre les vices des « dieux de l'ancien paganisme » et les vertus des hommes illustres de l'Antiquité, y voyait une preuve évidente, non point de « la sainteté de la voix de la Nature », mais de la toute puissance de l'intérêt.

⁴ Comparez cette définition avec celle de Puffendorf, *Droit de la Nature*, I, III, 4-107 B, I, 44 : « On appelle en particulier du nom de conscience, le jugement

Mais à ce mot j'entens s'élever ¹ de toutes parts la **voix des philosophes**, erreurs de l'enfance, préjugés de l'éducation, s'écrient-ils tous ² **comme** de concert : Il n'y a rien dans ³ l'**entendement** humain que ce qui s'y introduit par l'expérience, et nous ne jugeons d'aucune chose que sur des idées acquises. Ils font plus, cet accord évident et **universel** de toutes les nations, ils l'osent rejéter et contre ⁴ **cette** éclatante uniformité du jugement des hommes ils vont chercher dans les ténèbres quelque exemple obscur et connu d'eux seuls comme si tous les penchans de la nature étoient aneantis par la dépravation ⁵ **de quelques hommes**, et que sitôt qu'il est des monstres (⁶ l') espèce ne fut plus rien. Mais que servent au sceptique Montagne les tourmens qu'il se donne pour deterrer en ⁷ un coin du monde une coutume opposée aux notions de la justice ? Que lui sert de donner **au plus** ⁸ **méprisabile et suspect voyageur** ⁹ **une** autorité qu'il refuse aux écrivains les plus célèbres ? Quelques usages incertains et bizarres fondés sur des causes (¹⁰ **particulières**) qui nous sont inconnües détruiront-ils l'induction générale tirée du concours de tous les peuples opposés en tout le reste et d'accord sur ce seul point ? ô Montagne, toi qui te piques de franchise et de vérité sois sincère et vrai si un philosophe peut l'être et dis moi s'il est quelque ¹¹ **elimat** sur la terre où ce soit un crime de garder sa foi, d'être clément, bienfaisant, généreux, où l'homme de bien soit méprisabile et le seelerat honoré ?

¹ **B.** (de toutes parts) la clameur des prétendus sages ; erreurs de l'enfance.

² **B.** [(COM ME)].

³ **B.** l'esprit.

⁴ **B.** l'.

⁵ **B.** (de quelques hommes) [d'un peuple].

⁶ [une]. — **B.** l'espèce.

⁷ (quel QUE). — **B.** (quelque) [un].

⁸ **B.** < méprisabile et >.

⁹ **B.** l'.

¹⁰ [locales].

¹¹ **B.** pays.

Mais à ce mot j'entends s'élever de toutes parts la clameur des prétendus sages⁵ : erreurs de l'enfance, préjugés de l'éducation, s'écrient-

intérieur que chacun porte des actions morales, en tant qu'il est instruit de la loi, et qu'il agit comme de concert avec le législateur dans la détermination de ce qui est bon ou mauvais, et par conséquent ce que l'on doit faire et ne pas faire ». Pédantisme en moins, la définition de Rousseau équivaldrait à celle de Pufendorf, si la réserve « en tant qu'il est instruit de la loi » ne supposait chez Pufendorf, dans la constitution de la morale, tout un travail de réflexion que Rousseau remplace par les intuitions de l'instinct. Cf., plus haut, la note 2 de la page 100.

⁵ Même transition chez Voltaire, *Loi naturelle*, II [221], 446 :

J'entends avec Cardan Spinoza qui murmure
Ces remords, me dit-il, ces cris de la nature,
Ne sont que l'habitude, et les illusions
Qu'un besoin mutuel inspire aux nations.

.....
On insiste, on me dit : *L'enfant* dans son berceau
N'est point illuminé par ce divin flambeau :
C'est l'éducation qui forme ses pensées ;
Par l'exemple d'autrui ses mœurs lui sont tracées ;
Il n'a rien dans l'esprit, il n'a rien dans le cœur ;
De ce qui l'environne il n'est qu'imitateur.

Cf. encore chez Abbadie, *Religion chrétienne*, I, II, 8, dans un chapitre qui est intitulé : « Où l'on établit qu'il y a une distinction nécessaire et naturelle entre le bien et le mal » [92], I, 145 : « *C'est un préjugé de l'éducation* dira quelqu'un, qui nous fait regarder ces actions comme des crimes. Non, ce n'est point un préjugé », etc. Rousseau, lui-même, quelques années auparavant, semble avoir eu, sur ce sujet, des hésitations : cf. le passage suivant du 1^{er} *Contrat Social*, où, sans adhérer formellement à l'empirisme moral, il paraît moins certain de la valeur absolue de la conscience [39], 253 : « [L'homme] écoutera-t-il la voix intérieure ? Mais cette voix n'est, dit-on, formée que par l'habitude de juger et de sentir dans le sein de la société et selon ses lois : elle ne peut donc servir à les établir. Et puis il faudrait qu'il ne se fut élevé dans son cœur aucune de ces passions qui parlent plus haut que la conscience, couvrent sa timide voix et font soutenir aux philosophes que cette voix n'existe pas ». A ces théories de scepticisme moral, Rousseau va opposer ici les arguments traditionnels. Si elles n'étaient pas toutes si longuement développées, on pourrait mettre en regard de sa réponse, celles de Cumberland, *Lois naturelles*, I, 1 [169], 38 sqq. Clarke, *Existence de Dieu*, II, 3, « Réponse à l'objection prise de l'ignorance entière de quelques nations barbares en fait de morale » [125], II, 68-69 et 126-128, Marivaux, *Spectateur français* [129], I, 323-324, Pluche, *Spectacle de la Nature* [137], V, 142-143, Barbeyrac, *Préface du Droit de la Nature*, § IV : « Examen d'une autre objection tirée de la grande diversité de sentiments qu'il y a parmi les hommes en matière de vertus et de vices » [107 A], 13-14. Je transcris en partie cette page de Barbeyrac, dont la contexture et le mouvement final sont identiques chez Rousseau : « C'est dans cette vue que les Pyrrhoniens autrefois faisaient une longue énumération des contrariétés qu'ils remarquaient là-dessus.... C'est le raisonnement de Montaigne qui, parmi un grand nombre de belles et judicieuses pensées, a trop laissé voir un esprit de pyrrhonisme poussé au-delà de ses justes bornes.... Mais tournons la chose autrement : et de cette objection même nous verrons sortir une preuve assez forte, ou, pour le moins, un préjugé favorable de l'évidence naturelle des principes de la morale... Il paraît par l'histoire, que les peuples, qui

ils ⁶ tous de concert ⁷ ! Il n'y a rien dans l'esprit humain que ce qui s'y introduit par l'expérience ; & nous ne jugeons d'aucune chose que sur des idées acquises ⁸. Ils | font plus : cet accord évident & universel de toutes les Nations, ils l'osent rejeter ; & contre l'éclatante uniformité du jugement des hommes, ils vont chercher dans les ténèbres quelque exemple obscur & connu d'eux seuls, comme si tous les penchans de la Nature étoient anéantis par la dépravation d'un peuple. & que si-tôt qu'il est des monstres, l'espece ne fût plus rien. Mais que servent au

108¹

semblent n'avoir eu aucun sentiment de vertu sont en très petit nombre. De l'aveu même de M. Bayle, les règles les plus générales des mœurs se sont conservées presque partout et, pour le moins, elles se sont maintenues dans toutes les sociétés où l'on cultivait l'esprit. Y a-t-il quelque nation, disait autrefois un grand orateur et philosophe païen, où l'on n'aime pas la douceur, la bonté, la reconnaissance ? et où l'on ne regarde pas avec mépris et avec horreur les orgueilleux, ceux qui prennent plaisir à faire du mal à autrui, les cruels, les ingrats ? (Cicér., *De Leg.*, I, 11) ».

⁶ Même mouvement dans la *Lettre à D'Alembert*, I, 233 : « Préjugés populaires, me crie-t-on, petites erreurs de l'enfance ! tromperie des lois et de l'éducation » !

⁷ « Tous », c'est-à-dire tous les pyrrhoniens de la morale, qui se résument, pour ainsi dire, en Montaigne. Rousseau songe aussi à Locke, *Entendement humain*, I, 2 [102], 24-42, à Mandeville, qu'il avait lu, et qui lui était si antipathique, cf. *Recherches sur la société* [159], II, 149-151, et sans doute encore à Fréret ; cf. *Lettre de Thrasybule*, le paragraphe qui se termine par cette déclaration [189], 228 : « Les idées de justice et d'injustice, de vertus et de vices, de gloire et d'infamie sont absolument arbitraires et dépendantes de l'habitude ». (Je ne cite pas ici Helvetius, le livre *De L'Esprit* ayant paru, quand ces pages étaient déjà rédigées sous leur première forme). Montaigne est le seul interpellé, parce qu'il est le plus connu et, de l'avis de tous, le plus représentatif. C'est lui aussi que Barbeyrac avait nommé, lui encore sur qui Helvetius s'appuiera pour démontrer qu'« une action vertueuse au nord est vicieuse au midi » et que « l'idée de la vertu est purement arbitraire » : cf. *De L'Esprit*, II, 13 [225 A], 133. Il est inutile de rappeler ici tous les textes de Montaigne où s'étale avec joie ce scepticisme moral. Voici du moins les plus frappants, dont Rousseau s'est peut-être souvenu, *Essais*, I, 23 [76], I, 146 : « Les lois de la conscience que nous disons naître de nature naissent de la coutume » ; II, 12 [76], II, 336-337 ; « Ils sont plaisants, quand, pour donner quelque certitude aux lois, ils disent qu'il y en a aucunes fermes, perpétuelles et immuables qu'ils nomment naturelles..... Le meurtre des enfants, meurtre des pères, communication de femmes, trafic de voleries, licence à toutes sortes de voluptés, il n'est rien en somme si extrême qui ne se trouve reçu par l'usage de quelque nation ». On sait, d'ailleurs, combien Rousseau avait pratiqué Montaigne, et quelle est l'influence des *Essais* sur les deux premiers *Discours*, et même sur *Émile* : cf. le livre de M. Pierre Villey [288]. Si l'on en croit sa fille, M^{me} Corancez aurait possédé une édition de Montaigne que Rousseau aurait annotée tout exprès pour elle : cf., à la *Bibliographie*, la note du n° 76.

⁸ Cette dernière formule vise évidemment Locke et ceux qui combattent les *idées innées*, même en morale : cf. le titre du Chapitre II cité à la note précédente : « Qu'il n'y a point de principes de pratique qui soient innés ». Rousseau expliquera plus loin (cf. p. 112 et note 3) ce qu'il croit pouvoir admettre d'*inné* dans le sentiment moral.

sceptique Montaigne ¹ les tourmens qu'il se donne pour déterrer en un coin du monde une coutume opposée aux notions de la justice? Que lui sert de donner aux plus suspects voyageurs l'autorité qu'il refuse aux Écrivains les plus célèbres ?? Quelques usages incertains & bizarres, fondés sur des causes locales qui nous sont inconnues, détruiront-ils l'induction générale tirée du concours de tous les peuples, opposés en tout le reste, & d'accord sur ce seul point? O Montaigne! toi qui te piques de franchise & de vérité, sois sincère & vrai ¹, si un Philosophe peut l'être, & dis-moi s'il est quelque pays sur la terre où ce soit un crime de garder sa foi, d'être clément, bienfaisant, généreux : où l'homme de bien soit méprisable, & le perfide honoré ??

[109]

¹ Le nom de Montagne se trouve deux fois dans ce paragraphe. Rousseau a écrit *Montagne* les deux fois dans **F** et dans **M**, *Montagne* et *Montaigne* dans **B**, *Montaigne* les deux fois dans **I**. Mais dans ce dernier manuscrit, qui est la copie a main reposée pour l'impression, il hésite encore entre les deux orthographes : cf. *Montagne*, I, 126, 133, 274, II, 79, 102, et *Montaigne*, II, 37, 38. Pourtant Rousseau semble s'être rallié définitivement à l'orthographe *Montaigne*. Sur l'exemplaire corrigé d'*Émile*, partout où il avait laissé dans la première édition *Montagne*, il a corrigé en *Montaigne*, I, 325, 344, II, 283, III, 217, 283. Cf. les remarques qu'avait déjà faites M. Théophile Dufour 38, 274.

² Même remarque chez Saint-Aubin, *Traité de l'opinion* 141, II, 73 : « Croirons-nous si légèrement, sur un article de cette importance, des relations auxquelles souvent on ajoute si peu de foi en ce qui concerne les choses les plus indifférentes? un récit incertain et superficiel balancera-t-il le témoignage qui est au-dedans de nous » ?

¹ Cf. Féraud, *Dictionnaire critique* [250], III, 840 : « *Vrai...* Autrefois on ne le disait point des personnes dans le sens de *sincère*, qui aime et qui dit la vérité. Du temps de M^{me} de Sévigné, il était si peu employé qu'elle s'en sert comme d'un mot heureux qu'elle hasarde ». C'est, au contraire, un emploi fréquent chez Rousseau : Cf., plus loin, dans la *Profession*, pp. 197 et 199 (« sincère et vrai »); cf. encore, *Émile*, II, 78, 290, 357, *Nouvelle Héloïse*, IV, 288 (« sincère et vrai »), 347, 415 (« sincère et vrai »), V, 66, etc.

² La question avait déjà été posée par les plus illustres tenants de la morale universelle; cf. Voltaire, *Loi naturelle*, I [221], 445 :

Jamais un parricide, un calomniateur,
N'a dit tranquillement dans le fond de son cœur :
Qu'il est beau, qu'il est doux d'accabler l'innocence,
De déchirer le sein qui nous donna naissance.

L'affirmation de Rousseau est encore plus prudente, précisément, je crois, parce que Montaigne a rangé le parricide parmi les crimes qui ne révoltaient point certaines nations. Il préfère donc s'en tenir à la formule plus générale de Barbeyrac (cf. le texte cité à la note 5 de la p. 107) ou de Hutcheson, II, 4 [191], II, 197 : « Il faudrait pouvoir nous montrer des hommes, chez qui la trahison, l'ingratitude et la cruauté fussent vues du même œil que la générosité, l'amitié, la fidélité et l'humanité ». Même

- B, f^o 152^{ro}** Chacun dit-on concourt au bien public pour son intérêt; mais d'où vient donc que le juste y concourt à son préjudice? Qu'est-ce qu'aller à la mort pour son intérêt? Sans doute nul n'agit que pour son bien; mais (¹ **c'est qu'il**) est un bien moral dont il faut tenir [compte] **sans quoi l'**) on n'expliquera [jamais] par l'intérêt propre que les actions des méchants. || [² Il est [même] à croire qu'on ne tentera (³ **jamais**) **serieusement**] d'aller plus loin. «⁴ Ce serait une » ⁵ **philosophie** (⁶ **bien abominable**) « que » celle où « l'on seroit » embarrassé des (**exemples d'**) actions vertueuses (et) où l'on ne pourroit se tirer d'affaire qu'en leur controuvant des intentions basses et des motifs sans vertu, ou l'on seroit forcé [d'avilir Socrate et] de calomnier Regulus. (⁷ **Abandonnons** ⁸ **ces vaines doctrines**) à l'horreur (⁹ **qu'elles font à**) **leurs propres** (¹⁰ **sectateurs. Jamais**) ¹¹ **le cri de la nature qui** (¹² **reclame**) **contre elles ne** [leur] (¹³ laissera) un seul « sectateur » de bonne foi].

- F, f^o 165^{ro}** ¹⁴ **Je n'ai pas** dessein d'entrer ici dans des discussions métaphisiques qui ¹⁵ ne mènent à rien. Je vous ai déjà dit que je ne

¹ [s'il n'].

² (Et).

³ [point].

⁴ [(et quelle abominable)].

⁵ [trop abominable] philosophie.

⁶ [(trop abominable... seroit)].

⁷ (Pour justifier la doctrine.... Laissons s'élever le cri des cœurs). [Si jamais de pareilles doctrines (s'élevaient) pouvoient germer parmi nous il suffiroit de les abandonner] à l'horreur.

⁸ [les].

⁹ [de].

¹⁰ [auteurs (et) à la contradiction de leur (propre) conduite (jamais) sans que jamais] le cri de. — **M.** sûr que jamais.

¹¹ (la voix).

¹² [s'éleve].

¹³ [(en) peut laisser].

¹⁴ **B.** (Je) Mon dessein n'est pas d'entrèr. — **I.** Mon dessein (de) n'est pas.

¹⁵ **B.** passent (ma portée) [vôtre portée et la mienne] et qui dans le fond ne mènent.

Chacun, dit-on ³, concourt au bien public pour son intérêt ; mais d'où vient donc que le juste y concourt à son préjudice ? Qu'est-ce qu'aller à la mort pour son intérêt ? Sans doute nul n'agit que pour son bien ; mais s'il n'est un bien moral dont il faut tenir compte, on n'expliquera jamais par l'intérêt propre que les actions des méchants. Il est même à croire qu'on ne tentera point d'aller plus loin. Ce seroit une trop abominable philosophie que celle où l'on seroit embarrassé des actions vertueuses, où l'on ne [pourroit se tirer d'affaire qu'en leur controuvant ¹ des intentions basses & des motifs sans vertu, où l'on seroit forcé d'avilir Socrate & de calomnier Regulus ². Si jamais de pareilles doctrines pouvoient germer parmi nous, la voix de la Nature, ainsi que celle de la raison, s'éleveroient incessamment ³ contr'elles, & ne laisseroient jamais à un seul de leurs partisans l'excuse de l'être de bonne foi.

[110]

Mon dessein n'est pas d'entrer ici dans des discussions métaphysiques

argumentation dans Burlamaqui, *Droit naturel*, III, 5 [179], 167-168, Cumberland, *Lois naturelles*, I, 26 [169], 77. Le texte de Cumberland était cité par Clarke, *Existence de Dieu*, II, 3 [125], II, 127-128.

³ Ce paragraphe a été ajouté dans **B** après la lecture d'Helvetius : Cf. *De L'Esprit*, III, 4 [225 A], 276-277 : « Je découvre facilement la source des vertus humaines : Je vois que, sans la sensibilité à la douleur et au plaisir physique, les hommes, sans desirs, sans passions, également indifférents à tout, n'eussent point connu d'intérêt personnel ; que sans intérêt personnel, ils ne se fussent point rassemblés en société, n'eussent point fait entr'eux de convention, qu'il n'y eût point eu d'intérêt général, par conséquent point d'actions justes ou injustes : et qu'ainsi la sensibilité physique et l'intérêt personnel ont été les auteurs de toute justice. Cette vérité, appuyée sur cet axiome de jurisprudence, *l'intérêt est la mesure des actions des hommes*, et confirmée d'ailleurs par mille faits, me prouve que, *vertueux ou vicieux, selon que nos passions ou nos goûts particuliers sont conformes ou contraires à l'intérêt général, nous tendons..... nécessairement à notre bien particulier* ». Helvetius ajoutait en note : « On ne peut nier cette proposition [que la sensibilité physique et l'intérêt personnel ont été les auteurs de toute justice] sans admettre les idées innées ». Et c'est, en effet, on le verra, sur l'innéité de certaines idées morales que le débat va bientôt porter.

¹ Cf. Féraud, *Dictionnaire critique* [250], I, 576 : « *Controuver*, inventer une fausseté pour nuire à quelqu'un ». Cf. III^e Livre d'*Emile*, II, 175 : « Celui qui controuve des rapports imaginaires » ; IV^e Livre, 209 : « L'historien m'en donne une [cause des événements], mais il la controuve » ; Lettre à Saint-Germain, du 26 Février 1770, XII, 181 : « C'est à qui me controuvera le plus de crimes ».

² On sait l'antipathie de Rousseau pour La Rochefoucauld : cf. *Confessions*, VIII, 78 : *Nouvelle Héloïse* (III, xx), IV, 258, note : « Jamais son triste livre ne sera goûté des bonnes gens ».

³ Le mot était déjà un peu vieilli dans le sens où l'emploie Rousseau, c'est-à-dire :

voulois ¹ **point disputer avec les philosophes**, mais ² **parler à** vôtre cœur. Quand tous les philosophes ³ du monde prouveroient que j'ai tort, si vous sentez que j'ai raison, je n'en veux pas davantage.

Il ne faut pour cela que vous faire distinguer nos (⁴ **perceptions**) acquises de nos sentimens naturels : car nous sentons **nécessairement** avant de connoître, et comme nous n'apprenons point à vouloir nôtre bien ⁵ **personnel** et à fuir ⁶ nôtre mal, mais [⁷ que nous] tenons cette volonté de la nature, de même l'amour du bon ⁸ et la haine du mauvais nous sont aussi naturels que ⁹ **nôtre propre existence**. Ainsi quoique les idées nous viennent du dehors les sentimens qui les apprécient sont au dedans de nous ¹⁰ et c'est par eux seuls que nous ¹¹ connoissons la convenance ou disconvenance qui existe entre nous et les choses que nous devons rechercher ou fuir.

Exister pour nous c'est sentir, ¹² **et** nôtre sensibilité est incontestablement antérieure à nôtre ¹³ **raison même**. Quelle que soit

¹ **B.** pas philosopher avec vous, mais.

² **B.** (parler à) [vous aider à consulter, vôtre cœur.

³ **I.** < du monde >.

⁴ [idées].

⁵ **B.** - personnel >.

⁶ (même ?).

⁷ **B.** (que nous).

⁸ **B.** (moral).

⁹ **B.** (notre propre existence) [l'amour de nous-mêmes. Les actes de la conscience ne sont pas des jugemens mais des sentimens]. (Ainsi quoique (les) [toutes nos] idées.

¹⁰ **B.** ([ils sont innés]).

¹¹ **M.** jugeons de la.

¹² **B.** (et).

¹³ **B.** (raison même) [intelligence], et nous avons eu des sentimens avant des idées*.

* [en note]. A certains égards les idées sont des sentimens et les sentimens sont des idées. Les deux noms conviennent à toute perception qui nous occupe, et de son objet et de nous-mêmes qui en sommes affectés : il n'y a que l'ordre de cette affection qui détermine le nom qui lui convient. Lorsque premièrement occupés de l'objet nous ne pensons à nous que par réflexion, c'est une idée ; au contraire quand l'impression reçue excite nôtre première attention, et que nous ne pensons que par réflexion à l'objet qui la cause, c'est un sentiment.

qui passent ma portée & la vôtre, & qui, dans le fond, ne menent à rien. Je vous ai déjà dit que je ne voulois pas philosopher avec vous, mais vous aider à consulter votre cœur. Quand tous les Philosophes prouveroient que j'ai tort, si vous sentez que j'ai raison, je n'en veux pas davantage ⁴.

Il ne faut pour cela que vous faire distinguer nos idées acquises de nos sentimens naturels, car nous sentons avant de connoître : & comme nous n'apprenons point à vouloir notre bien & à fuir notre mal, mais que nous tenons cette volonté de la Nature, de même l'amour du bon & la haine du mauvais nous sont aussi naturels que l'amour de nous-mêmes. Les actes de la conscience ne sont pas des jugemens, mais des sentimens ¹ : quoique toutes nos idées nous viennent du dehors, les sentimens qui les apprécient sont au-dedans de nous, & c'est par eux seuls que nous connoissons la convenance ou disconvenance qui existe entre nous & les choses que nous devons rechercher ou fuir.

[111]

Exister pour nous, c'est sentir : notre sensibilité est incontestablement antérieure à notre intelligence, & nous avons eu des sentimens avant

« sans cesse » : cf. Féraud, *Dictionnaire critique* 250, II, 444 : « *Incessamment* = au plutôt, sans délai. Il ne s'emploie que pour désigner le futur... Autrefois, on le faisait modifier tout autre temps des verbes dans le sens de *continuellement* ». C'est un emploi fréquent chez Rousseau : cf. *Lettre à D'Alembert*, I, 187, *Nouvelle Héloïse*, IV, 227, 228, 314, etc.

⁴ Nouvelle application de la règle formulée plus haut, p. 42 : « me livrer au sentiment plus qu'à la raison ». — Dans les fragments qui accompagnent la 5^e *Lettre à Sophie* (Cf., aux *Appendices*, I), on lit une déclaration analogue pour le fond, mais plus violente encore dans la forme : « J'ai déjà dit que je voulais parler à votre cœur et que je n'entreprenais pas de disputer avec les philosophes. Ils auraient beau me prouver qu'ils ont raison, je sens qu'ils mentent et je suis persuade qu'ils le sentent aussi ».

¹ Cf., dans *La Nouvelle Héloïse* (VI, VIII, V, 33, la note de Rousseau sur un passage de Saint-Preux que j'aurai bientôt à citer : « Saint-Preux fait de la conscience morale un sentiment, et non pas un jugement : ce qui est contre la définition des philosophes. Je crois pourtant qu'en ceci leur prétendu confrère a raison ».

la cause de nôtre ¹ **existence** elle a pourvu à nôtre conservation en nous donnant des sentimens convenables à nôtre nature et l'on ne sauroit nier qu'au moins ceux là ne soient innés. Ces sentimens quant à l'individu sont l'amour de soi, la crainte de la douleur, || l'horreur de la mort ² **et** le désir du bien être. Mais si, comme on n'en peut douter l'homme est ³ **un animal** sociable par sa nature ⁴ ou du moins fait pour le devenir, il ne peut l'être que par d'autres sentimens innés relatifs à son espèce ⁵. **Et** c'est du (⁶ **sentiment**) formé par ce double raport à soi même et à ses semblables que naît l'impulsjon ⁷ **naturelle** de [la] conscience. Connoître le bien ce n'est pas l'aimer, [l'homme ⁸ n'en a pas la connoissance innée] mais sitot que ⁹ **la** raison (¹⁰ **nous le**) fait connoître, ¹¹ **la** conscience (¹² **nous**) porte à l'aimer ¹³.

¹ **B.** (existence) [être]. — **I.** (existence) [être].

² **B.** < et >.

³ **B.** (un animal).

⁴ **I.** (c'est à dire) [ou] du moins.

⁵ **B.** car à ne considérer que le besoin physique il doit certainement disperser les hommes au lieu de les rapprocher. Or c'est.

⁶ [système moral].

⁷ **M.** < naturelle >. — **I.** (naturelle).

⁸ **B.** (n') [n'en] a pas (cette) [la] connoissance innée.

⁹ **B.** sa.

¹⁰ [le lui].

¹¹ **B.** sa.

¹² [le].

¹³ **B.** C'est (donc) ce sentiment qui est inné.

des idées ^(a) ². Quelle que soit la cause de notre être, elle a pourvu à notre conserva- | tion en nous donnant des sentimens convenables à notre nature. & l'on ne sauroit nier qu'au moins ceux-là ne soient innés. Ces sentimens, quant à l'individu, sont l'amour de soi, la crainte de la douleur, l'horreur de la mort, le désir du bien-être. Mais si, comme on n'en peut douter, l'homme est sociable ¹ par sa nature, ou du moins

112

^{a)} **C** et **D** rétablissent la note suivante, qui apparait pour la première fois dans **B**, qui avait été conservée dans **M**, et n'avait sans doute été omise dans **I** que par distraction. À certains égards les idées sont des sentimens et les sentimens sont des idées. Les deux noms comprennent à toute perception qui nous occupe et de son objet, et de nous mêmes qui en sommes affectés ; il n'y a que l'ordre de cette affection qui determine le nom qui lui convient. Lorsque, premierement **D** : premierement occupés de l'objet, nous ne pensons à nous que par réflexion, c'est une idée ; au contraire quand l'impression reçue **D** : reçue excite notre première **D** : première attention, et que nous ne pensons que par réflexion à l'objet qui la cause, c'est un sentiment ². Les cinq derniers mots ont été coupés dans **C** à la reliure

² La *Nouvelle Héloïse* (VI, II, V, 3, présente une formule, en apparence, contradictoire : « Nos sentimens dépendent de nos idées » ; mais, dans ce dernier passage, le mot *idées* n'a pas, comme dans la *Profession*, un contenu purement intellectuel.

³ Toutes les idées de cette note, sinon sous leur forme actuelle, au moins en substance, se trouvent déjà dans un des cahiers de notes de Rousseau 5, 34 (je ne donne pas les variantes du texte) : « La perception nous fait apercevoir l'objet plutôt que l'impression qu'il fait sur nous. Au contraire, par le sentiment, nous pensons à l'impression plus qu'à l'objet qui la cause. Dans ce cas la sensation se passe tout entière en nous-mêmes ; dans l'autre, nous la transportons, pour ainsi dire, hors de nous. — Perceptions intérieures et purement affectives, perceptions extérieures, quelquefois seulement représentatives ». Comme on peut le conjecturer par la place que ces remarques occupent dans le cahier, elles ont dû être suggérées à Rousseau par la lecture de Fréret, et le chiffre qui est inscrit en marge doit être le n° de la page du manuscrit où il lisait la *Lettre de Thrasybule à Leucippe*. On trouve, en effet, dans ce dernier ouvrage [180], 138-139, sur le sentiment et la perception simultanés les lignes suivantes, qui peuvent être, je crois, considérées comme la source certaine de la note de Rousseau dans la *Profession* : « Ce sont néanmoins deux choses différentes ; la perception nous fait penser principalement à l'objet que nous considérons ; et ce n'est que par conséquence que nous pensons à l'impression agréable ou désagréable qu'elle fait sur nous ; quelquefois même la perception de l'objet est si vive et l'émotion si faible, que nous n'y pensons presque pas. Le sentiment, au contraire, nous fait penser d'abord et principalement à nous ; et ce n'est que par réflexion que nous pensons à l'objet qui nous cause l'impression agréable ou désagréable que nous ressentons ». Comme Fréret, Rousseau, dans son cahier, emploie le mot « perception » au lieu d'« idée » ; mais on remarquera que dans la 5^e *Lettre à Sophie* et dans la Première Rédaction, au lieu de la formule qui a passé dans tous les autres manuscrits et dans l'édition originale : « distinguer nos idées acquises de nos sentimens naturels », — on lit : « distinguer nos perceptions acquises ».

⁴ Dans la 5^e *Lettre à Sophie* et dans **F**, Rousseau avait écrit : « un animal sociable » ; il a sans doute supprimé le mot, en songeant à Helvétius, pour ne point paraître lui faire une concession même verbale : cf. la note suivante.

fait pour le devenir, il ne peut l'être que par d'autres sentimens innés, relatifs à son espece; car à ne considerer que le besoin physique, il doit certainement disperser les hommes au lieu de les rapprocher². Or c'est du système moral, formé par ce double rapport, à soi-même & à ses semblables, que naît l'impulsion de la conscience. Connoître le bien, ce n'est pas l'aimer: l'homme n'en a pas la connoissance innée; mais si-tôt que sa raison le lui fait connoître, sa conscience le porte à l'aimer: c'est ce sentiment qui est inné³.

² Cette courte parenthèse a été introduite dans **B**, pour repondre à Helvetius: cf. *De L'Esprit*, III, 4 225 A, 322-324: « Supposons que le ciel anime tout-à-coup plusieurs hommes: leur première occupation sera de satisfaire leurs besoins.... De ces besoins sortira la société et tous ses organes; par exemple: « Le besoin de la faim, en leur découvrant l'art de l'agriculture, leur enseignera bientôt apres l'art de mesurer et de partager les terres », etc.,..... De là naîtront, selon la forme différente des gouvernemens, des passions criminelles ou vertueuses: telles sont l'envie, l'avarice, l'orgueil, l'ambition, l'amour de la patrie, la passion de la gloire, la magnanimité, et même l'amour, qui, ne nous étant donné par la nature que comme un besoin, deviendra, en se confondant avec la vanité, une passion factice, qui ne sera, comme les autres, qu'un développement de la sensibilité physique ». Cf., pour le fond, *Discours sur l'Inégalité*, I, 96-103.

³ Dans ce paragraphe et le précédent, Rousseau essaie de concilier sa théorie de la conscience spontanée et instinctive avec le principe général, communément admis par presque tous les philosophes du XVIII^e siècle, et qu'il ne semble pas lui-même rejeter formellement: qu'il n'y a point d'idées innées. Comme je l'ai déjà rappelé (cf., plus haut, p. 107, note 8), Locke avait employé tout un chapitre de son 1^{er} Livre à appliquer ce principe à la morale: cf. *Entendement humain*, I, II, « Qu'il n'y a point de principes de pratique qui soient innés » 102, 24-42, et, en particulier, le § 8 (p. 28): « La conscience ne prouve pas qu'il y ait aucune règle de morale innée ». Ces théories de Locke avaient été acceptées presque unanimement. Cf., par exemple, D'Argens, *Philosophie du bon sens*, IV, 2 et 3 [147^{bis}], 316-322: « Que nous n'avons point d'idées innées. — Qu'il n'y a aucune règle de morale qui soit innée »; etc. Sans doute il y avait des opposants: non seulement un polémiste comme Chaumeix consacrait deux volumes à défendre les *idées innées* (t. V et VI des *Préjugés légitimes* 223), mais des métaphysiciens, comme l'abbé Roche, y restaient fideles (cf. *Traité de la nature de l'âme*, II, vi, 3 [227^{bis}], II, 200-321), et des juristes, comme D'Aguesseau, pareillement: cf., de ce dernier, l'ouvrage suivant, dont le titre renseigne assez sur le contenu: *Méditations métaphysiques sur les vraies ou les fausses idées de la justice, où l'on essaie d'éclaircir et de résoudre cette question importante, si l'homme peut trouver en lui des idées naturelles du « juste » ou de « l'injuste », et si c'est par la conformité avec ces idées qu'il juge de la justice ou de l'injustice des actions morales, ou seulement par la conformité de ces actions avec la volonté positive d'un supérieur légitime et nécessaire, ou avec le désir naturel de sa conservation*. La VI^e de ces dix *Méditations* 51, XIV, 164-253 est une apologie des *idées innées*. Mais ces rares opposants étaient sans prise sur la partie vivante de l'opinion publique: et, parmi ceux-là mêmes qui accordaient le plus à l'autorité de la conscience dans la vie morale, beaucoup ne contestaient plus la doctrine de Locke: cf. Cumberland, *Lois naturelles*, Disc. prélim., II-V [169], 4-8 (avec les notes de

¹ **Ne pensez** donc pas [mon ami, qu'il (² soit) impossible d'expliquer par des conséquences de nôtre nature le (³ principe **actif intérieur**) ⁴ indépendant de la raison même. Et quand cela seroit impossible encore ne seroit-il pas nécessaire. Car puisque ceux qui nient ce principe ⁵ ne prouvent point qu'il n'existe pas mais se contentent de l'affirmer, quand nous affirmons qu'il existe nous sommes aussi ⁶ **avancés** qu'eux et nous avons de plus ⁷ **toute la force du** témoignage intérieur et la voix de la conscience qui dépose pour elle-même.

« Si les » premières lueurs du jugement nous éblouissent et confondent d'abord ⁸ **tous** les objets à nos regards, attendons que nos foibles yeux se rouvrent se ⁹ raffermissent, et bientôt nous reverrons ces mêmes objets aux lumières de la raison tels que nous les montrait d'abord la nature. Ou plus tôt soyons plus simples et moins vains, bornons nous aux premiers sentimens que nous trouvons en nous mêmes; puisque c'est toujours à eux que l'étude nous ramène quand elle ne nous a point égarés.

¹ **B.** Je ne crois donc pas.

² [fut]. — **B.** (fut) [soit].

³ [(sentiment intérieur) principe actif de la conscience]. — **B.** principe immédiat de la conscience.

⁴ **M.** indépendamment.

⁵ **B.** [admis et reconnu par tout le genre humain]. — **M.** < admis et... genre humain >. — **I.** [admis et reconnu par tout le genre humain].

⁶ **B.** avancés [bien fondés]. — **I.** (avancés) [bien fondés].

⁷ **B.** < toute >. — **M.** < toute la force du > le témoignage.

⁸ **B.** (tous). — **M.** (tous). — **I.** (tous).

⁹ (FORTIFIANT).

| Je ne crois donc pas, mon ami, qu'il soit impossible d'expliquer par des conséquences de notre nature, le principe immédiat de la conscience indépendant de la raison même; & quand cela seroit impossible, encore ne seroit-il pas nécessaire : car puisque ceux qui nient ce principe admis et reconnu par-tout le genre humain, ne prouvent point qu'il n'existe pas, mais se contentent de l'affirmer; quand nous affirmons qu'il existe, nous sommes tout aussi bien fondés qu'eux, & nous avons de plus le témoignage intérieur, & la voix de la conscience qui dépose pour elle-même. Si les premières lueurs du jugement¹ nous éblouissent & confondent d'abord les objets à nos regards, attendons que nos foibles yeux se rouvrent, se raffermissent, & bientôt nous reverrons ces mêmes objets aux lumières de la raison, tels que nous les montrait d'abord la Nature: | ou plutôt, soyons plus simples & moins vains: bornons-nous aux premiers sentimens que nous trouvons en nous-mêmes, puisque

[113]

[114]

Barbeyrac; Hutcheson, II, 1. 191, II, 47 : « Ce sentiment moral ne suppose aucune proposition qui soit innée »; Barbeyrac, *Préface du Droit de la Nature*, § 4 [107 A], 14; cf. encore Puffendorf, *Devoirs de l'homme et du citoyen*, I, III, 12 [109], 72-73 : « On dit ordinairement que cette loi est naturellement connue à tout le monde: ce qui ne doit pas s'entendre comme si elle étoit née, pour ainsi dire, avec nous, et imprimée dans nos esprits, dès le premier moment de notre existence, en forme de propositions distinctes et actuellement présentes à l'entendement : mais elle est connue de chacun naturellement, ou, comme s'expriment les écrivains sacrés, gravée dans les cœurs des hommes, en tant qu'elle peut être découverte par les seules lumières de la raison. D'ailleurs, les maximes les plus générales et les plus importantes en sont si claires et si manifestes, que ceux à qui on les propose les approuvent aussitôt, et que, quand on les a une fois conçues, elles ne sauraient plus être effacées de nos esprits ». C'est, à peu de chose près, la position adoptée par Rousseau : Il n'y a pas, même en morale, d'« idée innée », mais il y a en nous un « sentiment inné », un instinct, qui nous porte vers le bien et nous détourne du mal, dès qu'ils se présentent à nous. Cependant, dans les exposés où il surveille moins son expression, Rousseau est plus formel, et fait de l'instinct moral chez l'homme un « principe inné »; c'est, d'ailleurs, le terme dont il s'est servi plus haut, p. 107; cf. *Lettre à D'Alembert*, I, 192 : « Quoiqu'en disent les philosophes, cet amour [du beau moral] est inné dans l'homme, et sert de principe à la conscience »; II^e Livre d'*Émile*, II, 68 note : « Quand ce devoir de tenir ses engagements ne serait pas affirmé dans l'esprit de l'enfant par le poids de son utilité, bientôt le sentiment intérieur, commençant à poindre le lui imposerait comme une loi de la conscience, comme un principe inné, qui n'attend pour se développer que les connaissances auxquelles il s'applique ». Il semble même insinuer (V^e Livre, 380) que le travail de la réflexion est un dissolvant de la conscience, bien loin qu'il aide à la former. On trouvera plus loin, p. 126 et note 4, une nouvelle formule, où il a essayé de préciser les rapports de la raison et du sentiment moral.

¹ Dom Cajot avait déjà signalé, *Plagiats de J. J. Rousseau* [247], 286, l'analogie des considérations qui terminent ce paragraphe avec ces vers de *La Loi naturelle*,

Conscience, conscience ! instinct divin, immortelle et celeste voix, guide assuré d'un être ¹ ignorant et borné, mais intelligent et libre, juge infaillible du bien et du mal qui rends l'homme semblable ² **aux Dieux**, c'est toi qui fais l'excellence de (³ **la**) nature ⁴. Sans toi je ne sens rien en moi qui m'élève au dessus des bêtes, que le triste privilège de m'égarer d'erreurs en erreurs, à l'aide d'un entendement sans règle et ⁵ d'une raison sans principe.

¹ **I.** (intelligent) [ignorant].

² **B.** à Dieu.

³ [sa].

⁴ **B.** et la moralité de ses actions.

⁵ **B.** « d'une ».

c'est toujours à eux que l'étude nous ramène, quand elle ne nous a point égarés ¹.

Conscience ! conscience ! instinct divin ; immortelle & céleste voix ; guide assuré d'un être ignorant & borné, mais intelligent & libre ; juge infaillible du bien & du mal, qui rends l'homme semblable à Dieu ; c'est toi qui fais l'excellence de sa nature & la moralité de ses actions ; sans toi je ne sens rien en moi qui m'élève au-dessus des bêtes, que le triste privilège de m'égarer d'erreurs en erreurs à l'aide d'un entendement sans règle, & d'une raison sans principe ².

Il [221, 448-449, où Voltaire, après avoir rappelé les déviations du sens moral, conclut ainsi :

Mais tout est passager, le crime et le malheur.
De nos désirs fougueux la tempête fatale
Laisse au fond de nos cœurs la règle et la morale.
C'est une source pure : en vain dans ses canaux
Les vents contagieux en ont troublé les eaux ;
En vain sur sa surface une fange étrangère
Apporte en bouillonnant un limon qui l'altère,
L'homme le plus injuste et le moins policé
S'y contemple aisément quand l'orage est passé.
Tous ont reçu du ciel avec l'intelligence
Ce frein de la justice et de la conscience.
De la raison naissante elle est le premier fruit.

Seulement il n'y a chez Voltaire aucune réserve dans cette confiance en la raison, tandis que Rousseau ne semble y faire appel que pour la rabaisser davantage : cf. la note suivante.

¹ Je croirais volontiers que ces derniers mots sont une réponse à Fréret, car dans un de ses cahiers de notes [5, 34ⁿ], après avoir copié cette phrase de la *Lettre de Thrasybule* (p. 180 du manuscrit qu'il avait sous les yeux, p. 125 de l'édition imprimée [189]) : « Si la raison pouvait nous tromper, il n'y aurait plus de règle constante parmi les hommes », — Rousseau inscrivit en-dessous de cette maxime, la réflexion suivante, qui est visiblement apparentée avec celle du Vicaire : « *Moi* [formule fréquente dans les notes de Rousseau, pour opposer sa pensée à celle de l'auteur qu'il vient de lire]. Au fond, tout dans les connaissances humaines se rapporte au sentiment intérieur comme à son principe, puisque nous n'avons nulle autre démonstration des vérités primitives appelées axiomes, desquelles découlent toutes les autres, que ce sentiment même ».

² Quoique Rousseau ait tenu à déclarer, *Nouvelle Héloïse* (VI, viii, V, 35, qu'il ne partageait pas le mysticisme de Muralt, et particulièrement de son *Instinct divin*, il est indéniable que cette invocation à la Conscience est toute pénétrée de l'esprit de Muralt. L'expression même d'*instinct divin* semble contenir comme un aveu de cette influence ; cf. dans l'*Instinct divin* [127, 23 sqq. les pages où Muralt conseille à l'homme de n'avoir d'autre maître que la conscience, d'écouter seulement cette « parole intérieure... à laquelle nous devons nous tenir dans ce lieu de ténèbres et de fausses lumières, dans ce pays du Raisonnement et des incertitudes, où, sans un guide assuré, et qui ne nous quitte point, nous ne saurions manquer de

12. La Vertu et le Bonheur.

¹ Nous avons ² un guide ³ assuré dans ce ⁴ **labyrinthe** des opinions humaines, mais ce n'est pas assés (⁵ **qu'il**) existe, il faut ⁶ savoir le ⁷ **connoître** et le suivre. S'il parle à tous les cœurs pourquoi donc y en a-t-il si peu qui l'entendent. **Helas!** il nous parle la langue de la nature que tout nous ⁸ fait oublier! La conscience est timide **et eraintive**; elle (⁹ **cherche**) la retraite et la paix] le monde et le bruit l'épouvantent, les préjugés dont on la fait naître sont ses plus cruels ennemis, elle fuit ou se tait devant eux. Leur voix bruyante étouffe la sienne et l'empêche de se faire entendre. ¹⁰ Elle se rebute à force d'être éconduite. Elle ne nous parle plus, elle ne nous répond plus ¹¹ et après de si longs mépris pour elle, il en coûte autant de la rappeler qu'il en couta ¹² de la bannir.

¹ (Enfin j'ai dev ANT). — **B.** Grace au Ciel nous voila délivrés de tout « cet » [(terrible) effrayant] appareil de philosophie, (et à moins de frais) [nous pouvons être hommes] sans être savans; (et sans) [dispensés de] consumer notre vie à l'étude de la (métaphysique) [au crayon, repassé à l'encre : morale] nous avons.

² **B.** [à moindre frais].

³ **B.** plus assuré.

⁴ **B.** dédale (obscur) [immense] des opinions.

⁵ [que ce guide].

⁶ (le).

⁷ **B.** reconnoître.

⁸ **B.** a fait.

⁹ [aime].

¹⁰ **B.** [*Premier texte au crayon, repassé à l'encre* : Le fanatisme (ose ? en) [ose la] contrefaire (la voix) et dicter le crime en son nom].

¹¹ **B.** « et ».

¹² **B.** (d'abord).

12. La Vertu et le Bonheur.

Grace au Ciel, nous voilà délivrés de tout cet effrayant appareil de philosophie : nous pouvons être hommes sans être savans : dispensés de consu- | mer notre vie à l'étude de la morale, nous avons à moindres [115] frais un guide plus assuré dans ce dédale immense des opinions humaines ¹. Mais ce n'est pas assez que ce guide existe, il faut savoir le reconnoître & le suivre. S'il parle à tous les cœurs, pourquoi donc y en a-t-il si peu qui l'entendent? Eh! c'est qu'il nous parle la langue de

nous égarer et de nous perdre ». Cf. encore *Lettres fanatiques*, VI, 156, I, 123 : « Tout homme a au-dedans de soi la conscience qui lui parle : c'est à quoi il en faut toujours revenir. Cette voix à tout le caractère d'une voix divine »; et c'est sans doute sous l'influence de Murat que Rousseau se laisse entraîner à parler de la raison sur ce ton méprisant qu'il semblera avoir oublié quelques pages plus loin, pp. 139 et 150 : cf. la note 3, de la p. 91. Cependant cette exaltation du sentiment aux dépens de la raison traduit bien la pensée profonde de Jean-Jacques, et on la trouverait exprimée chez lui, à plusieurs reprises, dans des formules moins mystiques, mais tout aussi précises; cf. IV, Livre d'*Emile*, II, 205 et note : « Par la raison seule, indépendamment de la conscience, on ne peut établir aucune loi naturelle... Le précepte même d'agir avec autrui comme nous voulons qu'on agisse avec nous n'a de vrai fondement que la conscience et le sentiment... Il n'est pas vrai que les préceptes de la loi naturelle soient fondés sur la raison seule, ils ont une base plus solide et plus sûre »; 294 : « Jamais [la raison] n'a rien fait de grand »; *Nouvelle Héloïse* (III, xv), IV, 231 : « Nature, ô douce Nature!... les penchans que tu m'as donnés seront-ils plus trompeurs qu'une raison qui m'égara tant de fois »? cf. encore IV, 233, 261, 349, etc. Il est vrai qu'on trouve dans cette même *Nouvelle Héloïse* (III, xx), IV, 256, les maximes suivantes qui semblent dire précisément le contraire de tous ces postulats sentimentaux : « Le cœur nous trompe en mille manières, et n'agit que par un principe toujours suspect; mais la raison n'a d'autre fin que ce qui est bien; ses règles sont sûres, claires, faciles dans la conduite de la vie, et jamais elle ne s'égaré que dans d'inutiles spéculations qui ne sont pas faites pour elle ». Mais on peut remarquer que, dans ce passage, le *cœur* n'est pas un équivalent exact du *sentiment*, au sens philosophique du mot, que la *raison* n'est pas le *raisonnement* et semble se fondre avec la *conscience*, enfin que c'est Julie qui pose ces principes en faisant un éloge de M. de Wolmar plus volontaire peut-être qu'instinctif, et au moment même où elle vient de reconnaître qu'elle « admire tant », comme Saint-Preux, « les gens à sentiment ». Cf. encore la note 4 de la p. 126.

¹ Cf. *Nouvelle Héloïse* (I, XII), IV, 37 : « N'allons donc pas chercher dans des livres des principes et des règles que nous trouvons plus sûrement au-dedans de nous. Laissons là toutes ces vaines disputes des philosophes sur le bonheur et la vertu; employons à nous rendre bons et heureux le temps qu'ils perdent à chercher comment on doit l'être, et proposons-nous de grands exemples à imiter plutôt que de vains systèmes à suivre ».

Combien de fois (**rebuté de la secheresse que je sento** en moi-même) je me suis lassé dans mes recherches ¹, combien de fois la tristesse et l'ennui versant leur poison sur mes premières méditations me les rendirent ² insupportable s. Mon cœur aride ne (³ **prétoit**) qu'un zèle languissant et tiède à l'amour de la vérité. ⁴ **Combien de fois** je me (⁵ **suis dit je**) me **tourmente** [⁶ à chercher ce qui n'est pas], le bien moral n'est qu'une chimère, il n'y a rien de bon que « ⁷ les plaisirs » des sens. O quand **une fois on** a perdu le goût des plaisirs **intellectuels**, qu'il est ⁸ difficile de le reprendre ! Qu'il est plus ⁹ difficile encore de le prendre quand on ne l'a jamais eu ! S'il existoit (**au monde**) un (¹⁰ **être**) assés misérable pour n'avoir rien fait **dans tout le cours de** sa vie dont le souvenir le rendit content de lui-même et bien aise d'avoir vécu, cet homme seroit (¹¹ **hors d'état**) de jamais se connoitre et faute de sentir ¹² quelle ¹³ **est la** bonté ¹⁴ **qui** convient à sa nature il resteroit méchant par force et seroit éternellement mal-

¹ [de la froideur que je sento en moi].

² insupportable (*sic*).

³ [(portoit) donnoit]. — **B.** (savoit) [donnoit].

⁴ (Je me disois). — **B.** < Combien de fois >.

⁵ [disois pourquoi] me tourmente[r].

⁶ (pour des chimères).

⁷ (la).

⁸ **I.** (malaisé) [difficile].

⁹ **I.** (pénible) [difficile].

¹⁰ [homme]. — **I.** [seul] homme.

¹¹ [incapable].

¹² (en quoi).

¹³ **B.** < est la >.

¹⁴ **B.** < qui >.

la Nature. que tout nous a fait oublier. La conscience est timide², elle aime la retraite & la paix : le monde & le bruit l'épouvantent ; les préjugés dont on la fait naître sont ses plus cruels ennemis. elle fuit ou se tait devant eux ; leur voix bruyante étouffe la sienne. & l'empêche de se faire entendre ; le fanatisme ose la contrefaire. & dicter le crime en son nom. Elle se rebute enfin à force d'être éconduite : elle ne nous parle plus. elle ne nous répond plus : & après de si longs mépris pour elle. il en coûte autant de la rappeler qu'il en coûta de la bannir³.

[Combien de fois je me suis lassé dans mes recherches de la froideur que je sentoïis en moi ! Combien de fois la tristesse & l'ennui. versant leur poison sur mes premières méditations. me les rendirent insupportables ! Mon cœur aride ne donnoit qu'un zèle languissant & tiède à l'amour de la vérité. Je me disois. pourquoi me tourmenter à chercher ce qui n'est pas ? Le bien moral n'est qu'une chimère ; il n'y a rien de bon que les plaisirs des sens. O quand^(*) on a une fois perdu le goût des plaisirs de l'ame, qu'il est difficile de le reprendre¹. Qu'il est plus difficile encore de le prendre quand on ne l'a jamais eu ! S'il existoit un homme assez miserable pour n'avoir rien fait en toute sa vie dont le souvenir le rendit content de lui-même. & bien-aise d'avoir vécu. cet homme seroit incapable de jamais se connoître : & faute de sentir quelle | bonté convient à sa nature. il resteroit méchant par force. & seroit éternellement malheureux. Mais croyez-vous qu'il y ait sur la terre entiere un seul homme assez dépravé. pour n'avoir jamais livré

[116]

[117]

* C. D : *quand une fois on a perdu.*

² En définissant les qualités essentielles de la conscience. c'est son propre tempérament que Rousseau analyse. comme s'il se sentait la conscience la plus conforme à la Nature.

³ Comparez *Nouvelle Héloïse* (III, xviii). IV. 248 : « Ne sait-on pas que les affections désordonnées corrompent le jugement ainsi que la volonté, et que la conscience s'altère et se modifie insensiblement dans chaque siècle. dans chaque peuple. dans chaque individu. selon l'inconstance et la variété des préjugés ? » et encore *Id.* (II, xxvii). IV. 208. où il nous montre « la voix de la conscience étouffée par la clameur publique ». — Rousseau répond peut-être ici aux remarques de Vauvenargues. qui. d'accord avec lui sur le fond. trouvait pourtant qu'on décorait trop facilement du nom de conscience les fantaisies et les désirs de chacun : cf. *Réflexions et Maximes* [178]. 282-283 : « La conscience est la plus changeante des règles... La conscience est présomptueuse dans les saints. timide dans les faibles et les malheureux. inquiète dans les indécis. etc., organe obéissant du sentiment qui nous domine et des opinions qui nous gouvernent ».

¹ Derrière les paroles du Vicaire. on entend la confession de Rousseau lui-même. qui s'est efforcé sur le tard. et si douloureusement. de remonter à la vie morale.

heureux. Mais croyez vous qu'il y ait sur la terre un seul homme assés dépravé pour n'avoir jamais livré son cœur à la tentation de bien faire. Cette tentation est si naturelle et si douce qu'il est impossible de lui resister toujours ¹ et le souvenir du plaisir qu'elle a produit une fois suffit pour la rappeler sans cesse. Malheureusement elle est d'abord pénible à satisfaire, on a [(d'**a-bord**) mille raisons pour se refuser au penchant de son cœur, la fausse prudence le resserre dans les bornes du moi humain, il faut mille efforts de courage pour ²**s'exercer à** ³ franchir **ses bornes**. Se plaire à bien faire est le prix d'avoir bien fait et ⁴ ce prix ne s'obtient qu'après l'avoir mérité. Rien n'est plus aimable que la vertu, mais (⁵ **elle ne se montre** ⁶ ainsi qu'à ceux qui la possèdent). Quand on la veut embrasser semblable au protée de la fable elle (⁷ **se montre**) d'abord (**sous**) mille formes effrayantes, et ne se montre enfin sous la sienne qu'à ceux qui n'ont point lâché prise.

f^o 166^{ro}

Combatu ⁹ sans cesse par mes sentimens naturels ¹⁰ qui **me ramenoient** ¹¹ **au bien** commun et par ma raison qui raportoit tout ¹² à moi j'aurois flotté toute ma vie dans cette continuelle perplexité. ¹³ faisant le mal aimant le bien et (¹⁴ **n'étant jamais d'aceord avec**) moi-même si de nouvelles lumières n'eussent éclairé mon cœur (**et**) si (¹⁵ **le sentiment**) qui fixa mes opinions n'eut encore ¹⁶ assuré ma conduite et ne m'eut mis d'accord avec

¹ (elle).² **B.** oser les franchir.³ (les).⁴ (se).⁵ [il faut en (savoir) jouir pour la trouver telle]. — **B.** il en faut jouir.⁶ [(sous ses traits)].⁷ [prend]. — **B.** « prend ».⁸ (Après avoir longtems).⁹ (contre moi-même).¹⁰ **I.** qui (me) parloient.¹¹ **B.** (au bien) [à l'intérêt commun].¹² **B.** « à moi » [(au mien)].¹³ (si).¹⁴ [toujours contraire à].¹⁵ [la vérité].¹⁶ **B.** (éclairé) [assuré].

son cœur à la tentation de bien faire ? Cette tentation est si naturelle & si douce, qu'il est impossible de lui résister toujours : & le souvenir du plaisir qu'elle a produit une fois, suffit pour la rappeler sans cesse. Malheureusement elle est d'abord pénible à satisfaire : on a mille raisons pour se refuser au penchant de son cœur : la fausse prudence le resserre dans les bornes du *moi* humain : il faut mille efforts de courage pour oser les franchir. Se plaire à bien faire est le prix d'avoir bien fait, & ce prix ne s'obtient qu'après l'avoir mérité. Rien n'est plus aimable que la vertu, mais il en faut jouir pour la trouver telle. Quand on la veut embrasser, [semblable au Prothée ^(*) de la Fable, elle prend d'abord mille formes effrayantes, & ne se montre enfin sous la sienne qu'à ceux qui n'ont point lâché prise ¹.

[118]

Combattu sans cesse par mes sentimens naturels qui parloient pour l'intérêt commun, & par ma raison qui rapportoit tout à moi, j'aurois flotté toute ma vie dans cette continuelle alternative, faisant le mal, aimant le bien, & toujours contraire à moi-même, si de nouvelles lumieres n'eussent éclairé mon cœur : si la vérité qui fixa mes opinions, n'eût encore assuré ma conduite & ne m'eût mis d'accord avec moi ². On a beau vouloir établir la vertu par la raison seule, quelle solide base peut-on lui donner ? La vertu, disent-ils ³, est l'amour de l'ordre : mais

(*) C, D : *Protec.*

¹ Il est probable qu'il y a dans cette comparaison une réminiscence de Mitrabeau, *L'Ami des hommes*, II, 4 [219], II, 155-156 : « Mais, semblables au Protée de la Fable, les mœurs s'échappent des mains qui les veulent forcer, et se transforment en représentations vaines pour éviter les chaînes dont on les voulait étreindre ». Cette comparaison est, d'ailleurs, le dernier emprunt que Rousseau ait fait aux *Lettres à Sophie*. Elles ne contiennent plus en effet que des conseils de vie intérieure et de repliement sur soi, qui sans doute ont paru à Rousseau hors de place dans un discours où il prêche le dévouement à « l'intérêt commun », et où il reproche précisément à la raison de « rapporter tout à soi » : cf. le début du paragraphe suivant.

² C'est ici que reparait l'idée de Dieu, qui pouvait sembler abandonnée : elle se présente au terme de la recherche morale pour garantir les affirmations de la conscience et pour placer définitivement la conscience au-dessus de la raison : cf., plus haut, p. 97, note 1.

³ On serait peut-être tenté de croire que Rousseau songe à Malebranche, dont la Morale est, tout entière, une Morale de « l'ordre » ; cf. *Traité de Morale*, passim, et surtout I, II, 1 [91], 404 : « L'amour de l'ordre n'est pas seulement la principale des

moi. ¹ On [² a beau vouloir] établir la vertu par la raison seule ³ quelle solide base peut-on lui donner. La vertu disent-ils est l'amour de l'ordre, ⁴ **que signifie ce mot ?** moi je dis que le vice est **aussi** l'amour de l'ordre ⁵ **mais** pris dans un sens différent ⁶. Il y a quelque ordre moral par tout où il y a sentiment et intelligence. ⁷ **Toute** la différence est que le **méchant ordonne le tout** par rapport à **lui**, et que le **bon s'ordonne** par rapport au **tout**. **L'un** se fait le centre de toutes choses l'autre mesure son rayon et se tient à la circonférence. Alors il est ordonné par rapport au centre commun qui est Dieu, et par rapport à tous les cercles concentriques qui sont les créatures. Si la divinité n'est pas, il n'y a que le méchant qui raisonne le bon n'est qu'un insensé.

¹ (Quand).

² (veut).

³ (il est impossible).

⁴ **B.** [Mais cet amour est-il donc plus fort en moi que celui de mon bien-être ? Qu'ils me donnent une raison claire et suffisante pour le préférer. Dans le fond leur prétendu principe est un pur jeu de mots : car] (moi) je dis aussi [moi] que le vice est. — **I.** [*Sur une étroite bande de papier, intercalée entre les pp. 222 et 223* : addition p. 222. Mais cet amour peut-il donc et doit-il l'emporter en moi sur celui... pur jeu de mots : car] (moi) je dis aussi [moi] que le vice.

⁵ **B.** (mais). — **I.** (mais).

⁶ (et).

⁷ **B.** (Toute).

cet amour peut-il donc & doit-il l'emporter en moi sur celui de mon bien-être? Qu'ils me donnent une raison claire & suffisante pour le préférer. | Dans le fond, leur prétendu principe est un pur jeu de mots: car je dis aussi moi, que le vice est l'amour de l'ordre, pris dans un

119

vertus morales, c'est l'unique vertu, c'est la vertu mère, fondamentale, universelle », et l. III, 20, p. 411 : « L'amour de l'ordre qui nous justifie devant Dieu est un amour habituel, libre et dominant de l'ordre immuable »; mais cette dernière épithète fait voir à elle seule que ce n'est pas la théorie malebranchiste qui est visée par Rousseau. Malebranche souscrirait volontiers à la formule de Rousseau : « Je dis aussi, moi, que le vice est l'amour de l'ordre », car tout ordre qui n'est pas conforme à la raison universelle, mais à la raison particulière, ne saurait servir de règle à la morale. Pour Rousseau, comme pour Malebranche, il n'y a d'ordre véritable que celui dont Dieu est le centre. Ici donc, comme dans le reste de la *Profession*, « ils » désigne les « philosophes ». Cf. *Le Philosophe*, fragment attribuée à Dumarsais, dans les *Nouvelles libertés de penser* 168 : 189 : « Ce qui fait l'honnête homme, ce n'est point d'agir par amour ou par haine, par espérance ou par crainte, c'est d'agir par esprit d'ordre ou par raison. Tel est le tempérament du philosophe; or il n'y a guère à compter que sur les vertus du tempérament »; Cf. encore Bonnet, *Essai de psychologie*, LVII 208, 172 : « L'homme vertueux est celui qui se conforme à l'ordre, l'homme vicieux est celui qui trouble l'ordre ». Mais je crois que celui qui est ici surtout visé, c'est Diderot; cf. *Le Fils Naturel*, IV, 3 [222], 67 : « L'effet de la vertu sur notre âme n'est ni moins nécessaire, ni moins puissant que celui de la beauté sur nos sens. Il est dans le cœur de l'homme un goût de l'ordre plus ancien qu'aucun sentiment réfléchi, c'est ce goût qui nous rend sensibles à la honte »; et *Entretiens sur « Le Fils Naturel »*, II [222], 127 : « Je définis la vertu le goût de l'ordre dans les choses morales..... S'il pouvait jamais être étouffé, il y aurait des hommes qui sentiraient le remords de la vertu, comme d'autres sentent le remords du vice ». Ces principes de Diderot, Rousseau les avait mis dans la bouche de Milord Édouard, cf. *Nouvelle Héloïse* (II, 2), IV, 131 : « non par un sentiment de commisération qui peut n'être qu'une faiblesse, mais par la considération de la justice et de l'ordre », — et surtout de Wolmar (IV, XIII, IV, 342-343 : « Mon seul principe actif est le goût naturel de l'ordre »; et il les avait déjà fait combattre par Julie (III, XVIII, IV, 247 : « De la considération de l'ordre je tire la beauté de la vertu, et sa bonte de l'utilité commune. Mais que fait tout cela contre mon intérêt particulier »? — Dans sa Lettre à M. d'Offreville, du 4 octobre 1761, X, 267, Rousseau songe sans doute à ce passage de la *Profession*, quand il range parmi les « questions dont la discussion passe les bornes d'une lettre » celle de savoir « si nous avons un amour naturel pour l'ordre, pour le beau moral, si cet amour peut être assez vif par lui-même pour primer sur toutes nos passions ». Mais il traitera la question avec toute l'ampleur désirable, en reprenant d'ailleurs les arguments du Vicaire, dans la Lettre à l'abbé de Carondelet, du 4 Mars 1764, XI, 121, où il conclut comme ici : « Point de vertu possible par le seul amour de l'ordre ». On trouverait sans doute, chez Rousseau, et dans l'*Emile* même, des textes qui semblent prôner la morale de « l'ordre »; Cf. V^e Livre, II, 406 et 445 : « Qu'est-ce donc que l'homme vertueux? c'est celui qui sait vaincre ses affections, car alors il suit sa raison, sa conscience, il fait son devoir, il se trouve dans l'ordre..... Les lois éternelles de la Nature et de l'ordre existent; elles tiennent lieu de lois positives au sage; elles sont écrites au fond de son cœur par la conscience et par la raison ». Mais, dans ces dernières formules, l'amour de « l'ordre » est pris avec son sens le plus général; il est, en quelque sorte, l'expression de la conscience et ne fait qu'un avec elle. C'est, du reste, comme un équivalent de la morale de la conscience que

Ô mon enfant, puissiez vous ¹ sentir un jour de quel poids on ² a le cœur ³ soulagé quand après avoir ⁴ épuisé la vanité des opinions humaines et ⁵ goûté l'amertume des passions on trouve enfin la route de la sagesse, le prix des travaux de cette ⁶ vie, et la source du bonheur dont on a desespéré. Tous les devoirs de la loi naturelle presque effacés de mon cœur par l'injustice des hommes s'y retracent au nom de l'éternelle justice qui me les impose et qui me les voit remplir. (**Bientôt**) je ne (⁷ vois) plus en moi qu'(⁸ un) instrument [⁹ du] grand être qui veut le bien qui le fait ¹⁰ et qui me donna la liberté pour le faire à son exemple. Je

¹ **B.** [sentir] un jour (sentir) [de quel poids. — **I.** (éprouver) [sentir].

² **I.** (a le cœur) [est] soulagé.

³ (est).

⁴ **M.** sondé.

⁵ **I.** (senti) [goûté].

⁶ **M.** (courte).

⁷ [sens].

⁸ qu'[e l'ouvrage et l'].

⁹ (des œuvres).

¹⁰ **B.** (et qui me donna la liberté... de se sentir bien ordonné) [fera le mien par (mon concours au bien des autres) [le concours de mes volontés aux siennes] et par le bon usage de ma liberté. J'acquiesce à l'ordre qu'il établit, sûr de jouir moi-même un jour de cet ordre et (dans) d'y trouver ma félicité. Car quelle (plus) félicité plus douce que de se sentir ordonné « dans un système où tout est bien ». (Si... Quand) en proie (aux douleurs de toute espèce) [à la douleur] je la supporte. — **M.** et qui fera le mien par mon concours au bien des autres. Je tiens ma volonté dans l'ordre qu'il établit afin de jouir de cet ordre, car quel est alors le vrai sentiment du bien-être si ce n'est de se sentir. — **I.** (et) qui (me donna la liberté pour le faire à son exemple. Je tiens ma volonté dans l'ordre qu'il établit, afin de jouir de cet ordre; car quel est le vrai sentiment [permanent] du bien-être, si ce n'est de se sentir bien ordonné ?) [fera le mien par (mon) le concours de... et d'y trouver (mon bonheur) [ma félicité]; car quelle... où tout est bien ?]. « En proie à la douleur, je la » supporte.

sens différent. Il y a quelque ordre moral par-tout où il y a sentiment & intelligence. La différence est, que le bon s'ordonne par rapport au tout, & que le méchant ordonne le tout par rapport à lui. Celui-ci se fait le centre de toutes choses, l'autre mesure son rayon ¹ & se tient à la circonférence. Alors il est ordonné, par rapport au centre commun, qui est Dieu, & par rapport à tous les cercles concentriques ², qui sont les créatures. Si la Divinité n'est pas, il n'y a que le méchant qui raisonne, le bon n'est qu'un insensé ³.

O mon enfant ! puissiez-vous sentir un jour de quel poids on est

plusieurs philosophes avaient prêché la morale de « l'ordre » : cf., par exemple, Cumberland, *Lois naturelles*, V, 8 [169], 223. — Quelques mois avant l'apparition d'*Émile*, Robinet, dans son livre *De la Nature*, faisait aussi le procès de la morale de l'ordre, III, 1-3 [235], 337-344 : « Quand je lui demandais à la raison en quoi consistait le mérite réel de nos actions et leur démérite moral, elle me parlait alors d'une conformité abstraite avec l'ordre et la raison universelle, sur quoi elle fondait tout le moral de la conduite des hommes. Métaphysique bien peu à la portée de vulgaire.... Tout cela me semblait si peu conforme à l'expérience, si au-dessus de l'imbecillité humaine, que je conclus qu'il n'appartenait pas au raisonnement d'établir la moralité de nos actions et je pris le parti d'avoir recours aux décisions du sentiment ». Mais « l'instinct moral » que Robinet, à la suite d'Hutcheson, regarde comme le guide certain de la moralité, « cette inclination naturelle, involontaire, indépendante de toute considération humaine et sacrée, des subtilités de la raison et des promesses de la religion, des lois pénales et rémunératrices, de l'amour et de l'honneur, des préjuges et des vues intéressées de l'amour-propre » — ne ressemble que de loin à cet « instinct divin » de la conscience, proclamé par Jean-Jacques. Cf. la note 2 de la p. 120.

¹ Rousseau, qui s'était initié tout seul à la géométrie (cf. *Confessions*, VIII, 170), lui empruntait volontiers des comparaisons : cf. V^e Livre d'*Émile*, II, 440 : « C'est à ces grandes distances.... que les bons et les mauvais effets du gouvernement se font mieux sentir, comme au bout d'un plus grand rayon la mesure des arcs est plus exacte » ; et, II^e Livre, 48, dans une formule, dont la contradiction n'est qu'apparente avec celle du Vicaire : « Mesurons le rayon de notre sphère et restons au centre comme l'insecte au milieu de sa toile ». Reconnaissons, d'ailleurs, que la pensée de Rousseau n'est pas ici très claire. Il semble avoir voulu dire que « le bon » mesure « le rayon », qui va de la circonférence « où il se tient » au « centre », qui est Dieu ; en d'autres termes, que l'idée de Dieu donne à son action un centre et le sens de l'ordre véritable.

² Je serais tenté de supposer, mais sans pouvoir en fournir la preuve, que, derrière cette formule, il doit y avoir le souvenir d'une représentation graphique, de quelque tableau schématique et symbolique de Dieu et du Monde. On peut s'aider à imaginer ce tableau, grâce, par exemple, au *Hiéroglyphe sur les attributs divins* qui termine chez Marie Huber le t. IV de sa *Religion essentielle* [151], ou à la *Carte générale du Royaume de Dieu et de celui du monde*, qu'un anonyme envoya plus tard à Rousseau [7^{bis}], 55.

³ Toutes les idées de ce paragraphe ont été reprises, d'ailleurs sous une forme plus explicite et plus claire, dans la page qui suit la *Profession*, ce qui semblerait prouver une fois de plus que la *Profession* et le reste d'*Émile* ont été primitivement

tiens ma volonté dans l'ordre (¹ établi par lui-même) afin (² d'en) jouir, car quel est le [vrai] sentiment du bien être si ce n'est de se sentir bien ordonné. (³ Quand) je souffre une injustice, je la souffre avec patience sachant que j'en serai dédomagé, (⁴ quand) la douleur (me poursuit et) m'accable je (⁵ m'en console) en songeant ⁶ qu'elle est passagère et qu'elle ⁷ dépend d'un corps (⁸ que je n'aurai pas toujours). ⁹ Si je fais une bonne action secrète je me dis elle n'est pas sans témoin elle ne sera pas sans récompense. N'est-on pas ¹⁰ payé du bien qu'on fait sitôt qu'il est vu, il ne nous manque pour être toujours justes que d'être toujours regardés et qu'est-ce que l'œil impuissant d'un million de spectateurs auprès de l'œil actif de l'être suprême qui voit, veut, agit d'un seul acte et rend ¹¹ active la volonté de l'homme même en voyant (¹² comme « ¹³ fait » tout le bien) qu'il a voulu. ¹⁴ Je suis foible, il est vrai, mais qu'importe, si ce sont mes intentions et non mes actions qui sont comptées : [pour être juste je n'ai qu'à vouloir l'être puisque] tout le bien que j'ai

¹ [qu'il établit].

² [de] jouir [de cet ordre].

³ [Si].

⁴ [si quelquefois ?].

⁵ [la supporte]. — **B.** la supporte avec patience.

⁶ [(qu'elle ne dure ?)].

⁷ **B.** vient.

⁸ [qui n'est point à moi].

⁹ [En faisant une bonne action sans témoin je prends acte pour l'autre vie de ma conduite en celle-ci. En souffrant une injustice je me dis l'être ^a juste qui ^bgouverne toutes choses saura bien m'en dédomager les besoins de mon corps, les misères de (mon état) [ma vie] me rendent [l'idée de] la mort (moins redoutable... affreuse) [r plus supportable] ce seront autant de liens de moins à rompre quand il faudra tout quitter]. — **B.** < Si je fais une bonne action secrète... ce qu'il a voulu >. Si je fais une bonne action sans témoin [je sais qu'elle est vue et] je prends acte.

^a) **M.** < juste >.

^b) **B.** (gouverne) [régit] tout saura.

^c) **M.** moins affreuse.

¹⁰ (rec ompensé).

¹¹ (actif les).

¹² [ce].

¹³ « accompli ».

¹⁴ **B.** (Je suis foible, il est vrai... le méchant seul sera puni). — **I.** (Je suis foible, il est vrai... le méchant seul sera puni).

soulagé, quand, après avoir épuisé la vanité des opinions humaines & goûté l'amertume des passions, on trouve enfin si près de soi la route de la sagesse, le prix des travaux de cette vie, & la source du bonheur dont on a désespéré. Tous les devoirs de la loi naturelle, presque effacés de mon cœur par l'injustice des hommes, s'y retracent au nom de l'éternelle justice, qui me les impose & qui me les voit remplir. Je ne sens plus en moi que l'ouvrage & l'instrument du grand Être qui veut le bien, qui le fait, qui fera le mien par le concours de mes volontés aux siennes ¹, & par le bon usage de ma liberté : j'acquiesce à l'ordre qu'il établit, sûr de jouir moi-même un jour de cet ordre & d'y trouver ma félicité ; car quelle félicité plus douce que de se sentir ordonné dans un système où tout est bien ² ? En proie à la douleur ³, je la supporte avec patience, en songeant qu'elle est passagère & qu'elle vient d'un corps qui n'est point à moi ⁴. Si je fais une bonne action sans témoin, je sais qu'elle

rédigés à part; cf. II, 288 : « C'est alors absolument quand l'homme s'est élevé jusqu'à Dieu] qu'il trouve son véritable intérêt à être bon... et à porter dans son cœur la vertu, non-seulement pour l'amour de l'ordre, auquel chacun préfère toujours l'amour de soi, mais pour l'amour de l'auteur de son être, amour qui se confond avec ce même amour de soi, pour jouir enfin du bonheur durable que le repos d'une bonne conscience et la contemplation de cet Être suprême lui promettent dans l'autre vie, après avoir bien usé de celle-ci. Sortez de là, je ne vois plus qu'injustice, hypocrisie, et mensonge parmi les hommes : l'intérêt particulier, qui, dans la concurrence, l'emporte nécessairement sur toutes choses, apprend à chacun d'eux à parer le vice du masque de la vertu. Que tous les autres hommes fassent mon bien aux dépens du leur ; que tout se rapporte à moi seul ; que tout le genre humain meure, s'il le faut, dans la peine et dans la misère pour m'épargner un moment de douleur ou de faim : tel est le langage intérieur de tout incrédule qui raisonne. Oui, je le soutiendrai toute ma vie ; quiconque a dit dans son cœur : *Il n'y a point de Dieu*, et parle autrement, n'est qu'un menteur ou un insensé ».

¹ J'ai déjà remarqué plus haut, p. 79, note 1, que les méditations religieuses de Jean-Jacques aboutissaient presque toujours à des dédications plus ou moins inconscientes.

² Ces dernières formules nous permettent de mieux comprendre l'attitude de Rousseau à l'égard de la morale de « l'ordre ». Il ne la rejette pas, mais il la déclare insuffisante, ou plutôt, il accepte l'idée d'« ordre », à condition que l'âme « s'ordonne » par rapport à un centre, et que ce centre soit Dieu, Dieu se manifestant par la conscience. C'était déjà l'attitude de Pluche qui disait, *Spectacle de la Nature* (37, V, 167, que, pour donner à l'homme le frein de la moralité « Dieu lui avait un la conscience et le sentiment de l'ordre » : celle aussi de Barbeyrac, *Préface du Droit de la Nature*, § VI (107 A), 18-19, qui reconnaissait que « les idées d'ordre, de convenance, de conformité avec la raison, ont sans doute quelque réalité », mais que, pour conférer à ces idées « toute leur force », « pour établir le devoir », il fallait recourir à Dieu.

³ Rousseau avait d'abord écrit dans II : « en proie aux douleurs de toute espèce », ce qui laissait trop clairement percevoir derrière le Vicaire la personnalité de Jean-Jacques.

⁴ C'est la même conception, chrétienne dans son fond. — que j'ai déjà signalée plus haut, pp. 74, note 2, et 98, note 2. — du corps instrument de servitude et de péché.

¹ voulu faire est réputé fait. Les bons veulent ² toujours le bien et font quelquefois le mal par foiblesse. [Alors la clémence divine est justice. Dieu ³ tel qu'un injuste maître] « ne demande » pas plus qu'il n'a donné]. Le méchant seul ⁴ veut le mal et le prémédite, le méchant seul sera puni.

Pourquoi mon ame est elle ⁵ enchaînée à ce corps qui ⁶ la gêne et l'assuj^{tit} je n'en sais rien. Suis-je entré dans les décrets de Dieu. Mais (⁷ que m'importe d'en raisonner sur ce que j'en puis connoître). Je me dis si l'esprit de l'homme fut resté libre et pur quel mérite auroit il d'aimer et suivre l'ordre qu'il verroit établi et qu'il n'auroit nul intérêt à troubler. ⁸ Mais unis a (⁹ ce) corps || mortel ¹⁰ le soin de la conservation ¹¹ de ce corps (les) ¹² porte ¹³ à rapporter tout à lui et lui donne un intérêt contraire à l'ordre général qu'elle est ¹⁴ capable de voir et d'aimer, c'est alors que le bon usage de sa liberté devient ¹⁵ un mérite et quelle se prépare

f^o 166 v^o

¹ B. véritablement. — I. = véritablement =.

² I. (quel QUEFOIS).

³ B. < tel qu'un injuste maître >.

⁴ B. (fait) [veut].

⁵ B. « soumise » [asservie] à mes sens. et enchaînée.

⁶ B. l'(assuj^{tit}) [« asservit » (emprisonne)] et la gêne.

⁷ [(par) ne puis-je sans témérité former de modestes conjectures]. — B. je puis sans témérité.

⁸ B. [Il seroit heureux, il est vrai. mais il manqueroit à son bonheur le degré le plus sublime; la gloire de la vertu et le bon témoignage de soi; il ne seroit que comme les anges et sans doute l'homme vertueux sera plus qu'eux]. Mais unie. — M. Il ne seroit (heureux) que comme les anges... plus qu'eux. Unie à un corps. — I. [sur une étroite bande de papier, intercalée entre les pp. 224 et 225 : addition p. 224. Il seroit heureux, il est vrai... vertueux sera plus qu'eux]. (Mais unie à) [Unie à] un corps.

⁹ [un].

¹⁰ B. [par des liens [non moins] puissans (mais) [qu']incompréhensibles].

¹¹ B. (de ce corps).

¹² B. (porte) [excite].

¹³ [l'ame].

¹⁴ B. pourtant.

¹⁵ M. (un) [à la fois le] mérite [et la récompense]. — I. (un mérite) [à la fois le mérite et la récompense].

est | vûe, & je prends acte pour l'autre vie de ma conduite en celle-ci. En souffrant une injustice, je me dis, l'Être juste, qui régît tout, saura bien m'en dédommager ¹; les besoins de mon corps, les miseres de ma vie me rendent l'idée de la mort plus supportable. Ce seront autant de liens de moins à rompre, quand il faudra tout quitter ².

Pourquoi mon ame est-elle soumise à mes sens & enchaînée à ce corps qui l'asservit & la gêne ? Je n'en sais rien ; suis-je entré dans les décrets de Dieu ? Mais je puis, sans témérité, former de modestes conjectures. Je me dis, si l'esprit de l'homme fût resté libre & pur, quel mérite auroit-il d'aimer & suivre l'ordre qu'il verroit établi & qu'il n'auroit nul intérêt à troubler ? Il seroit heureux, il est vrai ; mais il manqueroit à son bonheur le degré le plus sublime : la gloire de la vertu & le bon | témoignage de soi ¹ ; il ne seroit que comme les Anges, & sans doute l'homme vertueux sera plus qu'eux ². Unie à un corps mortel, par des liens non moins

¹ Cf. *Nouvelle Héloïse* (III, XVIII, IV, 248) : « C'est lui Dieu, qui donne un but à la justice, une base à la vertu, un prix à cette courte vie employée à lui plaire : c'est lui qui ne cesse de crier aux coupables que leurs crimes secrets ont été vus, et qui sait dire au juste oublié : Tes vertus ont un témoin ».

² Il y avait ici, dans la Première Redaction, un développement d'allure très personnelle, qui pourrait servir à commenter et à expliquer certaines déclarations fameuses du « meilleur de tous les hommes ». Si personne ne « fut meilleur que cet homme-là » (cf. *Confessions*, VIII, 1), c'est que l'Être suprême aura considéré comme « fait » tout le bien que Jean-Jacques aura « voulu » : « Pour être juste, il n'a eu qu'à vouloir l'être. Il a été faible, il est vrai, mais qu'importe, si ce sont ses intentions et non ses actions qui ont été comptées ». Il y a des affirmations analogues dans l'œuvre de Rousseau : cf. *Épître à Parisot*, VI, 18 : « De mes égarements mon cœur n'est point complice » ; Lettre à M. Dupin, du 10 Avril 1743 [29, 339] : « Il est des retours sur nos fautes qui valent mieux que de n'en avoir point commis ». On voit maintenant quelle signification précise avait la maxime qu'on a lue plus haut, p. 100 : « Toute la moralité de nos actions est dans le jugement que nous en portons nous-mêmes ». On remarquera aussi, à la fin de ce paragraphe supprimé, que Rousseau est redevenu moins indulgent à l'égard des « méchants », des vrais « méchants », et qu'il semble même se complaire dans l'idée de leur châtement : « Le méchant seul veut le mal et le prémédite, le méchant seul sera puni ». Cf., plus haut, p. 90 et note 1, et plus loin, p. 123 et note 2.

¹ Sur le « bon témoignage de soi », degré suprême du paradis rousseauiste, cf., plus haut, p. 88 et note 1.

² On a déjà vu plus haut, p. 65 et note 2, que dans sa conception de l'univers, Rousseau semble avoir admis l'existence des Anges ; cf. aussi II^e Livre d'*Emile*, II, 48 : « L'ange rebelle, qui méconnut sa nature, étoit plus faible que l'heureux mortel qui vit en paix selon la sienne ». Ici le texte est encore plus affirmatif : mais il paraît y avoir eu, sur ce point, des hésitations dans la pensée de Rousseau ; cf. IV^e Livre d'*Emile*, II, 189 : « Ce sont les erreurs de l'imagination qui transportent en vices les passions de tous les êtres bornés, même des anges, s'ils en ont ». Tel est le texte de l'édition originale (II, 204) ; mais la censure avait imposé à Rousseau un carton, et l'exemplaire sans cartons porte : « s'il y en a ». Cf. *Introduction*, II^e Partie, chap. II, § 1, 2 et 6.

un bonheur inaltérable en ¹ combattant ses passions terrestres et se maintenant dans sa première (² **independance**). †

Que si même dans l'état d'abaissement où nous sommes ³ **reduits** durant cette vie [tous nos premiers penchans sont légitimes ⁴ et si tous] nos vices ⁵ **sont** (**encore**) **nôtre ouvrage et (non celui de la nature)**. Pourquoi nous plaignons-nous d'être (⁶ **vaincus par des ennemis**) que nous nous ⁷ **sommes faits** et ⁸ que nous (⁹ **avons armé**) contre nous « mêmes » : (¹⁰ « **hommes** » **mortels**), ne (¹¹ **gâtez**) point (¹² **l'ouvrage de Dieu. Vous serez**) toujours bons sans peine et toujours heureux sans remords. Le « s » coupable « s » qui se « ¹³ disent » forcés au crime « ¹⁴ sont aussi » (¹⁵ **mauvais raisonneurs** que méchans « **hommes** »). Comment ne ¹⁶ voyent ils point que la foiblesse dont ils se plaignent est leur propre ouvrage, que

¹ (resi stanti.

² liberté]. — **B.** (liberté) [volonté].

³ **B.** . . . réduits >.

⁴ **B.** (et).

⁵ **B.** (sont notre ouvrage) [nous viennent de nous] pourquoi nous.

⁶ [Subjugués par eux pourquoi reprochons nous à la nature les maux]. — **B.** reprochons-nous à l'auteur des choses les maux.

⁷ **B.** (sommes faits) [faisons].

⁸ [les ennemis].

⁹ [armés].

¹⁰ [ah].

¹¹ [gâtons].

¹² [l'homme nous serons]. — **B.** (son œuvre) [l'homme], il sera toujours bon.

¹³ [dit].

¹⁴ [(me semblent... me paroît)].

¹⁵ [menteur que méchant].

¹⁶ **M.** verroient-ils.

† Ici, en marge, l'indication suivante qui n'a pas été utilisée : son souverain bonheur n'est pas de s'assujettir à l'ordre mais de (ce que l'ordre est son ouvrage) [produire].

puissans qu'incompréhensibles, le soin de la conservation de ce corps excite l'ame à rapporter tout à lui, & lui donne un intérêt contraire à l'ordre général qu'elle est pourtant capable de voir & d'aimer; c'est alors que le bon usage de sa liberté devient à la fois le mérite & la récompense, & qu'elle se prépare un bonheur inalterable, en combattant ses passions terrestres & se maintenant dans sa première volonté.

Que si ³ même ^(a), dans l'état d'abaissement ⁴ où nous sommes durant cette vie, tous nos premiers penchans sont légitimes, si tous nos vices nous viennent de nous, pourquoi nous plaignons-nous d'être subjugués par eux? Pourquoi reprochons-nous à l'Auteur des | choses, les maux que nous nous faisons, & les ennemis que nous armons contre nous-mêmes ¹? Ah! ne gâtons point l'homme; il sera toujours bon sans peine ², & toujours heureux sans remords! Les coupables qui se disent

[123]

(a) C : *Que si, même dans* D : *Que si même, dans*

³ Sur cette formule de transition, familière à Rousseau, cf., plus haut, p. 95 et note 2. Cf. encore p. 202, note, et f° 172^o de F, vers la fin.

⁴ Voilà encore une expression qui trahit plus ou moins consciemment une mentalité chrétienne, familière à l'idée de corruption originelle. « L'état de nature » serait-il donc un « état d'abaissement »?

¹ Cette argumentation rejoint la défense de la Providence que Rousseau a présentée plus haut à propos de la liberté, pp. 80-81.

² Cette formule transpose, en quelque sorte sous son aspect pratique, le fameux principe si souvent affirmé par Rousseau : « L'homme est naturellement bon »; cf. *Réponse à M. Borde*, I, 53, *Discours sur l'Inégalité*, I, 133, II^e Livre d'*Émile*, II, 60, *Lettre à M. de Beaumont*, III, 64, etc. Remarquez que Rousseau dit « bon » et non pas « vertueux »; c'est une distinction essentielle dans sa pensée, et sur laquelle il est revenu à plusieurs reprises; cf. *Dialogues*, IV, 209-210, *Rêveries*, IX, 367-368; cf. surtout V^e Livre d'*Émile*, II, 416 : « Il n'y a pas de vertu sans combat... quoique nous appelions Dieu bon, nous ne l'appelons pas vertueux... Je t'ai fait plutôt bon que vertueux ». De même, Saint-Preux écrit à Julie, *Nouvelle Héloïse* III, xvii, IV, 234 : « Hé bien! nous serons coupables, mais nous ne serons pas méchants; nous serons coupables, mais nous aimerons toujours la vertu; loin d'excuser nos fautes,.... nous les rachèterons à force d'être bons ». Autrement dit, l'homme de la Nature se contente d'être *bon*, mais il appartient seulement à l'homme civil d'être *vertueux*; cf. IV^e Livre d'*Émile*, II, 165 : « Heureux les peuples chez lesquels on peut être bon sans effort et juste sans vertu »; et V^e Livre, 445 : « Né dans le fond d'un bois [l'homme de bien] eût vécu plus heureux et plus libre; mais, n'ayant rien à combattre pour suivre ses penchans, il eût été bon sans mérite, il n'eût point été vertueux »; ou encore, pour prendre une formule plus concise que je trouve dans un manuscrit de l'*Émile*, IV^e Livre [11], II, 204^o : « Il suffit à l'homme naturel d'être bon, mais l'homme social doit être vertueux ». Rousseau, qui est, par excellence, « l'homme de la Nature », est « bon », « bon comme Dieu » (cf., plus haut, p. 79), et « bon sans peine »; mais, s'il est « le meilleur de tous les hommes », il est loin de prétendre qu'il est le plus « vertueux »; cf., plus haut, p. 121, note 2.

(¹ l'habitude seule (² donne) la force de leurs penchans) qu(e e'est) à force de vouloir ceder à leurs tentations (qu')ils (³ les rendent irresistibles et qu'ils y) cèdent enfin ⁴ malgré eux ⁵. Il ne (⁶ tient) plus (à) eux de n'être pas méchants et foibles ⁷ mais ⁸ il [⁹ dépend(oit)] d'eux de ne le pas devenir ¹⁰. Ô ¹¹ que [nous] resterions aisément maîtres de nous et de nos passions même durant cette vie si lorsque ¹² nos habitudes ne sont point encore (¹³ prises), lorsque notre esprit commence à s'ouvrir nous savions l'occuper des objets qu'il doit connoître (¹⁴ et l'élever aux sublimes contemplations). Si nous voulions sincèrement nous éclairer, non pas pour briller aux yeux des autres mais pour (¹⁵ nous instruire de nos devoirs). Cette étude nous paroît ennuyeuse et penible parce que nous n'y songeons que déjà corrompus par le vice ¹⁶ et déjà livrés à nos passions. [Nous (¹⁷ avons déjà fixé) nos jugemens et nôtre estime avant de connoître le bien et le mal] et puis (¹⁸ appréciant) tout (sur) cette fausse mesure nous ne donnons à rien sa juste valeur].

Il est un age où le cœur libre encore mais ardent inquiet avide du bonheur qu'il ne connoit pas, le cherche avec une curieuse

¹ [leur première détermination ? vient de leur volonté].

² [(a rendu... fait... est venue)].

³ [(finissent par... et) leur].

⁴ **B.** (par force) [malgré eux].

⁵ [« et les » rendent irresistibles]. — **B.** irrésistibles. Sans doute il.

⁶ [depend] plus [d']eux.

⁷ (il).

⁸ **B.** [(la preuve qu'il)].

⁹ (est... de PENOIT... ne tenoit) [dépendit].

¹⁰ **B.** (qu'il dépend d'eux encore de ne le pas devenir davantage).

¹¹ (si lors [que nos habitudes ne sont point encore prises et lors] que nôtre esprit commence à s'ouvrir, nous).

¹² (notre esprit). — **B.** (nous) [nos].

¹³ [acquises].

¹⁴ [pour apprecier ceux qu'il ne connoit pas].

¹⁵ [être heureux et bons selon nôtre nature et (faire) pour nous rendre heureux en pratiquant nos devoirs]. — **B.** être (sages et bons) [bons et sages] selon nôtre nature, pour. — **M.** sages et bons. — **I.** sages et bons.

¹⁶ **B.** < et >.

¹⁷ [fixons].

¹⁸ [raportant] tout [à].

forcés au crime, sont aussi menteurs que méchants : comment ne voyent-ils point que la foiblesse dont ils se plaignent, est leur propre ouvrage : que leur première dépravation vient de leur volonté : qu'à force de vouloir céder à leurs tentations, ils leur cèdent enfin malgré eux & les rendent irrésistibles ? Sans doute il ne dépend plus d'eux de n'être pas méchants & foibles : mais il dépendit d'eux de ne le pas devenir¹. O que nous resterions aisément maîtres de nous & de nos passions, même durant cette vie, si, lorsque nos habitudes ne sont point encore acquises, lorsque notre esprit commence à s'ouvrir, nous savions l'occuper | des objets qu'il [124] doit connoître, pour apprécier ceux qu'il ne connoît pas : si nous voulions sincèrement nous éclairer, non pour briller aux yeux des autres, mais pour être bons & sages selon notre nature, pour nous rendre heureux en pratiquant nos devoirs ! Cette étude nous paroît ennuyeuse & pénible, parce que nous n'y songeons que déjà corrompus par le vice, déjà livrés à nos passions. Nous fixons nos jugemens & notre estime avant de connoître le bien & le mal : & puis rapportant tout à cette fausse mesure, nous ne donnons à rien sa juste valeur¹.

Il est un âge, où le cœur libre encore, mais ardent, inquiet, avide du bonheur qu'il ne connoît pas, le cherche avec une curieuse incertitude, & trompé par les sens, se fixe enfin sur sa vaine image, & croit le trouver où il n'est point. Ces illusions ont | duré trop long-tems pour moi. Hélas ! je les ai trop tard connues, & n'ai pû tout-à-fait les détruire : elles [125] dureront autant que ce corps mortel qui les cause¹. Au moins elles ont beau me séduire, elles ne m'abusent plus : je les connois pour ce qu'elles sont, en les suivant je les méprise. Loin d'y voir l'objet de mon bonheur, j'y vois son obstacle. J'aspire au moment où, délivré des entraves du corps, je serai *moi* sans contradiction, sans partage, & n'aurai besoin que de moi pour être heureux² ; en attendant je le suis dès cette vie, parce

(*) C, D : de ne pas le devenir.

¹ Cette discipline morale n'est pas une discipline strictement « négative ». Au reste, il y a dans tout ce paragraphe un certain flottement de pensée et presque de l'incohérence. On nous dit que « tous nos premiers penchants sont légitimes » : et pourtant, si « nous fixons nos jugemens et notre estime avant de connaître le bien et le mal », nous les fixons le plus souvent à faux.

¹ En d'autres termes, le Vicaire n'est pas encore « trop bien corrigé du défaut qui avait attiré sa disgrâce ». Ceci confirme l'indication du Prologue, mais ne la rend pas plus facile à expliquer : cf., plus haut, p. 15 et note 2.

² J'ai déjà noté que Jean-Jacques suffirait à remplir son Paradis et qu'il en serait lui-même la principale et presque l'unique félicité : cf., plus haut, p. 88 et note 1. La formule qui lui échappe ici est encore plus précise dans sa hardiesse spontanée, probablement inconsciente.

incertitude, et trompé par ¹ les sens] se fixe enfin sur sa vaine image et croit le trouver où il n'est ² pas. ³ Les illusions (de cet age) ont duré trop longtems pour moi. Helas ⁴ je les ai trop tard] connues et n'ai pu tout à fait les détruire, elles dureront autant que (moi et ne finiront qu'avec) ce corps mortel qui les cause. (⁵ Du) moins (⁶ si je m'en laisse toujours) séduire [elles ne m'abusent plus] je les connois pour ce qu'elles sont, ⁷ en ⁸ les suivant je les méprise (⁹ je n'y vois point) l'objet de mon bonheur j'y vois son obstacle; ¹⁰ et [¹¹ j'aspire] au moment ou délivré des entraves (¹² de la ehair) je serai moi sans contradiction sans partage et n'aurai besoin que de moi seul pour ¹³ être heureux ¹⁴.

¹⁵ Pour m'élever ¹⁶ autant qu'il se peut ¹⁷ des cette vie à cet état de ¹⁸ force et de liberté je m'exerce aux sublimes contemplations. Je médite sur l'ordre de l'univers non pour l'expliquer par de vains systèmes mais ¹⁹ pour (²⁰ benir) le sage auteur qui s'y « fait »

¹ (sa vaine image).

² B. (pas) [point].

³ (Trompé par) — B. Ces illusions.

⁴ (faute d'avoir été plus tot).

⁵ Au .

⁶ (je) [(mais) elles ont beau me .

⁷ (je).

⁸ (leur).

⁹ [loin d'y voir].

¹⁰ B. < et >.

¹¹ (je soupire).

¹² [du corps].

¹³ (VIV RE).

¹⁴ B. [En attendant je le suis dès cette vie, parce que j'en compte pour peu tous les maux que je la regarde comme presque étrangère à mon être et que [(tout)] le [vrai] bien que j'en peux retirer dépend de moi].

¹⁵ (Pour donner... étouffer... Je m'efforce).

¹⁶ B. [d'avance].

¹⁷ B. (dès cette vie).

¹⁸ B. [bonheur de]. — I. bonheur (et) de.

¹⁹ M. pour l'admirer sans cesse. pour adorer. — I. mais [pour l'admirer sans cesse.] pour adorer.

²⁰ [adorer].

que j'en compte pour peu tous les maux, que je la regarde comme presque étrangère à mon être, & que tout le vrai bien que j'en peux retirer dépend de moi.

Pour m'élever d'avance autant qu'il se peut à cet état de bonheur, de force & de liberté, je m'exerce aux sublimes contemplations ³. Je médite sur l'ordre de l'Univers, non pour l'expliquer par de vains systèmes, mais pour l'admirer sans cesse, pour adorer le sage Auteur qui s'y fait sentir. Je converse avec lui, je pénètre toutes mes facultés de sa divine essence ; je m'attendris à ses bienfaits ¹, je le bénis de ses dons, mais je ne le prie pas ² ; que lui demanderois-je ? qu'il changeât pour moi le cours des choses, qu'il fit des miracles en ma faveur ? Moi qui dois aimer

[128]

³ Cf. *Nouvelle Héloïse* (III, xxii, IV, 264) : « Le seul moyen qu'ait trouvé la raison pour nous soustraire aux maux de l'humanité, n'est-il pas de nous détacher des objets terrestres et de tout ce qu'il y a de mortel en nous... de nous élever aux sublimes contemplations » ?

¹ C'est une tournure rare que la construction de *s'attendrir* avec la préposition à. L'usage contemporain aurait plutôt demandé *sur* : cf. Féraud, *Dictionnaire critique* [250], I, 190.

² Le mot *prier* est ici équivoque, ou plutôt, il a le sens restreint de *demander*, mais la prière d'*hommage* et d'*adoration* n'est pas condamnée par cette formule (cf. le premier texte de F : « je converse avec lui, je le prie »). C'est ce qui permet à Rousseau dans la III^e des *Lettres de la Montagne*, III, 163-164, de présenter ainsi la défense de ce passage : « Ils m'accusent, par exemple, de rejeter la prière. Voyez le livre, et vous trouverez une prière dans l'endroit même dont il s'agit. L'homme pieux qui parle ne croit pas, il est vrai, qu'il soit absolument nécessaire de demander à Dieu telle ou telle chose en particulier ; il ne désapprouve point qu'on le fasse. Quant à moi, dit-il, je ne le fais pas, persuadé que Dieu est un bon père, qui sait mieux que ses enfants ce qui leur convient. Mais ne peut-on lui rendre aucun autre culte aussi digne de lui ? Les hommages d'un cœur plein de zèle, les adorations, les louanges, la contemplation de sa grandeur, l'aveu de notre néant, la résignation à sa volonté, la soumission à ses lois, une vie pure et sainte ; tout cela ne vaut-il pas des vœux intéressés et mercenaires ? Près d'un Dieu juste, la meilleure manière de demander est de mériter d'obtenir. Les anges qui le louent autour de son trône le prient-ils ? Qu'auraient-ils à lui demander ? Ce mot de *prière* est souvent employé dans l'Écriture pour *hommage*, *adoration* ; et qui fait le plus est quitte du moins ».

(¹ admirer). Je ² converse avec lui (³ je le prie). (Non que j'espere) qu'il ⁴ change(ra) pour moi le cours ⁵ de la nature ⁶ et (⁷ fera) des miracles (⁸ pour me protéger). [⁹ Moi qui dois ¹⁰ aimer ¹¹ l'ordre qu'il (¹² fait ¹³ voudrais-je qu'il) fut troublé (¹⁴ pour moi). Ce vœu téméraire ¹⁵ mériterait d'être plutôt puni qu'exaucé]. Je ne lui demande pas non plus le pouvoir de bien faire. Pourquoi lui demander ce qu'il m'a ¹⁶ déjà donné ? Ne m'a-t-il pas donné la conscience pour (¹⁷ vouloir) le bien, la raison pour le connoître, ¹⁸ et la liberté pour le choisir. [« ¹⁹ Non » si je fais ²⁰ mal je n'ai point d'excuse je le fais parce que je ²¹ l'ai voulu. Lui demander de changer ²² ma

¹ « sentir ».

² B. (ne).

³ [je m (humilie) [aneantis] devant sa divine essence, je le benis de ses dons mais je ne le prie pas. Que lui demanderois-je]. — B. Je pénètre toutes mes facultés de sa divine essence, je (le benis) m'attendris à ses bienfaits, je le benis de ses dons ; mais.

⁴ change [a].

⁵ M. des choses.

⁶ B. < et >.

⁷ [qu'il fit].

⁸ [en ma faveur].

⁹ (Qu'il me donnât).

¹⁰ B. (agir ?) [aimer]. — I. (par) aimer par dessus.

¹¹ B. par dessus toutes choses l'ordre — M. par dessus tout l'ordre.

¹² [établit (dans)]. — B. (qu'il daigne établir) [établi par sa sagesse et maintenu par sa providence]. — M. qu'il daigne établir. — I. (qu'il) établi(t) par (son pouvoir) [sa sagesse] (et qu'il maintient) [et maintenu] par sa providence.

¹³ [(veux-je) que cet ordre]. — B. voudrais-je que cet ordre.

¹⁴ [voudrais-je cette mot illisible]. — B. pour moi ? « Non », ce vœu.

¹⁵ B. (mériterait d'être) [seroit]. — I. (seroit) [mériterait d'être] plus tôt [(d'être)] puni.

¹⁶ B. < déjà >.

¹⁷ [aimer].

¹⁸ M. < et >.

¹⁹ B. (Non).

²⁰ B. le.

²¹ B. le veux.

²² B. (ma volonté, c'est ne vouloir plus être homme) ; [c'est lui demander ce qu'il me demande, c'est vouloir qu'il fasse mon œuvre et que j'en recueille le salaire ; n'être pas content de mon état, c'est ne vouloir plus être homme]. — M. ma volonté, c'est lui demander. — I. ma volonté, c'est (renoncer au prix qu'il met à ma portée) [lui demander ce qu'il me demande... content de mon état] c'est ne vouloir.

par-dessus tout l'ordre établi par sa sagesse & maintenu par sa providence, voudrais-je que cet ordre fût troublé pour moi ? Non, ce vœu téméraire mériterait d'être plutôt puni qu'exaucé. Je ne lui demande pas non plus le pouvoir de bien faire : pourquoi lui demander ce qu'il m'a donné ? Ne m'a-t-il pas donné la conscience pour aimer le bien, la raison pour le connoître ⁴, la liberté pour le choisir ? Si je fais le mal, je n'ai point d'excuse : je le fais parce que je le veux : lui demander de changer ma volonté, c'est lui demander ce qu'il me demande : c'est vouloir qu'il fasse mon œuvre, & que j'en recueille le salaire : n'être pas content de mon état

[127]

² Rousseau n'a pas toujours pensé ainsi. Dans sa jeunesse on le voit faire encore la prière de demande : cf. sa première Lettre à M^{me} de Warens. Il prie pour la santé de « Maman », pour obtenir d'éviter un ennui, X, 6, 18. Si l'on en croit les *Confessions*, VIII, 108-109, les prières qu'il faisait aux Charmettes « se passaient plus en admiration et en contemplation qu'en demandes ». Cependant il reconnaît lui-même, VIII, 85, que quelques années auparavant, il avait joint ses « plus ardentes prières » à celles de M. de Bernex pour obtenir le miracle de l'incendie éteint. D'ailleurs, nous avons encore les prières qu'il composait aux Charmettes : elles contiennent des demandes, et très précises 36, 223-229 : « Donnez-nous les lumières et la volonté de vous servir de la manière qui vous est le plus agréable. ... Daignez avoir pitié de mes faiblesses, daignez détruire en moi tous les vices où elles m'ont entraîné.... Accordez-leur à « Maman » et à son père, tous les secours dont ils ont besoin, pardonnez-leur tout le mal qu'ils ont fait, inspirez leur le bien qu'ils doivent faire, et leur donnez la force de remplir les devoirs de leur état et ceux que vous exigez d'eux ». Seule, la « prière » qu'on a recueillie dans ses *Oeuvres*, XII, 359, comme ayant été composée par lui pour M^{me} de Warens, correspond au type de prière qu'il présente ici : mais son authenticité est douteuse. Plus tard, il réduira encore son idéal, et se bornera à l'« O ! ému et admiratif de la bonne vieille, qu'il a vanté dans les *Confessions*, IX, 72. — En mettant dans la bouche du Vicaire, le petit réquisitoire qu'on vient de lire contre la prière de demande, Rousseau savait fort bien les arguments qu'une âme pieuse pouvait lui opposer, puisqu'il a chargé Julie de les faire valoir : cf., dans la *Nouvelle Héloïse* (VI, vi et vii), V, 29-34.

⁴ Pour ne pas se méprendre sur la signification de cette formule, et ne pas y voir une amende honorable à cette « raison sans principe », qu'il dédaignait tout à l'heure, il faut se rappeler ce que Rousseau a dit plus haut, p. 112 : « Connaître le bien, ce n'est pas l'aimer ». A vrai dire, dans la pensée de Rousseau, la raison ne « connaît » pas le bien, à proprement parler, elle « le fait connaître », comme il le dit plus précisément dans ce passage auquel je renvoie, ou mieux encore, elle le présente ; et c'est la conscience qui, mise en « présence » de ce bien, le « reconnaît », pour ainsi dire, et va vers lui. Il avait déjà mis dans la bouche de Saint-Preux la formule du Vicaire : cf. *Nouvelle Héloïse* (VI, viii, V, 33 : « Il nous a donné la raison pour connaître ce qui est bien, la conscience pour l'aimer, et la liberté pour le choisir ». La première rédaction de ce texte (8A, 501) disait déjà la même chose en termes un peu différents : « Il nous a donné la liberté pour suivre notre volonté, la conscience pour vouloir ce qui est bien, et la raison pour le connaître ». Au reste, pour tous ces textes de Rousseau, où reviennent les grands mots généraux de *raison*, *sentiment*, *cœur*, *conscience*, cf., plus haut, note 2 de la p. 100, et note du II^e Livre d'*Émile*, II, 76 : « J'ai fait cent fois réflexion, en écrivant, qu'il est impossible dans un long ouvrage de donner toujours les mêmes sens aux mêmes mots Malgré cela, je suis persuadé qu'on

volonté c'est ¹ vouloir (**que je ne sois**) plus homme c'est vouloir autre chose que ce qui est c'est vouloir le desordre et le mal. Source de justice et de vérité Dieu clement et bon ² que ta volonté soit faite. En y joignant la mienne je fais ce que tu fais (³ **je gouverne avec toi l'univers et je partage ta** félicité (**suprême**) qui en est le ⁴ prix ⁵].

f° 167 ⁶ **Mais** dans la juste défiance de moi-même, ⁷ je lui demande (de m'éclairer) si je m'⁸ (abuse) de redresser mon erreur. || (⁹ **Je suis de**) bonne foi je ne (¹⁰ **suis**) pas infallible. Mes opinions qui me semblent ¹¹ **claires** sont peut être autant de mensonges ¹² **et** l'illusion qui m'abuse a beau venir de moi c'est lui seul qui (¹³ **la**) peut (¹⁴ **détruire**), (**je sais bien qu'il ne me** (¹⁵ **guérira**) **pas d'une erreur involontaire**). J'ai fait ce que j'ai pu pour ¹⁶ **découvrir** la vérité

¹ [ne; vouloir plus [être;] homme.

² **B.** (que ta volonté soit faite, voilà) [dans ma confiance en (ton) toi] le suprême vœu de mon cœur [est que ta volonté soit faite]. En y joignant. — **M.** Que ta volonté soit faite; voilà le suprême vœu de mon cœur. En y joignant. — **I.** dans ma confiance en toi, (je dis; que ta volonté soit faite; voilà) le suprême vœu de mon cœur [est que ta volonté soit faite]: « En » y joignant.

³ [j'acquiesce à ta bonté et je crois partager d'avance la suprême] félicité. — **B.** ta bonté; je crois. — **I.** la « suprême » félicité.

⁴ **I.** (l'ouvrage) « le prix ».

⁵ **B.** [(En attendant je suis heureux dès cette vie parce que j'en compte pour peu tous les maux. Je suis heureux parce que je me confie en la justice divine)].

⁶ **B.** < Mais >.

⁷ **B.** la seule chose que je lui demande (et celle là comprend tout le reste) [ou plus tôt que j'attends de sa justice] est de redresser mon erreur si je m'égare [et si cette erreur m'est dangereuse]. Pour être de bonne foi. — **M.** < et si cette erreur est dangereuse >. — **I.** ou plutôt que j'attends de « sa justice » (lui) est de.... et si (cet égarement) [cette erreur] m'est dangereu(x) [se].

⁸ [égare].

⁹ (Si mes opinions). [Pour être de].

¹⁰ [me crois].

¹¹ **M.** [les plus] vraies sont peut-être. — **I.** (claires) [les plus vraies].

¹² (mais). — **B.** car quel homme ne tient pas aux siennes (« comme » [il tiendrait] à la vérité même) [et combien d'hommes sont d'accord en tout?] L'illusion. — **M.** quel homme ne tient pas.

¹³ [m'en].

¹⁴ [guérir].

¹⁵ [punira].

¹⁶ **B.** (découvrir) [atteindre à].

c'est ne vouloir plus être homme, c'est vouloir autre chose que ce qui est, c'est vouloir le désordre & le mal. Source de justice & de vérité, Dieu clément & bon ! dans ma confiance en toi, le suprême vœu de mon cœur est que ta volonté soit faite ¹. En y joignant la mienne, je fais ce que tu fais, j'acquiesce à ta bonté ² : je crois partager d'avance la suprême félicité qui en est le prix.

Dans la juste défiance de moi-même la seule chose que je lui demande, ou plutôt que j'attends de sa justice, est de redresser mon erreur si je m'égare, & si cette erreur m'est dangereuse. Pour être de bonne foi je ne me crois | pas infaillible : mes opinions qui me semblent les plus vraies sont peut-être autant de mensonges : car quel homme ne tient pas aux siennes, & combien d'hommes sont d'accord en tout ? L'illusion qui m'abuse a beau me venir de moi, c'est lui seul qui m'en peut guérir. J'ai fait ce que j'ai pu pour atteindre à la vérité : mais sa source est trop élevée : quand les forces me manquent pour aller plus loin, de quoi puis-je être coupable ? c'est à elle à s'approcher ¹.

128

peut être clair, même dans la pauvreté de notre langue, non pas en donnant toujours les mêmes acceptions aux mêmes mots, mais en faisant en sorte, autant de fois qu'on emploie chaque mot, que l'acception qu'on lui donne soit suffisamment déterminée par les idées qui s'y rapportent, et que chaque période où ce mot se trouve lui serve, pour ainsi dire, de définition.... Je ne crois pas en cela me contredire dans mes idées, mais je ne puis disconvenir que je ne me contredise souvent dans mes expressions ».

¹ Cf. Charron, *De la Sagesse*, II, v, 22 [77 A], 366 : « Nos vœux et nos prières à Dieu doivent être toutes réglées et sujettes à sa volonté : nous ne devons rien désirer ni demander, que suivant ce qu'il a ordonné, ayant toujours pour notre refrain, *fiat voluntas tua*. Demander chose contre sa Providence est vouloir corrompre le juge et gouverneur du monde : le penser flatter et gagner par des promesses, c'est l'injurier ». — Dans la III^e des *Lettres de la Montagne*, III, 163-164, note, Rousseau a commenté ce passage de la *Profession* : « De toutes les formules, l'Oraison dominicale est, sans contredit, la plus parfaite : mais ce qui est plus parfait encore est l'entière résignation aux volontés de Dieu : Non point ce que je veux, mais ce que tu veux. Que dis-je ? c'est l'Oraison dominicale elle-même. Elle est toute entière dans ces paroles : Que ta volonté soit faite. Toute autre prière est superflue, et ne fait que contrarier celle-là ». Et, de fait, on la retrouve souvent dans ses Lettres : cf. à Vernes, 1758, X, 189, à D'Ivernois, 17 Janvier 1765, XI, 200, etc. Ce sentiment se fondait en son âme avec celui de la soumission à la nécessité. Aussi a-t-il pu écrire dans les *Dialogues*, IX, 233 : « Je doute que jamais mortel ait mieux et plus sincèrement dit à Dieu : que ta volonté soit faite ».

² « J'acquiesce à ta bonté, je fais ce que tu fais.... je converse avec lui », toujours cette assimilation avec Dieu, qui est comme l'allure spontanée de la méditation religieuse chez Jean-Jacques : cf., plus haut, p. 79 et note 1.

¹ Julie avait déjà dit de M. de Wolmar, *Nouvelle Héloïse* (VI, VIII), V, 44 : « En quoi mon mari peut-il être coupable devant Dieu ?.... Il ne fuit point la vérité, c'est la vérité qui le fuit ». Suivant la juste remarque de Dom Cajot, *Plagiats de J. J. Rousseau* [247], 305, Diderot a fait valoir cette même excuse pour son incrédulité : cf. *Pensées philosophiques*, XXIX [177], 140 : « On doit exiger de moi que je cherche la vérité,

¹ mais sa source est trop « ² élevée » ³ pour que j'y puisse atteindre.
 † Je me suis efforcé d'aller jusqu'à elle (⁴ pour moi) les forces me manquent ⁵ c'est à elle à s'approcher ⁶. †

II^e PARTIE : LA RÉVÉLATION

1. La Religion naturelle et les Religions révélées.

Le bon prêtre ⁷ avoit parlé avec véhémence il étoit ému, je l'étois aussi. ⁸ Cependant † Je voyois ⁹ une foule d'objections à lui faire ¹⁰ et je n'en fis ¹¹ pas une parce ¹² qu'elles étoient moins (¹³ sincères) qu'embarrassantes et que ¹⁴ la persuasion intérieure étoit pour lui. A mesure qu'il me parloit selon sa conscience la mienne

¹ (po ur).

² (sublime).

³ B. (pour que j'y puisse atteindre. Je me suis efforcé d'arriver jusqu'à elle; et) quand les forces.

⁴ [quand].

⁵ B. (de quoi) pour aller plus loin de quoi puis-je être coupable? C'est à elle.

⁶ B. [(En attendant je suis heureux parce que je compte pour peu tous les maux de la vie et que le prix qui les rachette est en mon pouvoir)].

⁷ (étoit).

⁸ B. [Je croyois entendre (la voix du) [le] divin Orphée (lorsqu'il chanta) [chanter] les premières hymnes et (apprit) [apprendre] aux hommes le culte des Dieux]. — I. [Je croyois entendre... le culte des Dieux].

⁹ B. des foules.

¹⁰ B. < et >.

¹¹ M. aucune.

¹² M. que je les sentois moins.

¹³ [solides].

¹⁴ B. « la persuasion » (intérieure) [(l'assentiment)].

† Ici. dans le manuscrit, un espace de plusieurs lignes laissé en blanc.

† Ici. dans le manuscrit, un espace d'environ deux lignes laissé en blanc.

II^e PARTIE : LA RÉVÉLATION

1. La Religion naturelle et les Religions révélées.

LE BON PRESTRE ^(*) avoit parlé avec véhémence : il étoit ému, je l'étois aussi. Je croyois entendre le divin Orphée ² chanter les premières

(*) C, D : *Prêtre*

mais non que je la trouve. Un sophisme ne peut-il m'affecter plus vivement qu'une preuve solide » ? Cf. encore la profession de foi de Julie mourante (VI, XI, V, 55-56) : « J'ai pu me tromper dans ma recherche ; je n'ai pas l'orgueil de penser avoir toujours eu raison ; j'ai peut-être eu toujours tort, mais mon intention a toujours été pure, et j'ai toujours cru ce que je disais croire. C'était sur ce point tout ce qui dépendait de moi. Si Dieu n'a pas éclairé ma raison au-delà, il est clément et juste : pourrait-il me demander compte d'un don qu'il ne m'a pas fait » ?

² Cette comparaison a été introduite après coup dans B et dans I, pour faire plaisir à Duchesne, qui voulait illustrer *l'Emile* : cf. Lettre à Duchesne, du 12 Février 1762 [40^{bis}, 121] : « Depuis que les dessins sont faits, vous ne m'avez plus parlé des planches. Serait-il possible que vous les eussiez oubliées, ainsi que l'édition que vous aviez promise ? En ce cas vous seriez d'autant plus inexcusable que c'est vous qui les avez demandés et que cela m'a obligé d'insérer des additions dans le texte pour en amener les sujets ». — Je croirais volontiers que l'attention de Rousseau a été attirée sur Orphée par la *Dissertation sur les Hymnes des Anciens* de l'abbé Souchay, qui a paru en deux parties dans les *Mémoires de l'Académie des Inscriptions* [43, XII (1740), 1-15 et XVI (1751), 93-105. On voit par l'un des cahiers de Rousseau 5, 1, qu'il a fait précisément des extraits du T. XVI. On lit dans ce dernier volume, p. 102 : « Si Orphée a été un sage, un théologien, un législateur sacré, et que les hymnes qui portent son nom renferment sa doctrine, qui pourra les regarder avec Heinsius, comme une liturgie de Satan, ou, avec l'auteur de la *Bibliothèque universelle*, comme des évocations magiques ? C'est avoir détruit une opinion si peu fondée que d'avoir établi qu'Orphée était un sage, et que sa doctrine est contenue dans les hymnes qui portent son nom ».

³ Les manuscrits sont d'accord avec l'édition originale sur ce féminin : cf., d'ailleurs, *Dictionnaire de musique*, VII, 187 : « *Hymne*, s. f., chant en l'honneur des dieux ou des héros.... ; Orphée et Linus passaient chez les Grecs pour l'auteur des premières hymnes ». Cependant l'abbé Souchay, dans la *Dissertation* que j'ai citée à la note précédente, écrivait, XVI, 98 : « Je passe donc aux hymnes philosophiques, réservant pour la fin les hymnes théurgiques ou religieux parce que

me (¹ répétoit) ce qu'il m'avait dit. (² La profession de foi que vous venez de faire) « lui » (³ répondis)-je me (⁴ paroît) « plus » ⁵ nouvelle par (⁶ les choses que) vous avouez ignorer que par (⁷ celles) que vous dites croire. J'y vois à peu de choses près le Theisme ou la religion naturelle que ⁸ les chrétiens (⁹ confondent) avec l'athéisme ¹⁰ et ¹¹ l'impïété : mais ¹² dans l'état actuel de ma foi ¹³ j'ai plus à remonter qu'à descendre pour adopter vos opinions et je trouve difficile de (¹⁴ s'en tenir) précisément au point où vous êtes à moins d'être aussi sage que vous. Pour être ¹⁵ du moins aussi sincère, je veux consulter avec moi. C'est le sentiment intérieur qui doit me conduire à votre exemple et vous m'avez appris vous même qu'après lui avoir longtems imposé silence le rappeler n'est pas l'affaire d'un moment. J'emporte vos discours dans mon cœur il faut que je les médite, si après m'être bien consulté j'en demeure aussi convaincu que vous, vous serez mon dernier apôtre et je serai votre prosélite jusqu'à la mort. Continuez cependant à m'instruire. Vous ne m'avez dit que la moitié de ce que je dois savoir. Parlez-moi de la révélation, des écritures ¹⁶ des dogmes [(divers ?)] sur lesquels je vais errant des mon enfance, sans pouvoir « ni les concevoir » (¹⁷ ni les rejeter).

¹ [(confirmoit) sembloit me confirmer]. — **B.** (confirmoit) [sembloit me confirmer].

² [Les sentimens que vous venez de m'exprimer . — **B.** de m'exposer.

³ [dis].

⁴ [semblent]. — **B.** (semblent) [*au crayon, repassé à l'encre* : paroissent].

⁵ [nouveaux].

⁶ [ce que].

⁷ [ce .

⁸ **M.** nos.

⁹ [affectent de confondre].

¹⁰ **M.** ou. — **I.** (et) [ou].

¹¹ **B.** (l'incrédulité) [l'irréligion], qui est la doctrine directement (contraire) [opposée]. Mais dans.

¹² (vous).

¹³ (vous) [(pour adopter)].

¹⁴ [rester].

¹⁵ **B** (du) [au].

¹⁶ **I.** (des) [de ces] dogmes [obscur].

¹⁷ ni les croire (ni les entendre) [et sans savoir les admettre ni les rejeter].

Hymnes. & apprendre aux hommes le culte des Dieux. Cependant je voyois des foules d'objections à lui faire: je n'en fis pas une, parce qu'elles étoient moins solides qu'embarrassantes, & que la persuasion étoit pour lui. A mesure qu'il me parloit selon sa conscience, la mienne sembloit me confirmer ce qu'il m'avoit dit ¹.

Les sentimens que vous venez de m'exposer, lui dis-je, me paroissent plus nouveaux par ce que vous avouez ignorer, que par ce que vous dites croire ². J'y vois, à peu de choses près, le théisme ou la religion naturelle.

129

la matière est plus intéressante et plus étendue »; et il rangeait les hymnes d'Orphée parmi les hymnes religieux. Féraud, *Dictionnaire critique* 250, II, 413, établit une distinction: « Ce mot est féminin quand on parle des cantiques de l'Eglise dans l'office divin, et masculin quand on parle de ceux des Anciens en l'honneur de leurs dieux »; mais il semble oublier cette distinction dans les exemples qu'il cite [peut-être y a-t-il une faute d'impression]: « Santeuil a fait de très belles hymnes: les hymnes sacrées d'Orphée ».

¹ Rousseau a analysé cet état d'esprit avec plus de détail dans la III^e « Promenade » des *Rêveries*, IX, 342, où il raconte précisément comment « il se décida pour toute sa vie sur tous les sentimens qu'il lui importait de connaître »: « J'avoue... que je ne levai pas toujours à ma satisfaction toutes ces difficultés qui m'avaient embarrassé, et dont nos philosophes avaient si souvent rebattu mes oreilles. Mais, résolu de me décider enfin sur des matières où l'intelligence humaine a si peu de prise, et trouvant de toutes parts des mystères impenetrables et des objections insolubles, j'adoptai dans chaque question le sentiment qui me parut le mieux établi directement, le plus croyable en lui-même, sans m'arrêter aux objections que je ne pouvais résoudre, mais qui se rétorquaient par d'autres objections non moins fortes dans le système opposé. Le ton dogmatique sur ces matières ne convient qu'à des charlatans; mais il importe d'avoir un sentiment pour soi, et de le choisir avec toute la maturité de jugement qu'on y peut mettre. Si malgré cela nous tombons dans l'erreur, nous n'en saurions porter la peine en bonne justice, puisque nous n'en aurons point la coulpe. Voilà le principe inébranlable qui sert de base à ma sécurité ». Cf., plus haut, p. 33 et note 5.

² Cependant Rousseau a insisté à plusieurs reprises sur le caractère « affirmatif et démonstratif » de cette I^{re} Partie de la *Profession*: cf. I^{re} et II^e *Lettres de la Montagne*, III, 123, 142. Mais ces « affirmations » ne sont pas « nouvelles »: ce sont au contraire les affirmations traditionnelles. Ce qui lui paraît « nouveau », c'est l'indifférence du Vicaire à l'égard de certaines questions « oiseuses », questions de pure spéculation et sans rapport avec la pratique: ce qui est « nouveau », c'est la façon dont il s'arrête au milieu de certains problèmes, en refusant de les pousser jusqu'au bout, parce qu'il sent l'impuissance de sa raison à y atteindre et l'inutilité de cette tentative: cf., plus haut, p. 61. Autrement dit, Rousseau laisse entendre que la principale « nouveauté » de la *Profession*, c'en est la méthode et l'accent. Marie Huber disait de même, *Religion essentielle* [151], « Lettre introductive » du T. III, non paginée, que l'originalité de son ouvrage « ne consistait pas à présenter de nouveaux dogmes ou de nouveaux préceptes de morale », mais seulement « à écarter ce qu'il y a de confus, d'embarrassé, ou peut-être de contradictoire à l'un et à l'autre égard... Il paraît de là, ajoutait-elle, que cet ouvrage est plus négatif que positif ». Cette formule a l'air directement opposée à celle de Rousseau dans les *Lettres de la Montagne*, mais on voit par cette remarque du Vicaire que l'esprit en est au fond identique.

(¹Oui, **me** dit-il), j'acheverai de vous dire ce que je pense, je ne veux point vous ouvrir mon cœur à demi. ²Mais le desir que vous me témoignez étoit nécessaire pour m'autoriser à n'avoir aucune reserve avec vous, (**et**) je ne vous ai rien dit jusqu'ici que je ne crusse [pouvoir] vous être utile et dont je ne fusse intimément persuadé; ³l'**aveu** qui me reste à ⁴**vous** faire ⁵est bien différent; je n'y vois qu'embarras, ⁶**doute** obscurité, je n'y porte qu'incertitude et défiance. Je ne me détermine qu'en tremblant et je vous (⁷**fais**) plus tot (l'**histoire de**) mes doutes que ⁸**je ne vous dis** mon **opinion**. Si ⁹vos sentimens étoient plus stables j'hesiterois de vous ¹⁰**commu-**
niquer les miens mais dans l'état où vous êtes ¹¹vous **gagnerez** ¹²à

¹ [Oui mon enfant dit-il en m'embrassant]. — **M.** me dit-il en m'embrassant.

² (Mais ce qu'il me reste à vous).

³ (mais dans) — **B.** (l'aveu) [l'examen].

⁴ **B.** [(vous)].

⁵ (tout me).

⁶ **B.** (doute) [mistère].

⁷ [expose]. — **B.** (expose) [dis].

⁸ **B.** [(je ne vous dis) mon (opinion) [avis].

⁹ [(je)].

¹⁰ **B.** exposer.

¹¹ **B.** [(je suis bien sur que)].

¹² **B.** [(toujours)].

que les chrétiens affectent de confondre avec l'athéisme ou l'irrégion, qui est la doctrine directement opposée³. Mais dans l'état actuel de ma foi j'ai plus à remonter qu'à descendre⁴ pour adopter vos opinions, & je trouve difficile de rester précisément au point où vous êtes, à moins d'être aussi sage que vous. Pour être, au moins, aussi sincère, je veux consulter avec moi. C'est le sentiment intérieur qui doit me conduire à votre exemple, & vous m'avez appris vous-même⁵ | qu'après lui avoir long- [130] tems imposé silence, le rappeler n'est pas l'affaire d'un moment. J'emporte vos discours dans mon cœur, il faut que je les médite. Si, après m'être bien consulté, j'en demeure aussi convaincu que vous, vous serez mon dernier apôtre, & je serai votre prosélyte jusqu'à la mort. Continuez, cependant, à m'instruire; vous ne m'avez dit que la moitié de ce que je dois savoir. Parlez-moi de la révélation, des écritures, de ces dogmes obscurs, sur lesquels je vais errant dès mon enfance, sans pouvoir les concevoir ni les croire, & sans savoir ni les admettre ni les rejeter.

Oui, mon enfant, dit-il en m'embrassant, j'acheverai de vous dire ce que je pense; je ne veux point vous ouvrir mon cœur à demi; mais le desir que vous me témoignez étoit nécessaire, pour m'autoriser à n'avoir aucune réserve avec vous. Je ne vous | ai rien dit jusqu'ici [131] que je ne crusse pouvoir vous être utile, & dont je ne fusse intimement persuadé. L'examen qui me reste à faire est bien différent: je n'y vois qu'embarras, mystère^(a), obscurité; je n'y porte qu'incertitude & défiance.

(a) C, D : *mystère*.

³ Dans les milieux « philosophiques », on avait pris grand soin de distinguer le *théisme* du *déisme*. Ce dernier terme avait une fâcheuse réputation: il s'agissait qu'elle n'atteignît point le théisme: cf. la note de Diderot dans l'*Essai sur le mérite et la vertu* [174], 13: « M. S[haftesbury] a soigneusement prévenu la confusion qu'on pourrait faire des termes de *déiste* et de *théiste*. Le *déiste*, dit-il, est celui qui croit en Dieu, mais qui nie toute révélation: le *théiste* au contraire est celui qui est prêt d'admettre la révélation et qui admet déjà l'existence d'un Dieu... pour devenir chrétien, il faut commencer par être *théiste*. Le fondement de toute religion, c'est le *théisme* », etc. — Au reste, tous les « chrétiens n'affectaient pas de confondre le théisme avec l'athéisme »: cf. Lignac, *Sens intime* [231]. Préface (mon paginée): « On est étonné de la différence que je mets entre le *déiste* et le *théiste*, et on désirerait que je la fixasse. Le *déiste* reconnaît un Dieu oisif, qui ne se mêle de rien de ce qui se passe dans le monde. Il nie l'immortalité de l'âme et toute attente de récompenses ou de peines après la mort. Les *théistes* croient la Providence: ils pensent que Dieu est attentif sur les actions des hommes, qu'il doit les récompenser éternellement dans l'autre vie, lorsqu'elles sont conformes à l'ordre de la société », etc.

⁴ Parce que le jeune homme n'est ni théiste, ni même déiste. « L'oubli de toute religion » a fait pratiquement de lui un « athée »: cf., plus haut, pp. 7-8.

⁵ Cf., plus haut, p. 115: « Elle [La conscience] se rebute enfin à force d'être éconduite: elle ne nous parle plus, elle ne nous répond plus, et après de si longs mépris pour elle, il en coûte autant de la rappeler qu'il en coûta de la bannir ».

penser comme moi. Au reste ne donnez ¹ à mes discours que l'autorité de la raison; j'ignore si je suis dans l'erreur. ² Cherchez la vérité vous même, pour moi je ne vous promets que de la ³ bonne foi.

f^o 167^{vo}

|| Vous ne voyez dans mon exposé que la Religion naturelle. ⁴ Par ou connoitrai-je (⁵ qu'il en faut une autre) de quoi ⁶ serai-je coupable en servant Dieu selon les lumières qu'il (⁷ m'a données) et selon les sentimens qu'il ⁸ imprime en mon cœur]. Et] quelle ⁹ morale (plus pure), quels dogmes (¹⁰ plus nécessaires) à l'homme ¹¹ et honorables à la divinité puis-je ¹² tirer d'(¹³ un eulte) ¹⁴ artificiel (¹⁵ que je ne trouve pas dans celui) que me prescrit la raison seule. ¹⁶ De grace montrés moi ce qu'on peut ajouter pour la gloire de Dieu pour le bien de la société et pour mon propre avantage aux

¹ B. (ici).

² B. [Il (³ n'est pas possible) de ne pas prendre [au crayon, repassé à l'encre : quelquefois le ton affirmatif (⁴ quand on raisonne) : mais souvenez-vous que toutes mes affirmations ne sont que des raisons de douter].

⁵ [est difficile quand on discute]. — M. Il n'est pas possible, quand on discute. — I. Il est difficile [quand on discute].

⁶ I. quand on raisonne

³ I. (sincérité) [bonne foi].

⁴ [Il est bien étrange qu'il en faille une autre].

⁵ [cette nécessité].

⁶ B. puis-je être.

⁷ [donne à mon esprit].

⁸ B. (imprime) [inspire] à.

⁹ [pureté de].

¹⁰ [utiles].

¹¹ B. [et honorable à son auteur].

¹² [ten].

¹³ [une Religion] artificiel[le]. — I. (religion artificielle) [doctrine positive].

¹⁴ B. (naturelle) [artificielle] positive].

¹⁵ [(qui ne soit pas deduit) [que je ne deduisse aussi bien] de celle]. — B. que je ne puisse tirer (du) sans elle du bon usage de mes facultés. Montrez-moi.

¹⁶ (Montrés-moi).

Je ne me détermine qu'en tremblant, & je vous dis plutôt mes doutes que mon avis. Si vos sentimens étoient plus stables, j'hésiterois de vous exposer les miens; mais dans l'état où vous êtes, vous gagnerez à penser comme moi ² *. Au reste, ne donnez à mes discours que l'autorité de la raison ³; j'ignore si je suis dans l'erreur. Il est difficile, quand on discute, de ne pas prendre quelquefois le ton affirmatif; mais souvenez-vous qu'ici toutes mes affirmations ne sont que des raisons de douter ⁴. Cherchez la | vérité vous-même; pour moi je ne vous promets que de la bonne foi ¹.

[132]

Vous ne voyez dans mon exposé que la religion naturelle: il est bien étrange qu'il en faille une autre ²! Par où connoîtrai-je cette nécessité? De quoi puis-je être coupable en servant Dieu selon les lumières qu'il donne à mon esprit, & selon les sentimens qu'il inspire à mon cœur? Quelle pureté de morale, quel dogme utile à l'homme, & honorable à son auteur, puis-je tirer d'une doctrine positive, que je ne puisse tirer sans

* Voilà, je crois, ce que le bon Vicaire pourroit dire à présent au public.

¹ Sur cette construction, cf. Haase, *Syntaxe française du XVII^e siècle*, 112 [275], 301. Féraud, *Dictionnaire critique* [250], I, 390, ne connaît plus cette construction: « *Hésiter...* régit à devant les verbes ».

² Comme le montre la note de Rousseau, le jeune disciple est devenu un auditeur symbolique; et, par-dessus lui, c'est à toute la génération contemporaine que le Vicaire s'adresse. La note fait une brève allusion au discrédit général que la propagande philosophique avait jeté sur toutes les confessions chrétiennes. Rousseau a développé sa pensée sur ce point dans une page très intéressante de la V^e des *Lettres de la Montagne*, III, 199: « Considérez l'état religieux de l'Europe au moment où je publiai mon livre, et vous verrez qu'il était plus que probable qu'il serait partout accueilli. La religion, discréditée en tout lieu par la philosophie, avait perdu son ascendant jusque sur le peuple. Les gens d'Église, obstinés à l'étayer par son côté faible, avaient laissé miner tout le reste; et l'édifice entier, portant à faux, était prêt à s'érouler. Les controverses avaient cessé, parce qu'elles n'intéressaient plus personne; et la paix régnait entre les différents partis, parce que nul ne se souciait plus du sien ». Cf. encore, plus loin, p. 191 et note 1.

³ Si on interprétait cette déclaration d'après celle de la I^e Partie, l'« autorité » serait médiocre, « d'un entendement sans règle et d'une raison sans principe »; mais la discussion semble rendre à Rousseau toute sa confiance en la valeur de l'instrument.

⁴ Toutes ces précautions oratoires traduisent peut-être sincèrement l'état d'esprit personnel de Rousseau; mais la suite de la *Profession*, sauf les pages finales, laissera au lecteur l'impression d'une pensée très affirmative et très décidée sur certaines questions.

¹ Comme Marie Huber, Rousseau fait de la « bonne foi » un article essentiel de sa méthode; cf., par exemple, *Religion essentielle* [151], II, 198: « Quoi donc! La bonne foi pourrait-elle suffire à tout? Envers Dieu, envers le prochain, envers soi-même? La chose me paraît très possible; et ce qu'il y de bien vrai encore, c'est que la bonne foi envers soi-même est l'introduction à tout le reste ».

² Marie Huber, *Religion essentielle* [151], I, 62: « La Religion naturelle, dit-on, est de beaucoup inférieure à la Religion révélée. Cette proposition me paraît louche, et je doute que l'on entende bien soi-même ce que l'on dit. En voici une qui sera équivalente: le naturel dans les enfans est de beaucoup inférieur à l'éducation ».

devoirs de la loi naturelle, et quelle vertu vous ferez naître d'un nouveau culte qui ne soit pas une conséquence du mien. ¹ Je vois que tous (² vos divers cultes) rendent l'homme orgueilleux intolérant inhumain, persécuteur, que loin d'éclaircir les notions ³ de la divinité, ⁴ ils les embrouillent, ⁵ qu'aux mystères inconcevables qui l'environnent ils ajoutent (⁶ des recits cent fois) plus inconcevables ⁷ qu'au lieu d'éclairer la raison ils l'abrutissent, qu'au lieu d'établir la paix sur la terre ils y (⁸ font ⁹ couler des ¹⁰ torrens de sang humain) je (¹¹ cherche en vain ce qu'on gagne à tout cela), je n'y vois que ¹² les crimes des hommes et ¹³ les calamités (¹³ de mon espèce).

¹ **B.** (Toutes) Les plus grandes idées de la divinité (se) nous viennent par la raison seule. [Voyez le spectacle de la nature, écoutez la voix intérieure. Dieu n'a-t-il pas tout dit à nos yeux à notre conscience, à notre jugement ? et qu'est-ce que les hommes nous diront de plus ?] (Jamais) [Toutes] les révélations ne font que dégrader Dieu. (Je vois que les dogmes particuliers rendent l'homme orgueilleux, intolérant, cruel, que) loin d'éclaircir. — **M.** ne font que dégrader Dieu [en lui donnant les passions humaines]; loin d'éclaircir. — **I.** Toutes les révélations ne font que dégrader Dieu [en « lui » donnant les passions (des hommes) humaines]. Loin d'éclaircir.

² [(religions exclusives... dogmes) les vôtres].

³ **B.** du grand Etre.

⁴ **B.** (ils) [je vois que les dogmes particuliers] les embrouillent, que loin de les ennoblir ils les avilissent, qu'aux mystères.

⁵ (qu'ils l'environnent de mystères inconcevables).

⁶ [mille contradictions]. — **B.** (mille) [des] contradictions absurdes. — **I.** (mille) [des] contradictions absurdes.

⁷ **B.** (qu'au lieu d'éclairer la raison ils l'abrutissent) qu'ils rendent l'homme orgueilleux, intolérant cruel, qu'au lieu d'établir.

⁸ [portent [sans cesse] le fer et le feu toutes les horreurs des meurtres les plus affreux et des guerres les plus cruelles]. — **B.** portent (sans cesse) le fer [et] le feu (les horreurs de tous les crimes). Je me demande. — **I.** portent (sans cesse) le fer et le feu.

⁹ [verser].

¹⁰ [flots].

¹¹ [« me demande à quoi » bon tout cela sans savoir me répondre].

¹² **B.** (la désolation) [les misères].

¹³ [du genre humain].

elle du bon usage de mes facultés ? Montrez-moi ce qu'on peut ajouter, pour la gloire de Dieu, pour le bien de la société, & pour mon propre avantage, aux devoirs de la loi naturelle, & quelle vertu vous terez naître d'un nouveau culte, qui ne soit pas une conséquence du mien ? Les plus grandes idées de la Divinité nous viennent par la raison | seule. Voyez le spectacle de la Nature, écoutez la voix intérieure. Dieu n'a-t-il pas tout dit à nos yeux, à notre conscience, à notre jugement ¹ ? Qu'est-ce que les hommes nous diront de plus ? Leurs révélations ne font que dégrader Dieu, en lui donnant les passions humaines. Loïn d'éclaircir les notions du grand Être, je vois que les dogmes particuliers les embrouillent ; que loïn de les ennoblir ils les avilissent : qu'aux misteres ⁽²⁾ inconcevables qui l'environnent ils ajoutent des contradictions absurdes : qu'ils rendent l'homme orgueilleux, intolérant, cruel : qu'au lieu d'établir la paix sur la terre, ils y portent le fer & le feu. Je me demande à quoi bon tout cela, sans savoir me répondre ². Je n'y vois que les crimes des hommes & les miseres du genre humain ³.

[133]

(2) C, D : *mysteres*.

¹ Cf. IV^e Livre d'*Emile*, II, 182 : « Ce que Dieu veut qu'un homme fasse, il ne le lui fait pas dire par un autre homme, il le dit lui-même, il l'écrit au fond de son cœur » ; et *Le Militaire philosophe*, X [136^{bis}], 91 : « Dieu ne dicte point de livres ; il parlerait immédiatement aux cœurs des hommes, s'il avait des ordres à leur donner ».

² Rousseau pose le problème de la Révélation, comme il l'avait vu faire dans ses livres familiers par les croyants ou les déistes : cf. Pluche, *Spectacle de la Nature* [137], VIII, Première Partie : « Discours préliminaire sur la nécessité d'une Révélation », p. 14 : « Question légitime : Dieu a toujours montré sa présence et ses intentions par le spectacle de l'univers, par les sentiments de la conscience et par les instructions traditionnellement transmises des premiers hommes aux races suivantes : a-t-il ajouté à cette révélation primitive une nouvelle manifestation qui nous instruisse précisément de ses volontés et qui nous conduise au salut » ? Dans une direction opposée, il pouvait lire chez Vernet, *Vérité de la Religion*, I, 1 [162], I, 12, la question du déiste Uriel Acosta : « Que ne s'en tient-on à la Loi Naturelle, qui est commune à tous les hommes... au lieu d'y ajouter de nouvelles doctrines, qui, dans ce qu'elles ont de bon, ne nous enseignent rien que la raison ne dicte également, et qui, par des additions mauvaises ou superflues, ne font que donner lieu à des contestations infinies » ? etc.

³ Lui-même avait déjà dit, avec moins de confiance dans « la loi naturelle », mais avec le même sentiment à l'égard des révélations, I^{er} *Contrat Social* [39], 251 : « Si les notions du grand Être et de la loi naturelle étaient innées dans tous les cœurs, ce fut un soin bien superflu d'enseigner expressément l'une et l'autre ; c'était nous apprendre ce que nous savions déjà, et la manière dont on s'y est pris eût été bien plus propre à nous les faire oublier. Si elles ne l'étaient pas, tous ceux à qui Dieu ne les a point données, sont dispensés de les savoir : dès qu'il a fallu pour cela des instructions particulières, chaque peuple a les siennes, qu'on lui prouve être les seules bonnes, et d'où dérivent plus souvent le carnage et les meurtres que la concorde et la paix ». Pourtant, quelques pages plus loin, dans ce même *Contrat Social* [39], 280, et III, 329, il protestait contre « l'orgueilleuse philosophie ou l'aveugle esprit de parti », qui ne voit dans les fondateurs de religions que « d'heureux imposteurs » ; cf. encore *Lettre à M. de Beaumont*, III, 94.

On me dit qu'il faloit une révélation pour apprendre aux hommes la manière dont Dieu vouloit être servi, on ¹ allégué (?) (² pour) preuve la (³ multitude) ⁴ de cultes ⁵ différens et bizarres qu'ils ont institués : et l'on ne voit pas que cette diversité même « vient » de « ⁶ la fantaisie des » revelations (et que) dès que les peuples se sont avisés de faire parler ⁷ les Dieux ⁸ chacun « ⁹ les a fait parler à sa » (¹⁰ fantaisie) « et » ¹¹ leur a fait dire ce qu'il a voulu. Si l'on n'eut ¹² écouté que ce que Dieu dit au cœur de l'homme il n'y auroit [jamais eu] qu'une religion sur la terre.

† [¹³ Si Dieu daigne parler aux hommes c'est pour leur apprendre la vérité. La révélation (¹⁴ lui sert de preuve) Mais s'il faut prouver la révélation même (¹⁵ de) quoi sert elle. C'est [ce me semble] une grande preuve contre une révélation qu'elle ait besoin d'être prouvée].

Il faloit un culte uniforme ¹⁶ cela peut être. Mais ¹⁷ il ne faut pas confondre la Religion avec le cérémonial de la Religion. Le culte que Dieu demande est celui du cœur et celui la quand il est

¹ B. assigne.

² [en].

³ [diversité].

⁴ (bi ZARRE).

⁵ B. < différens et >.

⁶ [(celle des)].

⁷ B. Dieu.

⁸ (ils leur ont fait dire).

⁹ B. l'.

¹⁰ [mode].

¹¹ B. lui.

¹² (été).

¹³ (L'utilité..... Quand).

¹⁴ [supplée aux preuves].

¹⁵ [à].

¹⁶ B. je le veux bien. Mais ne confondons pas le cérémonial de la Religion avec la Religion. Le culte.

¹⁷ M. [ce point étoit-il donc si important qu'il falut tout l'appareil de la puissance divine pour l'établir ?] ne confondons pas.

† *Ce petit paragraphe est écrit en marge du précédent, mais aucun signe n'indique qu'il doive se placer ici. Il n'est, d'ailleurs, pas barré, ce qui montre que Rousseau, après l'avoir rédigé et même corrigé, ne l'a pas pris; cf., plus haut, f^o 164^{ro}.*

On me dit qu'il falloit une révélation pour apprendre aux hommes la | maniere dont Dieu vouloit être servi : on assigne en preuve la diversité des cultes bizarres qu'ils ont institués ¹ : & l'on ne voit pas que cette diversité même vient de la fantaisie des révélations. Dès que les peuples se sont avisés de faire parler Dieu, chacun l'a fait parler à sa mode, & lui a fait dire ce qu'il a voulu. Si l'on n'eût écouté que ce que Dieu dit au cœur de l'homme, il n'y auroit jamais eu qu'une religion sur la terre ².

[134]

Il falloit un culte uniforme : je le veux bien : mais ce point étoit-il donc si important qu'il fallût tout l'appareil de la puissance divine pour l'établir ? Ne confondons point le cérémonial de la religion avec la religion. Le culte que Dieu demande est celui du cœur ³ : & celui-là, quand il est sincere, est toujours uniforme : c'est avoir une vanité bien

¹ Il est probable que, parmi tous les apologistes qui ont fait valoir cet argument, Rousseau songe surtout à Bossuet. *Histoire universelle*, II, 16 (88), 441-442 : « Les nations les plus éclairées et les plus sages... étaient les plus aveugles sur la religion, tant il vrai qu'il faut y être aidé par grâces particulières et sagesse plus qu'humaine ». etc. ; cf. encore Abbadié, *Vérité de la Religion*, I, II, 7, « Où l'on établit la nécessité d'une révélation ajoutée à celle de la nature » [92], I, 141 ; il y énumère rapidement toutes les bizarreries immorales des cultes païens, et il conclut : « La religion naturelle n'est pas seulement devenue inutile, mais encore pernicieuse par le mauvais usage que les hommes en ont fait ». Même démonstration dans Vernet, *De l'utilité d'une Révélation* [162], I, 1-198. Prenant précisément ces pages de Vernet comme point de départ, Formey, dans son *Essai sur la nécessité d'une Révélation* [211 bis], II, 294 sqq. reproduit à son tour l'argument traditionnel ; et, comme Rousseau, et pour les mêmes raisons, il refuse de s'en contenter : « Tous les peuples privés du flambeau de la Révélation étaient ou sont encore dans l'égarement.... Donc il fallait une Révélation. Je ne suis pas encore convaincu de la justesse de la conséquence... Si la Révélation était d'une nécessité indispensable, c'est sans doute parce que.... sans elle, tous les hommes étaient éternellement malheureux ; mais pensez à ce que vous affirmez et voyez ce que vous aurez à me répondre. Dieu est le père commun de tous les hommes ; ils ont tous avec lui la même relation que j'appelle primitive et essentielle », etc. (205-206). Et l'argumentation se poursuit dans un sens très voisin de celui de Rousseau : cf., plus loin, la note 2 de la p. 169. Il est d'autant plus piquant de le constater que Formey deviendra quelques années plus tard l'auteur de l'*Émile Chrétien* : cf. *Introduction*, II^e Partie, chap. II, § 3.

² Cf. Toussaint, *Les Mœurs*, I, III, 2 [184, 64-65] : « Qu'on me donne des hommes sortant des mains de la nature... : qu'on les assemble de tous les coins de la terre pour conférer en commun sur l'hommage qu'on doit à Dieu : cette unité si désirable de religion reparaitra bientôt. Leur jugement n'étant point encore dépravé par l'aveugle prévention, mais éclairé par les pures lumières de la raison, ou ils rejeteront tous les cultes établis, ou, s'il en est un qui mérite d'être affermi sur les ruines des autres, ce sera celui-là qu'ils choisiront unanimement ».

³ Puisque Rousseau a relu très soigneusement Charron pour écrire cette Seconde Partie (cf., plus loin, pp. 136-137 et notes), on peut rapprocher de ces considérations le passage suivant de *La Sagesse*, II, v, 20-21 [77 A], 365-366 : « Il faut le servir de cœur

sincère est toujours uniforme, mais ¹ il faut (² être d') une vanité ³ bien (⁴ aveugle) et bien ⁵ imbecille pour s'imaginer que Dieu prenne un grand intérêt ⁶ à la forme de l'habit du prêtre ⁷ et au geste qu'il fait à l'autel. Dieu veut être adoré en esprit et en vérité. Ce devoir est de toutes les religions de tous les pays de tous les ⁸ hommes. Quant au culte extérieur ¹⁰ il doit être uniforme (¹¹ il est vrai) ; ¹² mais c'est au gouvernement à le prescrire, c'est ¹³ une affaire de pure police il ne faut point de révélation pour cela.

¹ **M.** comment peut on croire que Dieu prenne.

² [avoir].

³ **B.** < bien étrange et >.

⁴ [étrange].

⁵ **I.** stupide.

⁶ **M.** au choix des alimens qu'on mange, à la forme.

⁷ **B.** [à l'ordre des mots qu'il prononce] (et) aux gestes. — **M.** < à l'ordre des mots qu'il prononce > aux gestes. — **I.** (et) aux gestes.

⁸ **B.** [et à toutes ses genuflexions. Eh ! mon ami, reste de toute ta hauteur, tu sera toujours assés près de terre]. — **M.** < et à toutes ses... assés près de terre >. — **I.** [et à toutes ses... assés près de terre].

⁹ (cult es).

¹⁰ **B.** (s'il).

¹¹ [pour le bon ordre].

¹² **B.** < mais c'est au gouvernement à le prescrire >.

¹³ **B.** purement une affaire de police.

tolle, de s'imaginer que Dieu prenne un si grand intérêt à [la forme de l'habit du Prêtre, à l'ordre des mots qu'il prononce, aux gestes qu'il fait à l'autel, & à toutes ses genuflections ¹. Eh! mon ami, reste de toute ta hauteur, tu seras toujours assez près de terre. Dieu veut être adoré en esprit & en vérité ² : ce devoir est de toutes les religions, de tous les pays, de tous les hommes. Quant au culte extérieur, s'il doit être uniforme pour le bon ordre, c'est purement une affaire de police ³ : il ne faut point de révélation pour cela.

[13^e]

et d'esprit... L'offrande plaisante à sa Majesté, c'est un cœur net, franc et humilié.... L'homme sage est un vrai sacrificeur du grand Dieu, son esprit est son temple... son plus grand et solennel sacrifice, c'est l'imiter, le servir.... Ne faut toutefois mépriser et dédaigner le service extérieur et public, ... et toujours avec cette pensée que Dieu veut être servi d'esprit ». Cf. encore Tyssot de Patot [111], 426 : « Le culte n'est plus attaché à un endroit particulier, ce n'est plus sur une montagne ou dans Jérusalem que l'on adore ; Dieu ne se paye plus de sang de génisse ou de contorsions de corps : mon fils, nous crie-t-il, donne moi ton cœur ».

¹ Cf. Chubb, *Supplément à la question préliminaire touchant la religion* [36], 162-163 : « Supposons, par exemple, que d'incliner son corps du côté de l'orient, ou de fléchir les genoux devant une image soient des actes qui en eux-mêmes ne sont des marques naturelles ni de respect, ni de mépris, et qu'il n'y eût probablement aucune suite fâcheuse à craindre en pratiquant l'un plutôt que l'autre. Supposons encore que Dieu, par un effet de sa bonté, pour prévenir toute dispute et entretenir l'union parmi les hommes, interposât son autorité et déclarât qu'il veut que ses créatures exercent dans le culte religieux qu'elles lui rendent l'un ou l'autre des actes ci-dessus rapportés, dans ce cas, la question est de savoir, s'il y a une convenance morale que nous obéissions à un tel commandement ou s'il n'y en a pas. S'il y a de la convenance, cela convient à la définition que j'ai donnée de la véritable religion, savoir qu'elle consiste à faire ce qui est juste et convenable dans la nature des choses ».

² Parole du Christ à la Samaritaine (*Jean*, IV, 24), souvent reprise par les théistes : cf. Abauzit, *Réflexions sur l'idolâtrie* [50], I, 31 : « Les vrais adorateurs que Dieu demande, ce sont ceux qui adorent en esprit et en vérité » ; *Lettre à une dame de Dijon* [50], I, 201 ; Vernet, *Instruction chrétienne*, [213], II, 31. Mais c'est surtout chez Tousseaint que cette formule évangélique est commentée dans le même esprit que par le Vicaire ; cf. *Les Mœurs*, I, III, 1, « Du culte intérieur » [184], 54-55 : « Le culte intérieur réside dans l'âme et c'est le seul qui honore Dieu. Il est fondé sur l'admiration qu'excite en nous l'idée de sa grandeur infinie, sur le ressentiment de ses bienfaits et l'aveu de sa souveraineté. Le cœur pénétré de ce sentiment les lui exprime par des extases d'admiration, des saillies d'amour, et des protestations de reconnaissance et de soumission. Voilà le langage du cœur, voilà ses hymnes, ses prières et ses sacrifices : voilà le culte dont il est capable, et le seul digne de sa divine Majesté. C'est aussi celui que voulait rétablir dans le monde, le destructeur des cérémonies judaïques, comme il paraît par cette belle réponse qu'il fit à une femme samaritaine, lorsqu'elle lui demanda si c'était sur la montagne de Sion ou sur celle de Sémeron qu'il fallait adorer : Le temps vient, lui dit-il, que les vrais adorateurs adoreront en esprit et en vérité. C'est ainsi qu'avaient adoré les premiers pères du genre humain ». Le rapprochement avait été déjà fait par Cajot, *Plagiats de J. J. Rousseau* [247], 285.

³ Cette dernière maxime ne surprend pas chez l'auteur du *Contrat Social* : mais il ne faudrait pas confondre ce « culte extérieur », ce « cérémonial de la religion », avec la « religion civile » : cf. III, 388-389.

2. Critique de l'idée de révélation.

Je ne commençai ¹ **point** par toutes ces réflexions. Entraîné par les préjugés de l'éducation et par ce dangereux amour propre qui veut toujours (² **élever**) l'homme (³ **en**) dessus de (⁴ **sa nature**), ne pouvant élever mes foibles ⁵ conceptions jusqu'à ⁶ l'être **suprême** je m'efforçois de le (⁷ **faire descendre**) jusqu'à moi (⁸ **et non content** ⁹ **des relations qui sont**) « entre » sa nature et la mienne ¹⁰ **je cherchois des moyens extraordinaires pour atteindre** « jusqu'à » lui, (¹¹ **pour le mieux connoître**) je voulois des communications plus (¹² **particulières**) des instructions plus (¹³ **immédiates**), ¹⁴ et non content de faire dieu semblable à l'homme, ¹⁵ pour être privilégié « ¹⁶ même » (¹⁷ **dans mon espèce**), je voulois ¹⁸ des lumières surnaturelles, je voulois un culte exclusif, je voulois (« ¹⁹ que Dieu ») m'eut dit ce qu'il n'avoit pas dit à d'autres ou ce que d'autres n' ²⁰ **avoient** pas entendu (²¹ **si bien que**) moi.

¹ **B.** (point) [pas].

² [porter].

³ [au].

⁴ [lui même].

⁵ **I.** (contemplations) [conceptions].

⁶ **B.** (l') [au grand] Etre (suprême).

⁷ [rabaisser].

⁸ (je) [de rapprocher les rapports éloignés qu'il a mis]. — **B.** Je rapprochois les rapports infiniment éloignés qu'il a mis.

⁹ [(des rapports)].

¹⁰ [(je voulois rapprocher ces rapports)]. — **B.** < je cherchois des... jusqu'à lui >.

¹¹ [(et ne pouvant m')].

¹² [immédiates].

¹³ [particulières].

¹⁴ (ne pouvant P... faute de pouvoir (m'élever) [atteindre] à la divinité, je l'aurois volontiers... non content de rapprocher (la divinité de) à l'état d'homme la divinité (et)). — **M.** < et non content de faire Dieu... un culte exclusif >.

¹⁵ (et).

¹⁶ **B.** moi-même.

¹⁷ [« parmi » mes semblables].

¹⁸ (savoir d'elle).

¹⁹ [(qu'il)].

²⁰ **B.** auroient.

²¹ [comme].

2. Critique de l'idée de révélation.

Je ne commençai pas par toutes ces réflexions. Entraîné par les préjugés de l'éducation. & par ce dangereux amour-propre qui veut toujours porter l'homme au-dessus de sa sphere. ne pouvant élever mes foibles conceptions jusqu'au grand Etre. je m'efforçois de le rabaisser jusqu'à moi ¹. Je rapprochois les rapports infiniment éloignés. qu'il a mis entre sa nature & la | mienne. Je voulois des communications plus immédiates, des instructions plus particulieres; & non content de faire Dieu semblable à l'homme; pour être privilégié moi-même parmi mes semblables. je voulois des lumieres surnaturelles: je voulois un culte exclusif: je voulois que Dieu m'eût dit ce qu'il n'avoit pas dit à d'autres. ou ce que d'autres n'auroient pas entendu comme moi ¹.

136

¹ Cf. Montaigne. *Essais*, II, 12 [76], II. 241-242 : « Qu'est-il plus vain que de vouloir deviner Dieu par nos analogies et conjectures?... et. parce que nous ne pouvons étendre notre vue jusques en son glorieux siège, l'avoir ramené ça-bàs a notre corruption et à nos misères » ?

¹ Je croirais volontiers que Rousseau ne reconstitue pas artificiellement un état d'esprit qu'il n'aurait point connu, mais qu'il parle ici sur des impressions personnelles. Tout ceci va rejoindre, à quelques pages d'intervalle (p. 141), le mot fameux : « Que d'hommes entre Dieu et moi » !

¹ Regardant le point où j'étois (² parvenu) comme le point commun d'où ³ partoient tous les ⁴ hommes pour « ⁵ parvenir » à un culte plus éclairé ⁶ les dogmes de la religion naturelle (ne me sembloient) que les ⁷ élémens de toute Religion. Je considérois cette diversité de sectes qui régnet sur la terre [et qui s'accusent mutuellement de mensonge et d' ⁸ aveuglement (et) je (me) demandois quelle est la bonne. Chacun me répondoit c'est la mienne [chacun disoit] moi seul et mes partisans pensons juste tous les autres sont dans l'erreur. Et comment savez-vous que vôtre secte est la bonne. Parce que ⁹ j'y suis né. Mon (¹⁰ père) me dit d'ainsi croire et ainsi je crois, il m' ¹¹ a dit que tous ceux qui (vous) disent autrement que ¹² nous mentent. et je ne les écoute pas *. † Quoi ¹³ disois-je la ¹⁴ vérité n'est elle pas une, ¹⁵ ce qui

B, f^o 167^{vo} * *Tous*, ¹⁶ dit ¹⁷ un (¹⁸ sage) et (¹⁹ vertueux) Prêtre (catholique romain), disent qu'ils la tiennent et la croyent (et tous usent de ce jargon.) que non des hommes, ne d'aucune creature, ains de Dieu.

Mais à dire vrai sans rien flatter ni déguiser il n'en est rien : elles

¹ (Je ne).

² [arrivé. — **B**. (arrivé) parvenu.]

³ **B**. part(ent) part(oient).

⁴ **B**. croyans.

⁵ **B**. arriver (parvenir)].

⁶ [et (ne trouvant dans) je ne trouvois dans].

⁷ **B**. (dogmes) [éléments].

⁸ **B**. d'erreur.

⁹ **B**. Dieu l'a dit. Et qui vous dit que Dieu l'a dit. Mon Pasteur. Mon Pasteur me dit d'ainsi croire.

¹⁰ [Pasteur].

¹¹ **B**. assure que.

¹² **B**. lui.

¹³ **B**. pensois-je.

¹⁴ (re LIGION).

¹⁵ **B**. et ce.

¹⁶ **M**. disoit.

¹⁷ (le S AGE).

¹⁸ [(savant)].

¹⁹ [(pieux) sage et bon].

† *L'astérisque et la note qu'il amorce ne se trouvent pas dans F.*

Regardant le point où j'étois parvenu comme le point commun d'où partoient tous les croyans pour arriver à un culte plus éclairé, je ne trouvois dans la ^(a) religion naturelle que les élémens de toute religion. Je considérois cette diversité de sectes qui regnent sur la terre, & qui s'accusent mutuellement de mensonge & d'erreur; je demandois, *quelle est la bonne?* Chacun me répondoit, c'est la mienne. ^b * : chacun

[137]

Tous, dit un bon & sage Prêtre ², disent qu'ils | la tiennent & la croient, (& tous usent de ce jargon,) que non des hommes, ne d'aucune creature, ains de Dieu.

[137]

Mais à dire vrai sans rien flatter ni déguiser, il n'en est rien, elles sont, quoiqu'on die, tenues par mains & moyens humains: tesmoin premierement la maniere que les Religions ont été reçues au monde, & sont encore tous les jours par les particuliers: la nation, le pays, le lieu donne la Religion: l'on est de celle que le lieu auquel on est né & élevé tient: nous sommes circoncis, baptisés, Juifs, Mahometans, Chrestiens, avant que nous sachions que nous sommes hommes, la Religion n'est pas de notre choix & election: tesmoin après la vie & les mœurs si mal accordantes avec la Religion: tesmoin que par occasions humaines & bien legeres, l'on va contre la teneur de sa Religion. Charron, de la sagesse. L. II. Chap. 5. p. 257. Edition de Bordeaux 1601 ¹.

Il y a grande apparence que la sincere profession de foi du vertueux Théologien de Condom, n'eût pas été fort differente de celle du Vicaire Savoyard.

^{a)} C, D : dans les dogmes de la religion D : religion naturelle.

^{b)} Dans C et D, la note n'est pas suspendue à ce mot. Elle est reportée deux lignes plus loin, après : *Parce que Dieu l'a dit* *

² Rousseau avait d'abord écrit : « Prêtre catholique romain » ; et ces épithètes supprimées nous donnent les motifs de cette citation. Rousseau aurait pu trouver dans Montaigne, qui lui était si familier, les mêmes idées exprimées sous une forme plus vive : cf. *Essais*, II, 12 [76], II, 149 : « Nous ne recevons notre religion qu'à notre façon et par nos mains, et non autrement que comme les autres religions se reçoivent, ... nous nous sommes rencontrés au pays où elle était en usage... Une autre région, d'autres témoins, pareilles promesses et menaces nous pourraient imprimer par même voie une croyance contraire. Nous sommes chrétiens au même titre que nous sommes ou périgourdins ou allemands » : mais il a préféré emprunter un texte à Charron, parce que Charron était prêtre catholique, et qu'il pouvait apparaître ainsi comme un ancêtre authentique du Vicaire.

¹ Rousseau renvoie à l'édition originale : et cette précision est intéressante, parce qu'elle montre avec quel soin il avait fait ses lectures. Le fait mérite d'autant plus d'être noté que Rousseau possédait un exemplaire de *La Sagesse*, édition de Rouen, 1618, qui lui avait été donné par la marquise de Créqui, et sur lequel il avait même écrit quelques remarques, exemplaire qui se trouve aujourd'hui à la Bibliothèque Nationale [77 B] ; mais cette édition reproduisait le texte adouci par Charron, et précisément le passage que Rousseau désirait citer en avait disparu : d'où la nécessité de se reporter à l'édition originale. — On remarquera que Rousseau a scrupuleusement conservé la faute d'impression de l'édition originale, et transcrit : p. 257, au lieu de 357.

est vrai ¹ dans un pays peut il être faux ² dans un autre. Si la méthode de celui qui « ³ suit » la bonne route [⁴ et celle de] celui qui s'égare est la même ⁵ quel mérite ⁶ a l'un de plus que l'autre leur choix est l'effet du hazard le leur imputer est ⁷ une injustice c'est récompenser ⁸ ou punir pour être né dans « ⁹ tel » ou dans « tel pays ¹⁰ »

sont quoi qu'on die tenues par mains et moyens humains : té[s]moin prémièrement la manière que les Religions ont été reçues au monde et ¹¹ sont encore[s] tous les jours par les particuliers : la nation, le pays, le lieu donne la religion : l'on est de celle ¹² que le lieu auquel l'on est né ¹³ et e s levé tient : nous somme circoncis, bap[ti]sés, Juifs, mahumetans, chrétiens, avant que nous sachions que nous sommes hommes : la religion n'est pas de « notre » choix et election, tesmoin après, la vie et les mœurs si mal accordantes avec la religion, tesmoin que par occasions humaines ¹⁴ et bien légères, l'on va contre la teneur de sa religion. Charron ; de la Sagesse L. 2. chap. 5. p. 257. ¹⁵ Bordeaux. 1601. Il y a grande apparence que la sincère profession de foy du ¹⁶ Theological (¹⁷ Charron) n'eut pas été fort différente de celle du Vicaire savoyard.

¹ **B.** (dans un pays) [chez moi].

² **B.** (dans un autre) [chez vous ?].

³ (se trompe).

⁴ (est la même que).

⁵ (quelle [leur choix est l'effet]).

⁶ **B.** [ou quel tort] a l'un. — **I.** [ou quel tort] a l'un.

⁷ **B.** iniquité; c'est.

⁸ **B.** (pou r).

⁹ [(telle)] ou [(telle contrée)]. — **B.** dans tel (pays plus tôt que dans tel autre) [ou dans tel pays].

¹⁰ (Cette idée étant injurieuse à la justice (de Dieu) [divine] je la rejette et je dis ou toutes les religions sont bonnes et agréables à Dieu, ou si une seule est la véritable elle a des signes évidens qui la font reconnoître pour telle). [(Cette idée est trop injurieuse à la justice (de Dieu) [divine] pour qu'on puisse l'adopter sans crime. (Ne blasphemons point) [je croirois blasphemer] contre la justice divine (en croyant) [en adoptant] que s'il est une religion (qu'elle... qu'il) [que Dieu] prescrive à l'homme il a pris soin de la lui rendre)].

¹¹ **M.** (le).

¹² **I.** (à laquelle) [que].

¹³ **I.** (tient).

¹⁴ **M.** < et >.

¹⁵ (de l'e dition).

¹⁶ **M.** vertueux.

¹⁷ [de Condom].

disoit, moi seul & mes partisans pensons juste, tous les autres sont dans l'erreur. *Et comment savez-vous que votre secte est la bonne!* Parce que Dieu l'a dit. Et qui vous dit que Dieu l'a dit? Mon Pasteur qui le sait bien. Mon Pasteur me dit d'ainsi croire, & ainsi je crois: il m'assure que tous ceux [qui disent autrement que lui mentent, & je ne les écoute pas. [138]

Quoi, pensois-je, la vérité n'est-elle pas une, & ce qui est vrai chez moi, peut-il être faux chez vous? si la méthode de celui qui suit la bonne route & celle de celui qui s'égare est la même, quel mérite ou quel tort a l'un de plus que l'autre? Leur choix est l'effet du hasard, le leur imputer est iniquité: c'est récompenser ou punir, pour être né dans tel ou dans tel pays¹. Oser dire que Dieu nous juge ainsi, c'est outrager sa justice.

¹ Rousseau reprend à son compte l'idée de Charron et de Montaigne. Il s'en était servi quelques pages avant la *Profession*, II, 229: « La foi des enfants et de beaucoup d'hommes est une affaire de géographie », etc.; il y reviendra vers la fin de la *Profession*, pp. 184, 195-196. Il l'avait déjà présentée sous une forme dramatique dans son petit conte de la *Reine fantasque*, qui avait paru en 1758 (cf. *Journal encyclopédique* du 15 Juin 1758 [36], 110-119), XII, 268: « Je sais bien que les lois de la géographie, qui règlent toutes les religions du monde, veulent que les deux nouveaux-nés soient musulmans », etc. L'idée était, d'ailleurs, devenue banale dans la discussion « philosophique »: cf., par exemple, *Le Militaire philosophe* [130^{bis}], 56-57, 85, 115: « Je suis né à Paris, je suis papiste...; si j'étais né à Constantinople, je parlerais turc, je serais mahométan », etc.; Voltaire, *Religion naturelle*, II [221], 449:

Il agit en machine, et c'est par sa nourrice
Qu'il est juif ou païen, fidèle ou musulman.

¹ Ce n'est pas ainsi que) Dieu nous juge (² je eroirois) ³ blasphemer
contre sa justice. †

Ou toutes les Religions sont bonnes et agréables à Dieu ou s'il
en est une (**seule**) qu'il prescrive aux hommes et qu'il les punisse
de méconnoître, il lui a donné des signes certains et manifestes
pour être distinguée et ⁴ reconnue pour la seule véritable. Ces
signes (⁵ doivent être) de tous les tems et de tous les (⁶ pays) ⁷ ega-
lement sensibles ⁸ à tous les hommes ⁹ grands et petits, savans et
ignorans, Européens, Indiens (¹⁰ américains) sauvages. S'il [¹¹ étoit]
une religion sur la terre (¹² dans laquelle on ¹³ put dire hors de
l'Eglise point de salut) et qu'en quelque lieu du monde, un seul
mortel de bonne foi n'eut pas été frappé de son évidence le Dieu de
cette Religion seroit le plus inique et le plus cruel ¹⁴ de tous les
tirans.

Cherchons nous donc sincèrement la vérité. Ne donnons
(**donc**) rien ¹⁵ au droit de la naissance à l'autorité des ¹⁶ pères et des

¹ [(penser que c'est ainsi) oser dire que].

² [ainsi c'est].

³ **B.** (blasphemer contre) [outrager]. — **I.** (blasphémer contre) [outrager].

⁴ **B.** connue.

⁵ [sont].

⁶ [lieux].

⁷ (dans les).

⁸ (et dans).

⁹ [(euro PÉENS] indiens, am ÉRICAINS].

¹⁰ [africains].

¹¹ (est).

¹² [hors de laquelle il n'y eut que peine(s) éternelle(s)].

¹³ (puisse).

¹⁴ **B.** (de toutes les) [des]. — **M.** de tous les.

¹⁵ **I.** (à l'autorité) [au droit].

¹⁶ **M.** Pasteurs et des Pères.

† Ici, en marge, deux réflexions indépendantes, qui interrompent le
développement et qui seront utilisées plus loin : Mais il me faut des
raisons pour soumettre ma raison. — Mais le livre de la nature est
ouvert à tous les hommes. Ils n'ont pas peur qu'il les trompe, ils n'ont
pas besoin de le vérifier.

Ou toutes les religions sont bonnes & agréables à Dieu. ou, s'il en est une qu'il prescrive aux hommes, & qu'il les punisse de méconnoître, il lui a donné des signes certains & manifestes pour être distinguée & connue pour la seule véritable. Ces signes sont de tous les tems & de tous les lieux, également sensibles à tous les hommes, [grands & petits, savans & ignorans, Européens, Indiens, Afriquains, Sauvages ¹. S'il étoit une religion sur la terre hors de laquelle il n'y eût que peine éternelle, & qu'en quelque lieu du monde un seul mortel de bonne-foi n'eût pas été frappé de son évidence, le Dieu cette religion seroit le plus inique & le plus cruel des tirans ² (3).

[139]

Cherchons-nous donc sincèrement la vérité ? Ne donnons rien au droit de la naissance & à l'autorité des peres & des pasteurs, mais rappellons à l'examen de la conscience & de la raison tout ce qu'ils nous ont appris dès notre enfance ? Ils ont beau me crier, soumetts ta raison :

* C, D : tyrans.

¹ Cf. Chubb, *Question préliminaire touchant la Religion* [136], 125-126 : « La véritable Religion est la même dans tous les âges, dans tous les pays et dans tous les mondes, s'il m'est permis de parler ainsi : car si les planètes sont habitées par des créatures semblables à nous, leur Religion doit par conséquent être la même que la nôtre, la convenance morale des choses étant la même dans tous les lieux et dans tous les temps » : *Examen de la Religion* du pseudo-Saint-Evremond [173], 112-113 : « Si Dieu avait exigé de nous un culte particulier, dont il voulût être honoré, il l'aurait révélé dès le commencement » : *Le Militaire philosophe*, II [130^{bis}], 48 : « Si la Religion est faite pour tous les hommes, elle est nécessaire à chaque individu ; les preuves qui en établissent la vérité doivent donc être à la portée des simples », etc.

² Cf. D'Espiard de la Cour, *Pensées philologiques* [188], 101-102 : « S'il n'y avait qu'une Religion dans le monde, celui qui y serait réfractaire, n'aurait rien à opposer pour sa justification ; mais, lorsqu'il voit les continuelles contradictions des hommes, n'est-il pas en droit de dire : quoiqu'il en soit, la plus grande partie se trompe ? Qui pourra m'enseigner ceux qui se trompent le moins ? Qui pourra même m'assurer que tous ne soient pas dans l'erreur ? S'il n'y avait qu'une Religion, je n'hésiterais pas à la suivre : ce serait une marque visible que Dieu l'aurait gravée dans le cœur de l'homme ; mais, puisqu'il y en a mille, je suis en droit de douter qu'il y en ait une de véritable, Dieu est trop juste pour faire naître des hommes dans une religion fausse, qu'ils ne seront plus les maîtres de quitter lorsqu'elle aura pris racine dans leurs cœurs par la force de l'éducation et des préjugés, et pour ensuite les punir de ce qu'ils auront vécu conformément à cette Religion, que pendant leurs vies ils ont cru la seule véritable ».

³ Cf. *Le Militaire philosophe*, V [130^{bis}], 64 : « Ne donnons rien à l'autorité de

¹ maitres mais (² **soumetons**) à l'examen de la conscience et de la raison tout ce qu'ils nous ont appris des nôtre enfance. Ils ont beau (³ **nous**) (⁴ **dire**) soumetts ta raison; autant m'en peut dire celui qui me trompe, il me faut des raisons pour soumettre ma raison.

f^o 168 v^o

Toute la theologie que je puis acquerir de moi-même par l'inspection de l'univers et [par] le bon usage de mes facultés se borne à ce que je vous ai ci-devant ⁵ **exposé**. Pour en savoir davantage il faut recourir à des [⁶ moyens] extraordinaires. Ces moyens ne sauroient || être l'autorité des hommes. Car [(**tous**)] « ⁷ **les** » **hommes** [n']étant « ⁸ **pas** » d'une autre espèce que moi; tout ce qu'un homme connoit ⁹ naturellement je puis ¹⁰ aussi le connoître. ¹¹ Un autre homme peut se tromper ¹² aussi bien que moi. Quand je crois ce qu'il dit, ¹³ ce n'est pas parce qu'il le dit mais parce qu'il le prouve. ¹⁴ Le « témoignage » des [¹⁵ **autres**] hommes ¹⁶ n'est donc au fond que celui de ma raison [même] et n'ajoute rien aux moyens naturels que Dieu m'a donnés de (¹⁷ connoître) la vérité.

[Apôtre de la vérité] (¹⁸ **que**) vous (**reste-t-il**) donc à me dire ¹⁹. Dieu lui-même a parlé. (²⁰ **Voilà**) sa révélation. C'est autre chose. Dieu a parlé. Voilà certes un grand mot. Et à qui a-t-il parlé? Il a

¹ **B.** (maitres) [Pasteurs].

² [rapellons].

³ [me].

⁴ [crier].

⁵ **M.** expliqué. — **I.** (exprimé) [expliqué].

⁶ (voyes).

⁷ [(l'... nul homme)]. — **B.** nul homme.

⁸ (de mon). — **B.** < pas >.

⁹ (je).

¹⁰ **M.** le connoître aussi. — **I.** (le) aussi le connoître.

¹¹ **B.** [et].

¹² **M.** ainsi que moi.

¹³ **M.** (mais).

¹⁴ [(Au)].

¹⁵ **B.** < autres >.

¹⁶ (se raportant a).

¹⁷ [découvrir]. — **M.** connoître.

¹⁸ **B.** [Qu'avez].

¹⁹ **B.** dont je ne reste pas le juge?

²⁰ [Ecoutés].

autant m'en peut dire celui qui me trompe : il me faut des raisons pour soumettre ma raison ⁴.

Toute la théologie que je puis acquérir de moi-même par l'inspection ⁵ de l'univers, & par le bon usage de mes facultés, se borne à ce que je vous ai | ci-devant expliqué. Pour en savoir davantage, il faut recourir à des moyens extraordinaires. Ces moyens ne sauroient être l'autorité des hommes : car nul homme n'étant d'une autre espèce que moi, tout ce qu'un homme connoît naturellement, je puis aussi le connoître, & un autre homme peut se tromper aussi bien que moi : quand je crois ce qu'il dit, ce n'est pas parce qu'il le dit, mais parce qu'il le prouve. Le témoignage des hommes n'est donc au fond que celui de ma raison-même, & n'ajoute rien aux moyens naturels que Dieu m'a donnés de connoître la vérité.

[140]

Apôtre de la vérité, qu'avez-vous donc à me dire dont je ne reste pas le juge ? Dieu lui-même a parlé : écoutez sa révélation. C'est autre chose. Dieu a parlé ! voilà certe un grand mot ¹. Et à qui a-t-il parlé ? Il a

ceux qui proposent la question ; renonçons à toute espèce d'opiniâtreté, formons la résolution de nous rendre aux raisons claires et évidentes, de recevoir les conséquences justement tirées des premiers principes, des vérités métaphysiques, en un mot de ces vérités distinctes, qui emportent notre assentiment malgré nous, et que tous les hommes voient également en quelque pays et en quelque temps que ce soit ».

⁴ Cf. *Examen de la Religion* [173], 20-22 : « Si Dieu veut que je l'honore d'un culte particulier, il est de sa bonté et de sa justice de me le manifester clairement.... Les preuves de la Religion doivent être claires, parce que nous avons une raison, qui, nous venant de Dieu, ne saurait être mauvaise. Or cette raison, s'opposant à ce que les hommes nous disent de la Religion, nous ne devons pas étouffer cette lumière sur de simples probabilités. Ce serait faire un très mauvais usage du plus précieux don que Dieu a fait à l'homme : il faut des preuves certaines, exemptes de toute contradiction pour soumettre une lumière qui nous vient de Dieu et qui est si uniforme dans tous les hommes. La vérité est exempte de toute contradiction ». Rousseau possédait une copie de l'*Examen de la Religion* : cf., à la *Bibliographie*, les n^{os} 7 et 173. Il se proposait de le « réfuter » ; c'est, en effet, ce qu'il fera plus loin : cf. p. 170 et note 3. Mais on voit qu'il l'a d'abord utilisé. Cf. encore pp. 150 et note 3, 168 et note 1, 170 et note 1, etc.

⁵ Cet emploi du mot *inspection* au sens de contemplation réfléchie et raisonnée, aide à mieux comprendre l'emploi singulier que Rousseau a fait plus haut du même mot : Cf. p. 64 et note 2. Cf. encore, dès 1738, dans sa *Réponse au Mémoire anonyme sur la sphéricité de la terre*, XII, 309 : « Pour ce qui est de l'inspection de la lune, il est bien vrai qu'elle nous paraît sphérique ».

¹ *Examen de la Religion* [173], 15 : « Toutes les questions de la Religion se réduisent à celle-ci : savoir si Dieu a parlé, et quelles sont les vérités qu'il a révélées ».

parlé aux hommes. Pourquoi donc n'en ai-je rien entendu ? Il a chargé d'autres hommes de vous rendre sa parole. J'entens; ce sont des hommes qui vont me dire ce que Dieu a dit. J'aimerois mieux avoir entendu Dieu lui-même. Il ne lui en auroit pas coûté davantage et j'aurois été à l'abri de la seduction. Il vous en garantit en ¹ autorisant la mission de ses envoyés. Comment cela ? par des (² miracles, ³ par des prophéties). ⁴ Je n'ai jamais (⁵ vu) de prophéties, je n'ai jamais vu de miracles. D'autres hommes en ont été témoins pour vous et l'attestent. † Quoi (⁶ encore) des [témoignages humains (⁷ encore) des] hommes qui me rapportent ⁸ que d'autres hommes ont rapporté (la parole de Dieu). Que d'hommes entre Dieu et moi ! Voyons toutefois, examinons, ⁹ vérifions. Ô si Dieu eut daigné ¹⁰ me dispenser de tout ce travail l'en aurois-je servi de moins bon cœur.

Considerez, mon ami, dans quelle ¹¹ affreuse discussion ¹² me voila engagé de quelle ¹³ érudition j'ai besoin pour [remonter dans les plus hautes antiquités (et) pour examiner ¹⁴ les prophéties ¹⁵ les faits, tous] les monumens ¹⁶ de foi ¹⁷ qu'on me propose

¹ B. (autorisant) [manifestant].

² [prodiges; ces prodiges n'ont pas été faits à mes yeux]. — B. [Et où sont] ces prodiges (n'ont pas été faits à mes yeux. D'autres les ont vu pour vous et) [Dans les livres, et qui a fait ces livres, des hommes. Et qui a vu ces prodiges (d'autres hommes) [des] (peuples) [hommes] qui] les attestent. — M. Des peuples qui les attestent.

³ (Je n'ai).

⁴ Qui est-ce qui a.

⁵ [entendu].

⁶ [toujours].

⁷ [toujours].

⁸ [ce].

⁹ B. comparons, vérifions.

¹⁰ M. m'exempter.

¹¹ B. horrible.

¹² B. (nous) [me].

¹³ B. immense érudition.

¹⁴ B. [peser, confronter]. — M. < peser >.

¹⁵ B. [les révélations,].

¹⁶ (qu').

¹⁷ B. (qu'on me) propose[s] dans tous les pays du monde.

† Ici, dans le manuscrit, un espace de quelques lignes laissé en blanc.

parlé aux hommes. Pourquoi donc n'en ai-je rien entendu ? Il a chargé d'autres hommes de vous rendre sa parole. J'entends : ce sont des hommes qui vont me dire ce que Dieu a dit. J'aimerois mieux avoir entendu Dieu lui-même : il ne lui en auroit pas coûté davantage. & j'aurois été à l'abri de la séduction. Il vous en garantit, en manifestant la mission de ses envoyés. Comment cela ? Par des prodiges. Et où sont ces prodiges ? Dans des livres. Et qui a fait ces livres ? Des hommes. Et qui a vu ces prodiges ? Des hommes qui les attestent. Quoi ! toujours des témoignages humains ? toujours des hommes qui me rapportent ce que d'autres hommes ont rapporté ? Que d'hommes entre Dieu & moi ? ! Voyons toutefois, examinons, comparons, vérifions. O si Dieu eût daigné me dispenser de tout ce travail, l'en aurois-je servi de moins bon cœur ?

[141]

Considérez, mon ami, dans quelle horrible discussion me voilà

[142]

* Parmi les banalités de cette argumentation, dont on a vu que presque toutes les idées se retrouvaient chez les déistes du XVII^e et du XVIII^e siècle, ce cri d'étonnement ingénu met une note personnelle, où il entre à la fois de l'orgueil rousseauiste et la fière indépendance d'une conscience protestante. L'archevêque de Paris ayant jugé cette « plainte » peu « sensée » (Cf. *Mandement*, III, 50), Rousseau la développa avec une véhémence et une naïveté complaisantes. *Lettre à M. de Beaumont*, III, 100, 101, 106 : « Considérez donc, de grâce, qu'il est tout à fait dans l'ordre que des faits humains soient attestés par des témoignages humains ; ils ne peuvent l'être par nulle autre voie : je ne puis savoir que Sparte et Rome ont existé que parce que des auteurs contemporains me le disent ; et entre moi et un autre homme qui a vécu loin de moi, il faut nécessairement des intermédiaires. Mais pourquoi en faut-il entre Dieu et moi ? et pourquoi en faut-il de si éloignés, qui en ont besoin de tant d'autres ? Est-il simple, est-il naturel que Dieu ait été chercher Moïse pour parler à Jean-Jacques Rousseau ? » Quelques lignes après la *Profession de foi*, il reprenait cette même formule dans un tout autre exposé, mais pour affirmer comme ici l'autonomie religieuse et morale de la conscience, II, 288 : « C'est alors seulement qu'il trouve son véritable intérêt à être bon, à faire le bien loin des regards des hommes et sans y être forcé par les lois, à être juste *entre Dieu et lui* ». — Comparez, sinon pour le contenu des idées, au moins pour l'accent, qui est le même, cette phrase de Calvin, *Institution chrétienne*, III, xix, 16 [74], 693 : « Je suis coupable devant Dieu, comme ayant transgressé ce qu'il m'avait défendu *entre lui et moi* ». Cf. *Nouvelle Héloïse* (IV, xiii), IV, 351 : « Mais toi, Julie, ô toi, qui, brûlant d'une flamme pure et fidèle, n'étais coupable qu'aux yeux des hommes et n'avais rien à te reprocher *entre le ciel et toi* » ; *Confessions*, VIII, 164 : « Dans les choses indifférentes, elle [M^{me} de Warens] aimait à obéir ; et, s'il ne lui eût pas été permis, prescrit même, de faire gras, elle aurait fait maigre *entre Dieu et elle*, sans que la prudence eût eu besoin d'y entrer pour rien » ; et 298 : « Rien de grand et de beau ne peut entrer dans un cœur d'homme, dont je ne fusse capable *entre le ciel et moi* ».

³ Comparez avec *Le Militaire Philosophe* [130^{bis}], 128-135, chap. XV : « Des livres, des discours ne sont pas des moyens dont Dieu ait pu se servir pour instruire les hommes », et chap. XVI : « Des religions établies sur des livres et des discours ne viennent point de Dieu ».

¹ pour en assigner les tems, les lieux, les auteurs, ² quelle justesse de critique m'est nécessaire pour ³ distinguer les pièces authentiques des pièces supposées] ⁴ comparer les objections aux réponses [⁵ les traductions aux originaux pour juger de l'impartialité des témoins ⁶ de leur lumières] pour savoir si l'on n'a rien ⁷ supprimé, rien changé **rien** falsifié, pour ⁸ **resoudre** les contradictions qui restent] pour juger quel poids doit avoir le silence des adversaires dans les faits allégués contre eux. Si ces allégations leur ont été connues, s'ils en ont fait assés de cas pour daigner y répondre, si les livres ⁹ étoient assez communs pour que les nôtres leur parvinssent si nous « ¹⁰ avons » [été] d'assés bonne foi pour (¹¹ **laisser**) cours aux leurs parmi nous ¹².

Tous ces monumens reconnus pour ¹³ incontestable s'il faut ¹⁴ **ensuite** (¹⁵ **examiner**) les preuves de la mission ¹⁶ **divine** de **leur** auteur il faut ¹⁷ **connoître** à fond [les loix des sorts les probabilités eventives pour (¹⁸ **decider**) quelle prédiction ¹⁹ peut s'accomplir

¹ (de quelle (justesse) [connaissance] de critique, des langues).

² **B.** [les occasions!] — **I.** [les occasions].

³ **B.** pour (suivre,) comparer.

⁴ **B.** les traductions aux originaux].

⁵ **B.** de leur bon sens.

⁶ **B.** (falsifié) [supprimé rien ajouté rien transposé] (rien) changé, (rien supprimé) [falsifié]. — **M.** < rien ajouté >. — **I.** rien ajouté, [rien transposé,] (rien) changé (rien) falsifié.

⁷ **B.** (résoudre) [lever].

⁸ (ont toujours).

⁹ [(étions)].

¹⁰ (que) [donner].

¹¹ **B.** [et pour y laisser leurs plus fortes objections tels qu'ils les avoient faites]. — **M.** parmi nous, etc. < et pour y laisser.... avoient faites >.

¹² incontestable (*sic*).

¹³ **B.** passer ensuite aux preuves.

¹⁴ [*mot illisible*].

¹⁵ **B.** < divine > de leurs auteurs.

¹⁶ **B.** (étudier) [(connoître) bien savoir] les loix. — **M.** connoître les loix.

¹⁷ [juger].

¹⁸ **B.** [ne].

engagé¹ ; de quelle immense érudition j'ai besoin pour remonter dans les plus hautes antiquités : pour examiner, peser, confronter les prophéties, les révélations, les faits, tous les monumens de foi proposés dans tous les pays du monde : pour en assigner les tems, les lieux, les auteurs, les occasions ! Quelle justesse de critique m'est nécessaire pour distinguer les pièces authentiques des pièces supposées ; pour comparer les objections aux réponses, les traductions aux originaux : pour juger de l'impartialité des témoins, de leur bon sens, de leurs lumières : pour savoir si l'on n'a rien supprimé, rien ajouté, rien transposé, changé, falsifié : pour lever les contradictions qui restent : pour juger quel poids doit avoir le silence des adversaires dans les faits allégués contre eux ; si ces allégations leur ont été connues ; s'ils en ont fait assez de cas] pour daigner y répondre : si les livres étoient assez communs pour que les nôtres leur parvinssent : si nous avons été d'assez bonne-foi pour donner cours aux leurs parmi nous, & pour y laisser leurs plus fortes objections, telles qu'ils les avoient faites¹.

[143]

Tous ces monumens reconnus pour incontestables, il faut passer ensuite aux preuves de la mission de leurs auteurs : il faut bien savoir

¹ L'objection est présentée de même par Marie Huber, *Religion essentielle* (151, l. 69-71. Elle distingue deux méthodes pour arriver à reconnaître la Révélation, l'une, où l'on « supposerait seulement que ce livre pourrait bien être divin dans son origine » et où on « inviterait à en juger par les caractères qu'il porte » ; l'autre, où l'on s'attacherait aux preuves traditionnelles, miracles, prédictions, etc. Celui qui adopterait cette dernière méthode, dit Marie Huber, « serait engagé à des discussions sans fin, et ces discussions n'aboutiraient jamais à une évidence parfaite. Il faudrait qu'en rétrogradant d'une génération à l'autre, pour arriver jusqu'à ces hommes à qui Dieu a dicté ce Livre, il put s'assurer sans équivoque que nul d'entre eux n'a pu ni tromper ni être trompé lui-même. Si l'on dit que ces hommes inspirés ont prouvé la divinité de leurs écrits par des miracles », etc., tout le développement continue comme chez Rousseau. — Des deux méthodes indiquées par Marie Huber, Rousseau adoptera la première à la fin de la *Profession*, quand il mettra en valeur « les caractères de vérité si grands, si frappants, si parfaitement inimitables » de l'Évangile. Il se rallie ici à la seconde, mais pour en montrer l'insuffisance. C'est, d'ailleurs, à ce point de vue tout extérieur et historique, que se plaçaient les « philosophes » contemporains, pour juger et récuser le Christianisme. Rousseau se séparera d'eux dans son attitude finale, mais il commence par utiliser leur critique.

¹ Même argumentation chez Diderot : cf. *Pensées philosophiques*, LX 177, 154 : « Vous présentez à un incrédule un volume d'écrits dont vous prétendez lui démontrer la divinité. Mais avant que d'entrer dans l'examen de vos preuves, il ne manquera pas de vous questionner sur cette collection. A-t-elle toujours été la même ?... Sur quel fondement avez-vous donné la préférence à ce manuscrit ? Qui vous a dirigé dans le choix entre tant de copies différentes » ? etc. Cf. encore Meslier (240, 302 : « Il faudrait savoir : 1°) si ceux que l'on dit être les premiers auteurs de ces narrations en sont véritablement ; 2°) s'ils étaient gens de probité, dignes de foi, sages et éclairés, et s'ils n'étaient point prévenus en faveur de ceux dont ils parlent si avant- »

sans miracle ¹ le genie de l'eloquence orientale pour (² décider) ce qui est ³ une prediction [dans ces langues] et ce qui n'est ⁴ qu'une figure oratoire] ⁵ les loix de la nature pour (⁶ examiner) ce qui est prodige ou ce qui n'est pas pour ⁷ dire jusqu'à quel point un homme adroit peut fasciner les yeux des simples [⁸ et] jusqu'à quel point il ne l'e peut plus. Chercher ⁹ de quelle (¹⁰ nature) doit être un prodige et ¹¹ quelle authenticité il doit avoir [¹² non-seulement] pour être cru mais pour qu'(¹³ il ne) soit (¹⁴ permis a personne de ¹⁵ le revoquer en doute) [savoir ?] comparer ¹⁶ les preuves des prodiges qu'il faut admettre aux preuves des prodiges qu'il faut rejeter et trouver les règles ¹⁷ à suivre en pareil cas. [¹⁸ Dire enfin pourquoi Dieu choisit pour attester sa parole des moyens qui ont eux mêmes si grand besoin d'attestation. Comme s'il (¹⁹ étoit bien aise de)

¹ **B.** (et quelle ne le peut pas) le genie des [(diverses)] langues (orientales) originales]. — **M.** [le génie des langues orientales].

² [distinguer].

³ **B.** < une >.

⁴ **B.** que figure oratoire.

⁵ **B.** [quels faits sont dans] l'ordre de la nature (dans toutes ses loix pour décider ce qui est prodige et ce qui ne l'est pas) [et quels autres faits n'y sont pas]. — **I.** [l'ordre de la nature dans toutes ses combinaisons pour décider ce qui est prodige et ce qui ne l'est pas] [quels faits sont dans l'ordre de la nature, et quels autres n'y sont pas] pour dire.

⁶ [décider].

⁷ **B.** (savoir) [dire].

⁸ **B.** (et je) [peut étonner même les gens éclairés] chercher. — **M.** [peut étonner même les gens éclairés]. — **I.** (pour) [peut] étonner.

⁹ (pourquoi les prodiges faits [quelle authenticité]).

¹⁰ [espèce].

¹¹ **M.** quel degré d'authenticité.

¹² **B.** (pour) non seulement.

¹³ [on].

¹⁴ [punissable d'en douter].

¹⁵ [(ne pas)].

¹⁶ **B.** les preuves des vrais et des faux prodiges et trouver. — **M.** les vrais et les faux prodiges.

¹⁷ **B.** pour les (distinguer) [discerner]. — **I.** [sures] pour discerner.

¹⁸ **B.** « Dire » [(trouver)].

¹⁹ [se plaisoit à]. — **B.** se jouoit de (l'incrédulité) [la credulité]. — **M.** l'incrédulité.

les loix des sorts, les probabilités éventives ², pour juger quelle prédiction ne peut s'accomplir sans miracle; le génie des langues originales, pour distinguer ce qui est prédiction dans ces langues, & ce qui n'est que figure oratoire: quels faits sont dans l'ordre de la Nature, & quels autres faits n'y sont pas: pour dire jusqu'à quel point un homme adroit peut fasciner les yeux des simples, peut étonner même les gens éclairés; chercher de quelle espece doit être un prodige | & quelle authenticité il doit avoir, non-seulement pour être cru, mais pour qu'on soit punissable d'en douter; comparer les preuves des vrais & des faux prodiges, & trouver les règles sûres pour les discerner ³; dire enfin pourquoi Dieu choisit, pour attester sa parole, des moyens qui ont eux-mêmes si grand besoin d'attestation, comme s'il se jouoit de la crédulité des hommes, & qu'il évitât à dessein les vrais moyens de les persuader.

[144]

geusement; 3^o) s'ils ont bien examiné toutes les circonstances des faits qu'ils rapportent, s'ils les ont bien connues, et s'ils les rapportent bien fidèlement; 4^o) si les livres ou les histoires anciennes qui rapportent tous ces grands miracles n'ont pas été corrompus dans la suite du temps comme quantité d'autres l'ont été »; *Examen de la Religion* [173, 37, etc. — Dans cette énumération des conditions requises par l'historien avant d'accepter un récit, Rousseau s'est sans doute souvenu des règles de Saint-Aubin pour « la bonne critique de l'histoire », *Traité de l'opinion* [141], I, 247 : « Pour démêler quel jugement le critique doit porter sur les histoires suspectes, il doit remonter à la première et peut-être à l'unique source qu'elles ont.... Il faut ensuite considérer diligemment dans quel temps écrivait celui qui a le premier inventé le fait incertain, quelle était sa profession, quel parti il suivait, et surtout quel attachement il a eu pour la vérité et quelle a été son exactitude dans tous ses ouvrages. On doit aussi compter et peser les témoignages uniformes s'il s'en trouve », etc. Il faut se rappeler, d'ailleurs, que Rousseau avait lu de très près l'*Ars critica* de Leclerc [113] et en avait fait des extraits. La III^e Partie de l'*Ars critica*, « De emendandi ratione, libris suppositis et scriptorum stylo », contient précisément de nombreux exemples de méthode critique empruntés à l'Ancien et au Nouveau Testaments. Les plus significatifs de ces exemples ont été très soigneusement notés par Rousseau : Cf. Cahiers de Neuchâtel [5, 30 v^o]. Sur la même feuille de ce cahier, Rousseau a copié un passage des *Voyages de Monconys* [82], II, 330, où Samuel le Juif expliquait au voyageur le vrai sens du fameux verset d'Isaïe : *Ecce virgo concipiet*.

² C'est-à-dire les probabilités qui peuvent se réaliser. C'est le seul exemple du mot qui me soit connu. On trouve chez Rousseau plusieurs néologismes de formation analogue; cf., plus haut, p. 71 et note 2 : « aggrégatif »; cf. encore les autres exemples de Rousseau rassemblés par Gohin, *Transformations de la langue française* 278, 277-278 : « compulsif, confédératif, retorsif, inactif ». M. Gohin y ajoute à tort : *initiatif*. Il emprunte ce mot au *Supplément* de Littré, qui lui-même renvoie à ce texte de Rousseau, d'après un article du *Journal des Débats* du 12 Décembre 1876 : « Pierre [le Grand, avait le génie *initiatif* ». Mais la citation est fautive. Le texte, qui appartient au *Contrat Social* (II, VIII), III, 330, est le suivant : « Pierre avait le génie *imitatif* ».

³ Ces difficultés — pratiquement insurmontables, pour qui veut « discerner » par la « raison » les « vrais » miracles des prestiges et des faits extraordinaires, mais naturels, — ont été longuement développés par Rousseau dans la III^e des *Lettres de la Montagne*, III, 153-162.

l'incredulité des hommes et qu'il ¹ eut peur (² qu'ils ne fussent) « trop » aisement | « persuadés »].

f^o 169 r^o

|| ³ Supposons que la majesté divine daigne s'abaisser asses pour rendre un homme l'organe de ses volontés sacrées est il raisonnable est il juste ⁴ de vouloir que tout le genre humain obeisse à la voix de ce ministre (⁵ de Dieu ⁶ sans ⁷ le mettre en état de se faire) connoitre pour tel ⁸ à la face du genre humain. ⁹ Y a-t-il de l'équité à ¹⁰ ne lui donner pour toutes lettres de créance que ¹¹ quelques (¹² petits) miracles particuliers faits devant (¹³ des gens) obscurs « ¹⁴ dont » tout le ¹⁵ reste des hommes ne saura jamais [rien] que par ouï dire ¹⁶.

¹ [évitait les vrais moyens de les persuader]. — **B.** évitât à dessein les vrais moyens de les (convaincre) [persuader]. [C'est l'ordre « inaltérable de la nature qui montre le mieux l'Être suprême, s'il arrivoit beaucoup » d'exceptions je ne saurois plus qu'en penser, et [pour moi] je crois trop en Dieu pour croire (aux miracles) [à tant de (prodiges) miracles si peu dignes de lui (surtout)] [à ceux que tant de gens [de toutes sectes] ont [si souvent] faits en son nom]. — **M.** (N'est-ce pas l'ordre.... l'Être suprême qui la régit? S'il arrivoit... penser et (trop) pour moi je crois trop sincèrement en Dieu pour croire à tant de miracles).

² (d'être) [de les voir].

³ **B.** (Mais).

⁴ **B.** d'exiger.

⁵ [celeste]. — **B.** < céleste >.

⁶ [voulant le faire]. — **B.** sans le [lui] faire connoître.

⁷ [(lui donner)].

⁸ **B.** (à tous les hommes).

⁹ (Il).

¹⁰ (vouloir nous punir de n'avoir pas cru les).

¹¹ **M.** des propheties que ceux qui l'écoutent ne peuvent vérifier, ou des signes particuliers.

¹² **B.** (miracles obscurs) [signes particuliers].

¹³ [peu de gens].

¹⁴ [« que »]. — **B.** et dont.

¹⁵ **I.** (genre) reste des hommes.

¹⁶ **B.** Par (tout) [tous] les pays du monde si l'on tenoit pour vrai[s] (tout ce) [tous les prodiges] que le peuple et les simples disent avoir vu[s] (il y auroit plus de sectes [toutes les religions seroient]) [chaque secte] seroit la bonne (et) il y auroit plus de (miracles) [prodiges] que d'évenemens naturels et le plus grand de tous les miracles seroit que là où il y a des fanatiques (et des fripons) [persecutés]

Supposons que la Majesté divine daigne s'abaisser assez pour rendre un homme l'organe de ses volontés sacrées; est-il raisonnable, est-il juste d'exiger que tout le genre humain obéisse à la voix de ce ministre, sans le lui faire connoître pour tel? Y a-t-il de l'équité à ne lui donner pour toutes lettres de créance, que quelques signes particuliers faits devant peu de gens obscurs, & dont tout le reste des hommes ne saura jamais rien que par ouï-dire ¹? Par tous les pays du monde si l'on tenoit pour vrais tous les prodiges que le peuple & les simples disent avoir vus, chaque secte seroit la bonne, il y auroit plus de prodiges que d'événemens naturels: & le plus grand de tous les miracles seroit que, là où il y a des fanatiques persécutés, il n'y eût point de miracles ². C'est l'ordre inalterable de la Nature qui montre le mieux l'Être suprême ⁽³⁾: s'il arrivoit beaucoup d'exceptions, je ne saurois plus qu'en penser: & pour moi, je crois trop en Dieu pour croire à tant de miracles si peu dignes de lui ³.

Qu'un homme vienne nous tenir ce langage: Mortels, je vous

145

(1) C, D: *montre le mieux la sage main qui la régit.*

¹ Comparez ces réflexions avec celles du préposant gascon que rencontre Jacques Massé [111], 465-466: « Quelle idée pouvez-vous avoir de Dieu, qui, selon vous, est maître souverain de tout l'univers, et qui en peut disposer toutes les parties comme il veut, si vous croyez que, pour faire connaître sa volonté au genre humain, il lui faille employer des gens obscurs, ignorants ou fanatiques, pour écrire des livres, ou pour prophétiser, ou prêcher, dans un coin reculé de la terre, et parmi une troupe de gens ignorants, sans que les nations savantes et polies en aient aucune connaissance. Trouvez-vous que ce soit là le vrai moyen de faire sentir à tous les hommes une chose si nécessaire que la volonté de Dieu »?

² Cf. Meslier [240], 300: « Il n'y a point de religion, si fausse qu'elle puisse être, qui ne prétende s'appuyer sur de semblables motifs de crédibilité.... Il n'y en a point qui n'ait eu de doctes et de zélés défenseurs, qui ont souffert de rudes persécutions pour le maintien et la défense de leur religion; et enfin il n'y en a point qui ne prétende avoir des prodiges et des miracles qui ont été faits en sa faveur ».

³ Voltaire [242], 278: « Excellent ». Cependant Rousseau ne nie pas absolument toute espèce de miracles: cf. la III^e des *Lettres de la Montagne*, III, 162: « Ces objections ne sont pas des négations... Quoi donc! celui qui n'admet pas tous les miracles rejette-t-il tous les miracles? Et faut-il croire tous ceux de la légende pour croire l'ascension de Christ »? Ce n'est pas là une simple précaution oratoire: les premières rédactions des manuscrits semblent en certifier la sincérité. Dans F et dans I, il parle de ces « petits miracles », « qui ne font que discréditer les grands », comme s'il y en avait quelques-uns hors de pair auxquels il ne refusait point son assentiment: la formule même qu'il emploie: « les vrais et les faux prodiges » (p. 144), « les vrais et les faux miracles » (F, f^o 169^v), semble bien indiquer que dans sa pensée, il y avait eu des miracles réels; Cf. Diderot, *Règne de Claude et de Néron* 58, III, 9:

¹ Supposons un (² mortel) qui vint (³ vous) tenir ce langage. Mortels, je vous annonce la volonté du très haut, reconnaissez à ma voix celui qui m'envoie, ⁴ j'ordonne au soleil de changer sa course, [aux étoiles de ⁵ prendre un autre arrangement] ⁶ aux ⁷ alpes de (⁸ se transporter à la mer); ⁹ à la terre (¹⁰ de se couvrir tout à coup ¹¹ de fruits et de fleurs). « ¹² A la mer » de s'élever dans les airs. (« ¹³ Je » vous parle au nom du) maître de la nature elle n'obéit ¹⁴ pas aux imposteurs ¹⁵ mais (c'est par des prestiges particuliers qu'ils en imposent et c'est de ceux là qu'il faut se défier. Quel vrai miracle n'a pas été contrefait par de faux

il n'y eut point de miracles. C'est l'ordre. Ci devant. (*Sic. Rousseau renvoie par un signe à la phrase qu'il avait d'abord ajoutée à la fin du paragraphe précédent* ^{b)}). Qu'un homme vienne nous tenir ce langage. — **M.** Qu'un homme vienne nous dire.

^{a)} **M.** ne se fit point.

^{b)} **M.** C'est l'ordre inaltérable... le mieux la plus sage main qui la régit. S'il arrivoit... je crois trop sincèrement en Dieu... de miracles si peu dignes de lui. — **I.** C'est l'ordre maltérable... pour croire à tant de (petits) miracles (qui ne font que décréditer les grands) [si peu dignes de lui].

¹ (Prophètes vous vous plaignez de n'avoir pas... en coûteroit il plus à la toute puissance).

² [homme].

³ [nous].

⁴ **B.** (j'ord ONNE en son nom) j'ordonne au soleil.

⁵ **B.** (prendre) [former].

⁶ **M.** aux flots de s'élever, aux montagnes de s'applanir. — **I.** [(aux flots de s'élever), aux montagnes de s'applanir, aux flots.

⁷ **B.** montagnes.

⁸ (s'élever dans les airs... disparaître... de se dépêcher... ne...) s'aplanir].

⁹ **B.** (à la mer) [aux flots] de s'élever, (dans) à la terre.

¹⁰ [d'étaler la parure d'une autre saison]. — **B.** de (changer de parure) [prendre une *sic* autre aspect]. — **M.** un nouvel aspect.

¹¹ [(de verdure)].

¹² [(aux fleuves)]. — **B.** < à la mer de s'élever dans les airs >.

¹³ [(c'est ?) à ces prodiges qui ne reconnoitra pas à l'instant le]. — **B.** A (ces [au crayon repassé à l'encre : de tels] prodiges [non suspects]) [ces merveilles] qui ne reconnoitra.

¹⁴ **B.** point.

¹⁵ **B.** [(mais)] leurs miracles se font [(aux) dans des carrefours (ou) dans des deserts] dans des chambres, et c'est là qu'ils ont bon marché des spectateurs [déjà disposés à tout croire]. Qui est ce qui m'osera dire. — **M.** d'un petit nombre de spectateurs. — **I.** bon marché [d'un petit nombre] de(s) spectateurs [déjà disposés à tout croire].

annonce la volonté du très-Haut; reconnoissez à ma voix celui qui m'envoie. J'ordonne au soleil de changer sa course, aux étoiles de former un autre arrangement, aux montagnes de s'applanir, [aux flots de s'élever, à la terre de prendre un autre aspect : à ces merveilles, qui ne reconnoitra pas à l'instant le maître de la Nature ¹? Elle n'obéit point aux imposteurs: leurs miracles se font dans des carrefours, dans des déserts, dans des chambres: & c'est là qu'ils ont bon marché d'un petit nombre de spectateurs déjà disposés à tout croire ². Qui est-ce qui m'osera dire combien il faut de témoins oculaires pour rendre un prodige digne de foi? Si vos miracles faits pour prouver votre doctrine ont eux-mêmes besoin d'être prouvés, de quoi servent-ils? Autant valoit n'en point faire ³.

[146]

« Il [Rousseau] me protestait un jour.... que peu s'en fallait qu'il ne crût à la résurrection ». — La fin de ce paragraphe fait défaut dans la Première Rédaction : c'est le résidu abstrait du développement sur les vampires, qui a été supprimé depuis : cf. p. 146 et note 3.

¹ Voltaire [242], 278 : « Et moi, je reconnaitrais le mauvais principe, l'Ariman, qui viendrait gâter l'ouvrage d'Oromaze ».

² Il est vraisemblable qu'en écrivant ces lignes Rousseau songeait aux convulsionnaires de Saint-Médard et aux miracles du diacre Pâris : cf., en effet, ce qu'il en dit dans sa *Lettre à M. de Beaumont*, III, 101-102.

³ Dans la Première Rédaction, cette phrase servait de conclusion à un développement d'actualité sur les vampires, que Rousseau a cru devoir sacrifier, soit parce qu'il désirait maintenir la discussion sur le terrain des idées générales, soit parce que la date des événements auxquels il faisait allusion ne concordait pas avec la date supposée de la *Profession*. Le sacrifice a, d'ailleurs, été provisoire, car il a utilisé les notes qu'il avait prises sur ce sujet dans la *Lettre à M. de Beaumont*, III, 101 : « S'il y a dans le monde une histoire attestée, c'est celle des vampires; rien n'y manque, procès-verbaux, certificats de notables, de chirurgiens, de curés, de magistrats; la preuve juridique est des plus complètes. Avec cela, qui est-ce qui croit aux vampires? Serons-nous tous damnés pour n'y avoir pas cru »? L'attention de Rousseau pouvait avoir été attirée sur les vampires par Vernet, *Vérité de la Religion* [162], VI, 276-277, ou par d'Argens (dans la 137^e des *Lettres Juives* [150], IV, 156-162), qui fournissait certificats et références. Je croirais cependant plus volontiers, — puisque, comme on va le voir par la note suivante, Rousseau lisait les ouvrages de Dom Calmet — que la source probable doit être cherchée dans la *Dissertation sur les Revenants en corps, les excommuniés, les oupires ou rampires, brucoliques, etc.*, qui fait partie des *Dissertations sur les apparitions et sur les revenants et rampires*, publiés par Calmet en 1746 [175 A : cf., en particulier, pp. 274-278, ou nouvelle édition 175 B, II, 31-33].

miracles semblables quel mensonge n'a pas (¹ été assez attesté par) des peuples fanatiques (² comme les plus incontestables vérités). Depuis quelque tems toutes les nouvelles publiques ne nous parlent que des Wampires il n'y ³ eut jamais de fait plus juridiquement attesté que leur existence. Avec cela montrez moi dans toute l'Europe un seul homme de sens qui croye aux Wampires et qui daignast seulement en aller vérifier la fausseté). Qui est-ce qui m'osera dire combien ⁴ il faut de témoins oculaires pour rendre un prodige digne de foi. (⁵ Quelle preuve n'est-ce point, contre un miracle qu'il ait) besoin d'être prouvé. ⁶ Autant vaut ⁷ n'en point faire.

Après toutes ces (⁸ difficultés) il nous reste ¹⁰ encore ¹¹ un examen à faire dans ¹² le caractère (de) la doctrine annoncée car †

B, f^o 173 ¹⁰⁰ puisque ceux qui ¹³ disent que Dieu fait ¹⁴ des (¹⁵ prodiges) pré-

¹ [eu chez].

² [les plus authentiques attestations].

³ (a rien dans toutes... tous les monumens).

⁴ **B.** il faut].

⁵ [Si vos miracles ont]. — **B.** Si vos miracles faits pour prouver votre doctrine ont eux-mêmes besoin d'être prouvés. — **I.** ont eux-mêmes [si grand] besoin de preuves.

⁶ **B.** de quoi servent-ils ? Autant.

⁷ **B.** (d'abord raisonner et) n'en point faire.

⁸ **B.** (Après toutes ces considérations, il nous). — **M.** Après toutes ces considérations il nous reste un examen. — **I.** (Après) Reste enfin.

⁹ [considérations].

¹⁰ **B.** (encore) [enfin]. — **M.** < enfin >.

¹¹ **B.** (un examen à faire) [(un) examen plus important (que tout autre) l'examen le plus]. — **M.** un examen plus important que tout autre dans la doctrine.

¹² **B.** < le caractère de >.

¹³ **M.** croient aux miracles de Dieu croient aussi aux prestiges du Diable, avec les prodiges les mieux.

¹⁴ **I.** (des) ici bas des miracles.

¹⁵ [miracles].

† Le texte de **F** n'est pas ici interrompu : c'est moi qui l'arrête à ce mot, pour introduire l'addition de **B**, qui s'y intercale exactement. — Dans **B**, en face de ce nouveau développement sur les rapports des miracles et de la doctrine, Rousseau a écrit au v^o du f^o 173 : N. B. V. Calmet dissertation sur les vrais et les faux miracles.

Reste enfin l'examen le plus important dans la doctrine annoncée ⁴ ; car puisque ceux qui disent ⁵ que Dieu fait ici-bas des miracles, prétendent que le diable les imite quelquefois, avec les prodiges les mieux

⁴ Comme on le verra par la Première Rédaction et par la note suivante, Rousseau allait passer à l'examen de la doctrine sans étudier les rapports de cette doctrine avec les miracles, si une Dissertation de Dom Calmet, en essayant de résoudre une objection, n'avait pas abouti au résultat contraire et ne lui en avait pas révélé toute la force. Et pourtant les apologistes avaient plus d'une fois insisté sur l'étude de la doctrine comme confirmation des miracles : cf., par exemple, Clarke, *Existence de Dieu*, II, 19 [125], III, 151-154, qui insistait précisément sur l'épisode du magicien de Pharaon et traçait à ce propos les règles suivantes : « 1) Si la doctrine attestée par les miracles est impie en elle-même, si elle tend manifestement à fomenter le vice, les miracles sont faux et la doctrine est à rejeter. 2) Si la doctrine, attestée par des miracles, est indifférente de sa nature....., si, d'ailleurs, il se trouve qu'il y ait d'un autre côté des miracles plus grands et en un plus grand nombre, ou du moins accompagnés de circonstances qui fassent voir clairement que la puissance qui a opéré ces derniers est supérieure à la puissance qui a fait les premiers : il est indubitable alors que la doctrine, à laquelle la plus grande puissance rend témoignage, est celle qui vient infailliblement de Dieu. C'est là précisément le cas de Moïse et des Magiciens d'Égypte. Ces magiciens firent plusieurs miracles pour prouver que Moïse était un imposteur.... Moïse de son côté fit d'autres miracles plus grands et en plus grand nombre que ceux des magiciens, pour faire voir la justice de sa prétention et de la Divinité de sa mission... 3) Si la doctrine, pour la confirmation de laquelle les miracles sont faits, tend naturellement à la glorification du nom de Dieu, et à faire fleurir la justice parmi les hommes..., alors on peut poser pour certains que ces miracles viennent de Dieu ». Rousseau qui, sans doute, connaissait cette page, n'avait pas vu tout le parti qu'on en pouvait tirer. Ce fut Dom Calmet qui le lui fit sentir.

⁵ Tout ce développement, et la note qui s'y rattache, ont été ajoutés dans **B** après la lecture de Dom Calmet, que Rousseau a pris soin de noter : « Dissertation sur les vrais et les faux miracles et sur le pouvoir des Démones et des Anges sur les corps ». Rousseau a lu ces quelque vingt pages, soit dans la grande *Bible* commentée par Calmet [180^{bis}], I, 697-715, soit dans le recueil des *Dissertations qui peuvent servir de prolégomènes à l'Écriture Sainte* [118], I, 648-665.

tendent que le Diable (¹ **en fait aussi**), ² avec les (³ **mi** RACLES) les mieux attestés nous ne sommes pas plus avancés qu'auparavant [et ⁴ puisque les magiciens de pharaon (⁵ **imitoient les prodiges de « Moïse » l'envoyé de Dieu**) pourquoi [⁶ dans son absence ⁷ n'eussent-ils pas (⁸ **exigé**) ⁹ aux « mêmes ¹⁰ titres » ¹¹ la même autorité (¹² **en se disant envoyés de Dieu**). ¹³ Ainsi donc] [¹⁴ après avoir prouvé la doctrine par le miracle [¹⁵ il faut || ¹⁶ prouver le] miracle par la doctrine* de peur de prendre l'œuvre du démon pour l'œuvre de Dieu. Que pensez-vous de ce ¹⁷ **cercle**.

f^o 173 v^o || * Cela est formel **dans** mille endroits de l'écriture. (« ¹⁸ **Voyez** » « entre autres » dans le Deuteronomie ch : 13. ou il est dit ¹⁹ **positivement** que si un (²⁰ **faux**) prophète annonçant des Dieux étrangers confirme ses discours par des prodiges et (²¹ **par des predictions on n'y doit**) avoir

¹ les imitent quelquefois. — **I.** [quelquefois] : avec (la doctrine) [les prodiges].

² (s'ils).

³ [prodiges].

⁴ (car).

⁵ (faisoient) [osoient] (« entrer en concurrence » avec « imiter » si bien même en la présence... et faisant... imiter) [en présence même de Moïse imiter les signes [(faits) qu'il faisoit] par l'ordre exprès de Dieu].

⁶ (Si Moïse eût été absent et [dans l'absence de Moïse]).

⁷ (ne l'). — **I.** (ne pouvoient) [n'eussent]-ils pas aux mêmes titres (prétendre) [prétendu].

⁸ (contrefait).

⁹ [(sur les)].

¹⁰ [(preuves)].

¹¹ (« obtenu » aussi exigé la... exereé la...) [prétendu la].

¹² (sur les mêmes preuves... qu'il prétendoit).

¹³ **M.** < Ainsi donc >.

¹⁴ (il faut donc) prouve(r).

¹⁵ (et le).

¹⁶ (me).

¹⁷ **M.** Dialéle. — **I.** (cercle) [dialéle].

¹⁸ [et].

¹⁹ **M.** < positivement >.

²⁰ **I.** (faux) prophète.

²¹ [que ce qu'il prédit arrive loin d'y].

attestés nous ne | sommes pas plus avancés qu'auparavant. & puisque [147]
 les magiciens de Pharaon osoient, en présence même de Moïse, faire
 les mêmes signes qu'il faisoit par l'ordre exprès de Dieu ¹, pourquoi
 dans son absence n'eussent-ils pas, aux mêmes titres, prétendu ² la même
 autorité ? Ainsi donc après avoir prouvé la doctrine ³ par le miracle,
 il faut prouver le miracle par la doctrine *, de peur de prendre l'œuvre | du [148]
 Démon pour l'œuvre de Dieu. Que pensez-vous de ce diallèle ?

* Cela est formel en mille endroits de l'Écriture, & entre autres dans le

¹ On a vu dans l'avant-dernière note que ces prestiges des « magiciens d'Égypte » avaient déjà été rappelés par Clarke. Ils le sont aussi dans Calmet [118], I, 651 : « L'Écriture nous dit que les magiciens de Pharaon changèrent en serpents les verges qu'ils tenaient, qu'ils changèrent l'eau en sang et qu'ils contrefirent encore le troisième des miracles que Moïse avait fait ».

² Sur cet emploi de « prétendu » transitif, cf. Haase, *Syntaxe française*, 59 [275], 142 ; cf. encore Féraud, *Dictionnaire critique* [250], III, 257 : « Prétendre, c'est premièrement demander avec assurance, comme une chose qui est due. Il est actif et s'emploie avec le régime simple d'accusatif... : il prétend le pas sur un tel ». Rousseau emploie aussi *prétendre* intransitivement, avec le sens un peu différent qu'il comporte ; cf. V^e Livre d'*Émile*, II, 379 : « Alors la femme *prétendant à l'autorité*, se rend le tyran de son chef ».

³ Pascal avait déjà dit, *Pensées*, DCCCXLIII [83], III, 279-280 (et c'est Vernet qui rappelle ce texte dans sa *Vérité de la Religion*, VIII, 14 [162], V, 245) : « Il faut juger de la doctrine par les miracles, il faut juger des miracles par la doctrine. Tout cela est vrai, mais cela ne se contredit pas », etc. Pourtant ici encore, c'est Calmet qui a fourni naïvement des armes à Rousseau, celui-ci s'étant contenté de remplacer les mots usuels de « cercle » et de « pétition de principe » par le terme plus pédant et plus sonore de « diallèle » ; cf. *Dissertation* cit. [118], I, 660 : « Si c'est un chrétien déjà instruit, qui se trouve entre deux faiseurs de miracles, il doit préférer 1^o celui qui est approuvé par l'Église ; 2^o celui qui fait de plus grands miracles ; et 3^o celui qui prêche une doctrine plus pure et plus saine ; et il doit rejeter absolument celui qui est rejeté par l'Église, qui prêche contre Jésus-Christ, qui annonce une fausse doctrine ou une morale corrompue. Mais, me dira-t-on, n'y a-t-il pas un cercle de raisonnement et une pétition de principe en cela ? Je vous demande une marque pour distinguer les vrais et les faux miracles ; et vous me dites que les vrais miracles sont ceux qui servent à confirmer la saine doctrine ; et, si je vous demande des preuves de la doctrine de deux prédicateurs, vous me dites de m'en tenir à celui qui fait des miracles ; que s'ils en font tous deux, de m'en rapporter à l'Église ; et, si je doute quelle est la vraie Église, vous me renvoyez aux miracles et à la doctrine. Une chose ne peut pas servir de preuve à elle-même, on ne doit pas donner pour principe ce qui est en question ». Rousseau ne s'arrête pas pour l'instant à la réponse de Calmet, parce qu'elle est faite du point de vue catholique et qu'elle ne voit de solution que dans « l'autorité de l'Église », mais il s'en souviendra plus loin ; cf. p. 165 et note 1. Il a développé les contradictions du « diallèle » dans la *Lettre à M. de Beaumont*, III, 103, et dans la III^e des *Lettres de la Montagne*, III, 163, note.

F, f^o 169^{ro} ¹ Venant de Dieu elle doit porter ² LE sacré caractère de la

aucun égard (³ mais) (le) mettre ⁴ à mort. Quand donc (⁵ dans ⁶ les fausses religions on ⁷ mettoit) à mort (⁸ les ⁹ ministres du vrai Dieu confirmant leur doctrine par des miracles et des) ¹⁰ prophéties ¹¹ je ne vois pas (« ¹² ce qu'on » pouvoit objecter de raisonnable. Ils ne faisoient qu'user de represailles sur les principes ¹³ mêmes de l'auteur sacré). ¹⁴ Que (pouvoit-on donc) faire ¹⁵ en pareil cas (¹⁶ de part et d'autre). « Revenir au raisonnement » et] laisser-là « ¹⁷ les » miracles : ¹⁸ autant « ¹⁹ eut valu » (²⁰ n' ²¹ en point faire). C'est là du bon sens le plus simple auquel on ne (²² repond) qu'à force de (²³ ruses qui peuvent étourdir un esprit vulgaire) mais Jesus a donc eu tort de promettre

¹ **B.** Cette doctrine venant de Dieu doit.

² la sacré caractère (*sic*).

³ [on doit].

⁴ [ce prophète].

⁵ [les payens mettoient]. — **I.** les (Apôtres révélant) payens.

⁶ [d'autres].

⁷ [eut mis].

⁸ (aux).

⁹ [(prophètes) Apôtres (annonçant) révélant (un) au peuple un Dieu inconnu et (aux) prouvant sa mission par des]. — **M.** Apotres annonçant au Peuple... prouvant leur mission.

¹⁰ **M.** predictions. — **I.** (prophéties) [prédications].

¹¹ [et des miracles].

¹² [(quel... réponse on pouvoit leur faire) ce qu'on (pouvait raisonnablement) avoit à leur objecter (sans une ridicule) de solide qu'ils ne (retorquassent) pussent à l'instant retorquer contre nous (sur nos propres)]. — **I.** ce qu'on (pouvoit) [avoit à] leur objecter de solide qu'ils.

¹³ (de).

¹⁴ [Or].

¹⁵ [(donc)].

¹⁶ **M.** (laissons-là les miracles). Une seule chose. — **I.** [une seule chose :] (Se) Revenir au.

¹⁷ (des).

¹⁸ (« de » part et d'autre).

¹⁹ [(valoit)]. — **M.** eu valu (*sic*).

²⁰ [n'y pas recourir].

²¹ [(avoir pas à en faire faire)].

²² [repondra jamais].

²³ [(subterfuges et de pures) subtilités]. — **M.** distinctions tout au moins très subtiles. Des subtilités dans le christianisme! Mais Jesus. — **I.** qu'à force de (subtilités) [distinctions tout au moins très subtiles]. Des subtilités [dans le christianisme! Mais] Jesus-Christ.

Cette doctrine venant de Dieu, doit porter le sacré caractère de la

Deuteronomie, Chapitre XIII⁴, où il est dit que, si un Prophète annonçant des Dieux étrangers confirme ses discours par des prodiges, & que ce qu'il prédit arrive, loin d'y avoir aucun égard on doit mettre ce Prophète à mort. Quand donc les Payens mettoient à mort les Apôtres leur annonçant un Dieu étranger, & prouvant leur mission par des prédictions & des miracles, je ne vois pas ce qu'on avoit à leur objecter de solide, qu'ils ne pussent à l'instant rétorquer contre nous⁵. Or que faire en pareil cas ? Une seule chose : Revenir au raisonnement, & laisser-là les miracles. Mieux eût valu n'y pas recourir⁶. C'est là du bon-sens le plus simple, qu'on n'obscurcit qu'à force de distinctions tout au moins tres-subtiles. Des subtilités dans le Christianisme ! Mais Jésus-Christ | a donc eu tort de promettre le royaume des Cieux aux simples ? il a donc eu tort de commencer le plus beau de ses discours par féliciter les pauvres d'esprit ; s'il faut tant d'esprit pour entendre sa doctrine, & pour apprendre à croire en lui ? Quand vous m'aurez prouvé que je dois me soumettre, tout ira fort bien : mais pour me prouver cela, mettez-vous à ma portée : mesurez vos raisonnemens à la capacité

[148]

⁴ Le texte a été fourni à Rousseau par Calmet [118, I, 651 : « Moïse nous précautionne contre les miracles des faux prophètes (*Deuter.* XIII, 1, sqq.) d'une manière qui semble prouver qu'il ne doutait pas que le démon n'en pût faire par leur moyen. *S'il s'élève, dit-il, au milieu de vous un Prophète : ou un homme qui prétend avoir eu des songes prophétiques, et qui vous prédise un prodige et un miracle, et que ce qu'il vous prédise arrive, et qu'après cela il vous dise : Allons servir des dieux étrangers : n'écoutez point les discours de ce prophète : car c'est que le Seigneur vous tente* ».

⁵ Voltaire [242], 278 : « Bon ». — C'est encore Calmet qui a indirectement suggéré cet argument à Rousseau, en indiquant quelle devait être, d'après lui, l'attitude d'un « païen » à l'égard d'un faiseur de miracles ; cf. *Dissertation* [118, I, 660 : « Lorsqu'on parle de l'impression que les miracles doivent faire sur les esprits, on doit distinguer divers états et divers degrés de personnes. Un homme, par exemple, qui est dans l'ignorance de la vraie Religion, un *Païen*, doit croire la doctrine qu'on lui propose, et qu'on lui prouve par des miracles : à moins que cette doctrine ne soit contraire aux lumières naturelles, ou que les miracles qu'il voit faire, ne lui donnent juste sujet d'y soupçonner de l'illusion. Que s'il vient un second faiseur de miracles, qui détruise la doctrine du premier, le païen doit suspendre son jugement et examiner la doctrine ».

⁶ La fin de cette note est toute pénétrée de l'esprit de Marie Huber : cf. *Religion essentielle* [151], V, 50-51 : « Au lieu de juger que la vraie doctrine évangélique est vraie parce qu'elle a été écrite par inspiration divine, et de juger qu'elle a été écrite par inspiration divine parce qu'elle a été confirmée par des miracles, je juge qu'elle est vraie et sans détours, parce qu'elle porte des caractères de vérité, qu'elle est établie sur des principes indubitables, qu'elle n'aboutit qu'à y rappeler les hommes, à leur montrer les voies les plus sûres pour arriver au bonheur du siècle à venir » ; et I, 85 : « Jésus-Christ n'a donc point prétendu en être cru sur parole. Il a invité les hommes à l'examen. Il a pris pour juges de ses maximes les plus simples d'entre eux. Cet examen ne pouvait avoir lieu qu'à l'égard des choses claires, simples et à la portée de tous les hommes ».

divinité, ¹ et non seulement ² nous éclaircir les idées ³ confuses que (⁴ la raison) en trace dans nôtre esprit mais elle doit aussi nous proposer un culte, une morale, ⁵ et des maximes convenables aux attributs ⁶ que nous concevons comme inséparables de sa nature.

le royaume des cieux aux (esprits) simples ⁷ s'il (⁸ ne l'accorde qu'aux (⁹ plus) subtils). (L'expédient de (¹⁰ soumettre son) esprit seroit admirable ¹¹ s'il faloit moins d'esprit). Quant (¹² on) m'(aura) prouvé ¹³ qu'il faut me soumettre tout ira fort bien ¹⁴ mais [¹⁵ pour me prouver cela ¹⁶ mettez vous à ma portée « ¹⁷ ou » laissez moi ¹⁸ car « ¹⁹ je suis trop grossier pour (vous) entendre » ²⁰ et trop sensé pour me soumettre avant que vous m'ayez prouvé que je le dois].

¹ B. . et >.

² B. elle doit (nous).

³ B. « confuses » [(obscur)es].

⁴ [le raisonnement].

⁵ M. < et >.

⁶ B. (que) [par lesquels seuls nous concevons (comme inséparables de sa divinité [sa nature divine]) (son essence. — M. que nous concevons comme inséparables de son essence. — I. que (nous concevons comme inséparables de) par lesquels seuls nous concevons] son essence.

⁷ (Il devoit le). — M. Il a donc eu tort de commencer le plus beau de ses discours par féliciter les pauvres d'esprit, s'il faut tant. — I. [Il a donc eu tort... les pauvres d'esprit] s'il faut.

⁸ [faut tant d'esprit pour [apprendre à] croire en lui]. — M. pour entendre sa doctrine et pour apprendre. — I. [entendre sa doctrine et pour] apprendre.

⁹ [(esprits)].

¹⁰ [la soumission d'].

¹¹ (si les preuves).

¹² [vous] m'[aurez].

¹³ I. (qu'il faut) [que j'è dois] me soumettre.

¹⁴ (j'ai).

¹⁵ (j'ai besoin de tant d'esprit pour entendre vos preuves... vous me prouvez cela si subtilement que mon esprit... il me faut... des preuves si *mot illisible* subtiles *deux mots illisibles* ne me persuadent pas).

¹⁶ (jusques là raisonnez plus simplement).

¹⁷ M. mesurez vos raisonemens à la capacité d'un pauvre d'esprit: ou je ne reconnois plus en vous le vrai disciple de vôtre maître, et ce n'est point vous qu'il a chargé du soin de ma conversion. — I. (ou laissez-moi: je suis trop grossier pour entendre vos subterfuges. et trop sensé pour me soumettre avant que vous m'ayez prouvé que je le dois) [mesurez vos raisonemens... et ce n'est pas sa doctrine que vous m'annoncez].

¹⁸ (« mais » car je ne saurois me soumettre que vous ne m'ayez).

¹⁹ (prouvez que je le dois).

²⁰ [(car tous?) vos subterfuges].

Divinité ; non-seulement elle doit nous éclaircir les idées confuses que le raisonnement en trace dans notre esprit : mais elle doit aussi nous proposer un culte, une morale, & des maximes convenables aux attributs par lesquels seuls nous concevons son essence ¹. Si donc elle ne nous apprenoit que des choses absurdes & sans raison, si elle ne nous inspiroit que des sentimens d'aversion pour nos semblables & de frayeur pour nous-mêmes, si elle ne nous peignoit qu'un Dieu colere, jaloux, vengeur, partial, haïssant les hommes, un Dieu de la guerre & des combats ¹ toujours prêt à détruire & foudroyer, toujours parlant de tourmens, de peines, & se vantant de punir même les innocens, mon cœur ne seroit point attiré vers ce Dieu terrible, & je me garderois de quitter la religion naturelle pour embrasser celle-là : car vous voyez bien qu'il faudroit

149

d'un pauvre d'esprit, ou je ne reconnois plus en vous le vrai disciple de votre maître, & ce n'est pas sa doctrine que vous m'annoncez.

¹ Comparez cette méthode de critique intrinsèque avec celle de Chubb dans sa *Question préliminaire touchant la Religion* (136, 117-119. Chez lui, comme chez Rousseau, c'est le principe de la convenance morale qui est le critérium décisif : « Je suppose qu'un homme vienne à moi et qu'il se dise envoyé de Dieu, que cet homme me déclare que c'est la volonté de Dieu que j'aime mon prochain comme moi-même..... et qu'il ajoute qu'en me conformant à ce qu'il dit, je me rendrai digne de la bienveillance divine..... je me trouve disposé à ajouter foi à ce qu'il dit qu'il est, savoir un *Envoyé de Dieu* : et quand même je me tromperais à cet égard, l'illusion ne me serait point nuisible..... Je suppose à présent qu'un homme vienne à moi, qu'il se dise, comme l'autre, envoyé de Dieu, et qu'il me déclare que c'est la volonté de Dieu que je tourmente et que je persécute les autres hommes injustement, par exemple, parce qu'ils ne veulent pas convenir avec moi de certains points spéculatifs....., que cet homme ajoute qu'en faisant cela je me rendrai l'objet de la faveur divine, j'examine ce qu'il me dit, et je le trouve si réellement opposé à la nature des choses que je conclus avec raison qu'il n'est pas envoyé de Dieu et par conséquent que cet homme est lui-même dans l'illusion ou bien que c'est un imposteur ».

¹ Ce titre biblique avait déjà été critiqué par Tyssot de Patot (111, 221-222 : La preuve, disait Massé au Roi, que Dieu autorise les guerres justes, « qu'il y prend plaisir, c'est qu'il s'appelle le Dieu des armées. — O ciel, interrompit le Roi, que dites-vous là!..... Vous êtes heureux de n'avoir pas proféré ces paroles-là devant quelqu'un de nos juges.... puisque, selon nos principes, vous ne sauriez avoir exprimé un plus énorme blasphème... Je trouve cela extraordinaire qu'un Dieu, qui, selon vous, défend de répandre le sang d'un seul particulier, autorise une boucherie générale entre des nations entières ». A première vue, cette violence agressive à l'égard du Dieu de la Bible paraît mal s'accorder avec l'espèce de sympathie que Rousseau témoignera plus loin au judaïsme, pp. 165-166 : mais, cf. la note que j'ai mise à cet endroit.

Si donc elle ¹ ne nous ² imprimoit ³ que des sentimens ⁴ de haine pour ⁵ les autres hommes et de ⁶ terreur pour nous mêmes si elle ⁷ ne nous peignoit ⁸ qu'un Dieu colére, jaloux, vengeur, partial, haïssant les hommes ⁹ et ne parlant jamais que de (¹⁰ suplices) et de tourment je ne trouverois pas qu'il y eut à gagner à quitter ¹¹ la Religion naturelle pour embrasser celle-là car ¹² il faudroit bien nécessairement ¹³ obter. Vôte Dieu n'est pas le nôtre dirois-je [¹⁴ à ses] sectateurs, celui qui (¹⁵ se choisit) un seul peuple et ¹⁶ proserit tout le ¹⁷ reste du genre humain n'est pas le père commun des hommes. Celui, qui destine ¹⁸ aux tourmens éternels
 fo 169 vo le plus grand nombre de ses créatures || n'est pas le Dieu (¹⁹ bien-faisant) que ma raison m'a montré.

¹ **B.** [ne nous apprenoit que des choses absurdes et sans raison si elle]. — **M.** nous apprenoit des choses absurdes et contradictoires; si elle nous.

² **B.** inspiroit.

³ **M.** < que >.

⁴ **B.** (de haine) [d'aversion].

⁵ **B.** (les autres hommes) [nos semblables]. — **I.** (notre) [nos] semblables.

⁶ **B.** frayeur.

⁷ **M.** < ne >.

⁸ **M.** < qu' >.

⁹ **B.** un Dieu de la guerre et des (armées) [combats], toujours pret à (combattre) [détruire] et foudroyer (les hommes), toujours parlant de (peines et) de tourmens [et de peines], (et punissant) [et se vantant de] punir [même] les innocens (mêmes), mon cœur ne seroit point attiré vers ce Dieu terrible, et je (ne trouverois pas qu'il y eut à gagner) [me garderois] de quitter la Religion naturelle pour. — **M.** toujours parlant de tourmens, de suplices et se vantant. — **I.** Dieu de la guerre et des (armées) [combats] toujours prêt à (combattre) [détruire] et foudroyer, toujours parlant de tourmens, de (suplices) [peines] et se vantant.

¹⁰ [peines].

¹¹ **M.** ma religion naturelle.

¹² **B.** [vous voyez bien qu'] il faudroit nécessairement.

¹³ obter (*sic*). — **B.** o(b)ter o[p]ter.

¹⁴ (aux).

¹⁵ [commence par se] choisi[r].

¹⁶ **B.** proscrire.

¹⁷ **B.** [reste du] genre humain.

¹⁸ **B.** au supplice éternel. — **M.** aux tourmens éternels.

¹⁹ [clément et bon].

nécessairement opter. Votre Dieu n'est pas le nôtre. dir ois-je ^(a) à ses sectateurs. Celui qui commence par se choisir un seul peuple & proscrire le reste du genre humain, n'est pas le pere commun des hommes; celui qui destine au supplice éternel le plus grand nombre de ses créatures, n'est pas le Dieu élément & bon que ma raison m'a montré ².

(a) Le texte original porte : *dirai-je* ; mais la correction est déjà faite dans le tableau des « Fautes à corriger » placé à la fin du T. IV : **C, D** : *dirois-je*

² Voltaire [242], 278 : « Très bon ». Et, en effet, il avait dit la même chose dans l'*Épître à Uranie* [139], 363-364 :

Les Prêtres de ce temple, avec un ton sévère,
M'offrent d'abord un dieu que je devrais haïr,
Un dieu qui nous forma pour être misérables,
Qui nous donna des cœurs coupables,
Pour avoir droit de nous punir.

.
On te fait un tyran, je cherche en toi mon père :
Je ne suis point chrétien, mais c'est pour t'aimer mieux.

Cf. encore Toussaint, *Les Mœurs*, 1, 1 [184], 8-9 : « Et Dieu pourrait ne pas aimer les hommes ! Dans quels esprits un pareil soupçon peut-il naître, si ce n'est dans ceux qui font de Dieu un Être capricieux et barbare, qui, avant qu'ils soient nés, les destine à l'enfer, s'en réservant un tout au plus sur chaque million, qui n'a pas plus mérité sa prédilection que les autres n'ont mérité leur perte » !

3. La raison et la foi.

A l'égard des dogmes « ¹ la rai » son me dit qu'ils doivent être clairs, lumineux [frapans par leur évidence]. Si la Religion naturelle est insuffisante c'est par l'obscurité qu'elle laisse dans les grandes vérités ² qu'elle nous enseigne, c'est à la révélation de nous ³ expliquer ces vérités d'une manière sensible à ⁴ l'homme [de les mettre à [⁵ sa portée de ⁶ les [lui] faire concevoir afin qu'il les croye]. (⁷ La meilleure manière d'assurer votre foi, c'est de l'éclairer). La meilleure de toutes les religions est infailliblement la plus (⁸ raisonnable). Celui qui ⁹ vient charger de mistères, de contradictions ¹⁰ d'absurdités le culte qu'il me prêche m'apprend par ¹¹ la même à m'en défier. ¹² Le Dieu que j'adore n'est point un Dieu de ténèbres, il ne m'a point doué ¹³ d'intelligence pour me défendre de m'en servir. Celui qui vient me dire soumets ta raison

¹ B. (la raison) [elle me] dit.

² [(dont)].

³ B. enseigner.

⁴ B. l'esprit de l'homme.

⁵ (nôtre).

⁶ (nous).

⁷ [La foi s'assure et s'affermi par l'entendement].

⁸ [claire].

⁹ B. charge de mistères.

¹⁰ B. (de ténèbres) [(la religion)] « le culte ».

¹¹ M. cela-même.

¹² (celui... me dit de sou METTRE).

¹³ B. d'un entendement pour m'en interdire l'usage: me dire (soumets) [au crayon, repassé à l'encre: de soumettre] ta raison c'est (blasphémer contre l') [outrager son] auteur (*les trois mots suivants barrés au crayon: de ma raison*); il n'appartient qu'au(x) ministre(s) du mensonge de parler ainsi: le Dieu de vérité ne me dit point (de soumettre ma) [soumets ta] raison). [(Celui) [le ministre] de la vérité ne (« me » dit point ... au lieu de me dire soumets ta raison, le mi NISTRE) [tirannise point ma] raison; il l'éclairer]. — I. le ministre de la vérité ne (dit) [tirannise] point (soumets ta) [ma] raison.

3. La raison et la foi.

A l'égard des dogmes, elle me dit qu'ils doivent être clairs, lumineux, frappants par leur évidence¹. Si la religion naturelle est insuffisante, c'est par l'obscurité qu'elle laisse dans les grandes vérités qu'elle nous enseigne : c'est à la révélation de nous enseigner ces vérités d'une manière sensible à l'esprit de l'homme, de les mettre à sa portée, de les lui faire concevoir afin qu'il les croye². La foi s'assure & s'affermite par l'entendement : la meilleure de toutes les religions est infailliblement la plus claire³ : celui qui charge de misteres^(*), de contradictions, le

[150]

^(*) C, D : *mysteres*.

¹ Tels sont ceux de la « religion civile » ; cf. *Contrat social*, III, 388 : « Les dogmes de la religion civile doivent être simples, en petit nombre, énoncés avec précision, sans explications ni commentaires. L'existence de la Divinité puissante, intelligente, bienfaisante, prévoyante et pourvoyante, la vie à venir, le bonheur des justes, le châtement des méchants, la sainteté du contrat social et des lois ; voilà les dogmes positifs ». Marie Huber avait dit de même, *Religion essentielle* [151], « Lettre aux éditeurs » non paginée : « La Religion essentielle à l'homme doit être simple, évidente, exempte de toute contradiction » ; et I, 10, note : « La Religion essentielle à l'homme doit être fondée sur des vérités non équivoques, sur des vérités d'une nature si simple et si évidente que tous les hommes soient obligés d'y acquiescer unanimement ». Cf. encore le sermon du Docteur Sharp, archevêque d'York, cité par Clarke, *Existence de Dieu*, II, 17-125, III, 122-123 : « Vous ne trouverez dans la Religion chrétienne aucun dogme qui tende à flatter la vaine curiosité de l'homme, et à l'amuser par des spéculations subtiles et infructueuses. Vous trouverez encore moins que les articles de foi qu'elle propose aient pour but de donner de l'exercice à notre crédulité... Ses dogmes sont clairs et simples, et tout-à-fait dignes d'être crus à cause de la conformité qu'ils ont avec les facultés raisonnables de l'homme ».

² Pour Rousseau, comme pour Marie Huber, *Religion essentielle* [151], V, 58, « la Religion naturelle et la Religion révélée » doivent se « réunir ou se réduire à une seule et même religion », la Révélation n'étant que la forme plus populaire et plus sensible de la Religion naturelle. C'est ce que dit explicitement Marie Huber, *Id.*, V, 68 : « La Révélation écrite ne sera donc que la Religion naturelle exprimée ou retracée extérieurement et sensiblement ». « Le vrai Christianisme, écrira encore Rousseau quelques mois après l'apparition d'*Émile*, n'est que la Religion naturelle mieux expliquée » (Lettre à M. Petitpierre, de 1763, XI, 34).

³ Il avait d'abord écrit « la plus raisonnable » ; et les deux épithètes se commentent l'une par l'autre : elles expriment de la façon la plus consciente l'idéal des déistes du

blasphême contre l'auteur de ma raison. ¹ C'est aux ministres du mensonge qu'il convient de parler ainsi. Dieu ne me dit point de soumettre ma raison il l'éclaire.

Nous avons mis à part toute autorité humaine et sans elle ² il m'est impossible de voir comment un homme en peut jamais convaincre un autre en lui prêchant une doctrine déraisonnable. Mettons un moment ces deux hommes aux prises et cherchons ce qu'ils (³ se diront).

¹ (Celui qui me l'a donnée... Celui qui me parle ainsi).

² **M.** je ne saurois voir.

³ [pourront dire]. — **M.** pourront se dire dans (leur langue) cette âpreté de langage ordinaire aux deux partis (dans la dispute). — **I.** dans (la dureté du) [cette âpreté de] langage.

culte qu'il me prêche, m'apprend par cela même à m'en défier. Le Dieu que j'adore n'est point un Dieu de ténèbres, il ne m'a point doué d'un entendement pour m'en interdire l'usage: me dire de soumettre ma raison, c'est outrager son auteur. Le ministre de la vérité ne tyrannise ⁽⁴⁾ point ma raison: il l'éclaire ⁴.

[Nous avons mis à part toute autorité humaine, & sans elle je ne saurois voir comment un homme en peut convaincre un autre en lui prêchant une doctrine déraisonnable. Mettons un moment ces deux hommes aux prises, & cherchons ce qu'ils pourront se dire dans cette àpreté de langage ordinaire aux deux partis ¹.

[151]

(4) C, D: tyrannise

XVIII^e siècle. Ce n'est plus même le « Christianisme raisonnable » de Locke (cf. l'ouvrage de Locke qui a été traduit sous ce titre [99]), c'est une religion élémentaire et clarifiée, débarrassée de toute contradiction et réduite à quelques affirmations très simples. « En matière de croyance et de foi, écrit Aaron à Isaac dans les *Lettres Juives*, XXIX [150], I, 310, plus celle que nous professons est simple, plus elle me paraît loable ». Cf. encore le texte de l'*Examen de la Religion* que j'ai cité à la note 4 de la p. 139. — Il est curieux de voir Rousseau, qui tout à l'heure défendait « l'instinct » contre « la philosophie moderne », et qui admettait l'existence de « facultés obscures », irrationnelles, avoir maintenant des exigences intellectuelles si intraitables. Il est difficile de combattre plus àprement la « philosophie » de son siècle, et d'en subir davantage l'influence.

⁴ Nouveau sursaut d'intransigeance rationaliste, auquel n'avaient guère préparé les déclarations de la Première Partie: cf., plus haut, pp. 91, 96, 114 et 139. — Pour le fond, comparez avec Abauzit, *Des mystères de la Religion* [50], I, 43: « Si l'on entend par *mystère* des dogmes incompréhensibles, il n'y a point de mystères de cet ordre dans la Révélation. Il y a même contradiction à dire qu'un dogme est révélé, et qu'il est incompréhensible. Dire que Dieu nous révèle des dogmes incompréhensibles, c'est dire qu'il nous donne des idées de choses dont nous ne pouvons avoir aucune idée, et dont il ne nous donne réellement aucune idée: cela est absolument impossible ». Pour l'ensemble du développement, cf. surtout Fréret, *Lettre de Thrasybule* [189], 237-238: « Cette Révélation doit porter avec elle des caractères qui fassent reconnaître son origine: 1^o les vérités qu'elle enseigne doivent être telles que les forces naturelles de l'esprit humain ne puissent nous y conduire, car si elles le pouvaient, il serait inutile de recourir à cette voie extraordinaire; 2^o elles doivent se trouver conformes aux autres vérités les plus communes et faire sentir leur force à l'esprit dès qu'elles lui sont présentées, au moins de la même manière que les vérités les plus abstraites le sont aux esprits attentifs; 3^o elles doivent frapper sensiblement tous les hommes auxquels elles sont annoncées et faire une impression unanime sur tous les esprits; 4^o les visions, les fables, les mensonges ne doivent point porter les mêmes traits que ces vérités ».

¹ « *Le dialogue*, dit D'Alembert dans son *Jugement sur Émile* [52], IV, 417, n'est pas le talent de l'auteur: des quatre qu'il y a dans son livre, celui du *Jardinier* est fort au-dessous de ce que le sujet fournissait; celui du *Gouverneur et de l'Enfant* très mauvais; celui de la *Bonne et de la Petite*, médiocre; celui-même de l'*Inspiré et du Raisonneur*, moins bien qu'il n'aurait pu être ». Il y a, en effet, quatre dialogues dans *Émile*: cf. II, 67, 152-153, 350-352. Si D'Alembert ne cache pas sa préférence

Le ¹ missionnaire).

² Dieu vous apprend par la raison qu'il vous a donnée que le tout est plus grand que sa partie; mais moi ³ je vous apprend de la part de Dieu que c'est la partie qui est plus grande que le tout.

Le ⁴ theïste.

Et qui estes-vous pour ⁵ m'oser dire que Dieu se contredit, et à qui croirai-je par préférence ⁶ de vous qui m'annoncez de sa part une absurdité ⁷ ou de lui même qui ⁸ m'instruit du contraire?

Le ⁹ missionnaire).

A moi, car ¹⁰ je vais vous prouver invinciblement que c'est lui qui m'envoie ¹¹.

Le ¹² Theïste).

Comment! vous me prouvez que c'est Dieu qui vous envoie déposer contre lui? ¹³ Et de quel genre seront vos preuves pour me convaincre qu'il est plus certain que Dieu me parle par votre bouche que par l'entendement qu'il (¹⁴ vous) a donné?

[Prophète]. — **B.** (L'Apôtre) [L'inspiré].

² **M.** (Dieu vous apprend par) la raison (qu'il a... vous a donnée) [vous apprend] que le tout. — **I.** (Dieu) [la raison] vous apprend (par la raison qu'il vous a donnée) que le tout.

³ **I.** (l'envoyé de Dieu) je vous apprend de (sa) [la] part [de Dieu] que. ⁴ [homme]. — **B.** (L'homme) [Le raisonneur].

⁵ **I.** (m'apprendre) [m'oser dire].

⁶ **M.** de lui qui m'apprend par la raison des vérités éternelles ou de vous qui. — **I.** [de lui qui m'apprend par la raison les vérités éternelles ou] de vous.

⁷ **M.** < ou de lui-même qui m'instruit du contraire >. — **I.** (ou de lui-même qui m'apprend le contraire?).

⁸ **B.** m'apprend le contraire?

⁹ [Prophète]. — **B.** (L'Apôtre) [L'inspiré].

¹⁰ **B.** [mon instruction est plus positive, et] je vois. — **M.** A moi; car je vais.

¹¹ **M.** exprès pour vous instruire.

¹² [l'homme]. — **B.** (L'homme). [Le raisonneur].

¹³ **B.** [Et].

¹⁴ [m].

*L'Inspiré*².

» La raison vous apprend que le tout est plus grand que sa partie :

pour le dialogue de *L'Inspiré et du Raisonneur*, c'est que celui-ci, par son contenu et par son ton, est tout-à-fait dans la tradition « philosophique » du XVIII^e siècle. Le dialogue offrait au « philosophe » un moyen commode de faire passer ses idées, sans se compromettre lui-même directement. La Fontaine et Tyssot de Patot, par exemple, dans leurs pseudo-recits de voyage [104, 105 et 111] s'étaient souvent mis en scène avec de soi-disant interlocuteurs exotiques, laissant le soin au lecteur averti de tirer la conclusion naturelle qui se dégagait des deux thèses en présence; sans parler des autres œuvres que Diderot gardait encore en portefeuille, ses *Pensées philosophiques* contenaient déjà des parties dialoguées; mais c'était surtout Voltaire qui, dans ses *Lettres philosophiques*, dans ses premiers *Contes*, et même dans quelques *Dialogues* proprement dits, comme le *Dialogue entre un Brachmane et un Jésuite* (1756) et les *Dialogues chrétiens* (1760) [73, XXIV, 53-56 et 129-131, avait su donner le modèle du genre et faire rendre au procédé le maximum d'effet. (On se rappellera que dans une Lettre du 4 Novembre 1760 [264^{bis}], 263, Jacob Vernet avait signalé à Rousseau l'apparition des *Dialogues chrétiens*). Le dialogue de Rousseau est un pastiche de Voltaire, où il entre plus d'« âpreté », de grosse ironie, moins de malice et de talent. — L'archevêque de Paris ayant reproché à Rousseau d'avoir voulu représenter le vrai chrétien sous le nom de « l'inspiré », et de ne lui avoir « prêté que des discours pleins d'inéptie » (cf. *Mandement*, III, 54), Rousseau s'en défendit dans sa *Lettre*, III, 109, avec plus de vivacité que de justesse : « Pour montrer, dit-il, qu'on ne peut s'autoriser d'une mission divine pour débiter des absurdités, le Vicaire met aux prises un inspiré, qu'il vous plaît d'appeler chrétien, et un raisonneur qu'il vous plaît d'appeler incrédule, et il les fait disputer chacun dans leur langage, qu'il désapprouve, et qui, très sûrement, n'est ni le sien ni le mien. Là-dessus, vous me taxez d'une insigne mauvaise foi, et vous prouvez cela par l'inéptie des discours du premier. Mais, si ces discours sont ineptes, à quoi donc le reconnaissez-vous pour chrétien? et, si le raisonneur ne rétute que des inepties, quel droit avez-vous de le taxer d'incrédulité? S'ensuit-il des inepties que débite un inspiré que ce soit un catholique, et de celles que rétute un raisonneur que ce soit un mécréant? Vous auriez bien pu, Monseigneur, vous dispenser de vous reconnaître à un langage si plein de bile et de déraison; car vous n'aviez pas encore donné votre mandement ». Il est certain que, dans ce dialogue, Rousseau a essayé de dessiner deux caricatures. La façon dont il introduit ses interlocuteurs : « dans cette âpreté de langage ordinaire aux deux partis », les noms qu'il leur a donnés, semblent, en effet, le justifier. Mais déjà, dans le choix même de ces noms, les Manuscrits nous montrent des hésitations intéressantes; et, derrière ces hésitations, la véritable pensée de Rousseau se trahit (cf. la note suivante). Au reste, le texte imprimé suffit : on ne peut nier que Rousseau n'y penche plutôt du côté du « Raisonneur » : non seulement le « Raisonneur » semble toujours avoir « raison », mais c'est lui qui clôture le dialogue, et ce sont ses arguments qui servent de point de départ pour la reprise personnelle de la discussion. Visiblement Rousseau prend plaisir à le faire parler. D'ailleurs, dans toute cette Seconde Partie, jusqu'à ce qu'il s'arrête enfin à l'Évangile même, Rousseau joue bien pour son compte le rôle du « Raisonneur ». Il y a chez lui comme une griserie de « raison », d'autant plus violente qu'il s'est plus longtemps abstenu de la « raison ».

² Les premiers noms donnés aux interlocuteurs (cf. le texte de **F** et de **B**), méritent d'être relevés. *L'Inspiré* s'est d'abord appelé le *Missionnaire*, le *Prophète*,

Le ¹ **missionnaire.**

L'entendement] qu'il vous a donné! ² **Quel orgueil!** Homme petit et vain, comme si vous étiez le premier impie qui s'égare dans ³ sa raison corrompue par le péché.

⁴ **Le theïste.**

Homme de Dieu. Vous ne seriez pas non plus le premier fourbe qui donne son arrogance pour preuve de sa mission.

⁵ **Le missionnaire.**

(⁶ **Point d**)'injures, s'il vous plaît.

⁷ **Le theïste.**

(⁸ **Ne donnez donc pas**) l'exemple.

⁹ **Le missionnaire.**

Oh moi, j'ai le droit d'en dire, je parle de la part de Dieu.

f° 170 r°

|| ¹⁰ **Le theïste.**

Il seroit bon de montrer vos titres avant ¹¹ d'user de vos privilèges.

¹ [Prophète]. — **B.** (L'Apôtre) [L'inspiré].

² **B.** (Quel orgueil!).

³ **B.** (la) [sa].

⁴ **B.** (L'homme) [Le raisonneur sic].

⁵ **B.** L'Apôtre. — **M.** L'inspiré.

⁶ [Pourquoi (me dites-vous)] [les Philosophes disent ils] des (Un philosophe dira-t-il des... pourquoi) philosophe [(impie... orgueilleux... emporté)] laisse là tes injures]. — **B.** Quoi! les Philosophes disent aussi des injures?

⁷ **B.** L'homme. — **M.** Le raisonneur.

⁸ [(je n'en dis qu'à votre) Non quand les saints n'en donnent pas... Prophète? pourquoi m'en donnez-(vous) [tu] l'exemple. (Un saint... Pourquoi m') en donner l'exemple... humble dévot ne donne [(donc)] pas l'exemple]. — **B.** Quelquefois : Quand les saints leur en donnent l'exemple.

⁹ **B.** L'Apôtre. — **M.** L'inspiré.

¹⁰ **B.** L'homme. — **M.** Le raisonneur.

¹¹ **I.** avant (que) d'user.

» mais moi, je vous apprends de la part de Dieu, que c'est la partie
 » qui est plus grande que le tout.

Le Raisonneur.

» Et qui êtes-vous, pour m'oser dire que Dieu se contredit; & à
 » qui ³ croirai-je par préférence ⁴, de lui qui m'apprend par la raison
 » les vérités éternelles, ou de vous qui m'annoncez de sa part une
 » absurdité ⁵ ?

L'*Apôtre*, c'est-à-dire qu'il représente le Christianisme authentique, l'apostolat évangélique, en quête de prosélytes. Au contraire, le *Raisonneur* s'est d'abord appelé le *Théiste*, l'*Homme*, c'est-à-dire l'homme purement homme, l'homme de la nature, à qui la religion naturelle suffit. Rousseau a modifié ces noms pour se donner une apparence d'impartialité. Après s'être présenté lui-même pour un champion du « théisme », appeler le *théiste* l'un des deux adversaires, eût été prendre trop vite parti. Néanmoins le fond de la pensée de Rousseau ne fait aucun doute : cf. la note précédente.

³ Cf. Féraud, *Dictionnaire critique* [250], t. 635 : « Le datif régi par croire donne souvent à ce verbe le sens de *se fier à* ».

⁴ Sur cet emploi de la locution adverbiale « par préférence » sans régime, cf., plus haut, p. 33 et note 4.

⁵ C'est à des passages comme celui-ci, qui semble viser le dogme catholique de la transsubstantiation, que Rousseau songeait sans doute, quand il écrivait dans la III^e des *Lettres de la Montagne*, III, 148, note : « Il importe de remarquer que le Vicaire pouvait trouver beaucoup d'objections comme catholique, qui sont nulles pour un protestant ». Rapprocher le passage suivant de la *Lettre à D'Alembert*, t. 184, qui est comme le canevas du dialogue de la *Profession* : « Si un docteur venait m'ordonner de la part de Dieu de croire que la partie est plus grande que le tout, que pourrais-je penser en moi-même, sinon que cet homme vient m'ordonner d'être fou ? Sans doute l'orthodoxe qui ne voit nulle absurdité dans les mystères, est obligé de les croire ; mais, si le socinien y en trouve, qu'a-t-on à lui dire ? Lui prouvera-t-on qu'il n'y en a pas ? Il commencera, lui, par vous prouver que c'est une absurdité de raisonner sur ce qu'on ne saurait entendre. Que faire donc ? Le laisser en repos ». Et Rousseau ajoutait en note : « Il faut se ressouvenir que j'ai à répondre à un auteur qui n'est pas protestant ; et je crois lui répondre en effet, en montrant que ce qu'il accuse nos ministres de faire dans notre Religion s'y ferait inutilement, et se fait nécessairement dans plusieurs autres sans qu'on y songe. Le monde intellectuel, sans en excepter la géométrie, est plein de vérités incompréhensibles, et pourtant incontestables, parce que la raison qui les démontre existantes ne peut les toucher, pour ainsi dire, à travers les bornes qui l'arrêtent, mais seulement les apercevoir. Tel est le dogme de l'existence de Dieu, tels sont les mystères admis dans les communions protestantes. Les mystères qui heurtent la raison, pour me servir des termes de M. d'Alembert, sont tout autre chose. Leur contradiction même les fait rentrer dans ses bornes, elle a toutes les prises imaginables pour sentir qu'ils n'existent pas : car, bien qu'on ne puisse voir une chose absurde, rien n'est si clair que l'absurdité. Voilà ce qui arrive lorsqu'on soutient à la fois deux propositions contradictoires. Si vous me dites qu'un espace d'un pouce est aussi un espace d'un pied, vous ne dites point du tout une chose mysté-

¹ **Le missionnaire.**

Mes titres sont authentiques. La terre et les [²cieux] déposeront pour moi ; suivez bien mes raisonnemens, je vous prie.

³ **Le theïste.**

Vos raisonnemens ! Vous n'y pensez pas. **M'**apprendre que ma raison me trompe n'est-ce pas réfuter ce qu'elle m'aura dit pour vous. Quiconque ⁴ **réeuse** (« **ma** ») raison doit (« **me** ») convaincre sans se servir d'elle. Car supposons ⁵ **que** vous m'avez convaincu, comment saurai-je si ce n'est point ma raison corrompue par le péché ⁶ qui me fait acquiescer à ce que vous me dites. D'ailleurs, quelle preuve, quelle démonstration ⁷ **pouvez** vous jamais employer, plus évidente que l'axiome qu'elle doit détruire ? Il est tout aussi croyable qu'un bon sillogisme est un mensonge qu'il l'est que la partie est plus grande que le tout.

⁸ **Le missionnaire.**

Quelle différence ? mes preuves sont sans réplique. Elles sont d'un ordre surnaturel.

⁹ **Le theïste.**

Surnaturel ! Que signifie ce mot ? Je ne l'entends pas.

¹ **B.** L'Apôtre. — **M.** L'inspiré.

² (yeux).

³ **B.** L'homme. — **M.** Le raisonneur.

⁴ [veut] réeuse[r « la »].

⁵ **M.** (que vous) [qu'en] raisonnant vous m'avez convaincu. — **I.** qu'en raisonnant] vous m'avez convaincu.

⁶ **B.** [Au crayon, repassé à l'encre : ou séduite par le démon] qui me fait.

⁷ **B.** pourrez.

⁸ **B.** (L'Apôtre) [L'inspiré].

⁹ **B.** (L'homme) [Le raisonneur].

| *L'Inspiré.*

152

» A moi : car mon instruction est plus positive, & je vais vous
» prouver invinciblement que c'est lui qui m'envoie.

Le Raisonneur.

» Comment ! vous me prouverez que c'est Dieu qui vous envoie
» déposer contre lui ? Et de quel genre seront vos preuves pour me
» convaincre qu'il est plus certain que Dieu me parle par votre bouche,
» que par l'entendement qu'il m'a donné ?

L'Inspiré.

» L'entendement qu'il vous a donné ! Homme petit & vain ! comme
» si vous étiez le premier impie qui s'égare dans sa raison corrompue
» par le péché !

Le Raisonneur.

» Homme de Dieu, vous ne seriez pas, non plus, le premier
» fourbe | qui donne son arrogance pour preuve de sa mission.

153]

L'Inspiré.

» Quoi ! les Philosophes disent aussi des injures !

Le Raisonneur.

» Quelquefois, quand les Saints leur en donnent l'exemple.

rieuse, obscure, incompréhensible, vous dites au contraire une absurdité lumineuse et palpable, une chose évidemment fausse. De quelque genre que soient les démonstrations qui l'établissent, elles ne sauraient l'emporter sur celle qui la détruit, parce qu'elle est tirée immédiatement des notions primitives qui servent de base à toute certitude humaine. Autrement, la raison, déposant contre elle-même, nous forcerait à la récuser ; et, loin de nous faire croire ceci ou cela, elle nous empêcherait de plus rien croire, attendu que tout principe de foi serait détruit. Tout homme, de quelque religion qu'il soit, qui dit croire à de pareils mystères, en impose donc, ou ne sait ce qu'il dit ».

¹ Le missionnaire.

Des ²changemens dans l'ordre de la nature, des prophéties, des miracles, des prodiges de toute espèce.

³ Le theïste.

Des prodiges, des miracles! je n'ai jamais rien vu de tout cela.

⁴ Le missionnaire.

D'autres l'ont vu pour vous. Des nuées de témoins..... le témoignage des peuples.....

⁵ Le theïste.

Le témoignage des hommes est il d'un ordre surnaturel ?

⁶ Le missionnaire.

Non, mais quand il est unanime il est incontestable.

⁷ Le theïste.

† ⁸ Oui tant qu'il roule sur des faits naturellement possibles. Mais

¹ B. L'Apôtre. — M. L'inspiré.

² M. choses contre l'ordre de la nature.

³ B. L'homme. — M. Le raisonneur.

⁴ B. L'Apôtre. — M. L'inspiré.

⁵ B. L'homme. — M. Le raisonneur.

⁶ B. L'Apôtre. — M. L'inspiré.

⁷ B. L'homme. — M. Le raisonneur.

⁸ B. < Oui tant qu'il... ma première objection >. Il n'y a rien de plus incontestable que les principes de la raison, et l'on ne peut autoriser une absurdité sur le témoignage des hommes. Encore une fois, voyons des preuves surnaturelles : car l'attestation du genre humain n'en est pas une. — M. une absurdité par le témoignage.

† Ici, en marge, toute une série de notations fragmentaires, dont l'essentiel a été utilisé en B. : (de) [a] la raison plus qu'à tout le genre humain... (vous me trompez car vous m'avez promis) [encore une fois voyons]... (Vous?) ... des preuves surnaturelles (et vous ne m'en donnez

L'Inspiré.

» Oh ! moi j'ai le droit d'en dire : je parle de la part de Dieu.

Le Raisonneur.

» Il seroit bon de montrer vos titres avant d'user de vos privilèges.

L'Inspiré.

» Mes titres sont authentiques. La terre et les cieux déposeront pour
» moi. Suivez bien mes raisonnemens, je vous prie.

Le Raisonneur.

» Vos raisonnemens ! vous n'y pensez pas. M'apprendre que ma
» raison me trompe, n'est-ce pas réfuter | ce qu'elle m'aura dit pour [154]
» vous ? Quiconque veut recuser la raison, doit convaincre sans se servir
» d'elle. Car, supposons qu'en raisonnant vous m'ayez convaincu ;
» comment saurai-je si ce n'est point ma raison corrompue par le péché
» qui me fait acquiescer à ce que vous me dites ? D'ailleurs, quelle
» preuve, quelle démonstration pourrez-vous jamais employer, plus
» évidente que l'axiome qu'elle doit détruire ? Il est tout aussi croyable
» qu'un bon syllogisme est un mensonge, qu'il l'est, que la partie est
» plus grande que le tout.

L'Inspiré.

» Quelle différence ! mes preuves sont sans réplique : elles sont d'un
» ordre surnaturel.

Le Raisonneur.

» Surnaturel ! Que signifie ce mot ? Je ne l'entends pas.

| *L'Inspiré.*

[155]

» Des changemens dans l'ordre de la Nature, des prophéties, des
» miracles, des prodiges de toute espece.

pour croire (¹ un) miracle ² il ne faut pas en avoir vu des témoins, il faut l'avoir vu soi-même. Ou plus tôt il faut l'avoir fait, car (³ je ⁴ n'admets point) des preuves (⁵ naturelles d'un ⁶ événement surnaturel autrement ce seroit ramener ma première ⁷ question).

⁸ Le missionnaire.

Ô cœur endurci la grace ne vous parle point. ⁹ Mais que dites-vous des prophéties ?

¹⁰ Le Theïste.

Je dis premièrement que je n'ai pas plus entendu de prophéties

¹ [plus tôt à des] miracle[s].

² [(qui déposent contre la raison qu')].

³ [(ici) enfin vous m'avez promis].

⁴ [(ne puis ?)]

⁵ [d'une ordre surnaturel et les témoins].

⁶ [fait qui dépose contre la raison].

⁷ [objection].

⁸ B. l'Apôtre. — M. L'inspiré.

⁹ B. [L'inspiré] [Le raisonneur]. Ce n'est pas ma faute : car selon vous, il faut avoir déjà reçu la grace pour savoir la demander. Commencez donc à me parler au lieu d'elle. L'Inspiré. Ah c'est ce que je fais, et vous ne m'écoutez pas :]. — M. < Le raisonneur. Ce n'est pas... ne m'écoutez pas >. — I. (Mais que dites-vous des Prophéties ?). Le Raisonneur. Ce n'est pas.... la demander. (C'est donc à vous de commencer par me parler pour) [Commencez donc à me parler au lieu d'elle].

¹⁰ B. l'Homme. — M. Le raisonneur.

point... parlez ? du témoignage des hommes) [l'attestation du genre humain n'est pas de cet ordre-là].... Car enfin ce sont des preuves surnaturelles que vous m'avez promis et la déposition des hommes (des) n'est pas de cet ordre là... ou... (Ce n'est pas de cela qu'il s'agit) [Encore une fois dans l'ordre de la nature] il n'y a rien de plus incontestable que les principes de la raison [et s']. (Vouloir me faire croire) [on ne peut autoriser une absurdité] sur le témoignage des hommes un miracle duquel vous prétendez autoriser une (doctrine absurde) [absurdité] c'est vouloir sur l'autorité des hommes (me faire croire une) absurdité [(me faire renoncer) que je renonce], et cela ne peut être car malgré que j'en aye je crois aux prémisses.

Le Raisonneur.

» Des prodiges, des miracles ! je n'ai jamais rien vu de tout cela.

L'Inspiré.

» D'autres l'ont vu pour vous. Des nuées de témoins.... le témoignage des peuples.....

Le Raisonneur.

» Le témoignage des peuples est-il d'un ordre surnaturel ?

L'Inspiré.

» Non : mais quand il est unanime, il est incontestable.

Le Raisonneur.

» Il n'y a rien de plus incontestable que les principes de la raison ¹, & l'on ne peut autoriser une absurdité sur le témoignage des hommes. | Encore une fois, voyons des preuves surnaturelles, car l'attestation du genre humain n'en est pas une.

[156]

L'Inspiré.

» O cœur endurci ! la grace ne vous parle point.

Le Raisonneur.

» Ce n'est pas ma faute : car selon vous, il faut avoir déjà reçu la grace pour savoir la demander. Commencez donc à me parler au lieu d'elle.

¹ Le contraste est complet entre cette formule si catégorique et celle qui termine l'invocation à la Conscience, p. 114 : « Sans toi, je ne sens rien en moi qui m'élève au-dessus des bêtes, que le triste privilège de m'égarer d'erreurs en erreurs à l'aide d'un entendement sans règle et d'une raison sans principe ». Il est vrai qu'ici c'est le « Raisonneur » qui parle, et non le Vicaire ; mais j'ai essayé de montrer plus haut, p. 151, note 1, que toute cette partie de la *Profession* avait été écrite dans l'esprit du « Raisonneur », avec une fermeté et une intransigeance de rationalisme que le Vicaire n'avait guère montrées en édifiant sa Religion naturelle.

que je n'ai [¹vu] de miracles. Je dis de plus qu'aucune prophétie ne sauroit faire autorité pour moi.

fo 170^{vo}

² **Le missionnaire.**

³ **Homme possédé** du démon ! et pourquoi les prophéties ne font elles pas autorité pour vous ?

⁴ **Le Theïste.**

Parce qu'(il faudroit) pour qu'elles la fissent ⁵ trois choses dont le concours est impossible ; savoir que j'eusse été témoin de la prophétie, que je fusse témoin de l'événement, et qu'il me fut démontré que ⁶ le seul hazard n'a pu ⁷ faire quadrer ⁸ l'événement à la prophétie. Car fut-elle plus précise plus claire, plus lumineuse qu'(⁹ une démonstration) de Géométrie, puisque la clarté d'une prédiction faite au hazard n'en rend pas ¹⁰ l'événement impossible, ¹¹ quand un événement arrive, il ne prouve ¹² rien pour celui qui l'a prédit.

Voyez donc à quoi se réduisent vos prétendues preuves surnaturelles, vos miracles, vos prestiges, vos prophéties ; à croire tout cela sur la foi d'autrui, et à soumettre ¹³ à l'autorité des hommes l'autorité de Dieu parlant à ma raison. [Si les vérités éternelles que

¹ (entendu).

² **B.** L'Apôtre. — **M.** L'inspiré.

³ **B.** Satellite du Démon !

⁴ **B.** L'homme. — **M.** Le raisonneur.

⁵ [il faudroit].

⁶ **B.** (le seul hazard) [cet événement].

⁷ **B.** (faire).

⁸ **B.** (la prophÉTIE... l'événement) [fortuitement] à la prophétie.

⁹ [un axiome].

¹⁰ **B.** (l'événement) [l'accomplissement]. — **I.** (l'événement) [accomplissement].

¹¹ **B.** (quand) cet événement arrive il [accomplissement quand il a lieu (à la rigueur)] ne prouve « rien » [à la rigueur] pour celui. — **M.** Quand il arrive ne prouve rien. — **I.** (Quand cet événement arrive il) [cet accomplissement quand il a lieu] ne prouve rien [à la rigueur] pour celui.

¹² **B.** [(point nécessairement qu'il ait été prévu)].

¹³ **B.** [à l'autorité des hommes].

L'Inspiré.

» Ah! c'est ce que je fais, & vous ne m'écoutez pas : mais que
» dites-vous des prophéties ¹ ?

Le Raisonneur.

» Je dis premièrement que je n'ai pas plus entendu de prophéties.
» que je n'ai vu de miracles. Je dis de plus, qu'aucune prophétie ne
» sauroit faire autorité pour moi.

L'Inspiré.

» Satellite du Démon! & pourquoi les prophéties ne font-elles [157]
» pas autorité pour vous ?

Le Raisonneur.

» Parce que pour qu'elles la fissent, il faudroit trois choses dont
» le concours est impossible : savoir, que j'eusse été témoin de la pro-
» phétie, que je fusse témoin de l'événement, & qu'il me fût démontré
» que cet événement n'a pû quadrer fortuitement avec la prophétie :
» car, fût-elle plus précise, plus claire, plus lumineuse qu'un axiome
» de géométrie; puisque la clarté d'une prédiction faite au hasard n'en
» rend pas l'accomplissement impossible, cet accomplissement, quand
» il a lieu, ne prouve rien à la rigueur pour celui qui l'a prédit.

» Voyez donc à quoi se réduisent vos prétendues preuves surna-
» turellés, vos miracles, vos prophéties. A croire tout cela sur la foi
» d'au- | trui, & à soumettre à l'autorité des hommes l'autorité de Dieu [158]
» parlant à ma raison. Si les vérités éternelles que mon esprit conçoit,

¹ On remarquera, dans cette discussion sur les prophéties, comme, d'ailleurs, dans toute cette critique de la Révélation, que Rousseau se borne à des objections à priori et n'entre pas dans l'examen des faits particuliers. Le seul fait qui sera étudié en détail, c'est l'histoire de Jésus; et elle le sera avec une piété admirative, qui est presque l'acquiescement d'un croyant (cf., plus loin, pp. 179-183). Cette discrétion donne à ses attaques non pas seulement une décence, mais encore une généralité, qui leur enlève de leur force, et qui réserve aux preuves de sentiment toute leur puissance de séduction. Comparez, en ce qui concerne les prophéties, les railleries précises et les grossièretés appuyées des « philosophes » : cf. Meslier [240], 324-329, Voltaire, *Sermon des Cinquante* [241], 447-448, Dumarsais [179^{bis}], 46-54, etc. — On trouvera, aux *Appendices*, III, un petit morceau inédit sur les prophéties, inspiré de l'*Examen de la Religion* [173], et que probablement Rousseau avait d'abord destiné à la *Profession*.

mon esprit conçoit pouvoient souffrir quelque (¹ **exception**) il n'y auroit plus pour moi nulle espèce de certitude et loin d'être sur que vous me parlez de la part de Dieu je ne serois pas même assuré (² **de son existence**)].

4. Difficultés pratiques.

Voilà bien des difficultés mon ³ **bon** ami et ce n'est ⁴ pas tout. Parmi tant de religions diverses qui se proscrivent et s'excluent mutuellement une seule est la bonne si tant est qu'une le soit. Pour la ⁵ **connoître** il ne suffit pas d'en examiner [une], il ⁶ **les faut** examiner toutes. Il faut comparer ⁷ **leurs** objections ⁸ **et leurs** preuves, il faut savoir ce que ⁹ **chacune dit** ¹⁰ **contre les** autres et ce qu' ¹¹ **elle** leur répond. ¹² Il faudroit être bien simple pour croire qu'il suffit **d'écouter** les docteurs de son parti pour s'instruire des raisons (¹³ **des autres** *) †. Où sont les Théologiens qui

B, f° 178 ^{vo} * Plutarque rapporte [¹⁴ que les] Stoiciens ¹⁵ entre (¹⁶ **leurs**) bizarres paradoxes soutenoient que dans un jugement contradictoire il

¹ [atteinte].

² [qu'il existe].

³ **B.** enfant.

⁴ **I.**(point) [pas] tout.

⁵ **B.** reconnoître.

⁶ **B.** faut les examiner.

⁷ **B.** (leurs) [les].

⁸ **B.** (à leurs) [aux].

⁹ **B.** chacun(e) oppose aux autres. — **M.** chacune oppose.

¹⁰ (pour).

¹¹ **B.** (elle) [il]. — **M.** elle. — **I.** (elle) [il].

¹² **I.** Nous devons (être empressés de voir) [chercher (à savoir)] sur quoi (d'autres) [tant d'hommes] se fondent.

¹³ [du parti contraire].

¹⁴ (entre les paradoxes des).

¹⁵ **M.** soutenoient entre.

¹⁶ [autres]. — **M.** leurs.

† L'astérisque, comme la note qu'il amorce, manque dans **F**.

» pouvoient souffrir quelque atteinte, il n'y auroit plus pour moi nulle
 » espece de certitude, & loin d'être sûr que vous me parlez de la part
 » de Dieu, je ne serois pas même assuré qu'il existe.

4. Difficultés pratiques.

Voilà bien des difficultés, mon enfant, & ce n'est pas tout. Parmi tant de religions diverses qui se proscrivent & s'excluent mutuellement, une seule est la bonne, si tant est qu'une le soit ¹. Pour la reconnoître, il ne suffit pas d'en examiner une, il faut les examiner toutes; & dans quelque matiere que ce soit, on ne doit point condamner sans entendre *; il faut comparer les objections aux preuves; il faut savoir ce que chacun oppose aux autres, & ce qu'il leur répond. Plus un sentiment nous paroît démontré, plus nous devons chercher sur quoi tant d'hommes se fondent pour ne pas le trouver tel. Il faudroit être bien simple pour croire qu'il suffit d'entendre les Docteurs de son parti pour s'instruire des raisons du parti contraire. Où sont les Théologiens

[159]

* Plutarque rapporte ² que les Stoïciens, entre autres bizarres paradoxes, soutenoient que dans un jugement contradictoire, il étoit inutile d'entendre les deux | parties: car, disoient-ils, ou le premier a prouvé son dire, ou il ne l'a pas prouvé. S'il l'a prouvé, tout est dit, & la partie adverse doit être condamnée; s'il ne l'a pas prouvé, il a tort, & doit être débouté. Je trouve que la méthode de tous ceux qui admettent une révélation exclusive, ressemble beaucoup à celle de ces Stoïciens. Si-tôt que chacun prétend avoir seul raison, pour choisir entre tant de partis, il les faut tous écouter, ou l'on est injuste.

[159]

¹ Cette objection de la multiplicité des sectes religieuses étoit traditionnelle dans la polémique « libertine » et « déiste » : cf., à titre de spécimen, la page des *Pensées philologiques*, qui a été citée plus haut, note 2 de la p. 139.

² *Contredits des philosophes stoïques*, VI [75], II, 639. Il est probable que ce texte de Plutarque, comme celui qu'il a déjà rappelé, provient d'une lecture directe et personnelle : cf., plus haut, la note 1 de la page 84.

se piquent de bonne foi [où sont ceux qui pour réfuter les raisons de leurs adversaires ne commencent pas par les affaiblir]. Chacun brille [¹ dans son] parti. ² Mais [tel] au milieu ³ de ⁴ ses partisans est tout fier de [⁵ la force de ses] preuves qui ferait un (⁶ fort) sot personnage avec ces mêmes preuves (⁷ au milieu des) gens d'un autre parti. (⁸ **Pretendez**) vous vous instruire dans les livres, que de langues il faut apprendre, ⁹ que de bibliothèques (**immenses**) il faut **parcourir**, quelle ¹⁰ immense lecture il faut faire, qui me guidera dans le choix. Difficilement trouve-t-on dans un pays les meilleurs livres du parti contraire ¹¹, quand on les trouveroit ils seroient ¹² bientôt refutés. L'absent a toujours tort, et de mauvaises raisons dites avec assurance (¹³ **balanceant**) aisément les bonnes exposées avec mépris. D'ailleurs [souvent] **les livres nous trompent**

¹⁴ étoit [(**toujours**)] inutile d'entendre les deux parties : car disoient-ils ou « ¹⁵ le premier » a prouvé son dire, ou il ne l'a pas prouvé. S'il l'a prouvé (tout est dit et) **par cela seul** la partie adverse « **est condamnée** » ; s'il ne l'a pas prouvé (¹⁶ il n'y a point d'accusation fondée et l'accusé doit être absous). « Je trouve » (¹⁷ que) la méthode (¹⁸ des [chrétiens et notamment des] catholiques) ressemble (¹⁹ tout à fait) à celle de ces stoiciens.

¹ (au milieu). — **M.** parmi les siens.

² (Sans doute).

³ **B.** (de sa secte) [des siens]. — **M.** de sa secte.

⁴ ces (*sic*).

⁵ (ces). — **B.** (la force de).

⁶ [trés]. — **B.** [fort].

⁷ (par) [parmi les]. — **B.** parmi des.

⁸ [Voulez].

⁹ (quelle).

¹⁰ (le **CTURE**).

¹¹ **B.** [à plus forte raison ceux de tous les partis]. — **M.** < à plus... les partis >.

¹² **B.** (aisément) [bientôt].

¹³ [effacent].

¹⁴ (n') étoit (jamais).

¹⁵ [(l'accusateur)].

¹⁶ [c'est lui qui a tort il doit être débouté].

¹⁷ **M.** que.

¹⁸ [de tous ceux qui admettent une révélation exclusive]. — **M.** de ceux qui.

¹⁹ [beaucoup].

qui se piquent de bonne-foi ¹? où sont ceux qui, pour réfuter les raisons de leurs adversaires, ne commencent pas par les affaiblir? Chacun brille dans son parti: mais tel au milieu des siens est fier de ses preuves, qui feroit | un fort sot personnage avec ces mêmes preuves parmi des gens d'un autre parti. Voulez-vous vous instruire dans les livres? quelle érudition il faut acquérir, que de langues il faut apprendre, que de bibliothèques il faut feuilleter, quelle immense lecture il faut faire! Qui me guidera dans le choix ²? Difficilement trouvera-t-on dans un pays les meilleurs livres du parti contraire, à plus forte raison ceux de tous les partis: quand on les trouveroit, ils seroient bientôt réfutés. L'absent a toujours tort, & de mauvaises raisons dites avec assurance, effacent aisément les bonnes exposées avec mépris. D'ailleurs ³) souvent rien n'est plus trompeur que les livres, & ne rend moins fidèlement les sentimens de ceux qui les ont écrits. Quand vous avez voulu juger de la Foi catholique sur le livre de Bossuet ², vous vous êtes trouvé loin de

[160]

³ C, D : souvent les livres nous trompent et ne rendent pas fidèlement.

¹ Ce portrait du « théologien » forme comme une réplique au portrait du « philosophe » qu'il a tracé au début de la *Profession*, p. 30 : « Chacun sait bien que son système n'est pas mieux fondé que les autres ; mais il le soutient parce qu'il est à lui. Il n'y en a pas un seul qui, venant à connaître le vrai et le faux, ne préférât le mensonge qu'il a trouvé à la vérité découverte par un autre. Où est le philosophe qui, pour sa gloire, ne tromperait pas volontiers le genre humain? Où est celui qui, dans le secret de son cœur, se propose un autre objet que de se distinguer? » etc. On saisit là, sous un double aspect, le but essentiel de la *Profession*, qui est, d'ailleurs, celui qu'il avait aussi visé dans ses deux derniers ouvrages : « établir la paix », « terminer à la fin les dissensions des prêtres et des philosophes », en les renvoyant dos à dos, et en laissant subsister la religion entre eux deux (*Lettre à D'Alembert*, I, 183, note).

² C'est la seconde fois que Rousseau insiste sur les difficultés pratiques de la recherche érudite en matière de religion : cf., plus haut, pp. 142-143. Mais dans les deux passages les points de vue ne sont pas absolument identiques. Dans l'un, il s'agissait de faire l'examen critique d'une nouvelle religion ; dans celui-ci, d'étudier comparativement les diverses religions existantes.

³ Ce sont là, sans doute, des souvenirs de catéchumène libéré, surpris de ne plus retrouver, dans les premiers sermons qu'il écoute, la sobre doctrine qui lui a été présentée dans les manuels de l'hospice. Qu'on relise, en effet, les chapitres III, IV, V, VIII, etc., de l'*Exposition* [84, 54-55, 67, etc. (*Le Culte Religieux se termine à Dieu seul — L'Invocation des Saints — Les Images et les Reliques — Les Satisfactions, le Purgatoire et les Indulgences*, etc.), on comprendra que des sermons de curés ou de moines italiens, tels que vraisemblablement Jean-Jacques en entendait à Turin, devaient être moins intellectuels et paraître rendre un autre son. Quoique dans les *Confessions*, VIII, 45, il n'ait cité que « Saint Augustin, Saint Grégoire et les autres Pères » parmi les doctes auteurs dont « le vénérable petit vieux prêtre », chargé de le

et ne ¹ nous disent pas |(toujours)| fîdelement les sentimens de ceux qui les ont écrit. ² Qui voudroit juger de la ³ doctrine catholique ⁴ par l'exposition de Bossuet se trouveroit loin de compte quand il viendroit vivre parmi nous. Il verroit bientôt que la doctrine avec laquelle on répond aux protestants n'est point celle qu'on enseigne au peuple (⁵ et qu'un pasteur qui prendroit au pied de la lettre ⁶ le livre de Bossuet se feroit bientôt des affaires). Pour bien juger ⁷ de la Religion d'un peuple ⁸ c'est chez ee peuple qu'il faut aller l'apprendre. Chacun a ses (⁹ opinions) son sens ses [coutumes] ses ¹⁰ maximes [ses préjugés] qui ¹¹ s'accordent avec la croyance et qu'il faut ¹² y joindre pour en juger. Combien de [grands] peuples (¹³ dans l'uni vers ¹⁴ ne font) point de livres et ne lisent pas les nôtres, comment jugeront-ils de nos opinions comment jugerons nous des leurs. Nous les raillons ils nous ¹⁵ raillent. ¹⁶ Nous ne savons pas leurs raisons ils || ¹⁷ ne savent pas les nôtres, et si nos voyageurs les tournent en ridicule, il ne leur

f^o 171 ro

¹ B. (nous).

² B. Quand vous aurez voulu juger. — M. quand vous aurez voulu.

³ B. (doctrine) [au crayon, repassé à l'encre : foi].

⁴ B. sur le livre de Bossuet, vous vous êtes trouvé loin de compte après avoir vécu parmi nous. Vous avez vu que la doctrine avec laquelle.

⁵ [et que (la doctrine) [le livre] de Bossuet ne ressemble (point à celles du prône) [guères] aux maximes du prône]. — B. aux (maximes) [instructions] du Prône.

⁶ (de).

⁷ B. (de la) [d'une] Religion (d'un peuple). — M. de la religion d'un peuple. — I. (de la) [d'une] Religion.

⁸ B. il ne faut pas l'étudier « dans » (ses) [les] livres [de ses sectateurs] il faut aller l'apprendre chez (lui) [eux. Cela est fort différent]. Chacun a. — M. il ne faut pas l'étudier dans ses livres, il faut aller l'apprendre chez lui. Chacun.

⁹ [traditions].

¹⁰ B. < ses maximes >.

¹¹ (pour). — B. font l'esprit de sa croyance et qu'il y faut.

¹² B. (y).

¹³ [au monde]. — B. < au monde >.

¹⁴ [n'impriment].

¹⁵ B. (raillent) [méprisent]. — M. raillent. — I. (raillent) [méprisent].

¹⁶ (mais lesquels). — B. (nous ne savons) [ils ne savent] pas (leurs) [nos] raisons.

¹⁷ B. (ils ne savent) [nous ne savons] par les (nôtres) [leurs].

compte après avoir vécu parmi | nous. Vous avez vu que la doctrine avec laquelle on répond aux Protestans n'est point celle qu'on enseigne au peuple. & que le livre de Bossuet ne ressemble guere aux instructions du prône. Pour bien juger d'une religion, il ne faut pas l'étudier dans les livres de ses sectateurs, il faut aller l'apprendre chez eux : cela est fort différent. Chacun a ses traditions, son sens, ses coutumes, ses préjugés, qui font l'esprit de sa croyance, & qu'il y faut joindre pour en juger.

[161]

Combien de grands peuples n'impriment point de livres & ne lisent pas les nôtres ! Comment jugeront-ils de nos opinions ? comment jugerons-nous des leurs ? Nous les raillons, ils nous ^(a) méprisent : & si nos voyageurs les tournent en ridicule, il ne leur manque, pour nous le rendre, que de voyager parmi nous ¹. Dans quel pays n'y a-t-il pas des gens sensés, des gens | de bonne-foi, d'honnêtes gens amis de la vérité, qui, pour la professer, ne cherchent qu'à la connoître ? Cependant chacun la voit dans son culte, & trouve absurdes les cultes des autres Nations : donc ces cultes étrangers ne sont pas si extravagans qu'ils nous semblent, ou la raison que nous trouvons dans les nôtres ne prouve rien.

[162]

(a) C, D : *ils nous raillent : ils ne savent pas nos raisons, nous ne savons pas les leurs : et si.*

convertir, essayait d'« assommer » sa résistance, — il est très probable que le traité de Bossuet devait être au San Spirito le livre fondamental des catéchistes : la réputation de son auteur, les conversions dont il avait été l'occasion, en avaient fait, au début du XVIII^e siècle, comme le manuel international du catholicisme. Le reproche que Rousseau adresse ici à Bossuet n'était pas nouveau, puisque Bossuet l'avait signalé lui-même dans l'*Avertissement* de sa seconde édition [84], 2 : « Il a paru deux réponses à ce traité... [Leurs deux auteurs] affectent de dire que M. de Condom ne fait qu'*adoucir* et *exténuer* les dogmes de sa religion. A les entendre parler, il semble *se relâcher* partout : il se rapproche, il abandonne les sentiments de son Église, et il entre dans ceux des prétendus réformés. Enfin son traité ne s'accorde pas avec la profession de foi que l'Église Romaine propose à tous ceux de sa communion ».

¹ Cette idée revient souvent chez Montaigne, Charron, La Hontan, etc., d'une façon générale chez tous ceux qui, du XVI^e au XVIII^e siècle, se sont complus à présenter la « philosophie » du « Sauvage » : cf., par exemple, *Dialogues de La Hontan* [105], 1-2. 33-37, etc.

manque pour nous le ¹ rendre que de voyager (à leur **toi**) parmi nous. Dans quel pays n'y a-t-il pas des (² **hommes**) sensés, des gens de bonne foi, **des amis** de la vérité qui ³ **ne cherchent** ⁴ **qu'à la connoître pour la professer**. Cependant chacun la voit dans son culte et trouve absurdes les cultes des autres [nations]. Donc ces cultes [étrangers] ne sont pas si extravagans qu'ils nous semblent, ou la raison que nous trouvons dans ⁵ le nôtre ne prouve rien ⁶.

5. Les grandes religions européennes.

† Nous avons trois principales religions en Europe. L'une admet une seule révélation, l'autre en admet deux, l'autre en admet trois. ⁷ Chacune (⁸ **des trois**) deteste (**et**) maudit les deux autres ⁹ les accuse d'aveuglement, d'endurcissement, d'opiniâtreté, de mensonge. Quel homme impartial osera juger entrelles s'il n'a premièrement bien pesé [leurs preuves] bien écouté leurs raisons. Celle qui n'admet qu'une révélation ¹⁰ paroît la plus ¹¹ sure celle

¹ **I.** (bien) rendre.

² [gens].

³ **B.** pour la professer ne cherchent.

⁴ (pas).

⁵ **B.** les nôtres.

⁶ (car ils trouvent en).

⁷ (Humainement parlant p *mot inachevé*).

⁸ **B.** (des trois).

⁹ (toutes).

¹⁰ **B.** est la plus ancienne et paroît.

¹¹ (*mot inachevé ?*).

† *Rousseau a songé un instant à placer avant ce développement le paragraphe qu'on lira pp. 164-165 de l'édition originale : Nos catholiques font grand bruit... vous rentrez dans toutes nos discussions. Il y a, en effet, dans B. f^{os} 181^{ro} et 182^{ro}, des signes de renvoi qui indiquent cette transposition à faire; mais ces signes ont été ultérieurement effacés.*

5. Les grandes religions européennes.

Nous avons trois principales religions en Europe ¹. L'une admet une seule révélation, l'autre en admet deux, l'autre en admet trois. Chacune déteste, maudit les deux autres, les accuse d'aveuglement, d'endurcissement, d'opiniâtreté, de mensonge. Quel homme impartial osera juger entr'elles, s'il n'a premièrement bien pesé leurs preuves, bien écouté leurs raisons ? Celle qui n'admet qu'une révélation est la plus ancienne, & paroît la plus sûre ²; celle qui en admet trois est la plus moderne, & paroît la plus conséquente ¹; celle qui en admet deux & rejette la troisième

[163]

¹ Une critique rapide des deux grandes religions monothéistes non chrétiennes était de tradition parmi les apologistes: cf. Grotius, *Vérité de la Religion*, V: « Réfutation du Judaïsme », VI: « Réfutation du Mahométisme » [79], 268-373; Clarke, *Existence de Dieu*, II, 11 [125], III, 29-31: « Que la Religion chrétienne est la seule des Religions qui sont aujourd'hui dans le monde qui puisse se vanter avec quelque apparence de raison de posséder cette révélation divine. — De la Religion de Mahomet, — De la Religion judaïque d'aujourd'hui »; Pluche, *Spectacle de la Nature* [137], VIII, Première Partie, 268-312: « Examen historique des Religions qui se disent révélées »; La Chambre, *Suite de la Troisième Partie* [149], III; etc. — Comparez Fréret, *Lettre de Thrasybule* [189], 94: « Laquelle de ces différentes traditions égyptiennes préférerai-je aux autres? Toutes allèguent des révélations expresses en leur faveur, toutes citent des livres dans lesquels elles prétendent qu'elles sont écrites, chacune prétend jouir du même privilège, à l'exclusion des autres. Mais, comme aucune ne peut prouver le droit qu'elle s'attribue, je suis obligé d'en revenir à la raison dont on voulait m'empêcher de me servir ».

² Première manifestation de cette curieuse sympathie de Rousseau pour le Judaïsme, dont on verra quelques pages plus loin, p. 167 et note 1, des témoignages significatifs.

¹ La plus conséquente, parce que, si l'on admet la possibilité d'une seconde révélation, il est plus conséquent d'admettre au-si la troisième.

qui ¹ les admet toutes paroît la plus conséquente. Celle qui en admet deux et ² non pas la troisième [peut ¹ bien] être la meilleure mais elle] a certainement ³ le **premier préjugé** contre elle. L'inconsequente saute ⁴ aux yeux.

B, f° 181 ¹⁰ [Dans les trois révélations les livres sacrés sont écrits en des langues inconnues aux peuples qui les suivent. Les Juifs n'entendent plus l'Hébreu. les chrétiens n'entendent ni l'Hébreu, ni le grec, les Turcs ⁵ ni les persans n'entendent point l'Arabe, et les Arabes modernes eux-mêmes (⁶ **n'entendent**) plus la langue de Mahomet. Ne voilà-t-il pas une manière bien simple d'instruire les hommes ⁷ de leur parler toujours (**dans**) une langue qu'ils n'entendent point]. On traduit ces livres, dira-t-on, belle réponse! Qui **me répondra** que ces livres sont fidèlement traduits, (**et**) qu'il est même possible qu'ils le soient. Et quand Dieu fait tant que de parler aux hommes, pourquoi faut-il qu'il ait besoin d'interprète?

Je ne concevrai jamais que ce [⁸ que] tout homme est obligé de savoir soit enfermé dans des livres et que celui qui n'est à portée ni de ces livres ni des gens qui les **ont lus** soit puni d'une ignorance involontaire. Toujours des livres! Quelle manie. Parce que l'Europe est pleine de livres, les Européens les regardent comme indispensables, sans songer que [sur] les trois quarts de la terre on n'en a jamais vu. Tous les livres (⁹ **ne sont-**)ils pas (**l'ouvrage**) des hommes? Comment donc l'homme en auroit-il besoin pour connoître ses devoirs [et] quels moyens ¹⁰ **aurait-il** de les connoître avant que ces livres fussent faits? (**Et maintenant que leurs contradictions et leur multitude lui laissent l'embarras du choix que fera-t-il pour (être sur de bien**

¹ **B.** en admet trois (par oir) est la plus moderne et paroît.

² **B.** rejette la troisième.

³ **B.** tous les préjugés contre.

⁴ **B.** « aux ».

⁵ **M.** et.

⁶ [ne parlent].

⁷ **M.** < de leur parler... n'entendent point >.

⁸ (qu'on).

⁹ [n'ont]-ils pas [été écrits par].

¹⁰ **M.** avoit-il.

peut bien être la meilleure, mais elle a certainement tous les préjugés contr'elle : l'inconséquence ² saute aux yeux.

Dans les trois révélations, les Livres sacrés sont écrits en des langues inconnues aux peuples qui les suivent. Les Juifs n'entendent plus l'Hébreu, les Chrétiens n'entendent ni l'Hébreu ni le Grec, les Turcs ni les Persans n'entendent point l'Arabe, & les Arabes modernes, eux-mêmes, ne parlent plus la langue de Mahomet. Ne voilà-t-il pas une manière bien simple d'instruire les hommes, de leur parler toujours une langue qu'ils n'entendent point ? On traduit ces livres, dira-t-on : belle réponse ! Qui m'assurera que ces livres sont fidèlement traduits, qu'il est même possible qu'ils le soient ³, & quand Dieu fait tant que de parler aux hommes, pourquoi faut-il qu'il ait besoin d'interprète ?

[164]

Je ne concevrai jamais que ce que tout homme est obligé de savoir soit enfermé dans des livres, & que celui qui n'est à portée ni de ces livres, ni des gens qui les entendent, soit puni d'une ignorance involontaire. Toujours des livres ! Quelle manie ¹ ! Parce que l'Europe est pleine de livres, les Européens les regardent comme indispensables, sans songer que sur les trois quarts de la terre on n'en a jamais vu. Tous les livres n'ont-ils pas été écrits par des hommes ? Comment donc l'homme en auroit-il besoin pour connoître ses devoirs, & quels moyens avoit-il de les

² L'inconséquence d'admettre deux révélations et de rejeter la troisième.

³ La Hontan avait déjà insisté sur cette incertitude des traductions, cf. *Dialogues* [105], 6-7 [c'est un sauvage qui parle à un Européen : « L'invention de l'écriture n'a été trouvée, à ce que tu me dis un jour, que depuis trois mille ans, l'imprimerie depuis quatre ou cinq siècles ; comment donc s'assurer de tant d'événements divers pendant plusieurs siècles ?..... Si nous voyons de nos propres yeux des faussetés imprimées et des choses différentes de ce qu'elles sont sur le papier [dans les livres écrits par les Jésuites sur son pays], — comment veux-tu que je croie la sincérité de ces Bibles, écrites depuis tant de siècles, traduites de plusieurs langues par des ignorants, qui n'en auront pas conçu le véritable sens, ou par des menteurs, qui auront changé, augmenté ou diminué les paroles qui s'y trouvent aujourd'hui » ?

¹ Voici encore, dans ce défilé des vieilles objections vulgarisées par les déistes, une réflexion vraiment personnelle, et qui rejoint, pour l'accent, celle que j'ai déjà soulignée, p. 141 : « Que d'hommes entre Dieu et moi » ! C'est au fond le même besoin d'indépendance absolue qui a dicté les deux cris ; les livres sont, eux aussi, des

choisir ?). ¹ Ou il apprendra ses devoirs de lui-même ou il est dispensé de les savoir].

F, f^o 171^{ro} † [Nos catholiques font grand bruit de l'autorité de l'Eglise mais « que » (² **gagnez-vous**) à cela s'il ³ faut [⁴ **tout**] **autant de travail et de preuves pour établir** (⁵ l')**autorité** (⁶ **de votre église**) qu'(⁷ à nous) pour établir (⁸ **la vérité de nos sentimens**). ⁹ **La décision de l'Eglise n'est point une preuve que l'Eglise ait droit de décider.** ¹⁰ **Ainsi nous voila rejettés dans les mêmes discussions**].

Connoissez-vous beaucoup de chretiens qui aient pris la peine d'examiner ¹¹ avec soin ce que (¹² **les Juifs**) **allegue(nt)** contre **le** (¹³ **Christianisme**). Si quelques uns en ont vu quelque chose c'est dans les livres des chrétiens. ¹⁴ **Belle** manière de s'instruire (¹⁵ **des sentimens**) de (¹⁶ **nos**) adversaires. ¹⁷ Mais comment faire. (¹⁸ **On ne** ¹⁹ **laisseroit pas imprimer**) parmi nous des livres où l'on

¹ M. < Ou il apprendra... de les savoir >.

² « gagnent » [ils].

³ [(leur)]. — B. leur.

⁴ B. (tout) un aussi grand appareil de preuves.

⁵ [cette].

⁶ B. (même).

⁷ [aux autres sectes].

⁸ [directement leur doctrine].

⁹ B. L'Eglise décide que l'Eglise a droit.

¹⁰ B. Ne voilà-t-il pas une autorité bien prouvée ? Sortez de là, vous rentrez dans toutes nos discussions.

¹¹ B. [avec soin].

¹² [le Judaïsme].

¹³ [(leur doctrine) « eux »].

¹⁴ B. (Belle) [Bonne].

¹⁵ [des raisons].

¹⁶ [leurs].

¹⁷ [Et]. — B. Mais.

¹⁸ [Si (nous) quelqu'un osoit publier parmi].

¹⁹ [(laissoit)].

† *Rousseau a songé un instant à reporter ce paragraphe quelques pages en arrière : cf., la note précédente.*

connoître avant que ces livres fussent faits ? Ou il apprendra ces devoirs de lui-même, ou il est dispensé de les savoir.

Nos Catholiques font grand bruit de l'autorité de l'Église : mais que gagnent-ils à cela, s'il leur faut un aussi grand appareil de preuves pour établir cette autorité, qu'aux autres sectes pour établir directement leur doctrine ? L'Église décide que l'Église a droit de décider. Ne voilà-t-il pas une autorité bien prouvée ? Sortez de-là, vous rentrez dans toutes nos discussions ¹.

[165]

Connoissez-vous beaucoup de Chrétiens qui aient pris la peine d'examiner avec soin ce que le Judaïsme allégué contre eux ? Si quelques-

instruments de servitude : « Que de livres entre Dieu et moi » ! semble-t-il dire ici. En outre, ce mouvement de mauvaise humeur contre les livres est bien dans l'esprit général de son système, et rattache la *Profession* à l'idéal des deux *Discours*, de la *Lettre à D'Alembert*, et du reste de l'*Emile* : cf. la maxime du III^e Livre, II, 155 : « Je hais les livres ». On verra, quelques pages plus loin, p. 175, Rousseau paraître un instant oublier ces principes, et revendiquer lui-même, pour les « sciences humaines », le droit d'exister. Notons que, dans la *Réponse à M. Borde*, il avait formellement excepté de son anathème contre les livres ceux qui contenaient la Révélation, I, 63 : « Enfin, pour quelque homme que ce soit, il n'y a de livres nécessaires que ceux de la Religion, les seuls que je n'ai jamais condamnés ». Et ici même, après avoir protesté contre « la manie des livres », et surtout des livres qui se disent sacrés, le Vicaire fera une exception pour l'Évangile, ce « livre à la fois si sublime et si simple » : cf., plus loin, p. 179.

¹ Cf. la seconde des *Lettres de la Montagne*, III, 136 : « Qu'on me prouve aujourd'hui qu'en matière de foi je suis obligé de me soumettre aux décisions de quelqu'un, dès demain je me fais catholique ». — Cette petite parenthèse sur la théorie de l'« autorité » dans le catholicisme — qui a d'abord été une note marginale de **F** — interrompt le mouvement général de la discussion. Rousseau s'en est d'ailleurs, rendu compte, puisqu'il a longtemps hésité sur la place à lui attribuer (cf., dans **B**, les signes de renvoi, qu'il a plus tard effacés), et que dans l'un des manuscrits (**M**) il a transporté ces quelques lignes en tête du débat sur les « trois principales religions de l'Europe ». — C'est vraisemblablement une riposte à Dom Calmet. En lisant la *Dissertation sur les vrais et les faux miracles* (1718), I, 660, il put remarquer que Calmet se tirait du « diallèle » précisément par « l'autorité de l'Église » : « On répond qu'ici le principe sur lequel est fondé tout ce que nous disons, est que Dieu, étant la vérité même, ne peut nous induire en erreur, ni autoriser l'imposture et le mensonge par son approbation et par une suite de vrais miracles : qu'ayant promis l'infaillibilité à son Église, il ne peut manquer à sa promesse. Voilà le principe de notre raisonnement : principe incontestable et renfermé dans l'idée même que nous avons tous de la Divinité, comme d'un être infiniment parfait. Lors donc que, dans le doute de la vérité d'un miracle, ou dans le concours de deux faiseurs de miracles, je renvoie à l'examen de la doctrine ou à l'autorité de l'Église, je ne le fais qu'en conséquence du principe infaillible que l'on ne peut contester, qui est que Dieu ne

¹ prouveroit ou croiroit prouver) que Jesus Christ n'est pas ² le Messie (³ on ⁴ puniroit) l' [⁵ auteur], ⁶ l'imprimeur, le libraire, nous crierions aux pieux blasphêmes). Cette ⁷ police (⁸ peut être fort pieuse mais elle me paroît fort peu raisonnable) il (⁹ est

¹ [(voudroit) affirmeroit]. — **B.** (affirmeroit où l'on s'efforceroit de prouver que Jesus Christ n'est pas le Messie) [favoriseroit ouvertement le Judaïsme] nous.

² [(Dieu)].

³ [nous punirions].

⁴ (croiroit).

⁵ (éditeur).

⁶ **B.** < l'imprimeur > l'Éditeur.

⁷ [*mot inachevé et illisible* pieuse)].

⁸ [est (surtout) [fort aisée] (et outre ? fort) comode [car]]. — **B.** est (sure) comode et sûre pour avoir toujours raison. Il y a plaisir.

⁹ [y a plaisir à].

uns en ont vu quelque chose, c'est dans les livres des Chrétiens. Bonne maniere de s'instruire des raisons de leurs adversaires! Mais comment faire? Si quelqu'un osoit publier parmi nous des livres où l'on favoriseroit ouvertement le Judaïsme, nous punirions l'Auteur, l'Éditeur, le

peut tromper, et que la décision de son Eglise est la décision de son Saint-Esprit. L'Eglise tire donc sa force de la parole de Jésus-Christ. Les miracles et la doctrine sont appuyés sur le même fondement. Ce n'est point là une petition de principes; c'est un enchaînement de preuves et de principes, qui répondent l'un à l'autre, et qui se prêtent mutuellement de la force et de la lumière ». Sans doute, c'est seulement dans **B**, comme on l'a vu, que se trouve mentionnée la *Dissertation* de Calmet, et qu'apparaît pour la première fois le développement sur le rapport des miracles avec la doctrine. Mais, dans **F** déjà, Rousseau semble avoir lu les ouvrages de Calmet, comme le montre la réflexion sur les vampires. Au reste, ce paragraphe sur l'autorité de l'Eglise, ayant été ajouté en marge de **F**, a pu être à peu près contemporain de la rédaction de **B**. Je crois donc probable que c'est la lecture de Calmet qui l'a suggéré. — Il est, d'ailleurs, possible que Morellet y ait aussi contribué. On verra plus loin, note 1 de la p. 176, que Rousseau, en rédigeant un paragraphe de **B**, utilisait l'article *Foi* que Morellet avait écrit pour l'*Encyclopédie*. Or, dans ce même article, Morellet exposait les différents systèmes des théologiens catholiques sur l'autorité de l'Eglise, et montrait que certains d'entre eux aboutissaient à ce sophisme, que signale aussi Rousseau, de prouver l'autorité de l'Eglise par cette autorité même [224, 10 a-b : « La difficulté en ceci vient de l'embarras qu'on éprouve à placer dans un ordre naturel et raisonnable deux motifs qui, dans la doctrine catholique, doivent entrer tous deux dans l'analyse de la *foi*. Ces deux motifs sont l'autorité de l'Écriture et celle de l'Eglise (la tradition peut être ici confondue avec l'autorité de l'Eglise, qui seule en est dépositaire, et qui parle pour elle).... Je crois tel dogme, parce qu'il est révélé. Je crois qu'il est révélé, parce que la société religieuse, dans laquelle je vis, m'enseigne qu'il est révélé. Je crois à son enseignement, parce qu'elle est infaillible, parce qu'elle est l'Eglise de Jésus-Christ, et que l'Eglise de Jésus-Christ est infaillible. Je crois qu'elle est l'Eglise de Jésus-Christ, parce que les chefs, les pasteurs de cette Eglise ont succédé à ceux que Jésus-Christ même avait établis; et je crois que l'Eglise de Jésus-Christ est infaillible, parce que cette infaillibilité lui est promise et clairement contenue dans les Écritures proto-canoniques que tous les chrétiens reçoivent, et qui sont la parole de Dieu, soit dans une infinité d'endroits particuliers, soit dans toute l'histoire de l'établissement de la religion que racontent ces mêmes livres divins et inspirés. Je crois que les Écritures sont la parole de Dieu, sont divines et inspirées, parce que cette vérité est essentiellement liée avec cette autre, la religion chrétienne est émanée de Dieu. Je crois enfin que la religion chrétienne est émanée de Dieu, par tous les motifs de crédibilité qui me le persuadent. Cette méthode paraît si simple et si naturelle, qu'on pourra s'étonner de voir qu'elle n'est pas embrassée par tous les théologiens. Cependant un grand nombre d'entre eux, dans leurs disputes avec les protestants, ont été jetés dans une route différente par le désir d'élever à un plus haut degré, s'il était possible, l'autorité de l'Eglise. Ils ont prétendu que le fidèle ne croyait la vérité et l'inspiration du corps même des Écritures des livres proto-canoniques, que par le motif de l'autorité infaillible de l'Eglise qui les adopte : d'où ils ont été obligés, dans l'ordre du raisonnement et dans l'analyse de la *foi*, tantôt à prouver l'autorité de l'Eglise par la révélation, en même temps qu'ils établissaient l'autorité de la révélation sur celle de l'Eglise, en quoi ils faisaient un cercle vicieux bien sensible, et que les protestants n'ont pas manqué de leur reprocher :

bien aisé de) « ¹ réfuter » des gens (à) qui (² l'on ne permet pas de parler *). †

Ceux d'entre ³ nous qui sont à portée de converser avec des Juifs ne sont guères plus avancés. (⁴ Les **Juifs**) se sentent à notre discrétion, la ⁵ **barbare** tyrannie qu'on exerce ⁶ **sur** eux les rend ⁷ craintifs, ils savent ⁸ combien peu ⁹ **nous** coûtent **les injustices**,

B, f^o 182^{vo} [* ¹⁰ Voici un fait (¹¹ **notoire**) qui (¹² **pourra servir de preuve**). ¹³ Dans le 16^e siècle les theologiens (¹⁴ **de cologne**) ayant condamné au feu tous les livres des Juifs sans distinction L'illustre et savant Reuchlin consulté (¹⁵ **la dessus s'**)attira de terribles (**affaires**) qui faillirent ¹⁶ le perdre pour avoir **osé opiner** qu'on pouvoit conserver ceux de ces livres qui ne faisoient rien contre le christianisme et ¹⁷ qui traittoient de matières indifférentes ¹⁸. (**Jugez comment** (¹⁹ **on s'instruit**) [**bien**] **des autres religions dans celle[s]** ou l'on se conduit sur de « tels » [²⁰ **principes**] ²¹)].

¹ [(briller en réfutant)].

² [n'osent (rien dire) parler]. — **B**. « qui n'osent » (rien dire) parler [(qu'on empêche de parler)].

³ **I**. (eux) nous qui.

⁴ [(Ils)... « Les malheureux »].

⁵ **M**. < barbare >.

⁶ **B**. envers. — **M**. contre.

⁷ craintif (*sic*).

⁸ (en).

⁹ **B**. l'injustice et la cruauté coûtent à la charité chrétienne, qu'oseront-ils.

¹⁰ (Tous les livres des... Chacun... On sait les terribles affaires que s'attira... Le pauvre... L'illustre et savant Reuchlin [« consulté » à l'occasion de la suppression des livres des Juifs] pour avoir osé dire... distinguer entre les livres des Juifs). — **I**. Entre mille faits (en voici) connus en voici un qui.

¹¹ [connu]. — **M**. < connu > qui.

¹² [n'a pas besoin de commentaire].

¹³ (Au commencement).

¹⁴ [catholiques].

¹⁵ « sur » [cette affaire s'en].

¹⁶ **M**. (*barré au crayon* : à) le perdre.

¹⁷ **M**. < qui >.

¹⁸ **M**. à la Religion.

¹⁹ [s'instruire].

²⁰ (points DE VUE ?)

²¹ (*Veri mot inacheré*).

† L'astérisque, comme la note qu'il amorce, manque dans **F**.

Libraire ² *. Cette police est | commode & sûre pour avoir toujours raison. Il y a plaisir à réfuter des gens qui n'osent parler.

[166]

Ceux d'entre nous qui sont à portée de converser avec des Juifs ne sont guere plus avancés. Les malheureux se sentent à notre discrétion : la

* Entre mille faits connus, en voici un qui n'a pas besoin de commentaire. Dans le seizième siècle, les Théologiens catholiques ayant condamné au feu tous | les livres des Juifs, sans distinction, l'illustre & savant Reuchlin consulté sur cette affaire, s'en attira de terribles, qui faillirent le perdre, pour avoir seulement été d'avis qu'on pouvoit conserver ceux de ces livres qui ne faisoient rien contre le Christianisme, & qui traitoient de matieres indifferentes à la religion ¹.

[166]

tantôt à n'établir le dogme capital de l'infaillible autorité de l'Eglise, que sur des motifs de crédibilité indépendants de la révélation, dans la crainte de tomber dans le sophisme qu'on leur reprochait : et tantôt enfin à prouver l'autorité de l'Eglise par l'autorité même de l'Eglise, ce qui est absolument insoutenable ».

² Cependant, si l'on ne peut citer, dans la librairie française du XVIII^e siècle, des apologies « ouvertes », et surtout sincères, du judaïsme, il faut noter que la propagande déiste se dissimulait alors volontiers derrière de pseudo-sympathies judaïques. L'exemple le plus typique est fourni par les *Lettres Juives*, où le marquis d'Argens démontre complaisamment que les plus intelligents des Parisiens sont des Juifs sans le savoir, et que le Judaïsme bien compris n'est qu'un déisme fort raisonnable ; cf. IV^e Lettre [150, I, 40-41] : « Tout ce qu'on appelle ici à Paris esprit fort, gens de bel air, femme du monde, n'exercent la Religion nazaréenne que dans l'extérieur ; au fond du cœur, il en est tres peu qui en soient persuadés. Ils se contentent de croire un Dieu ; plusieurs pensent que l'âme est immortelle ; beaucoup d'autres, ainsi que les Saducéens, soutiennent qu'elle est sujette à la mort. Je regarde ces derniers comme des gens dans l'erreur ; quant aux premiers, je ne sais si nous pouvons leur refuser le titre de Juifs. Ils croient un Dieu qui a créé l'Univers, qui récompense les bons et punit les méchants. Que croyons-nous davantage ? N'est-ce pas là toute notre religion, excepté quelques cérémonies que nos docteurs et nos prêtres nous ont ordonnées ? Mais les cérémonies ne sont pas indispensablement nécessaires.... Si tu réfléchis à ce que je te dis, tu ne pourras refuser de connaître ce nombre de Parisiens, dont je te parle, pour des Enfants d'Israël » ; XXIX^e Lettre, I, 312 : « Si un Israélite, dépouillant sa religion de l'extérieur, vient à la lui montrer toute nue [à un philosophe chinois], qu'il lui expose qu'il croit un Dieu, Esprit immense, éternel, et souverainement puissant, qui de rien a tout fait, qui soutient tout par sa volonté, qui punit le mauvais et récompense le bon ; le philosophe alors, charmé de ces idées, étonné de la vérité dont il se sent frappé, reconnaît que le Juif croit et suit ce que la raison la plus épurée démontre évidemment » ; dans la XXIV^e Lettre, IV, 15, l'éloge enthousiaste de la religion juive : « Plus je considère ma religion, mon cher Isaac, plus je la trouve admirable et magnifique. Un seul Dieu, créateur du ciel et de la terre », etc. Cf. encore les textes cités dans les deux notes suivantes.

¹ Il est malaisé de savoir à qui Rousseau a emprunté ce fait. On ne le trouve ni dans Deslandes, *Histoire critique de la philosophie* [148], ni dans Saint-Aubin, ni dans Bayle, où l'on serait tenté de le chercher tout d'abord. Diderot raconte sommairement la mésaventure de Reuchlin dans l'article *Pythagore* de l'*Encyclopédie* [58], XVI, 532-533 ; mais l'article n'avait pas encore paru en 1762. A moins donc que Rousseau n'ait appris ces détails dans une conversation avec Diderot, je ne vois que deux

¹ qu'oseront ils dire sans ² nous faire crier au blasphème. (**Pour peu** qu'³ ils (⁴ soient) riches (⁵ ils auront toujours) tort. (**D'ailleurs**) les plus savans les plus éclairés sont ⁶ les plus circonspects, ⁷ ils se sentent opprimés, ils se taisent. Vous ferez parler quelques [⁸ misérables fripiers, (⁹ quel ques malheureux ¹⁰ brocanteurs, etc.) [qui ¹¹ cederont peut être pour vous flatter. Vous triompherez de leur ignorance ou de leur lâcheté] (¹² les) docteurs riront en ¹³ secret de votre ineptie ¹⁴ mais, ne vous diront rien. (¹⁵ Je doute) que] dans les lieux où ils se (¹⁶ eroient) plus en sureté l'on (¹⁷ ait) aussi bon marché d'eux. En Sorbonne il est clair comme le jour que les predictions du Messie se rapportent à Jesus Christ chez les Rabbins d'Amsterdam il (n'est) (¹⁸ pas moins) clair qu'elles n'y ont (¹⁹ pas le moindre) rapport. Je ne croirai jamais avoir bien entendu les raisons des Juifs qu'ils n'aient un état libre, des écoles, des universités où ils puissent parler ²⁰ sans ²¹ crainte; alors seulement nous pourrons savoir ce qu'ils ²² ont à dire.

¹ (pour (qu'eux) qu'ils).

² **B.** s'exposer à nous faire. — **M.** nous faire.

³ **B.** l'avidité nous donne du zèle et ils sont trop riches.

⁴ [sont trop].

⁵ [pour n'avoir pas toujours. — **B.** pour n'avoir (jamais raison) [pas toujours tort].

⁶ **B.** précisément.

⁷ **B.** vous convertirez quelque miserable, payé pour calomnier la secte; vous ferez parler. — **M.** pour calomnier sa secte; vous ferez parler.

⁸ **B.** vils.

⁹ quels malheureux brocanteurs (*sic*).

¹⁰ (M. ARCHANDS).

¹¹ **B.** (cédèrent) [céderont, pour vous flater.

¹² [leurs.] — **B.** tandis que leurs Docteurs [sou]riront.

¹³ **B.** silence.

¹⁴ **B.** < mais ne vous diront rien >. Mais croyez-vous que dans des.

¹⁵ [Aurez ?-vous].

¹⁶ [croiroient]. — **B.** sentiroient en sureté.

¹⁷ [eut].

¹⁸ [tout aussi].

¹⁹ [nul]. — **B.** pas le moindre rapport.

²⁰ **B.** et disputer.

²¹ **M.** risque. — **I.** (crainte, sans sauf conduit) [risque].

²² **M.** auront.

tirannie ^(a) qu'on exerce envers eux les rend craintifs; ils savent combien peu l'injustice & la cruauté coûtent à la charité chrétienne : qu'oseront-ils dire sans s'exposer à nous faire crier au blasphème? L'avidité nous donne du zèle, & ils sont trop riches pour n'avoir pas tort. Les plus savans, les plus éclairés sont toujours les plus circonspects. Vous convertirez quelque misérable payé pour calomnier sa secte : vous ferez parler quelques vils frippiers, qui céderont pour vous flatter : vous triompherez de leur ignorance ou de leur lâcheté, tandis que leurs Docteurs souriront en silence de votre ineptie. Mais croyez-vous que dans les lieux où ils se sentiroient en sûreté l'on eût aussi bon marché d'eux? En Sorbone ^(b), il est clair comme le jour que les prédictions du Messie se rapportent à Jesus-Christ. Chez les Rabbins d'Amsterdam, il est tout aussi clair qu'elles n'y ont pas le moindre rapport. Je ne croirai jamais avoir bien entendu les raisons des Juifs, qu'ils n'aient un État libre, des écoles, des universités, où ils puissent parler & disputer sans risque. Alors, seulement, nous pourrons savoir ce qu'ils ont à dire ¹.

[167]

^(a) C, D : *tyranne*.

^(b) C, D : *Sorbonne*.

ouvrages où il aurait pu se renseigner; *l'Historia critica philosophiæ* de Jacob Brucker, que Diderot utilisait sans vergogne pour ses articles sur l'histoire de la philosophie, et qu'il avait peut-être recommandée à son ami : cf., dans la III^e Période, I, II, 4 [164], IV. Pars I. 366; et plus vraisemblablement *l'Histoire des Juifs* de Basnage, où toute l'affaire Reuchlin est racontée par deux fois, et très copieusement, III, vi, 17 et III, xxx, 12 [108], II, 721-722 et V, 2059-2061. Le récit de Basnage est tout-à-fait dans l'esprit de Rousseau : cf. sa conclusion, p. 2060 : « Le bon sens voulait qu'on raisonnât ainsi [comme l'avait fait Reuchlin] et qu'on étendit ce raisonnement à tous les livres qui étaient imprimés et publiés. Cependant on fit un crime à Reuchlin de parler ainsi, et les théologiens commencèrent à persécuter l'auteur de ce sentiment. Il suffisait de savoir alors un peu de grec pour être suspect, et d'entendre l'hébreu pour être convaincu d'hérésie ».

¹ J'ai déjà noté plus haut, p. 162, note 2, la sympathie secrète qui se laisse deviner chez Rousseau pour le judaïsme. Lefranc de Pompignan l'avait remarquée, *Philosophie des incrédules* [246], I, 348 : « A l'égard des Juifs, le Citoyen de Genève paraît, on ne sait pourquoi, avoir une prédilection singulière pour leur religion ». Il est certain que l'« étonnant spectacle » des destinées juives avait plus d'une fois retenu la pensée de Rousseau. Dans un de ses cahiers de brouillons [6], 8-9, je trouve sur la vitalité du peuple juif deux pages très curieuses, qui se terminent ainsi : « Tout homme, quel qu'il soit, y doit reconnaître une merveille unique, dont les causes divines ou humaines, méritent certainement l'étude et l'admiration des sages, préférablement à tout ce que la Grèce et Rome nous offrent d'admirable en fait d'institutions politiques, et d'établissements humains ». Pourtant ce sont d'autres sentiments qui doivent expliquer ici cette « prédilection » de Jean-Jacques pour le credo judaïque. Il y entre d'abord beaucoup de cette compassion naturelle chez lui pour tous les persécutés. *L'Histoire des Juifs* de Basnage qu'il a probablement lue (cf. la note précédente) lui offrait le récit très objectif, sur un ton tolérant et presque sympathique, de toutes les violences subies par les Juifs modernes. Elle lui expliquait sous l'empire de quelles craintes les conciles avaient

f^o 171^{vo}

|| A constantinople les Turcs disent leurs raisons mais nous n'osons dire les nôtres. [Là] c'est nôtre tour de ramper. Si les Turcs exigent de nous pour mahomet auquel nous ne croyons point, le même respect que nous exigeons ¹ pour Jesus Christ [des Juifs] qui n'y croient pas davantage; les Turcs ont-ils tort avons-nous raison. Sur quel principe ² **raisonnable et juste** résoudrons-nous cette question.

¹ (des Juifs). — **I.** (des J uifs).

² **B.** équitable résoudrons-nous. — **M.** équitable au gré d'un tiers résoudrons-nous. — **I.** équitable [(au gré d'un tiers)] résoudrons-nous.

A Constantinople, les Turcs disent leurs raisons, mais nous n'osons dire les nôtres : là, c'est notre tour de ramper. Si les Turcs exigent de nous pour [Mahomet, auquel nous ne croyons point, le même respect que nous exigeons pour Jesus-Christ des Juifs qui n'y croient pas davantage : les Turcs ont-ils tort, avons-nous raison ? Sur quel principe équitable ^{a)} résoudre-nous cette question ?

[168]

^{a)} **C** : *équitable au gre d'un tiers*, puis Rousseau a barré cette addition. **D** : *équitable*

interdit aux Juifs toute dispute avec les chrétiens ; elle lui mettait enfin sous les yeux une « Profession de foi des Juifs » en treize articles, qui n'étaient, à bien les regarder, sauf quatre où s'affirmaient encore leurs invincibles espérances, que les articles de foi du théisme : cf. [108], V, 1665-1667, 1697, III, 1-4. Cette affinité du théisme et du judaïsme avait été sentie par bien des « philosophes ». De là ce ton de courtoisie avec lequel plusieurs parlent de la « Religion d'Israël ». On en trouvera dans l'avant-dernière note quelques preuves typiques, empruntées aux *Lettres Juives*. Il y en a d'autres ; cf. *Pensées philologiques* [188], 22 : « M. de Saumaise déclara, à l'article de la mort, à un ami qui lui demanda quels étaient ses sentiments dans ce dernier moment, que, si Dieu exigeait un culte, la Religion juive était la véritable ». Cf. encore dans Marie Huber, *Le Monde fou* [140], 119-120, l'histoire de deux Juifs, qui seraient tentés de se convertir, et que le Christianisme sous sa forme actuelle rebute. Pour les attirer, le Chrétien sincère essaie de leur expliquer « que le Christianisme n'est en substance que la Religion d'Abraham et de David renouvelée par Jésus : une religion dont la droiture et l'obéissance à la conscience sont la base ; dont tous les principes se réduisent à un dévouement sincère de la créature envers le Créateur » ; mais le spectacle des divisions chrétiennes les décourage : « ils conservent le nom de Juifs, et cachent sous cette apparence, si méprisable aux yeux des chrétiens de nom, l'intérieur d'un véritable Chrétien ou la disposition qui en fait l'essentiel » ; et l'un des personnages du dialogue, à qui l'on conte l'histoire de ces deux Juifs, en tire la moralité suivante : « Je veux faire connaissance avec eux [les Juifs Joseph et Benjamin ; et tous Juifs qu'ils sont, je n'aurai point de honte de recevoir d'eux des leçons sur ce qui fait l'essence du Christianisme ». Il ne faut pas se méprendre sur ces sympathies juives ; elles ne sont, semble-t-il, qu'une forme religieuse du déisme. Il est possible que Rousseau ait été séduit par ce qu'il croyait trouver d'ancien et de primitif dans la « Religion d'Abraham » ; mais l'esprit même du judaïsme ne pouvait que le choquer ; et l'on a vu plus haut que l'une des pages les plus agressives de la *Profession* (p. 149) était précisément dirigée contre le « Dieu des combats », le Dieu « jaloux » et « vengeur ». Si « la majesté des Écritures Pétonne » c'est « surtout la sainteté de l'Évangile » qui « parle à son cœur » : cf., plus loin, la variante de **M** au texte de la p. 179. Aussi ne serais-je point éloigné de penser que, dans cette apologie du judaïsme, il entre surtout le désir de riposter à Voltaire. Celui-ci avait publié en 1756, au t. VII de ses *Œuvres* [de l'édition Cramer], dans les *Mélanges de littérature, d'histoire, et de philosophie* (IV^e Partie, chap. LX, pp. 1-18) une vingtaine de pages intitulées : *Des Juifs*, qui formèrent plus tard la Première Section de l'article *Juifs* dans le *Dictionnaire philosophique*. Il y disait [73], XIX, 518 et 521 : « Il résulte de ce tableau raccourci que les Hébreux ont presque toujours été ou errants, ou brigands, ou esclaves, ou séditeux ; ils sont encore vagabonds aujourd'hui sur la terre et en horreur aux hommes, assurant que le ciel et la terre et tous les hommes ont été créés pour eux..... Vous ne trouverez en eux qu'un peuple ignorant et barbare, qui joint depuis longtemps la plus sordide avarice à la plus détestable superstition, et à la plus invincible haine pour tous les

6. La Révélation et le problème du salut.

Les deux tiers du genre humain ne sont ni Juifs ni mahométans ni chrétiens et (¹ peut être des millions) d'hommes n'ont jamais oui parler de Moïse de Jesus Christ ni de Mahomet. ² **Comment concevrai-je que tous ces gens-là seront (con)damnés pour n'avoir pas cru en Dieu né et mort il y a quatre mille ans dans une petite ville appelée Jerusalem qui leur est inconnue, « dans un petit pays appelé la palestine » qu'ils ne connoissent pas mieux et dont les propres habitans anciens et modernes nient la divinité.** ³ **Nos missionnaires (me di(-on) vont par tout, (⁴ je le nie).** [⁵ Vont ils dans le] « cœur de l'Afrique [encore inconnue et. « où » jamais Europeen [n'a ⁷ pénétré jusqu' ⁸ ici, vont-ils dans la tartarie ⁹ mediterrannée suivre à cheval les hordes ¹⁰ ambulantes dont jamais étranger n'approche et qui ¹¹ connoissent à peine le grand lama. Vont ils dans les continens immenses de l'amerique ou des nations entières ne savent pas encore que des peuples de l'autre monde ont mis les pieds dans le leur. Vont ils ¹² dans les Harems des Princes de l'asie annoncer ¹³ **Jesus Christ** à des milliers [de pauvres]

¹ combien de millions.

² **B.** < Comment concevrai-je... nient sa divinité >.

³ [On le nie, on dit que] nos missionnaires. — **B.** on le nie on (d ir... affirme) [soutient] que nos missionnaires.

⁴ [cela est bien tost dit. Mais].

⁵ [dans le cœur de l'Afrique].

⁶ (ch œur).

⁷ (point).

⁸ **B.** à présent.

⁹ **M.** (méridionale) mediterrannée.

¹⁰ **B.** (de Tartares) ambulantes.

¹¹ **B.** loin d'avoir oui parler du Pape connoissent.

¹² **B.** au Japon dont leurs manœuvres les ont fait chasser [pour] jamais et où leurs predecesseurs ne sont connus des générations qui naissent que comme des (bandes d')intrigans rusés venus (sous) avec un zèle hypocrite pour s'emparer doucement de [(tout)] l'empire ? Vont-ils dans les Harems.

¹³ (de). — **B.** (la foi chretienne) [(Jesus Christ) l'évangile].

6. La Révélation et le problème du salut.

Les deux tiers du genre humain ne sont ni Juifs, ni Mahométans, ni Chrétiens, & combien de millions d'hommes n'ont jamais oui parler de Moïse, de Jesus-Christ, ni de Mahomet ¹? On le nie : on soutient que nos Missionnaires vont par-tout. Cela est bientôt dit ² : mais vont-ils dans

peuples qui les tolèrent et qui les enrichissent. Il ne faut pourtant pas les brûler ». Rousseau avait été fort choqué par le ton de ce morceau : cf., dans la V^e des *Lettres de la Montagne*, III, 197, où il fait dire à Voltaire : « Voyez mon chapitre *Des Juifs*, voyez le même chapitre plus développé dans le *Sermon des Cinquante*, il y a là du raisonnement, ou l'équivalent, je pense ». Cf. encore, dans les *Dissertations mêlées* [158^{bis}], I, 195-197, la *Lettre à M^{me} sur les Juifs, où il est prouvé que le mepris dans lequel la Nation Juive est tombée est antérieur à la malédiction de Jesus-Christ*, et où Mirabaud, qui paraît bien l'auteur de cette *Lettre*, regarde comme universellement admis que « la crédulité, l'opiniâtreté, l'entêtement, et, ce qu'on peut appeler sans déguisement faiblesse et petitesse d'esprit, a été et est encore aujourd'hui le caractère particulier des Juifs ».

¹ L'argument qui va être présenté était familier aux déistes : et Rousseau en trouvait l'essentiel dans Clarke, *Existence de Dieu*, II, 11-125, III, 25 : « Un auteur moderne, écrit-il, du nombre de ceux qui nient la Révélation (Voyez un livre anglais intitulé *Les Oracles de la Raison*, p. 197) [*The oracles of Reason*, etc., by Charles Blount, Esq., Mr Gilden and others, London, 1693, se trouvent en tête de *The Miscellaneous Works of Charles Blount, Esq.*, Printed in the year 1695, in-12, insiste beaucoup sur cet argument dont il fait son fort. Il dit que de l'aveu de tout le monde, il n'y a jamais eu de Révélation divine, reconnue universellement pour telle, et reçue en cette qualité dans tous les siècles et dans tous les pays de la terre. Il fait semblant d'avouer que, si la doctrine chrétienne était universellement reçue, il ne pourrait s'empêcher de croire qu'elle est en effet la Religion de Dieu même. Mais voyant, dit-il, qu'il n'y a point de Religion qui puisse se vanter d'avoir été reçue universellement sur ce pied-là, et qu'il y a plusieurs nations à qui la doctrine chrétienne n'a jamais été ni prêchée, ni connue, il est obligé de conclure qu'une doctrine, qui n'est pas universelle et qui n'a pas été donnée à connaître à tous les hommes également, ne peut pas être regardée comme une doctrine nécessaire à quelques-uns ». Même argument dans Freret, *Lettre de Thrasybule à Leucippe* [180], 235. Cf. encore *Examen de la Religion*, du pseudo-Saint-Évremond [173], 7 : « Examinons un instant combien le nombre des Chrétiens est petit. La Terre a quatre Parties, l'Europe, l'Asie, l'Afrique et l'Amérique. On doit compter pour peu de chose les Chrétiens d'Asie, d'Afrique et d'Amérique : encore damnons-nous une partie de ces Chrétiens qui ne sont pas catholiques. Reste l'Europe : le Turc en occupe une partie ; le Moscovite, que nous damnons aussi, parce qu'il est schismatique, y possède un grand royaume. Nous damnons encore l'Angleterre, la Hollande, la Suède », etc.

² Cf. le verset 5 du Psaume XVIII, repris par S^t Paul, *Ad Roman.*, X, 17 : « In omnem terram exivit sonus eorum et in fines orbis terrae verba eorum ». Ce sont surtout les grands théologiens protestants du XVI^e siècle qui avaient appuyé leurs

¹ d'esclaves, ² qu'ont fait **toutes** les femmes de cette partie du monde pour (³ **que jamais**) missionnaire ne puisse leur prêcher la foi. ⁴ Front-elles toutes en enfer pour avoir été (⁵ **enfermées**). ⁶ **En]** vérité c'est une ⁷ bien pitoyable réponse à l'objection de l'ignorance invincible que d'alleguer la mission de prêtres et de dire que l'Évangile est prêché par toute la terre. Car **prémièrement** cela est [très] évidemment faux, ⁸ et quand ⁹ cela seroit vrai qu'y gagneroit on. La veille ¹⁰ que le premier missionnaire est arrivé dans un pays il y est surement mort quelqu'un qui n'a pu l'entendre. Or dites-moi ce que nous ferons de ce quelqu'un là. † ¹¹ **Quand il n'y auroit** dans tout l'univers qu'un seul homme à qui l'on n'auroit jamais prêché Jesus Christ l'objection seroit aussi forte pour ce seul homme que pour ¹² **la moitié** du genre humain.

¹ **B.** < d' >.

² **B.** (déjà martires d'une chasteté forcée [de la continence]).

³ [qu'aucun].

⁴ (Faut-il).

⁵ [recluses]. — **B.** recluses ? (et martires de la continence ?).

⁶ (Enfin). — **B.** < En vérité c'est une.... évidemment faux >.

⁷ (qu'ESTION).

⁸ **B.** < et > (« Mais »).

⁹ **B.** il seroit vrai que l'Évangile est (prêché) [annoncé] par toute la terre qu'y gagneroit-on ?

¹⁰ **M.** [du jour] que le premier. — **I.** [du jour] que le premier.

¹¹ **B.** (Quand il) n'y (auroit sur la terre entière) feut-il dans tout l'univers] qu'un seul homme.

¹² **B.** (la moitié) [le quart]. — **M.** la moitié.

† Cette fin de paragraphe avait d'abord formé un petit développement à part, que Rousseau avait inscrit en marge vers le haut de la page : Quand il [n'y auroit qu'un seul homme au monde qui n'eut jamais entendu parler de Jesus Christ l'objection (n'est) seroit aussi forte pour ce seul homme que pour la moitié du genre humain.

le cœur de l'Afrique encore inconnue, & où jamais Européen n'a pénétré jusqu'à présent? Vont-ils dans la Tartarie méditerranée³ suivre à cheval les Hordes ambulantes dont jamais étranger n'approche, & qui loin d'avoir oui parler du Pape, connoissent à peine le grand Lama? Vont-ils dans les continents immenses de l'Amérique, où des Nations entières ne savent pas encore que des peuples d'un autre monde ont mis les pieds dans le leur? Vont-ils au Japon, dont leurs manœuvres les ont fait chasser pour jamais, & où leurs prédécesseurs ne sont connus des générations qui naissent, que comme des intriguans rusés, venus avec un zèle hypocrite pour s'emparer doucement de l'Empire? Vont-ils dans les Harems des Princes de l'Asie, annoncer l'Évangile à des milliers de pauvres esclaves? Qu'ont fait les femmes de cette partie du monde pour qu'aucun Missionnaire ne puisse leur prêcher la Foi? Iront-elles toutes en enfer pour avoir été recluses? ?

[169]

Quand il seroit vrai que l'Évangile est annoncé par toute la terre, qu'y gagneroit-on? La veille du jour que le premier Missionnaire est arrivé dans un pays, il y est sûrement mort quel- [qu'un qui n'a pu l'entendre. Or, dites-moi ce que nous ferons de ce quelqu'un-là? N'y eût-il dans tout l'univers qu'un seul homme à qui l'on n'auroit jamais prêché Jesus-Christ, l'objection seroit aussi forte pour ce seul homme, que pour le quart du genre humain.

[170]

théories de la prédestination sur l'universalité de la prédication évangélique. Cf. les principales réponses sur ce sujet ap. La Mothe le Vayer, *Vertu des Païens* [80^{bis}], 48-49, et L. Capéran, *Le problème du salut des infidèles* [203], 197-199, et 226-230.

³ Feraud, *Dictionnaire critique* [250], I, 628 : « Méditerranée, qui est au milieu des terres : les villes, les provinces méditerranées ».

¹ On reconnaît ici l'esprit de l'*Essai sur les mœurs* : cf., par exemple, pour le Japon, Chap. CXLII [220], XII, 365. Rousseau pouvait, d'ailleurs, trouver des requisi- toires encore plus précis contre les missionnaires du Japon dans les *Lettres chinoises* XIX [155], I, 185-196, et surtout dans un livre qu'il avait lu, l'*Histoire du Japon* de Kämpfer : cf. II, iv, 5 [130], II, 53-56 (Orgueil et avarice des chrétiens japonais, insolence des prélats, qui refusent d'honorer les dignitaires du pays, conspiration des convertis contre l'empereur). Je n'ai pas su retrouver dans quel livre Rousseau avait pris les allusions de cette page aux hordes tartares et au Grand Lama.

² Cf. Berruyer, *Histoire du peuple de Dieu* [203], I, pp. clviii-clix : « S'il est donc vrai que la foi des vérités révélées est nécessaire au salut, pourquoi la Révélation n'est-elle pas parvenue dans toutes les parties de l'Univers?... L'état de tant d'hommes, qui, faute d'une Révélation, ... ont le malheur de n'être pas Chrétiens, fait le fond d'une objection favorite cent fois rebattue par les incrédules.... Ils vous demandent à tout propos si un Indien, un Chinois, un sauvage, seront damnés pour avoir ignoré l'histoire de Jésus-Christ, et pour n'avoir pas été les membres d'une société qu'ils n'ont ni connue ni pu connaître ». On sait que le P. Berruyer fut lui-même condamné pour avoir fait à cette question une réponse trop pélagienne : cf. L. Capéran, *Le problème du salut des infidèles* [203], 386-394. — Comparez encore La Mothe le Vayer, *Vertu des Païens* [80^{bis}], 51-55, Formey, *Nécessité de la Révélation* [211^{bis}], II, 303 sqq.

¹ Mais supposons enfin que les ministres de l'évangile se,
² soient fait entendre ³ à tous les hommes, que leur ont-ils dit
qu'on (⁴ dut) ⁵ croire sur ⁶ leur parole et qui ne demandast pas
la plus exacte vérification. Vous m'annoncez un Dieu né et mort
il y a ⁷ 4 mille ans à l'autre extrémité du monde dans ⁸ une petite
ville ⁹ que je ne connois point et vous me dites que ¹⁰ ceux qui
n'auront point cru à ce mystère seront ¹¹ tous damnés. Voila des
choses bien étranges ¹². Pourquoi vôtre Dieu a-t-il fait arriver si
loin de moi les (¹³ choses qu'il m'obligeoit) de croire. ¹⁴ Suis-je obligé
de savoir ce qui se passe dans ees antipodes. Puis-je deviner
qu'il y a eu [dans (¹⁵ le monde)] un peuple Hebreu et une [¹⁶ petite]
ville (¹⁷ de) Jerusalem. ¹⁸ Vous venez dites vous me l'apprendre,
f° 172 r° mais pourquoi n'êtes vous ¹⁹ venu l'apprendre || à mon père ou
pourquoi dannez vous ee (²⁰ t honnête) vieillard pour n'en avoir
²¹ jamais rien su. Doit il être éternellement puni de vôtre paresse

¹ B. = Mais supposons enfin >. (Que) Quand] les ministres.

² B. sont.

³ B. aux peuples éloignés que leur ont-ils.

⁴ [put raisonnablement].

⁵ B. (croire) [admettre].

⁶ (la).

⁷ B. deux mille.

⁸ B. (une) [je ne sais quelle].

⁹ B. (que je ne connois point).

¹⁰ B. [tous] ceux.

¹¹ B. < tous >.

¹² (que). — B. pour les croire [si vite] sur (l') [la seule] autorité d'un
homme que je ne connois point. Pourquoi. — M. sur l'autorité d'un seul
homme que je ne.

¹³ [événemens qu'il vouloit m'obliger]. — B. evenemens dont il vouloit
m'obliger d'être instruit ? Est-ce un crime d'ignorer ce qui se passe aux antipodes ?

¹⁴ [(Mon Père mort « avant » vôtre arrivée étoit-il obligé)].

¹⁵ [un autre monde].

¹⁶ B. (petite).

¹⁷ [appelée]. — B. de.

¹⁸ B. Autant vaudroit m'obliger de savoir ce qui se fait dans la Lune. Vous
venez.

¹⁹ B. pas.

²⁰ [bon].

²¹ B. [jamais].

Quand les Ministres de l'Évangile se sont fait entendre aux peuples éloignés, que leur ont-ils dit qu'on pût raisonnablement admettre sur leur parole, & qui ne demandât pas la plus exacte vérification ? Vous m'annoncez un Dieu né & mort il y a deux mille ans à l'autre extrémité du monde, dans je ne sais quelle petite ville, & vous me dites que tous ceux qui n'auront point cru à ce mystère ⁽⁴⁾ seront damnés. Voilà des choses bien étranges pour les croire si vite sur la seule autorité d'un homme que je ne connois point !¹ Pourquoi votre Dieu a-t-il fait arriver | si loin de moi les événemens dont il vouloit m'obliger d'être instruit ? Est-ce un crime d'ignorer ce qui se passe aux Antipodes ? Puis-je deviner qu'il y a eu dans un autre hémisphère un peuple Hébreu & une ville de Jerusalem ? Autant vaudroit m'obliger de savoir ce qui se fait dans la lune. Vous venez, dites-vous, me l'apprendre : mais pourquoi n'êtes-vous pas venu l'apprendre à mon père ¹, ou, pourquoi damnez-vous ce bon vieillard pour n'en avoir jamais rien su ? Doit-il être éternellement puni de votre paresse, lui qui étoit si bon, si bienfaisant, & qui ne cherchoit que la vérité ?² Soyez de bonne-foi, puis mettez-vous à ma

[171]

(4) C, D : mystère.

¹ Comparez un discours analogue de ton, et qui met en valeur des idées familières au Vicaire (cf., plus haut, pp. 164-165), dans l'*Examen de la Religion* [173], 64 : « Un Indien de bonne foi arrive en Europe. Il élève sa voix, et demande : Qui m'assurera de la Révélation divine ? qui de vous se prétend infallible ? L'Église Romaine paraît : C'est moi, dit-elle, qui suis infallible. L'Indien s'apprête à l'écouter ; mais auparavant, il lui demande : Quelle preuve me donnez-vous de l'infaillibilité dont vous vous flattez ? — C'est l'Écriture, répond l'Église. — Mais qu'est-ce que l'Écriture : demande l'Indien ? — C'est un livre inspiré de Dieu, répond l'Église. — A quelle marque le connaîtrai-je, réplique encore l'Indien ? — C'est moi qui vous en assure, ajoute encore l'Église. Si l'Indien est d'aussi bon sens que de bonne foi, a-t-il encore quelque chose à demander » ?

² L'objection était classique : cf. Diderot, art. *Chinois*, dans l'*Encyclopédie* [58], XIV, 140-141 : « A en juger par les objections de l'empereur aux premiers missionnaires, les Chinois ne l'ont pas embrassée [la Religion chrétienne] en aveugles : Si la connaissance de Jésus-Christ est nécessaire au salut, disoit cet empereur aux missionnaires, et que, d'ailleurs, Dieu nous ait voulu sincèrement sauver, comment nous a-t-il laissés si longtemps dans l'erreur ? Il y a plus de seize siècles que votre religion est établie dans le monde, et nous n'en avons rien su. La Chine est-elle si peu de chose, qu'elle ne mérite pas qu'on pense à elle, tandis que tant de barbares sont éclairés ? — C'est une difficulté qu'on propose tous les jours sur les bancs en Sorbonne ».

³ M. Eugène Ritter, *La Famille et la jeunesse de J. J. Rousseau* [274], 202, note 1, croit que, « quand Rousseau a mis dans la bouche d'un païen cette réponse à un missionnaire, il s'est certainement rappelé », si toutefois son récit est exact, une anecdote de sa jeunesse. C'est le dialogue entre le Révérend Père inquisiteur et le jeune Jean-Jacques, au moment où celui-ci vient recevoir à l'inquisition de

lui qui etoit si ¹ **doux**, si bienfaisant ² **si honnête** et qui ne cherchoit que la vérité : [Soyez de bonne foi] ³ mettez-vous à ma place ⁴ **et** voyez si (je) ⁵ puis sur vòtre **seule** ⁶ **autorité** croire toutes les choses incroyables que vous ⁷ me dites et concilier tant d'injustice avec le Dieu juste que vous m'annoncez]. Laissez [moi] de grace aller voir ce ⁹ **merveilleux** pays ¹⁰ où ¹¹ **les [vierges accouchent ou les] dieux naissent [(comme des hommes)] « et » [(cù les dieux)]** [¹² mangent] souffrent et meurent ¹³. Que j'aïlle savoir pourquoi les (heureux) habitans de cette jerusalem ont ¹⁴ **laissé traitter** Dieu comme un ¹⁵ **scelerat**. Ils ne le (¹⁶ **connoissoient pas**, **Comment eux qui le voyoient ne le connoissoient** [pas] et [vous] voulez que je le connoisse) moi qui [¹⁷ n'en ai jamais] entendu parler ¹⁸. [Ils ont été punis ils ont été dispersés, opprimés asservis ¹⁹ aucun d'eux ²⁰ n'approche plus de la même ville. Assurement ils ont bien mérité tout cela]. (²¹ **Et**)

¹ **B.** bon.

² **B.** < si honnête >.

³ **B.** puis mettez-vous.

⁴ **B.** (et).

⁵ si (je) sur (*sic*). — **B.** je (puis) [dois].

⁶ **B.** témoignage.

⁷ **M.** m'annoncez. Laissez-moi.

⁸ **B.** ces.

⁹ **M.** < merveilleux >.

¹⁰ **B.** [au crayon, repassé à l'encre : lointains].

¹¹ **B.** (les vierges accouchent, où les Dieux naissent, mangent, souffrent et meurent) [au crayon, repassé à l'encre : se passèrent tant de merveilles (inconnues) [inouïes] dans celui-ci]; Que j'aïlle savoir.

¹² (meurent se laissent mourir... vivre « et se laissent traiter comme » des scelerats).

¹³ (et se laissent traiter comme des scelerats. Je).

¹⁴ **B.** traité.

¹⁵ **B.** (scéléral) [au crayon, repassé à l'encre : brigand].

¹⁶ [ont pas reconnu pour Dieu et que ferai-je donc]. — **B.** ont pas, dites-vous, reconnu pour Dieu. Que ferai-je donc.

¹⁷ (des ce jour).

¹⁸ (de). — **B.** que par vous? Vous ajoutez qu'ils ont été punis, dispersés, opprimés. — **M.** punis, opprimés, dispersés.

¹⁹ **B.** qu'aucun d'eux.

²⁰ **M.** (ne) n'approche.

²¹ [Mais].

place : voyez si je dois, sur votre seul témoignage, croire toutes les choses incroyables que vous me dites, & concilier tant d'injustices avec le Dieu juste que vous m'annoncez. Laissez-moi, de grace, aller voir ce pays loin- | tain, où s'opérèrent tant de merveilles inouïes dans celui-ci ¹ : que [172] j'aïlle savoir pourquoi les habitans de cette Jerusalem ont traité Dieu comme un brigand. Ils ne l'ont pas, dites-vous, reconnu pour Dieu ? Que ferai-je donc, moi qui n'en ai jamais entendu parler que par vous ? Vous ajoutez qu'ils ont été punis, dispersés, opprimés, asservis ; qu'aucun d'eux n'approche plus de la même ville. Assurément ils ont bien mérité tout cela : mais les habitans d'aujourd'hui, que disent-ils du déicide de leurs prédécesseurs ? Ils le nient, ils ne reconnoissent pas non plus Dieu pour Dieu : autant valoit donc laisser les enfans des autres.

Turin « l'absolution du crime d'hérésie » : cf. *Confessions*, VIII, 48 : « Apres plusieurs questions sur ma foi, sur mon état, sur ma famille, il me demanda brusquement si ma mère était damnée. L'effroi me fit réprimer le premier mouvement de mon indignation ; je me contentai de répondre que je voulais espérer qu'elle ne l'était pas, et que Dieu avait pu l'éclairer à sa dernière heure. Le moine se tut, mais il fit une grimace qui ne me parut point du tout un signe d'approbation ». L'hypothèse de M. Ritter n'est pas invraisemblable ; mais, quand bien même le récit des *Confessions* serait scrupuleusement fidèle, la difficulté était trop familière aux théologiens (cf. la note précédente) pour que la suggestion d'un fait précis fût nécessaire. Et, s'il fallait en admettre une, je rapprocherais plus volontiers de ce discours celui d'un vieil Iroquois au P. Joseph, récollet, discours que rapporte Le Beau dans son *Voyage* [151^{bis}], I, 267, et que Rousseau avait copié dans son cahier de brouillons [5], 24ⁿ : « Grand Esprit ! Grand Esprit ! pourquoi ne t'es-tu pas fait connaître à moi ? Je t'ai si souvent dit : Qui es-tu ? Où es-tu ? Que veux-tu que je fasse ? Et tu n'as pas voulu me répondre. Sans doute, j'en étais indigne, parce que je t'avais trop offensé ; mais comment pouvais-je t'offenser sans te connaître ? Et présentement, que t'ai-je fait pour m'envoyer cette robe grise qui me console, en disant qui tu es » ?

¹ Le texte de la Première Rédaction est ici d'une ironie toute voltairienne : « Laissez-moi de grâce aller voir ce merveilleux pays, où les vierges accouchent, où les dieux naissent comme des hommes, mangent, souffrent et meurent ». Rousseau a sans doute supprimé ces plaisanteries, parce qu'elles lui ont paru déplacées dans la bouche du Vicaire, et qu'elles s'accordaient mal avec la formule célèbre qu'il écrira plus loin, p. 182 : « La vie et la mort de Jésus sont d'un Dieu ».

les (nouveaux) habitans ¹ que disent-ils du Deicide de leurs (² ancêtres). Ils (ne) le ³ reconnoissent pas non plus ⁴. Autant valoit [donc] laisser les enfans des autres.

Quoi dans cette même ville où Dieu est mort les anciens ni les nouveaux habitans ne l'ont ⁵ point reconnu et vous voulez que je le reconnoisse moi qui suis né [⁶ quatre mille ans après] à deux mille lieues de là. (⁷ Vous voulez) que j'ajoute foi à ce livre que vous appelez sacré (⁸ avant ⁹ de) [savoir] (¹⁰ comment il s'est fait), comment il s'est conservé, comment il vous est parvenu [¹¹ ce que disent dans le pays ¹² ceux qui le rejettent quoiqu'ils ¹³ savent aussi bien que vous ¹⁴ ce que vous ¹⁵ me dites]. (« ¹⁶ Avant que je vous » écoute) [il faut] ¹⁷ que j'aille en Europe en ¹⁸ asie en palestine ¹⁹ examiner tout par moi même. (²⁰ Je serois) fou de vous écouter avant ce tems-là.

Non seulement ce discours me paroît raisonnable, mais je soutiens que tout homme ²¹ raisonnable doit parler ainsi et renvoyer bien loin le missionnaire qui avant la vérification des preuves

¹ [d'aujourd'hui].

² [prédécesseurs].

³ [nient ils ne]. — **I.** (et ?) [ils] ne (reconnoissant) [reconnoissent] pas.

⁴ [Dieu pour Dieu].

⁵ **M.** pas.

⁶ **B.** deux mille.

⁷ (Et quelle preuve me donnez) [ne voyez vous pas qu'avant].

⁸ [et auquel je ne comprends rien je dois] savoir [par des autorités... d'autres que par vous]. — **B.** par d'autres que vous.

⁹ (d'en savoir... d'en connoître).

¹⁰ [quand et par quel autre il a été fait].

¹¹ (comment).

¹² (*trois mots illisibles*). — **B.** pour leurs raisons.

¹³ **B.** sachent.

¹⁴ **B.** tout ce que.

¹⁵ **B.** m'apprenez.

¹⁶ [(Avant toute chose) Vous voyez bien qu'].

¹⁷ **B.** nécessairement.

¹⁸ **B.** [asie en].

¹⁹ (en).

²⁰ [Il faudroit que je fusse].

²¹ **B.** sensé.

Quoi ! dans cette même ville où Dieu est mort, les anciens ni les nouveaux habitans ne l'ont point reconnu ; & vous voulez que je le reconnoisse, moi qui suis né deux mille ans après à deux mille lieues de-là ! Ne voyez-] vous pas qu'avant que j'ajoute foi à ce livre que vous appelez sacré, & auquel je ne comprends rien, je dois savoir par d'autres que vous quand & par qui il a été fait, comment il s'est conservé, comment il vous est parvenu, ce que disent dans le pays, pour leurs raisons, ceux qui le rejettent, quoiqu'ils sachent aussi bien que vous tout ce que vous m'apprenez ? Vous sentez bien qu'il faut nécessairement que j'aïlle en Europe, en Asie, en Palestine, examiner tout par moi-même : il faudroit que je fusse fou pour vous écouter avant ce tems-là.

[173]

Non-seulement ce discours ¹ me paroît raisonnable, mais je soutiens que tout homme sensé doit, en pareil cas, parler ainsi, & renvoyer bien loin le Missionnaire, qui, avant la vérification des preuves veut se dépêcher de l'instruire & de le baptiser. Or je soutiens qu'il n'y a pas

¹ Voltaire [242], 279 : « Tout ce discours se trouve mot à mot dans le poème de la *Religion naturelle* et dans l'*Épître à Uranie* ». La remarque de Voltaire est exacte, à condition de ne pas la prendre à la lettre. On ne peut pas dire que « tout ce discours » du païen au Missionnaire « se trouve mot à mot » dans Voltaire, mais, du moins, l'esprit s'y trouve. Cf., en particulier, *Épître à Uranie* [139], 360-361 :

Amérique, vastes contrées,
Peuples que Dieu fit naître aux portes du soleil,
Vous, nations hyperborées,
Que l'erreur entretient dans un si long sommeil,
Serez-vous pour jamais à sa fureur livrées
Pour n'avoir pas su qu'autrefois,
Dans un autre hémisphère, au fond de la Syrie,
Le fils d'un charpentier, enfanté par Marie,
René par Céphas, expira sur la croix ?

On a vu, d'ailleurs, par plusieurs rapprochements (cf. p. 21, note 3, p. 69, note 2, p. 138, note 1, p. 149, note 2, p. 177, note 1), que partout où le déisme du Vicaire devient franchement rationaliste, ce sont les arguments et souvent les formules de Voltaire qui s'imposent à lui. A dire vrai, ce ne sont pas « les arguments de Voltaire » ; ce sont — on a pu le voir aussi par d'autres citations — des objections familières aux libertins, et que Voltaire a popularisées par son esprit. Cette note marginale montre que Voltaire a bien senti cette dépendance intellectuelle du déisme de Jean-Jacques à l'égard du sien. Il n'en est que plus violemment irrité, lorsque le Vicaire fait bon marché de la « raison », et s'abandonne aux appels du « cœur ».

veut se dépêcher de l'instruire et de le baptiser. [Or ¹ il n'y a point de « Religion » ² révélée contre laquelle (on ne puisse faire ³ à plus forte raison) [⁴ les mêmes] (et plus d')objections ⁵ (⁶ que contre le christianisme)].

(⁷ Convenons donc) que s'il y a une « seule » Religion exclusive qui soit la seule véritable « et » que (⁸ tout homme) soit obligé de [la] suivre sous peine de damnation. Il faut passer sa vie à les étudier toutes; à les approfondir à les comparer à parcourir les (divers) pays où elles sont établies. [Nul n'est exempt du premier devoir de l'homme nul n'a droit de se fier au jugement d'autrui. (⁹ L')artisan qui ne vit que de son travail, (¹⁰ un) laboureur qui ne sait pas lire, la jeune fille délicate et timide, l'infirmes qui peut à peine sortir de son lit tous [sans exception] doivent ¹¹ méditer disputer, ¹² parcourir le monde. Il n'y aura plus de peuple fixe et stable la terre entière ne sera couverte que ¹³ de ¹⁴ voyageurs et de pelerins allant ¹⁵ sans cesse d'un pays à l'autre pour examiner par eux-mêmes les [¹⁶ cultes ¹⁷ différents qu'on y suit]. [¹⁸ Alors]

¹ **B.** je soutiens qu'il n'y a pas de Religion révélée.

² (connue et).

³ [(autant)].

⁴ (les [mêmes] objections qui se présente *sic*).

⁵ **M.** ou d'autres équivalentes.

⁶ [n'aient pas lieu autant et plus fortement que contre le christianisme et qui ne demande autant et plus de discussions pour être admise]. — **B.** n'aient autant et plus de force que contre le Christianisme < et qui ne... pour être admise >.

⁷ [D'où il suit]. — **B.** D'où il suit que s'il n'y a qu'une Religion véritable et.

⁸ [chacun]. — **B.** tout homme.

⁹ [Un]. — **B.** L'.

¹⁰ [le].

¹¹ **M.** étudier, méditer. — **I.** [étudier] méditer.

¹² **B.** voyager, parcourir.

¹³ **B.** < de voyageurs et >.

¹⁴ (pelerins).

¹⁵ **B.** à grands frais et (à grand peine) [avec de longues fatigues] vérifier. [comparer] examiner par. — **I.** [vérifier] comparer.

¹⁶ (notions ? différentes).

¹⁷ **B.** [divers].

¹⁸ (Et après avoir employé).

de révélation contre laquelle les mêmes objections ^(*) n'ayent autant & plus de force que contre le Christianisme. D'où il suit que s'il n'y a qu'une religion véritable, & que tout homme soit obligé de la suivre sous peine de damnation, il faut passer sa vie à les étudier toutes, à les approfondir, à les comparer, à parcourir les pays où elles sont établies : nul n'est exempt du premier devoir de l'homme, nul n'a droit de se fier au jugement d'autrui. L'artisan qui ne vit que de son travail, le laboureur qui ne sait pas lire, la jeune fille délicate et timide, l'infirme qui peut à peine sortir de son lit, tous, sans exception, doivent étudier, méditer, disputer, voyager, parcourir le monde : il n'y aura plus de peuple fixe & stable : la terre entière ne sera couverte que de pèlerins allant, à grands frais & avec de longues fatigues, vérifier, comparer, examiner par eux-mêmes les cultes divers qu'on y suit. Alors adieu les métiers, les arts, les sciences humaines, & toutes les occupations civiles ¹ : il ne peut plus y avoir d'autre étude que celle de religion : à grand-peine celui qui aura joui de la santé la plus robuste, le mieux employé son tems, le mieux usé de sa raison, vécu le plus d'années, saura-t-il dans sa vieillesse à quoi s'en tenir, & ce sera beaucoup s'il apprend avant sa mort dans quel culte il auroit dû vivre.

Voulez-vous mitiger cette méthode, & donner la moindre prise à l'autorité des hommes ? A l'instant vous lui rendez tout ; & si le fils d'un Chrétien fait bien de suivre, sans un examen profond & impartial, la religion de son pere, pourquoi le fils d'un Turc feroit-il mal de suivre de même la religion du sien ² ? Je défie tous les intolérans du monde de répondre à cela rien qui contente un homme sensé.

(*) C, D : les mêmes objections ou d'autres équivalentes.

¹ « La perte serait médiocre dans les principes de cet auteur », fait remarquer, avec un sourire, Lefranc de Pompignan, *Philosophie des Incrédules* [246], I, 249 : « il paraît faire trop peu de cas de tout ce qui occupe les hommes dans la société civile, et en particulier des arts et des sciences, pour regretter le temps qu'on leur déroberait ». Il est, en effet, assez piquant de voir Rousseau, emporté par la discussion, devenir le défenseur de la civilisation.

² Il y avait ici, dans B, un petit développement sur les conditions géographiques des croyances religieuses. Rousseau l'a supprimé, parce qu'il faisait double emploi avec une constatation analogue qu'il avait déjà faite p. 138.

adieu ¹ les arts les métiers · | (² la société) les occupations civiles il ne peut plus y avoir d' « autre » étude que celle de la Religion, (et) à grand peine celui qui aura joui de la santé la plus robuste, ³ le mieux usé de sa raison, le mieux employé ⁴ son tems ⁵ et vécu le plus (⁶ longtems) saura-t-il dans sa vieillesse à quoi s'en tenir, et ce sera beaucoup s'il apprend avant sa mort dans quel culte il auroit dû vivre. ⁷ Que si vous voulez mitiger la méthode et donner la moindre ⁸ ehose à l'autorité des hommes à l'instant vous lui rendez tout et si le fils d'un Chrétien fait bien de suivre [sans ⁹ examen] ¹⁰ la Religion de son père (jamais on ne me montrera) pourquoi ¹¹ le fils d'un Turc ¹² fait mal de suivre de même la religion du sien. ¹³ Je defie tous les intolerans du monde de jamais répondre à cela rien qui contente (¹⁴ la raison).

B, f^o 188^{vo} [« ¹⁵ Pressés (¹⁶ a ce point) » les uns [¹⁷ aiment mieux faire Dieu

¹ **B**. (les arts) les métiers, les arts.

² [et toutes les sociétés]. — **B**. les sciences [humaines] et toutes les occupations.

³ **B**. le mieux employé son tems, le mieux usé.

⁴ (saura-t-il).

⁵ **B**. < et >.

⁶ [d'années].

⁷ **B**. Voulez vous mitiger cette méthode.

⁸ **B**. prise.

⁹ **B**. un.

¹⁰ **B**. (judicieux) [au crayon, repassé à l'encre : profond] et impartial la Religion.

¹¹ **I**. (un) [le fils d'un] Turc.

¹² **B**. (fait) [feroit]-il.

¹³ **B**. [Combien d'hommes sont à (Londres) [Rome] très bons (chrétiens) [catholiques] qui pour la même raison seroient très bons musulmans s'ils fussent nés à la Mecque; (combien) et réciproquement que d'honnêtes gens sont très bons Turcs en Asie qui seroient très bons chrétiens parmi nous]. — **M**. très bons catholiques, qui, nés à la Mecque seroient par la même raison très bon musulmans..... d'honnêtes gens (qui) sont très bons Turcs.

¹⁴ [un homme sensé]. — **B**. un homme sage.

¹⁵ (On en voit... J'en vois pour se tirer d'em BARRAS... Ils « sentent »).

¹⁶ [par ces raisons]..

¹⁷ (osent... aimant).

| Pressés par ces raisons, les uns aiment mieux faire Dieu injuste, & punir les innocens du péché de leur pere, que de renoncer à leur barbare dogme. Les autres se tirent d'affaire, en envoyant obligeamment un ange instruire quiconque, dans une ignorance invincible, auroit vécu moralement bien. La belle invention que cet ange ¹! Non contens de nous

[176]

¹ Pour ne citer ici que le texte théologique le plus autorisé, voici ce que l'on peut lire dans S' Thomas d'Aquin, *Quaestiones disputatae, De Veritate* XIV, art. ix [72]. XV, 39 : « Ad primum ergo dicendum quod non sequitur inconveniens, posito quod quilibet teneatur aliquid explicitè credere, si in sylvis, vel inter bruta animalia nutriatur; hoc enim ad divinam Providentiam pertinet, ut cuilibet provideat de necessariis ad salutem, dummodo ex parte ejus non impediatur. Si enim aliquis taliter nutritus ductum naturalis rationis sequeretur in appetitu boni et fuga mali, certissime est tenendum quod ei Deus, vel per internam inspirationem revelaret ea quae sunt ad credendum necessaria, vel aliquem fidei praedicatorum ad eum dirigeret, sicut misit Petrum ad Cornelium, Act. 10. » ; cf. encore *Secunda Secundae*, Quaestio II, art. vii [72]. III, 93, où le ministère des anges est formellement indiqué : « Multi gentilium adepti sunt salutem per ministerium angelorum, ut Dionysius dicit ». Il est infiniment vraisemblable que Rousseau n'avait pas lu S' Thomas. Mais plusieurs auteurs du XVIII^e siècle faisaient allusion à cette thèse théologique ; cf. Robert Barclay, que peut-être Rousseau a lu (cf., à la *Bibliographie*, la note du n° 103), *Apologie de la Véritable Religion*, V [103], 120 : « Suivant ce principe, on peut aisément résoudre toutes les objections contre l'universalité de la mort de Christ; et il n'est point besoin de recourir au ministère des Anges, et à tous ces autres miraculeux moyens, dont on dit que Dieu se sert pour manifester la doctrine et l'histoire de la Passion de Christ à telles personnes qui ont bien profité de cette première et commune grâce, habitant dans des lieux du monde où la

injuste ¹ et ² punir les innocens « ³ du » péché (⁴ **originel**) que de renoncer à leur barbare dogme : les autres [⁵ se tirent ⁶ **plus commodément** d'affaire en envoyant **liberalement**] un ange instruire quiconque auroit vécu moralement bien **dans une ignorance invincible**. La belle invention que cet ange ! (⁷ **Ils ne se contentent pas**) de nous asservir à leurs machines ; ils mettent Dieu lui même dans la nécessité d'en employer].

F, f° 172^{vo} || Voyez mon fils, à ⁸ **quelles absurdités** mènent l'orgueil et l'intolérance quand chacun veut abonder dans son sens et croire avoir raison exclusivement ⁹ **à tous les autres**. Je prend à témoin ce Dieu de paix que j(¹⁰ **e sers**) et que je vous annonce que toutes mes recherches ont été sincères mais voyant qu'elles ¹¹ étoient (¹² **et**) seroient [toujours] ¹³ sans succès et que je m'abimois dans un océan sans rives. Je suis revenu sur mes pas et j'ai resserré ma foi dans ¹⁴ **ma raison** primitive. Je n'ai jamais pu croire que Dieu m'ordonnat sous peine de l'enfer d'être si savant. J'ai ¹⁵ refermé tous les livres, il en est un seul ouvert à tous les (¹⁶ **hommes**) c'est celui de la nature. C'est dans ce grand et sublime livre que j'apprens ¹⁷ à servir [et adorer] son divin auteur. Nul n'est excu-

¹ (que de renoncer).

² (rendre coupables [donner]).

³ [(pour)].

⁴ [de leur père].

⁵ (ont recours à leur défaite ordinaire et osent).

⁶ **M.** < plus commodément >.

⁷ [Non contens].

⁸ **B.** quelle absurdité.

⁹ **B.** au reste du genre humain.

¹⁰ [adore].

¹¹ (seroient).

¹² [qu'elles].

¹³ **I.** (vaines) sans succès.

¹⁴ **B.** mes notions primitives.

¹⁵ **B.** donc refermé.

¹⁶ [yeux].

¹⁷ **M.** à connoître et servir < et adorer >. — **I.** à [(connoître et)] servir et adorer.

asservir à leurs machines. ils mettent Dieu lui-même dans la nécessité d'en employer.

Voyez, mon fils, à quelle absurdité menent l'orgueil & l'intolérance, quand chacun veut abonder dans son sens, & croire avoir raison

prédication extérieure de l'Évangile est inconnue ». Dans un livre qui a paru quelques mois avant l'*Emile*, Toussaint écrivait encore, *Eclaircissements sur les Mœurs* [238, 37 : « Les théologiens les plus exacts.... pour ne pas obliger, sous peine de damnation à la loi évangélique, les hommes qui n'en auraient pas de connaissance, ont dit affirmativement que, si quelqu'un, fidèle aux préceptes de la loi naturelle, était sans reproche du côté des mœurs, Dieu lui enverrait plutôt un ange pour l'instruire des vérités révélées que de le laisser périr pour les avoir ignorées ». Si Rousseau n'a pas lu Barclay, ce qui reste douteux, c'est sans doute dans l'*Encyclopédie*, comme Toussaint lui-même, qu'il s'était renseigné. A l'article *Foi*, l'abbé Morellet avait rappelé la thèse de S' Thomas, et en avait montré les difficultés [224, 22 b-23 a : « Cette proposition, *hors de l'Église et sans la foi point de salut*, n'est pas la même que celle-ci, *hors de l'Église visible point de salut*. Le dogme de la nécessité de la foi ne reçoit donc aucune atteinte de l'opinion de ceux qui disent que des païens et des sauvages se sont sauvés par la foi. Mais, dit-on, ces gens-là ne peuvent pas croire, selon ce passage de S' Paul : *quomodo credent, si non audierunt ? quomodo audient, sine predicante ?* ils sont donc sauvés sans la foi ? Ces théologiens répondent, que les païens et les sauvages en question ne peuvent pas croire par les voies ordinaires ; mais que rien n'empêche que Dieu n'éclaire leur esprit extraordinairement ; que personne ne peut borner la puissance et la bonté de Dieu jusqu'à décider qu'il n'accorde jamais ces secours extraordinaires, et qu'il est bien plus raisonnable de le penser, que de s'obstiner à croire que tous ceux à qui l'Évangile n'a pas été prêché, et qui font la plus grande partie du genre humain, périssent éternellement, sans qu'un seul arrive au salut, que Dieu veut pourtant accorder à tous. Cependant on fait sur cela une difficulté : si ces hommes observaient la loi naturelle, leur infidélité négative ne leur étant pas imputée à péché, ils pourraient éviter la damnation, et par conséquent arriver au salut sans la foi ; et cette nécessité absolue de la foi souffrira quelque atteinte... S' Thomas répond que, si ces hommes observaient la loi naturelle, Dieu leur enverrait plutôt un ange du ciel pour leur annoncer les vérités qu'il est nécessaire qu'ils croient pour arriver au salut, ou qu'il userait de quelque moyen extraordinaire pour les conduire à la foi, et qu'ainsi ils ne se sauveraient pas sans la foi ; ou s'ils fermaient les yeux à la vérité après l'avoir entrevue, leur infidélité cesserait d'être purement négative. Mais cette réponse n'est pas encore satisfaisante ; car on peut toujours demander si Dieu est obligé, par sa justice et sa bonté, d'envoyer cet ange et d'accorder ce secours : s'il y est

sable de n'y pas lire parce qu'il parle ¹ une langue ² intelligible à tous les ³ esprits. Quand je serois né dans une isle deserte, quand je n'aurois point vu ⁴ d'homme, quand je n'aurois jamais appris ce qui s'est fait anciennement dans un coin du monde si j'exerce ma raison si je la cultive si j'use bien (⁵ **des dons communs de Dieu**) j'apprendrai de moi-même, à le connoitre, à l'aimer à aimer ses ⁶ **ouvrages**, à vouloir le bien qu'il veut et à remplir ⁷ tous mes devoirs sur la terre. Qu'est-ce que tout le savoir (⁸ **du monde**) m'apprendra de plus ?

¹ **B.** à tous les hommes.

² **B.** (in) intelligible.

³ **I.** (hom MES) esprits.

⁴ **B.** d'autre homme que moi.

⁵ [de toutes les facultés immédiates (de) que Dieu m'a données]. — **B.** des facultés immédiates que Dieu me donne.

⁶ **B.** œuvres.

⁷ **M.** pour lui plaire tous mes devoirs.

⁸ [des hommes].

exclusivement ² au reste du genre humain. Je prends à témoin ce Dieu de paix que j'adore & que je vous annonce, que toutes mes recherches ont été sincères : mais voyant qu'elles étoient, qu'elles seroient toujours sans succès, & que je m'abîmois dans un océan sans rives. | je suis revenu sur mes pas, & j'ai resserré ma foi dans mes notions primitives. Je n'ai jamais pû croire que Dieu m'ordonnât, sous peine de l'enfer, d'être si savant. J'ai donc refermé tous les livres. Il en est un seul ouvert à tous les yeux, c'est celui de la Nature ¹. C'est dans ce grand & sublime livre

[177]

obligé, la gratuité de la grâce de la foi est en grand danger ; s'il n'y est pas obligé, on peut supposer qu'il n'emploiera pas ces moyens extraordinaires : et dans ce cas, il reste encore à demander si cet observateur fidèle de la loi naturelle se sauvera sans la foi, auquel cas la foi n'est pas nécessaire ; ou sera damné, ce qui est bien dur ». Cf. encore La Mothe le Vayer, *Vertu des Païens* 80^{bis}, 53.

² Féraud, *Dictionnaire critique* (250, II, 180) : « Plusieurs auteurs font régir à *exclusif* la préposition à : comme s'il n'y avait qu'une sorte d'esprit exclusive à toute autre. — J. J. Rousseau donne ce régime à l'adverbe : *exclusivement à toutes sortes de fleurs* ».

¹ Comme le fait remarquer Cajot, *Plagiats de J. J. Rousseau* 247, 270, la conclusion est la même chez Rousseau et chez Voltaire ; cf. *Religion naturelle*, I 221, 444 :

Sans expliquer en vain ce qui fut révélé,

Cherchons par la raison si Dieu n'a point parlé.

.....
Sans doute il a parlé, mais c'est à l'Univers.

Seulement l'accent est tout autre chez Rousseau. La « révélation de la Nature » n'est pour Voltaire qu'un moyen d'échapper à la Révélation chrétienne : pour Rousseau, au contraire, elle est vraiment une Révélation vivante et divine, qui a surtout cette vertu, de lui rendre inutiles les hommes et les livres, et de le laisser seul en tête à tête avec Dieu : « O nature, ô ma mère » ! s'écriera-t-il ailleurs, dans cette ivresse de libération (*Confessions*, IX, 73), « me voici sous ta seule garde ; il n'y a point ici d'homme adroit et fourbe qui s'interpose entre toi et moi ». « Tant de livres », dira-t-il encore au V^e Livre d'*Émile*, II, 422, « nous font négliger le livre du monde » ; et il écrira plus tard sur un ton plus ému, dans une Lettre à la duchesse de Portland, du 20 Octobre 1766, VI, 65 : « Il en est un, Madame, [un livre]..... Heureux qui sait prendre assez de goût à cette intéressante lecture pour n'avoir besoin d'aucune autre, et qui, méprisant les instructions des hommes, qui sont menteurs, s'attache à celle de la Nature, qui ne ment point » ! Cf. encore la Lettre à Vernes, du 28 Mars 1758, X, 187-188 : « Non, mon digne ami, ce n'est point sur quelques feuilles éparses qu'il faut aller chercher la loi de Dieu, mais dans le cœur de l'homme, où sa main daigna l'écrire. O homme ! qui que tu sois, rentre en toi-même, apprend à consulter ta conscience et tes facultés naturelles : tu seras juste, bon, vertueux, tu t'inclineras devant ton maître, et tu participeras dans son ciel à un bonheur éternel ». — Comparez, pour le fond et pour l'accent, Muralt, *Instinct divin* [127], 128 : « Il y a encore un autre Livre, dit la Sagesse divine. Il n'est pas moins précis que l'Écriture : il est plus général et plus merveilleux encore, puisque les hommes qui en sont les dépositaires et le feuilletent sans cesse ne se sont pas même aperçus que ce fut un Livre, que ce fussent des instructions aussi bien que des images pour eux. Ce Livre est la Nature écrite en lettres vivantes ». Cette expression : « le Livre du Monde », « le Livre de la Nature », revient souvent chez Rousseau : cf. *Émile*, II, 132, 138, 204-205, 359 ; *Nouvelle Héloïse*, IV, 406-407, V, 13, etc. Descartes

7. La Révélation chrétienne : Beautés et objections. Doute respectueux.

A l'égard de la révélation ¹ je ne l'admets ni ne la rejette. **Jusqu'à de plus amples lumières** je reste sur ce point dans un doute respectueux. Je n'ai pas la présomption de me croire

¹ **B.** (Je ne l'admets ni ne la rejette). [(^a Je [^b peux] admettre sa vérité son utilité) « ^c je rejette seulement » (^d la nécessité) « de la reconnoître ^e pour être sauvé; parce que cette » (^f nécessité) « ^g est incompatible avec la

^a) « Si j'étois meilleur raisonneur ou mieux instruit » (j'admettrois peut-être) [peut-être sentirois-je] « sa vérité son utilité pour ceux qui ont le bonheur de la » (re) « connoître »]. — **M.** la reconnoître. — **B.** (je vois [(aussi) *au crayon, repassé à l'encre* : contre elle] des objections que je ne peux résoudre, je vois [*au crayon, repassé à l'encre* : en sa faveur] des preuves [(de cette même révélation)] que je ne peux (détruire) [combattre] [mais si je vois en sa faveur des preuves que je ne puis combattre je vois aussi contre elle des objections que je ne puis résoudre. Il y a tant de raisons solides pour et contre que ne sachant à quoi me déterminer je ne l'admets ni ne la rejette :] je rejette seulement.

^b) (je sais... j'admettrois [je pourrais admettre]).

^c) (mais je rejeterai toujours).

^d) [l'obligation].

^e) **M.** < pour être sauvé >. — **I.** (pour être sauvé).

^f) [obligation prétendue].

^g) **M.** (est) [me semble].

que j'apprends à servir & adorer son divin Auteur. Nul n'est excusable de n'y pas lire, parce qu'il parle à tous les hommes une langue intelligible à tous les esprits. Quand je serois né dans une isle déserte, quand je n'aurois point vu d'autre homme que moi, quand je n'aurois jamais appris ce qui s'est fait anciennement dans un coin du monde : si j'exerce ma raison, si je la cultive, si j'use bien des facultés immédiates que Dieu me donne, j'apprendrois de moi-même à le connoître, à l'aimer, à aimer ses œuvres, à vouloir le bien qu'il veut, & à rem- | plir, pour lui plaire, tous mes devoirs sur la terre ¹. Qu'est-ce que tout le savoir des hommes m'apprendra de plus ?

178

7. La Révélation chrétienne : Beautés et objections. Doute respectueux.

A l'égard de la révélation ², si j'étois meilleur raisonneur ou mieux instruit, peut-être sentirois-je sa vérité, son utilité ³ pour ceux qui ont

avait déjà dit, *Discours de la Méthode*, II, 80, 10 : « Le grand Livre du Monde » ; et Saint-Pavin, ap. *Poésies choisies*, édit. G. Michaut, Paris, Sansot, 1912, in-18, p. 22 :

Elle seule [la Nature], dans son grand Livre,
Nous enseigne comme il faut vivre.

Mais on a vu que, derrière cette même expression, Rousseau mettait un contenu plus riche et plus émouvant. On trouverait peut-être un accent analogue dans ces vers d'un Oratorien, que publiait le *Mercur* en Juillet 1735 [41], 1563 :

L'Univers, Sagesse infinie,
Est un Livre que nous ouvrent tes mains,
Dans sa pompe et son harmonie,
Tout parle sans cesse aux humains, etc.

¹ C'est l'idée qu'on a déjà vu exprimée dans un texte de Chubb, que j'ai cité plus haut, p. 139, note 1.

² Rousseau aborde le problème de la Révélation chrétienne et l'examen de l'Évangile, comme si tous les arguments qu'il vient d'accumuler contre toute révélation n'étaient pas valables contre la religion chrétienne. Il semble, en effet, que, dans les pages qui vont suivre, Rousseau fasse table rase de toute la discussion antérieure, laisse de côté « les principes de la raison », dont il vient de dire qu'« il n'y a rien de plus incontestable » (p. 155), et se laisse guider par la seule voix du « cœur ». Cette brusque volte-face, inexplicquée et presque inconsciente, témoigne d'un bien curieux dédoublement de mentalité. Les annotations de Voltaire vont le souligner.

³ Cf. D'Alembert, art. *Genève*, [52], IV, 421 : « Quand on les presse [les pasteurs]

infaillible. D'autres hommes ¹ plus éclairés que moi ² ont pu décider ce qui me semble indécis.

[† D'ailleurs je vous avoüe que ³ la sainteté de l'évangile est un argument qui parle à mon cœur et auquel ⁴ je n'ai rien à répondre. ⁵ Voyez ⁶ tous les livres des philosophes ⁷ qu'ils sont

justice de Dieu », (« ^a qui loin » de nous ôter) « par » (^b elle) « ^c les obstacles au salut ^d les eut [^e augmentés (^f et) les eut] rendus » (presque) « insurmontables pour ^g l'a] plus grand ^e] partie du genre humain. A cela près »)] je reste sur ce point.

- a) et que loin de lever
 b) [« là »].
 c) (l'obsta CLE).
 d) (pour [il].
 e) [accrus].
 f) [il].
 g) (le plus grand NOM BRE).

¹ B. < plus éclairés que moi >.

² (I').

³ M. la (sublimité) [majesté] de l'écriture, et surtout la sainteté. — I. la (sublimité) [majesté] des Ecritures.

⁴ B. (je n'ai rien à répondre) [au crayon, repassé à l'encre : j'aurois même regret de trouver quelque bonne réponse].

⁵ (Je me demande s'il est possible qu'un si beau livre soit l'ouvrage des hommes. Tous les autres sont si loin de celui).

⁶ B. (tous).

⁷ B. avec (tout) [toute] leur (étalage [pompe]).

† Le paragraphe qui commence est, dans le texte de F, une addition relativement récente, puisqu'on trouve enclavé dans ce développement marginal la note même d'où il est sorti plus tard : N. B. parler de la beauté de l'évangile.

le bonheur de la reconnoître ; mais si je vois en sa faveur des preuves que je ne puis combattre, je vois aussi contr'elle des objections que je ne puis résoudre ¹. Il y a tant de raisons solides pour & contre, que ne sachant à quoi me déterminer, je ne l'admets ni ne la rejette ; je rejette seulement l'obligation de la reconnoître, parce que cette obligation prétendue ^(a) est incompatible avec la justice de Dieu, & que, loin de lever par-là les obstacles au salut, il les eût multipliés, il les eût rendus insurmontables pour la plus grande partie du genre humain. A cela près, je reste | sur ce point dans un doute respectueux ¹. Je n'ai pas la présomption de me croire infaillible : d'autres hommes ont pû décider ce qui me semble indécis ; je raisonne pour moi & non pas pour eux ; je ne les blâme ni ne les imite : leur jugement peut être meilleur que le mien ; mais il n'y a pas de ma faute si ce n'est pas le mien ².

Je vous avoue aussi ³ que la majesté des Écritures m'étonne, la

[179]

(a) C, D : me semble incompatible.

sur la nécessité de la Révélation, ce dogme si essentiel du Christianisme, plusieurs y substituent le terme d'*utilité*, qui leur paraît plus doux ». D'Alembert faisait allusion à Vernet, qui, dans la seconde édition de sa *Vérité Chrétienne* [213], avait substitué à la *Nécessité de la Révélation* (titre de la 1^{re} Section) l'*Utilité de la Révélation* : cf. encore Lettre de D'Alembert à Voltaire, du 4 Mai 1762 [52], V, 90, et Formey, *Essai sur la nécessité d'une Révélation* [211^{bis}], II, 204.

¹ C'était à peu près avec cet état d'esprit que le prosélyte avec accueilli la démonstration théiste du Vicaire : cf., plus haut, pp. 128-129 ; et, si Rousseau restait fidèle à sa méthode de négliger les objections à une doctrine quand « la persuasion est pour elle », on voit mal pourquoi il ne répondrait pas à l'appel évangélique. Cf. encore, plus haut, p. 33 : « Les objections insolubles sont communes à tous [les systèmes], parce que l'esprit de l'homme est trop borné pour les résoudre ; elles ne prouvent donc contre aucun par préférence : mais quelle différence entre les preuves directes » !

² La Mothe le Vayer avait déjà employé cette formule à propos du salut d'Aristote. *Vertu des Païens* [80^{bis}], 142 : « Je demeurerai dans un doute respectueux, que je pense qui ne peut être désagréable à Dieu ». — Comparez Marie Huber, *Religion essentielle* [151], I, 146-147 : « Mais quoi ! anéantirons-nous tous les mystères ? Point du tout. Je les respecte comme tels ; je n'ai garde de prononcer contre ce qui passe mon intelligence... Quelle réponse faire sur ce pied-là, à des Juifs, à des Mahométans, à des déistes, qui vous demanderaient d'être éclaircis sur les mystères ? Une réponse convenable à tout homme qui connaît les bornes de son intelligence, et dont les gens sensés ne rougissent point, un *je ne sais rien*, ou *je ne comprends pas* ».

³ En vertu du principe posé plus haut, p. 128 : « J'ai fait ce que j'ai pu pour atteindre à la vérité.... ; c'est à elle à s'approcher ».

⁴ Ce développement sur l'Évangile ne faisait pas partie de la rédaction primitive : après avoir dit pour quelles raisons il ne pouvait se décider ni à rejeter ni à admettre la Révélation, Rousseau concluait tout de suite : « Voilà le scepticisme involontaire où je suis resté ». C'est en relisant son premier manuscrit qu'il lui a semblé opportun de « parler de la beauté de l'Évangile ». On verra par la note suivante que les

petits ¹ à côté de celui là. ² **Est-il possible** qu'un **si beau** livre soit l'ouvrage des hommes. ³ **Est-il possible** que celui dont il fait l'histoire ne soit qu'un homme lui même. Est-ce là le ton d'un enthousiaste ou d'un ambitieux sectaire : † quelle douceur (⁴ **qui ne se dément jamais**, quelle pureté de morale) quelle ⁵ **simplicité** dans son **stile** (**même**), quelle elevation dans ses ⁶ **pensées**. Quelle profonde sagesse ⁷ dans ⁸ **tous** ses discours quelle ⁹ présence d'esprit dans ¹⁰ **toutes** ses réponses, quel empire sur **toutes** ses passions (¹¹ **quelle manière de**) souffrir et (**de**) mourir « ¹² sans foiblesse » et sans ostentation [(philosophique)] ¹³. **Il fut** (bien)

¹ **B.** auprès (de la simplicité) de celui-là.

² **B.** (Est) Se peut-il qu'un livre [à la fois] si sublime [et si simple] soit.

³ **B.** Se peut-il que celui (-ci) dont il fait.

⁴ [dans ses mœurs].

⁵ **B.** (simplicité) [grace touchante].

⁶ **B.** maximes.

⁷ (et quelle).

⁸ **M.** < tous >. — **I.** (tous).

⁹ **M.** admirable.

¹⁰ **M.** < toutes >.

¹¹ [ou est l'homme qui sait agir].

¹² (quelle différence).

¹³ (Croyez vous que Socrate lui même) [Point] de grands mots point d'appareil philosophique mais toujours [de la] modération [de *sic*] patience et dignité. Croyez vous que Socrate lui même eut ainsi supporté). — **B.** [qui [couvert de tout(e) l'opprobre du crime] sait mériter tous les prix de la vertu. Quel[s] préjugés ou quel] aveuglement [ou] quelle mauvaise fois (*sic*) ne faut il point avoir pour [a oser] comparer le fils ^b d'(*sic*) au fils de Marie. Quelle distance de l'un à l'autre]. [^c Quand Platon peint son] juste imaginaire * ^d il fait trait pour

* De Rep. L. 1. — **M.** < De Rep. L. 1 >.

^a) **I.** [oser].

^b) **M.** d[e Sophronisque].

^c) (Oui, le).

^d) (de Platon n'exista jamais). — **I.** (Il peint trait pour trait Jesus-Christ qui) couvert de tout l'opprobre du crime (demeure [mais] ferme dans la vertu jusqu'à son dernier soupir) [au bout sait meriter] il peint trait pour trait [et digne de tous les prix de] la vertu, il (fait) [peint] trait pour trait Jesus Christ : la ressemblance est si frappante que tous les pères l'ont (reconnue) [sentie].

† On lisait déjà dans le haut de la marge, barré et recouvert par un autre développement : Quelle douceur, quelle.

sainteté de l'Évangile parle à mon cœur. Voyez les livres des Philosophes avec toute leur pompe ; qu'ils sont petits près de celui-là ! Se peut-il qu'un livre, à la fois si sublime & si simple, soit l'ouvrage des hommes ⁴ ? Se peut-il que celui dont il fait l'histoire ne soit qu'un homme lui-même ? Est-ce-là le ton d'un enthousiaste ou d'un ambitieux sectaire ? Quelle douceur, quelle pureté dans ses mœurs ! quelle grace touchante dans ses instructions ! quelle élévation dans ses maximes ! quelle profonde

[180]

sentiments de Rousseau à ce sujet avaient toujours été les mêmes et qu'il les avait déjà plusieurs fois affirmés. Mais il crut nécessaire de les affirmer à nouveau et d'une façon plus explicite, pour bien marquer, j'imagine, que cette Seconde Partie de la *Profession* ne devait pas s'interpréter comme un ralliement déguisé aux idées et surtout aux haines « philosophistes ». Un an avant la publication d'*Emile*, paraissaient deux réquisitoires très violents contre le Christianisme, *Recherches sur l'origine du despotisme oriental*, par Boulanger [233] et *Le Christianisme dévoilé*, par le baron d'Holbach [234]. Mais avant d'avoir été imprimés, ils avaient dû, comme tant d'autres livres audacieux du XVIII^e siècle, circuler en manuscrits parmi les gens de lettres ; nous savons, en particulier, que Rousseau avait copié le *Despotisme oriental*, évidemment avant sa publication : cf., à la *Bibliographie*, la note du n^o 233 ; et l'on verra plus loin que certaines phrases de Rousseau sont très vraisemblablement des réponses à D'Holbach. En cette même année 1761, on avait réédité l'*Examen de la Religion*, dont Rousseau possédait déjà une copie, et dont le Chap. IV, *De Jésus-Christ* [173, 49 sqq.], n'apportait qu'une négation sans respect ; et Voltaire, quelques mois avant l'apparition d'*Emile*, publiait les *Sentiments de Jean Meslier* [240, 333], où l'attaque contre la personne même de Jésus était particulièrement grossière. Je croirais donc que, dans cet éloge de l'Évangile, dans cet hommage attendri et presque pieux à la morale, au caractère et à la grandeur de Jésus, il entre sans doute une conviction très sincère, mais tout autant peut-être le désir d'exaspérer les « philosophes ». Un passage des *Confessions* laisse d'ailleurs entrevoir cet état d'esprit. VIII, 279 : « La lecture de la Bible, et surtout de l'Évangile, à laquelle je m'appliquais depuis quelques années, m'avait fait mépriser les basses et sottes interprétations que donnaient à Jésus-Christ les gens les moins dignes de l'entendre ». — Au point de vue littéraire, ce morceau est d'un intérêt particulier, parce qu'il est à peu près le seul dont on puisse suivre tout le développement, depuis le premier canevas un peu sec jusqu'au texte actuel, si savant, si équilibré, si artiste, sans que pourtant la sincérité de l'émotion y perde.

⁴ Rousseau, qui avait lu le P. Berruyer, et qui disait « ne l'aimer guère » (*Lettres de la Montagne*, III, 165), s'il n'en « prend pas le ton », en adopte, du moins, le point de vue ; cf. *Histoire du peuple de Dieu* [203], I, pp. 114-115 : « Pour moi, je ne crains point de vous annoncer nos Écritures comme le tableau d'un grand Maître, en possession, depuis bien des siècles, de l'admiration de tous ceux des connaisseurs qui n'en ont point redouté les conséquences. Je m'assure que, dès la première vue, l'ordonnance qui y règne, la justesse et la proposition des objets, la naturel et la force de l'expression, la suite et l'ensemble de toutes les figures, saisiront votre suffrage, et vous apprendront à vous défier de vous-même, si, faute de goût et de discernement, vous étiez tentés d'y soupçonner quelque défaut. C'est par ce total, aperçu d'abord d'un coup d'œil habile, qu'on juge sainement des grands objets en tout genre..... J'ai éprouvé que, seulement à les lire, on ne peut se dispenser de les croire

facile à Socrate de mourir en philosophe. Mais s'il « ¹ fut » (mort)

trait l'image de Jesus Christ. ^a Socrate mourant ^b sans douleur sans ignominie ^c soutient aisement ^d son caractère jusqu'au bout, et [si] cette [facile] mort [^e n'eut honoré] sa vie on douterait si Socrate avec tout son esprit fut autre chose qu'un sophiste f. « g Il inventa, dit-on, la morale », (h non) il n'inventa rien il ne fit que mettre en préceptes (¹ ces grands modèles de) vertus dont « j les grands » hommes (k de la Grèce) « l avoient donné » l'exemple m au monde n. ^o Aristide [p avoit été juste avant] que Socrate eut dit ce que c'étoit que justice n. Mais où Jesus avoit-il pris r dans son siècle et dans son pays cette s morale sublime [t dont lui seul a donné] les leçons et l'exemple * †. ^u Du sein du [plus

* **I.** Voyez dans le discours sur la montagne (la comparaison) [le parallèle] qu'il fait lui même de la morale de Moïse à la sienne (chap.) [C.] V. v. 21. et seq. : (ce parallèle est de la plus grande).

a) (Où « si » Socrate est mort... Quelle différence de la mort... maître de son maître... On affecte bien de lui comparer Socrate à lui).

b) **I.** sans douleur(s).

c) **M.** soutint

d) **M.** jusqu'au bout son personnage. — **I.** (son caractère) jusqu'au bout [son personnage].

e) (telle qu'elle est *mot illisible* pourtant nécessaire pour honorer).

f) (Sa morale est belle mais (elle) a-t-elle la sublimité... approche-t-elle de celle de l'Évangile) [est elle étonnante chez] (Socrate) où Jesus avoit-il pris la sienne; étoit [ce] dans son siècle et parmi (sa nation)

g) [(Qu'a-t-il fait... quel grand mérite est-ce à lui d'avoir inventé)].

h) [(dorsqu'il ne s'agissoit que de mettre en préceptes tant d'exemples dont la gr *écrit*)].

i) (les exemples) [« toutes » les].

j) [(tant de)] grands

k) [de son pays].

l) [(donnoient)].

m) **M.** < au monde >.

n) **I.** mettre en leçons (les) [leurs] exemples (d'autrui).

o) (Ce fut... furent Licurgue [bien plus]).

p) (Léonidas, Themistocle).

q) **M.** Léonidas étoit mort pour la patrie avant que Socrate eut dit qu'il falloit l'aimer; avant (que Socrate) [qu'il] eut dit qu'il falloit être sobre Licurgue avoit appris à ses concitoyens à l'être. Avant qu'il eut défini la vertu, la Grèce abondoit en hommes vertueux. — **I.** (Themistoc'e avoit immolé sa vie à son pays avant que Socrate [en] eut dit qu'il le falloit faire) [Léonidas étoit mort pour son pays avant que Socrate eut fait un devoir d'aimer la patrie]. Sparte étoit sobre avant que Socrate eut loué la sobriété. [Avant qu'il eut défini la vertu la Grèce abondoit en hommes vertueux].

r) **I.** (dans son pays) chez les siens.

s) (subl *écrit*).

t) [(qui régné autant] dans sa vie (et) que dans ses discours).

u) (Eleu).

¹ [(eut (souffert) « à » mourir)].

† L'astérisque se trouve dans **B.** mais sans la note correspondante : la note n'apparaît que dans **I.**

quelle justesse dans ses réponses ! quel empire sur ses passions ! Où est l'homme, où est le sage qui sait agir, souffrir & mourir sans foiblesse ² & sans ostentation ³ ? Quand Platon peint son juste ima-

de l'authenticité et de l'antiquité que les Chrétiens leur attribuent ». Sur un ton moins esthète, d'autres apologistes avaient déjà présenté des considérations analogues : cf. Lejeune, le traducteur de Grotius (79), p. xiv, parlant de « la simplicité du style, jointe à une majesté qui n'a rien d'humain » ; Claville, *Traité du vrai mérite* 144, II, 242, etc. Ce n'est pas la première fois que Rousseau témoignait publiquement de son respect pour l'Évangile : cf. *Réponse au Roi de Pologne*, I, 40 : « Ce divin livre, le seul nécessaire à un chrétien, et le plus utile de tous à quiconque même ne le serait pas, n'a besoin que d'être médité pour porter dans l'âme l'amour de son auteur, et la volonté d'accomplir ses préceptes. Jamais la vertu n'a parlé un si doux langage : jamais la plus profonde sagesse ne s'est exprimée avec tant d'énergie et de simplicité. On n'en quitte point la lecture sans se sentir meilleur qu'auparavant » ; *Lettre à D'Alembert*, I, 184 : « Nul n'est plus pénétré que moi d'amour et de respect pour le plus sublime de tous les livres : il me console et m'instruit tous les jours, quand les autres ne m'inspirent plus que du dégoût » ; cf. encore, *Lettre à Vernes*, du 25 Mars 1758, X, 187 : « Je vous l'ai dit bien des fois, nul homme au monde ne respecte plus que moi l'Évangile : c'est, à mon gré, le plus sublime de tous les livres : quand tous les autres m'ennuient, je reprends toujours celui-là avec un nouveau plaisir ; et, quand toutes les consolations humaines m'ont manqué, jamais je n'ai recouru vainement aux siennes ». D'après les *Confessions*, IX, 27, à l'époque où Rousseau composait *Émile* « sa lecture ordinaire du soir était la Bible » : « je l'ai lue entière, ajoute-t-il, au moins cinq ou six fois de suite de cette façon ».

¹ Pour sentir tout ce qu'il y a d'original et de traditionnel à la fois dans le portrait tracé par Rousseau, il faut mettre en regard quelques pages d'inspiration analogue empruntées à des livres qu'il avait lus : cf. Abbadie, *Religion chrétienne*, II, II, 7, « De la Sainteté de Jésus-Christ » [92], II, 61-63 : « Qu'on assemble toutes les idées de vertu, que la conduite des sages et l'esprit de ceux qui les ont loués avec le plus de passion nous fournissent : qu'on joigne ensemble les Caton et les Aristide : qu'on sépare même leurs vertus de leurs défauts et qu'on leur prête toutes les bonnes qualités que l'on voit répandues dans les autres hommes : je soutiens que toutes ces idées n'approcheront point de cette perfection que les Évangélistes nous font concevoir en Jésus-Christ sans hyperbole et sans art, mais par un récit naïf et simple de ses actions..... Il est facile d'exercer la vertu au milieu de la prospérité, et lorsqu'on s'acquiert par là l'estime générale des hommes, comme cela est arrivé aux héros du paganisme..... Mais ce serait faire tort à Jésus-Christ que de le comparer avec ce qui a fait l'admiration des siècles : ne le comparons qu'à lui-même » ; et Vernet, *Instruction chrétienne*, IX, 2, « Du caractère éminent de sagesse et de vertu qui a brillé dans la personne de Jésus-Christ » [213], II, 155-156 : « Ses pensées et ses discours ne ressentent point une imagination confuse et dérégulée. Ce sont des pensées justes et bien appropriées au temps, au lieu, et au sujet..... On ne voyait rien d'affecté ni de bizarre dans son extérieur et dans ses manières. Tout était chez lui dans un goût de simplicité bienséante et raisonnable ». Dans la III^e des *Lettres de la Montagne*, III, 165, Rousseau s'écartera davantage de ce portrait traditionnel, pour nous présenter un Jésus plus renanien.

² Voltaire [242], 279 : « Et sa sueur de sang » ?

³ Cf. *Nouvelle Héloïse* (VI, XI), V, 64 : « Il [le ministre qui assiste Julie mourante] avait vu souvent mourir avec ostentation, jamais avec sérénité ».

¹ comme Jesus ² dans la douleur et dans l'ignominie eut il comme lui soutenu jusqu'au bout sa douceur sa moderation, sa dignité. Après tant d'opprobres et de tourmens Jesus en expirant est encore lui même ; et qu'on ne suppose pas que l'histoire de l'Évangile ³ puisse être inventée à plaisir. ⁴ Ce n'est que reculer la difficulté ⁵ ce n'est pas la détruire. Il ⁶seroit plus inconcevable ⁷ qu'on eut fabriqué ce livre qu'il l'est qu'un homme n'ait fourni le sujet. L'évangile à des caractères ⁸ si grands si frapans, ⁹ si vrais (si uniques) que

furieux] fanatisme la voix de la (suprême) sagesse se fit entendre [avec douceur] et toute la simplicité des plus héroïques vertus (^a illustra [^b le plus vil de tous les peuples]. [La mort de Socrate philosopant tranquillement avec [^c ses] amis est la plus douce ^d qu'on puisse désirer : celle de Jesus [expirant dans les tourmens injurié ^e maudit (raillé) de tout un peuple] est la plus horrible qu'on puisse craindre. ^f Socrate ^g prenant la coupe ^h bénit celui qui la lui présente et qui pleure, (mais) Jesus (Christ) [ⁱ au milieu] d'un supplice affreux prie pour ses bourreaux acharnés]. Oui si la vie et la mort de Socrate sont d'un philosophe la vie et la mort de Jesus sont d'un Dieu. [^j Disons-nous] que l'histoire de l'Évangile.

a) [« honora » (brilla)].

b) (le siècle).

c) (ces).

d) (et la plus).

e) [raillé].

f) [(il bénit [en prenant le poison] l'homme qui se plaint et qui)].

g) (avant).

h) **M.** empoisonnée. — **I.** (mortelle) [empoisonnée].

i) (prie pour ceux dont).

j) (Dire).

¹ (dans).

² (une mort douloureuse et) [mort].

³ **B.** (puisse être) [est].

⁴ **B.** (Non) [mon ami] ce n'est pas ainsi qu'on invente (la vie et la mort [l'histoire]) et les faits de Socrate dont personne ne doute sont moins attestés que ceux de Jésus-Christ. Au fond c'est (« plus tôt ») reculer la.

⁵ **B.** (que [mais]) [et non] la détruire.

⁶ **B.** (est) seroit.

⁷ **B.** que quatre * hommes d'accord eussent fabriqué (« ces fictions ») [ce livre] qu'il ne l'est qu'un seul en ait fourni le sujet.

* [Je veux bien n'en pas compter davantage parce que leurs quatre (Évangiles) [livres] sont les seul[e]s [vies de Jesus Christ] qui nous sont resté[e]s du grand nombre qui en avoient été écrites]. — **M.** Il veut bien .. qui nous soient restées du grand nombre qu'on (*barré au crayon* : n')en avoit écrit.

⁸ **B.** de vérité.

⁹ **B.** < si vraies > « si » parfaitement inimitables que l'inventeur.

ginaire * couvert de tout l'opprobre du crime, & digne de tous les prix de la vertu, il peint trait pour trait Jésus-Christ : la ressemblance est si frappante, que tous les Pères l'ont sentie, & qu'il n'est pas possible de s'y tromper ⁴. Quels préjugés, quel aveuglement ne faut-il point avoir pour oser comparer le fils de Sophronisque ⁵ au fils de Marie ? Quelle distance de l'un à l'autre ! Socrate mourant sans

* De Rep. Dial. I (8).

[4] C, D : Dial. 2.

⁴ Ce passage de la *République* II, pp. 361-362 (l'édition originale renvoie à tort au Livre II) était en effet regardé par les apologistes comme une sorte de prophétie païenne. La Mothe le Vayer [80^{bis}], 106 et l'abbé Guyon [147, XII], 250-251, rappelaient que les Pères avaient surnommé Platon « Moïse l'Athénien ». Rousseau, qui sans doute lisait Platon dans le texte de Dacier, avait pu noter ce rapprochement entre le Juste idéal et Jésus dans le *Discours sur Platon* qui précède la traduction [107, I, p. 12^o (non paginé)]. D'autres livres familiers lui signalaient la ressemblance : cf. Barbeyrac, *Préface du Droit de la nature*, § 21 [107 A, 57-50, Vernet, *Vérité de la Religion* 162, III], 259-270, Saint-Aubin, *Traité de l'Opinion* [141, V, 154-155, Beausobre, *Histoire du Manichéisme*, II, t. 6 [142, 311 : « Clément d'Alexandrie croit avoir découvert dans le même philosophe [Platon] une prédiction très formelle de la crucifixion de Jésus-Christ : Platon, dit-il, n'a-t-il pas prédit en quelque manière l'économie salutaire, lorsque, dans son second Livre de la *République*, il a imité cette parole de l'Écriture : *dé faisons-nous du Juste, car il nous incommode, et s'est exprimé en ces termes : Le Juste sera battu de verges, il sera tourmenté, on lui crevera les yeux, et, après avoir souffert toutes sortes de maux, il sera crucifié* ». Mais de tous ces textes qui comparaient le Juste idéal à Jésus, celui de Beausobre est le seul qui s'appuie sur l'autorité d'un Père de l'Église. C'est donc vraisemblablement dans Beausobre, — que Rousseau lisait, — qu'il a pris ce rapprochement.

⁵ On remarquera que Rousseau, cherchant une formule pour faire équilibre au « fils de Marie », ne trouva pas dans sa mémoire de quoi la remplir ; cf. le texte de B : « le fils d' _____ au fils de Marie ». Ce fut Saint-Aubin, qu'il avait toujours sous la main (cf., plus haut, p. 58, note 4, et mon article *Sur les sources de Rousseau* [232], 640-642), qui lui fournit le nom dont il avait besoin ; cf. *Traité de l'Opinion* [141], I, 352 : « Socrate, fils du sculpteur Sophronisque ». Notons, qu'ayant désigné Socrate par le nom de son père, Rousseau ne lui a pourtant pas opposé « le fils de Joseph ». Il y a là un souci visible de ménager la conscience chrétienne.

⁶ Je ne connais pas, dans la littérature « philosophique » antérieure à la *Profession*, de « comparaison » formelle, ou pour parler plus précisément, de parallèle, entre Socrate et Jésus. Mais le *Christianisme dévoilé* de D'Holbach [234] mettait en regard à plusieurs reprises les enseignements de Jésus et ceux des sages anciens, notamment de Socrate, pour donner l'avantage à ces derniers ; cf. pp. 188 : « Nous trouvons dans Socrate, dans Confucius, dans les Gymnosophistes indiens, des maximes qui ne le cèdent en rien à celles du Messie des chrétiens » ; 133 : « Dans ceux de ses préceptes [de Jésus-Christ] qui peuvent se pratiquer, nous ne trouvons rien qui ne fût mieux connu des sages de l'antiquité sans le secours de la révélation... Socrate dit dans *Criton* qu'il n'est pas permis à l'homme qui a reçu une injure de se venger par une autre injure » ; et quelques pages plus loin, p. 159, l'auteur opposait encore,

l'inventeur en ¹ est aussi difficile à (² concevoir) que le Héros.
³ Au milieu de tout cela ¹ ce même évangile est plein de choses
⁵ inconcevables qu'il est impossible à ⁶ l'esprit de croire (et) à la
raison d'entendre [⁷ et qu'on traiterait volontiers d'absurdités]. Que
faire au milieu de ⁸ ces contradictions. Etre [toujours modeste]
(⁹ toujours) de bonne foi mon enfant. Respecter en silence ce
qu'on ne « sauroit » ¹⁰ comprendre (sans l'admettre ni le rejeter)
et s'humilier devant le grand Etre qui seul sait la vérité].

¹ **B.** seroit plus étonnant que le Héros [et jamais des auteurs juifs n'eussent trouvé ni ce ton ni cette morale].

² [trouver].

³ **B.** (Au milieu de) [Avec] tout cela.

⁴ **B.** ce(t)

⁵ **B.** incroyables, de choses qui repugnent à la raison, et qu'il est impossible.

⁶ **B.** tout homme sensé de concevoir ni (de croire) [d'admettre]. Que faire au milieu. — **M.** de concevoir et d'admettre.

⁷ (d'expliquer).

⁸ **B.** toutes ces contradictions.

⁹ (être) [et]. — **B.** circonspect, mon enfant.

¹⁰ **B.** ni [rejeter ni] comprendre.

douleur, sans ignominie, soutint aisément jusqu'au bout son personnage. | & si cette facile mort n'eût honoré sa vie, on douterait si Socrate,

[181]

aux fausses vertus et à « l'abjection d'âme » des saints chrétiens, « les vertus réelles des Socrate, des Caton, des Épictète, des Antonin ». D'ailleurs, le parallèle devait être devenu classique dans les conversations des « philosophes », puisque, peu après la *Profession*, nous le verrons se présenter à plusieurs reprises, et comme spontanément, sous la plume de Voltaire; cf. *Si l'intolérance a été enseignée par Jésus-Christ* [73], XXV, 86 : « Si l'on compare le sacré avec le profane, et un Dieu avec un homme, sa mort, humainement parlant, a beaucoup de rapport avec celle de Socrate », etc. : *Profession de foi des théistes*, XXVI, 69 : « Nous révérons en lui un théiste israélite, ainsi que nous louons Socrate, qui fut un théiste athénien », etc. : *Homélie sur l'inspiration du Nouveau Testament*, XXVII, 353 : « C'était le Socrate de la Galilée ». En tous cas, à l'époque où Rousseau rédigeait la *Profession*, il y avait longtemps que Socrate était considéré par tous comme le plus éminent des « Saints du Paganisme » (*Année Littéraire* de 1759 [45, V, 138]; Richardson [199, XXIII, 283, l'appela « le divin Socrate »; et les « philosophes » répétaient sur tous les tons le « Sancte Socrate, ora pro nobis » d'Érasme; cf. La Mothe le Vayer, *Vertu des Païens* [50^{bis}], 74, *Le Spectateur* [117, III, 42, Saint-Aubin, *Traité de l'opinion* [141], I, 359, Cooper, *Vie de Socrate* [195], 183-184, note, Voltaire, *Socrate* (1759) [228, 359 sqq. La pièce de Voltaire montre assez qu'aux environs de 1760, les derniers moments « du plus sage de tous les hommes » passaient pour le sujet dramatique le plus émouvant qui pût tenter un « philosophe » (Cf. *Journal encyclopédique* du 1^{er} Décembre 1759 [46], 129); Diderot, lui aussi, avait tracé une esquisse de la mort de Socrate, *Poésie dramatique*, XXI [223 bis], 381-384; et le *Journal encyclopédique* du 15 mai 1759 [46], 137, assurait que, « si son génie le portait à le remplir, ce drame produirait un effet merveilleux, au moins devant une assemblée de philosophes ». Dans les milieux antiphilosophiques, on n'avait pas attendu Rousseau pour protester contre des louanges qui paraissaient excessives; cf. Fréron, qui, dans l'*Année Littéraire* de 1759 [45, V, 135-138, reproche à Socrate d'avoir ridiculisé la religion de son pays, et paraphrase sans tendresse les insinuations de Boileau sur le « très équivoque ami du jeune Alcibiade »; cf. déjà Saint-Aubin, *Traité de l'opinion* [141], I, 358 : « Quelle apparence d'en faire un saint et un martyr »! Rollin, *Histoire ancienne*, IX, iv, 8, « Réflexions sur le jugement porté contre Socrate par les Athéniens et sur Socrate lui-même » [132], IV, Seconde Partie, 455-456 : « On ne peut disconvenir que Socrate, pour ce qui regarde les vertus morales, ne soit le héros du paganisme. Mais, pour en bien juger, qu'on mette en parallèle ce prétendu héros avec les martyrs du Christianisme, c'est-à-dire souvent de faibles enfants, de tendres vierges, qui n'ont point craint de répandre tout leur sang pour défendre et sceller les mêmes vérités que Socrate connaissait, mais qu'il n'osait soutenir en public, je veux dire l'unité d'un Dieu et la vanité des idoles... La philosophie n'inspire point de tels sentiments : ils ne peuvent être l'effet que de la grâce du Médiateur, que Socrate ne méritait pas de connaître ». Murat, à son tour, avait réclamé contre ce jugement trop sévère et présenté longuement la défense de Socrate dans les *Lettres fanatiques* [156], II, 30-105. Non seulement il faisait de lui « un chrétien, et un chrétien de la bonne sorte » (p. 92), mais il le saluait comme le plus pur représentant de la religion naturelle, « une espèce de saint, un homme à qui plusieurs ont donné le nom de divin » (p. 31). Cependant les théologiens chrétiens, même protestants, ne s'étaient pas laissés convaincre, et Vernet avait institué un parallèle en règle entre Socrate et Jésus, pour remettre chacun à sa vraie place; cf. *Vérité de la Religion*, VI, 5, « Du caractère de Jésus-Christ, et combien il a été éloigné du fanatisme » [162], III, 132-135 :

avec tout son esprit, fut autre chose qu'un sophiste ¹. Il inventa, dit-on, la morale ². D'autres avant lui l'avoient mise en pratique; il ne fit que dire ce qu'ils avoient fait, il ne fit que mettre en leçons leurs exemples. Aristide avoit été juste avant que Socrate eût dit ce que c'étoit que justice; Léonidas étoit mort pour son pays avant que Socrate eût fait un devoir d'aimer la patrie; Sparte étoit sobre avant que Socrate eût loué la sobriété; avant qu'il eût défini la vertu, la Grèce abondoit en hommes vertueux.

« S'il y avoit quelque philosophe de l'antiquité qu'on osât lui comparer [a Jésus en qualité de simple docteur, ce serait Socrate. Quelques personnes, en effet, se sont plu à remarquer divers traits de conformité dans la vie et le caractère de l'un et de l'autre. Tous deux ont fait, pour ain i dire, descendre la Philosophie du ciel en terre, comme on le disoit de Socrate, pour le louer de ce qu'il avoit laissé la contemplation astronomique, afin de rapporter toute l'étude de la sagesse aux bonnes mœurs et à l'usage de la vie civile. L'un et l'autre a trouvé les esprits gâtes par de mauvaises subtilités. En Judée, c'étoit la fausse dévotion pharisaïque qui prevoit; à Athènes, c'étoit la vaine science des sophistes. Il falloit arracher le masque aux uns et aux autres, pour ramener les hommes au vrai et au simple; et c'est à quoi chacun d'eux s'est appliqué, par une méthode assez semblable. Ni l'un ni l'autre n'a affecté un air de singularité; leur vie a été toute unie, sociable et communicative.... Ils se plaisoient à user d'interrogations, de comparaisons et de paraboles, et à entremêler leurs discours de maximes courtes et pleines de sel. Ni l'un ni l'autre n'ont rien laissé par écrit, se contentant de former des disciples qui ont recueilli et publié leurs enseignements. Enfin l'un et l'autre, s'attirant très innocemment la haine des ennemis de la vérité, ont été publiquement accusés et condamnés à mort, et ont subi leur sentence avec une grande résignation. Tels sont les rapports que l'on croit remarquer entre ces deux personnages; à quoi l'on pourroit aussi opposer des différences bien grandes, toutes à l'avantage du chef des Chrétiens, qui eut des vues beaucoup plus relevées et des mœurs bien plus pures, qui enseigna une doctrine bien plus excellente, et qui fut revêtu d'une autorité infiniment plus respectable. Mais, en s'en tenant même au parallèle qu'on vient de rapporter, qui ne voit au moins ce qui en résulte pour la question dont il s'agit ici? On ne se lasse point de louer Socrate, jusqu'à le mettre à la tête de tous les sages de l'antiquité. Avec quelle pudeur refuseroit-on de donner au moins les mêmes éloges à celui qui le surpasse de beaucoup? et, tandis qu'on exalte l'un à ce point là, comment oseroit-on dégrader l'autre, jusqu'à le traiter de visionnaire et d'extravagant. Je laisse à juger s'il y eut jamais de partialité plus injuste ». Il est infiniment vraisemblable que c'est cette page de Vernet qui a suggéré celle de Rousseau. — Rappelons enfin que dans l'article *Economie politique*, III, 288, Rousseau avoit comparé Socrate et Caton, pour donner déjà la seconde place à Socrate, quoiqu'il s'y montrât à son égard plus sympathique qu'ici.

¹ La formule étoit chère à Rousseau; cf. *Discours sur la vertu essentielle aux héros*, I, 116 : « Si Socrate étoit mort dans son lit, on douteroit aujourd'hui s'il fut rien de plus qu'un adroit sophiste »; et, dans le *Morceau allégorique sur la Révélation* [25], 183, il fait dire à Socrate mourant : « Je serais soupçonné de n'avoir vécu qu'en sophiste, si je craignois de mourir en philosophe ».

² Voltaire [242], 279 : « Qui jamais a dit cela »? Si Voltaire avoit été aussi familier que Rousseau avec Saint-Aubin, il n'aurait pas posé la question; cf., en effet, *Traité de l'opinion* [141], I, 353 : « Socrate s'appliqua principalement à l'étude de la morale, dont Pythagore avoit déjà donné quelques préceptes, sous les mystères

Mais où Jésus avoit-il pris chez les siens cette morale élevée & pure, dont lui seul a donné les leçons & l'exemple³* ? Du sein du plus furieux fanatisme la plus haute sagesse se fit entendre, & la simplicité des plus héroïques vertus honora le plus vil de tous les peuples. La mort de Socrate philosopant tranquillement avec ses amis, est la plus douce qu'on puisse désirer; celle de Jésus expirant dans les tourmens, injurié, raillé, maudit de tout un peuple, est la plus horrible qu'on puisse craindre. Socrate prenant la coupe empoisonnée, bénit celui qui la lui présente & qui pleure; Jésus au milieu d'un supplice affreux prie pour ses bourreaux acharnés¹. Oui, si la vie & la mort de Socrate sont d'un Sage, la vie & la mort de Jésus sont d'un Dieu². Disons-nous que l'histoire de l'Évangile

[182]

* Voyez dans le discours sur la Montagne, le parallèle qu'il fait lui-même de la morale de Moïse à la sienne. *Matt. c. 5. v. 21. & seq.*

de ses symboles; mais Socrate est regardé comme la source de cette partie de la philosophie la plus utile de toutes ». Et Saint-Aubin citait en note deux textes de Cicéron, *Tusculanes*, III : « A quo omnis quae est de vita et moribus philosophia manavit », et *Académiques*, IV : « Socrates primus philosophiae moralis auctor fuit ». Ces deux textes, le second surtout, légitiment la formule de Rousseau; mais ils ne se trouvent pas, je crois, dans Cicéron; et, si Saint-Aubin ne les a pas pris ailleurs, il est probable que sa mémoire l'a mal servi; car voici les textes mêmes auxquels il fait très vraisemblablement allusion; et, ils sont, comme on va voir, bien moins affirmatifs : *Tusculanes*, V, iv, 10 : « Socrates autem primus philosophiam devocavit a caelo et in urbibus conlocavit et in domus etiam introduxit et coegit de vita et moribus rebusque bonis et malis quaerere »; *Académiques*, I, iv, 15 : « Socrates mihi videtur... primus a rebus occultis et ab ipsa natura involutis, in quibus omnes ante eum philosophi occupati fuerunt avocavisse philosophiam et ad vitam communem adduxisse ». Ces textes se trouvaient exactement cités ou utilisés par Barbeyrac. *Préface au Droit naturel*, § 20 [107 A], 54; cf. encore Vernet, *Vérité de la Religion* [162], I, 99.

³ Voltaire [242], 280 : « Et Épicète, Porphyre, Confutze, Pythagore, tant d'autres » ?

¹ Dans son *Traité de la vérité de la Religion* [162], III, 175, Vernet citait ce passage de la X^e des *Lettres de M. l'abbé *** à M. l'abbé Houterille au sujet du livre intitulé « La Religion chrétienne prouvée par les faits »* : « Même à parler humainement et sans aucun égard aux sentiments qu'inspire la foi, il n'y eut jamais rien de si grand, de si beau, de si sublime et de si touchant que la mort de Jésus-Christ ».

² Voltaire [242], 280 : « Qu'est-ce que la mort d'un dieu » ! Cf. encore Lettre de Voltaire à l'abbé d'Olivet, du 5 Janvier 1767 [73], XLV, 13 : « Un charlatan est parvenu jusqu'à dire, dans je ne sais quelles lettres, en parlant de l'angoisse et de la passion de Jésus-Christ, que si Socrate mourut en sage, Jésus-Christ mourut en Dieu; comme s'il y avait des dieux accoutumés à la mort, comme si on savait comment ils meurent, comme si une sueur de sang était le caractère de la mort d'un Dieu, enfin, comme si c'était Dieu qui fut mort ». Rousseau s'était, d'ailleurs, critiqué lui-même, lorsqu'il avait écrit plus haut, dans une première Rédaction (cf. la note 1 de la p. 172) : « Laissez-moi de grâce aller voir ce merveilleux pays.... où les dieux naissent comme des

est inventée à plaisir ? Mon ami, ce n'est pas ainsi qu'on invente, & les faits de Socrate, dont personne ne doute, sont moins attestés que ceux de Jésus-Christ ³. Au fond, c'est reculer la difficulté sans la détruire : il seroit plus inconcevable que plusieurs hommes d'accord eussent fabriqué ce livre, qu'il ne l'est qu'un seul en ait fourni le sujet. Jamais des Auteurs Juifs n'eussent trouvé ni ce ton, ni cette morale, & l'Évangile a des caractères de vérité si grands, si frappans, si parfaitement inimitables, que l'inventeur en seroit plus étonnant que le héros ⁴. Avec tout cela, ce même Évangile est plein de choses incroyables, de choses qui répugnent à la raison, & qu'il est impossible à tout homme sensé de concevoir ni

[183]

hommes, mangent, souffrent et meurent ». — Quand encore le reste de la *Profession* n'empêcherait pas d'interpréter à contre-sens la formule fameuse : « la vie et la mort de Jésus sont d'un Dieu ». — un texte de Rousseau nous en préciserait la signification véritable ; cf. Lettre à Jean-Ami Martin, du 14 Septembre 1759 [33], 256 : « Quoique je n'entende rien en théologie, il me semble que n'attribuer à Jésus-Christ la divinité que par communication, c'est le déclarer purement homme ». Cf. encore *Religion essentielle* [151], III, 95 : Il faut, dit Marie Huber, appeler Jésus-Christ « non l'homme-Dieu, cela implique contradiction, mais un homme divin... L'épithète de *divin Jésus*, de *divin Sauveur* n'est point trop forte dans ce sens et n'a rien d'opposé au vrai ». Même attitude dans Abauzit, *De l'honneur qui est dû à Jésus-Christ* [50], 134-135.

³ Voltaire [242], 280 : « Faux ». Dans une page très véhémente 251, Chénier, lui aussi, protestera plus tard contre cette affirmation : « On a peine à croire ses yeux, quand on lit cette décision tranchante et magistrale », etc. Ce texte de Chénier est très intéressant, et forme, en quelque sorte, la contrepartie « philosophique » de ces quelques lignes de Rousseau. Au reste, avant la *Profession*, on se battait déjà autour de ce raisonnement ; cf. Duguet, *Principes de la foi*, III, 3 [146], II, 34-35 : « L'histoire d'Alexandre..... n'est attestée par aucun auteur qui ait vécu de son temps. Il en est ainsi de l'histoire d'Auguste, de celle de Tibère et de plusieurs autres, dont on ne peut douter, quoiqu'elles n'aient été écrites que par des auteurs qui n'en avaient pas été les témoins ». Et D'Holbach ripostait, allant au-devant de l'argumentation de Rousseau, *Christianisme dévoilé* [234], 69-70 : « Que l'on ne nous dise point que les miracles de Jésus-Christ sont aussi bien attestés qu'aucun fait de l'histoire profane, et que vouloir en douter est aussi ridicule que de douter de l'existence de Scipion ou de César, que nous ne croyons que sur le rapport des historiens qui nous en ont parlé. L'existence d'un homme..... n'est pas incroyable ; il n'en est pas de même d'un miracle ». Cf. encore Berruyer, *Histoire du peuple de Dieu* [203], I, pp. LXIV-LXV : « Voici ce que je lis actuellement dans un Manuscrit de leur façon et de leur goût : *Il y a plus d'apparence de raison*, dit l'auteur, de croire Philostrate dans ce qu'il raconte de la vie d'Apollonius que de croire tous les Évangélistes ensemble dans ce qu'ils disent des miracles de Jésus-Christ », etc. : *Le Militaire philosophe*, XI [130^{bis}], 96-97 : « J'ai lu quelque part ce beau raisonnement : Vous croyez bien les *Commentaires* de César ; pourquoi ne croiriez-vous pas l'Évangile ? Je dois donc croire aussi l'Alcoran ? La conséquence est égale », etc.

⁴ Voltaire [242], 280 : « Pitoyable ». — L'archevêque de Paris, *Mandement*, III, 53 : « Il seroit difficile, mes très chers frères, de rendre un plus bel hommage à l'authenticité de l'Évangile » ; et Rousseau, sur ce dernier texte, *Lettre à M. de Beaumont*, III, 106 : « Je vous sais gré, Monseigneur, de cet aveu ».

8. Attitude finale : Tolérance et conservatisme pratique.

(¹ Ce) scepticisme ² involontaire (³ n')est ⁴ point pénible, par ce qu'il ne ⁵ roule (⁶ point) sur les points essentiels à (⁷ connoître) et que je suis bien décidé sur ⁸ tous les principes de ⁹ mes devoirs ¹⁰ envers Dieu, envers le prochain et envers moi-même. Je (¹¹ respecte) toutes les religions ¹² comme autant ¹³ de sages institutions ¹⁴ de police qui déterminent dans chaque pays une manière uniforme ¹⁵ de

¹ [Voilà le].

² [(où je suis resté malgré moi)].

³ [ou je suis resté mais ce scepticisme ne m'].

⁴ B. nullement pénible.

⁵ B. (roule pas sur) [s'étend pas] aux points.

⁶ [pas].

⁷ [la pratique].

⁸ B. < tous >.

⁹ B. tous mes devoirs.

¹⁰ B. [Je sers Dieu dans la simplicité de mon cœur. Je ne cherche à savoir que ce qui importe à ma conduite, quant aux dogmes qui n'influent ni sur [les actions ni sur] la morale [et après lesquels tant de gens se tourmentent] je [ne] m'en mets (peu) [nullement] en peine]. Je regarde. — I. quant aux dogmes qui n'influent (point) [ni sur les actions ni] sur la morale et (après lesquels) [(sur) dont] tant de gens.

¹¹ [(trouve) regarde].

¹² B. [particulières].

¹³ (d'ins titutions).

¹⁴ B. (de police qui déterminent) [(humaines) qui (réglent) [prescrivent]] dans chaque.

¹⁵ B. (de servir) [d'honorer].

d'admettre. Que faire au milieu de toutes ces contradictions ? ? Etre toujours modeste & circonspect, mon enfant ; respecter en silence ce qu'on ne sauroit ni rejeter, ni comprendre, & s'humilier devant le grand Être qui seul sait la vérité ³.

8. Attitude finale : Tolérance et conservatisme pratique.

Voilà le scepticisme involontaire où je suis resté ; mais ce scepticisme ne m'est nullement pénible, parce qu'il ne s'étend pas aux points essentiels à la pratique, & que je suis bien décidé sur les principes de tous mes devoirs ¹. Je sers Dieu dans la simplicité de mon

[184]

² Sur les « contradictions » des textes évangéliques, cf. Meslier [249], 307-312. Dumarsais [179 bis], 14-26. Fré. et. [183], 121, etc.

³ Voltaire [242], 280 : « Si tu ne comprends, rejette ». — Rousseau précise ce qu'il entend par le « doute respectueux », dont il a parlé plus haut, p. 179. C'est exactement l'attitude de Marie Huber. A plusieurs reprises, dans la *Religion essentielle* [151], III, 148, 155, IV, 116, elle recommande « la sobriété de l'esprit », conseille de se résoudre à « ignorer ce qui nous passe et qui par conséquent n'est pas fait pour nous », et à « nous contenter de notre ignorance » ; cf. surtout I, 81-82 ; elle y décrit l'état d'âme d'un homme de bon sens, qui ne repousse pas l'idée d'une révélation, et qui lit l'Écriture : « Il y trouve des faits dont il admet la possibilité, mais il est révolté contre une infinité de choses qui lui paraissent puériles, absurdes, contraires au sens commun et même visiblement injustes... Quel parti prendre avec un tel homme ? Suis-je en droit d'exiger de lui de voir ce que ses yeux ne lui montrent point ? Rien ne serait plus injuste.... Tout ce que je suis en droit de lui demander, c'est de suspendre son jugement sur les choses qu'il ne connaît pas, et c'est ce qu'il ne peut me refuser » ; et encore II, 191-192, où elle montre comment son principe de la *bonne foi* peut être « envisagé comme l'unique base de la foi ». « Ce principe, dit-elle, nous fait acquiescer à toute vérité d'une façon proportionnée à l'évidence qu'elle a pour nous. Il nous fait suspendre nos jugements sur ce qui n'est développé qu'à demi. Il nous conduit à respecter ce qui nous paraît divin dans son origine, quoiqu'il ne nous soit pas possible d'en pénétrer le vrai sens ».

¹ Rousseau tient à distinguer ce « scepticisme », qui porte seulement sur des problèmes de spéculation théologique, du « scepticisme » qui s'attaquait aux « idées du juste, de l'honnête et de tous les devoirs de l'homme », scepticisme qu'il a déclaré intolérable ; cf., plus haut, pp. 25-26 : « Comment, disait-il alors, peut-on être sceptique et de bonne foi ?.... Cet état est... inquiétant et pénible ». Ce « scepticisme involontaire » ne l'est pas, « parce qu'il ne s'étend pas aux points essentiels à la pratique ». — Pour le fond, cf. Marie Huber, *Religion essentielle* [151], V, 111 : « Toute spéculation, toute discussion d'opinion à part, je me contente d'acquiescer de bonne foi et pratiquement à tout ce qui peut m'être connu pour vrai, bon et juste, réglant mes jugements et ma conduite selon cela quant au jour présent ».

servir Dieu, ¹ je les crois toutes bonnes quand on ² le sert (³ **sin-**
cère MENT). ⁴ Le culte essentiel est celui du cœur. (**Je ne crois pas**
que jamais le) Dieu (**que j'adore**) ⁵ en rejette ⁶ l'hommage quand
il est sincère sous quelque forme qu'il lui soit offert. Appellé
dans celle que je professe au (⁷ **ministère**) de l'église ⁸ j'**en** remplis
les fonctions qui me sont confiées avec toute l'exactitude possible
et (⁹ **avec toute la foi qui dépend de moi**). ¹⁰ Après un long interdit
[¹¹ vous savez que j'obtins par le crédit ¹² DE M. de Mellarede] la
permission de reprendre mes fonctions (**de prêtre**) pour m'aider
à vivre. Autrefois je (¹³ **célebrois**) la messe avec la légèreté qu'on
met (¹⁴ **assés volontiers même**) aux choses les plus graves quand
on les fait ¹⁵ trop souvent. « ¹⁶ Depuis » mes nouveaux principes,
je la célèbre avec plus de **respect et de** (¹⁷ **recueillement**). Je me
pénètre de la majesté de (¹⁸ **Dieu**), de sa présence, ¹⁹ de l'insuf-

¹ je les crois crois (*sic*). — **B.** (je les crois toutes) et qui peuvent avoir leurs
raisons dans le climat dans le gouvernement dans le génie du peuple, ou dans
quelque autre cause locale qui rend l'une préférable à l'autre selon les (lieux)
[tems] et les (tems) [lieux]. Je les crois toutes bonnes.

² le[s]. — **B.** y sert Dieu.

³ convenablement.

⁴ l'essentiel.

⁵ [n*].

⁶ [point].

⁷ [service].

⁸ **I.** j'y remplis [avec toute l'exactitude possible] les soins qui me sont
prescrits.

⁹ [aussi ponctuellement quand je suis seul que quand j'ai des témoins]. —
B. < aussi ponctuellement... des témoins > ma conscience me reprocherait d'y
manquer (au moindre) [volontairement en quelque] point. Après un long.

¹⁰ (Depuis).

¹¹ (j'ai été rendu à mes fonctions de).

¹² crédit M. de Mellarede (*sic*).

¹³ [disois].

¹⁴ [a la longue].

¹⁵ (profession).

¹⁶ [(Après une longue interruption)].

¹⁷ [(vénération et de) religion].

¹⁸ [l'être suprême].

¹⁹ **M.** de son pouvoir infini, de l'insuffisance.

cœur ? Je ne cherche à savoir que ce qui importe à ma conduite ; quant aux dogmes qui n'influent ni sur les actions, ni sur la morale ², & dont tant de gens se tourmentent, je ne m'en mets nullement en peine ³. Je regarde toutes les religions particulières comme autant d'institutions salutaires qui prescrivent dans chaque pays une manière uniforme d'honorer Dieu par un culte public ; & qui peuvent toutes avoir leurs raisons dans le climat, dans le gouvernement, dans le génie du peuple, ou dans quelque autre cause locale qui rend l'une préférable à l'autre, selon les tems & les lieux ⁴. Je les crois toutes bonnes quand on y sert Dieu

² Mural, *Lettres fanatiques* 156, II, 133 : « L'homme qui y est de bonne foi [dans la Religion naturelle] dans la simplicité de son cœur, fait bien de la respecter et de s'y tenir ».

³ Cf. la 1^{re} des *Lettres de la Montagne*, III, 123 : « Je distingue dans la religion deux parties, outre la forme du culte qui n'est qu'un cérémonial. Ces deux parties sont le dogme et la morale. Je divise les dogmes encore en deux parties : savoir, celle qui, posant les principes de nos devoirs, sert de base à la morale, et celle qui, purement de foi, ne contient que des dogmes spéculatifs ».

⁴ On trouvera le même état d'esprit, s'alliant avec une profession de foi très orthodoxe, dans un sermon du Docteur Sharp, que j'ai déjà cité, note 1 de la p. 150, et que Clarke avait inséré dans son *Traité de l'existence de Dieu*, II, 17¹²⁵, III, 122-123 : « Vous ne trouverez dans la Religion chrétienne aucun dogme qui tende à flatter la vaine curiosité de l'homme, et à l'amuser par des spéculations subtiles et infructueuses..... Ses dogmes ont une liaison intime et un rapport immédiat avec la pratique, et ce sont les vrais principes et les fondements solides sur lesquels tout ce qu'il y a de vertu, soit humaine, soit divine, doit être naturellement appuyé et bâti ». Cf. encore Leclerc, *Sentiments de quelques théologiens*, III [94], 38-42 : « Il ne peut rien y avoir d'absolument nécessaire dans la Religion que les choses sans lesquelles il n'est pas possible de connaître ce bonheur [le souverain bonheur auquel nous aspirons naturellement, ou d'y parvenir ; car il est visible que, cela étant l'unique but de la Religion, on a sujet d'être satisfait de la Religion, si elle nous apprend ces deux choses, et qu'on n'en doit pas demander davantage, pourvu qu'elle nous fournisse là-dessus des lumières assez claires pour les faire connaître à tout le monde. Il semble que personne ne peut contester ces vérités. Si on trouve donc dans l'Écriture tout ce qu'il faut savoir pour connaître notre véritable bonheur, pour y parvenir, on sera contraint d'avouer que la providence de Dieu nous a laissé dans l'Écriture sainte tout ce qui est essentiel à la Religion..... Cela étant ainsi, on voudrait bien que M. Simon] montrât qu'il y a des dogmes, sans lesquels on ne peut pas parvenir au salut, qui ne soient pas compris dans le nombre de ceux dont on vient de parler. Car enfin il semble que, si l'on sait qu'il y a un bonheur éternel après la mort ; si l'on sait qu'il faut se confier en Dieu et obéir à ses commandements, qui sont extrêmement clairs ; si l'on sait de Dieu tout ce qu'il en faut savoir pour se confier en lui et pour lui obéir ; il semble, dis-je, qu'il n'en faut pas davantage pour être sauvé, si l'on règle sa vie selon les connaissances que l'on a de Dieu et de sa volonté ».

⁵ Cette formule est d'un lecteur de Montesquieu. « On sent, je crois, a dit Rousseau dans les *Confessions*, VIII, 43, qu'avoir de la religion pour un enfant, et même pour un homme, c'est suivre celle où il est né ».

f^o 173^{ro} fiance de l'esprit humain ¹ qui ² conçoit si peu ce qui se rapporte à (³ ce grand être). En songeant || que je lui ⁴ présente les vœux du peuple sous une forme prescrite, je (⁵ m'efforce de remplir) avec (⁶ attention) tous les rites. Je (⁷ prononce) ⁸ attentivement (les mots), ⁹ je (n'obmets ¹⁰ pas) la moindre cérémonie. ([¹¹ Quand même je serois tout seul je n']approche de la consécration ¹² qu'avec un saint effroi) je (¹³ concentre toutes mes ¹⁴ pensées) ¹⁵ pour la faire avec toutes les dispositions qu'¹⁶ exige l'Eglise, je tâche d'aneantir ma raison (¹⁷ sous ¹⁸ l'infinie ¹⁹ puissance), je me dis qui [²⁰ es] tu pour (²¹ juger du pouvoir de Dieu). Je prononce avec ²² crainte et tremblement les mots (²³ redoutables) [²¹ et je donne à leur effet toute la foi] qui dépend de moi. Quoiqu'il en soit de ce mystère inconcevable

¹ (si peu capable).

² **M.** [conçoit si peu ce qui].

³ [(cet être infini) lui]. — **B.** son auteur.

⁴ **B.** porte.

⁵ [remplis]. — **I.** (remplis) [suis].

⁶ [soin].

⁷ [lis et recite]. — **B.** < lis et > récite.

⁸ (av ec).

⁹ [je m'applique à n'obmettre].

¹⁰ [jamais ni le moindre mot ni].

¹¹ (Quand je suis) [(j'approche) quand j'approche du moment de la consécration].

¹² (je n'a pproche).

¹³ [me recueille].

¹⁴ [(facultés)].

¹⁵ **B.** [pour la faire].

¹⁶ **M.** exigent l'Eglise et la grandeur du sacrement. — **I.** exige[nt] l'Eglise [et la grandeur du sacrement].

¹⁷ [devant son auteur]. — **B.** devant [la suprême] intelligence.

¹⁸ [(la puissance divine)].

¹⁹ [(et mystère)].

²⁰ es(t).

²¹ [mesurer la puissance Divine].

²² **B.** vénération les mots sacramentaux.

²³ [sacramentaux].

²⁴ (des cet instant..... je m'efforce..... et quoiqu'il en soit [j'y apporte]). — **M.** < et > je donne.

convenablement : le culte essentiel est celui du cœur². Dieu n'en rejette point l'hommage, quand il est sincère, sous quelque forme qu'il lui soit offert. Appelé dans celle que je professe au service de l'Église, j'y remplis, avec toute l'exactitude possible, les soins qui me sont prescrits, & ma conscience me reprocherait d'y manquer volontairement en quelque point. Après un long interdit, vous savez que j'obtins, par le crédit de M. de Mellaredé¹, la permission de reprendre mes fonctions pour m'aider à vivre. Autrefois je disois la Messe avec la légèreté qu'on met à la longue aux choses les plus graves quand on les fait trop souvent. Depuis mes nouveaux principes, je la célèbre avec plus de vénération² : je me pénètre de la majesté de l'Être suprême, de sa présence, de l'insuffisance de l'esprit humain qui conçoit si peu ce qui se rapporte à son Auteur. En songeant que je lui porte les vœux du peuple sous une forme prescrite, je suis avec soin tous les Rites ; je récite attentivement : je m'applique à n'omettre jamais ni le moindre mot, ni la moindre cérémonie : quand j'approche du moment de la consécration, je me recueille pour la faire avec toutes les dispositions qu'exige l'Église & la grandeur du sacrement¹ : je tâche d'anéantir ma raison devant la suprême intelligence² : je me dis, qui est-tu, pour mesurer la puissance infinie ? Je prononce avec respect les mots sacramentaux, & je donne à leur effet toute la foi qui dépend de moi. Quoiqu'il en soit de ce mystère^(*) inconcevable, je ne crains pas qu'au jour du jugement je sois puni pour l'avoir jamais profané dans mon cœur³.

[185]

[186]

(*) C, D : *mystère*.

² Cf., plus haut, p. 134 : « Le culte que Dieu demande est celui du cœur ».

¹ Le Vicaire savoyard se confond ici avec l'abbé Gaime, puisque, d'après les *Confessions*, VIII, 63, c'est en effet chez le comte de Mellaredé qu'il avait été précepteur. Cf., plus haut, pp. 5-6, dans le Prologue de la *Profession* : « Des protecteurs le plicèrent chez un ministre pour élever son fils.... Il ne resta point longtemps chez celui-ci : en le quittant, il ne perdit point son estime ».

² Voltaire [242], 280 : « Ridicule, car tu ne crois pas à ta messe ».

¹ Voltaire [242], 280 : « Impertinent ».

² Après une petite crise de rationalisme, dont j'ai noté les principales manifestations, Rousseau revient à l'état d'esprit qui s'était si complaisamment montré dans la Première Partie de la *Profession* : défiance de la raison, respect et soumission d'esprit devant le mystère qui nous dépasse : cf., plus haut, p. 95 : « Le plus digne usage de ma raison est de s'anéantir devant toi ».

³ Pour mieux comprendre la sincérité de cet état d'esprit si paradoxal, et, en apparence, si hypocrite, on peut relire les conseils de Rousseau à l'abbé de [Carondelet] (cf., ap. 12 B et 14, les originaux de cette correspondance) ; par exemple, Lettre du 6 Janvier 1764, XI, 111 : « Votre délicatesse sur l'état ecclésiastique est sublime ou

je ne crains pas qu'au jour du jugement ¹ **Dieu me punisse de** l'avoir ² jamais, profané dans mon cœur.

Honoré du ministère ³ sacré, quoi que dans le dernier rang je ne ferai ni ne dirai ⁴ jamais rien qui me rende indigne d'en remplir les ⁵ **augustes** devoirs. (**Mon bon ami**) je prêcherai toujours la vertu aux hommes. je les exhorterai toujours à bien faire, et tant que je pourrai je leur en donnerai l'exemple. Il ne tiendra pas à moi de leur rendre la religion aimable, (⁶ **et**) d'affermir ⁷ **toujours** leur foi dans les ⁸ dogmes] vraiment utiles et que tout homme ⁹ **raisonnable** ¹⁰ est obligé de croire. Mais à Dieu ne plaise (¹¹ **qu'ils apprennent jamais de moi**) le dogme cruel de l'intolérance, que jamais je les porte à detester leur prochain [à dire à d'autres hommes vous (¹² **êtes**) damnés.], (¹³ **que jamais je leur dise**) hors de l'Eglise point de salut * †. (¹⁴ **Il pourroit m'en arriver**) « **tost ou**

B, f° 194 ^{vo} * (¹⁵ **Il est « bien entendu » que**) ¹⁶ le devoir de suivre et d'aimer la religion de son pays ne s'étend pas jusqu'aux dogmes contraires à la bonne morale tel que celui de l'intolérance (**même theologique**) **car il est bien évident que ce dogme horrible (et ridicule)** ¹⁷ arme les hommes les uns contre les autres et les rend tous ennemis du genre humain. La distinction entre

¹ **B.** je sois puni pour l'avoir.

² **M.** [jamais] profané.

³ (de).

⁴ **M.** (rien) jamais rien.

⁵ **M.** sublimes. — **I.** (augustes) [sublimes].

⁶ [il ne tiendra pas à moi].

⁷ **B.** < toujours >.

⁸ (choses).

⁹ **B.** < raisonnable >.

¹⁰ et (*sic*).

¹¹ [que jamais je leur préche].

¹² [serez].

¹³ [à dire].

¹⁴ [Si j'étois (plus) dans un rang plus remarquable cette reserve m'attireroit].

— **B.** cette reserve pourroit m'attirer des affaires.

¹⁵ [(On)].

¹⁶ **M.** < Le devoir de suivre... ennemis de Dieu >.

¹⁷ (en).

† L'astérisque, comme la note qu'il amorce, manque dans **F**.

Honoré du ministère sacré, quoique dans le dernier rang, je ne ferai, ni ne dirai jamais rien qui me rende indigne d'en remplir les sublimes devoirs. Je prêcherai toujours la vertu | aux hommes, je les exhorterai toujours à bien faire¹; & tant que je pourrai, je leur en donnerai l'exemple. Il ne tiendra pas à moi de leur rendre la religion aimable :

[187]

puérile, selon le degré de vertu que vous avez atteint. Cette délicatesse est sans doute un devoir pour qu'on conque remplit tous les autres ; et qui n'est faux ni menteur en rien de ce monde ne doit pas l'être même en cela. Mais je ne connais que Socrate et vous à qui la raison pût passer un tel scrupule ; car à nous autres hommes vulgaires, j' serais impertinent et vain d'en oser avoir un pareil. Il n'y a pas un de nous qui ne s'écarte de la vérité cent fois le jour dans le commerce des hommes, en choses claires, importantes, et souvent préjudiciables ; et, dans un point de pure spéculation, dans lequel nul ne voit ce qui est vrai ou faux, et qui n'importe ni à Dieu ni aux hommes, nous nous ferions un crime de condescendre aux préjugés de nos frères, et de dire oui où nul n'est en droit de dire non ! Je vous avoue qu'un homme qui, d'ailleurs n'étant pas un saint, s'aviserait tout de bon d'un scrupule que l'abbé de Saint-Pierre et Fénelon n'ont pas eu, me deviendrait par cela seul très suspect. Quoi ! dirais-je en moi-même, cet homme refuse d'embrasser le noble métier d'officier de morale, un état dans lequel il peut être le guide et le bienfaiteur des hommes, dans lequel il peut les instruire, les soulager, les consoler, les protéger, leur servir d'exemple, et cela pour quelques énigmes auxquelles ni lui ni nous n'entendons rien, et qu'il n'avait qu'à prendre et donner pour ce qu'elles valent, en ramenant sans bruit le Christianisme à son véritable objet ! Non, conclurais-je, cet homme ment, il nous trompe ; sa fausse vertu n'est point active, elle n'est que de pure ostentation ; il faut être un hypocrite soi-même pour oser taxer d'hypocrisie détestable ce qui n'est au fond qu'un formulaire indifférent en lui-même, mais consacré par les lois. Sondez bien votre cœur, Monsieur, je vous en conjure : si vous y trouvez cette raison telle que vous me la donnez, elle doit vous déterminer, et je vous admire. Mais souvenez-vous bien qu'alors, si vous n'êtes le plus digne des hommes, vous aurez été le plus fou ». Même attitude et mêmes conseils dans sa Lettre au même abbé de [Carondelet], du 11 Novembre 1764, XI, 172-173. — On peut se rappeler aussi ce passage de l'*Histoire des variations*, VII, 109 [95], XIV, 319, où Bossuet refuse à Burnet de reconnaître l'historien du Concile de Trente, Fra Paolo, pour une autorité catholique : M. Burnet, écrit-il, nous le représente comme un homme « qui se voyait dans une Église corrompue et dans une communion idolâtre, où il ne laissait pas de demeurer, qui écoutait les confessions, qui disait la messe, et adoucissait les reproches de sa conscience en omettant une grande partie du canon, et en gardant le silence dans les parties de l'office qui étaient contre sa conscience ;.... protestant sous un froc, qui disait la messe sans y croire, et qui demeurait dans une Église dont le culte lui paraissait une idolâtrie ». Ce rapprochement, qui avait été déjà fait par Lefranc de Pompignan [246], I, 205, est, du reste, tout superficiel. On voit que le catholicisme du Vicaire est encore plus accommodant et infiniment moins dogmatique que celui de Fra Paolo. Cf. encore les prêtres Giovannites de Denis Vairasse, *Sévarambes* [87], IV, 322-326, qui ne croient ni la Trinité, ni la divinité de Jésus-Christ, ni la présence réelle, et « néanmoins célèbrent la messe à peu près de la même manière que nous ».

¹ Voltaire [242], 280 : « Bon, cela ».

tard » des affaires, mais je suis trop (¹ **pauvre**) pour avoir ² **grand** chose à craindre et je ne puis guère (³ **être pis**) que je ne suis. (Mais) quoi qu'il arrive, je ne blasphèmerai (⁴ **jamais**) ⁵ contre la justice divine et ne mentirai point contre le Saint Esprit. J'ai longtems ambitionné l'honneur d'être curé, ⁶ **et** je l'ambitionne encore mais je ne l'espère plus. Mon bon ami (⁷ **il est**) si beau ⁸ d'être curé, un [bon] curé est un (⁹ **magistrat** ¹⁰ **de bienfaisance**, ¹¹ **il**) n'a jamais de mal à faire (¹² **et**) s'il ne peut pas toujours faire le bien [par lui-même] il est toujours à sa place quand il le sollicite, et souvent il l'obtient quand il sait se faire respecter. Ô si jamais

¹³ l'intolérance theologique et l'intolérance civile est puerile et vaine. Ces deux **intolérances** (¹⁴ **se confondront toujours**). Des anges eux-mêmes ne vivoient pas en paix avec des hommes qu'ils regarderoient comme [les] ennemis de Dieu. (**Il y a des** ¹⁵ **pays en Allemagne et même encore** ¹⁶ **en Suisse ou les catholiques vivent si paisiblement avec les protestants qu'ils font les deux services dans la même Eglise et que le ministre et le curé** ¹⁷ **se traittent**) **de frère. Par tout ou les catholiques souffrent les protestants, c'est ou parce que les premiers sont les plus foibles,** ¹⁸ **comme en plusieurs états de l'Allemagne, ou parce que leur bon naturel l'émporte sur leurs principes comme dans les cantons mi-partis de la Suisse).**

¹ [petit].

² **B.** (grand chose) [beaucoup].

³ [tomber plus bas].

⁴ [point].

⁵ **M.** < contre >.

⁶ **B.** < et >.

⁷ [je ne trouve rien de].

⁸ **B.** que.

⁹ [ministre de bonté comme un magistrat est un ministre de justice]. — **B.** comme un [bon] magistrat. — **I.** un ministre de (justice) bonté comme un.

¹⁰ (pour faire).

¹¹ [un curé].

¹² [(que)].

¹³ **I.** (l'in) [la] tolérance civile et la tolérance theologique.

¹⁴ [sont inséparables (le seront ?)].

¹⁵ [(endroits)].

¹⁶ [(dans la)].

¹⁷ (vivent).

¹⁸ (ou).

il ne tiendra pas à moi d'affermir leur foi dans les dogmes vraiment utiles. & que tout homme est obligé de croire : mais à Dieu ne plaise que jamais je leur prêche le dogme² cruel de l'intolérance, que jamais je les porte à détester leur prochain, à dire à d'autres hommes, vous serez damnés (2) *³. Si j'étois dans un rang plus remarquable, cette réserve pourroit m'attirer des affaires ; mais je suis | trop petit pour [188] avoir beaucoup à craindre. & je ne puis guere tomber plus bas que je

* Le devoir de suivre & d'aimer la religion de son pays ne s'étend pas jusqu'aux dogmes contraires à la bonne morale, tels que celui de l'intolérance. C'est ce dogme horrible qui arme les hommes les uns contre les autres, & les rend tous ennemis du genre humain. La distinction entre la tolérance civile & la tolérance théologique, est puerile & vaine⁴. Ces deux tolérances sont inséparables, & l'on ne peut admettre l'une sans l'autre. Des Anges mêmes ne vivroient pas en paix avec des hommes qu'ils regarderoient comme les ennemis de Dieu⁵.

(2) C, D : à dire : hors de l'Église point de salut

² L'intolérance est rangée par Rousseau, *Contrat social*, III, 388, parmi « les dogmes négatifs ».

³ Tout ce passage rejoint le dernier chapitre du *Contrat Social*, III, 389 : « Maintenant qu'il n'y a plus et qu'il ne peut plus y avoir de religion nationale exclusive, on doit tolérer toutes celles qui tolèrent les autres, autant que leurs dogmes n'ont rien de contraire aux devoirs du citoyen. Mais quiconque ose dire : *Hors de l'Église point de salut*, doit être chassé de l'État, à moins que l'État ne soit l'Église, et que le prince ne soit le pontife. Un tel dogme n'est bon que dans un gouvernement théocratique ; dans tout autre il est pernicieux ».

⁴ « J'entends dire sans cesse qu'il faut admettre la tolérance civile, non la théologique », dit Rousseau dans sa *Lettre à M. de Beaumont*, III, 94. Les casuistes catholiques n'étaient pas seuls à penser ainsi. Vernet, lui aussi, *Instruction chrétienne* [213], IV, 24, « a soin, en traitant du gouvernement de l'Église, de distinguer la tolérance civile et la tolérance ecclésiastique ». C'est cette distinction que Rousseau avait déjà repoussée dans le *Contrat*, III, 382 : « l'intolérance théologique et civile, qui naturellement est la même » ; 388-389 : « Ceux qui distinguent l'intolérance civile et l'intolérance théologique se trompent, à mon avis. Ces deux intolérances sont inséparables. Il est impossible de vivre en paix avec des gens qu'on croit damnés ; les aimer serait haïr Dieu, qui les punit ; il faut absolument qu'on les ramène ou qu'on les tourmente. Partout où l'intolérance théologique est admise, il est impossible qu'elle n'ait pas quelque effet civil ; et sitôt qu'elle en a, le souverain n'est plus souverain, même au temporel : dès lors les prêtres sont les vrais maîtres ; les rois ne sont que leurs officiers ». Il avait dit avec encore plus de précision dans une première rédaction du *Contrat* [32], 299 : « L'intolérance n'est donc pas dans ce dogme : *il faut contraindre et punir les incrédules* ; elle est dans cet autre : *hors de l'Église, point de salut*. Quiconque donne aussi libéralement son frère au diable dans l'autre monde ne se fera jamais grand scrupule de le tourmenter dans celui-ci ».

⁵ D'Holbach, *Système social*, III [249¹⁰⁶], 31 : « Comment un dévot, s'il est conséquent à ses principes, pourrait-il aimer, estimer, fréquenter celui qu'il croit l'ennemi de son Dieu » ?

f^o 173^{vo}

dans nos montagnes j'avois quelque pauvre cure de bonnes gens à (1^o **gouverner**) ² **que** je serois heureux car il me semble que je ferois le bonheur de (³ **ma paroisse**) ⁴ je ne les rendrois pas **puissants et riches** mais je partagerois leur pauvreté, j'en ôteroïis (**de tout mon pouvoir**) la flétrissure et le mépris (⁶ **qui la rendent**) plus insupportable que **les besoins**. Je leur ferois aimer la concorde et l'égalité ⁷ **qui sont de si grandes ressources contre** la misère. Quand ils verroient que (**volontairement**) je ne serois en rien mieux qu'eux et que pourtant je vivrois content ils ⁸ apprendroient || à ⁹ **s'accomoder** de leur ¹⁰ **fortune** et à vivre contents comme moi. Dans mes instructions je m'attacherois moins à l'esprit de l'Eglise qu'à **eelui** de l'Evangile ou le dogme est simple et (**ou**) la morale (**est**) sublime ou l'on voit peu de pratiques religieuses et ¹¹ beaucoup d'œuvres de charité. Avant de leur enseigner ce qu'il faut faire je (¹² **tâcherois**) toujours de ¹³ le pratiquer afin qu'ils vissent bien que tout ce que je ¹⁴ leur dis je le pense. Si j'avois des protestans dans mon voisinage ou dans ma paroisse je ne les distinguerois point de mes vrais paroissiens (¹⁵ **dans**) tout ce qui tient à la charité chrétienne, je les porterois tous également à s'entr'aimer à se regarder comme frères, à respecter toutes les religions et à vivre en paix chacun dans la sienne. Je pense que solliciter quelqu'un de quitter celle où il est né ¹⁶ c'est le solliciter

¹ [desservir].² **B.** < que >.³ [mes paroissiens]. — **M.** (ma paroisse) [mes paroissiens].⁴ [ce n'est pas tant la misère que].⁵ **B.** < puissants et >.⁶ [*deux mots illisibles* et... par lesquels elle est bien cent fois].⁷ **I.** qui chassent (bientôt) [souvent la misère].⁸ (s'). — **B.** (s').⁹ **B.** (s'acomoder) [se consoler].¹⁰ **B.** sort.¹¹ beaucoup d'œuvre de charites (*sic*).¹² [m'efforcerois].¹³ **B.** (leur).¹⁴ **M.** [leur]. — **I.** [leur].¹⁵ [en].¹⁶ **B.** (c'est le solliciter quelqu'un de quitter celle où il est né *sic*) c'est le solliciter à mal faire.

ne suis. Quoiqu'il arrive, je ne blasphémerai point contre la justice Divine, & ne mentirai point contre le Saint-Esprit¹.

J'ai long-tems ambitionné l'honneur d'être Curé : je l'ambitionne encore, mais je ne l'espere plus². Mon bon ami, je ne trouve rien de si beau que d'être Curé³. Un bon Curé est un Ministre de bonté.

¹ Voltaire 242, 280 : « Que veux-tu dire ? » La formule de Rousseau est, en effet, sinon obscure, du moins un peu insolite. Le « péché contre le Saint-Esprit » dont il est parlé dans l'Évangile, *Marc*, III, 28, *Matth.*, XII, 31, *Luc*, XII, 10, et dont les grands théologiens scolastiques avaient savamment discuté (cf., par exemple, S^r Thomas, *Secunda Secundae*, Quaestio IV, art. iv, « De blasphemia in Spiritum sanctum » 72, III, 162-170), avait attiré tout particulièrement l'attention de l'évêque protestante : celle-ci avait apporté à cet examen ses tendances d'individualisme religieux, et avait vu surtout dans « le péché contre le Saint-Esprit » le refus d'une conscience à l'appel divin : « Celui-là, dit Calvin, *Institution chrétienne*, III, III, 22, 74, 499, pèche contre le Saint-Esprit, lequel étant tellement touché de la lumière de la vérité de Dieu, qu'il ne peut prétendre ignorance, néanmoins résiste de malice délibérée, seulement pour y résister ». Cf. encore Pictet, *Théologie chrétienne*, VI, 12 [103^{bis}], I, 302-304 : « Le péché contre le Saint-Esprit est une réjection malicieuse et un entier reniement. Nil est permis de parler ainsi, des vérités de l'Évangile, qui étaient connues, accompagné de mépris et de haine, le plus souvent de persécution, mais toujours joint avec une impenitence finale ». D'où le conseil pratique de vie intérieure que donnait Pictet : « Il faut particulièrement se garder de pécher contre sa conscience et de résister aux lumières qu'elle nous donne de notre devoir ». De même, *Le Spectateur* 117, VI, 53 : « Nous devons mettre tout en œuvre pour ne pas contrister son Saint-Esprit ». Dans son petit opuscule *Du Saint-Esprit* 50, 145, Abauzit avait commenté le passage des *Actes*, v, 3, où il est défendu de « mentir au Saint-Esprit », et il avait essayé de montrer par le contexte que cette formule équivalait à « mentir à Dieu ». Et de fait, c'est ainsi que Rousseau l'entendait : dans un passage des *Confessions*, VIII, 43, parlant de son anjurtaion, il dit : « j'allais au fond de mon cœur mentir au Saint-Esprit » : la Première Rédaction [38, 8], porte simplement : « j'allais au fond de mon cœur mentir à Dieu ». Mais, dans aucun de ces textes, on ne trouve la formule « mentir contre le Saint-Esprit ». Les évangiles de Marc et Luc disent : « blasphémer contre », celui de Matthieu, « parler contre », les *Actes*, « mentir au Saint-Esprit ». Rousseau a, en quelque sorte, continué ces différentes expressions, le « contre » ayant été amené sans doute par le voisinage de « blasphémer » : et la formule qu'il a créée se trouve finalement équivaloir à celle-ci : « Je ne mentirai point, en me refusant à l'inspiration du Saint-Esprit, c'est-à-dire de Dieu, de ma conscience ». En tout cas l'intérêt de cette phrase est de montrer combien la phraséologie protestante était restée familière à Rousseau.

² Cf. dans le Prologue de la *Profession*, p. 6 : « Comme il vivait sagement et se faisait aimer de tout le monde, il se flattait de rentrer en grâce auprès de son évêque, et d'en obtenir quelque petite cure dans les montagnes, pour y passer le reste de ses jours : tel était le dernier terme de son ambition ».

³ Rousseau avait exprimé les mêmes idées, sous une forme plus vive, dans ses *Conseils à un curé*, lettre réelle ou plutôt fictive — le titre est de Rousseau —, qui date vraisemblablement de 1751 ou 1752 : cf. Jansen [28], 9, I, disait « je donne le texte définitif du brouillon [2], f^o 3^{re}-3^{vo} » : « Enfin, mon cher abbé, vous voilà curé : je m'en réjouis de tout mon cœur.... Malgré mon mépris pour tous

à mal faire, et par consequent faire mal soi-même. ¹ En attendant ² de plus grandes lumières gardons l'ordre ³ public; dans tout pays **honorons** les loix, ne troublons point le culte qu'elles prescrivent, ne portons point les citoyens à la desobeissance, car nous ne savons point ⁴ **très** certainement si c'est un bien [pour eux] de quitter « ⁵ leurs » opinions pour (« ⁶ **les nôtres** ») et nous savons très certainement que c'est un mal de désobeir aux loix. †

¹ **B.** [(les missionnaires de doctrine ne sont à mon gré que des perturbateurs du repos public)].

² **M.** (l'ordre).

³ **B.** public [prescrit].

⁴ **I.** (très).

⁵ [(ses)].

⁶ [d'autres].

† *La fin de ce paragraphe devait d'abord faire partie de l'Émile proprement dit: car, au f^o 174^{no}, on lit ce morceau d'attente, qui a été rédigé avant la dernière page de la Profession, où il se trouve maintenant encadré: car dans l'institution de la nature on ne peut enseigner que la Religion naturelle. Et si vôtre élève en doit avoir un autre c'est à lui seul de la choisir. Mais quelque choix qu'il puisse faire, ce (qui est conforme) qu'il faut apprendre et à vôtre élève et s'il se peut à tous les hommes c'est à respecter toutes les religions et à vivre en paix chacun dans la sienne. Je pense que solliciter quelqu'un de quitter celle où il est né c'est le solliciter à mal faire et par consequent faire mal soi-même. En attendant de plus grandes lumières gardons l'ordre public; dans tout pays honorons les loix ne troublons point le culte qu'elles ont prescrit, ne portons point les Citoyens à la désobeissance, car nous ne savons point très certainement si c'est un bien pour eux de quiter leurs opinions pour les nôtres et nous savons très certainement que c'est un mal de désobeir aux loix.*

comme un bon Magistrat est un Ministre de justice. Un Curé n'a jamais de mal à faire ; s'il ne peut pas toujours faire le bien par lui-même, il est toujours à sa place quand il le sollicite, & souvent il l'obtient quand il sait se faire respecter. O si jamais dans nos montagnes j'avois quelque Cure de bonnes gens à desservir, je serois heureux : car il me semble que je ferois le bonheur de mes paroissiens ! Je ne les rendrois pas riches, mais je partagerois leur pauvreté ; j'en ôterois la flétrissure & le mépris plus insupportable que l'indigence. Je leur ferois aimer la concorde et l'égalité qui chassent souvent la misère & la font toujours supporter. Quand ils verroient que je ne serois en rien mieux qu'eux, & que pourtant je vivrois content, ils apprendroient à se consoler de leur sort, & à vivre contents comme moi. Dans mes instructions je m'attacherois moins à l'esprit de l'Église, qu'à l'esprit de l'Évangile, où le dogme est simple & la morale sublime, où l'on voit peu de pratiques religieuses, & beaucoup d'œuvres de charité. Avant de leur enseigner ce qu'il faut faire, je m'efforcerois toujours de le pratiquer, afin qu'ils vissent bien que tout ce que je leur dis, je le pense. Si j'avois des Protestans dans mon voisinage ou dans ma paroisse, je ne les distin-

[189]

les titres et pour les sots qui les portent, malgré ma haine pour tout ce qu'on appelle place et pour les fripons qui les occupent, je crois que je vous verrais même devenir évêque sans cesser de vous aimer. Assez d'autres vous feront des compliments, sans se soucier de vous. Pour moi, qui suis votre ami, je veux vous donner des conseils..... De tous les tristes liens qui attachent un homme au-dessus des autres, le vôtre me paraît le plus supportable. Vous allez être bienfaisant par état, un magistrat pacifique, un père. Vous serez en droit de faire tout le bien que vous voudrez sans que personne ose le trouver mauvais, et nul n'aura le pouvoir de vous contraindre à mal faire. Ces prérogatives, Monsieur, sont grandes, rares et n'appartiennent peut-être qu'à un curé de campagne ; car, outre que les curés de ville me paraissent déjà de bien grands seigneurs pour être d'honnêtes gens, ils sont trop éloignés de trouver dans leurs paroissiens la simplicité, la docilité nécessaires pour pouvoir les faire vivre sagement ». Et il ajoutait dans une marge de ce brouillon, f° 2^{vo} : « Je consens que vous leur appreniez toutes les balivernes du catéchisme, pourvu que vous leur appreniez aussi à croire en Dieu et à aimer la vertu. Faites en des chrétiens puisqu'il le faut, mais n'oubliez pas le devoir plus indispensable d'en faire d'honnêtes gens » (Il avait d'abord écrit : « Je consens que vous en fassiez des chrétiens, des catholiques, pourvu que vous n'oubliez pas d'en faire d'honnêtes gens »). Quelques mois avant l'*Émile*, dans ses *Eclaircissements sur les Mœurs* [238], 256, Toussaint, après avoir reproché à « tant de bénéficiers de donner tout au luxe, et rien à la bienfaisance », convenait pourtant « qu'il y a des hommes bienfaisants dans l'Église », « J'ai connu entre autres, disoit-il, beaucoup de curés charitables. Ils voient la misère de près, et sont par conséquent plus à portée que les autres ecclésiastiques de se laisser attendrir. C'est un bel état que celui de curé, pour le grand nombre d'occasions qu'il fournit de faire du bien ; et il y en a qui savent les saisir ».

guerois ¹ point de mes vrais paroissiens en tout ce qui tient à la charité chrétienne: je les porterois tous également à s'enr'aimer, à se regarder comme freres, à respecter toutes les religions & à vivre en paix chacun dans la sienne. Je pense ¹ que solliciter quelqu'un de quitter celle où il est né, c'est le solliciter de mal faire, & par conséquent faire mal soi-même. En attendant de plus grandes lumieres, gardons l'ordre public; dans tout pays respectons les loix, ne troublons point le culte qu'elles prescrivent, ne portons point les Citoyens à la désobéissance: car nous ne savons point certainement si c'est un bien

¹ « C'est une inexcusable presumption, dirait-il quelques pages plus loin, pp. 105-106, de professer une autre religion que celle où l'on est né ». Ainsi, comme il arrive souvent chez Rousseau, les principes et l'argumentation semblent très révoltants, mais la conclusion pratique est celle d'un paresseux et d'un timide, c'est-à-dire très conservatrice. Le premier *Discours* anathematise les Sciences et les Arts, et ne voit le salut que dans les Académies; le *Discours sur l'Inégalité* paraît détruire toute autorité, et prêche pourtant, I, 135, « l'obéissance scrupuleuse aux lois et aux hommes qui en sont les auteurs et les ministres », etc., etc. Cf. mon étude, *Comment connaître Jean-Jacques ?* [291], 903. La *Profession* aboutit à la même inconséquence apparente: Il y établit longuement l'inutilité et l'in vraisemblance d'une Révélation et conseil e de garder la religion établie. Ce conseil, qui n'est qu'une invitation, du point de vue individuel, devient un ordre, du point de vue social; et l'on voit ce prédicateur de tolérance devenir un théoricien conscient de l'intolérance. C'est ainsi qu'il ne craint pas de dire à M. de Beaumont, III, 94: « J'entends dire sans cesse qu'il faut admettre la tolérance civile, non la théologique. Je pense tout le contraire: je crois qu'un homme de bien, dans quelque religion qu'il vive de bonne foi, peut être sauvé. Mais je ne crois pas pour cela qu'on puisse légitimement introduire en un pays des religions étrangères sans la permission du souverain: car, si ce n'est pas directement désobéir à Dieu, c'est désobéir aux lois; et qui désobéit aux lois, désobéit à Dieu ». Sans doute, le dernier chapitre du *Contrat Social*, III, 388-389, semble réserver les droits de la conscience individuelle, dans la mesure où ils ne contredisent pas les dogmes de la « Religion Civile »: mais, comme cette « Religion Civile » ne saurait être que théorique, ce qui s'impose pratiquement au citoyen comme un devoir strict, c'est l'adhésion, au moins extérieure, à la religion familiale, nationale et traditionnelle: « Je conviens sans détour, dit Rousseau à M. de Beaumont, III, 95, qu'à sa naissance la religion réformée n'avait pas droit de s'établir en France malgré les lois ». — Sous une forme plus adoucie, Toussaint avait donné les mêmes conseils; cf. *Les Mœurs*, I, III, 2 [184], 66: « Quant au culte extérieur dans lequel il est né [l'homme sage], s'il est compatible avec les principes de la Religion naturelle, il doit se faire une loi de n'y jamais donner atteinte ni en le troublant, ni en l'abjurant ». Cf. encore *Le Spectateur* [117], IV, 158: « Les hommes les plus sages et les plus habiles de tous les siècles... ont toujours suivi le culte public reçu dans leur pays, lorsqu'il n'avait rien d'opposé à l'honneur de l'Être infini ou de préjudiciable aux intérêts du genre humain »: et la conclusion conservatrice des développements strictement rationalistes du Marquis de Lassay sur l'origine des religions [126], II, 318-319: « Je suis pourtant persuadé que je dois me soumettre, quant à l'extérieur, à la religion de mes pères... sans jamais parler contre elle, la regardant comme une loi du pays et même la première ».

CONCLUSION.

1. Religion personnelle et religions traditionnelles.

Je viens mon (¹ **bon**) ami de vous reciter de bouche ma profession de foi telle que Dieu la lit **au fond de** mon cœur. Vous êtes le premier à qui je l'ai faite ² **et** vous êtes le seul peut être à qui je la ferai jamais. Il ne faut point troubler les (³ **consciences**) paisibles ni **ébranler** la foi des simples par des difficultés qu'ils ne peuvent résoudre et qui les inquiètent sans les éclairer. Mais les consciences agitées ⁴ **allarmées** incertaines ⁵ et dans l'état ou ⁶ **je vois** la vôtre ont besoin (⁷ **d'un guide qui les conduise dans le chemin de la vérité** ⁸). **Cela ne**

¹ [jeune].

² **B.** < et >.

³ [ames].

⁴ **B.** < allarmées >.

⁵ **B.** presque éteintes.

⁶ **B.** j'ai vu.

⁷ [d'être affermies sur la base [(inébranlable)] des vérités éternelles (mais)] cela. — **B.** affermies et reveillées; (il les faut) [et pour les] rétablir sur la base des vérités éternelles il faut (commencer par) [achever d'arracher] les piliers. — **M.** affermies et reveillées *, et pour les rétablir..... éternelles, il faut arracher les piliers.

* Vous saurez bien remarquer, (mon) cher (Moulou) [Monsieur] que cet écrit ne serait pas bon à publier en tout temps, mais que dans celui-ci le public ne peut plus qu'y gagner.

⁸ (et d'un [et rassurées autour de l'inébranlable colonne de la foi]).

pour eux de quitter leurs opinions pour d'autres, & nous savons très-certainement que c'est un mal de désobéir aux loix ².

CONCLUSION.

1. Religion personnelle et religions traditionnelles.

Je viens, mon jeune ami, de vous reciter de bouche ma profession de foi telle que Dieu la lit dans mon cœur : | vous êtes le premier à qui je l'ai faite; vous êtes le seul peut-être à qui je la ferai jamais. Tant qu'il reste quelque bonne croyance parmi les hommes, il ne faut point troubler les âmes paisibles, ni allarmer la foi des simples par des difficultés qu'ils ne peuvent résoudre & qui les inquiètent sans les éclairer. Mais quand une fois tout est ébranlé, on doit conserver le tronc aux dépens des branches; les consciences agitées, incertaines, presque éteintes, & dans l'état où j'ai vu la vôtre, ont besoin d'être affermies & réveillées : & pour les rétablir sur la base des vérités éternelles, il faut achever d'arracher les piliers flottans, auxquels elles pensent tenir encore ¹.

[191]

² Rousseau venait de mettre ces conseils en pratique. A M. Ribote, qui le pria d'intervenir, dans l'affaire Rochette, en faveur de ses « frères » réformés, il répondait d'abord par une fin de non-recevoir (Lettre du 28 Septembre 1761 [23]), puis par un refus motivé (Lettre du 24 Octobre, X, 273; cf. [47], 543-546) : « Je sens combien il est dur de se voir sans cesse à la merci d'un peuple cruel, sans appui, sans ressource, et sans avoir même la consolation d'entendre en paix la parole de Dieu. Mais cependant, Monsieur, cette même parole de Dieu est formelle sur le devoir d'obéir aux lois des princes. La défense de s'assembler est incontestablement dans leurs droits; et, après tout, ces assemblées n'étant pas de l'essence du Christianisme, on peut s'en abstenir sans renoncer à sa foi », etc.

¹ Il semble que le Vicaire considère son disciple comme un représentant fidèle de l'esprit contemporain. Il avait déjà indiqué d'un mot, p. 131, — le rapprochement est de Rousseau : cf. Lettre à J. Burnand, du 28 Mars 1763, XI, 55 — qu'il voyait en lui un symbole : « Voilà, je crois, disait-il en note, ce que le bon vicaire pourrait dire à présent au public »; et ici même, dans **M**, il souligne cette attitude : « Vous saurez bien remarquer, cher Moulou, que cet écrit ne serait pas bon à publier en tout temps, mais que, dans celui-ci, le public ne peut plus qu'y gagner ». Ainsi, par-dessus la tête du jeune homme, c'est à toutes les âmes de son temps que Rousseau s'adresse, car, elles aussi, pour la plupart, sont « agitées, incertaines, presque éteintes ». Il avait eu plus de scrupules quelques années auparavant, lorsqu'il se proposait d'écrire à Voltaire

peut se faire ¹ qu'en achevant) d'arracher les piliers flotan s
² auxquels elles pensent tenir encore. †

f^o 174^{rs}

|| Vous êtes dans l'âge ³ critique [ou l'esprit s'ouvre (⁴ encore)
à la certitude, ou] le cœur reçoit (son caractère et) sa forme ⁵ et]
« où l'on se » détermine pour toute la vie soit en bien soit en
mal. Plus tard la substance est durcie et les [nouvelles] empreintes,
ne marquent plus. Jeune homme recevez dans votre ⁶ ame encore
flexible le cachet de la vérité. Si j'étois plus sur de moi-même
j'aurais pris un ton dogmatique ⁷ et décisif. Mais je suis homme
⁸ et sujet à l'erreur que pouvois-je faire. Je vous ai ouvert mon
cœur sans reserve. Ce que je tiens pour sur, je vous l'ai donné
(⁹ comme) tel, ¹⁰ je vous ai donné mes doutes pour des doutes,
mes opinions pour des opinions, je vous ai dit mes raisons de
« douter et » de croire ¹¹. Maintenant c'est à vous de juger. [Vous
¹² avez pris du tems (pour penser). Cette précaution est sage et me
¹³ donne bonne opinion de vous. Commencez par métre votre
conscience en état de vouloir être éclairée. Soyez sincère avec
vous-même]. « Appropriiez vous de » mes sentimens ce qui vous
(¹⁴ a) persuadé rejettez le reste. « Vous n' » êtes pas encore
assez ¹⁵ corrompu par le vice pour risquer de mal choisir. Je
vous proposerois d'en conférer entre nous : mais sitot qu'on

¹ [sans achever].

² flotan aux quelles (*sic*). — I. aux quel(le)s.

³ B. « critique ».

⁴ B. [(où se forme)].

⁵ [et son caractère].

⁶ I. [âme].

⁷ B. (de ?) [et].

⁸ B. [ignorant] (et).

⁹ [pour].

¹⁰ M. < je vous ai donné mes... pour des opinions >.

¹¹ [(et de douter)].

¹² (m').

¹³ B. (donne bonne opinion) [fait bien penser] de vous.

¹⁴ [aura].

¹⁵ B. dépravé.

† Ici, dans le manuscrit, la fin de la page est laissée en blanc.

Vous êtes dans l'âge critique où l'esprit s'ouvre à la certitude, où le cœur reçoit sa forme & son caractère, & où l'on se détermine pour toute

ces lignes, qu'il supprima finalement 12 C°, 5° : « Il ne faut pas desoler les hommes à pure perte, quand ce qu'on veut leur apprendre n'est bon à rien. Ainsi je ne saurais approuver qu'on raisonne publiquement sur ces matières en langue vulgaire ». Les considérations qu'il présente ici rapidement ont été développées par lui dans une page très importante, à laquelle j'ai déjà fait un emprunt, p. 131, note, et dont voici la conclusion, V° des *Lettres de la Montagne*, III, 199 : « Quel moment plus heureux pour établir solidement la paix universelle, que celui où l'animosité des partis suspendue laissait tout le monde en état d'écouter la raison ? A qui pouvait déplaire un ouvrage où, sans blâmer, du moins sans exclure personne, on faisait voir qu'au fond tous étaient d'accord ;... que chacun devait rester en repos dans son culte, sans troubler celui des autres : que partout on devait servir Dieu, aimer son prochain, obéir aux lois, et qu'en cela seul consistait l'essence de toute bonne religion ? C'était établir à la fois la liberté philosophique et la piété religieuse ; c'était concilier l'amour de l'ordre et les égards pour les préjugés d'autrui : c'était, sans détruire les divers partis, les ramener tous au terme commun de l'humanité et de la raison : loin d'exciter des querelles, c'était couper la racine à celles qui germent encore, et qui renaîtront infailliblement d'un jour à l'autre, lorsque le zèle du fanatisme, qui n'est qu'assoupi, se réveillera : c'était, en un mot, dans ce siècle pacifique par indifférence, donner à chacun des raisons très fortes d'être toujours ce qu'il est maintenant sans savoir pourquoi ». — C'est à peu près de la même façon que Marie Huber avait envisagé le problème religieux contemporain. Il y a des cas, disait-elle, *Religion essentielle* [151], III, 12, où il faut avoir des ménagements pour les préjugés religieux ; mais, quand les esprits sont prêts « à recevoir une nourriture plus solide », les ménagements deviennent inutiles. « Notre siècle ne serait-il point dans ce dernier cas » ? Cf. encore IV, 118-119 : « On dirait que tout concourt à sa ruine [de la religion] ; d'un côté l'irreligion, l'incrédulité gagne une bonne partie des hommes, et même ceux d'entre eux qui passent pour les plus sensés : de l'autre la division déchire les différents partis et sociétés chrétiennes plus que jamais. Encore un coup, ne voilà-t-il pas d'étranges acheminements à ce mieux, ou à ce retour d'harmonie que vous espérez ! Il faut avouer que la situation de notre siècle par rapport à la religion, a quelque chose d'assez paradoxique et d'indéfinissable ; car enfin, malgré tous les coups qu'on lui porte, on dirait qu'elle regagne d'un côté ce qu'elle perd de l'autre ; et il se peut que cette confusion actuelle devienne lumineuse pour la génération naissante : c'est que ces mêmes coups n'atteignent point jusqu'à la religion ; ils ne portent pour l'ordinaire que sur ce qui n'est point elle-même, sur le faux qu'on lui prête ». — Quant à la comparaison du « tronc » et des « branches », Rousseau s'en est servi plusieurs fois. Dans le passage cité plus haut des *Lettres de la Montagne*, III, 199, parlant de l'indifférence religieuse qui envahissait l'Europe, il dira : « Pour ôter les mauvaises branches, on avait abattu l'arbre ; pour le replanter, il fallait n'y laisser que le tronc ». Cf. encore *Notes à M. de Malesherbes* (1761), V, 89 : « Les catholiques, qui s'obstinent à vouloir jouer quitte ou double, ont grand tort : ils ne trouveront sûrement pas leur compte à ce marché ; or, pourquoi serions-nous tenus d'avoir le même tort qu'eux ? Les réformés commencent à sentir la nécessité de sacrifier quelques branches pour conserver le tronc » : Lettre à Duclos, vraisemblablement de Décembre 1760 (cf. la minute de Neuchâtel [12 A]), X, 235 : « Je serai ce croyant-là ; et, si je n'ai pas le talent nécessaire, j'aurai du moins l'intrépidité. A Dieu ne plaise que je veuille ébranler cet arbre sacré que je respecte, et que je voudrais

dispute, on s'¹ **opiniatre** la vanité ² s'en **mêle**, la bonne foi n'y est plus. Mon ami ne disputez jamais ; car on n'éclaire par la dispute ni ³ soi ni les autres. Pour moi, [ce n'est qu'après bien des années de méditation que] « j'ai pris » (⁴ **ma forme et**) je m'y tiens, ma conscience est tranquille mon cœur est content ; si je voulois recommencer un nouvel examen de mes (⁵ **opinions**) je [⁶ n'y ⁷ porterois pas ⁸ plus **d'amour** (⁹ de) la vérité] (**que je n'ai déjà fait**) et mon esprit déjà moins actif seroit moins en état de la connoître. Je ¹⁰ resterai comme ¹¹ **JE** suis de peur qu'insensiblement le gout de la contemplation ¹² ne m'attiedit sur **la pratique** de mes devoirs et [de peur de retomber dans mon premier pyrrhonisme (¹³ **et de n'avoir plus**) la force d'en sortir ¹⁴]. Plus de la moitié de ma vie est écoulée ¹⁵ **il ne me reste** que le tems qu'il ¹⁶ faut pour **agir**. ¹⁷ Si je me trompe **Dieu me le pardonnera sans doute, je tâcherai d'effacer mes erreurs par mes vertus**.

¹ **I.** (opiniâtre) [*(mot inachevé illisible)* échauffe].

² **B.** [l'obstination].

³ ni soit (*sic*) ni les autres.

⁴ [mon parti].

⁵ [sentimens].

⁶ (ne ferois peut-être que me rejeter dans un nouveau pyrrhonisme).

⁷ **B.** (preteroïis) [porterois].

⁸ **B.** « un » plus pur amour.

⁹ [pour].

¹⁰ (serai).

¹¹ comme suis (*sic*).

¹² **B.** (ne devint) [devenant] une passion oiseuse (et) ne m'attiedit sur.

¹³ [sans retrouver].

¹⁴ (et de peur).

¹⁵ **I.** il ne me reste que le tems.

¹⁶ **B.** me faut pour en mettre à profit le reste. — **M.** me faut pour mettre à profit.

¹⁷ **B.** (Si je me trompe Dieu.... erreurs par mes vertus) [et pour effacer mes erreurs par mes vertus. Si je me trompe c'est malgré moi. Celui qui lit au fond de mon cœur sait bien que je n'aime pas mon aveuglement. Dans l'impuissance (à d'en sortir) par mes propres lumières le seul moyen qui me reste pour en sortir est une bonne vie et si des pierres mêmes Dieu peut susciter des enfans à Abraham tout homme a droit d'espérer d'être éclairé lorsqu'il s'en rend digne].

*) [de m'en tirer]. — **M.** (d'en sortir) [de m'en tirer].

la vie, soit en bien, soit en mal. Plus | tard la substance est durcie ¹, & les nouvelles empreintes ne marquent plus. Jeune homme, recevez dans votre ame, encore flexible, le cachet de la vérité. Si j'étois plus sûr de moi-même, j'aurois pris avec vous un ton dogmatique & décisif; mais je suis homme, ignorant, sujet à l'erreur, que pouvois-je faire? Je vous ai ouvert mon cœur sans réserve: ce que je tiens pour sûr, je vous l'ai donné pour tel; je vous ai donné mes doutes pour des doutes, mes opinions pour des opinions: je vous ai dit mes raisons de douter & de croire. Maintenant c'est à vous de juger: vous avez pris du tems: cette précaution est sage, & me fait bien penser de vous. Commencez par mettre votre conscience en état de vouloir être éclairée. Soyez sincère avec vous-même. Appropriiez-vous de mes sentimens ce qui vous aura persuadé, rejetez le reste. Vous n'êtes | pas encore assez dépravé par le vice, pour risquer de mal choisir. Je vous proposerois d'en conférer entre nous; mais si-tôt qu'on dispute, on s'échauffe: la vanité, l'obstination s'en mêlent, la bonne-foi n'y est plus. Mon ami, ne disputez jamais: car on n'éclaire par la dispute ni soi, ni les autres. Pour moi ce n'est qu'après bien des années de méditation que j'ai pris mon parti: je m'y tiens, ma conscience est tranquille, mon cœur est content. Si je voulois recom-

[192]

[193]

cimenter de mon sang; mais j'en voudrais bien ôter les branches qu'on y a greffées, et qui portent de si mauvais fruits ». D'ailleurs, cette comparai-on ne lui appartient pas; il la trouvait dans Marie Huber, *Religion essentielle* [151], IV, 5-6: « La Religion toute entière tient à un seul principe, comme toutes les branches d'un arbre tiennent au tronc. Prenez-le par les branches, elles se laissent détacher de l'arbre, mais vous ne tenez rien. Saisissez-vous du tronc, vous avez tout, rien ne vous échappe »; et dans Vernet, *Vérité de la Religion* [162], I, 180 (à propos des *Mœurs* de Toussaint): « L'auteur, choqué de divers abus, n'a pas su séparer ces abus accidentels d'avec le fond du christianisme. Quelques branches le blessent, il coupe l'arbre et met en sa place une partie de ce même branchage, destitué de ses racines ». Cf. encore, dans le P. Castel, à propos de la physique de Descartes, *Système de Newton*, Discours préliminaire [167], 15: « Je m'attachai fortement, et avec une sorte d'âpreté, au corps de l'arbre, au tronc, aux racines, et, tout au plus, aux quatre ou cinq maîtresses branches, qui ne peuvent se soutenir ou tomber, sans entraîner tout ce menu branchage, qui ne mérite pas, en vérité, qu'on s'amuse à l'éplucher en détail ».

¹ Quelle « substance »? L'adjectif employé semble indiquer qu'il s'agit du cerveau; mais la phrase suivante pourrait laisser un doute: « Recevez dans votre *âme encore flexible* ». La formule est équivoque et peu claire. Voici pourtant un texte qui ne laisse aucun doute sur la pensée de Rousseau, Lettre au Marquis de Mirabeau, du 26 Juillet 1767: « Je sens que les traces de mes vieilles idées, racornies dans mon cerveau, ne permettent plus à des idées si nouvelles d'y faire de fortes impressions ». Cf. encore II^e Livre d'*Emile*, II, 75: « Leur cerveau [des enfants], lisse et poli, rend comme un miroir les objets qu'on lui présente »; et *Nouvelle Héloïse* (V, III), IV, 406: « La nature a donné au cerveau des enfants cette souplesse qui le rend propre à recevoir toutes sortes d'impressions ».

mencer un nouvel examen de mes sentimens, je n'y porterois pas un plus pur amour de la vérité. & mon esprit déjà moins actif seroit moins en état de la connoître ¹. Je resterai comme je suis, de peur qu'insensiblement le goût de la contemplation devenant une passion oiseuse, ne m'attédiât sur l'exercice de mes devoirs, & de peur de retomber dans mon premier pyrrhonisme, sans re- | trouver la force d'en sortir. Plus de la moitié de ma vie est écoulée : je n'ai plus que le tems qu'il me faut pour en mettre à profit le reste, & pour effacer mes erreurs par mes vertus. Si je me trompe, c'est malgré moi. Celui qui lit au fond de mon cœur sait bien que je n'aime pas mon aveuglement ¹. Dans l'impuissance de m'en tirer par

[194]

¹ Toutes ces affirmations ne sont pas seulement des formules littéraires pour clôturer une discussion embarrassante. Elles traduisent exactement la réalité : cf. le récit de cette crise décisive dans la III^e « Promenade » des *Rêveries*, IX, 341-342. récit que j'ai déjà utilisé plus haut, pp. 27, note 6 et 129, note 1, pour commenter les confessions du Vicaire : « Je me dis enfin : me laisserai-je éternellement balloter par les sophismes des mieux disants ?... Leur philosophie est pour les autres ; il m'en faudrait une pour moi. Cherchons-la de toutes mes forces, tandis qu'il est temps encore, afin d'avoir une règle fixe de conduite pour le reste de mes jours. Me voilà dans la maturité de l'âge, dans toute la force de l'entendement : déjà je touche au déclin ; si j'attends encore, je n'aurai plus, dans ma délibération tardive, l'usage de toutes mes forces : mes facultés intellectuelles auront déjà perdu de leur activité ; je ferai moins bien ce que je puis faire aujourd'hui de mon mieux possible ; saisissons ce moment favorable ; il est l'époque de ma réforme externe et matérielle ; qu'il soit aussi celle de ma réforme intellectuelle et morale. Fixons une bonne fois mes opinions, mes principes ; et soyons pour le reste de ma vie ce que j'aurai trouvé devoir être après y avoir bien pensé. J'exécutai ce projet lentement, et à diverses reprises, mais avec tout l'effort et toute l'attention dont j'étais capable. Je sentais vivement que le repos du reste de mes jours et mon sort total en dépendaient. Je m'y trouvai d'abord dans un tel labyrinthe d'embarras, de difficultés, d'objections, de tortuosités, de ténèbres, que vingt fois tenté de tout abandonner, je fus près, renonçant à de vaines recherches, de m'en tenir, dans mes délibérations, aux règles de la prudence commune, sans plus en chercher dans les principes que j'avais tant de peine à débrouiller ; mais cette prudence même m'était tellement étrangère, je me sentais si peu propre à l'acquérir, que la prendre pour mon guide n'était autre chose que vouloir, à travers les mers et les orages, chercher, sans gouvernail, sans boussole, un fanal presque inaccessible, et qui ne m'indiquait aucun port. Je persistai : pour la première fois de ma vie, j'eus du courage, et je dois à son succès d'avoir pu soutenir l'horrible destinée qui dès lors commençait à m'envelopper, sans que j'en eusse le moindre soupçon. Après les recherches les plus ardues et les plus sincères qui jamais peut-être aient été faites par aucun mortel, je me décidai pour toute ma vie sur tous les sentimens qu'il m'importait d'avoir ; et, si j'ai pu me tromper dans mes résultats, je suis sûr au moins que mon erreur ne peut m'être imputée à crime, car j'ai fait tous mes efforts pour m'en garantir ».

¹ Au moment de conclure, Rousseau revient encore sur ce principe de « bonne foi », qui est, dans sa pensée, le principe « antiphilosophique » par excellence, et qui a été pour lui, comme pour Marie Huber (cf., plus haut, p. 132, note 1), l'âme même de ses recherches. Aussi, d'un bout à l'autre de la *Profession*, les protestations de « bonne foi », les appels à la « bonne foi », ont-ils reparu de loin en loin, comme des refrains :

(Que) si ¹ **vos** réflexions vous amènent à penser comme ² je pense, que mes sentimens soient les vôtres et que nous ayons la même profession de foi voici le conseil que je vous donne. N'exposez plus votre [³ vie] aux (⁴ tentations) de la misère et du desespoir. ⁵ Ne la traînez plus avec ignominie à la merci des étrangers [et cessez de manger le vil pain de l'aumone]. Retournez dans votre patrie, reprenez la religion de vos pères, suivez la dans la ⁶ **simplicité** de votre cœur et ne la quittez plus ⁷. [**Ne** soyez ⁸ point en peine **du voyage**, on ⁹ **vous trouvera quelque argent pour cela**. Ne craignez pas non plus la mauvaise honte d'un retour (¹⁰ **ignominieux**), ¹¹ il faut rougir ¹² **d'**une faute et non ¹³ **pas** de ¹⁴ la reparer. Vous êtes ¹⁵ encore dans l'âge où (¹⁶ **l'on les**) pardonne. Quand vous voudrez (¹⁷ **sincèrement**) écouter votre conscience mille ¹⁸ vains

¹ **B.** mes.

² **M.** (moi) je pense.

³ (misère).

⁴ **B.** tentations.

⁵ (Retour **NEZ**).

⁶ **I.** (simplicité) [(pureté) sincérité].

⁷ **I.** elle est très simple et très sainte, je la crois de toutes les religions qui sont sur la terre celle dont la (conscience et) [morale est la plus pure et dont] la raison se contente(nt) le mieux.

⁸ **B.** pas.

⁹ **B.** y pourvoira.

¹⁰ [humiliant].

¹¹ **M.** c'est de la faute qu'il faut rougir et non de la réparation.

¹² **B.** (des) [d'une] faute(s). — **I.** de (commettre) [faire] « une » [(des)] faute(s).

¹³ **B.** < pas >.

¹⁴ **I.** (les) [la].

¹⁵ (d'ANS).

¹⁶ [tout se]. — **I.** tout(es) se pardonne(nt) mais où l'on ne (retombe) [péche] plus impunément.

¹⁷ [bien]. — **M.** < bien >. — **I.** (bien).

¹⁸ **M.** < vains >.

mes propres lumieres, le seul moyen qui me reste pour en sortir est une bonne vie: & si des pierres mêmes Dieu peut susciter des enfans à Abraham ², tout homme a droit d'esperer d'être éclairé lorsqu'il s'en rend digne.

Si mes réflexions vous amènent à penser comme je pense, que mes sentimens soient les vôtres, & que nous ayons la même profession de foi, voici le conseil que je vous donne. N'exposez plus votre vie aux tentations de la misere & du désespoir, ne la traînez plus avec ignominie à la merci des étrangers, & cessez de manger le vil pain de l'aumône. Retournez dans votre patrie, reprenez la religion de vos peres ¹, suivez-la dans la sincérité de votre cœur, & ne la quittez plus; elle est très-simple & très-sainte: je la crois de toutes les religions qui sont sur la terre, celle dont la morale est la plus pure, & dont la raison se contente le mieux ². Quant aux fraix du voyage n'en soyez point en peine, on y pourvoira. Ne

[195]

cf. pp. 21 : « Si je me trompe, c'est de bonne foi » ; 69 : « Jeune homme, écoutez avec confiance, je serai toujours de bonne foi » ; 127-128 : « Pour être de bonne foi, je ne me crois pas infallible » ; 132 : « Je ne vous promets que de la bonne foi ».

² Allusion à la parole de Jean-Baptiste aux foules qu'il baptise : cf. *Matth.*, III, 9 : *Luc*, III, 8.

¹ Cf. *Confessions*, VIII, 64 : « Ses sentimens [de l'abbé Gaimé], ses avis furent les mêmes [que ceux du Vicaire] ; et, jusqu'au conseil de retourner dans ma patrie, tout fut comme je l'ai depuis rendu au public ». Si intimement liés que fussent à Genève le civisme et le calvinisme, il y a pourtant une légère différence entre « conseiller de retourner dans sa patrie » et « conseiller de reprendre la religion de ses pères ».

² On remarquera que cet éloge de la religion de Genève manque dans tous les manuscrits, sauf le dernier. Il a été ajouté dans la révision finale, comme un témoignage du loyalisme religieux de Jean-Jacques à l'égard de Genève. Au prix d'un peu plus d'in vraisemblance, Rousseau a trouvé peut-être piquant de faire faire l'éloge du calvinisme par un prêtre catholique. Mais, en ajoutant cette phrase, il a sans doute oublié que c'était le Vicaire qui était censé parler; et sa déclaration a une valeur toute personnelle. Elle s'accorde, du reste, assez mal avec les principes posés plus haut par le Vicaire, p. 184 : « Je regarde toutes les religions particulières comme autant d'institutions salutaires qui prescrivent dans chaque pays une manière uniforme d'honorer Dieu par un culte public, et qui peuvent toutes avoir leurs raisons dans le climat, dans le gouvernement, dans le génie du peuple ou dans quelque autre cause locale qui rend l'une préférable à l'autre, selon les temps et les lieux. Je les crois toutes bonnes quand on y sert Dieu convenablement ». Dans la V^e des *Lettres de la Montagne*, III, 198-199, Rousseau reconnaît que la *Profession* est une apologie indirecte de la théologie genevoise de son temps : « Pour moi, dit-il, je regardais comme la gloire et le bonheur de la patrie d'avoir un clergé animé d'un esprit si rare dans son ordre, et qui, sans s'attacher à la doctrine purement spéculative, rapportait tout à la morale et aux devoirs de l'homme et du citoyen. Je pensais que, sans faire directement son apologie, justifier les maximes que je lui supposais et prévenir les censures qu'on en pourrait faire, c'était un service à rendre à l'État. En montrant que ce qu'il négligeait n'était ni certain, ni utile, j'espérais contenir ceux qui voudraient lui en faire un crime : sans le

obstacles disparaîtront « ¹ à sa voix ». Vous ² sentirez que] dans l'incertitude ou nous sommes c'est une inexcusable présomption (³ Je suivre) une autre Religion que ⁴ celle ou l'on est ⁵ né ⁶. Si l'on s'égare on s'ôte une grande ⁷ excuse au tribunal du ⁸ juge (**suprême** ⁹ qui surement pardonnera) plus (¹⁰ aisement) l'erreur où l'on fut nourri que celle qu'on (¹¹ choisit) soi-même.

2. Danger de la Philosophie. Nécessité de la Religion.

(Mon enfant « ¹² je » vous (¹³ ai vu) courir à vôtre perte [¹⁴ et] j'ai soupiré de douleur. [¹⁵ Vous n'êtes pas fait pour être un bandit?] j'ai consacré tous mes (soins à vous retenir?) Il me tarδοit de vous voir au point de pouvoir m'écouter. En vous ouvrant mon cœur je

¹ [(sous la ?... devant)].

² (vous).

³ [(d'embrasser) de professer]. — **M.** suivre.

⁴ **I.** (la sien NE) [celle].

⁵ **M.** [né].

⁶ **B.** et une fausseté de ne pas pratiquer sincèrement celle qu'on professe. Si l'on s'égare. — **M.** sincèrement celle que l'on professe.

⁷ **M.** (ressource) [excuse].

⁸ [souverain].

⁹ [(il) ne pardonnera-t-il pas].

¹⁰ [tot].

¹¹ [osa choisir]. — **B.** (aura) [osa] choisi[r].

¹² [(en)].

¹³ [voyant].

¹⁴ (je n'ai rien épargné pour).

¹⁵ (En vous ouvrant mon cœur).

craignez pas, non plus, la mauvaise honte d'un retour humiliant; il faut rougir de faire une faute. & non de la réparer. Vous êtes encore dans l'âge où tout se pardonne, mais où l'on ne pèche plus impunément. Quand vous voudrez écouter votre conscience, mille vains obstacles disparaîtront à sa voix. Vous sentirez que, dans l'incertitude où nous sommes, c'est une inexcusable présomption de professer une autre religion, que celle où l'on est né. & une fausseté de ne pas pratiquer sincèrement celle qu'on professe ¹. Si l'on s'égare, on s'ôte une grande excuse au tribunal du Souverain juge. Ne pardonnera-t-il pas plutôt l'erreur où l'on fut nourri, que celle qu'on osa choisir soi-même ?

[196]

2. Danger de la Philosophie. Nécessité de la Religion.

Mon fils ², tenez votre ame en état de désirer toujours qu'il y ait un

nommer, sans le désigner, sans compromettre son orthodoxie, c'était le donner en exemple aux autres théologiens ». En écrivant ces lignes, Rousseau ne paraît plus se rappeler qu'il a inséré dans la *Profession* une « apologie directe » de la religion nationale. Cette « apologie », il est vrai, n'est pas nouvelle dans son œuvre : cf. l'éloge enthousiaste des pasteurs genevois dans la *Dédicace* du *Discours sur l'Inégalité*, I, 77; et, pour prendre des textes qui visent non plus seulement les ministres, mais la doctrine, cf. *Nouvelle Héloïse*, IV, 317, V, 55 et 62 : « Nos gens d'Église aussi supérieurs en sagesse à toutes sortes de prêtres que notre religion est supérieure à toutes les autres en sainteté... La communion protestante, qui tire son unique règle de l'Écriture Sainte et de la raison... Elle [Julie] vanta l'avantage d'avoir été élevée dans une religion raisonnable et sainte ».

¹ Voltaire [242], 280 : « Pourquoi professer des sottises ? Il n'y a qu'à se taire et ne rien professer » ! Cf., plus haut, p. 190 et note 1.

² On trouve ici, dans la Première Rédaction, un développement intéressant, où Rousseau s'attendrit sur sa jeunesse, et semble regretter de ne pas l'avoir gouvernée selon les conseils du Vicaire. Il a supprimé ce morceau, sentant bien, qu'arrive à cet endroit de la *Profession*, le Vicaire ne s'intéresse plus guère au jeune prosélyte, et que la conclusion d'un tel discours doit s'adresser à tous. — Quoique le contenu des deux discours ne soit pas le même, on retrouvera dans ces derniers avis du Vicaire comme un écho des *Dernières paroles de Synèse à Eugène* qui terminent les entretiens du P. Lami, et que Rousseau avait lues et relues [90], 360-378 : « Mon fils, lui dit-il, ouvrez les yeux à la vérité, et apercevez l'éternité. Ceux de votre âge sont aveugles, ils ne voient ni le Paradis ni l'Enfer. Ils ne sont point encore convaincus que l'on n'est pas ici pour toujours : que la vie est courte et que, si on la regarde par rapport à l'éternité,

l'ai soulagé d'un grand poids, mais j'en ai chargé [le vôtre]. Songez que si vous négligez cet entretien vôtre conscience (¹ en sera chargée) toute vôtre vie [² il] peut devenir la source de vos plaisirs ou de vos remords mais il ne peut plus être indifférent pour vous. S'il vous a persuadé n'oubliez jamais les devoirs qu'il vous impose).

f^o 174 v^o

† || ³ Au reste quelque parti que vous ⁴ preniez songez que les vrais devoirs de la Religion sont indépendans des institutions des hommes ⁵. Que (⁶ par tout) aimer Dieu par dessus tout et son prochain comme soi-même est le sommaire de la loi; qu'il n'y a point de ⁷ Religion qui dispense des devoirs de ⁸ morale et qu'il n'y a de ⁹ véritablement essentiels que ceux-là. Que le culte (¹⁰ de Dieu) est le premier de ces devoirs et que sans (¹¹ ce culte) nulle véritable vertu n'existe.

N, f^o 32 r^o

† Ayez de la piété, mon enfant, aimez ceux qui en ont mais fuyez les devots, rien n'est si dangereux que leur commerce. Leur humble orgueil n'est point traittable, il faut qu' ¹² il s' dominant ou qu' ¹² il s' nuisent ; ils sont envieux,

¹ [vous le reprochera].

² (et).

³ (Aimez Dieu par dessus tout et le prochain comme vous même c'est le sommaire de la loi et de toute bonne religion. Quand [vous] serez dans le monde et parmi les incrédules ne craignez). — **B.** [Mon (enfant) [fils,] tenez vôtre ame en état de désirer toujours qu'il y ait un Dieu et vous n'en douterez jamais]. (Au) [Du] reste. — **M.** Mon enfant, tenez toujours vôtre ame en état de désirer qu'il y ait. — **I.** douterez jamais. Du reste quelque parti.

⁴ **B.** (prenez) [puissiez prendre].

⁵ **B.** [que (le vrai temple de Dieu est le) [un] cœur (de l'homme) juste est le vrai temple de (Dieu) [la divinité*].* Senec. (in) fragm.,]. — **M.** < Senec in fragm. >.

⁶ [en tout pays et dans toute secte].

⁷ **B.** « Religion » [(culte)].

⁸ **B.** la.

⁹ **B.** vraiment.

¹⁰ [intérieur].

¹¹ [la foi].

¹² il (*sic*).

† Ici, en marge, cette notation inutilisée : qui (en) croient en Dieu dans le fond du cœur et rougissent de l'avouer.

† Ce morceau est emprunté aux notes de Neuchâtel. Il était destiné à

Dieu, & vous n'en douterez jamais ³. Au surplus, quelque parti que vous puissiez prendre, songez ⁴ que les vrais devoirs de la religion sont indépendans des institutions des hommes : qu'un cœur juste est le vrai temple de la Divinité ⁵; qu'en tout pays, & dans toute secte, aimer Dieu par-dessus tout & son prochain comme soi-même, est le sommaire de la loi : qu'il n'y a point de religion qui dispense des devoirs de la morale, qu'il n'y a de vraiment essentiels que ceux-là : que le culte intérieur est le premier de ces devoirs, & que | sans la foi nulle véritable vertu n'existe ¹.

197]

sa durée n'est que d'un moment, que nous devons ménager pour acquérir la félicité éternelle.... Vous trouverez dans l'expérience qu'il n'y a point de vie plus douce que celle de ceux qui servent Dieu. L'éloignement et la privation du monde, bien loin de causer de la peine, épargnent mille chagrins. Le monde fait horreur à ceux que la vérité éclaire.... Ainsi la solitude est un lieu de repos pour eux, où ils sont éloignés de la vue de mille objets fâcheux qui ne peuvent qu'ailliger une âme qui aime la vérité et la justice. Depuis que Dieu a brisé les liens qui m'attachaient au monde pour m'attirer à lui, je ne conçois pas comment on y peut vivre un moment.... Les gens du monde sont malheureux en s'attachant à des objets que le temps ou quelque violence leur enlève malgré eux. Le temps et la puissance du siècle ne peuvent ravir Dieu à celui qui l'a pris pour l'objet de son amour ».

³ Clarke avait consacré plusieurs pages dans le 1^{er} chapitre de son *Traité* (25, 1, 5, à prouver que « l'existence de Dieu est une chose désirable.... Il n'y a point d'homme sage qui n'en dût être ravi pour le bien et pour la félicité commune du genre humain ». Cf. encore Rousseau, *Dialogues*, IX, 310 : « Chacun est porté naturellement à croire ce qu'il désire, et.... celui qui se sent digne du prix des âmes justes ne peut s'empêcher de l'espérer ».

⁴ Rousseau ramasse en quelques phrases les idées essentielles qu'il a développées dans la Seconde Partie de la *Profession*, et qui, comme on l'a vu, ne diffèrent guère, pour le fond, sinon pour l'accent, de celles de Toussaint, de Marie Huber, etc. : cf., en particulier, p. 134, où l'on retrouvera quelques-unes des formules qu'il a reprises ici.

⁵ Comme Rousseau l'indiquait dans une note de B, que n'ont point conservée les autres Rédactions, cette maxime est empruntée à Sénèque, fragment conservé par Lactance, *Institut.* VI, xxv, 3 : « Vultisne vos, inquit, deum cogitare magnum et placidum et majestate leni verendum, amicum et semper in proximo, non immolationibus et sanguine malto colendum — quae enim ex trucidatione immuentium voluptas est? — sed mente pura, bono honestoque proposito. Non templa illi congestis in altitudinem saxis extruenda sunt : in suo cuique consecrandus est pectore ».

¹ L'affirmation sera développée par Rousseau dans les pages qui suivent la *Profession*, II, 288 : « Sortez de là [de la croyance en Dieu], je ne vois plus qu'injustice, hypocrisie, et mensonge parmi les hommes : l'intérêt particulier, qui, dans la concurrence, l'emporte nécessairement sur toutes choses, apprend à chacun d'eux à parer le vice du masque de la vertu. Que tous les autres hommes fassent mon bien aux dépens du leur : que tout se rapporte à moi seul : que tout le genre humain meure, s'il le faut, dans la peine et dans la misère, pour m'épargner un moment de douleur ou de faim : tel est le langage intérieur de tout incrédule qui raisonne. Oui, je le soutiendrai toute ma vie : quiconque a dit dans son cœur : il n'y

jaloux [sombres] vindicatifs, mistérieux dans toutes leurs affaires et sans cesse épiant celles d'autrui. Leur amitié n'est point sure et leur haine est irreconciliable, et ils (¹ font) une ligue entre eux à laquelle on échape difficilement quand (une fois) on a le malheur de leur déplaire ; Le mieux est de s'en tenir loin, ils ne font que mépriser ceux qui les évitent, mais (ceux) qui les quite(² nt ont) tout à redouter.

B, f^{os} 200^{ro}
 et 199^{vo} [Fuyez (sur tout) ceux qui [³ sous prétexte] ⁴ d'expliquer la nature se plaisent à semer dans les cœurs des hommes mille doctrines pernicieuses et dont « ⁵ le » scepticisme apparent est cent fois plus « ⁶ affirmatif et plus dogmatique que le ton » ⁷ décidé de leurs adversaires. Sous le hautain prétexte qu'eux seuls sont éclairés, ⁸ vrais (et) de bonne foi ils nous soumettent impérieusement à l'autorité de leurs (¹ rêveries) et ¹⁰ prétendent nous donner pour (¹¹ principes tous) les systèmes [¹² inintelligibles] qu'ils ont batis dans leur imagination. ¹³ Du reste, renversant, détruisant, [foulant aux pieds] ¹⁴ sans aucun ¹⁵ scrupules tout ce que les hommes (¹⁶ ont respecté jusqu'ici) « ils ôtent » aux affligés la dernière consolation de leur

¹ [ont toujours].

² [en a].

³ [se vantent de].

⁴ [d'avoir].

⁵ [(l'apparent)].

⁶ M. dogmatique et plus affirmatif.

⁷ (dogmatique).

⁸ M. et vrais < et de bonne foi >.

⁹ [sentences].

¹⁰ M. veulent nous.

¹¹ [« les » [seuls] principes des choses].

¹² (sans) [inintelligibles sic].

¹³ I. (Renversant) [Du reste renversant] détruisant.

¹⁴ I. (sous) [tout] ce que les hommes.

¹⁵ aucun scrupules (sic).

¹⁶ [respectent].

faire équilibre au paragraphe suivant : Fuyez surtout, etc. Le surtout ne s'explique même que s'il vient après d'autres conseils : Fuyez les dévots, fuyez surtout les philosophes. Dans B, f^o 200^{ro}, devant Fuyez surtout, Rousseau a mis un signe de renvoi, et, à la marge, à côté du signe, on lit : Ayez de la piété mon enfant. Voyez additions etc. Il n'y a donc, ce me semble, aucun doute sur la place que Rousseau a faite, provisoirement du moins, à ce morceau.

Fuyez² ceux qui, sous prétexte d'expliquer la Nature³, sement dans

a *point de Dieu*, et parle autrement, n'est qu'un menteur ou un insensé ». Il avait déjà dit dans la *Lettre à D'Alembert*, I, 243, note : « Je n'entends point par là qu'on puisse être vertueux sans religion : j'eus longtemps cette opinion trompeuse, dont je suis trop desabusé ». Cette « opinion trompeuse », c'est celle des « philosophes » : cf., pour prendre en exemple la formule la plus catégorique, celle de D'Holbach, qui termine ainsi une discussion sur les rapports de la Religion et de la Morale, *Christianisme dévoilé* [234], 128-129 : « Ce qui vient d'être dit peut nous faire connaître ce que nous devons penser de ces docteurs qui prétendent que sans la religion chrétienne nul homme ne peut avoir ni morale ni vertu. La proposition contraire serait certainement plus vraie ». Rousseau revient ainsi sur le tard à la maxime qu'il avait lue étant jeune dans ses premiers traités de Morale : cf. Claville, *Vrai mérite* [144], II, 257 : « Point d'honnête homme sans Religion ». — Comparez tout ce passage avec celui des *Pensées d'un esprit droit*, X [21], 18-19 : « Sans Religion, il ne peut y avoir ni probité ni bonheur solide. Mais peu de gens ont une idée juste de la Religion. On la fait ordinairement consister dans des pratiques extérieures ; et l'on ne remplit aucun des devoirs essentiels qu'elle prescrit. Il faut sans doute observer les préceptes de l'Église, mais ne pas s'imaginer qu'en assistant au service divin, et en marmotant quelques prières où le cœur n'est pour rien, on a tout fait.... La véritable Religion, c'est la vérité, la charité, la bienfaisance, l'humilité, la douceur dans le caractère et dans les procédés. Tout exercice de Religion qui n'est pas fondé sur cette base, n'est qu'illusion et hypocrisie ».

² Comme on le verra par la Première Rédaction, Rousseau avait d'abord songé à tenir la balance plus égale entre les deux partis : et, avant de jeter l'anathème aux soi-disant « interprètes de la nature », il avait fait leur part aux « dévots » : le portrait était assez noir, sans être inattendu dans l'œuvre de Rousseau ; car, pour me borner à la *Nouvelle Héloïse*, il y avait déjà parlé sur le même ton (VI, VIII, V, 44, des « dévots de profession » et de leur « humilité méprisante ». En supprimant ce petit morceau agressif, Rousseau fait décidément pencher la balance du côté des « dévots », et semble dire à son lecteur comme à la marquise de Créqui, Lettre du 13 Octobre 1758, X, 195 : « Pour moi, j'aimerais encore mieux être dévot que philosophe ».

³ Il est possible qu'en écrivant ou en relisant ces lignes, Rousseau ait songé un instant au *Code de la Nature*, par Morelly (1755) [216], ou encore au traité *De la Nature*, par Robinet [235]. Je croirais même que les premiers lecteurs de Rousseau ont dû voir d'abord dans ce passage une allusion au livre de Robinet, qui avait paru dans les derniers mois de 1761 ; il venait d'être supprimé par la police, on l'attribuait à Helvetius ou à Diderot, et tout le monde se le disputait : cf. Grimm, *Correspondance littéraire* [44], IV, 490. Nul doute cependant que ce ne soit Diderot et ses *Pensées sur l'interprétation de la nature* [210] que Rousseau ait voulu viser ici. Le titre même de l'ouvrage était à peine déguisé dans la formule : « sous prétexte d'expliquer la nature ». Cette invective contre les « philosophes de la Nature » — Rousseau l'a reprise avec la

misère, aux puissans et aux riches le seul frein de leurs passions, ils
 1 arrachent du fond des cœurs le 2 remords du crime 3 et l'espoir de la
 vertu et se vantent [encore d'être les bienfaiteurs du genre humain.
 (Qu'ils nous disent ce) 4 que lui (5 feroit) de pis (6 le demon lui-même)].
 « Jamais, disent-ils » la vérité n'est nuisible aux hommes. (7 Ils ont

¹ (leur font... détruire NT).

² (seul frein qui restoit à la tyrannie et aux forfaits).

³ I. (et).

⁴ M. < que lui... acharnés ennemis >.

⁵ [feroient].

⁶ [ses plus acharnés ennemis].

⁷ [Je le dirois comme eux]. — M. Je le crois comme eux.

les cœurs des hommes de désolantes doctrines, & dont le scepticisme apparent est cent fois plus affirmatif & plus dogmatique que le ton décidé de leurs adversaires ⁴. Sous le hautain prétexte qu'eux seuls sont éclairés, vrais ⁵, de bonne-foi, ils nous soumettent imperieusement à leurs décisions tranchantes, & prétendent nous donner, pour les vrais principes des choses, les inintelligibles systèmes qu'ils ont bâtis dans leur imagination. Du reste, renversant, détruisant, foulant aux pieds tout ce que les hommes respectent, ils ôtent aux affligés la dernière consolation de leur misère, aux puissans & aux riches le seul frein de leurs passions; ils arrachent du fond des cœurs le remords du crime, l'espoir de la vertu, & se vantent encore d'être les bienfaiteurs du genre humain ¹. Jamais, disent-ils ², la vérité n'est nuisible aux hommes : je le crois comme eux.

[198]

même âpre d'accent dans les *Dialogues*, IX, 310 : « En paraissant expliquer la Nature à leurs dociles interprètes, ils [les philosophes] se sont établi en son nom une autorité non moins absolue que celle de leurs ennemis »; et il ajoutait en note : « Nos philosophes ne manquent pas d'étaler pompeusement ce mot de *Nature* à la tête de leurs écrits. Mais ouvrez le livre, et vous verrez quel jargon métaphysique ils ont décoré de ce beau nom ».

⁴ Voltaire 242, 280 : « Eh ! pauvre homme, n'est-ce pas là ton caractère » ?

⁵ Sur cet emploi de *vrai* au sens de *sincère*, cf., plus haut, p. 103 et note 1.

¹ L'argumentation de Rousseau contre les philosophes vient se résumer en ces deux mots qui se répondent : leur doctrine est *désolante* ; celle qu'ils veulent détruire est *consolante*. Du point de vue de Rousseau, cette constatation est décisive, puisqu'on a vu qu'au début de la *Profession*, p. 31 et note 1, il entendait « borner ses recherches aux seules connaissances utiles, aux seules nécessaires au repos, à l'espoir et à la consolation de sa vie », et qu'il se ralliait au système de Clarke, comme au plus « consolant » : cf. p. 33, note 2, et les textes que j'y ai cités. On peut y joindre ce passage d'une Lettre à Dom Deschamps, 8 Mai 1761 [27], 148 : « Peut-être auriez-vous bien pu vous passer d'altérer ainsi la tranquillité d'un solitaire, qui n'a de consolation, dans ses maux de toute espèce, que la simplicité de sa foi et que l'espoir d'une autre vie peut seul consoler dans celle-ci ».

² C'est une des idées sur lesquelles le baron d'Holbach insistait avec une conviction d'apôtre : cf. *Système de la Nature* [248^{bis}], II, 201 : « Non, dirai-je à ces enthousiastes [ceux qui croient en Dieu], la Vérité ne peut jamais vous rendre malheureux ». Le texte n'a été imprimé qu'en 1770, mais il est probable qu'il était composé quand Rousseau rédigeait la *Profession*, et que, comme tant d'autres ouvrages « philosophiques », il circulait en manuscrit. Cf. encore, dans le *Système social*, imprimé en 1773 [249^{bis}], 17-24, le chap. II : « De la Raison, de la Vérité et de son utilité ». D'ailleurs, dans *Le Christianisme dévoilé*, publié en 1761, — et c'est sans doute ce texte que vise Rousseau, — D'Holbach avait déjà dit, « Lettre de l'Auteur » [234], p. v : « Vous n'êtes point, Monsieur, du nombre de ces penseurs pusillanimes qui croient que la vérité soit capable de nuire : elle ne nuit qu'à ceux qui trompent les hommes, et elle sera toujours utile au reste du genre humain ». Quand, en 1768, ce même D'Holbach publia une traduction française des *Letters to Serena* de Toland [248], il y inséra quelques notes trouvées, dit-il, sur l'exemplaire anglais de Fréret, exemplaire qui pouvait donc depuis longtemps être connu dans les milieux « philosophiques ». Or voici l'une

¹ raison, ² sans doute,) et c'est à mon avis une grande preuve que ³ ce qu'ils enseignent n'est pas la vérité *].

B, f^o 199^{vo} † * [[⁴ Si vous (⁵ entreprenez de) discuter avec eux cette] doctrine ⁶ ils supposeront un peuple de vrais philosophes et l'opposeront à un peuple de mauvais chrétiens. Plaisante manière de raisonner. Comme si] un peuple (de vrais chrétiens n'étoit pas aussi facile à faire qu'un peuple) de vrais philosophes ⁷. Dès qu'il est question de peuple l'un n'est pas plus possible que l'autre. Il faut donc supposer des peuples qui abuseront de la philosophie sans religion comme les nôtres abusent de la religion sans philosophie : Or suivez ces deux suppositions dans leurs conséquences, puis comparez les, et vous serez bientôt décidés].

¹ [(en)].

² [(en cela)].

³ **I.** (leur doctrine) [ce qu'ils enseignent].

⁴ (Leur manière d'entrer dans cette discussion... de discuter).

⁵ [voulez].

⁶ **I.** Un des plus familiers aux anti-réligiosistes est d'opposer un peuple supposé de bons philosophes à un peuple de mauvais chrétiens : (au lieu que dès qu'il) comme si un peuple de (bons) [vrais] philosophes étoit.

⁷ [étoit plus facile à faire qu'un peuple de vrais chrétiens].

† *Toute cette note manque dans M. où elle est remplacée par la suivante* : Il y a ici une grande note dont je n'ai pas gardé copie, pour prouver qu'il n'est pas vrai, comme le disent les philosophistes, que la religion soit inutile aux hommes. — *Sur la disposition de cette note dans B, et sur la date de sa rédaction, cf. Introduction, II^e Partie, chap. I, § 5 et 7. Les différents paragraphes sont présentés ici dans l'ordre que les signes de renvoi de B leur ont provisoirement assigné.*

& c'est à mon avis une grande preuve que ce qu'ils enseignent n'est pas la vérité ^{3*}.

* Les deux partis s'attaquent réciproquement par tant de sophismes, que ce seroit une entreprise immense & téméraire de vouloir les relever tous; c'est déjà

de ces notes, p. 81 : « cette doctrine [de la mortalité de l'âme] si vraie, si conforme à la saine raison, en un mot si utile aux hommes (*car la vérité ne peut jamais nuire*), ne saurait leur être enseignée de trop bonne heure ». Helvetius avait, lui aussi, posé le même principe, en se cachant derrière un auteur rassurant, *De L'Esprit*, II, 19 [225 A], 180. note : « Rien de plus utile que d'éclairer les hommes. *Les lumières philosophiques*, dit M. l'abbé de Fleury, *ne peuvent jamais nuire* ».

³ Comparer cette rapide esquisse avec le tableau, beaucoup plus développé, qu'il présentera plus tard dans les *Dialogues*, IX, 309-313 : « Ils l'ont sapée [la morale] par la base, en détruisant toute religion, tout libre arbitre, par conséquent tout remords, d'abord avec quelque précaution, par la secrète prédication de leur doctrine, et ensuite tout ouvertement, lorsqu'ils n'ont plus eu de puissance réprimante à craindre.... Cette commode philosophie des heureux et des riches, qui font leur paradis en ce monde, ne saurait être longtemps celle de la multitude, victime de leurs passions, et qui, faute de bonheur en cette vie, a besoin d'y trouver au moins l'espérance et les consolations que cette barbare doctrine leur ôte. Des hommes nourris dès l'enfance dans une intolérante impiété, poussée jusqu'au fanatisme, dans un libertinage sans crainte et sans honte; une jeunesse sans discipline, des femmes sans mœurs, des peuples sans foi, des rois sans loi, sans supérieur qu'ils craignent, et déliés de toute espèce de frein; tous les devoirs de la conscience anéantis, l'amour de la patrie et l'attachement au prince éteints dans tous les cœurs; enfin, nul autre lien social que la force : on peut prévoir aisément, ce me semble, ce qui doit bientôt résulter de tout cela. L'Europe.... prendra dans la même horreur et les professeurs et les disciples, et toutes ces doctrines cruelles, qui, laissant l'empire absolu de l'homme à ses sens, et bornant tout à la jouissance de cette courte vie, rendent le siècle où elles règnent aussi méprisable que malheureux ». — En écrivant ce réquisitoire contre les « philosophes », Rousseau, qu'il le voulût ou non, se rangeait derrière ceux qui, depuis quelques années, s'attaquaient à prement au parti « philosophique ». Cf., outre Fréron et les journalistes d'Église, Moreau, *Nouveau Mémoire sur les Cacouacs* [222^{bis}], Chaumeix, *Préjugés légitimes contre l'Encyclopédie* [223], Vernet, *Lettres critiques d'un voyageur Anglais* [236], Lefranc de Pompignan, *Discours de réception à l'Académie Française, le 10 mars 1760* [232], etc. Voici, de ce dernier *Discours*, qui avait fait scandale, quelques lignes caractéristiques, pp. 18-19, qui feront voir avec plus de précision à quel parti Rousseau empruntait ses arguments : « Implora-t-il [Maupeituis] comme tant d'autres.... cette philosophie trompeuse, qui se dit l'organe de la vérité et sert d'instrument à la calomnie; qui vante sa modestie et sa modération, et se nourrit d'emportement et d'orgueil; cette philosophie, dont les sectateurs, fiers et hardis à la plume, sont bas et tremblants dans la conduite; qui n'ont rien d'assuré dans les principes, rien de consolant dans la morale, point de règle pour le présent, point d'objet pour l'avenir; qui se jouent de leurs opinions, les soutiennent, les abandonnent suivant leurs craintes ou leurs besoins, et dont les exemples sont aussi dangereux que les leçons? Avec de tels guides, vainement courons-nous après le bonheur.... Il ne nous reste que de l'inquiétude, de l'agitation, et qu'un vide immense, qui s'agrandit toujours devant nos desirs ». Cf. encore le texte du Marquis de Mirabeau cité à la note 1 de la p. 202.

beaucoup d'en noter quelques-uns à mesure qu'ils se présentent ⁴. Un des plus familiers au parti philosophiste ⁵ est d'opposer un peuple supposé de bons Philosophes à un peuple de mauvais Chrétiens : comme si un peuple de vrais

⁴ Rousseau annonce qu'il va « relever quelques-uns des sophismes des deux partis » ; mais, en fait, — Rousseau le constate lui même (cf., dans **M**, ce qu'il écrit à Moutou) — toute cette longue note est dirigée contre un seul parti, « pour prouver qu'il n'est pas vrai, comme le disent les philosophistes, que la religion soit inutile aux hommes ».

⁵ Dans un seul des manuscrits, dans **I**, ce mot est remplacé par cet autre, très curieux, et dont je ne connais que ce seul exemple : « anti-religiosiste ». Celui que Rousseau a conservé est, d'ailleurs, assez intéressant pour qu'on s'y arrête. Cf. Féraud, *Dictionnaire critique* [250], III, 154 : « *Philosopherie, Philosophesque, Philosophiser, Philosophisme, Philos phiste*, mots nouveaux, et qui commencent à s'accréditer. L'indignation qu'ont excitée dans les bons esprits les horribles écarts de certains faux philosophes modernes a fait inventer ces mots assez singuliers. Ils ne sont bons que dans le style critique et moqueur ou poétique et mordant : *La tourbe philosophesque* (J. J. Rousseau et Linguet) cf., en effet, *Notes du Discours sur l'Inégalité*, I, 143]. *Philosophisme* et *Philosophiste* ont été heureusement inventés pour caractériser les faux philosophes et la fausse philosophie. Les termes de *philosophe* et de *philosophie* ne seront plus si souvent profanés : *Voilà par quels secrets le philosophisme avait acquis son ascendant et par quels moyens il le conservait* (Linguet). *L'Anglais Young laisse sur la terre ces dissertations philosophistes et prend son vol dans les cieux* (Année Littéraire). Ces mots ont été employés par plusieurs autres écrivains ». A ma connaissance, c'est en 1753, dans l'*Année Littéraire*, que Fréron se servit pour la première fois de *philosophiste* : cf. [45], I, 283-230 : « [L'évêque du Puy] rentre dans la carrière, et, par un ouvrage énergique, renverse de nouveau les systèmes impies des *philosophistes* du jour. *Passes moi ce terme, qui me paraît bien peindre leur caractère d'esprit faux* » : cf. encore *Id*, 314 : « Non seulement en France, mais dans les pays où l'on pense le plus librement en fait de Religion, un cri s'élève contre l'absurde et séditieuse impiété de nos *philosophistes* » : Année 1750, I, 82 : « Il faut applaudir, Monsieur, au zèle des écrivains, qui, dans ce siècle impie, élèvent leur voix pour soutenir les droits de la Religion si audacieusement attaqués par les *philosophistes* du jour » : II, 335 : « Les *philosophistes* modernes qui se sont arrogé avec tant d'audace le nom respectable de philosophes ». Un passage de la I^{re} des *Lettres d'un voyageur anglais* [235], I, 21, montre, qu'en 1761, l'expression était encore toute récente : « Quand j'étais à Paris, avant la guerre, on nommait cette secte : les *Cacouacs*. Comme ce nom les choque, et que, d'un autre côté, il n'est pas juste de leur laisser usurper celui de *philosophes*, qui leur convient moins qu'à personne, je crois qu'on peut les nommer ou *Voltaireiens*, du nom de leur chef, ou *philosophistes*, ainsi qu'on a commencé de le faire, eu égard à leur prétention ». Cette assimilation de *Voltaireien* et de *philosophiste* est déjà significative ; mais quelques lignes plus loin, 21-22, Vernet précisait davantage, en faisant le portrait de D'Alembert : « Admirateur outré de M. de Voltaire, il en a pris les sentiments, le style, les goûts, les plaisanteries ; sans lui, il serait *philosoph* : avec lui, il n'est que rhéteur, poète et *philosophiste* ». L'expression survivra jusqu'au début du XIX^e siècle. On la trouve encore dans Chéniaac, *Essai de philosophie morale* (1801) [255 bis], I, 14, II, 225, etc. — En commençant sa note par ce mot de pamphlétaire, Rousseau en marque tout de suite le ton.

f^o 198^{vo} [Baile a très bien prouvé que le fanatisme est plus ¹ pernicieux que [² l'athéisme] et cela est ³ incontestable. Mais ce qu'il n'a eu garde de dire et qui n'en est pas moins vrai c'est que le fanatisme ⁴ est ⁵ une passion (funeste à la vérité mais) grande et noble qui (⁶ laisse au cœur humain ⁷ tout son ressort) « et qu'il ne faut que mieux diriger pour en tirer les plus » sublimes vertus : au lieu que l'(⁸ athéisme) « et » en general ⁹ l'esprit raisonneur et philosophique [¹⁰ attache à la vie, (avilit) effemine ¹¹ l'ame] concentre toutes les passions dans [la petitesse de l'intérêt particulier (et) dans] « l'abjection du moi humain et s'ape ainsi (sourdement) » tous les vrais fondemens de toute société : car ce que les intérêts particuliers ont de commun est si peu de chose qu'il ne balancera jamais ce qu'ils ont d'opposé].

¹ **I.** (crüel) [(barbare)] « pernicieux ».

² (l'im PIÉTÉ).

³ **I.** incontestablement).

⁴ [quoique sanguinaire et funeste].

⁵ [pourtant].

⁶ [(détache (l'homme) [le cœur] du moi humain... qui lui donne... laisse) eleve le cœur de l'homme. qui lui fait mépriser la mort (et) qui lui donne un ressort prodigieux].

⁷ [(un grand)].

⁸ [irreligion].

⁹ **I.** (la philosophie) [l'esprit].

¹⁰ [(avilit les ames)].

¹¹ [avilit].

Philosophes étoit plus facile à faire qu'un peuple de vrais Chrétiens ⁶ ? Je ne sais si, parmi les individus, l'un est plus facile à trouver que l'autre; mais je sais bien que, des qu'il est question de peuples, il en faut supposer qui abuseront de la philosophie sans religion, comme les nôtres abusent de la religion sans philosophie, & cela me paroît changer beaucoup l'état de la question ⁷.

Baile ^(*) a très-bien prouvé que le Fanatisme est plus pernicieux que l'Athéisme ⁸, & cela est incontestable; mais ce qu'il n'a eu garde de dire, & qui n'est pas moins vrai, c'est que le Fanatisme, quoique sanguinaire & cruel, est

(*) C, D : Bayle.

⁶ Cette affirmation est à retenir pour l'interprétation du *Contrat Social*. Elle se trouve, d'ailleurs, presque textuellement dans une note du I^{er} *Contrat* [33, 24], note 5 : « Quand il y aurait de la philosophie à n'avoir point de religion, je trouverais la supposition d'un peuple de vrais philosophes encore plus chimérique que celle d'un peuple de vrais Chrétiens ». On voit par là que le tableau d'une « république chrétienne », si complaisamment poussé au noir par Rousseau, reste purement théorique. Lui-même le reconnaît en commençant son tableau, *Contrat Social*, III, 385-387 : « On nous dit qu'un peuple de vrais chrétiens formerait la plus parfaite société que l'on puisse imaginer. Je ne vois à cette supposition qu'une grande difficulté : c'est qu'une société de vrais chrétiens ne serait plus une société d'hommes.... Mais je me trompe en disant une république chrétienne; chacun de ces deux mots exclut l'autre. Le Christianisme ne prêche que servitude et dépendance... Les vrais chrétiens sont faits pour être esclaves, ils le savent et ne s'en émeuvent guère », etc. A ce tableau tout idéal, et dont Rousseau sait lui-même qu'il restera toujours irréalisable, la *Profession* oppose la contre-partie pratique, telle que la fournit la réalité quotidienne.

⁷ Cette distinction est d'un disciple de Montesquieu; cf. *Esprit des Lois*, XXIV, 2 [183], V, 118 : « La question n'est pas de savoir s'il vaudrait mieux qu'un certain homme ou qu'un certain peuple n'eût point de Religion, que d'abuser de celle qu'il a; mais de savoir quel est le moindre mal, que l'on abuse quelquefois de la Religion, ou qu'il n'y en ait point du tout parmi les hommes ».

⁸ Il n'est pas nécessaire de chercher ici qui a pu suggérer à Rousseau de discuter ce problème. Outre que Bayle lui était très familier, les livres qu'il avait le plus pratiqués s'arrêtaient longuement au paradoxe de Bayle : cf. Saint-Aubin, *Traité de l'opinion* [141], II, 49. Warburton, *Union de la Religion, de la Morale et de la Politique* [165], I, Deuxième Dissertation, et II, 163-185. Montesquieu, *Esprit des Lois*, XXIV, 2 et 6 [183], V, 117-118, 125-126, Yvon, article *Athées*, dans *l'Encyclopédie* [196], I, 801-805, Helvetius, *De L'Esprit*, II, 24 [225 A], 223-237, etc.; cf. encore *Le Militaire philosophe*, XX [130^{bis}], 190-191, et, dans *l'Examen de la Religion* [173], la *Préface de l'éditeur*. — La seule façon dont on a vu que Montesquieu envisage la question montre assez de quel côté il penche. Helvetius, en dépit de quelques réserves ironiques, se rallie à la thèse de Bayle, et semble tristement se complaire dans l'énumération des crimes atroces qui se sont commis au nom de la Religion. L'attitude de *l'Encyclopédie* est plus ambiguë. Elle laisse bien voir à quelle conclusion la conduisent ses préférences secrètes, mais n'osant suivre Bayle jusqu'au bout par crainte de la censure, elle établit une distinction entre la théorie et la pratique, pp. 802-804 : « Pour l'athéisme spéculatif, il est moins injurieux à Dieu, et par conséquent un moindre mal, que le polythéisme.... C'est un grand défaut d'esprit de n'avoir pas reconnu dans les ouvrages de la nature un Dieu

pourtant une passion grande & forte qui élève le cœur de l'homme⁹, qui lui fait mépriser la mort, qui lui donne un ressort prodigieux, & qu'il ne faut que mieux diriger pour en tirer les plus sublimes vertus¹⁰; au lieu que l'irrégion, & en

souverainement parfait, mais c'est un plus gros défaut d'esprit encore, de croire qu'une nature sujette aux passions les plus injustes et les plus sales, soit un Dieu et mérite nos adorations : le premier défaut est celui des athées, et le second celui des païens » ; mais, si l'on se place au point de vue social, dit l'abbé Yvon, la théorie de Bayle devient inacceptable : « Pour nous, quo que nous soyons persuadés que les crimes de lèse-majesté divine sont plus énormes dans le système de la superstition, que dans celui de l'irrégion, nous croyons cependant que ce dernier est plus pernicieux au genre humain que le premier. Voici sur quoi nous nous fondons » : et l'abbé Yvon poursuit mollement la démonstration traditionnelle. Il faut remarquer, d'ailleurs, que Rousseau modifie sensiblement les termes du problème, tel que Bayle l'avait posé. Dans les *Pensées sur la comète*, dans les *Additions et Continuations aux mêmes « Pensées »* [89], 103 sqq., 171 et 18), ce que Bayle comparait, c'était, d'une part, l'Athéisme et, d'autre part, non le Fanatisme, mais la Superstition ou l'Idolâtrie. En substituant, plus ou moins consciemment, le « Fanatisme » à l'« Idolâtrie ». Rousseau se facilite beaucoup sa réponse. Mais, la question étant ainsi déplacée, cette réponse s'adresse moins à Bayle, qu'aux « philosophes » contemporains, qui maudissent si volontiers le « Fanatisme », à Helvetius, par exemple ; ou plus encore à Deleyre, dont l'article « Fanatisme », *Encyclopédie* [218], 393-401, est, dans la littérature « philosophique », ce qui s'oppose le plus précisément à la note de la *Profession*. Personnellement, Rousseau entretenait avec Deleyre des relations cordiales ; mais « l'anti-religiosisme » de son ami, pour employer son mot, le chagrinait ; cf. sa Lettre du 5 Octobre 1758, X, 194 : « Cher Deleyre, apprenez à respecter la religion », etc. Or voici ce qu'écrivait Deleyre dans son article, pp. 400-401 : « Le fanatisme a fait beaucoup plus de mal au monde que l'impiété. Que prétendent les impies ? Se délivrer d'un joug, au lieu que les fanatiques veulent étendre leurs fers sur toute la terre. Zélotypie infernale ! A-t-on vu des sectes d'incrédules s'attrouper et marcher en armes contre la divinité ? Ce sont des âmes trop faibles pour prodiguer le sang humain. Cependant il faut quelque force pour pratiquer le bien sans motif, sans espoir et sans intérêt. Il y a de la jalousie et de la méchanceté à troubler des âmes en possession d'elles-mêmes, parce qu'elles n'ont ni les pré-entons ni les moyens que vous avez ». Cette fois, si la solution est différente, le problème est posé dans les termes mêmes où le pose Rousseau.

⁹ Voltaire [242], 281 : « Jacques, pourquoi insultes-tu tes frères et toi-même ? »

¹⁰ Voltaire [242], 281 : « Quoi ! tu fais l'hypocrite ! Tu oublies les guerres contre les Ariens, contre les Albigeois, Luthériens, Calvinistes, Anabapstes, etc., le meurtre de Charles I^{er}, de Henri III, de Henri IV, la conspiration des poudres, la Saint-Barthélemy, les massacres d'Irlande, les Cévennes, les Calas » ! — Rousseau avait déjà exprimé son admiration pour le vrai fanatisme, enthousiaste et héroïque, dans une très curieuse page de *l'Essai sur l'origine des langues*, I, 395 : « Tel, pour savoir lire un peu l'arabe, sourit en feuilletant l'Alcoran, qui, s'il eût entendu Mahomet l'annoncer en personne dans cette langue éloquente et cadencée, avec cette voix sonore et persuasive qui séduisait l'oreille avant le cœur, et sans cesse animant ses sentences de l'accent de l'enthousiasme, se fût prosterné contre terre en criant : Grand prophète, envoyé de Dieu, menez-nous à la gloire, au martyre ; nous voulons vaincre ou mourir pour vous. Le fanatisme nous paraît toujours risible, parce qu'il n'a point de voix parmi nous pour se faire entendre : nos fanatiques mêmes ne sont pas de vrais fanatiques ; ce ne

[(¹ Bon jeune homme) « soyez ² sincère et vrai sans orgueil ; sachez être ignorant : vous ne tromperez ni vous ni les autres »].

F, f^o 174^{vo}

† Si jamais vos talens cultivés vous mettent [³ en] état de

[[St] ⁴ la philosophie ne (⁵ verse) pas le sang humain ⁶ c'est

¹ [Mon jeune ami].

² **M.** toujours.

³ (hors d').

⁴ **L.** (la philosophie) [l'athéisme].

⁵ [fait] pas [verser].

⁶ ce (n')est (pas avec).

† Cette phrase vient immédiatement, dans **F**, après la maxime : Sans la foi, nulle véritable vertu n'existe. Il n'y a, dans le manuscrit, ni solution de continuité, ni même alinéa.

| Bon jeune homme ¹, soyez sincère & vrai ² sans orgueil : sachez être igno- | rant, vous ne tromperez ni vous, ni les autres. Si jamais vos

199

200

général l'esprit raisonneur & philosophique attache à la vie, effe- | mine, avilit les
ames, concentre toutes les passions dans la bassesse de l'intérêt particu- | lier, dans
l'abjection du *moi* humain, & sape ainsi à petit bruit les vrais fondemens de
toute société, car ce que les intérêts particuliers ont de commun est si peu de
chose, qu'il ne balancera jamais ce qu'ils ont d'opposé.

199

Si l'Athéisme ne fait pas verser le sang des hommes, c'est moins par
amour pour la paix que par indifférence pour le bien : comme que tout aille ³,
peu importe au prétendu sage, pourvu qu'il reste en repos dans son cabinet. Ses
principes ne font pas tuer les hommes : mais ils les empêchent de naître, en
détruisant les mœurs qui les multiplient, en les détachant de leur espèce, en
réduisant toutes leurs affections à un secret égoïsme, aussi funeste à la popula-
tion qu'à la vertu ⁴. L'indifférence philosophique ressemble à la tranquillité

sont que des fripons ou des fous ». Au contraire, quelques années après l'*Essai*, au
moment de sa plus grande intimité avec les Encyclopédistes, il avait partagé leurs
sentiments sur le « fanatisme », et leur mépris pour « les dieux de la multitude », si
différents du « Dieu des sages » : cf. I^{er} *Contrat Social* [30], 251 : « La terre entière
regorgerait de sang, et le genre humain périrait bientôt, si la philosophie et les lois ne
retenaient les fureurs du fanatisme, et si la voix des hommes n'était plus forte que
celle des dieux ».

¹ Il est possible que, dans la pensée de Rousseau, ce « bon jeune homme »
s'oppose au « jeune homme », perverti par la « philosophie », que Diderot interpelle
au début de son *Interprétation de la Nature* [210], II, 7 : « Jeune homme, prends et
lis » ! Au reste, l'appellation : *Bon jeune homme* se retrouve déjà dans la *Profession*,
p. 23 ; cf. encore, dans l'*Émile*, II, 212, 203 et 317, et dans la *Nouvelle Héloïse*, V, 20.

² Sur cet emploi de *vrai*, cf., plus haut, pp. 109, 107 et notes.

³ Locution genevoise, encore usitée aujourd'hui à Genève, et que l'on s'étonne
de ne pas voir notée dans l'intéressante et très précise étude de M. Alexis François,
Les Provincialismes de J. J. Rousseau [282]. Les exemples en sont très rares au
XVIII^e siècle chez les écrivains de race purement française : cf., cependant, Saint-Simon,
Mémoires (1704) [71], XII, 65 : « L'abbé d'Estrées se promettait, je ne sais comment,
une fortune en se cramponnant, comme que ce fût, dans son triste emploi en Espagne ».
La tournure est, au contraire, fréquente chez Jean-Jacques, et on l'avait remarqué ;
cf. Féraud, *Dictionnaire critique* [250], I, 486 : « Comme que, de quelque manière
que, est vieux : *Cela se fera bien, comme qu'il soit*. J. J. Rousseau l'a encore
employé : *Comme que tout aille, peu importe au prétendu sage*. Il dit ailleurs :
Comme qu'on s'y prenne ». Cf., en effet, au IV^e Livre d'*Émile*, II, 280 : « Tout ce
qu'on fait par autrui se fait mal, comme qu'on s'y prenne » ; l'expression paraît
étrange à Voltaire, qui la note sur son exemplaire [242], 281 ; cf. encore Première
Rédaction des *Confessions* [33], 51, *Nouvelle Héloïse*, IV, 200, *Correspondance*, X,
270, XII, 143, *Lettres de la Montagne*, III, 235.

⁴ Cf., au I^{er} Livre d'*Émile*, II, 11-12 : « Non contentes d'avoir cessé d'allaiter
leurs enfants, les femmes cessent d'en vouloir faire.... Cet usage, ajouté aux autres
causes de dépopulation, annonce le sort prochain de l'Europe. Les sciences, les arts,
la philosophie et les mœurs qu'elle engendre, ne tarderont pas d'en faire un désert ».

parler aux hommes ne leur parlez jamais que selon vôtre cons-

moins par amour pour la paix que par indifférence pour le bien. Comme que tout aille peu importe au **philosophe** pourvu qu'¹ **on le laisse en paix** « dans son cabinet ». (² **sa doctrine**) ne « **fait pas** » [³ tuer] les hommes mais **elle** les empêche de naître en détruisant les mœurs qui les multiplient [en les détachant de leur espèce] (**et**) en réduisant toutes [leurs affections] à un [secret] égoïsme aussi funeste à la ⁴ population qu'à la vertu. **La paix de la philosophie** ressemble à celle (⁵ **du despotisme**). ⁶ C'est la tranquillité **de** (⁷ **agonisants**) elle est plus destructive que la guerre même ⁸].

f^o 199 v^o

f^o 200 v^o

[Nul homme ne suit de tout point sa religion quand il en a une cela est vrai, la plupart n'en ont guère et ne suivent point || du tout celle qu'ils ont : ⁹ **CELA** est encore vrai : Mais enfin quelques uns en ont ¹⁰ **et** la suivent du moins en partie; et il est ¹¹ **incontestable** que des motifs de religion ¹² obtiennent d'eux des vertus ¹³ **et** des actions louables ¹⁴ qui n'auroient point eu lieu sans ¹⁵ **cela**.

¹ [il reste en repos].

² [ses principes].

³ (verser ?).

⁴ (que).

⁵ [où le despotisme tient ses sujets ?].

⁶ [Elle est plus].

⁷ [la mort].

⁸ **I.** (Le fanatisme) Ainsi le fanatisme quoique plus funeste (que l'athéisme) dans ses effets immédiats que ce qu'on appelle aujourd'hui l'esprit philosophique, l'est beaucoup moins dans ses conséquences. D'ailleurs il est aisé d'étaler de belles maximes dans des livres, mais la question (seroit) [est] de savoir si elles tiennent bien à la doctrine, si elles en découlent nécessairement « et » [c'est] ce qui ne m'a point paru clair jusqu'ici. Reste (par exemple [encore]) à savoir [encore] si la philosophie à son aise et sur le trône commanderoit bien à [la gloriole, à l'intérêt, à] l'ambition, aux petites passions de l'homme, et si elle (se pique point) pratiqueroit (bien) cette humanité si douce qu'elle nous vante la plume à la main.

⁹ *cella* (*sic*).

¹⁰ **I.** (et).

¹¹ **I.** in (contes) [dubi]table.

¹² **I.** [les empêchent souvent de mal faire, et] obtiennent.

¹³ **I.** (et).

¹⁴ (qu'ils).

¹⁵ [ces motifs].

talens cultivés | vous mettent en état de parler aux hommes, ne leur

201

de l'État sous le despotisme : c'est la tranquillité de la mort; elle est plus destructive que la guerre même.

Ainsi le Fanatisme, quoique plus funeste dans ses effets immédiats, que ce qu'on appelle aujourd'hui l'esprit philosophique, l'est beaucoup moins dans ses conséquences. D'ailleurs il est aisé d'étaler de belles maximes dans des livres : mais la question est de savoir si elles tiennent bien à la doctrine, si elles en découlent nécessairement; & c'est ce qui n'a point paru clair jusqu'ici⁵. Reste à savoir encore si la philosophie à son aise & sur le Trône commanderait bien à la gloire, à l'intérêt, à l'ambition, aux petites passions de l'homme, & si elle pratiquerait cette humanité si douce qu'elle nous vante la plume à la main.

Par les principes, la philosophie ne peut faire aucun bien, que la religion ne le fasse encore mieux, & la religion en fait beaucoup, que la philosophie ne sauroit faire.

200

Par la pratique, c'est autre chose; mais encore faut-il examiner. Nul homme ne suit de tout point sa religion quand il en a une; cela est vrai : la plus part n'en ont guère & ne suivent point du tout celle qu'ils ont; cela est encore vrai; mais enfin quelques-uns en ont une, la suivent du moins en partie, & il est indubitable que des motifs de religion les empêchent souvent de mal faire, & obtiennent d'eux des vertus, des actions louables, qui n'auroient point eu lieu sans ces motifs⁶.

⁵ Rousseau sera plus affirmatif dans la III^e des *Lettres de la Montagne*, II, 145. note : « Je ne sais pourquoi l'on veut attribuer au progrès de la philosophie la belle morale de nos livres. Cette morale, tirée de l'Évangile, était chrétienne avant d'être philosophique. Les chrétiens l'enseignent sans la pratiquer, je l'avoue; mais que font de plus les philosophes, si ce n'est de se donner à eux-mêmes beaucoup de louanges, qui, n'étant répétées par personne autre, ne prouvent pas grand-chose, à mon avis »?

⁶ Rousseau prend le contrepied des affirmations « philosophiques »; cf. *De L'Esprit*, II, 29 [225 A], 232-233, où Helvétius, en paraissant se borner aux seules constatations de l'expérience, pose les principes suivants : « Des motifs d'intérêt temporel, maniés avec adresse par un législateur habile, suffisent pour former des hommes vertueux. L'exemple des Turcs qui, dans leur religion, admettent le dogme de la nécessité, principe destructif de toute religion, et qui peuvent, en conséquence, être regardés comme des déistes; l'exemple des Chinois matérialistes; celui des Saducéens qui niaient l'immortalité de l'âme, et qui recevaient chez les Juifs le titre de justes par excellence; enfin l'exemple des Gymnosophistes, qui, toujours accusés d'athéisme, et toujours respectés pour leur sagesse et leur retenue, remplissaient avec la plus grande exactitude les devoirs de la société; tous ces exemples, et mille autres pareils, prouvent que l'espoir ou la crainte des peines ou des plaisirs temporels sont aussi efficaces, aussi propres à former des hommes vertueux, que ces peines et ces plaisirs éternels qui, considérés dans la perspective de l'avenir, font communément une impression trop faible pour y sacrifier des plaisirs criminels, mais présents ». *L'Examen de la Religion* [173] était plus affirmatif; cf. le chap. X, que l'on ne s'étonne pas que Rousseau ait voulu « réfuter », [7, 20] « Que la Religion Chrétienne n'est pas nécessaire à la société civile, qu'elle tend à la détruire, qu'elle retient dans de légitimes bornes moins de personnes qu'on ne pense ». Cf. encore la thèse du *Militaire Philosophe* [136 bis], 157, « que la Religion

cience. ¹ N'ayez aucun égard à l'opinion mais dites toujours ce

[² Les Mahometans **selou** Chardin [disent] qu'après (³ le dernier jugement) ⁴ tous les corps ⁵ iront passer ⁶ un pont appelé ⁷ poul-serrh(a) qui est ⁸ étendu sur le feu éternel : Pont qu'on peut appeler, disent-ils, le 3^e et dernier examen et le ⁹ vrai jugement final, parce que c'est là où se fera la séparation des bons d'avec les méchants, etc.

Les persans **continue** Chardin sont fort infatués T. 7 p. 50
qu'on a opprimés. [Voilà ce que dit Chardin]. (¹⁰ On ne me persuadera jamais) que l'idée de ce ¹¹ pont ¹² ne (¹³ fait point faire d'œuvres de miséricorde) et (¹⁴ ne retient) point d'iniquités. Que si l'on [¹⁵ pouvoit ¹⁶ oter aux persans cette idée et leur persuader qu' ¹⁷ après la mort il n'y a ni ¹⁸ poul-serrho ni rien de semblable [par] « où ¹⁹ les opprimés » ²⁰ soient vengés [de leurs tirans. N'est-il pas clair que] cela mettroit [²¹ ceux-ci] fort à leur aise et [²² leur oteroit tout soin] d'appaier (²³ les opprimés). 11

¹ B. (N'ayez aucun [sans] égard à l'opinion [leurs jugemens] mais dites [professez] toujours ce qui est bien [et ne suivez que celui de votre cœur]).

² (Je lis actuellement dans).

³ (le jugement des vivans et des morts) [l'examen qui suivra la resurrection universelle].

⁴ (les Mahometans).

⁵ (des).

⁶ [(sur)].

⁷ poul-serrh[o].

⁸ I. (étendu) [jetté].

⁹ (der NIER).

¹⁰ [Croirai-je].

¹¹ point (*sic*).

¹² n'e[n].

¹³ [rend (elle) point de musulmans retenus ?].

¹⁴ [n'empêche(-t-elle)].

¹⁵ (venoit [convainquoit]).

¹⁶ (persuader).

¹⁷ (il n'y a).

¹⁸ (point *sic* = pont).

¹⁹ [(l'oppression s'éleve ?)].

²⁰ (reclament).

²¹ (les oppresseurs).

²² (les rendroit moins circonspects dans) [les delivreroit du souci].

²³ [les malheureux].

parlez jamais que selon votre conscience, sans vous embarrasser s'ils

[202]

Qu'un Moine nie un dépôt² : que s'ensuit-il, si non qu'un sot le lui avoit confié ? Si Pascal en eût nié un, cela prouveroit que Pas cal étoit un hypocrite, & rien de plus. Mais un Moine !..... Les gens qui font fiane de la religion sont-ils donc ceux qui en ont ? Tous les crimes qui se font dans le Clergé, comme ailleurs, ne prouvent point que la religion soit inutile, mais que tres-peu de gens ont de la religion³.

Nos gouvernemens modernes doivent incontestablement au Christianisme leur plus solide autorité⁴, & leurs révolutions moins fréquentes ; ils les a rendus

factice [traduisez : le Christianisme] est toujours destructive de la saine morale, nuisible au bien-être des États, et incapable de contenir les passions des hommes », — thèse qu'il développait copieusement, et en termes très violents, pp. 84-85, 109-178. La thèse opposée était, au contraire, la thèse traditionnelle ; cf., parmi tant de textes qui pourraient être cités, celui de Turpin de Crissé, dont les *Lettres sur l'éducation* paraissent en même temps que *l'Emile* (23), I, 176 : « La Religion, en un mot, est à tous égards, le lien le plus heureux, le plus nécessaire et le plus solide qui puisse lier les hommes entre eux ; et tout ce qui les unit par l'espoir d'un bien commun, ou par la crainte d'une commune peine doit être bien cher à la Société, et paraître bien précieux à la vraie sagesse, au bon sens, à la droite raison ». Cf., plus loin, la note 4 de cette page.

² Cf. ce que dit Julie à Saint-Preux dans la *Nouvelle Héloïse* (IV, xi, IV, 317 :

« La pure morale est si chargée de devoirs sévères, que, si on la surcharge encore de formes indifférentes, c'est presque toujours aux dépens de l'essentiel. On dit que c'est le cas de la plupart des moines, qui, soumis à mille règles inutiles, ne savent ce que c'est qu'honneur et vertu ».

³ C'était chez Rousseau une conviction qu'il avait souvent affirmée ; cf. déjà *Préface de Narcisse*, V, 101 : « S'il était permis de tirer des actions des hommes la preuve de leurs sentiments, il faudrait dire qu'il n'y a pas un seul Chrétien sur la terre ». Dans la *Nouvelle Héloïse* (V, vi, IV, 412, il rapportait que Wolmar, « après bien du temps et des recherches, n'avait trouvé de sa vie que trois prêtres qui crussent en Dieu ». Il se défendait en note de « vouloir approuver ces assertions dures et téméraires ». Mais, dans les *Notes à M. de Malesherbes*, V, 89, parlant pour son propre compte, il se montrait encore plus catégorique : « Je sais bien, disait-il, que ce serait un grand hasard s'il y avait un seul Chrétien sur la terre ».

⁴ Il avait déjà exprimé cette idée dans le *Discours sur l'Inégalité*, où on ne s'attendait guère à la trouver en manière de conclusion ; cf. I, 82, 125, et surtout 121 : « Il était nécessaire au repos public que la volonté divine intervînt pour donner à l'autorité souveraine un caractère sacré et inviolable, qui ôtât aux sujets le funeste droit d'en disposer. Quand la Religion n'aurait fait que ce bien aux hommes, c'en serait assez pour qu'ils dussent tous la chérir et l'adopter, même avec ses abus, puisqu'elle épargne encore plus de sang que le fanatisme n'en fait couler ». La thèse était familière aux apologistes. Silhouette le constatait dans sa *Préface* au livre qu'il avait tiré de Warburton, *Dissertations sur l'union de la Religion, de la Morale et de la Politique* [166], I, 3 : « On a souvent insisté sur son utilité [de la Religion] pour le bonheur de la société civile, et ce sujet est si rebattu que c'est désormais un lieu commun. On fait donc ici quelque chose de plus : on ne prouve pas seulement qu'elle est utile, on prouve encore qu'elle est nécessaire ». Et Warburton, vite populaire dans

qui est bien sans vous embarrasser ¹ si l'on vous applaudira. (Ne

(n')est donc (² pas vrai) qu'une telle doctrine ne fut pas nuisible. Elle n'est donc pas la vérité. Je réponds à Baile par son propre principe et même par sa manière d'argumenter].

f^o 198 v^o [Du côté du bien la philosophie n'en (³ peut point) faire que la religion ne (⁴ puisse faire) encore mieux et la religion en (⁵ peut) beaucoup que la philosophie ne fera jamais. ⁶ Nos gouvernemens modernes doivent incontestablement au christianisme leur plus solide autorité ⁷. (⁸ il n'y a qu'à) les ⁹ compar(er) aux gouvernemens anciens (pour sentir la vérité de ce principe). [¹⁰ Que (¹¹ toutes les) œuvres de miséricorde sont l'ouvrage de l'Évangile personne n'en disconvientra]. Qui est-ce qui oseroit nier la multitude de restitutions et de reparations que la confession || fait faire chez les catholiques : parmi nous combien les approches des tems de communions (¹² ne font-ils) pas (faire d'œuvres d'aumones et) de réconciliations ¹³. Sortons du christianisme, combien le Jubilé des hebreux ne rendoit-il pas les usurpateurs moins avides. ¹⁴ que de misères ne prevenoit-il pas, on ne voyoit pas un mendiant ¹⁵ chez eux. On n'en voit point non plus chez les Turcs ou les fondations pieuses sont innombrables].

f^o 201 r^o

¹ B. (« si l'on ») « s'ils » vous applaudir a) [ont].

² [faux].

³ [sauroit].

⁴ [le fasse].

⁵ [fait].

⁶ (Qui est ce qui oseroit nier la multitude... Toutes les œuvres de miséricorde sont l'ouvrage de).

⁷ I. et leurs révolutions moins fréquentes : [il les a rendus eux-mêmes moins sanguinaires] ; cela se prouve [par le fait] en les comparant.

⁸ [en].

⁹ compar[ant].

¹⁰ I. (Que) La religion mieux connue écartant le fanatisme a (rendu les chrétiens moins sanguinaires) [donné plus de douceur aux mœurs chrétiennes] ; (car) ce changement n'est point l'ouvrage des Lettres, car par tout où elles ont brillé l'humanité n'en a pas été plus respectée ; les cruautés des Athéniens, des Egyptiens, des Empereurs de Rome (et) des Chinois en font foi.

¹¹ [d].

¹² [n'opèrent-elles]. — I. (ne font) n'opèrent-elles.

¹³ [et d'aumones].

¹⁴ (combien).

¹⁵ I. (par ut) chez.

vous applaudiront. L'abus du savoir produit l'incrédulité. | Tout savant

[203]

eux-mêmes moins sanguinaires: cela se prouve par le fait en les comparant aux gouvernemens anciens. La religion mieux connue écartant le fanatisme a donné

les milieux conservateurs, était devenu comme une espèce d'Anti-Bayle: cf. *Contrat Social*, I, 385; on venait de le réimprimer en 1760 (cf. *Année Littéraire* 175, VIII, 314-323, où Fréron en fait grand éloge). Sans aller aussi loin, Montesquieu avait soutenu la thèse traditionnelle dans *L'Esprit des Loix*, XXIV, 6 (1783, V, 125): « Les principes du Christianisme bien gravés dans le cœur seraient infiniment plus forts que le faux honneur des monarchies », etc. Fréret, lui-même, qui n'est pas suspect de tendresse pour les religions, avait reconnu aussi, *Lettre de Thrasybule* (1757, 283, que « cette opinion [du jugement à venir, est sans doute le plus ferme fondement des sociétés: c'est elle qui porte les hommes à la vertu et qui les éloigne du crime. Tant qu'on ne l'emploiera que pour le bonheur public, je la regarderai comme une erreur utile que les honnêtes gens doivent respecter, qu'ils doivent même inspirer à ceux qui ont besoin de ce motif pour être gens de bien ». En faisant ainsi l'apologie de la Religion au point de vue politique, et plus spécialement l'apologie du Christianisme, Rousseau semble se mettre en contradiction avec son *Contrat Social*, III, 383-384, où il affirme que Jésus, en « établissant sur la terre un royaume spirituel » et en « séparant le système théologique du système politique, fit que l'État cessa d'être un, et causa les divisions intestines qui n'ont jamais cessé d'agiter les peuples chrétiens »; « la loi chrétienne, disait-il encore, p. 385, est au fond plus nuisible qu'utile à la forte constitution de l'État ». Or c'était là précisément la théorie de « l'impïété philosophique » (cf. Diderot, art. *Christianisme* [58], XIV, 147: « elle ne rougit pas d'avancer que de véritables Chrétiens ne formeraient pas un état qui put subsister », et, en particulier, de ce D'Holbach que Rousseau ne cesse de combattre dans ces dernières pages de la *Profession*: cf. *Christianisme dévoilé* [234], 177-178, 184, 210-211: « Dans toutes les sociétés politiques où le Christianisme est établi, il subsiste deux puissances rivales, qui luttent continuellement l'une contre l'autre et par le combat desquelles l'état est ordinairement déchiré. Les sujets se partagent, les uns combattent pour leur souverain, les autres combattent ou croient combattre pour leur Dieu.... En suivant à la rigueur les maximes du Christianisme, nulle société politique ne pourrait subsister. Si l'on doutait de cette assertion, que l'on écoute ce que disent les premiers docteurs de l'Église: on verra que leur morale est totalement incompatible avec la conservation et la puissance d'un État. On verra que, selon Lactance, nul homme ne peut être soldat; que, selon Justin, nul homme ne peut être magistrat; que, selon S' Chrysostome, nul homme ne doit faire le commerce: que, suivant un très grand nombre, nul homme ne doit étudier. Enfin en joignant ces maximes à celles du Sauveur du monde, qui, comme il le doit, tend à sa perfection, est le membre le plus inutile à son pays, à sa famille, à tous ceux qui l'entourent. C'est un contemplateur oisif, qui ne pense qu'à l'autre vie, qui n'a rien de commun avec les intérêts de ce monde, et n'a rien de plus pressé que d'en sortir promptement.... Il semble que partout la Religion n'ait été inventée que pour épargner aux Souverains le soin d'être justes, de faire de bonnes lois et de bien gouverner.... C'est ainsi que la Religion est devenue le plus grand ressort d'une politique injuste et lâche, qui a cru qu'il fallait tromper les hommes pour les gouverner plus aisément »; et il terminait en invitant les rois à chercher dans une législation rationnelle le véritable stimulant de la morale publique et le meilleur garant de leur autorité. Helvetius pensait de même, *De L'Esprit*, II, 24 [225 A], 236-237: « C'est uniquement par de bonnes lois qu'on peut former des hommes

soyez ni flatteur ni satirique). L'abus ¹des sciences mène à l'incrédulité. (²Les) savan(s) dédaigne(nt) le sentiment ³des autres. Chacun en veut avoir un à soi. L'orgueilleuse philosophie mène à l'esprit ⁴fort, comme l'aveugle dévotion mène au fanatisme. Restez toujours ferme dans ⁵le chemin de la vérité, ⁶sans jamais vous ⁷détourner à droite ni à gauche. Osez confesser Dieu ⁸parmi les philosophes osez prêcher l'humanité aux intolérans. Vous serez seul de votre parti peut être. Mais vous porterez en vous même un témoignage qui vous dispensera de ceux des hommes. Qu'ils vous aiment ou [vous] haïssent, qu'ils lisent ou méprisent vos

f° 200^{vo}

† [Qu'un moine ait nié un dépôt. ⁹qu'est-ce que cela prouve? Si Pascal en eut nié un, cela prouveroit (¹⁰peut être.) ¹¹Les gens qui font trafic de la Religion [¹²sont-ils donc] ceux qui ¹³en ont. Tous les crimes qui se font (¹⁴dans le monde parmi les chrétiens) ne prouvent point que la religion soit inutile. mais seulement que très peu de gens ont de la religion].

¹ B. (des connaissances mène à) [du savoir produit].

² [Tout] savan[t].

³ B. (des autres) [vulgaire].

⁴ I. (de) fort.

⁵ B. les voyes de.

⁶ B. [de la simplicité] sans.

⁷ B. en détourner par vanité ni par foiblesse.

⁸ B. chez.

⁹ I. (qu'est-ce que cela prouve... mots illisibles) [que s'ensuit-il] sinon qu'un sot le lui avoit confié.

¹⁰ [(plus tot... mieux)].

¹¹ I. (Parce que). Les gens.

¹² (cela prouveroit peut ÊTRE). — I. (pour ?) sont-ils donc.

¹³ I. (la croyent) [en ont].

¹⁴ [dans le clergé comme ailleurs].

† *Au-dessus de ce dernier paragraphe. Rousseau a écrit : N. B. Addition à placer. — Dans I, ce petit développement a été copié sur une étroite bande de papier, intercalée entre les pp. 281 et 282, avec cette indication, de la main de Rousseau : addition dans la note à la page 281. Au reste, dans I, les différents paragraphes de cette grande note sont disposés suivant l'ordre de l'édition originale.*

plus de douceur aux mœurs chrétiennes. Ce changement n'est point l'ouvrage des lettres : car par-tout où elles ont brillé, l'humanité n'en a pas été plus respectée : les cruautés des Athéniens, des Egyptiens, des Empereurs de Rome, des Chinois, en font foi¹. Que d'œuvres de miséricorde sont l'ouvrage de l'Évangile² ! Que de restitutions, de réparations la confession ne fait-elle point faire chez les Catholiques³ ? Chez nous combien les approches des tems de communion

[201]

vertueux ». Ainsi Helvetius, D'Holbach, et tout le parti « philosophique », en soutenant des thèses que Rousseau réfute dans la *Profession*, semblent rejoindre les thèses que soutient Rousseau dans le *Contrat* : mais la contradiction est plus apparente que réelle entre ces deux textes contemporains, car, dans la *Profession*, Rousseau se piace surtout à un point de vue moral et social, dans le *Contrat*, à un point de vue strictement politique. Ici il se préoccupe de « l'autorité des gouvernements », là de « la constitution de l'État ».

¹ Cette phrase est comme un appendice au 1^{er} *Discours*, où Rousseau n'avait pas envisagé l'influence de la civilisation sur le développement des instincts cruels. — Il n'est pas nécessaire de faire remarquer longuement, qu'en malmenant les Chinois, Rousseau s'en prenait à l'une des plus chères idoles du parti « philosophique » : cf., plus haut, p. 200, note 1, le texte cité d'Helvetius : cf. encore *Examen de la Religion* [173], pp. v-vi : « Les Chinois sont un exemple frappant de cette vérité [que de bonnes lois suffisent à faire un peuple heureux]. Cet empire immense ne se maintient depuis tant de siècles que par ses lois et par la morale du grand Confucius, qui n'est autre chose que les préceptes de la loi naturelle » ; Voltaire, *Sermon des cinquante* [241], 453 : « Le peuple recevra sans peine un culte sage et simple d'un Dieu unique, ... tel que tous les sages de l'antiquité l'ont professé, tel qu'il est reçu à la Chine par tous les lettrés ». Rousseau ne partageait pas cet enthousiasme pour les Chinois. Déjà dans sa *Réponse au Roi de Pologne*, I, 34, il avait dénoncé l'athéisme lettré de la moitié de la Chine. Cf. encore V^e Livre d'*Émile*, II, 440, où, après avoir posé ce principe : « Le pays qui peuple le plus, fut-il le plus pauvre, est infailliblement le mieux gouverné », il ajoutait en note [10, 252^{vo}] : « Je ne sache qu'une seule exception à cette règle, c'est la Chine ; et l'auteur de *L'Esprit des Loix* l'a aussi exceptée » ; cf. surtout ce crayon satirique dans la *Nouvelle Héloïse* (IV, III, IV, 287 : « J'ai vu de près ce peuple célèbre, et n'ai plus été surpris de le trouver esclave... Je l'ai trouvé digne de son sort, n'ayant pas même le courage d'en gémir. Lettré, lâche, hypocrite et charlatan ; parlant beaucoup sans rien dire, plein d'esprit sans aucun génie, abondant en signes et stérile en idées ; poli, complimenteur, adroit, fourbe et fripon ; qui met tous les devoirs en étiquettes, toute la morale en sinagrées, et ne connaît d'autre humanité que les salutations et les révérences ». — Le livre de l'amiral Anson, que Rousseau avait lu, « réfutait toutes ces fictions de Messieurs les Jésuites » sur la piété et la morale chinoises, et présentait le Céleste Empire sous un jour peu favorable : cf. *Voyage autour du monde*, III, 9 et 10 [185], 310-328.

² Que ces « œuvres de miséricorde fussent l'ouvrage de l'Évangile », c'est précisément ce que contestaient les « philosophes » ; cf., par exemple, Fréret, *Lettre de Thrasybule* [180], 243 : « Je demande que l'on me montre des hommes que la Religion ait rendu doux, humains, compatissants », etc. ; Helvetius, *De L'Esprit*, II, 24 225 A., 236, note : « Il est peu de gens que la Religion retienne. Que de crimes commis même par ceux qui sont chargés de nous guider dans la voie du salut. La Saint-Barthélemy, l'assassinat de Henri III, le massacre des Templiers, etc., en sont la preuve ».

³ Bien des « philosophes » le niaient ; cf. le pseudo-Saint-Evremond, *Examen de*

écrits il n'importe. (¹ **En écrivant pour eux vous aurez travaillé pour vous**). Ce qui importe à l'homme est de ²**faire son devoir** sur la terre (et c'est en s'oubliant qu'³**il**) travaille pour (⁴**lui**) : mon enfant l'intérêt particulier nous trompe. Il n'y a que l'espoir du juste qui ne trompe point.

M. p. 75

⁵ **Amen.**

¹ [Dites ce qui est vrai faites ce qui est bien].

² **B.** (suivre son) [remplir ses] devoir[s].

³ [on].

⁴ [soi].

⁵ **I.** Amen.

n'opèrent-elles point de réconciliations & d'aumônes ? Combien le jubilé des Hébreux ne rendoit-il pas les usurpateurs moins avides ? Que de misères ne prévenoit-il pas ? La fraternité légale unissoit toute la nation : on ne voyoit pas un mendiant chez eux, on n'en voit point non plus chez les Turcs, où les fondations pieuses sont innombrables. Ils sont par principe de religion hospitaliers même envers les ennemis de leur culte ¹.

» Les Mahométans disent, selon Chardin, qu'après l'examen qui suivra la » résurrection universelle, tous les corps iront passer un pont appelé *Poul-* » *Serrho* ², qui est jetté sur le feu éternel, pont qu'on peut appeller, disent-ils, le » troisième & dernier examen & le vrai jugement final, parce que c'est-là où se » fera la séparation des bons d'avec les méchants..... &c.

» Les Persans, (poursuit Chardin,) sont fort infatués de ce pont, & lorsque » quelqu'un souffre une injure dont, par aucune voye, ni dans aucun tems, il ne » peut avoir raison, sa dernière consolation est de dire : *Eh ! bien, par le Dieu » vivant, tu me le payeras au double au dernier jour ; tu ne passeras point le » Poul-Serrho, que tu ne me satisfasses auparavant : je m'attacherai au bord de » ta veste & me jetterai à tes jambes. J'ai vu beaucoup de gens éminens, & de*

la Religion 173, 139 : « Il doit y avoir naturellement plus de probité dans une personne persuadée par raisonnement de la fausseté de la Religion Chrétienne que dans un Chrétien. La confession autorise le crime par l'assurance d'en être absous ; on fait facilement un crime, lorsqu'on en espère le pardon, au lieu que l'homme d'ordre ne trouve point de ressource pour se pardonner ses fautes ». — Rousseau a détaillé ces avantages sociaux de la confession dans sa Lettre à l'abbé de [Carondelet], du 11 Novembre 1764, XI, 172. Dans les *Dialogues*, IX, 311, pour prouver le succès de la propagande « philosophique », il dira : « Ne voyez-vous pas que, depuis longtems, on n'entend plus parler de restitutions, de réparations, de réconciliations au lit de la mort » ?

⁴ On remarquera que Rousseau, par le choix seul de ses exemples, tient à se montrer une dernière fois impartial entre les différentes religions, et que ses éloges mettent, en quelque sorte, sur le même pied, non seulement les deux grandes confessions chrétiennes, mais encore « les trois principales religions que nous avons en Europe ».

⁵ Dans le premier Manuscrit où Rousseau a copié ce mot, il avait d'abord écrit *Poul-serrha*, puis délibérément il a barré l'a final et l'a remplacé par un o : *Poul-serrho*. Tel est le texte qui a passé dans le Manuscrit suivant, dans l'édition originale, et dans l'édition corrigée. Or dans l'édition de Chardin à laquelle Rousseau renvoie, à la page même qu'il indique [112 B], VII, 50, on lit bien : *Poul-serrha* ; de même dans l'édition originale des *Voyages en Perse* [112 A], II, 325. Comment donc s'expliquer cette correction de Rousseau ? On aurait pu peut-être supposer qu'il y avait eu une erreur dans la transcription de Chardin, et qu'averti par quelque orientaliste, Rousseau avait rétabli une forme plus correcte. Il n'en est rien ; M. E. Blochet, dont on connaît la compétence en philologie persane, a bien voulu me fournir la note suivante : « La forme *Serrho* est certainement fautive. Le nom de ce pont est *Poul-i-Sirat*, *t* étant prononcé dans ce mot *Sirate*, et non *Sira*. Il est probable que les éditeurs de Chardin ont pensé que *Sirat* se prononçait *Sira*, comme *Soldat* se prononce *Solda*, et qu'ils ont enlevé le *t* comme inutile. Quant à l'o de Rousseau, il ne se justifie par rien ». La correction de Rousseau, si visiblement intentionnelle qu'elle soit, semble donc rester inexpliquée.

» toutes sortes de professions, qui, | appréhendant qu'on ne criât ainsi *Haro* sur
 » eux au passage de ce pont redoutable, sollicitoient ceux qui se plaignoient
 » d'eux de leur pardonner : cela m'est arrivé cent fois à moi-même. Des gens de
 » qualité qui m'avoient fait faire, par importunité, des démarches autrement que
 » je n'eusse voulu, m'abordoient au bout de quelque tems, qu'ils pensoient que
 » le chagrin en étoit passé, & me disoient : *je te prie, halal becon antchifra,*
 » c'est-à dire, *rends-moi cette affaire licite ou juste.* Quelques-uns même m'ont
 » fait des présens & rendu des services, afin que je leur pardonnasse en déclarant
 » que je le faisois de bon cœur; de quoi la cause n'est autre que cette créance
 » qu'on ne passera point le pont de l'Enfer qu'on n'ait rendu le dernier quattrin à
 » ceux qu'on a opprimés. *T. 7 in-12. p. 50.*

Croirai-je que l'idée de ce pont qui répare tant d'iniquités n'en prévient jamais ? Que si l'on ôtoit aux Persans cette idée, en leur persuadant qu'il n'y a ni *Poul-Serrho*, ni rien de semblable, où les opprimés soient vengés de leurs tirans après la mort, n'est-il pas clair que cela mettroit ceux-ci fort à leur aise, & les délivreroit du soin d'apaiser ces malheureux ? Il est donc faux que cette doctrine ne fût pas nuisible ; elle ne seroit donc pas la vérité.

Philosophe, tes loix morales sont fort belles, mais montre m'en, de grace, la sanction. Cesse un moment de battre la campagne, & dis-moi nettement ce que tu mets à la place du *Poul-Serrho* ?

¹ Sur cette formule de transition, cf., plus haut, p. 122, note 3.

² Voltaire [242], 281 : « Ce que tu y mets, misérable, qui te contredis sans cesse ». — On verra, par la Première Rédaction, que Rousseau a remanié son texte de façon à clore le débat sur un argument qui lui parût décisif, et qui fût en même temps, à l'adresse des « philosophes », une question ironique et embarrassante. Toute cette longue note — l'une des pages les plus caractéristiques de la *Profession*, l'une de celles, du moins, qui fit sur le public la plus forte impression — est, dans sa partie positive, le développement du mot célèbre de Montesquieu [183], V, 119, que les apologistes avaient vite recueilli, et qui s'étalera encore sur la couverture de la première édition du *Gêne du Christianisme* : « Chose admirable ! La Religion Chrétienne, qui ne semble avoir d'objet que la félicité de l'autre vie, fait encore notre bonheur dans celle-ci ». Mais à cette démonstration traditionnelle vient s'ajouter ici — et c'est ce qui donne au morceau son accent propre et sa date — une mise en accusation de la « philosophie », pour avoir séduit les âmes par de fausses promesses. Or la « philosophie » prenait précisément pour devise le contrepied de la maxime de Montesquieu ; cf. Diderot, qui, avant de la citer, par prudence, dans son art. *Christianisme* [53], XIV, 153, fera, au nom de son parti, la constatation suivante, p. 147 : « Qui l'eut cru, que le Christianisme, en proposant aux hommes sa sublime morale, aurait un jour à se défendre du reproche de rendre les hommes malheureux dans cette vie, pour vouloir les rendre heureux dans l'autre » ? Le réquisitoire de Rousseau, qui fut immédiatement exploité par tous les adversaires de la « philosophie » (cf., en particulier, le pamphlet de Linguet, *Le Fanatisme des philosophes* [246^{bis}], qui n'est guère qu'une paraphrase de Rousseau) — ce réquisitoire interprétait éloquentement toutes les répugnances et rancunes qui s'amassaient, contre la philosophie victorieuse, chez certains esprits laïques, point dévots, mais attachés à la tradition nationale. Le plus représentatif de ces esprits était le Marquis de Mirabeau ; et je crois très vraisemblable que la note de Rousseau n'aurait pas

dédaigne le sentiment vulgaire; chacun en veut avoir un à soi¹. L'orgueilleuse philosophie mène à l'esprit fort, comme l'aveugle dévotion mène au fanatisme. Évitez ces extrémités: restez toujours ferme dans la voie de la vérité², ou de ce qui vous paraîtra l'être dans la simplicité de votre cœur, sans jamais vous en détourner par vanité ni par faiblesse. Osez confesser Dieu chez les Philosophes; osez prêcher l'humanité aux intolérans. Vous serez seul de votre parti, peut-être³; mais vous porterez

été ce qu'elle est, sans quelques pages agressives de l'*Ami des hommes* 219, où Rousseau pouvait trouver épars les principaux griefs qu'il a ramassés ici: cf. II, 164-165, 179-180, 339-340: « Loin ces systèmes vains et dangereux, abus de l'esprit et d'une logique corrompue, qui prétendent prouver qu'une société d'athées pourrait subsister... Un prince indifférent sur la Religion creuse au-dessous de son trône une mine, qui quelque jour n'y laissera qu'un monceau de ruines.... Je demande si, parmi ces petits éclairs d'anti-prophètes, il en est un seul qui veuille soutenir de sang-froid que la société en serait plus heureuse, si l'on ôtait ce frein à toute l'humanité en général. S'il s'en rencontre un assez fol pour cela, vous le feriez convenir également que la patrie est une idée, et que *ubi bene, ibi patria*: que le respect dû aux souverains n'est que la loi du plus fort civilisée; que nos mères nous firent sans penser à nous; que notre postérité n'est qu'un mot...; qu'en un mot chacun n'est ici-bas que pour soi. Je ne crois pas, quelqu'ingénieux que puisse paraître ce démonstrateur, que personne soit tenté de le prier de réformer la République et de la peupler de ces prosélytes. A ce petit nombre près cependant, et plus petit qu'on ne saurait croire, tout le reste conviendra qu'il faut une Religion au peuple, et à tout ce qui pense en vulgaire, de quelque rang qu'il puisse être... A la place des lois divines et humaines, que nos pères redoutaient au moment même où ils venaient de les entreindre, et que notre prétendue philosophie appelle préjugés, elle [la nouvelle morale] donne à l'homme pour unique frein, je ne sais quelle probité fantastique, qui s'étend et se rétrécit selon que les objets touchent plus ou moins notre amour-propre; elle ne connaît de vertus qu'au niveau des avantages de la société, transposant ainsi l'effet et la cause, et se réservant d'apprécier ces avantages au tarif de ses passions ».

¹ La *Profession* se termine, comme elle s'est ouverte, par une déclaration d'hostilité à l'égard de la « philosophie » et de la « science », qui ne savent point confesser « l'insuffisance de l'esprit humain » et qui cherchent, non la vérité, mais les satisfactions de l'amour-propre: cf., plus haut, p. 30.

² Voltaire [242], 281: « Les fanatiques en disent autant ».

³ Cet isolement ne serait point pour déplaire à Rousseau; et, chez lui, la force des convictions n'implique nullement un besoin de prosélytisme: il le constatera lui-même dans les *Dialogues*, IX, 200: « De sa vie Jean-Jacques n'a tenté.... de se faire ni parti ni prosélytes ». Mais, puisqu'il reconnaît qu'il constitue à lui seul entre les deux camps ennemis comme un tiers « parti », on pourrait appeler ce parti le parti de la « réconciliation ». Déjà, si on l'en croit (cf. Lettre à Vernes, du 24 Juin 1761, X, 260), la *Nouvelle Héloïse* avait pour « objet de rapprocher les partis opposés par une estime réciproque ». La formule serait ici un peu inexacte, car théologiens et « philosophes » y sont plutôt malmenés (cf., plus haut, pp. 30 et 159 note); mais, dans le fond, c'est la même attitude, celle qu'il a heureusement caractérisée dans deux des *Lettres de la Montagne*, III, 125: unir « la tolérance du philosophe et la charité du Chrétien », 199: « établir à la fois la liberté philosophique et la piété religieuse ». Cependant il faut remarquer que, si Rousseau, dans cette conclusion, essaye de

en vous-même un témoignage qui vous dispensera de ceux des hommes. Qu'ils vous aiment ou vous haïssent, qu'ils lisent ou méprisent vos écrits, il n'importe. Dites ce qui est vrai, faites ce qui est bien ; ce qui importe à l'homme est de remplir ses devoirs sur la terre, & c'est en s'oubliant qu'on travaille pour soi. Mon enfant, l'interêt parti- culier nous trompe ; il n'y a que l'espoir du juste qui ne trompe point ^(*) ¹.

[204]

(*) C, D : *Amen*. Seule, à ma connaissance, des éditions suivantes, l'édition Poinçot [16] a conservé cet *Amen*.

retrouver entre les deux partis l'équilibre que la suppression du paragraphe « Fuyez les dévots », et surtout l'addition de la grande note finale, avaient rompu, s'il combine savamment les phrases antithétiques, où les deux thèses contraires sont une dernière fois opposées et rejetées toutes deux — « l'orgueilleuse philosophie mène à l'esprit fort, comme l'aveugle dévotion mène au fanatisme.... Osez confesser Dieu chez les philosophes, osez prêcher l'humanité aux intolérants », — cet équilibre est provisoire, ou plutôt fictif : c'est sur la « philosophie » qu'a porté le principal effort de son attaque, c'est la « philosophie » qui reste surtout atteinte.

¹ Ainsi la *Profession* se termine sur une parole d'espérance et de foi ; et l'*Amen*, que Rousseau voulait y joindre, et qu'il a finalement maintenu, y met encore comme un accent sacerdotal. — Les lignes qui suivent immédiatement dans *Emile* le texte de la *Profession* forment une espèce de post-scriptum, qu'il convient de citer ici : « J'ai transcrit cet écrit, non comme une règle des sentiments qu'on doit suivre en matière de Religion, mais comme un exemple de la manière dont on peut raisonner avec son élève, pour ne point s'écarter de la méthode que j'ai tâché d'établir. Tant qu'on ne donne rien à l'autorité des hommes, ni aux préjugés du pays où l'on est né, les seules lumières de la raison ne peuvent, dans l'institution de la nature, nous mener plus loin que la Religion naturelle : et c'est à quoi je me borne avec mon *Emile*. S'il en doit avoir une autre, je n'ai plus en cela le droit d'être son guide ; c'est à lui seul de la choisir ».

TABLE DES MATIÈRES DE LA « PROFESSION DE FOI »

(dressée par Rousseau ?)

Dans l'édition originale, le Tome III se termine par une Table des Matières pour les deux derniers volumes, pp. 361-384. Cette Table manque dans l'Exemplaire corrigé de la Bibliothèque de Genève: mais on y lit, II. 361, cette note manuscrite de Rousseau, au bas de la Table des Matières pour les deux premiers volumes: « Cette table ne servira pas, quant aux chiffres: mais, comme elle est bien faite, elle servira de modèle pour la table générale. Quant à la table des deux derniers volumes, elle ne vaut rien du tout, il la faut refaire ». Et c'est pourquoi, sans doute, Rousseau l'avait supprimée dans son Exemplaire corrigé. D'autre part, il avait écrit à Duschesne, le 7 mars 1762. X, 316: « D'aujourd'hui en huit, vous aurez une table telle quelle des deux premiers volumes: mais je vous préviens qu'il m'est impossible de faire celle des deux derniers: et malheureusement cette table-là demande plus d'adresse et de circonspection que l'autre, pour ne pas casser les vitres. Mais je suis hors d'état de vaquer à ce travail-là ». Il est donc douteux que cette seconde Table, — qui d'ailleurs, est fort « circonspecte » (on y chercherait vainement le mot de Révélation) —, soit l'œuvre de Rousseau. Néanmoins je crois devoir en reproduire ici les articles qui se rapportent à la Profession de foi. Je conserve les renvois aux pages de l'édition originale, puisqu'on les trouve en marge de mon édition.

AMATUS LUSITANUS,	T. III. p. 58 n.
Ame de l'homme, son immatérialité prouvée,	III, 85
Sa destruction ne peut se concevoir,	III, 86
Aristide,	III, 181
Athéisme,	III, 198 & <i>suiv.</i> n.
BAYLE,	III, 198
CATILINA,	III, 104
Caton,	III, 102

<i>César</i> .	III, 102
<i>Charron</i> , cité.	III, 137 n.
<i>Clarke</i> ,	III, 32
<i>Condamine</i> , (M. de la) singularité qu'il rapporte.	III, 38
<i>Confiance</i> , moyen de gagner celle des personnes qu'on veut ramener au bien.	III, 10
<i>Conscience</i> , le meilleur des Casuistes.	III, 97 & <i>suiv.</i>
Autres notions.	III, 107, 114
Pourquoi si peu écoutée.	III, 115
DESCARTES ,	III, 25, 47 & <i>suiv.</i>
<i>Deuteronome</i> ,	III, 147 n.
<i>Dieu</i> , incompréhensible,	III, 62, 62, 66
Puissant, bon, juste.	III, 82, 65
Immatériel.	III, 62
Éternel,	III, 63
Intelligent, & comment.	III, 64
ECRITURES , (les) leur majesté.	III, 179
<i>Évangile</i> , (l') sa sainteté.	III, 179
<i>Existe</i> , (i) première vérité connue.	III, 35
<i>Existence</i> , (l') des objets, de nos sensations, seconde vérité connue.	III, 36
FANATISME ,	III, 198 & <i>suiv. n.</i>
<i>Flogistique</i> ,	III, 44 n.
HOMME , quel rang il occupe dans l'ordre des choses.	III, 64
Composé de deux substances.	III, 70, 85
Le moyen de leur union est incompréhensible	III, 50, 122
Sa dignité,	III, 65
Elle est pour lui un motif de reconnaissance.	III, 67
Auteur du mal	III, 81
IDEALISTES & <i>Matérialistes</i> , chimère de leurs distinctions.	III, 36
<i>Idées</i> , comparatives & numériques, ne sont pas des sensations.	III, 38
Abstraites, sources des plus grandes erreurs.	III, 51, & <i>suiv.</i>
De justice & d'honnêteté, par-tout les mêmes.	III, 106
Acquises, distinguées des sentimens naturels.	III, 111 ¹
<i>Instinct</i> , ²	III, 98 n.
<i>Juger</i> , diffère de sentir, & en quoi.	III, 37
N'appartient qu'à l'être actif ou intelligent.	<i>ibid.</i>
<i>Julius Camillus</i> ,	III, 58
LÉONIDAS ,	III, 181
<i>Liberté</i> , en quoi elle consiste.	III, 76

¹ Je rétablis III : l'édition originale porte : II.

² Il y a ici une faute d'impression dans l'édition originale, qui porte : *Institut*.

Son principe immatériel,	III, 77
Pourquoi nous a été donnée,	III, 78
Effets de son bon ou mauvais usage,	III, 122, § <i>suiv.</i>
<i>Locke,</i>	III, 70
<i>Lucrece.</i>	III, 106
MAGICIENS DE PHARAON,	
	III, 147
<i>Mariage,</i> première institution de la nature,	III, 23
<i>Matérialisme,</i> son absurdité,	III, 51, 70 <i>n.</i>
<i>Matérialistes,</i>	III, 36
Leur raisonnement comparé à celui d'un sourd,	III, 73
<i>Matière,</i> son état naturel,	III, 43
Ne peut penser,	III, 70, <i>ibid. n.</i>
<i>Missionnaires,</i>	III, 168
<i>Moralité de nos actions,</i> en quoi consiste,	III, 100, 114
<i>Mort,</i> ce qu'elle est par rapport au juste,	III, 84, 86
<i>Mouvement,</i> n'est pas de l'essence de la matière,	III, 43, <i>ibid. n.</i> , 51
De deux sortes,	III, 43, § <i>suiv.</i>
Quel chez les animaux,	III, 44
Preuve d'une première cause.	III, 48, 54
NEWTON,	
	III, 47, § <i>suiv.</i>
<i>Nieurentit,</i>	III, 58
ORPHÉE,	
	III, 128
PAGANISME, ses Dieux abominables,	
	III, 106
<i>Paracelse,</i>	III, 59
<i>Philosophes.</i>	III, 27
Cause de la diversité de leurs sentimens,	III, 28
Ne prennent point intérêt à la vérité,	III, 30
Leur unique objet,	<i>ibid.</i>
Leurs bizarres systèmes,	III, 32, 60, 107
<i>Philosophie,</i> son pouvoir relativement aux mœurs comparé à celui de la religion,	III, 200 <i>n.</i>
<i>Platon,</i> son juste imaginaire,	III, 180
<i>Plutarque,</i>	III, 84
<i>Poul-Serrho,</i> ce que c'est chez les Mahométans,	III, 201, § <i>suiv.</i>
<i>Providence,</i> (la) considérée relativement à la liberté de l'homme,	III, 77
Comment justifiée,	III, 84
Et par rapport à quoi,	III, 83
REGULUS,	
	III, 110
<i>Religion,</i> son pouvoir pour empêcher le mal & procurer le bien,	III, 200, § <i>suiv. n.</i>
Les trois principales de l'Europe,	III, 162
<i>Remords,</i>	III, 104
<i>Reuchlin,</i>	III, 166

SCEPTIQUES, leur malheur,	III, 26
<i>Sensations</i> , différentes de leur cause ou de leur objet,	III, 36
Comment distinguées par l'être sensible,	III, 39
<i>Sens</i> , dans leur usage nous ne sommes pas purement passifs,	III, 40, § <i>suiv.</i>
<i>Sentiment du moi</i> , doute sur sa nature,	III, 35
<i>Sentiment intérieur</i> , relativement à l'ordre sensible de l'univers,	III, 56, 96, § <i>suiv.</i>
difficile à rappeler,	III, 130
<i>Sentimens naturels</i> , de deux sortes,	III, 112
Antérieurs à notre intelligence,	III, 111
<i>Sentir</i> , en quoi diffère de juger,	III, 37
<i>Socrate</i> ¹ ,	III, 110, 180, § <i>suiv.</i>
<i>Spontanéité</i> ,	III, 45
<i>Stoïciens</i> , l'un de leurs bizarres paradoxes.	III, 158
UNIVERS, son harmonie démontre une intelligence suprême,	III, 56, 60
<i>Vertu</i> , (la) comparée au Prothée de la Fable,	III, 118
XENOCRATE,	III, 196

Fin de la Table.



¹ L'édition originale place *Spontanéité* et *Stoïciens* avant *Socrate*.



APPENDICES

I

CINQUIÈME ET SIXIÈME « LETTRES A SOPHIE ».

J'ai raconté plus haut (cf. Introduction, I^{re} Partie, chap. I dans quelles circonstances Rousseau avait entrepris, puis abandonné la rédaction des Lettres à Sophie. Ces Lettres inachevées traitaient précisément quelques-uns des problèmes moraux que le Vicaire Savoyard ne pouvait négliger dans son système de Religion naturelle. Aussi, en arrivant à ce point de son exposé, Rousseau se rappela qu'il avait déjà étudié la question, et se reporta à ses anciennes notes. Il écrivit en marge du Brouillon de la Profession (cf., plus haut, p. 234) : N. B. S'il est vrai que le bien soit bien, Lettre 5^e à Sophie. En effet, la V^e et une partie de la VI^e Lettres ont été utilisées par le Vicaire (cf., plus haut, pp. 241-281). Mais, avant de les transporter dans la Profession, Rousseau en a révisé le texte, et y a substitué au nom de Sophie celui du disciple idéal (cf. Introduction, II^e Partie, chap. I, § 1). Cette substitution est-elle la seule que Rousseau ait fait subir à l'ancien Manuscrit des Lettres avant de les utiliser dans la Profession ? Il est difficile aujourd'hui de distinguer, parmi tant de corrections et d'additions, les différents apports : et nous ne pouvons avoir de certitude que pour les quelques passages où le disciple du Vicaire est nommément interpellé. Cependant il est très probable, comme le montre la similitude des écritures et des encres, que beaucoup de ces retouches n'intéressent plus déjà les Lettres à Sophie, mais la Profession. La rareté même des ratures dans le texte de F semblerait confirmer cette hypothèse.

Le Manuscrit des V^e et VI^e Lettres à Sophie est conservé à la Bibliothèque de Neuchâtel sous le n^o 7890 [4 A]. M. Eugène Ritter en a déjà publié une transposition sommaire, qui donne presque partout le texte auquel Jean-Jacques paraît s'être finalement arrêté dans cette Rédaction, mais qui ne signale pas les premiers jets et les repentirs [31].

On en trouvera ici le texte intégral. Je publie ces Lettres avec la même méthode que les Manuscrits de la Profession (cf., plus haut. Introduction, III. Partie, chap. III, § 1). Tous les développements qui ont été utilisés par le Vicaire sont imprimés en italique; et, dans l'intérieur de ces développements, j'ai détaché en caractères gras tout ce que l'édition originale d'Émile a modifié ou n'a pas conservé.

A

LETTRE 5^cf^o 1^{ro}

† Toute la moralité de la vie humaine est dans (¹ la volonté) de l'homme.
 ‡ S'il est vrai que le bien soit bien, il doit l'être au fond de nos cœurs comme dans nos œuvres, et le premier prix de la (² vertu) est de sentir qu'on la pratique. Si la bonté morale est conforme à notre nature l'homme ne sauroit être sain ni bien constitué (³ s'il n'est pas) bon. Si elle ne l'est pas et que l'homme soit (fait pour être) méchant [⁴ il ne peut cesser de l'être sans se corrompre. La bonté (⁵ seroit) en lui un vice de conformation ⁶)] [⁷ car] i! (⁸ est) ⁹ fait pour nuire (¹⁰ aux autres) comme (¹¹ le) loup pour égorger sa proie.

¹ [l'intention].² [justicc].³ [qu'autant qu'il est].⁴ [naturellement] (et se déprave quand il est... [devient] bon... [mots illisibles]).⁵ [(devient)... « ne » seroit en lui qu'un vice contre nature (et)] fait pour nuire.⁶ (ou de).⁷ (et).⁸ (ne).⁹ fait(e).¹⁰ [à ses semblables].¹¹ [la].

† Le début de la Lettre V a d'abord été esquissé à la suite de la Lettre IV, dont le Manuscrit est à Genève [4 B], f^o 33^{ro} : Toute la moralité (des actions) [de la vie] humaine est dans (l'estimation... la volonté) [les intentions] (de ceux qui les font) [des hommes]. *Un espace de quelques lignes laissé en blanc, puis* : S'il est vrai que le bien soit bien, il doit l'être au fond de (notre) [nos] cœur[s] comme dans (les actions de notre vie) [nos œuvres] et le premier prix de la vertu est de sentir qu'on la pratique.

† Ici, en marge, sans aucun signe de raccord : Ses bonnes actions mêmes perdent leur prix au fond de son ame par le défaut du motif.

(Et comme un loup pitoyable seroit un mauvais loup,) un homme humain seroit un animal ¹ dépravé ²⁻³ et la vertu seule nous laisseroit des remords.

⁴ Croiriez vous qu'il fut au monde une question plus facile à résoudre (que celle-ci). † De quoi s'agit-il pour cela sinon de rentrer en soi-même (et) d'examiner tout intérêt personnel à part, à quoi nos penchans naturels nous portent. Quel spectacle nous flate le plus, celui des tourmens ou du bonheur d'autrui; ⁵ qu'est ce qui ⁶ nous est le plus doux à faire et nous laisse une impression plus agréable après l'avoir fait d' ⁷ un (⁸ crime ou d'une noble? action). Pour qui nous ⁹ intéress(ons) nous sur (¹⁰ nos) theatres : est-ce aux forfaits que (¹¹ nous ¹² pren(ons) plaisir, ¹³ est-ce (¹⁴ aux coupables) que nous ¹⁵ donnons des larmes (¹⁶ de ¹⁷ tendresse) et de pitié; entre le héros malheureux et le tyran triomphant, duquel des « deux » ¹⁸ nos vœux secrets nous rapprochent-ils « ¹⁹ sans cesse » et qui de ²⁰ nous forcé de choisir n'aimeroit pas mieux encore être le bon qui souffre que le méchant qui prospère tant l'horreur (²¹ du crime) l'emporte naturellement en nous sur celle (²² de ²³ tous les autres maux).

[Voit-on dans une rüe ou sur un chemin (²⁴ un) acte de violence et d'injustice à l'instant un ²⁵ mouvement de colère et d'indignation s'élève

¹ [aussi].

² [qu'un loup pitoyable].

³ [Vous semble-t-il, ô Sophie, que cela puisse faire une question].

⁴ [Croiriez (sic)].

⁵ (et).

⁶ (donne).

⁷ (me).

⁸ [(bienfait... bonne action) acte de bienfaisance ou d'un acte de méchancete].

⁹ [intéress[ez]].

¹⁰ [vos].

¹¹ [vous].

¹² [pren[ez]].

¹³ [(les malfaiteurs ont-ils tous nos vœux secrets)].

¹⁴ [à leurs auteurs punis].

¹⁵ [donn[ez]].

¹⁶ [(d'attendrissement)].

¹⁷ [pitié].

¹⁸ [vos].

¹⁹ [(incessamment)].

²⁰ [vous].

²¹ [de faire le mal].

²² [(des) de l'endurer].

²³ (toutes).

²⁴ [quelque].

²⁵ (depit).

† Ici, en marge, d'une écriture plus récente : Oh Rentrons en (moi) nous même o mon bon ami. Examinons tout intérêt; puis un signe de raccord à personnel.

au fond du cœur et nous porte à prendre la défense de l'opprimé. ([¹ Un des tourmens que l'état civil impose aux [² particuliers] est de voir [³ incessamment] le mal et de noser [⁴ ni s'y opposer ni [⁵ s'en plaindre ⁶. Mais [(quand)] [⁷ le devoir naturel nous y «⁸ porte ») [⁹ un devoir plus puissant nous retient (¹⁰ nous avons perdu) le droit de protéger l'innocence (et [¹¹ c'est un crime ¹² dans l'ordre social « de » s'opposer au mal qu'on voit faire)].

[Au contraire si quelque acte de clemence ou de générosité frappe nos yeux quelle admiration quel amour il nous inspire. (qui est-ce qui ne se dit pas à lui-même ; j'en voudrais avoir fait autant. Les ames les plus corrompues ne sauroient perdre tout à fait ce(¹³ t heureux) penchant (au bien ¹⁴) [¹⁵ le brigand qui [¹⁶ dépouille les passans] couvre [¹⁷ quelquefois] la nudité du pauvre ¹⁸, il n'y a point de féroce assassin qui ne (coure) [¹⁹ sout(enir) un homme tombant en défaillance] les traîtres même et les perfides en (²⁰ meditan τ) [entre eux leurs] complots [²¹ se touchent dans la main] « se » donnent leur parole et respectent leur foi. (Ô) homme [²² pervers tu as beau faire je ne vois en toi qu'un méchant inconséquent et, maladroît car la nature ne t'a point fait pour l'être].

On parle (beaucoup ²³ de la voix ²⁴ des) remords qui punit en secret les crimes cachés et les met [si] souvent en évidence (par la terreur des coupables). Hélas! qui de nous ne connut jamais ²⁵ cette voix importune. On parle par

¹ (il n'y a que l'ordre... la considération... c'est un des... [Le] plus grand supplice).

² [gens bien] nés.

³ [toujours].

⁴ (n'y).

⁵ (sans).

⁶ (et de laisser les méchants tout puissans).

⁷ [(ce penchant)].

⁸ [(excite)].

⁹ [(en vain)].

¹⁰ [et les loix nous ôtent].

¹¹ [dans l'ordre social].

¹² [toujours sévèrement puni].

¹³ [premier].

¹⁴ (et celui qui).

¹⁵ (les brigans [voleurs]).

¹⁶ (font tant de malheureux) [dépouille(nt)].

¹⁷ [pourtant].

¹⁸ (et tel assassin sur un grand chemin qui prend pitié).

¹⁹ sout[ienne].

²⁰ [(COM PLOTANT) formant].

²¹ [perfides].

²² (qui que tu sois sonde ton cœur quelque pervers que tu puisses être sonde ton cœur, sonde).

²³ [du cris des].

²⁴ (du).

²⁵ (ses).

expérience et l'on voudroit effacer ce sentiment involontaire qui nous donne ¹ tant de tourment. Mais ² suivons la nature (et nous ³ sentirons) avec quelle douceur elle approuve ce qu'elle a commandé, et quel charme on trouve à ⁴ sentir ⁵ l'applaudissement, d'une âme contente d'elle même. † Le méchant [se craint et se fuit, il] s'égaye en se jettant hors de ⁶ lui, il tourne autour de lui des yeux inquiets et cherche un objet qui le fasse rire; sans la raillerie insultante il seroit toujours triste. Mais au ⁷ contraire la sérénité du juste est intérieure; son ris n'est point de malignité mais de joye, il en porte la source en lui même. Seul il est aussi gai qu'au milieu d'un cercle; et ⁸ ce « contentement » inaltérable ⁹ qu'on voit régner en lui il ne le tire pas de ceux qui l'approchent (mais) il le leur communique.

|| Jettez les yeux sur toutes les nations du monde, parcourez toutes les histoires: parmi tant de cultes inhumains et bizarres, parmi cette prodigieuse diversité de mœurs et de caractères « vous » ¹⁰ trouverez par tout les mêmes idées de justice ¹¹ et de ¹² vertu, par tout les mêmes principes de morale, ¹³ et par tout les mêmes notions du bien et du mal, ¹⁴ L'ancien Paganisme ¹⁵ n'offroit aux hommes que ¹⁶ des Dieux abominables ¹⁷ qu'on eut punis ¹⁸ sur la terre) comme ¹⁹ des scélérats et qui n'offroient pour tableau du bonheur suprême que des forfaits à commettre et des passions (infames) à contenter. Mais le ²⁰ crime, reretu d'une autorité sacrée (sembloit ²¹ descendre) en vain ²² du Ciel sur la

f° 1^{vo}¹ (dans).² (écoutons) obeissons a.³ connoitrons .⁴ [gouter .⁵ la paix intérieure].⁶ soi].⁷ (lieu que).⁸ ce(t).⁹ (bonheur).¹⁰ [(ne)] trouverez [(vous pas)].¹¹ (et de morale).¹² [honnété].¹³ Dans (sic).¹⁴ [enfant].¹⁵ D.¹⁶ « qu'on » (con...) [adoroit au].¹⁷ [ici-bas].¹⁸ (les).¹⁹ [vice].²⁰ descend oit].²¹ [(de l'Olympe) du séjour éternel].

† Ici, en marge, enchâssé dans le développement : Voit-on dans une rue.... s'opposer au mal qu'on voit faire. la note suivante : Tableau du bonheur des justes.

terre) la (1^e sainte empreinte de la vertu) « le repoussoit » (2^e de tous les) cœurs († des hommes). († *Jamais on ne vit* (3^e une Religion si (4^e dépravée) et de si saintes maximes (5^e de si méprisables divinités (6^e adorées) par de si grands hommes. Ainsi (7^e Jupiter « pouvoit » être incestueux, Xénocrate n'en étoit pas moins (8^e tempérant) la chaste Lucrèce, (9^e adoroit l'impudique Venus, l'intrepide Romain (10^e sacrifioit à la peur; (le grand Caton fut estimé plus juste que) la providence; enfin (11^e la) voix de la vertu plus forte que celle des dieux [même se faisoit (en dépit d'eux) respecter sur la terre, (12^e et (13^e relegu(oi)t) au Ciel le crime avec les coupables.

Il est donc au fond de toutes les ames un principe (14^e éternel) de justice et de vérité morale antérieur à tous les préjugés nationaux à toutes les maximes de l'éducation. Ce principe est la règle involontaire sur (15^e la) quelle (16^e nous jugeons (malgré nous de) nos actions (17^e et (de) celles d'autrui et (c'est à) ce principe inné (18^e que (19^e je donne le nom de conscience.

Mais à ce mot j'eutens s'élever de (20^e toutes parts la voix des philosophes. erreurs de l'enfance, préjugés de l'éducation s'écrient-ils tous comme de concert. Il n'y a rien dans l'entendement humain que ce qui s'y introduit

¹ [nature... sainte voix de la nature].

² [du].

³ [humains].

⁴ [des divinités].

⁵ [impure].

⁶ [des Dieux].

⁷ [ne furent implorées].

⁸ [La vertu triomphoit dans les cœurs des mortels... triomphoit de l'exemple des Dieux].

⁹ [(Qu)'est ce que) étoient les debauches de Jupiter (n'étoient rien) à la.... on célébroit les debauches (*sic*) de Jupiter (étoient) mais on admiroit la tempérance de Xénocrate; la chaste Lucrèce].

¹⁰ [chaste].

¹¹ [n' adoroit-[elle pas].

¹² [(me) sacrifioit-[il pas].

¹³ [l'immortelle].

¹⁴ [en dépit d'eux].

¹⁵ [sembloit, releguer].

¹⁶ [(immortel) inné].

¹⁷ [le].

¹⁸ [malgré nos propres maximes].

¹⁹ [comme bonnes ou mauvaises].

²⁰ [est ce].

²¹ [(j'appelle).]

²² toutes parts (*sic*).

† Ici, un signe de renvoi, qui introduit l'addition suivante : (Le grand Caton fut estimé plus juste que); et, d'une écriture plus récente : la providence. Mais cette phrase a reçu plus loin sa place définitive.

par l'expérience et nous ne jugeons ¹ des choses que sur des idées acquises. Ils font plus : cet accord évident et universel de toutes les nations ils l'osent rejeter, et contre cette éclatante uniformité du Jugement des hommes || ils vont chercher dans les ténèbres quelque exemple obscur et connu d'eux seuls, comme si ² tous les penchans de la nature étoient anéantis par la dépravation de quelques individus et que ³ parce qu'il est des monstres il n'existât plus d'espèce humaine ⁴. (Voyez les tourmens que se donne le sceptique montagne pour aller déterrer en ⁵ un coin du monde ⁶ des maximes contraires aux notions communes de la justice. Que lui sert de donner au ⁷ premier menteur une autorité qu'il refuse aux écrivains les plus ⁸ respectables : quelques usages incertains et bizarres fondés sans doute sur des causes particulières qui nous sont inconnues, détruiront-ils l'induction générale tirée du concours de tous les peuples ⁹ du monde opposés en tout le reste [et d'accord sur ce seul point. O Montagne toi qui te piques de franchise et de vérité, sois ¹⁰ de bonne foi si un philosophe peut l'être et ¹¹ di-moi s'il est quelque climat ¹² au monde ou ce soit un crime de tenir sa foi d'être ¹³ magnanime bienfaisant et généreux : ou ¹⁴ la vertu soit ¹⁵ punie et les forfaits récompensés.]

Je n'ai ¹⁶ point dessein d'entrer ici dans des discussions métaphysiques qui ne mènent à rien]. † ¹⁷ J'ai déjà dit que je ne voulois point disputer avec les philosophes, mais parler à votre cœur ; quand tous les philosophes du monde

f° 2¹⁰¹ [d'aucune].² (par).³ (des).⁴ (c'étoit anéantir).⁵ [sitôt].⁶ [ne fut plus rien].⁷ [Mais que (sert) (servent) au].⁸ [(de) les tourmens qu'il se donne].⁹ [quelque].¹⁰ [quelqu'usage] [une coutume opposée].¹¹ [plus méprisable et suspect voyageur].¹² [respectable (sic)].¹³ [de l'univers].¹⁴ [sincère et vrai].¹⁵ [di-moi (sic)].¹⁶ [sur la terre].¹⁷ [clément].¹⁸ [l'homme de bien soit méprisable et le scelerat honoré].¹⁹ (puissance BLE).²⁰ [pas].²¹ [Je vous ai].

† On trouvera, à la fin de cette Lettre, une première esquisse de ce développement.

prouveroient que j'ai tort, si vous sentez que j'ai raison. Je n'en veux pas davantage (j'aurai fait tout ce que je ¹ voulois) faire. ² Je crois justement nécessaire de) vous faire distinguer nos perceptions acquises de nos sentimens naturels, car nous sentons nécessairement avant que de connoître, et † ³ comme nous n'apprenons point à rouloir nôtre bien personnel (et) à fuir notre mal], mais (nous) tenons cette volonté de la nature, de même l'amour du bon et la haine du mauvais nous sont aussi naturels que nôtre propre existence; ⁴ les idées (il est vrai) nous viennent du dehors (mais) les sentimens qui les apprécient ⁵ sont au dedans de nous et c'est par eux [seuls] que nous connoissons la conrenance ou la disconrenance qui existe entre nous et les choses que nous devons rechercher ou fuir.

f^o 1^{vo}

† [Exister pour nous c'est sentir; et nôtre sensibilité est incontestablement antérieure à nôtre raisonnement. ⁶ Quelle que soit la cause de nôtre existence, ⁷ elle a pourvu à notre conservation en nous donnant des sentimens conformes à nôtre nature; et l'on ne sauroit nier qu'au moins (⁸ ces sentimens) ne soient innés. Ces sentimens eu égard à l'individu sont l'amour de soi même, la crainte de la douleur et de la mort, et le desir du bien-être. Mais si ⁹ l'homme est un animal sociable par sa nature, ou du moins fait pour le devenir (comme on n'en peut douter), il ne peut l'être que par d'autres sentimens innés relatifs à son espèce. Et c'est du système moral ¹⁰ formé par ce double raport ¹¹ à (¹² nous) même s; et à (¹³ nos) semblables que (¹⁴ dérivent les impulsions de) la conscience].

f^o 2^{vo}

|| Ne pensés donc pas, ô Sophie, qu'il fut impossible d'expliquer par des consequences de notre nature le principe actif de la conscience, independant de la raison même. Et quand cela seroit impossible encore ne seroit-il pas nécessaire. Car les philosophes qui combattent ce principe ne prouvent point qu'il n'existe pas, mais se contentent de l'affirmer; quand nous affirmons

¹ [prétendois].

² [(et) il ne faut pour cela que].

³ (car).

⁴ [ainsi quoique].

⁵ (qui).

⁶ (Quelque).

⁷ [cette eau se ?].

⁸ [ceux là].

⁹ [comme on n'en peut douter].

¹⁰ (qui dérive des) [dérivé].

¹¹ (que la conscience).

¹² [soi].

¹³ [ses].

¹⁴ [(se forme) naît (le sentiment) l'impulsion naturelle de].

† Ici, dans le manuscrit, un espace de quelques lignes laissé en blanc.

† Rousseau a marqué la place définitive de ce morceau marginal par un signe de renvoi, accompagné des mots : page précédente.

(¹ le contraire) nous sommes donc aussi avancées qu'eux et nous avons de plus (² le) témoignage intérieur qui ³ confirme nôtre sentiment et la voix de la conscience qui dépose pour elle même.

† ⁴ Ma chere amie: que ces tristes raisonneurs sont à plaindre, en effaçant (⁵ dans leur ame) les sentimens de la nature ils détruisent la source de tous leurs plaisirs, et (⁶ pour) [⁷ se délivrer] du poids de la conscience ~ ils ⁸ s'otent les ¹⁰ voluptés mêmes auxquelles il seroit doux de s'immoler). † Si la loi des amans n'est qu'une chimère, si la pudeur du sexe consiste en vains préjugés: que (¹¹ seront) ¹² tou[s] les charmes de l'amour: si nous ne voyons plus dans l'univers que de la matière et du mouvement ¹³ ou seront donc (tous) les biens moraux (¹⁴ aux quels) « nôtre » ame est (¹⁵ si sensible), « et » quel sera le prix de la vie humaine, si nous n'en jouissons que pour végéter. ([¹⁶ N^o ¹⁷ est-ce pas un bien

¹ [qu'il existe].

² (de) [toute la force du].

³ [isoutient].

⁴ 'Bon jeune homme'.

⁵ [en eux].

⁶ [ne savent se].

⁷ (vouloir s'oter).

⁸ [qu'en se (jettant dans l'insensibilité) se rendant insensibles].

⁹ [(effacent en eux tout sentiment)].

¹⁰ [delices].

¹¹ [deviendront].

¹² tout(s).

¹³ (que devi ENDRONT).

¹⁴ [dont].

¹⁵ [toujours avide].

¹⁶ [Que je .

¹⁷ est-pas (sic).

† *Le développement qui suit, sur la pudeur et l'amour, n'a pas été utilisé dans la Profession de foi; mais les idées, sinon les expressions mêmes ont passé dans la Lettre à D'Alembert. Cf. I, 233-236, et, en particulier, 234. où la phrase qu'on lit ici, sur cet état de foiblesse et d'oubli d'eux-mêmes qui les livre à tout agresseur, se retrouve presque textuellement: un état de foiblesse et d'oubli d'eux-mêmes qui les livre à la merci du premier venu.*

† *C'est ici, sans doute, que devrait s'insérer l'addition marginale suivante, qu'aucun signe de raccord ne vient rattacher au texte. Si la vertu n'est rien, si l'amitié n'est qu'habitude (et) l'intérêt personnel quels [vrais] plaisirs (moraux) pouvons nous goûter sur la terre! Cette addition paraît être de la même plume que la surcharge: Bon jeune homme.*

maladroit système que celui de ces philosophes qui pour ([¹ ôter | les) remords
[² des voluptés] (³ étouffe à la fois l'un et l'autre)]). †

Je reviens à ce sentiment de honte si charmant et si doux à vaincre [plus
doux peut être encore à respecter, qui combat et enflamme les desirs d'un
amant (⁴ et sait si bien ⁵ dédomager son cœur ⁶ des plaisirs) qu'il refuse « ⁷ à ses »
sens. Pourquoi rejeterions nous le (⁸ témoignage) intérieur qui [⁹ voile d'une
modestie] impénétrable les (¹⁰ desirs) secrets d'une fille pudique et (¹¹ son front)
d'une rougeur [enchanteresse aux tendres discours d'un amant aimé]. ¹² L'attaque
et la défense ¹³ sont des loix de la nature. (¹⁴ C'est) elle qui permet la résistance
au sexe qui peut céder (¹⁵ toutes fois) qu'il lui plaît. (¹⁶ C'est) elle qui prescrit la
poursuite à celui qu'elle ¹⁷ prend soin de rendre discret « et modéré ». (¹⁸ C'est)
elle qui ¹⁹ remet (²⁰ leurs communs) plaisirs à la garde de la honte et du mystère,
dans un état de foiblesse et d'oubli d'eux-même qui les ²¹ livre à tout agresseur.
Vous (²² voyez) donc (²³ qu'il (n'est) (²⁴ pas vrai) que la pudeur || ²⁵ n'ait pas

f° 3 r°

¹ (séparer) [nous délivrer des].

² [de la] volupté [du plaisir].

³ [(nous apprennent à n'en plus connoître) étouffe les voluptés qui les nourris-
sent... qui ne (sait) peut séparer les remords].

⁴ [et rend tant de plaisirs à son cœur].

⁵ [(consoler (son) un cœur tendre... un tendre cœur].

⁶ [pour ceux].

⁷ [(aux)].

⁸ [reproche].

⁹ [couvre nos desirs d'un voile].

¹⁰ [vœux].

¹¹ [couvre ses joues].

¹² [Quoi donc].

¹³ [ne] sont [elles pas].

¹⁴ [N'est-ce pas].

¹⁵ [autant].

¹⁶ [N'est-ce pas].

¹⁷ [a].

¹⁸ [N'est-ce pas].

¹⁹ [les].

²⁰ [durant leurs].

²¹ [livreroit].

²² [sentez].

²³ [combien].

²⁴ [faux].

²⁵ [ne soit qu'une chimère faute de raison et qu'on n'ait].

† *Le texte de cette addition a été repris un peu plus haut, dans la même marge, sous la forme suivante : N'est-ce pas un bien maladroit système que celui qui ne sait ôter le remords de la volupté qu'en étouffant à la fois l'un et l'autre. On voit, d'ailleurs, par les différents signes de raccord, que Rousseau a eu des hésitations sur la place à donner à cette phrase. Il semble qu'il ait voulu un instant la placer avant : Si la foi des amans, ou : Si nous ne voyons plus dans l'univers.*

sa raison suffisante et ne soit qu'une chimère dans la nature, et comment seroit-elle l'ouvrage «² des » préjugés si les préjugés mêmes de l'éducation la détruiraient. Si vous la voyez dans toute sa force chez les peuples ignorans et rustiques et si sa douce voix ne s'étouffe chez les (3) peuples plus cultivés que par les sophisme (4) de la raison .

(5) C'est ainsi que les premières lueurs du jugement nous éblouissent et (6) cachent « d'abord » tous les objets à nos regards. Mais attendons que nos (7) foibles yeux se (8) raffermissent, et bientôt nous reverrons les memes objets aux lumières de la raison tels que nous les montrait d'abord le seul intérêt de la nature. Ou plus tôt soyons plus simples et moins vains. Bornons-nous en (sur tout) aux premiers sentimens que nous trouvons en nous memes, puisque c'est toujours à eux que l'étude nous ramène quand elle ne nous a point égares. †

(9) Conscience, conscience [instinct divin] (10) voix (11) celeste (12) modele du beau (13) guide (14) unique d'un être intelligent et libre, mais ignorant et borné (15) juge infailible du bien et du mal, sublime émanation de la substance (16) divine, qui rends l'homme semblable aux Dieux : c'est (17) toi seule (18) qui (19) fais l'excellence de (20) ma nature.

f^o 4 ro

Sans toi je ne (21) vois rien en moi qui m'élève au-dessus des bêtes, que le triste privilège de m'égarer « d'erreurs en erreurs » (22) à l'aide de ma raison).

1 (sa).

2 [(de la)].

3 [nations] plus cultivées.

4 [du raisonnement].

5 [Si].

6 [confondent].

7 [foiblesses].

8 [rouvrent; (et) se fortifient].

9 (sub LIME) [immortelle et celeste].

10 (int ERIEURE) [instinct].

11 (sublime émanation).

12 [(vrai)].

13 [(guide que rien)].

14 [assuré].

15 [mais intelligent et libre].

16 [éternelle].

17 [à].

18 [qu'il doit l'EXCELLENCE].

19 [montres].

20 [sa].

21 [sens].

22 [(sans cesse)].

23 [à l'aide d'un entendement sans règle et d'une raison sans principe].

† Le f^o 3^{vo} est resté blanc: et les morceaux suivants sont isolés sur le f^o 4.

f^o 4^{vo}

|| Attachez vous à faire les choses que vous aiméz à voir faire aux autres.

‡ (Mais j'ai déjà dit que je roulois parler à vôtre cœur, et ⁽¹⁾ que je n'entreprendois) pas (de) disputer avec les philosophes. Ils auroient beau [me] prouver qu'ils ont raison, je sens qu'ils mentent et je suis persuadé qu'ils le sentent aussi).

B

f^o 1^{ro}

LETTRE 6

Enfin nous avons un guide assuré dans ce **Labirinte** des erreurs humaines, mais ce n'est pas assés qu'il ⁽²⁾ nous parle) il faut ⁽³⁾ l'entendre, il faut distinguer sa voix apprendre à) le connoître et le suivre. S'il parle à tous les cœurs « ô » [(ma chère)] Sophie, « ⁽⁴⁾ pourquoi donc y en a-t-il si » peu qui l'entendent. Helas, il nous parle la langue de la nature ⁽⁵⁾ que] tout nous ⁽⁶⁾ a fait oublier.

[La conscience est timide et craintive, « ⁽⁷⁾ le » monde et le bruit l'épouvantent (elle cherche la solitude et la paix) et les préjugés ⁽⁸⁾ qu'on ⁽⁹⁾ prétend être son) ouvrage, sont ses plus mortels ennemis, elle fuit ou se tait devant eux (et)

¹ [non].² [existe].³ [savoir].⁴ [(mais il)].⁵ (et c'est... et).⁶ (l').⁷ « elle » [cherche la solitude].⁸ [dont].⁹ [la dit (être) l'].

‡ On a vu, plus haut, f^o 2^{ro}, la rédaction définitive de ce développement.

leur voix bruyante ¹ empêche (la sienne) «² de "se faire entendre". ³ Elle se rebute enfin (après avoir été longtemps éconduite) elle ne nous parle plus elle ne nous répond plus et après (de) si longs mépris pour elle il en coûte autant (pour) la rappeler (« en » soi-même) qu'il en coûte pour (l'en) bannir].

Quand je vois chacun de nous sans cesse occupé de l'opinion publique étendre pour ainsi dire son existence tout autour de lui sans en réserver presque rien (en) son propre cœur, je crois voir un petit insecte former de sa substance une grande toile par (les fils de) laquelle [seuls] il paroît sensible tandis qu' on le croiroit mort dans son trou. La vanité de l'homme est la toile d'araignée qu'il tend sur tout ce qui l'environne. L'une est aussi solide que l'autre le moindre fil qu'on touche (de) met (en) mouvement il mourroit (d'épuisement) si l'on laissoit la toile tranquille, et (quand) d'un côté on la déchire il (acheve) de s'épuiser plus tôt que de ne la pas refaire à l'instant. Commençons par (re)devenir nous, par (re)entrer en nous, par circonscrire nôtre ame des mêmes bornes que la nature a données à notre être, commençons en un mot par nous rassembler ou nous sommes afin qu'en cherchant à nous connoître tout ce qui nous compose vienne à la fois se présenter à nous. Pour moi je pense que celui qui (connoît) le mieux en quoi consiste le moi humain est le plus près de la sagesse et que (comme) le premier trait d'un dessin se (compose) des lignes qui le terminent la première idée de l'homme est de (le) séparer de tout ce qui n'est pas lui.

Mais comment se fait cette séparation. Cet art n'est pas si difficile qu'on pourroit croire, ou du moins la difficulté n'est pas ou on la croit, et (tient).

¹ [étouffe la sienne et l'].

² [d'avoir].

³ (s'élever dans nos (âmes) cœurs)].

⁴ (Après).

⁵ [à force d'être].

⁶ [elle se rebute à la fin].

⁷ [un].

⁸ (il).

⁹ (de mot inachevé) [de].

¹⁰ [la].

¹¹ [dans].

¹² (il).

¹³ [l'(un et l'autre) insecte].

¹⁴ [de langueur].

¹⁵ [si].

¹⁶ acheve[ira plus tôt].

¹⁷ (re)entrer en].

¹⁸ [nous concentrer].

¹⁹ (que dans la recherche).

²⁰ [sait].

²¹ (le premier moyen de nous [bien] connoître consiste à nous bien rassembler).

²² [forme].

²³ (bien connoître les bornes de la nature humaine).

²⁴ [dépend].

plus de la volonté que des lumières, il ne faut point un appareil d'études et de recherches pour y parvenir. Le jour nous éclaire et le miroir est devant nous; mais pour le voir il faut jeter les yeux ¹.

[² Le moyen de les y fixer est d'écarter les objets qui nous en détournent. Recueillez vous ³ cherchez la solitude voilà d'abord tout le secret et par celui-là seul on découvre bientôt les ⁴ vôtres. Pensez-vous en effet que la philosophie nous apprenne à rentrer en nous mêmes. Ah combien ⁵ l'orgueil sous son nom nous en écarte! C'est tout le contraire ma charmante amie, il faut commencer par rentrer en soi-même pour apprendre à philosopher].

f^o 1^{vo}

[Ne vous effrayez pas je vous conjure; je n'ai pas dessein de vous ⁶ reléguer dans un cloître et « ⁷ d'imposer à » une femme [⁸ du monde une vie d'anachorète. La solitude dont il ⁹ s'agit, est moins de [faire] fermer votre porte et de rester dans votre appartement que de tirer votre ame de la presse comme disoit l'abbé Terrasson † et (¹⁰ de la) fermer ¹¹ aux passions étrangères qui l'assaillent à chaque instant. Mais l'un de ces moyens peut (d'abord) aider à l'autre, surtout au commencement: ce n'est pas l'affaire d'un jour de savoir être seul au milieu du monde et après une si longue habitude [¹² d'exister dans tous] (¹³ les objets) qui vous entourent] le recueillement de votre cœur doit commencer par celui de vos sens. Vous aurez d'abord assés affaire à contenir votre imagination sans être obligée encore de fermer vos yeux et vos oreilles. Eloignez les objets qui doivent vous distraire; jusqu'à ce que leur présence ne vous distraise plus. Alors vivez ¹⁴ (s'il le faut) sans cesse au milieu [d'eux], vous saurez bien quand il le faudra vous y retrouver avec vous (même). [Je ne vous dis [donc] point quittez la société; je ne vous dis pas même renoncez à la dissipation et aux vains plaisirs du monde. Mais je vous dis aprenez à être seule sans ennui. Vous n'entendrez jamais la voix de la nature. Vous ne vous connoîtrez jamais sans cela. Ne craignez pas que l'exercice de ces (¹⁴ petites) retraites vous rende

¹ (en écar TANT).

² [ne fuyez].

³ Sic. Il y a là sans doute un lapsus de plume : vôtres pour autres.

⁴ (la voi XI).

⁵ (conñ NER).

⁶ (de (faire d') [réduire]).

⁷ (d'un).

⁸ (est que STION).

⁹ [d'en].

¹⁰ [l'abord].

¹¹ (de vous trans PORTER ?).

¹² [ce (qui)].

¹³ (au MILIEU).

¹⁴ [courtes].

† Il semble qu'il faille placer ici cette addition marginale, que ne précède ni ne suit aucun signe de raccord.

‡ Sur cette citation, cf., à la Bibliographie, la note du n^o 212.

taciturne et sauvage et vous détache des habitudes ¹ que vous ne voudriez pas ² perdre. ³ Non, Sophie, elles ne vous en seront que plus douces.

Quand on vit seul on en aime mieux les hommes, un tendre instinct nous rapproche d'eux. L'imagination nous montre la société par ⁴ ses charmes, et l'ennui même de la solitude tourne au profit de l'humanité. Vous gagnerez par ⁵ le goût de cette vie contemplative ⁶ d'aimer ⁷ mieux ce que vous ⁸ aimez ⁹ tandis que vous l'aurez et ¹⁰ de le perdre avec moins de douleur quand vous ¹¹ ne l'aurez plus].

Prenez ¹² les mois par exemple, un intervalle de deux ou trois jours sur vos plaisirs et sur vos affaires pour le consacrer à la plus grande de toutes (qui est de vous connoître). Faites vous ¹³ une loi de ¹⁴ passer seule ces deux ou trois jours d'abord vous ennuyer beaucoup. Il ¹⁵ vaut mieux les passer à la campagne qu'à ¹⁶ la ville; † ce sera si vous voulez une visite ¹⁷ que vous ferez, vous ¹⁸ irez voir Sophie. La solitude est toujours triste à la ville. ¹⁹ Comme tout ce qui nous environne montre la main des hommes et quelque objet de société, quand on n'a pas cette société, l'on se sent hors de sa place, et une chambre où l'on ²⁰ vit seul ressemble fort à une prison. † C'est tout le contraire à la campagne, tous les objets ²¹ y sont riants et agréables, ils excitent au recueillement et à la rêverie, on s'y sent au large hors des tristes

¹ [auxquelles].

² [renoncer].

³ [Au contraire].

⁴ [ces].

⁵ [et tout ce que].

⁶ [ce recueillement].

⁷ [vous y trouverez plus d'attachement pour ce qui vous est cher].

⁸ [plus].

⁹ [gagnez deux mots illisibles].

¹⁰ « tant ».

¹¹ [moins de douleur à].

¹² [en serez privée].

¹³ [par exemple].

¹⁴ [un de voir].

¹⁵ [vivre].

¹⁶ [se fait].

¹⁷ [Paris].

¹⁸ [à faire].

¹⁹ [y].

²⁰ [Une chambre].

²¹ [est].

²² [riants].

† *La phrase est reprise en marge* : ce serait, si vous voulez, une visite que vous iriez faire : vous iriez voir Sophie.

† *Ici, en marge* : ne refusez pas à vos propres mains l'honneur d'être bienfaisantes.

murs de la ville et des entraves du préjugé. † Les bois, les ruisseaux la verdure écartent de notre cœur les regards des hommes les oiseaux (¹ chantans sans règle et volans) ca et la selon leur caprice nous offrent dans la solitude l'exemple de la liberté [on entend ² leur ramage on sent l'odeur (³ de l'herbe) et (⁴ des fleurs)].
 † Enfin les (⁵ sens) uniquement frappés || ⁶ des douces « ⁷ images » de la nature la rapprochent mieux de notre cœur.

f^o 2^{ro}

C'est donc là qu'il faut commencer à converser avec elle et consulter ses loix dans son propre empire. Au moins « l'ennui ne viendra-t-il » pas sitôt vous poursuivre, et sera-t-il plus facile à supporter [⁸ dans] ⁹ la variété des objets champêtres (« et » ¹⁰ l'exercice de la promenade) que sur une chaise longue ou dans un fauteuil. Je voudrais que vous évitassiez de choisir les tems ou votre cœur vivement affecté de quelque sentiment de plaisir ou de peine en (¹¹ porterait) l'(¹² impression) dans la retraite, « ¹³ ou » votre imagination trop émue vous rapprocherait malgré vous des êtres que vous auriez cru fuir [« et ou » ¹⁴ votre esprit trop préoccupé] « ¹⁵ se refuseroit » aux légères impressions des premiers retours sur vous même. ≡≡ Au contraire afin d'avoir moins de regrets à vous aller ennuyer seule à la campagne, prenez (¹⁶ le tems) où vous seriez réduite [à vous ennuyer] à la ville; la vie la plus [¹⁷ occupée] de soins ou d'amusemens ne laisse encore que trop de pareils vuides et cette manière de remplir les premiers qui se présenteront vous rendra bientôt insensible à tous les

¹ voltigeans].² leurs ramage (*sic*).³ des prés].⁴ des bois].⁵ yeux].⁶ enfin].⁷ [impressions].⁸ (« au » [milieu]).⁹ l'exercice de la promenade et].¹⁰ (« la » l'agitation).¹¹ garderoit].¹² [la *mot illisible*] emotion].¹³ [et].¹⁴ [des trop vives impressions que].¹⁵ [deroberoit votre esprit et].¹⁶ les momens].¹⁷ [rem PLIE].

† *Ici, en marge* : une voix secrète parlera (sans cesse) [bientôt] à votre cœur et (lui) [vous] dira: tu n'es pas seule, tes bonnes actions ont un témoin.

† *Ici, en marge, et barré* : (vos) [les] yeux uniquement frappés des (pures) [douces] images de la nature (en frappant vos yeux) la rapprochent mieux de votre cœur.

≡≡ *Ici, en marge* : dans la plus profonde solitude votre cœur vous dit que vous n'êtes pas seule.

autres. Je ne demande pas que vous vous livriez d'abord à des méditations profondes, je demande seulement que vous puissiez maintenir votre ame dans un état de langueur et de calme qui la laisse replier sur elle même et n'y ramène rien d'étranger à vous. †

Dans cet état; me direz-vous, que ferai-je ? Rien, laissez taire cette inquiétude naturelle qui¹ dans la solitude ne tarde pas d'occuper chacun de lui-même malgré qu'il en ait.

† Je ne² crois pourtant pas, que³ cet état doive⁴ être⁵ tout à fait⁶ absolu et) que nous n'ayons nul moyen de réveiller en nous le sentiment intérieur. Comme on réchauffe une partie engourdie avec des frictions légères, l'ame amortie dans une longue inaction se ranime à la douce chaleur d'un mouvement modéré, il faut l'émouvoir par des souvenirs agréables qui ne se rapportent qu'à elle, il faut lui rappeler⁷ les affections qui l'ont flatée, non par l'entremise des sens, mais par un sentiment propre et par des plaisirs intellectuels. *S'il existoit au monde un être assez⁸ malheureux pour n'avoir jamais⁹ rien fait dans tout le cours de sa vie «¹⁰ dont » [le souvenir put¹⁰ lui donner un contentement intérieur et le rendre bien aise d'avoir reçu, cet être n'ayant que des sentimens et des idées qui l'écarteroient de lui seroit hors d'état de jamais se connoître, et faute de savoir en quoi consiste la bonté qui convient à sa nature, il resteroit méchant par force et seroit éternellement «¹¹ malheureux ». Mais je soutiens qu'il n'y a point¹² sur¹² la terre d'homme assez deprivé pour n'avoir jamais livré son cœur à la tentation de bien faire; cette tentation est si naturelle et si douce qu'il est impossible de lui résister toujours, et il suffit¹³ d'y) ceder une seule fois pour n'oublier jamais la volupté qu'¹⁴ on en a¹⁵ reçue].* Ô chère

f^o 2^{vo}¹ inouï.² [dis pas non plus].³ [cette un espace blanc pour un mot à trouver [affaïssement]].⁴ [produire un affaïssement total et je suis bien éloigné de croire].⁵ [entier et parfait... si total].⁶ absolue [sic].⁷ [la].⁸ [« misérable »].⁹ [quit].¹⁰ [de rendre content de lui-même].¹¹ [(misérable)].¹² [au MONDE].¹³ [de lui].¹⁴ [« elle »] qu'on gouta par elle].¹⁵ [procurée].

† *Ici, en marge* : [A cela] Je n'ai rien à vous dire sinon que j'ai suivi (ces [cette]) [pris les mêmes] moyens, (que) qu'ils m'ont conduit (comme je suppose qu'ils vous) par la [même] route. (et) que je crois avoir l'ame saine et que je suis sur de ma bonne foi.

† *Ici, en marge* : et dans (la recherche des) [les] objets de vos plaisirs donnés la préférence aux choses dont on jouït encore quand on ne les possède plus.

Sophie, combien d'actions de votre vie vous suivront dans la solitude pour vous apprendre à l'aimer. Je n'ai pas besoin d'en chercher qui me soient étrangères. Songez au cœur que vous conservâtes à la vertu, songez à moi, vous l' serez contente de) vous.

Voilà les moyens de ² travailler dans le monde à vous plaire dans la retraite en vous y ménageant des souvenirs agréables ³ en ⁴ vous y (⁵ rendant) votre propre (⁶ amie) et (⁷ faisant que vous vous y soyez à vous même) assés bonne compagnie ⁸ pour vous passer de toute autre. Mais que faut-il faire exactement pour cela, ce n'est point encore ici le tems [⁹ d'entrer] la dessus dans des détails qui supposent les connoissances que nous nous] proposons d'acquérir. Je sais qu'il ne faut point commencer un traité de morale par la fin ni donner pour premier précepte, [la pratique] de ce qu'on veut (¹⁰ apprendre). Mais encore une fois dans quelque état qu'une ame puisse être il reste un sentiment de plaisir à bien faire qui ne s'efface jamais et qui sert de première prise (¹¹ pour) toutes les autres vertus, c'est par ce sentiment cultivé qu'on parvient à s'aimer et à se plaire avec soi ¹². « L'exercice de la bienfaisance » ¹³ flate naturellement l'amour propre par une idée de [(force et de)] supériorité on s'en rappelle tous les actes comme autant de ¹⁴ témoignage s'au de là de ses propres besoins on a de la force || encore pour soulager ceux d'autrui. Cet air de puissance fait qu'on (¹⁵ s'en regarde avec) plus de plaisir ¹⁶ et qu'on habite plus volontiers avec soi. ¹⁷ Voilà d'abord tout ce que je vous demande ¹⁸. (Je puis réduire mon précepte en moins de mots ramenez vous à ¹⁹ vous même) parez vous pour vous présenter à votre miroir, vous vous en regarderez plus volontiers. † ²⁰ Et pour vous) ménager un sentiment de bien être étant seule

f° 3^{ro}

¹ (vous plairez) aimerez à vivre avec .

² (vous pré PARER ?).

³ (et).

⁴ (travaillant à).

⁵ procurant.

⁶ amitié .

⁷ vous y rendant .

⁸ (de vous) à vous même).

⁹ (de vous).

¹⁰ enseigner].

¹¹ à).

¹² (parce qu'il [qu'à]).

¹³ (nous donne).

¹⁴ témoignage (*sic*).

¹⁵ prend (le tems ? avec).

¹⁶ à exister.

¹⁷ (Éti.

¹⁸ (et dont [pour]).

¹⁹ (*mot inacheré*).

²⁰ [Pensez toujours à vous].

† Ici, en marge : N. B. partager ou raccourcir la phrase. Elle a été en effet partagée : cf. les notes critiques.

¹ dans (tous) les objets de vos plaisirs donnez toujours la préférence à ceux dont on jouit encore quand on ne les possède plus.

Une femme de qualité est trop environnée de son état. Je voudrois que vous pussiez quelques momens renoncer au vôtre; ce seroit encore un moyen de vous entretenir plus immédiatement avec vous. Quand vous ferez vos retraites [² laissez tout le] cortège de votre maison; n'emmenez ni cuisinière ni maître d'hôtel. « Prenez un laquais et » une femme de chambre. ³ Ce n'est que trop encore; en un mot ne transportés point la vie de la ville à la campagne; ⁴ allez y goûter véritablement la vie retirée et champêtre. Mais les bienseances. Ah! toujours ces fatales bienseances! Si vous les voulez (⁵ toujours) écouter, il ne vous faut point d'autre guide; choisissés entre elles et la sagesse. Couchez vous de bonne heure levez vous matin. suivez à peu près la marche du soleil et de la nature; point de toilette, point de lecture, prenez des repas simples aux heures du peuple, ⁶ en un mot soyez en tout femme des champs. Si cette manière de vivre [⁷ vous devient agréable, vous (⁸ aurez acquis) un plaisir de plus. Si elle vous ennuye vous reprendrez avec plus de gout celle à laquelle vous êtes accoutumée.

Faites mieux encore. De ces cours espaces que vous (⁹ aurez destinés à vivre) dans la solitude, employez en une partie à vous rendre l'autre agréable. Vous aurez de longues matinées vuides de vos occupations ordinaires, destinez les a des (¹⁰ promenad es) dans le village. Informez vous des malades, des pauvres, des opprimés, cherchez à donner à chacun les secours ¹¹ dont il a besoin, et ne pensez pas que ce soit assés de les (¹² aider) de votre bourse [si vous (ne leur) donnez encore de votre tems et] (si vous ne les aidez (encore) de vos soins. Supposez vous cette fonction si noble de faire qu'il existe quelques maux de moins sur la terre. † Et si vos intentions sont pures (et reelles ?) vous trouverez bientôt à les accomplir. Mille obstacles je le sens bien vous distrairont d'abord

fo 3^{vo}

¹ [et].

² (n'emmenés point tous).

³ (C'est).

⁴ (mais).

⁵ [sans cesse].

⁶ (soyez-en).

⁷ (vient à).

⁸ [connoîtrez].

⁹ [voudrez passer].

¹⁰ (promenad sic) [courses].

¹¹ [iquit].

¹² [assister].

† *Rousseau avait d'abord commencé à écrire ce développement en haut du fo 4^{ro}, où on lit, en effet* : et si vos intentions sont pures vous trouverez bientôt à les accomplir. Mille obstacles, je le sens bien, vous distrairont d'un soin si noble.

d'un ¹ soin (si noble mais le ² zèle de bien faire les applanira facilement) : Des maisons mal propres, des gens (³ grossiers), des objets de misère commenceront par vous degouter. Mais en entrant chez ces malheureux dites vous je suis leur sœur et l'humanité triomphera de la répugnance. Vous les trouverez menteurs, intéressés, pleins de vices qui [⁴ rebuteront] votre zèle, mais interrogez vous en secret, (« ⁵ demandez vous » et moi suis-je parfaite). (⁶ Ah si vous (⁷ attendez à secourir) des [⁸ gens sans défaut allez (⁹ exercer) vos bienfaits ailleurs que parmi les hommes. [**« ¹⁰ Les vices » (grossiers du paysan sont-ils plus ¹¹ odieux que ceux) qu'un peu d'éducation couvre d'un air plus honnête**]). L'ennui surtout, ce Tyran [des gens] de votre état, qui [leur] fait payer si cher l'exemption du travail, et dont on se rend toujours plus la proie en s'efforçant [de l'éviter], l'ennui seul vous détournera plus [d'abord] (de) ces occupations salutaires (¹² que l'humanité ne pourra vous y porter et vous dictera mille sophismes pour vous en dispenser). **Songez (done) que] se plaire à bien faire est (déjà) le prix d'avoir bien fait, et qu'on ne l'obtient pas avant de l'avoir mérité.** ¹³ Rien n'est ¹⁴ plus aimable que la vertu mais elle ne se montre ainsi qu'à ceux qui la possèdent; *Quand on la veut embrasser, semblable au protégé de la fable elle prend [d'abord] mille formes effrayantes, et ne se montre enfin sous la sienne qu'à ceux qui n'ont point lâché prise.* Resistez donc aux sophismes de l'ennui. N'écarter point de (¹⁵ vos yeux) des objets (¹⁶ qui doivent) vous attendrir; [¹⁷ n'avez point) cette pitié cruelle qui détourne les yeux des maux d'autrui pour se dispenser de les soulager]. Ne [¹⁸ vous (¹⁹ dispensez)] point [²⁰ de ces soins honorables (²¹ pour)] (les faire remplir par) des (²² Domestiques). Soyez

¹ pareil].

² [desir].

³ brutaux].

⁴ (vous porteront à les abandonner).

⁵ [sur (vos défauts) (« les vôtres ») (et vous apprendrez) [pour vous apprendre] bientôt à pardonner ceux d'autrui].

⁶ [Et songez qu'en les couvrant d'un air plus honnête, l'éducation ne les rend que plus dangereux].

⁷ [(n'avez pitié... ne voulez) ne prenez intérêt qu'à].

⁸ (hommes).

⁹ [porter].

¹⁰ (Le paysan... les vices [croyez]).

¹¹ (au).

¹² [et là force de vous les... commençant par vous les rendre) en vous les rendant insupportables vous fournira (bientôt) des prétextes pour vous en dispenser].

¹³ (Resistez donc).

¹⁴ (mot inacheré illisible).

¹⁵ [vous].

¹⁶ [faits pour].

¹⁷ [detestez].

¹⁸ (pensez).

¹⁹ [reposez].

²⁰ (avoir rempli (ces) [des] soins que).

²¹ [sur].

²² [mercenaires].

sure que les domestiques mettent toujours à contribution les bienfaits des maîtres : (¹ qu'ils trouvent toujours l'art de se faire rendre) de manière ou d'autre (² la moitié) de ce qu'(³ ils) donnent (⁴ de la part des maîtres) qu'ils exigent ⁵ une reconnaissance très onéreuse de tout ce que le maître a fait gratuitement. Faites vous un devoir de porter partout avec une assistance réelle l'intérêt et (⁶ la) consolation qui la font valoir et qui souvent en tiennent lieu. Que vos visites ne soient jamais infructueuses ! Que chacun tressaille de joie à votre abord, que (partout) les bénédictions publiques vous accompagnent ⁷. Bientôt un si doux cortège enchantera votre âme et dans les nouveaux plaisirs que vous apprendrez à goûter, si quelquefois vous perdez le bien que vous aurez cru faire, vous ne perdrez pas au moins celui que vous en aurez tiré.

II

PAGES INÉDITES DE L'« EMILE »

Les pages inédites qui vont suivre sont empruntées au Premier Brouillon de l'Émile. c'est-à-dire à F. Elles précèdent de quelques feuillets à peine le texte de la Profession ; et, si Rousseau les a sacrifiées dans les Manuscrits suivants, c'est que le Vicaire devait en utiliser les idées essentielles : cf., dans la présente édition, p. 125, et note 3, p. 171 et note 1. Cependant ces morceaux restent intéressants, parce qu'ils montrent — le second surtout — avec quelle bonne volonté, pour ne pas dire avec quelle candeur, Rousseau a essayé d'affronter les problèmes métaphysiques qu'il croyait apercevoir sur son chemin. De ces deux fragments, le premier, qu'on pourrait intituler : Comment s'acquiert l'idée de Dieu, se place dans le Livre IV après le paragraphe qui se termine par : j'ai bien de la peine à voir comment on s'avise de le construire (Édit. Hachette, II, 226). Le second, qu'on pourrait intituler : La genèse de l'idée de « substance », se lit à la page suivante, après le paragraphe qui se termine par : il est facile après cela de leur faire dire tout ce qu'on veut (II, 227), et occupe la place que prennent dans l'édi-

¹ [(et) qu'ils savent s'approprier].

² [une partie].

³ [on].

⁴ [par leurs mains et.].

⁵ [(d'autan r)].

⁶ [les] consolation[s].

⁷ [sans cesse].

tion originale les deux paragraphes suivants. — L'un et l'autre fragments avaient déjà paru à Moulton dignes d'être recueillis, sans doute, puisqu'il les avait copiés lui-même. Ces copies, d'ailleurs très incomplètes et fautives, faites sur deux feuilles volantes, se trouvent jointes aujourd'hui au Manuscrit Farre.

A

COMMENT S'ACQUIERT L'IDÉE DE DIEU]

F, f^o 150^{ro} Quittons ce langage figuré trouvé [par l'ignorance et] par la vanité pour parler beaucoup sans rien dire et revenons à des considérations plus claires sur les progrès de nôtre Emile.

¹ Reprenons] la succession des connoissances humaines, pour chercher comment je dois acquérir la plus importante de toutes. J'ai dit que ce qui change la simple apprehension des objets en idées; c'est quand à l'image absolue de l'objet ² se joignent (³ quelques) rapports qui le déterminent. La considération particulière des rapports des choses étend les idées et produit la réflexion, enfin quand la réflexion (⁴ s'élève) jusqu'à rassembler « tous » les rapports [connus] (des choses) en un système général, alors elle devient contemplation et de la contemplation (bien dirigée) naissent les (idées) sublimes ⁵ de l'ordre et [celles] du beau (⁶ abstrait qui n'est lui même que l'effet [qui resulte]) des rapports bien ordonnés « ⁷ pour une fin commune » (à tous) dans « la chose » (⁸ qu'on examine).

Il suit de là que l'esprit humain ne sauroit s'élever à la contemplation de l'univers et de l'ordre admirable qu'on y voit régner qu'après avoir longtems examiné la structure des parties et le concours des rapports ⁹ d'où nait le système total réuni (¹⁰ sous) une seule idée (dans l'esprit de son ¹¹ auteur) pour sentir qu'une suprême intelligence régit cette machine immense il faut être en état d'apercevoir au moins ¹² par quelque côté le jeu mutuel des parties, les propor-

¹ (Si je reprends).

² [me... la].

³ [des].

⁴ [va].

⁵ [idées].

⁶ [qui n'est que l'apparence].

⁷ (relative MENT).

⁸ [dont il s'agit].

⁹ (qui).

¹⁰ [dans].

¹¹ (mot inachevé illisible).

¹² (qui).

tions de leurs masses, de leurs forces, de leurs mouvemens et de connoître quelques unes des loix par lesquelles ¹ chaque (² partie) concourt à la conservation du tout. Tout cela ne demande pas tant une étude savante et profonde qu'un développement graduel des facultés de l'esprit humain qui ne se fait que peu à peu dans un certain ordre et ³ dans une certaine suite d'années.

B

[LA GENÈSE DE L'IDÉE DE « SUBSTANCE »]

L'idée de (⁴ l'esprit) n'a pas comme toutes nos autres idées une (⁵ image) **F, f° 150^{vo}** pour base, c'est une idée purement intellectuelle (⁶ que nous n'acquérons) que sur des rapports. † Voici, ce me semble, comment elle nous vient. Notre première mesure des êtres c'est nous mêmes. L'art de trouver les premiers rapports des choses est de les comparer avec nous. L'homme est un être étendu, figuré, coloré, pensant et (⁷ sensiBLE). La première chose dont il s'aperçoit après la conscience de lui-même, c'est qu'il existe hors de lui des choses qui ne sont pas lui. [⁸ Sa] seconde [⁹ idée est] de distinguer ¹⁰ ces choses ¹¹ par unités et par nombre selon ¹² la quantité d'images qu'elles font dans son cerveau. La troisième est de voir que ces choses lui sont plus ou moins semblables, que les unes sont faites exactement comme lui, et que d'autres en diffèrent davantage. Ici vient la première notion des rapports et ¹³ le premier acte du raisonnement qui est de composer ¹⁴ une idée de deux autres. Ensuite on examine plus particulièrement (¹⁵ par quelles qualités les autres êtres diffèrent) ce qui nous mène aux premières

¹ (toutes).

² [pièce].

³ (dans peu à peu).

⁴ [la substance spirituelle].

⁵ [sensation].

⁶ [qui n'est fondée].

⁷ [sentant].

⁸ (La).

⁹ (est de distinguer nume RIQUEMENT que ces choses ont).

¹⁰ (numériquement).

¹¹ (selon).

¹² (des).

¹³ (prémièrement).

¹⁴ (de).

¹⁵ [les qualités par lesquelles deux êtres peuvent être différens ou semblables].

† Ici, en marge : En suivant une route (purement) [entièrément] spéculative et qui n'est point celle ou nous mène la nécessité de pourvoir à nos besoins.

f^o 151 r^o

abstractions. Après avoir longtems considéré ces abstractions sous certaines modifications particulières comme ¹ le blanc, le noir, le rouge [etc.] nous les généralisons enfin sous le mot (² general) de couleur. Nous en faisons de même des ³ ronds, des carrés, des cubes, etc sous le nom commun de figures, (et) des dimentions diverses sous le nom commun de grandeur. C'est seulement après ⁴ ces (diverses) opérations que nous sommes en état de (⁵ diviser) les êtres en espèces et en genres selon leurs (⁶ propriétés) communes, et selon leurs propriétés particulières. Alors nous (⁷ voyons) qu'il y a des qualités communes sans aucune exception à (⁸ des) êtres qui nous sont connus ⁹ savoir [¹⁰ d'être étendus, colores, figures, et formés d'une substance impénétrable] et d'autres qualités propres à quelques uns seulement savoir le sentiment ¹¹ et || LA pensée ; nous voyons de plus que les êtres ¹² doués de ces propriétés sont sujets à les perdre sans [que] (jamais) rien les leur puisse rendre et (que) l'acte qui les en prive s'appelle mort. Au lieu que les qualités générales peuvent bien se modifier en accidens divers [mais non jamais s'aneantir] (et) les (¹³ corps) changer de couleurs et de figures mais (¹⁴ non) [¹⁵ perdre] (toute) ¹⁶ couleur (et toute figure).

[Nous voyons encore qu'il se fait une circulation de substance entre les divers rangs qu'il passe quelque chose des uns dans les autres. Que ce quelque chose perd ¹⁷ ou gagne certaines propriétés particulières [¹⁸ mais] (¹⁹ qu'il ²⁰ a des) qualités primitives (qui) lui restent toujours]. †

¹ (la blancheur).

² (commun).

³ (mots de).

⁴ toutes.

⁵ [rassembler].

⁶ [qualités].

⁷ [trouvons].

⁸ [tous les].

⁹ [celle].

¹⁰ [l'étendue, la couleur, la figure et l'impénétrabilité de la].

¹¹ et pensée (*sic*).

¹² (qui).

¹³ [(êtres) substances qui les ont peuvent].

¹⁴ [elles ne sauroient].

¹⁵ [cesser].

¹⁶ [figure et toute].

¹⁷ [(certaines)].

¹⁸ (et).

¹⁹ [que (certaines) d'autres].

²⁰ (lui reste... encore ?).

† *Ici, en marge* : N B citation d'Helvetius. Si d'abord on eut fixé la signification [de ce mot matière] on eut reconnu que les hommes étoient, si je l'ose dire, les créateurs de la matière, que la matière n'étoit pas un être, qu'il n'y avoit dans la nature que des individus auxquels on avoit donné [le nom de corps] et qu'on ne pouvoit entendre par ce

Alors ¹ donnant un nom à la substance qui porte ces [premières] qualités que nous connoissons pour indestructibles ² nous l'appellons matière : et (toutes) les portions de matière reunies en êtres individuels s'appellent corps.

Quand on en est venu là il se présente une question à résoudre. Ces deux autres qualités [savoir ³ la pensée et [le sentiment] qualités que la plupart des corps n'ont point, qualités ?] que certains corps acquièrent sans que nous puissions savoir comment et qu'ils perdent sans que nous puissions ⁴ jamais les leur rendre appartiennent elles à la matière ou ne lui appartiennent-elles pas.

On peut concevoir qu'elles lui appartiennent ⁵ lorsque considérant la pensée et le sentiment) comme des modes ou manières d'être (et) ⁶ forcé de concevoir quelque substance qui serve de [soutien ou de] base à ces modes (on ? pense) que la matière est la seule substance ⁷ qui nous soit connue [on conclut qu'elle est [aussi] la seule existante]. On peut concevoir qu'elles ne lui appartiennent pas (¹¹ lorsqu'on vient à penser) ¹² que les propriétés connues de la matière, telles [¹³ qu'] étendue, figure et couleur en sont inséparables [et qu'] « on » vient à considérer que la pensée et le sentiment n'étant pas dans le même cas.

¹ (nous).

² (et).

³ (le sentiment).

⁴ (savoir).

⁵ [lorsque l'on considère... que les considérant] qu'on les considère.

⁶ [que].

⁷ [et pensant].

⁸ (vient).

⁹ (dont nous ayons quelque... les qualités).

¹⁰ (nous rend ?... donne quelque sens).

¹¹ [quand on pense].

¹² [aux].

¹³ (que l').

mot de matière que la collection des propriétés communes à tous les corps. La signification de ce mot ainsi déterminée, il ne s'agissoit plus que de savoir si l'étendue, la solidité, l'impénétrabilité étoient les seules propriétés communes à tous les corps, et si la découverte d'une force telle par exemple que l'attraction ne pouvoit pas faire soupçonner * que les corps eussent encore quelques propriétés inconnues, telles que la faculté de sentir qui ne se manifestant que dans les corps organisés des animaux pouvoit (ne) être commune à tous les individus. *De l'Esprit*, p. 32. — *Sous cette citation, Rousseau a écrit : N B à bien examiner ; puis, les rattachant par un astérisque au mot soupçonner, il a ajouté les deux réflexions suivantes : Soupçonner à la bonne heure ; mais de ce soupçon conclure comme une chose démontrée que la matière sent et qu'il n'y a point d'âme. — Locke le métoit en doute et nos sceptiques l'affirment : je ne connois personne de si dogmatique que les sceptiques d'aujourd'hui.*

elle peut (les avoir ou) ne les avoir point sans cesser ¹ pour (² ça) d'être également corps et matière. [Alors il est naturel de (³ concevoir) quelque autre substance qui bien qu'inconnue à nos yeux ne laisse pas d'exister et dont la pensée et le sentiment sont des « propriétés » [ou qualités] nécessaires, comme l'étendue et la figure le sont de la substance matérielle].

f° 151^{vo}

Chacune de ces [deux] hypothèses sert d'objection à l'autre et (alors) quelque parti qu'on prenne il faut distinguer dans une substance les qualités contingentes ou accidentelles ⁴ telles que la blancheur la rougeur ou telle autre couleur particulière; [⁵ telle ou telle] figure [(⁶ particulière)] qu'un corps quelconque peut avoir ou n'avoir pas et les qualités nécessaires || ou substantielles qu'on ne peut séparer de la substance qui les a sans l'aneantir, comme couleur et figure dans la matière. Ainsi (?) tel corps n'aura pas telle figure ou telle couleur en particulier parce qu'il en aura un autre; mais il ne sera jamais sans figure et sans couleur. Il s'agit donc de savoir si la pensée et sentiment sont des qualités ⁷ générales (⁸ telles que la) couleur et (la) figure ou des propriétés particulières telles ⁹ par exemple « que » (¹⁰ le) rouge ou le vert et que (¹¹ le cube) ou (la) pyramide: car dans le [¹² second] cas on pourroit conclure qu'elles (¹³ appartiennent) à la matière. ¹⁴ comme modes particuliers de quelque autre qualité qui en seroit inséparable [ou qu'on supposeroit l'être] (« ¹⁵ telle ») par exemple « que » le mouvement, « et » dans le [¹⁶ premier] cas il faut nécessairement les attribuer à quelque autre substance dont nous n'avons aucune idée et ¹⁷ dont elles doivent être [telles mêmes] inséparables comme (¹⁸ l'étendue) et la figure (le) sont ¹⁹ de la matière. Or ²⁰ QUELQUE parti qu'on prenne dans cette obscure question j'appelle ame ou esprit la substance à laquelle appartiennent le sentiment et la pensée [soit connus ? (²¹ generiquement) comme qualités

¹ (d').² [cela].³ [supposer].⁴ [qu'un corps peut avoir ou n'avoir pas].⁵ [la rondeur la figure angulaire, ou telle autre figure variant à l'infini].⁶ [déterminée].⁷ [(semblables)].⁸ [comme (par exemple) celles qu'expriment les mots].⁹ [que la pa *mot inacheré* telles].¹⁰ « la » [couleur rouge ou la verte].¹¹ [la forme cubique] ou pyramyd [ale].¹² [premier].¹³ [conviennent].¹⁴ [et dans le second qu'elles appartiennent à quelqu'autre substance à laquelle].¹⁵ [comme].¹⁶ [second].¹⁷ (à).¹⁸ [la couleur].¹⁹ [inséparables].²⁰ quelle parti (*sic*).²¹ [generalement].

soit ¹ spécifiquement comme propriétés. Alors il est évident qu'à l'aide de cette nouvelle définition la dispute n'a changé que (² par les) mots et (³ qu'il s'agit) toujours (⁴ de savoir) si l'esprit est matière ⁵ et corps ou 'bien' s'il est autre chose.

Je n'examine point comment s'y prennent les philosophes pour résoudre cette question. Ce n'est pas de cela qu'il s'agit ici. Je veux seulement montrer quel (⁶ chemin) immense a du faire l'esprit humain (simplement pour (se la proposer et) l'entendre ⁷ route d'autant plus abstruse et moins naturelle qu'elle est purement spéculative et bien loin de celle où nous mène la nécessité de pourvoir à nos besoins (de toute espèce) qui est la ⁸ route naturelle de l'instruction.

III

FRAGMENTS INUTILISÉS.

De ces fragments, les premiers se trouvent dans l'un des cahiers de brouillons de Rousseau. Mss. de Neuchâtel, n^o 7842. Ils ont été écrits lorsque B était déjà entièrement rédigé. Ils sont rangés à la suite l'un de l'autre sous ce titre, de la main de Rousseau, f^o 31 r^o : A placer dans le traité de l'éducation. Quelques-uns de ces morceaux d'attente ont été, en effet, insérés dans l'Émile. Mais ceux qui devaient être « placés » dans la Profession de foi n'ont pas été. — sauf un, et encore provisoirement. — utilisés. On reconnaît facilement qu'ils étaient destinés à la Profession, non seulement d'après leur contenu, mais grâce aux indications marginales de Rousseau : L. IV ou P. de f. — La destination des autres fragments est moins certaine : mais ils rentrent dans le cercle d'idées où se meut la réflexion du Vicaire. Deux d'entre eux se trouvent à Neuchâtel sur un petit carré de papier, parmi d'autres fragments isolés et non numérotés, sous la cote générale 7871 bis. La remarque sur Aristote avait d'abord été rédigée au crayon, et occupait alors tout l'espace que remplissent maintenant les deux notes écrites à l'encre. — Le dernier fragment est le brouillon d'une petite dissertation sur les prophéties. Écrit sur une feuille volante, il a été collé plus tard à la fin d'un

¹ (pi).

² [de].

³ [la question] se réduit].

⁴ [à décider].

⁵ (ou).

⁶ [route].

⁷ [et se la proposer].

⁸ [véri TABLE].

Manuscrit que possédait Rousseau : Doutes sur la religion, dont on cherche l'éclaircissement de bonne foy. *Plusieurs idées de Rousseau sont, en effet, empruntées au chapitre VII des Doutes* [7], 14-16 : Des prophéties et des prophètes.

A

N, f^o 32^{ro} L. 4 Prof. de f : Il n'est pas possible que l'ennemi (né) d'une religion la connoisse bien, beaucoup moins qu'il la fasse connoître aux autres.

†

L. 4 P. de f. Le sentiment dit-on, peut me tromper, mais d'où ai-je la preuve qu'il me trompe.

✱

L. IV. Ayez de la piété, [etc]. — *C'est le fragment que j'ai inséré plus haut dans la Profession, pp. 442-444.*

✱

f^o 32^{vo} L. IV. ¹ Si la divinité s'est reellement annoncée aux hommes par quelque révelation [expresse], il faut que cette revelation leur soit communiquée également à tous en même tems avec la même [² évidence] (et la même force), et de (³ manière) que la (⁴ distance) des tems (ou) des lieux, (la différence) des langues, des coutumes, des opinions n'en mete aucune dans la force des preuves sur lesquelles cette révelation est établie. Je ne sache pas (⁵ qu'il en soit fait mention d'aucune) et qu'on en puisse même ⁶ concevoir qui soit marquée à ce caractère (⁷ de verité) et d'uniformité (⁸ sans lequel (⁹ la révelation ne seroit) qu'un (¹⁰ piege tendu à la credulité des hommes)).

†

L. IV. [Prenant la volonté du premier être pour la loi de nécessité je conviens que] [¹¹ tout ce qui arrive] sur la terre arrive necessairement excepté ce que

¹ (S'il y a une).

² (force).

³ [telle sorte].

⁴ [différence].

⁵ [qu'on (ait jamais) en connoisse].

⁶ [(en)].

⁷ [d'universalité].

⁸ [qui convient à la divinité parlant à tous les hommes].

⁹ [elle n'est].

¹⁰ [modele de seduction (entre les mains des) [pour les] fourbes et un piège tendu à la crédulité des simples].

¹¹ (Tous les evenemens).

les hommes y font. Encore ce que les hommes y font étant peu de chose relativement au tout est nécessité par leur nature à ne pas passer certaines bornes (¹ au dedans desquelles rien de ce qui arrive ne peut déranger l'ordre total.

B

Mss. de Neuchâtel,
7871 bis

Remarquez qu'Aristote lui même qui ne paroît pas avoir trop bien pensé de la Divinité a trouvé absurde la supposition du mouvement éternel de la matière de cælo. lib : 3. cap. 2.



(Et) la Religion sera plus deshonorée par ses défenseurs que par ses ennemis. et ils l'offenseront plus par leurs crimes qu'ils ne l'honoreront par leurs hommages.

C

Mss. de Neuchâtel,
7931. f° 23 r°

S'il n'étoit rien arrivé de ce que nous croyons voir annoncé par les prophéties il seroit arrivé autre chose et nous l'y (² verrions) annoncé de même. ³ Est-il bien étonnant qu'une multitude d'hommes d'esprit méditant sans cesse des livres obscurs y trouvent les sens qu'il leur plait et y fassent cadrer des évènements ⁴ quel[que]ques. [⁵ Qu'y a t il de plus naturel que d'annoncer un libérateur à des peuples persecutés ou captifs. Il n'est pas besoin pour cela d'être un oracle (?) il suffit d'être consolateur]. Il n'y a rien de plus clair sur (⁶ le Messie) dans les prophètes que dans (⁷ Virgile) et dans (⁸ Homère). les centons de ces deux poètes en font foi. Est-ce à dire qu'Homère et Virgile [inspirés de Dieu] aient prophétisé la venue du Messie. [⁹ On dit tout quand on est obscur pour ceux qui veulent tout voir dans les ténèbres]. Sans être un fort (¹⁰ grand génie) je [¹¹ me fais] fort de trouver tel événement qu'on voudra (¹² dans les) ¹³ prophète(s) tout aussi [¹⁴ clairement qu'aucun de] ceux que nous y trouvons.

¹ [et ces bornes empêchent les actions libres des hommes de pouvoir].

² [trouverions].

³ (Il).

⁴ quel (que) que.

⁵ [Lisez les centons de Virgile recueillis [De J. C..... on annonça].

⁶ [J. C].

⁷ [les centons de] [recueils ?] Homère].

⁸ [Virgile].

⁹ [Donnez].

¹⁰ [habile interprète].

¹¹ [suis].

¹² [predit par nous].

¹³ prophète[s].

¹⁴ [que].

IV

« MAXIMES »

extraites par Rousseau de la « Profession de foi »

Sous ce titre de « Maximes », Rousseau a groupé dans l'un de ses cahiers de brouillons (Mss. de Neuchâtel. n° 7843) un choix de réflexions philosophiques et morales empruntées à l'Émile. Les deux tiers de ces « Maximes » viennent de la Profession de foi. Il semble, d'ailleurs, que ce choix de Rousseau soit resté inacheté. J'ai cru pourtant qu'il y aurait intérêt à retrouver ici ce qui, dans la Profession, paraissait à Rousseau lui-même le plus nouveau ou le mieux formulé. — J'ai souligné les quelques variantes : ce sont presque toutes de légères retouches, que Rousseau a fait subir à son texte pour lui donner l'impersonnalité des maximes. — Les pages sont indiquées par Rousseau lui-même : ce sont celles de l'édition originale.

f° 67^{vo} III, 10. Il est un degré d'abrutissement qui ôte la vie à l'ame, et la voix intérieure ne sait *plus* se faire entendre à celui qui ne *cherche* qu'à se nourrir.

f° 68^{ro} III, 17. En écartant toujours la vaine apparence et *pénétrant* les maux reels qu'elle couvre *on apprend* à déplorer les erreurs de ses semblables, à *s'attendrir* sur leurs misères, et à les plaindre plus qu'à les envier.

18. L'homme qui fait le plus de cas de la vie est celui qui sait le moins en jouir, et celui qui aspire le plus avidement au bonheur est toujours le plus misérable.

22. En *faisant vœu* de n'être pas homme *on promet* plus qu'*on ne peut* tenir.

23. Il faut commencer par apprendre à résister *toujours*, pour savoir quand on peut céder sans crime.

24. Il ne faut souvent qu'aggraver la faute pour échapper au châtimeut.

25. Rien ne conserve mieux l'habitude de réfléchir que d'être plus content de soi que de sa fortune.

27. Le doute sur les choses qu'il nous importe de connoître, est un état trop violent pour l'esprit humain : il n'y résiste pas longtems ; il se décide malgré lui de manière ou d'autre, et il aime mieux se tromper que ne rien croire.

(En me disant croyez tout on *empêche* de rien croire, et *le croyant ne sait* plus ou s'arrêter).

30. Il n'y a pas un *philosophe*, qui, venant à connoître le vrai et le faux, ne préférât le mensonge qu'il a trouvé à la vérité découverte par un autre.

33. Les objections insolubles étant communes à tous *les systèmes* parce que l'esprit de l'homme est trop borné pour les résoudre, ne prouvent contre aucun par préférence : mais quelle différence entre les preuves directes ! Celui-là seul qui explique tout ne doit-il pas être préféré, quand il n'a pas plus de difficulté que les autres ?

37. La faculté distinctive de l'Être actif ou intelligent est de pouvoir donner un sens à ce mot est.

40. (Ajoutez à cela une réflexion qui vous frappera, je m'assure, quand vous y aurez pensé). Si nous étions purement passifs dans l'usage de nos sens, il n'y auroit entre eux aucune communication il nous seroit impossible de connoître que le corps que nous touchons et l'objet que nous voyons sont le même. Ou nous ne sentirions jamais rien hors de nous, ou il y auroit pour nous cinq substances sensibles, dont nous n'aurions nul moyen d'appercevoir l'identité.

48. Les premières causes du mouvement ne sont point dans la matière : elle reçoit le mouvement et le communique, mais elle ne le produit pas.

59. La barrière insurmontable que la nature a mise entre les diverses especes afin qu'elles ne se confondissent pas, montre ses intentions avec la dernière évidence. Elle ne s'est pas contentée d'établir l'ordre, elle a pris des mesures certaines pour que rien ne put le troubler.

f° 68^{vo}

61. Il ne dépend pas de moi de croire que la matière passive et morte a pu produire des êtres vivans et sentans, qu'une fatalité aveugle a pu produire des êtres intelligens, que ce qui ne pense point a pu produire des êtres qui pensent.

63. J'apperçois Dieu partout dans ses œuvres, je le sens en moi, je le vois tout autour de moi : mais sitôt que je veux le contempler en lui-même, sitôt

que je veux chercher où il est, ce qu'il est, quelle est sa substance. il m'échappe, et mon esprit troublé n'aperçoit plus rien.

65. Qu'y a-t-il de si ridicule à penser que tout est fait pour moi, si je suis le seul *être* qui sache tout rapporter à lui ?

66. Content de la place où Dieu m'a mis, je ne vois rien, après lui de meilleur que mon espèce. Si j'avois à choisir ma place dans l'ordre des êtres, que pourrois-je choisir de plus que d'être homme ?

69. Si se préférer à tout est un penchant naturel à l'homme, et si pourtant le premier sentiment de la justice est inné dans le cœur humain, que celui qui fait de l'homme un être simple, lève ces contradictions, et je ne reconnois plus qu'une substance.

70. *J'entends par le mot de substance* l'Être doué de quelque qualité primitive, et abstraction faite de toutes modifications particulières ou secondaires. Si donc toutes les qualités primitives qui nous sont connues, peuvent se réunir dans un même être, on ne doit admettre qu'une substance; mais s'il y en a qui s'excluent mutuellement, il y a autant de diverses substances qu'on peut faire de pareilles exclusions.

71. Quand un philosophe viendra me dire que les arbres sentent, et que les rochers pensent il aura beau m'embarrasser dans ses argumens subtils, je ne puis voir en lui qu'un sophiste de mauvaise foi, qui aime mieux donner le sentiment aux pierres que d'accorder une âme à l'homme.

72. Je ne sais comment l'entendent nos materialistes, mais il me semble que les mêmes difficultés qui leur ont fait rejeter la pensée leur devroient faire aussi rejeter le sentiment, et je ne vois pas pourquoi ayant fait le premier pas, ils ne feroient pas aussi l'autre. Que leur en coûteroit-il de plus, et puisqu'ils sont surs qu'ils ne pensent pas, comment osent-ils affirmer qu'ils sentent ?

75. Je ne connois la volonté que par le sentiment de la mienne, et l'entendement ne m'est pas mieux connu. Quand on me demande quelle est la cause qui détermine ma volonté, je demande à mon tour, quelle est la cause qui détermine mon jugement : car il est clair que ces deux causes n'en sont qu'une; et si l'on comprend bien que l'homme est actif dans ses jugemens, que son entendement n'est que le pouvoir de comparer et de juger, on verra que sa liberté n'est qu'un pouvoir semblable, ou dérivé de celui-là; il choisit le bon comme il a jugé le vrai. S'il juge faux, il choisit mal. Quelle est donc la cause qui détermine sa volonté ? C'est son jugement. Et quelle est la cause qui détermine

son jugement ? C'est sa faculté intelligente, c'est sa puissance de juger; la cause déterminante est en lui-même. Passé cela, je n'entends plus rien.

76. Sans doute je ne suis pas libre de ne pas vouloir mon propre bien, je ne suis pas libre de vouloir mon mal; mais ma liberté consiste en cela même, que je ne puis vouloir que ce qui m'est convenable, ou que j'estime tel, sans que rien d'étranger à moi me détermine. S'ensuit-il que je ne sois pas mon maître, parce que je ne suis pas le maître d'être un autre que moi ?

Le principe de toute action est dans la volonté d'un être libre, on ne sauroit remonter au delà. (*Il manque ici une phrase que Rousseau avait commencée, puis barrée, et qu'il a préféré détacher pour en faire une « maxime » à part : c'est la « maxime » suivante*). Supposer quelque acte quelque effet qui ne dérive pas d'un principe actif, c'est vraiment supposer des effets sans cause, c'est tomber dans le cercle vicieux. Ou il n'y a point de première impulsion, ou toute première impulsion n'a nulle cause antérieure, et il n'y a point de véritable volonté sans liberté.

« Ce n'est pas le mot de » liberté qui ne signifie rien, c'est celui de nécessité.

77. Tout ce que l'homme fait librement n'entre point dans le système ordonné de la providence et ne peut lui être imputé.

78. La suprême jouissance est dans le contentement de soi-même.

79. Quoi ! pour empêcher l'homme d'être méchant, falloit-il le borner à l'instinct et le faire bête ? Non, Dieu de mon ame, je ne te reprocherai jamais de l'avoir faite à ton image, afin que je pusse être libre, bon et heureux comme toi !

C'est l'abus de nos facultés qui nous rend malheureux et méchants. Nos chagrins nos soucis nos peines nous viennent de nous. Le mal moral est incontestablement nôtre ouvrage, et le mal physique ne seroit rien sans nos (peines) vices qui nous l'ont rendu sensible.

80. Qui ne sait pas supporter un peu de souffrance doit s'attendre a beaucoup souffrir.

81. Homme ne cherche plus l'auteur du mal; cet auteur c'est toi-même. Il n'existe point d'autre mal que celui que tu fais ou que tu souffres, et l'un et l'autre te vient de toi. Le mal général ne peut être que dans le desordre, et je vois dans le système du monde un ordre qui ne se dément point. Le mal particulier

n'est que dans le sentiment de l'être qui souffre; et ce sentiment l'homme ne l'a pas reçu de la nature, il se l'est donné (*Rousseau a passé une phrase*). Otez nos funestes progrès, otez nos erreurs et nos vices, otez l'ouvrage de l'homme et tout est bien.

81. La bonté est l'effet nécessaire d'une puissance sans bornes et de l'amour de soi, essentiel à tout être qui se sent. Celui qui peut tout étend pour ainsi dire son existence avec celle des êtres. Produire et conserver sont l'acte perpétuel de la puissance: elle n'agit point sur ce qui n'est pas. Dieu n'est pas le Dieu des morts, il ne pourroit être destructeur et méchant sans se nuire. Celui qui peut tout ne peut vouloir que ce qui est bien.

f^o 69 r^o

82. Quand les Anciens appelloient *optimus maximus*, le Dieu suprême, ils disoient tres vrai; mais en disant O. M. (*tsic, Rousseau s'est trompé en se recopiant*) ils auroient parlé plus exactement, puisque sa bonté vient de sa puissance. Il est bon parce qu'il est grand.

84. On diroit aux murmures des impatiens mortels que Dieu leur doit la récompense avant le mérite, et qu'il est obligé de payer leur vertu d'avance. O soyons bons premièrement et puis nous serons heureux. N'exigeons pas le prix avant la victoire, ni le salaire avant le travail. Ce n'est point dans la lice, disoit Plutarque, que les vainqueurs de nos jeux sacrés sont couronnés: c'est après qu'ils l'ont parcourue.

86. L'homme ne vit qu'à moitié durant sa vie, et la vie de l'ame ne commence qu'à la mort du corps.

96. Plus je m'efforce de contempler l'essence infinie, moins je la conçois: mais elle est, cela me suffit: moins je la conçois, plus je l'adore. Je m'humilie, et lui dis: Etre des Etres, je suis, parce que tu es: c'est m'élever à ma source que de te méditer sans cesse. Le plus digne usage de ma raison est de s'aneantir devant toi. C'est mon ravissement d'esprit, c'est le charme de ma foiblesse de me sentir accablé de ta grandeur.

98. *La conscience* est à l'ame ce que l'instinct est au corps.

100. Si l'homme est méchant naturellement, il ne peut cesser de l'être sans se corrompre, et la bonté n'est en lui qu'un vice contre nature. Fait pour nuire à ses semblables comme (un) [le] loup pour égorger sa proie, un homme humain seroit un animal aussi dépravé qu'un loup pitoyable, et la vertu seule nous laisseroit des remords.

V

LETTRE A M. DE FRANQUIÈRES

(1769)

Cette longue Lettre, qui est presque un opuscule, ne peut être séparée de la Profession de foi, dont elle offre, en quelque sorte, l'essentiel condensé. Ce qui en fait surtout l'intérêt, c'est qu'elle vient confirmer la déclaration du Vicaire : « J'ai pris mon parti, je m'y tiens ». La Profession n'est pas, en effet, une étape dans l'évolution religieuse de Rousseau. C'est le bilan de plusieurs années de « pénibles recherches » : mais de recherches sans lendemain, parce qu'elles laissaient derrière elles, — et pour toujours, — sinon l'absolue conviction intellectuelle, du moins la pleine sécurité pratique. « Après les recherches les plus ardentes et les plus sincères qui jamais peut-être aient été faites par aucun mortel, dit Rousseau dans la « Troisième Promenade » des Réveries, IX, 342-343, je me décidai pour toute ma vie sur tous les sentiments qu'il m'importait d'avoir,.... Depuis lors, resté tranquille dans les principes que j'avais adoptés après une méditation si longue et si réfléchie, j'en ai fait la règle immuable de ma conduite et de ma foi, sans plus m'inquiéter ni des objections que je n'avais pu résoudre, ni de celles que je n'avais pu prévoir, et qui se présentaient nouvellement de temps à autre à mon esprit ». A ce point de vue, la Lettre suivante est caractéristique : Rousseau y reprend les arguments du Vicaire avec une assurance plus tranquille, et plus de confiance encore dans le dictamen du sentiment : c'est tantôt un résumé, tantôt un commentaire de la Profession.

Cette Lettre se trouve déjà dans la Correspondance, XII, 140-150 : mais le nom du destinataire n'y est pas indiqué. La copie de Rousseau, que je reproduis ici, nous le fournit, mais sans nous apporter d'autre renseignement sur ce M. de Franquières. C'était probablement un gentilhomme du Dauphiné. On voit qu'il avait écrit plusieurs fois à Rousseau : mais, à partir de 1769, Rousseau n'a plus conservé que de très rares Lettres de ses correspondants. La Bibliothèque de Neuchâtel possède, du moins, (n° 7901) la copie de cette Lettre, et le petit billet qui accompagnait l'envoi. Rousseau, trouvant, sans doute, la Lettre importante, avait voulu la conserver, et l'avait recopiée sur un cahier spécial. Le texte entier n'en est pourtant pas autographe. Après la première ligne, et durant un peu plus de deux pages, l'écriture n'est pas celle de Rousseau. Pour s'épargner la fatigue de cette copie, il s'était vraisemblablement adressé à quelque voisin de campagne : puis, décon-

certé par l'orthographe de ce copiste d'occasion, il préférera achever lui-même le travail.

Il avait envoyé la Lettre avec le billet suivant (f^o 1^{ro}) : « Le voila, Monsieur, ce miserable radotage que mon amour propre humilié vous a fait si longtems attendre. faute de sentir qu'un amour propre beaucoup plus noble devait m'apprendre à surmonter celui-là. Qu'importe que mon verbiage vous paroisse misérable, pourvu que je sois content du sentiment qui me l'a dicté. Sitot que mon meilleur état m'a rendu quelques forces, j'en ai profité pour le relire et vous l'envoyer. Si vous avez le courage d'aller jusqu'au bout, je vous prie après cela de vouloir bien me le renvoyer, sans me rien dire de ce que vous en aurez pensé, et que je comprends de reste. Je vous salue, Monsieur et vous embrasse de tout mon cœur. REXOU. A Monquin le 25. Mars 1769 ». — *Pour faciliter les citations de cette Lettre dans le commentaire de la Profession, j'en ai numéroté les paragraphes.*

A Bourgoin le 15 janvier. 1769

1. Je sens, Monsieur, l'inutilité du devoir que je remplis en répondant à votre † dernière lettre : mais c'est un devoir enfin que vous m'imposés ¹ et je le ² rempli s de bon cœur, quoique mal. [³ vû] les distractions de l'état où je suis.

2. Mon ⁴ [dessein], en vous disant ici mon opinion sur les principaux [⁵ points] de votre lettre est de vous la dire avec simplicité, et sans chercher à vous la faire adopter, cela seroit contre mes principes et même contre mon gout, car je suis juste, et comme je n'aime [⁶ point] qu'on cherche [⁷ à] me subjuguier, je ne cherche non plus à subjuguier personne : je scai que la raison commune est très bornée, qu'aussitot qu'on sort de ses étroites limites, chacun à la sienne qui n'est propre qu' [⁸ à] lui ; que les opinions se propagent par les opinions non par la raison, et que [⁹ quiconque] cède au raisonnement d'un autre, chose « déjà » tres rare, cède par préjugé, par [¹⁰ autorité], par affection, par paresse : rarement, jamais peut être, par son propre jugement.

¹ (c'est).

² remplie (sic).

³ vu (e).

⁴ (dessein).

⁵ (points).

⁶ (point).

⁷ (à).

⁸ (à).

⁹ (quiconque).

¹⁰ (autorité).

† A partir d'ici, l'écriture n'est plus celle de Rousseau, sauf pour les corrections texte entre crochet , qui paraissent bien être de lui.

3. Vous me [¹ marquez], monsieur que le résultat de vos recherches sur l'auteur des choses est un état de doute. Je ne puis juger de cet état, parce qu'il n'a jamais été le mien. J'ai cru dans mon enfance par [² autorité], dans ma jeunesse par sentiment, dans mon âge mur par raison; maintenant je crois parce que j'ai [³ toujours] cru. Tandis que ma mémoire éteinte ne me remet plus sur la trace de mes raisonnements, tandis que ma judiciaire affaiblie ne me permet plus de les recommencer, les opinions qui en ont résulté me restent dans [⁴ toute leur force, et sans que j'aie la volonté [⁵ ni] le courage de les mettre derechef en délibération. Je m'y tiens en confiance et en conscience, certain d'avoir [⁶ apporté] dans la vigueur de mon jugement à leurs discussions toute l'attention et la bonne foy dont j'étois capable. Si je me suis trompé, ce n'est pas ma faute; c'est celle de la nature, qui na pas donné a ma tête une plus grande mesure d'intelligence et de raison. Je nai rien de plus aujourd'hui, j'ai beau « oup » de [⁷ moins]. Sur quel fondement recommencerois je donc à délibérer? le moment presse; le départ approche. Je n'aurois jamais le temps [⁸ ni] la force d'achever le grand travail d'une [⁹ réforme]. Permettes qu'a tout événement j'emporte avec moy la consistance et la fermeté d'un homme, non les doutes [¹⁰ décourageants] et timides d'un vieux radoteur.

4. A ce que je puis me rapeler de mes anciennes idées, à ce que j'aperçois de la marche des vôtres, je vois que n'ayant pas [¹¹ suivi] dans nos recherches la même route, il est peu étonnant que nous ne soyons pas arrivés a là même conclusion. [¹² Balançant] les preuves de l'existence de dieu avec les difficultés, vous n'avez [¹³ trouvé] aucun des cotés assés préponderant pour vous [¹⁴ décider], et vous êtes resté dans le doute. Ce n'est pas comme cela que je [¹⁵ fis]. J'examinai tous les systèmes sur la formation de l'univers que j'avois pu [¹⁶ conoitre] je méditai sur ceux que je pouvois imaginer; je les comparai tous de mon mieux; et je me décidai, non pour celui qui ne m'offroit [¹⁷ point] de [¹⁸ dif-

¹ (marqués).

² (autorité).

³ (toujour (sic)).

⁴ (toutes leur force (si) (sic)).

⁵ (ny).

⁶ (aportée).

⁷ (moiens).

⁸ (ny).

⁹ (reforme).

¹⁰ (dégouragants).

¹¹ (suivi (e)).

¹² (Balansant).

¹³ (existence).

¹⁴ (trouve (z)).

¹⁵ (descider).

¹⁶ (suis).

¹⁷ (cognoitret).

¹⁸ (poient).

¹⁹ (difficultées).

fo 2^{vo}

heultes, car ils m'en offroient tous: ; mais pour celui qui me paroissoit en avoir le moins, je me dis que ces ¹ [difficultés] étoient dans la nature de la chose, que la contemplation de l'infini passeroit ² toujours les bornes de mon entendement, que, ne devant jamais esperer de concevoir plainement le sisteme de la nature, tout ce que je pouvois faire étoit de le ³ considerer par les cotés que je pouvois saisir: qu'il falloit scavoir ignorer en paix « tout » le reste, et j'avoue que dans ⁴ [ces] recherches, je ⁵ [pensai] comme les gens dont vous ⁶ parlez qui ne ⁷ rejettent pas une vérité claire ou ⁸ [suffisamment] ⁹ prouvé E. pour les difficultes qui l'accompagnent, et qu'on ne scauroit lever. J'avois alors, je l'avoue une confiance si temeraire, ou du moins une si forte persuasion, que j'aurois défié tout philosophe de proposer ¹⁰ aucun autre systeme intelligible sur la nature, auquel je n'eusse opposé des objections plus fortes, plus invincibles, que celles qu'il pouvoit m'opposer sur le mien, et alors il falloit me resoudre a rester sans rien croire, comme vous faites, ce qui ne dépendoit pas de moi, ou mal raisonner, ou croire comme j'ai fait.

5. Une idée qui me vint il y à trente ans a peut etre plus contribué qu'aucune autre à me rendre inébranlable. Supposons, me disois-je, le genre humain ¹¹ vieillir jusqu'à ce jour dans le plus complet materialisme, sans que jamais idée de divinité [¹² ni] d'âme soit antrée dans aucun esprit humain. Supposons que l'atheisme philosophique ait épuisé tous ses sistemes pour expliquer la formation et la marche de l'univers par le seul jeu de la matiere et du mouvement [¹³ nécessaire], mot auquel, du reste je n'ai jamais rien conçu. Dans cet état, monsieur, ¹⁴ excusez ma franchise, je supposois encore ce que j'ai toujours vu, et ce que je sentoís devoir être, qu'au lieu de se reposer tranquillement dans [¹⁵ ces] sistêmes, comme dans le sein de la verité, leurs inquiets partisans cherchoient sans cesse à parler de leur doctrine, à l'éclaircir, à l'étendre, à l'expliquer, la pallier, la corriger, et, comme celui qui sent trembler sous ses pieds la maison qu'il habite, à ¹⁶ l'etayer de nouveaux arguments. Terminons enfin ces suppositions par celle d'un platon, d'un Clarque qui, se levant tout d'un coup au milieu d'eux leur eut dit. Mes amis, si vous eussies

¹ (difficultées).² tousour (*sic*).³ conciderer (*sic*).⁴ (cette).⁵ (pencois... pensois).⁶ parlé (*sic*).⁷ rejette (*sic*).⁸ (suffisament).⁹ prouvé (*sic*).¹⁰ aucune (*sic*).¹¹ vieillie (*sic*).¹² (ne).¹³ (nescescaire).¹⁴ escusé (*sic*).¹⁵ (ses).¹⁶ (ne la).

¹ commencé l'analyse de cet univers par celle de vous-mêmes, vous eussés
² trouvé dans la nature de votre être la ³ clé de la constitution de ce même
univers, que vous cherchez en vain sans cela, qu'ensuite leur expliquant la
distinction des deux substances, il leur eut prouvé par les propriétés même
de la matière que, quoiqu'en dise ⁴ Locke, la supposition de la matière
[⁵ pensante] est une véritable absurdité. Qu'il leur eut fait voir quelle est la
nature de l'être vraiment actif et pensant, et que de l'établissement de cet être
qui juge, il fut enfin remonté aux ⁶ notions confuses mais sûres de l'être
suprême : qui peut douter que, ⁷ frappés de l'éclat, de la simplicité, de la
vérité, de la beauté de cette ravissante idée, les mortels, jusqu'aux aveugles,
éclairés des premiers rayons de la divinité, ne lui ⁸ eussent offert par acclamation
leurs premiers hommages, et que les « penseurs » surtout et les philosophes
n'eussent rougi d'avoir contemplé si longtemps les dehors de cette machine
immense, sans trouver, sans soupçonner même la ⁹ clé de sa constitution, et,
toujours grossièrement [¹⁰ bornés par leurs ¹¹ sens], de n'avoir jamais seu voir
que matière où tout leur montrait qu'une autre substance donnoit la vie à
l'univers et l'intelligence à l'homme. C'est alors monsieur que la mode eut été
« pour » cette nouvelle philosophie, que les jeunes gens et les sages se fussent
trouvés d'accord : qu'une doctrine si belle, ¹² si sublime, si douce et si [¹³ con-
solante] pour tout homme juste, eût réellement excité tous les hommes à la
vertu : et que ce beau mot d'*humanité* [¹⁴ rebatu] maintenant jusqu'à la fadeur,
jusqu'au ridicule, par les gens du monde les moins humains, eût été plus
empreint dans les cœurs que dans les livres. Il eut donc ¹⁵ suffi d'une simple
transposition de temps pour faire prendre tout le contrepied à la mode philoso-
phique, avec cette [¹⁶ différence] que celle d'aujourd'hui, malgré son clinquant
de paroles, ne nous [¹⁷ promet pas une génération bien estimable, ni des
philosophes bien vertueux.

f° 3⁵⁰¹ commencez (*sic*).² trouves (*sic*).³ (clai).⁴ (Locke).⁵ (pensante).⁶ notion (*sic*).⁷ frappé (*sic*).⁸ eusse (*sic*).⁹ (clai).¹⁰ (bornés).¹¹ (sans).¹² (si douce).¹³ (consollante).¹⁴ (rebatue).¹⁵ suffit (*sic*).¹⁶ (différence).¹⁷ (promoit).

‡ 6. Vous objectez, Monsieur, que, si Dieu eut voulu obliger les hommes à le connoître, il eût mis son existence en évidence à tous les yeux. C'est à ceux qui font de la foi en Dieu un dogme nécessaire au salut de répondre à cette objection, et ils y répondent par la révélation. Quant à moi, qui crois en Dieu sans croire cette foi nécessaire je ne vois pas pourquoi Dieu se seroit obligé de nous la donner. Je pense que chacun sera jugé non sur ce qu'il a cru, mais sur ce qu'il a fait, et je ne crois point qu'un système de doctrine soit nécessaire aux œuvres, parce que la conscience en tient lieu.

7. Je crois bien, il est vrai, qu'il faut être de bonne foi dans sa croyance, et ne pas s'en faire un système favorable à nos passions. Comme nous ne sommes pas tout intelligence, nous ne saurions philosopher avec tant de desintéressement que nôtre volonté n'influe un peu sur nos opinions; (et) l'on peut souvent juger des secretes inclinations d'un homme par ses sentimens purement spéculatifs; et cela posé, je pense qu'il se pourroit bien que celui qui n'a pas voulu croire fut puni pour n'avoir pas cru.

8. Cependant je crois que Dieu s'est suffisamment révélé aux hommes et par ses œuvres et dans leurs cœurs, et s'il y en a qui ne le connoissent pas, c'est selon moi parce qu'ils ne veulent pas le connoître, ou parce qu'ils n'en ont pas besoin.

9. Dans ce dernier cas est l'homme sauvage et sans culture qui n'a fait encore aucun usage de sa raison, (et) qui gouverné seulement par ses appetits, n'a pas besoin d'autre guide; et qui, ne suivant que l'instinct de la nature, marche par des mouvemens toujours droits. Cet homme ne connoit pas Dieu, mais il ne l'offense pas. Dans l'autre cas au contraire est le philosophe qui, à force de vouloir ¹ exalter son intelligence, de raffiner, de subtiliser ² sur ce qu'on pensa jusqu'à lui ébranle enfin tous les axiomes de la raison simple et primitive, et pour vouloir toujours savoir plus et mieux que les autres parvient à ne rien savoir du tout. L'homme à la fois raisonnable et (³ modéré), dont l'entendement exercé, mais borné, sent ses limites et s'y renferme trouve dans (⁴ ses) limites la notion de son ame et celle de l'auteur de son être, sans pouvoir passer au delà pour rendre ces notions claires, et contempler d'aussi près l'une et l'autre que s'il étoit lui-même un pur esprit. Alors, saisi de respect, il s'arrête et ne touche point au voile, content de savoir que l'Être immense est dessous. Voila jusqu'où la philosophie est utile à la pratique. Le reste n'est [plus] qu'une speculation oiseuse ⁵ pour laquelle l'homme n'a point été fait, (et) dont le raisonneur modéré s'abstient, et dans laquelle n'entre point l'homme vulgaire. Cet homme qui n'est ni une brute ni un prodige est l'homme proprement

¹ exalter (*sic*).

² (de).

³ [modeste].

⁴ ces.

⁵ (dont).

‡ Ici reprend l'écriture de Rousseau.

dit, | moyen entre les deux extremes, et qui compose les ¹ dix-neuf vingtièmes du genre humain. C'est à cette classe nombreuse de chanter le Pseaume *Caeli enarrant*; et c'est elle en effet qui le chante. Tous les peuples de la terre connoissent et adorent Dieu, et, quoique chacun l'habille à sa mode, sous tous ces vêtemens divers on trouve pourtant toujours Dieu. Le petit nombre d'élite qui a de plus hautes prétentions de Doctrine, et dont le genre ne se borne pas au sens commun, en veut un plus transcendant : ce n'est pas de quoi je le blâme : mais qu'il parte de là pour se mettre à la place du genre humain, et dire que Dieu s'est caché aux hommes parce que lui petit nombre, ne le voit plus, je trouve en cela qu'il a tort. Il peut arriver, j'en conviens, que le torrent de la mode et le jeu de l'intrigue étendent la secte philosophique, et persuadent un moment à la multitude qu'elle ne croit plus en Dieu; mais cette mode passagère ne peut durer, et comme qu'on s'y prenne il faudra toujours à la longue un Dieu à l'homme. Enfin quand torçant la nature des choses, la divinité augmenteroit pour nous d'évidence, je ne doute pas que dans le nouveau Lycée on n'augmentât en même raison de subtilité pour la nier. La raison prend à la longue le pli que le cœur lui donne, et quand on veut penser en tout autrement que le peuple, on en vient à bout tôt ou tard.

10. Tout ceci, Monsieur, ne vous paroît guères philosophique; ni à moi non plus; mais, toujours de bonne foi avec moi-même, je sens se joindre à mes raisonnemens quoique simples le poids de l'assentiment intérieur. Vous voulez qu'on s'en défie; je ne saurois penser comme vous sur ce point, et je trouve au contraire dans ce jugement interne ² une sauvegarde naturelle contre les sophismes de ma raison. Je crains même qu'en cette occasion vous ne confondiez les penchans secrets de notre cœur qui nous égarent, avec ce dictamen plus secret, plus interne encore, qui réclame et murmure contre ces décisions intéressées, et nous ramène en dépit de nous sur la route de la vérité. Ce sentiment intérieur est celui de la nature elle-même: c'est un appel de sa part contre les sophismes de la raison; et ce qui le prouve est qu'il ne parle jamais plus fort que quand notre volonté cède avec le plus de complaisance aux jugemens qu'il s'obstine à rejeter. Loin de croire que qui juge d'après lui soit sujet à se tromper, je crois que jamais il ne nous trompe, et qu'il est ³ la lumière de notre foible entendement, lorsque nous voulons aller plus loin que ce que nous pouvons concevoir.

11. Et après tout, combien de fois la philosophie elle-même avec toute sa fierté n'est-elle pas forcée de recourir à ce jugement interne qu'elle affecte de mépriser. N'étoit-ce pas lui seul qui faisoit marcher Diogene pour toute réponse devant Zenon qui nioit le mouvement? N'étoit-ce pas par lui que toute l'antiquité philosophique répondoit aux pyrrhoniens? N'allons pas si loin: tandis que toute la philosophie moderne rejette les esprits, tout d'un coup l'évêque (⁴ Berkley) s'élève et soutient qu'il n'y a point de corps. Comment

¹ (trois quarts).

² (un contrepois).

³ l'état.

⁴ [Berkley].

est-on venu à bout de répondre à ce terrible logicien ? Otez le sentiment intérieur, et je défie tous les philosophes modernes ensemble de prouver à Berkley qu'il y a des corps. Bon jeune homme, qui me paraissez si bien né : de la bonne foi je vous en conjure, et permettez que je vous cite ici un auteur qui ne vous sera pas suspect, celui des pensées philosophiques. Qu'un homme vienne vous dire que, projetant au hasard une multitude de caractères d'imprimerie, il a vu l'Éneïde tout arrangée resulter de ce jet : convenez qu'au lieu d'aller vérifier cette merveille, vous lui répondrez froidement ; Monsieur, cela n'est pas impossible : mais vous mentez. En vertu de quoi, je vous prie, lui repondez-vous ainsi ?

12. Eh qui ne sait que, sans le sentiment interne, il ne resteroit bientôt plus de traces de vérité sur la terre, que nous serions tous successivement le jouet des opinions les plus monstrueuses, à mesure que ceux qui les soutiendroient auroient plus de génie, d'adresse et d'esprit : et qu'enfin réduits à rougir de notre raison même, nous ne saurions bientôt plus que croire ni que penser.

f^o 4^{ro}

13. Mais les objections..... Sans doute il y en a d'insolubles pour nous et beaucoup, je le sais. Mais encore un coup donnez-moi un système où il n'y en ait pas, ou dites-moi comment je dois me déterminer. Bien plus ; par la nature de mon système pourvu que mes preuves directes soient bien établies, les difficultés ne doivent pas m'arrêter, vu l'impossibilité où je suis, moi être mixte, de raisonner exactement sur les esprits purs et d'en observer suffisamment la nature. Mais vous materialistes qui me parlez d'une substance unique, palpable, et soumise par sa nature à l'inspection des sens, vous êtes obligé non seulement de ne me rien dire que de clair, de bien prouvé, [mais] de résoudre toutes mes difficultés d'une façon pleinement satisfaisante, parce que nous possédons vous et moi tous les instrumens nécessaires à cette solution. Et par exemple quand vous faites naître la pensée des combinaisons de la matière, vous devez me montrer sensiblement ces combinaisons¹ et leur résultat par les seules loix de la physique et de la mécanique, puisque vous n'en admettez point d'autres. Vous Epicurien, vous composez l'ame d'atomes subtils. Mais qu'appellez-vous *subtils*, je vous prie ? Vous savez que nous ne connoissons point de dimensions absolues, et que rien n'est petit ou grand que relativement à l'œil qui le regarde. Je prends par supposition un microscope suffisant et je regarde un de vos atomes. Je vois un grand (² cartier) de rocher crochu ; de la danse et de l'accrochement de pareils quartiers j'attends de voir resulter la pensée. Vous [³ Moderniste], vous me montrez une molécule organique. Je prends mon microscope, et je vois un dragon grand comme la moitié de ma chambre : j'attends de voir se mouler et s'entortiller de pareils dragons jusqu'à ce que je voye resulter du tout un être non seulement organisé mais intelligent ; c'est-à-dire un être non aggregatif et qui soit rigoureusement un etc. Vous me marquez, Monsieur,

¹ (pari).

² (quartier).

³ (Réformiste ?).

que le monde s'étoit fortuitement arrangé comme la République Romaine. Pour que la parité fut juste, il faudroit que la République romaine n'eut pas été composée avec des hommes, mais avec des morceaux de bois. Montrez-moi clairement et sensiblement la génération purement matérielle du premier être intelligent : je ne vous demande rien de plus.

14. Mais si tout est l'œuvre d'un être intelligent, puissant, bienfaisant : d'où vient le mal sur la terre ? Je vous avoue que cette difficulté si terrible ne m'a jamais beaucoup frappé ; soit que je ne l'aie pas bien conçue, soit qu'en effet elle n'ait pas toute la solidité qu'elle paroit avoir. Nos philosophes se sont élevés contre les entités métaphysiques, et je ne connois personne qui en fasse tant. Qu'entendent-ils par *le mal* ? qu'est-ce que *le mal* en lui-même ? où est *le mal* relativement à la nature et à son auteur ? L'univers subsiste, l'ordre y régne et s'y conserve : tout y perit successivement, parce que telle est la loi des êtres matériels et mus ; mais tout s'y renouvelle et rien n'y dégénère, parce que tel est l'ordre de son auteur, et cet ordre ne se dément point. Je ne vois aucun mal à tout cela. Mais quand je souffre, n'est-ce pas un mal ? quand je meurs, n'est-ce pas un mal ? Doucement : je suis sujet à la mort, parce que j'ai reçu la vie. Il n'y avoit pour moi qu'un moyen de ne point mourir : c'étoit de ne jamais naître. La vie est un bien positif, mais fini dont le terme s'appelle mort. Le terme du positif n'est pas le négatif, il est zéro. La mort nous est terrible, et nous appellons cette terreur un mal. La douleur est encore un mal pour celui qui souffre, j'en conviens. Mais la douleur et le plaisir étoient les seuls moyens d'attacher un être sensible et périssable à sa propre conservation, et ces moyens sont encore ménagés avec une bonté digne de l'Être suprême. Au moment même que j'écris ceci je viens encore d'éprouver combien la cessation subite d'une douleur aiguë est un plaisir vif et délicieux. M'oseroit-on dire que la cessation du plaisir le plus vif soit une douleur aiguë ? La douce jouissance de la vie est permanente : il suffit pour la goûter de ne pas souffrir. La douleur n'est qu'un avertissement important, mais nécessaire, que ce bien qui nous est si cher est en péril. Quand je regardois de près à tout cela, je trouvois, je prouvois peut-être, que le sentiment de la mort et celui de la douleur est presque nul dans l'ordre de la nature : Ce sont les hommes qui l'ont aiguë. Sans leurs raffinemens insensés, sans leurs institutions barbares les maux physiques ne nous atteindroient¹ ne nous affecteroient guères, et nous ne sentirions point la mort.

15. Mais le mal moral ! autre ouvrage de l'homme, auquel " Dieu n'a d'autre part que de l'avoir fait libre et en cela semblable à lui. Faudra-t-il donc s'en prendre à Dieu des crimes des hommes et des maux qu'ils leur attirent ? Faudra-t-il en voyant un champ de bataille lui reprocher d'avoir créé tant de jambes et de bras cassés ?

16. Pourquoi, direz-vous, avoir fait l'homme libre, puisqu'il devoit abuser de sa liberté ? Ah ! Monsieur de Franquières, s'il exista jamais un mortel qui n'en ait pas abusé, ce mortel seul honore plus l'humanité que tous les scelerats

¹ (et).

² (son).

qui couvrent la terre ne la dégradent. Mon Dieu ! donne-moi des vertus, et me place un jour auprès des Fenelons, des Catons, des Socrates. Que m'importera le reste du genre humain ? je ne rougirai point d'avoir été homme.

17. Je vous l'ai dit, Monsieur, il s'agit ici de mon sentiment, non de mes preuves et vous ne le voyez que trop. Je me souviens d'avoir jadis rencontré sur mon chemin cette question de l'origine du mal et de l'avoir effleurée : mais vous n'avez point lu ces rabâcheries, et moi je les ai oubliées : nous avons très bien fait tous les deux. Tout ce que je sais est que la facilité que je trouvois à les résoudre venoit de l'opinion que j'ai toujours eue de ¹ la coexistence éternelle de deux principes, l'un actif qui est Dieu : l'autre passif, qui est la matière, que l'être actif combine et modifie avec une pleine puissance, mais pourtant sans l'avoir créée et sans la pouvoir anéantir. Cette opinion m'a fait huer des philosophes à qui je l'ai dite : Ils l'ont décidée absurde et contradictoire. Cela peut être, mais elle ne m'a pas paru telle, et j'y ai trouvé l'avantage d'expliquer sans peine et clairement à mon gré tant de questions dans lesquelles ils s'embrouillent : (et) entre autres celle que vous m'avez proposée ici comme insoluble.

18. Au reste, j'ose croire que mon sentiment peu ponderant sur toute autre matière doit l'être un peu sur celle-ci, et, quand vous connoîtrez mieux ma destinée, quelque jour vous direz peut-être en pensant à moi ; quel autre a droit d'agrandir la mesure qu'il a trouvée aux maux que l'homme souffre ici-bas.

19. Vous attribuez à la difficulté de cette même question dont le fanatisme et la superstition ont abusé les maux que les religions ont causé sur la terre. Cela peut-être, et je vous avoue même que toutes les formules en matière de foi ne me paroissent qu'autant de chaînes d'iniquité, de fausseté, d'hypocrisie et de tyrannie. Mais ne soyons jamais injustes, et pour aggraver le mal n'ôtions pas le bien. Arracher toute croyance en Dieu du cœur des hommes, c'est y détruire toute vertu. C'est mon opinion, Monsieur, peut-être elle est fautive, mais tant que c'est la mienne je ne serai point assez lâche pour vous la dissimuler.

f^o 5^{ro}

20. Faire le bien est l'occupation la plus douce d'un homme bien [né]. Sa probité, sa bienfaisance || ne sont point l'ouvrage de ses principes, mais celui de son bon naturel. Il cède à ses penchans en pratiquant la justice, comme le méchant cède aux siens en pratiquant l'iniquité. Contenter le goût qui nous porte à bien faire est bonté, mais non pas vertu.

21. Ce mot de vertu signifie *force*. Il n'y a point de vertu sans combat ; il n'y en a point sans victoire. La vertu ne consiste pas seulement à être juste, mais à l'être en triomphant de ses passions, en régnant sur son propre cœur. Titus rendant heureux le peuple romain, versant partout les grâces et les bienfaits, pouvoit ne pas perdre un seul jour et n'être pas vertueux : il le fut certainement en renvoyant Berénice. Brutus faisant mourir ses enfans pouvoit n'être que juste. Mais Brutus étoit un tendre père ; pour faire son devoir il déchira ses ² entrailles, et Brutus fut vertueux.

¹ l'existence.

² (ten DRES ?).

22. Vous voyez ici d'avance la question remise à son point. Ce divin simulacre dont vous me parlez s'offre à moi sous une image qui n'est pas ignoble, et je crois sentir à l'impression que cette image fait dans mon cœur la chaleur qu'elle est capable de produire. Mais ce simulacre enfin n'est encore qu'une de ces entités métaphysiques dont vous ne voulez pas que les hommes se fassent des Dieux. C'est un pur objet de contemplation. Jusqu'où portez-vous l'effet de cette contemplation sublime ? Si vous ne voulez qu'en tirer un nouvel encouragement pour bien faire, je suis d'accord avec vous ; mais ce n'est pas de cela qu'il s'agit. Supposons votre cœur honnête en proie aux passions les plus terribles, dont vous n'êtes pas à l'abri, puisque enfin vous êtes homme. Cette image qui dans le calme s'y peint si ravissante n'y perdra-t-elle rien de ses charmes, et ne s'y ternira-t-elle point au milieu des flots ? Écartons la supposition décourageante et terrible des périls qui peuvent tenter la vertu mise au désespoir. Supposons seulement qu'un cœur trop sensible brûle d'un amour involontaire pour la fille ou la femme de son ami, qu'il soit maître de jouir d'elle entre le ciel qui n'en voit rien, et lui qui n'en veut rien dire à personne : que sa figure charmante et l'attire ornée de tous les attrails de la beauté et de la volupté ; au moment où ses sens enivrés sont prêts à se livrer à leurs délices, cette image abstraite de la vertu viendra-t-elle à disputer son cœur à l'objet réel qui le frappe ? lui paraîtra-t-elle en cet instant la plus belle. L'arrachera-t-elle des bras de celle qu'il aime pour se livrer à la vaine contemplation d'un fantôme qu'il sait être sans réalité. Finira-t-il comme Joseph, et laissera-t-il son manteau ?¹ Non, Monsieur, il fermera les yeux, et succombera. Le croyant, direz-vous, succombera de même. Oui, l'homme foible : celui, par exemple, qui vous écrit : mais donnez-leur à tous deux le même degré de force, et voyez la différence du point d'appui.

23. Le moyen, Monsieur, de résister à des tentations violentes quand on peut leur céder sans crainte, en se disant, à quoi bon résister ? Pour être vertueux le philosophe a besoin de l'être aux yeux des hommes : mais sous les yeux de Dieu le juste est bien fort : il compte cette vie et ses biens et ses maux et toute sa gloriolo pour si peu de chose ! il aperçoit tant au delà ! Forcé invincible de la vertu, nul ne te connoit que celui qui sent tout son être, et qui sait qu'il n'est pas au pouvoir des hommes d'en disposer. Lisez-vous quelquefois la république de Platon ? Voyez dans le second dialogue avec quelle énergie l'ami de Socrate, dont j'ai oublié le nom, lui peint le juste accablé des outrages [de la fortune] et des injustices des hommes, difamé, persécuté, tourmenté, en proie à tout l'opprobre du crime, et méritant tous les prix de la vertu, voyant déjà la mort qui s'approche, et sûr que la haine des méchans n'épargnera pas sa mémoire, quand ils ne pourront plus rien sur sa personne. Quel tableau décourageant, si rien pouvoit décourager la vertu. Socrate lui-même effrayé s'écrie et croit devoir invoquer les Dieux avant de répondre : mais sans l'espoir d'une autre vie, il auroit mal répondu pour celle-ci. Toutefois, tout dut-il finir

f° 5^{vo}

¹ (le frappe).

² (arrachera).

³ Le croyant, direz-vous, succombera de même.

⁴ (redire ?).

pour nous à la mort, ce qui ne peut être si Dieu est juste et par conséquent s'il existe, l'idée seule de cette existence seroit encore pour [l'homme] un encouragement à la vertu et une consolation dans ses misères, dont manque celui qui se croyant isolé dans cet univers ne sent au fond de son cœur aucun confident de ses pensées. C'est toujours une douceur dans l'adversité d'avoir un témoin qu'on ne l'a pas méritée; c'est un orgueil vraiment digne de la vertu de pouvoir dire à Dieu : Toi qui lis dans mon cœur, tu vois que j'use en ame forte et en homme juste de la liberté que tu m'as donnée. Le vrai croyant qui se sent partout sous l'œil éternel aime à s'honorer à la face du ciel d'avoir rempli ses devoirs sur la terre.

24. Vous voyez que je ne vous ai point disputé ce simulacre ^[2] que] vous m'avez présenté pour unique objet des vertus du sage. Mais, mon cher Monsieur, revenez maintenant à vous, et voyez combien cet objet est inaliéable incompatible avec vos principes. Comment ne sentez-vous pas que cette même loi de la nécessité, qui seule régle selon vous la marche du monde et tous les événemens, régle aussi toutes les actions des hommes, toutes les pensées de leurs têtes, tous les ^[3] sentimens] de leurs cœurs : que rien n'est libre, que tout est forcé, nécessaire, inévitable : que tous les ^[4] mouvemens] de l'homme dirigés par la matière aveugle ne dépendent de sa volonté que parce que sa volonté même dépend de la nécessité : qu'il n'y a par conséquent ni vertus, ni vices, ni mérite, ni démérite, ni moralité dans les actions humaines et que ces mots d'honnête homme ou de scelerat doivent être pour vous totalement vides de sens. Ils ne le sont pas, toutefois, j'en suis très-sûr. Votre honnête cœur, en dépit de vos argumens réclame contre votre triste philosophie. Le sentiment de la liberté, le charme de la vertu, se font sentir à vous malgré vous ; et voilà [comment] de toutes parts cette forte et salutaire voix du sentiment intérieur ^[5] rappelle] au sein de la vérité et de la vertu tout homme que sa raison mal conduite égare. Bénissez, Monsieur, cette sainte et bienfaisante voix qui vous ramène aux devoirs de l'homme, que la philosophie à la mode finiroit par vous faire oublier. Ne vous livrez à vos argumens que quand vous les sentez d'accord avec le dictamen de votre conscience ; et, toutes les ^[6] fois] que vous y sentirez de la contradiction, soyez sûr que ce sont eux qui vous trompent.

25. Quoique je ne veuille pas ergoter avec vous, ni suivre pied à pied vos deux lettres, je ne puis cependant me refuser un mot à dire sur le parallèle du sage Hebreu et du sage Grec. Comme admirateur de l'un et de l'autre je ne puis guère être suspect de préjugés en parlant d'eux. Je ne vous crois pas dans le même cas. Je suis peu surpris que vous donniez au † premier tout l'avantage ;

¹ (de juste).

² (de).

³ (mouvemens).

⁴ (sentimens).

⁵ (ramène).

⁶ (soyez).

† *Sic. Il y a évidemment un lapsus de plume; le reste du contexte montre bien que Rousseau voulait parler du second.*

vous n'avez pas assez fait connoissance avec l'autre, et vous n'avez pas pris assez de soin pour dégager ce qui est vraiment à lui, de ce qui lui est étranger et qui le défigure à vos yeux, comme à ceux de bien d'autres gens qui, selon moi, n'y ont pas regardé de plus près que vous. Si Jesus fut né à Athènes et Socrate à Jerusalem, que Platon, Xénophon eussent écrit la vie du premier, Luc et Matthieu celle de l'autre, vous changeriez beaucoup de langage; et l'ce qui lui fait tort dans votre esprit est précisément ce qui rend son élévation d'âme plus étonnante et plus admirable, savoir, sa naissance en Judée chez le plus vil peuple qui peut être existât alors, au lieu que Socrate, né chez le plus instruit et le plus aimable trouva tous les secours dont il avoit besoin pour s'élever aisement au ton qu'il prit. Il s'éleva contre les sophistes, comme Jesus contre les Prêtres, avec cette différence que Socrate imita souvent ses antagonistes et que s, sa belle et douce mort n'eut honoré sa vie il eut passé pour un sophiste comme eux. Pour Jesus, le vol sublime que prit sa grande // ame l'éleva toujours au-dessus de tous les mortels, et depuis l'âge de douze ans jusqu'au moment qu'il expira dans la plus cruelle ainsi que dans la plus infame de toutes les morts, il ne se démentit pas un moment. Son noble projet étoit de relever son peuple, d'en faire derechef un peuple libre et digne de l'être; car c'étoit par là qu'il falloit commencer. L'étude profonde qu'il fit de la Loi de Moïse, ses efforts pour en réveiller l'enthousiasme et l'amour dans les cœurs montrèrent son but autant qu'il étoit possible pour ne pas effaroucher les Romains. Mais ses vils et laches compatriotes au lieu de l'écouter le prirent en haine précisément à cause de son genie et de sa vertu qui leur reprochoient leur indignité. Enfin ce ne fut qu'après avoir vu l'impossibilité d'exécuter son projet qu'il l'étendit dans sa tête, et que, ne pouvant faire par lui-même une révolution chez son Peuple, il voulut en faire une par ses disciples dans l'Univers. Ce qui l'empêcha de réussir [dans son premier plan (même)] outre la bassesse de son peuple incapable de toute vertu, fut la trop grande douceur de son propre caractère: douceur qui tient plus de l'ange et du Dieu que de l'homme, qui ne l'abandonna pas un instant, même sur la croix, et qui fait verser des torrens de larmes à qui sait lire sa vie comme il faut, à travers les fatras dont ces pauvres gens l'ont défigurée. Heureusement ils ont ² respecté et transcrit fidèlement ses discours qu'ils n'entendoient pas: ² otez quelques tours orientaux ou mal rendus, on n'y voit pas un mot qui ne soit digne de lui, et c'est là qu'on reconnoît l'homme divin, qui, de si piêtres disciples, a fait pourtant dans leur grossier mais fier enthousiasme, des hommes éloquens et courageux.

26. Vous m'objectez qu'il a fait des miracles. Cette objection seroit terrible si elle étoit juste; mais vous savez, Monsieur, ou du moins vous pourriez savoir que, selon moi, loin que Jesus ait fait des miracles il a déclaré très-positivement qu'il n'en feroit point, et a marqué un très grand mépris pour ceux qui en demandoient.

27. Que de choses me resteroient à dire! Mais cette lettre est énorme Il faut finir. Voici la dernière fois que je reviendrai sur ces matières. J'ai voulu vous

¹ (c'est précisément).

² (deñ mot inachéré).

³ (et).

complaire. Monsieur; je ne m'en repents point; au contraire. Je vous remercie de m'avoir fait reprendre un fil d'idées presque effacées, mais dont les restes peuvent avoir pour moi leur usage dans l'état où je suis.

28. Adieu. Monsieur, souvenez-vous quelquefois d'un homme que vous avez aimé. Je m'en flate, quand vous l'auriez mieux connu, et qui s'est occupé de vous dans des momens où l'on ne s'occupe guères que de soi-même.

RENOU.

VI

ADDITIONS ET CORRECTIONS

P. 5, note 1. — Au lieu de : *21 Août*, lire : *21 Avril*. Les premières feuilles de cette édition étaient déjà tirées, quand je crus plus prudent de vérifier par moi-même les dates d'abjuration et de baptême communément admises, depuis 1878, par les biographes de Jean-Jacques. On trouvera dans mon article sur *J. J. Rousseau à l'hospice du San-Spirito* [301], la photographie du registre, qui rétablit les dates exactes, et qui montre que « le prosélyte » resta à l'hospice onze jours en tout. Les *Confessions* ne nous offrent donc pas toute garantie pour contrôler le récit de la *Profession*. En dépit de quelques détails d'une précision et d'une exactitude très fidèles, elles paraissent, elles aussi, assez fortement romancées.

P. 7, note 3. — Au lieu de : *dans les derniers jours d'Août 1728*, lire : *le 23 Avril 1728, le jour même de son baptême*; cf. mon article cité [301].

P. 35, note 5. — Ajouter ce texte de Sulzer, *Tableau des beautés de la nature* [216^{bis}], 3-4, où l'on trouve la même mise en scène, pour inaugurer une méditation religieuse : « Eucrate me fit traverser son jardin, et me conduisit sur une colline voisine, au sommet de laquelle nous arrivâmes au moment que le soleil était à son lever. Le temps était aussi serein que calme; et, si l'air était agité, ce n'était que par le doux concert des oiseaux qui avaient passé la nuit dans les buissons d'alentour. Nous avions devant nous une grande étendue de pays, où nous voyions dans l'éloignement plusieurs villages, des maisons isolées, de grands bois, de simples bosquets. Tout ce paysage recevait une agréable variété de plusieurs étangs, qui étaient tout autant de bassins qui faisaient le plus bel effet du monde. Ce superbe coup d'œil me toucha, et, m'arrêtant tout court, je dis à mon ami: si vous n'avez pas quelque dessein plus important, je serais assez d'avis que nous nous arrêussions un peu ici ».

P. 37, note 6. — Ajouter au texte de l'*Émile* le 1^{er} chapitre de l'*Essai sur l'origine des langues*, où l'on retrouve la même théorie et les mêmes formules, mais plus développées, I, 370-371.

P. 47, fin de la ligne 9. — Ajouter la note suivante : Cet état d'esprit du Vicaire ressemble à celui qu'a décrit Marie Huber dans sa *Relation sur le déiste (Suite du système sur l'état des âmes)*, t. II de l'édition que possédait Rousseau, cf. le n° 133 de la *Bibliographie*, p. 160 : « Je me trouvais de même réduit,

par des raisonnements qui me paraissaient démonstratifs, à adopter successivement les *contraires* et les *opposés*. Un succès si différent de celui qui doit naturellement attendre un homme qui cherche la Vérité me rebuta au point de ne vouloir plus en entendre parler. La Vérité m'échappant toujours, lorsque je croyais l'avoir le mieux saisie, je fus tenté de penser que la Vérité ou la Religion n'étaient que chimère. Je donnai enfin dans le Pyrrhonisme; je conclus qu'il n'y avait rien de sûr ni de fixe, que toutes choses étaient également problématiques, que le vrai ou le faux dépendaient de la manière de raisonner ».

P. 57, note 2. — Ajouter le long réquisitoire de Marat dans la *Lettre sur les voyages* contre le raisonnement et ceux qui s'en servent (1791, II, 28-30) : « Les raisonnements, lorsque nous nous y abandonnons, et que nous en faisons notre principal langage, étouffent les sentiments; et, comme c'est d'un goût corrompu qu'ils proviennent, ils nous corrompent le goût de plus en plus, et nous éloignent de la simplicité où la vérité se trouve; ils nous sortent de nous-mêmes et nous font errer hors de nous. L'homme simple ignore l'art de raisonner, et celui qui a sa véritable occupation le néglige. Il ne convient qu'au loisir, à l'état oisif qui nous jette hors de l'humanité et à une fausse curiosité que le loisir engendre. Il faudrait le laisser à ceux qui sont hommes par la tête, et en qui il opère et manifeste ses merveilles; au peuple des savants, qui font de la science leur capital, et qui, dans l'ivresse qu'elle leur cause, renoncent aux avantages du cœur, qu'ils ne connaissent pas, qui se perdent en eux, et qu'ils détruisent dans les autres. Je ne saurais m'empêcher de regarder ces gens-là comme les auteurs d'une des sources de l'égarément et des folies des hommes, et le cas que font ceux-ci de leur science comme une preuve du goût perdu parmi eux. Que ne gagnerions-nous pas, si nous dédaignions toute cette lecture étrangère, si nous laissions à la foule, de quelque espèce qu'elle fût, tant de livres qui sont faits pour elle, et qui, je crois, seraient capables de la rendre foule, gens toujours hors de chez eux, si elle ne l'était déjà? Nous songerions à nous rapprocher de nous, à nous retrouver nous-mêmes, et nous en viendrions à bout. Nous aurions l'esprit moins chargé d'opinions qui le courbent et le couvrent, et moins accoutumé aux riens qui l'exténuent, qui le font devenir à rien; nous serions plus près de la vérité, en ce que nous abandonnerions davantage à ce qui se passe dans le cœur, à qui la vérité convient, et où elle ne manque guère de faire impression, si on la laisse faire; nous ne la mesurerions pas à des règles qui la bornent, et surtout, nous gagnerions beaucoup, en ce que nous cesserions de rejeter ce qui ne s'accorde pas avec ce que nous croyons déjà savoir: par là nous nous faisons cent fois plus de mal, que tout ce que nous savons, par le moyen de la lecture, ne nous fait de bien. L'homme n'est pas fait pour amasser des idées, et s'en faire un magasin, comme s'il n'en trouvait pas dans son fond. Il est en état de s'en former à chaque occasion qui se présente, ou, si l'on veut, de leur donner lieu à se former en lui. Par là il s'accoutume en même temps à faire de sa raison l'usage pour lequel elle lui est donnée; il développe par son moyen les vérités que le sentiment produit en lui, et dont il n'aperçoit pas d'abord toute la justesse et toute l'étendue, ou que d'autres, à qui il voudrait les faire recevoir, n'aperçoivent pas. Le raisonnement, soumis au sentiment et rendu simple et sans art, trouve ici son emploi, et l'homme qui le tient dans cette subordination, conserve par là la liberté d'esprit

qui fait le fondement du vrai savoir, la liberté de se déterminer vers le vrai, indépendamment des idées reçues et de tout ce que le raisonnement, par lui-même, par ce qu'il a de spécieux, peut établir ». Cf. encore *II^e Lettre à Sophie* (25, 144) : « Qu'avons-nous acquis à tout ce vain savoir, sinon des querelles, des haines, de l'incertitude et des doutes ? Chaque secte est la seule qui ait trouvé la vérité : chaque livre contient exclusivement les préceptes de la sagesse : chaque auteur est le seul qui nous enseigne ce qui est bien. L'un nous prouve qu'il n'y a point de corps, un autre qu'il n'y a point d'âmes, un autre que l'âme n'a nul rapport au corps, un autre que l'homme est une bête, un autre que Dieu est un miroir. Il n'y a point de maxime si absurde que quelque auteur de réputation n'ait avancée, ni d'axiome si évident qui n'ait été combattu par quelqu'un d'eux. Tout est bien, pourvu qu'on dise autrement que les autres, et l'on trouve toujours des raisons pour soutenir ce qui est nouveau préférablement à ce qui est vrai ».

P. 61, note 1. — Ajouter Muralt, *Lettre sur les voyages*, II [121^{bm}], 30-32 : « Tant de gens qui amassent leur science par une vaste lecture, tant de savants de profession, et qui dépendent de toutes les opinions reçues, de tous les préjugés établis, sont plus ignorants que le vulgaire à qui ils donnent ce nom ; ils ignorent davantage la véritable science, la science sans laquelle toutes les autres, bien loin d'orner l'homme, ne le font que rendre hideux, en donnant une espèce de lustre à un caractère qui n'en doit point avoir, à un caractère déjà difforme par cette ignorance, et que le lustre qu'en lui donne ne fait que rendre plus difforme encore. Cette science, ignorée des savants, est celle qui met le prix aux choses, à quoi il en faut toujours revenir, comme à la science de l'homme, qui influe dans toute la vie, et qui, en distinguant l'homme sensé du fou, rectifie ce qu'on appelle science et la réunit au bon sens... La plus grande partie de l'érudition des savants fait voir combien ils en sont éloignés ; elle est fondée sur leur ignorance et la prouve. Au lieu de chercher à savoir le prix des choses, ils ne cherchent qu'à savoir, à savoir beaucoup, à tout savoir ». Même principe chez le patron des « philosophes », qui pourtant n'est guère un sentimental, *Entendement humain, Avant-propos*, § 5 [102], 3 : « L'étendue de nos connaissances est proportionnée à notre état dans ce monde et à nos besoins... Quelque bornées que soient les connaissances des hommes, ils ont raison d'être entièrement satisfaits des grâces que Dieu a jugées à propos de leur faire, puisqu'il leur a donné, comme dit Saint Pierre (II, 1, 3), *toutes les choses qui regardent la vie et la piété*, les ayant mis en état de découvrir par eux-mêmes ce qui leur est nécessaire pour les besoins de cette vie, et leur ayant montré le chemin qui peut les conduire à une autre vie beaucoup plus heureuse que celle dont ils jouissent dans ce monde... Jamais, dis-je, nous n'aurons sujet de nous plaindre du peu d'étendue de nos connaissances, si nous appliquons uniquement notre esprit à ce qui peut nous être utile, car en ce cas là, il peut nous rendre de grands services... Nous ferons toujours un bon usage de notre entendement, si nous considérons tous les objets par rapport à la proportion qu'ils ont avec nos facultés, pleinement convaincus que ce n'est que sur ce pied-là que la connaissance peut nous en être proposée ; et si, au lieu de demander absolument, et par un excès de délicatesse, une démonstration et une certitude entière, nous nous contentons d'une simple

probabilité, lorsque nous ne pouvons obtenir qu'une probabilité et que ce degré de connaissance suffit pour régler tous nos intérêts dans ce monde ».

P. 64, ligne 3. — Au lieu de : *écraser*, lire : *ceraser*.

P. 69, note 4. — Ajouter : *Lettre à D'Alembert*, I, 133.

P. 71, note 1. — Ajouter le texte suivant de Maupertuis, *Essai de philosophie morale* [192, 251] : « Il est un principe dans la Nature, plus universel encore que ce qu'on appelle *lumière naturelle*, plus uniforme encore pour tous les hommes, aussi présent au plus stupide qu'au plus subtil : c'est le *desir d'être heureux*. Sera-ce un paradoxe de dire que c'est de ce principe que nous devons tirer les règles de conduite que nous devons observer, et que c'est par lui que nous devons reconnaître les vérités qu'il faut croire ? »

P. 73, note 3, ligne 12. — J'attribue l'article *Existence* à Diderot ; mais j'aurais dû noter qu'il est généralement attribué à Turgot, et inséré dans ses *Œuvres* [72^{bis}], I, 517-538 ; cf., en outre, dans l'*Avertissement* du t. VI de l'*Encyclopédie* [218], p. VI : « Quatre personnes que nous regrettons fort de ne pouvoir nommer, mais qui ont exigé de nous cette condition nous ont donné différents articles. Nous devons à la première les mots *Étymologie*, *Existence*, et *Expansibilité*... ». Je crois pourtant que le *Journal Encyclopédique* devait être bien informé. Deleyre, si lié avec Diderot, était alors l'un de ses principaux rédacteurs (cf. 26, I, 144, 178), et n'aurait pas laissé passer sur ce sujet une information inexacte. Or voici ce que dit le *Journal* du 15 Décembre 1756 [46, 26], à propos de l'article *Evidence* : « On a attribué dans quelques papiers publiés ce traité à M. Diderot. Nous osons assurer qu'il n'est point de lui. Premièrement il n'est pas dans ses principes ;... en second lieu, quoiqu'il y ait des vues dans cet article, il y en aurait bien davantage s'il partait du chef de l'*Encyclopédie*... ; on n'a qu'à comparer avec celui-ci l'article *Existence*, dont nous avons déjà rendu compte ; c'est une autre manière de voir les choses et de les faire voir ». Je croirais donc que Diderot a bien rédigé l'article *Existence*, ou y a, tout au moins, fortement collaboré.

P. 75, note, lignes 19-20. — Même remarque.

P. 91, note 2. — Ajouter : La formule de Rousseau rejoint la maxime de Pascal, *Pensées*, CCLXXII [83], II, 198 : « Il n'y a rien de si conforme à la raison que ce désaveu de la raison ». — Dans ce passage de la *Profession*, la *raison* serait plutôt l'équivalent du *raisonnement*, dont il a dit ailleurs, précisément pour le distinguer de la *raison*, II^e *Lettre à Sophie* [25], 145-146 : « L'art de raisonner n'est point la raison, souvent il en est l'abus. La raison est la faculté d'ordonner toutes les facultés de notre âme convenablement à la nature des choses, et à leurs rapports avec nous. Le raisonnement est l'art de comparer les vérités connues pour en composer d'autres vérités qu'on ignorait et que cet art nous fait découvrir. Mais il ne nous apprend point à connaître ces vérités primitives qui servent d'élément aux autres ; et, quand, à leur place, nous mettons nos opinions, nos passions, nos préjugés, loin de nous éclairer, il nous aveugle ; il n'élève point l'âme, il l'énerve, et corrompt le jugement qu'il devait perfectionner ».

P. 93, note 4. — Ajouter la remarque suivante : Rousseau s'était déjà servi d'une formule analogue dans le *Morceau allégorique sur la Révélation* [25], 172 : « Il considère, avec je ne sais quel frémissement, la marche lente et majestueuse de cette multitude de globes, qui roulent en silence au-dessus de sa tête ».

P. 107, note 3. — Le P. Castel, *Système de Newton*, II, 2 [167], 54, appelle ces parcelles de matières, que suppose Descartes dans son explication du monde, des « cubes ».

P. 109, note 1, ligne 29. — *Mémoire à M. Dupin*, ou, plus exactement, *Mémoire à M. de Mably* : cf. mes *Questions de chronologie rousseauiste* (300), 41-45.

P. 113, note 1, ligne 9. — Au lieu de : 44, note 6, lire : 45, note 1.

P. 128, ligne 4. — Au lieu de : *les effet*, lire : *les effets*.

P. 135, note 1. — Ajouter ce texte de Sulzer, *Tableau des beautés de la nature* [216⁹⁸], 145, qui expose, en des termes très voisins de la première rédaction de Rousseau, les merveilles de la génération des plantes : « Il y a autant de merveilleux dans les semences. La nature a eu besoin de mille inventions pour empêcher qu'elles ne tombassent pas toutes sur la même place et que les plantes qui en seraient provenues ne s'étouffassent pas l'une l'autre. Elle a donné des ailes aux unes, aux autres de larges couronnes de plumes légères, par le moyen desquelles elles sont en état de voler de tous côtés. De sorte que les plantes, quelque immobiles qu'elles soient en elles-mêmes, peuvent envoyer des colonies dans d'autres pays. Il me souvient d'avoir vu, entre autres, une plante, qui, après que les graines de sa semence étaient parvenues à maturité, les jetait par éclats de côté et d'autre, à peu près comme des grenades ou des bombes ». — Note 5, ligne 2 : cf. l'addition pour la p. 109.

P. 144, ligne 2. — Reporter l'appel de la note 4 à la ligne 3, après : *actif*.

P. 155, note 2, ligne 1. — Au lieu de : *la valeur qui*, lire : *la valeur que*.

P. 159, ligne 6, au mot *feu*. — Ajouter la note suivante : cf. *Origine des langues*, I, 390, note.

P. 163, fin de la note 1. — Si l'on en croit les *Mémoires d'une inconnue* [cit. au n° 76 de la *Bibliographie*], 53-54, la bienfaisance d'Helvetius n'aurait pas été égale pour tous les malheureux ; il se serait montré dur pour les paysans qui braconnaient sur ses terres et les aurait fait, sans scrupules, envoyer aux galères.

P. 169, note 2, ligne 6. — C'est le III^e *Cantique spirituel* [68], IV, 156. — Ligne 19. Au lieu de : *fut*, lire : *fût*.

P. 171, note 4. — Ajouter la remarque suivante : Si les propos prêtés à Saint-Lambert par les *Mémoires de M^{me} d'Épinay* sont authentiques, Rousseau aurait souvent entendu ses amis les « philosophes » « ne plus reconnaître qu'une substance » : cf. le texte inédit que j'ai publié [299], 14 : « Madame, dit-il [Saint-Lambert], je n'entends rien à la distinction de deux substances ; je n'en admetts qu'une, générale, universelle, sans commencement ni fin, dont nous sommes des portions plus ou moins intelligentes ».

P. 173, note 2. — Ajouter que, dans le *Morceau allégorique sur la Révélation* [25], 173, il avait employé une formule équivoque, qui trahissait peut-être une adhésion au principe de Locke : « Que la matière ait des propriétés que je ne connais point et ne connaîtrai peut-être jamais : qu'ordonnée, ou organisée d'une certaine manière, elle devienne susceptible de sentiment, de réflexion ou de volonté, je puis le croire sans peine ».

P. 185, note 2. — Ajouter : Sur cette *loi du corps*, cf. les idées qui étaient familières à Rousseau et qu'il se proposait de préciser dans la *Morale sensible, ou le Matérialisme du sage*, ouvrage inachevé et perdu, dont les *Confessions*, VIII, 292-293, nous ont gardé le plan.

P. 197, deuxième note 2, ligne 6. — Au lieu de : 118, lire : 80.

P. 199, note 3. — Ajouter : Le problème que Rousseau essaye de résoudre ici est celui-là même que Voltaire venait de traiter ironiquement, trois ans plus tôt, dans son *Candide*. Si l'affirmation de Rousseau est exacte (*Confessions*, VIII, 308), il n'a jamais lu *Candide* ; mais il a dû en entendre parler autour de lui ; et, d'ailleurs, la question est alors à la mode : cf. André Morize, *Le « Candide » de Voltaire — La préparation du public* [49^{bis}], I, 6-10.

P. 201, ligne 8. — Aux mots : *sois juste et tu seras heureux*, ajouter la remarque suivante : Il y a peut-être ici une réminiscence de Morelly, *Code de la Nature* [216], 157-158 : « La bienfaisance est le premier et le plus sûr moyen de sa félicité présente à l'homme. Tout semble lui crier : *Tu veux être homme : sois bienfaisant* ».

P. 234, ligne 7. — Au lieu de : *j'ignore et j'admire*, lire : *j'honore et j'admire*. — Dernière ligne de la note 7, Au lieu de : 161^m, lire : 161ⁿ.

P. 235, ligne 8. — Au mot *suppliante*, dans : *attitude suppliante, g la plus propre*, ajouter la note suivante : (9) *C. D.* : *suppliante et la plus propre*. — Note 4. Ajouter la remarque suivante : A une époque, où il était plus près des « philosophes », Rousseau semblait bien, lui aussi, ne vouloir « plus parler d'instinct » : cf. *III^e Lettre à Sophie* [25], 155 : « Combien d'animaux ont des précautions, des prévoyances, des ruses inconcevables, qu'il vaudrait mieux peut-être attribuer à quelque organe étranger à l'homme qu'à ce mot intelligible *d'instinct*. Quel puéril orgueil de régler les facultés de tous les êtres sur les nôtres, tandis que tout dément à nos yeux ce ridicule préjugé » !

P. 237, note 2, ligne 6. — Au lieu de : *Puffendorf*, lire : *Pufendorf*.

P. 243, note 2. — Ajouter la remarque suivante : Rousseau, qui avait lu *Le Méchant* (cf. *Préface de Narcisse*, V, 103, note) pouvait se rappeler ces vers de Gresset [60^{bis}], II, 232 (Acte II, scène 4) :

Consultez, écoutez pour juges, pour oracles,
Les hommes rassemblés : voyez à nos spectacles,
Quand on peint quelque trait de candeur, de bonté,
Où brille en tout son jour la tendre humanité ;
Tous les cœurs sont remplis d'une volupté pure,
Et c'est là qu'on entend le cri de la nature.

P. 251, note 1, ligne 2. — Au lieu de : *VI, 3*, lire : *IV, 3*.

P.P. 255-257, deuxième note 4, lignes 1, 4 et 5. — Au lieu de : *Puffendorf*, lire : *Pufendorf*. — Note 5, ligne 19. Au lieu de : [39ⁿ], lire : [32ⁿ].

P. 265, note 4. — Ajouter ce texte de la *II^e Lettre à Sophie* [25], 143 : « Pourvu que vous sentiez que j'ai raison, je ne me soucie pas de vous le prouver ; je ne vous apprendrai point à résoudre des objections, mais je tâcherai que vous n'en ayez point à me faire. Je me fie plus à votre bonne foi qu'à mes arguments : et, sans m'embarrasser des règles de l'école, je n'appellerai que votre cœur seul au témoignage de tout ce que j'ai à vous dire ».

P. 271, note 3, ligne 3. — Au lieu de : *Puffendorf*, lire : *Pufendorf*.

P. 273, note 2. — Ajouter le texte suivant de Muralt, qui précise sa théorie de la conscience-instinct, *Lettre sur les voyages* [121^{bis}], II, 14-15 : « Depuis que l'homme a perdu son occupation et sa dignité, la connaissance

de ce qui le regarde s'est perdue de même; dans le désordre où nous sommes, nous ne savons pas seulement en quoi notre occupation et notre dignité consistent. Comme l'ordre seul peut nous donner cette connaissance, je pense qu'il y a un seul moyen de rentrer dans l'ordre, c'est de suivre l'instinct qui est en nous, l'instinct divin, qui est peut-être tout ce qui nous reste du premier état de l'homme, et qui nous est laissé pour nous y ramener. Tous les êtres vivants que nous connaissons ont le leur qui ne les trompe point. L'homme, qui est de tous ces êtres le plus excellent, n'aurait-il point le sien, tel qu'il s'étendit sur tout son caractère et qu'il fût aussi sûr qu'étendu? Il l'a sans doute, et cet instinct est la voix de la conscience où la divinité se fait connaître à nous, et nous parle. C'est pour ne pas suivre cet instinct, que, sur toutes choses, nous devrions cultiver, et dans nous-mêmes et dans nos enfants, c'est pour ne pas nous laisser aller au sentiment qu'il produit en nous que nous n'avons pas la connaissance de l'homme ». — Comparer cette définition avec la définition beaucoup plus intellectuelle de l'*Encyclopédie*, qui enlève à la conscience sa certitude et son infaillibilité; cf. l'article du chevalier de Jaucourt [204], 902 a : « *Conscience*, acte de l'*entendement* qui indique ce qui est bon ou mauvais dans les actions morales, et qui prononce sur les choses qu'on a faites ou omises, d'où il naît en nous-mêmes une douce tranquillité ou une inquiétude importune.... Ainsi la conscience, cette règle immédiate de nos actions, ce for intérieur qui nous juge a ses diverses modifications suivant les divers états de l'âme. Elle peut être décisive, douteuse, droite, mauvaise, probable, erronée, irrésolue, scrupuleuse, etc. ». — Rapprocher de l'invocation de Rousseau à la Conscience, l'invocation suivante de G. de Bibiena, qui se détache en lettres capitales dans son livre *Le triomphe du sentiment* [193^{bis}], II, 320 : « Lumière divine, guide sûr et éclairé, doux lien des cœurs, Sentiment, que n'ai-je plus tôt connu tes charmes! ... Je l'éprouve chaque jour; plus on suit avec scrupule la délicatesse de tes leçons, plus on goûte une vraie volupté ».

P. 275, note 1. — Ajouter la remarque suivante : La différence entre le texte définitif (« nous avons à *moindres frais* un guide *plus assuré* dans ce dédale immense des *opinions* humaines ») et la première rédaction des *Lettres à Sophie* (cf., plus haut, aux *Appendices*, p. 490 : « enfin nous avons un *guide assuré* dans ce labyrinthe des *erreurs* humaines ») vient ici d'une différence de point de vue. Rousseau est obligé d'apporter des atténuations à sa formule primitive, parce qu'il ne peut pas tenir pour absolument inefficace tout le travail intellectuel qu'il vient de s'imposer. Au contraire, les *Lettres à Sophie* étant purement pratiques et ne faisant appel à aucun système rationnel, Rousseau pouvait y affirmer plus fortement la suprématie de la conscience.

P. 276, note 2. — Au lieu de : *insupportable*, lire : *insupportable*.

P. 277, note 2. — Ajouter cette note marginale du *1^{er} Contrat Social* [32], 253 : « Et puis, il faudrait qu'il ne se fût élevé dans son cœur [de l'homme] aucune de ces passions qui parlent plus haut que la conscience, couvrent sa timide voix et font soutenir aux philosophes que cette voix n'existe pas ».

P. 289, note 2. — Ajouter la remarque suivante : Au demeurant, l'idée de la « bonté de la nature » n'est qu'à peine indiquée dans la *Profession de foi*, et, comme on a pu s'en rendre compte, elle y est compromise ou neutralisée

par tant d'autres réflexions, qu'elle est pratiquement absente de la religion du Vicaire. A ce point de vue, la *Profession* forme une sorte d'enclave dans l'*Émile*.

P. 265, note 4, ligne 9. — Ajouter cet autre texte de la *Nouvelle Héloïse* (III, XXI, IV, 267, où, dans une formule identique de pensée, on se rend mieux compte de l'imprécision des termes qu'emploie Rousseau : « Dieu a donné à l'homme, la liberté pour faire le bien, la conscience pour le vouloir, et la raison pour le choisir ».

P. 299, note 1. — Ajouter la remarque suivante : L'Agaton de l'abbé de Saint-Pierre [70^e, X, 371, était, lui aussi, « persuadé que les erreurs sont toutes involontaires » et ne nuisent pas au salut.

P. 303, note 3. — Ajouter Marie Huber, *Religion essentielle* (151, V, 76 : « Les chrétiens opposent la Religion Chrétienne à la Religion Naturelle, en quoi ils montrent qu'ils ne connaissent guère le véritable esprit évangélique ».

P. 307, note 3, lignes 2 et 10. — Au lieu de : 39^e, lire : 32^e.

P. 317, note 1, ligne 5. — Ajouter le renseignement suivant : Cette édition de la *Reine fantasque* n'était pas l'œuvre de Rousseau, et le titre le dit assez : *La | Reine | Fantasque. | Conte cacouac. | par. | M. R. C. de G. | MDCCCLVIII*, petite brochure in-24, de 30 pp. et un f. Le texte est précédé pp. 3-4 d'un *Avertissement* très violent, où l'on présente le conte de Jean-Jacques comme l'un des spécimens les plus audacieux de la littérature subversive des « Cacouacs ». Cette édition est rarissime : il en existe un exemplaire, qu'a bien voulu me signaler M. Th. Dufour, à la Bibliothèque de Neuchâtel. Acheté en 1905, il n'est pas encore coté, et se trouve dans le carton 70, 2.

P. 339, ligne 10. — Ajouter au mot *innocens* la note suivante : Il est inutile de rappeler tous les textes bibliques qui peuvent expliquer les épithètes de Rousseau : ils sont trop connus et trop nombreux ; mais il convient peut-être de signaler le texte de l'*Exode*, XX, 5, auquel Rousseau semble avoir fait une allusion spéciale : « Ego sum Dominus Deus tuus fortis, zelotes, visitans iniquitatem patrum in filios, in tertiam et quartam generationem eorum qui oderunt me ». Il avait déjà dit, *Lettre à D'Alembert*, I, 184-185 : « Je soutiens que, si l'Écriture elle-même nous donnait de Dieu quelque idée indigne de lui, il faudrait la rejeter en cela... ; car, de quelque authenticité que puisse être le texte sacré, il est encore plus croyable que la Bible soit altérée que Dieu injuste ou malaisant ».

P. 343, note 2, ligne 8. — Au lieu de : *M. Petitpierre, de 1763*, lire : *Daniel de Pury, du 30 Décembre 1762* (cf. Fritz Berthoud, *J. J. Rousseau au Val de Travers*, Paris, Fischbacher, 1881, in-16, pp. 133-135). La formule de cette Lettre rejoint celle de Moulton, qui, à première vue, en semble le contrepied (Lettre à Rousseau, du 15 Mars 1762 [26, I, 27) : « Votre religion naturelle n'est pas autre chose que le Christianisme bien entendu ». — La thèse de Rousseau sur les rapports de la Révélation avec les grandes vérités naturelles avait déjà été exposée par Marie Huber (*Suite du système sur l'état des âmes*, t. II, de l'édition que possédait Rousseau, cf. le n^o 133 de la *Bibliographie*) V^e *Lettre sur l'« Examen de l'Origénisme* », p. 126 : « Tous les hommes ont chez eux les vrais principes de la Religion. Ce sont ces premières idées ou notions naturelles dont il a été parlé. La Révélation n'a point été donnée pour rendre ces premières notions inutiles, bien moins pour les contredire ; elle a pour but d'y renvoyer les hommes et de les développer ».

P. 345, note 4. — Ajouter la remarque suivante : C'est Bayle, semble-t-il, qui avait le premier posé avec vigueur ces principes rationalistes, en appliquant aux vérités religieuses la méthode cartésienne de l'évidence. Cf. tout le premier chapitre de la I^{re} Partie du *Commentaire philosophique sur le « Compelle intrare »* [53], II, 367-370, qui aboutit à cette conclusion : « Tout dogme particulier, soit qu'on l'avance comme contenu dans l'Écriture, soit qu'on le propose autrement, est faux, lorsqu'il est réfuté par les notions claires et distinctes de la lumière naturelle, principalement à l'égard de la Morale ». Il y a même dans l'intérieur de ce chapitre (p. 368) une formule encore plus significative : « Tout dogme qui n'est point homologué, pour ainsi dire, vérifié et enregistré au parlement suprême de la raison et de la lumière naturelle, ne peut qu'être d'une autorité chancelante et fragile comme le verre ».

P. 349, note 5. — C'est bien au dogme de la transsubstantiation que songe Rousseau dans ce début du dialogue. Il le reconnaît lui-même et précise son objection dans sa *Lettre à M. de Beaumont*, III, 110.

P. 362, note 2. **M.** — Au lieu de : *aure*, lisez : *ave*.

P. 383, première note 1. — Ajouter la remarque suivante : Si l'on pouvait se fier aux pseudo-*Mémoires* de M^{me} d'Épinay, Rousseau aurait déjà formulé toutes ces idées au dîner de M^r Quinault : cf. le texte inédit que j'ai publié [299], 11 : « On cita avec admiration — je crois que ce fut René [= Rousseau] — le bon sens de ce sauvage qui disait à un de nos missionnaires : si ta religion est vraie, il faut donc que mon père, que mon grand-père, qui étaient de si honnêtes gens, soient damnés : c'est ce que tu ne me persuaderas jamais ». Mais, comme je l'ai montré, il est infiniment vraisemblable que c'est Diderot lui-même qui a écrit ce passage en utilisant ses idées personnelles et ses souvenirs de la *Profession* ; cf. encore *Lettre à M^r Volland*, du 27 Septembre 1760 [58], XVIII, 466-467 : « Ils [les Chinois] disent : Si votre religion est nécessaire à tous les hommes, il est bien singulier que Dieu ne nous l'ait pas fait connaître plus tôt, car nous sommes des hommes, et nous sommes ses enfants comme vous ; et puis, s'il n'y a que les Chrétiens qui soient sauvés, nos pères sont donc damnés ! nos pères qui étaient si honnêtes gens ! Oh ! nous aimons mieux être damnés avec nos pères que sauvés sans eux ».

P. 391, note 1. — Ajouter le texte suivant des *Mémoires de M^{me} d'Épinay*, en réservant toujours la question d'authenticité [299], 10 (c'est Desbarres-Duclos qui est censé parler) : « Ils disent que, s'il y avait un honnête homme sur la terre qui n'eût jamais entendu parler de leur Dieu, ce Dieu enverrait plutôt un ange pour l'instruire que de le laisser périr. Va-t-en voir s'ils viennent » !

P. 393, note, ligne 2. — Au lieu de : *Éclaircissements*, lire : *Éclaircissement*.

P. 395, note 1, ligne 29. — A propos de cette expression « livre du monde », ajouter les références suivantes : Muralt, *Lettre sur les voyages* [121^{bis}], II, 21, 46. *Lettres fanatiques* [156], II, 205. Rapprocher des considérations de Rousseau ce passage des *Mémoires* de Duval, que Deleyre lui avait envoyé le 3 Mai 1760, et que Rousseau a recopié dans ses recueils [225^{bis}], I, 57 : « Ces preuves [de la Providence], que les Scholastiques ont ensevelies sous des amas immenses de syllogismes et d'ergoterics, se trouvent partout répandues dans le grand Livre de la Nature, mais ce volume, ouvert aux yeux de toutes les nations et le plus intelligible de tous, est, par malheur, celui que l'on consulte

le moins ». — Note 2. Ajouter : cf. *Emile*, II, 6 : « il aimait la patrie exclusivement à lui ».

P. 398, note 7. — Fermez la parenthèse après *étalage*.

P. 399, première note 3, ligne 3. — Au lieu de : *Vérité*, lire : *Instruction*.

P. 413, ligne 9. — Au mot *plein*, ajouter la note suivante : Pousseau a essayé de justifier son expression dans sa *Declaration relative au pasteur Vernes*, IX, 90 : « Après avoir loué avec la plus grande énergie la beauté, la sublimité de l'Évangile, le Vicaire ajoute que cependant *ce même Évangile est plein de choses incroyables*. M. Vernes part de la pour prendre au pied de la lettre ce terme *plein* : il l'écrivit en italique, il le répète avec l'emphase du scandale : comme s'il voulait dire que l'Évangile est tellement *plein* de ces choses incroyables, qu'il n'y ait place pour nulle autre chose. Supposons, qu'entrant dans un salon poudreux, vous disiez qu'il est beau, mais plein de poussière : s'il n'en est plein jusqu'au plafond, M. Vernes vous accusera de mensonge ».

P. 417, note 4. — Ajouter la remarque suivante : Cette distinction de la pratique et de la foi spéculative dans la Religion, et cette affirmation de la suprématie de la première sur la seconde, avaient été posées avec le maximum de force et de candeur dans un *Discours* du *Spectateur* anglais [117^e, V, 33-37 : « La Religion peut être considérée sous deux chefs généraux, dont l'un comprend ce que nous devons croire et l'autre ce que nous devons pratiquer. Par les choses que nous devons croire, j'entends tout ce qui nous est révélé dans la Sainte Écriture et que les seules lumières de la Raison ne pouvaient nous découvrir : par les choses que nous devons pratiquer, je veux dire tous ces devoirs que la Raison ou la Religion naturelle nous prescrivent. Je donnerai le nom de *Foi* aux premières, et celui de *Morale* aux autres.

... Quoique les devoirs du Chrétien se réduisent en général à la Morale et à la Foi, et que chacune ait ses prérogatives en particulier, la première l'emporte sur l'autre à divers égards. 1) Parce que presque toute la Morale, suivant l'idée que je viens d'en établir, est d'une nature fixe et immuable et qu'elle durera dans toute l'éternité, lorsque la Foi ne subsistera plus et qu'elle sera changée en conviction. 2) Parce qu'on peut être en état de faire plus de bien et de se rendre plus utile au monde, par la Morale sans la Foi que par la Foi sans la Morale. 3) Parce que la Morale donne une plus grande perfection à la nature humaine, en ce qu'elle tranquillise l'esprit, qu'elle calme les passions et qu'elle avance le bonheur de chacun en particulier. 4) Parce que la règle pour la Morale est beaucoup plus certaine que celle de la Foi, puisque toutes les nations civilisées du monde s'accordent sur les points essentiels, autant qu'elles diffèrent sur ceux de la Foi. 5) Parce que l'incrédulité n'est pas d'une nature si maligne que le vice, ou, pour envisager la même raison sous une autre vue, parce qu'on convient en général qu'un incrédule vertueux peut être sauvé, surtout dans le cas d'une ignorance invincible et qu'il n'y a point de salut pour un croyant vicieux. 6) Parce que la Foi semble tirer sa principale, si ce n'est pas même toute sa vertu, de l'influence qu'elle a sur la Morale...

En quoi consiste l'excellence de la Foi... 1)... à expliquer divers points de Morale, et à les porter à un plus haut degré de perfection. 2) A nous fournir de nouveaux et de plus puissants motifs pour nous encourager à la pratique de la Morale. 3) A nous donner des idées plus justes de l'Être suprême, et à nous

le rendre plus aimable; à nous inspirer plus de tendresse pour les autres, et à nous procurer une connaissance plus exacte de nous-mêmes, soit par rapport à la grandeur ou à la bassesse de notre nature. 4) A nous montrer la noirceur et la difformité du vice, qui, dans le système chrétien, est si énorme, que plusieurs de nos théologiens nous représentent celui qui possède toutes les perfections et qui en est le souverain Juge comme un Être qui hait autant le péché qu'il aime la personne sacrée qui en fait l'expiation. 5) La Foi est la méthode ordinaire qui nous est prescrite pour rendre la Morale efficace et capable de nous obtenir le salut....

D'ailleurs, je poserais trois ou quatre maximes qui me paraissent naître de ce que je viens d'avancer: 1) Que nous devons bien prendre garde à n'établir pour un article de Foi rien de tout ce qui ne sert pas à la confirmation ou au progrès de la Morale. 2) Qu'aucun article de Foi ne peut être légitime et authentique s'il affaiblit ou renverse les devoirs de la Religion, ou ce que j'ai appelé jusqueici la Morale. 3) Que le partisan le plus zélé de la Morale, ou de la Religion naturelle, ne saurait craindre aucun danger de sa profession du Christianisme, tel qu'il est enseigné dans sa pureté par notre Église Anglicane. 4) Que, dans tous les articles douteux, il faudrait examiner, avant de les admettre, toutes les conséquences fâcheuses qui en peuvent résulter, supposé qu'ils soient erronés ».

P. 417, note 5. — Ajouter la remarque suivante: si les pseudo-Mémoires de M^{me} d'Épinay étaient authentiques, Jean-Jacques aurait dit précisément le contraire au dîner Quinault: cf. le texte inédit que j'ai publié [209], 11-12: « M^{me} Médéric [Quinault] dit, qu'en matière de religion, tout le monde avait raison: elles sont toutes bonnes ou mauvaises, comme ils voudront, dit-elle: mais il faut que chacun demeure dans celle où il est né. — Non, pardieu, reprit René [Rousseau] avec chaleur, si elle est mauvaise, si ce sont des mensonges: je n'en veux point souffrir en moi, si je puis. Le mensonge, et surtout celui qu'on garantit au nom de Dieu, ne peut faire que beaucoup de mal ».

P. 423, note 5. — Ajouter le texte suivant de la *Nouvelle Héloïse* (VI, viii), V, 44: « Je vois qu'il est impossible que l'intolérance n'endurcisse l'âme. Comment chérir tendrement les gens qu'on réproûve? Quelle charité peut-on conserver parmi des damnés »?

P. 427, note. — Ajouter la remarque suivante: Cf. aussi, sur cet idéal du curé bienfaisant, l'Agaton de l'abbé de Saint-Pierre, et, dans ses *Observations sur le Gouvernement intérieur de l'État*, l'*Observation VI* « pour rendre les habitants des campagnes plus raisonnables et moins superstitieux » (70), X, 409-410 VII, 41-43, 73 sqq. 99-100, etc. — Ligne 19. Au lieu de: ses *Éclaircissements*, lire: son *Éclaircissement*.

P. 441, note 2. — Il est possible aussi, qu'en écrivant ce discours, qui commence par: « Mon fils, tenez votre âme », etc., il y ait eu, chez Rousseau, le désir de rivaliser avec le discours, — qui fut un instant célèbre (cf. Lettre de Voltaire à Palissot, du 4 Juin 1760 [73], XL, 410-411) — que Diderot adresse, lui aussi, au disciple selon son cœur, en tête du *Père de famille*: « Mon fils, si vous voulez connaître la vérité », etc. (*Épître dédicatoire à la Princesse de Nassau-Saarbruck* [223^{bis}], 182-184). Cf. la note 1 de la p. 457.

P. 443, ligne 5. — Ajouter au mot *loi* la note suivante: Faut-il rappeler le texte évangélique, *Luc*, X, 27: « Diliges Dominum Deum tuum et toto corde tuo... et proximum tuum sicut teipsum »?

P. 445, note 2. — Ajouter la remarque suivante : Déjà, dans une note marginale de la *IV^e Lettre à Sophie* (25, 104, note, 1) avait écrit : « Quel horrible savoir que celui qui ne sert qu'à lever les scrupules, étouffer les remords et multiplier sur la terre le nombre des méchants » !

P. 447, ligne 9. — Aux mots : *le seul frein de leurs passions*, ajouter la note suivante : les *Mémoires de M^{me} d'Épinay* attribuent à Rousseau la même réflexion [256^r, l. 401 : « C'est pour eux, les grands, que cette terreur est utile, et non pour le peuple, comme vous le disiez l'autre jour ». — Note 2. Ajouter les références suivantes : Berkeley, *Alciphron*, l. xv-xv, [13, l. 60-61 : « Ô Alciphron, ... avant de vous donner la peine de produire vos preuves, je serais charmé de savoir si les notions de votre philosophie sont dignes d'être prouvées, je veux dire si elles sont utiles et avantageuses au genre humain. — Permettez-moi de vous dire à cet égard qu'une chose peut être utile aux vues d'un homme sans l'être à celles d'un autre. Mais, utile ou non, la Vérité est Vérité, et ne doit pas être mesurée par les services qu'elle rend à un homme ou à une société » : La Mettrie, *Discours préliminaire des Œuvres philosophiques* (62), l. 15 : « Quel funeste présent serait la Vérité, si elle n'était pas toujours bonne à dire » ?

P. 451, note 5. — Ajouter la remarque suivante : Le mot *philosophiste* a été pris par Rousseau, non dans Fréron, mais dans les *Lettres de Vernet* (236), textes que j'ai cités ; et voici ce qui me paraît le prouver. L'expression ne se trouve ni dans **B**, ni dans **I** : ce dernier offre le terme si curieux, et peut-être unique, semble-t-il, d'*anti-réligiosiste* : cf. p. 448, note 6). La correction *philosophiste* est donc une correction de dernière heure sur épreuves. Or le 22 Octobre 1761, Rey écrivait à Rousseau [14 C], 133 : « On a publié à Utrecht, il y a quinze jours, une brochure de quatre feuilles, dont voici le titre : *Lettres critiques d'un voyageur anglais, sur l'article « Genre » du Dictionnaire de l'Encyclopédie et sur la Lettre de Mr D'Alembert à Mr Rousseau, publiées avec une préface par R. Brown, ministre anglais à Utrecht*. Je l'envoie aujourd'hui à Mr Auboin, en lui faisant vos compliments, afin qu'il vous la fasse parvenir franc de frais, ce qu'il m'a dit avoir occasion de faire quand je voudrais ». Et Rousseau répond le 31 Octobre [24, 121 : « Je connais M. Brown ; je verrai avec plaisir son ouvrage ; je vous remercie de vouloir bien me l'envoyer » ; et, le mois suivant, 27 Novembre, pp. 126-127 : « j'ai oublié de vous remercier et de vous charger de mes remerciements pour M. Auboin pour la brochure que vous m'avez envoyée ». Ainsi, en Novembre 1761, au moment où la *Profession* était encore chez l'imprimeur, Rousseau venait de recevoir et allait lire, sans doute, le petit pamphlet de Vernet. C'est là qu'il devait trouver l'expression nouvelle, dont, quelques semaines plus tard, il faisait son profit.

P. 453, note 6, ligne 2. — Au lieu de : [39], lire : 32.

P. 457, note 3. — Ajouter : *Lettre à M. de Franquières* (plus haut, p. 519).

P. 461, note 1. — Ajouter, parmi d'autres textes qui pourraient être cités, les *Observations sur les savants incrédules* de Deluc [237 et notamment le chapitre XLI, pp. 403-407. Ces pages sont d'autant plus intéressantes qu'elles sont d'un ami de Rousseau, qui témoigne à plusieurs reprises sa sympathie pour ce « vrai Chrétien philosophe » (p. 275), mais qui ne peut admettre

l'athée vertueux de la *Nouvelle Héloïse*. Cette longue note de la *Profession* dut le satisfaire. — Note 2. En faisant allusion à ce « moine qui avait nié un dépôt », Rousseau répond à une objection que lui avait faite M. d'Offreville. Celui-ci lui avait écrit, le 17 Septembre 1761, une première Lettre à laquelle Rousseau répondit le 4 Octobre, N. 265-269. Dans cette première Lettre, il lui disait [14], 2° : « Je ne saurais offrir à votre imagination un exemple de la dépravation des mœurs de notre siècle qui soit moins de mon goût que celui d'une personne avec laquelle je passe, pour ainsi dire, les jours » ; et il exposait à Rousseau les arguments de son « adversaire » ; ce sont ceux auxquels Rousseau répond dans sa Lettre. Dans la Lettre suivante, du 17 Octobre 1761 [14], 4°, il continuait : « Je reviens à mon adversaire, qui, au fond, me paraît un fort honnête homme, et dont l'extérieur simple et modeste me plaît infiniment, raison pour laquelle je voudrais bien pouvoir le justifier. Il prétend que la Religion honore les bonnes actions, mais qu'elle seule ne peut les produire ; qu'une femme, qui n'est fidèle à son mari que par dévotion, cesse de l'être, dès qu'un galant aimable se présente ; qu'au contraire une femme sans dévotion, mais dont le cœur est plein d'honnêteté, ne succombe point ; que les malheureux tirent peu de secours d'un dévôt ; qu'un bon cœur sans dévotion ne cesse de donner que quand il n'a plus rien ; et enfin, il ajoute, pour appuyer son raisonnement, que le petit père de la place des Victoires a nié le dépôt, tandis que Ninon Lenclos avait oublié qu'elle avait serré celui qui avait été confié dans son garde-meuble, où l'on trouva la cassette qui le renfermait sans avoir été ouverte. J'aurais beaucoup de choses à répondre à ces propositions ; mais il faut finir ma Lettre : vous jugerez vous-même si elles sont ou non problématiques ». — Dans ses *Amusemens variés, ou Mélanges de Littérature, en prose et en vers ; avec une Lettre de Jean-Jacques Rousseau de Genève*, Lausanne, et Paris. Hérisant [etc.], 1780, in-16, pp. 15-21, D'Offreville a publié, à la suite de la Lettre de Rousseau, une *Opinion sur le fait proposé dans la réponse de Jean-Jacques Rousseau*. Il a présenté cette *Opinion* sous la forme d'une Lettre, également datée du 17 Octobre 1761 ; mais c'est une Lettre toute différente de l'original, et le texte que je viens de citer ne s'y trouve pas. — Voltaire a rappelé, plus d'une fois, cet épisode de la vie de Ninon : cf., notamment, *Sur M^{lle} de Lenclos* [73], XXIII, 510. Mais « le dévôt », qui aurait été, d'après Voltaire, un dépositaire infidèle, ne saurait être « le petit père de la place des Victoires », dont parle ici D'Offreville. Je ne sais à quelle anecdote celui-ci fait allusion.

P. 465, note 1. — Ajouter la remarque suivante : On était aussi très admirateur des Chinois dans le milieu hobbachique ; cf. Lettre de Diderot à M^{re} Volland, de Septembre 1760 [58], XVIII, 464 : « Il s'agissait des Chinois. Le Père Hoop et le Baron en sont enthousiastes ; et il y a de quoi l'être, si ce que l'on raconte de la sagesse de ces peuples est vrai ».

P. 471, note 3. — Ajouter la remarque suivante : D'autres déjà avaient été de ce « parti » ; cf. Vernet. *Instruction chrétienne* [213], I, 18 : « Toutes les plaintes que l'on entend faire sur les dangereuses suites du fanatisme et de la superstition sont autant de raisons qui doivent faire sentir combien il importe d'avoir une Religion pure et une piété éclairée ».

P. 490, *Lettre VI*, ligne 1. — Au lieu de : *erreurs*, lire : **erreurs**.

BIBLIOGRAPHIE DES OUVRAGES

CITÉS DANS L'INTRODUCTION ET LE COMMENTAIRE ¹

I

ŒUVRES DE ROUSSEAU

Sauf indication contraire, les textes de Rousseau ont été cités d'après la seule édition, dont le tirage continue encore aujourd'hui : Œuvres complètes de J. J. Rousseau. Paris, Hachette, 13 vol. in-12. (C'est de 1865 que date la division en treize volumes : cette édition avait paru, en huit volumes seulement, dès 1856). Les autres citations ont été empruntées aux recueils suivants, que l'on trouvera rangés dans l'ordre chronologique. — la chronologie des manuscrits reposant sur la date approximative de composition, celle des imprimés sur la date de publication.

A

MANUSCRITS

1. *Institutions chimiques*, quatre livres reliés en trois tomes in-4. Le IV^e livre ayant une foliotation indépendante. Bibliothèque de Genève, M. f. 238.

Extraits publiés par Th. Dufour [35].

2. *Conseils à un curé*, Bibliothèque de Neuchâtel, 7869.

Insuffisamment publié par A. Jansen [28].

¹ Dans l'Introduction et le Commentaire, le titre de tous ces ouvrages a été cité avec l'orthographe moderne. Ici j'en ai rétabli l'orthographe originale, sans toutefois conserver l'accentuation et la ponctuation, qui sont le plus souvent arbitraires sur les pages de titre. — Pour les ouvrages imprimés, j'ai fait suivre le nom de lieu du nom de l'éditeur, là où ce nom fait défaut, c'est qu'il n'est pas mentionné sur le titre ou que je n'ai pas su le retrouver. J'ai mis entre crochets les titres, noms d'auteur, de traducteur et d'éditeur qui n'étaient pas fournis par les livres mêmes.

3. [Morceau allégorique sur la Révélation]. Bibliothèque de Genève. M. f. 228.

Insuffisamment publié par G. Streckeisen-Moultou [25].

4. *Lettres à Sophie*.

A. *Lettres I, V et VI*. Bibliothèque de Neuchâtel, 7890.

Publié sommairement par E. Ritter [31]; cf., ici même, *Appendices*, I.

B. *Lettres II, III et IV*. Bibliothèque de Genève. M. f. 228.

Insuffisamment publié par G. Streckeisen-Moultou [25].

5. [Cahier de brouillons, notes et extraits]. Bibliothèque de Neuchâtel. 7842.

6. [Autre cahier de brouillons]. Id.. 7843.

7. *Doutes sur la Religion dont on cherche l'éclaircissement de bonne foy*, ouvrage d'un anonyme, conservé par Rousseau dans ses papiers, et sur lequel il a écrit, f^o 23^{vo} : « A réfuter », Bibliothèque de Neuchâtel. 7934.

C'est l'ouvrage bien connu dans les milieux « philosophiques » sous le titre d'*Examen de la Religion* : cf. n^o 173.

7^{bis}. [Manuscrit sur la Religion], ouvrage d'un piétiste anonyme, adressé à Rousseau postérieurement à l'*Émile*, qui y est discuté, Bibliothèque de Neuchâtel, 7933.

8. [Brouillons fragmentaires de la « Nouvelle Héloïse »].

A. *Recueil principal*, 1 vol. in-4, Bibliothèque de la Chambre des Députés, Mss. 1494.

B. *Fragments de trois Lettres de la VI^e Partie*, manquant dans le précédent manuscrit et appartenant à la même Rédaction, Bibliothèque Victor Cousin. Collection d'autographes, Tome V, *Littérateurs*, f^{os} 81-92.

9. [Copie de la « Nouvelle Héloïse » avec corrections et additions], 2 vol. in-4. Bibliothèque de la Chambre des Députés, Mss. 1495-1496.

10. [Premier Brouillon d'ensemble de l'« Émile »], onze cahiers non reliés, appartenant à la famille Favre, de Genève.

Sur ce manuscrit, cf. *Introduction*, II, 1. 3, l'étude de Léopold Favre [294] et les extraits publiés par lui [40^{sup}].

11. [Copie de l'« Émile », avec corrections et additions], 3 vol. in-8, Bibliothèque de la Chambre des Députés, Mss. 1427-1429.

Pour la description du Manuscrit, cf. *Introduction*, II, 1. 5.

12. [*Lettres diverses de Rousseau*], Bibliothèque de Neuchâtel
 A. *Lettres à des correspondants inconnus ou regardés comme tels*,
 7900.

B. *Autres Lettres* (originaux, minutes ou copies autographes), 7901.

C. *Brouillon de la Lettre à Voltaire, du 18 Août 1756*, 7894.

13. [*Correspondance avec M. de Malesherbes*], Bibliothèque Nationale. Mss.

A. Nouv. acq. fr. 1183.

B. Id. 21196, f^o 148.

Publié en partie par F. Brunetière [265] et G. Maugras [26], presque intégralement par P. P. Plan [40^{'''}].

14. [*Lettres adressées à Rousseau*], rangées dans des cartons par ordre alphabétique, Bibliothèque de Neuchâtel, 7902. — Parmi ces correspondances, quelques-unes des plus importantes ont été reliées en volumes séparés, sans recevoir, d'ailleurs, de cote particulière: cf., par exemple :

A. *Lettres de Deleyre*.

B. *Lettres de Duchesne et Guérin*.

C. *Lettres de Marc-Michel Rey*.

Plusieurs de ces Lettres ont été publiées, souvent inexactement, par G. Streckeisen-Moultou [26].

B

IMPRIMÉS

15. *Collection complète des Œuvres de J. J. Rousseau* [édition Du Peyrou]. Genève, 1780-1789, 17 vol. in-4, dont trois vol. de *Suppléments* (1782), et deux de *Seconds suppléments* (1789).

16. *Œuvres complètes de J. J. Rousseau, Nouvelle Édition, classée par ordre de matières et ornées de quatre-vingt-dix gravures* [édit. S. Mercier, G. Brizard et S. de l'Aulnaye]. [Paris, Poinçot], 1788-1793, 38 vol. in-8.

17. *Œuvres de J. J. Rousseau, Citoyen de Genève, Édition ornée de superbes figures d'après les tableaux de Cochin, Vincent, Regnault et Monsiau* [pour quelques tomes, le titre est le suivant : *Édition ornée de figures et collationnée sur les Manuscrits originaux de l'Auteur déposés*

au comite de l'Instruction publique]. Paris, Defer de la Maisonneuve et Dufour, successeur de Defer, Imprimerie de Didot le Jeune, 1793-1800 [les quatorze premiers tomes sont datés de 1793, le tome XV de 1797, les trois derniers sont sans date], 18 vol. petit in-8.

18. *Œuvres complètes de J. J. Rousseau* [édit. Naigeon, Fayolle et Bancarel]. Paris, Didot l'Ainé, An IX-1801, 20 vol. in-8.

19. *Œuvres de J. J. Rousseau, avec des notes historiques* [édit. G. Petitain]. Paris, Lefèvre, 1819-1820, 22 vol. in-8.

20. [*Parabole*], attribuée à Rousseau par les soi-disant *Mémoires* de Mme d'Épinay, Paris, Brunet, 1818, 3 vol. in-8, II, 77-83.

Cité ici d'après l'édition P. Boiteau [256], I, 395-400. Je crois avoir montré [299], 22-27, que cette « Parabole » n'est pas de Rousseau et doit être restituée à Diderot.

21. *Pensées d'un esprit droit et sentiments d'un cœur vertueux*, [édit. Villenave]. Paris, Fournier-Favreux, 1826, in-8.

22. *Lettres à la Marquise de Verdelin*, p. par E. Bergounioux, *L'Artiste. Journal de littérature et des beaux arts*. II^e Série, t. V, 1840, in-4.

23. *Une Lettre inédite de Rousseau au sujet de la réhabilitation de Calas*, p. par E. Frossard, en 1856 [47], IV, 240-241.

Ce titre est inexact : il s'agit de l'affaire Rochette : la Lettre adressée à M. R[ibote] est du 28 Septembre 1761, et la mort de Calas du 14 Octobre.

24. *Lettres inédites à Marc-Michel Rey*, édit. J. Bosscha, Amsterdam, Müller — Paris, Didot, 1858, in-8.

25. *Œuvres et Correspondance inédites*, édit. G. Streckeisen-Moultou, Paris, Lévy, 1861, in-8.

Cf. les n^o 3 et 4 B.

26. *J. J. Rousseau, ses amis et ses ennemis* [Lettres adressées à Rousseau], édit. G. Streckeisen-Moultou, Paris, Lévy, 1865, 2 vol. in-8.

Cf. le n^o 14.

27. *Antécédents de l'Hégélianisme dans la philosophie française. — Dom Deschamps, son système et son école* [Correspondance de Rousseau avec Dom Deschamps], édit. E. Beaussire, Paris, Germer Baillière, 1865, in-12.

28. *Fragments inédits*, édit. A. Jansen, Paris, Sandoz = Berlin, Wilhelmi, 1882, in-8.

Cf. le n° 2. Y joindre les rectifications présentées par Jansen lui-même dans la Revue *Die Gegenwart*, t. XXII, 1882, n. 28.

29. *Le Portefeuille de Mme Dupin* [Lettres et opuscules de Rousseau adressés aux Dupin], édit. G. de Villeneuve-Guibert, Paris, Calmann-Lévy, s. d. [1884], in-8.

Y joindre les corrections que j'ai apportées 300, 41-45.

30. *Voltaire et J. J. Rousseau* [Correspondance de Rousseau avec Malesherbes, le maréchal de Luxembourg et les libraires relativement à l'*Émile*], édit. G. Maugras, Paris, Calmann-Lévy, 1886, in-8.

Cf. le n° 13.

31. *Lettres à Sophie* [Lettres I, V et VI], p. par E. Ritter dans les *Verhandlungen der neunundreissigsten Versammlung deutscher Philologen und Schulmaenner in Zürich* (1887), Leipzig, Teubner, 1888, in-4.

Cité ici d'après la réimpression faite par E. Ritter, en 1906 [49], II, 111-136 ; cf. le n° 4 A.

31^{bis}. *Correspondance avec Mme Boy de la Tour*, édit. H. de Rothschild, Paris, Calmann-Lévy, 1892, in-8.

32. *Du Contrat social, édition contenant, avec le texte définitif, les versions primitives de l'ouvrage*, édit. E. Dreyfus-Brisac, Paris, Alcan, 1896, in-8.

33. *Lettres à Jean-Ami Martin*, p. par E. Ritter en 1900 [47], XLIX, 254-259.

34. *La Comtesse d'Houdetot* [Lettres de Rousseau à Mme d'Houdetot], édit. H. Buffenoir, Paris, Leclerc, 1905, in-8.

35. *Les Institutions chimiques*, fragments p. par Th. Dufour, Genève, Imprimerie du « Journal de Genève », 1905, in-8.

Extrait, avec additions, de la *Semaine littéraire*, du 17 Décembre 1904. Cf. le n° 1.

36. *Pages inédites, Première Série*, p. par Th. Dufour en 1905 [49], I, 202-245.

37. *Pages inédites, Deuxième Série*, p. par Th. Dufour en 1906 [49], II, 163-270.

38. *La Première Rédaction des « Confessions » (Livres I-IV)*, p. par Th. Dufour, en 1908 [49], IV, 1-276.

39. *Correspondance avec Léonard Usteri*, édit. P. Usteri et E. Ritter, Zurich, Beer — Genève, Kündig, 1910, in-12.

Déjà publié en partie par P. Usteri, *Briefwechsel J. J. Rousseaus mit Leonhard Usteri in Zürich und Daniel Roguin in Yverdon*, Literarische Beilage zum Programm der Kantonsschule in Zürich, 1886, in-4.

40. *Annotations au livre « De l'Esprit »*, p. par P. Maurice Masson, en 1910 [48], XVIII, 104-113.

40^{bis}. *Lettres aux libraires Néaulme et Duchesne*, p. par P. Long et A. F[rançois], en 1911 [49], VII, 107-124.

40^{ter}. *J. J. Rousseau et Malesherbes* [Correspondance de Rousseau et de Malesherbes à l'occasion de l'Émile], édit. P. P. Plan, Paris, Fischbacher, 1912, in-8.

Extrait, avec additions, du *Mercure de France*, t. XCVII, n° du 1^{er} Mai 1912.

40^{quater}. *Choix de passages inédits et de variantes du Manuscrit Faure de l'« Émile »*, p. par L. Favre en 1912 [49], VIII, 270-315.

II

ŒUVRES ET COLLECTIONS

J'ai rangé sous ce titre les publications périodiques et les recueils d'Œuvres complètes. En règle générale, toutes les fois que ces recueils existaient, c'est d'après eux que j'ai fait les citations. — Les publications périodiques ont été classées d'après la date où elles ont commencé à paraître : pour les Œuvres complètes, j'ai suivi l'ordre alphabétique.

41. *Mercure de France* [Suite du *Mercure galant*, etc.], Paris, Barbin, [etc.], 1672-1792, 1615 vol. in-12.

Rousseau était abonné au *Mercure* dès 1735 : Cf. Th. Dufour [36], 202 ; et vraisemblablement il l'était resté : cf. *Réponse au mémoire anonyme*, XII, 304, *Confessions*, VIII, 249, etc.

41^{bis}. [*Gazette, dite d'Amsterdam ou de Hollande*], Amsterdam, avec Privilège de Nos Seigneurs les États de Hollande et de Westfrise, 1703-1792, in-4.

42. *Bibliothèque choisie pour servir de suite à la Bibliothèque universelle*, par Jean Le Clerc, Amsterdam, Schelte, 1703-1713, 28 vol. in-12.

43. *Histoire de l'Académie royale des Inscriptions et Belles-Lettres..... avec les Mémoires de Littérature tirés des Registres de cette*

Académie. Paris. Imprimerie Royale-Imprimerie Impériale. 1717-1809. 50 vol. in-4.

Rousseau avait dépouillé plusieurs volumes de la collection : et ses cahiers de notes [5. 1 et 2.

44. *Correspondance littéraire, philosophique et critique*, par Grimm. Diderot, Raynal, Meister, etc., édit. M. Tourneux. Paris. Garnier. 1877-1881. 16 vol. in-8.

45. *L'Année Littéraire, ou Suite des Lettres sur quelques Écrits de ce tems*, par M. Fréron. Amsterdam et Paris. Lambert, etc., 1754-1792. 292 vol. in-12.

Cf. Lettre à Fréron, du 21 Juillet 1753, X, 76; Lettre de J. B. Tollot à Seigneux de Correvon [49. III, 203-204.

46. *Journal encyclopédique*, par une société de gens de lettres [Pierre Rousseau, Bret, Castillon, Chamfort, Deleyre, etc.], Liège. 1756-1759. Bouillon. 1760-1793. 288 vol. in-12.

M. Marcelin Pellet, dans un article de *La Révolution française* (280, 195), affirme que J. J. Rousseau a collaboré à ce journal. « Voir, dit-il, le numéro du 15 Avril 1761, page 178 ». Le numéro du 15 Avril 1761 n'a que 168 pages; mais, à la p. 128, on trouve une *Lettre adressée à M. Rousseau, l'un des auteurs de ce journal*. C'est, sans doute, à cette *Lettre* que fait allusion M. Pellet; mais ce Rousseau est Pierre et non Jean-Jacques. Il est possible cependant que Jean-Jacques ait collaboré au *Journal*; cf. Lettre de Voltaire à Pierre Rousseau, du 31 Janvier 1756 [73], XXXVIII, 142; et précisément, dans cette même année 1756, au fascicule du 1^{er} Juillet, pp. 22-31, il y a sur la « bonté de la nature », à propos d'un livre obscur, un article très vigoureux et très ardent, qui pourrait être de Jean-Jacques, à moins qu'il ne soit de Diderot ou de Morelly.

46^{bis}. *Mémoires secrets pour servir à l'histoire de la République des Lettres en France, depuis MDCCLXII jusqu'à nos jours...*, par Bachaumont, etc., Londres. John Adamson. 1780-1789. 36 vol. in-12.

47. *Bulletin historique et littéraire de la société de l'histoire du protestantisme français*. Paris. Agence centrale de la Société. 1853 sqq. in-8.

48. *Revue d'histoire littéraire de la France*, publiée par la société d'histoire littéraire de la France. Paris. Colin, 1894 sqq., in-8.

49. *Annales de la société Jean-Jacques Rousseau*. Genève. Jullien. 1905 sqq., in-8.

49^{bis}. *Revue au XVIII^e siècle*. Paris. Hachette. 1913 sqq., in-4.

50. ABAUZIT, *Œuvres Diverses*, Londres-Amsterdam. Van Harrevelt, 1770-1773, 2 vol. in-8.

51. AGUESSEAU (D'), *Œuvres complètes*. édit. Pardessus. Paris, Fantin, 1810. 16 vol. in-8.

52. ALEMBERT (D'), *Œuvres*. Paris, Belin, 1821-1822. 5 vol. in-8.

53. BAYLE (P.). *Œuvres diverses*. La Haye, Husson, [etc.]. 1727-1731, 4 vol. in-f^o.

54. BONNET (CHARLES). *Œuvres d'histoire naturelle et de philosophie*, Neuchâtel. Fauche, 1779-1783. 18 vol. in-8.

55. BOSSUET. *Œuvres*. édit. F. Lachat. Paris, Vivès, 1862-1866. 31 vol. in-8.

56. CONDILLAC. *Œuvres*. revues, corrigées par l'auteur, imprimées sur ses manuscrits autographes. Paris. Houel. An VI-1798. 23 vol. in-8.

57. DESCARTES. *Œuvres*. édit. C. Adam et P. Tannery, Paris, Cerf, 1897-1910. 12 vol. in-4.

58. DIDEROT. *Œuvres complètes*, édit. J. Assézat et M. Tourneux, Paris, Garnier, 1875-1877. 20 vol. in-8.

59. DU CLOS. *Œuvres complètes*. édit. L. S. Auger, Paris, Colnet, 1806. 10 vol. in-8.

60. FÉNELON. *Œuvres complètes*. édit. [Gosselin]. Paris. Gaume — Lille. Lefort. 1848-1852. 10 vol. in-4.

60^{bis}. GRESSET. *Œuvres*. nouvelle édition revue, corrigée et considérablement augmentée. Londres. Kermaleck, 1767, 2 vol. in-12.

61. HOBBS. *Opera philosophica quae latine scripsit omnia*. Amstelodami, Blaer. 1668. in-8.

62. LA METTRIE, *Œuvres philosophiques*, nouvelle édition, Berlin — Paris. Tutot. 1796, 3 vol. in-8.

62^{bis}. LESZCZYŃSKI (LE ROI STANISLAS), *Œuvres du Philosophe bien-faisant*. Paris. 1763, 4 vol. in-8.

63. MALEBRANCHE, *Œuvres complètes*, édit. E. de Genoude et H. de Lardoueix. Paris. Sapia, 1837. 2 vol. in-4.

64. MAUPERTUIS, *Œuvres*, nouvelle édition corrigée et augmentée, Lyon, Bruyset. 1756. 4 vol. in-8.

D'après Quérard, *France Littéraire*, t. V, Paris, Didot, 1833, in-8, p. 642, cette édition qui porte la date de 1756, serait en réalité de 1768; mais l'*Appro-*

bation et le *Privilège*, à la fin du t. IV, sont tous les deux de 1755; et Lefranc de Pompignan la cite dans son *Discours* de 1760, 232, 111 et note.

65. MONTESQUIEU, *Œuvres complètes*, édit. É. Laboulaye, Paris, Garnier, 1875-1879, 7 vol. in-8.

66. POPE, *Œuvres complètes*, traduites en français, nouvelle édition revue, corrigée, augmentée, Paris, Duchesne, 1779, 8 vol. in-8.

67. PREVOST (ABBÉ), *Œuvres choisies*, Amsterdam et Paris, 1783-1785, 39 vol. in-8.

68. RACINE, *Œuvres complètes*, édit. Paul Mesnard, 2^e édit., Paris, Hachette, 1885-1888, 8 vol. in-8.

69. SAINT-ÉVREMOND, *Œuvres*, publiées sur ses manuscrits, édit. Desmaizeaux, Amsterdam, Covens et Mortier, 1726, 7 vol. in-12, dont deux volumes de *Mélange curieux des meilleures pièces attribuées à M. de Saint-Évremond*.

Rousseau avait « trouvé Saint-Evremond dans la chambre qu'il occupait » chez M^{re} de Warens : cf. *Confessions*, VIII, 77-78.

70. SAINT-PIERRE (ABBÉ DE), *Ouvrages de morale et de politique*, Rotterdam, Beman, 1729-1741, 16 vol. in-12.

Cf. *Confessions*, VIII, 201, 302, cahiers de Rousseau, Mss. de Neuchâtel, n^o 7840, 1^{er} 7^o-10^o : « Liste des manuscrits contenus dans les cartons de M. le comte de Saint-Pierre ». Ces cartons de manuscrits existent encore à la Bibliothèque de Neuchâtel sous le n^o 7929; et l'on peut s'étonner que M. Joseph Drouet les ait complètement ignorés dans sa thèse sur *L'Abbé de Saint-Pierre, l'homme et l'œuvre*, Paris, Champion, 1912, in-8. On trouvera dans ce livre, pp. 373-379, la liste détaillée des opuscules contenus dans les *Ouvrages de morale et de politique*.

71. SAINT-SIMON, *Mémoires*, édit. A. de Boislisle, L. Lecestre et J. de Boislisle, Paris, Hachette, 1879 sqq., in-8.

71^{bis}. STAEL (MME DE), *Œuvres complètes*, édit. Aug. de Staël, Paris, Treuttel et Würtz, 1820-1821, 17 vol. in-8.

72. THOMAS D'AQUIN (SAINT), *Opera omnia*, Paris, Vivès, 1888-1889, 34 vol. in-8.

72^{bis}. TURGOT, *Œuvres et Documents le concernant*, édit. G. Schelle, Paris, Alcan, 1913 sqq., in-8.

73. VOLTAIRE, *Œuvres complètes*, édit. L. Moland, Paris, Garnier, 1877-1885, 52 vol. in-8.

III

OUVRAGES ANTÉRIEURS

A LA « PROFESSION DE FOI »

On trouvera dans cette liste ce que l'on pourrait proprement appeler les « Sources » de la Profession de foi : car la plupart de ces ouvrages ont été lus par Rousseau avant de l'écrire, comme on s'en rendra compte par l'indication des textes qui en mentionnent ou permettent d'en supposer la lecture. Plusieurs de ces références, les plus démonstratives, ont été prises dans les cahiers de brouillons, où Rousseau notait et copiait les passages qui l'avaient particulièrement frappé : cf. les n^{os} 5 et 6. Malheureusement ces cahiers n'ont pas été tous conservés. On aurait pu espérer que les registres de prêt de la Bibliothèque du Roi y suppléeraient, car on sait qu'entre 1750 et 1760 « l'abbé Sallier lui fournissait de la bibliothèque du Roi, les livres et manuscrits dont il avait besoin » (Préface du Dictionnaire de Musique, VI, 323). Mais les registres de cette période ont presque tous disparu, et les sept ouvrages qui figurent aux seuls répertoires de 1750 et 1752 n'intéressent pas la Profession de foi. Au reste, l'œuvre même de Jean-Jacques nous apporte à elle seule de précieuses indications sur ses lectures.

J'ai rangé tous ces ouvrages par ordre chronologique, — les dates, sur lesquelles repose le classement, étant, pour les livres français, les dates des premières éditions, qui ne sont pas toujours celles dont j'ai pu me servir, et, pour les livres étrangers — presque tous anglais —, les dates des premières traductions françaises, puisqu'ils ne pourraient agir directement sur Rousseau qu'après avoir été adaptés en français. On se rappelle, en effet, que l'italien était la seule langue étrangère qui fût familière à Rousseau. En outre, il y a toute une catégorie d'ouvrages dont la chronologie pourra paraître arbitraire et sur lesquels je dois m'expliquer. Ce sont certains ouvrages « philosophiques », particulièrement hardis, qui ont longtemps circulé en manuscrits avant d'être imprimés. Plusieurs même, qui ont été publiés après la Profession de foi, étaient connus de Rousseau avant de la composer. Nous savons qu'il avait lu en manuscrit l'Examen de la Religion [7 et 173], les ouvrages de Fréret [189], de Boulanger [233]. Il est infiniment vraisemblable qu'il avait lu de même ceux de D'Holbach, Dumarsais, Burigny, etc. Quand

ces ouvrages ont paru avant l'Émile, je les ai rangés à leur date d'impression. Quand ils ont paru après l'Émile, et que nous savons par ailleurs qu'il en circulait auparavant des copies, j'ai adopté la date approximative de leur rédaction ou de leur mise en circulation. Je me suis souvent servi, pour la fixer, des recherches de M. Lanson Sur l'histoire de l'esprit philosophique avant 1750, recherches qui renouvellent en grande partie cette histoire [289¹⁰⁷].

Parmi ces ouvrages, quelques-uns se retrouvent déjà dans les recueils d'Œuvres complètes indiqués plus haut. Je les ai cependant rangés à leur date, mais sans autre signalement bibliographique, en renvoyant au tome de la collection d'après lequel je les ai cités ici. — Dans l'intérieur d'une même année, faute, pour la plupart des ouvrages, de renseignements précis, sur le mois où chacun d'eux a paru, j'ai adopté l'ordre alphabétique.

1541

74. CALVIN. *Institution de la Religion Chrestienne*, nouvellement mise en quatre livres. Genève, Martin, 1565, in-8.

Cf. *Contrat Social*, III, 328.

1572

75. [AMYOT]. *Les Œuvres morales de Plutarque*. Genève, Stœr, 1621, 2 vol. in-8.

Cf. les nombreux extraits des *Moralia* de Plutarque dans les cahiers de Rousseau [5], 8-12.

1595

76. MONTAIGNE. *Essais* [édit. M^{lle} de Gournay et P. de Brach], 1595.

Cf. les extraits des *Essais* dans les cahiers de Rousseau [5], 13, et les nombreuses citations de Montaigne dans son œuvre : Corancez aurait donné à Héralut de Séchelles un Montaigne annoté par Rousseau lui-même pour M^{lle} Corancez : cf. [Mme Cavaignac], *Les Mémoires d'une inconnue*, Paris, Plon, 1894, in-8, p. 160. Les *Essais* sont cités ici d'après l'édition F. Strowski, Bordeaux, Pech, 1906 sqq, in-4.

77 A. CHARRON. *De la Sagesse*, Livres trois, par M. Pierre Le Charron, Bourdeaus, Millanges, 1601, in-8.

Cf., plus haut, dans la *Profession*, p. 315.

77 B. *Id., Id.*. Rouen, Le Villain, 1618, in-8, exemplaire donné à Rousseau par la Marquise de Créqui et annoté par lui, Bibliothèque Nationale, Réserve. R 2032.

1624

78. BARCLAY (JEAN). *L'Argénis*, trad. nouvelle par Mr. l'abbé Josse, Chartres, Besnard, 1732, 3 vol. in-12.

Cf. *Verger des Charmettes*, VI, 6. si toutefois c'est bien, comme je le crois, de Jean Barclay qu'il est question dans ce vers : cf. le n° 103.

1636

79. GROTIUS. *Traité de la Vérité de la Religion chrétienne*, trad. P. Le Jeune, nouvelle édit., augmentée de deux Dissertations de M. Le Clerc, Amsterdam, Ledet, 1728, in-12.

Cf. *Discours sur l'Inégalité*, I, 76.

1637

80. DESCARTES. *Discours de la Méthode*.

Cf., plus haut, dans la *Profession*, p. 47, *Confessions*, VIII, 169. Cité ici d'après le n° 57, t. VI.

1642

80^{bis}. La Mothe Le Vayer. *De la Vertu des Payens*, Paris, Targa, 1642, in-4.

1647

81. DESCARTES. *Principes de la philosophie*.

Cf., plus haut, dans la *Profession*, p. 107, *Verger des Charmettes*, VI, 5, *1^{er} Discours*, I, 11, note, etc. Cité ici d'après le n° 57, t. IX.

1665

82. MONCONYS. *Voyages* [nouvelle édit.], Paris, Delaulne, 1695, 5 tomes en 4 vol. in-12.

C'est l'édition dont se servait Rousseau : cf. ses cahiers de brouillons [5], 30^o.

1670

83. PASCAL. *Pensées sur la Religion et sur quelques autres sujets*, édit. L. Brunschwig, Paris, Hachette, 1904, 3 vol. in-8.

Cf. *Verger des Charmettes*, VI, 5.

1671

84. BOSSUET. *Exposition de la doctrine de l'Église catholique sur les matières de controverse*.

Cf., plus haut, dans la *Profession*, pp. 361-363. Cité ici d'après le n° 55, t. XIII.

1672

85. LE SUEUR (JEAN). *Histoire de l'Église et de l'Empire*. [1672-1679]. Genève, Duillier, 1686, 6 vol. in-12.
Cf. *Confessions*, VIII, 4, 45.

1674

86. [MALEBRANCHE]. *Recherche de la vérité, où l'on traite de la nature de l'homme* [etc.].
Cf. *Verger des Charmettes*, VI, 5, *Confessions*, VIII, 169. Cité ici d'après le n° 63, t. I.

1676

86^{bis}. [FOIGNY (GABRIEL DE)]. *La Terre australe connue, par Mr. Sadeur*. Vannes, Verneuil, 1676, in-12.

1677

87. [VAIRASSE (DENIS)]. *L'Histoire des Sévarambes*. Paris, Barbin, 1677-1678, 4 vol. in-12.
Cf. *Lettres de la Montagne*, III, 205, Lettre à Duchesne, du 24 Décembre 1764, XI, 186.

1681

88. BOSSUET. *Discours sur l'histoire universelle*.
Cf. *Confessions*, VIII, 4. Cité ici d'après le n° 55, t. XXIV.

1683

89. [BAYLE (P.)]. *Pensées diverses, écrites à un docteur de Sorbonne à l'occasion de la comète qui parut au mois de Décembre 1680 et Continuation des Pensées* (1683-1704).
Cf., plus haut, dans la *Profession*, p. 453, *Contrat social*, III, 385. Cité ici d'après le n° 53, t. III.

90. [LAMI (LE P. BERNARD)], *Entretiens sur les sciences*. Grenoble, Frémon, s. d. [1683], in-12.
Cf. *Confessions*, VIII, 165, *Chronologie universelle* [36], 216-217. Rousseau lisait les *Entretiens* dans la 3^e édition, Lyon, Certes, 1706, in-12.

91. [MALEBRANCHE], *Traité de Morale*.
Cf. le n° 86. Cité ici d'après le n° 53, t. I.

1684

92. ABBADIE. *Traité de la vérité de la Religion chrétienne*. 5^e édit., Rotterdam, Leers, 1705. 3 vol. in-12.

Cf., plus haut, p. 2, la note marginale de F.

1685

93. [LE CÈNE (CH.) et LECLERC (J.)]. *Entretiens sur diverses matières de Théologie*. Amsterdam, Wetstein, 1685. in-12.

94. [LECLERC (J.)]. *Sentimens de quelques Théologiens de Hollande sur L'« Histoire critique du Vieux Testament », composée par M. Simon, prêtre*. Seconde édit., Amsterdam, Mortier, 1711, in-12.

1688

95. BOSSUET. *Histoire des variations des Églises protestantes*.

Cité ici d'après le n° 55, t. XIV et XV.

1690

96. MALEBRANCHE. *Entretiens sur la Métaphysique et la Religion*.

Cf. le n° 86. Cité ici d'après le n° 63, t. II.

1692

97. ABBADIE. *L'Art de se connoître soy-même, ou la Recherche des sources de la morale*. Rotterdam, Van der Slaart, 1692, in-12.

Cf., plus haut, p. 2, la note marginale de F.

1696

98. [LA BRUYÈRE]. *Les Caractères de Théophraste, traduits du grec, avec les Caractères ou les Mœurs de ce siècle*, Neuvième édition revue et corrigée [dernière édition originale].

Cf. *Verger des Charmettes*, VI, 2. *Confessions*, VIII, 4, 78, etc. Cité ici d'après l'édition G. Servois des *Œuvres complètes*, Paris, Hachette, 1865-1878, 3 vol. in-8.

99. [LOCKE]. *Que la Religion chrétienne est très raisonnable, telle qu'elle nous est représentée dans l'Écriture sainte* [trad. P. Coste], Amsterdam, Wetstein, 1696, in-12.

1697

100. BAYLE (P.), *Dictionnaire historique et critique*, 4^e édit., Amsterdam. Brunel, [etc.] — Leide. Luchtmans, 1730, 4 vol. in-8.

Cf. Lettre [de 1737, au libraire Barillot, d'après la conjecture très vraisemblable de Th. Dufour 36, 217, X, 40, *Confessions*, VIII, 78.

1699

101. DACIER (A.), *Les Œuvres de Platon traduites en françois, avec des Remarques et la Vie de ce philosophe, avec l'exposition des principaux dogmes de sa Philosophie*, Paris. Annison, 1699, 2 vol. in-8.

Cf., pour *La République*, *Emile*, II, 7, 75, 333, etc.

1700

102. LOCKE, *Essai philosophique concernant l'entendement humain*, trad. P. Coste, 4^e édit., Amsterdam. Mortier, 1742, in-4.

Cf. *Verger des Charmettes*, VI, 5, *Confessions*, VIII, 109.

1702

103. BARCLAY (ROBERT), *Apologie de la véritable Théologie chrétienne*, Londres. Sowle, 1702, in-8.

Cf. *Verger des Charmettes*, VI, 6 (?); mais il est probable que le Barclay auquel pense Rousseau dans ce vers est Jean Barclay, l'auteur d'*Argénis*, d'*Euphormion*, et du *Tableau des Esprits*. Cependant Voltaire avait rendu célèbre le livre de Robert Barclay par deux de ses *Lettres philosophiques* (145), I, 5 et 35, et Rousseau, dans une Lettre —, il est vrai, badine —, du 10 Juillet 1759, à M. Cartier, X, 215, parle des Quakers avec une sympathie qui paraît sincère.

103^{bis}. PICTET (B.), *La Théologie chrétienne et la science du salut*, Amsterdam, Gallet, 1702, 2 vol. in-4.

1703

104. LA HONTAN, *Nouveaux Voyages de Mr. le Baron de la Hontan dans l'Amérique septentrionale*, La Haye. L'Honoré, 1703, 2 vol. in-12.

Cf. *Des Poursuites contre les écrivains* 37, 259.

1704

105. [LA HONTAN OU (?) GUEUDEVILLE], *Dialogues de Monsieur le Baron de la Hontan et d'un sauvage dans l'Amérique*, Amsterdam. Boeteman — Londres. Mortier, 1704, in-12.

Cf. le n° précédent.

1706

106. LAMI (LE P. BERNARD). *Démonstrations ou Preuves évidentes de la vérité et de la sainteté de la Morale chrétienne*, Rouen, Boucher — Paris, Pepie, [etc.], 1706-1711, 5 vol. in-12.

Cf. *Confessions*, VIII, 170.

107 A. BARBEYRAC (JEAN). *Préface qui sert d'introduction à tout l'ouvrage* [de Pufendorf : cf. n° suivant], t. I, pp. 1-96 (pagination séparée du reste de l'ouvrage).

Cf. J. Morel, *Sources du « Discours de l'Inégalité »* [49], V, 173-175.

107 B. PUFENDORF. *Le Droit de la nature et des gens*, trad. Barbeyrac, 6^e édition, Basle, Thourneisen, 1750, 2 vol. in-4.

Cf. *Discours sur l'Inégalité*, I, 83, *Projet pour l'éducation de M. de Sainte-Marie*, III, 44, etc.

1707

108. BASNAGE. *L'Histoire et la Religion des Juifs depuis Jésus-Christ jusqu'à présent*, Rotterdam, Leers, 1707, 4 vol. in-12.

109. PUFENDORF. *Les Devoirs de l'homme et du citoyen, tels qu'ils lui sont prescrits par la Loi naturelle*, trad. Barbeyrac, 4^e édit., Amsterdam, P. de Coup, 1718, in-12.

Cf. *Première Rédaction des « Confessions »* [38], 159.

1710

110. LEIBNIZ. *Essais de Théodicée sur la bonté de Dieu, la liberté de l'homme et l'origine du mal*, édit. L. de Neufville, Amsterdam, Changuion, 1734, 2 vol. in-12.

Cf. *Verger des Charmettes*, VI, 5, *Lettre à M. Philopolis*, I, 155, *Confessions*, VIII, 169, etc.

111. [TYSSOT DE PATOT], *Voyages et aventures de Jaques Massé*, Bourdeaux, Jaques L'Aveugle, 1710, in-12.

Jaques Massé était cité, comme les *Sérarambes*, par Vernet [162], I, 181.

1711

112 A. CHARDIN. *Voyages de Mr le Chevalier Chardin en Perse et autres lieux de l'Orient*, Amsterdam, J. L. de Lorme, 1711, 3 vol. in-4.

112 B. *Id.*, *Id.* 11 vol. in-12.

Cf., plus haut, dans la *Profession*, pp. 467-469, *Inégalité*, I, 144, etc.

1712

113. CLERICI (JOANNIS) [JEAN LECLERC], *Ars critica*, editio quarta, Amsteladami, apud Janssoniowasbergios, 1712, 3 vol. in-12.

La 1^{re} édit. est de 1697, mais elle ne comprend pas la III^e Partie, *De Emendandi ratione, libris suppositis et scriptorum stylo* : c'est précisément sur cette III^e Partie que Rousseau prend des notes dans ses cahiers (5, 36).

1713

114. [FÉNELON], *Démonstration de l'existence de Dieu*.

Cf. *Nouvelle Héloïse* (VI, VII, V, 35. Cité ici d'après le n^o 60, t. I.

115. *Les Psaumes de David, mis en vers françois, revus et approuvés par les Pasteurs et les Professeurs de l'Église et de l'Académie de Genève*, Genève, Querel, 1713, in-24.

Cf., plus haut, dans la *Profession*, p. 213 et note 2.

1714

116. RAY (J.), *L'Existence et la Sagesse de Dieu manifestées dans les Œuvres de la Création*, trad. de l'anglais, Utrecht, Broedelet, 1720, in-12.

116^{bis}. MORIS (THOMAS), *L'Utopie*, trad. Gueudeville, Leide, Vander Aa, 1715, in-12.

Cf. *Lettres de la Montagne*, III, 205, Lettre à Duchesne, du 24 Decembre 1764, XI, 186. — Il est très vraisemblable que Rousseau a du lire l'*Utopie*, dans la mauvaise traduction de Gueudeville, et non dans celles de Jean Leblond (1550), de Barthélémy Aneau (1550), ou de Samuel Sorbières (1643).

1716

117. [ADDISON, STEELE, etc.], *Le Spectateur, ou le Socrate moderne, où l'on voit un portrait naïf des mœurs de ce siècle*, trad. de l'anglais, Paris, Papillon, [etc.], 1716-1726, 6 vol. in-12.

Cf. *Emile*, II, 421, *Confessions*, VIII, 77, etc. — L'exemplaire de la Bibliothèque Nationale, dont je me suis servi (R 20025-20030), est ainsi composé : tomes I et II, Papillon, 1716 ; IV, Freres Wetstein, 1720 ; III et V, V^e Papillon, 1723 ; VI, Guillaume L'Hermitte, 1726.

1720

118. CALMET (DOM), *Dissertations qui peuvent servir de prolégomènes de l'Écriture sainte*, Paris, Emery, 1720, 3 vol. in-4.

Cf., plus haut, p. 338, la note marginale de B.

1723

119. [MARIVAUD], *Les Aventures de *** ou les Effets surprénans de la sympathie*, Paris, Prault, 1723-1724, 5 vol. in-12.

Cf. *Confessions*, VIII, 202.

1724

120. BUFFIER (LE P.). *Traité des Premières Vérités et de la source de nos jugemens*. Paris, Maugé, 1724, 2 tomes en un vol. in-12.

1725

121. BUFFIER (LE P.). *Additions au Traité des Premières Vérités, contenant les « Elémens de Métaphysique » et l'« Examen des Préjugés vulgaires »*. Paris, Gillart et Maugé, 1725, 2 tomes en 1 vol. in-12.

121^{bis}. MURALT (BÉAT DE). *Lettres sur les Anglois, les François et les Voyages, avec la Lettre sur l'Esprit fort, l'Instinct divin etc.*, La Haye et Paris, David, 1747, 2 vol. in-12.

Cf. *Lettre à D'Alembert*, I, 194, 233. *Nouvelle Héloïse* (II, XIV), 160, etc. C'est cette édition, très augmentée, que lisait Rousseau : cf. [5], 16^{re}-21^{re}.

122. NIEUVENTYT. *L'Existence de Dieu démontrée par les merveilles de la Nature*. Amsterdam, Pauli, 1727. in-4.

Cf., plus haut, dans la *Profession*, p. 135. *Verger des Charmettes*, VI, 5, *Projet pour l'éducation de M. de Sainte-Marie*, III, 43, etc.

1726

123. DERHAM (G.). *Théologie physique*, trad. [Lufneü]. Rotterdam, J. D. Beman, 1726, in-8.

124. WOLLASTON. *Ébauche de la Religion naturelle*, trad. de l'anglois. La Haye, Swart, 1726, in-4.

1727

125. CLARKE. *Traités de l'existence et des attributs de Dieu : des devoirs de la Religion naturelle et de la vérité de la Religion chrétienne*, trad. Ricotier. Amsterdam, Bernard, 1727, 3 tomes en 2 vol. in-12.

Cf., plus haut, dans la *Profession*, p. 65 et la note marginale de F, p. 2.

126. [LASSAY (M^{is} DE)], *Recueil de différentes choses*, Château de Lassay, [1727], 2 vol. in-4.

Les exemplaires de cette édition sont très rares : cf. Bibliothèque Nationale, Réserve, Z 1162. Réédition plus répandue, Lausanne, Bousquet, 1756, 4 vol. in-8.

127. [MURALT (BÉAT DE)]. *L'Instinct divin recommandé aux hommes*, s. l., 1727, in-8.

Cf. *Nouvelle Héloïse*, (VI, VII), V, 35. *L'Instinct divin* se trouvait, à la suite des *Lettres sur les Anglais*, dans l'édition que lisait Rousseau [121^{bis}].

1728

128. DITTON HOMÉROÏ. *La Religion chrétienne démontrée par la Résurrection de Notre-Seigneur Jésus-Christ..... avec un Supplément où l'on développe les principaux points de la Religion naturelle.* trad. L[a] C[hapelle]. Amsterdam, Wetsteins et Smith, 1728. 2 vol. in-8.

Cf. les extraits pris par Rousseau dans ses cahiers [5, 34]. Il ne semble, d'ailleurs, avoir lu Ditton qu'à Motiers : cf. Lettre à Deluc, du 20 Février 1763, X, 42.

129. MARIVAUX. *Le Spectateur françois. ou Recueil de tout ce qui a paru imprimé sous ce titre,* nouvelle édit., revue, corrigée et augmentée de plusieurs pièces détachées du même Auteur [*L'Indigent philosophe. L'Isle de la Raison ou les Petits Hommes*]. Paris, Prault, 1728. 2 vol. in-12.

Cf. les extraits pris sur cette édition dans les cahiers de Rousseau [5, 34].

1729

129^{bis}. DERHAM (G.). *Théologie astronomique,* trad. [Bellanger]. Paris, Chaubert, 1729, in-8.

D'après Quérard, *France Littéraire*, t. II, Paris, Didot, 1828, in-8, p. 486, cette traduction aurait paru dès 1726; mais tous les exemplaires que j'ai vus portent la date de 1729; et les *Approbatons* et *Privilège* sont tous de 1728.

130. KEMPFFER ENGELBERT. *Histoire naturelle, civile et ecclésiastique de l'Empire du Japon,* trad. Gaspar Scheuchzer, La Haye, Gosse et Néaulme, 1729, 2 vol. in f°.

Cf. *Discours sur l'Inégalité*, I, 144.

1730

130^{bis}. *Le Militaire philosophe, ou Difficultés sur la Religion proposées au R. P. Malebranche, ... par un ancien officier [p. par Naugeon].* Nouvelle édit., Londres, 1768.

Sur l'auteur et la date de composition, cf. G. Lanson [289^{bis}], 25-29.

131. POPE. *Essais sur l'homme et sur la critique,* trad. en vers, par Du Resnel.

La traduction, en prose, de Silhouette a paru en 1736. Les deux traductions se trouvent au t. III du n° 66, d'après lequel elles sont citées ici. Cf. *Verger des Charmettes*, VI, 5, Lettre à Voltaire, du 18 Août 1756, X, 123, etc.

132. ROLLIN. *Histoire ancienne des Égyptiens, des Carthaginois, des Assyriens, des Babyloniens, des Mèdes et des Perses, des Macédoniens, des Grecs.* Paris, Estienne, 1734-1740, 7 vol. in-4.

Cf. *Verger des Charmettes*, VI, 6, Lettre de 1737, au libraire Barillot, d'après la conjecture très vraisemblable de Th. Dufour [36], 217. X, 41, *Chronologie universelle* [36], 215-216.

1731

133. [HUBER (MARIE)]. *Le Système des Anciens et des Modernes concilié par l'Exposition des sentimens différens de quelques théologiens sur l'état des âmes séparées des corps.* en quatorze Lettres, édit. augmentée. Amsterdam, Wetsteins et Smith, 1733, in-12.

Cf. *Nouvelle Héloïse* (VI, XI), V, 65. M. Th. Dufour possède un exemplaire de la 3^e édition de cet ouvrage, *Le Système des Théologiens Anciens et Modernes* [etc.], avec la *Suite du Système sur l'Etat des Ames* [etc.], seconde édition. Londres, 1739, ensemble 2 vol. in-12. Sur la feuille de garde du premier volume, on lit, de la main de Rousseau : « *Le présent Livre appartient à Jean Jaques Rousseau.* » A la p. 51 du même volume, Rousseau a écrit la référence d'un texte de saint Paul : « *1. Cor. 15 v. 14. 28* ». Au verso de la couverture cartonnée, on lit : « *A Veure Schobinger — Veure Schobinger née Girod 1751* ». M. Th. Dufour a pu fixer la date de la mort de cette veuve Schobinger. Elle mourut à Genève, le 6 Décembre 1753. Il semble donc en résulter que Jean-Jacques a acheté cet ouvrage à Geneve en 1754.

134. [TERRASSON]. *Sethos, Histoire ou vie tirée des monumens anecdotes de l'Ancienne Egypte.* Paris, Guérin, 1731, 3 vol. in-12.

Cf. *Verger des Charmettes*, VI, 6.

1732

135. [LEVESQUE DE BURIGNY]. *Examen critique des Apologistes de la Religion chrétienne.* par M. Fréret, s. l., 1766, in-8.

Sur l'auteur et la date de composition, cf. G. Lanson [289^{bis}], 297-303.

136. *Mémoires concernant la Théologie et la Morale.* Amsterdam, Uytwerf, 1732, in-12.

On trouve dans ce recueil, avec plusieurs essais d'Abauzit, de Saint-Hyacinthe, etc., toutes les dissertations de Chubb, qui paraissent la même année 1732, en une traduction différente, sous le titre : *Nouveaux Essais sur la bonté de Dieu, la liberté de l'homme et l'origine du mal*, Amsterdam, Changuion, in-12.

137. PLUCHE. *Le Spectacle de la Nature* (1732-1749), nouvelle édit. Paris, Estienne, 1752, 8 tomes en 9 vol. in-12.

Cf. *Projet pour l'éducation de M. de Sainte-Marie*, III, 43. *Mémoire présenté à M. Dupin* [29], 410.

138. [PREVOST (ABBÉ)]. *Histoire de M. Cleveland.*

Cf. *Verger des Charmettes*, VI, 6. *Confessions*, VIII, 157, etc. Cité ici d'après le n° 67, t. IV-VII.

139. [VOLTAIRE]. *Le Pour et le Contre (A Mme de Ruppelmonde)* [= *Épître à Uranie*].

Cité ici d'après le n° 73, t. IX.

1733

140. [HUBER (MARIE)]. *Le monde fou préféré au monde sage*, nouvelle édit., Londres, 1744, 2 vol. in-12.

Cf. le n° 133.

141. [SAINT-AUBIN (LEGENDE, M^{rs} DE)]. *Traité de l'opinion ou Mémoires pour servir à l'histoire de l'esprit humain*, Paris, Osmont et de Bure, 1733, 6 vol. in-12.

Cf. *Verger des Charmettes*, VI, 6. *Chronologie universelle* [36], 218, et mon article *Sur les sources de Rousseau* [202], 640-642; Extraits dans les cahiers de Rousseau [5], 36^o. L'édition dont se servait Rousseau est la première.

1734

142. BEAU-SOBRE. *Histoire critique de Manichée et du Manichéisme*, Amsterdam, Bernard, 1734-1739, 2 vol. in-4.

Cf. *Lettre à M. de Beaumont*, III, 80.

143. [BERKELEY]. *Alciphron, ou le Petit Philosophe;... contenant une apologie de la religion chrétienne contre ceux qu'on nomme Esprits-forts*, [trad. E. de Joncourt], La Haye, Gibert, 1734, 2 vol. in-12.

Cf. *Nouvelle Héloïse* (VI, VII), V, 34, et, plus haut, *Lettre à M. de Franquières*, § 11.

144. CLAVILLE (LE MAÎTRE DE). *Traité du vrai mérite de l'homme, considéré dans tous les âges et dans toutes les conditions, avec des principes d'éducation propres à former les jeunes gens à la vertu*, 3^e édit., revue, corrigée et considérablement augmentée, Paris, Saugrain, 1737, 2 vol. in-12.

La première édit., anonyme (1734), ne comprend qu'un volume. Cf. *Verger des Charmettes*, VI, 6.

145. [VOLTAIRE]. *Lettres philosophiques*.

Cf. *Confessions*, VIII, 152-153. Cité ici d'après l'édit. G. Lanson, Paris, Société des textes français modernes, 1909, 2 vol. in-12.

1736

146. [DUGUET (J. J.)]. *Traité des principes de la foy chrétienne*, Paris, Cavellier, 1736, 3 vol. in-12.

147. GUYON (ABBÉ). *Histoire des empires et des républiques, depuis le Déluge jusqu'à Jésus-Christ*, Paris, Guérin, etc., 1736-1741, 12 vol. in-12.

Cf. *Chronologie universelle* [36], 218-219.

1737

147^{bis}. ARGENS (M^{IS} D'), *La Philosophie du Bon-sens, ou Réflexions philosophiques sur l'incertitude des connoissances humaines*. Londres, Aux Dépens de la Compagnie, 1737. in-12.

148. DESLANDES. *Histoire critique de la Philosophie*. nouvelle édit., Amsterdam. Changuion. 1756. 4 vol. in-12.

149. [LA CHAMBRE (ABBÉ F. ILHARAT DE)], *Traité de la Véritable Religion contre les athées, les déistes [etc.]*. Paris. Guérin, 1737, 5 vol. in-12.

1738

150. [ARGENS (M^{IS} D')], *Lettres Juives*, nouvelle édit. augmentée. La Haye. Paupie. 1742. 6 vol. in-12.

151. [HUBER (MARIE)], *Lettres sur la Religion essentielle à l'homme, distinguée de ce qui n'en est que l'accessoire*. nouvelle édit. revue et corrigée. Londres, 1756, 6 vol. in-12. dont deux de *Supplément*.

Cf. *Lettre à M. de Beaumont*, III. 94. Lettre, du 5 Juin 1763. à A[ntoine] Audoyer (cf. la réponse de celui-ci à Rousseau [14]). XI. 67. E. Ritter, *J. J. Rousseau et Marie Huber* [49]. III. 207-213. Cf. encore le n° 133.

151^{bis}. LE BEAU (C.). *Avantures du S^r C. Le Beau, ... ou Voyage curieux et nouveau parmi les sauvages de l'Amérique septentrionale*. Amsterdam. Uytwerf. 1738. 2 vol. in-12.

Cf. *Emile*. II. 29. note; Nombreux extraits dans les cahiers de Rousseau [5], 24^o-28^o.

152. VOLTAIRE. *Discours en vers sur l'homme*.

Cf. *Lettre à D'Alembert*, I. 234. Cité ici d'après le n° 73. t. IX.

153. VOLTAIRE. *Éléments de la Philosophie de Newton mis à la portée de tout le monde*.

Cité ici d'après le n° 73. t. XXII.

154. VOLTAIRE. *Essai sur la nature du feu et sur sa propagation*.

Cité ici d'après le n° 73. t. XXII.

1739

155. [ARGENS (M^{IS} D')], *Lettres chinoises*. Nouvelle édit., La Haye, Paupie. 1755, 6 vol. in-12.

156. [MURALT (BÉAT DE)], *Lettres fanatiques*, Londres, Aux Dépens de la Compagnie, 1739, 2 vol. in-12.

Cf. les n° 121^{bis} et 127.

157. NEWTON. *Philosophiæ naturalis principia mathematica*. édit. avec commentaires des PP. Thomas Le Seur et François Jaquier. Genève. Barillot. 1739-1742. 3 tomes en 4 vol. in-4.

158. PLUCHE. *Histoire du Ciel, considéré selon les idées des Poètes, des Philosophes et de Moïse*. Paris. Estienne. 1739. 2 vol. in-12.
Cf. le n° 137.

158^{ms}. *Dissertations mêlées sur divers sujets importants et curieux* [p. par Jean-Frédéric Bernard]. Amsterdam. J. F. Bernard. 1740. 2 vol. in-12.

1740

159. [MANDEVILLE]. *La Fable des abeilles, ou les Fripons devenus honnêtes gens, avec le commentaire où l'on prouve que les vices des particuliers tendent à l'avantage du public*. Londres. Aux Dépens de la Compagnie. 1740. 4 vol. in-12.

Cf. *Discours sur l'Inégalité*. I. 69. Préface de Narcisse. V. 104.

160. PLUCHE. *Révision de l'« Histoire du Ciel », pour servir de supplément à la première édition*. Paris. Estienne. 1740. in-12.
Cf. les n° 137 et 158.

161. TURRETTIN J. A. . *Pensées sur la Religion traduites du latin*. trad. Jacob Vernet, à la suite du t. II de l'édit. originale du *Traité de la Vérité de la Religion chrétienne tiré du latin de Mr. J. Alphonse Turretin*. Genève. Gosse. 1740. in-8. pp. 305-328.

Cf. le n° suivant.

162. VERNET (JACOB). *Traité de la Vérité de la Religion chrétienne, tiré principalement du latin de Mr. J. Alph. Turretin*. Seconde édit.. Genève. Gosse. 1748-1755. 7 vol. in-8.

Les t. VIII et IX n'ont été imprimés qu'en 1782 à Lausanne, à la Société Typographique. A vrai dire, les quatre premiers volumes seuls ont eu une seconde édition. Entre 1740, date de la 1^{re} édition du t. I, et 1748, date de la réédition, les Sections ont été changées en Livres, les titres ont été modifiés : on y lit tantôt : *tiré principalement*, tantôt *tiré en partie*. Il n'y a pas, à ma connaissance, même à la Bibliothèque de Genève, d'exemplaire complet d'une seule édition. Celui que j'ai utilisé (Fribourg, Bibliothèque de la Société Economique, G 448) est en seconde édition pour les t. I (1748) et IV (1751), en première pour les autres, II (1740), III (1745), V (1747), VI (1748), VII (1755). Cf. le n° 213. — Sur l'estime où était tenu l'ouvrage de Vernet dans les milieux protestants, cf. Bitaubé [245], pp. v-vi.

1741

163. FABRICIUS. *Théologie de l'eau, ou Essai sur la bonté, la sagesse et la puissance de Dieu, manifestées dans la création de l'eau*. trad. [Burnand]. La Haye. Paupie. 1741. in-8.

1742

164. BRUCKER (JACOBI). *Historia critica philosophiae a mundi incunabulis ad nostram usque aetatem deducta*. Lipsiae, Breitkopf, 1742-1744, 5 vol. in-4.

165. LESSER. *Théologie des insectes ou Démonstration des perfections de Dieu en ce qui concerne les insectes*. trad. P. Lyonnet, nouvelle édit., Paris, Chaubert, 1745, 2 vol. in-8.

166. WARBURTON. *Dissertations sur l'union de la Religion, de la Morale et de la Politique*. [adapt. Silhouette]. Londres, Darès, 1742, 2 vol. in-12.

Cf. *Contrat social*, III, 329 et 385.

1743

167. CASTEL (LE P. LOUIS). *Le vrai Système de physique générale de M. Isaac Newton, exposé et analysé en parallèle avec celui de Descartes*. Paris, Simon fils, 1743, in-4.

Cf. le n° 217.

168. *Nouvelles libertés de penser*. Amsterdam, 1743, in-24.

1744

169. CUMBERLAND. *Traité philosophique des Loix naturelles*, trad. Barbeyrac, Amsterdam, Mortier, 1744, in-4.

Cf. *Discours sur l'Inégalité*, I, 86.

1745

170. LA CONDAMINE. *Relation abrégée d'un voyage fait dans l'intérieur de l'Amérique méridionale*. Paris, Pissot, 1745, in-8.

Cf. plus haut, dans la *Profession*, p. 83, *Discours sur l'Inégalité*, I, 144.

171. [LA METTRIE], *Histoire naturelle de l'âme*.

Cf., *Déclaration relative au Pasteur Vernes*, IX, 97. Cité ici d'après le n° 62, t. I.

172. [MAUPERTUIS], *Vénus physique*.

Cité ici d'après le n° 64, t. II.

173. *Examen de la Religion dont on cherche l'éclaircissement de bonne joy*. Attribué à M. de Saint-Évremond, traduit de l'anglois de Gilbert Burnet, Londres, G. Cook, 1761, in-12.

Quérard, *Supercherries Littéraires dévoilées*, 2^e édit., Paris, Daffis, 1869, I, 595, donne la description de deux éditions de cet ouvrage, qui ont paru dès 1745. Il l'attribue à tort au lieutenant Laserre. Sur l'auteur et la date de

composition, cf. G. Lanson [289^o], 293-297. Rousseau possédait un exemplaire de cet ouvrage en manuscrit et se proposait de le « réfuter » : cf. la notice du n° 7. Sauf quelques insignifiantes variantes, le texte du manuscrit qui appartenait à Rousseau et celui de l'édition de 1761 est le même.

174. S[HAFESBURY]. *Essai sur le mérite et la vertu*. [adapt. Diderot].

Cf. *Lettre sur la vertu et le bonheur* 25, 133. L'exemplaire offert à Rousseau par Diderot existe encore : cf. Buffenoir [297^{bis}], I, 240. On lit sur la feuille de garde : « Ce Livre m'a été donné par l'Auteur ; le 16^e de Mars 1745 ». Cité ici d'après le n° 58, t. I.

1746

175 A. CALMET DOMI. *Dissertations sur les apparitions des Anges, des Démons et des Esprits et sur les revenans et vampires de Hongrie, de Bohême, de Moravie et de Silésie*. Paris. Debure l'Ainé. 1746. in-12.

Cf., plus haut, dans la *Profession*, p. 331 et note 3, et 332, la note marginale de B.

175 B. *Id.*, *Id.*, Nouvelle édit., sous le titre de *Traité sur les apparitions des Esprits et sur les Vampires ou les Revenans de Hongrie, de Moravie, etc.*, Paris. Debure l'Ainé. 1751. 2 vol. in-12.

176. [CONDILLAC]. *Essai sur l'origine des connoissances humaines*.

Cf. *Confessions*, VIII, 246. *Discours sur l'Inégalité*, I, 93, 144. J. Morel. Sources du « *Discours de l'Inégalité* » 40, V, 150-160. Cité ici d'après le n° 56, t. I.

177. [DIDEROT]. *Pensées philosophiques*.

Cf., plus haut, dans la *Profession*, p. 129. Lettre à Voltaire, du 18 Août 1756 [25], 375-376. Cité ici d'après le n° 58, t. I.

178. [VAUCENARGUES]. *Introduction à la connoissance de l'esprit humain, suivie de Réflexions et de Maximes*. Paris. Briasson. 1747. in-12.

Extraits par Rousseau dans ses cahiers 5^e, 14^e. C'est cette seconde édition que Rousseau avait sous les yeux.

1747

179. BURLAMAQUI. *Principes du droit naturel*. Genève. Barillot. 1747. in-4.

Cf. *Discours sur l'Inégalité*, I, 80.

179^{bis}. DUMARSAIS. *Analyse de la Religion chrétienne*, s. l. n. d., in-8.

Sur l'auteur et la date de la composition, cf. G. Lanson, [289^{bis}], 301-303.

180. GIRDIL (LE P.). *L'immatérialité de l'âme démontrée contre M. Locke*, Turin. Imprimerie Royale. 1747. in-4.

On connaît le mot de Rousseau à Conzié, qui lui avait envoyé les *Réflexions sur la théorie et la pratique de l'éducation contre les principes de Mr Rousseau*.

Turin. Reyceuds et Guibert, 1763, in-12 ; et. Lettre du 7 Décembre 1763, XI, 103 : « Quoiqu'en effet cet écrit me paraisse un peu froid, je le trouve assez gentil pour un moine ». Il n'avait pas attendu cette polémique personnelle pour « trouver gentils » d'autres écrits du même « moine » : cf., dans un de ses cahiers de brouillons [5. 14] la note suivante : « Disc : prononcé à Turin par le P. Gerbil (*sic*) Professeur de Phil : en 1750 p. 11 des chapitres (*sic*). La patrie n'est pas le sol où nous sommes nés, mais la forme de société civile dont les Loix nous gouvernent ». Il s'agit très probablement d'un *Discours*, dont je n'ai point trouvé d'édition séparée, mais qui est inséré au t. VI des *Opere edite ed inedite del cardinale Gerbil*, Roma, Poggioli, 1806-1821, 20 vol. in-4 : « *Virtutem politicam ad optimum statum non minus regno quam reipublicae necessariam esse. — Oratio habita in Regia Taurinensi Academia nonis norembris anno MDCCI.* ».

1748

180^{ms}. *La Sainte Bible, en latin et en françois, avec des notes littérales, critiques et historiques, des préfaces et des dissertations, tirées du Commentaire de Dom Augustin Calmet, etc.* Paris, Martin, etc., 1748-1750, 17 vol. in-4.

181. [LA METTRIE], *L'homme-machine*.

Cf. le n° 171. Cité ici d'après le n° 62, t. III.

182. M[ILLET], *Telliamed ou Entretiens d'un philosophe indien avec un missionnaire françois sur la diminution de la Mer, la formation de la terre, l'origine de l'homme, etc.*, mis en ordre sur les mémoires de feu M. de M***, par J. A. Guer, Amsterdam, L'Honoré, 1748, 2 vol. in-8.

183. [MONTESQUIEU], *De L'Esprit des Loix*.

Cf. *Discours sur l'Inégalité*, I, 86, *Émile*, II, 430, *Lettres de la Montagne*, III, 132. Cité ici d'après le n° 65, t. III-VI.

184. [TOUSSAINT], *Les Mœurs*, Amsterdam, Aux Dépens de la Compagnie, 1748, in-12. [Ce n'est pas l'édition originale].

Cf. Lettre de J. B. Tollot à Seigneux de Correvon, Juillet 1757 [49], III, 205. Toussaint, *Éclaircissement sur les « Mœurs »* [238], 307-309.

1749

185. ANSON (GEORGE), *Voyage autour du monde fait dans les années 1740-1744*, Amsterdam-Leipzig, Arkstée et Merkus, 1749, in-4.

Cf. *Nouvelle Héloïse* (III, xxv), VI, 275, et *Lettres à Mme d'Épinay*, de 1757, X, 152, 156.

186. BUFFON et DAUBENTON, *Histoire naturelle générale et particulière, avec la description du cabinet du Roi [Théorie de la Terre, Histoire de l'homme et des quadrupèdes]*, Paris, Imprimerie Royale, 1749-1767, 15 vol. in-4.

Cf. *Discours sur l'Inégalité*, I, 127, *Émile*, II, 104, etc.

187. [CONDILLAC]. *Traité des Systèmes*.

Cf. le n° 176. Cité ici d'après le n° 56, t. II.

188. E[SPIARD] D[E] L[AN] C[OUR] (D'). *Œuvres mêlées, contenant des Pensées philologiques et quelques poésies de Mr. E. D. L. C.*. Amsterdam, 1749, in-12.

189. F[RÉRET]. *Lettre de Thrasybule à Leucippe, ouvrage posthume de M. F...*, à Londres, s. d. [1768?], in-12.

Comme beaucoup de livres hardis du XVIII^e siècle, celui de Fréret a commencé par circuler en manuscrit chez les gens de lettres et les amateurs, bien longtemps avant d'être imprimé. Nous le voyons ainsi entre les mains de Rousseau, qui en fait des extraits dans ses cahiers (5, 32-34), au moment même où il rédige la *Profession*, car ces extraits se trouvent parmi des brouillons fragmentaires qu'il a rangés sous la rubrique : « A Placer dans le traité de l'Education ». L'ouvrage n'est pas encore imprimé, et Rousseau ne le connaît que comme un « manuscrit attribué à M. Fréret ». On peut donc supposer que la *Lettre de Thrasybule*, réservée du vivant de Fréret à quelques amis peu nombreux, a dû, tout en restant manuscrite, se répandre dans un cercle élargi, peu de temps après la mort de son auteur, 8 Mars 1749. C'est pourquoi j'ai cru pouvoir placer la mise en circulation de cet ouvrage aux environs de 1749. Presqu'au même moment que Rousseau, l'abbé de Lignac lit également la *Lettre de Thrasybule* : « C'est un manuscrit, dit-il en 1760 (*Sens intime* 231), l. 44) qu'on ne communique que sous la consignation de deux louis, tant il parait précieux à celui qui le possède ». Cf. encore G. Lanson [280^{bis}], 300-301. Mêmes remarques pour le n° suivant.

189^{bis}. FRÉRET. [*Annotations à son exemplaire anglais des « Letters to Serena », de Toland*] [248], 81-82, 156-157.

Cf. le n° précédent.

190. HUME, *Histoire naturelle de la Religion*, trad. [J. B. de Merian], avec un examen critique et philosophique de cet ouvrage [par Formey]. Amsterdam, Schneider, 1749, in-12.

191. [HUTCHESON], *Recherches sur l'origine des idées que nous avons de la Beauté et de la Vertu* [trad. Guillaume Laget?]. Amsterdam, 1749, 2 vol. in-12.

192. [MAUPERTUIS]. *Essai de philosophie morale*.

Cité ici d'après le n° 64, t. I, 1750.

1750

193. BERKELEY. *Dialogues entre Hylas et Philonöus, contre les sceptiques et les athées*, [trad. Gua de Malves]. Amsterdam, 1750, in-12.

193^{bis}. BIBIENA (G. DE). *Le Triomphe du sentiment*. La Haye, Paupie, 1750. 2 parties en un vol. in-12.

194. MAUPERTUIS. *Essai de cosmologie*.

Cité ici d'après le n° 64, t. I.

1751

195. COOPER (JOHN-GILBERT). *Vie de Socrate* [trad. de Combes]. Amsterdam, par la Compagnie, 1751, in-12.

196. DIDEROT et D'ALEMBERT [etc.], *Encyclopédie, ou dictionnaire raisonné des arts, des sciences et des métiers*, Paris, Briasson, David, Durand et Lebreton, in f°, t. I et II, 1751.

Cf. *Confessions*, VIII, 247. Lettre à D'Alembert, du 26 Juin 1754, X, 84, etc.

197. [DUCLOS], *Considérations sur les mœurs de ce siècle*.

Cf. *Discours sur l'Inégalité*, I, 144. *Confessions*, VIII, 204-205. Cité ici d'après le n° 59.

198 A. [MAUPERTUIS], *Essai sur la formation des corps organisés*. Berlin, 1754, in-24.

Cf. sur la composition et la publication de l'ouvrage, l'*Avertissement* de Trublet, et, en particulier, pp. x-xii : la Dissertation latine du soi-disant Dr Baumann, publiée à Erlangen en 1751, a été faite sur le texte français, qui fut rédigé d'abord et qui reste l'original.

198 B. [Id.], *Id.*, avec des additions, sous le titre de *Système de la nature*.

Cité ici d'après le n° 64, t. II : cf., p. 138, sur l'histoire du texte.

199. RICHARDSON, *Lettres angloises, ou Histoire de Miss Clarisse Harlowe* [trad. de l'abbé Prevost].

Cité ici d'après le n° 67, t. XIX-XXIV.

1752

200. HALLER, *Poésies* [trad. Tschanner], Zurich, Heidegger, 1752, in-12.

Cette traduction, très différente de celle qui parut à Berne en 1775, est celle que Rousseau avait sous les yeux : cf. les extraits qu'il en a faits dans ses cahiers [5], 2°.

201. [L'ABBÉ DE PRADES, L'ABBÉ YVON, DIDEROT], *Apologie de M. l'abbé de Prades. — Suite de l'Apologie*, [etc.], Amsterdam, 1752. 3 parties en 1 vol. in-8.

1753

202. [D'ALEMBERT]. *Mélanges de littérature, d'histoire et de philosophie*. Berlin [Paris, Briasson], 1753, 2 vol. in-12.

Cf. Lettre à D'Alembert, du 26 juin 1751 (cf. ma note 287, 103), N. 84. Une nouvelle édition, augmentée, a paru en 1750, Amsterdam, Chatelain, 4 vol. in-12. Rousseau l'a lue aussi : Cf. *Lettre à M. de Beaumont*, III, 124. Cité ici d'après le n° 52.

202^{bis}. [D'ARCO (P. A. DE SAINTE-FOIX, CHEVALIER)]. *Lettres d'Osman*. Constantinople [Paris], 1753, 3 parties en un vol. in-12.

203. BERRUYER (LE P.). *Histoire du peuple de Dieu, depuis la naissance du Messie jusqu'à la fin de la Synagogue*. La Haye, Néaulme, 1755, 4 vol. in-4.

Cf. *Nouvelle Héloïse*, (II, XXI), IV, 190. *Lettres de la Montagne*, III, 165.

204. DIDEROT et D'ALEMBERT [etc.], *Encyclopédie* [etc.], t. III, 1753. Cf. le n° 196.

205. [LIGNAC (ABBÉ DE)]. *Éléments de Métaphysique tirés de l'expérience, ou Lettres à un matérialiste sur la nature de l'âme*. Paris, Desaint et Saillant, 1753, in-12.

206. M[ORELLI]. *Naufrage des isles flottantes ou Basiliade du célèbre Pilpai*, traduit de l'Indien par Mr. M*****, Messine, par une société de Libraires, 2 vol. in-12.

Cf. Lettre à Mme d'Houdetot, du 23 Mars 1758 [34], 249, la réponse de Mme d'Houdetot [26], I, 410-411, et ma note sur *Rousseau et Morelly* [200].

1754

207. [BEAUSOBRE (LOUIS DE)]. *Le Pyrrhonisme du sage*. Berlin, 1754, in-12.

208. [BONNET (CHARLES)]. *Essai de psychologie*.

Cf. *Lettre à M. Philopolis*, I, 153-157. *Confessions*, IX, 64. Cité ici d'après le n° 54, t. XVII.

209. CONDILLAC. *Traité des sensations*.

Cf. J. Morel, *Sources du « Discours de l'Inégalité »* [49], V, 144-150. Cité ici d'après le n° 56, t. III.

210. [DIDEROT], *Pensées sur l'interprétation de la Nature*.

Cf., plus haut, dans la *Profession*, pp. 125, note 1 et 445. Cité ici d'après le n° 58, t. II.

211. DIDEROT et D'ALEMBERT [etc.], *Encyclopédie* [etc.], t. IV, 1754.

Cf. le n° 196.

211^{bis}. FORMEY, *Mélanges philosophiques*, Leyde, Luzac, 1754, 2 vol. in-12.

Bien avant l'affaire de l'*Émile chrétien* et de l'*Anti-Émile* [244], l'attention de Rousseau avait dû être attirée sur les compilations de Formey. C'est lui, en effet, qui avait imprimé dans son journal la *Lettre à Voltaire* : cf. *Confessions*, VIII, 387-388. A cette occasion, Formey avait écrit à Rousseau une longue Lettre, le 7 Juillet 1760 [14], pour lui exposer sa conception de la religion. Il a publié la plus grande partie de cette Lettre dans ses *Souvenirs d'un citoyen*, avec la réponse de Rousseau, du 6 Septembre 1760 [252^{bis}], II, 118-131. Cette réponse, mal datée et sans indication de destinataire, se trouve dans l'édition Hachette, X, 230-231. Cf., d'ailleurs, *Nouvelle Héloïse* (III, XXI), IV, 262 et 267, qui semble bien prouver que Rousseau a lu, dans les *Mélanges*, la *Dissertation sur le meurtre volontaire de soi-même*, I, 209, 210, 213-216.

211^{ter}. [LESZCZYŃSKI (LE ROI STANISLAS)], *Entretien d'un Européen avec un insulaire du Royaume de Dumocala*, par le R[oi] D[e] P[ologne] D[uc] D[e] L[orraine] E[t] D[e] B[ar].

Cf. *Réponse au Roi de Pologne*, I, 30-47. Cité ici d'après le n° 62^{ter}, t. III.

212. TERRASSON (ABBÉ), *La philosophie applicable à tous les objets de l'Esprit et de la Raison*, Paris, Prault, 1754, in-12.

Cf. *Émile*, II, 316, et, plus haut, 6^e *Lettre à Sophie*, p. 492. La mémoire de Rousseau l'a, d'ailleurs, trompé dans cette *Lettre*. Le texte qu'il y rappelle n'est pas de l'abbé Terrasson, mais de Montaigne (*Essais*, III, 3), cité par D'Alembert, dans les *Réflexions* que celui-ci a mises en tête de la *Philosophie applicable*, pp. XXV-XXVI. Cf. encore *Essai sur l'origine des langues*, I, 306, note.

213. [VERNET (JACOB)], *Instruction chrétienne*, La Neuveville, Marolli, 1754, 5 vol. in-8.

Cf. *Lettre à D'Alembert*, I, 188. La même *Lettre*, I, 185, fait allusion à un chapitre sur la tolérance qui se trouverait « dans l'onzième Livre de la *Doctrina chrétienne* de M. le professeur Vernet ». C'est, sans doute, lapsus de plume ou erreur de mémoire : Vernet n'a écrit aucun ouvrage portant ce titre ; Rousseau songeait probablement à l'*Instruction chrétienne*, Livre XI, chap. XIII, « Correction et tolérance chrétienne », t. II, pp. 432-451. Au reste, dans l'édition originale de la *Lettre*, la note sur Vernet, qui est aux additions, ne détache pas en italiques les mots *Doctrina chrétienne*.

1755

214. CONDILLAC, *Traité des animaux*.

Cf., plus haut, dans la *Profession*, p. 233. Cité ici d'après le n° 56, t. III.

215. DIDEROT et D'ALEMBERT [etc.], *Encyclopédie* [etc.], t. V, 1755.

Cf. le n° 196.

216. [MORELLE], *Code de la Nature*, Partout, chez le vrai Sage, 1755, in-12.

Cf. le n° 206. Rousseau est pris vivement à partie dans le *Code*, 169-170.

216^{bis}. SULZER (J. G.), *Tableau des beautés de la nature*, trad. Roques, Francfort, Knoch et Esslinger, 1755, in-12.
Cf. Lettre d'Usteri à Rousseau, du 8 Mars 1763, 30, 52.

1756

217. [CASTEL (L. P.)], *L'Homme moral opposé à l'homme physique de Monsieur R***, Lettres philosophiques, où l'on réfute le Déisme du jour*, Toulouse, 1756, in-12.

Cf., pp. 88-89, les souvenirs du P. Castel sur Rousseau; et, encore *Confessions*, VIII, 203 et 231.

218. DIDEROT et D'ALEMBERT [etc.], *Encyclopédie* [etc.], t. VI, 1756.
Cf. le n° 196.

219. [MIRABEAU (M^S DE)], *L'Ami des hommes ou Traité de la population*, Avignon, 1756-1758, 5 vol. in-12.

Cf. *Réponse à une Lettre anonyme*, I, 271; Lettre à M. Tschärner, du 29 Avril 1762, X, 322; Déleyme, Lettre à Rousseau, du 2 Juillet 1757, 26, 4, 157.

220. [VOLTAIRE], *Essay sur l'histoire générale et sur les mœurs et l'esprit des nations, depuis Charlemagne jusqu'à nos jours*,

Cité ici d'après le n° 73, t. XI-XIII.

221. [VOLTAIRE], *Poèmes sur le désastre de Lisbonne et sur la Loi naturelle*.

Cf. Lettre à Voltaire, du 18 Août 1756, X, 122-133. Cité ici d'après le n° 73, t. X.

1757

222. [DIDEROT], *Le Fils Naturel ou les épreuves de la vertu... avec l'histoire véritable de la pièce*.

Cf. *Lettre à D'Alembert*, I, 329, *Confessions*, VIII, 326-327. Cité ici d'après le n° 58, t. VII.

222^{bis}. [MOREAU (J. N.)], *Nouveau mémoire pour servir à l'histoire des Cacouacs*, Amsterdam, 1757, in-8.

1758

223. CHAUMEIX (ABRAHAM-JOSEPH DE), *Préjugés légitimes contre l'Encyclopédie et Essai de réfutation de ce Dictionnaire*, Paris, Hérisant, 1758-1759, 8 vol. in-12.

223^{bis}. DIDEROT, *Le Père de famille... avec un Discours sur la poésie dramatique*.

Cf. *Confessions*, VIII, 330. Cité ici d'après le n° 58, t. VII.

224. DIDEROT et D'ALEMBERT [etc.], *Encyclopédie* [etc.], t. VII, 1758.

225 A. [HELVETIUS], *De l'Esprit*. Paris. Durand, 1758. in-4.

Cf. plus haut, dans la *Profession*, pp. 71 sqq. 161, etc., et mon article *Rousseau contre Helvetius* 287.

225 B. [Ib.]. *Id.* Exemplaire annoté par Rousseau. Bibliothèque Nationale. Réserve. R 895.

Cf. le texte de ces annotations 407.

1759

225^{bis}. DUVAL (VALENTIN-JAMERAI), *Vie de M. Duval, Bibliothécaire de l'Empereur*.

Des « extraits » de ces Mémoires ont été communiqués par Deleyre à Rousseau et annexés par lui à ses Lettres de 1759-1760 [14 A], f^o 50 et 60-70 [un de ces « extraits », qui devait être joint à la Lettre du 12 Décembre 1759, manque aujourd'hui]. Rousseau a recopié entièrement ces « extraits » dans un de ses recueils de Lettres. Bibliothèque de Neuchâtel, 7886, pp. 75-76, 93-100, 125-133. Cité ici d'après les (*Œuvres de Valentin Jamerai Duval*, Saint-Petersbourg — Strasbourg. Treuttel, 1784, 2 vol. in-8. Les pp. 45-80 du t. I reproduisent exactement le texte des deux derniers « extraits » copiés par Rousseau.

226. [LIGNAC (ABBÉ DE)], *Examen sérieux et comique du Discours sur l'Esprit*, par l'auteur des *Lettres américaines*. Amsterdam, 1759. 2 vol. in-12.

227. RICHELET (P.), *Dictionnaire de la langue française ancienne et moderne*, nouvelle édit., augmentée d'un très grand nombre d'articles [par l'abbé Goujet], Lyon, Duplain, 1759, 3 vol. in-f^o.

227^{bis}. [ROCHE (LE P.)], *Traité de la nature de l'âme et de l'origine de ses connoissances, contre le système de M. Locke et de ses partisans*. Paris, Lottin, Butard, [etc.], 1759, 2 vol. in-12.

228. [VOLTAIRE], *Socrate*, ouvrage dramatique traduit de l'anglais de feu M. Tompson.

Cité ici d'après le n^o 73, t. V.

1760

229. BONNET (CHARLES), *Essai analytique sur les facultés de l'âme*. Cf. le n^o 208. Cité ici d'après le n^o 54, t. XIII et XIV.

230. GERDIL (LE P.), *Recueil de Dissertations sur quelques principes de philosophie et de religion*. Paris. Chaubert et Hérissant, 1760, in-12. Cf. le n^o 180.

231. LIGNAC (ABBÉ DE), *Le Témoignage du sens intime et de l'expérience opposé à la foi profane et ridicule des fatalistes modernes*, Auxerre, Fournier, 1760, 3 vol. in-12.

232. LELIANG DE POMPIGNAN (J. J.). *Discours* [prononcé à l'Académie française, le 10 Mars 1760] et *Mémoire de M. de Pompignan*, s. l. [Paris], 1760, in-12.

232^{bis}. [Id.]. *La Prière universelle, traduite de l'anglois de Mr Pope, par l'Auteur du Discours prononcé le 10 Mars à l'Académie françoise* [p. par l'abbé Morellet], s. l., 1760, in-8.

1761

233. B[OULANGER (N. A.)]. *Recherches sur l'origine du despotisme oriental*, œuvre posthume de Mr. B[oulanger] I[ngénieur] D[es] P[onts] E[t] C[haussées], s. l., 1761, in-12.

Cf. G. Brizard, *Notes inédites sur Rousseau* 253, 220 : « M. Bergier a un volume in-4, copié en entier par J. J. Rousseau : c'est le *Despotisme oriental* ».

234. [D'HOLBACH (B^{on})]. *Le Christianisme dévoilé ou Examen des principes et des effets de la Religion chrétienne*, Paris, Libraires Associés, 1767, in-12.

La première édition, qui porte le titre de Londres, 1758, paraît avoir été imprimée à Nancy en 1761 : mais il est probable que l'ouvrage a dû circuler en manuscrit quelques années auparavant comme ceux de Fréret, Dumarsais, Buringy, etc.

235. [ROBINET]. *De la Nature*, Amsterdam, Van Harrevelt, 1761, in-8.
Cf. Lettre de Henri Meister à son père, du 6 juin 1764 39, 104.

236. [VERNET (JACOB)], *Lettres critiques d'un voyageur anglois sur l'article « Genre » du Dictionnaire encyclopédique et sur la Lettre de Mr. D'Alembert à Mr. Rousseau*, publiées avec une Préface par R. Brown, ministre Anglois à Utrecht, Lettres I et II, Utrecht, Ten Bosch, s. d. [1761], in-8.

Les *Lettres* III, IV, V et VI ont paru en fascicules séparés de 1761 à la fin de 1762, et collectivement en 1766. Cf. toutes ces *Lettres*, en édition originale, dans un recueil factice de la Bibliothèque de Genève, B A 1625. Rousseau a lu les deux premières *Lettres* en Octobre 1761 : cf., plus haut, p. 537, l'échange de Lettres entre Rey et lui à ce sujet.

1762

237. DELUC (J. F.), *Observations sur les savans incrédules et sur quelques-uns de leurs écrits*, Genève, 1762, in-8.

Cf. Lettre de Moulton à Rousseau, du 18 Juin 1762 [26], l. 43.

238. [TOUSSAINT], *Éclaircissement sur les « Mœurs » par l'Auteur des « Mœurs »*, Amsterdam, Rey, 1762, in-12.

239. [TURPIN DE CRISSÉ (C^{te})], *Lettres sur l'Éducation*, Paris, Bauche, 1762, 2 vol. in-12.

240. [VOLTAIRE]. *Testament de Jean Meslier.*

Extraits, retouchés par Voltaire, du *Testament* du curé d'Étrépiigny, qui circulait, dans Paris, en manuscrit, depuis 1735 : cf. G. Lanson [289^{bis}], 8-17. Cité ici d'après le n° 73, t. XXIV.

241. [VOLTAIRE]. *Sermon des cinquante.*

Cf. Lettre à Mme de B[augrand] (la lettre de M^r de Baugrand est à Neuenatel [14]), de Décembre 1763, XI, 101. *Lettres de la Montagne*, III, 197. Sur la date d'impression du *Sermon* (vraisemblablement Juillet-Août 1762) et sur sa date de composition (Berlin, 1752), cf. la note d'Eugène Ritter [48], VII, 315. Cité ici d'après le n° 73, t. XXIV.

IV

OUVRAGES POSTÉRIEURS A LA « PROFESSION DE FOI »

Les ouvrages qui suivent sont rangés, eux aussi, dans l'ordre chronologique. — C'est à peine si l'on trouvera dans cette liste quatre ou cinq des innombrables critiques dont la Profession de foi fut l'objet au XVIII^e siècle, et plus particulièrement dans les années 1762-1770. La plupart ont été mentionnés dans les Notices de Brişard [254] et de Barbier [257]. Elles sont presque toutes au-dessous du médiocre : et, si plusieurs peuvent servir à faire connaître l'état d'esprit d'une partie du public français, il en est très peu qui puissent fournir des indications précises sur les sources de la pensée de Rousseau. Ce sont celles-là seules qui ont été utilisées ici. — Les autres ouvrages cités ont contribué plus ou moins directement au commentaire du texte ou à l'histoire de l'Émile.

242. VOLTAIRE. *Notes inédites sur la « Profession de foi du Vicaire Savoyard »*, p. par Bernard Bouvier en 1905 [49], I, 272-284.

243. [HOOCK, BONHOMME, DENANS et LEGRAND (cf. G. Lanson [279], 110-111)]. *Censure de la faculté de Théologie de Paris contre le livre qui a pour titre « Émile ou de l'Éducation »*, Paris, Le Prieur, 1762, in-12.

244. FORMEY. *Anti-Émile*, Berlin, Pauli, 1763, in-12.

245. BITAUBÉ (P. J.). *Examen de la Confession de foi du Vicaire Savoyard contenue dans Émile*, Berlin, Pauli, 1763, in-12.

Cf. l'opinion de Rousseau sur ce livre dans une Lettre à Rey, du 17 Mars 1764 [24], 203 : cf. encore Lettre à Bitaubé lui-même, du 3 Mars 1763 [25], 396.

246. LEFRANC DE POMPIGNAN (J. G.). *Instruction pastorale de Monseigneur l'Évêque du Puy sur la prétendue Philosophie des incrédules modernes*, nouvelle édition. Le Puy, Clet — Paris, Chaubert, 1764. 2 vol. in-12.

Rousseau estimait cet ouvrage : cf. le texte cité a. n. précédent, et Lettre de H. Meister à son père, du 30 Mai 1764 (39), 156.

246^{bis}. [LINGUET]. *Le fanatisme des Philosophes*. Londres — Abbeville, De Vérité, 1764. in-8.

247. C[AJOT] (D[OM]). *Les Plagiats de M. J. J. Rousseau de Genève sur l'Éducation* par D[om] J[oseph] C[ajot] B[énédictin]. La Haye — Paris, Durand, 1766. in-8.

Quelques exemplaires ont un titre différent : *Les Larcins littéraires de J. J. Rousseau, citoyen de Genève, ou ses plagiats sur l'éducation* : cf. l'opinion de Rousseau sur le livre dans une Lettre à Mme de Boufflers, du 5 Avril 1766, N. 326.

248. TOLAND (J.). *Lettres philosophiques sur l'origine des préjugés du dogme de l'immortalité de l'âme, de l'idolâtrie, etc.* [trad. D'Holbach]. Londres [Amsterdam, Rey], 1768, in-8.

248^{bis}. [D'HOLBACH (B^{on})]. *Le Système de la Nature ou des Loix du monde physique et du monde moral, par M. Mirabaud*. Londres, 1770. 2 vol. in-8.

249 A. [SABATIER DE CASTRES (ABBÉ)]. *Les Trois Siècles de notre Littérature ou Tableau de l'Esprit de nos Écrivains depuis François I^{er} jusqu'en 1772*. Amsterdam et Paris, Guelfier, Dehansi, 1772. 3 vol. in-8.

249 B. S[ABATIER] DE CASTRES (ABBÉ). [Id.]. ... jusqu'en 1779. 4^e édit. corrigée et augmentée. La Haye — Paris, Moutard [etc.], 1779. 4 vol. in-12.

249^{bis}. [D'HOLBACH (B^{on})]. *Système Social, ou Principes naturels de la morale et de la politique*. Londres, 1773. 2 vol. in-8.

250. FÉRAUD (L'ABBÉ). *Dictionnaire critique de la langue française*. Marseille, Mossy, 1788. 3 vol. in-4.

251. CHÉNIER (ANDRÉ). [Socrate et Jésus-Christ], fragment inédit p. par Abel Lefranc en 1901 [48], VIII, 205.

252. BARRUEL-BEAUVERT (C^{te} DE). *Vie de J. J. Rousseau*, précédée de quelques lettres relatives au même sujet. Londres — Paris, chez les marchands de nouveautés, 1789. in-8.

252^{bis}. FORMEY. *Souvenirs d'un citoyen*. Berlin, F. de la Garde, 1789. 2 vol. in-8.

253. BRIZARD (G.). *Notes inédites sur Rousseau*. Bibliothèque de l' Arsenal. Mss. 6099.

254. BRIZARD (G.). *Des Écrits publiés à l'occasion d' « Émile »*, t. XIV de l'édit. Poinçot [16] [= *Émile*, t. V : *Pièces relatives à l'« Émile »*]. pp. 281-371.

254^{bis}. *Procès-verbaux du Comité d'instruction publique de la Convention Nationale*. p. par J[ames] Guillaume, t. IV (1^{er} Germinal — 11 Fructidor an II), Paris, Imprimerie nationale, 1901. in-4.

254^{ter}. *Publication des Manuscrits de J. J. Rousseau*, par Lakanal, membre de l'Institut national de France, prospectus de 7 pp. in-12. s. d. [1796 ou 1797], Bibliothèque Nationale. Ln²⁷ 17997.

255. CORANCEZ. *De J. J. Rousseau*, Extrait du *Journal de Paris*, an VI. in-8.

255^{bis}. CHINIAC (P.). *Essais de Philosophie morale*. Paris. Bossange, Masson et Besson. An IX (1801). 5 vol. in-8.

256. ÉPINAY (M^{ME} D'). *Mémoires* [publiés dès 1818 par J. C. Brunet et Parison, Paris. Brunet. 3 vol. in-8]. edit. P. Boiteau, Paris, Charpentier. 1865. 2 vol. in-16.

Sur la valeur de ces prétendus *Mémoires*, cf. Mrs. Macdonald [283^{ter}], 47-60, et mon article [299].

257. QUÉRARD (J. M.). *Notice bibliographique sur J. J. Rousseau*, dans *La France littéraire*, t. VIII. Paris. Didot, 1836, in-8.

Cette *Notice* se subdivise en deux : l'une, de Quérard lui-même, sur les *Diverses éditions des ouvrages de J.-J. Rousseau*, pp. 192-206 ; l'autre, d'A. A. Barbier, déjà revue par Petitain au t. XXI de son édition [19] et augmentée par Quérard, sur les *Principaux écrits relatifs à la personne et aux ouvrages de J. J. Rousseau*, pp. 207-231.

258. BAILLY DE LA LONDE. *Le Léman, ou Voyage pittoresque, historique et littéraire à Genève et dans le Canton de Vaud (Suisse)*, Paris. Dentu, 1842. 2 vol. in-8.

259. COUSIN (V.). *Du style de Rousseau, particulièrement dans la « Profession de foi du Vicaire Savoyard », d'après le Manuscrit de l'« Émile », conservé à la Bibliothèque de la Chambre des Représentants*, dans le *Journal des Savants*, Septembre-Novembre 1848, pp. 517-528 et 658-672.

Reproduit dans la 3^e édition de la *Philosophie populaire*, Paris, Pagnerre, 1849, in-12, et dans la 3^e édition, considérablement augmentée, de *Fragments et Souvenirs*, Paris. Didier, 1857, in-8.

260. VIRIDET (M.). *Documents officiels et contemporains sur quelques-unes des condamnations dont l'« Émile » et le « Contrat Social » ont été l'objet en 1762*. Genève. Vaney, 1850.

261. MOPIN (G. H.). *Essai sur la vie et le caractère de J. J. Rousseau*. Paris. Ledoyer, 1851, in-8.

262. MORIN (G. H.). *Note sur les Manuscrits de J. J. Rousseau conservés à la Bibliothèque de l'Assemblée nationale*. Paris, 3 Août 1851, plaquette manuscrite. Bibliothèque de la Chambre des Députés. Mss. 1441.

263. GABEREL (J.). *Calvin et Rousseau, Étude littéraire, sociale et religieuse*. Genève. Ramboz, 1878, in-16.

264. MAROCCO (M.). *Cronistoria della veneranda Arciconfraternita dello Spirito Santo in Torino*. Torino, Bellardi e Appiotti, 1873, in-12.

264^{bis}. RITTER (E.). *Jean-Jacques Rousseau et Jacob Vernet*, dans les *Étrennes Chrétiennes*, t. VIII. Genève, Cherbuliez, 1881, in-8, pp. 180-247.

265. BRUNETIÈRE (F.). *Nouvelles Études critiques sur l'histoire de la littérature française*. Paris. Hachette, 1882, in-18.

266. RITTER (E.). *Notice sur les Manuscrits de J. J. Rousseau, légués à la Bibliothèque publique par Mme Streckeisen-Moultou*, dans le *Supplément au Journal de Genève*, du vendredi 14 Avril 1882, n° 88.

267. BORGEAUD (CH.). *J. J. Rousseau's Religionsphilosophie, unter Benutzung bisher nicht veröffentlichter Quellen*, Genève, Georg — Leipzig, Fock, 1883, in-8.

268. CLAUDIN (A.). *Bibliothèque de feu M. A. Rochebilière, Deuxième Partie : Catalogue de livres rares et curieux*. Paris. Claudin, 1884, in-16.

269. MAUGRAS (G.). *Querelles de philosophes. — Voltaire et J. J. Rousseau*. Paris, Calmann-Lévy, 1886, in-8.

270. BADIN (A.). *Les Manuscrits de J. J. Rousseau de la Bibliothèque de la Chambre des députés*, dans la *Nouvelle Revue* du 15 Novembre 1888, t. LV, pp. 396-424.

271. LAVOREL (J. M.). *Cluses et le Faucigny*, dans les *Mémoires et Documents publiés par l'Académie Salésienne*, t. XI. Annecy. Niérat, 1888, in-8.

272. MUGNIER (F.). *Madame de Warens et J. J. Rousseau*. Paris, Calmann-Lévy, s. d. [1891], in-8.

273. COMTE (C.), *Notes sur une page de Jean-Jacques Rousseau*. Paris, Cerf, 1896, in-8 [Extrait de la *Revue Scolaire*, 1895].
274. RITIER (E.), *La famille et la jeunesse de J. J. Rousseau*. Paris, Hachette, 1896, in-16.
275. HAASE, *Syntaxe française du XVII^e siècle*. trad. A. Obert. Paris, Picard, 1898, in-8.
276. THOMAS (LOUIS), *La dernière phase de la pensée religieuse de J. J. Rousseau*. Lausanne, Bridel — Paris, Fischbacher, 1902, in-8.
277. ABBALAI (A.), *Le Travail du style enseigné par les corrections manuscrites des grands écrivains*. Paris, Colin, 1903, in-16.
278. GOHIN (F.), *Les transformations de la langue française pendant la deuxième moitié du XVIII^e siècle*. Paris, Belin, 1903, in-8.
279. LANSON (G.), *Quelques documents inédits sur la condamnation et la censure de l'« Émile » et des « Lettres écrites de la Montagne »*. 1905 [49], I, 95-136. — Appendice, par B. Bouvier, 137-140.
280. PELLET (M.), *Les Manuscrits de J. J. Rousseau au Palais-Bourbon*, dans *La Révolution française*, 14 Septembre 1906, t. LI, pp. 193-205.
281. COYVEQUE (É.) et DEBRAYE (H.), *Catalogue général des Manuscrits des Bibliothèques publiques de France*. — Paris : Chambre des Députés, Paris, Plon, 1907, in-8.
282. FRANÇOIS (A.), *Les provincialismes suisses-romands et saroyards de J. J. Rousseau*. 1907 [49], III, 1-67.
283. KEIM (A.), *Helvétius, sa vie et son œuvre*. Paris, Alcan, 1907, in-8.
- 283^{bis}. SCHIFF (M.), *Éditions et traductions italiennes des Œuvres de J. J. Rousseau*. Paris, Champion, 1908, in-8.
- 283^{ter}. MACDONALD (FR.), *La légende de J. J. Rousseau rectifiée*. Paris, Hachette, 1909, in-16.
284. MORNET (D.), *Le texte de la « Nouvelle Héloïse » et les éditions du XVIII^e siècle*, 1909, [49] V, 1-117.
285. GIRARDIN (C^{te} DE), *Iconographie des Œuvres de J. J. Rousseau*. Paris, Eggimann, 1910, in-8.

286. SCHINZ (A.). « *La Profession de foi du Vicaire Savoyard* » et le livre « *De L'Esprit* », 1910 [48], XVII, 225-261.

287. MASSON (P. MAURICE). *Rousseau contre Helvetius*, 1911 [48], XVIII, 103-124.

287^{bis}. VALLETTE (G.). *Jean-Jacques Rousseau Genevois*, Genève, Jullien — Paris, Plon, 1911, in-8.

288. VILLEY (P.). *L'Influence de Montaigne sur la pédagogie de Locke et de Rousseau*, Paris, Hachette, 1911, in-16.

289. MORNEI (D.). *Les Sciences de la Nature en France au XVIII^e siècle: un chapitre de l'histoire des idées*, Paris, Colin, 1911, in-16.

289^{bis}. LANSON (G.). *Questions diverses sur l'histoire de l'esprit philosophique en France avant 1750*, 1912 [48], XIX, 1-20, 293-317.

290. MASSON (P. MAURICE). *Rousseau et Morelly*, 1912 [48], XIX, 414-415.

291. MASSON (P. MAURICE). *Comment connaître Jean-Jacques ?* (A l'occasion du deuxième centenaire de sa naissance), *Revue des Deux-Mondes*, 15 Juin 1912, pp. 872-905.

292. MASSON (P. MAURICE). *Sur les Sources de Rousseau*, 1912 [48], XIX, 640-646.

293. CAPÉLAN (L.). *Le problème du salut des Infidèles, Essai historique*, Paris, Beauchesne, 1912, in-8.

294. FAVRE (L.). *Le Manuscrit Favre de l'« Émile »*, 1912 [49], VIII, 233-316.

295. LEDOS (E. G.). *Catalogue des ouvrages de Jean-Jacques Rousseau, conservés dans les grandes Bibliothèques de Paris*, Paris, Champion, 1912, in-8.

296. SCHINZ (A.). *La Question du « Contrat Social »*, 1912 [48], XIX, 741-790.

297. BEAUCAYON (G.). *La question du « Contrat Social ». Une fausse solution*, 1913 [48], XX, 585-601.

297^{bis}. BUFFENOIR (H.), *Les Portraits de Jean-Jacques Rousseau*, t. 1, Paris, Leroux, 1913, in-4.

298. CUENDET (W.), *La philosophie religieuse de Jean-Jacques Rousseau et ses sources*, Genève, Jullien, 1913, in-8.

299. MASSON (P. MAURICE), *Mme d'Épinay, Jean-Jacques.... et Diderot chez Mlle Quinault*, 1913 [49], IX, 1-28.

300. MASSON (P. MAURICE), *Questions de chronologie rousseauiste*, 1913 [49], IX, 37-61.

301. MASSON (P. MAURICE), *Le séjour de J. J. Rousseau à l'hospice du San-Spirito*, 1914 [48], XXI (à paraître dans le n° de Janvier-Mars).

INDEX DES TEXTES INEDITS

CITÉS OU UTILISÉS DANS CETTE ÉDITION ¹.

I

TEXTES DE ROUSSEAU

INSTITUTIONS CHIMIQUES.

- *Libre I* : pp. 97, note 1; 99, notes 2, 4 et 5; 105-107, note 1; 109, note 3; 177, note 2.
- *Libre II* : pp. 97, note 1; 99, note 2.
- *Libre III* : pp. 105-107, note 1; 131, note 5.
- *Libre IV* : p. 177, note 2.

CAHIERS DE BROUILLONS.

- N^o 7840 : p. 547.
- N^o 7842 : pp. lxxviii: 267, note 3; 273, note 1; 327, première note 1; 540; 545; 549; 550; 555; 556; 557; 559; 560; 563; 564; 565; 566.
- N^o 7843 : pp. 159, note 2; 375, note 1; 540.

CONSEILS A UN CURÉ.

- PP. xiii et note 2; 21, note 1; 43, note 1; 425-427, note 3.

NOTES DIVERSES SUR DES LIVRES OU DES MANUSCRITS.

- *Sur la « Sagesse » de Charron* : p. 549.
- *Sur le « Système des Anciens et des Modernes » de Marie Huber* : p. 558.
- *Sur les « Doutes sur la religion »* : pp. 540, 563.

NOUVELLE HÉLOÏSE.

- VI^e Partie, *Lettre VI* : p. 43, note 1.
- VI^e Partie, *Lettre VIII* : p. 89, note 3.
- VI^e Partie, *Lettre XI* : pp. 51, note 2; 53, note, 5; 209, note 2.

ÉMILE.

- *Libre I* : p. 37, note 6.
- *Libre II* : pp. xxviii: 15, note 4; 205, note 4.

¹ Je n'ai naturellement mentionné dans cet *Index* ni les passages inédits que contenaient les divers Manuscrits de la *Profession*, ni les textes inédits publiés comme tels aux *Appendices*, mais ceux-là seulement que j'ai cités ou utilisés dans l'*Introduction*, le *Commentaire* ou la *Bibliographie*. D'autre part, quelques-uns des textes relevés dans cet *Index* sont déjà en partie ou même entièrement connus; mais j'ai cru devoir leur faire place ici, soit parce que la rédaction en était nouvelle, soit parce que le nom du destinataire, lorsqu'il s'agissait de Lettres, manquait dans l'édition des *Œuvres*.

ÉMILE

- Livre IV* : p. 289, note 2.
Livre V : p. 465, note 1.
 — *Errata* : p. lxxvii, note 1.
Notes marginales du « Brouillon » : p. lxxvii, note 5.
 — *Traité avec Duchesne pour l'impression d'« Émile »* : pp. xliv-xlv, note 5.
 — *Mémoire sur l'impression d'« Émile »*, contresigné par M. de Mallesherbes, le 31 Janvier 1766 : pp. xlv-xlvi, note 3.

CORRESPONDANCE.

- Brouillon de la Lettre à Voltaire*, du 18 Août 1756 : p. 433, note 1.
 — *Lettre à Duclos*, de Décembre

CORRESPONDANCE.

- 1760 (7) : pp. xxxv-xxxvi, note 8; 433, note 1.
 — *Lettre à M. Tschanner et aux membres de la « Société des Citoyens » de Berne*, du 29 Avril 1762 : p. 569.
 — *Lettre à Moutou*, du 7 Juin 1762 : p. liii.
 — *Lettre à Mme de Baugrand*, de Décembre 1763 : p. 572
 — *Lettre à l'abbé de Carondelet*, du 6 Janvier 1764 : p. 419, note 3.
 — *Au même*, du 4 Mars 1764 : p. 281, note.
 — *Au même*, du 11 Novembre 1764 : pp. 421, note 3; 467, note 3.
 — *Lettre à l'abbé Maydiéu*, du 14 Mars 1770 : p. xciv, note 2.

II

AUTRES TEXTES

BAUGRAND (M^{me} DE).

- *Lettre à Rousseau*, du 10 Novembre 1763 : p. 572.

BRIZARD (ABBÉ G.).

- *Notes sur Rousseau* : pp. lx, note 1; 571.

BRUYSET (JEAN-MARIE).

- *Lettre à Rousseau*, du 26 Décembre 1762 : pp. lxxxvii; xci.

DUCHESNE (NICOLAS-BONAVENTURE).

- *Traité avec Néaulme pour la publication des Œuvres de Rousseau* : p. xlviij, note 1.
 — *Lettre à Rousseau*, du 4 Juin 1762 : p. liii, note 6.

DUVAL (VALENTIN-JAMERAI).

- *Extraits de « Mémoires » communi-
 qués par Deleyre et copiés par
 Rousseau* : pp. 534; 570.

GAIME (ABBÉ).

- *Documents biographiques* : p. xxx.

GÂTIER (ABBÉ).

- *Documents biographiques* : pp. xxxi-xxxii.

LA CONDAMINE.

- *Lettre à Rousseau de 1762* : p. 85, note 3.

MARTIN (ABBÉ).

- *Lettre au Maréchal de Luxembourg*, du 8 Juin 1762 : p. liv, note 1.

MALESHERBES (M. DE).

- *Corrections au traité de Rousseau avec Duchesne, du 29 Août 1761* : p. XLV, note 5.
- *Lettre à Rousseau, du 3 Décembre 1761* : pp. XLII-XLIII, note 2.
- *Attestation donnée à Rousseau le 31 Janvier 1766* : pp. XLV-XLVI, note 3.

NÉAUME (JEAN).

- *Lettre à Rousseau, du 20 Mai 1762* : pp. LIII; LXXVII; LXXIX; LXXX; LXXXVI.
- *Au même, du 22 Mai* : pp. LIII; LXXVIII; LXXXVI.
- *Au même, du 24 Mai* : pp. LXXVII; LXXX; LXXXVI; LXXXVII.
- *Au même, du 26 Mai* : p. LXXVIII.
- *Au même, du 2 Juin* : pp. LIII; LXXIX; LXXX; LXXXVI.
- *Au même, du 10 Juin* : p. LXXVII.
- *Au même, du 28 Juillet* : pp. LXXVIII; LXXXVI.
- *Au même, du 26 Octobre* : p. LXXXII.
- *Au même, du 3 Décembre* : p. LXXXVI.
- *Au même, du 31 Janvier 1763* : p. LXXXVI.

OFFREVILLE (M. D').

- *Lettre à Rousseau, du 17 Septembre 1761* : p. 538.
- *Au même, du 17 Octobre 1761* : p. 538.

REY (MARC-MICHEL).

- *Lettre à Rousseau, du 22 Octobre 1761* : pp. XLV; 537.
- *Au même, du 15 Novembre* : pp. XLVI; XLVII.
- *Au même, du 7 Décembre* : p. XLVI.
- *Au même, du 31 Décembre* : p. LXXXIV.
- *Au même, du 6 Mars 1762* : p. LXXXIV.
- *Au même, du 25 Mars* : p. LXXXI.
- *Au même, du 8 Avril* : p. LXXXVII.
- *Au même, du 24 Mai* : p. LXXXV.
- *Au même, du 17 Juin* : p. LXXXV.
- *Au même, du 12 Juillet* : p. LXXXV.
- *Au même, du 9 Septembre* : p. LXXXV.
- *Au même, du 28 Septembre* : p. LXXXV.
- *Au même, du 14 Décembre* : p. LXXXV.
- *Au même, du 8 Avril 1763* : p. LXXXVII.
- *Au même, du 28 Août* : p. LXXXII.
- *Au même, du 26 Juin 1764* : p. LXXXIV.

SAINT-PIERRE (ABBÉ DE).

- *Manuscrits confiés à Rousseau par le Comte de Saint-Pierre* : p. 547.



INDEX GRAMMATICAL, ORTHOGRAPHIQUE ET SÉMANTIQUE ¹

- A** (à toute mesure, à différentes mesures). 63.
Aggrégatif. 177, 327.
Anti-réligiosiste. 448, 451, 537.
Arrêter à (s'), 237.
Attendrir à (s'). 203.
- Baïle et Bayle.** 453.
- Cacouac.** 449, 451.
Commencer de. 13.
Comme que, 457.
Compulsif, 327.
Confédératif, 327.
Controuver. 263.
Croire à (= se fier à), 349.
- Dégré.** 63.
Déiste, 303.
Dernière. 69.
- Élève et élève,** 15.
Essentiel *et* essentiel, 59, 414, 416.
Estomac *et* estomach, 126.
Éventif, 177, 327.
Exclusif à, 395.
Exclusivement à, 395, 535.
- Fermentatif,** 177.
- Flogistique, 99.
- Hymne,** 299, 301.
- Imitatif.** 327.
Inactif, 327.
Incessamment (= continuellement). 265, 482.
Indifférence *et* indifférence. 24.
Initiatif, 327.
Inspection sur (avoir). 155, 321.
Intuitif, 227.
- Ject et jet.** 126.
- Malgré que,** 77.
Matière, 69.
Méditerranée (= qui est au milieu des terres). 381.
Mixte (substantif), 99, 131.
Moderniste, 520.
Montagne *et* Montaigne, 261, 485.
Mistère *et* mystère, 303, 307, 343, 383, 419.
- Natit** (= ce qu'on apporte en naissant), 15.
Neuton *et* Newton, 106.
Nombre, 83.
- Obter et opter,** 349.

¹ On ne trouvera dans cet *Index* qu'un très petit nombre des particularités orthographiques du texte. J'y ai seulement relevé celles qui avaient été, dans le Commentaire, l'occasion de remarques générales, et celles qui témoignaient, chez Rousseau lui-même, d'hésitations ou de changements.

- P**
Peur (avec l'auxiliaire *être*), 127.
Philosophie, 451.
Philosophique, 451.
Philosopher, 451.
Philosophisme, 451.
Philosophiste, 448, 451, 537.
Phlogistique : cf. flogistique.
Poul-serrha *et* Poul-serrho, 400, 467.
Pousser (« les taupes poussent »), 235.
Préférence (par), 69, 349, 527.
Premier, 63.
Prestre *et* prêtre, 299.
Prétendre (transitif), 335.
Projectile (adjectif), 107.
Prosélyte *et* prosélyte, 5, 17.
Protée *et* Prothée, 279, 498.
- Q**
Que si, 229, 289, 390, 460.
- R**
Raisonneur *et* raisonneur, 346, 348, 350.
Règle, 69.
Religion, 63.
Réverbère, 131.
- S**
Sorbone *et* Sorbonne, 375.
Spiritualiste (= idéaliste), 95.
Succès, 17.
- T**
Théiste, 303.
Tiran *et* tyran, 319.
Tirannie *et* tyrannie, 345.
Tiranniser *et* tyranniser, 375.
- V**
Voltairien, 451.
Vrai (= sincère), 261, 447, 457.



INDEX

DES NOMS PROPRES ET DES ŒUVRES ¹.

- Aaron**, 345.
Abauzit (F.).
 — *Essai de la Religion naturelle*, 249, 253.
 — *Honneur qui est dû à Jésus-Christ (de l')*, 413.
 — *Lettre à une dame de Dijon*, 311.
 — *Mémoires concernant la théologie et la morale*, 558.
 — *Mystères de la Religion (des)*, 345.
 — *Œuvres diverses*, 545.
 — *Réflexions sur l'idolâtrie*, 311.
 — *Saint-Esprit (du)*, 425.
Abbadie, LXXXIV, 2, 67, 137, 159, 237.
 — *Art de se connaître soi-même (l')*, 165, 552.
 — *Vérité de la Religion chrétienne*, 95, 115, 121, 123, 155, 183, 203, 227, 237, 253, 257, 309, 403, 552.
Abraham, 377, 439.
Achille, 19.
Acosta (Uriel), 307.
Adam (C.).
 — *Œuvres de Descartes* (édit. des), 546.
Addison, 2.
 — *Discours sur l'idée qu'on doit avoir de Dieu*, 229.
 — *Spectateur (le)*, 129, 159, 217, 229, 235, 249, 407, 425, 429, 535, 555. (Cf. Steele).
Aguesseau (D^e).
 — *Méditations métaphysiques*, 269.
 — *Œuvres complètes*, 516.
Albalat (A.).
 — *Travail du style (le)*, LXXIII, 576.
Albigeois, 455.
Alcibiade, 497.
Alembert (D^e), XIX, XI, 25, 45, 61, 93, 127, 155, 165, 199, 213, 215, 219, 221, 241, 243, 249, 251, 259, 265, 271, 345, 349, 361, 369, 399, 403, 445, 451, 487, 529, 533, 537, 556, 560, 567, 568, 569, 571.
 — *Encyclopédie*, 566, 567, 568, 569.
 Art. « Feu », 97, 99.
 Art. « Genre », 397.
 — *Jugement sur « Émile »*, 345.
 — *Mélanges*, 567.
 — *Œuvres*, 546.
 — *Réflexions* (sur l'abbé Terrasson), 568.
Alexandre, 413.
Altuna, XIII.
Amatus Lusitanus, 131, 474.
Amyot.
 — *Œuvres morales de Plutarque* (trad. des), 549. (Cf. Plutarque).
Anabapstes, 455.
Aneau (B.), 555.
Annibal, 247.

¹ Je n'ai fait place dans cet *Index* ni à Rousseau ni à ses œuvres. J'ai exclu aussi les noms d'imprimeur ou d'éditeur, quand ils ne servaient qu'à donner le signalement bibliographique d'un ouvrage; les noms propres, mentionnés dans les « Rédactions manuscrites », mais qui ont passé dans l'édition originale; les noms des personnages fictifs, fournis par les romans, pièces de théâtre, etc.

- Anson (Amiral).
— *Voyage autour du monde*, 465, 564.
- Antonin (L'Empereur Marc-A.), 407.
- Apollonius, 413.
- Arcq (Chev. d').
— *Lettres d'Osman*, xxiv, xxv, 567.
- Argens (M. d').
— *Lettres Chinoises*, xxv, 381, 560.
Lettres Juives, 43, 331, 345, 373, 377, 560.
— *Philosophie du bon sens*, 269, 560.
— *Songes philosophiques*, xxv.
— *Timée de Locres*, 227.
- Ariens, 455.
- Ariman (= Ahriman), 331.
- Aristide, 253, 403, 409, 474.
- Aristote, 65, 225, 390, 505, 507.
— *Physique*, 111.
- Asclépiade, 65.
- Assézat (J.), xii, 75, 546.
- Aubert (F.), vi.
- Auboin, 537.
- Audoyer (A.), 560.
- Auger (L. S.), 546.
- Auguste (L'Empereur), lxxvii, 247, 413.
- Augustin (S'), 361.
- Aulnaye (S. de), 541.
- Aumont (M. d').
— *Art. « Génération » de l'« Encyclopédie »*, 137, 139.
- Aurelianus (Caelius), 65.
- Bachaumont.**
— *Mémoires secrets*, liii, liv, lv, 545.
- Badin (A.).
— *Manuscrits de Rousseau (les)*, lxxv, 575.
- Baillé de Lalonde.
— *Léman (le)*, lxxv, lxxviii, lxxix, 574.
- Bancarel, 542.
- Barbeyrac (J.), 257, 259, 261, 271, 554, 562.
— *Notes du « Droit de la Nature »*, 237.
— *Préface du « Droit de la Nature »*, 253, 257, 271, 285, 405, 411, 554.
- Barbier (A. A.).
— *Écrits relatifs à Rousseau*, 574.
- Barclay (J.), 550, 553.
— *Argènis (l')*, xxi, 550, 553.
— *Euphormion*, 553.
— *Tableau des esprits*, 553.
- Barclay (R.).
— *Apologie de la véritable Religion*, 391, 393, 553.
- Barillot, 553, 557.
- Barruel-Beauvert (C^e de), xciv, 573.
- Barthélemy (S'), 455, 465.
- Basnage.
— *Histoire des Juifs*, civ, 375, 554.
- Bassompierre, lxxxvi.
- Baugrand (M^{re} de), 572.
- Baumann (D') (= Maupertuis), 93, 103, 170.
- Bayle, civ, 153, 259, 373, 453, 455, 463, 474.
— *Commentaire philosophique*, 534.
— *Dictionnaire*, 543.
art. « Brutus », 203.
art. « Luerèce », 175.
— *Œuvres diverses*, 546.
— *Pensées sur la comète*, 455, 551.
- Beaulavon (G.).
— *Question du « Contrat social » (la)*, xl, 577.
- Beaumont (M. de), xix, xxv, lxii, lxxxvii, 43, 143, 165, 169, 227, 289, 307, 323, 331, 335, 347, 413, 423, 429, 534, 559, 560, 567.
— *Mandement sur l'« Émile »*, 143.
- Beausobre (I. de)
— *Histoire du Manichéisme*, civ, 43, 171, 223, 225, 227, 405, 559.
- Beausobre (L. de).
— *Pyrrhonisme du sage (le)*, 51, 567.
- Beaussire (E.).
— *Dom Deschamps*, 542.
- Beccher, 99.
- Beckker, lxxxvi.
- Bellanger.
— *Théologie astronomique* (trad. de la), 557.
- Benjamin, 377.

- Bérénice, 522.
 Bergier (N.), 571.
 Bergounioux (É.).
 — *Lettres de Rousseau à M^{me} de Verdelin* (édit. des), 542.
 Berkeley, 75, 510, 520.
 — *Alciphron*, 77, 183, 189, 537, 559.
 — *Hylas et Philonoüs*, 77, 565.
 Bernard (J. F.), 561.
 Bernex (M. de), XXXII, 295.
 Berruyer (Le P.).
 — *Histoire du peuple de Dieu*, 381, 401, 413, 567.
 Bertier (Le P.), 81.
 Berthoud (F.).
 — *Rousseau au Val de Travers*, 533.
 Beuchot, LXV.
 Bêze (Th. de).
 — *Psaumes de David*, 213.
 Bibiena (G. de).
 — *Triomphe du sentiment (le)*, 532, 566.
 Bitaubé (P. J.).
 — *Examen du Vicaire Saroyard*, 561, 572.
 Blanchard (R.), VI.
 Blochet (E.), VII, 467.
 Blount (Ch.).
 — *Miscellaneous Works (the)*, 379.
 — *Oracles of Reason (the)*, 379.
 Boileau, 407.
 Boislisle (A. de), 547.
 Boislisle (J. de), 547.
 Boiteau (P.).
 — *Mémoires de M^{me} d'Épinay* (édit. des), 542, 574.
 Bonhomme.
 — *Censure de l'« Émile »*, LVI, 572.
 Bonnet (Ch.), 81, 137. (Cf. Philopolis).
 — *Essai de psychologie*, 61, 85, 111, 123, 281, 567.
 — *Essai sur les facultés de l'âme*, 73, 79, 179, 570.
 — *Œuvres*, 546.
 Borde (Ch.), XIII, 289, 369.
 Borgeaud (Ch.).
 — *J. J. Rousseau's Religionsphilosophie*, LXXII, 575.
 Bosscha (J.).
 — *Lettres de Rousseau à Rey* (édit. des), LVI, LXXXII, 542.
 Bossuet, LXXXIV, 67.
 — *Exposition de la foi catholique*, 361, 363, 550.
 — *Histoire des variations*, 421, 552.
 — *Histoire universelle*, 253, 309, 551.
 — *Œuvres*, 546.
 — *Sermon sur la loi de Dieu*, 49.
 Boubers (De), XCI.
 Boufflers (M^e de), 573.
 Bouhours, 15.
 Boulanger (N.).
 — *Despotisme oriental (le)*, CIV, 401, 548, 571.
 Bouvier (B.), VI, LVI, 576.
 — *Notes de Voltaire* (édit. des), 572.
 Bovet (F.).
 — *Psautier des Églises réformées*, 213.
 Boy de la Tour (M^{re}), 63, 543.
 Brach (P. de), 549.
 Bret (A.).
 — *Journal Encyclopédique*, 545.
 Brisson (M. J.).
 — *Traité de physique*, 107.
 Brizard (G.), LIX, LX, XCIV, 541.
 — *Écrits sur « Émile » (des)*, 572, 574.
 — *Notes sur Rousseau*, LX, 571, 574.
 Brown (R.), 537, 571. (Cf. Vernet).
 Brucker (J.).
 — *Historia critica philosophiæ*, 375, 562.
 Brunet (J. C.).
 — *Mémoires de M^{me} d'Épinay* (édit. des), X, 574.
 Brunetière (F.).
 — *Nouvelles Études*, XL, XLIX, 541, 575.
 Brunschwig (L.).
 — *« Pensées » de Pascal* (édit. des), 550.
 Brutus, 203, 231, 245, 522.
 Bruyset (J. M.), LXXXVI, LXXXVII, LXXXIX, XCI.
 Buffenoir (H.).
 — *Comtesse d'Houdetot (la)*, 543.
 — *Portraits de J. J. Rousseau (les)*, 563, 578.

- Butlier (Le P.).
 Examen des préjugés vulgaires,
 195, 556.
 — *Métaphysique*, 71, 556.
 — *Traité des premières vérités*, 115,
 123, 145, 556.
 Buffon.
 — *Art. « Évidence » de l'« Encyclo-
 pédie » (?)*, 73.
 — *Histoire naturelle*, 73, 103, 137, 139,
 564.
 Bugnard, xxx.
 Burigny (Levesque de).
 — *Examen critique des apologistes*,
 civ, 548, 558, 571.
 Burlamaqui.
 — *Droit naturel*, 249, 263, 563.
 Burnand (J.), 431, 561.
 Burnand (D').
 — *Théologie de l'eau* (trad. de la), 561.
 Burnet (G.), 421, 562. (Cf. Lasserre,
 Saint-Evremond et *Examen de la
 Religion.*)
 Cajot (Dom J.).
 — *Plagiats de J. J. Rousseau*, cv,
 271, 297, 311, 395, 573.
 Calandrin.
 — *Psaumes en vers français*, 213, 555.
 Calas, 455, 542.
 Calmet (Dom), civ, 333, 335, 337.
 — *Dissertations sur les apparitions*,
 331, 563.
 — *Dissertations sur les vrais et les
 faux miracles*, 369, 371.
 — *Prolégomènes à l'Écriture Sainte*,
 333, 335, 337, 555.
 — *Sainte Bible (la)*, 333, 564.
 Calvin, 575.
 — *Institution chrétienne*, 237, 323,
 125, 519.
 Camillus (Julius), 131, 475.
 Campanella, 173, 175.
 Capéran (L.).
 — *Problème du salut des infidèles (le)*,
 381, 577.
 Cardan, 257.
 Carondelet (Abbé de), 281, 419, 421, 467.
 Cartier (M.), 553.
 Castel (Le P.).
 — *Homme moral (l')*, 9, 569.
 — *Système de Newton*, 435, 530, 562.
 Castillon (J. L.).
 — *Journal Encyclopédique*, 545.
 Catherine (L'Impératrice), 67.
 Catilina, 247, 249, 474.
 Caton, 203, 245, 403, 407, 409, 474,
 484, 522.
 Cavaignac (M^m).
 — *Mémoires d'une inconnue*, 530, 549.
 Céphas, 387.
 César, 203, 245, 413, 475.
 — *Commentaires (les)*, 413.
 Chamfort.
 — *Journal Encyclopédique*, 545.
 Chardin (A.).
 — *Voyages en Perse*, 467, 554.
 Charlemagne, 569.
 Charles I^r, 455.
 Charron, 363.
 — *Sagesse (de la)*, 223, 297, 309, 315,
 317, 475, 549.
 Chateaubriand.
 — *Génie du Christianisme*, 135, 469.
 Châtelet (M^m du), 97, 99.
 Chaumeix (A. J.).
 — *Préjugés légitimes*, 117, 269, 449,
 569.
 Chénier (A.).
 — *Socrate et Jésus-Christ*, 413, 573.
 Cherel (A.).
 — *Maximes des Saints* (édit. des), xxi.
 Chiniac (P.).
 — *Essais de philosophie morale*, 451,
 574.
 Choiseul, xciii.
 Choisy (E.), vii.
 Chrysostome (S' Jean), 463.
 Chubb.
 — *Mémoires concernant la théologie
 et la morale*, 558.
 — *Supplément à la question prélimi-
 naire touchant la religion*, 311,
 319, 339, 397.

- Cicéron, 129, 411.
 — *Académiques*, 411.
 — *Divinatione (de)*, 53.
 — *Legibus (de)*, 250.
 — *Tusculanes*, 411.
 Cimon, 253.
 Clarke.
 — *Existence et les attributs de Dieu (l')*, 2, 64, 65, 67, 95, 101, 113, 125, 157, 159, 173, 179, 181, 225, 237, 257, 263, 333, 335, 343, 365, 379, 417, 443, 447, 475, 516, 556.
 Claude (L'Empereur), 329.
 Claudin (A.).
 — *Catalogue Rochebilière*, LXXVI, 575.
 Claville.
 — *Traité du vrai mérite*, 67, 237, 403, 445, 559.
 Clément d'Alexandrie, 405.
 Clément XIII, LVI.
 Cloyne (L'Evêque de) (= Berkeley), 75.
 Cochin (H.), 155.
 Cochin (Ch. N.), 541.
 Coindet (D'), LXXIII.
 Coindet (Fr.), LXXIII.
 Combes (De).
 — *Vie de Socrate* (trad. de la), 566.
 Comte (Ch.).
 — *Notes sur une page de J. J. Rousseau*, LXXIII, 576.
 Condillac.
 — *Art. « Évidence » de l'« Encyclopédie » (7)*, 73.
 — *Essai sur l'origine des connaissances humaines*, 73, 563.
 — *Extrait raisonné du traité des sensations*, 89.
 — *Œuvres*, 546.
 — *Traité des animaux*, 57, 99, 233, 568.
 — *Traité des sensations*, 73, 75, 77, 81, 89, 91, 567.
 — *Traité des systèmes*, 115, 565.
 Confucius, 405, 411, 465.
 Conon, 253.
 Conrart (M. V.).
 — *Psaumes en vers français*, 213.
 Cont. (P' de), LV.
 Corzé (M. de), 503.
 Cooper (J. G.).
 — *Vie de Socrate*, 497, 566.
 Corancez, 549.
 — *Jean-Jacques Rousseau (de)*, XCI, XCII, 574.
 Corancez (M.), 259.
 Corancez (M.), 549.
 Cornelius (Le Centurion), 39.
 Coste (P.), 552, 555.
 Cousin (V.), 95, 541.
 — *Philosophie populaire*, X3.
 — *Style de Rousseau (du)*, LXX, LXXI, 574.
 Coyvecque (E.).
 — *Manuscrits de la Chambre des Députés*, LXV, 576.
 Cramer (Ph.), 377.
 Créqui (M' de), 315, 445, 549.
 Crésus, 245.
 Criton, 405.
 Cuendet (W.).
 — *Philosophie religieuse de J. J. Rousseau*, XIV, 578.
 Cumberland (R.).
 — *Lois naturelles*, 237, 257, 263, 269, 283, 562.
D
 Dacier (A.).
 — *Discours sur Platon*, 405.
 — *Œuvres de Platon* (trad. des), 553.
 Daubenton.
 — *Histoire naturelle*, 235, 564.
 David, 377. (Cf. *Psaumes*).
 Debraye (H.).
 — *Manuscrits de la Chambre des Députés*, LXV, 576.
 Defer de la Maison neuve, LXI, LXVI, XCV.
 Deleyre, 161, 455, 529, 534, 541, 544, 569, 570.
 — *Art. « Fanatisme » de l'« Encyclopédie »*, 455.
 Deluc (J. F.), 23, 537.
 — *Observations sur les savants incrédules*, 537, 571.

- Denans.
 — *Censure de l'« Émile »*, LVI, 572.
 Derham (G.).
 — *Théologie astronomique*, 135, 557.
 — *Théologie physique*, 135, 137, 556.
 Descartes, CII, 71, 75, 79, 101, 105, 107, 109, 113, 435, 475, 530, 562.
 — *Discours de la méthode*, 39, 47, 53, 69, 99, 123, 395, 397, 550.
 — *Méditations*, 87.
 — *Œuvres*, 546.
 — *Principes*, 107, 123, 550.
 — *Traité de la lumière*, 107.
 Deschamps (Dom), 39, 69, 115, 177, 447, 542.
 Deschamps (Mgr), XXXII.
 Deslandes (A. F. Bourreau).
 — *Histoire critique de la philosophie*, 373, 560.
 Desmaizeaux (P.), 547.
Deutéronome, 337, 475.
 Diagoras, 127.
 Diderot, XI, XII, XXXIX, XL, LV, 65, 195, 373, 375, 445, 529, 545.
 — *Apologie de l'Abbé de Prades*, 201, 566.
 — *Contes*, XXV.
 — *Correspondance littéraire*, 545.
 — *Encyclopédie*, 566, 567, 568, 569.
 Art. « Célibat », 431.
 Art. « Chinois », 383.
 Art. « Christianisme », 463, 469.
 Art. « Éclectisme », 51.
 Art. « Existence », 73, 75, 529.
 Art. « Pythagore », 373.
 — *Entretien avec la maréchale de ****, XII.
 — *Épître à la princesse de Nassau*, 536.
 — *Essai sur le mérite et la vertu*, 93, 165, 179, 205, 303, 563.
 — *Fils naturel (le)*, 251, 281, 569.
 — *Lettres à M^{lle} Volland*, 534, 538.
 — *Œuvres complètes*, 546.
 — « *Parabole* » (la), 542.
 — *Pensées philosophiques*, 41, 119, 129, 131, 135, 153, 297, 325, 347, 563.
 — *Pensées sur l'interprétation de la nature*, XXVI, 33, 93, 103, 125, 139, 175, 179, 445, 457, 567.
 — *Père de famille (le)*, 536, 569.
 — *Plan d'une université*, 67.
 — *Principes philosophiques sur la matière et le mouvement*, 93, 95, 177.
 — *Promenade du sceptique*, XII.
 — *Règne de Claude et de Néron*, 329.
 — *Rèze de D'Alembert*, 127.
 Didot (l'Aîné), XCV.
 Didot (le Jeune), LXI.
 Diogène, 519.
 Dionysus (= Denis l'Aréopagite), 391.
Dissertations mêlées, 379, 561.
 Ditton (H.), LXXXIV.
 — *Religion naturelle*, 95, 101, 119, 557.
 Dominique (S'), XXXI.
 Douen (O.).
 — *Clément Marot et le psautier huguenot*, 213.
 Dreyfus-Brisac (E.).
 — *Contrat social* (édit. du), 543.
 Drouet (J.).
 — *Abbé de Saint-Pierre, l'homme et l'œuvre (l')*, 547.
 Dubois (L.), VI.
 Duchesne, XII, XLIII-LII, LV, LXVII, LXIX, LXXIII-LXXXI, LXXXIV, LXXXVII, 299, 474, 541, 544, 551, 555.
 Duclos, XI, XXXVI, 433, 534.
 — *Considérations sur les mœurs*, 237, 566.
 — *Œuvres complètes*, 546.
 Dufour (Th.), VII, XI, XIV, XLII, LX, LXXIX, XCI, 261, 533, 539, 543, 553, 557, 558.
 — « *Institutions chimiques* » (édit. des), 543.
 — *Pages inédites de J. J. Rousseau, 1^{re} série* (édit. des), 543.
 — *Pages inédites de J. J. Rousseau, 2^{me} série* (édit. des), 543.
 — *Première Rédaction des « Confessions »* (édit. de la), CVIII, 543.

- Duguet (J. J.).
— *Principes de la loi chrétienne*, 413, 559.
- Dulard (P. A.).
— *Grandeur de Dieu dans les merveilles de la nature (la)*, 135.
- Dumarsais.
— *Analyse de la Religion chrétienne*, xcvi, 415, 548, 563, 571.
— *Philosophe (le)*, 281.
- Du Peyrou, xlv, lviii, xciv, xcv, cxvii, 9, 63, 541.
- Dupin (Cl.), 100, 135, 287, 530, 543, 558.
- Dupin (M^{re}), 543.
- Du Resnel.
— *Essai sur l'homme* (trad. de l'), 557.
- Duval (Valentin-Jamerai).
— *Mémoires*, 534, 570.
— *Œuvres*, 570.
- Ecclesiaste**, 57.
- Ecclesiastique (l')*, xl.
- Eisen (Ch.), lxxiv, lxxix, lxxxvi, lxxxvii, lxxxviii, xc, xci.
- Élianus, 255.
- Encyclopédie*, xxxix, civ, 93, 542, 547, 566, 567, 568, 569.
— Art. « Athées », 153, 453. (Cf. Yvon).
— — « Athéisme », 67, 203. (Cf. Formey).
— — « Célibat », 43. (Cf. Diderot).
— — « Chinois », 383. (Cf. Diderot).
— — « Christianisme », 463, 469. (Cf. Diderot).
— — « Conscience », 532. (Cf. Jaucourt).
— — « Éclectisme », 51. (Cf. Diderot).
— — « Étymologie », 529. (Cf. Turgot ?).
— — « Évidence », 73, 75, 77, 83, 85, 95, 101, 187, 529. (Cf. Buffon et Condillac ?).
— — « Existence », 73, 75, 529. (Cf. Diderot et Turgot ?).
— — « Expansibilité », 529. (Cf. Turgot ?).
— — « Fanatisme », 455. (Cf. Deleyre).
- — « Feu », 97, 99. (Cf. D'Alembert).
— — « Foi », 371, 393. (Cf. Morellet).
— — « Génération », 137, 139. (Cf. D'Aumont).
— — « Genève », 397. (Cf. D'Alembert).
— — « Pythagore », 373. (Cf. Diderot).
Énéide, 129, 249, 529.
Épictète, 407, 411.
Épicure, vii, 65, 127, 175, 205.
Épicurien, 117, 529.
Épinay (M^{re} d').
— *Mémoires*, xi, xi, xii, xiii, 37, 536, 534, 536, 537, 542, 564, 574.
- Érasme, 497.
- Espiard de la Cour (D.).
— *Pensées philologiques*, 253, 319, 359, 377, 565.
- Estrées (Abbé d'), 457.
« *Étymologie* » (art. de l'*Encyclopédie*), 529. (Cf. Turgot ?).
- Évangile*, cii, ciii, 401-413, 535, etc. (Cf. S' Jean, S' Luc, S' Marc, S' Matthieu).
- « *Évidence* » (art. de l'*Encyclopédie*), 73, 75, 77, 83, 85, 95, 101, 187.
- Examen de la Religion*, civ, 319, 321, 327, 345, 379, 383, 491, 453, 459, 465, 467, 540, 548, 562. (Cf. Burnet, Laserre, Saint-Évremond).
- « *Expansibilité* » (art. de l'*Encyclopédie*), 529. (Cf. Turgot ?).
- Exode*, 533.
- Fabricius**.
— *Théologie de l'eau*, 135, 561.
« *Fanatisme* » (art. de l'*Encyclopédie*), 455. (Cf. Deleyre).
- Favre (Al.), lxxii.
- Favre (L.), vii, xxxviii, lviii, lxxii, lxxv, lxxvii, xcix, c, cviii, cix, cx, 540, 544.
— *Manuscrit Favre de l'« Émile » (le)*, lxxii, 544, 577.
- Favre-Bertrand (G.), lxxii.
- Fayolle, 542.

- Bénélon. 221. 421. 522.
 — *Existence de Dieu*. 65. 101. 111.
 117. 123. 129. 555.
 — *Maximes des Saints*. XXI.
 — (*Œuvres complètes*). 546.
l'Élémaque. XXI. 127. 221.
- Feraud.
 — *Dictionnaire critique*. 13. 69. 77.
 83. 127. 131. 155. 227. 261. 263. 265.
 293. 301. 305. 335. 349. 381. 395.
 451. 457. 573.
 — *Dictionnaire grammatical*. 127.
- Ferrero (G. A.). XXVIII.
- Fleury (Abbé de). 449.
- Foigny (G. de).
 — *Terre australe (la)*. XXI. 551. (Cf. Sadeur).
- Fokke (S.). LXXIX. LXXX.
- Formey. LXXXI. LXXXII. LXXXIII. LXXXIV. XCII. 565. 568.
 — *Anti-Émile*. LXXXII. 568. 572.
 — *Art. « Athéisme » de l'« Encyclopédie »*. 67. 203.
 — *Conscience (de la)*. 241.
 — *Dissertation sur le meurtre volontaire de soi-même*. 568.
 — *Émile chrétien*. LXXXI-LXXXIV. 309. 568.
 — *Essai sur la nécessité d'une révélation*. LXXXII. 309. 381. 399.
 — *Examen de l'« Histoire naturelle de la Religion »*. 51.
 — *Mélanges philosophiques*. 568.
 — *Souvenirs d'un citoyen*. LXXXIV. 573.
- François (A.). VI.
 — *Lettres de J. J. Rousseau à Néaulme et Duchesne* (édit. des). 544.
 — *Provincialismes de J. J. Rousseau*. 63. 69. 457. 576.
- François I^{er}. 573.
- Franquières (M. de). XCIII. 77. 129. 131. 173. 513-526. 537. 559.
- Fréret.
 — *Annotations aux « Letters to Serena »*. 447-449. 565.
 — *Examen des Apologistes*. 558. (Cf. Burigny)
- *Lettre de Thrasybule à Leucippe*. CIV. 43. 71. 73. 97. 189. 253. 255. 259. 267. 273. 345. 365. 379. 463. 465. 548. 565. 571.
- Fréron.
 — *Année littéraire*. 135. 407. 449. 451. 463. 537. 545.
- Fritzsch (J. C. G.). LXXXVI.
- Frossard (E.).
 — *Lettre inédite de Rousseau* (édit. d'une). 542.
- G**aberel (J.).
 — *Calvin et Rousseau*. XXVII. 575.
- Gaïme (Abbé). XXVII-XXXII. 7. 9. 11. 19. 25. 29. 31. 41. 45. 419. 439.
- Gambini (H.). VII.
- Gardy (Fr.). VI.
- Gassendi. 65.
- Gâtier (Abbé). XXXI.
- Gâtier (Abbé J. B.). XXVIII-XXIX. XXXI-XXXIII. 9. 11. 41. 45.
- Gâtier ou Gattier (Cl.). XXXI.
- Gâtier ou Gattier (J. Fr.). XXXI.
- Gellius (Le Proconsul). 67.
- Genèse*. 225. 227. 547.
- Genoude (E. de). 546.
- Getdil (Le P.).
 — *Dissertations de philosophie et de religion*. 99. 103. 171. 570.
 — *Immatérialité de l'âme (l')*. 223. 563.
 — *Opere*. 564.
 — *Réflexions sur l'éducation*. 563.
 — *Virtutem politicam, etc.*. 564.
- Gerva (M.). XXXI.
- Gilden (M.).
 — *Oracles of Reason (the)*. 379.
- Girardin (C^o de).
 — *Iconographie des œuvres de J. J. Rousseau*. LXXIV. LXXIX. LXXXVI. 576.
- Girardin (M^o de). LXXV.
- Girod. 558. (Cf. Schobinger).
- Gohin (F.).
 — *Langue française du XVIII^e siècle (la)*. 15. 327. 576.
- Gosselin (Abbé). 546.
- Gougy (L.). XC.

- Goujet (Abbé).
— *Dictionnaire de la langue française*, 570.
- Gournay (M^r de), 549.
- Graves (Abbé de), L.
- Grégoire de Nazianze (S^t), 223, 361 (2).
- Gresset.
— *Méchant (le)*, 531.
— *Œuvres*, 546.
- Grimm (M.).
— *Correspondance littéraire*, XCII, 445, 545.
- Grotius.
— *Vérité de la Religion*, 365, 403, 550.
- Gua de Malves, 565.
- Guébriant (C^t de), LIV.
- Guer (J. A.), 564.
- Guérin, XXXV, XXXVI, XLIII-XLVIII, LIII, LXXXIV, 541.
- Gueudeville.
— *Dialogues de La Fontaine*, XXII, 553.
— *Utopie* (trad. d'), XVI, 555.
- Guillaume (J.).
— *Comité d'Instruction publique de la Convention*, LXVI, 574.
- Guy, XLIV, L, LXXVII.
- Guyon (Abbé).
— *Histoire des Empires et des Républiques*, 55, 405, 550.
- Haase (A.).**
— *Syntaxe française du XVII^e siècle*, 237, 305, 335, 576.
- Haller (A. de).
— *Épître sur la fausseté des vertus humaines*, 43.
— *Essai sur l'origine du mal*, 37, 167, 217, 219, 221, 237.
— *Poésies*, 37, 123, 157, 566.
- Hartsøker, 137.
- Hégélianisme, 542.
- Héliogabale, 245.
- Helvetius, XXXIX, CIII, 75, 93, 445, 530.
— *De L'Esprit*, XXXVI-XXXVIII, LXIV, 41, 73, 79, 81, 83, 85, 87, 115, 117, 159, 161, 163, 165, 171, 175, 177, 179, 185, 187, 189, 191, 203, 243, 247, 249, 259, 263, 267, 269, 449, 453, 455, 459, 463, 465, 502, 503, 544, 579, 576.
- Hénault (Le Président), LIV.
- Henri III, 455, 465.
- Henri IV, 455.
- Henriot (E.), LVII.
- Hérault de Séchelles, LXV, LXVI, 549.
- Hercule, 193.
- Hippocrate, 65.
- Hobbes, 175.
— *Opera philosophica*, 549.
— *Physique*, 173.
- Holbach (B^r d'), XXXIX, 97, 538, 548.
— *Christianisme dévoilé (le)*, CIV, 401, 495, 413, 445, 447, 463, 465, 571.
— *Lettres sur les préjugés* (trad. des), 191, 573.
— *Système de la Nature*, CIV, 447, 573.
— *Système social*, 423, 447, 573.
- Holbachiens, Holbachique (parti), MII, 195, 538.
- Homère, 507.
— *Iliade*, 129.
- Hondt (de), LXXXVI.
- Hooek.
— *Censure de l'« Émile »*, LVI, 572.
- Hoop (Le P.), 538.
- Horace, 247.
- Houdetot (M^r d'), XVII, XXXVII, LVII, LVIII, LXII, 21, 543, 567.
- Houteville (Abbé), 411.
- Huber (M.), CII, 443.
— *Etat des âmes séparées des corps*, 193, 221, 526, 533, 558.
— *Monde fou préféré au monde sage (le)*, 237, 377, 559.
— *Religion essentielle*, 41, 47, 61, 73, 165, 201, 203, 211, 283, 301, 305, 325, 337, 343, 399, 413, 415, 433, 435, 437, 533, 560.
- Hume.
— *Histoire naturelle de la Religion*, 51, 565.
- Hutcheson, 283.
— *Recherches sur l'origine des idées*, 245, 247, 249, 261, 271, 565.

- Isaac, 345.
 Isabeau (É. D.), LIV.
 Ivernois (D') (de Genève), 207.
- Jacquier (Le P.), 95, 501.
 Jansen (A.).
 — *Fragments inédits de Rousseau* (édit. des), XIII, LIV, 425, 539, 543.
 Jaucourt (Chev' de).
 — *Art. « Conscience » de l'« Encyclopédie »*, 532.
 Jean (S'), 223, 311.
 Jean-Baptiste (S'), 430.
 Joncourt (É. de), 550.
 Joseph (Le Patriarche), 533.
 Joseph (Le Père), 385.
 Joseph (S'), 405.
 Josse (Abbé), 550.
Journal des Débats, 327.
Journal Encyclopédique, 135, 221, 317, 407, 529, 545.
 Jupiter, 253, 255, 484.
 Justin (S'), 463.
- K**aempfer (É.).
 — *Histoire du Japon*, 381, 557.
 Keim (A.).
 — *Helvétius*, 163, 576.
 Künzi (J.), vi.
- La Barre** (L. F. J. de).
 — *Mémoires pour servir à l'histoire de la Religion de la Grèce*, 255.
 Laboulaye (É.), 547.
 La Bruyère.
 — *Caractères (les)*, 552.
 — *Esprits forts (des)*, 93, 157, 195, 201.
 La Chambre (Abbé F. Ilharat de).
 — *Véritable Religion (la)*, 253, 365, 560.
 La Chapelle (A. Boisbebeau de), 557.
 Lachat (F.), 546.
 La Condamine, 85, 475.
 — *Voyage dans l'Amérique méridionale*, 83, 85, 562.
 Lactance, 463.
 — *Institutions divines*, 443.
- Laget (G.), 505.
 La Hontan, XXI, 347.
 — *Dialogues*, XXII, 43, 195, 363, 367, 553.
 — *Nouveaux voyages*, XXII, 553.
 Lakanal, LX, LXI, LXV, LXVI.
 — *Manuscrits de J. J. Rousseau*, LXI, 574.
 Lambercier (Le Pasteur), 5.
 La Mettrie.
 — *Histoire naturelle de l'âme*, 79, 93, 101, 175, 562.
 — *Homme-machine (l')*, 101, 123, 564.
 — *Œuvres philosophiques*, 537, 546.
 — *Système d'Épicure*, 127.
 Lami (Le P. B.), CIV.
 — *Dernières paroles de Synèse à Eugène*, 441.
 — *Entretiens sur les sciences*, 33, 57, 551.
 — *Morale chrétienne*, 237, 247, 253, 554.
 La Mothe le Vayer.
 — *Vertu des païens (de la)*, 381, 395, 399, 405, 407, 550.
 Landrieux, LXV.
 Lanson (G.), VII.
 — *Documents sur la condamnation de Rousseau*, XL, LIV, LVI, 576.
 — *Esprit philosophique en France avant 1750 (l')*, 549, 557, 558, 559, 563, 565, 572, 577.
 — *Lettres philosophiques* (édit. des), 63, 67.
 Landoueix (H. de), 546.
 La Rive (De).
 — *Psaumes en vers français*, 213, 555.
 La Rochefoucauld, 263.
 Lässay (M' de).
 — *Recueil de différentes choses*, 429, 556.
 Laserre (Le L'), 562. (Cf. Burnet, Saint-Évremond et l'*Examen de la Religion*).
 Lavorel (Abbé J. M.).
 — *Cluses et le Faucigny*, XXXI, 575.

- Le Beau (C.).
— *Voyage en Amérique septentrionale*, 385, 500.
- Le Blond (J.), 555.
- Le Cène (Ch.).
— *Entretiens sur diverses matières de théologie*, 61, 71, 552.
- Lecestre (L.), 547.
- Le Charron (P.) (= Charron), 540.
- Leclerc (J.).
— *Ars critica*, 327, 555.
— *Bibliothèque choisie*, 95, 103, 544.
— *Bibliothèque universelle*, 200, 544.
— *Dissertations*, 550. (Cf. Grotius).
— *Entretiens sur diverses matières de théologie*, 61, 71, 552.
— *Sentiments de quelques théologiens*, 227, 417, 552.
- Ledos (G. E.).
— *Catalogue des ouvrages de J. J. Rousseau*, LXXVI-LXXVII, 577.
- Lefranc (A.), 573.
- Lefranc de Pompignan (J. G.), 451.
— *Philosophie des incrédules modernes (la)*, 375, 380, 421, 573.
- Lefranc de Pompignan (J. J.).
— *Discours à l'Académie française*, 201, 449, 547, 571.
— *Prière universelle (la)*, 201, 571. (Cf. Morellet et Pope).
- Legrand.
— *Censure de l'« Émile »*, LVI, 572.
- Legrand (L.), LXXIV.
- Le Jeune (P.), 403, 550.
- Leibniz, 181.
— *Théodicée*, 109, 554.
- Le Maître (N.), 251.
- Lenclos (Ninon de), 538.
- Léonidas, 409, 475.
- Le Roy (R.), vi.
- Le Seur (Le P.), 95, 561.
- Lesser.
— *Théologie des insectes*, 135, 562.
- Le Sueur (J.).
— *Histoire de l'Église et de l'Empire*, 43, 551.
- Leszczyński (Le Roi Stanislas), 465.
— *Entretien d'un Européen*, xxiv, 568.
— *Œuvres du philosophe bienfaisant*, 546.
- L'Étang (Abbé de), xiii.
- Letonneller (G.), vii.
- Lettres de M. l'Abbé de *** à M. l'Abbé Houterville*, 411.
- Leucippe, 127.
- Leuwenhoeck, 137.
- Levasseur (Th.), LMI, LNV.
- Leveson (C*** de).
— *Émile chrétien*, LXXXIV.
- Lignac (Abbé de).
— *Éléments de métaphysique*, 81, 170, 181, 567.
— *Examen sur « L'Esprit »*, 81, 103, 183, 187, 570.
— *Témoignage du sens intime*, 71, 95, 181, 183, 227, 303, 565, 570.
- Linguet, 451.
— *Fanatisme des philosophes (le)*, 460, 573.
- Linus, 209.
- Liomin (Le Pasteur).
— *Préservatif contre les opinions erronées*, 221.
- Littré (É.).
— *Supplément au Dictionnaire de la langue française*, 327.
- Locke, 53, 171, 181, 476, 503, 517, 539, 563, 570, 577.
— *Christianisme Raisonnable (le)*, 345, 552.
— *Essai sur l'Entendement humain*, 77, 80, 115, 117, 173, 187, 245, 249, 259, 260, 528, 553.
- Lombard (É.), vi.
- Long (P.).
— *Lettres de Rousseau à Néaulme et Duchesne* (édit. des), 544.
- Longueil (de), LXXIV.
- Lozeran de Fiesc (Le P.), 97, 99.
- Luc (S'), 201, 425, 430, 536.
- Lucrèce, 175, 247, 255, 476, 484.
- Lufneu (J.).
— *Théologie physique* (trad. de la), 556.
- Luthériens, 455.

- Luxembourg (M^{re} de). XLII, XLIX, LIV, 235, 543.
 Luxembourg (M^{re} de). XII, XLII, XLIII, XLVIII, XLIX, L, LI, LII, LXI, 235.
 Lyonnet (P.).
 — *Théologie des insectes* (trad. de la), 502.
- Mably** (M. de), 530.
Macdonald (Fr.).
 — *Légende de J. J. Rousseau rectifiée (la)*, 574, 576.
Mahomet, 305, 307, 377, 379, 455.
Mahométans, 370, 476.
Maillet (B. de).
 — *Tellamed*, 123, 125, 225, 564.
Malebranche, CII, 81, 557.
 — *Entretiens sur la métaphysique*, 201, 211, 223, 225, 227, 552.
 — *Œuvres complètes*, 546.
 — *Recherche de la vérité*, 87, 90, 107, 551.
 — *Traité de Morale*, 270, 281, 551.
Malebranchistes, 81, 101, 201.
Malesherbes (M. de), XIX, XI-LIV, LXXX, 103, 220, 245, 433, 461, 541, 543, 544.
 « Maman », cf. M^{re} de Warens.
Mandeville, 41.
 — *Fable des abeilles (la)*, 561.
 — *Origine de la vertu morale*, 253, 255.
 — *Recherches sur la société*, 250.
Manichée, 550.
Marc (S'), 201, 425.
Marcet (I. A.), 23.
Marie (La Vierge), 387, 405.
Marivaux.
 — *Effets surprenants de la sympathie (les)*, XXII, XXIII, 555.
 — *Indigent philosophe (l')*, 57, 59, 215, 557.
 — *Spectateur français (le)*, 51, 257, 557.
Marot (Cl.).
 — *Psaumes de David*, 213.
Marocco (M.).
 — *Cronistoria della Arciconfraternita dello Spirito Santo*, XXVIII, 575.
Martin (Curé de Deuil), AIII, LIV.
Martin (J. A.), 413, 543.
Martin (P. E.), VII.
Massé (J.), cf. Tyssot de Patot.
Masson (P. Maurice).
 — *Annotations au livre « De L'Esprit »* (édit. des), 544.
 — *Comment connaître Jean-Jacques*, CIII, 420, 577.
 — *Mme d'Épinay, Jean-Jacques... et Diderot chez Mlle Quinault*, XI, XII, 539, 534, 536, 578.
 — *Questions de chronologie rousseuiste*, XIV, XXV, XL, XLIII, 530, 578.
 — *Religion de J. J. Rousseau (la)*, X.
 — *Rousseau à l'hospice du San-Spirito*, XXVII, XXVIII, 526, 578.
 — *Rousseau contre Helvetius*, XXXVII, 73, 101, 570, 576.
 — *Rousseau et Morelly*, XXXVII, 215, 567, 577.
 — *Sources de Rousseau (sur les)*, XXXVIII, CIV, 495, 559, 577.
Matthieu (S'), 411, 425, 439, 525.
Maugras (G.).
 — *Voltaire et J. J. Rousseau*, XL, XLV, XLIX, 541, 543, 575.
Maugurier (La C^{me}), LX, LXV.
Maunoir (J. P.), XCII.
Maupertuis, 181, 449.
 — *Essai de cosmologie*, 117, 125, 565.
 — *Essai de philosophie morale*, 529, 565.
 — *Essai sur la formation des corps organisés*, 93, 103, 170, 566. (Cf. Baumann).
 — *Œuvres*, 546.
 — *Système de la nature*, 175, 566.
 — *Vénus Physique*, 137, 562.
Maydiou (Abbé), XCIV.
Meaux (M. de), cf. Bossuet.
Médard (S'), 331.
Meister (H.), 571, 573.
 — *Correspondance littéraire*, 545.
Mellarède (C^e de), XXIX, XXX, 11, 25, 419.
Mémoires concernant la théologie et la morale, 558.

- Mémoire de l'Académie des Inscriptions*, 255, 299, 544.
 Mercier (S.), 15, 541.
Mercure de France, 307, 544.
 Mérian (J. B.), 365.
 Meslier (Le Curé).
 — *Testament de Jean Meslier*, 325, 329, 357, 401, 415, 572.
 Mesnard (P.), 547.
 Michaut (G.), vii.
 — *Poésies choisies de Saint-Parvin* (édit. des), 307.
Militaire philosophe (le), civ, 307, 317, 319, 323, 413, 453, 456, 557. (Cf. Naigeon).
 Mirabaud, 573.
 — *Lettre à M*** sur les Juifs*, 379.
 Mirabeau (M. de), 435, 449, 499.
 — *Ami des Hommes (l')*, 53, 279, 471, 569.
 Moïse, 323, 333, 335, 337, 405, 411, 525, 561.
 Moland (L.), 547.
 Mollerives (J.), vi.
 Monconys.
 — *Voyages*, 327, 559.
 Monsiau (N.), 542.
 Montaigne, civ, 41, 257, 259, 261, 317, 363, 485, 577.
 — *Apologie de Raymond Sebond*, 11.
 — *Essais*, 226, 255, 259, 313, 315, 549, 568.
 Montesquieu, 417.
 — *Esprit des lois*, 453, 463, 495, 499, 564.
 — *Œuvres complètes*, 547.
 Moreau (J. N.).
 — *Nouveau Mémoire sur les Cacouacs*, 103, 419, 533, 569.
 Moreau le Jeune (J. M.), xci.
 Morel (J.), 563.
 — *Sources du « Discours de l'Inégalité »*, 554, 567.
 Morellet.
 — *Art. « Foi » de l'« Encyclopédie »*, 371, 393.
 — *Prière universelle (la)*, 201, 571. (Cf. Lefranc de Pompignan et Pope).
 Morelly, xxxvii, cii, 215, 221, 545.
 — *Basiliade ou les Iles flottantes*, xxiv, xxxvii, 215, 217, 567.
 — *Code de la Nature*, 211, 415, 531, 568.
 Morin (G. H.).
 — *Essai sur J. J. Rousseau*, xli, lxxv, 575.
 — *Manuscrits de J. J. Rousseau (Note sur les)*, lxxv, 575.
 Morize (A.).
 — « *Candide* » de Voltaire (le), 531.
 Mornet (D.), vii.
 — *Sciences de la Nature au XVIII^e siècle (les)*, 115, 135, 157, 577.
 — *Texte de la « Nouvelle Héloïse » (le)*, lxxiii, 63, 576.
 Morus (Th.).
 — *Utopie (l')*, xx, xxi, 555.
 Moulton (G.), lxxii, lxxix.
 Moulton (P.), xliii, xliiv, xlvii, xlviii, l-lhi, lxiii, lxvii, lxix-lxxii, lxxvii, lxxiv, c, cx, 23, 211, 431, 451, 509, 533, 571.
 Mugnier (F.).
 — *M^{me} de Warens et J. J. Rousseau*, xxix-xxxi, 41, 575.
 Murat (Béat de).
 — *Instinct divin (l')*, 57, 241, 273, 395, 556.
 — *Lettres fanatiques*, 57, 61, 241, 275, 497, 417, 534, 569.
 — *Lettres sur les Anglais*, xxv, 556.
 — *Lettre sur l'esprit fort*, xxv, 556.
 — *Lettre sur les voyages*, 527, 528, 531, 534, 559.
 Naigeon (J. A.), 542, 557. (Cf. *Le Militaire philosophe*).
 Nassau-Saarbruck (P^{me} de), 536.
 Néaulme (J.), xlii, xlvi, xlvii, lii, liii, lxxvii, lxxiii, lxxxv-xcii, cviii, 544.
 Néron, 245, 329.
 Neufville (L. de), 554.
 Newton, cviii, 53, 105, 107, 109, 135, 137, 139, 435, 530, 569, 562.
 — *Principia mathematica*, 95, 561.

- Nieuwentyt (B.),
— *Existence de Dieu (l')*, 97, 135,
270, 550.
Nourse, LXXXVI.
- Obert (A.), 576.
Oifreville (D'), cv, 281, 538.
— *Amusemens variés*, 538.
Olivet (Abbé d'), 411.
Oromaze (= Ormazd), 331.
Orphée, LXXIV, LXXX, 290, 301, 470.
Ovide, 247.
— *Métamorphoses*, 100.
- Palissot (Ch.), 536.
Panckouke (Ch. J.),
— *Homme et de la reproduction (de l')*, 130.
Paolo (Fra), 421.
Paracelse,
— *De natura rerum*, 131, 476.
Pâris (Le Diacre), 331.
Parison, 574.
Parisot, 287.
Pascal, 55, 183, 461,
— *Pensées*, 93, 107, 335, 520, 550.
Pasquier (J. J.), LXXIV.
Paul (S'), 393.
— *Actes*, 223, 225.
— *Épître aux Corinthiens*, 558.
— *Épître aux Romains*, 169, 231, 379.
Pellet (M.),
— *Manuscrits de J. J. Rousseau (les)*,
545, 576.
Perdriau (J.), 215.
Perroud, xxxi.
Petitain (G.),
— *Œuvres de Rousseau* (édit. des),
LXII, LXV, XCV, 542, 574.
Petitpierre (Le Ministre F. L.), 221.
Petitpierre (Le Procureur), 343, 533.
Pharaon, 333, 335, 476.
Philopolis (= Charles Bonnet), 554, 567.
Philostrate, 413.
Phraate, LXXX.
Pictet (B.),
— *Psaumes de David*, 213, 255.
— *Théologie chrétienne*, 425, 553.
Pie VI, LVI.
Pierre (S'), 391, 528.
Pierre le Grand, 327.
Pionnier (C.), vi.
Plan (P. P.),
— *J. J. Rousseau et Malesherbes*, xl,
541, 544.
Platon, 476, 525, 553.
— *Créon*, 405.
— *République*, 403, 405, 523, 553.
Platoniciens, 117.
Pline (l'Ancien), 130.
Pluche (N. A.),
— *Histoire du ciel*, 65, 105, 561.
— *Revision de l'« Histoire du ciel »*,
71, 561.
— *Spectacle de la nature (le)*, 61, 123,
137, 139, 155, 159, 237, 247, 253,
257, 285, 307, 365, 558.
Plutarque, 153, 245, 476. (Cf. Amyot).
— *Contredits des philosophes stoïques*,
359.
— *Moralia*, 549.
— *Qu'on ne saurait vivre joyeu-
sement selon la doctrine d'Épicure*,
205.
- Poinçot, LIX, LXI, XCIV, 473.
Pope,
— *Essai sur l'homme*, 157, 199,
557.
— *Œuvres complètes*, 547.
— *Prière universelle*, 199, 201, 571.
(Cf. Lefranc de Pompignan et Mo-
rellet).
- Porphyre, 411.
Portland (D^{me} de), 395.
Prades (Abbé de),
— *Apologie*, 11, 566.
Prevost (Abbé), 566.
— *Cleveland*, xxiii, xxiv, 558.
— *Œuvres choisies*, 547.
Priam, 249.
Prométhée, 131.
Protée, 279, 477.
Psaumes, cii, 13, 213, 519, 555. (Cf.
Béze. Calandrin. La Rive, Marot.
Pictet).

- Pufendorf, 531.
 — *Devoirs de l'homme et du citoyen (les)*, 271, 554.
 — *Droit de la nature et des gens (le)*, 237, 255, 257, 554.
 Pury (D. de), 533.
 Pyrrhoniens, 257, 259.
 Pyrrhus, 249.
 Pythagore, 409, 411.
- Quérard (J. M.)**.
 — *France littéraire*, 549, 557.
 — *Notice bibliographique sur J. J. Rousseau*, LMI, 574.
 — *Supercheries littéraires*, 562.
 Quinault (M^{re}), XI, 534, 539.
- Racine**.
 — *Cantiques spirituels*, 169, 539.
 — *Œuvres complètes*, 547.
 Racloz (Fr.), XXXI.
 Rameau (J. P.), XLIII.
 Ray (J.)
 — *Existence et la sagesse de Dieu (l')*, 61, 135, 137, 555.
 Raynal (Abbé Th. G.), 545.
 — *Correspondance littéraire*, 545.
 Rebord (Chanoine), VII, XXX, XXXII.
Réclamation ou Déclaration de la Compagnie des Pasteurs de Genève, XX, 213, 221.
 Regnault (N. F.), 54.
 Régulus, 263, 376.
 Reich, LXXXVII, LXXXVIII.
 Renan (E.), 403.
 Renou (= J. J. Rousseau), 514, 526.
 Reuchlin, 373, 375, 476.
 Rey (M. M.), XLI, XLIV-XLVIII, LI, LII, LXXI, LXXXI, LXXXII, LXXXIV-LXXXVII, LXXXIX-XCI, CIV, 537, 541, 542, 571, 572.
 Ribote, 431, 542.
 Richardson.
 — *Clarisse Harlowe*, 407, 566.
 Richelet (P.).
 — *Dictionnaire de la langue française*, 407, 566.
- Ricottier.
 — *Existence de Dieu*, de Clarke (trad. de l'), 97, 559.
 Ritter (E.), VII, 572.
 — *Correspondance de Rousseau avec L. l'Étérî* (édit. de la), 544.
 — *Famille et la jeunesse de J. J. Rousseau (la)*, XI, XIV, 383, 385, 570.
 — *Lettres à J. A. Martin* (édit. des), 543.
 — *Lettres à Sophie* (édit. des), LVIII, 479, 549, 543.
 — *Manuscrits de J. J. Rousseau*, LXIX, LXXII, 575.
 — *Rousseau et M^{me} d'Houdetot*, LVIII, 543.
 — *Rousseau et Marie Huber*, 560.
 — *Rousseau et Vernet*, 347, 575.
 — *Rousseau, Notes diverses*, 203, 575.
- Robert (Ch.), VI.
 Robinet.
 — *Nature (de la)*, 73, 93, 103, 211, 227, 283, 445, 570.
 Rocca (Fr. Ch.), XXVIII.
 Roche (Le P.).
 — *Traité de la nature de l'âme*, 81, 269, 570.
 Rochebilière (A.), LXXVI, 575.
 Rochette, 431, 542.
 Roguin (D.), 544.
 Rollin (Ch.).
 — *Histoire ancienne*, 95, 497, 557.
 Roques (J. E.).
 — *Tableau des beautés de la Nature* (trad. du), 529, 530, 569.
 Rothschild (H. de).
 — *Lettres de Rousseau à M^{me} Boy de la Tour* (édit. des), 543.
 Rousseau (P.).
 — *Journal Encyclopédique*, 545.
 Ruppelmonde (M^{me} de), 558.
- Sabatier de Castres (Abbé)**.
 — *Trois siècles de la littérature française*, 161, 163, 573.
 Sadeur (Mr.), XXI, 541. (Cf. Foigny et *Terre australe*).

- Saint-Aubin (Legendre, M^r de).
 — *Traité de l'Opinion*, civ, 57, 61, 65, 67, 101, 131, 157, 163, 165, 173, 179, 217, 253, 255, 261, 327, 373, 405, 407, 409, 411, 453, 559.
- Sainte-Marie (M. de), 554, 556, 558.
- Saint-Evremond. (Cf. Burnet, Laserre et *Examen de la Religion*).
 — *Œuvres*, 547.
 — *Usage de la rîe (de U)*, 63.
- Saint-Germain (De), 263.
- Saint-Hyacinthe.
 — *Mémoires concernant la théologie et la morale*, 558.
- Saint-Lambert, xvii, 530.
- Saint-Pavin.
 — *Poésies choisies*, 307.
- Saint-Pierre (Abbé de), 45, 421.
 — *Agaton*, xxv, 533, 536.
 — *Gouvernement intérieur de l'État*, 536.
 — *Observations politiques sur le célibat des prêtres*, 43.
 — *Ouvrages de morale et de politique*, 547.
- Saint-Simon.
 — *Mémoires*, 457, 547.
- Sallier (Abbé), 548.
- Samuël, 327.
- Satan, 200.
- Saturne, 150, 252, 255.
- Saumaise (M. de), 377.
- Schelle (G.).
 — *Œuvres de Turgot* (édit. des), 547.
- Scheuzer (G.), 557.
- Schiff (M.).
 — *Éditions et traductions italiennes de Rousseau*, xcviij, 576.
- Schinz (A.).
 — « *Profession de foi du Vicaire Savoyard* » et le livre « *De L'Esprit* » (la), xxxvii, 161, 577.
 — *Question du « Contrat Social »* (la), xl, 577.
- Schley (J. van der), lxxix, lxxx, lxxxiii, lxxvii.
- Schobinger (V^o), 558.
- Scipion, 413.
- Scott (D^r).
 — *Vie chrétienne (la)*, 217.
- Seigneux de Correvon (G.), 545, 594.
- Sénèque, lxxiv, 59, 443.
 — *Quæstiones Naturales*, 103.
- Serand (J.), vii, xxxi.
- Servois (G.).
 — *Œuvres de La Bruyère* (édit. des), 552.
- Sévigné (M^{me} de), 261.
- Shaftesbury.
 — *Essai sur le mérite et la vertu*, 93, 100, 205, 303, 563. (Cf. Diderot). ☞
- Sharp (D.), 343, 417.
- Silhouette (É. de).
 — *Essai sur l'homme* (trad. de l'), 557.
 — *Union de la Religion, de la Morale et de la Politique* (adapt. de l'), 461, 562.
- Simon (Le P. R.), 227, 240, 417, 552.
- Sirius, 127.
- Socrate, xiv, cv, 245, 251, 263, 405, 407, 409, 411, 413, 421, 477, 522, 523, 524, 525, 555, 566, 570, 573.
- Sophonisque, 405.
- Sorbières (S.), 555.
- Souchay (Abbé).
 — *Hymnes des anciens (les)*, 209.
 — *Sectes philosophiques (les)*, 53.
- Spectateur (le)*, cf. Addison et Steele.
- Spinoza, 67, 95, 209, 257.
- Staël (A. de), 547.
- Staël (M^{me} de).
 — *Littérature (de la)*, cv.
 — *Œuvres complètes*, 547.
- Stahl, 69.
- Stahliens (les), 101.
- Steele (R.).
 — *Spectateur (le)*, 555. (Cf. Addison).
- Stoïciens, 350.
- Straton, 65.

- Streckeisen-Moultou (G.).
 — *Rousseau. Œuvres inédites* (édit. des), LIX, LXXII, 540, 542.
 — *Rousseau, ses amis et ses ennemis* (édit. de), XLII, XLIII, LXX, 541, 542.
 Streckeisen-Moultou (M^r G.), LIX, 575.
 Strowski (F.).
 — *Essais de Montaigne* (édit. des), 549.
 Sulzer (J. G.).
 — *Tableau des beautés de la nature*, 526, 530, 569.

Tannery (P.).
 — *Œuvres de Descartes* (édit. des), 549.
Temps (le), XL, LMI.
 Terrasson (Abbé).
 — *Philosophie applicable (la)*, 109, 492, 568.
 — *Sethos*, XXIII, 558.
Terre australe connue (la), cf. Sadeur et Foigny.
 Thersite, 10.
 Thomas (A. L.), 115.
 Thomas (L.).
 — *Dernière phase de la pensée religieuse de Rousseau (la)*, XIV, 575.
 Thomas (S'), 391, 393.
 Thomas d'Aquin (S').
 — *Opera omnia*, 547.
 — *Quæstiones disputatæ*, 391.
 — *Secunda Secundæ*, 391, 425.
 — *Veritate (de)*, 391.
 Thompson (J.).
 — *Socrate (soi-disant) traduit de T. par Voltaire*, 570.
 Tibère, 413.
 Titus, 522.
 Toland.
 — *Letters to Serena*, 101, 113, 447, 565.
 — *Lettres philosophiques*, 101, 447, 573.
 Tollot (J. B.), 545, 564.

 Toussaint (F. V.).
 — *Éclaircissement sur les Mœurs*, 393, 427, 534, 536, 591, 571.
 — *Mœurs (les)*, 43, 197, 221, 225, 309, 311, 341, 429, 435, 443, 594.
 Tourneux (M.), 75, 545, 546.
 Trajan, 251.
 Tronchin (J. R.), XXVI, LV.
 Trublet (Abbé).
 — *Formation des corps organisés* (édit. de la), 500.
 Tscharner (B. V.), 569.
 — *Poésies de Haller* (trad. des), 569.
 Turgot.
 — *Art. « Étymologie », de l'« Encyclopédie » (?)*, 526.
 — *Art. « Existence », de l'« Encyclopédie » (?)*, 529.
 — *Art. « Expansibilité », de l'« Encyclopédie » (?)*, 529.
 — *Œuvres*, 547.
 Turpin de Crissé (C^o).
 — *Lettres sur l'éducation*, 461, 571.
 Turretin (J. A.).
 — *Pensées sur la Religion*, 61, 123, 139, 231, 561.
 — *Vérité de la Religion chrétienne*, 561.
 Tyssot de Patot (S.).
 — *Voyages de Jacques Massé*, XXII, 211, 311, 329, 339, 347, 554.

Usteri (L.), 544, 569.
 Usteri (P.), 544.

Vairasse (D.).
 — *Sérarambes (les)*, XXI, 207, 206, 421, 551, 554.
 Vallette (G.).
 — *Rousseau Genevois*, XI, XXVII, 577.
 Vaugelas, 13.
 Vauvenargues, 17.
 — *Amour de soi*, 165.
 — *Connaissance de l'esprit humain*, 563.
 — *Conseils à un jeune homme*, 33.
 — *Réflexions et maximes*, 165, 277.

- Venus. 57, 484, 502.
- Vercellis (M^{re} de). XXX, 7, 9.
- Verdelin (M^{re} de). LI, 542.
- Vernes (J.). XXVI, XXXVI, XXXVII, 15, 23, 95, 129, 191, 177, 211, 215, 219, 253, 255, 297, 395, 403, 471, 532, 562.
- Vernet (J.). LXXXIV, CIV, 347, 575.
- *Instruction chrétienne*, 43, 95, 123, 237, 253, 311, 399, 493, 423, 535, 538, 568.
- *Lettres d'un voyageur anglais*, CIV, 213, 440, 450, 537, 571.
- *Utilité d'une Révélation (de l')*, 309.
- *Vérité de la Religion chrétienne*, 249, 397, 331, 335, 405, 497, 499, 411, 435, 554, 561.
- Vertot (Abbé de), 127.
- Viénot (J.).
- *Rousseau et Malesherbes*, XI.
- Villeneuve (G. Th.), 542.
- Villeneuve-Guibert (C^{te} G. de), 543.
- Villey (P.).
- *Influence de Montaigne sur Rousseau*, 250, 577.
- Vincent, 541.
- Virgile, 507.
- Viridet (M.).
- *Documents sur la condamnation de l' « Émile »*, LV, 575.
- Volland (M^{re}), 534, 538.
- Voltaire, XVII, LV, LXXXVII, CV, 57, 99, 115, 121, 129, 159, 193, 197, 193, 195, 197, 199, 219, 379, 387, 397, 399, 431, 451, 457, 541, 543, 557, 563, 568, 569, 575.
- *Cabales (les)*, 67, 123.
- *Candide*, 531.
- *Catéchisme de l'honnête homme (le)*, xcvi.
- *Contes*, 347.
- *Correspondance*, 411, 536, 545.
- *Dialogues chrétiens*, 347.
- *Dialogue entre un Brachmane et un Jésuite*, 347.
- *Dictionnaire philosophique*, 67, 377.
- *Discours sur l'homme*, 157, 560.
- *Éléments de la philosophie de Newton*, 53, 107, 139, 560.
- *Épître à Uranie*, 41, 341, 387, 558.
- *Essai sur la nature du feu et sur sa propagation*, 67, 560.
- *Essai sur les mœurs*, 381, 560.
- *Henriade (la)*, 129.
- *Histoire de Jenni*, 135.
- *Homélie sur l'inspiration du Nouveau Testament*, 405.
- *Homme aux quarante écus (l')*, 137.
- *Intolérance a été enseignée par Jésus-Christ (si l')*, 405.
- *Juifs (des)*, 377, 379.
- *Lenclos (sur M^{re} de)*, 538.
- *Lettres philosophiques*, 53, 63, 65, 67, 123, 173, 347, 553, 559.
- *Loi ou Religion naturelle (la)*, 166, 251, 257, 291, 271, 273, 317, 395, 569.
- *Mélanges de littérature, d'histoire et de philosophie*, 377.
- *Notes sur l' « Existence de Dieu » de Nieuwentyt*, 135.
- *Notes sur la « Profession »*, 45, 51, 53, 55, 59, 67, 73, 83, 87, 89, 91, 93, 329, 331, 337, 341, 387, 403, 409, 411, 413, 415, 419, 421, 425, 441, 447, 455, 469, 471, 572.
- *Œuvres*, 377.
- *Œuvres complètes*, 547.
- *Philosophie de Newton*, 53, 107.
- *Poème sur le désastre de Lisbonne*, 95, 560.
- *Pour et le Contre (le)*, cf. *Épître à Uranie*.
- *Prix de la justice et de l'humanité*, 135.
- *Profession de foi des théistes*, 405.
- *Sentiments de Jean Meslier*, 401, 572.
- *Sermon des cinquante*, 357, 379, 572.
- Voltairiens (les), 457.
- Vonone, LXXX.

- W**arburton,
— *Union de la Religion, de la
Morale et de la Politique*, 453,
461, 562.
Warens (Mme de), v, xxix, xxx, xxxi,
15, 41, 215, 295, 323, 547, 575.
Weidmann (G.), lxxxvii.
Wollaston,
— *Religion naturelle (de la)*, 120,
556.
- X**énostrate, 255, 484.
Xénophon, 525.
- Y**von (Abbé),
Apologie de l'Abbé Prades, 509.
Art. « Athées » de l'« *Encyclo-
pédie* », 153, 153, 155.
- Young (É.), 451.
- Z**énon, 510.



TABLE DES MATIÈRES

	Pages
AVANT-PROPOS.	V
INTRODUCTION.	IX
I ^e PARTIE. COMPOSITION ET PUBLICATION DE LA « PROFESSION DE FOI ».	IX
<i>Chap. I Les premières esquisses de la « Profession » dans l'œuvre de Rousseau.</i>	IX
<i>Chap. II Le choix du cadre et les souvenirs personnels.</i>	XX
§ 1 Les précurseurs de Jean-Jacques dans la fiction théologique.	XX
§ 2 La « Profession » et les « Confessions ».	XXVI
<i>Chap. III La Rédaction et les suggestions contemporaines.</i>	XXXIII
<i>Chap. IV L'impression et la condamnation.</i>	XI
II ^e PARTIE. HISTOIRE DU TEXTE : MANUSCRITS ET PRINCIPALES ÉDITIONS.	LVIII
<i>Chap. I Manuscrits.</i>	LVIII
§ 1 Le Manuscrit corrigé des V ^e et VI ^e « Lettres à Sophie ».	LVIII
§ 2 Les « cahiers » de brouillons.	LIX
§ 3 Manuscrit Favre.	LXII
§ 4 Les « Additions ».	LXIV
§ 5 Manuscrit du Palais-Bourbon.	LXV
§ 6 La copie destinée à l'impression.	LXVIII
§ 7 Copie envoyée à Moultoy.	LXIX
<i>Chap. II Principales éditions.</i>	LXXIII
§ 1 L'édition originale.	LXXIII
§ 2 L'édition de Néaulme.	LXXXVI
§ 3 L'édition « chrétienne » de Formey.	LXXXI
§ 4 Autres éditions et contrefaçons sous la date de 1762.	LXXXIV
§ 5 L'« Émile » du vivant de Rousseau : Éditions postérieures à 1762.	LXXXIX
§ 6 L'exemplaire corrigé et l'édition de Genève.	XCII
§ 7 Principales éditions revues sur les Manuscrits.	XCIV
§ 8 Éditions séparées de la « Profession de foi ».	XCVI

	Pages
III ^e PARTIE. MÉTHODE DE LA PRÉSENTE ÉDITION.	XCVIII
<i>Chap. I</i> Partie critique.	XCVIII
<i>Chap. II</i> Partie historique.	CIII
<i>Chap. III</i> Explications préliminaires et signes conventionnels.	CVI
§ 1 Côté de l' « Edition originale ».	CVI
§ 2 Côté des « Rédactions manuscrites ».	CVII
 PROFESSION DE FOI DU VICAIRE SAVOYARD, <i>Publiée sur une copie écrite de la main J. J. Rousseau, Citoyen de Genève et déposée par lui-même entre les mains de l'éditeur.</i>	 I
 PROLOGUE.	 2
1 Le Prosélyte et le Vicaire.	2
2 L'Apostolat du Vicaire.	16
3 Le Rendez-vous.	32
 I ^{re} PARTIE. LA RELIGION NATURELLE.	 38
1 La Confession du Vicaire.	83
2 A la recherche de la Vérité.	46
3 Méthode à suivre.	58
4 La pensée et son activité.	70
5 La matière et le mouvement.	92
6 La Nature et l'intelligence ordonnatrice.	120
7 La place de l'homme dans la Nature.	152
8 Le problème du mal et la liberté.	164
9 Les sanctions réparatrices et l'immortalité de l'âme.	198
10 L'idée de Dieu.	220
11 Le passage de la métaphysique à la morale : La Conscience.	230
12 La vertu et le bonheur.	274
 II ^e PARTIE. LA RÉVÉLATION.	 298
1 La Religion naturelle et les Religions révélées.	298
2 Critique de l'idée de révélation.	312
3 La raison et la foi.	342
4 Difficultés pratiques.	358
5 Les grandes religions européennes.	364
6 La Révélation et le problème du salut.	378
7 La Révélation chrétienne : Beautés et objections. Doute respectueux.	396
8 Attitude finale : Tolérance et conservatisme pratique.	415

TABLE DES MATIÈRES

607

Pages

CONCLUSION. 431

1 Religion personnelle et Religions traditionnelles. 131

2 Danger de la philosophie; nécessité de la Religion. 410

TABLE DES MATIÈRES DE LA « PROFESSION DE FOI » (dressée par
Rousseau ?). 474

APPENDICES. 479

I CINQUIÈME ET SIXIÈME « LETTRES À SOPHIE ». 479

A Lettre 5^e. 480B Lettre 6^e. 490

II PAGES INÉDITES DE L'« ÉMILE ». 499

A [Comment s'acquiert l'idée de Dieu]. 500

B [La genèse de l'idée de « substance »]. 501

III FRAGMENTS INUTILISÉS DE LA « PROFESSION DE FOI ». 505

IV MAXIMES EXTRAITES PAR ROUSSEAU DE LA « PROFESSION DE FOI ». 508

V LETTRE À M. DE FRANQUIÈRES (1769). 513

VI ADDITIONS ET CORRECTIONS. 520

BIBLIOGRAPHIE DES OUVRAGES CITÉS DANS L'« INTRO-
DUCTION » ET LE « COMMENTAIRE ». 539LISTE DES TEXTES INÉDITS CITÉS OU UTILISÉS DANS LA
PRÉSENTE ÉDITION. 579

I ROUSSEAU. 579

II AUTRES TEXTES. 580

	Pages
INDEX GRAMMATICAL, ORTHOGRAPHIQUE ET SÉMANTIQUE.	583
INDEX DES NOMS PROPRES ET DES ŒUVRES.	585
TABLE DES MATIÈRES.	605

TABLE DES PLANCHES

Pl. I Fac-simile du premier Brouillon de la « Profession de foi » (Manuscrit Favre) : cf., dans cette édition, pp. 392 sqq.	en regard du titre
Pl. II Id. : cf., dans cette édition, p. 62 sqq.	64



Bibliothèques
Université d'Ottawa
Echéance

Libraries
University of Ottawa
Date Due

12 FEB. 1996

2 FEB 1996

JUN 17 1996

FEB 28 1996

1996

NOV 1996

NOV 1997

NOV 1997

JUN 22 1999

MAR 18 2006

U018 MAR 2006

OCT 2009

CE

PQ 2040 .P6 M38 1914



79003 002271897

